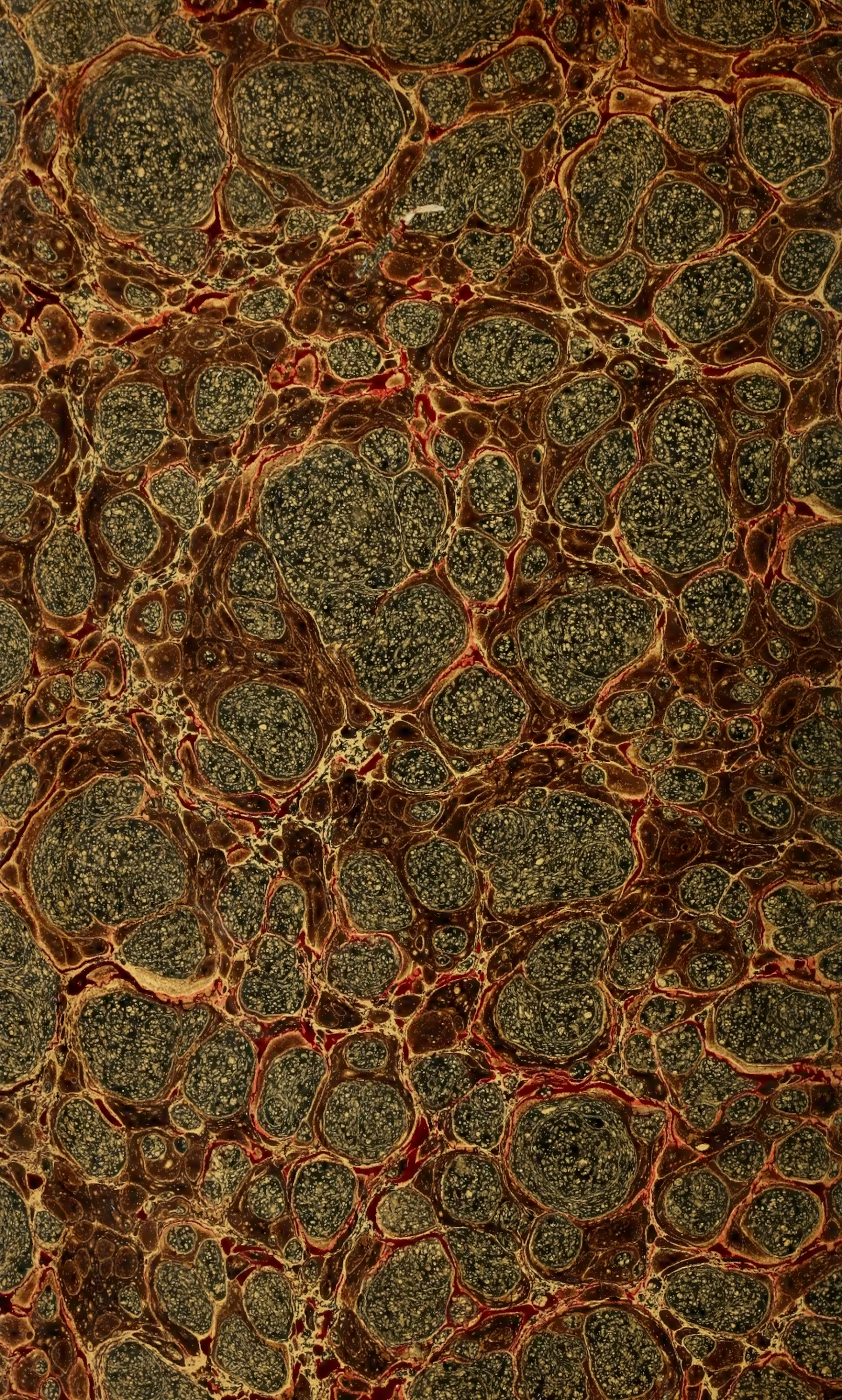
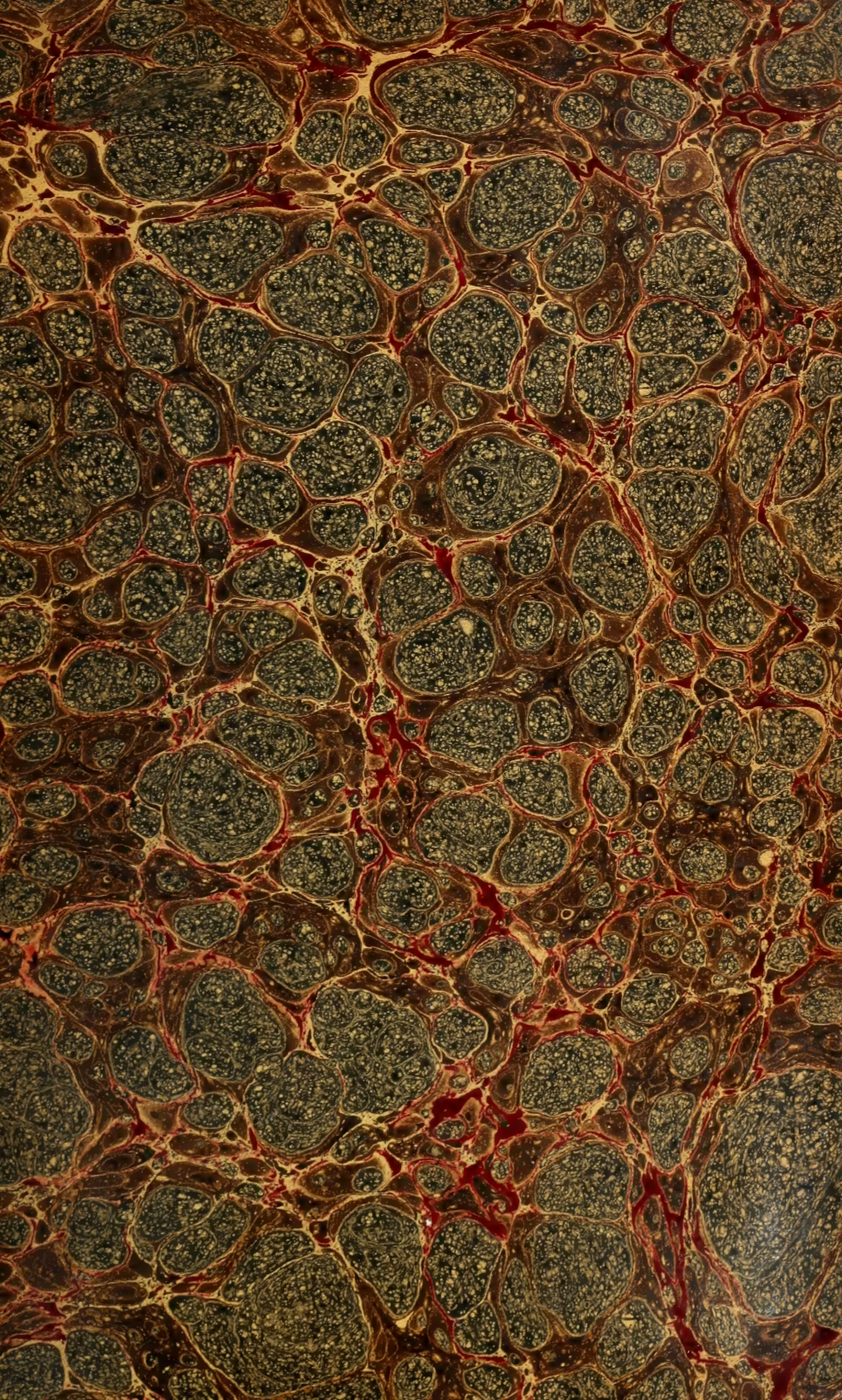

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01877478 6







EXPLICATION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

SAINT LUC

BESANÇON. — IMPRIMERIE D'OUTHENIN CHALANDRE FILS.

EXPLICATION SUIVIE

DES

QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

COMPOSÉE D'EXTRAITS DES INTERPRÈTES GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DES SS. PÈRES
ADMIRABLEMENT COORDONNÉS ET ENCHAINÉS
DE MANIÈRE A NE FORMER QU'UN SEUL TEXTE SUIVI ET APPELÉ A JUSTE TITRE

LA

CHAINE D'OR

Edition où le texte corrigé par le P. Nicolaï a été revu avec le plus grand soin sur les textes originaux grecs et latins

TRADUCTION NOUVELLE

Avec sommaires analytiques et notes exégétiques et historiques

PAR

M. L'ABBÉ J.-M. PÉRONNE

Chanoine titulaire de l'église de Soissons, ancien professeur d'Ecriture sainte et d'éloquence sacrée

TOME CINQUIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVES, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 13

1869

PRÉFACE DU R. P. NICOLAI

C'est surtout dans cette partie, sage lecteur, que quelques observations préliminaires vous sont nécessaires, pour vous faire bien comprendre tout ce qui a rapport et aux commentateurs de cet Evangile, et aux titres de leurs ouvrages, car ils sont moins connus de tous et moins accessibles pour un grand nombre. Nulle part, en effet, les auteurs grecs ne sont plus souvent cités, parce qu'à l'exception du vénérable Bède et de saint Ambroise, auxquels on peut ajouter quelques homélies et quelques fragments détachés, les Pères latins n'ont presque rien écrit sur saint Luc. Jamais, jusqu'ici, les auteurs grecs n'ont été cités sous des indications plus douteuses ou plus obscures, parce que, dans l'exemplaire grec, d'où l'on a extrait ces citations, les noms de ces auteurs et les titres de leurs ouvrages sont écrits en caractères abrégés et inintelligibles pour la plupart. Jamais encore, textes n'ont été plus profondément altérés, ni interprétations plus détournées. La raison en est que le traducteur auquel saint Thomas fut obligé d'avoir recours, pour comprendre le texte grec, n'a point su lire nettement les manuscrits rédigés avec peu de soin qu'il avait sous les yeux, ou n'a point été assez heureux pour en comprendre le sens. On ne peut assez louer, comme le fait Possevin, le zèle admirable du Docteur angé-

PRÆFATIO

In hac maxime parte præmonendus es, prudens Lector, quid ad illius expositores referendos ac expositionum annotandos indices pertineat; quia minus in usu apud omnes, minus pervii apud aliquos esse possunt. Scilicet nusquam frequentiores quam hic scriptores Græci annotati, quia in Lucam præter Bedam et Ambrosium et homilias vel particulas quasdam vix Latini scripserunt; nusquam prius dubio magis indicio vel involuto designati, quia characteribus in Exemplari Græco unde sumpti sunt breviatis auctores non omnibus obvii consignantur. Nusquam vitiosius adulterati eorum textus vel interpretationes depravatæ; quia interpres ille quo S. Thomas uti ad ejusmodi Græca intelligenda coactus est, vel non satis distincte quædam legit quæ invenerat in codicibus manuscriptis implicatius exarata, vel eorumdem sensum non auspicato satis intellexit. Fuerit summæ in Angelico viro charitatis, ut Possevinus recte laudat, quod ad pensum hoc suum exsequendum expositores

lique, qui, pour composer cet ouvrage, a fait traduire en latin ces commentateurs grecs. Il n'avait point appris lui-même la langue grecque, peu en usage de son temps, et plût à Dieu qu'il eût pu l'apprendre et mettre ainsi le comble à la gloire éclatante qu'il s'est acquise par tant d'autres qualités. Mais il vivait dans un siècle ignorant et grossier, ou qui, du moins, était peu versé et très-peu habile dans ce genre d'études. Aussi la traduction de l'interprète assez mal inspiré manque-t-elle, non-seulement d'élégance et de correction, mais d'exactitude et de vérité, et présente souvent un sens obscur, quand il n'est pas contraire au texte original. Il faut dire aussi que depuis, d'ignorants copistes ont pu altérer ce qui avait été bien rendu dans la traduction primitive.

Ces erreurs déplorables ne se rencontrent pas seulement dans la traduction du texte de ces auteurs, mais dans leurs noms et dans les titres de leurs ouvrages. Tantôt un nom est confondu avec un autre, grâce à une certaine ressemblance qui vient des abréviations, tantôt un nom équivoque et douteux est mis pour un nom propre et bien déterminé. C'est ainsi que le nom de *Théophile* est toujours presque mis pour celui de *Théophylacte,* même dans cette édition, la première de toutes qui fut portée à Rome par Conrad, et qui jouit d'une réputation si grande et si méritée. Il y a quelques jours seulement, cette édition m'est tombée entre les mains, et j'ai découvert au premier coup d'œil cette confusion de noms. En effet, ces passages n'appartiennent pas à Théophile, patriarche d'Alexandrie, dont les commentaires abrégés sur les quatre Evangélistes, se trouvent dans la bibliothèque des Pères, ne font point partie de ses ouvrages, mais de

---

illos Græcos latine reddi procurarit; quia interpretari per se non didicerat genus illud locutionis minus eo tempore usitatum, quod utinam ad summæ laudis tot aliis dotibus comparatæ plenum cumulum didicisset! Fuit vero seculi rudioris et impoliti, vel in illo saltem genere non exculti admodum nec sagacis, ut non ineleganter tantum et inornate passim omnia sed corrupte ac vitiose plura redderet parum auspicatus Interpres, quæ turbatum ac præposterum sensum exhiberent; nisi et posterius quædam per imperitos exscriptores depravata sunt quæ recte tamen in primitiva traditione reddiderat.

Nec ipsis duntaxat referendis auctorum verbis infeliciter aberratum, sed in eorum nominibus vel indicibus exprimendis; dum nomen unum pro altero propter affinitatem quamdam ex breviatis characteribus commutatur, vel pro certo ac singulari nomen indefinitum et ambiguum obtruditur. Sic enim passim loco Theophylacti *Theophilus* ponitur, in ea ipsa editione omnium prima quæ a Conrado Romam invecta commendari tam insigniter solet, ut ante paucos dies cum exhibita mihi obiter esset primo statim aspectu deprehendi; quasi ad Theophilum Patriarcham Alexandrinum, cujus brevia in quatuor Evangelistas commentaria tomi Bibliothecæ Patrum extant, auctoritates illæ pertinerent, quæ

ceux de Théophylacte, qui lui est postérieur de plusieurs siècles. C'est ainsi qu'on nous donne le nom moins connu d'*Isidore*, abbé, pour celui d'*Isidore de Peluse*, comme on l'appelle plus généralement. Ainsi encore, on cite toujours le *Grec* ou le *Commentateur grec*, sous cette dénomination vague et générale, et sans autre nom particulier, pour Antipater de Bostre, pour Astérius, pour Alexandre, pour Amphiloche, pour Apollinaire, Evagre, le patriarche Eutychus, Géométer, Isaac, Irénée, Maxime, Macaire, Métaphraste, Photius, Sévère d'Antioche, Théodoret, Théophane, Théopiste, Victor d'Antioche, ou quelqu'un de ceux dont j'ai mis les noms dans le catalogue ajouté à la préface sur saint Matthieu, bien que cette dénomination vague de grec désigne plus souvent et plus spécialement ceux dont je viens d'énumérer les noms.

J'avais quelque soupçon que ce commentateur grec cité sous cette dénomination vague, cachait quelque auteur particulier, mais anonyme, qui (à l'exemple de quelques autres), aurait consenti à laisser publier ses écrits pour l'utilité générale, mais en restant lui-même inconnu par un sentiment d'humilité. Toutefois, ce n'était qu'un soupçon, et je ne pouvais me former d'autre opinion, n'ayant en main aucun ouvrage qui pût m'éclairer et me donner une certitude entière. Mais j'ai été confirmé dans cette opinion par un commentaire grec sur saint Luc, composé comme cette *Chaîne d'Or*, et avec un art semblable d'un grand nombre d'interprètes divers, et écrit en caractères très-anciens. Ce manuscrit appartient à la magnifique bibliothèque de l'éminentissime cardinal Jules Mazarin, il a été mis à ma disposition, j'ai pu le

---

non in illo tamen, sed in Theophylacto reperiuntur multis eum seculis consequente : sic Isidorus Abbas minus trito nomine insignitur pro Isidoro Pelusiota, ut communius nunc appellant : sic semper Graecus vel Expositor Graecus absque alia peculari nomenclatura vage tantum ac generatim indicatur ; qui nunc Antipater Bostrensis, nunc Asterius, nunc Alexander, Amphilochius, Apolinaris, Evagrius, Eutychius Patriarcha, Geometer, Isaac, Irenæus, Maximus, Macarius, Metaphrastes, Photius, Severus Antiochenus, Theodoretus, Theophanes, Theopistus, Victor Antiochenus, aut aliquieorum quos Catalogus præfationi meæ in Matthæum subjunctus exhibuit : quamvis hoc vagum Graeci nomen prædictis frequentius ac expressius conveniat.

Et quidem Graecum illum qui sic indefinite notabantur, certum auctorem quemdam esse sed anonymum suspicabar, qui (ut aliis contigisse notum est) sua duntaxat scripta sciri ad publicam utilitatem sed se nesciri ad privatam humilitatem voluisset; id vero suspicabar; quia cum ad manum non essent unde ista certius explorarem ac nosse possem, divinare aliud non licebat. Sed certiorem de his Expositio in Lucam Græca fecit ex tam variis interpretibus Catenæ instar ut hic non dissimili artificio texta, et vetustis characteribus manuscripta, quam ex Eminentissimi Cardinalis Julii Mazarini Bibliotheca tam

garder quelque temps et l'étudier avec soin, pour combler, à mesure que l'occasion se présentait, les lacunes nombreuses et regrettables qui seraient restées dans cet ouvrage sans un secours si précieux. Je dois cette faveur au révérend Père François Combefixe, bien connu de tous les savants par ses nombreux travaux. Ayant appris l'objet de mes recherches, il fut le premier à m'indiquer cet ouvrage dont il s'était servi avec fruit pour l'édition des *Homélies des Pères*, qu'il doit bientôt publier, et il porta l'obligeance jusqu'à le demander pour moi. Je dois aussi en remercier le très-honorable seigneur de la Poterie, conservateur de cette riche bibliothèque, qui, sur la demande faite en mon nom, m'a prêté ce manuscrit avec la plus grande bienveillance, en m'autorisant à le garder tant qu'il me serait nécessaire. Je dirais aussi hautement la reconnaissance que je dois à l'éminentissime cardinal, qui, dans son inclination généreuse pour le bien public, non content de faire rechercher partout les ouvrages les plus rares, veut qu'en faisant l'ornement de sa bibliothèque, ils soient mis à la disposition de tous. Mais qu'est-ce que cette faveur particulière auprès de tant d'autres bienfaits, dont notre maison de saint Jacques et moi nous sommes redevables à sa bienveillance, auprès de la protection que l'Eglise trouve dans la religion de ses décrets, de l'appui que le siége pontifical doit à sa piété, de la paix intérieure qu'il a rendue à toute la France, par sa fortune et par son habileté? Vous lui devrez aussi, vous qui lirez cet ouvrage, les éclaircissements et les explications, qu'il m'eût été impossible de vous donner d'ailleurs, et aussi l'avantage d'avoir pu rétablir et corriger le texte avec certitude

---

spectabili commodatam aliquandiu retinere apud me ac versare licuit ut ex ea supplerem opportune quod absque subsidio tam auspicato mancum et imperfectum remansisset. Debeo gratiam hanc Reverendo admodum Patri Francisco Combefixio nostro suis hactenus lucubrationibus apud peritos quosque satis noto, qui eam sollicite quærenti primus omnium indicavit, qua nempe ipse ad homilias Patrum quas apparere pergit concinnandas, apprime usus erat; imo et eam quoque officiose meo nomine postulavit. Debeo illam honestissimo viro Domino de la Poterie, Bibliothecæ tam insignis Præfecto, qui sic meo nomine postulatam humanissime commodavit, et liberam utendi facultatem quandiu opus esset indulcit. Debere me sentirem ac profiterer Eminentissimi Cardinalis in publicam utilitatem propensioni qua tam raros undique libros conquirere tam studiose non contentus ita Bibliothecæ suæ ad ornatum esse vult ut omnibus ad usum esse possint; nisi parum sit ut hoc ei debeam speciatim, cujus benignitati tot alia beneficia mecum nostra S. Jacobi domus, religioni Decretorum suorum defensionem Ecclesia, pietati patrocinium suæ auctoritatis Pontificia Sedes, felicitati ac solertiæ intestinam tranquillitatem suam Gallia debet universa. Debes et illi quisquis hoc opus leges, ut ea tibi exploratius ac expressius exhibeam quæ non aliter licuisset; ac securius ex fontibus

d'après les originaux, ce que je n'aurais pu faire autrement qu'à l'aide de vaines conjectures ou de suppositions sans fondement.

Aidé de ce puissant secours j'ai rétabli des mots latins dénaturés; pour les auteurs, dont les ouvrages n'existent pas séparément, j'ai reconstruit dans leur entier des phrases qui avaient été profondément altérées ou interverties ; j'ai fait le même travail à l'aide des textes originaux pour ceux dont nous avons conservé les écrits. J'ai dû expliquer encore en termes plus clairs des phrases obscures et embarrassées par suite même de l'altération des mots; non-seulement j'ai remplacé les barbarismes de l'ancienne version, mais aussi les expressions qui détruisaient la vérité du sens par des expressions plus exactes et plus correctes que la connaissance de la langue grecque m'a aidé à trouver. J'ai même pris la liberté de corriger, et il y avait nécessité, le travail plus récent d'Anianus, ou d'autres auteurs, qui s'écartaient souvent du sujet de l'ouvrage aussi bien que du sens (comme il peut arriver par mégarde aux plus savants) ; j'aurais même dans bien des endroits donné une rédaction toute nouvelle, si la crainte d'exciter des plaintes aussi pleines d'exagération que dénuées de fondement, ne m'eût arrêté. J'ai pris soin encore de répéter les noms des auteurs déjà cités, et qui précédemment n'étaient indiqués que d'une manière fort vague; quant aux autres plus connus, dont les noms étaient plus clairement indiqués, mais sans l'indication de leurs traités, j'y ai suppléé en citant le titre de leurs ouvrages, lorsque ces ouvrages existent, et en donnant d'ailleurs autant que possible les titres sous lesquels ils sont ordinairement désignés. C'est ce que j'ai fait en particulier pour

---

reponam et emendem quod alioqui conjecturis duntaxat parum certis assequi nec nisi otiose divinans potuissem.

Inde nimirum depravatas latine voces reformavi ; inde adulteratas vel confusas integras phrases constructioni suæ ac sui textus integritati restitui quoad auctores illos qui seorsim non extant ; sicut et ex fontibus aliorum qui extant idem quoque præstiti quoad illos; inde obscuros multoties involutosque sensus quos ipsa vocum corruptela fecerat, verbis planioribus explicavi; inde veteris versionis non barbariem tantum aliquando sed præposteram significationem rectiori locutione ac correctiori quam notione vocabula ipsa græca suppeditarunt, commutavi, quin et recentiorem Aniani aut aliorum quorumlibet a scopo et a sensu non semel aberrantem (ut contingere oculorum excursu viris etiam doctissimis potuit) pari, quia necessitas urgebat, libertate correxi; novam plane daturus in plerisque, nisi quorumdam offensio, quamvis intemperata et insipiens, obstitisset. Inde nomina singulorum auctorum qui jam indicati sunt, prius vage notata reposui : et alia etiam notiora quæ definite quoad personam, sed absque certo Tractatuum indice notabantur, expressi, vel si quando expressa non sunt quia Tractatus illi non occurrant, quali titulo tamen ibidem indicentur, quantum licuit, designavi.

Cyrille et Tite de Bostre, puisque nous n'avons plus ni les commentaires de Tite sur saint Matthieu, ni ceux de Cyrille sur saint Luc. J'ai donc souvent cité sous leurs noms, des passages qui leur sont attribués, et dont l'authenticité nous est prouvée par des témoignages irrécusables.

Cependant je n'ai pu faire entièrement et avec autant de soin ce travail de recherches consciencieuses et de rectifications que sur les douze premiers chapitres de saint Luc, parce que le manuscrit grec n'allait pas au delà; plût à Dieu que cette précieuse ressource m'eût été continuée pour les douze derniers chapitres! J'aurais puisé avec la même confiance dans ce riche trésor, qu'on ne saurait rechercher avec assez d'empressement, ni conserver avec assez de soin, les éléments nécessaires pour combler les lacunes qui peuvent exister dans ce travail. J'ai dû suppléer, d'après Cordérius, à ce que je ne pouvais plus tirer de ce précieux recueil, et puiser dans son remarquable travail de la Chaîne des soixante-dix Pères grecs, ce que je ne pouvais plus rectifier ou annoter d'après l'original grec. Cet auteur, toutefois, omet entièrement quelques indications que j'ai pu rétablir à force de recherches, lorsque les auteurs étaient connus; quant aux autres, dont le titre est très-vague et très-incertain, et qu'il attribue à un anonyme, j'ai dû leur laisser cette physionomie anonyme en incertaine. Je ne pouvais, en effet, moi qui n'avais pas cette Chaîne grecque, savoir ce qu'avait ignoré, après l'avoir consultée, un homme d'un esprit si pénétrant et si avide de science. Profitez toujours de ce travail en attendant qu'il s'en présente un autre qui puisse vous donner une satisfaction plus grande et plus parfaite.

Quod in Cyrillo nominatim ac in Tito Bostrensi feci; quia nec Titus in Matthæum nec Cyrillus in Lucam extat, sæpe contigit sumi quæ utroque nomine referuntur, et ab utroque scripta esse indubitato testimonio compertum est.

Hæc omnia nihilominus explorate in prima tantum duodecim capita Lucæ perficere tam accurato studio datum; quia nec Manuscriptum illud Græcum ultra terminum istum excurrebat; quod utinam integrum in alia etiam duodecim posteriora occurrisset! ut ex thesauro tam utili qui curiose satis quæri non possit nec studiose satis asservari, cætera quæ hic manca videri possunt, pari securitate depromerem. Sed supplendum ex Corderio fuit quod ex promptuario illo non potuit integrum derivari, et ex Catena septuaginta quinque Græcorum Patrum quam insigni labore concinnavit, hinc inde repetendum quod ex Originali Græco exploratius petere non licuit, vel securius annotare: quamvis et quædam indicare omittit certo, quæ diligenter inquisita ubi noti auctores erant, indicavi: quædam quæ vaga tantum inscriptione velut ex *Anonymo* refert, relinquere sic anonyma et incerta debui, quia notiora non potuerunt esse Græcam ipsam Catenam non habenti quæ tam sagax et curiosus explorator cui eam nancisci aliunde contigit, ignorasset. His interim fruère, dum alia contingant quibus ipse plenius ac felicius frui possis.

EXTRAIT DE SAINT JÉROME

SUR LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES

Saint Luc, médecin d'Antioche, possédait parfaitement la langue grecque, comme l'attestent ses écrits; il fut disciple de l'apôtre saint Paul et le compagnon de tous ses voyages. C'est de son Evangile que saint Paul parle en ces termes : « Nous avons envoyé avec lui un de nos frères, dont l'éloge se trouve, à cause de l'Evangile, dans toutes les Eglises. » Et encore : « Luc, le médecin, notre cher frère, vous salue. » Dans sa seconde Epître à Timothée : « Luc est seul avec moi. » Suivant même quelques auteurs, toutes les fois que saint Paul dit dans ses Epîtres : « Selon mon Evangile, » il fait allusion à l'Evangile selon saint Luc, et saint Luc n'aurait pas recueilli les faits évangéliques de la bouche de saint Paul seul, qui n'avait point vécu avec le Seigneur, mais des autres Apôtres, comme il le déclare en commençant son récit : « Ainsi que nous l'ont rapporté ceux qui l'ont vu eux-mêmes dès le commencement et qui furent les ministres de la parole. » Il a donc écrit son Evangile sur les documents qui lui ont été transmis, tandis que dans les Actes des Apôtres, il a été témoin oculaire des faits qu'il raconte. Il vécut quatre-vingt-quatre ans, et ne fut jamais marié. Son corps fut enseveli à Constantinople, où ses restes furent transportés de l'Achaïe, avec ceux de l'Apôtre saint André, la vingtième année du règne de Constantin.

EX HIERONYMO

DE SCRIPTORIBUS ECCLESIASTICIS

Lucas, medicus Antiochensis (ut ejus scripta indicant, Græci sermonis non ignarus), fuit sectator Apostoli Pauli et peregrinationum ejus omnium comes. Scripsit Evangelium de quo idem Paulus (II *ad Corinth.*, 8) : « Misimus, inquit, cum illo fratrem cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias; » (*et ad Colos.*, 4) : « Salutat vos Lucas, medicus charissimus, » (*et* II *ad Timoth.*, 4) : « Lucas est mecum solus. » Quidam etiam suspicantur, quotiescumque in Epistolis suis Paulus dicit : « Juxta Evangelium meum, » de Lucæ significare volumine; et Lucam non solum ab Apostolo Paulo didicisse Evangelium (qui cum Domino in carne non fuerat), sed a cæteris Apostolis, quod ipse quoque in principio sui voluminis declarat dicens : « Sicut tradiderunt nobis qui a principio ipsi viderunt et ministri fuerunt sermonis. » Igitur Evangelium sicut audierat scripsit; Acta vero Apostolorum sicut viderat ipse composuit. Vixit octoginta et quatuor annos, uxorem non habens. Sepultus est Constantinopoli; ad quam urbem vigesimo Constantini anno ossa ejus cum reliquiis Andreæ Apostoli translata sunt de Achaia.

PRÉFACE

DE

L'EXPLICATION SUIVIE DE L'ÉVANGILE DE SAINT LUC

PAR SAINT THOMAS

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

Objet, but de l'Evangile selon saint Luc. — Pourquoi lui donne-t-on un bœuf pour emblème? — Comment l'objet de l'Evangile selon saint Luc se trouve indiqué dans les paroles d'Isaïe citées au commencement de cet article. — Style de saint Luc, sa supériorité comme écrivain. — Saint Luc, médecin des âmes. — A quelle école fut instruit saint Luc. — A-t-il écrit son Evangile sous la dictée de saint Paul?

Le prophète Isaïe qui prédit avec tant d'exactitude et de clarté les divers mystères de l'incarnation de Jésus-Christ, dit au chapitre L : « J'envelopperai les cieux de ténèbres, et je les couvrirai comme d'un sac. Le Seigneur m'a donné une langue savante, afin que je puisse soutenir par la parole celui qui est abattu (1). Il m'éveille et me touche l'oreille tous les matins, afin que je l'écoute comme un maître. » Ces paroles peuvent nous faire connaître l'objet et le genre de l'Evangile selon saint Luc, le but que cet évangéliste s'est proposé et dans quelles conditions il l'a écrit. — S. AUG. (*De l'ac. des Ev.*, lib. I, cap. 2 et 6). Saint Luc paraît s'être proposé surtout de décrire l'origine sacerdo-

(1) C'est ainsi que nous lisons dans les Bibles corrigées, et cette version est plus conforme à la version que Pagninus a donné du texte hébreu. La version des Septante est un peu différente. *afin que je sache comment je dois user de la parole.* Mais la construction de la phrase est bien plus naturelle en traduisant : *afin que je puisse soutenir par la parole celui qui est abattu.* Ce qui suit, et qu'on attribue à la Glose ne se trouve point dans la Glose actuelle, et la citation qui porte le nom de saint Jérôme sans autre indication, est extraite en partie de son *Traité des écrivains ecclésiastiques sur saint Luc,* en partie de son *Commentaire sur Isaïe,* chap. 62.

SUPER EVANGELIUM

SANCTI LUCÆ CONTINUUM

SIVE CONTINUAM EXPOSITIONEM

PROOEMIUM SANCTI THOMÆ

Inter cætera incarnationis Christi mysteria, quæ Isaias propheta diligenter et aperte prænuntiat, dicit (cap. 50) : « Induam cœlos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum. Dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo. Erigit mane, mane erigit mihi aurem ut audiam quasi magistrum. » Ex quibus verbis accipere possumus Evangelii secundum Lucam materiam, modum scribendi, finem et conditionem scriptoris. AUGUST. (*de Cons. Evang.*, lib. I, cap. 2 et 6.) Lucas enim circa sacerdotalem

tale du Sauveur, et tout ce qui a rapport à sa personne. De là vient qu'on lui donne pour emblème un bœuf, le bœuf étant la principale victime que les prêtres offraient en sacrifice. — S. Ambr. (*Préf. sur S. Luc*). Le bœuf est par excellence la victime sacerdotale; cet évangéliste est donc parfaitement figuré par un bœuf, puisqu'il ouvre son récit par l'histoire d'une famille sacerdotale, et le termine en racontant beaucoup plus au long que les autres l'immolation de cette victime, figurée par les taureaux de l'ancienne loi, et qui se chargeant des péchés de tous les hommes, a été immolée pour la vie du monde entier. — Glos. Saint Luc s'étant proposé principalement de raconter la passion de Jésus-Christ, cet objet se trouve comme indiqué dans ces paroles : « J'envelopperai les cieux de ténèbres, et je les couvrirai comme d'un sac. » Car, dans la passion du Sauveur, les ténèbres se répandirent littéralement sur la terre, et la foi des disciples fut couverte de nuages. — S. Jér. (*sur Is.*, chap. LIII). Jésus-Christ lui-même sur la Croix était couvert de mépris et d'opprobres, son visage était comme voilé par les ignominies, de manière que sa puissance toute divine était cachée sous l'infirmité d'un corps mortel.

S. Jér. Le style de saint Luc est plus pur et plus élégant que celui des autres évangélistes, et on y ressent comme un parfum de l'éloquence profane, ce que semblent figurer ces paroles : « Le Seigneur m'a donné une langue savante. » — S. Ambr. (*com. préc.*) Car bien que les divines Ecritures rejettent ces formes étudiées, qu'affecte la sagesse profane, qui s'appuie bien plus sur l'éclat prétentieux des paroles, que sur la vérité des choses; cependant si l'on veut chercher dans les saintes Ecritures elles-mêmes des modèles que l'éloquence profane ne dédaignerait pas d'imiter, on en trouvera facilement. Saint Luc, en

---

Domini stirpem atque personam magis occupatus videtur. Unde per vitulum significatus est, propter maximam victimam sacerdotis. Ambr. (*præfat. in Lucam.*) Vitulus enim sacerdotalis est victima : unde bene congruit vitulo hic Evangelii liber; qui a sacerdotibus inchoavit, et consummavit in vitulo; qui omnium peccata suscipiens, pro totius mundi vita est immolatus, et ipsam vituli immolationem Lucas stylo quodam pleniore diffundit. Glos. Quia igitur Passionem Christi principaliter exponere Lucas intendit, hujus Evangelii materia significari potest in eo quod dicitur : « Induam cœlos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum : » nam ad litteram in Passione Christi tenebræ factæ sunt, et in discipulis fides obscurata est. Hier. (*super Isa.*, cap. 53.) Et Christus despectus erat et ignobilis; quando et pendebat in cruce, et absconditus est vultus ejus atque despectus, ut humano corpore divina potentia celaretur.

Hier. Sermo autem Lucæ tam in Evangelio quam in Actibus Apostolorum comptior est, et secularem redolet eloquentiam : unde subditur : « Dominus dedit mihi linguam eruditam. » Amb. (*ut sup.*) Nam licet Scriptura divina mundanæ evacuet sapientiæ disciplinam, quod majore fucata verborum ambitu, quam rerum ratione subnixa sit; tamen si quis in Scripturis etiam divinis illa quæ imitanda illi putant, quærat, inveniet. Sanctus enim Lucas velut quem-

effet, a suivi un certain ordre historique, il raconte en plus grand nombre les miracles opérés par Notre-Seigneur, et en même temps son évangile renferme des leçons de toutes les vertus. Ainsi quoi de plus sublime pour la sagesse naturelle que ce récit où saint Luc nous représente l'Esprit saint comme le créateur même de l'incarnation du Seigneur? Il nous enseigne d'une manière non moins relevée toutes les vertus morales, comment par exemple, je dois aimer mon ennemi (VI, XXVII, XXXII, XXXV), j'y trouve même des leçons des choses qu'on pourrait appeler simplement rationnelles, par exemple : « Celui qui est fidèle dans les petites choses, l'est aussi dans les grandes. » (XVI, 10).

EUSÈBE. (*Hist. ecclés.*, III, 4.) Saint Luc, né à Antioche, où il exerçait la profession de médecin, puisa dans la société ou dans la tradition des Apôtres, les principes d'une médecine bien différente, et composa deux livres où sont expliquées les règles de cet art céleste, qui apprend à guérir non pas les corps mais les âmes : « Afin que je puisse soutenir par la parole celui qui est abattu. » — S. JÉR. Il nous apprend en effet lui-même que le Seigneur lui a confié le ministère de la parole pour soutenir le peuple errant et fatigué, et le ramener dans les voies du salut.

GREC. Or, saint Luc étant doué d'un esprit distingué et d'une vaste intelligence, se rendit habile dans les sciences des Grecs. Il acquit une connaissance parfaite de la grammaire et de la poésie, et s'instruisit à fond des règles de la rhétorique et de l'art de persuader, il excella également dans la philosophie, et enfin dans la médecine. Mais lorsque grâce à cette prodigieuse activité, il eut assez goûté les fruits de la sagesse humaine, il sentit le désir de posséder une sagesse plus

---

dam historicum ordinem tenuit, et plura nobis gestorum Domini miracula revelavit; ita tamen ut omnes sapientiæ virtutes Evangelii ipsius complecteretur historia. Quid enim præcellentius ad sapientiam naturalem, quam quod Spiritum sanctum creatorem etiam dominicæ incarnationis extitisse reseravit? Docet moralia in eodem libro (cap. 6, vers. 27, 32, 35), quemadmodum scilicet amare inimicum debeam; docet etiam rationalia, cum lego (*Luc.*, 16, vers. 10) : Quoniam « qui fidelis est in minimo, et in magno fidelis est. »

EUSEB. (*in Ecclesiast. Historia*, lib. III, cap. 4.) Is ergo genere quidem Antiochenus, arte medicus, secundum hanc medicinam, quam ex Apostolorum vel societate vel traditione susceperat, duos nobis medicinales libros, quibus non corpora, sed animæ curentur, explicuit : unde sequitur : « Ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo. » HIER. (*super Isaiam*, cap. 50.) Dicit enim se a Domino accepisse sermonem, quomodo lassum errantemque populum sustentet et revocet ad salutem.

GRÆCUS exposit. Cum autem Lucas bonæ indolis esset et capacitatis strenuæ, Græcorum scientiam consecutus est; grammaticam siquidem atque poesim adeptus perfecte, rhetoricam autem et persuadendi leporem assecutus ad plenum, neque philosophiæ muneribus caruit; denique et medicinam acquirit. Et quoniam naturæ velocitate satis de humana gustaverat sapientia, ad altiorem convolat. Accelerat igitur ad Judæam, et

élevée, il se rendit donc en toute hâte dans la Judée, et vint trouver Jésus-Christ pour jouir de sa présence et s'instruire à son école. La vérité s'étant fait connaître à lui, il devint un vrai disciple de Jésus-Christ, et resta longtemps auprès de ce divin Maître. — GLOSE. C'est ce qu'indiquent encore ces autres paroles : « Il m'éveille dès le matin, » (comme on forme dès la jeunesse à la science profane ; il m'éveille dès le matin et me touche l'oreille, pour la sagesse divine), pour que j'écoute attentivement les leçons du maître, c'est-à-dire de Jésus-Christ lui-même. (1) — EUSÈBE. (*comme précéd.*) On dit qu'il écrivit son évangile sous la dictée de saint Paul, de même que saint Marc écrivit l'évangile qui porte son nom d'après les leçons de saint Pierre. — S. CHRYS. (*sur S. Matth., hom.* 4). Ils ont tous deux imité leur Maître, l'un à l'exemple de saint Paul répand ses eaux avec abondance, comme un fleuve majestueux, l'autre imite saint Pierre, qui s'est appliqué à être concis. — S. AUG. (*De l'ac. des Evang.*, IV, 8.) Les évangélistes ont écrit dans un temps où ils ont mérité de recevoir l'approbation non-seulement de l'Eglise de Jésus-Christ, mais des apôtres eux-mêmes qui vivaient encore. Ces préliminaires suffisent.

1 Ce passage est contraire à ce que saint Luc lui-même dit dans sa préface, où il déclare qu'il écrit non pas ce qu'il a vu de ses yeux, mais ce qu'il a entendu raconter aux autres.

---

visibiliter et verbo tenus Christum adit. Cumque veritatem cognosceret, verus efficitur Christi discipulus, plurimum cum magistro commoratus. GLOS. Unde subditur : « Erigit mane (quasi a juventute ad secularem sapientiam), mane erigit mihi aurem (ad divina) ut audiam quasi magistrum, » scilicet ipsum Christum. EUSEB. (*in Ecclesiast. Historia, ut supra.*) Tradunt autem quod Evangelium suum ex Pauli ore conscripserit; sicut et Marcus quæ ex Petri ore fuerant prædicata, conscripsit. CHRYS. (*super Matth., hom.* 4.) Uterque autem eorum magistrum imitatus est; hic quidem Paulum super flumina fluentem; ille autem Petrum breviloquio studentem. AUGUST. (*de Cons. Evang.*, lib. IV, cap. 8.) Eo autem tempore scripserunt, quo non solum ab Ecclesia Christi, verum etiam ab ipsis adhuc in carne manentibus apostolis probari meruerunt. Et hæc proœmialiter dicta sufficiant.

PRÉFACE DE SAINT LUC

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

Motifs qui ont déterminé saint Luc à écrire son Evangile. — Evangiles apocryphes. — Dans quel sens saint Luc dit *plusieurs*. — Est-ce dans un corps apparent que Jésus est venu sur la terre. — Sur quels témoignages s'appuie saint Luc. — But de la parole de Dieu. — Comment les apôtres ont vu Notre-Seigneur. — Saint Luc n'a pas été un des premiers disciples du Sauveur. — Connaissance qu'il avait acquise des faits qu'il raconte. — A qui adresse-t-il son Evangile? — A qui doivent s'appliquer ces paroles : *ils se sont efforcés.*

Beaucoup de personnes ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la parole, j'ai cru, très-excellent Théophile, qu'après avoir été très-exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, je devais aussi par écrit vous en représenter toute la suite, afin que vous reconnaissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé.

Euseb. (*Hist. écclesiast.*, III, 4.) Saint Luc commence son récit en nous faisant connaître la raison qui l'a déterminé à écrire son évangile ; c'est que plusieurs avaient eu la prétention téméraire de raconter les choses dont il avait une connaissance plus parfaite : « Plusieurs, dit-il, s'étant efforcé de mettre par ordre l'histoire des choses. » — S. Amb. (*Préf. sur S. Luc.*) Car, de même que chez le peuple juif, un grand nombre de prophètes ont prophétisé sous l'inspiration de l'Esprit saint ; tandis que d'autres n'étaient que de faux prophètes (1), de

(1) Faux prophètes, ou faux diseurs, du grec ψευδής, qui signifie *faux, menteur*.

PROŒMIUM LUCÆ

Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationes quæ in nobis completæ sunt rerum (sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis), visum est mihi assecuto a principio omnia diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile, ut cognoscas eorum verborum de quibus eruditus es, virtutem.

Euseb. (*in Ecclesiast. Hist.*, lib. III, cap. 4.) Lucas in initio Evangelii sui causam cur scripserit, indicavit; videlicet quoniam multi alii temere præsumpserant enarrare res quæ sibi magis erant ad liquidum compertæ. Et hoc est quod dicit : « Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationes rerum. » Ambr. (*in Proœmium Lucæ.*) Nam sicut multi in Judæorum populo, divino infusi Spiritu prophetaverunt, alii autem pseudoprophetæ erant potius quam prophetæ; sic et nunc in Novo Testamento

même aujourd'hui, sous la nouvelle loi, plusieurs ont entrepris d'écrire des évangiles qui ne sont pas de bon aloi; c'est ainsi qu'on nous donne un évangile, écrit, dit-on, par les douze Apôtres, un évangile que Basilide a eu la prétention d'écrire, un troisième même qui aurait pour auteur saint Mathias.— BÈDE. (*Préf. sur S. Luc.*) Lorsque saint Luc dit plusieurs, il a donc moins égard à leur nombre qu'à la diversité des hérésies que professaient ces prétendus évangélistes, qui sans avoir été favorisés des dons de l'Esprit saint et ne s'appuyant que sur leurs vains efforts, ont cherché bien plutôt à composer des récits particuliers qu'à reproduire la vérité historique des faits. S. AMB. (*Ibid.*) Celui qui s'est efforcé de mettre en ordre, n'a dû ses efforts qu'à son travail personnel, et n'en peut espérer aucun résultat; au contraire, les dons et la grâce de Dieu n'exigent point d'efforts (1), et quand la grâce se répand dans une âme, elle l'arrose si largement, que l'esprit de l'écrivain loin d'être stérile, devient d'une inépuisable fécondité. C'est donc avec raison que saint Luc ajoute : « Des choses qui se sont accomplies parmi nous, » ou dont nous avons une connaissance surabondante, car ce qui est abondant ne fait défaut à personne, comme aussi personne ne doute de ce qui s'est accompli, puisque la foi s'appuie alors sur des faits qui en sont la démonstration la plus claire. — TITE DE BOSTR. (*sur la Préf. de S. Luc.*) Il ajoute : « Des choses, » car ce n'est pas dans un corps simplement apparent, comme le prétendent les hérétiques que Jésus a fait son avénement parmi nous, mais comme il était la vérité, c'est réellement dans la vérité qu'il a accompli son œuvre.— ORIG. (*Hom.* 1, *sur S. Luc.*) (2) Il nous fait connaître qu'elles

(1) C'est-à-dire que la grâce de Dieu ne dépend pas des efforts de l'homme.

(2) Cette citation et celle qui précède viennent de Tite, comme on le voit dans le tome II de la *Bibliothèque des Pères grecs*. Dans les autres éditions tout était réuni sous le nom d'Origène, et on y avait omis l'appendice sur le mot grec πεπληροφορημένων, que nous avons rétabli parce qu'il se trouve dans l'édition d'Anvers.

---

multi Evangelia scribere conati sunt, quæ boni nummularii non probarunt : et aliud quidem fertur Evangelium quod duodecim Apostoli scripsisse dicuntur : ausus est etiam Basilides Evangelium scribere : fertur aliud secundum Matthiam. BEDA. (*præfat. in Luc.*) Multos ergo eos non tam numerositate quam hæreseos multifariæ diversitate connumerat; qui non Spiritus sancti munere donati, sed vacuo labore conati, magis ordinaverunt narrationem quam historiæ texuerunt veritatem. AMBR. (*ut sup.*) Qui enim conatus est ordinare, suo labore conatus est, nec implevit suo conatu : sine conatu enim sunt et donationes et gratia Dei: quæ ubi se infuderit, rigare consuevit, ut non egeat sed redundet scriptoris ingenium. Et ideo benedicit : « Rerum quæ in nobis completæ sunt ; » vel quæ in nobis redundant : quod enim redundat, nulli deficit; et de completo nemo dubitat; cum fidem effectus astruat, exitus prodat. TITUS BOSTRENSIS. (*in Proœm. Luc.*) Dicit autem : *Rerum*, quia non secundum phantasiam juxta hæreticos exercuit Jesus carnalem sui ipsius adventum, sed cum veritas esset, revera negotium prosecutus est. ORIG. (*hom.* 1, *in Luc.*) Affectum autem suum

ont été pour lui les suites de cet avénement, en ajoutant : « Qui se sont accomplies parmi nous, » c'est-à-dire qui nous ont été dévoilées dans toute leur clarté, (comme le signifie le mot grec πεπληροφορημένων, que le latin ne peut rendre par un seul mot), car la connaissance de ces mystères était chez lui le résultat d'une foi certaine, raisonnée, et qui excluait jusqu'à l'ombre même du doute.

S. Chrys. (*Ch. des Pèr gr.*) L'Evangéliste ne s'en rapporte pas seulement à son témoignage personnel, mais il s'appuie exclusivement sur celui des Apôtres, pour donner plus de poids à ses paroles : « Ainsi que nous les ont rapportées ceux qui les ont eux-mêmes vues dès le commencement. » — Eusèbe. (*Hist. ecclés.*, III, 4.) Il est donc certain, que c'est dans les enseignements de saint Paul ou des autres Apôtres qui ont été attachés dès le commencement à la personne du Sauveur, que saint Luc a puisé la vérité historique de son récit. — S. Chrys. (*comme précéd.*) Il se sert du mot, « ils ont vu, » parce que le témoignage de témoins oculaires des faits, est pour nous le plus ferme motif de crédibilité.

Orig. De l'aveu de tous, l'objet final de certaines sciences est dans ces sciences elles-mêmes, comme la géométrie ; pour d'autres, comme la médecine, cet objet est dans l'application, il en est ainsi de la parole de Dieu ; aussi après nous avoir indiqué la source de la science par ces paroles : « Ils ont vu, » il nous en fait connaître les œuvres pratiques en ajoutant : « Et ils ont été ministres de la parole (ou du Verbe.) » — S. Ambr. Cette dernière expression ne signifie pas que le ministère de la parole s'adressait plutôt à la vue qu'à l'ouïe ; mais comme ici, ce Verbe n'était pas un Verbe parlé, mais un Verbe substantiel, saint Luc veut nous faire comprendre que ce n'est pas d'une pa-

---

(vel effectum) indicat ex hoc quod ait : « Quæ in nobis completæ sunt ; » id est, « quæ in nobis manifestissime sunt ostensæ (prout fert Græcum πεπληροφορημένων, quod uno verbo latinus sermo non explicat), » certa enim fide et ratione cognoverat, neque in aliquo fluctuabat.

Chrysost. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Evangelista autem non solum testimonio contentus est proprio, sed ad apostolos totum refert, inde robur venatur sermoni : et ideo subdit : « Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt. » Euseb. (*in Eccles. Histor.*, lib. III, cap. 4.) Certus est quod veritatem, vel Paulo exponente, vel aliis Apostolis qui ab initio ipsi viderant, vel sibi tradiderant, consecutus sit. Chrys. (*ubi sup.*) Dicit autem : *Viderunt*, quia hoc maxime robur nanciscitur credulitatis, quod addiscitur ab his qui præsentialiter viderunt.

Orig. (*ut sup.*) Palam est autem quod cujusdam doctrinæ finis, est in ipsa doctrina sicut Geometriæ ; alterius vero doctrinæ, finis in opere computatur, sicut medicinæ : et ita est in sermone Dei : et ideo postquam significaverat scientiam, ex hoc quod dixerat : « Ipsi viderunt, » demonstrat opera, ex hoc quod sequitur : « Et ministri fuerunt sermonis (vel *verbi.*) » Ambr. Non congruit ista locutio, ut magis ministerium verbi visum quam auditum esse credamus ; sed quia non prolativum verbum, sed sub-

role ordinaire, mais d'une parole toute céleste, que les Apôtres furent les ministres. — S. CYRIL. (1) Saint Jean confirme ce que dit ici saint Luc, que les Apôtres ont vu ce Verbe de leurs yeux par ces paroles : « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire ; » car c'est par le moyen de la chair que le Verbe s'est rendu visible. — S. AMBR. Mais ce n'est pas seulement comme homme revêtu de notre chair qu'ils ont vu Notre-Seigneur, ils l'ont vu comme Verbe, lorsqu'avec Moïse et Elie (2), ils ont été témoins de la gloire du Verbe, qui est resté invisible pour ceux qui n'ont pu voir que son corps. — ORIG. Il est écrit dans l'*Exode :* « Le peuple voyait la voix du Seigneur. » Cependant la voix s'entend plutôt qu'elle n'est vue ; mais l'écrivain sacré s'exprime de la sorte pour nous faire comprendre que la voix du Seigneur est visible pour d'autres yeux, que Dieu ouvre à ceux qui en sont dignes. Or, dans l'Evangile, ce n'est pas simplement la voix qui est vue, mais une parole qui est bien supérieure à la voix.

THÉOPHYL. (*préf. sur S. Luc.*) Nous pouvons conclure logiquement de ces paroles, que saint Luc n'a pas été un des premiers disciples du Sauveur, mais qu'il ne l'est devenu que dans la suite (3). D'autres se sont attachés à Jésus-Christ dès le commencement, comme Pierre et les fils de Zébédée. — BÈDE. Et cependant saint Matthieu et saint Jean, pour un grand nombre de faits qu'ils racontent, ont dû nécessairement avoir recours à ceux qui connaissaient les détails de l'enfance de Jésus, de sa jeunesse, de sa généalogie, et qui avaient pu être témoins de ses actions.

(1) Cette citation ne se trouve que dans la *Chaîne des Pères Grecs*, on rencontre quelque chose de semblable au livre x, *contre Julien.* Nous n'avons plus également le Commentaire de saint Cyrille *sur saint Luc,* qui est cependant cité par saint Thomas dans la 2 2. quest. 101, art. 4.

(2) Allusion aux apôtres qui ont vu Jésus transfiguré sur la montagne en présence de Moïse et d'Elie.

(3) Ou dans les derniers temps d'après le grec ὑστερόχρόνες.

---

stantiale significatur, non vulgare verbum sed cœleste intelligamus, cui apostoli ministrarunt. CYRIL. Quod autem dicit hujus verbi visores fuisse apostolos, concordat cum Joanne, qui dicit : « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis ; et vidimus gloriam ejus : » Verbum namque mediante carne visibile factum est. AMBR. (*ut sup.*) Non solum autem secundum corpus viderunt Dominum, sed etiam secundum verbum : viderunt enim Verbum, qui cum Moyse et Elia viderunt gloriam Verbi ; alii non viderunt, qui corpus tantum videre potuerunt. ORIG. (*ut sup.*) Et in Exodo quidem scriptum est (cap. 20, vers. 18) : « Populus videbat vocem Domini. » Vox autem auditur potius quam videtur : sed propterea ita scriptum est, ut ostenderetur nobis, aliis videri oculis vocem Domini, quibus illi aspiciunt qui merentur. Porro in Evangelio non vox cernitur, sed sermo qui voce præstantior est.

THEOPHYLACT. (*præfat. in Luc.*) Ex hoc enim manifeste innuitur quod Lucas non fuit discipulus ab initio, sed processu temporis. Alii autem fuerunt discipuli ab initio, scilicet Petrus et filii Zebedæi. BEDA. Et tamen Matthæus quoque et Joannes in multis quæ scriberent ab his qui infantiam, pueritiam genealogiamque ejus scire, et gestis interesse potuerant, audire opus habebant.

Orig. Saint Luc établit ensuite le droit qu'il avait d'écrire l'Evangile sur la connaissance qu'il en avait acquise, non par des rumeurs incertaines, mais par des traditions qui remontaient à l'origine des faits : « Il m'a semblé bon, après avoir tout appris dès le commencement, cher Théophile, d'en écrire l'histoire avec ordre. » — S. Ambr. En disant : « Il m'a semblé bon, » il n'exclut pas le bon plaisir de Dieu; car c'est Dieu lui-même qui prédispose la volonté de l'homme (1). Or, personne n'ignore que l'Evangile de saint Luc est plus étendu que les autres, aussi saint Luc prend-il soin d'établir solidement la vérité des faits qu'il raconte : « C'est après avoir été très-exactement informé, que j'ai cru devoir écrire, » non tout ce qu'il avait appris, mais une partie ; car si toutes les choses qu'a faites Jésus étaient rapportées en détail, je ne crois pas, dit saint Jean, que le monde pût contenir les livres où elles seraient écrites. Du reste, c'est à dessein qu'il a omis une grande partie des faits racontés par les autres Evangélistes, afin que chaque Evangile dût son caractère particulier à la nature des mystères et des miracles qu'il renferme.

Théophyl. Il adressa son Evangile à Théophile, c'était un personnage distingué, peut-être même un prince; car l'épithète d'*excellent* ne se donnait qu'aux princes et aux gouverneurs, comme nous voyons saint Paul appeler le gouverneur Festus : « Très-excellent Festus. » — Bède. Théophile signifie *qui aime Dieu* ou *qui est aimé de Dieu*, qui que vous soyez donc, si vous aimez Dieu, ou si vous désirez être aimé de Dieu, regardez cet Evangile comme écrit pour vous, et conservez-le comme un présent qui vous est fait, comme un gage qui

(1) Allusion à ce passage des *Proverbes* : « Le Seigneur prépare la volonté, » (*Prov.*, VIII, 35,) selon la version des Septante, car on lit dans la Vulgate ces paroles de la *Sagesse* : « Celui qui me trouve, trouve la vie, et son salut viendra du Seigneur. »

Orig. (*ut sup.*) Deinde facultatem scribendi replicat, quoniam ea quæ scripsit, non rumore cognovit, sed ab initio fuerat ipse consecutus. Unde sequitur : « Visum est et mihi assecuto a principio omnia diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile. » Ambr. (*ut sup.*) Cum dicit : « Visum est mihi, » non negat Deo visum : a Deo enim præparatur voluntas hominum. Prolixiorem autem hunc Evangelii librum quam cæteros esse nemo dubitaverit, et ideo non ea quæ falsa sunt, sed quæ vera sibi vendicat. Et ideo dicit : « Assecuto quidem omnia visum est scribere ; » non omnia, sed ex omnibus, quia quæ fecit Jesus si scribantur omnia, nec ipsum mundum capere arbitror. (*Joan.*, 21.) Consulto autem quæ ab aliis sunt scripta, præteriit, ut propriis quibusdam singuli Evangeliorum libri mysteriorum gestorumque miraculis eminerent.

Theophylact. Scribit autem ad Theophilum virum inclytum fortassis et principem, quia quod dicit : *Optime*, non dicebatur nisi principibus, et præsidibus ; sicut et Paulus Festo Præsidi dixit (*Act.*, 26, vers. 25) : « Optime Feste. » Beda. Theophilus autem interpretatur « amans Deum, vel amatus a Deo : » quisquis ergo amat Deum sive a Deo se desiderat amari, ad se scriptum putet Evangelium, et ut sibi datum munus, sibique commendatum pignus conservet.

vous est confié. Et ce ne sont pas des choses nouvelles, ou des secrets inconnus qu'il doit expliquer à ce même Théophile ; il lui promet de lui exposer la vérité des choses dont il a été instruit, afin, dit-il, de vous faire connaître la vérité des choses qu'on vous a enseignées (1), c'est-à-dire pour que vous puissiez connaître dans leur ordre naturel, les paroles et les actions du Seigneur, dont le souvenir nous a été conservé. — S. Chrys. (2) Ou encore, afin que vous ayez une certitude inébranlable des vérités que vous avez apprises, en les voyant consignées dans l'Ecriture. — Théophyl. Souvent, en effet, nous regardons comme faux des faits qu'on avance dans la conversation, sans qu'on les mette par écrit; si, au contraire, on prend soin de les écrire, nous y ajoutons foi plus volontiers; car, pensons-nous, s'il n'était sûr de la vérité de ce qu'il dit, il ne l'écrirait point.— S. Chrys. On peut dire encore que toute cette préface de saint Luc contient deux choses : dans quelles conditions ceux qui l'ont précédé (saint Matthieu et saint Marc) ont écrit l'Evangile, et pour quel motif il a entrepris lui-même de l'écrire. Cette expression : « Ils se sont efforcés, » peut donc s'appliquer, et à ceux qui n'ont mis la main à cette œuvre que par présomption, et à ceux qui l'ont entreprise dans les conditions de respect et d'honneur qu'elle réclame. Or, le sens douteux de cette expression se trouve précisé par une double explication que saint Luc nous donne. Premièrement, lorsqu'il dit : « Des choses qui se sont accomplies parmi nous, » secondement, quand il ajoute : « Ainsi que nous les

(1) Ou bien d'après le grec ἀσφάλειαν, *la certitude entière, la conviction intime.*

(2) Cette citation se retrouve à peu de chose près dans Tite et dans Théophylacte. Il peut se faire que saint Chrysostome ait commenté ce passage de saint Luc, comme les paroles suivantes mais on n'en retrouve aucune trace. Possevin dans son *Apparat* affirme d'après Euthymius et Suidas, que ce saint docteur avait composé d'excellents commentaires *sur saint Luc*, mais ils n'existent plus. Toutefois ils ont dû exister au temps où saint Thomas composait cet ouvrage. Nous faisons cette remarque qui devra servir pour toute la suite, lorsque nous rencontrerons une citation qui ne se trouve pas dans saint Chrysostome.

Non autem novorum quorumlibet eidem Theophilo et velut ignotorum ratio pandenda, sed eorum de quibus eruditus est verborum promittitur veritas exprimenda; cum subditur : « Ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem, » scilicet ut quo quidque ordine de Domino vel a Domino dictum gestumve sit, agnoscere queas. Chrys. (*ut sup.*) Vel aliter : certitudinem habeas, et securus existas de iis quæ auditu perceperas, prospiciens eadem in Scriptura. Theophylact. Plerumque enim cum sine scripto aliquid ab aliquo dicitur, calumniamur illud quasi falsum; cum vero quæ dicit scripserit, tunc magis credimus, quasi, nisi putaret vera, non scriberet. Chrys. Vel aliter : totum Evangelistæ prooemium duo continet : conditionem eorum qui ante eum Evangelium scripserant (puta Matthæi, Marci), et rursum cur et ipse scribere proposuit. Cum vero dixisset : « Conati sunt » vocabulum potens applicari, et ad præsumptuose aggredientes materiam, et ad honeste pertractantes illam, duabus additionibus dubiam sententiam certificat. Primo quidem, quia dixit : « Quæ in nobis completæ sunt rerum : » secundo, quia dixit :

ont transmises ceux qui les ont eux-mêmes vues dès le commencement. » Ce mot « ils nous ont transmis, » me paraît encore renfermer un avertissement donné à ceux qui reçoivent l'Evangile, de travailler eux-mêmes à sa propagation ; car de même que les Apôtres l'ont transmis, ceux qui l'ont reçu doivent à leur tour le transmettre à d'autres. Lorsque les faits évangéliques n'étaient pas encore consignés par écrits, il en résultait bien des inconvénients à mesure qu'on s'éloignait des faits. Aussi ceux qui avaient recueilli ces faits de la bouche des premiers disciples et des ministres du Verbe, agirent-ils sagement en les consignant dans des écrits qui les répandirent dans tout l'univers, dissipèrent les calomnies, prévinrent un fâcheux oubli, et constituèrent ainsi par la tradition l'intégrité des saints Evangiles.

« Sicut tradiderunt, » nobis qui ab initio ipsi viderunt. » Simul autem hoc quod dico : « Tradiderunt, » indicare mihi videtur, quod et ipsi moneantur propagare : velut enim illi tradiderunt ipsos quoque oportebit accipientes seriatim ad invicem promulgare. Nondum autem commendantes scripturæ quæ tradita fuerant, contingebat inconvenientia plurima provenire diuturnitate temporis : unde merito qui de primis visoribus verbi et ministris verbi acceperant, in scriptis universo mundo traditionem præstiterunt, et calumnias propellentes, et oblivionem destruentes, et ex ipsa traditione integritatem accommodantes.

EXPLICATION

SUIVIE

DES QUATRE ÉVANGILES

PAR SAINT THOMAS

LE

SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT LUC

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

ỳ. 5-7. — Pourqui saint Luc commence t-il son Evangile par le récit de la naissance de saint Jean-Baptiste? — Le règne d'Hérode preuve de la venue du Messie. — Qualités qui rendent vraiment digne de louanges. — Pourquoi saint Jean est-il né d'une famille sacerdotale? — Pourquoi de parents justes. — Pourquoi justes devant Dieu. — Quelle est la conduite vraiment irréprochable. — Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'un grand nombre d'épouses vertueuses fussent stériles? — Dieu demande beaucoup plus la fécondité spirituelle que la fécondité charnelle.

ỳ. 8-10. — Zacharie était-il grand-prêtre? — Que figurait le prêtre qui offrait l'encens.

ỳ. 11-14. — Pourquoi l'Ecriture dit-elle que l'ange apparut à Zacharie? — Certitude de cette vision. — Pourquoi a-t-elle lieu dans le temple? — Cause du trouble de Zacharie. — A quel signe peut-on distinguer les bons esprits des mauvais? — Quel était l'objet de la prière de Zacharie. — Objet de la promesse de l'ange. — Quels sont ceux à qui Dieu lui-même impose un nom. — Que signifie le nom de Jean.

ỳ. 15-17. — Grandeur de la sainteté de Jean-Baptiste. — Sa vie sobre et austère. — Ce qu'il a reçu avec l'abondance de l'Esprit saint. — Œuvres que Jean accomplira sous la conduite de l'Esprit saint. — Preuve de la divinité de Jésus-Christ. — Dans quel sens Jean-Baptiste aura-t-il l'esprit et la vertu d'Elie? — Traits d'analogie entre Elie et Jean-Baptiste. — Dans quel sens réunira-t-il les cœurs des pères avec leurs enfants?

ỳ. 18-22. — Le doute de Zacharie est-il excusable? — Comment les anges sont-ils tout à la fois devant Dieu et envoyés de Dieu vers les hommes? — Raison, justice du châtiment infligé à Zacharie. — Etonnement du peuple.

ỳ. 23-25. — Différence entre les prêtres de l'ancienne loi, et les prêtres de la

nouvelle quant à la succession. — Epoque de la conception de Jean-Baptiste. — Pourquoi Elisabeth se tenait-elle cachée pendant cinq mois? — Pourquoi se réjouit-elle d'être délivrée de l'opprobre de la stérilité? — Explication mystique de tout ce qui précède.

ỳ. 26, 27. — Epoque de la conception du Sauveur, raison mystique de cette époque. — Mission des anges; pourquoi est-ce l'ange Gabriel qui est envoyé à Marie. — Pourquoi est-il envoyé à Nazareth, et à une vierge? — Pourquoi n'attend-il pas que l'enfantement ait eu lieu pour en faire connaître le mystère à la Vierge? — Raisons pour lesquelles Dieu voulut que Marie fût mariée. — Comment Joseph et Marie sont-ils de la maison de David? — Signification du nom de Marie.

ỳ. 28, 29. — Discours de l'Ange à Marie. — Comment Marie est pleine de grâces. — Comment le Seigneur est avec elle. — Comment est-elle bénie entre toutes les femmes? — Trouble de la sainte Vierge, quelle en fut la cause. — Sa prudence.

ỳ 30-33. — Comment l'Ange dissipe ces sentiments de crainte. — Comment Marie a-t-elle trouvé grâce devant Dieu? — Nom de Jésus. — Dans quel sens il sera grand. — Par qui sera-t-il appelé le Fils du Très-Haut? — Est-il inconvenant qu'un Dieu habite dans un corps mortel? — Quel est le trône de David sur lequel le Sauveur doit s'asseoir. — Quelle est la maison de Jacob sur laquelle il doit régner. — Nature étendue de son règne.

ỳ. 34, 35. — Sagesse de la question que Marie fait à l'Ange. — Cette question preuve certaine de sa virginité dans le mariage. — Comment l'Ange lève le doute de la Vierge. — Dans quel sens le Saint-Esprit est-il l'auteur de la conception du Fils de Dieu? — Comment le corps du Sauveur a été formé dans le sein de Marie. — Sainteté de Jésus bien supérieure à la nôtre. — Toute la Trinité intervient dans le mystère de l'Incarnation.

ỳ. 36-38. — Pourquoi l'Ange au lieu d'exemples anciens cite à la Vierge l'exemple d'Elisabeth. — Comment Marie est-elle à la fois cousine d'Elisabeth et de la maison de David? — Toute-puissance de Dieu, en quoi consiste-t-elle? — Profonde humilité de Marie.

ỳ. 39-46. — Motif qui pousse Marie à visiter sa cousine Elisabeth. — Exemple qu'elle donne aux vierges et aux femmes chrétiennes. — Mystère du tressaillement de Jean dans le sein de sa mère. — Elisabeth bénit la Vierge Marie. — Pourquoi le fruit de ses entrailles est béni. — Humilité d'Elisabeth. — Cause du tressaillement de Jean Baptiste. — Elisabeth célèbre la foi de Marie, et la proclame bienheureuse. — Part que nous pouvons avoir à son bonheur.

ỳ. 47. — C'est par les femmes que la rédemption commence à s'opérer. — Marie rend gloire à Dieu, dans quel sens elle glorifie, elle exalte le Seigneur. — Le premier fruit de l'Esprit saint la paix et la joie. — Comment nous pouvons participer à cette paix à cette joie.

ỳ. 48. — Cause de la joie et des divins transports de Marie. — Dieu a regardé son humilité. — Combien elle a été profonde. — Dans quel sentiment elle prédit ses destinées futures.

ỳ. 49. — Véritable cause de sa grandeur. — Grandes choses que Dieu a opérées en elle. — Dans quel sens le nom de Dieu est saint.

ỳ. 50. — La miséricorde de Dieu s'étendant à tous les hommes. — Sur qui s'exerce-t-elle?

ỳ. 51-53. — Châtiment qui attend les orgueilleux. — Récompense réservée aux humbles. — Comment Dieu a fait éclater la puissance de son bras. — Quels

sont les orgueilleux qu'il a dissipés, les grands qu'il a renversés, les petits qu'il a élevés, ceux qu'il a rassasiés, les riches qu'il a renvoyés vides de tout biens.

ỳ. 54, 55. — Effets particuliers du mystère de l'Incarnation. — Quel est l'Israël que Dieu a pris en sa protection. — Véritable postérité d'Abraham.

ỳ. 56. — Pourquoi Marie demeura-t-elle trois mois chez Elisabeth? — Pourquoi la quitta-t-elle lorsqu'elle est sur le point d'enfanter?

ỳ. 57, 58. — Pourquoi les parents et les voisins d'Elisabeth viennent-ils la visiter? — La naissance des Saints sujet de joie publique.

ỳ. 59-64. — Pourquoi la loi de la circoncision fut-elle donnée à Abraham? — Pourquoi avait-elle lieu huit jours après la naissance de l'enfant? — Le nom de Jean donné miraculeusement à l'enfant d'Elisabeth. — Signification mystérieuse de ce nom. — Zacharie recouvre l'usage de la parole. — Explication allégorique de la naissance de Jean-Baptiste.

ỳ. 65, 66 — Présages de la grandeur de Jean-Baptiste.

ỳ. 67, 68. — Cantique de Zacharie — Bonté miséricordieuse de Dieu. — Double objet de la prophétie de Zacharie. — Comment Dieu a visité son peuple.

ỳ. 69. — Comment il a élevé le signe de salut dans la maison de David.

ỳ. 70. — Accomplissement des prophéties.

ỳ. 71. — Quels sont les ennemis dont Dieu vient nous sauver.

ỳ. 72, 73. — Dans quel sens Dieu exerce-t-il par là sa miséricorde envers nos pères?

ỳ. 74. — Dieu nous délivre non-seulement de nos ennemis, mais de tout sentiment de crainte.

ỳ. 75. — Nous devons servir Dieu dans la sainteté et la justice.

ỳ. 76. — Pourquoi Zacharie adresse-t-il la parole à son petit enfant?

ỳ. 77, 78. — Quel doit être le ministère de Jean-Baptiste, et l'objet de sa mission. — A quoi devons-nous la rémission de nos péchés.

ỳ. 79. — Ténèbres que Jésus-Christ est venu dissiper. — Quelle est l'ombre de la mort dans laquelle les peuples étaient assis? — Quelle est la voie de la paix?

ỳ. 80. — Dans quel sens Jean croissait et se fortifiait. — Pourquoi se retire-t-il et reste-t-il dans le désert jusqu'au jour de sa manifestation au peuple d'Israël?

℣. 5-7. — *Sous le règne d'Hérode, roi de Judée, il y avait un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia, et sa femme aussi, de la race d'Aaron, s'appelait Elisabeth. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, ils observaient tous les commandements et les ordonnances du Seigneur, sans qu'il y eut rien à reprendre dans leur vie. Ils n'avaient point d'enfant, parce qu'Elisabeth était stérile et que tous deux étaient avancés en âge.*

S. Chrys. (*Chaîne des Pèr. gr.*) Saint Luc commence son récit par l'histoire de Zacharie et de la naissance de Jean-Baptiste; préludant ainsi par le récit d'un moindre prodige au récit d'un prodige plus étonnant. Une Vierge devait être mère, la grâce nous prépare à ce mystère, en nous montrant une femme stérile devenue féconde. Le temps se trouve indiqué par ces paroles : « Dans les jours d'Hérode, » et la dignité d'Hérode par ces autres : « Roi de Judée. » Cet Hérode était différent de celui qui mit à mort Jean-Baptiste, il était roi, tandis que ce dernier n'était que tétrarque. — Bède. Ce règne d'Hérode, qui était étranger, est une preuve de la venue du Messie. Il était prédit en effet (*Gen.*, XLIX) : « Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé. » Or, depuis la sortie d'Egypte, les Juifs furent gouvernés par des juges de leur nation, jusqu'au prophète Samuel, et ensuite par des rois jusqu'à la captivité de Babylone. Au retour de la captivité, ce furent les grands-prêtres qui exercèrent le pouvoir souverain jusqu'à Hyrcan, tout à la fois roi et pontife. Hyrcan ayant été mis à mort par Hérode, César-Auguste donna le royaume de Judée à ce

---

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM LUCAM.

—

CAPUT PRIMUM.

Fuit in diebus Herodis, Regis Judææ, Sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia, et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elizabeth. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela. Et non erat illis filius, eo quod esset Elizabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.

Chrys. (*in Catena Græcorum Patrum ex homiliis in Joan.*) Evangelicæ narrationis exordium a Zacharia sumit et a nativitate Joannis mirum ante mirum edisserens, minus ante majus. Nam quoniam Virgo paritura erat, præparavit gratia ut vetus prius conciperet. (*et hom. 6. in Matth.*) Declarat autem tempus cum dicit : « Fuit in diebus Herodis, » et adjicit dignitatem cum subdit : « Regis Judææ. » Alius autem Herodes fuit qui Joannem occidit; sed ille tetrarcha fuit, hic autem rex. Beda. Tempus autem Herodis (alienigenæ scilicet regis) dominico attestatur adventui. Prædictum namque fuerat (*Gen.*, 49) : « Quia non deficiet princeps de Juda, neque dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est. » Ex quo enim Patres ex Ægypto exierunt, gentis suæ Judicibus usque ad Samuelem prophetam, ac deinde Regibus usque ad transmigrationem Babyloniæ regebantur. Post reditum vero Babyloniæ per Pontifices rerum summa gerebatur usque ad Hyrcanum regem simul et pontificem; quo ab Herode interempto Judææ regnum ipsi Herodi alienigenæ jussu Augusti Cæsaris traditur gubernandum : cujus

dernier qui était étranger (1); et ce fut la trente-unième année de son règne qu'eut lieu, selon la prophétie de Jacob, l'avénement de celui qui devait venir.

S. Ambr. La sainte Ecriture nous apprend que pour être vraiment digne de louanges, il faut se rendre recommandable, non-seulement par ses qualités personnelles, mais encore par le mérite de ses parents et par l'éclat d'une vertu sans tache qu'on a reçue d'eux comme un précieux héritage. Aussi la noblesse de saint Jean-Baptiste remonte-t-elle au delà de ses parents jusqu'à ses ancètres, et tire tout son éclat, non des dignités profanes, mais d'une longue succession de piété et de vertu. L'éloge est donc complet, puisqu'il embrasse la race d'où il descend, les vertus de ses parents, leurs fonctions, leurs actions, leur justice.

Les fonctions, c'étaient les fonctions sacerdotales : « Il y avait un prètre nommé Zacharie. » — Bède (2). Or saint Jean naquit d'une famille sacerdotale, afin qu'il pût annoncer le changement du sacerdoce ancien, avec d'autant plus de force, que lui-même était connu pour appartenir à la race sacerdotale. — S. Ambr. L'Evangéliste désigne la race par les ancètres en disant : « De la famille d'Abia. » c'est-à-dire, d'une famille distinguée entre les premières familles. — Bède. Car les princes du sanctuaire, c'est-à-dire, les grands-prètres étaient choisis parmi les enfants d'Eléazar, comme parmi les enfants de Thamar, et David avait partagé au sort en vingt-quatre sections, les fonctions du ministère qu'ils devaient remplir dans la maison de

(1) Hérode était étranger, malgré l'opinion contraire de quelques faux critiques qui s'écartent du sentiment commun des Pères, et contredisent leur vénérable autorité en cherchant à prouver par des raisons frivoles, qu'Hérode était Juif d'origine. J'ai réfuté cette opinion dans une dissertation spéciale.

(2) Cette homélie est intitulée : *Pour la vigile de saint Jean-Baptiste*, et se trouve parmi les homélies que Bède appelle les *homélies d'été*.

---

31 anno juxta prophetiam supradictam, qui mittendus erat, advenit.

Ambr. Docet autem nos divina Scriptura non solum mores in his qui prædicabiles sunt, sed etiam parentes oportere laudari; ut veluti transmissa immaculatæ puritatis hæreditas in his quos volumus laudare, præcellat. Non solum igitur a parentibus sed etiam a majoribus S. Joannis nobilitas propagatur; non seculari potestate sublimis, sed religionis successione venerabilis. Plena est igitur laudatio, quæ genus, mores, officium, factum, judicium comprehendit.

Officium in sacerdotio: unde dicit: « Sacerdos quidam nomine Zacharias. » Bed. (*in homil.*) De sacerdotali enim prosapia Joannes ortus est, ut eo potentius immutationem sacerdotii præconizaret (sive præconaretur), quo ipsum ad sacerdotale genus pertinere claresceret. Ambr. Genus autem comprehendit in majoribus : unde sequitur : « De vice Abia, » id est, nobilis inter superiores familias. Beda. Erant enim Principes Sanctuarii (id est, summi Sacerdotes), tam de filiis Eleazar, quam de filiis Thamar; quorum vices secundum ministeria sua, ut ingrederentur domum Dei, 24 sortibus David distinxit; in quibus

Dieu. Or, le huitième sort était échu à la famille d'Abia, de laquelle Zacharie était sorti. Ce n'est pas sans raison que le premier héraut du Nouveau Testament naît le huitième jour du sort, car le nombre huit désigne quelquefois le Nouveau Testament à cause du mystère du dimanche ou de notre résurrection, comme le nombre sept signifie souvent l'Ancien Testament, à cause du jour du sabbat. — THÉOPHYL. L'Evangéliste veut montrer que saint Jean-Baptiste descendait légalement de la race sacerdotale, en ajoutant : « Sa femme était de la race d'Aaron, et elle avait nom Elisabeth, » car il n'était point permis de prendre une femme dans une autre tribu que la sienne. Or Elisabeth signifie repos (1), et Zacharie, souvenir du Seigneur. — BÈDE. Saint Jean naît de parents justes, ainsi pouvait-il annoncer les préceptes de la vraie justice avec d'autant plus de confiance qu'il ne les avait pas appris comme une chose nouvelle pour lui, mais qu'il les avait gardés lui-même comme un héritage qu il avait reçu de ses ancêtres. « Tous deux étaient justes devant Dieu, » dit l'Evangéliste. — S. AMBR. Il comprend ainsi sous le nom de justice la sainteté de leur vie. Il ajoute avec beaucoup de sens : « Devant Dieu, » car il peut arriver que par un vain désir de popularité on paraisse juste aux yeux des hommes sans l'être devant Dieu, si par exemple cette justice ne vient pas d'une intention simple et droite, mais n'est qu'un mensonge inspiré par le désir de plaire. C'est donc faire d'un homme un éloge complet que de dire : il est juste devant Dieu, car on n'est vraiment parfait qu'au témoignage de celui qui ne peut être trompé. Saint Luc comprend les actes de la vie dans l'accomplissement des commande-

(1) Cette interprétation peut venir de celle de saint Jérôme et de Bède, d'après lesquels Elisabeth veut dire, *septième de mon Dieu* (jour qui est le jour du repos). Ces mêmes interprètes ajoutent que ce nom signifie encore : *le Dieu de mon serment,* ou encore : *de mon abondance.*

---

familiæ Abia (de qua Zacharias ortus est) sors contigit octava (I *Paral.*, 24.) Non autem frustra primus Novi Testamenti præco in octavæ sortis jure nascitur : quia sicut septenario sæpe numero propter sabbatum Vetus Testamentum, sic novum aliquoties per octonarium propter sacramentum dominicæ vel nostræ resurrectionis exprimitur. THEOPH. Volens etiam ostendere quod legaliter ex sacerdotali genere erat, subdit : « Et uxor illi de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth : » non enim permittebatur de alia tribu uxorem accipere, sed de sua. Elisabeth interpretatur *requies.* Zacharias vero *memoria Domini.* BEDA. (*in hom. ut sup.*) Justis enim parentibus Joannes est genitus, ut eo confidentius justitiæ præcepta populis daret; quo hæc ipsa non quasi novitia didicisset, sed velut hæreditario jure a progenitoribus accepta servaret : unde sequitur : « Erant autem ambo justi ante Deum. » AMBR. Et sic mores in æquitate comprehendit. Bene autem dicit : « Ante Deum : » fieri enim potest, ut aliquis affectata bonitate populari justus videatur mihi, justus autem ante Deum non sit ; si justitia non ex mentis simplicitate formetur, sed adulatione simuletur. Perfecta igitur laus est, « ante Deum » justum esse : solus enim perfectior est qui ab eo probatur qui non potest falli. Factum autem comprehendit in *mandato,*

ments, et la justice dans l'observation des ordonnances. « Ils marchaient, dit-il, dans les commandements et les ordonnances du Seigneur. » Nous marchons dans les commandements du Seigneur, lorsque nous obéissons à ses divins préceptes, et nous gardons ses ordonnances, lorsque toutes nos actions sont faites avec jugement. Or, nous devons avoir soin de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes (1), et c'est pour cela qu'il ajoute : « d'une manière irréprochable. » La conduite est irréprochable lorsque la doctrine et la pureté de l'intention viennent se joindre à la bonté de l'action, et souvent encore une sainteté trop austère devient l'objet des reproches du monde. — ORIG. (*hom.* 2.) Une action juste peut aussi être faite par des motifs qui ne le sont pas, par exemple, si l'on fait des libéralités par esprit d'ostentation, ce qui n'est pas irréprochable.

« Et ils n'avaient pas de fils, parce qu'Elisabeth était stérile, » etc. — S. CHRYS. (*Chaîne des Pèr. gr., hom. sur la Genèse.*) Elisabeth ne fut par la seule stérile, les épouses des patriarches, Sara, Rebecca, Rachel (ce qui était un sujet de honte chez les anciens), l'étaient aussi, et nous ne pouvons pas dire que leur stérilité fût une punition, puisque toutes étaient justes et vertueuses. Si donc Dieu permit qu'elles fussent stériles, c'était pour nous préparer à croire sans difficulté le mystère d'une Vierge qui enfante le Seigneur, après avoir cru préalablement à la fécondité des femmes stériles. — THÉOPHYL. Dieu veut encore vous donner une autre leçon, c'est que la loi de Dieu demande beaucoup plus la fécondité spirituelle des enfants que la fécondité charnelle; aussi voyez-vous Zacharie et Elisabeth avan-

(1) Citation tirée de l'Epitre de saint Paul *aux Romains*, chap. XII, 17, où il fait cette recommandation ; et de la deuxième Epitre *aux Corinthiens*, VIII, 21, où il déclare qu'il la met en pratique.

---

in *justificatione* judicium : unde sequitur : « Incedentes in mandatis et justificationibus Domini : » cum enim mandatis cœlestibus obedimus, in mandatis Domini incedimus ; cum congrue judicamus, tenere Domini justificationes videmur. Providere autem oportet bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus : unde sequitur : « Sine querela : » nulla enim querela est, ubi et mentis bonitas concordat et facti ; et plerumque justitia durior hominum querelam excitat. ORIG. (*hom.* 2.) Potest etiam aliquid justum injuste fieri, ut si jactantiæ causa quis elargiatur, quod non est *sine querela*.

Sequitur : « Et non erat illis filius eo quod esset Elisabeth sterilis, » etc. CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum ex homiliis in Genesim.*) Non solum autem Elisabeth erat sterilis, sed et Patriarcharum conjuges, Sara, Rebecca, Rachel (quod dedecus erat antiquis.) Non enim possumus dicere, quod peccati effectus esset sterilitas ; cuncti justi, cuncti virtuosi : hæc autem fuit sterilitatis causa, ut cum videris virginem parientem Dominum, non sis incredulus exercitans mentem tuam in alvo sterilium. THEOPH. Et ut etiam tu addisceres quod lex Dei multiplicationem filiorum non appetit corporalem, sed magis spiritualem, pro-

cés dans la vie, beaucoup moins selon le corps que selon l'esprit, disposant des degrés dans leur cœur (1), regardant leur vie comme un jour brillant et non comme une nuit ténébreuse, et marchant dans la décence comme durant le jour.

℣. 8-10. — *Or il arriva que Zacharie s'acquittant devant Dieu des fonctions sacerdotales dans le rang de sa classe, il lui échut par le sort, selon la coutume observée entre les prêtres, d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir de l'encens. Et toute la multitude du peuple était dehors en prière à l'heure de l'encens.*

Bède. Dieu avait établi par Moïse un seul grand-prêtre ; à sa mort un autre devait le remplacer par ordre de succession. Cette loi fut observée jusqu'au règne de David qui, par l'inspiration de Dieu, en institua plusieurs. Voilà pourquoi l'Evangéliste nous dit que Zacharie remplissait en son rang les fonctions du sacerdoce : « Or Zacharie remplissant sa fonction de prêtre devant Dieu dans le rang de sa famille, il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, » etc. — S. Ambr. Zacharie nous paraît ici désigné comme grand-prêtre (2*), car le grand-prêtre seul pouvait entrer une seule fois l'année dans le second sanctuaire, non sans y porter du sang qu'il offrait pour ses propres péchés et pour ceux du peuple (3). — Bède. Ce ne fut point une nouvelle élection du sort qui le désigna au moment où il fallait

(1) Allusion au *Psaume* LXXXV, 6 : « Il a disposé des degrés dans son cœur, » et à ces paroles de saint Paul, Epître *aux Romains*, XIII, 12 : « La nuit a précédé, le jour s'approche, » d'où il conclut : « Marchons dans la décence comme dans le jour, » et dans la première Epître *aux Thessaloniciens*, V, 25 : « Nous ne sommes pas enfants de la nuit, » etc.

(2*) Le sentiment le plus communément suivi, le plus fondé en raison, et le plus conforme aux données du texte sacré, c'est que Zacharie n'était point grand-prêtre, mais un simple prêtre appelé par le sort à offrir l'encens sur l'autel des parfums.

(3) Citation tirée de l'Epître *aux Hébreux*, IX, 8, où saint Paul rappelle les prescriptions de la loi, *Exode*, XXX, 10 ; *Lev.*, XVI, 2. Ce que Bède ajoute sur l'offrande des parfums, est indiqué au chap. XVI, du *Lévitique*, vers. 2, 12, 17, 19.

---

cesserant ambo non solum secundum corpus, sed secundum spiritum ; ascensiones in corde ponentes, et vitam suam ut diem non ut noctem habentes, et quasi in die honeste ambulantes.

Factum est autem cum sacerdotio fungeretur Zacharias in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini. Et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi.

Beda. Per Moysen Dominus unum constituit summum Sacerdotem, cui mortuo alium per ordinem succedere jussit ; et hoc usque ad David tempora servatum est a quo plures fieri Domino agente decretum est : unde nunc Zacharias in ordine vicis suæ sacerdotio functus esse asseritur, cum dicitur : « Factum est autem cum sacerdotio fungeretur Zacharias in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit, » etc. Ambr. Videtur autem hic Zacharias summus designari sacerdos ; quia semel in anno solus summus Sacerdos in secundum sanctuarium intrabat, non sine sanguine quem offerret pro se et pro populi delictis. Bed. Non autem nunc nova sorte

offrir les parfums, c'était d'après l'ordre établi anciennement, qu'il remplissait les fonctions du sacerdoce dans le rang de la famille d'Abia. « Cependant toute la multitude du peuple, » etc. Aux termes de la loi, le pontife devait présenter l'encens dans le saint des saints, le dixième jour du septième mois, pendant que tout le peuple attendait hors du temple, et ce jour devait être appelé le jour de l'expiation ou de propitiation. L'Apôtre expliquant aux Hébreux le mystère de ce jour, leur montre Jésus, pontife véritable, pénétrant avec son propre sang dans les secrètes profondeurs des cieux, pour nous rendre propice Dieu son Père, et intercéder pour les péchés de ceux qui attendent encore en priant à la porte du ciel.

S. Ambr. Zacharie est ce grand-prêtre désigné par le sort, parce que le véritable grand-prêtre est encore inconnu, car celui qui est choisi au sort ne doit point son élection au suffrage des hommes. Le grand-prêtre était donc demandé au sort, et il était la figure d'un autre, c'est-à-dire, du grand-prêtre véritable et éternel qui devait réconcilier le genre humain avec Dieu son Père, non par le sang des victimes, mais par son propre sang. Alors c'était par ordre de famille que les prêtres se succédaient, maintenant le sacerdoce est éternel.

℣. 11-14. — *Et un ange du Seigneur lui apparut, debout à la droite de l'autel de l'encens. Zacharie en le voyant fut troublé, et la crainte le saisit. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée; Elisabeth, votre femme, vous donnera un fils que vous appellerez Jean. Il sera pour vous un sujet de joie et d'allégresse, et beaucoup se réjouiront de sa naissance.*

S. Chrys. (*hom. 2 sur l'incompréhens. natur. de Dieu.*) Zacharie

---

electus est cum incensum esset adolendum, sed prisca sorte cum ex ordine sui pontificatus in vicem Abia succederet. Sequitur : « Et omnis multitudo populi, » etc. Incensum in sancta sanctorum a Pontifice deferri, expectante foris templum omni populo, decimo die septimi mensis est jussum, et hanc diem *expiationis* sive *propitiationis* vocari; cujus diei mysterium Apostolus ad Hebræos pandens (*cap.* 9), Jesum ostendit Pontificem esse verum, qui in sanguine proprio cœli secreta subiit, ut propitium nobis faceret Patrem, et interpellaret pro peccatis eorum qui adhuc præ foribus orantes expectant.

Ambr. Hic est autem ille summus Sacerdos qui adhuc sorte quæritur, quia verus adhuc ignoratur : qui enim sorte eligitur, humano judicio non comprehenditur. Ille igitur quærebatur, et alius figurabatur verus in æternum sacerdos, qui non hostiarum cruore sed proprio Patrem Deum generi reconciliaret humano : tunc quidem vices erant, nunc autem perpetuitas.

Apparuit autem illi Angelus Domini, stans a dextris altaris incensi. Et Zacharias turbatus est, videns ; et timor irruit super eum. Ait autem ad illum Angelus : Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua, et uxor tua Elizabeth pariet tibi filium ; et vocabis nomen ejus Joannem ; et erit gaudium tibi, et exultatio; et multi in ejus nativitate gaudebunt.

Chrys. (*hom. 2, de incomprehensibili Dei natura.*) Ingressus Zacharias in

étant entré dans le temple pour offrir à Dieu les prières de tout le peuple, comme médiateur entre Dieu et les hommes, vit l'ange debout dans le sanctuaire : « Et l'ange du Seigneur lui apparut. » L'expression : « Il lui apparut, » est très-juste, puisque Zacharie l'aperçut tout à coup, et c'est ainsi que l'Ecriture s'exprime lorsqu'elle parle de Dieu ou des anges ; les choses que l'on voit sans y être préparé, elle dit qu'elles apparaissent (1). En effet, on ne voit pas de la même manière les choses sensibles et celui dont la nature est invisible, et qui ne se découvre que lorsqu'il le veut. — ORIG. (*hom.* 3.) Cette vérité s'applique, non-seulement au temps présent, mais au siècle futur ; lorsque nous sortirons de ce monde, Dieu et les anges n'apparaîtront pas à tous les hommes, mais seulement à ceux qui auront le cœur pur. Quant au lieu, il ne peut être ni utile ni nuisible à personne. — S. CHRYS. (*Chaîne des Pères grecs.*) Cette apparition fut sans obscurité et différente de celles qui ont lieu dans le sommeil ; il s'agissait d'un événement extraordinaire, il fallait donc une vision évidente et certaine. — S. JEAN DAMASC. (*de la foi orthod.*, lib. II.) Les anges cependant n'apparaissent pas aux hommes dans leur propre nature, mais ils revêtent pour se rendre visibles, la forme que Dieu lui-même a déterminée. — S. BAS. (*Chaîne des Pèr. gr.*) Il dit : « A la droite de l'autel de l'encens, » parce qu'il y avait un autre autel réservé pour les holocaustes. — S. AMB. C'est par une raison pleine de mystère que l'ange apparaît dans le temple, il venait annoncer la venue du véritable grand-prêtre, et Dieu préparait déjà le sacrifice céleste dont les

(1) C'est-à-dire ce que l'on aperçoit tout à coup sans qu'on ait pu le prévoir comme l'ajoute saint Ambroise, c'est dans ce sens que la *Genèse* dit que « Dieu apparut à Abraham près du chêne de Mambré, » parce qu'il se manifesta tout à coup et comme à l'improviste. Ce que saint Thomas donne plus bas sous le nom de saint Basile vient de Théophylacte.

---

templum, ut preces ferret pro cunctis ad Deum quasi Dei et hominum mediator, vidit Angelum intus stantem : unde dicitur : « Apparuit autem illi Angelus, » etc. AMBR. Bene apparuisse dicitur ei qui eum repente conspexit ; et hoc specialiter aut de angelis aut de Deo Scriptura divina tenere consuevit, ut quod non potest prævideri, apparere dicatur : non enim similiter sensibilia videntur, et is cujus in voluntate situm est videri, et cujus naturæ est non videri. ORIG. (*hom.* 3) Et hoc non tantum in præsenti seculo dicimus, sed in futuro : cum migraverimus a mundo, non omnibus vel Deus vel angeli apparebunt, sed ille tantum videbit, qui mundum habuit cor. Locus autem nec nocere poterit quemquam, nec juvare. CHRYS. (*in Cat. Græcorum ubi sup., ex hom.* 4, *in Matth.*) Manifeste autem apparuit non in somnis : eo quod nimis arduum annuntiabatur : unde manifestiori et mirabiliori visione egebat. DAMASC. (*de Fide orth.*, lib. II, cap. 2.) Tamen angeli non ut sunt, hominibus patefiunt ; sed transfigurati (prout possunt visores aspicere) in quodcunque jusserit Dominus. BASIL. (*in Cat. Græcorum ubi sup.*) Dicit autem : « Altaris incensi, » eo quod alterum erat altare deputatum ad holocausta. AMBR. Non immerito autem Angelus videtur in templo, quia veri Sacerdotis annuntiabatur jam adventus ;

anges eux-mêmes sont les ministres, car nous ne devons pas douter de la présence des anges au sacrifice où Jésus-Christ est immolé. Il apparut à droite de l'autel de l'encens, parce qu'il apportait le signe de la miséricorde divine : « Le Seigneur est à ma droite, afin que je ne sois pas ébranlé. » (*Ps.* XV).

S. Chrys. (*hom.* 2, *sur l'incompr. nat. de Dieu.*) L'homme, quelque juste qu'il soit, ne peut voir apparaître un ange sans éprouver un sentiment de crainte, aussi Zacharie ne pouvant ni supporter l'aspect de l'ange, ni soutenir l'éclat qui l'environne, se trouble : « Et Zacharie fut troublé. » Lorsque le conducteur d'un char s'épouvante et abandonne les rênes, les coursiers s'emportent, et le char se renverse ; ainsi en est-il de l'âme, toutes les fois qu'elle est sous le poids de la crainte ou de l'inquiétude : « Et la frayeur le saisit, » ajoute l'Evangéliste. — Orig. (*hom.* 4.) Une forme nouvelle vient-elle à s'offrir aux regards de l'homme, elle jette le trouble dans son esprit et l'effroi dans son âme; aussi l'ange qui connaît cette disposition de la nature humaine, cherche d'abord à calmer cet effroi : « Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, » etc. — S. Athan. (*vie de S. Ant.*) Voici donc un moyen facile de distinguer les bons esprits des mauvais; si la joie succède à la crainte, c'est un indice certain de l'intervention divine; car la paix de l'âme est un signe et comme un fruit de la présence de la majesté divine, mais si la frayeur qu'on a éprouvée persévère, c'est l'ennemi du salut qui en est la cause.

Orig. Il ne se contente pas de calmer son effroi, mais il lui apprend une nouvelle qui le comble de joie : « Votre prière, lui dit-il, a été

---

et cœleste sacrificium parabatur, in quo angeli ministrarent : non enim dubites assistere angelum quando Christus immolatur. Apparuit autem a dextris altaris incensi, quia divinæ insigne misericordiæ deferebat : Dominus enim a dextris est mihi, ne commovear. (*Psal.* 15.)

Chrys. (*hom.* 2, *de incomprehensibili Dei natura, ubi sup.*) Non potest autem homo, quantumcumque sit justus, absque timore cernere Angelum : unde et tunc Zacharias aspectum non tolerans præsentiæ Angeli, nec fulgorem illum valens sufferre, turbatur : et hoc est quod subditur : « Et Zacharias turbatus est, » etc. Sicut autem auriga perterrito, loraque dimittente, currunt equi præcipites, totaque quadriga pervertitur, sic accidere consuevit animæ, quoties ab aliquo stupore vel sollicitudine deprimitur : unde et hic subditur : « Et timor irruit super eum. » Orig. (*hom.* 4.) Nova quippe facies humanis se obtutibus præbens, turbat mentem animumque consternat : unde Angelus sciens hanc humanam esse naturam, primum perturbationi medetur : nam sequitur : « Ait autem ad illum Angelus : Ne timeas, » etc. Athan. (*in Vita Antonii.*) Unde non difficilis est bonorum spirituum malorumque discretio : si enim post timorem successerit gaudium, a Domino venisse sciamus auxilium ; quia securitas animæ præsentis majestatis indicium est : sicut autem incussa formido permanserit, hostis est qui videtur.

Orig. (*ut sup.*) Non solum autem trepidantem refocillat, sed etiam novo lætificat nuntio, subdens : « Quoniam exaudita est deprecatio tua ; et uxor tua

exaucée, et Elisabeth, votre épouse, enfantera, » etc. — S. Aug. (*Quest. évang.*, liv. II, q. 1.) Remarquons ici tout d'abord, qu'il n'est point vraisemblable qu'au moment où il offrait le sacrifice pour les péchés du peuple ou pour son salut et sa rédemption; Zacharie, ce vieillard, dont la femme était avancée en âge, ait prié Dieu de lui accorder des enfants, car personne ne songe à demander dans ses prières ce qu'il n'a aucune espérance d'obtenir. Or Zacharie avait si peu l'espérance d'avoir des enfants qu'il refuse de croire à la promesse de l'ange. Ces paroles donc : « Votre prière a été exaucée, doivent s'entendre de la prière qu'il faisait pour le peuple. Mais comme le salut, la rédemption de ce peuple et la rémission des péchés devaient avoir lieu par Jésus-Christ; l'ange annonce de plus à Zacharie qu'il lui naîtrait un fils destiné à être le précurseur du Christ. — S. Chrys. (*comme précéd.*) Ou bien pour preuve que sa prière est exaucée, il lui prédit la naissance d'un fils qui devait un jour proclamer : « Voici l'Agneau de Dieu, » etc. — Théophyl. A cette question secrète de Zacharie : comment serai-je assuré de cette promesse? l'ange répond : En voyant Elisabeth devenir mère d'un fils, vous ne pourrez douter que les péchés du peuple ne soient remis. — S. Ambr. Ou bien encore, la plénitude et l'abondance sont les caractères des bienfaits de Dieu, ils ne sont point renfermés dans d'étroites limites, mais ils embrassent dans leur abondance tous les biens réunis; ainsi l'ange annonce d'abord à Zacharie l'heureux effet de sa prière, puis il lui prédit que sa femme, jusqu'alors stérile, lui donnerait un fils dont il indique le nom par avance : « Vous lui donnerez le nom de Jean, » etc.

Bède. C'est toujours une preuve de mérite extraordinaire que Dieu lui-même impose un nom aux hommes, ou bien change celui qu'ils

---

Elisabeth pariet, » etc. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 1.) Ubi primo hoc attendendum est, quia non est verisimile, ut cum pro peccatis populi vel salute, vel redemptione, sacrificium ille offerret, potuerit publicis votis relictis homo senex uxorem habens anum, pro accipiendis filiis orare; præsertim vero quia nemo orat accipere, quod se accepturum esse desperat. Usque adeo autem ille jam se habiturum filios desperabat, ut hoc Angelo promittenti non crederet. Ergo quod ei dicitur : « Exaudita est deprecatio tua, » pro populo intelligendum est; cujus populi quoniam salus et redemptio et peccatorum abolitio per Christum futura erat, adhuc nuntiatur Zachariæ nasciturus filius, quia Præcursor Christi destinabatur. Chrys. (*de incomprehensibili Dei natura, ubi sup.*) Vel quod exaudita sit ejus deprecatio, probat per hoc quod gignendus erat ei filius, clamans : « Ecce Agnus Dei, » etc. Theophyl. Quasi ipso dicente : « Unde erit mihi hoc manifestum ? » ait Angelus : Ex hoc quod Elisabeth pariet, credes quod peccata populo sunt remissa. Ambr. Vel aliter : Plena semper et redundantia sunt divina beneficia, non exiguo constricta munere, sed uberi bonorum coacervata congestu ; ut hic, ubi primum precationis fructus promittitur deinde sterilis partus uxoris, cujus nomen prænuntiat subdens : « Et vocabis nomen ejus Joannem, » etc.

Bed. Singularis meriti indicium datur, quoties hominibus a Deo vel imponitur nomen, vel mutatur. Chrys. (*sup. Joan.*,

portaient. — S. Chrys. Remarquons aussi que les hommes qui devaient donner dès leur plus tendre jeunesse des signes d'une vertu éclatante, ont reçu dès lors leur nom du ciel, tandis que ceux dont la vertu ne devait se manifester que dans le cours de leur vie, n'ont reçu ce nom que plus tard (1). — Bède. Or Jean signifie, *qui a la grâce*, ou grâce du Seigneur. Ce nom présage la grâce que Dieu faisait à ses parents en leur donnant un fils dans leur extrême vieillesse, à Jean lui-même qui devait être grand devant Dieu, enfin aux enfants d'Israël qu'il devait convertir au Seigneur; c'est pour cela qu'il ajoute : « Vous en serez dans la joie et dans le ravissement. » — Orig. En effet, lorsqu'un juste vient au monde, les auteurs de sa naissance se réjouissent, tandis que la naissance d'un enfant qui semble prédestiné à la prison et à l'échafaud, jette ceux qui lui ont donné le jour dans la consternation et l'abattement. — S. Ambr. Les saints ne sont pas seulement la joie et la consolation (2) de leurs parents, mais encore le salut d'un grand nombre : « Plusieurs, ajoute l'ange, se réjouiront de sa naissance. » Apprenons ici à nous réjouir de la naissance des saints; que les parents apprennent à en rendre grâces à Dieu, car c'est une grâce insigne que Dieu leur fait, lorsqu'il leur donne des enfants destinés à perpétuer leur race et à recueillir l'héritage de leurs biens.

ỷ. 15-17. — *Car il sera grand devant le Seigneur; il ne boira point de vin ni rien de ce qui peut enivrer, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère. Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu,*

(1) C'est ainsi que Jésus-Christ donna à Pierre un nouveau nom, lorsqu'il lui dit : « Tu seras appelé Céphas, ce qui veut dire Pierre. »

(2) Le mot grâce veut dire ici *consolation, joie, bonheur,* quoi qu'on puisse aussi lui donner la signification de grâce en ce sens que c'est un bienfait insigne de Dieu pour des parents de donner le jour à un saint.

---

homil. 18.) Illud quoque oportet exprimere, quoniam in quibus ab ipsa teneritate infantiæ virtus refulgere debebat, a principio divinitus sumebant nomina : his vero qui postea debebant excrescere, nomen postea imponebatur. Beda. Joannes ergo interpretatur « in quo gratia. » vel « Domini gratia. » quo nomine declaratur primo parentibus ejus gratiam, quibus decrepitis nasceretur filius, esse donatam; deinde ipsi Joanni qui magnus coram Domino erat futurus; postremo etiam filiis Israel quos ad Dominum erat conversurus : unde sequitur : « Et erit gaudium tibi et exultatio. » Orig. (*homil. 4, ut sup.*) Quando enim justus oritur in mundo, ministri nativitatis ejus lætantur; quando vero ille nascitur, qui quasi ad pœnas et ergastulum relegatur, minister consternitur et concidit. Ambr. Sanctus autem non solum parentum gratia, sed etiam salus est plurimorum : unde sequitur : « Et multi in nativitate ejus gaudebant. » Admonemur hoc loco sanctorum generatione lætari, admonentur parentes gratias agere : non enim mediocre munus est Dei, dare liberos propagatores generis, successionis hæredes.

Erit enim magnus coram Domino, et vinum et siceram non bibet, et Spiritu sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ, et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et vir

et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfants et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

S. Amb. Après avoir annoncé que la naissance de Jean serait pour plusieurs un sujet de joie, l'ange prédit la grandeur de sa vertu : « Il sera grand devant le Seigneur, » etc. Il n'est point ici question de la grandeur du corps, mais de la grandeur de l'âme. Or, devant Dieu, la grandeur de l'âme n'est autre que la grandeur de la vertu. — Théophyl. Il en est beaucoup à qui l'on donne le nom de grands, mais c'est devant les hommes, et non pas devant Dieu, tels sont les hypocrites (1). Les parents de Jean, au témoignage de l'Evangéliste, étaient eux-mêmes justes devant Dieu. — S. Ambr. Jean n'a point reculé les frontières d'un empire, il n'a point moissonné de lauriers à la suite d'une glorieuse victoire ; mais il a fait plus, il a prêché dans le désert, il a foulé aux pieds les délices du monde, et la mollesse des plaisirs des sens par l'étonnante austérité de sa vie. « Il ne boira, dit l'ange, ni vin, ni aucune liqueur enivrante. — Bède. Le mot *cervoise* signifie ivresse, et les Hébreux s'en servent pour désigner toute boisson qui peut enivrer, qu'elle soit extraite de pommes, de grains ou d'une autre matière. Or, la loi (2) prescrivait aux Nazaréens de s'abstenir de vin et de toute liqueur enivrante pendant tout le temps de leur consécration ; c'est pourquoi Jean et d'autres, favorisés d'une semblable grâce, se sont interdit pour toujours ces boissons, afin de demeurer toujours nazaréens, c'est-à-dire saints. Il n'est pas convenable, en effet, de s'enivrer de vin, quand on désire être rempli de l'effusion de l'Esprit saint. Aussi celui qui renonce à cette ivresse, mérite que

(1) Le texte de Théophylacte est plus complet : *De même que les parents de Jean ont été justes devant Dieu, ainsi fût-il grand lui-même devant le Seigneur.*

(2) Cette loi se trouve au livre *des Nombres*, chap. vi, vers. 5 *et suiv.*

---

tute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam.

Ambr. Post lætitiam plurimorum magnitudo virtutis promittitur, cum dicitur : « Erit enim magnus coram Domino, » etc. Non corporis sed animæ magnitudinem declaravit. Est coram Domino magnitudo animæ, magnitudo virtutis. Theophylact. Multi namque *magni* dicuntur, sed coram hominibus, non coram Deo, sicut hypocritæ : ita autem et parentes Joannis « justi coram Domino » dicti sunt. Ambr. Denique non fines alicujus propagavit imperii, non triumphos bellici certaminis reportavit ; sed (quod est amplius) prædicans in deserto, delicias hominum corporisque lasciviam magna animi virtute depressit : unde sequitur : « Et vinum et siceram non bibet. » Bed. Sicera interpretatur *ebrietas ;* quo vocabulo Hebræi omne quod inebriare potest poculentum (sive de pomis, sive de frugibus, seu de qualibet alia materia confectum) significant. Proprium vero in lege Nazaræorum erat, vino et sicera tempore consecrationis abstinere, unde Joannes cæterique tales, ut semper Nazaræi (id est, sancti) manere possint, semper his abstinere satagunt ; non enim decet vino, in quo est luxuria (*Eph.*, 5), inebriari eum qui musto Spiritus sancti desiderat impleri : unde recte cui vini ebrietas

la grâce du Saint-Esprit se répande en abondance dans son âme. « Il sera rempli de l'Esprit saint, » ajoute l'Evangéliste. — S. AMBR. Celui qui reçoit ainsi l'abondance de l'Esprit saint, reçoit en même temps la plénitude des plus éminentes vertus. Voyez, en effet, saint Jean-Baptiste; avant de naître, étant encore dans le sein de sa mère, il fait connaître la grâce qu'il a reçue, lorsqu'en tressaillant dans le sein qui le renferme, il annonce l'avénement et la présence du Seigneur. Cette vie de la nature est toute différente de la vie de la grâce, la première commence à notre naissance pour finir à notre mort; la vie de la grâce, au contraire, n'est point limitée par les années, elle ne s'éteint point à la mort, elle n'est pas exclue du sein qui nous porte.

GREC. (1). Mais quelles seront les œuvres que Jean-Baptise accomplira sous la conduite de l'Esprit saint, les voici : Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu.—ORIG. (*hom.* 4.) Jean devait en convertir un grand nombre, la mission du Seigneur était de les convertir tous à Dieu son Père. — BÈDE. En disant de Jean-Baptiste qu'il a converti un grand nombre des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, alors qu'en rendant témoignage à Jésus-Christ, il baptisait les peuples qui croyaient en lui, l'Evangéliste prouve par là même que le Christ était le Dieu d'Israël. Que les ariens cessent donc de nier que Jésus-Christ soit le Seigneur Dieu, que les photiniens rougissent de ne faire remonter son origine qu'au sein de la Vierge Marie, que les manichéens ne viennent plus dire que le Dieu d'Israël est différent du Dieu des chrétiens. — S. AMB. Nous n'avons d'ailleurs nul besoin qu'on nous prouve que saint Jean a converti les

(1) Dans la *Chaine des Pères grecs*, le nom de Siméon se trouve en tête de cette citation, ne serait-ce pas ce Siméon le Théologien à qui l'on attribue en outre quelques autres écrits des commentaires *sur l'Ecriture sainte?* voyez l'*Apparat* de Possevin.

---

tollitur, Spiritus gratia cumulatur. Sequitur autem : « Et Spiritu sancto replebitur, » etc. AMBR. Cui Spiritus sanctus infunditur, magnarum est plenitudo virtutum. Siquidem sanctus Joannes antequam nasceretur, matris adhuc in utero positus, Spiritus accepti gratiam designavit, cum in utero parentis exiliens, Domini evangelizavit adventum. Alius est spiritus vitæ hujus, alius gratiæ : ille nascendo sumit exordium, moriendo defectum ; iste non ætatibus coercetur, non obitu extinguitur, non alvo matris excluditur.

GRÆCUS. Quod autem erit opus Joannis, quidve per Spiritum sanctum peraget, ostendit subdens : « Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. » ORIG. (*hom.* 4.) Joannes quidem plurimos convertit, Domini autem opus est ut omnes ad Deum Patrem convertat. BED. Cum autem Joannes (qui Christo testimonium perhibens, in ejus fide populos baptizabat) dicitur filios Israel ad Dominum Deum ipsorum convertisse, patet Christum *Deum* esse *Israel* : unde desinant Ariani Christum Dominum *Deum esse*, negare. Erubescant Photiniani Christo ex Virgine principium dare : cessent Manichæi, alium populi Israel atque alium Christianorum Deum credere. AMB. Non autem egemus testimonio, quod plurimorum sanctus Joannes corda convertit, in quo nobis pro-

cœurs en grand nombre, alors que les écrits des prophètes et le saint Evangile nous l'attestent. La voix de celui qui crie dans le désert : «Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers,» ce baptême que le peuple venait recevoir en foule, ne sont-ils pas une preuve des conversions qu'il opérait dans la multitude? Car ce n'était pas lui-même, mais le Seigneur qui était l'objet des prédications de ce précurseur du Christ. C'est pourquoi l'Evangéliste ajoute : « Et il marchera devant lui, » etc. Il a marché, en effet, devant lui, puisqu'il a été son précurseur dans sa naissance comme dans sa mort (1), et ces autres paroles : « Dans l'esprit et la vertu d'Elie, » ne sont pas moins justes. — Orig. Il ne dit pas : Avec l'âme d'Elie, mais : «Dans l'esprit et la vertu d'Elie» ; car l'esprit qui avait animé Elie vint remplir Jean-Baptiste, aussi bien que sa vertu. — S. Amb. L'esprit, en effet, est inséparable de la vertu, comme la vertu de l'esprit, voilà pourquoi l'ange joint l'esprit à la vertu. Car le saint prophète Elie eut à la fois une grande vertu et une grâce surabondante, une grande vertu pour ramener à la foi le cœur des peuples infidèles, la vertu de pénitence, la vertu de patience, et l'esprit de prophétie. Ces deux grands hommes eurent d'autres traits d'analogie, Elie habitait le désert, Jean y passa toute sa vie. Elie ne rechercha jamais les bonnes grâces d'Achab, Jean dédaigna la faveur d'Hérode; l'un divisa les eaux du Jourdain, l'autre en fit un bain salutaire ; Jean fut le précurseur du premier avénement du Seigneur, Elie doit l'être du second.

Bède. Ce que le prophète Malachie a prédit d'Elie, l'ange l'applique à Jean-Baptiste, lorsqu'il ajoute : « Pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfants, » en leur communiquant par ses prédications la

(1) Dans sa naissance, il a précédé la naissance, et dans sa mort, la mort de Jésus-Christ.

---

pheticæ Scripturæ et Evangelicæ suffragantur. Vox enim clamantis in deserto : « Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus, » et baptismata populis frequentata declarant conversæ plebis non mediocris factos esse processus. Non enim de se, sed de Domino prædicabat prænuntius Christi. Et ideo sequitur : « Et ipse præcedet ante illum, » etc. Bene præcedet ante illum qui *prænuntius* natus et *prænuntius* mortuus est : bene etiam jungitur ; « In spiritu et virtute Eliæ. » Orig. Non dicit : « In anima Eliæ, » sed « in spiritu et virtute : » spiritus enim qui fuerat in Elia, venit in Joannem ; et similiter virtus ejus. Ambr. Nunquam enim sine virtute spiritus, vel sine spiritu virtus : et ideo in « spiritu et virtute ; » quia sanctus Elias virtutem habuit magnam et gratiam virtutem, ut ad fidem animos populorum a perfidia retorqueret : virtutem abstinentiæ, atque patientiæ, et spiritum prophetandi ; in deserto Elias, in deserto Joannes ; ille Achab Regis gratiam non quæsivit, hic sprevit Herodis ; ille Jordanem divisit, hic ad lavacrum salutare convertit ; hic prioris, ille sequentis dominici Præcursor adventus.

Bed. Quod autem de Elia per Malachiam prædictum est (*cap.* 4), hoc per Angelum de Joanne dicitur, cum subditur : « Ut convertat corda patrum in filios ; » spiritualem antiquorum sancto-

science spirituelle de leurs saints ancêtres ; « et rappeler les incrédules à la prudence des justes, » prudence qui n'a point la prétention de trouver la justification dans les œuvres de la loi, mais qui ne la cherche que dans la foi. — Grec. Ou bien encore, les Juifs étaient parents de Jean et des Apôtres, et cependant par orgueil autant que par incrédulité, ils se déchaînaient contre l'Evangile. Que fit alors Jean-Baptiste, et après lui les Apôtres ? comme des enfants pleins de douceur, ils découvraient la vérité à leurs pères, et cherchaient ainsi à les rendre participants de leur propre justice et de leur prudence. C'est ainsi qu'Elie doit convertir les restes des Hébreux à la vérité prêchée par les Apôtres. — Bède. L'ange avait dit précédemment que la prière de Zacharie pour le peuple avait été exaucée, il ajoute : « Pour préparer au Seigneur un peuple parfait, » et nous apprend ainsi comment ce même peuple sera sauvé et rendu parfait, c'est-à-dire par la pénitence et par la foi en Jésus-Christ, que doit prêcher Jean-Baptiste. — Théophyl. Ou encore : Jean a préparé un peuple qui n'était pas incrédule, mais parfait, c'est-à-dire prêt à recevoir le Christ. — Orig. (*hom.* 4.) Le mystère, figuré par la prédication de Jean-Baptiste, s'accomplit encore dans le monde ; car pour que nous puissions croire en Jésus-Christ, il faut que l'esprit et la vertu de Jean vienne dans notre âme pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

℣. 18-22. — *Zacharie répondit à l'ange : A quoi connaîtrai-je la vérité de ce que vous me dites; car je suis vieux et ma femme est déjà avancée en âge? L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, qui suis toujours présent devant Dieu; j'ai été envoyé pour vous parler et pour vous porter cette heureuse nouvelle; et dans ce moment vous allez devenir muet, et vous ne pourrez plus parler*

---

rum scientiam populis prædicando infundens. « Et incredulos ad prudentiam justorum, » quæ est non de legis operibus justitiam præsumere, sed ex fide salutem quærere. (*ad Rom.*, 10.) Græcus. Vel aliter : parentes Joannis et apostolorum Judæi fuerunt, sed tamen contra Evangelium ex superbia et infidelitate sæviebant. Itaque tanquam benigni filii (Joannes prius, et apostoli consequenter), eis veritatem monstrabant in propriam justitiam et prudentiam eos attrahentes : sic etiam Elias reliquias Hebræorum convertit ad apostolorum veritatem. Bed. Quia vero Zachariam pro plebe supplicantem dixerat exauditum, subjungit : « Parare Domino plebem perfectam : » in quo docet quo ordine plebs eadem salvari et perfici debeat ; ad prædicationem scilicet Joannis pœnitendo et credendo in Christum. Theoph. Vel aliter : Joannes plebem paravit, non *incredulam* sed *perfectam*, id est, præparatam ad suscipiendum Christum. Orig. (*hom.* 4.) Sacramentum autem Joannis usque nunc expletur in mundo : quicunque enim crediturus est in Jesum Christum, antea spiritus et virtus Joannis ad animam illius venit, et præparat Domino populum perfectum.

Et dixit Zacharias ad Angelum : Unde hoc sciam ? Ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis. Et respondens Angelus, dixit ei : Ego sum Gabriel qui asto ante Deum, et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare. Et ecce eris tacens, et non poteris lo-

jusqu'au jour que ceci arrivera, parce que vous n'avez point cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps. Cependant le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de ce qu'il demeurait si longtemps dans le temple. Mais étant sorti, il ne pouvait leur parler; et comme il leur faisait des signes pour se faire entendre, ils reconnurent qu'il avait eu une vision dans le temple, et il demeura muet.

S. Chrys. (*sur l'incompréh. nat. de Dieu.*) Zacharie, ne considérant que son âge et la stérilité de sa femme, se laisse aller au doute : « Et Zacharie dit à l'ange : A quoi pourrai-je connaître la vérité de ce que vous m'annoncez? » en d'autres termes : Comment cela se fera-t-il? et il donne les raisons qu'il a de douter : « Car je suis vieux, » etc. L'âge est contraire, la nature impuissante, je suis sans force pour engendrer, et de son côté, la terre est stérile. Ces raisons ne suffisent pas au jugement de quelques-uns, pour excuser le prêtre Zacharie d'avoir fait toutes ces questions; car quand Dieu parle, on doit recevoir sa parole avec foi; vouloir la discuter, c'est faire preuve d'un esprit opiniâtre. Aussi voyez la suite : « Et l'ange lui répondit : Je suis Gabriel qui suis toujours présent devant Dieu. » — Bède. Comme s'il disait : Si un homme vous annonçait un semblable prodige, vous auriez droit de lui demander une preuve, un signe de la vérité de ses paroles; mais quand c'est un ange qui promet, le doute n'est plus permis : « Et j'ai été envoyé pour vous parler, » etc.

S. Chrys. Dès lors donc que vous savez que je suis envoyé de Dieu, ne voyez plus rien de naturel dans ce que je vous dis; car je ne parle point de moi-même, je ne fais que vous transmettre les volontés de celui qui m'a envoyé. En effet, la vertu, le mérite d'un envoyé, c'est de ne rien dire de sa propre autorité. — Bède. Remarquez ici qu'au

---

qui usque in diem quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo. Et erat plebs expectans Zachariam, et mirabantur quod tardaret ipse in templo. Egressus autem non poterat loqui ad illos; et cognoverunt quod visionem vidisset in templo; et ipse erat innuens illis, et permansit mutus.

Chrys. (*de incomprehensibili Dei natura, ut jam sup.*) Habito respectu Zacharias ad propriam ætatem, quin etiam conjugis sterilitate conspecta diffisus est : unde dicitur : « Et dixit Zacharias ad Angelum : Unde hoc sciam? » Quasi diceret : « Quomodo hoc fiet? » et causam dubitationis subdit : « Ego enim sum senex, » etc. Ætas intempestiva, natura inepta; ego generans debilis, terra sterilis. Non autem censetur a quibusdam propter hoc dignus esse venia Sacerdos, dum seriem rerum expostulat : quandocunque enim Deus aliquid indicat, oportet in fide suscipere : nam super hujusmodi disceptare, contumacis est animæ : unde sequitur : « Et respondens Angelus dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum. » Bed. Quasi dicat : Si homo talia signa promitteret, impune signum flagitare liceret. At cum Angelus promittat, jam dubitare non decet. Sequitur : « Et missus sum loqui ad te, » etc. Chrys. (*ut sup.*) Ut cum audias me a Deo missum nihil humanum æstimes ex his quæ tibi dicuntur : neque enim ex me loquor, sed mittentis relata denuntio : hæc est enim nuntii virtus et bonitas, ut nihil ex se referat. Bed. Ubi notandum est quod Angelus se et ante

témoignage de l'ange, il est tout à la fois devant Dieu et envoyé pour annoncer à Zacharie la naissance de son fils. — S. Grég. (*hom.* 34 *sur les Evang.*) En effet, lorsque les anges viennent nous trouver, ils remplissent extérieurement leur ministère sans interrompre intérieurement l'exercice de la contemplation ; car si leur esprit est limité, l'Esprit souverain qui est Dieu, n'a point de bornes. Ainsi les anges sont toujours devant lui, même quand ils sont en mission, puisque c'est dans l'immensité de Dieu qu'ils accomplissent leur message.

Bède. L'ange donne ensuite le signe qui lui a été demandé. Zacharie n'a fait usage de la parole que pour exprimer son incrédulité, le silence lui enseignera la foi : « Et voici que vous allez devenir muet, » etc. — S. Chrys. Les liens qui le rendaient impuissant, sont transportés à l'organe de la voix ; le sacerdoce dont il est revêtu n'est point une raison pour qu'il soit épargné, au contraire, la punition sera plus grande, parce qu'il devait donner aux autres l'exemple d'une foi plus vive. — Théophyl. Le mot grec κωφὸς signifie également *sourd*, on peut donc donner ce sens aux paroles de l'ange : Puisque vous ne croyez point, vous deviendrez sourd, et vous ne pourrez plus parler. Juste châtiment de sa double faute, la désobéissance est punie par la surdité, et la contradiction par la mutité. — S. Chrys. L'ange dit : Et *voici*, c'est-à-dire à l'instant même. Considérez toutefois la miséricorde de Dieu dans ce qui suit : « Jusqu'au jour où ces choses arriveront ; » comme s'il lui disait : Lorsque l'accomplissement de ma prédiction en aura démontré la vérité, et que tu auras reconnu la justice de ton châtiment, alors tu en seras délivré. Il lui en fait aussi connaître clairement la cause : Parce que vous n'avez pas cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps ; » méconnaissant ainsi la

---

Deum stare, et ad evangelizandum Zachariæ missum esse testatur. Greg. (*in hom.* 34, *in Evang.*) Quia et cum ad nos veniunt angeli, sic exterius implent ministerium ; ut tamen nunquam interius desint per contemplationem ; quia etsi circumscriptus est angelicus spiritus, summus tamen Spiritus (qui Deus est) circumscriptus non est. Angeli itaque etiam missi ante ipsum sunt ; quia quolibet missi veniant, intra ipsum currunt.

Bed. Dat autem ei signum quod rogatus, ut qui discredendo locutus est, jam tacendo credere discat : unde sequitur : « Et ecce eris tacens, » etc. Chrys. (*ut sup.*) Ut a vi generativa ad organa vocalia vincula transferantur : nec intuitu sacerdotii ei parcitur, sed ob hoc plectebatur amplius quia circa fidem cæteris præesse debebat. Theophyl. Sed quia verbum quod in græco habentur κωφὸς potest etiam *surdum* significare, bene ait : Quia non credis, *eris surdus, et non poteris loqui.* Convenienter enim hæc duo passus est : tanquam enim inobediens surditatem incurrit, et tanquam contradictor taciturnitatem. Chrys. (*ut sup.*) Dicit autem : « Et ecce, » quasi diceret : « In hoc instanti. » Sed considera miserationem Domini in hoc quod sequitur : « Usque in diem quo hæc fiant : » quasi dicat : Cum per eventus rerum quod dico ostendero, et noveris te jure punitum, tunc te de pœna eripiam. Et causam pœnæ ostendit, cum subditur : « Pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo ; » non attendens virtutem ejus qui

puissance de celui qui m'a envoyé, et devant lequel je suis toujours présent. Or, si tel fut le châtiment de Zacharie pour avoir refusé de croire à un enfantement naturel, comment ceux qui blasphèment la naissance ineffable pourront-ils échapper à la vengeance divine?

Grec. (*ou Antipat. de Bostr., Chaîne des Pères grecs.*) Tandis que ces choses se passaient dans l'intérieur du temple, la multitude qui attendait au dehors était surprise de ce que Zacharie tardait à revenir : « Cependant le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de ce qu'il demeurait si longtemps dans le temple. » Chacun se livrait à ses conjectures et donnait ses suppositions ; Zacharie étant enfin sorti, leur apprit, par son silence forcé, ce qui lui était arrivé dans l'intérieur du temple. « Et étant sorti, il ne pouvait leur parler. — Théophyl. Zacharie faisait des signes au peuple qui lui demandait probablement pourquoi il était devenu muet : « Et il leur faisait des signes..... et il demeura muet. » — S. Ambr. Un signe est un mouvement du corps qui n'est point accompagné des paroles, et qui cherche à faire connaître la volonté, sans pouvoir l'exprimer complétement.

ỷ. 23-25. — *Quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison. Quelque temps après, Elisabeth, sa femme, conçut et elle se tenait cachée durant cinq mois en disant : C'est la grâce que le Seigneur m'a faite en ce temps où il m'a regardée pour effacer mon opprobre parmi les hommes.*

Béde. Tant que duraient leurs fonctions, les prêtres, tout entiers aux offices de leur ministère, s'abstenaient de tout rapport avec leurs épouses, et s'interdisaient même l'entrée de leurs maisons. C'est pourquoi l'Evangéliste ajoute : « Quand les jours de son ministère furent

---

misit me, cui ego assisto. Si autem is qui erga nativitatem mortalem incredulus erat, punitur; qualiter qui cœlestem et ineffabilem calumniatur, vitabit ultionem?

Græcus. (*vel Antipater Bostrensis, in Cat. Græcorum Patrum.*) Dum autem hæc intrinsecus agerentur, dilatio temporis admirari cogebat expectantem forinsecus multitudinem : unde sequitur : « Et erat plebs expectans Zachariam ; et mirabantur quod tardaret) » Cumque per diversa vagaretur suspicio, quilibet dictabat ad libitum, donec Zacharias egrediens docuit silendo quod latendo perpessus est : unde sequitur : « Egressus autem non poterat loqui, » etc. Theophylact. Innuebat autem populo Zacharias forte causam taciturnitatis interroganti, quam loqui non valens, per nutum declarabat : unde sequitur : « Et ipse erat innuens illis, et permansit mutus. » Ambr. Est autem mutus quidam sine verbo corporalis actus, indicare moliens nec exprimens voluntatem.

Et factum est ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam. Post hos autem dies concepit Elizabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens : Quia sic fecit mihi Dominus in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

Beda. Vicis suæ tempore pontifices templi tantum officiis mancipati, non solum a complexu uxorum sed ab ipso quoque domorum suarum abstinebant ingressu: unde dicitur : « Et factum est

accomplis, » etc. Les prêtres qui se succédaient alors, devaient être de la race d'Aaron, c'était donc un devoir aussi légitime que nécessaire de se donner une postérité. Maintenant, au contraire, ce ne sont plus les lois d'une succession charnelle, mais une perfection toute spirituelle qui donne droit au sacerdoce, aussi les prêtres sont-ils obligés d'observer une continence perpétuelle, pour être dignes d'offrir le sacrifice de l'autel. « Après ces jours-là, » etc., c'est-à-dire après les jours où Zacharie avait rempli les devoirs de son ministère. Ceci se passait au mois de septembre, le huit des calendes d'octobre, alors que les Juifs célébraient le jeûne de la fête des Tabernacles, à l'approche de l'équinoxe, où la nuit commence à être plus longue que le jour; en effet, le Christ devait croître et Jean diminuer. Et ce n'est pas sans raison que ces jours étaient des jours de jeûne; car Jean-Baptiste devait prêcher aux hommes les austérités de la pénitence.

« Et elle se tenait cachée, » etc. — S. Ambr. Pourquoi se tenait-elle cachée, si ce n'est par un sentiment de pudeur? Il est en effet pour les époux un temps déterminé par la nature, où c'est chose louable de de chercher à avoir des enfants; lorsqu'on est dans la vigueur de l'âge, et qu'on peut espérer d'en obtenir. Mais lorsqu'on atteint les limites d'une vieillesse presque épuisée et qu'on arrive à cet âge, où l'on est plus propre à élever des enfants qu'à les engendrer, il y a une espèce de honte pour une femme de porter les signes d'une fécondité bien que légitime, d'être chargée d'un fardeau qui convient à un autre âge, et d'une grossesse qui n'est plus de saison. Elle avait donc de la honte à cause de son âge; nous pouvons comprendre par là qu'Elisabeth et Zacharie n'avaient plus ensemble les rapports qu'ont entre eux les époux; car si elle n'avait pas eu de honte de remplir les de-

---

ut impleti sunt dies, » etc. Quia enim tunc sacerdotalis ex stirpe Aaron successio quærebatur, necessario tempus substituendæ soboli procurabatur. At quia nunc non carnalis successio sed perfectio spiritualis inquiritur, sacerdotibus (ut semper altari queant assistere) semper castitas observanda præcipitur. Sequitur: « Post hos autem dies, » etc. post dies scilicet officii Zachariæ completos. Gesta sunt autem hæc mense Septembri, 8 Kalend. Octob. quando oportebat Judæos jejunium scenopegiæ celebrare, imminente æquinoctio, in quo incipit nox esse major quam dies; quia Christum oportet crescere, Joannem autem minui. Nec frustra tunc dies jejuniorum erant, quia per Joannem erat hominibus afflictio pœnitentiæ prædicanda.

Sequitur: « Et occultabat se, » etc. Ambr. Quæ causa occultationis, nisi pudor? Sunt enim quædam tempora præscripta conjugio, quando dare operam procreandis liberis sit decorum, dum anni vigent, dum suscipiendorum liberorum spes est. At ubi et matura ævi senectus successerit, et ætas est regendis liberis habilior quam creandis, pudor est (legitimi licet) fœtus gestare indicia, et gravari alienæ ætatis onere, et tumescere alvum non sui temporis fructu. Pudebat ergo eam propter ætatem: unde intelligi potest causa, qua jam non conveniebant inter se concubitu conju-

voirs du mariage jusque dans sa vieillesse, elle n'en aurait pas eu davantage de devenir mère. Cependant laissons-la rougir du poids de la maternité tant qu'elle ignore ce qu'elle a de mystérieux. Bientôt, celle qui se dérobait aux regards, parce qu'elle était devenue mère, commence à se glorifier, parce qu'elle porte un prophète dans son sein. — ORIG. (*Chaîne des Pères grecs.*) Aussi l'Evangéliste ajoute : « Elle se cachait pendant cinq mois, » c'est-à-dire jusqu'au temps où Marie elle-même conçut son divin fils, et que l'enfant d'Elisabeth, tressaillant de joie dans son sein, commença de remplir les fonctions de prophète. — S. AMB. Elle rougissait d'être mère à son âge, mais en même temps elle se réjouissait d'être délivrée de l'opprobre de la stérilité. « C'est là, disait-elle, la grâce que le Seigneur m'a faite, » etc. — S. CHRYS. (*ou Orig.*) C'est-à-dire il a fait cesser ma stérilité, en m'accordant un don qui dépasse les forces de la nature, et une pierre inféconde a produit des épis verdoyants, il m'a délivré de l'opprobre de la stérilité en me rendant mère, « dans les jours où il ma regardée pour effacer mon opprobre d'entre les hommes. » — S. AMB. Car c'est une espèce de honte pour les femmes d'être privées du fruit de l'union des époux, puisqu'elles n'ont point d'autre raison de se marier. S. CHRYS. C'est donc pour Elisabeth une double joie d'être affranchie de l'opprobre de la stérilité, et de mettre au monde un enfant illustre; car ce n'est pas ici comme pour les autres, l'union des époux seule, mais la grâce divine qui a été le principe de cette naissance.

BÈDE. Dans un sens mystique, on peut dire que Zacharie représente le sacerdoce judaïque, et Elisabeth la loi, qui développée par les explications des prêtres devait engendrer à Dieu des enfants spirituels, mais qui restait impuissante et stérile, « parce que la loi n'a conduit

---

gali : neque enim ea quæ senilem non erubesceret coitum, erubesceret partum : et tamen erubescat onus parentis, quamdiu nescit mysterium religionis. Sed quæ occultabat se quia conceperat filium, jactare se cœpit, quia gerebat prophetam. ORIG. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Et ideo dicit : « Mensibus quinque, » id est, donec Maria conciperet, et fœtus ejus exultans cum gaudio prophetaret. AMBR. Et quamvis partus sui erubesceret ætatem, rursus caruisse se gaudebat opprobrio, dicens : « Quia sic fecit mihi Dominus, » etc. CHRYS. (*vel Orig., ut sup.*) Scilicet solvit sterilitatem, donum supra naturam concessit, et petra infructuosa spicas virentes produxit : abstulit dedecus dum genitricem fecit : unde sequitur : « In diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines. » AMBR. Pudor enim est feminis nuptiarum præmia non habere ; quibus hæc sola est causa nubendi. CHRYS. (*homil. de Anna vel in Annam ex Catena Græcorum Patrum.*) Dupliciter igitur gaudet, dum et a nota sterilitatis ipsam eripuit Dominus ; et quoniam illustrem partum enixa est : non enim ut in cæteris gignentium solus concubitus intervenit, sed gratia cœlestis hujus ortus fuit exordium.

BED. Mystice autem per *Zachariam* sacerdotium Judæorum, per *Elizabeth* potest lex ipsa designari quæ sacerdotum doctrinis exercitata spirituales Deo filios gignere debebat; sed non valebat quia

personne à la perfection. » Tous deux étaient avancés en âge, parce qu'à la venue du Christ les hommes étaient pour ainsi dire courbés sous le poids des ans. Zacharie entre dans le temple, parce que c'est aux prêtres qu'il appartient de pénétrer dans le sanctuaire des mystères célestes. La multitude se tenait au dehors parce qu'elle ne peut pénétrer le secret des choses spirituelles. Tandis que Zacharie place l'encens sur l'autel, la naissance de Jean-Baptiste lui est révélée; c'est en effet lorsque les docteurs sont embrasés du feu divin que renferment les saintes lettres qu'ils découvrent la grâce de Dieu qui se répand par Jésus-Christ; c'est par un ange que ses mystères sont révélés, parce que « la loi a été donnée par le ministère des anges. » — S. AMBR. Le peuple tout entier devient comme muet dans la personne d'un seul, parce qu'il parlait à Dieu par l'intermédiaire d'un seul; la parole de Dieu a passé aussi jusqu'à nous, et elle n'est point muette au milieu de nous : celui-là est muet qui ne comprend pas la loi. Pourquoi, en effet, celui qui ne peut émettre aucun son articulé vous paraîtrait-il plus muet que celui qui n'a aucune connaissance des saints mystères? Le peuple juif ressemble à un homme qui fait des signes, lui qui ne peut rendre raison de ce qu'il fait. — BÈDE. Et cependant Elisabeth conçoit Jean-Baptiste, parce que les secrètes profondeurs de la loi sont pleines des mystères de Jésus-Christ. Elle cache cette conception pendant cinq mois, parce que Moïse a renfermé dans ses cinq livres les mystères du Christ, ou parce que toute l'économie de la rédemption de Jésus-Christ a été figurée dans les cinq âges du monde par les paroles et les actions des saints.

ỹ. 26, 27. — *Or au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une*

« neminem ad perfectum adduxit lex. » (*Hebr.*, 7) Erant ambo justi, quia bona est lex (*Timoth.*, 1), et sacerdotium pro illo tempore sanctum. Ambo processerant in diebus suis, quia adveniente Christo jam incurvantur ad senium. Ingreditur Zacharias templum, quia sacerdotum est intrare in sanctuarium mysteriorum cœlestium. Foris eat multitudo, quia mystica penetrare nequit. Dum altari thymiama imponit, nasciturum Joannem agnoscit, quia dum doctores flamma divinæ lectionis ardent, gratiam Dei per Jesum prodituram reperiunt; et hoc per Angelum quia « lex per angelos ordinata est. » (*Gal.*, 3, 19) AMBR. In uno autem vox plebis obmutuit, quia in uno totus ad Deum loquebatur populus : transivit enim ad nos Dei verbum, et in nobis non tacet. Mutus est qui non intelligit legem. Cur enim tibi magis videatur mutus esse qui sonum quam qui mysterium nescit? Innuenti similis est populus Judæorum, qui actuum suorum præstare non potest rationem. BED. Et tamen Elizabeth concipit Joannem, quia interiora legis sacramentis Christi abundant. Conceptum quinque mensibus occultat, quia Moyses quinque libris mysteria Christi designat; seu quia Christi dispensatio in quinque mundi ætatibus per sanctorum dicta vel facta figuratur.

In mense autem sexto, missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen

ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée; et cette vierge s'appelait Marie.

Bède. Comme l'incarnation du Christ devait avoir lieu dans le sixième âge du monde, ou bien devait être l'accomplissement de la loi, c'est avec raison que le sixième mois de la conception de Jean-Baptiste, un ange est envoyé à Marie pour lui annoncer la naissance du Sauveur du monde : « Au sixième mois, » etc., dit l'Evangéliste. Par ce sixième mois, il faut entendre le mois de mars, et c'est le vingt-cinq de ce mois que, selon la tradition, Notre-Seigneur a été conçu et a souffert sa passion, comme aussi c'est le vingt-cinq du mois de décembre qu'il est né. Si nous admettons avec quelques auteurs que l'équinoxe du printemps a lieu le vingt-cinq mars, et le solstice d'hiver le vingt-cinq décembre, nous pouvons dire qu'il était convenable que l'accroissement du jour coïncidât avec la conception et la naissance de celui qui éclaire tout homme venant en ce monde. Si l'on prétend au contraire que même avant l'époque de la naissance et de la conception du Sauveur les jours commencent à croître, ou qu'ils sont plus longs que les nuits, nous dirons alors que Jean-Baptiste précédait l'avénement du Seigneur, et qu'il évangélisait déjà le royaume des cieux.

S. Bas. (*sur Isaïe.*) Les esprits célestes ne viennent pas à nous de leur propre mouvement, c'est Dieu qui les envoie lorsque notre utilité l'exige; car leur occupation est de contempler l'éclat de la divine sagesse. « L'ange Gabriel fut envoyé, » etc. — S. Grég. (*hom. 34 sur les Evang.*) Ce n'est point un ange quelconque, mais l'archange Gabriel qui est envoyé à la Vierge Marie. Il n'appartenait, en effet, qu'au plus grand des anges de venir annoncer le plus grand des événements.

Nazareth, ad Virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David; et nomen Virginis Maria.

Bed. Quia Christi incarnatio vel sexta ætate seculi futura, vel ad impletionem legis erat profutura, recte sexto mense concepti Joannis missus ad Mariam Angelus nasciturum nuntiat Salvatorem : unde dicitur : « In mense autem sexto, » etc. Mensem sextum *Martium* intellige, cujus 25 die Dominus noster et conceptus traditur et passus, sicut et 25 die mensis Decembris natus : quod si vel hoc die ut nonnulli arbitrantur, æquinoctium vernale, vel illo solstitium brumale fieri credamus, convenit cum lucis incremento concipi vel nasci eum qui « illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. » (*Joan.*, 1) At si quis ante dominicæ nativitatis et conceptionis tempus lucem vel crescere vel tenebras superare convicerit, dicimus et quia nos Joannes ante faciem adventus ejus regnum cœlorum evangelizabat.

Basil. (*In Isaiam*, c. 6, seu vi, 6.) Adeunt autem nos cœlestes spiritus, non quasi ex seipsis, sed ex occasione propter utilitatem nostram ; eo quod divinæ sapientiæ decorem conspiciunt : unde sequitur : « Missus est Angelus Gabriel, » etc. Greg. (*in homil. 34. in Evang.*) Ad Mariam enim Virginem non quilibet angelus, sed Gabriel Archangelus mittitur : ad hoc quippe ministerium summum angelum venire dignum fuerat, qui summum omnium nuntiabat.

L'Ecriture lui donne un nom spécial et significatif, il se nomme Gabriel, qui veut dire *force de Dieu*. C'était donc à la force de Dieu qu'il était réservé d'annoncer la naissance du Dieu des armées, du fort dans les combats qui venait triompher des puissances de l'air. — LA GLOSE. L'Evangéliste désigne également le lieu où il est envoyé. « Dans la ville de Nazareth ; » car c'est le Nazaréen, c'est-à-dire le Saint des Saints, dont la naissance est annoncée. — BÈDE. Dieu commence admirablement l'œuvre de notre réparation, en envoyant un ange à une vierge qu'un enfantement divin devait consacrer, parce que le démon aussi avait commencé l'œuvre de notre perte en envoyant le serpent à la femme pour la séduire par l'esprit d'orgueil. « Il fut envoyé à une vierge. » — S. AUG. (*de la sainte Vierg.*, chap. XV.) La virginité seule était digne d'enfanter celui qui, dans sa naissance, n'a pu avoir d'égal. Notre chef, par un miracle éclatant, devait naître d'une vierge selon la chair, et figurer ainsi que l'Eglise vierge donnerait à ses membres une naissance toute spirituelle. — S. JÉR. (*serm. sur l'assomp.*) (1). C'est avec raison qu'un ange est envoyé à une vierge; car la virginité a toujours été unie par des liens étroits avec les anges. En effet, vivre dans la chair, sans obéir aux inspirations de la chair, ce n'est pas la vie de la terre, c'est la vie du ciel.

S. CHRYS. (*sur S. Matth.*, *hom.* 4.) L'ange n'attend pas que l'enfantement ait eu lieu pour en faire connaître le mystère à la Vierge, cet événement l'eût jetée dans le plus grand trouble. C'est avant la conception qu'il accomplit son message, et ce n'est point en songe,

(1) Ce sermon qui se trouve à la fin des œuvres de saint Jérôme, viendrait plus probablement de Sophronius, suivant la remarque de Possevin. On trouve ce même passage dans saint Pierre Chrysologue, sermon 143, qui est le quatrième *sur l'Annonciation*.

Qui idcirco privato nomine censetur, ut signetur per vocabulum in operatione quid valeat : Gabriel enim « Dei fortitudo » nominatur. Per Dei ergo fortitudinem nunciandus erat, qui virtutum Dominus et potens in prælio ad debellandas potestates aereas veniebat. GLOS. (*interlin.*) Additur autem et locus quo mittitur, cum subditur : « In civitatem Nazareth, » etc. Nazaræus enim, id est, « sanctus sanctorum, » nuntiabatur venturus. BED. (*in hom.*) Aptum humanæ restaurationis principium, ut Angelus a Deo mitteretur ad Virginem partu consecrandam divino : quia prima perditionis humanæ fuit causa, cum serpens a diabolo mittebatur ad mulierem spiritu superbiæ decipiendam. Unde sequitur : « Ad Virginem. » AUG. (*de san. Virgin.*, cap. 15.) Illum enim solum virginitas decenter parere potuit, quia in sua nativitate parem habere non potuit. Oportebat enim caput nostrum (propter insigne miraculum) secundum corpus nasci de Virgine, quod significaret membra sua de virgine Ecclesia secundum spiritum nascitura. HIER. (*in serm. de Assump.*) Et bene angelus ad Virginem mittitur, quia semper est angelis cognata virginitas. Profecto in carne præter carnem vivere non terrena vita est, sed cœlestis.

CHRYS. (*sup. Matth.*, *homil.* 4.) Non autem Angelus post partum annunciat Virgini, ne nimium exinde turbaretur : et ideo ante conceptionem alloquitur illam, non in somnis, imo visibiliter as-

mais dans une apparition visible et solennelle, telle que l'exigeait avant l'accomplissement. l'importance de l'événement qu'il venait lui annoncer.

S. Amb. L'Ecriture établit clairement ces deux choses, qu'elle était épouse et vierge. « Elle était mariée, » etc. Vierge, ce qui la sépare de tout commerce avec un homme; épouse, pour que sa virginité fût à l'abri de tout déshonneur, alors que sa grossesse aurait été pour tous un indice de corruption. Le Seigneur aima mieux en voir quelques-uns douter de sa naissance immaculée, que de la pureté de sa mère. Il savait combien l'honneur d'une vierge est délicat, combien sa réputation fragile, et il ne voulut pas que la foi à sa naissance miraculeuse s'élevât sur le déshonneur de sa mère. La virginité de Marie a donc été inviolable dans l'opinion des hommes, comme elle l'était en elle-même. Il ne fallait pas laisser pour excuse aux vierges, dont la réputation est malheureusement douteuse, que la mère du Sauveur elle-même n'avait pas été à l'abri du soupçon et du déshonneur. Que pourrait-on reprocher aux Juifs aussi bien qu'à Hérode, s'ils n'avaient persécuté que le fruit de l'adultère? Comment Jésus lui-même aurait-il pu dire : « Je ne suis point venu détruire la loi, mais l'accomplir, s'il eût commencé par une violation de la loi, la loi condamnant l'enfantement de toute personne non mariée. Rien, d'ailleurs, ne donne plus de créance aux paroles de Marie que ce mariage, et n'éloigne davantage tout soupçon de mensonge. Qu'elle fût devenue mère sans être mariée, elle eût paru vouloir couvrir sa faute sous le voile du mensonge; étant mariée, au contraire, elle n'avait aucune raison de mentir, puisque la fécondité des épouses est tout à la fois la récompense et le privilége du mariage. Une raison non

---

sistens : nam quasi magnam valde relationem accipiens egebat ante rei eventum visione solemni.

Ambr. Bene autem utrumque posuit Scriptura, ut et desponsata esset et virgo : sequitur enim : « Desponsatam : » virgo, ut expers virilis consortii videretur; desponsata, ne temeratæ virginitatis adureretur infamia, cui gravis alvus corruptelæ videretur insigne præferre. Maluit autem Dominus aliquos de suo ortu quam de matris pudore dubitare : sciebat enim teneram esse virginis verecundiam, et lubricam famam pudoris; nec putavit ortus sui fidem matris injuriis astruendam. Sequitur itaque sanctæ Mariæ sicut pudore integra, ita et inviolabilis opinione virginitas : nec decuit sinistra virginibus opinione viventibus velamen excusationis relinqui, quod infamata mater quoque Domini videretur. Quid autem Judæis, quid Herodi posset ascribi, si natum viderentur ex adulterio persecuti? Quemadmodum autem ipse diceret (*Matth.*, 5) : « Non veni legem solvere, sed adimplere, » si videretur cœpisse a legis injuria, cum partus innuptæ lege damnetur : quid quod etiam fides Mariæ verbis magis adsciscitur : et mendacii causa removetur? Videretur enim culpam obumbrare voluisse mendacio innupta prægnans : causam autem mentiendi desponsata non habuit, cum conjugii præmium et gratia nuptiarum partus sit feminarum. Non mediocris quoque causa est, ut virginitas

moins importante, c'est que la virginité de Marie mettait en défaut le prince du monde; en la voyant engagée dans les liens du mariage, il ne pouvait avoir aucun soupçon de son enfantement virginal. — Orig. (*hom.* 6.) Supposez-la, au contraire, non mariée, aussitôt cette pensée secrète fût venue au démon : Comment celle qui n'a point d'époux, est-elle devenue mère? Cette conception doit être divine, il y a ici quelque chose de supérieur à la nature humaine. — S. Amb. Mais ce mariage déjoua bien plus encore toutes les pensées des princes de la terre; car la malice des démons pénètre facilement dans le secret des choses cachées; mais ceux qui sont plongés dans les préoccupations du monde sont incapables de comprendre les choses divines. Disons encore que nous avons ainsi un témoin plus fidèle et plus sûr de la virginité de Marie dans la personne de son époux, qui pouvait, et se plaindre de l'outrage qui lui était fait, et en poursuivre le châtiment, s'il n'eût connu le mystère de cet enfantement. « Il s'appelait Joseph, dit l'Evangéliste, et il était de la maison de David. » — Bède. Ces paroles sont vraies à la fois et de Joseph, et de Marie ; car aux termes de la loi, chacun devait prendre femme dans sa tribu, ou dans sa famille. « Et cette vierge s'appelait Marie. » Marie, en hébreu, signifie *étoile de la mer*, et en syriaque, *maîtresse*, noms qui conviennent parfaitement à Marie qui a enfanté le Maître du monde, et la lumière éternelle des siècles.

℣. 28, 29. — *L'ange étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous : vous êtes bénie entre toutes les femmes. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ces paroles, et elle se demandait quelle pouvait être cette salutation.*

S. Amb. Reconnaissez la Vierge à ses mœurs. Elle est seule dans

---

Mariæ falleret principem mundi, qui cum desponsatam viro cerneret, partum non potuit habere suspectum. Orig. (*homil.* 6.) Si enim non habuisset sponsum, statim cogitatio tacita diabolo surrepsisset, quomodo quæ non accubuit cum viro, prægnans esset : debet iste conceptus esse divinus, debet aliquid humana natura esse sublimius. Ambr. Sed tamen magis fefellit principes seculi : Dæmonum enim malitia facile etiam occulta deprehendit : At vero qui secularibus vanitatibus occupantur, scire divina non possunt : quin etiam locupletior testis pudoris maritus adhibetur, qui posset et dolore injuriam, et vindicare opprobrium, si non agnosceret et sacramentum, de quo subditur : « Cui nomen erat Joseph de domo David. » Bed. (*in homil. de Annunt., ut sup.*) Quod non tantum ad Joseph, sed etiam pertinet ad Mariam. Legis namque erat præceptum, ut de sua quisque tribu aut familia acciperet uxorem. Sequitur : « Et nomen Virginis Maria. » Bed. Maria hebraice *stella maris*, syriace vero *domina* vocatur ; et merito, quia et totius mundi Dominum et lucem seculis meruit generare perennem.

Et ingressus Angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena, Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

Ambr. Disce virginem moribus : sola

l'intérieur de sa demeure, loin de tous les regards des hommes, un ange seul peut arriver jusqu'à elle : « L'ange étant entré où elle était, » etc. Il ne faut point qu'elle soit déshonorée par une conversation indigne d'elle, c'est un ange qui est chargé de la saluer. — S. Grég. de Nysse. (*disc. sur la Nativ.*) Le discours qu'il lui adresse est opposé à celui que la première femme entendit autrefois. Pour Eve l'enfantement dans la douleur fut la juste punition de son péché ; pour Marie, la tristesse fait place à la joie, et l'ange lui annonce le sujet d'une joie bien légitime, en lui disant : « Je vous salue. » Il ajoute : « Pleine de grâce, » et il proclame ainsi qu'elle est digne de l'union qu'il vient lui annoncer. Car cette plénitude de grâce est comme la dot destinée à son époux ; en effet, les paroles de l'ange conviennent tour à tour, les unes à l'épouse, les autres à l'époux. — S. Jér. (*serm. sur l'Assomp.*) Oui elle est pleine de grâce, car la grâce n'est donnée aux autres créatures que partiellement et avec mesure ; Marie l'a reçue toute entière et dans sa plénitude. Oui, elle est vraiment pleine de grâce, elle par qui toute créature a été inondée des eaux abondantes de l'Esprit saint. Celui qui avait envoyé son ange à cette divine Vierge était déjà avec elle, le Seigneur avait précédé son ambassadeur ; et le Dieu qui remplit tout de son immensité, ne pouvait être retenu par la distance des lieux : « Le Seigneur est avec vous. » — S. Aug. (*serm. 14 sur la Nativ. du Seig.*) Il est avec vous plus qu'il n'est avec moi ; car il est lui-même dans votre cœur, il s'incarne dans vos entrailles, il remplit votre âme, il remplit votre sein. — Grec. (*ou Géom., Chaîne des Pères grecs.*) C'est là le complément de l'ambassade céleste, le Verbe de Dieu contracte comme un

---

in penetralibus, quam nemo virorum videret, solus Angelus reperiret : unde dicitur : « Et ingressus Angelus ad eam, » etc. Et ne quo quidem degeneri depravaretur affatu ab Angelo salutatur. Greg. (*id est, Gregor. Nyss., orat. in Christi Nativitatem.*) Contra vocem prius editam mulieri, dirigitur nunc sermo ad Virginem. In illa doloribus partus est causa peccati punita ; in hac per gaudium mœstitia pellitur : unde jucunditatem non absurde prænunciat Angelus Virgini, dicens : *Ave.* Item alius (*nimirum Geometer in Cat. Græcorum Patrum.*) Quod autem digna cognosceretur sponsalium, attestatur, cum dicit : « Gratia plena : » quasi enim quædam arrha aut dos sponsi ostenditur, quod fecunda sit gratiis : horum enim quæ dicit, hæc sunt sponsæ, alia sponsi. Hier. (*in serm. de Assumpt.*) Et bene « gratia plena, » quia cæteris per partes præstatur ; Mariæ vero simul se totam infudit gratiæ plenitudo. Vere « gratia plena, » per quam largo Spiritus sancti imbre superfusa est omnis creatura. Jam autem erat cum Virgine, qui ad Virginem mittebat Angelum, et præcessit nuntium suum Dominus ; nec teneri potuit locis qui omnibus habetur in locis : unde sequitur : « Dominus tecum. » Aug. (*in serm. de Nat. Domini,* serm. 14.) Magis quam mecum : ipse enim in tuo est corde, in tuo fit utero ; adimplet mentem, adimplet ventrem. Græc. (*vel Geometer ut sup., in Cat. Græcorum Patrum.*) Hoc autem est totius legationis complementum. Dei enim Verbum ut

époux une union incompréhensible à la raison ; engendrant tout à la fois et engendré, il s'associe intimement toute la nature humaine. Les dernières paroles de l'ange sont le couronnement et l'abrégé de tout ce qui précède : « Vous êtes bénie entre les femmes, » c'est-à-dire seule entre toutes les femmes ; par là même toutes les femmes seront bénies en vous, comme tous les hommes en votre Fils, ou plutôt les uns et les autres seront bénis en vous deux. En effet, c'est par une femme et un homme que le péché et la douleur sont entrés dans le monde ; c'est aussi par une femme et par un homme que la bénédiction, que la joie sont appelées et répandues sur toute créature.

S. Amb. Reconnaissez encore la Vierge à sa pudeur ; elle fut alarmée : « Ayant entendu ces paroles, elle en fut troublée. » C'est le propre des vierges d'être accessible à la crainte, de trembler à l'approche d'un homme, de redouter tout entretien avec lui. Apprenez de là, ô vierges, à éviter toute licence dans vos paroles, puisque Marie redoute la salutation d'un ange. — Grec. (*ou Géom.*) Comme ces visions du ciel lui étaient familières, ce n'est point à la vision elle-même, mais aux paroles de l'ange que l'Evangéliste attribue son trouble : « Ayant entendu ces paroles, elle en fut troublée. » Remarquez encore tout à la fois la pudeur et la prudence de cette divine Vierge, les sentiments de son âme, les paroles qui sortent de sa bouche. Elle entend parler de joie, de bonheur, elle examine ce qu'on lui dit, elle ne résiste pas ouvertement par incrédulité, elle ne croit pas aussitôt à la légère, elle évite à la fois la légèreté d'Eve, et l'obstination de Zacharie : « Et elle se demandait ce que pouvait être cette salutation. » Car elle ignorait encore la grandeur du mystère qui allait s'accomplir en elle. Cette salutation est-elle inspirée par la passion, comme serait celle

---

sponsus supra rationem unionem efficiens, tanquam ipse germinans, idemque germinatus, totam naturam humanam sibi ipsi conformavit. Ultimum vero ponitur tanquam perfectissimum et compendiosum : « Benedicta tu in mulieribus ; » una scilicet præ cunctis mulieribus : ut etiam benedicantur in te mulieres, sicut mares in filio ; sed magis utrique in utrisque : velut enim per unam feminam et unum marem peccatum simul ac tristitia intravit, sic et nunc per unam et unum benedictio revocata est et lætitia, et ad singulos est profusa.

Ambr. Disce autem virginem a verecundia, quia pavebat : nam sequitur : « Quæ cum audisset turbata est, » etc. Trepidare virginum est, et ad omnes ingressus viri pavere, omnes viri affatus vereri. Disce virgo verborum vitare lasciviam ; Maria etiam salutationem Angeli verebatur. Græcus. (*vel Geometer ut sup.*) Cum autem assueta foret his visionibus, Evangelista non visioni sed relatibus turbationem attribuit, dicens : « Turbata est in sermone ejus. » Attende autem Virginis et pudicitiam, et prudentiam, et animam simul et vocem. Audita lætitia dictum examinavit, et neque manifeste obstitit per incredulitatem, nec statim paret ex levitate ; Evæ levitatem evitans simul et duritiam Zachariæ : unde dicitur : « Et cogitabat qualis esset ista salutatio, » non « conceptio. » Nam adhuc ignorabat immensitatem mysterii. Sed salutatio nunquid

d'un homme à une vierge ? Ou bien est-elle divine, puisqu'on fait intervenir le nom même de Dieu : « Le Seigneur est avec vous. » — S. AMB. Elle s'étonne aussi de cette nouvelle formule de bénédiction inusitée jusque-là ; car elle était réservée à Marie seule. — ORIG. (*hom.* 6.) Si par la connaissance qu'elle avait de la loi, elle eût su qu'un autre avant elle eût été l'objet d'un semblable discours, elle n'en eût point été effrayée, comme d'une chose extraordinaire.

℣. 30-33. — *L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.*

BÈDE. L'ange, voyant la Vierge troublée par cette salutation étrange pour elle, l'appelle par son nom, comme s'il la connaissait plus familièrement, et l'engage à déposer tout sentiment de crainte. « Et l'ange lui dit : Ne craignez pas, Marie, » etc. — GREC. (*Photius, Chaîne des Pères grecs.*) Comme s'il disait : Je ne suis point venu pour vous tromper, mais pour apporter le pardon de l'ancienne déception, je ne viens point non plus porter atteinte à votre inviolable virginité, mais préparer en vous une demeure à l'auteur, au gardien de toute pureté ; je ne suis pas l'envoyé du serpent, mais l'ambassadeur de celui qui détruit son empire, je viens non vous tendre un piége, mais traiter de l'union mystérieuse que Dieu veut contracter avec vous. Il ne veut pas la laisser en proie à des pensées inquiétantes, pour sauver l'honneur de la mission divine qu'il vient remplir. — S. CHRYS. (*Chaîne des Pères grecs.*) Celui qui mérite de trouver grâce aux yeux de Dieu,

---

libidinosa, ut a viro ad virginem? an divina, dum Dei faceret mentionem, dicens : *Dominus tecum ?* AMBR. Benedictionis etiam novam formulam mirabatur, quæ nusquam est ante comperta : soli Mariæ hæc servabatur. ORIG. (*hom.* 6.) Si enim scivisset Maria ad alium quempiam similem factum esse sermonem (utpote quæ habebat legis scientiam), nunquam eam quasi peregrina talis salutatio exterruisset.

Et ait Angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur. Et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

BEDA. Quia salutatione insolita Virginem turbatam viderat, quasi familiarius notam vocans ex nomine, ne timere debeat jubet : unde dicitur : « Et ait Angelus : Ne timeas, Maria, » etc. GRÆC. (*nempe Photius in Cat. Græcorum Patrum.*) Quasi diceret : Non accessi decepturus, imo deceptionis absolutionem depromere ; non veni prædaturus inviolabilem tuam virginitatem, sed Conditori puritatis et custodi contubernia reserare ; non sum serpentis minister, sed perimentis serpentem legatus, sponsalium tractator, non insidiarum molitor. Sic ergo nequaquam distrahentibus ipsam considerationibus vexari permisit, ne dijudicaretur infidus minister negotii. CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Qui autem apud Deum meretur gratiam, non habet quid timeat : unde

n'a rien à craindre. « Vous avez, lui dit-il, trouvé grâce devant Dieu. » Comment chacun peut-il à son tour trouver grâce devant Dieu ? par l'humilité ; car c'est aux humbles que Dieu donne sa grâce. (*Jacq.*, IV et I *Pierre*, V.) — GREC. (*ou Photius.*) Cette Vierge sainte a trouvé grâce devant Dieu, parce que l'éclat de sa chasteté qui était le plus bel ornement de son âme, en a fait une demeure agréable à Dieu ; et que non-seulement elle a gardé une virginité perpétuelle, mais a conservé son âme pure de toute tache. — ORIG. (*Chaîne des Pères grecs.*) Plusieurs avant elle, avaient trouvé grâce devant Dieu : aussi l'ange ajoute ce qui lui est exclusivement propre : « Voilà que vous concevrez dans votre sein. » Cette expression *voilà* indique la rapidité, l'actualité de l'opération divine, la conception a lieu au moment même où il parle. — SÉV. ANT. « Vous enfanterez dans votre sein, » paroles qui démontrent que Notre-Seigneur a pris dans le sein virginal une chair semblable à notre chair. En effet, le Verbe divin venait purifier à la fois la nature humaine, notre naissance, l'origine de notre génération ; il a donc, à l'exception du péché et du concours de l'homme, été conçu comme nous dans la chair, et porté neuf mois dans le sein de sa mère. — GREG. NYSS. (*ou Géom., Chaîne des Pères grecs.*) Mais comme il en est qui conçoivent l'esprit divin et enfantent l'esprit du salut, selon l'expression du prophète, l'ange ajoute : « Et vous enfanterez un Fils. » — S. AMB. Il en est peu qui, comme Marie, enfantent le Verbe qu'ils ont conçu par la grâce de l'Esprit saint. Il en est qui rejettent au dehors le Verbe à peine conçu, et qui ne l'enfantent jamais ; il en est qui portent Jésus-Christ dans leur sein, mais sans que jamais il arrive à être formé dans leur cœur.

---

sequitur : « Invenisti enim gratiam apud Deum, » etc. Qualiter autem illam quisque reperiet, nisi humilitate mediante ? Humilibus enim dat Deus gratiam. (*Jacob* 4, et I *Petr.* 5.) GRÆC. (*vel Photius ut sup.*) Invenit enim gratiam Virgo coram Deo, quia splendore pudicitiæ propriam exornans animam, gratum Deo habitaculum præparavit : nec solum cœlibatum inviolabilem servavit, sed etiam immaculatam conscientiam custodivit. ORIG. Invenerant enim plures gratiam ante eam : et ideo subdit quod proprium est, dicens : « Ecce concipies in utero. » GRÆG. (*vel Geometer in Cat. Græcorum Patrum.*) Quod dicitur : « Ecce, » conceleritatem et præsentiam denotat ; insinuans cum ejus verbo celebratam esse conceptionem. (*Et Severus Antiochenus ubi sup.*) « Concipies in utero ; » ut demonstret Dominum ab ipso utero virginali et de nostra substantia carnem suscipere : venit enim divinum Verbum emundaturum naturam humanam, et partum, et nostræ generationis primordia : et ideo sine peccato et humano semine per singula sicut nos in carne concipitur, et novem mensium spatio gestatur in utero. GRÆG. NYSS. (*vel Geometer in Cat. græcorum Patrum.*) Sed quoniam contingit specialiter divinum concipi spiritum et spiritum parere salutarem, secundum Prophetam, ideo addidit : « Et paries Filium. » AMBR. Non autem omnes sunt sicut Maria, ut dum de Spiritu sancto concipiunt verbum, pariant : sunt enim quæ abortivum excludant verbum, antequam pariant ; sunt quæ in utero Christum habeant, sed nondum formaverint. (*in Luc.*, 20.)

Greg. Nyss. (*disc. pour la Nativ. du Seig.*) L'attente de leur délivrance inspire ordinairement aux femmes de vives craintes, aussi l'ange calme ces appréhensions par les charmes de l'enfantement qu'il annonce : « Et vous l'appellerez Jésus. » L'avénement d'un Sauveur suffit pour dissiper tout sentiment de crainte. — Bède. Le nom de Jésus signifie *Sauveur* ou *salutaire*. — Grec. L'ange dit à Marie : « C'est vous qui lui donnerez ce nom, et non pas son père ; car il n'a point de père dans sa génération temporelle, comme il n'a point de mère dans sa génération divine. — S. Cyr. Ce nom fut un nom nouveau donné au Verbe de Dieu et parfaitement en rapport avec sa naissance selon la chair, selon cette parole du prophète : « On vous appellera d'un nom nouveau, que la bouche du Seigneur vous donnera. » — Grec. (*ou Géom.*) Mais comme ce nom lui était commun avec le successeur de Moïse, l'ange fait ressortir la différence qui les sépare en ajoutant : « Il sera grand. » — S. Ambr. Il a été dit aussi de Jean-Baptiste qu'il serait grand, mais d'une grandeur humaine, tandis que Jésus sera grand d'une grandeur toute divine ; car la puissance de Dieu se répand au loin, et la grandeur de la substance divine s'étend au delà de tous les espaces connus. Elle n'est limitée par aucun lieu, elle est incompréhensible à l'esprit humain, supérieure à toutes nos pensées, inaccessible aux variations des temps. — Orig. (*hom.* 6.) Admirez donc la grandeur du Sauveur Jésus, comme elle est répandue par tout l'univers (1). Montez dans les cieux, elle y remplit tout de sa présence ; descendez par la pensée dans les abîmes, vous verrez qu'elle

(1) Il ne s'agit point ici de la présence réelle par laquelle le Fils de Dieu est partout en tant que Dieu, mais de sa puissance divine, ou de la profession de la foi chrétienne, comme l'insinue Origène, qui explique en même temps comment Jésus a rempli les cieux en apparaissant aux anges, etc. ; ce qui doit s'entendre de son humanité élevée dans les cieux par son Ascension glorieuse.

Greg. Nyss. (*orat. in diem natalem Christi.*) Cum autem expectatio partus mulieribus timorem incutiat, sedat timoris metum dulcis partus relatio, cum subditur : « Et vocabis nomen ejus Jesum. » (*Et rursus in Cat. Græcorum Patrum.*) Salvatoris enim adventus est cujuslibet timoris propulsio. Bed. Jesus autem *Salvator* sive *Salutaris* interpretatur. Græc. (*vel Geometer ut sup.*) Dicit autem : « Tu vocabis, » non pater : patre enim caret quantum ad inferiorem generationem, sicut et matre respectu supernæ. Cyril. Hoc autem nomen de novo fuit Verbo impositum, nativitati congruens carnis ; secundum illud propheticum (*Isai.*, 62) : « Vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominavit. » Græc. (*vel rursus Geometer ut sup.*) Verum quia hoc nomen commune est sibi cum successore Moysi (*Josue*, I), idcirco innuens Angelus quod non erit secundum illius similitudinem, subjungit : « Hic erit magnus. » Ambr. Dictum est quidem etiam de Joanne quia erit magnus ; sed ille quasi « homo magnus, » hic quasi « magnus Deus : » late enim funditur Dei virtus, late cœlestis substantiæ magnitudo porrigitur. Non loco clauditur, non opinione comprehenditur, non æstimatione concluditur, non ætate variatur. Orig. (*hom.* 6.) Vide ergo magnitudinem Salvatoris, quomodo in toto orbe diffusa sit : ascende in cœlos, quomodo cœlestia repleverit ; descende cogitatione ab abys-

vous y a précédé. A cette vue, reconnaissez l'accomplissement de cette prédiction : « Il sera grand. »

Grec. (*ou Photius, comme précéd.*) Et ne croyez pas que l'incarnation du Fils de Dieu porte la moindre atteinte à la majesté divine, au contraire, elle élève jusqu'aux cieux notre pauvre humanité : « Et il sera appelé, dit l'ange, le Fils du Très-Haut. » Ce n'est pas vous qui lui donnerez ce nom : « Il sera appelé, » et par qui donc, si ce n'est par son Père qui lui est consubstantiel? Celui-là seul qui a la connaissance parfaite de son fils, peut seul aussi lui donner le nom qui lui convient, ce qu'il fait quand il dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » Il l'est de toute éternité, bien que ce nom ne nous ait été révélé que dans le temps pour notre instruction ; aussi l'ange dit : « Il sera appelé , » et non pas, il deviendra, ou il sera engendré ; car avant tous les siècles il était consubstantiel à son Père. Celui donc que l'immensité des cieux ne peut contenir, c'est lui que vous concevrez , c'est lui dont vous deviendrez la mère, c'est lui que votre sein virginal va renfermer. — S. Chrys. (*Chaîne des Pères grecs.*) Il en est qui regardent comme souverainement étrange, inconvenant même que Dieu fasse son habitation d'un corps mortel. Mais est-ce que le soleil qui est un corps sensible, et qui pénètre tout de ses rayons, voit pour cela s'obscurcir son éclat? A plus forte raison le soleil de justice, en prenant un corps très-pur dans le sein d'une vierge, ne perd rien de sa pureté; bien loin de là, il ajoute à la pureté, à la sainteté de sa mère.

Grec. (*ou Sév. d'Ant., Ch. des Pères grecs.*) L'ange voulant rappeler au souvenir de Marie les oracles des prophètes , ajoute : « Et Dieu lui donnera le trône de David , » etc. , afin qu'elle sache à n'en pouvoir

---

sos, et vide eum illuc descendisse. Si hoc videris , pariter intueberis opere completum : « Hic erit magnus. »

Græc. (*vel Photius ut sup.*) Neque carnis assumptio Deitatis derogat celsitudini, imo potius humanitatis humilitas sublimatur : unde sequitur : « Et Filius Altissimi vocabitur. » Non utique tu impones vocabulum, sed ipse vocabitur ; a quo nisi a consubstantiali genitore ? Nullus enim Filium novit nisi Pater. (*Matth.*, 11.) Penes quem vero infallibilis est notitia geniti, is verus interpres est erga impositionem congruam nominis quo dicit : « Hic est Filius meus dilectus. (*Matth.*, 17.) Ab æterno siquidem est, quamvis nunc ad nostram doctrinam nomen ejus patuerit ; et ideo ait : *Vocabitur*, non *fiet* vel *generabitur* : nam et ante secula fuerat consubstantialis Patri. Hunc ergo concipies, hujus mater efficieris, hunc virginalis cella concludet, cujus cœleste spatium capax non extitit.
Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Cæterum siquidem enorme (seu indecens) quibusdam videtur, Deum habitare corpus. Nonne sol cujus est corpus sensibile, quocunque radios mittit, non læditur in propria puritate? Multo ergo magis justitiæ Sol ex utero virginali mundissimum corpus assumens, non tantum contaminatus non est; imo etiam ipsam Matrem sanctiorem ostendit.

Græc. (*vel Severus Antiochenus in Cat. Græcorum Patrum.*) Et ut Virginem redderet memorem prophetarum, subdit : « Et dabit illi Dominus Deus sedem David, » etc. Ut noscat liquido

douter, que celui dont elle deviendra la mère, c'est le Christ qui, selon les prophètes, devait naître de la race de David. — S. Cyr. (*Chaîne des Pères grecs.*) Toutefois, gardons-nous de croire que le corps très-pur de Jésus-Christ soit l'œuvre de Joseph; mais tous deux descendaient des mêmes ancêtres, Joseph et Marie, dans le sein de laquelle le Fils de Dieu s'est revêtu de notre humanité. — S. Bas. (*à Amphiloch.*) Ce n'est point sur le trône temporel de David que le Seigneur s'est assis, puisque le gouvernement du peuple juif était passé aux mains d'Hérode; le trône de David, dont le Seigneur s'est mis en possession, c'est son royaume immortel. Aussi voyez ce qui suit : « Et il régnera sur la maison de Jacob éternellement, » etc. — S. Chrys. (*hom. 7 sur S. Matth.*) La maison de Jacob dont il est ici question sont ceux d'entre les Juifs qui ont cru en lui. Car comme dit saint Paul : « Tous ceux qui descendent d'Israël, ne sont pas pour cela Israélites..., mais ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être les enfants d'Abraham. » (*Rom.*, xi.) Ou bien encore, la maison de Jacob, c'est toute l'Eglise, qui est sortie d'une bonne racine, ou qui, d'olivier sauvage qu'elle était, a été greffée sur l'olivier franc par le mérite de sa foi. — Grec. (*ou Géom.*) A Dieu seul il appartient de régner éternellement; aussi, bien que l'ange déclare qu'il prendra possession du trône de David par suite de son incarnation, en tant que Dieu, il est le roi éternel des siècles. « Et son royaume n'aura point de foi. » Non-seulement comme Dieu, mais aussi en tant qu'il est homme; dans le temps présent, il règne sur un grand nombre, à la fin des siècles, son empire s'étendra sur tous sans exception, lorsque toutes choses lui seront soumises. — Bède. Que

---

quoniam qui nasciturus est ab ea, ipse est Christus, quem illi promiserunt David ex semine nasciturum. Cyril. (*in Cat. græcorum Patrum.*) Non tamen ex Joseph est editum corpus Christi mundissimum : secundum enim unam lineam cognationis profluxerant Joseph et Virgo, ex qua formam humanitatis unigenitus sumpsit. Basil. (*ad Amphilochium.*) Non autem in materiali sede David sedit Dominus translato judaico regno ad Herodem; *sed sedem* appellat *David* in qua resedit Dominus indissolubile regnum. Unde sequitur : « Et regnabit in domo Jacob, » etc. Chrys. (*hom. 7, in Matth.*) Dicit autem ad præsens *domum Jacob* eos qui de numero Judæorum crediderunt in illum. Ut enim Paulus dicit (*Rom.*, 9) : « Non omnes qui ex Israel sunt, hi sunt Israelitæ; sed qui sunt filii promissionis, computantur in semine. » Bed. Vel *domum Jacob* totam Ecclesiam dicit; quæ vel de bona radice nata, vel cum oleaster esset, merito tamen fidei in bonam est inserta olivam. (*Rom.*, 11.) Græc. (*vel Geometer in Cat. græcorum Patrum, ubi sup.*) Nullius autem est in æternum regnare nisi Dei solius; quo fit ut etsi propter incarnationem dicatur *David sedem* accipere, tamen idem ipse in quantum Deus, Rex æternus agnoscitur. Sequitur : « Et regni ejus non erit finis. » Non solum in quantum Deus est, sed etiam in eo quod homo : et in præsenti quidem habet regnum multorum, finaliter vero universorum, cum ei omnia subjicientur. (I *Cor.*, 15) Bed. Omittat

Nestorius cesse donc de dire que l'homme seul est né de la Vierge (1), et qu'en Jésus-Christ l'homme n'a point été uni au Verbe de Dieu en unité de personne; car l'ange proclame Fils du Très-Haut, celui-là même qu'il déclare être le Fils de David, et démontre ainsi qu'en Jésus-Christ, il n'y a qu'une seule personne en deux natures. S'il parle au futur, ce n'est pas, comme le disent les hérétiques, que le Christ n'ait pas existé avant Marie, mais parce qu'il a reçu le nom de Fils lorsque l'homme, uni à Dieu, n'a plus formé qu'une seule personne.

ỳ. 34, 35. — *Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le **Fils de Dieu**.*

S. Ambr. Marie ne devait point refuser de croire aux paroles de l'ange, elle ne devait point non plus accepter témérairement les prérogatives divines qu'il lui annonçait. Que fait-elle? « Or, Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il ? » question bien plus mesurée que celle du prêtre Zacharie. « Comment cela se fera-t-il; » demande Marie; à quoi connaîtrai-je la vérité de ce que vous m'annoncez, » dit Zacharie. Il refuse donc de croire ce qu'il déclare ne pas comprendre, et il demande pour appuyer sa foi d'autres motifs de crédibilité (2). Marie, au contraire, se rend aux paroles de l'ange, elle ne doute nullement de leur accomplissement, elle n'est inquiète que de la manière dont elles s'accompliront. Elle avait lu dans les prophètes : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, » elle croit donc à l'ac-

1. Ou plus clairement, que celui qui est né de la Vierge n'est qu'un homme, et non pas un Dieu, ce qui est l'hérésie de Nestorius.

2. On peut cependant entendre la question de Zacharie du signe seul qu'il demandait pour croire en toute certitude.

ergo Nestorius dicere *hominem tantum* ex virgine natum, et hunc a Verbo Dei non in unitatem personæ esse receptum : Angelus enim qui ait eumdem ipsum patrem habere David quem *Filium Altissimi* vocari pronuntiat, in duabus naturis unam Christi personam demonstrat. Non autem ideo futuri temporis verbis Angelus utitur, quia secundum hæreticos Christus ante Mariam non fuerit, sed quia secundum eamdem personam homo cum Deo filii nomen sortitur.

Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Et respondens Angelus, dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

Ambr. Neque non credere Angelo Maria debuit, neque tam temere usurpare divina : unde dicitur : « Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud ? » Temperatior est ista responsio quam verba sacerdotis : hæc ait : « Quomodo fiet istud? » Ille respondit : « Unde hoc sciam ? » Negat ille se credere quod se negabat scire, et quasi fidei adhuc alium quærit auctorem : ista se facere profitetur, nec dubitat esse faciendum, quod quomodo fiat inquirit. Legerat Maria : « Ecce concipiet in utero et pariet filium, » ideo credidit futurum; sed

complissement de cette prophétie ; mais elle n'avait pas lu comment elle s'accomplirait, car Dieu ne l'avait pas révélé même au premier des prophètes ; ce n'était pas à un homme, mais à un ange, qu'il était réservé de faire connaître un si grand mystère.

S. Grég. de Nysse. (*disc. sur la Nativ. du Seig.*) Considérez encore les paroles de cette Vierge si pure. L'ange lui prédit qu'elle enfantera, elle s'attache à sa virginité, la conservation de sa chasteté est à ses yeux d'un plus grand prix que l'apparition miraculeuse de l'ange (1). Aussi entendez-la dire : « Je ne connais point d'homme. » — S. Bas. (*Chaîne des Pères grecs.*) Le mot connaître est susceptible de plusieurs sens. On appelle connaissance, la science de Dieu notre créateur, la notion que nous avons de ses perfections et des voies qui mènent à lui, l'observation de ses commandements, et aussi les rapports des époux entre eux, et c'est dans ce dernier sens qu'il faut l'entendre ici. — S. Grég. de Nysse. (*comme précéd.*) Ces paroles de Marie nous dévoilent les pensées les plus intimes de son âme ; car si elle eût épousé Joseph pour la fin qu'on se propose dans tout mariage, pourquoi cet étonnement, lorsqu'on lui parle de conception ? puisqu'elle pouvait s'attendre à devenir mère un jour selon les lois de la nature. Mais il fallait conserver dans toute sa pureté ce chaste corps qui avait été offert à Dieu comme une chose sacrée, aussi dit-elle à l'ange : « Je ne connais point d'homme. » Comme si elle lui disait : Vous êtes un ange, cependant c'est pour vous chose naturellement impossible à savoir que je ne connais point d'homme ; comment donc deviendrai-je

(1) Il ne faut pas seulement entendre l'apparition de l'ange, mais le message dont il est chargé et qui apprend à Marie avec certitude qu'elle sera la mère du Christ. Ce serait peu dire en effet que Marie mettait sa virginité bien au-dessus de cette apparition, elle qui la préférait certainement de beaucoup à l'accomplissement du mystère de l'Incarnation que l'ange lui annonçait.

---

quomodo fieret, ante non legerat : non enim quemadmodum fieret vel Prophetæ tanto fuerat revelatum : tantum enim mysterium non hominis fuit, sed Angeli ore promendum.

Greg. Nysse. (*Orat. in diem natalem Christi, ut jam sup.*) Attende etiam mundæ Virginis vocem : Partum annuntiat Angelus, ipsa vero virginitati innititur ; præstantiorem incorruptibilitatem angelica visione dijudicans : unde dicit : « Quoniam virum non cognosco. » Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum ubi supra ex epist.* 401. *quæ inscribitur Amphilochio.*) Cognitio multifarie dicitur. Dicitur enim cognitio nostri conditoris sapientia, ac magnalium illius notitia, necnon mandatorum custodia, et quæ sit apud eum appropinquatio, et copula nuptialis, ut hic accipitur. Greg. Nysse. (*ut sup.*) Hæc igitur Mariæ verba indicium sunt eorum quæ tractabat in mentis arcano : nam si causa copulæ conjugalis Joseph desponsari voluisset, cur admiratione ducta est dum sibi narratur conceptio ? cum nimirum ipsa præstolaretur ad tempus mater effici juxta legis naturam. Verum quia oblatum corpus Deo quasi quoddam ex sacris, inviolabile reservari decebat ; ideo dicit : « Quoniam virum non cognosco : » quasi diceret : Etsi sis Angelus, tamen quod virum non cognoscam, ex impossibilibus cernitur : qualiter igitur mater ero carens conjuge ?

mère sans avoir d'époux, puisque je reconnais Joseph pour mon époux?

Grec. (*ou Géom., Ch. des Pèr. gr.*) Considérez comment l'ange lève le doute de la Vierge, et lui explique la chaste union et l'enfantement ineffable qui doit la suivre : « Et l'ange lui répondit : L'Esprit saint surviendra en vous, » etc. — S. Chrys. (*hom. 49 sur la Genèse.*) Ne semble-t-il pas lui dire : Ne cherchez pas les lois de la nature, là où la nature est dépassée par la sublimité des choses que je vous annonce? Vous dites : « Comment cela se fera-t-il, parce que je ne connais point d'homme? » Et c'est justement parce que vous êtes demeurée vierge vis-à-vis de votre époux, que ce mystère doit s'accomplir en vous; car si vous étiez une épouse ordinaire, vous n'en auriez pas été jugée digne; non pas, sans doute, que le mariage soit une chose profane aux yeux de Dieu, mais parce que la virginité lui est supérieure. Il convenait, en effet, que le Seigneur de tous les hommes eût avec nous, dans sa naissance, des rapports de conformité, comme aussi des traits de dissemblance. Il naît du sein d'une femme, et en cela il nous est semblable; mais il naît en dehors des lois des conceptions ordinaires, et par là il nous est supérieur. — S. Grég. de Nysse. (*comme précéd.*) Bienheureux ce corps qui, par suite de l'incomparable pureté de Marie, a mérité d'être intimement uni à l'Esprit saint; dans les autres, à peine si une âme pure mérite la présence de ce divin esprit; ici c'est la chair elle-même qui devient son tabernacle. (*Et dans le liv. de la vie de Moïse ou de la vie parf.*) Ces tables de notre nature que le péché avait brisées, le vrai législateur les taille et les façonne de nouveau avec notre terre; il prend, sans union charnelle, un corps capable d'être uni à sa divinité, et que le doigt de

---

Joseph siquidem in sponsum agnovi.

Grec. (*id est, Geometer in Cat. Græcorum Patrum ubi sup.*) Sed considera qualiter Virgini solvit dubium Angelus, ac explanat intemeratum connubium et ineffabilem partum : sequitur enim : « Et respondens Angelus, dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, » etc. Chrys. (*hom. 49, in Genes.*) Quasi dicat : Non quæras ordinem naturalem, ubi naturam transcendunt et superant quæ tractantur. Dicis : « Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? » Quinimo eo ipso continget quod est conjugis inexperta; nam si virum experta fuisses, non digna censereris hoc mysterio, non quia profanum sit conjugium, sed quia virginitas potior : decebat enim communem omnium Dominum, et in nativitate nobiscum participare, et ab ea discrepare : quod enim ex utero nasceretur, habuit commune nobiscum; quod autem absque concubitu nasceretur, plus a nobis obtinuit. Greg. Nysse. (*in diem natalem Christi, ubi sup.*) Quam beatum corpus illud, quod ob exuberantem munditiam Virginis Mariæ, ut videtur, domum animæ seipsum allexit : in singulis enim cæteris vix utique anima sincera sancti Spiritus impetrabit præsentiam, sed nunc caro receptaculum efficitur spiritus. Et *in lib. de vita Mosis* vel *de vita perfecta* (quod idem est), tabulas enim nostræ naturæ, quas culpa confregerat, denuo verus legislator de terra nostra sibi dolavit; absque concubitu divinitatis suæ corpus susceptibile creans, quod divinus digitus sculpsit;

Dieu lui-même a sculpté, c'est-à-dire l'Esprit saint qui est survenu dans la Vierge. (*Dans le disc. sur la nativ. du Christ.*) « Et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » La vertu du Très-Haut c'est le Christ lui-même qui est formé dans le sein de Marie par la venue de l'Esprit saint. — S. Grég. (*Moral.*, xviii, 12.) Ces paroles : « Vous couvrira de son ombre, » signifient les deux natures du Dieu incarné ; car l'ombre est le résultat de la lumière et de l'interposition d'un corps. Or, le Seigneur est lumière par sa divinité, et comme cette lumière incorporelle devait se revêtir d'un corps dans le sein de Marie, l'ange lui dit avec raison : « La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, » c'est-à-dire : le corps de l'humanité qui est en vous, recevra la lumière incorporelle de la divinité. Ces paroles peuvent aussi s'entendre des consolations célestes que Dieu devait répandre dans son âme. — Bède. Ce n'est donc point par le concours de l'homme que vous n'avez jamais connu, que vous concevrez, mais par l'opération de l'Esprit saint dont vous serez toute remplie, et vous demeurerez inaccesssible aux ardeurs de la concupiscence, parce que le Saint-Esprit vous couvrira de son ombre. — S. Grég. de Nysse. (*comme précéd.*) « La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » L'ombre d'un corps est produite par un objet préexistant, et reçoit de lui sa forme, ainsi les preuves de la divinité de son Fils éclateront dans la vertu miraculeuse de sa génération. Car de même que la matière corporelle qui est en nous, possède une vertu vivifiante qui sert à former l'homme ; ainsi la vertu du Très-Haut, par l'opération de l'Esprit vivificateur, a pris dans le corps virginal de Marie la partie de matière qui devait servir à former l'homme nouveau. C'est ce qu'indiquent les paroles suivantes : « C'est pourquoi le *fruit* saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. » — S. Athan. (*lettre contre les*

---

scilicet Spiritus superveniens Virgini. (Et iterum *in diem natalem Christi ubi sup.*) Insuper et virtus Altissimi obumbrabit tibi : « altissimi Regis virtus » Christus est, qui per adventum Spiritus sancti formatur in Virgine. Greg. (XVIII *Moral.*, cap. 12.) Per obumbrationis enim vocabulum incarnandi Dei utraque natura significatur : umbra enim a lumine formatur et corpore. Dominus autem per Divinitatem lumen est : quia ergo lumen incorporeum in ejus erat utero corporandum, recte ei dicitur : « Virtus Altissimi obumbrabit tibi, » id est, corpus in te humanitatis accipiet incorporeum lumen divinitatis : hoc etiam Mariæ dicitur propter mentis refrigerium cœlitus datum. Beda. Non ergo virili quod non cognoscis semine, sed Spiritus sancti quo impleris opere concipies ; concupiscentiæ in te non erit æstus ubi umbram faciet Spiritus sanctus. Greg. Nysse. (*in diem natalem Christi ubi sup.*) Vel dicit : « Obumbrabit tibi ; » quia sicut corporis umbra præcedentium charactere conformatur, ita indicia Deitatis Filii ex virtute generandi patebunt : sicut enim in nobis quædam vivifica virtus in materia corporali conspicitur, qua homo formatur, sic in Virgine altissimi virtus per vivificantem Spiritum pariter corpori insitam materiam carnis ex virgineo corpore ad formandum novum hominem assumpsit. Unde sequitur : « Ideoque et quod nascetur ex te, » etc. Athan. (*Epist. con-*

hérétiq. à Epict.) Nous faisons profession de croire que le corps du Sauveur, formé des éléments matériels de la nature humaine, a été un véritable corps, de même nature que le nôtre ; car Marie est notre sœur, puisque tous, comme elle, nous sommes descendus d'Adam. — S. Bas. (*de l'Esprit saint,* chap. v.) Voilà pourquoi saint Paul dit : Dieu a envoyé son Fils né d'une femme, il ne dit point par le moyen d'une femme, mais d'une femme ; car cette expression : *par une femme* aurait pu donner l'idée d'une génération qui ne serait qu'un passage, tandis que ces paroles : *né d'une femme* établissent clairement l'identité de nature entre le fils et la mère.

S. Grég. (*Mor.*, xviii. 27.) L'ange déclare que Jésus sera saint dès sa naissance, mais d'une sainteté toute différente de la nôtre. En effet, nous pouvons acquérir la sainteté ; mais nous ne la possédons pas dès notre naissance, enchaînés que nous sommes dans les liens d'une nature sujette à la corruption, ce qui nous fait dire avec le prophète (*Psalm.* 50) : « Voilà que j'ai été conçu dans l'iniquité, » etc. Celui-là seul est véritablement saint dont la conception n'est pas la suite d'une union charnelle ; qui n'est point autre dans son humanité, autre dans sa divinité, comme le rêvent les hérétiques, qui n'a point commencé par être simplement un homme dans sa conception, dans sa naissance, et mérité ensuite de devenir Dieu ; mais qui, aussitôt que l'ange eut parlé, et que l'Esprit saint fut survenu, fut le Verbe descendu dans le sein de Marie, et immédiatement le Verbe fait chair dans ses chastes entrailles. C'est ce que prouvent les paroles suivantes : « Il sera appelé le Fils de Dieu. »

Grec. (*Ch. des Pèr. gr.*) Considérez comment l'ange, parlant à

---

tra hæreticos ad Epictetum.) Profitemur enim quoniam naturæ humanæ assumptum ex materia corpus verissimum extitit, et idem secundum naturam corpori nostro : soror namque nostra Maria est, cum omnes ab Adam descenderimus. Basil. (*de Spritu sancto,* cap. 5.) Unde et Paulus dicit (*Galat.*, 4) quoniam misit Deus Filium suum natum, non per mulierem, sed ex muliere : nam hoc quod dico *per mulierem,* transitoriam poterat indicare nativitatis sententiam : quod autem dicitur *ex muliere*, manifestat communionem naturæ geniti respectu parentis.

Greg. XVIII *Mor.*, cap. 27. Ad distinctionem autem nostræ sanctitatis Jesus singulariter sanctus nasciturus asseritur : nos quippe, etsi sancti efficimur, non tamen nascimur, quia ipsa naturæ corruptibilis conditione constringimur, ut cum Propheta dicamus (*Psal.*, 50) : « Ecce in iniquitatibus conceptus sum, » etc. Ille autem solus veraciter sanctus est, qui ex conjunctione carnalis copulæ conceptus non est ; qui non (sicut hæreticus desipit) alter in humanitate, alter in Deitate est, non purus homo conceptus atque editus post per meritum ut Deus esset accepit ; sed nuntiante Angelo, et adveniente Spiritu, mox Verbum in utero, mox intra uterum Verbum caro. Unde sequitur : « Vocabitur, » etc.

Græc. (*id est, Victor Presbyter in Cat. Græcorum Patrum.*) Tu autem

Marie, fait intervenir toute la Trinité, en mentionnant distinctement l'*Esprit saint*, le *Verbe* et le *Très-Haut*; car la Trinité est indivisible.

ỿ. 36-38. — *Et voilà qu'Elisabeth, votre cousine, a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui est appelée stérile; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange se sépara d'elle.*

S. Chrys. (*hom. 49 sur la Genèse.*) Le langage que l'ange avait tenu jusqu'alors à Marie était au-dessus de son intelligence ; il descend donc à des choses plus accessibles, et cherche à la persuader par des faits extérieurs et sensibles : « Et voici qu'Elisabeth, votre cousine. » Remarquez l'à propos et la convenance de ces paroles. Gabriel ne rappelle pas à Marie les exemples de Sara, ou de Rébecca, ou de Rachel, ils étaient trop anciens ; il lui cite un fait tout récent, pour produire en elle une conviction assurée. Dans ce même dessein il fait ressortir et l'âge et l'impuissance de la nature : « Elle a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse. » Il ajoute : « Et c'est ici le sixième mois, » etc. Il ne lui a point appris dès le commencement la conception d'Elisabeth, mais après six mois écoulés, afin que les signes visibles de sa grossesse fussent une preuve de la vérité de ses paroles. — S. Grég. de Naz. (*Ch. des Pèr. gr., de ses poésies.*) Vous me demanderez peut-être : Comment le Christ descend-il de David ? Marie est évidemment de la famille d'Aaron, puisqu'au dire de l'ange, elle est la cousine d'Elisabeth. Il faut voir ici l'effet d'un dessein providentiel de Dieu, qui voulait unir le sang royal à la race sacerdotale,

---

attende qualiter Virgini Angelus totam Trinitatem edidit, dum *Spiritum sanctum* commemorat, *virtutem* et *Altissimum*, Trinitas enim indivisibilis est.

Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua. Et hic mensis est sextus illi, quæ vocatur sterilis: quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa Angelus.

Chrys. *hom. 49, in Gen.* Quoniam præcedens dictum superabat Virginis mentem, ad humiliora declinavit sermonem, per sensibilia ipsi suadens : unde dicit : « Et ecce Elisabeth cognata tua. » Animadverte Gabrielis industriam : non memoravit eam Saræ, vel Rebeccæ, vel Rachelis, quia antiquiora exempla, sed imminens factum inducit, ut ejus mentem corroboret. Ob hoc et ætatem commemoravit, cum dicit : « Et ipsa concepit filium in senectute sua, » et defectum naturæ. Sequitur : « Et hic mensis est sextus, » etc. Non enim a principio conceptus Elisabeth statim annuntiavit, sed acto sex mensium spatio, ut tumor ventris perhibeat argumentum. Greg. Nazianzenus (*in Cat. Græcorum Patrum ex carminibus ejus.*) Sed quæret aliquis : Qualiter ad David Christus refertur ? Siquidem Maria de sanguine manavit Aaron, cujus cognatam Angelus Elisabet asseruit : sed hoc nutu superno contigit, ut regium genus sacerdotali

afin que Jésus-Christ, qui est à la fois prêtre et roi, eût aussi pour ancêtres, selon la chair, les prêtres et les rois. Nous lisons aussi dans l'*Exode*, qu'Aaron a pris, dans la tribu de Juda, une épouse du nom d'Elisabeth, fille d'Aminadab. Et voyez combien est admirable la conduite providentielle de l'Esprit de Dieu, en permettant que l'épouse de Zacharie s'appelât aussi Elisabeth, pour nous rappeler ainsi l'épouse d'Aaron qui portait également ce nom d'Elisabeth.

Bède. Pour faire disparaître toute défiance dans l'esprit de la Vierge sur la vérité de son enfantement, l'ange lui cite l'exemple d'une femme stérile qui enfantera dans sa vieillesse, elle apprendra ainsi que tout est possible à Dieu, même ce qui paraît le plus contraire aux lois de la nature; car, ajoute-t-il : « Rien n'est impossible à Dieu. » — S. Chrys. (*Chaîne des Pèr. gr.*) Il est le souverain Maître de la nature, il peut donc tout ce qu'il veut, lui qui fait et dispose toutes choses, et qui tient dans ses mains les rênes de la vie et de la mort. — S. Aug. (*contr. Faust.*, xxvi, 5.) Il en est qui tiennent ce langage : Si Dieu est tout-puissant, qu'il fasse que les choses qui ont existé n'aient pas existé. Ils ne voient pas que ce langage revient à dire : Qu'il fasse que les choses qui sont vraies, par là même qu'elles sont vraies soient fausses. Dieu sans doute peut faire que ce qui existait n'existe plus, c'est ainsi que par un acte de sa puissance, celui qui a reçu l'existence en naissant, la perd en mourant. Mais qui pourra dire que Dieu ôte l'existence à ce qui ne l'a déjà plus? Car tout ce qui est passé a cessé d'exister; si dans ce qui est passé il y a encore quelques éléments d'existence, ces éléments existent réellement, et s'ils existent, comment sont-ils passés? Quand nous affirmons en vérité qu'une chose a existé, elle n'existe donc plus, elle existe dans notre

---

stirpi jungeretur; ut Christus, qui Rex est et Sacerdos, ab utrisque secundum carnem nasceretur. Legitur etiam in Exodo (*cap.* 6, *vers.* 13) quod Aaron primus secundum legem Sacerdos, duxit ex tribu Judæ in conjugem Elisabeth, filiam Aminadab. Et attende sacratissimam spiritus administrationem, dum et hanc Zachariæ conjugem statuit *Elisabeth* vocari, reducens nos ad illam Elisabeth quam duxerat Aaron.

Bed. Sic ergo ne Virgo se parere posse diffidat, accepit exemplum sterilis anus pariturae; ut discat omnia Deo possibilia esse : etiam quæ naturæ ordine videntur esse contraria : unde sequitur : « Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. » Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ut sup.*) Ipse namque cum sit naturæ Dominus, cuncta potest cum velit, qui cuncta peragit et disponit, vitæ mortisque lora gubernans. Aug. (*Contra Faust.*, lib. xxvi, cap. 5.) Quisquis autem dicit : « Si omnipotens Deus est, faciat ut ea quæ facta sunt, facta non fuerint, » non percipit se dicere : « Faciat ut ea quæ vera sunt eo ipso quod vera sunt falsa sint : » potest enim facere quod aliquid non sit quod erat, velut cum aliquis qui cœpit esse nascendo, faciat non esse moriendo. Quis autem dicat ut id quod jam non est faciat non esse? Quicquid enim præteritum est, jam non est; si de ipso fieri aliquid potest, adhuc est de quo fiat; et si est, quomodo præteritum est? Non ergo est quod vere diximus fuisse, quia in nostra sententia verum est, non in ea

pensée et non dans la chose elle-même qui a cessé d'être; or Dieu ne peut faire que cette affirmation soit fausse. Nous disons que Dieu est tout-puissant, mais non pas dans ce sens que nous pensions qu'il puisse mourir. Celui-là seul peut être appelé sans restriction tout-puissant, qui existe véritablement (1) et de qui seul tout ce qui existe reçoit l'être et la vie.

S. AMBR. Voyez l'humilité de la Vierge, voyez sa religion : « Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur. » Elle se proclame la servante du Seigneur, elle qui est choisie pour être sa mère; elle ne conçoit aucun orgueil d'une promesse aussi inespérée; elle devait enfanter celui qui est doux, humble par excellence, elle devait elle-même donner l'exemple de l'humilité. En se proclamant d'ailleurs la servante du Seigneur, elle ne s'attribue d'autre part dans cette grâce si extraordinaire, que de faire ce qui lui était ordonné; c'est pour cela qu'elle ajoute : « Qu'il me soit fait selon votre parole; » vous avez vu son obéissance, vous voyez la disposition de son cœur : « Voici la servante du Seigneur; » c'est la préparation à remplir son devoir : « Qu'il me soit fait selon votre parole, » c'est l'expression de son désir. — EUSÈBE. (*ou Géom., Ch. des Pèr. gr.*) Chacun célébrera à sa manière les vertus qui éclatent dans ces paroles de la Vierge; l'un admirera son assurance et sa fermeté, l'autre la promptitude avec laquelle elle obéit, un autre qu'elle n'ait point été éblouie par les promesses magnifiques et sublimes du premier des archanges, un autre enfin qu'elle n'ait point porté trop loin la résistance; elle s'est tenue également en garde et contre la légèreté d'Eve et contre la désobéissance de Zacharie. Pour moi, sa profonde humilité ne me paraît pas moins digne d'admiration.

(1) C'est-à-dire qui a vraiment l'être en lui-même, qui existe par lui-même, et de qui tout ce qui existe, à quelque degré que ce soit, reçoit l'être et la vie.

---

re quæ jam non est : hanc autem sententiam Deus falsam facere non potest. *Omnipotentem* autem Deum non ita dicimus, ac si eum etiam mori posse credamus. Ille plane *omnipotens* vere solus dicitur qui vere est, et a quo solo est quicquid aliquo modo est.

AMBR. Vide autem humilitatem Virginis, vide devotionem : sequitur enim : « Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini. » Ancillam se dicit, quæ mater eligitur, nec repentino exaltata promisso est : mitem enim humilemque paritura humilitatem debuit etiam ipsa præferre : simul etiam ancillam se dicendo, nullam sibi prærogativam tantæ gratiæ vendicavit, quin faceret quod juberetur : unde sequitur : « Fiat mihi secundum verbum tuum. » Habes obsequium, vides votum : « Ecce ancilla Domini, » apparatus officii est; « Fiat mihi secundum verbum tuum, » conceptus est voti. EUSEB. (*vel Geometer in Cat. Græcorum Patrum.*) Alius aliud quiddam in præsenti sermone Virginis extollet apicibus; hic quidem constantiam, hic obedientiæ promptitudinem; alius quod non allecta est tam splendidis et arduis per magnum Archangelum promissis, alius quod non excessit modum in dando instantias; sed æqualiter cavit et Evæ levitatem, et Zachariæ inobedientiam. Mihi autem humilitatis profunditas non minus conspicitur ad-

— S. Grég. Par un mystère vraiment ineffable, la même Vierge dut à une conception sainte et à un enfantement virginal d'être la servante du Seigneur, et sa mère selon la vérité des deux natures.

ỷ. 39-46. — *Or en ces jours-là Marie partit et s'en alla en diligence vers les montages de Judée, en une ville de la tribu de Juda. Et elle entra dans la maison de Zacharie, et elle salua Elisabeth. Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit ; et s'écriant à haute voix, elle dit : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne vers moi? Car votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli.*

Bède. Aussitôt que l'ange a obtenu le consentement de la Vierge, il remonte vers les cieux : « Et l'ange s'éloigna d'elle. » — Eusèbe. (*vel Geometer. ubi sup.*) Il la quitte non-seulement satisfait d'avoir obtenu ce qu'il désirait, mais plein d'admiration pour la perfection de cette divine Vierge et pour la sublimité de sa vertu.

S. Ambr. L'ange qui annonçait à Marie des choses aussi mystérieuses, lui donne pour affermir sa foi, l'exemple d'une femme stérile qui était devenue mère. A cette nouvelle, Marie s'en va vers les montagnes de Judée. Quoi donc? Est-ce qu'elle ne croit point aux paroles de l'ange? est-ce qu'elle n'est point certaine de la divinité de son message? Est-ce qu'elle doute de l'exemple qu'il lui donne? non, c'est un saint désir qui la transporte, c'est un sentiment religieux du devoir qui la pousse, c'est une joie divine qui lui inspire cet empresse-

---

miranda. Greg. Per ineffabile namque sacramentum conceptu sancto et partu inviolabili secundum veritatem utriusque naturæ eadem Virgo ancilla Domini fuit et Mater.

Exsurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus. Et repleta est Spiritu sancto Elisabeth : et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. Et unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo : et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.

Bed. Accepto autem Virginis consensu, mox Angelus cœlestia repetit, unde sequitur : « Et discessit ab illa Angelus. » Euseb. (*vel Geometer ubi sup.*) Non solum impetrans quod optabat, sed stupens in virginea forma et virtutis plenitudine.

Ambr. Angelus cum abscondita nuntiaret, ut fides astrueretur exemplo, feminæ sterilis conceptum virgini nuntiavit. Ubi hoc audivit Maria, non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo, sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina præ gaudio, in mon-

ment : « Marie partit et s'en alla dans les montagnes, » etc. Toute remplie de Dieu qu'elle est, où pourrait-elle diriger ses pas, si ce n'est vers les hauteurs. — ORIG. (*hom.* 7.) Jésus qu'elle portait dans son sein, avait hâte lui-même d'aller sanctifier Jean-Baptiste, qui était encore dans le sein de sa mère : « Elle s'en alla en toute hâte, » etc. — S. AMBR. La grâce de l'Esprit saint ne connaît ni lenteurs ni délais. Apprenez de la Vierge chrétienne à ne point vous arrêter sur les places publiques et à ne prendre aucune part aux conversations qui s'y tiennent. — THÉOPHYL. Elle va vers les montagnes, parce que c'est là qu'habitait Zacharie : « En une ville de Juda, et elle entra dans la maison de Zacharie. » — S. AMBR. Apprenez aussi, femmes chrétiennes, les soins empressés que vous devez à vos parentes, lorsqu'elles sont sur le point d'être mères. Voyez Marie, elle vivait seule auparavant dans une profonde retraite, aujourd'hui ni la pudeur naturelle aux vierges ne l'empêche de paraître en public, ni les montagnes escarpées n'arrêtent son zèle, ni la longueur du chemin ne lui fait retarder le bon office qu'elle va rendre à sa cousine. Vierges de Jésus-Christ, apprenez encore quelle fut l'humilité de Marie. Elle vient vers sa parente, elle vient, elle la plus jeune, visiter celle qui est plus âgée, et non-seulement elle la prévient, mais elle la salue aussi la première : « Et elle salue Elisabeth. » En effet, plus une vierge est chaste, plus aussi son humilité doit être grande, plus elle doit avoir de déférence pour les personnes plus âgées; celle qui fait profession de chasteté, doit aussi être maîtresse en humilité. Il y a encore ici un motif de charité, le supérieur vient trouver son inférieur pour lui venir en aide, Marie vient visiter Elisabeth, Jésus-Christ, Jean-Baptiste. — S. CHRYS. (*sur. Matth.*, *hom.* 4.) Disons encore

---

tana perrexit : unde dicitur : « Exsurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana, » etc. Quo enim jam Deo plena, nisi ad superiora cum festinatione conscenderet ? ORIG. (*hom.* 7.) Jesus enim qui in utero illius erat, festinabat adhuc in ventre matris Joannem positum sanctificare : unde sequitur : « Cum festinatione, » etc. AMBR. Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia. Discite virgines non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones. THEOPHYLACT. Propter hoc abiit in montana, quia Zacharias in montanis habitabat : unde sequitur : « In civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ. » AMBR. Discite vos, sanctæ mulieres, sedulitatem, quam prægnantibus debitis exhibere cognatis : Mariam enim, quæ ante sola in intimis penetralibus versabatur, non a publico virginitatis pudor, non a studio asperitas montium, non ab officio prolixitas itineris retardavit. Discite etiam, virgines, humilitatem Mariæ : venit propinqua ad proximam, junior ad seniorem; nec solum venit, sed et prior salutavit : unde sequitur : « Et salutavit Elisabeth. » Decet enim ut quanto castior virgo, tanto humilior sit, noveritque deferre senioribus : sit magistra humilitatis, in qua est professio castitatis. Est etiam causa pietatis, quia superior venit ad inferiorem, ut inferior adjuvetur; Maria ad Elisabeth, Christus ad Joannem. CHRYS. (*sup. Matth.*, hom. 4.) Vel aliter : celabat quæ supra dicta

que Marie cachait avec soin ce que l'ange lui avait dit, et ne le découvrait à personne; elle savait qu'on n'ajouterait point foi à un récit aussi merveilleux, et elle craignait qu'il ne lui attirât des outrages, et qu'on ne l'accusât de vouloir ainsi pallier son crime et son deshonneur. — GREC. (*Géom., comme précéd.*) C'est près d'Elisabeth seule qu'elle va se réfugier; elle avait coutume d'en agir ainsi à cause de sa parenté qui les unissait, et plus encore à cause de la conformité de leurs sentiments et de leurs mœurs.

S. AMBR. Les bienfaits de l'arrivée de Marie et de la présence du Seigneur se font immédiatement sentir : « Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit, » etc. Remarquez ici la différence et la propriété de chacune des paroles de l'auteur sacré. Elisabeth entendit la voix la première, mais Jean ressentit le premier l'effet de la grâce; elle entendit d'après l'ordre naturel, mais Jean tressaillit par suite d'une action toute mystérieuse; l'arrivée de Marie se fait sentir à Elisabeth, la venue du Seigneur à Jean-Baptiste. — GREC. (*ou Géom., comme précéd.*) Le prophète voit et entend plus clairement que sa mère, il salue le prince des prophètes, et au défaut de la parole qui lui manque, il tressaille dans le sein de sa mère (ce qui est le signe le plus expressif de la joie); mais qui jamais a ressenti ces tressaillements de la joie avant sa naissance? La grâce produit des effets inconnus à la nature : le soldat renfermé dans les entrailles de sa mère reconnaît son Seigneur et son roi dont la naissance approche, l'enveloppe du sein maternel n'est point un obstacle à cette vision mystérieuse; car il le voit non des yeux ou du corps, mais des yeux de l'âme. — ORIG. (*Ch. des Pèr. gr.*) Il ne fut pas rempli de l'Esprit saint avant l'arrivée de

---

sunt in se virgo, nec cuiquam hominum pandit; non enim credebat ab illis posse fidem adhiberi mirandis relatibus; imo magis putabat se pati convicia si diceret, quasi volens scelus proprium palliare. GRÆCUS. (*Nimirum Geometer ut sup.*) Ad solam autem refugit (sive recurrit) Elisabeth : sic enim consueverat propter cognationem et propter cæteram hujusmodi (sive morum) conjunctionem.

AMBR. Cito autem adventus Mariæ et præsentiæ dominicæ beneficia declarantur : nam sequitur : « Et factum est ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans. » etc. Vide distinctionem singulorumque verborum proprietatem: vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit : illa naturæ ordine audivit, iste exultavit ratione mysterii ; illa Mariæ, iste Domini sensit adventum. GRÆCUS. (*vel Geometer, ubi sup.*) Propheta enim parente acutius videt et audit, salutatque prophetarum principem ; sed quoniam verbis non poterat, saltat in utero (quod maximum existit in gaudio.) Quis unquam novit tripudium nativitate antiquius ? Insinuavit gratia quæ naturæ ignota extiterant : reclusus ventre miles agnovit Dominum ac regem oriturum, ventris tegmine non abstante mysticæ visioni; inspexit enim, non palpebris, sed spiritu. ORIG. (*In Cat. Græcorum Patrum.*) Non autem antea repletus

celle qui portait Jésus-Christ dans son sein, et c'est au même instant qu'il en fut rempli et qu'il tressaillit dans les entrailles de sa mère : « Et Elisabeth fut remplie de l'Esprit saint. » Nul doute qu'Elisabeth n'ait dû à son fils d'avoir été elle-même remplie de l'Esprit saint.

S. Ambr. Elisabeth s'était dérobée aux regards du monde du moment qu'elle avait conçu un fils, elle commence à se produire, glorieuse qu'elle est de porter dans son sein un prophète ; elle éprouvait alors une espèce de honte, maintenant elle bénit Dieu : « Et s'écriant à haute voix, elle dit : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, » elle s'écrie à haute voix, aussitôt qu'elle ressent l'arrivée du Seigneur, parce qu'elle crut à la divinité de l'enfantement de Marie. — Orig. (*Ch. des Pèr. gr.*) Elle lui dit : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes; elle est la seule qui ait reçu et qui ait pu recevoir une si grande abondance de grâce, car elle seule est la mère d'un enfant divin. — Bède. Elisabeth la bénit dans les mêmes termes que l'ange Gabriel, pour montrer qu'elle est digne de la vénération des anges et des hommes. — Théophyl. Mais les siècles précédents avaient vu d'autres saintes femmes qui ont donné le jour à des enfants souillés par le péché; elle ajoute donc : « Et le fruit de vos entrailles est béni. » Ou dans un autre sens elle venait de dire : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes; » elle en donne maintenant la raison comme si quelqu'un la lui demandait : « Et le fruit de vos entrailles est béni, » etc., c'est ainsi que nous lisons dans le psaume 117 : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur... Le Seigneur est le vrai Dieu, et il a fait paraître sa lumière sur nous, » car suivant l'usage de l'Ecriture, *et* a le même sens que *parce que*.— Orig. Elle appelle le

---

fuerat spiritu donec assisteret, quæ Christum gerebat in utero : tunc autem et Spiritu erat plenus, et resultabat in parente : unde sequitur : « Et repleta est Spiritu sancto Elisabeth. » Non autem dubium est quin quæ tunc repleta est Spiritu sancto, propter filium sit repleta.

Ambr. Illa autem quæ se occultaverat quia conceperat filium, jactare se cœpit quia gerebat prophetam; et quæ erubescebat ante, benedicit: unde sequitur : « Et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres. » Magna voce exclamavit, ubi Domini sensit adventum, quia religiosum credidit partum. Orig. (*ut sup. in Cat. Græcorum Patrum.*) Dicit autem : « Benedicta tu inter mulieres : » nulla enim unquam tantæ fuit gratiæ particeps, aut esse poterat : unius enim divini germinis parens est unica. Bed. Eadem autem voce ab Elisabeth, qua a Gabriele benedicitur, quatenus et angelis et hominibus veneranda monstretur. Theophylact. Quia vero aliæ sanctæ mulieres fuerunt, quæ tamen genuerunt filios peccato inquinatos, subjungit : « Et benedictus fructus ventris tui. » Vel aliter intelligitur : dixerat : « Benedicta tu inter mulieres : » deinde quasi interrogante aliquo *quare*, subjungit causam. « Et benedictus fructus, » etc., sicut dicitur in *Psalm.* 117 : « Benedictus qui venit in nomine Domini Deus Dominus, et illuxit nobis. » Consuevit enim sacra Scriptura, *et* pro *quia*

Seigneur le fruit des entrailles de la mère de Dieu, parce qu'il n'a point un homme pour père, et qu'il est né de Marie seule, car ceux qui sont nés d'un père mortel, sont considérés comme ses fruits. — Grec. (*ou Géom.*) C'est donc ici le seul fruit vraiment béni, parce qu'il a été produit sans le concours de l'homme et l'influence du péché. — Bède. C'est ce fruit que Dieu promettait à David en ces termes : « J'établirai sur votre trône le fruit de vos entrailles. » — Eusèbe. Le Christ est le fruit des entrailles de Marie, cette vérité suffit pour détruire l'hérésie d'Eutychès : car tout fruit est de même nature que la plante ; par une conséquence nécessaire, la Vierge est donc de même nature que le nouvel Adam qui vient effacer les péchés du monde. Que ceux qui se forment l'idée d'une chair fantastique en Jésus-Christ, rougissent de leur opinion en considérant l'enfantement véritable de la mère de Dieu, car le fruit provient de la substance même de l'arbre. Où sont encore ceux qui osent dire que le Christ n'a fait que passer dans la Vierge comme par un canal. Qu'ils apprennent de ces paroles d'Elisabeth remplie de l'Esprit saint, que le Sauveur est le fruit des entrailles de Marie.

« D'où me vient que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? » — S. Ambr. Ce n'est point par ignorance qu'elle parle ainsi, elle sait que c'est la grâce et l'action de l'Esprit saint qui ont porté la mère du Seigneur à venir saluer la mère du prophète pour la sanctification de son enfant, mais elle reconnaît hautement qu'elle n'a pu mériter cette grâce, et que c'est un don purement gratuit de la miséricorde divine : « D'où me vient cet honneur? » c'est-à-dire, à quelles œuvres de justice, à quelles actions, à quelles vertus en suis-je redevable? — Orig.

---

recipere. Orig. (*ut sup. in Cat. Græcorum Patrum.*) Fructum autem ventris Dei genitricis Dominum dixit, quia nequaquam ex viro, sed ex sola Maria processit : nam qui semen sumpserunt a patribus, fructus eorum existunt. Græcus. (*vel Geometer ubi sup.*) Solus ergo hic fructus benedictus, quia absque viro et absque peccato producitur. Bed. Iste est fructus qui David promittitur (*Psal.* 131) : « De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. » Euseb. In qua parte emergit Eutychis redargutio, dum *fructus ventris* Christus asseritur : omnis enim fructus est ejusdem naturæ cum planta; unde et virginem relinquitur ejusdem fuisse naturæ cum secundo Adam, qui tollit peccata mundi. Sed et qui phantasticam opinionem de carne Christi contingunt, in vero Dei genitricis partu erubescant : nam ipse fructus ex ipsa substantia procedit arboris. Ubi sunt etiam dicentes quasi per aquæductum Christum transisse per Virginem? Advertant ex dictis Elisabeth, quam replevit Spiritus, Christum fructum fuisse ventris.

Sequitur : « Unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? » Ambr. Non quasi ignorans dicit : scit enim esse sancti Spiritus gratiam et operationem, ut Mater Domini matrem prophetæ ad profectum sui pignoris salutet; sed quasi non humani hoc meriti, sed divinæ gratiæ munus esse cognoscat, ita dicit : « Unde hoc mihi? » hoc est, qua justitia, quibus factis, pro quibus meritis? Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*)

(*Ch. des Pèr. gr.*) Elisabeth partage ici les sentiments de son fils, car Jean lui-même se sentait indigne que Jésus-Christ descendît jusqu'à lui. En proclamant mère du Seigneur Marie, qui était vierge, elle anticipe sur l'événement par une inspiration prophétique. Reconnaissons ici une disposition toute providentielle qui conduit Marie chez Elisabeth, pour que Jean-Baptiste, encore dans le sein de sa mère, rende témoignage au Seigneur, car dès lors le Sauveur investit Jean-Baptiste du titre et des fonctions de prophète, comme l'expliquent les paroles suivantes : « Aussitôt que la voix de votre salutation, » etc. — S. Aug. (*à Dardanus, lett.* 57.) Pour parler ainsi, comme l'Evangéliste le déclare, Elisabeth a été remplie de l'Esprit saint, et c'est lui, sans aucun doute, qui lui a révélé la signification de ce tressaillement mystérieux de son enfant, tressaillement qui lui annonçait la venue de la mère du Sauveur, dont son fils devait être le Précurseur et le héraut. L'explication d'un si grand mystère a pu être connue des personnes plus âgées, comme Marie et Elisabeth, sans l'être de l'enfant lui-même; car Elisabeth ne dit point : L'enfant a tressaili dans mon sein par un mouvement de foi, mais « a tressailli de joie. » Nous voyons tous les jours tressaillir, non-seulement des enfants, mais même des animaux, sans que ni la foi, ni la religion, ni aucune cause intelligente y aient la moindre part; mais ici le tressaillement est extraordinaire et d'un genre tout nouveau, parce qu'il se produit dans le sein d'Elisabeth, et à l'arrivée de celle qui devait enfanter le Sauveur de tous les hommes. Ce tressaillement donc, qui fut comme le salut rendu à la mère du Seigneur, a eu pour cause, comme tous les miracles, un acte de la puissance divine dans cet enfant, et non un mouvement naturel de l'enfant lui-même. Et alors même qu'on admettrait dans cet enfant un usage prématuré de la raison et de la vo-

---

Convenit autem hoc dicens cum filio : nam et Joannes indignum se sentiebat adventu Christi ad ipsum. *Matrem* autem *Domini* nuncupat *adhuc* Virginem existentem, præoccupans eventum ex dicto prophetico. Divina autem provisio (sive providentia) duxerat Mariam ad Elisabeth, ut Joannis testimonium ab utero perveniret ad Dominum : ex tunc enim Joannem Dominus in prophetam constituit : unde sequitur : « Ecce enim ut facta est vox salutationis, » etc. Aug. (*ad Dardanum*, epist. 57.) Hoc autem ut diceret sicut Evangelista prælocutus est, repleta est Spiritu sancto ; quo procul dubio revelante cognovit quid illa exultatio significasset infantis , id est, illius venisse Matrem, cujus ipse præcursor et demonstrator esset futurus. Potuit ergo esse ista significatio rei tantæ a majoribus cognoscendæ, non a parvulo cognitæ : non enim dixit : « Exultavit in fide infans in utero meo, » sed « exultavit in gaudio. » Videmus autem exultationem, non solum parvulorum, sed etiam pecorum ; non utique de aliqua fide, vel religione, vel quacunque rationali cognitione venientem, sed hæc inusitata et nova extitit, quia in utero, et ad ejus adventum quæ omnium Salvatorem fuerat paritura. Ideo hæc exultatio et tanquam Matri Domini reddita resalutatio (sicut solent miracula fieri), facta est divinitus in infante, non humanitus ab infante : quamquam etiam si usque adeo in illo puero est acceleratus usus

lonté, qui aurait pu lui permettre, dès le sein de sa mère, un sentiment de connaissance, de foi, de sympathie, on devrait l'attribuer à un miracle de la puissance divine, et non à une simple action des lois naturelles.

ORIG. (*Ch. des Pèr. gr.*) La mère du Sauveur était venu visiter Elisabeth, pour voir la conception miraculeuse que l'ange lui avait annoncée, et s'affermir ainsi dans la foi au miracle bien plus suprenant dont une vierge devait être l'objet. C'est cette foi qu'Elisabeth célèbre par ces paroles : « Et vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur s'accompliront en vous. » — S. AMBR. Vous le voyez, Marie n'a nullement douté, mais elle a cru, et a recueilli le fruit de sa foi. — BÈDE. Rien d'étonnant si le Seigneur, Rédempteur du monde, commence par sa mère l'œuvre de sa rédemption ; c'est par elle que le salut devait être donné à tous les hommes, il était juste qu'elle reçût la première le fruit du salut de l'enfant qu'elle portait dans son sein. — S. AMBR. Bienheureux vous aussi qui avez entendu et qui avez cru ; car toute âme qui croit, conçoit et engendre le Fils de Dieu, et mérite de connaître ses œuvres. — BÈDE. Toute âme aussi qui a conçu le Verbe de Dieu, monte aussitôt par les pas de l'amour jusqu'aux sommets les plus élevés des vertus, pénètre dans la ville de Juda, c'est-à-dire, dans la citadelle de la louange et de la joie, et y demeure comme pendant trois mois dans la pratique parfaite de la foi, de l'espérance et de la charité. — S. GRÉG. (*sur Ezech., hom.* 1.) L'inspiration prophétique d'Elisabeth s'étendit à la fois au passé, au présent et à l'avenir. Elle connut que Marie avait ajouté foi aux promesses de l'ange ; en la proclamant mère du Seigneur, elle comprit qu'elle portait dans son sein le Ré-

---

rationis, et voluntatis, ut intra viscera materna jam posset agnoscere, credere et consentire, etiam hoc in miraculis habendum divinæ potentiæ, non ad humanæ trahendum exempla naturæ.

ORIG. (*ut sup., in Cat. Græcorum Patrum.*) Venerat autem Mater Domini visura Elisabeth, ut et miraculosum conceptum, quem retulerat Angelus, ut per hoc sequatur credulitas potioris ad Virginem manaturi : et ad hanc fidem facit sermo Elisabeth, dicentis : « Et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino. » AMBR. Vides minime dubitasse Mariam, sed credidisse, et ideo fructum fidei consecutam. BED. Nec mirum, si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit a matre ; ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. AMBR. Sed et vos beati qui audivistis et credidistis : quæcunque enim crediderit anima, et concipit et generat Dei verbum, et opera ejus agnoscit. BED. Omnis autem quæ verbum Dei mente concepit, virtutum statim celsa cacumina gressu conscendit amoris ; quatenus civitatem Juda (id est, confessionis et laudis arcem) penetrare, et usque ad perfectionem fidei, spei et charitatis (quasi tribus in ea mensibus) valeat commorari. GREG. (*sup. Ezech.*, hom. 1.) Simul de præterito, et de præsenti, et de futuro, per prophetiæ spiritum tacta est : quæ et eam promissionibus Angeli credidisse cognovit, et matrem nominans, quia Redemptorem humani generis in utero porta-

dempteur du genre humain; et en prophétisant tout ce qui devait s'accomplir en elle, elle plongea son regard jusque dans les profondeurs de l'avenir.

ỳ. 47. — *Alors Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur.*

S. Ambr. C'est par les femmes que le péché a commencé, c'est aussi par les femmes que commence la réparation du mal; aussi n'est-ce pas sans dessein qu'Elisabeth prophétise avant Jean-Baptiste, et Marie avant la naissance du Seigneur; mais la prophétie de Marie est d'autant plus parfaite qu'elle est elle-même plus élevée en dignité. — S. Bas. (*Ch. des Pèr. gr., explic. du Ps.* xxxiii.) Cette Vierge sainte guidée par une inspiration sublime contemple d'une vue profonde l'immense étendue de ce mystère, et pénétrant plus avant dans ses profondeurs, elle rend gloire à Dieu : « et Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur. » — Grec. (*Athanas., Ch. des Pèr. gr.*) — Elle semble dire : Le mystère étonnant que Dieu a prédit, c'est dans mon corps qu'il doit l'opérer, mais mon âme ne peut rester stérile devant lui. Il faut que je lui offre le fruit de ma volonté, car plus est grand le miracle dont je suis l'objet, plus aussi je dois glorifier l'auteur de toutes ces merveilles. — Orig. (*hom.* 8.) — Puisque Dieu ne peut ni recevoir aucun accroissement, ni souffrir aucune diminution, que signifient ces paroles de Marie : « Mon âme exalte le Seigneur? » Il nous faut considérer que le Dieu Sauveur est l'image du Dieu invisible, que notre âme a été faite à son image, et qu'elle est ainsi l'image de l'image; nous reconnaîtrons alors qu'à l'exemple des peintres qui reproduisent sur la toile les traits d'un visage, lorsque nous éle-

---

ret, intellexit; et cum omnia perficienda prædiceret, quid etiam de futuro sequeretur aspexit.

Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum.

Ambr. Sicut peccatum a mulieribus cœpit, ita et bona a mulieribus inchoantur : unde non otiosum videtur quod et ante Joannem Elisabeth prophetat, et Maria ante Domini generationem : sequitur autem ut Mariæ, quo persona melior, eo prophetia sit plenior. Basil. (*In Cat. Græcorum ex illius exposit. in Psal.* 33.) Virgo enim intentione sublimi, ac speculatione profunda, immensitatem contemplans mysterii, quasi profundius gradiens magnificat Deum : unde dicitur : « Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum. » Græc. (*nempe Athanasius, in Cat. Græcorum Patrum.*) Quasi diceret : Mirabilia quæ Deus pronuntiavit, in meo corpore exercebit, sed anima mea infructuosa apud Deum non erit. Convenit autem mihi et voluntatis fructum afferre : nam quantum amplo deservio miraculo, tantum teneor glorificare in me mirabilia operantem. Orig. (*hom.* 8.) Si autem Dominus nec augmentum nec detrimentum recipere potest, quid est quod Maria loquitur : « Magnificat anima mea Dominum ? » Sed si considerem Dominum Salvatorem imaginem esse invisibilis Dei, et animam factam ad ejus imaginem, ut sit imago imaginis, tunc videbo quoniam in exemplum eorum qui solent imagines pingere, quando ego

vons notre âme par nos œuvres, nos paroles, nos pensées, l'image de Dieu s'agrandit en nous, et le Seigneur lui-même, dont nous portons l'image dans notre âme, en reçoit comme une espèce d'agrandissement.

Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

S. Bas. (*Sur le Ps.* xxxii.) Le premier fruit de l'Esprit c'est la paix et la joie. La Vierge sainte qui avait reçu l'Esprit saint dans toute sa plénitude, ajoute avec raison : « Et mon esprit est ravi. » L'âme et l'esprit sont ici une même chose. L'Ecriture sainte emploie ordinairement le mot de ravissement, de transport, pour exprimer dans les personnes qui en sont dignes, un état de l'âme remplie de joie et d'allégresse. La Vierge est donc ravie dans le Seigneur par un tressaillement ineffable de son cœur, et par le transport d'une affection pure. « En Dieu mon Sauveur. » — Bède. L'esprit de la sainte Vierge se réjouit de l'éternelle divinité de ce même Jésus (c'est-à-dire Sauveur) dont la chair est engendrée par une conception temporelle. — S. Ambr. L'âme de Marie glorifie donc le Seigneur, et son esprit est ravi en Dieu son Sauveur, parce que toute dévouée par son âme et son esprit au Père et au Fils, elle honore d'un culte d'amour le Dieu unique, auteur de tout ce qui existe. Ayez donc tous l'âme de Marie pour glorifier le Seigneur, ayez tous son esprit pour être ravis de joie en Dieu votre Sauveur. Si selon la chair, il n'y a qu'une mère du Christ, selon la foi, Jésus est le fruit de tous les cœurs. Toute âme en effet conçoit le Verbe de Dieu, à la condition qu'elle sera pure, exempte de tout vice et qu'elle conservera sa chasteté sous la garde d'une pudeur inviolable. — Théophyl. Celui-là glorifie Dieu qui

---

magnificavero animam meam opere, cogitatione, sermone, tunc imago Dei grandis efficitur, et ipse Dominus, cujus imago est in anima mea, magnificatur.

Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.

Basil. (*in Psal.* 32.) Primus Spiritus fructus est pax et gaudium. Quia ergo Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritus gratiam, merito subjungit : « Et exultavit spiritus meus. » Idem *animam* dicit et *spiritum*. Consueta autem in Scripturis exultationis prolatio insinuat alacrem quemdam et jucundum habitum animæ in his qui digni sunt. Proinde Virgo exultat in Domino ineffabili cordis tripudio et exultatione in strepitu honesti affectus. Sequitur : « In Deo salutari meo. » Beda. Quia ejusdem Jesu (id est, Salvatoris) Spiritus Virginis æterna Divinitate lætatur, cujus caro temporali conceptione fœtatur. Ambr. Magnificat ergo anima Mariæ Dominum, et exultavit spiritus ejus in Deo; eo quod anima et spiritu Patri Filioque devota unum Deum ex quo omnia, pio veneratur affectu. Sit autem in singulis Mariæ anima, ut magnificet Dominum; sit in singulis spiritus Mariæ, ut exultet in Domino. Si secundum carnem una Mater est Christi, secundum fidem tamen omnium fructus est Christus : omnis enim anima concipit Dei Verbum, si tamen immaculata et immunis a vitiis intemerato castimoniam pudore custodiat. Theophyl. Ille autem Deum magnificat, qui digne sequitur Christum, et

marche dignement à la suite de Jésus-Christ, qui porte le nom de chrétien sans laisser amoindrir en lui la dignité du Christ qu'il relève au contraire par des actions grandes et vraiment célestes; l'esprit, ou ce qui est la même chose, l'onction spirituelle est comme ravie de joie, c'est-à-dire qu'elle s'accroit de jour en jour et n'est point exposée à s'affaiblir ou à s'éteindre. — S. Bas. (*comme précéd.*) (1*) Si parfois je ne sais quelle lumière venant à pénétrer votre âme vous donne une connaissance subite de Dieu, et vous éclaire si pleinement qu'elle vous porte à aimer Dieu et à mépriser toutes les choses de la terre; que cette image si obscure encore et cette impression si rapide vous aident à comprendre l'état des justes qui trouvent en Dieu une joie toujours égale, toujours persévérante. — Orig. L'âme doit commencer par glorifier le Seigneur, avant d'être ravie en lui; car la foi en Dieu est une condition nécessaire de ces divins transports.

ỳ. 48. — *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, et désormais toutes les générations me diront bienheureuse.*

Grec. (*ou Isid., Ch. des Pèr. gr.*) Marie fait connaître la cause de la gloire qu'elle rend à Dieu, et de ses divins transports : « Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, » c'est-à-dire; c'est lui qui le premier a jeté les yeux sur moi contre mon espérance, j'étais contente de mon humble condition, et maintenant Dieu me choisit pour l'accomplissement d'un dessein vraiment ineffable, et m'élève de la terre aux cieux. — S. Aug. (*Serm. sur l'Assomp.*) O véritable humilité qui a mérité d'enfanter un Dieu à la terre, de rendre la vie aux pauvres mortels, de renouveler les cieux, de purifier le monde, d'ouvrir le paradis, et

(1*) Le texte de saint Thomas est si peu clair et si différent du texte original de saint Basile, que nous avons cru devoir recourir à ce dernier.

---

dum Christianus vocatur, Christi non minuit dignitatem, magna et cœlestia operando; et tunc Spiritus (id est, spirituale chrisma) exultabit; id est, proficiet, et non mortificabitur. Basil. (*ut sup.*) Si quando vero lux in cor tuum irrepserit, et ad Deum diligendum et contemnenda corporea (per illam obscuram et brevem imaginem) perfectam perceperis justorum consistentiam, absque ulla difficultate consequeris in Domino gaudium. Orig. (*ut sup., homil.* 8.) Prius autem anima magnificat Dominum, ut postea exultet in Deo : nisi enim antea crediderimus, exultare non possumus.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Græcus expositor (*vel Isidorus, in Cat. Græcorum Patrum*) causam manifestat cur se magnificare Deum deceat, ac exultare in illo, dicens : « Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : » quasi diceret : Ipse providit, non ego expectavi : humilibus eram contenta; nunc autem ad ineffabile consilium eligor, et exaltor de terra ad sidera. Aug. (*in serm. de assump.*) O vera humilitas, quæ Deum hominibus peperit, vitam mortalibus edidit, cœlos innovavit, mundum purificavit, paradisum aperuit, et

de rendre à la liberté les âmes des hommes! L'humilité de Marie est devenue comme une échelle céleste dont Dieu s'est servi pour descendre sur la terre. Car que signifient ces paroles : « Il a regardé, » c'est-à-dire : « il a approuvé? » Il en est beaucoup qui paraissent humbles aux yeux des hommes, mais Dieu ne daigne pas jeter les regards sur leur humilité ; car s'ils étaient sincèrement humbles, leur unique désir serait non pas d'être loués eux-mêmes, mais de voir Dieu loué par tous les hommes, et leur esprit chercherait non dans ce monde, mais en Dieu ses transports et sa joie. — ORIG. (*hom.* 8.) Mais qu'y avait-il donc de si humble et de si bas dans celle qui portait le Fils de Dieu dans son sein? Il faut remarquer ici que l'humilité dans la sainte Ecriture est la vertu à laquelle les philosophes donnent le nom de modestie. Nous pouvons nous-mêmes la définir par une périphrase en disant qu'on est humble, lorsqu'on n'est pas enflé d'orgueil, et qu'on s'abaisse volontairement. — BÈDE. C'est parce que Dieu a daigné jeter les yeux sur son humilité, que tous la proclament bienheureuse : « Et désormais toutes les générations me diront bienheureuse. » — S. ATHAN. (*Ch. des Pèr. gr.*) Et en effet, si au dire du prophète (*Isaïe*, *ch.* XXXI, *selon les* 70) ceux-là sont bienheureux qui ont des enfants dans Sion et leur famille dans Jérusalem, que dirons-nous du bonheur de la divine et très-sainte Vierge, qui est devenue la mère du Verbe fait chair? — GREC. (*ou Métaphraste*, *Ch. des Pèr. gr.*) Si elle se proclame bienheureuse, ce n'est point par un sentiment de vaine gloire; et comment l'orgueil aurait-il pu trouver accès dans celle qui s'est appelée la servante du Seigneur? C'est donc par une inspiration de l'Esprit saint, qu'elle prédit ses destinées futures. — BÈDE. C'est par l'orgueil de notre premier père, que la

---

hominum animas liberavit. Facta est Mariæ humilitas scala cœlestis, per quam Deus descendit ad terras. Quid enim est dicere *respexit*, nisi *approbavit ?* Multi enim videntur in conspectu hominum humiles esse, sed eorum humilitas a Domino non respicitur : si enim veraciter humiles essent, Deum ab hominibus non seipsos laudari vellent ; non in hoc mundo, sed in Deo spiritus eorum exultaret. ORIG. (*hom.* 8.) Sed quid humile atque dejectum habebat quæ Dei Filium gestabat in utero ? Sed considera quoniam humilitas in Scripturis una de virtutibus prædicatur, quæ a philosophis *modestia* dicitur. Sed et nos eam possumus appellare quodam circuitu, cum aliquis non est inflatus, sed ipse se dejicit. BED. Cujus autem humilitas respicitur, recte beata ab omnibus cognominatur : unde sequitur : « Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes, » etc. ATHANAS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Si enim secundum Prophetam (*Isai.*, 31, *juxta* 70) beati sunt qui habent semen in Sion et proximos in Hierusalem (sive οἰκέιους, *domesticos*), quantum debet esse præconium divinæ ac sacrosanctæ Virginis Mariæ qui secundum carnem Verbi genitrix est effecta ? GRÆC. (*vel Metaphrastes in Cat. Græcorum Patrum.*) Non autem se *beatam* appellat inani vexata gloria : unde enim locus in ipsa superbiæ, quæ se ancillam Domini nuncupavit ? sed sacro tacta Spiritu, quæ futura sunt, præcinit. BED. Decebat enim ut sicut per superbiam primi parentis mors in mundum intra-

mort était entrée dans le monde ; il était juste que les voies qui conduisent à la vie nous fussent ouvertes par l'humilité de Marie. — THÉOPHYL. Elle dit : « Toutes les générations, » non-seulement Elisabeth, mais toutes les nations qui doivent un jour embrasser la foi.

ṽ. 49. — *Parce que celui qui est tout-puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint.*

THÉOPHYL. La Vierge déclare que ce n'est point à sa vertu qu'elle devra d'être proclamée bienheureuse, elle en donne ici la véritable cause : « Parce que Celui qui est tout-puissant a fait en moi de grandes choses. » — S. AUG. (*Serm. sur l'assomp.*) Quelles sont les grandes choses que Dieu a faites en vous? Vous avez mis au monde votre Créateur, vous sa créature, vous avez enfanté votre Seigneur, vous sa servante, et c'est par vous que Dieu a racheté le monde, par vous qu'il lui a rendu la vie. — TITE. (*de Bostr.*) Comment a-t-il opéré en moi de grandes choses? c'est que j'ai conçu sans cesser d'être vierge, triomphant ainsi des lois de la nature. J'ai été jugée digne de devenir, sans le secours d'un homme, non pas une mère quelconque, mais la Mère du Sauveur unique des hommes. — BÈDE. Ces paroles se rapportent au commencement de ce cantique où il est dit : « Mon âme exalte le Seigneur. » Car l'âme en qui Dieu a daigné opérer de grandes choses peut seule célébrer dignement ses grandeurs. — TITE. (*comme précéd.*) Elle dit : « Celui qui est tout puissant, » afin que si quelque doute vient à s'élever sur le mystère de cette conception opérée dans une vierge sans qu'elle perde sa virginité, ce miracle trouve aussitôt son explication dans la puissance de Dieu. Et loin de nous la pensée que le Fils unique qu'elle a porté dans son sein ait été pour elle la cause de quelque souillure, « parce que son nom est saint. »

---

vit, ita per humilitatem Mariæ, vitæ introitus panderetur. THEOPHYL. Et ideo dicit : « Omnes generationes : » non solum Elisabeth, sed etiam omnes credentium nationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est. et sanctum nomen ejus.

THEOPHYLACT. Ostendit Virgo, non per suam virtutem se beatam prædicandam, sed causam assignat dicens : « Quia fecit mihi magna qui potens est. » AUG. (*serm. de Assump.*) Quæ tibi magna fecit? Credo ut creatura ederes Creatorem, famula Dominum generares ; ut per te mundum Deus redimeret. per te ad vitam revocaret. TITUS. (*Bostrensis, ut jam sup.*) Quomodo vero magna, nisi quod manens illibata concipio, superans (nutu Dei) naturam? Digna reputata sum sine viro, non quomodocunque genitrix effici, sed unigeniti Salvatoris. BEDA. Respicit autem hoc ad initium carminis, ubi dictum est : « Magnificat anima mea Dominum. » Sola enim anima illa cui Dominus magna facere dignatur, dignis eum præconiis magnificare potest. TITUS. (*ut sup.*) Dicit autem : « Qui potens est ; » ut si quis diffidat in conceptionis negotio, dum virgo manens concepit, retorqueat miraculum ad potentiam operantis. Nec quia unigenitus accessit ad feminam, ex hoc inquinatur ; « quia sanctum est nomen

— S. BAS. (*sur le Ps.* XXXII, *vers la fin*) (1*). Le nom de Dieu est appelé saint, non qu'il y ait dans les syllabes qui le composent aucune puissance sanctificatrice, mais parce que toute propriété, toute perfection de Dieu, comme toute intelligence des merveilles que nous contemplons en lui est sainte et pure. — BÈDE. Sa puissance est tellement élevée, qu'elle surpasse toute créature et qu'elle le place à une distance incommensurable de toutes les choses qu'il a créées. Cette pensée ressort beaucoup mieux dans le texte grec où le mot ἅγιον signifie qui est élevé au-dessus de la terre (2).

℣. 50. — *Et sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.*

BÈDE. De ces dons particuliers, Marie s'élève jusqu'aux jugements de Dieu, qui embrassent l'universalité du genre humain dont elle décrit l'état : « Et sa miséricorde, dit-elle, s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. » Elle semble dire : Ce n'est point seulement pour moi qu'il a fait de grandes choses, mais dans toute nation, celui qui a la crainte de Dieu est sûr d'obtenir ses faveurs. — ORIG. (*hom.* 8.) Car la miséricorde de Dieu n'est pas restreinte à une seule génération, mais elle s'étend à perpétuité de génération en génération. — GREC. (*Victor*, *Chaîne des Pères grecs.*) C'est par cette miséricorde qu'il existe d'âge en âge, que j'ai conçu et qu'il s'est uni lui-même à un corps vivant, pour traiter l'affaire de notre salut par un sentiment d'amour. Toutefois, sa miséricorde ne s'exerce pas indistinctement, mais sur ceux qui dans toute nation sont soumis à la crainte de Dieu. Voilà pourquoi Marie ajoute : « Sur ceux qui le

(1*) Ici encore nous avons dû suivre de préférence, comme plus clair et plus satisfaisant, le texte original de saint Basile.

(2) Ce serait plutôt par allusion que par étymologie ; car le mot ἅγιον s'écrit avec un accent et un esprit que n'a point l'α privatif.

---

ejus. » BASIL. (*in Psal.* 32, *versus finem.*) *Sanctum* vero dicitur nomen Dei, non quia in syllabis quamdam sanctificativam virtutem contineat, sed quia quomodolibet Dei speculatio sancta dignoscitur et sincera. BED. Singularis enim potentiæ culmine transcendit omnem creaturam, et ab universis quæ fecit, longe segregatur ; quod Græca locutione melius intelligitur : in quo ipsum verbum quod dicit *agion*, quasi extra terram esse significat.

Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum.

BED. A specialibus se donis ad generalia Dei judicia convertens, totius humani generis statum describit, subdens : « Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. » Quasi diceret : Non solum mihi fecit magna qui potens est, sed in omni gente qui timet Deum, acceptus est illi. ORIG. (*hom.* 8.) Misericordia enim Dei, non in una generatione, sed in sempiternum extenditur a generatione in generationem. GRÆC. (*nempe Victor Presbyter, in Cat. Græcorum Patrum, ut sup.*) Ex misericordia ejus quam habet in generationes generationum ego concipio, ac ipse corpori animato conjungitur, nostram tractans salutem solius intuitu pietatis. Miseretur autem non qualitercunque, sed his quos timor ejus compescuit in qualibet na-

craignent, » c'est-à-dire, sur ceux que le repentir amène à la foi et à une vraie pénitence, car ceux qui résistent avec obstination se sont fermé, par leur incrédulité coupable, la porte de la miséricorde. — Théophyl. Ou bien encore, ces paroles signifient que ceux qui craignent Dieu obtiendront miséricorde, et dans cette génération, c'est-à-dire, dans le siècle présent, et dans la génération future, ou dans le siècle à venir, et qu'ils recevront le centuple en ce monde, et dans la vie future une récompense beaucoup plus grande.

℣. 51. — *Il a déployé la force de son bras, il a dissipé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.*

Bede. En décrivant l'état du genre humain, Marie prédit le châtiment qui attend les orgueilleux, et la récompense réservée à ceux qui sont humbles : « Il a déployé la force de son bras, » etc. C'est-à-dire, du Fils de Dieu lui-même; car de même que c'est par votre bras que vous agissez, le Verbe par qui Dieu a créé le monde s'appelle le bras de Dieu. — Orig. (*hom.* 8.) C'est pour ceux qui le craignent qu'il a déployé la force de son bras, car quelle que soit votre infirmité, lorsque vous approchez de Dieu, si vous le craignez, vous obtiendrez le secours qu'il vous a promis. — Théophyl. Ce bras dont il a fait éclater la puissance, c'est aussi le Fils de Dieu incarné, parce que la nature a été vaincue par le miracle d'une vierge devenue mère, et d'un Dieu fait homme. — Grec. (*Photius.*) *Il a fait*, ou plutôt, *il fera* éclater sa puissance, non comme autrefois, lorsqu'il anéantit par Moïse l'armée des Egyptiens, ou qu'il détruisit par un ange, au nombre de plusieurs mille, l'armée des Assyriens rebelles. Ici c'est par sa seule puissance et sans le concours de personne qu'il triomphe des intelligences ré-

---

tione. Unde dicitur : « Timentibus eum ; » qui scilicet pœnitentia ducti, ad fidem et ad pœnitentiam convertuntur : nam qui obstinati sunt, incredulitatis vitio clauserunt sibi januam pietatis. Theoph. Vel per hoc innuit, quod timentes misericordiam consequentur in generatione ista (id est, in præsenti seculo), et futura (id est, in seculo futuro), in hoc seculo centuplum accipientes (*Matth.*, 19), in illo vero multo majora.

Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui.

Bed. Humani generis statum describens, quid superbi et quid humiles mereantur, ostendit dicens : « Fecit potentiam in brachio suo, » etc. Id est, in ipso Dei Filio : sicut enim tuum brachium est quo operaris, sic *brachium Dei* dictum est ejus Verbum, per quod operatus est mundum. Orig. (*hom.* 8.) Timentibus autem se, fecit potentiam in brachio suo ; quia licet infirmus ad Deum accesseris, si timueris eum, promissam virtutem consequeris. Theoph. In brachio etiam suo (scilicet ejus Filio incarnato) potentiam fecit quia natura devicta est Virgine pariente et Deo humanato, Græc. (Photius.) Vel *Fecit* pro *faciet potentiam*, non ut dudum per Moysen contra Ægyptios, nec per angelum (puta quando multa millium rebellium prostravit Assyriorum), nec quoquam alio mediante nisi vi propria triumphum docuit, intelligibiles hostes superando :

voltées contre lui : « Il a dissipé les orgueilleux dans les pensées de leur cœur, » c'est-à-dire, il a dissipé toute âme qui a refusé de croire à sa venue; bien plus, il a dévoilé et mis à découvert leurs pensées superbes et criminelles. — CYRIL. ALEX. (*Ch. des Pèr. gr.*) Toutefois, c'est principalement des cohortes ennemies des démons que ces paroles doivent s'entendre, car la venue du Seigneur a dissipé ces cruels ennemis du genre humain, et a replacé sous l'obéissance de Dieu ceux qu'ils retenaient dans des chaînes de l'esclavage. — THÉOPHYL. On peut encore les appliquer aux Juifs, qu'il a dispersés dans toutes les contrées du monde, comme ils le sont encore aujourd'hui.

℣. 52. — *Il a renversé les grands de leur trône, et il a élevé les petits.*

BÈDE. Ces dernières paroles : « Il a fait éclater la puissance de son bras, » et celles qui précèdent : « Sa miséricorde s'exerce d'âge en âge, » doivent être rattachées chacune à l'un des membres de ce verset, parce qu'il est vrai de dire que les orgueilleux ne cessent d'être abaissés et les humbles d'être élevés par une disposition aussi juste que miséricordieuse de la puissance divine. Elle ajoute donc : « Il a renversé les grands de leur trône, et il a élevé les petits. » — CYR. D'ALEX. Les démons, et les princes des démons, les sages parmi les gentils, les pharisiens et les scribes avaient tous de hautes et grandes idées d'eux-mêmes. Dieu cependant les a tous renversés, et il a relevé ceux qui s'humiliaient sous sa main puissante, en leur donnant le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi. Les Juifs eux-mêmes s'enorgueillirent autrefois de leur puissance, mais leur incrédulité les a renversés à terre, tandis que parmi les gentils, ceux qui étaient humbles, sans

---

unde sequitur : « Dispersit, » etc. Scilicet quamlibet mentem elatam non parentem ejus adventui ; quin etiam aperuit et vitiosas ostendit superbas cogitationes eorum. CYRIL. Magis autem proprie de dæmonum hostili caterva intelligenda sunt hæc : hos enim sævientes in terra dissipavit adveniens Dominus, et compeditos ab eis obedientiæ suæ restituit. THEOPHYLACT. Potest hoc etiam de Judæis intelligi, quos in omnem dipersit regionem sicut nunc dispersi sunt.

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.

BED. Quod dixit : « Fecit potentiam in brachio suo, » et quod præmiserat : « Et misericordia ejus a progenie in progenies, » his versiculis per singula commata est annectendum ; quia scilicet per omnes seculi generationes, et perire superbi, et humiles exaltari (pia justaque divinæ potentiæ dispensatione) non cessant : unde dicitur : « Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. » CYRIL. Magna sapiebant dæmones et diabolus, Gentilium sapientes, Pharisæi et Scribæ. Hos tamen deposuit, erexitque humiliantes se sub potenti manu Dei (*ex I Petr.*, 5), dans illis virtutem calcandi super serpentes, et scorpiones, omnemque potestatem inimici. (*Luc.*, 10) Erant et quandoque Judæi potestate superbi, sed prostravit hos incredulitas ; ex gentibus autem ignobiles et humiles per fidem

éclat aux yeux des hommes, ont été élevés par la foi au faîte de la véritable grandeur. — Grec. (*ou Macaire, Ch. des Pèr. gr.*) Nous savons que notre esprit doit être le siége de la divinité; mais aussitôt le péché de notre premier père, les puissances d'iniquité ont envahi l'intérieur de notre âme, pour y régner comme sur leur propre trône. Or Dieu est venu justement sur la terre pour chasser ces esprits mauvais du siége de nos volontés, et relever ceux que les démons avaient terrassés, en purifiant leurs consciences et en établissant son trône dans leur cœur.

ỳ. 53. — *Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches.*

La Glose. Comme la prospérité humaine consiste surtout dans les honneurs des puissants de ce monde et dans l'abondance des richesses, après avoir parlé de l'humiliation des grands et de l'élévation des humbles, elle prédit que les riches seront réduits au plus entier dénûment, et les pauvres remplis de toutes sortes de biens : « Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, » etc. — S. Bas. (*sur les Psaum.*) Nous pouvons entendre ces paroles mêmes des choses sensibles, et y apprendre l'incertitude des choses de ce monde. Elles sont bien fragiles, en effet, comme ces flots que l'impétuosité des vents brise et disperse de tous côtés. Entendues dans le sens spirituel, ces paroles signifient que le genre humain tout entier était comme affamé, à l'exception des Juifs, que la promulgation de la loi et les enseignements des saints prophètes avaient enrichis. Mais ils ont refusé de s'attacher humblement au Verbe incarné, et ils ont été renvoyés vides de tous biens et dans le plus entier dénûment, privés de la foi, de la science, de l'espérance des biens, exclus tout ensemble de la Jérusalem

---

ad apicem conscenderunt. Græc. (*vel Macarius, in Cat. Græcorum Patrum.*) Deitatis enim tribunal noster intellectus esse cognoscitur, sed iniquæ virtutes post transgressionem incubuerunt præcordiis protoplasti, tanquam in proprio solio. Ob hoc ergo venit Dominus, et spiritus iniquos ejecit a sedibus voluntatum, et prostratos a dæmoniis exaltavit : eorum conscientias purgans, et eorum mentem statuens propriam sedem.

Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

Glos. Quia humana prosperitas præcipue in honoribus potentium, et in abundantia divitiarum consistere videtur, post dejectionem potentium et exaltationem humilium de divitum exinanitione et pauperum repletione mentionem facit dicens : « Esurientes, » etc. Basil. (*sup. Psal.*) Disponit quidem nos præsens verbum etiam quoad sensibilia, edocens rerum mundanarum incertitudinem : caduca siquidem sunt hæc, sicut unda quæ ab impetu ventorum hinc inde diffunditur : intellectualiter autem sumendo esuriebat genus humanum, exceptis Judæis : hos namque ditaverat legis traditio et sanctorum dogmata prophetarum : quia vero non humiliter hæserunt Verbo humanato dimissi sunt inanes, nihil deferentes, non fidem, non scientiam ; et spe bonorum privati sunt,

terrestre et de la vie future. Ceux au contraire, parmi les gentils, que la faim et la soif avaient complétement épuisés, se sont attachés au Seigneur et ont été remplis de tous les biens spirituels. — LA GLOSE. Ceux aussi qui ont faim des biens éternels, qui les désirent ardemment, seront rassasiés, lorsque Jésus-Christ apparaîtra dans sa gloire, mais pour ceux qui placent leur joie dans les choses de la terre, ils seront à la fin des siècles renvoyés vides de tous biens et de toute félicité.

ỳ. 54, 55. — *Et il a pris en sa protection Israël, se ressouvenant de sa miséricorde, selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.*

LA GLOSE. Après avoir rappelé en général les effets de la miséricorde et de la justice divine, Marie en vient aux effets particuliers du nouveau mystère de l'Incarnation qui vient de s'accomplir : « Il a pris en sa protection Israël, son serviteur, » etc. Il l'a pris comme un médecin prend un malade, il s'est rendu visible parmi les hommes, afin qu'Israël (c'est-à-dire, *voyant Dieu*) (1), devînt son serviteur. — BÈDE. Et son serviteur obéissant, humble; car celui qui refuse de s'humilier ne peut être sauvé. — S. BAS. (*ou Cyril.*) Elle ne veut point parler d'Israël selon la chair, qui tirait sa noblesse de son nom, mais d'Israël selon l'esprit, qui tenait son nom de sa foi, et dont les yeux s'appliquaient à voir Dieu par la foi. On peut aussi appliquer ces paroles aux Israélites selon la chair, puisqu'un nombre infini d'entre eux ont embrassé la foi. Dieu agit de la sorte en souvenir de sa misé-

(1) Saint Basile fait ici allusion à la signification hébraïque dans *la Genèse* du mot *Israël*, qui veut dire *voyant Dieu*, comme saint Jérôme l'explique dans son traité *des noms hébreux*. Cependant dans ses *questions hébraïques*, il reconnait que cette interprétation est plus forcée que vraie et il donne comme plus naturelle celle qui résulte des paroles de l'ange à Jacob (*Gen.*, 28) : *fort contre Dieu.*

et a terrena Hierusalem, et a vita futura exclusi. Quos vero de gentibus fames et sitis contriverat, cum hæsissent Domino, repleti sunt spiritualibus bonis. GLOSSA. Qui etiam æterna toto studio quasi esurientes desiderant, saturabuntur, cum Christus apparuerit in gloria ; sed qui terrenis gaudent, in fine totius beatitudinis inanes dimittentur.

Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ : sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula.

GLOS. Post generalem divinæ pietatis et justitiæ commemorationem, ad singularem novæ incarnationis dispensationem convertit verba, dicens : « Suscepit Israel puerum suum, » etc., quasi medicus ægrum, visibilis inter homines factus, ut faceret *Israel* (id est, *videntem Deum*) puerum suum. BEDA. Obedientem scilicet et humilem : nam qui contemnit humiliari, non potest salvari. BASIL. (*vel Cyril., in Cat.*) *Israel* enim dicit non materialem, quem sua nobilitabat appellatio : sed spiritualem, qui nomen fidei retinebat ; habens oculos tendentes ad Deum videndum per fidem, Potest etiam ad Israel carnalem adaptari, cum ex eo infiniti crediderint. Hoc autem fecit « recordatus misericordiæ : » hoc enim implevit quod Abrahæ promi-

ricorde, car il accomplissait la promesse faite à Abraham (*Gen.*, XXII) : « Tous les peuples de la terre seront bénis en celui qui sortira de vous. » C'est cette même promesse que la Mère de Dieu célèbre lorsqu'elle dit : « Selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham, » etc. Dieu avait dit en effet à Abraham (*Gen.*, XVII) : « J'affermirai mon alliance avec vous, et après vous avec votre race dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu, et le Dieu de votre postérité après vous. »

BÈDE. Cette postérité doit s'entendre beaucoup moins des descendants d'Abraham selon la chair, que des imitateurs de sa foi, et c'est à eux que la venue du Sauveur a été promise pour des siècles. — LA GLOSE. En effet, la promesse qui a pour objet cet héritage n'aura point de terme, jusqu'à la fin des siècles il y aura des croyants, et la glorieuse félicité qui leur est réservée sera éternelle.

ỳ. 56. — *Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois, et elle s'en retourna en sa maison.*

S. AMBR. Marie demeura jusqu'au temps de la délivrance d'Elisabeth, selon le récit de l'Evangéliste : « Marie demeura, » etc. — THÉOPHYL. C'est le sixième mois de la conception du Précurseur que l'ange est venu la trouver, elle demeura trois mois avec Elisabeth, ce qui fait les neuf mois accomplis. — S. AMBR. Ce n'est pas seulement l'intimité de Marie avec sa cousine, mais le désir d'être utile à un si grand prophète qui la détermine à prolonger son séjour. En effet, si dès son arrivée, les grâces du ciel se répandirent avec tant d'abondance, qu'à la voix de Marie l'enfant tressaillit dans le sein de sa mère, et que la mère elle-même fut remplie de l'Esprit saint, que ne dut pas ajouter la présence de Marie pendant un si long espace de

---

sit, dicens (*Gen.*, 22) : Quoniam « benedicentur in semine tuo omnes cognationes terræ. » Hujus ergo promissionis Dei genitrix recordata dicebat : « Sicut locutus est ad Patres Abraham, » etc. Nam et Abrahæ dictum est (*Gen.*, 17) : « Statuam pactum meum inter me et te, et inter semen tuum post te in generationibus suis fœdere sempiterno, ut sim Deus tuus et seminis tui post te. »

BEDA. *Semen* autem dicit non tam carne progenitos, quam fidei ejus vestigia secutos, quibus adventus Salvatoris in secula promissus est. GLOS. Quia ipsa promissio hæreditatis nullo fine claudetur, et usque in finem seculi credentes non deerunt, et beatitudinis gloria erit perennis.

Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

AMBR. Tandiu mansit Maria quandiu Elisabeth pariendi tempus impleret : unde dicitur : « Mansit autem, » etc. THEOPHYLACT. In sexto enim mense conceptionis Præcursoris venit angelus ad Mariam, quæ mansit cum Elisabeth mensibus tribus, et sic novem menses implentur. AMBR. Non autem sola familiaritas est causa quod diu mansit, sed etiam tanti vatis profectus : nam si primo ingressu tantus progressus extitit, ut ad salutationem Mariæ exultaret infans in utero, repleretur Spiritu sancto mater infantis, quantum putamus usu tanti temporis sanctæ Mariæ addidisse præ-

temps? Nous disons donc avec raison, que Marie remplit ici un véritable ministère, et qu'elle a observé dans son séjour un nombre mystérieux. — BÈDE. Car l'âme chaste, qui conçoit le désir du Verbe spirituel, doit nécessairement monter au sommet élevé des célestes exercices, y demeurer comme pendant trois mois, et y persévérer jusqu'à ce qu'elle soit éclairée pleinement de la lumière rayonnante de la foi, de l'espérance et de la charité. — THÉOPHYL. Lorsqu'Elisabeth fut sur le point d'enfanter, la Vierge la quitta : « Et elle s'en retourna, » etc., à cause du grand nombre de personnes qui devaient se réunir à l'occasion de l'enfantement : Or il n'était pas convenable que la Vierge fût présente dans ces circonstances. — GREC. ou Métaphraste (*Ch. des Pèr. gr.*) Il est d'usage, en effet, que les vierges se retirent lorsqu'une femme est sur le point d'enfanter. Dès qu'elle fut rentrée dans sa maison, elle n'en sortit plus, elle y demeura jusqu'au moment où elle connut que l'heure de son enfantement était proche, et ce fut alors qu'un ange fut envoyé pour éclaircir le doute de Joseph.

℣. 57-58. — *Cependant le temps où Elisabeth devait accoucher arriva et elle enfanta un fils. Ses voisins et ses parents, ayant appris que le Seigneur avait signalé sa miséricorde à son égard, s'en réjouissaient avec elle.*

S. AMBR. Si vous voulez y faire attention, vous ne trouverez jamais employé le mot plénitude que pour la génération des justes (1), c'est pour cela que l'Evangéliste ajoute : « Le temps d'Elisabeth fut accompli. » Car on peut dire que la vie des justes est pleine, tandis que les jours des impies sont vides. — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr.*) Dieu re-

(1) C'est-à-dire pour la naissance des justes ou de leurs enfants. Cependant cette locution se trouve quelquefois employée pour des personnes qui n'étaient point justes.

---

sentiam? Bene ergo inducitur exhibuisse officium, et mysticum numerum custodisse. BED. Anima enim casta, quæ spiritualis verbi desiderium concipit, necesse est ut alta cœlestis exercitii juga subeat, et quasi trium mensium dies ibidem demorata, quousque fidei, et spei, et charitatis luce radietur, perseverare non desistat. THEOPHYL. Quando vero Elisabeth paritura erat, Virgo recessit. Unde sequitur : « Et reversa est, » etc., scilicet propter multitudinem quæ ad partum congregari debebat : inconveniens autem erat in talibus Virginem esse præsentem. GRÆCUS. (*vel Metaphrastes, in Cat. Græcorum Patrum.*) Mos enim est virginibus cedere quoties prægnans parit. Ut autem propriam applicavit domum, alio quidem nullatenus abiit; ibi vero manebat ulterius, donec adesse partus horam cognovit; ibique Joseph dubitans ab Angelo edocetur.

Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. Et audierunt vicini et cognati ejus quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.

AMBR. Si diligenter advertas, plenitudinis verbum nusquam invenies positum nisi in generatione justorum : unde et nunc dicitur : « Elisabeth autem impletum est tempus : « plenitudinem enim habet justi vita, inanes autem sunt dies impiorum. CHRYS. (*in Cat. Græcorum*

tarda l'enfantement d'Elisabeth pour en augmenter la joie, et rendre cette femme plus célèbre, comme l'indiquent les paroles suivantes : « Les voisins apprirent, » etc. Ceux qui savaient qu'elle était stérile, devinrent ainsi les témoins de la grâce divine ; aucun de ceux qui avaient vu l'enfant ne se retirait sans exprimer son admiration, et louer Dieu qui l'avait accordé contre toute espérance. — S. AMBR. La naissance des saints est un sujet de joie publique, parce qu'elle est un bien général ; la justice, en effet, est une vertu qui a pour objet l'intérêt de tous (1), c'est pourquoi dans la naissance du juste on voit un présage de la vie qui doit suivre, et de la grâce qui doit en enfanter les vertus, grâce dont la joie des voisins est le symbole.

ỳ. 59-64. — *Et il arriva qu'au huitième jour ils vinrent circoncire l'enfant, et ils le nommaient Zacharie, du nom de son père. Mais sa mère, prenant la parole, dit : Non, mais il sera nommé Jean. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom. Et en même temps ils demandaient par signe au père de l'enfant comment il voulait qu'on le nommât. Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est son nom. Et tous en furent étonnés. Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia et il parlait en bénissant Dieu.*

S. CHRYS. La loi de la circoncision fut donnée surtout à Abraham comme un signe distinctif ; Dieu voulait que la race du saint patriarche se conservât pure et sans mélange d'autre peuple, afin qu'elle pût obtenir les biens qu'il lui avait promis. Mais dès que l'œuvre de l'alliance est consommée, le signe qui l'annonçait doit être supprimé. C'est ainsi que le baptême succède à la circoncision qui a pris fin en

(1) Non-seulement dans ce sens que la justice renferme collectivement toutes les vertus, comme dit le proverbe grec, ou parce que la justice est la même chose que la doctrine universelle ; mais parce que selon le sens naturel de ce passage elle tourne au bien commun d'un grand nombre.

Patrum ubi sup.) Idcirco autem Deus Elisabeth partum retardavit, ut gaudium augeretur, et famosiorem faceret mulierem : unde sequitur : « Et audierunt vicini, » etc. Nam qui sterilitatem ejus cognoverant, testes divinæ gratiæ sunt effecti : nemo autem viso infante cum silentio discedebat, sed Deum qui illum ex inspirato concesserat, collaudabat. AMBR. Habet enim sanctorum editio lætitiam plurimorum, quoniam commune est bonum ; justitia enim communis est virtus, et ideo in ortu justi futuræ vitæ insigne præmittitur, et gratia secuturæ virtutis (exultatione vicinorum præfigurante) designatur.

Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam. Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes. Et dixerunt ad illam, quia nemo est in cognatione tua, qui vocetur hoc nomine : innuebant autem patri ejus quem vellet vocari eum : et postulans pugillarem, scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi. Apertum est autem illico os ejus, et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.

CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Circumcisionis norma primo tradita est Abrahæ in signum distinctionis : ut genus Patriarchæ impermixtum conservetur, et sic promissa bona consequi valeant : ubi autem pacti consummatur negotium, appositum signum de medio tollitur. Sic igitur et per Christum circumcisione cessante baptismus suc-

Jésus-Christ; mais jusque-là Jean devait être circoncis : « Et il arriva qu'au huitième jour, ils vinrent circoncire l'enfant, » etc. Dieu avait dit : L'enfant mâle de huit jours sera circoncis. La bonté divine avait fixé ce terme de huit jours pour deux raisons, à mon avis : premièrement, pour que dans un âge aussi tendre, la douleur produite par l'incision de la chair fut moins vive ; secondement, pour nous apprendre par le fait lui-même, que la circoncision était un signe ; car l'enfant, à cet âge, ne peut comprendre ce que signifient les actes dont il est l'objet. Après la circoncision, on donnait le nom à l'enfant. « Et ils le nommaient, » etc. On suivait cet ordre, parce qu'il faut tout d'abord recevoir le signe distinctif du Seigneur, avant de prendre le nom que l'on doit porter ; ou bien encore, parce qu'il faut renoncer à toutes les choses charnelles signifiées par la circoncision, pour être digne de voir son nom écrit dans le livre de vie.

S. Ambr. Admirez comment l'Evangéliste a commencé par dire que plusieurs de ceux qui étaient présents avaient voulu donner à l'enfant le nom de Zacharie, son père ; pour vous faire comprendre que sa mère n'avait aucun éloignement pour un nom quelconque de la famille (1), mais que l'Esprit saint lui avait révélé le nom que l'ange avait auparavant annoncé à Zacharie. Zacharie étant muet ne put faire connaître ce nom à son épouse, Elisabeth apprit donc par révélation ce qu'elle ne pouvait savoir de son mari : « Et prenant la parole, elle dit, » etc. Ne soyez pas surpris, si elle indique avec tant d'assurance un nom dont personne ne lui a parlé ; car l'Esprit saint qui avait confié ce nom à l'ange, le lui a révélé. En effet, celle qui

(1) Le texte de saint Ambroise porte au lieu de *de genere, de generis*, c'est-à-dire d'un parent indigne que son nom fût donné à cet enfant.

---

cedit; sed antea Joannem circumcidi decebat. Unde dicitur : « Et factum est in die octavo, venerunt, » etc. Dixerat enim Dominus (*Gen.*, 17) : « Infans octo dierum circumcidetur in vobis. » Hanc autem temporis mensuram a divina clementia constitutam autumo duplici de causa : primo quidem ut in tenerrima ætate levius patiatur dolorem sectionis carnis; secundo ut ex ipsis operibus moneamur, quoniam hoc agebatur in signum : tener enim puer minime discernit quæ circa ipsum fiunt. Post circumcisionem autem nomen imponebatur. Unde sequitur : « Et vocabant eum, » etc. Hoc autem ideo fiebat, quia prius oportet sumere signaculum Domini, et postea nomen humanum : vel quia nullus, nisi prius abjiciat carnalia (quod significat circumcisio), dignus est quod in libro vitæ nomen ejus scribatur.

Ambr. Mire autem sanctus Evangelista præmittendum putavit, quod plurimi infantem patris nomine *Zachariam* appellandum putarunt ; ut advertas matri, non nomen alicujus displicuisse de genere, sed id Sancto infusum Spiritu, quod ab Angelo ante Zachariæ fuerat prænuntiatum. Et quidem ille mutus intimare vocabulum filii nequivit uxori, sed per prophetiam Elisabeth didicit, quod non didicerat a marito. Unde sequitur : « Et respondens, » etc. Ne mireris si nomen mulier quod non audivit, asseruit ; quando Spiritus ei sanctus, qui Angelo mandaverat, revelavit : neque poterat

avait annoncé prophétiquement la venue du Christ, ne devait pas ignorer le nom de son précurseur. Remarquez les paroles qui suivent : « Et ils lui dirent, » etc., et comprenez que ce n'est pas ici un nom de famille, mais le nom d'un prophète. On interroge aussi Zacharie par signes : « Ils faisaient signe au père, » etc. Mais comme son incrédulité lui avait fait perdre la parole et l'ouïe, il est obligé de faire connaître par signes et en écrivant, ce qu'il ne pouvait exprimer par la parole : « Et ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est son nom, » etc. C'est-à-dire, nous ne donnons pas un nom à celui qui l'a déjà reçu de Dieu. — Orig. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1). Zacharie signifie *qui se souvient de Dieu*, Jean, *celui qui montre*. Or, le souvenir a pour objet celui qui est absent, et on ne montre que celui qui est présent. En effet, Jean devait non pas rappeler le souvenir de Dieu comme absent, mais le montrer du doigt présent au milieu des hommes, en disant : « Voici l'Agneau de Dieu. »— S. Chrys. (*comme précéd.*) Le nom de Jean signifie aussi *grâce de Dieu*, c'est par une action de la grâce divine, et non pas un effet des lois naturelles qu'Elisabeth est devenue mère, et la mémoire d'un si grand bienfait se trouve éternisée dans le nom de son enfant. — Théophyl. Le père se trouve d'accord avec sa femme sur le nom de l'enfant, ce qui explique les paroles suivantes : « Et tous furent remplis d'étonnement, » etc. Personne, en effet, dans leur famille, ne portait ce nom, on ne pouvait donc dire qu'il fût venu à la pensée des deux époux.

S. Grég. de Nazianze. (*disc.* 12.) Jean, dès sa naissance, rend à son père l'usage de la parole : « Sa bouche s'ouvrit, » etc. Il eût été contre

(1) Ce passage ne se trouve point dans Origène; on lit bien dans une de ses homélies *sur saint Jean* (chap. 1) que Zacharie signifie qui *se souvient*, et Jean, *grâce de Dieu*, mais on ne voit nulle part que Jean signifie *celui qui montre*.

Domini ignorare prænuntium, quia prophetaverat Christum : et bene sequitur : « Et dixerunt ad illam, » etc. ut intelligas nomen non generis esse, sed vatis : Zacharias quoque nutu interrogatur : unde sequitur : « Innuebant autem patri, » etc. Sed quia incredulitas ei affatum eripuerat et auditum, quod voce non poterat, manu et litteris est locutus : unde sequitur : « Et postulans pugillarem, scripsit dicens : Joannes est nomen ejus, » etc. Hoc est, non ei nos nomen imponimus, qui jam a Deo nomen accepit. Orig. (*in Cat. Græcorm Patrum. ubi sup.*) Zacharias quidem interpretatur *memor Dei ;* Joannes autem significat *demonstrantem :* cæterum absentis *memoria ;* præsentis, *demonstratio est.* Debebat autem Joannes, non memoriam Dei ut absentis exprimere, imo digito demonstrare præsentem dicens : « Ecce Agnus Dei. » Chrys. (*ut sup.*) Quin etiam hoc nomen Joannes *gratia Dei* interpretatur. Quod ergo gratia divina favente non natura Elisabeth hunc filium concepit; beneficii memoriam in nomine pueri conscripserunt. Theoph. Quia vero cum muliere circa hoc nomen pueri, pater mutus concordavit, sequitur : « Et mirati sunt universi, » etc. Nemo enim hujus nominis erat in cognatione eorum, ut aliquis diceret quod antea hoc ambo cogitassent.

Greg. *Nazianzenus* (*Orat.*, 12.) Editus ergo Joannes, Zachariæ solvit silentium : unde sequitur : « Apertum est

la raison que le père demeurât muet, lorsque la voix du Verbe s'était fait entendre. — S. AMBR. Il était convenable que sa langue fût aussitôt déliée ; l'incrédulité l'avait comme enchaînée, la foi la rend à la liberté. Croyons nous aussi, et notre langue captive dans les liens de l'incrédulité, verra briser ses chaînes; écrivons les mystères dans notre esprit, si nous voulons parler ; gravons le nom du Précurseur, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de notre cœur (1); car celui qui parle de Jean, annonce le Christ; en effet l'Evangéliste ajoute : « Et il parlait en bénissant Dieu. »

BÈDE. Dans le sens allégorique, la solennité de la naissance de Jean est le commencement de la grâce du Nouveau Testament. Ses voisins et ses parents voulaient lui donner le nom de son père, plutôt que celui de Jean, parce que les Juifs qui lui étaient unis par l'observation de la loi comme par une espèce d'affinité désiraient bien plus suivre la justice qui vient de la loi, que de recevoir la grâce de la foi ; mais la mère et le père de Jean font tout, l'une de vive voix, l'autre en écrivant, pour faire prévaloir le nom de Jean (qui veut dire grâce de Dieu), parce que la loi elle-même, les psaumes et les prophètes proclament ouvertement la grâce de Jésus-Christ; et le sacerdoce ancien lui rend également témoignage par les ombres figuratives des cérémonies et des sacrifices. Par un rapprochement mystérieux, Zacharie recouvre la parole le huitième jour de la naissance de son fils, figure de la résurrection du Seigneur, qui eut lieu le huitième jour, c'est-à-dire après le jour du sabbat qui était le septième, et dévoila tous les mystères du sacerdoce de l'ancienne loi.

(1) Cette pensée est empruntée à l'apôtre saint Paul, IIe Epître *aux Cor.*, chap. 3, vers 3; où il dit : « Vous êtes la lettre de Jésus-Christ, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit de Dieu, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair qui sont vos cœurs. » Ce que l'auteur

---

autem os ejus, » etc. Absurdum enim erat ut cum vox verbi progressa fuisset, pater maneret elinguis. AMBR. Merito etiam continuo resoluta est lingua ejus; quia quam vinxerat incredulitas, solvit fides. Credamus igitur et nos, ut lingua nostra (quæ incredulitatis vinculis est ligata) rationis voce solvatur : scribamus spiritu mysteria, si volumus loqui; scribamus prænuntium Christi, sed non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus: etenim qui Joannem loquitur, Christum prophetat : sequitur enim: « Et loquebatur benedicens, » etc.

BED. Allegorice autem Joannis celebrata nativitas gratia Novi Testamenti est inchoata, cui vicini et cognati nomen patris quam Joannis imponere malebant: quia Judæi qui ei legis observatione quasi affinitate juncti erant, magis justitiam quæ ex lege est, sectari, quam fidei gratiam suscipere cupiebant; sed Joannis (hoc est *gratiæ Dei*) vocabulum, mater verbis, pater litteris nuntiare satagunt; quia et lex ipsa psalmique et prophetiæ apertis sententiarum vocibus gratiam Christi prædicant, et sacerdotium illud vetus figuratis cæremoniarum ac sacrificiorum umbris eidem testimonium perhibet. Pulchreque Zacharias octava die prolis editæ loquitur ; quia per Domini resurrectionem quæ octava die (hoc est, post septimam sabbati) facta est, occulta legalis sacerdotii arcana patuerunt.

ŷ. 65, 66. — *Et tous ceux qui demeuraient dans le voisinage furent remplis de crainte, et le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leurs cœurs, et ils disaient entre eux : Que pensez-vous que sera cet enfant? Car la main du Seigneur était avec lui.*

Théophyl. Le peuple avait été surpris de la mutité de Zacharie, il ne le fut pas moins lorsqu'il recouvra l'usage de la parole : « Tous furent saisis de crainte, » etc., c'est-à-dire que ces deux prodiges leur donnèrent une haute idée des destinées de cet enfant. Tous ces événements étaient réglés par une économie divine, afin que celui qui devait être le témoin du Christ, fût un témoin digne de foi. Aussi voyez ce qu'ajoute l'auteur sacré : « Tous les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient : Que pensez-vous que sera un jour cet enfant? » — Bède. En effet, ces signes avant-coureurs ouvrent la voie au précurseur de la vérité, et le futur prophète se présente sous les auspices les plus imposants : « Car la main du Seigneur était avec lui. » — Grec. (*ou Métaphraste, Ch. des Pèr. gr.*) En effet, Dieu opérait en lui des prodiges dont Jean n'était pas l'auteur, mais la main (ou la droite) de Dieu. — Glose. Cette crainte est au sens mystique la figure de la crainte salutaire que produisit la prédication de la grâce de Jésus-Christ, dans les temps qui suivirent sa résurrection, et qui ébranla les cœurs non-seulement des Juifs (qui étaient proches, soit par la contrée qu'ils habitaient, soit par la connaissance de la loi), mais encore des nations les plus éloignées. Et la renommée de Jésus-Christ, non-seulement a franchi les montagnes de la Judée, mais a

ajoute de ceux qui suivent la justice légale, se trouve équivalemment au chap. 9, vers 30 et 31 de l'Epître *aux Romains*.

Et factus est timor super omnes vicinos eorum, et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc : et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo.

Theophylact. Sicut in taciturnitate Zachariæ miratus est populus, ita et cum locutus est : unde dicitur : « Et factus est timor super omnes, » etc., ut propter hæc duo magnum aliquid circa natum puerum universi existiment. Hæc autem omnia dispensative fiebant, ut qui testis esse Christi debebat, existeret et fide dignus : unde sequitur : « Et posuerunt omnes in corde suo dicentes : Quis putas erit, » etc. Beda. Præcurrentia enim signa præbent iter præcursori veritatis, et futurus propheta præmissis commendatur auspiciis. Unde sequitur : « Etenim manus Domini erat cum illo. » Græc. (*vel Metaphrastes, in Cat. Græcorum Patrum,* etc.) Prodigia enim Deus in illo peragebat, quæ non faciebat Joannes, sed manus (vel dextera) divina. Glossa. Mystice autem tempore dominicæ resurrectionis prædicata gratia Christi salubris timor, non solum Judæorum (qui erant vicini, vel situ loci, vel scientia legis), sed etiam exterarum gentium corda concussit; nec tantum montana Judææ, sed omnia

surpassé les sommets les plus élevés des royaumes du monde et de la sagesse humaine.

℣. 67, 68. — *Et Zacharie, son père, ayant été rempli du Saint-Esprit, prophétisa en disant : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple.*

S. Amb. Dieu est bon et se montre facile à pardonner les fautes, non-seulement il rend les biens que le péché a fait perdre, mais il accorde des grâces inespérées. Que personne donc ne se laisse aller à la défiance, que personne, au souvenir de ses fautes passées, ne désespère de la grâce de Dieu. Dieu saura bien changer ses jugements, si vous savez expier vos fautes. Voyez Zacharie, il était muet tout à l'heure, et il prophétise : « Et Zacharie ayant été rempli de l'Esprit saint. » — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) C'est-à-dire qu'il prophétise sous l'inspiration de l'Esprit saint qui lui donne sa grâce, non dans une certaine mesure, mais dans sa plénitude, et fait briller en lui le don de prophétie : « Et il prophétisa. » — Orig. (*hom.* 10.) La prophétie de Zacharie, inspirée par l'Esprit saint, a deux grands objets, le premier, Jésus-Christ; le second, Jean-Baptiste, ce qui paraît clairement dans son cantique, où il parle du Sauveur, comme s'il était présent et vivant au milieu du monde : « Béni soit le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité, » etc. — S. Chrys. En bénissant Dieu, Zacharie déclare qu'il a visité son peuple, soit qu'on veuille entendre les Israélites selon la chair; car il est venu pour sauver les brebis perdues de la maison d'Israël (*Matth.*, xv, vers. 24), soit les Israélites spirituels (c'est-à-dire les fidèles) qui s'étaient rendus dignes de cette visite, en méritant

---

mundani regni mundanæque sapientiæ culmina Christi fama transcendit.

Et Zacharias, pater ejus, repletus est Spiritu sancto, et prophetavit dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.

Ambr. Bonus Deus et facilis indulgere peccatis, non solum ablata restituit, sed etiam insperata concedit. Nemo ergo diffidat, nemo veterum conscius delictorum præmia divina desperet. Novit Deus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum. Ille siquidem dudum mutus prophetat : unde dicitur : « Et Zacharias repletus est Spiritu sancto. » Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Scilicet operatione sancti Spiritus ; nec quocunque modo gratiam Spiritus sancti nactus, sed ad plenum ; et fulgebat in eo prophetiæ donum : unde sequitur : « Et prophetavit. » Orig. (*homil.* 10.) Plenus autem Spiritu sancto Zacharias duas prophetias generaliter nuntiat, primam de Christo, alteram de Joanne : quod manifeste de verbis illius probatur, in quibus quasi de præsenti, et quasi jam versaretur in mundo, loquitur de Salvatore, dicens : « Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, » etc. Chrys. Dum Deum benediceret Zacharias, visitationem dicit esse factam ab eo erga populum suum ; sive materiales Israelitas quis velit accipere (venit enim ad oves quæ perierant domus Israel) (*Matth.*, 15, vers. 24), sive spirituales (id est, fideles) qui digni fuerunt hac visitatione, efficacem erga se divinam

les effets sensibles de la providence de Dieu à leur égard. — Bède. Le Seigneur a visité son peuple défaillant sous le poids d'une longue infirmité, et il a racheté du sang de son Fils unique ce peuple vendu au péché. Zacharie savait que cette rédemption allait s'opérer, et selon l'usage des prophètes, il l'annonce comme si déjà elle était accomplie. Il dit : « Son peuple, » non qu'il le fût à sa venue, mais il l'a fait son peuple en le visitant.

℣. 69. — *De ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de David, son serviteur.*

Théophyl. Dieu paraissait dormir à notre égard à la vue de nos fautes sans nombre, mais en s'incarnant dans les derniers temps, il s'est comme comme éveillé et a écrasé les démons, nos mortels ennemis : « Et il a élevé le signe du salut dans la maison de David, son serviteur. » — Orig. En effet, c'est de la race de David que le Christ est né selon la chair, c'est pourquoi l'Evangéliste dit : « La corne du salut dans la maison de David, » comme on lit ailleurs (*Isa.*, cap. v.) « Une vigne a été plantée sur un lieu élevé » (littéralement sur une corne), c'est-à-dire en Jésus-Christ (1). — S. Chrys. (*Discours sur Anne, Ch. des Pèr. gr.*) — Le mot *corne* signifie ici la puissance, la gloire, la renommée, c'est une expression métaphorique prise des animaux à qui Dieu a donné des cornes pour leur servir à la fois de défense et d'ornement. — Bède. Le règne du Sauveur Jésus-Christ est aussi appelé la corne du salut ; en effet, tous les os sont recouverts de chair, mais les cornes s'élèvent au-dessus du reste du corps, le règne de Jésus-Christ est donc appelé *corne du salut*, parce qu'il domine le

(1) Saint Jérôme prétend que le mot *cornu*, dans cet endroit signifie royaume.

---

provisionem (sive providentiam) facientes. Bed. Visitavit autem Dominus plebem suam quasi longa infirmitate tabescentem ; et quasi venditam sub peccato, unici Filii sui sanguine redemit. Quod quia Zacharias proxime faciendum cognoverat, prophetico more, quasi jam factum narrat : dicit autem : « Plebem suam, » non quia veniens suam invenit, sed quia visitando suam fecit.

Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui.

Theophylact. Videbatur Deus dormire, peccata multa respiciens ; sed in novissimis incarnatus temporibus excitatus est, et contrivit dæmones qui nos oderant : unde dicitur : « Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui. » Orig. (*hom.* 10.) Quia de semine David secundum carnem natus est Christus : unde dicitur : « Cornu salutis nobis in domo David ; » sicut et alibi dictum est (*Isai*, 5) : « Vinea facta est in cornu, » id est, in Jesu Christo. Chrys. (*Orat. de Anna vel in Annam, ex Cat. Græcorum Patrum.*) *Cornu* autem nominat potestatem, gloriam et famam, metaphorice a brutis animalibus illud accipiens, quibus loco muniminis et gloriæ cornua Deus dedit. Beda. *Cornu* etiam *salutis* regnum Salvatoris Christi vocatur : ossa siquidem omnia carne involuta sunt ; cornu excedit carnem : et ideo *cornu salutis* regnum Christi vocatur ; quo mundus et carnis gaudia superantur :

monde et les joies de la chair, et c'est en figure de ce règne que David et Salomon ont été consacrés pour la gloire de leur règne avec une corne remplie d'huile (1).

℣. 70. — *Selon ce qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été dès le commencement.*

Théophyl. Michée a prédit que le Christ naîtrait de la maison de David (chap. v) : « Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite, car c'est de toi que doit sortir celui qui gouvernera mon peuple d'Israël ; » mais tous les prophètes ont annoncé le mystère de l'incarnation, aussi Zacharie ajoute : « Comme il l'avait promis par la bouche de ses saints prophètes, » etc. — Grec. (*Prêt. Vict. Ch. des Pèr. gr.*) C'est donc Dieu qui a parlé par leur bouche, et ce qu'ils ont annoncé ne vient point de l'homme. — Bède. Il dit : « Qui ont été dès le commencement ; » parce que tous les écrits de l'ancien Testament ont été une annonce prophétique de Jésus-Christ (2), car notre premier père Adam et les autres patriarches ont rendu témoignage par leurs actions à la divine économie de la rédemption.

℣. 71. — *De nous sauver de nos ennemis et des mains de tous ceux qui nous haïssent.*

Bède. Zacharie développe ce qu'il n'a fait qu'indiquer par ces paroles : « Il nous a suscité un puissant Sauveur, » en ajoutant : « Pour nous sauver de nos ennemis, » comme s'il disait : il nous a élevé le signe du salut, c'est-à-dire, il nous a suscité un Sauveur pour nous délivrer

(1) Ces deux consécrations sont rapportées, celle de David au chap. 16, vers. 13, du premier livre *des Rois*, celle de Salomon au chap. 1, vers. 39, du troisième livre.

(2) Le texte de Bède porte : *prophetia de Christo processit*, ce qui est plus clair que : *prophetice de Christo procedit.*

---

in cujus figuram David et Salomon cornu olei sunt in regni gloriam consecrati.

Sicut locutus est per os sanctorum, qui a seculo sunt, prophetarum ejus.

Theophylact. Quod de domo David Christus nasceretur, Michæas mentionem facit, dicens (*cap.* 5) : « Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es : ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel : » sed omnes prophetæ de incarnatione dixerunt : et ideo dicitur : « Sicut locutus est per os sanctorum, » etc. Græc. (*id est, Victor Presbyter, in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Per quod innuit Deum per illos esse locutum, et non esse humanum quod dixerunt. Bed. Dicit autem : « Qui a seculo sunt, » quia tota Veteris Testamenti scriptura prophetice de Christo procedit : nam et ipse pater Adam et cæteri Patrum factis suis ejus dispensationi testimonium reddunt.

Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos.

Bed. Cum primo breviter præmisisset : « Erexit cornu salutis nobis, » continuo explanans quid dixerit, subdit : « Salutem ex inimicis nostris : » quasi dicat : « Erexit nobis cornu, id est, erexit nobis

de nos ennemis, et des mains de tous ceux qui nous haïssent.— ORIG. (*hom.* 16). Gardons-nous de croire qu'il veuille parler ici des ennemis corporels, il s'agit des ennemis spirituels; le Seigneur Jésus, le fort dans les combats est venu détruire tous nos ennemis, pour nous délivrer de leurs embûches et de leurs tentations.

ỳ. 72, 73. — *Pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de son alliance sainte, selon qu'il a juré à Abraham, notre père, de nous accorder cette grâce.*

BÈDE. Zacharie venait de dire que le Seigneur devait naître dans la maison de David, selon les oracles des prophètes; il ajoute que pour accomplir l'alliance qu'il fit avec Abraham il sera notre libérateur, car c'est à ces deux saints patriarches, c'est-à-dire à celui qui devait naître d'eux que Dieu a promis la réunion de tous les peuples de la terre, ou l'Incarnation du Christ. Il met David le premier, parce que la promesse de la formation de l'Eglise fut faite à Abraham, et à David la prédiction de la naissance du Christ. Voilà pourquoi après David, vient Abraham : « Pour exercer sa miséricorde envers nos pères. » — ORIG. (*hom.* 10). Je suis convaincu qu'à la venue du Sauveur, Abraham, Isaac et Jacob ont ressenti les effets de sa miséricorde; pourrait-on croire en effet que la venue du Seigneur ait été sans utilité pour ces saints patriarches qui avaient vu le jour du Sauveur et s'en étaient réjouis, alors qu'il est écrit (*Coloss.*, I): « Qu'il a pacifié par le sang de sa croix la terre et les cieux. » — THÉOPHYL. La grâce de Jésus-Christ s'est étendue à ceux mêmes qui étaient morts, car nous ne sommes pas les seuls qui ressusciteront par Jésus-Christ, mais

---

salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos. » ORIG. (*hom.* 16.) Non autem putemus nunc de corporalibus inimicis dici, sed de spiritualibus : venit enim Dominus Jesus fortis in prælio destruere omnes inimicos nostros, ut nos de eorum insidiis et tentationibus liberos faceret.

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti : jusjurandum quod juravit ad Abraham, patrem nostrum, daturum se nobis.

BED. Dixerat Dominum juxta eloquia prophetarum in domo David nasciturum : dicit eumdem ad explendum testamentum quod Abrahæ disposuit, nos esse liberaturum, quia his præcipue patriarchis de suo semine, vel congregatio gentium, vel Christi est incarnatio promissa : præmittitur autem David, quia Abrahæ sanctus Ecclesiæ cœtus est promissus ; David autem quod ex eo Christus nasciturus esset audivit. Et ideo post id quod dictum est de David, subdit de Abraham, dicens : « Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris. » ORIG. (*hom.* 10.) Ego puto quod in adventu Domini Salvatoris, et Abraham, et Isaac, et Jacob, fruiti sunt misericordia ejus : non est enim credibile ut qui prius viderunt diem illius et lætati sunt, postea in adventu ipsius nihil utilitatis acciperent : cum scriptum sit (*Coloss.*, 1) : « Pacem faciens per sanguinem crucis suæ ; sive super terram, sive in cœlis. » THEOPHYLACT. Christi etiam gratia se usque ad illos extendit qui mortui extiterunt ; quia per eum resurgemus, non solum nos, sed et qui

encore tous ceux qui sont morts avant sa venue. Il a fait miséricorde à nos pères, en comblant leurs espérances et leurs désirs, « pour se souvenir, dit Zacharie, de son alliance sainte, » celle dont Dieu a dit : « Je te comblerai de bénédictions, et je te multiplierai à l'infini. » (*Hebr.*, VI). Abraham s'est en effet multiplié dans toutes les nations qui sont devenues ses enfants adoptifs par l'imitation de sa foi. Disons encore que les patriarches en voyant leurs enfants comblés de si grands bienfaits, en ont éprouvé une joie sensible, et ressenti eux-mêmes les effets de la miséricorde divine, c'est ce que signifient ces paroles : « Voilà le serment qu'il a fait à Abraham, notre père, il a juré qu'il nous ferait cette grâce. » — S. Bas. (1) (*Ch. des Pèr. gr.*) Que personne ne s'appuie sur ces paroles : « Dieu a fait le serment, » pour autoriser l'habitude qu'il a de jurer : car de même que ce que nous appelons la fureur du Seigneur ne signifie pas une passion en Dieu, mais le châtiment des coupables, de même aussi Dieu ne jure pas à la manière des hommes, mais sa parole est appelée serment pour exprimer plus fortement la vérité; et parce qu'elle accomplit avec une résolution immuable tout ce qu'il a promis.

℣. 74. — *Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte.*

S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr. comme préc.*) Après avoir prédit qu'une corne de salut, qu'un puissant Sauveur sortirait pour nous de la maison de David, Zacharie déclare que par lui encore nous serons couverts de gloire, et nous n'aurons rien à craindre de nos ennemis :

(1) On ne trouve rien de semblable dans saint Basile, mais seulement une espèce de prohibition du serment dans l'homélie *sur le Psaume* 14. Ce qui a rapport à la colère de Dieu se trouve en partie dans l'explication du Psaume 29, en partie dans l'explication du Psaume 37 ; et aussi dans le commentaire sur le chap. 5 d'Isaïe.

---

fuerunt ante mortui. Fecit et misericordiam cum patribus nostris secundum quod eorum spem et desiderium implevit : unde sequitur : « Et memorari testamenti sui sancti ; » illius scilicet de quo dicitur (*ad Hebr.*, 6) : « Benedicens benedicam tibi, et multiplicabo te. » Multiplicatus est enim Abraham in omnibus gentibus, per imitationem fidei ejus adoptatis in filios : sed etiam patres videntes suos filios talia beneficia recepisse, congaudent et recipiunt misericordiam in seipsis : unde sequitur : « Jusjurandum quod juravit ad Abraham, patrem nostrum, daturum se nobis. » Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Nemo autem audiens quod jurasset Dominus Abrahæ, ad jurandum sit promptus : sicut enim furor de Deo dictus non significat passionem, sed punitionem, sic neque Deus jurat ut homo, sed verbum ejus loco juramenti nobis ad veritatem exprimitur, immutabili sententia, quod promissum est, approbans.

Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi.

Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Quia exortum nobis cornu salutis ex domo David dixerat, ostendit quod per ipsum et gloriam participamus, et dispendia inimici vitamus : unde dicit : « Ut sine timore de manu

« Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte. » Ces deux choses se trouvent difficilement réunies : il en est beaucoup en effet qui échappent aux dangers, mais dont la vie reste sans gloire, tels sont les criminels à qui la clémence du souverain fait grâce de la prison. D'autres, au contraire, ont la gloire en partage, mais au prix de quels dangers ils sont forcés de l'acquérir ? Tels sont les guerriers qui ont embrassé la glorieuse carrière des armes, mais qui vivent toujours au milieu des hasards. Ce puissant Sauveur, et nous délivre, et nous couvre de gloire; il nous délivre en nous arrachant aux mains de nos ennemis, non pas à moitié, mais d'une manière admirable, et sans nous laisser aucun sujet de crainte, comme le dit Zacharie : « Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, etc. »— Orig. (*hom.* 10). Ou bien encore, on en voit souvent qui sont délivrés des mains de leurs ennemis, mais ce n'est pas sans crainte, il faut au contraire passer par les alarmes, par les dangers, pour être délivré de leurs mains, au contraire on leur a échappé sans doute, mais ce n'a pas été sans crainte. Jésus-Christ, par sa venue sur la terre, nous a délivrés des mains de nos ennemis, sans qu'il nous en ait coûté aucune appréhension, aucune crainte (1); nous ne sommes pas tombés dans les embûches de nos ennemis, il nous a tout d'un d'un coup arrachés à leur puissance pour nous faire entrer dans l'héritage qu'il nous avait destiné.

ỳ. 75. — *Dans la sainteté et dans la justice, en sa présence, tous les jours de notre vie.*

S. Chrys. (*comme précéd.*) Zacharie glorifie Dieu en ce qu'il nous a donné de le servir avec une pleine confiance, non pas d'une manière

(1) La construction naturelle de la phrase demande plutôt ce sens : « Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte. »

---

inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi. » Duo prædicta non facile reperiet aliquis sese comitantia : plures enim evitant pericula, sed vita gloriosa privantur ; sicut sceleris patratores, qui de carcere ex indulgentia regia absolvuntur : e contra gaudent alii gloria, sed ob hanc periclitari coguntur ; sicut milites bellicosi vitam inclytam amplexantes securitate multoties caruerunt : sed hoc cornu, et salvat, et glorificat : salvat quidem eripiens a manibus hostium ; non leviter, sed mirifice, ut non sit ultra timendum ; et hoc est quod dicit : « Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, » etc. Orig. (*hom.* 10.) Vel aliter, crebro de hostium manu aliqui liberantur, sed non absque timore : cum enim metus et discrimen ante præcesserint, et sic de inimicorum manu quis eruatur, liberatus est quidem, sed non sine timore : ideo dixit quod Christi adventus *sine timore* nos a manibus hostium eripi fecit : non enim eorum insidias sensimus, sed repente ab eis nos segregans, eduxit ad sortis propriæ mansionem.

In sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

Chrys. (*ut sup.*) Glorificat Zacharias Dominum, quia fecit nos sibi servire

charnelle, comme les Juifs, par le sang des victimes, mais spirituellement par nos bonnes œuvres, c'est ce que veulent dire ces paroles : « Dans la sainteté et la justice ; » car la sainteté consiste dans l'observation exacte des devoirs envers Dieu, la justice dans l'accomplissement fidèle de nos devoirs envers les hommes. Tel est celui qui observe religieusement les préceptes divins, et qui s'acquitte parfaitement de tout ce qu'il doit aux autres hommes. Il dit : non pas devant les hommes, comme font les hypocrites qui veulent plaire aux hommes, mais « devant Dieu, » comme ceux qui recherchent l'approbation de Dieu et non pas celle des hommes (*Rom., chap.* II, *vers.* 29), et cela non pas une seule fois, ou pour un temps, mais chaque jour et toute la vie, comme il ajoute : « Tous les jours de notre vie. » — Bède. Car ceux qui avant leur mort abandonnent le service de Dieu, ou qui déshonorent par quelque souillure la pureté de la foi, ou l'innocence de leur conduite; ou bien ceux qui veulent être justes et saints devant les hommes, plutôt que devant Dieu, ne servent pas Dieu après avoir été pleinement délivrés des mains de leurs ennemis spirituels ; mais à l'exemple des anciens Samaritains, ils veulent servir à la fois le Seigneur (1) et les dieux des Gentils.

ỳ. 76. — *Et vous, peti enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut; car vous marcherez devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies.*

S. Amb. Après cette magnifique prophétie qui a le Sauveur pour objet, Zacharie ramène son discours au prophète du Seigneur, et déclare ainsi que sa naissance est un don de Dieu. En énumérant les bienfaits de Dieu envers tous les hommes, il ne veut point

(1) Le mot *Dæmonio*, qu'on lisait autrefois au lieu de *Domino*, formait un non sens en détruisant l'opposition qui existe dans ce membre de phrase.

---

cum plena fiducia, non carnaliter (ut Judæa) in sanguine victimarum, sed spiritualiter in bonis operibus : et hoc est quod dicit : « In sanctitate et justitia : » est enim sanctitas apta circa Deum æquitas ; justitia vero quæ circa homines. Puta quod aliquis reverenter exequatur divina, et quoad homines laudabiliter conversetur. Dicit autem non *coram hominibus* (ut hypocrite volentes hominibus placere), sed *coram Deo*, sicut hi quorum commendatio non est ab hominibus, sed a Deo (*Rom.*, 2, vers. 29), et hoc non semel aut ad tempus, sed singulis diebus et quandiu vixerint : unde dicit : « Omnibus diebus nostris. » Bed. Nam qui vel ante mortem ab ejus servitio discedit, vel immunditia qualibet sive justitiam fidei sive sinceritatem commaculat, vel coram hominibus tantum et non coram Deo sanctus et justus esse contendit, nondum perfecte de manu spiritualium inimicorum liberatus Domino servit ; sed exemplo veterum Samaritanorum diis gentium pariter et Domino servire conatur.

Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

Amb. Pulchre cum de Domino prophetaret, ad Prophetam sua verba convertit ; ut hoc quoque beneficium esse Domini designaret ; ne cum publica nu-

paraître envelopper dans un silence d'ingratitude les grâces qui lui sont particulières, aussi écoutez-le : « Et vous, enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, » etc. — ORIG. (*hom.* 10). Zacharie, je le suppose, s'est hâté d'adresser la parole à son enfant, parce qu'il savait qu'il devait bientôt se retirer dans le désert, et qu'il ne jouirait pas longtemps de sa présence. — S. AMB. Il en est peut-être qui regarderont comme un écart d'esprit contraire à toute raison que Zacharie s'adresse à un enfant de huit jours. Mais si nous nous rappelons ce qui précède, nous comprendrons que celui qui a entendu la voie de Marie avant même d'être né, a pu, aussitôt sa naissance entendre la voix de son père. En vertu de son esprit prophétique, il savait que les prophètes ont d'autres oreilles qui s'ouvrent sous l'impression de l'Esprit saint, et non par le progrès de l'âge; comment n'aurait-il pas eu le don d'intelligence, lui dont le cœur avait bien pu tressaillir? — BÈDE. On peut dire aussi que Zacharie, pour l'instruction de ceux qui étaient présents, aussitôt qu'il put parler publia les fonctions que son fils devait un jour remplir, et que l'ange lui avait révélées. Que les ariens entendent qu'on donne ici le nom de Très-Haut au Christ dont Jean a été le précurseur et le prophète, comme il est écrit dans le livre des *Psaumes* : « Un homme est né en elle, et le Très-Haut lui-même l'a fondée. » — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr*). Ceux qui ont avec les rois des rapports plus étroits deviennent leurs compagnons d'armes, ainsi Jean-Baptiste qui était l'ami de l'époux a précédé de plus près son arrivée, c'est le sens de ces paroles : « Vous marcherez devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies. » Les autres prophètes, en effet, ont annoncé longtemps auparavant les mystères de la vie du Christ; Jean l'a prédit de plus près, puisqu'il a vu le Christ de ses yeux, et

---

meraret, sua quasi ingratus tacuisse videretur : unde dicitur : « Et tu, puer, propheta altissimi vocaberis, » etc. ORIG. (*hom.* 10.) Ideo reor Zachariam festinasse ut loqueretur ad parvulum; quia sciebat eum post paululum in eremo moraturum, nec se ejus posse habere præsentiam. AMB. Sed fortasse aliqui quasi irrationabilem mentis excessum putent, quod octo dierum infantem alloquitur : verum si tenemus superiora, intelligimus profecto quod potuit vocem patris natus audire, qui Mariæ salutationem, antequam nasceretur, audivit : sciebat Propheta alias esse aures prophetæ, quæ Spiritu Dei non corporis ætate reserantur : habebat intelligendi sensum, qui exultandi habebat affectum. BED. Nisi forte putandus Zacharias propter eos qui aderant potius instituendos, futura sui munera filii, quæ dudum per Angelum didicerat, mox ut loqui potuit, prædicare voluisse. Audiant Ariani quod Christum, quem Joannes prophetando præibat, *Altissimum* vocat, sicut in Ps. dicitur (*Ps.* 86) : « Homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus. » CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Sicut autem regibus commilitones sunt qui eis viciniores existunt, sic Joannes cum esset amicus sponsi, de prope ejus adventum præcessit : et hoc est quod subditur : « Præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus : » alii enim prophetæ eminus Christi mysterium prædicaverunt, hic vero propius prædicavit, ut et Christum videret, et eum cæteris indicaret. GREG. (XIX *Mo-*

tout à la fois l'a montré aux autres.— S. Greg. (*Moral.*, xix, 2.) Tout prédicateur qui purifie des souillures du vice les âmes de ceux qui l'écoutent, prépare les voies à la sagesse qui veut prendre possession du cœur.

℣. 77. — *Pour donner à son peuple la connaissance du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés.*

Théophyl. Zacharie explique comment le Précurseur doit préparer la voie du Seigneur, en ajoutant : « Pour donner à son peuple la science du salut. » Le salut, c'est le Seigneur Jésus, et la science du salut, c'est-à-dire de Jésus-Christ ont été donnés au peuple par Jean-Baptiste qui rendait témoignage à Jésus-Christ (1).

Bède. Il désire faire connaître le nom de Jésus, et semble répéter à dessein le mot de salut, mais qu'on ne l'entende point d'un salut purement temporel, les paroles qui suivent s'y opposent : « Pour la rémission de leurs péchés. » — Théophyl. Dieu, en effet, n'eût pas été connu, s'il n'eut pardonné les péchés à son peuple, car c'est le propre de Dieu de remettre les péchés. — Bède. Mais les Juifs n'ont pas voulu recevoir le Christ; ils aiment mieux attendre l'Antechrist, parce qu'ils veulent être affranchis, non de la tyrannie intérieure du péché, mais du joug extérieur de la servitude temporelle.

℣. 78. — *Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui a fait que ce Soleil levant nous est venu visiter d'en haut.*

Théophyl. Si Dieu nous a remis nos péchés, ce n'est point en considération de nos œuvres, mais par un effet de sa miséricorde ; aussi

(1) Voyez Evangile *selon saint Jean*, chap. 1, vers. 7, 15, 16, 19, 32, 34 ; chap. 3, vers. 25 ; chap. 5, vers. 33, etc.

---

ral., cap. 2.) Quisquis autem prædicando a sordibus vitiorum corda audientium mundat, venienti sapientiæ ad cor viam præparat.

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum.

Theophyl. Qualiter præcursor viam Domini præparavit, exponit, subdens : « Ad dandam scientiam salutis plebi ejus. » Salus Dominus Jesus est : data est autem plebi *scientia salutis* (id est, Christi a Joanne, qui testimonium perhibebat de Christo.

Bed. Quasi enim Jesu (id est, Salvatoris), nomen exponere desiderans, salutis mentionem frequentat ; sed ne temporalem salutem promitti putarent, subdit : « In remissionem peccatorum eorum. » Theophylact. Non enim aliter cognitus esset Deus, nisi plebi peccata dimisisset : Dei enim est peccata dimittere. Beda. Verum Judæi non Christum suscipere, sed Antichristum malunt expectare, quia non intus a peccati dominio, sed foris ab humanæ servitutis jugo cupiunt liberari.

Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto.

Theophyl. Quia Deus peccata nobis dimisit, non propter opera nostra, sed

Zacharie ajoute-t-il : « Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu. » — S. CHRYS. (*hom. 14 sur S. Matth.*) Et cette miséricorde, ce n'est pas nous qui l'avons trouvée comme fruit de nos propres recherches, mais c'est Dieu lui-même qui a daigné nous apparaître du haut du ciel : « Par lesquelles (c'est-à-dire par ses entrailles), le soleil se levant du haut des cieux (c'est-à-dire Jésus-Christ), nous a visités (en se revêtant de notre chair). » — GREC. (*c'est-à-dire Sévère, Ch. des Pèr. gr.*) Il habite le plus haut des cieux, et cependant il se rend présent sur la terre, sans être assujetti à aucune division, à aucune limite; mystère que nulle intelligence ne peut comprendre, que nulle parole ne peut exprimer.

℣. 79. — *Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix.*

BÈDE. Le nom d'Orient convient parfaitement au Christ, parce qu'il nous a ouvert l'entrée de la vraie lumière : « Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 14 sur S. Matth.*) Les ténèbres dont il parle ici ne sont pas les ténèbres matérielles, mais les erreurs, l'éloignement de la foi (ou l'impiété). — S. BAS. (*sur Isaïe*, ch. 2.) Dans quelles ténèbres était plongé le peuple des gentils, appesanti par le culte des idoles, jusqu'à ce que la lumière soit venu dissiper cette profonde obscurité et répandre partout les splendeurs de la vérité ! — S. GRÉG. (*Moral.*, IV, 17.) L'ombre de la mort, c'est l'oubli de l'esprit; la mort fait que ce qu'elle détruit n'est plus dans la vie; ainsi l'oubli fait que ce qu'il atteint n'est plus dans la mémoire; voilà pourquoi il dit du peuple

---

propter misericordiam suam, ideo convenienter addidit : « Per viscera misericordiæ Dei nostri. » CHRYS. (*hom. 14, in Matth.*) Quam quidem misericordiam non ipsimet inquirentes invenimus, sed desuper nobis Deus apparuit. Unde sequitur : « In quibus (scilicet misericordiæ visceribus) visitavit nos (assumpta carne) Oriens ex alto (id est, Christus.) » GRÆC. (*id est, Severus, in Cat. Græcorum Patrum.*) In altis permanens, tamen in terrenis præsens; non divisionem patiens neque circumscriptionem; quod intellectus noster comprehendere non potest, nec ulla serie verborum exprimere.

Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

BED. Recte Christus *Oriens* vocatur, quia nobis ortum veræ lucis aperuit : unde sequitur : « Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, » etc. CHRYS. (*hom. 14, in Matth., ut sup.*) Tenebras hic appellat, non materiales, sed errorem et a fide distantiam (sive impietatem.) BASIL. (*in Isai.*, cap. 2.) Tenebrosa enim erat plebs Gentilis, quæ idolorum cultura gravabatur, donec lux orta dispersit caliginem, et splendorem veritatis expandit. GREG. (IV *Moral.*, cap. 17.) Umbra vero mortis, oblivio mentis accipitur : sicut enim mors hoc quod interficit, agit ut non sit in vita, ita oblivio hoc quod intercipit, agit ut

juif qui avait oublié Dieu, qu'il était assis dans l'ombre de la mort. L'ombre de la mort, c'est encore la mort du corps, la mort véritable est celle qui sépare l'âme d'avec Dieu; l'ombre de la mort est celle qui sépare l'âme d'avec le corps ; ce qui fait dire aux martyrs (*Ps.* XLIII) : « L'ombre de la mort nous a couverts. » L'ombre de la mort peut encore signifier l'imitation du démon qui est appelé mort dans l'Apocalypse (chap. 6). En effet, l'ombre est toujours proportionnée à la forme du corps, ainsi les actions des impies sont une espèce d'imitation du démon. — S. CHRYS. L'expression : « Ils sont assis, » est des plus justes; en effet, nous ne marchions pas dans les ténèbres, mais nous étions assis sans aucun espoir de délivrance. — THÉOPHYL. Le Seigneur, en se levant sur notre terre, n'éclaire pas seulement ceux qui sont assis dans les ténèbres, sa mission est plus étendue : « Pour diriger nos pas dans la voie de la paix. » La voix de la paix c'est la voix de la justice (1), dans laquelle il a dirigé nos pas, c'est-à-dire les affections de nos âmes. — S. GRÉG. (*hom.* 32 *sur les Evang.*) Nous dirigeons nos pas dans la voie de la paix, lorsque dans nos actions nous suivons le chemin qui ne s'écarte jamais de la grâce de notre Créateur. — S. AMBR. Remarquez en même temps que la prophétie d'Elisabeth est courte, tandis que celle de Zacharie est beaucoup plus étendue; cependant tout deux parlaient sous l'inspiration de l'Esprit saint dont ils étaient remplis, mais nous voyons ici l'observation de cette règle qui veut que la femme s'applique plus à connaître les choses divines qu'à les enseigner aux autres.

ỳ. 80. — *Cependant l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeu-*

(1) C'est avec raison que la vie sainte et juste est appelée la voie de la paix, à cause de l'étroite union de la justice avec la paix.

---

non sit in memoria : unde Judæorum populus, qui Dei oblitus fuerat, dicitur in umbra mortis sedere. *Umbra* etiam *mortis*, mors carnis accipitur : quia sicut vera mors est qua anima separatur a Deo, ita umbra mortis est, qua caro separatur ab anima : unde voce martyrum dicitur (*Ps.* 43) : « Operuit nos umbra mortis. » Per umbram etiam mortis, imitatio diaboli qui *mors* in Apoc. dicitur (*cap.* 6) designatur; quia sicut umbra juxta qualitatem corporis ducitur, ita actiones iniquorum de specie imitationis ejus exprimuntur. CHRYS. (*ut sup.* Recte autem dicit *sedentes* : non enim ambulabamus in tenebris, sed sedebamus (quasi spem liberationis non habentes.) THEOPHYLACT. Non solum autem oriens Dominus his qui in tenebris sedent, illuminat sed aliquid amplius dicit : unde sequitur : « Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. » Via pacis est via justitiæ ad quam direxit pedes, id est, affectus animarum nostrarum. GREG. (*in hom.* 32, *in Evang.*) Tunc enim gressus nostros in viam pacis dirigimus, quando per illud actionum iter pergimus, in quo ab auctoris nostri gratia non discordemus. AMBR. Simul et illud adverte, quam paucis Elisabeth, quam multis Zacharias prophetet ; et uterque Sancto impletus Spiritu loquebatur : sed disciplina servatur, ut mulier discere magis quæ divina sunt studeat quam docere.

Puer autem crescebat et confortabatur spiritu,

rait dans les déserts jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël.

Bède. Le prédicateur futur de la pénitence pour prêcher un jour avec plus de liberté le détachement des plaisirs séducteurs du monde, passe dans le désert les premières années de sa vie : « L'enfant croissait, » dit le texte sacré. — Théophyl. Il croissait extérieurement en suivant les progrès de l'âge : « Et il se fortifiait. » Les dons spirituels se développaient en même temps que le corps, et les opérations de l'esprit se manifestaient avec plus d'éclat de jour en jour. — Orig. (*hom.* 2.) Ou bien il croissait en esprit et ne s'arrêtait pas au premier degré de perfection ; l'esprit acquérait toujours en lui une nouvelle force, sa volonté tendant toujours vers un but plus parfait, était dans un progrès continuel, et son âme s'élevait à des contemplations de plus en plus divines. Sa mémoire s'exerçait pour amasser dans ses trésors les plus pures vérités. L'Evangéliste ajoute : « Et il se fortifiait. » La nature humaine est faible, comme nous le lisons dans le saint Evangile (*Matth.*, xxvi) : « La chair est faible, » il faut donc que l'esprit la fortifie, car l'esprit est prompt. Il en est beaucoup qui ont en partage la force du corps ; mais l'athlète de Dieu doit rechercher la force de l'esprit pour détruire la sagesse de la chair. Jean-Baptiste se retira donc dans le désert pour fuir le tumulte des villes et leurs assemblées bruyantes : « Et il était dans les déserts ; » là où l'air est plus pur, le ciel plus ouvert, et Dieu plus familier. Jusqu'au temps où devait commencer son baptême et sa prédication, il s'appliquait à la prière, il conversait avec les anges, il invoquait le Seigneur, et l'entendait lui dire : « Me voici. » (1) — Théophyl. Ou bien il demeurait

(1) Allusion à ces paroles d'Isaïe : « Vous invoquerez le Seigneur, et il vous exaucera ; à votre premier cri, le Seigneur répondra : Me voici. » (lviii, 9.)

---

et erat in desertis usque ad diem ostensionis suæ ad Israel.

Bed. Prædicator pœnitentiæ futurus, ut liberius auditores suos a mundi illecebris erudiendo sustollat, primævam in desertis transigit vitam : unde dicitur : « Puer autem crescebat. » Theophyl. Secundum corporalem ætatem : « Et confortabatur. » Simul enim cum corpore spirituale donum crescebat, et spiritus operationes in eo magis ac magis ostendebantur. Orig. (*hom.* 11.) Vel crescebat spiritu, nec in eadem permanebat mensura qua cœperat ; sed semper crescebat spiritus in eo, semper voluntas ejus ad meliora tendens habebat profectus suos, et mens divinius aliquid contemplabatur. Exercebat se memoria, ut pura in thesauro suo reconderet. Addit autem : « Et confortabatur. » Infirma enim est humana natura : legimus enim (*Matth.*, 26) : « Caro autem infirma : » confortanda est itaque spiritu : spiritus enim promptus est. Multi confortantur carne : athleta Dei Spiritu roborandus est, ut sapientiam carnis elidat. Unde recessit, fugiens tumultum urbium, populi frequentiam. Sequitur enim : « Et erat in desertis ; » ubi purior aer et cœlum apertius, et familiarior Deus ut quia nondum baptismi et prædicationis tempus advenerat, vacaret orationibus, et cum angelis conversaretur, appellaret Dominum et illum audiret dicentem :

dans le désert pour y être élevé loin de la malice du monde, et pour qu'un jour il pût le reprendre de ses crimes sans aucune crainte; car s'il avait vécu au milieu du monde, peut-être l'amitié, la société des hommes l'eussent amolli et dépravé, c'était aussi pour qu'il fût un témoin digne de foi lorsqu'il annoncerait le Christ. Il vivait donc caché dans le désert jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le montrer au peuple d'Israël : « Jusqu'au jour de sa manifestation dans Israël. » — S. Ambr. Il est digne de remarque que l'Evangéliste raconte le temps de la vie du prophète dans le sein de sa mère, pour ne point passer sous silence la présence de Marie, tandis qu'au contraire il ne dit rien de son enfance, parce que la force que la présence de Marie lui a communiquée dès le sein de sa mère, l'a délivré de toutes les faiblesses de l'enfance.

« Ecce adsum. » Theophylact. Vel « erat in desertis ; » ut extra multorum malitiam nutriretur, et ut neminem vereretur arguere : si enim fuisset in mundo, forte fuisset amicitia et conversatione hominum depravatus : simul etiam ut esset fide dignus, qui prædicaturus erat Christum. Occultabatur autem in desertis, donec placuit Deo ipsum Israelitico populo demonstrare : unde sequitur : « Usque ad diem ostensionis suæ ad Israel. » Ambr. Pulchre autem tempus, quo fuit in utero Propheta describitur, ne Mariæ præsentia taceatur ; sed tempus siletur infantiæ, eo quod præsentia Matris Domini in utero roboratur, qui infantiæ impedimenta nescivit.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1-5. — Pourquoi le Fils de Dieu a voulu naître dans un temps de paix universelle. — Pourquoi naît-il lorsque la souveraineté n'est plus entre les mains des Juifs? — A quelle époque se fit le dénombrement. — Sous quel gouverneur eût-il lieu? — Pourquoi est-il fait mention du nom de gouverneur? — Disposition divine dans le dénombrement, accomplissement des prophéties. — Pourquoi Bethléem est-elle appelée ville de David? — Marie était-elle de la race de David? — Etait-elle mariée ou simplement fiancée au moment de la conception du Fils de Dieu? — Signification mystique du dénombrement, et de l'inscription du Christ sur les registres du recensement. — Nous sommes nous-mêmes soumis à un dénombrement spirituel. — Comment nous devons quitter la Galilée pour aller dans la ville de Juda.

℣. 6, 7. — Mode, temps et lieu de la naissance du Sauveur. — Manière admirable dont il vient au monde. — Pourquoi naît-il à l'époque de ce dénombrement général? — Pourquoi à Bethléem. — Le nom de premier-né qui lui est donné suppose-t-il qu'il a eu des frères? — Signification mystérieuse des circonstances qui accompagnent sa naissance. — Pourquoi il naît dans l'humiliation, la pauvreté et dans un lieu étranger.

℣. 8-12. — Soin que Dieu prend d'établir la foi. — Pourquoi l'Ange n'apparaît point aux bergers comme à Joseph. — Pourquoi apparaît-il au milieu de la lumière? — Comment il dissipe leurs frayeurs. — Signification des différents noms qu'il donne à l'enfant qui vient de naître. — Signes auxquels ils reconnaîtront le Sauveur. — Comment il faut les envisager. — Signification mystique de l'apparition de l'Ange aux bergers.

℣. 13, 14. — Pourquoi cette apparition de la milice céleste. — Mission qui leur est donnée. — Pourquoi chantent-ils les louanges de Dieu? — Pourquoi souhaitent-ils la paix aux hommes? — A quels hommes. — Signification mystique de cette apparition.

℣. 15-20. — Les pasteurs se rendent à Bethléem. — Récompense de leur foi. — Admiration de tous ceux qui les entendent. — Pourquoi Marie garde-t-elle le silence? — Avec quel soin elle conserve tout dans son cœur. — Joie universelle produite par la naissance du Sauveur. — Les pasteurs louent et glorifient Dieu. — Application mystique de la conduite des bergers aux pasteurs spirituels des âmes, et aux simples fidèles.

℣. 21. — Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — La circoncision de Jésus entraîne-t-elle pour nous, comme le veut Ebion, la nécessité de la circoncision charnelle? — Différentes raisons pour lesquelles le Christ s'est soumis à la circoncision. — Signification mystique de la circoncision. — Raison mystique pour laquelle la circoncision avait lieu le huitième jour. — Nom de Jésus. — Les élus participent eux-mêmes à la gloire de ce nom dans leur circoncision.

℣. 22-24. — Marie était exempte de la loi de la purification. — Comment le Fils de Dieu avait-il besoin d'être présenté à son Père dans le temple? — Pourquoi la Présentation eut-elle lieu le trente-troisième jour après la Circoncision? — Preuve que Dieu est l'auteur de la loi ancienne. — Le Sauveur se soumet à cette prescription de la loi d'une manière toute particulière. — Comment le

nom de saint ne convient en vérité qu'à Jésus-Christ. — Mystère profond dans la conduite du Sauveur offrant comme homme les victimes qui lui sont offertes comme Dieu. — Pourquoi offre-t-il les victimes des pauvres? — Signification mystérieuse de la tourterelle et de la colombe.

ŷ. 25-28. — Universalité des témoignages rendus à la naissance du Sauveur. — Pourquoi l'Evangéliste fait-il remarquer que Siméon était juste et craignant Dieu? — Pourquoi il était véritablement juste. — Qu'attendait-il pour la consolation d'Israël? — Désirs ardents des saints du peuple de Dieu pour voir le mystère de l'Incarnation. — Bonheur de celui qui meurt après avoir vu le Christ du Seigneur. — Comment nous pouvons avoir part au bonheur de Siméon. — Etendue de son bonheur. — Que signifie l'action du vieillard Siméon prenant l'enfant Jésus dans ses bras.

ŷ. 29-32. — Bonheur et joie du vieillard Siméon. — Comment reconnaît-il la divinité de l'enfant qu'il tient dans ses bras? — Sentiments qui animent les justes à l'égard de la vie présente. — Que doit faire celui qui désire sa délivrance. — Quel est surtout l'objet des bénédictions de Siméon. — Qui procure aux saints de mourir en paix. — Comment Jésus est-il à la fois la consolation d'Israël et le salut préparé devant la face de tous les peuples? — Ce qu'étaient les nations avant la venue de Jésus-Christ. — Pourquoi Siméon ne dit-il pas : *Pour être la lumière,* mais : *Pour être la gloire d'Israël, votre peuple?* — Comment Jésus a été la gloire d'Israël.

ŷ. 33-35. — Nouveau sentiment d'admiration que produit toujours la connaissance des choses surnaturelles. — Joseph appelé le père de Jésus, dans quel sens. — Il était convenable qu'il portât ce nom. — Prédiction spéciale de Siméon à la mère de Jésus. — Dans quel sens le Sauveur est-il venu pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs? — A qui doit-on attribuer cette ruine d'un grand nombre? — Quels sont ceux que Siméon a surtout en vue dans cette prédiction. — Admirable concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament sur les caractères du Sauveur. — Dans quel autre sens Notre-Seigneur est-il venu pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs? — Que faut-il entendre par ce signe que l'on contredira? — Double caractère de la Croix. — Ce signe est Jésus-Christ lui-même. — Comment la prédiction de Siméon touchant Jésus s'étend aussi à sa Mère. — Dans quel sens faut-il entendre ce glaive qui doit transpercer l'âme de Marie? — Peut-on l'entendre dans ce sens que Marie au temps de la passion de son divin Fils aurait eu un moment de doute et d'hésitation. — Comment les événements prédits par Siméon ont mis à découvert les pensées d'un grand nombre. — Comment l'âme de l'Eglise est traversée jusqu'à la fin du monde par le glaive des plus amères tribulations. — Comment il est nécessaire que les pensées mauvaises des hommes soient decouvertes pour qu'elles soient détruites.

ŷ. 36-38. — Pourquoi Dieu multiplie ici le don de prophétie. — Pourquoi l'Evangéliste entre dans ces détails sur la prophétesse Anne. — Vertus qui la rendent digne de publier les louanges du Rédempteur. — Comment peut-on sans être veuve, avoir part au mérite de la viduité? — Conformité de vertus entre cette sainte veuve et Siméon. — Pourquoi ne parle-t-elle du Sauveur qu'après Siméon? — Que représente t-elle dans le sens allégorique?

ŷ. 39-41. — Pourquoi saint Luc omet ici les faits intermédiaires entre la Présentation de Jésus au temple et le retour à Nazareth. — Comment concilier saint Matthieu avec saint Luc sur le motif qui détermina Marie et Joseph à

retourner avec l'Enfant Jésus en Galilée. — Pourquoi Notre-Seigneur a voulu se soumettre aux développements successifs de l'âge. — Dans quel sens est-il dit qu'il croissait et se fortifiait? — Peut-on dire que la nature humaine a été absorbée par la nature divine? — Dans quel sens est-il dit qu'il se fortifiait en esprit? — Pourquoi était-il plein de sagesse et de grâce?

℣. 42-50. — Obligation que la loi imposait aux Juifs pour la célébration des grandes solennités. — Comment les parents de Jésus pouvaient-ils se rendre chaque année à Jérusalem, alors que la crainte d'Archelaüs devait les en éloigner? — Dans quelle mesure l'Enfant Jésus manifeste la sagesse qui est en lui. — Pourquoi paraît-il commencer ses enseignements à l'âge de douze ans? — Exemple de fidélité aux devoirs religieux que Jésus nous donne. — Pourquoi reste-t-il secrètement à Jérusalem après que les jours de la fête sont écoulés? — Pourquoi Marie et Joseph sont appelés ses parents. — Comment ont-ils pu oublier l'Enfant Jésus en quittant Jérusalem? — Où doit-on chercher Jésus pour le trouver. — Pourquoi ses parents le trouvent-ils trois jours après? — Pourquoi le trouve-t-on au milieu des Docteurs les écoutant et les interrogeant? — Nature de ses questions et de ses réponses. — Mélange de sublimité et de faiblesse qui jette les Docteurs dans le doute et dans l'incertitude. — Comment la sainte Vierge lui dépeint les anxiétés de son âme pendant ces trois jours. — Pourquoi appelle-t-elle Joseph le père de Jésus? — Dans quelle pensée et dans quelle intention ses parents le cherchaient-ils? — Comment Jésus répond à la question que lui fait sa mère. — Blâme-t-il ses parents de ce qu'ils le cherchaient? — Les deux générations en Jésus-Christ. — Réfutation des erreurs de Valentin et d'Ebion. — Quel degré de croyance doit-on accorder à ce qu'on raconte des actions de l'enfance de Jésus? — Leçon que Jésus nous donne dans le reproche qu'il semble faire à Marie. — Qu'est-ce que Marie et Joseph ne comprirent pas dans la réponse de Jésus?

℣. 51, 52. — En quoi se résume la vie de Jésus depuis ce moment jusqu'à son baptême. — Dans quel sens est-il dit qu'il descendit avec ses parents? — Double méthode que Jésus à suivi tour à tour dans son enseignement. — Quels sont les trois principaux devoirs qu'il nous apprend ici par son exemple. — Comment devons-nous imiter la soumission et l'obéissance de Jésus à ses parents? — Dans quels sentiments à l'exemple de Joseph devons-nous exercer l'autorité sur ceux qui nous sont soumis. — Pourquoi Jésus nous donne-t-il cet exemple d'obéissance à l'âge de douze ans? — Comment Jésus se soumet en même temps aux travaux pénibles de la condition de ses parents. — Cette obéissance est-elle chez lui l'effet de la faiblesse? — Comment sa sainte Mère conservait toutes ces choses dans son cœur. — Avec quel respect elle écoutait les enseignements de son Fils. — Comment faut-il entendre ces paroles : *Jésus croissait en sagesse,* etc.? — Pourquoi l'Evangéliste ajoute : *Et en âge.* — Ce n'est pas comme Verbe qu'il croissait. — Son humanité était-elle soumise à un accroissement progressif? — Pourquoi est-il dit qu'il croissait devant Dieu et devant les hommes? — Le Verbe ne croît pas de la même manière dans tous ceux qui le reçoivent.

ỳ. 1-5. — *Or, il arriva en ces jours qu'il parut un édit de César Auguste, pour faire le dénombrement de toute la terre. Ce premier dénombrement se fit par Cyrinus gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire enregistrer chacun dans sa ville. Alors Joseph partit aussi de la ville de Nazareth qui est en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était grosse.*

BÈDE. Le Fils de Dieu ayant résolu de paraître au monde dans une chair mortelle, voulut naître d'une vierge et montrer ainsi combien la gloire de la virginité lui était chère ; il voulut aussi naître dans un temps de paix générale, parce qu'il devait enseigner aux hommes à chercher la paix, et qu'il daigne visiter ceux qui aiment la paix. Quelle preuve plus évidente de cette paix universelle que ce dénombrement de tout l'univers sous l'empereur Auguste, qui, vers le temps de la naissance du Sauveur, après avoir terminé les guerres par toute la terre, régna pendant douze ans au milieu d'une paix si profonde, qu'il semble avoir accompli à la lettre la prédiction du prophète Isaïe (1)? L'Evangéliste commence donc en ces termes : « Or, il arriva en ces jours, qu'il parut un édit, » etc. — GREC. (*ou Métaphraste et le moine Alexandre, Ch. des Pèr. gr.*) Remarquez encore que Jésus-Christ vient au monde lorsque le sceptre de la souveraineté n'est plus entre les mains des Juifs, mais entre celles des empereurs romains dont ils sont devenus tributaires. Ainsi se trouve accomplie la prophétie qui annonçait que le sceptre ne sortirait point de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vint celui qui devait être en-

(1) « Ils changeront leurs épées en socs de charrues, leurs lances en faucilles, les nations ne tireront plus le glaive contre les nations : on ne les verra plus s'exercer au combat. » (*Isaïe*, II, 4.)

CAPUT II.

Factum est autem in diebus illis, exiit edictum a Cæsare Augusto ut describeretur universus orbis. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino. Et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem. Ascendit autem et Joseph a Galilæa de civitate Nazareth in Judæam civitatem David, quæ vocatur Bethlehem (eo quod esset de domo et familia David), ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante.

BEDA. Nasciturus in carne Dei Filius, sicut de Virgine natus, virginitatis sibi decus ostendit esse gratissimum ; ita pacatissimo tempore seculi procreatur, quia pacem quærere docuit, et pacis sectatores invisere dignatur. Nullum autem potuit majus esse pacis indicium, quam una totum orbem descriptione concludi, cujus moderator Augustus tanta duodecim annis circa tempus dominicæ nativitatis pace regnavit, ut bellis toto orbe sopitis Prophetæ præsagium ad litteram videatur implesse : unde dicitur : « Factum est autem in diebus illis, exiit edictum, » etc. GRÆC. (*vel Metaphrastes et Alexander Monachus, in Cat. Græcorum Patrum.*) Tunc etiam nascitur Christus, cum principes Judæorum defecerant, et ad Romanos principes translatum erat imperium, quibus Judæi tributa solvebant ; et sic impletur prophetia prædicens, non deficere ducem de Juda, nec principem de femoribus ejus, donec veniat qui mittendus est. (*Gen.*, 49, Jam

voyé. (*Gen.*, 49.) Ce fut la quarante-deuxième année du règne de César-Auguste que parut cet édit qui ordonnait de procéder au recensement de tout l'univers pour établir le paiement des impôts. L'empereur Auguste confia le soin de ce dénombrement à Cyrinus, qu'il avait nommé gouverneur de la Judée et de la Syrie. « Ce premier dénombrement se fit, » etc. — BÈDE. Ces paroles signifient que ce dénombrement fut le premier de ceux qui s'étendirent à tout l'univers, puisque plusieurs parties du monde avaient déjà été soumises à ce dénombrement; ou bien que l'opération du recensement commença lorsque Cyrinus fut envoyé en Syrie (1*). S. AMB. L'Evangéliste fait mention du nom du gouverneur, et avec raison, pour bien préciser l'époque dont il parle ; si, en effet, on inscrit en tête des contrats de vente le nom des consuls, n'est-il pas bien plus juste de déterminer d'une manière certaine, par cette inscription, le temps de la rédemption du monde?

BÈDE. Ce dénombrement, par une disposition divine, ordonnait à chacun de se rendre dans son pays : « Et tous allaient se faire enregistrer dans sa ville. » Dieu le voulut ainsi, afin que la conception et la naissance du Seigneur ayant lieu dans deux endroits différents, il pût échapper plus facilement à la fureur du perfide Hérode : « Alors Joseph partit aussi de Galilée, » etc. — S. CHRYS. (*pour la nativ. de J.-C.*) En publiant cet édit, l'empereur Auguste ne fût que l'instrument de la Providence divine, qui voulait qu'il secondât ainsi la présence de son Fils unique à Bethléem ; car cet édit amenait nécessai-

(1*) Théophylacte, dont tous les savants dans ces trois derniers siècles ont vulgarisé l'interprétation, a traduit ainsi ce verset en reproduisant la tradition antérieure des interprètes hellénistes : « Ce dénombrement précéda celui de Cyrinus, gouverneur de Syrie. » On peut cependant s'en tenir au sens de la Vulgate et répondre à toutes les difficultés en disant : que ce dénombrement eut lieu en deux fois, et que Quirinus ayant donné à cette opération en deux actes sa forme complète et absolue, son nom prévalut pour désigner l'œuvre toute entière. Voyez Tholuck, *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique;* Glaire, *Introduction critique;* etc. Darras, *Histoire générale de l'Eglise,* tom. IV.

---

vero Cæsare Augusto 42 annum imperii peragente, exiit ab eo edictum *totum orbem conscribi,* ad tributa solvenda, quod cuidam Cyrino Cæsar commiserat, quem Judææ et Syriæ Præsidem statuit : unde sequitur : « Hæc descriptio prima facta est sub, » etc. BEDA. Signat hanc descriptionem vel esse earum quæ totum orbem concluserint, quia pleræque jam partes terrarum sæpe leguntur fuisse descriptæ ; vel primo tunc cœpisse, quando Cyrinus in Syriam missus est. AMBR. Pulchre autem præsidis nomen addidit, ut seriem temporis designaret. Nam si consules ascribuntur tabulis emptionis, quanto magis redemptioni omnium debuit tempus ascribi ?

BEDA. Superna autem dispensatione professio census ita descripta est, ut in suam quisque patriam ire juberetur : secundum quod sequitur : « Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in civitatem suam. » Quod ideo factum est ut Dominus alibi conceptus, alibi natus, insidiantis Herodis furorem facilius evaderet : unde sequitur : « Ascendit autem et Joseph a Galilæa, » etc. CHRYS. (*in diem natalem Christi.*) Domino autem dirigente Augustus hoc edictum censuit, ut unigeniti præsentiæ famuletur : nam

rement sa mère dans cette ville prédite par les prophètes, c'est-à-dire à Bethléem de Juda : « Joseph vint en Judée, à la ville de David, appelée Bethléem. » — GREC. (*ou Irénée, cont. les hér.*, III, 2.) L'Evangéliste désigne cette ville sous le nom de ville de David, pour nous apprendre que la promesse que Dieu avait faite à David (que le Roi éternel sortirait de sa race) (1), se trouvait accomplie; c'est aussi pour cela qu'il ajoute : « Parce qu'il était de la maison et de la famille de David. » Par là même que Joseph était de la race de David, l'Evangéliste prouvait que la Vierge en descendait également, puisque la loi divine ordonnait que les mariages fussent contractés dans la même famille, il se contente donc d'ajouter : « Avec Marie son épouse, » etc. — CYRIL. (*Ch. des Pèr. gr. comme préc.*) L'auteur sacré dit : sa fiancée, insinuant que Joseph et Marie n'étaient que fiancés au moment de la conception; car cette conception s'est faite toute entière en dehors de l'action de l'homme (2*).

S. GRÉG. (*hom.* 8 *sur les Evang.*) Dans le sens mystique, le dénombrement du monde s'opère lorsque le Seigneur est sur le point de naître, parce qu'on allait voir paraître dans une chair mortelle celui qui inscrivait le nom de ses élus sur les livres de l'éternité. — S. AMBR. Il ne s'agit extérieurement que d'un dénombrement profane; mais nous y voyons s'accomplir le recensement spirituel qui se fait, non pour le roi de la terre, mais pour le roi des cieux. La profession de la foi chrétienne, c'est le recensement des âmes; l'antique recensement de la synagogue n'existe plus, le nouveau recensement de l'Eglise chrétienne lui succède. Enfin ce dénombrement doit s'étendre à tout l'univers, n'est-ce

(1) « Je susciterai ta race après toi, le fils sorti de toi, et j'affermirai son trône et son règne pour toujours. » II *Reg.*, VII, 12; et au *Psaume* CXXXI, 11 : « Je placerai sur votre trône un fils qui naîtra de vous. »

(2*) Voyez la note sur les paroles de saint Matthieu : *Joseph virum Mariæ.*

---

hoc edictum matrem attrahebat in patriam, quam prophetæ prædixerant; scilicet in Bethlehem Judæ : unde dicit : « Civitatem David, quæ vocatur Bethlehem. » GRÆC. (*vel Irenæus contra hær.*, lib. III, cap. 11.) Ideo autem addidit *civitatem David*, ut promissionem factam David a Deo (quod ex fructu ventris ejus rex perpetuus adveniret) jam esse completam annuntiet : unde sequitur : « Eo quod esset de domo et familia David. » Per hoc autem quod Joseph erat de cognatione David, contentus fuit Evangelista ipsam quoque Virginem de cognatione David promulgare : cum lex divina præciperet conjugales copulas ab eadem progenie contrahi : unde sequitur : « Cum Maria desponsata, » etc. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Dicit autem eam fuisse desponsatam, innuens quod solis sponsalibus præcedentibus est conceptio subsecuta; neque enim ex virili semine sancta Virgo concepit.

GREG. (*in homil.* 8, *in Evang.*) Mystice autem nascituro Domino mundus describitur; quia ille apparebat in carne qui electos suos ascriberet in æternitate. AMBR. Et dum professio secularis ostenditur, spiritualis implicatur, non terrarum regi dicanda, sed cœli : professio ista fidei, census animarum est : abolito enim Synagogæ sensu vetusto, novus census Ecclesiæ parabatur. Denique ut

pas vous dire que ce n'est pas le dénombrement d'Auguste, mais celui de Jésus-Christ? car qui pouvait décréter le recensement du monde entier, si ce n'est le Maître souverain de tout l'univers. La terre, en effet, est à Dieu (*Ps.* XXIII), et non pas à César. — BÈDE. Il remplit aussi parfaitement la signification du nom d'Auguste, puisqu'il a tout à la fois la volonté et la puissance nécessaires pour augmenter le nombre des siens (1). — THÉOPHYL. Il convenait que le Christ remplaçât la religion du polythéisme par le culte d'un seul Dieu. — ORIG. (*hom.* 11.) Si nous voulons y faire attention, nous découvrirons la signification mystérieuse de l'inscription du Christ dans le dénombrement de l'univers. Il fut inscrit sur le registre commun à tous, pour les sanctifier tous ; il fut compris dans le dénombrement de tout l'univers, pour entrer ainsi en communion avec tous les hommes. — BÈDE. De même qu'alors sous l'empire d'Auguste et le gouvernement de Cyrinus, chacun allait dans son pays pour s'y faire enregistrer et y déclarer ses biens ; de même aussi sous l'empire de Jésus-Christ, qui nous gouverne par les docteurs (chefs de son Eglise), nous devons nous soumettre au recensement qui a pour objet la pratique de la justice. — S. AMBR. C'est donc ici le premier recensement, mais le recensement des âmes. Tous viennent s'y soumettre, parce que nul n'en est excepté. Ils obéissent, non à la proclamation des officiers publics, mais à la prédiction du prophète qui, bien des siècles à l'avance, avait dit (*Ps.* XLVI) : « Nations, applaudissez toutes des mains, chantez la gloire de Dieu par des cris d'allégresse, parce que le Seigneur est élevé et redoutable, qu'il est le roi suprême sur toute la terre (2*). Et pour qu'on sache bien que c'est ici le recensement spirituel de la justice, Marie et Joseph, c'est-à-dire un juste et une vierge viennent s'y

(1) Le nom d'Auguste ne dérive du mot *augere*, que par une espèce d'analogie entre les deux mots.

(2*) Nous avons dû recourir ici au texte original de saint Ambroise pour compléter la phrase et lui donner un sens satisfaisant.

---

scias sensum non Augusti esse, sed Christi, totus orbis profiteri jubetur : quis autem poterat professionem totius orbis exigere, nisi qui totius orbis habebat imperium? Non enim Augusti, sed « Domini est terra, » etc. (*Psal.* 23.) BED. Qui etiam vocabulum Augusti perfectissime complevit, ut puta suos et augere desiderans, et augere sufficiens. THEOPH. Conveniens etiam erat, ut per Christum cultus multorum deorum deficeret, et unus Deus coleretur. ORIG. (*hom.* 11.) Diligentius autem intuenti sacramentum quoddam videtur figurari; quod in totius orbis professione describi oportuit Christum; ut cum omnibus scriptus sanctificaret omnes, et cum orbe relatus in censum, communionem sui præberet orbi. BEDA. Sicut autem tunc imperante Augusto, et præsidente Cyrino, ibant singuli in suam civitatem, ut profiterentur censum ; sic modo imperante Christo per doctores (Ecclesiæ præsides) profiteri debemus censum justitiæ. AMB. Hæc est ergo prima professio mentium Domino, cui omnes profitentur; non præconis evocatione, sed vatis dicentis (*Psal.* 46) : « Omnes gentes, plaudite manibus. » Denique ut sciant censum esse justitiæ, veniunt ad eum Joseph et

soumettre, l'un qui devait être le gardien du Verbe, l'autre qui allait l'enfanter. — Bède. Notre ville et notre patrie, c'est le repos bienheureux vers lequel nous devons nous avancer chaque jour par un progrès continuel dans les vertus. Chaque jour la sainte Eglise, à la suite de ses docteurs, se dégage du cercle toujours agité de la vie mondaine (ce que signifie le mot Galilée) (1), pour venir dans la ville de Juda (c'est-à-dire de la confession et de la louange), et y payer au roi éternel le tribut de sa piété. A l'exemple de la bienheureuse Vierge Marie, elle nous a conçus par l'opération de l'Esprit saint; épouse d'un autre, elle est fécondée par ce divin Esprit, elle est unie visiblement au souverain pontife, qui est son chef, mais elle est comblée des dons et de la vertu invisible de l'Esprit saint; son nom même nous indique que le zèle du Maître qui enseigne ne peut rien, si l'assistance du secours divin ne vient ouvrir le cœur de ceux qui sont enseignés.

ỷ. 6, 7. — *Et pendant qu'ils étaient en ce lieu, il arriva que le temps où elle devait accoucher s'accomplit. Et elle enfanta son premier né, elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.*

S. Ambr. Saint Luc rapporte en très-peu de mots la manière dont le Christ est né, le temps et le lieu de sa naissance selon la chair : « Pendant qu'ils étaient là, il arriva que le temps où elle devait enfanter s'accomplit, » etc. Le mode de sa naissance, c'est qu'une femme qui était mariée l'a conçu, et qu'elle l'a engendré en demeurant vierge.

(1) Suivant le sens du mot hébreu que nous avons déjà indiqué, bien que la signification la plus communément donnée à ce mot soit celle de *transmigration*. Ce que l'auteur ajoute en parlant de la ville, de la confession et de la louange est une allusion à la signification du mot hébreu *Juda*, qui veut dire *confessant* ou *louant*.

Maria; hoc est, justus et virgo : ille, qui verbum servaret, ista, quæ pareret. Bed. Civitas nostra et patria, est requies beata, ad quam crescentibus quotidie virtutibus ire debemus. Quotidie autem sancta Ecclesia suum comitata doctorem de rota mundanæ conversationis (quod Galilæa sonat) in civitatem Juda (scilicet confessionis et laudis) ascendens, censum suæ devotionis regi æterno persolvit; quæ in exemplo beatæ Virginis Mariæ concipit nos Virgo de Spiritu : quæ alii quidem desponsata ab illo fecundatur, dum præposito sibi Pontifici visibiliter jungitur, sed invisibili Spiritus virtute cumulatur; indicans ipso nomine, quod instantia loquentis magistri nil valet, nisi augmentum superni juvaminis (ut audiatur) acceperit.

Factum est autem cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio.

Ambr. Breviter sanctus Lucas, et quo modo et quo tempore, et quo etiam loco secundum carnem Christus natus sit, explicavit dicens : « Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret, » etc. Quomodo quidem; quia nupta concepit, sed virgo generavit.

— S. Grég. de Nysse. (*Ch. des Pèr. gr.*) En effet, en se revêtant de notre humanité, il n'est point soumis en tout aux lois de la nature humaine. Il naît d'une femme, il est vrai, et c'est la part de l'humanité ; mais la virginité qui lui a donné naissance, montre qu'il est supérieur à l'homme. Cette divine Vierge l'a porté sans souffrance, sa conception est sans tache, son enfantement sans difficulté, sa naissance sans souillure, sans déchirement et sans douleurs. Celle qui a déposé dans notre nature le germe de la mort par sa désobéissance, a été condamnée à enfanter dans la douleur; la mère de celui qui est la vie devait enfanter dans la joie. Il entre dans cette vie mortelle par la pureté incorruptible d'une vierge, à l'époque de l'année où les ténèbres commencent à diminuer, et où la longueur des nuits cède nécessairement devant les flots de lumière que répand l'astre du jour. En effet, la mort du péché avait atteint le terme de sa gravité, dès lors elle allait disparaître devant la clarté de la vraie lumière qui allait répandre sur tout l'univers les rayons éclatants de la prédication évangélique.

Bède. Le Christ a daigné s'incarner encore à cette époque, afin qu'aussitôt sa naissance, il fût compris dans le dénombrement commandé par César Auguste, et soumis lui-même à la servitude pour nous délivrer. Il naît à Bethléem, non-seulement pour prouver sa descendance royale, mais à cause de la signification mystérieuse de ce nom. — S. Grég. (*hom.* 8 *sur les Evang.*) Car Bethléem veut dire *maison du pain*; c'est lui, en effet, qui a dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. » Le lieu donc où naquit le Sauveur était appelé *maison du pain*, parce qu'on devait y voir apparaître dans une chair mortelle, celui qui rassasie intérieurement les âmes des élus. — Bède.

Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum.*) Apparens enim ut homo, non per omnia legibus humanæ naturæ subjicitur. Nam quod ex muliere nascitur, humanitatem redolet : virginitas vero quæ ortui deservivit, ostendit quod transcenderet hominem. Hujus ergo jucunda portatio ortus immaculatus, partus facilis, absque corruptela nativitas, nec ex luxu incipiens, nec doloribus editus : quia namque ea quæ naturæ nostræ mortem per culpam inseruit, damnata est ut cum doloribus pareret, oportebat parentem vitæ cum gaudio partum perficere. Eo autem tempore per incorruptionem virgineam ad vitam transmigrat mortalium, in quo diminui incipiunt tenebræ, et nocturna immensitas exuberantia radii deficere cogitur : mors enim peccati finem gravitatis attigerat, sed de cætero tendit ad nihilum propter veræ lucis præsentiam, quæ radiis evangelicis totum orbem lustravit.

Bed. Eo etiam tempore dignatus est incarnari, quo mox natus censui Cæsaris ascriberetur, atque ob nostri liberationem ipse servitio subderetur : bene etiam non solum propter indicium regii stemmatis, sed etiam propter nominis sacramentum, Dominus in Bethlehem nascitur. Greg. (*hom.* 8, *in Evang.*) Bethlehem quippe *domus panis* interpretatur : ipse namque est qui ait : « Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi. » Locus ergo in quo Dominus nascitur, *domus panis* antea vocabatur, quia futurum erat ut ibi ille per naturam carnis appareret, qui electorum

Jusqu'à la consommation des siècles, le Seigneur ne cesse point d'être conçu à Nazareth, de naître à Bethléem ; en effet, chacun de ses disciples qui reçoit en lui la fleur du Verbe, devient la maison du pain éternel ; chaque jour encore, il est conçu par la foi dans un sein virginal, (c'est-à-dire dans l'âme des croyants), et il est engendré par le baptême.

« Et elle enfanta son premier né. » — S. Jér. (*cont. Helv.*) Helvidius s'efforce de prouver par ce passage qu'on ne peut donner le nom de premier né qu'à celui qui a des frères ; de même qu'on appelle *fils unique* celui qui est le seul enfant de ses parents. Pour nous, voici notre explication : Tout fils unique est premier né, mais tout premier né n'est pas fils unique. Nous appelons premier né, non pas celui après lequel naissent d'autres enfants, mais celui qui est né le premier de tous (1). En effet, si on n'est le premier né, qu'autant qu'on aura des frères après soi, les prêtres n'auront aucun droit sur les premiers nés, avant la naissance d'autres enfants ; car alors au défaut de ces autres enfants, il y aurait un fils unique, il n'y aurait point de premier né. — Bède. Jésus est aussi *fils unique* dans sa nature divine, *premier né* dans son union avec l'humanité ; *premier né* dans la grâce, unique dans sa nature. — S. Jér. (*cont. Helv.*) Personne ne reçut l'enfant à sa naissance, aucune femme ne donna à Marie les soins ordinaires, elle seule enveloppa son enfant de langes, elle fut à la fois la mère et celle qui reçut l'enfant : « Et elle l'enveloppa de langes. » — Bède. Celui qui revêt la nature de sa parure si variée, est enveloppé dans

(1) Allusion à la loi sur les premiers-nés (*Nomb.*, xviii, 15), où Dieu dit à Aaron et à ses enfants : « Tous les premiers-nés seront pour toi, à condition cependant que tu recevras le prix pour le premier-né de l'homme. »

---

mentes interna satietate reficeret. Bed. Sed et usque ad consummationem seculi Dominus in Nazareth concipi, in Bethlehem nasci non desinit ; cum quilibet audientium verbi flore suscepto domum in se æterni panis efficit ; quotidie in utero virginali (hoc est, in animo credentium) per fidem concipitur, per baptismum gignitur.

Sequitur : « Et peperit primogenitum suum, » etc. Hier. (*contra Helvid.*) Ex hoc Helvidius nititur approbare *primogenitum* dici non posse, nisi eum qui habeat et fratres ; sicut *unigenitus* ille vocatur, qui parentibus sit solus filius. Nos autem ita diffinimus : unigenitus omnis est primogenitus, non omnis primogenitus est unigenitus. *Primogenitum* non esse dicimus eum quem alii subsequuntur, sed ante quem nullus ; alioquin si non est primogenitus, nisi is quem sequantur et fratres, tandiu sacerdotibus primogenita non debentur, quandiu et alii non fuerint procreati ; ne forte partu postea non sequente, unigenitus sit et non primogenitus. Bed. Est etiam *unigenitus* in substantia Divinitatis, *primogenitus* in susceptione humanitatis ; *primogenitus* in gratia, *unigenitus* in natura. Hier. (*Contra Helvidium.*) Nulla autem ibi obstetrix, nulla muliercularum sollicitudo intercessit : ipsa pannis involvit infantem, ipsa mater et obstetrix fuit : unde sequitur : « Et pannis eum involvit. » Bed. Qui totum mundum vario vestit ornatu,

de pauvres langes, afin que nous puissions recouvrir la robe première de notre innocence ; celui par qui tout a été fait, voit ses mains et ses pieds comme enchaînés, afin que nos mains soient libres pour toute sorte de bonnes œuvres, et que nos pieds soient dirigés dans la voie de la paix.

S. Grec. (*ou Métaphraste*, *Ch. des Pèr. gr.*) A quels admirables abaissements se réduit, à quels voyages lointains s'assujettit celui qui contient le monde entier dans son immensité ! Dès son entrée dans le monde, il recherche la pauvreté et la rend honorable dans sa personne. — S. Chrys. (*hom. pour la nativ. de J.-C.*) Sans doute, s'il eût voulu, il pouvait venir en ébranlant les cieux, en faisant trembler la terre, en lançant la foudre ; il a rejeté tout cet appareil, car il venait, non pour perdre, mais pour sauver l'homme, et, dès sa naissance, fouler aux pieds son orgueil. Il ne lui suffit donc pas de se faire homme, il se fait homme pauvre, et il choisit une mère pauvre, qui n'a point même de berceau pour y déposer son enfant nouveau né : « Et elle le coucha dans une crèche. — Bède. Celui qui a le ciel pour trône, se renferme dans une crèche étroite et dure pour dilater nos cœurs par les joies du royaume des cieux ; celui qui est le pain des anges est déposé dans une crèche, pour nous nourrir comme un troupeau sanctifié du pur froment de sa chair divine. — Cyril. (*Ch. des Pèr. gr.*) Il a trouvé l'homme devenu charnel et animal jusque dans son âme, et il se place dans la crèche comme nourriture, afin que nous changions cette vie tout animale pour arriver au discernement et à l'intelligence dignes de l'homme, nourris que nous sommes, non de l'herbe des champs, mais du pain céleste, du corps de vie. — Bède. Celui qui est assis à la droite de Dieu le Père, manque de tout dans

---

pannis vilibus involvitur, ut nos stolam primam recipere valeamus ; per quem omnia facta sunt, manus pedesque astringitur, ut nostræ manus ad opus bonum exertæ, pedesque sint in viam pacis directi.

Græc. (*vel Metaphrastes, in Catena. Græcorum Patrum.*) O admirabilem coarctationem et peregrinationem, quam subiit qui continet orbem ! Ab initio captat penuriam, et eam in seipso decorat (seu honorat.) Et Chrys. (*hom. in diem Christi natalem.*) Nimirum si voluisset, venire poterat, movendo cœlum, concutiendo terram, emittens fulmina : non autem sic processit : non enim perdere, sed salvare volebat ; et ab ipsis primordiis humanam conculcare superbiam ; atque ideo non tantum homo fit, sed etiam homo pauper ; et pauperem matrem eligit, quæ caret cunis, quibus natum infantem reclinet. Sequitur enim : « Et reclinavit eum in præsepio. » Bed. Duri præsepis angustia continetur, cui cœlum sedes est, ut nos per cœlestis regni gaudia dilatet ; qui panis est angelorum, in præsepio reclinatur, ut nos quasi sancta animalia carnis suæ frumento reficiat. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Reperit etiam hominem factum bestialem in anima, et ideo in præsepio loco pabuli ponitur, ut vitam bestialem mutantes, ad consonam homini perducamur scientiam ; pertingentes non fœnum, sed panem cœlestem, vitæ corpus. Bed. Qui autem

une pauvre retraite (1), pour nous préparer plusieurs demeures dans la maison de son Père (*Jean*, XIV, 2) : « Car il n'y avait point de place pour eux dans les hôtelleries. » Il naît, non dans la maison de ses parents, mais dans un lieu étranger, et en voyage, parce que dans le mystère de son incarnation, il est devenu la voie qui nous conduit à la patrie (où nous jouirons pleinement de la vérité et de la vie) (2*). — S. Grég. (*hom.* 8 *sur les Evang.*) C'est aussi pour nous enseigner qu'en prenant notre humanité, il naissait comme dans un lieu étranger, non à sa puissance, mais à la nature dont il se revêtait.

S. Ambr. C'est pour vous qu'il s'abaisse à cet état d'infirmité, lui qui est en lui-même toute puissance ; pour vous, qu'il se réduit à cette pauvreté, lui qui possède toute richesse. Ne vous arrêtez point à ce que vous voyez, mais considérez que c'est par là que vous êtes racheté. Seigneur Jésus, je dois plus à vos humiliations qui m'ont racheté, qu'aux œuvres de votre puissance qui m'ont créé. Que m'eût-il servi de naître sans le bienfait inestimable de la rédemption ?

℣. 8-12. — *Or, il y avait là aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux. Et tout d'un coup, un ange du Seigneur parut auprès d'eux, et une lumière divine les environna, ce qui les remplit d'une grande frayeur. Et l'ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie ; c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et voici ce qui vous servira de signe*

(1) Allusion à ces paroles de Jésus-Christ (*Jean*, XIV) : « Je suis la voie, la vérité et la vie. »

(2*) Il y avait à Bethléem une forteresse construite autrefois par David et qui était tombée en ruine après l'émigration des Juifs. Elle paraît avoir servi longtemps encore d'abri aux voyageurs, pour eux et pour leurs bêtes de somme, comme une espèce de caravansérail. Les bergers s'y réfugiaient avec leurs troupeaux, cherchant un refuge sous ses arcs et ses voûtes, contre la chaleur, les vents et la pluie, et un lieu de repos pour la nuit. C'est là, suivant une ancienne tradition que Joseph et Marie cherchèrent un abri (*Vie de Jésus-Christ*, par le docteur Sepp, II partie, chap. VI.)

---

ad dexteram Patris sedet, in diversorio loco eget, ut nobis in domo Patris sui multas mansiones præparet. (*Joan.*, 14.) Unde sequitur : « Quia non erat ei locus in diversorio. » Nascitur non in parentum domo, sed in diversorio et in via ; quia per incarnationis mysterium via factus est, qua nos ad patriam (ubi veritate et vita fruemur) adduceret. Greg. (*in hom.* 8, *in Evang.*) Et ut ostenderet, quia per humanitatem quam assumpserat, quasi in alieno nascebatur ; non secundum potestatem, sed secundum naturam.

Ambr. Propter te ergo infirmitas, in se potentia ; propter te inopia, in se opulentia : noli hoc æstimare quod cernis, sed quod redimeris agnosce. Plus, Domine Jesu, injuriis tuis debeo quod redemptus sum, quam operibus quod creatus : non prodesset nasci, nisi etiam redimi profuisset.

Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum. Et ecce, angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno. Et dixit illis Angelus : Nolite timere : ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo ; quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Chris-

pour le reconnaître : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.

S. Ambr. Voyez comme Dieu prend soin d'établir et de confirmer la foi, c'est un ange qui instruit Marie, un ange qui instruit Joseph, un ange encore qui instruit les bergers dont il est dit : « Il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit, » etc. — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) L'ange apparut à Joseph pendant son sommeil, comme à un homme qu'il était facile d'amener à la foi, il apparaît visiblement aux bergers, et plus ignorants, et plus grossiers. Cet ange ne se rend point à Jérusalem, il ne s'adresse pas aux scribes et aux pharisiens, ils étaient trop corrompus et victimes de leur noire envie. Mais ces bergers étaient simples et conservaient les habitudes patriarchales et les traditions de Moïse. Or l'innocence est une voie sûre qui conduit à la sagesse. — Bède. (*hom.*) Dans toute l'histoire de l'Ancien Testament, où les apparitions des anges aux patriarches avaient des caractères si particuliers, nous ne voyons nulle part qu'ils aient apparu environnés de lumière, c'était un privilége réservé au temps où au milieu des ténèbres, la lumière s'est levée pour les cœurs droits : « Et une clarté divine les environna. » — S. Ambr. Jésus sort du sein d'une mère mortelle, mais il brille du plus haut des cieux, il est couché dans un asile terrestre, mais il resplendit d'une lumière céleste.

Grec. (*ou Géom., Ch. des Pèr. gr.*) Ce miracle les remplit de frayeur : « Et ils furent saisis de crainte, » etc. Mais l'ange dissipe bientôt cette frayeur qui les trouble : « Et il leur dit, » etc. Non content d'apaiser leur crainte, il leur inspire un vif sentiment de joie. Entendez en effet la suite : « Voici que je vous annonce le sujet d'une

---

tus Dominus in civitate David : et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum et positum in præsepio.

Ambr. Videte quemadmodum divina cura fidem astruat. Angelus Mariam, angelus Joseph, angelus pastores edocet ; de quibus dicitur : « Et pastores erant in regione eadem vigilantes, » etc. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Joseph quidem in somnis apparuit angelus tanquam homini qui facile ad credendum induci posset : pastoribus autem visibiliter quasi rudioribus : non autem angelus ivit in Hierosolymam, non requisivit scribas et pharisæos (erant enim corrupti, et præ invidia cruciabantur.) Sed hi erant sinceri antiquam conversationem patriarcharum et Moysi colentes. Est autem semita quædam ad philosophiam perducens innocentia. Bed. (*in hom.*) Nusquam autem in tota veteris Testamenti serie reperimus angelos qui tam sedulo apparuere patribus, cum luce apparuisse : sed hoc privilegium recte huic tempori est servatum, quando exortum est in tenebris lumen rectis corde (*Psal.* 111) ; unde sequitur : « Et claritas Dei circumfulsit illos. » Ambr. Ex utero funditur, sed coruscat a cœlo ; terreno in diversorio jacet, sed cœlesti lumine viget.

Græc. (*vel Geometer in Cat. Græcorum Patrum.*) Verum pavidi facti sunt in miraculo : unde sequitur : « Et timuerunt, » etc., sed angelus cum pavor ingruerit, fugat ipsum : unde sequitur ; « Et dixit illis, » etc. Non solum sedat terrorem, sed etiam alacritatem infundit. Sequitur enim : « Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, » etc., non soli

grande joie, » etc., non-seulement pour le peuple juif, mais pour tous les hommes. Quelle est la cause de cette joie, c'est cet enfantement nouveau et vraiment admirable d'après les noms que l'ange donne à cet enfant. Il ajoute : « Parce qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Le premier de ces noms (celui de Sauveur), exprime l'action; le troisième (celui de Seigneur), la majesté. — CYRIL. (*Chaîne des Pères grecs.*) Le nom qui est au milieu (celui de Christ), désigne l'onction, il n'exprime pas la nature, mais l'union hypostatique des deux natures. Nous croyons que Jésus-Christ notre Sauveur, a reçu une onction solennelle, ce n'est pas cette onction figurative (telle que les rois la recevaient autrefois avec l'huile sainte), et qui était conférée par une grâce prophétique. Ce n'est point non plus cette onction conférée pour l'accomplissement d'un grand dessein, comme nous le voyons dans ce passage d'Isaïe (ch. XLV) : « Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus qui est son Christ. » Il l'appelle son Christ, quoiqu'il fût idolâtre, parce qu'il devait exécuter le décret de Dieu en s'emparant de toute la province de Babylone. Mais pour le Sauveur, il a reçu l'onction comme homme et dans la forme de l'esclave qu'il avait prise, et il donne, en tant que Dieu, l'onction de l'Esprit saint à tous ceux qui croient en lui.

GREG. (*ou Géom.*) L'ange leur fait connaître ensuite le moment de cette naissance : « Aujourd'hui ; » le lieu : « Dans la ville de David ; » et les signes pour le reconnaître : « Et voici le signe que je vous donne, » etc. C'est ainsi que les anges annoncent à des pasteurs le prince des pasteurs qui naît et se manifeste comme un agneau dans une étable. — BÈDE. Tout ce qui a rapport à l'enfance du Sauveur nous est clairement enseigné, et par les déclarations fréquentes des anges, et par les nom-

---

populo Judæorum, sed etiam omnibus. Causa autem gaudii ostenditur, novus et admirabilis partus, qui manifestatur ex ipsis nominibus : nam sequitur: « Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, » quorum primum (id est, *Salvator*) est actionis, tertium autem (scilicet *Dominus*) est majestatis. CYRIL. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Sed id quod in medio ponitur (scilicet *Christus*) est unctionis, et non naturam significat, sed hypostasim compositam. In Christo enim Salvatore unctionem fore celebratam fatemur, non tamen figuralem (sicut olim in regibus ex oleo, quasi ex prophetica gratia, neque ad perfectionem alicujus negotii, juxta illud Isaiæ (*cap.* 45) : « Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro; » qui quanquam esset idololatra, dictus est *Christus*, ut cœli censura totam occuparet Babyloniorum provinciam : fuit autem unctus Salvator Spiritu sancto humanitus in forma servi ; ungens autem ut Deus Spiritu sancto credentes in eum.

GREG. (*vel Geometer, ubi supra*) Hujus autem nativitatis et tempus ostendit, cum dicit : *Hodie ;* et locum, cum subdit : « In civitate David ; » et signa, cum subjungit : « Et hoc vobis signum, » etc. Ecce pastoribus angeli pastorem præcipuum prædicant, tanquam agnum in antro manifestatum et editum. BEDA. Crebris autem infantia Salvatoris et angelorum præconiis, et et Evangelistarum nobis est inculcata

breux témoignages des Evangélistes, pour graver plus profondément dans nos cœurs les mystères opérés pour notre salut. Et remarquez le signe auquel ils reconnaîtront le Sauveur qui vient de naître. Ce n'est pas un enfant enveloppé dans une pourpre éclatante, mais dans de misérables langes, il n'est point couché sur des tapis brochés d'or, ils le trouveront dans une crèche. — S. MAXIME. (*serm. sur la Nativ.*) Si ces langes vous semblent misérables, admirez le concert de louanges des esprits célestes. Si la crèche vous inspire du mépris, élevez un peu les yeux, et contemplez cette nouvelle étoile qui annonce au monde la naissance du Seigneur. Vous croyez à ce qui est abaissement dans ce mystère, croyez aussi à tout ce qu'il a de merveilleux ; et si les humiliations qu'il renferme sont pour vous matière à discussion, que le caractère de grandeur et de divinité dont il est empreint, soit l'objet de votre vénération.

S. GRÉG. (*hom.* 8 *sur les Ev.*) Dans le sens mystique, l'apparition de l'ange aux bergers qui veillaient sur leurs troupeaux, et la clarté divine qui les environna nous apprennent que ceux qui gouvernent avec sollicitude les brebis fidèles qui leur sont confiées, sont admis de préférence à tous les autres, à contempler les mystères les plus sublimes; et tandis qu'ils veillent religieusement sur leur troupeau, la grâce divine répand sur eux des flots de lumière. — BÈDE. (*hom.*) Ces pasteurs de troupeaux représentent en effet les docteurs et les directeurs des âmes fidèles ; la nuit pendant laquelle ils veillaient tour à tour sur leur troupeau, figure les dangers des tentations dont ils ne cessent de défendre, s'en préservant eux-mêmes et les âmes qui leur sont soumises. Ce n'est pas d'ailleurs sans dessein que les bergers veillent sur leur troupeau à la naissance du Seigneur qui dit de lui-même (*Joan.*, X) · « Je suis le bon pasteur, » car aussi bien le temps approche

---

testimoniis ; ut nostris altius cordibus quid pro nobis factum sit, infigatur. Et notandum quod signum nati Salvatoris datur non tyrio exceptum ostro, sed pannis squalentibus involutum ; non in ornatis auro stratoriis, sed in præsepibus inveniendum. MAXIMUS. (*in serm. Nativ.*, serm. 4.) Sed si tibi panni fortassis vilescunt, angelos collaudantes admirare. Si præsepe despicis, erige parumper oculos, et novam in cœlo stellam protestantem mundo nativitatem dominicam contuere : si credis vilia, crede mirifica : si de his quæ humilitatis sunt disputas, quæ alta sunt et cœlestia venerare.

GREG. (*in hom.* 8, *in Evang.*) Mystice autem quod vigilantibus pastoribus angelus apparet, eosque claritas Dei circumfulsit, hoc est quod illi præ cæteris videre sublimia merentur, qui fidelibus gregibus præesse sollicite sciunt ; dumque ipsi pie super gregem vigilant, divina super eos latius gratia coruscat. BEDA. (*in hom. ut sup.*) Significant enim mystice pastores illi gregum, doctores quosque ac rectores fidelium animarum : nox cujus vigilias custodiebant super gregem suum, pericula tentationum indicat, a quibus se suosque subjectos custodire non desistunt : et bene nato Domino pastores super gregem vigilant, quia natus est qui dicit (*Joan.*, 10) : « Ego sum Pastor bonus ; » sed et tem-

où ce même pasteur doit ramener les brebis dispersées dans les pâturages de la vie (1). — Orig. (*hom.* 12.) S'il faut nous élever à un sens plus mystérieux, je dirai que les anges étaient comme des pasteurs chargés de diriger les choses humaines. Alors que chacun d'eux remplissait cette mission de vigilance, un ange vint annoncer aux pasteurs la naissance du véritable pasteur; car les anges avant la venue du Sauveur, ne pouvaient être que faiblement utiles à ceux qui étaient commis à leur garde, à peine, en effet, trouvait-on dans chaque nation un homme qui crut en Dieu, tandis qu'aujourd'hui tous les peuples à l'envi embrassent la foi de Jésus.

ỳ. 13, 14. — *Au même instant, il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

Bède. Le témoignage d'un seul ange pouvait paraître insuffisant; aussitôt donc que cet ange est venu annoncer le mystère de la nouvelle naissance, on voit paraître la multitude des légions célestes : « Au même instant il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste. » Le nom de milice céleste que donne l'Evangéliste au chœur des anges est parfaitement choisi, car elle exécute humblement les ordres et seconde dans les combats les efforts du chef puissant qui est venu triompher des puissances de l'air, jeter le trouble et l'épouvante parmi les légions ennemies, et rendre ainsi inutiles leurs pernicieux desseins contre les hommes. Celui qui vient de naître est tout à la fois Dieu et homme, c'est donc à juste titre que les anges annoncent

(1) Allusion à ces paroles de Jésus-Christ : « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut que je les amène, » (*Jean*, x, 16), et à ces autres où l'Evangéliste dit qu'il doit mourir « pour réunir les enfants de Dieu qui étaient dispersés. » (*Jean*, xi, 52.)

---

pus imminebat quo idem pastor oves suas quæ dispersæ erant ad vitæ pascua revocaret. Orig., *hom.* 12. Cæterum si ad secretiorem oportet ascendere intellectum, dicam quosdam fuisse pastores angelos qui res humanas regerent : et cum horum unusquisque suam custodiam conservaret, venisse angelum nato Domino, et annuntiasse pastoribus quod verus esset Pastor exortus : angeli enim ante adventum Salvatoris parum poterant commissis sibi utilitatis afferre : vix enim aliquis unus ex singulis gentibus credebat in Deum : nunc autem populi accedunt ad fidem Jesu.

Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

Bed. Ne parva unius angeli videretur auctoritas, postquam unus sacramentum novæ nativitatis edocuit, statim multitudo cœlestium agminum affuit : unde dicitur : « Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis. » Bene chorus adveniens angelorum *militiæ cœlestis* vocabulum accepit : qui et duci illi potenti in prælio qui ad debellandas aereas potestates apparuit, humiliter obsecundat ; et ipse potestates easdem contrarias, ne mortales tantum tentare valeant quantum volunt, fortiter armis cœlestibus perturbat : quia vero Deus et homo nascitur, jure hominibus pax, et Deo gloria canitur : unde sequitur :

la paix aux hommes, et chantent gloire à Dieu : « Ils louaient Dieu et disaient : Gloire à Dieu au plus haut des cieux. » Un seul ange, un seul envoyé du ciel, vient d'annoncer qu'un Dieu vient de naître dans une chair mortelle, et aussitôt la multitude des légions célestes proclame la gloire du Créateur. Elle témoigne ainsi de son amour pour Jésus-Christ, et nous instruit par son exemple. Toutes les fois, en effet, que l'un de nos frères nous fait entendre la parole de la science sacrée, ou lorsque nous-mêmes nous repassons dans notre âme une pensée pieuse, notre cœur, notre bouche, nos œuvres doivent aussitôt rendre gloire à Dieu.

S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) Autrefois les anges étaient envoyés comme exécuteurs de la justice de Dieu, aux Israélites, à David, aux habitants de Sodome, à la vallée des gémissements; maintenant au contraire, ils chantent à Dieu un cantique d'actions de grâces, parce qu'il leur a fait connaître sa venue parmi les hommes. — S. Grég. (*Moral.*, xxviii, 7.) Ils chantent les louanges de Dieu, pour mettre leurs concerts en harmonie avec le bienfait de la rédemption ; heureux ainsi de voir les hommes réconciliés appelés à compléter leur nombre dans les cieux. — Bède. Ils souhaitent la paix aux hommes, en ajoutant : « Et sur la terre paix aux hommes, » etc., parce qu'ils vénèrent des compagnons et des frères dans ceux qu'ils avaient vus en proie à toute sorte d'infirmités et d'humiliations. — Cyril. (*Ch. des Pèr. gr.*) Cette paix est l'œuvre de Jésus-Christ, il nous a réconciliés par lui-même à Dieu son Père (1), en effaçant les fautes qui nous rendaient ses ennemis. Il a pacifié les deux peuples

(1) C'est la doctrine de saint Paul (II *Cor.*, v, 18 et 19 ; *Ephes.*, ii, 16 ; *Coloss.*, i, 20, 22), où il traite de notre réconciliation avec Dieu par Jésus-Christ, et de la réconciliation des deux peuples ennemis, les Juifs et les Gentils.

« Laudantium Deum et dicentium : Gloria in altissimis Deo : » Uno angelo, uno evangelizante nuntio natum in carne Deum, mox multitudo militiæ cœlestis in laudem Creatoris prorumpit ; ut et Christo devotionem impendat, et nos suo instruat exemplo, ut quoties aliquis fratrum sacræ eruditionis verbum insonuerit, vel ipsi quæ pietatis sunt ad mentem reduxerimus, Deo statim laudes corde, ore, et opere reddamus.

Chrys. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Et olim quidem angeli ad puniendum mittebantur, puta ad Israelitas, ad David, ad Sodomitas, ad gemitus convallem (*Judicum*, 2) ; nunc e contra canunt in terra gratias agentes Deo, eo quod suum descensum ad homines eis reseravit. Greg. (XXVIII *Moral.*, cap. 7.) Simul etiam laudant, quia redemptioni nostræ voces suæ exultationis accommodant ; simul etiam quia nos dum conspiciunt recipi, suum gaudent numerum impleri. Bed. Optant etiam pacem hominibus, cum subdunt : « Et in terra pax hominibus ; » quia quos infirmos prius abjectosque despexerant, nascente in carne Domino, jam socios venerantur. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Hæc autem pax per Christum facta est : reconciliavit enim nos per se Deo et Patri, culpam hostilem de medio auferens, duos populos in unum hominem

pour n'en faire qu'un seul homme, et a formé un seul troupeau des habitants du ciel et de ceux qui sont sur la terre.

BÈDE. Mais à quels hommes les anges souhaitent-ils la paix? Ils l'expliquent eux-mêmes en ajoutant : « De bonne volonté, » c'est-à-dire, à ceux qui recevront le Christ qui vient de naître, car il n'y a point de paix pour les impies (*Isa.*, LVII), elle est le partage de ceux qui aiment le nom de Dieu (*Ps.* CXVIII). — ORIG. Le lecteur attentif demandera comment le Sauveur a pu dire (*Luc*, XII) : « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, » tandis que les anges chantent à sa naissance : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ; » mais la question se trouve résolue par ces paroles mêmes : « Paix aux hommes de bonne volonté, » car la paix dont Dieu n'est pas l'auteur, n'est pas la paix de bonne volonté. — S. AUG. (*de la Trin.*, XIII, 1-3.) La justice fait partie de la bonne volonté. — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr.*) Voyez la marche admirable que Dieu a suivie, il a fait descendre les anges jusqu'à nous, pour faire remonter ensuite l'homme jusqu'au ciel; le ciel s'est fait terre pour relever les choses de la terre.

ORIG. (*comme précéd.*) Dans le sens mystique, les anges reconnaissaient qu'ils ne pouvaient accomplir la mission qui leur avait été confiée sans le secours de celui qui seul avait la puissance de sauver, et que tous leurs remèdes étaient inefficaces pour guérir les hommes. Ainsi, lorsqu'un médecin d'une science supérieure arrive près d'un malade que d'autres n'ont pu guérir, dès que ceux-ci voient la gangrène des plaies les plus profondes disparaître au simple toucher du savant docteur; loin de lui porter envie, ils célèbrent les louanges du médecin et de Dieu, qui leur a envoyé ainsi qu'aux malades, un

---

pacificavit, ac cœlicolas et terrenos in unum gregem composuit.

BEDA. Quibus autem hominibus pacem poscant, exponunt dicentes : « Bonæ voluntatis ; « eis scilicet qui suscipiunt natum Christum : non enim est pax impiis (*Isai.*, 57), sed pax multa diligentibus nomen Dei. (*Psal.* 118.) ORIG. (*hom.* 13.) Sed diligens lector inquiret quomodo Salvator dicat (*Luc*, 12) : « Non veni pacem mittere super terram, » et nunc angeli de ejus nativitate cantant : « In terra pax hominibus ; » sed hoc quod pax esse dicitur in hominibus bonæ voluntatis, solvit quæstionem : pax enim quam non dat Dominus super terram, non est pax bonæ voluntatis. AUG. (XIII *de Trin.*, cap. 13.) Pertinet enim justitia ad bonam voluntatem. CHRYS. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Aspice autem mirandum processum ; angelos ad nos deduxit prius, ac deinde duxit hominem ad superna : factum est cœlum terra, cum terrena deberet recipere.

ORIG. (*ut sup.*) Mystice autem videbant angeli se opus quod eis creditum fuerat, implere non posse absque eo qui vere salvare poterat; et medicinam suam inferiorem esse quam hominum cura poscebat. Unde sicut si veniat aliquis qui habeat summam in medicina notitiam, et illi qui prius sanari nequiverant, cernentes ad magistri manus, putredines cessare vulnerum, non invideant, sed in laudem medici erumpant,

homme d'une science si éminente ; c'est ainsi que la multitude des anges loue et remercie Dieu d'avoir envoyé Jésus-Christ sur la terre.

℣. 15-20.— *Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé, que le Seigneur a fait et qu'il nous a fait connaître. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche. Et l'ayant vu, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit de cet enfant. Et tous ceux qui l'entendirent, admirèrent ce qui leur avait été rapporté par les bergers. Or Marie, conservait toutes ces choses les repassant dans son cœur. Et les bergers s'en retournèrent glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, selon ce qu'il leur avait été dit.*

Grec. (*Géomét.*) L'apparition de l'ange, son récit, jetèrent les bergers dans un grand étonnement; ils laissèrent donc leurs troupeaux et partirent cette nuit-là même pour Bethléem, à la recherche de cette lumière du Sauveur : « Et ils se disaient l'un à l'autre, » etc. — Bède. C'est le langage d'hommes qui veillent véritablement; ils ne disent pas : voyons cet enfant, mais voyons le Verbe qui a été fait, c'est-à-dire, voyons comment ce Verbe qui a été de tout temps a été fait chair pour nous, car ce Verbe c'est le Seigneur, comme la suite l'indique : « Que le Seigneur a fait et nous a révélé, » c'est-à-dire, voyons comment le Verbe s'est fait lui-même, et nous a manifesté sa chair. — S. Ambr. Voyez avec quel soin la sainte Ecriture pèse le sens de chacune des paroles qu'elle emploie ; en effet, celui qui voit la chair du Seigneur, voit le Verbe qui est le Fils de Dieu. Gardez-vous de faire peu de cas de cet exemple de foi, parce qu'il vous est donné

---

et Dei, qui sibi ægrotantibusque tantæ scientiæ hominem miserit, sic multitudo angelorum pro Christi adventu Deum laudat.

Et factum est, ut dicesserunt ab eis angeli in cœlum, pastores loquebantur ad invicem : transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum quod factum est (1), *quod fecit Dominus et ostendit nobis. Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam et Joseph, et infantem positum in præsepio. Videntes autem cognoverunt de Verbo quod dictum erat illis de puero hoc. Et omnes qui audierunt, mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.*

Græc. (*Geomet.*) Quæ visa sunt et relata stuporem ingesserunt pastoribus, et sic ovilia sua omiserunt, et profecti sunt nocte Bethlehem, lucem indagantes Salvatoris : unde dicitur : « Et loquebantur ad invicem, » etc. Bed. Vere quasi vigilantes non dixerunt : « Videamus puerum, » sed « verbum quod factum est, » id est, Verbum quod semper erat, videamus quomodo pro nobis caro factum est ; siquidem hoc ipsum Verbum Dominus est : sequitur enim : « Quod fecit Dominus et ostendit nobis, » id est, videamus quomodo Verbum ipsum se fecerit, et ostenderit nobis carnem suam. Ambr. Vide quam singulariter Scriptura singulorum libret momenta verborum : etenim cum videtur caro Domini videtur Verbum quod est Filius. Non mediocre fidei tibi hoc videatur

(1) Nous laissons cette variante contraire au texte des Bibles corrigées, à cause de l'explication de Bède ci-après.

par de pauvres bergers. Dieu recherche la simplicité et rejette les prétentions orgueilleuses : « Et ils se hâtèrent de venir, » etc. Personne ne doit chercher Jésus-Christ avec négligence. — ORIG. (*hom.* 13.) Pour récompense de leur pieux empressement, « ils trouvèrent Marie (qui avait enfanté Jésus), Joseph (le protecteur de la naissance du Seigneur), et l'enfant couché dans une crèche, » c'est-à-dire, le Sauveur lui-même. — BÈDE. Il est dans l'ordre qu'après avoir rendu à l'incarnation du Verbe les honneurs qui lui sont dus, on soit admis à contempler la gloire elle-même du Verbe : « Et l'ayant vu, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit, » etc. — GREC. (*c'est-à-dire Photius, Ch. des Pèr. gr.*) Ils contemplent avec foi dans le secret de leurs cœurs l'accomplissement de l'heureuse nouvelle qui leur a été annoncée, et non contents de ce sentiment d'admiration, ils racontaient tout ce qu'ils avaient vu et entendu, non-seulement à Marie et à Joseph, mais à tous ceux qu'ils rencontraient, et (ce qui est mieux encore) ils le gravaient dans les cœurs : « Et tous ceux qui l'entendirent admirèrent. » etc. Et quel plus juste sujet d'admiration que de voir celui qui habite dans les cieux, s'unissant à la terre pour la réconcilier avec les cieux, et cet ineffable petit enfant, unissant étroitement ensemble les choses célestes par sa divinité, avec les choses terrestres par son humanité, offrant ainsi une admirable alliance entre ces deux natures intimement unies en lui-même. — LA GLOSE. L'objet de cette admiration n'est pas seulement le mystère de l'Incarnation, mais le témoignage si frappant des bergers, incapables d'imaginer ce qu'ils n'auraient pas entendu, et qui publiaient la vérité avec une éloquence pleine de simplicité.

---

exemplum, quod vilis sit persona pastorum : simplicitas enim quæritur, non ambitio desideratur : sequitur : « Et venerunt festinantes : » nemo enim cum desidia Christum requirit. ORIG. (*hom.* 13.) Quia vero festinantes venerunt, et non pedetentim, ideo sequitur : « Et invenerunt Mariam (quæ scilicet fudit Jesum in partu) : et Joseph (scilicet dispensatorem ortus dominici), et infantem positum in præsepio, » scilicet ipsum Salvatorem. BED. Est autem justi ordinis, ut honore digno celebrata Verbi incarnatione, ad ipsam quandoque Verbi gloriam intuendam pertingatur : unde sequitur : « Videntes autem, cognoverunt de Verbo quod dictum erat, » etc. GRÆC. (*id est, Photius, in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Occultata scilicet fide felicia relata contuentes, nec contenti de veritate stupere, quæ primitus viderant et perceperant Angelo nuntiante, non solum Mariæ et Joseph promebant, sed etiam cæteris, et (quod est amplius) eorum mentibus infigebant : unde sequitur : « Et omnes qui audierunt, mirati sunt, » etc. Quomodo enim non erat mirandum, videre cœlicolam in terrenis, et terram pace conciliari cœlestibus, et ineffabilem illum infantulum numine quidem cœlestia, humanitate vero terrestria connectentem ad invicem, et sui compagine fœdus mirandum præstantem? GLOS. Nec solum mirantur de incarnationis mysterio, sed etiam de tanta pastorum attestatione, qui fingere inaudita nescirent, sed simplici facundia vera prædicarent.

S. Ambr. Gardez-vous de mépriser comme de peu d'importance les paroles des bergers, car Marie recueille ces paroles pour confirmer sa foi : « Or Marie conservait toutes ces choses en elle-même, les repassant dans son cœur. Apprenons quelle était en toutes choses la chasteté de Marie ; non moins pure dans ses paroles que dans son corps, elle repassait dans son cœur les preuves de la foi. — Bède. (*hom.*) Fidèle observatrice des lois de la pureté virginale, elle ne voulait révéler à personne les mystères du Christ qu'elle connaissait, mais elle rapprochait les prédictions qu'elle avait lues, de leur accomplissement qu'elle avait sous les yeux, et sans en rien publier elle gardait tout renfermé dans son cœur.

Grec. (*ou Métaphraste, Ch. des Pèr. gr.*) Tout ce que l'ange avait dit à Marie, tout ce qu'elle avait appris de Zacharie et d'Elisabeth elle le conservait dans son âme, elle en faisait le rapprochement, et cette Mère de la sagesse en admirait la parfaite harmonie, qui lui faisait reconnaître un Dieu dans celui dont elle était la Mère.

S. Athan. (*Ch. des Pèr. gr.*) La naissance de Jésus-Christ était le sujet d'une joie universelle, non pas d'une joie toute humaine comme celle qu'inspire la naissance d'un enfant ordinaire, mais d'une joie céleste produite par la présence du Christ et par l'éclat de la lumière divine : « Et les bergers s'en retournèrent glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu. » — Bède. De ce qu'ils avaient entendu des anges, et de ce qu'ils avaient vu à Bethléem, selon ce qui leur avait été dit. Ainsi ils glorifient Dieu de ce qu'ils ont trouvé celui qu'on leur avait annoncé ; ou bien encore ils glorifient, ils louent Dieu, selon ce qui leur avait été dit par les anges qui ne leur en avaient

---

Ambr. Ne contemnenda putes quasi vilia verba pastorum, a pastoribus enim Maria colligit fidem : unde sequitur : « Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. » Discamus sanctæ Virginis in omnibus castitatem ; quæ non minus ore pudica quam corpore, argumenta fidei conferebat in corde. Beda. (*in hom.*) Virginalis enim pudicitiæ jura custodiens, secreta Christi quæ noverat, nemini divulgare volebat, sed conferebat ea quæ facienda legerat, cum his quæ jam facta cognovit, non ore promens, sed clausa in corde custodiens.

Græcus. (*vel Metaphrastes, in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Quicquid etiam ei dixerat Angelus, quicquid a Zacharia et Elisabeth, et pastoribus audierat, cuncta congerebat in mente ; et ad invicem comparans, unam in omnibus Mater sapientiæ cernebat concordiam : vere Deus erat qui natus erat ex ea.

Athanas. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Singuli autem in Christi nativitate exultabant ; non humanitus (sicut in puero nato soliti sunt homines congaudere), sed in Christi præsentia et lucis divinæ fulgore : unde sequitur : « Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant. » Beda. Scilicet ab angelis ; « et viderant (scilicet in Bethlehem) sicut dictum est ad illos ; » id est, in hoc glorificant, quod non aliud venientes invenerant quam dictum est ad illos ; sive « sicut dictum est ad illos, » gloriam Deo laudesque referunt : etenim hoc illis fa-

point fait une loi, mais leur offraient un modèle parfait de religion dans l'hymne de gloire qu'ils avaient chanté à Dieu au plus haut des cieux.

Bède. (*hom.*) Dans le sens mystique, les pasteurs du troupeau des âmes, disons mieux, tous les fidèles, à l'exemple de ces bergers doivent aller par la pensée jusqu'à Bethléem, et célébrer par de dignes hommages l'incarnation du Christ. Mais commençons par rejeter bien loin toutes les basses concupiscences de la chair avant de nous élever sur l'aile des plus ardents désirs de notre cœur jusqu'à la Bethléem céleste (c'est-à-dire la maison du pain vivant) (1), où nous serons rendus dignes de voir régner sur le trône de Dieu le Père, celui que les bergers ont mérité de voir pleurant et gémissant dans la crèche. Point de négligence, point de langueur dans la recherche d'un si grand bonheur, c'est avec ardeur qu'il faut suivre les pas de Jésus-Christ. Après qu'ils eurent vu, ils connurent, et nous aussi, hâtons-nous de recevoir avec un cœur plein d'amour tout ce qui nous est dit sur le Sauveur du monde, afin que nous puissions arriver à le connaître parfaitement dans les splendeurs de la vision des cieux. — Bède. (*sur S. Luc.*) Les pasteurs du troupeau du Seigneur vont aussi contempler la vie des Pères qui les ont précédés, et où se conserve le pain de vie, comme s'ils entraient dans la ville de Bethléem; et ils y trouvent la beauté virginale de l'Eglise, c'est-à-dire Marie; la noble cohorte des docteurs spirituels, c'est-à-dire Joseph, et l'humble avénement du Christ inscrit dans les pages de la sainte Ecriture, c'est-à-dire, Jésus-Crist enfant couché dans la crèche. — Orig. (*hom.* 13). Ou bien cette crèche est celle qu'Israël n'a point connu, d'après ces paroles d'Isaïe : « Le bœuf

(1) Allusion à la signification hébraïque du mot *Bethléhem*, et à ces paroles de Jésus-Christ « Je suis le pain vivant, » etc.

---

cere dictum est ab angelis; non quidem verbo imperantibus, sed formam suæ devotionis offerentibus cum Deo in excelsis gloriam resonarent.

Beda. (*in homil.*) Mystice autem intellectualium pastores gregum (imo cuncti fideles) exemplo horum pastorum, transeant cogitatione usque in Bethlehem, et incarnationem Christi dignis celebrent honoribus. Transeamus autem abjectis concupiscentiis carnalibus toto mentis desiderio usque in Bethlehem supernam (id est, domum panis vivi), ut quem illi in præsepio videre vagientem, nos in Patris solio mereamur videre regnantem. Non est autem tanta beatitudo cum desidia ac torpore quærenda, sed alacriter sunt Christi sequenda vestigia. Videntes autem cognoverunt: et nos quæ dicta sunt de Salvatore nostro plena dilectione festinemus amplecti, ut hoc in futuro perfectæ cognitionis visu comprehendere valeamus. Bed. (*super Luc.*) Dominici etiam gregis pastores præcedentium Patrum vitam (in qua panis vitæ servatur) quasi Bethlehem portas contemplando subeunt; nihilque in hac aliud reperiunt, quam virginalem Ecclesiæ pulchritudinem, quasi *Mariam*; virilem spiritualium doctorum cœtum, quasi *Joseph*; et humilem Christi adventum Scripturæ paginis sacræ insertum: « quasi in præsepio positum Christum infantem. » Orig. (*hom.* 13.) Vel præsepe illud erat quod Israel non cognovit, secundum illud Isaiæ

a connu celui à qui il appartient, et l'âne l'étable de son maître; — BÈDE. (*in hom.*) Les bergers n'ont point enseveli dans le silence les mystères qui leur avaient été manifestés, parce que les pasteurs de l'Eglise sont établis pour enseigner aux fidèles les vérités qu'ils ont puisées dans les saintes Ecritures. — BÈDE. (*sur S. Luc.*) Ajoutons encore que les pasteurs du troupeau des âmes, tandis que tous les autres se livrent au sommeil, tantôt s'adonnent à la contemplation des choses célestes, tantôt parcourent la vie des saints pour recueillir leurs exemples, et reprennent ensuite par l'enseignement l'exercice du ministère pastoral. — BÈDE. (*hom.*) Chaque fidèle, même celui qui semble renfermé dans la vie privée, remplit l'office de pasteur, s'il prend soin de recueillir une multitude de bonnes œuvres et de chastes pensées, de la gouverner dans une sage mesure, de la nourrir des pâturages de la sainte Ecriture, et de la préserver des embûches du démon.

℣. 21. — *Le huitième jour où l'enfant devait être circoncis étant arrivé, il fut nommé Jésus qui était le nom que l'ange avait annoncé avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère,*

BÈDE. (*hom. sur la circoncis.*) Après le récit de la naissance du Sauveur, vient celui de la circoncision : « Lorsque les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant. » — S. AMB. Quel est cet enfant? celui dont il a été dit (*Isaïe*, IX) : « Un enfant nous est né; un fils nous a été donné; » car il s'est assujetti à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi. — S. EPIPH. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1). Les sectateurs d'Ebion et de Cérinthe nous disent : Il suffit au disciple

(1) Liv. I *contre les Hérésies*, hérésie 30, qui est celle des Ebionites, ou bien suivant une autre indication. (*Num.*, 26 et 27.)

(cap. 1) : « Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui. » BEDA. (*in homil. ut sup.*) Non celavere autem silentio pastores quæ agnoverant : quia Ecclesiæ pastores in hoc ordinati sunt ut quæ in Scripturis didicerunt, auditoribus ostendant. BEDA. (*super Luc.*) Magistri etiam spiritualium gregum modo cæteris dormientibus contemplando cœlestia subeunt, modo fidelium exempla quærendo circumeunt, modo ad publicum pastoralis officii docendo revertuntur. BEDA. (*in hom. ut sup.*) Unusquisque etiam qui privatus vivere creditur, pastoris officium tenet, si bonorum actuum cogitationumque mundarum aggregans multitudinem, hanc justo moderamine gubernare, Scripturarum pastu nutrire, et contra dæmonum insidias servare contendit.

Et postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus : quod vocatum est ab Angelo priusquam in utero conciperetur.

BED. (*in hom. Circumcis. Dom.*) Exposita nativitate Dominica, subjungit Evangelista, atque ait : « Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer. » AMBR. Quis puer, nisi ille de quo dictum est (*Isai.*, 9) : « Puer natus est nobis, et filius datus est nobis? » Factus est enim sub lege, ut eos qui sub lege erant, lucrifaceret. (*Galat.* 4.) EPIPH. (*in Cat. Græg. Patrum.*) Dicunt autem Ebionis et Cerinthi sequaces :

d'être comme son maître ; le Christ a été circoncis, vous devez donc, vous aussi, vous soumettre à la circoncision. Ces hérétiques sont dans l'erreur et détruisent leurs propres principes. En effet, si Ebion admettait que c'est le Christ Dieu descendu des cieux qui a été circoncis le huitième jour, il fournirait une preuve en faveur de la circoncision ; mais il affirme que le Christ n'est qu'un homme. Or, cet enfant ne peut être la cause déterminante de sa circoncision, pas plus que les enfants ne sont les auteurs de leur propre circoncision. Pour nous, nous professons que le Christ est le Dieu descendu du ciel, qu'il a séjourné dans le sein d'une vierge le temps voulu par les lois de la nature, jusqu'au moment où la chair de son humanité a été entièrement formée de ce sein virginal ; c'est dans cette chair qu'il a été circoncis le huitième jour en réalité, et non en apparence. Or, puisque les figures sont parvenues à leur accomplissement spirituel, ni lui, ni ses disciples ne doivent chercher à propager ces figures, mais la vérité seule. — Orig. (*hom.* 14.) Car de même que nous sommes morts avec Jésus-Christ dans sa mort, et que nous sommes ressuscités dans sa résurrection ; nous avons été circoncis avec lui, et nous n'avons plus besoin de la circoncision charnelle.

S. Epiph. Le Christ s'est soumis à la circoncision pour plusieurs raisons ; premièrement, il a voulu prouver ainsi la vérité de sa chair contre les Manichéens et ceux qui prétendent qu'il n'est venu sur la terre qu'en apparence ; secondement, il a fait voir par là que son corps n'était pas consubstantiel à la divinité, comme le soutient Apollinaire, et qu'il ne l'avait point apporté du ciel comme l'affirme Valentin ; troisièmement, il a voulu confirmer, par son exemple, la loi de la circoncision qu'il avait autrefois instituée comme préparation à

« Sufficit discipulo, si sit sicut magister ejus : circumcidit autem se Christus, tu ergo circumcidaris. » Falluntur autem destruentes sua principia : si enim fateretur Ebion Christum Deum cœlitus descendentem octavo die fuisse circumcisum, tunc præberet circumcisioni materiam argumenti ; sed cum nudum hunc asserit hominem, non puer est causa ut circumcidatur, sicut nec infantes sunt suæ circumcisionis auctores : nos autem Deum ipsum fatemur cœlitus descendisse, et in claustro virgineo moram debitam fœtibus protraxisse, quoadusque sibi ex utero virgineo humanitatis carnem perfecte componeret; in qua circumcisus est veraciter, non apparenter, octavo die ; quatenus cum ad spiritualem effectum figuræ pervenerint, tam ab ipso quam a suis discipulis divulgentur non ultra figuræ, sed veritas. Orig. (*homil.* 14.) Sicut enim mortui sumus cum illo moriente, et consurreximus resurgenti, sic cum eo circumcisi sumus : unde nequaquam nunc indigemus circumcisione carnali.

Epiph. Pluribus autem ex causis circumcisus est Christus : et primo quidem, ut ostendat carnis veritatem contra Manichæum, et illos qui apparenter eum dicunt prodiisse ; deinde ut pateat quod nequaquam Deitati consubstantiale corpus extiterit, ut fatur Apollinaris; neque cœlitus detulit illud, ut asserit Valentinus ; et ut confirmet circumcisionem, quam olim instituerat ejus adventui

sa venue ; quatrièmement enfin, il a voulu ôter ainsi aux Juifs toute excuse, car s'il n'avait pas reçu la circoncision, ils auraient pu objecter qu'ils ne pouvaient recevoir un Christ incirconcis. — Bède. (*hom. comme précéd.*) Il voulait encore nous recommander fortement, par son exemple, la vertu d'obéissance, et aussi aider, en compatissant à leurs maux, ceux qui succombaient sous le joug pesant de la loi. Il fallait que celui qui venait, revêtu de la chair du péché, se soumît au remède institué pour purifier la chair ; car sous la loi, la circoncision avait comme remède salutaire contre la plaie du péché originel la même efficacité que le baptême sous le régime de la grâce. Disons cependant qu'on ne pouvait encore entrer dans le royaume céleste, on était admis après la mort dans le sein d'Abraham, pour y jouir d'un doux repos, et y attendre, dans une bienheureuse espérance, l'entrée du séjour de la paix éternelle. — S. Athan. La circoncision qui avait lieu sur cette partie du corps, qui est la cause de la naissance corporelle, ne signifiait autre chose que le dépouillement de la génération charnelle. On la pratiquait alors comme signe du baptême que le Christ devait instituer. Aujourd'hui donc que nous possédons l'objet figuré, la figure a cessé d'exister ; puisque la chair du vieil homme se trouve détruite tout entière par le baptême, l'incision figurative d'une partie de la chair est maintenant superflue.

S. Cyril. (*Ch. des Pèr. gr.*) C'était la coutume chez les Juifs de célébrer la circoncision de la chair le huitième jour, car c'est le huitième jour que le Christ est ressuscité, et qu'il nous a donné l'idée de la circoncision spirituelle par ces paroles : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant, » etc. — Bède. La résurrection de Jésus-

---

servientem : quin etiam ut nulla sit Judæis excusatio : nam nisi circumcisus fuisset, objicere poterant quod non possunt incircumcisum Christum recipere. Bed. (*in hom. ut sup.*) Ut etiam nobis obediendi virtutem commendaret exemplo, et ut eos qui sub lege positi, legis onera portare nequierant, sua compassione juvaret ; ut qui in similitudine carnis peccati advenit, remedium quo caro peccati consueverat mundari, non respuat : idem enim salutiferæ curationis auxilium circumcisio in lege contra originalis peccati vulnus agebat, quod nunc baptismus revelatæ gratiæ tempore consuevit ; excepto quod regni cœlestis januam nondum intrare poterant, sed in sinu Abrahæ post mortem beata requie consolati supernæ pacis ingressum spe felici exspectabant. Athan. Nihil enim aliud exprimebat circumcisio, nisi generationis vetustæ spoliationem, per hoc quod circumcidebatur pars corporis, quæ corporalis nativitatis causa existit. Hoc autem tunc temporis agebatur in signum futuri per Christum baptismatis. Idcirco postquam venit signatum, cessavit figura : ubi namque tota vetustas tollitur per baptismum, superfluum est quod partis sectio præfigurat.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Octavo autem die consuetum erat carnalem celebrari circumcisionem : octavo enim die Christus a mortuis resurrexit, et insinuavit nobis spiritualem circumcisionem, dicens (*Matth.*, 28) : « Euntes, docete omnes gentes baptizantes eos. » Beda. In ejus autem resurrectione præfigurata est utraque nostra

Christ est la figure de notre double résurrection, de celle du corps et de celle de l'âme. En effet, par sa circoncision, il nous enseigne que c'est par lui que notre nature peut dans cette vie être purifiée de la souillure des vices, et qu'au dernier jour elle doit être délivrée de la corruption du tombeau. De même que le Seigneur est ressuscité le huitième jour, c'est-à-dire après le septième jour du sabbat, nous aussi, après les six âges du monde, après le septième âge du repos des âmes qui, en attendant, s'écoule dans l'autre vie, nous ressusciterons comme au huitième âge. — S. CYRIL. Pour obéir encore aux prescriptions de la loi, le Seigneur reçut le même jour le nom qui lui était destiné : « On lui donna le nom de Jésus. » Ce nom signifie *Sauveur*, car il est né pour le salut du monde entier, salut dont sa circoncision était la figure selon ce que l'Apôtre dit aux Colossiens (chap. II) : « Vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui consiste dans le dépouillement du corps charnel. — BÈDE. C'est le jour même de sa circoncision que son nom lui a été donné, conformément à la coutume ancienne. En effet, Abraham, qui reçut le sacrement figuratif de la circoncision, mérita ce jour-là même de voir son nom augmenté par une bénédiction spéciale (1). — ORIG. (*hom.* 14.) Le nom glorieux de Jésus, digne de tous les honneurs, ce nom qui est au-dessus de tous les noms, ne devait être ni donné ni choisi par les hommes, aussi l'Evangéliste ajoute-t-il d'une manière significative : « Nom que l'ange lui avait donné, » etc. — BÈDE. Les élus eux-mêmes se réjouissent d'être rendus participant de la gloire de ce nom dans leur circoncision ; car de même que les *chré-*

(1) Son nom *Abram,* fut changé en celui d'*Abraham,* qui signifie père d'un grand nombre de nations.

---

resurrectio, et carnis, et spiritus ; Christus enim circumcisus nostram naturam docuit, et nunc per ipsum a vitiorum labe purgandam, et in novissimo die a mortis peste restaurandam ; et sicut Dominus octavo die, hoc est post septimam sabbati, resurrexit, ita et ipsi post sex hujus sæculi ætates, et septimam sabbati animarum, quæ nunc interim in alia vita geritur, quasi octavo tempore surgemus. CYRIL. (*ubi sup.*) Secundum autem legis præceptum eodem die impositionem nominis recepit. Unde sequitur : « Vocatum est nomen ejus Jesus. » Quod interpretatur *Salvator* : editus enim fuit ad totius orbis salutem, quam sua circumcisione præfiguravit ; secundum quod Apostolus dicit (*ad Colos.*) : « Circumcisi estis circumcisione non manufacta in expoliatione corporis carnis, » scilicet in circumcisione Christi. BEDA. Sed et hoc quod eodem die suæ circumcisionis nomen accepit, ad imitationem priscæ observationis fecit. Abraham enim qui primum circumcisionis sacramentum accepit, in die suæ circumcisionis amplificatione nominis benedici promeruit. (*Gen.* 17.) ORIG. (*hom.* 14.) Nomen autem Jesu gloriosum, omnique cultu dignissimum, nomen quod est super omne nomen, non decuit primum ab hominibus appellari, neque ab eis afferri in mundum : unde signanter Evangelista subdit : « Quod vocatum est ab Angelo, » etc. BED. Hujus autem nominis etiam electi in sua spirituali circumcisione participes existere gaudent : ut sicut a Christo *christiani*, ita

tiens tirent leur nom du nom de Christ, ainsi ils sont appelés *sauvés* du nom de Sauveur, et ce nom, Dieu leur a donné non-seulement avant qu'ils fussent conçus par la foi dans le sein de l'Eglise, mais avant tous les siècles.

ỳ. 22-24. — *Et le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier né sera consacré au Seigneur; et pour donner ce qui devait être offert en sacrifice, selon la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes.*

S. Cyr. (*comme précéd.*) Après la cérémonie de la circoncision venait celle de la purification dont l'Evangéliste dit : « Lorsque le temps de la purification de Marie fut accompli, selon la loi, » etc. — Bède. Si vous examinez avec attention le texte de cette loi, vous conclurez certainement que la Mère de Dieu était affranchie de cette prescription légale, comme elle l'avait été de toute union charnelle. Car ce n'est point toute femme qui enfante qui est déclarée immonde, mais celle qui enfante par les voies ordinaires, pour distinguer de toutes les autres femmes celle qui conçut et enfanta sans cesser d'être vierge. Cependant Marie, à l'exemple de Jésus-Christ son fils, se soumet d'elle-même à cette loi, pour nous délivrer du joug de la loi. — Tite. Aussi l'Evangéliste se sert-il de cette expression pleine de justesse : « Lorsque les jours de sa purification furent accomplis selon la loi. » Et en réalité la Vierge sainte n'avait nul besoin d'attendre le jour de sa purification, elle qui, ayant conçu de l'Esprit saint, n'avait contracté aucune souillure.

« Ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. » —

---

etiam a Salvatore *salvati* vocentur; quod illis a Deo vocabulum, non solum priusquam in utero Ecclesiæ per fidem conciperentur, sed etiam ante tempora secularia vocatum est.

Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino; sicut scriptum est in lege Domini quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur; et ut darent hostiam, secuudum quod dictum est in lege Domini, par turturum aut duos pullos columbarum.

Cyril. (*ubi sup.*) Post circumcisionem rursus exspectatur purgationis tempus : unde dicitur : « Et postquam impleti sunt dies purgationis secundum legem, » etc. Bed. Si legis ipsius verba diligentius inspexeris, profecto reperies, quod ipsa Dei genitrix sicut a commixtione virili, sic et a legali fit jure immunis : non enim omnis mulier pariens, sed ea quæ suscepto semine pepererit, designatur immunda; ad distinctionem scilicet illius quæ virgo concepit et peperit. Sed ut nos a legis vinculo solveremur, sicut Christus, ita et Maria legi est sponte subjecta. Titus. (*Bostrensis.*) Unde eleganter Evangelista protulit, quod « completi sunt dies purgationis ejus secundum legem. » Nam revera non incumbebat necessitas Virgini sacræ, ut dies purgationis ejus exspectaretur; quæ cum ex Spiritu sancto concepisset, caruit contagio.

Sequitur : « Tulerunt illum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino. »

S. Athan. (*Ch. des Pèr. gr.*) Mais quand donc le Seigneur cessa-t-il un seul instant d'être en la présence de son Père, de manière à échapper à ses regards? et quel est l'endroit de la terre qui ne soit pas soumis à son empire, et où le Fils soit séparé de son Père, à moins qu'on ne l'apporte à Jérusalem et qu'on le présente au temple? N'oublions pas que toutes ces circonstances sont écrites à cause de nous; car de même que ce n'est point pour lui que le Sauveur s'est fait homme, et qu'il a été circoncis, mais pour faire de nous comme autant de dieux par sa grâce, et nous donner l'exemple de la circoncision spirituelle; de même, il se présente à son Père, pour nous apprendre à nous offrir tout entiers au Seigneur.— Bède. C'est le trente-troisième jour après la circoncision qu'il est présenté au temple, pour nous apprendre dans un sens mystique, que pour être digne des regards du Seigneur, il faut avoir retranché tous les vices par la circoncision spirituelle, et qu'à moins d'être affranchi de tous les biens de la mortalité, on ne peut entrer pleinement dans les joies de la cité céleste.

« Comme il est écrit dans la loi du Seigneur. » — Orig. (*hom.* 14.) Où sont ceux qui nient que Jésus-Christ ait prêché dans l'Evangile le Dieu de la loi? Admettra-t-on que le Dieu bon ait assujetti son Fils à la loi de son ennemi, que lui-même n'avait point donnée? En effet, il est écrit dans la loi de Moïse : « Tout mâle ouvrant le sein de sa mère sera appelé la chose sainte du Seigneur. » — Bède. Ces paroles : « Ouvrant le sein de sa mère, » s'appliquent également au premier né de l'homme et des animaux, l'un et l'autre, selon la loi, devaient être offerts au Seigneur, et appartenir au prêtre, avec cette différence que pour le premier né de l'homme, il devait en recevoir le prix, et qu'il faisait racheter le premier né de tout animal immonde. —

Athan. (*in Cat. Græcorum Patrum. ubi sup.*) Sed quando paternis aspectibus latuit Dominus, ut ab eo videri non posset? aut quis locus excipitur ab ejus imperio, ut ibi existendo semotus a Patre sit, nisi afferatur Hierosolymam et introducatur in templum? Sed forte causa nostri hujusmodi scripta sunt : sicut enim non gratia sui homo factus et circumcisus in carne, sed ut nos per gratiam faceret deos, et ut spiritualiter circumcidamur, sic propter nos sistitur Domino, ut discamus Deo præsentare nos ipsos. Bed. Post tricesimum autem et tertium circumcisionis diem Domino sistitur, mystice insinuans neminem, nisi circumcisum vitiis, dominicis dignum esse conspectibus; neminem, nisi mortalitatis nexibus absolutum, supernæ civitatis gaudia posse perfecte subire.

Sequitur : « Sicut scriptum est in lege Domini. » Orig. (*hom.* 14.) Ubi sunt qui Deum legis negant a Christo fuisse in Evangelio prædicatum? An putandum est quod Filium suum bonus Deus sub lege inimici fecit, quam ipse non dederat? In lege enim Moysi scriptum est quod sequitur : « Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur. » Bed. Quod dicit : « Adaperiens vulvam, » et hominis, et pecoris primogenitum significat; quod utrumque *Domino* vocari, atque ideo sacerdotis esse præceptum est; ita duntaxat ut pro hominis primogenito pretium acciperet, et omne animal immundum redimi

S. Grég. de Nysse. Cette prescription de la loi paraît s'accomplir dans le Dieu incarné d'une manière toute particulière et toute exceptionnelle. Il est le seul, en effet, dont la conception ineffable et la naissance incompréhensible n'ait point ouvert le sein virginal que le mariage avait respecté, et qui a conservé miraculeusement après ce divin enfantement le sceau de la chasteté. — S. Amb. Car ce n'est point l'union conjugale qui a ouvert le chaste sein de la Vierge, mais l'Esprit saint qui a déposé dans ce sanctuaire inviolable le principe d'une naissance immaculée. Celui qui avait sanctifié le sein d'une autre femme pour la rendre mère d'un prophète, ouvrit lui-même le sein de sa mère pour en sortir sain et sans aucune souillure. — Bède. L'Evangéliste, en disant : « Tout mâle qui ouvre le sein de sa mère, » ne fait que s'accommoder au langage en usage pour les naissances ordinaires ; car loin de nous la pensée que le Seigneur ait fait perdre par sa naissance la virginité au chaste sein qu'il avait sanctifié en y venant faire sa demeure. — S. Grég. de Nysse. (*comme précéd.*) C'est ici le seul enfant mâle qui, dans sa naissance, n'a rien contracté de la faute de la première femme. Aussi est-il appelé *saint* dans la force du terme, et l'ange Gabriel déclare pour ainsi dire que cette dénomination consacrée par la loi n'appartient qu'à lui seul, lorsqu'il dit : « Le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. » Pour les autres premiers nés, ils sont appelés saints, dans le style des Ecritures, parce qu'ils tiennent ce nom de leur consécration à Dieu ; mais quant au premier né de toute créature, l'ange proclame qu'il naît saint d'une sainteté qui lui appartient en propre. — S. Amb. Mais entre tous les enfants nés de la femme, Notre-Seigneur Jésus-Christ est le seul que le miracle inoui jusqu'alors de sa naissance immaculée ait préservé

---

faceret. Greg. Nyss. (*in homil. de Occursu Domini.*) Hoc autem legis decretum in solo incarnato Deo singulariter ab aliis differenter impleri videtur. Ipse namque solus ineffabiliter conceptus, ac incomprehensibiliter editus, virginalem uterum aperuit non ante a connubio reseratum, servans et post partum mirabiliter signaculum castitatis. Ambr. Non enim virilis coitus vulvæ virginalis secreta reseravit, sed immaculatum semen inviolabili utero Spiritus sanctus infudit. Qui ergo vulvam sanctificavit alienam, ut nasceretur propheta, hic est qui aperuit matri suæ vulvam, ut immaculatus exiret. Bed. Quod ergo ait : « Adaperiens vulvam, » consuetæ nativitatis more loquitur ; non quod Dominus sacri ventris hospitium quod ingressus sanctificaverat, egressus devirginasse credendus sit. Greg. Nyss. (*ubi supra.*) Solus autem hic partus *masculinus* spiritualiter esse conspicitur, qui nil de femineitate culpæ portavit. Unde revera *sanctus* vocatus est : unde et Gabriel (quasi hoc decretum ad ipsum solum pertinere memorans) dicebat : « Quod ex te nascetur sanctum, vocabitur Filius Dei. » Et in cæteris quidem primogenitis *sanctos* illos vocari evangelica solertia statuit, tanquam oblatione divina sortitos hujusmodi nomen : at in totius primogenito creaturæ « quod nascitur sanctum, » pronuntiat angelus quasi proprie sanctum existens. Ambr. Solus enim per omnia in natis de femina *sanctus* Dominus Jesus; qui terrenæ contagia corruptelæ immaculati partus novi-

de la contagion de la corruption terrestre, qu'il a écarté par sa puissance toute divine. Si nous prenions les choses au pied de la lettre, comment pourrait-on dire que tout enfant mâle est saint, alors que nous savons qu'un grand nombre d'entre eux ont été les plus scélérats des hommes? Mais celui-là seul est véritablement saint, que les préceptes de la loi divine annonçaient d'avance en figure du mystère qui devait s'accomplir, parce que seul il devait ouvrir le sein mystérieux de la sainte Eglise vierge, pour engendrer tous les peuples à Dieu.

S. Cyr. (*Ch. des Pèr. gr., hom.* 17.) O profondeur des conseils de la sagesse et de la science de Dieu! celui qui est honoré avec son Père dans tous les sacrifices, lui offre lui-même des victimes; la vérité observe les cérémonies figuratives de la loi, celui qui comme Dieu est l'auteur de la loi, se soumet comme homme aux prescriptions de la loi : « Et pour offrir en sacrifice, ainsi que le prescrit la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes » (*Lev.*, XVI. — Bède. (*hom. sur la Purific.*) C'était l'offrande des pauvres; en effet, d'après la loi, ceux qui en avaient le moyen devaient offrir pour un enfant mâle ou pour une fille, un agneau, et en même temps une tourterelle ou une colombe : s'ils étaient pauvres et n'avaient pas le moyen d'offrir un agneau, ils offraient à la place deux tourterelles ou deux petits de colombe. Ainsi le Seigneur, de riche qu'il était, a daigné se faire pauvre, afin de nous faire entrer par sa pauvreté en participation de ses richesses.

S. Cyr. (*comme précéd.*) Examinons quelle est la signification mystérieuse de ces offrandes. La tourterelle est de tous les oiseaux celle dont le chant est le plus fréquent et le plus continu; et la colombe est un animal plein de douceur. Or, c'est sous ces deux qualités que

---

tale non senserit, et cœlesti majestate depulerit. Nam si litteram sequimur, quomodo *sanctus* omnis masculus, cum multos sceleratissimos fuisse non lateat? Sed ille sanctus quem in figura futuri mysterii pia legis divinæ præscripta signabant : eo quod solus sanctæ Ecclesiæ virginis ad generandos populos aperiret genitale secretum.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homil.* 17.) O profunditas scientiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Offert hostias qui per singulas hostias honoratur cum Patre; figuras legis custodit veritas; qui legis est conditor sicut Deus, legem custodivit ut homo : unde sequitur : « Et ut darent hostiam secundum quod dictum erat in lege Domini (*Lev.*, 12, vers. 8.) : Par turturum, aut duos pullos columbarum. » Bed. (*in hom. Purificat.*) Hostia autem hæc pauperum erat : præcepit quippe Dominus in lege (*ubi supra*) ut qui possent agnum pro filio aut filia, simul et turturem sive columbam offerrent; qui vero non sufficiebant ad offerendum agnum, duos turtures vel duos columbæ pullos offerrent. Ergo Dominus cum dives esset, pauper fieri dignatus est, ut nos sua paupertate divitiarum suarum donaret esse participes.

Cyril. (*ubi supra.*) Videndum autem quid hæc oblata insinuant. Nimirum loquacissima est turtur in avibus, at columba est animal mansuetum : talis

notre Sauveur s'est présenté à nous, toute sa vie a été le modèle de la plus parfaite douceur, et comme la tourterelle il a attiré à lui tout l'univers, en remplissant son jardin de ses célestes mélodies (1). On immolait donc une tourterelle ou une colombe en figure de celui qui devait être immolé pour la vie du monde. — BÈDE. (*comme précéd.*) Ou bien la colombe est le symbole de la simplicité, et la tourterelle l'emblème de la chasteté, parce que la colombe aime par instinct la simplicité, et la tourterelle la chasteté. En effet, si la tourterelle vient à perdre sa compagne, elle n'en cherche pas une autre. C'est donc pour une raison mystérieuse qu'on offrait à Dieu une tourterelle et une colombe pour être immolés, parce que la vie simple et chaste des fidèles est aux yeux de Dieu un sacrifice agréable de justice. — S. ATHAN. (*Ch. des Pèr. gr.*) La loi ordonnait d'offrir deux de ces oiseaux, parce que l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, Dieu demande de nous deux choses, la chasteté et la douceur, non-seulement du corps, mais aussi de l'âme; autrement l'homme ne serait à ses yeux qu'un hypocrite cherchant à dissimuler la malice secrète de son cœur, sous les dehors d'une innocence trompeuse. — BÈDE. (*comme précéd.*) Ces deux oiseaux, par l'habitude qu'ils ont de gémir, sont l'emblème des pieux gémissements des saints pendant la vie présente; ils diffèrent cependant en ce que la tourterelle recherche la solitude, tandis que la colombe aime à voler par compagnies. Aussi l'une représente plus particulièrement les larmes secrètes de l'oraison, et l'autre les assemblées publiques de l'Eglise. — BÈDE (*sur S. Luc.*) Ou bien encore la colombe qui aime à voler par troupes, signifie le grand nombre de ceux qui mènent la vie active; la tourterelle qui recherche la solitude

(1) Allusion à ces paroles du *Cantique des Cantiques :* « La voix de la tourterelle s'est fait entendre. » (II, 1.)

---

autem factus est erga nos Salvator, mansuetudinem perfecte colens, et ut turtur orbem allexit, replens hortum suum propriis melodiis. Occidebatur ergo turtur aut columba, ut ipse per figuras nobis pandatur passurus in carne pro vita mundi. BED. (*in hom., ut sup.*) Vel *columba* simplicitatem, *turtur* indicat castitatem ; quia et columba simplicitatis, et castitatis amator est turtur ; ita ut si conjugem casu perdiderit, non ultra aliam quærere curet : merito ergo turtur et columba Domino offeruntur in hostiam, quia simplex et pudica fidelium conversatio est illi justitiæ sacrificium gratum. ATHAN. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Ideo vero bina jussit offerri, quia homine consistente ex anima et corpore, duplum a nobis poscit Deus : castitatem et mansuetudinem, non solum corporis, sed etiam animæ; alioquin erit homo fictor hypocrita, gerens in tegumentum occultæ malitiæ innocentiam apparentem. BEDA. (*in hom., ut sup.*) Cum vero utraque avis propter consuetudinem gemendi præsentes sanctorum luctus designet. in hoc tamen differunt, quod turtur solivagus, columba autem gregatim volare consuevit; et ob id iste secretas orationum lacrymas, illa publicos Ecclesiæ conventus insinuat. BED. (*super Luc.*) Vel columba, quæ gregatim volat, activæ vitæ frequentiam demonstrat; turtur, qui singu-

représente les âmes qui gravissent les hauteurs de la vie contemplative. Ces deux offrandes sont également agréables à Dieu, aussi est-ce avec dessein que saint Luc ne précise pas si on a offert au Seigneur des tourterelles ou des petits de colombes, pour ne point paraître donner la préférence à l'un de ces deux genres de vie, mais nous enseigner que nous devions suivre l'un et l'autre.

℣. 25-28. — *Or il y avait à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu nommé Siméon qui attendait la consolation d'Israël, et l'Esprit saint était en lui. L'Esprit saint lui avait révélé qu'il ne mourrait point, qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur. Conduit par l'Esprit il vint dans le temple. Et comme les parents de l'enfant Jésus l'y portaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi avait ordonné, il le prit entre ses bras.*

S. Ambr. Ce ne sont pas seulement les anges et les prophètes, les bergers et les parents eux-mêmes de Jésus, mais les vieillards et les justes qui viennent rendre témoignage à sa naissance : « Or il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon, il était juste et craignant Dieu. » — Bède. L'Evangéliste nous dit qu'il était juste et craignant Dieu, parce qu'il est difficile de conserver la justice sans la crainte, non pas cette crainte qui redoute de se voir enlever les biens de la terre (et que la charité parfaite chasse dehors), mais cette chaste crainte de Dieu qui demeure éternellement, et qui porte le juste à fuir toute offense de Dieu, d'autant plus soigneusement qu'il a pour lui un amour plus ardent. — S. Ambr. Oui il était véritablement juste, lui qui cherchait, non pas sa consolation, mais celle de son peuple : « Et il attendait la consolation d'Israël. » — S. Grég. de Nysse (*comme précéd.*) Ce n'est point la félicité de ce monde que le sage Siméon at-

---

laritate gaudet, speculativæ vitæ culmina denuntiat : et quia æque utraque Conditori accepta est hostia, consulte Lucas utrum turtures an pulli columbarum pro Domino sint oblati, non dixit, ne unum alteri vivendi ordinem præferret, sed utrumque sequendum doceret.

Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Simeon. Et homo iste justus et timoratus, exspectans consolationem Israel, et Spiritus sanctus erat in eo ; et responsum acceperat a Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. Et venit in Spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo et ipse accepit eum in ulnas suas.

Ambr. Non solum ab angelis et prophetis, a pastoribus et a parentibus, sed etiam a senioribus et justis generatio Domini accepit testimonium : unde dicitur : « Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Simeon ; et homo iste justus et timoratus. » Bed. Quia difficulter justitia sine timore custoditur : non illum dico timorem qui temporalia sibi bona subtrahi perhorrescit (quem perfecta dilectio foras mittit), sed timorem Domini sanctum qui manet in secula ; quo justus Deum quanto ardentius diligit, tanto solertius offendere cavet. Ambr. Et bene justus, qui non suam, sed populi gratiam requirebat : unde sequitur : « Exspectans consolationem Israel ? » Greg. Nyss. (*orat. de occursu Domini.*) Non utique mundanam felicitatem in

tendait pour la consolation d'Israël, mais le vrai passage pour son peuple aux splendeurs de la vérité qui devaient l'arracher aux ombres de la loi, car il lui avait été révélé qu'il verrait le Christ du Seigneur avant de quitter la terre : « Et l'Esprit saint était en lui (comme principe de sa justice), et il lui avait été révélé, » etc. — S. Ambr. Il désirait sans doute voir se briser les liens qui l'attachaient à ce corps fragile et périssable, mais il attendait de voir celui qui était promis, car il savait qu'heureux seraient les yeux qui mériteraient de le voir. — S. Grég. (*Moral.*, vii, 4.) Nous pouvons juger de là combien vifs et ardents étaient les désirs des saints du peuple d'Israël, pour voir le mystère de l'incarnation du Sauveur. — Bède. Voir la mort, c'est en subir les atteintes, mais heureux mille fois celui qui, avant de voir la dissolution de son corps par la mort, se sera efforcé de voir auparavant des yeux du cœur, le Christ du Seigneur, en transportant par avance sa vie dans la céleste Jérusalem, en fréquentant la maison de Dieu, c'est-à-dire, en suivant les exemples des saints, dans lesquels Dieu a fixé sa demeure. Or, c'est la même grâce de l'Esprit saint, qui lui avait annoncé par avance l'avénement du Sauveur, qui lui fait connaître le moment de sa venue : « Et il vint au temple conduit par l'Esprit. »

Orig. (*hom.* 14.) Et vous aussi, si vous voulez tenir Jésus et le serrer entre vos bras, faites tous vos efforts pour que l'Esprit saint lui-même vous serve de guide au temple de Dieu : « Et comme la parenté de l'enfant Jésus (Marie sa mère, et Joseph qui passait pour son père), l'y apportaient, afin d'accomplir pour lui ce qu'ordonnait la loi, il le prit dans ses bras. » — S. Grég. de Nysse. Quelle est heureuse l'en-

---

consolationem Israel prudens Simeon exspectabat, sed veram translationem ad veritatis decorem per separationem a legis umbra : habuerat namque per oracula quod visurus esset Christum Domini, priusquam de seculo præsenti transmigraret. Unde sequitur : « Et Spiritus sanctus erat in eo (a quo scilicet justificabatur), responsum accepit a Spiritu sancto, » etc. Ambr. Cupiebat ipse quidem corporeæ vinculis fragilitatis absolvi, sed exspectabat videre promissum : sciebat enim quia beati oculi qui eum viderent. Greg. (lib. vii, *Moral.*, cap. 4.) In quo etiam discimus quanto desiderio ex plebe Israelitica sancti viri incarnationis ejus mysterium videre cupierunt. Beda. Videre autem mortem, experiri eam significat; multumque felix mortem videbit carnis, quicunque Christum Domini prius oculis cordis videre sategerit; conversationem habendo in cœlesti Hierusalem, templi Dei limina frequentando; hoc est, sanctorum (in quibus Deus habitat) exempla sectando. Eadem autem Spiritus gratia, qua olim venturum præcognoverat, et nunc venientem cognovit : unde sequitur : « Et venit in Spiritu in templum. »

Orig. (*hom.* 14.) Et tu si vis tenere Jesum et amplexari manibus, omni labore nitere ut ducem habeas Spiritum veniasque ad templum Dei : sequitur enim : « Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus (scilicet Maria mater, et Joseph, qui putabatur pater), ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo, et ipse accepit eum in ulnas suas. » Greg. Nyss. (*ubi sup.*) Quam beatus ille

trée de ce saint vieillard dans le temple, puisqu'elle l'approche du terme désiré de sa vie! Heureuses ses mains qui ont mérité de toucher le Verbe de vie; heureux ses bras qu'il ouvrit pour recevoir l'enfant divin. — Bède. Cet homme qui était juste selon la loi, prit l'enfant Jésus dans ses bras, pour signifier que la justice des œuvres légales figurées par les mains et par les bras, devait faire place à la grâce humble mais efficace et salutaire de la foi évangélique. Ce saint vieillard prit dans ses bras Jésus enfant, pour annoncer que ce siècle accablé, décrépit de vieillesse, allait revenir à l'enfance et à l'innocence de la vie chrétienne.

℣. 29-32. — *Et il bénit Dieu en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur, selon votre parole ; puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous avez établi devant tous les peuples pour être la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.*

Orig. (*hom.* 15.) S'il suffit à une femme malade de toucher simplement le bord du vêtement de Jésus pour être guérie, que devons-nous penser de Siméon, qui tint ce divin enfant dans ses bras? Quelle dut être sa joie de porter dans ses bras celui qui était venu pour briser les chaînes des captifs, et qui seul, il le savait, pouvait le tirer de la prison de son corps avec l'espérance de la vie future? « Et il bénit Dieu en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur. » — Théophyl. En disant : Seigneur, il reconnaît qu'il est le maître de la mort et de la vie, et il proclame la divinité de l'enfant qu'il reçoit dans ses bras. — Orig. Il semble dire : Tant que je ne tenais pas le Christ dans mes

---

sacer ad sacra introitus, per quem ad vitæ terminum maturavit! Beatæ manus quæ verbum vitæ palpaverunt, et ulnæ quoque quas ad susceptionem paravit! Beda. Accepit autem justus secundum legem puerum Jesum in ulnas suas, ut significet justitiam operum quæ ex lege erat per manus et brachia figuratorum, humili quidem, sed salutari fidei evangelicæ gratia mutandam. Accepit senior infantem Christum, ut insinuet hoc seculum quasi senio jam defessum ad infantiam et innocentiam christianæ conversationis rediturum.

Et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. Quia viderunt oculi mei salutare tuum : quod parasti ante faciem omnium populorum : lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

Orig. (*hom.* 15.) Si autem ad tactum fimbriæ vestimenti mulier sanata est, quid putandum est de Simeone, qui in suas ulnas accepit infantem, et gaudebat videns parvulum a se gestari qui venerat ad vinctos resolvendos? sciens neminem eum posse de claustro corporis emittere cum spe futuræ vitæ, nisi is quem in brachiis continebat : unde dicitur : « Et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum, Domine. » Theophyl. Quod dicit, *Domine*, confitentis est quod ipse mortis est et vitæ dominus; et sic puerum quem suscepit, *Deum* confitetur. Orig. (*ut sup.*) Quasi diceret : Quandiu Christum non tenebam,

bras, j'étais captif et je ne pouvais briser mes liens. — S. Bas. (*hom. sur l'act. de gr.*) Si vous examinez les paroles des justes, vous trouverez que tous gémissent sur les misères de ce monde, et sur la triste prolongation de cette vie : « Malheur à moi, dit David, parce que mon exil s'est prolongé. » (*Ps.* cxix.) — S. Ambr. Considérez ce juste qui désire voir tomber les murs épais de la prison de son corps pour commencer à être avec Jésus-Christ. Mais que celui qui veut sincèrement sa délivrance, vienne dans le temple, qu'il se rende à Jérusalem, qu'il attende la venue du Christ du Seigneur, qu'il reçoive dans ses mains le Verbe de Dieu, et qu'il le tienne embrassé pour ainsi dire dans les bras de sa foi ; alors les liens se briseront, et il ne verra point la mort, parce qu'il aura vu de ses yeux celui qui est la vie.

Ch. des Pèr. gr. Siméon bénit Dieu de ce que surtout les promesses qui lui avaient été faites, avaient reçu leur plein accomplissement, car il mérita de voir de ses yeux et de porter dans ses bras celui qui était la consolation d'Israël, c'est pour cela qu'il dit : « Selon votre parole, » c'est-à-dire, lorsque j'aurai vu l'accomplissement de ce qui m'a été promis. Mais maintenant que j'ai contemplé la présence visible de celui qui était l'objet de mes désirs, vous pouvez délivrer votre serviteur qui ne sera ni effrayé des approches de la mort, ni troublé par aucune pensée de défiance ou d'incertitude ; aussi ajoute-t-il : « En paix. » — S. Grég. de Nysse. Dès que Jésus-Christ a détruit le péché qui nous rendait les ennemis de Dieu et qu'il nous a réconciliés avec son Père, les saints quittent cette vie dans une profonde paix. — Orig. Quel est celui, en effet, qui sort de ce monde en paix, si ce n'est celui qui a compris que Dieu était en Jésus-Christ, se réconciliant le monde (II *Corinth.*, v), qui n'a rien en lui de contraire

---

clausus eram, et de vinculis exire non poteram. Basil. (*in homil. de gratiarum actione.*) Si autem voces justorum inquiras, omnes super hoc mundo et ejus flebili mora ingemiscunt : « Heu mihi, dicit David (*Psal.* 119), quia incolatus meus prolongatus est ! » Ambr. Vide ergo justum velut corporeæ carcere molis inclusum velle dissolvi, ut incipiat esse cum Christo. Sed qui vult dimitti, veniat in templum, veniat in Hierusalem, exspectet Christum Domini, accipiat in manibus Verbum Dei, et complectatur velut quibusdam fidei suæ brachiis : tunc dimittetur, ut non videat mortem qui viderit vitam.

Græc. (*id est, Photius, in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Simeon autem benedicebat Deum inter cætera, quod promissa sibi facta sortita erant efficaciæ veritatem : nam consolationem Israel oculis perspicere meruit, et manibus portare : et ideo dicit : « Secundum verbum tuum ; » id est, cum finem obtinuerim promissorum : at ubi visibiliter sensi quod desiderabam, nunc solvis tuum servum, nec gustu mortis attonitum, nec hæsitationis cogitationibus conturbatum. Et ideo subditur : « In pace. » Greg. Nyss. (*ubi supra.*) Quia postquam Christus culpam hostilem destruxit, et nos quoque Patri reconciliavit, facta est translatio sanctorum in pace. Orig. (*ut sup.*) Quis est autem qui de seculo isto recedit in pace, nisi is qui intelligit quod Deus erat in Christo mundum reconci-

à Dieu, mais qui, par ses bonnes œuvres, a établi dans son âme une paix parfaite? — Ch. des Pèr. gr. Il lui avait été promis qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ du Seigneur, et il montre l'accomplissement de cette promesse dans les paroles suivantes : « Parce que mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez. » — S. Grég. de Nysse. Bienheureux les yeux et de votre âme et de votre corps, ceux-ci, parce qu'ils ont joui de la présence visible de Dieu; ceux-là, parce que sans s'arrêter à ce spectacle visible, ils ont été éclairés des splendeurs de l'Esprit et ont reconnu le Verbe de Dieu dans une chair mortelle, car ce Sauveur que vos yeux ont vu, c'est Jésus lui-même, dont le nom seul annonce le salut à la terre. — S. Cyr. Or l'avénement du Christ était ce mystère qui a été révélé dans les derniers temps, mais qui avait été préparé dès l'origine du monde, c'est pour cela que Siméon ajoute : « Que vous avez préparé devant la face de tous les peuples, » etc. — S. Athan. Il veut parler ici du salut que Jésus-Christ est venu apporter à l'univers entier. Comment donc est-il dit plus haut que Siméon attendait la consolation d'Israël? C'est que l'Esprit saint lui avait fait connaître, que le peuple d'Israël recevrait sa consolation, lorsque le salut serait révélé à tous les peuples de la terre. — Ch. des Pèr. gr. Considérez la pénétration de ce saint et auguste vieillard : avant qu'il fût honoré de cette bienheureuse vision, il attendait la consolation d'Israël, mais aussitôt qu'il a contemplé l'objet de ses espérances, il s'écrie qu'il a vu le salut de tous les peuples, car les splendeurs qui environnent ce divin enfant l'inondent d'une si vive lumière, que les événements qui doivent arriver dans la suite des temps lui sont pleinement révélés. — Théophyl. C'est d'une manière significative que Siméon dit :

---

lians sibi (II *Cor.*, 5), nihilque habet inimicum Deo, sed omnem pacem bonis in se operibus assumpsit ? Græc. (*vel Photius, ut sup.*) Fuerat autem sibi repromissum non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini ; et ideo hoc impletum ostendens subdit : «Quia viderunt oculi mei salutare tuum.» Greg. Nyss. (*ut sup.*) Beati oculi tui, tam animæ quam corporis : hi quidem visibiliter Deum suscipientes ; illi vero, non solum quæ visa sunt attendentes, imo illuminati fulgore Spiritu Domini verbum in carne cognoscentes : salutare namque quod oculis percepisti, ipse Jesus est ; quo nomine salus declaratur. Cyril. (*ubi supra.*) Fuerat autem Christus mysterium, quod patuit in ultimis temporibus seculi præparatum ante mundi originem : unde sequitur : «Quod parasti ante faciem omnium,» etc. Athan. (*ubi sup.*) Scilicet confectam toti mundo per Christum salutem : qualiter ergo supra dictum est, quod exspectabat Israel consolationem ? Eo quod scilicet tunc futuram esse consolationem Israel agnovit in spiritu, cum et in omnibus populis paratum est salutare. Græc. (*vel Photius, ut sup.*) Attende etiam sagacitatem digni et venerandi senis : antequam dignus videretur beatæ visionis, præstolabatur solamen Israel; ut autem quod sperabat, obtinuit, exclamat se vidisse salutem omnium populorum : adeo enim infantis ineffabile jubar illustravit eum, ut processu temporis secutura, mox sibi fierent nota. Theophyl. Signanter autem dicit : « Ante faciem, »

« Devant la face de tous les peuples, » car l'incarnation du Sauveur devait apparaître à tous les hommes. Il ajoute que ce salut sera la lumière des nations et la gloire d'Israël : « Pour être la lumière qui éclairera les nations. » — S. ATHAN. En effet, avant l'avénement de Jésus-Christ, les nations étaient plongées dans les plus profondes ténèbres, privées qu'elles étaient de la connaissance du vrai Dieu. — S. CYR. Mais Jésus-Christ, par son incarnation, est devenu la lumière de ceux qui étaient ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, et sur lesquels la main du démon s'était appesantie; et ils ont été appelés par Dieu le Père à la connaissance de son Fils, qui est la vraie lumière. — S. ATHAN. Le peuple d'Israël était éclairé, quoique faiblement, par la loi, aussi le vieillard Siméon ne dit pas que le Sauveur est venu leur apporter la lumière, mais il ajoute : « Pour être la gloire d'Israël, votre peuple. » Il rappelle le souvenir de l'histoire des anciens temps, alors que Moïse sortait de ses entretiens avec Dieu, la figure toute rayonnante de gloire ; ainsi après avoir eux-mêmes contemplé la divine lumière que répand l'humanité du Verbe, ils devaient rejeter le voile ancien pour être transformés en la même image de clarté en clarté, et de gloire en gloire. — S. CYR. Car bien qu'un certain nombre d'entre eux se soient montrés rebelles, cependant ceux que Dieu s'est réservés ont été sauvés, et sont parvenus à la gloire par Jésus-Christ notre Seigneur. Les saints Apôtres qui ont éclairé tout l'univers de la lumière de leur céleste doctrine, ont été les prémices de ce peuple. Jésus-Christ lui-même a été personnellement la gloire du peuple d'Israël, parce qu'il a daigné sortir de ce peuple selon la chair, lui qui comme Dieu est le maître de tous les hommes et béni dans tous les siècles. — S. GRÉG. DE NYSSE. Siméon dit avec dessein : « De votre peuple, » parce que non-seulement il en

---

ut scilicet omnibus ejus incarnatio appareret: hoc autem salutare dicit esse « gentium lumen et gloriam Israel : » unde sequitur : « Lumen ad revelationem gentium. » ATHAN. (*ubi supra.*) Gentes enim ante Christi adventum in ultimis tenebris erant constitutæ, cognitione divina privatæ. CYRIL. (*ubi supra.*) Sed Christus adveniens factus est lux tenebrosis et erraticis, quos diabolica manus pressit: vocati sunt autem a Deo Patre ad notitiam Filii, qui est lux vera. ATHAN. (*ubi sup.*) Israel autem, licet tenuiter, lege illuminabatur : et ideo non dicit quod lumen illis protulerit : sed subdit : « Et gloriam plebis tuæ Israel, » memorans antiquam historiam, quod sicut olim Moyses Dominum alloquendo, gloriosam retulit faciem, sic et ipsi divinam humanitatis lucem pertingentes, vetus adjicientes velamen, in eamdem imaginem transformarentur de gloria in gloriam. CYRIL. Nam etsi quidam eorum inobedientes fuerint, tamen reliquiæ salvæ factæ sunt, et per Christum pervenerunt ad gloriam. Harum primitiæ fuere divini apostoli, quorum fulgores universum orbem illuminant : fuit etiam Christus singulariter *Israel gloria,* quia secundum carnem ex eis processit; quamvis cunctis ut Deus præesset per secula benedictus. GREG. NYSS. Et ideo signanter dixit : « Plebis tuæ ; » quia non ab eis tantum est adoratus, sed

a été adoré, mais il a voulu naître de ce peuple selon la chair. — Bède. Il dit qu'il sera la lumière des nations, avant d'ajouter : « Et la gloire d'Israël, » parce que tout Israël ne sera sauvé que lorsque la multitude des nations sera entrée dans l'Eglise (*Rom.*, xi).

ỳ. 33-35. — *Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Cet enfant a été établi pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, et pour être en but à la contradiction. Et vous-même vous sentirez le glaive traverser votre âme, et ainsi seront révélées les pensées cachées dans le cœur d'un grand nombre.*

Ch. des Pèr. gr. Chaque fois que la connaissance des choses surnaturelles revient à la mémoire, chaque fois aussi elles produisent dans l'âme un nouveau sentiment d'admiration et d'étonnement : « Et le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui. » — Orig. (*hom.* 19.) Des choses qui avaient été annoncées par l'ange et publiées par la multitude de l'armée céleste, aussi bien que par les bergers et par Siméon lui-même. — Bède. Joseph est appelé le père du Sauveur, non qu'il soit véritablement son père (comme les photiniens l'ont osé blasphémer), mais parce que Dieu voulait qu'il passât aux yeux de tous pour son père, afin de sauvegarder la réputation de Marie. — S. Aug. (1) Il peut être appelé d'ailleurs le père de Jésus dans le même sens qu'il est appelé l'époux de Marie, sans avoir avec elle aucun rapport charnel, et par le seul fait de l'union conjugale; et à ce titre il est son père d'une manière plus étroite que s'il l'avait adopté pour son enfant. Car pourquoi refuser à Joseph le nom de père de Jésus-Christ, parce qu'il ne l'avait

(1) *De l'acc. des Evang.*, liv. ii, chap. 1er, mais dans un ordre différent.

insuper ex eis est secundum carnem natus. Bed. Et bene revelatio gentium Israelis gloriæ præfertur, quia cum plenitudo gentium introierit, tunc omnis Israel salvus erit. (*Rom.*, 11.)

Et erant pater ejus et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam, matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

Græc. (*vel Photius, ut sup.*) Transcendentium rerum notitia, quoties in memoriam venerit, toties renovat in mente miraculum : unde dicitur : « Et erant pater ejus et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. » Orig. (*hom.* 17.) Tam ab angelo quam a multitudine cœlestis exercitus, necnon et a pastoribus et ipso Simeone. Bed. *Patrem Salvatoris* appellat Joseph, non quod vere (juxta Photinianos) pater fuerit ei, sed quod ad famam Mariæ conservandam pater sit ab omnibus æstimatus. Aug. Quamvis et eo modo pater illius valeat dici quo et *vir Mariæ* recte intelligitur sine commixtione carnis, ipsa copulatione conjugii ; multo videlicet conjunctius quam si esset aliunde adoptatus. Neque enim propterea non erat appellandus Joseph *pater Christi*, quia

pas engendré, alors qu'il pourrait être appelé très-bien le père d'un enfant qu'il aurait adopté, sans même que son épouse en fût la mère? — ORIG. Si l'on désire une raison plus élevée, voici ce que l'on peut répondre : La suite de la généalogie descend de David à Joseph; or, on ne verrait pas trop pourquoi le nom de Joseph s'y trouve, puisqu'il n'est pas le père du Sauveur; il est donc appelé le père du Seigneur, pour ne point déranger l'ordre de la généalogie.

CH. DES PÈR. GR. Après avoir offert à Dieu un juste tribut de louanges, Siméon bénit à leur tour ceux qui ont apporté l'enfant au temple : « Et Siméon les bénit. » Cette bénédiction s'adresse à tous les deux, mais il réserve pour la mère de Jésus la prédiction des secrets divins. La bénédiction commune à Joseph et à Marie, respecte les droits que lui donne son titre de père; mais la prédiction que Siméon fait à Marie seule proclame hautement qu'elle est la véritable mère de Jésus : « Et il dit à Marie, sa mère, » etc. — S. AMB. La grâce de Dieu se répand sur tous avec abondance par la naissance du Sauveur, et si le don de prophétie est refusé aux incrédules, il est accordé aux justes; Siméon prophétise que Jésus est venu pour la ruine et la résurrection de plusieurs. — ORIG. (*hom.* 17. D'après l'explication la plus simple, on peut dire que Jésus-Christ est venu pour la ruine des infidèles et pour le salut de ceux qui croient. — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr.*) La lumière, bien qu'elle fatigue et trouble les yeux débiles, ne laisse pas d'être toujours la lumière; ainsi le Sauveur ne cesse point d'être Sauveur, quoiqu'un grand nombre d'hommes se perdent. Leur ruine, en effet, n'est point son œuvre, elle est l'œuvre de leur folie. Aussi sa puissance éclate à la fois dans le salut des bons, et dans

---

non eum concumbendo genuerat; quandoquidem pater esset et ei quem non ex sua conjuge procreatum aliunde adoptasset. ORIG. (*ut sup.*) Qui autem altius aliquid inquirit, potest dicere quod quoniam generationis ordo a David usque ad Joseph deducitur; ne videretur frustra Joseph nominari, quia pater non fuerat Salvatoris; ut generationis ordo haberet locum, *Pater Domini* appellatus est.

GRÆC. (*vel Photius, ut sup.*) Laudibus autem divinis exhibitis, vertit se Simeon ad benedictionem adducentium puerum : unde sequitur : « Et benedixit illis Simeon. » Benedictione igitur utrumque donat; occultorum vero præsagia dirigit tantum ad matrem, quatenus per communem benedictionem non privetur Joseph similitudine patris; per ea vero quæ dicit matri seorsum a Joseph, veram eam prædicet genitricem : unde sequitur : « Et dixit ad Mariam, matrem ejus, » etc. AMBR. Vide uberem in omnes gratiam Domini in generatione diffusam, et prophetiam incredulis negatam esse, non justis : ecce et Simeon prophetat, in ruinam et resurrectionem multorum venisse Christum Jesum. ORIG. (*hom.* 17.) Qui simpliciter exponit, potest dicere in ruinam eum venisse infidelium, et in resurrectionem credentium. CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum, ut sup.*) Sicut enim lux, etsi oculos debiles turbet, lux est, hoc modo *Salvator* perseverat, etsi corruant plurimi; neque enim est ejus officium destructio, sed eorum vesaniæ : quamobrem, non solum ex salute bonorum, sed etiam ex malorum dissipatione virtus ejus osten-

la ruine des méchants; car plus le soleil est brillant, plus il éblouit et trouble les yeux affaiblis.

S. Grég. de Nysse. (*Ch. des Pèr. gr.*) Considérez attentivement avec quel heureux choix d'expressions il fait ressortir cette distinction; la révélation du salut doit se faire devant tout le peuple, mais la ruine et le salut ne sont le partage que d'un grand nombre. Dieu, en effet, se propose le salut de tous les hommes, et leur élévation à une gloire toute divine, mais le salut et la perte dépendent de la volonté d'un grand nombre, de ceux qui embrassent la foi, et de ceux qui la rejettent. Or, il n'y a rien d'absurde à croire que ceux qui sont abattus, et que les incrédules soient relevés. — Orig. Un interprète trop subtil objectera peut-être que nul ne peut tomber s'il n'était préalablement debout; qu'il me dise donc quel est celui que le Sauveur a trouvé debout, et pour la ruine duquel il serait venu. — S. Grég. de Nysse. Le saint vieillard Siméon veut donc ici parler d'une ruine entière et profonde, c'est-à-dire que le châtiment des coupables ne devait pas être, après l'accomplissement du mystère de l'incarnation et la prédication de l'Evangile, le même qu'il était avant la venue du Sauveur. Et il a surtout en vue les enfants d'Israël qui devaient perdre tous les biens dont ils jouissaient, et encourir des châtiments plus terribles que toutes les autres nations, parce qu'ils ont refusé de recevoir celui que leurs prophètes avaient annoncé, celui qui a été adoré parmi eux, celui qui est né du milieu d'eux. Ils sont donc particulièrement menacés de ruine, non-seulement parce qu'ils n'ont rien à espérer pour le salut de leurs âmes, mais parce qu'ils verront l'entière destruction de leur ville et de ses habitants. Au contraire, la résurrection est promise à tous ceux qui croient, tant à ceux qui sont comme abattus sous le joug de la loi et qui seront relevés de cette servitude, qu'à

---

ditur : nam sol, quoniam multum radiat, propterea visus debiles præcipue perturbat.

Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Attende autem distinctionis exquisitam prolationem : præparatio quippe salutis dicitur coram omni populo, sed casus et sublevatio plurium. Divinum enim propositum est salus et deificatio singulorum : casus autem et sublevatio consistit in plurium intentione, credentium et non credentium. Quod autem jacentes et increduli sublevenur, non est absurdum. Orig. (*ut sup.*) Qui autem curiosus interpres est, dicit nequaquam eum cadere qui ante non steterit : da mihi igitur quis fuerit ille qui stetit, in cujus ruinam Salvator advenerit. Greg. Nyss. (*ubi supra.*) Sed per hoc designat ruinam ad infima; quasi non puniendos æqualiter ante incarnationis mysterium, et post datam dispensationem et prædicationem. Et maxime hi sunt ex Israel quos necesse erat et pristinis bonis carere, et pœnas luere graviores, quam omnes aliæ gentes; eo quod dudum prophetatum in eis, et adoratum, et ex eis productum minime susceperunt. Idcirco specialiter eis minatur ruinam, non solum a spirituali salute, sed etiam propter destructionem urbis et habitantium civitatem. Resurrectio vero promittitur credentibus, partim quidem velut sub lege ja-

ceux qui sont ensevelis avec Jésus-Christ, et qui ressusciteront avec lui. — IDEM. (*serm. sur la renc. du Seig.*) De l'admirable concordance de ces paroles avec les oracles prophétiques, apprenez que c'est un seul et même Dieu, un seul et même législateur qui a parlé dans les prophètes et dans le Nouveau Testament. En effet, les prophètes ont annoncé que le Christ serait une pierre de chute, une pierre de scandale (1), afin que ceux qui croient en lui ne soient pas confondus. Il est donc une cause de ruine pour ceux qui sont scandalisés de l'humilité de sa chair, et un principe de résurrection pour ceux qui ont reconnu la certitude de l'accomplissement des conseils divins.

ORIG. Il y a encore ici une leçon plus élevée à l'adresse de ceux qui se récrient contre le Dieu créateur en disant : « Voyez quel est ce Dieu de la loi et des prophètes : C'est moi, dit-il, qui fais mourir, et c'est moi qui rend la vie. » (*Deut.*, XXXII.) Or, si à cause de ces paroles vous le traitez de juge cruel et de créateur barbare, il est on ne peut plus évident que Jésus est son fils ; car l'Ecriture ne s'explique pas autrement à son égard, en disant qu'il est venu pour la ruine et la résurrection de plusieurs. — S. AMBR. C'est-à-dire qu'il est venu pour apprécier et juger les mérites des justes et des pécheurs, et nous décerner, en juge équitable et intègre, des châtiments ou des récompenses, selon la nature de nos œuvres. — ORIG. (*hom.* 17.) Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que le Sauveur n'est pas venu à l'égard de tous pour la ruine et pour la résurrection, entendues dans le même sens. En effet, comme je me tenais debout dans le péché, il a été d'abord dans mon intérêt de tomber, et de mourir au péché ; et

(1) « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle, » (*Ps.* CXVII, 22) ; Jésus-Christ s'applique ces paroles dans saint Matthieu (XXI, 42.) : « Il sera une pierre de chute et une pierre de scandale. » (*Isaïe*, VIII, 14.) Saint Paul explique ces paroles dans le même sens. (*Rom.*, IX, 33.)

---

centibus, et ab ejus servitute sublevandis, partim vero velut consepultis cum Christo, et ei consurgentibus. (*Et in Orat. de occursu Domini.*) His autem verbis intellige per concordiam intellectuum (ad dicta prophetica) unum et eumdem Deum et legislatorem, et in prophetis, et in Novo Testamento locutum esse : lapidem namque ruinæ et petram scandali futurum, ne confundantur credentes in eum, sermo propheticus declaravit. *Ruina* est igitur iis qui humilitate carnis illius offenduntur, *resurrectio* iis qui firmitatem divinæ dispositionis agnoverint.

ORIG. (*hom.* 16.) Est autem et altius quid intelligendum adversus eos qui contra conditorem latrant, dicentes ; « Ecce Deus legis et prophetarum, videte qualis sit : Ego, inquit (*Deuteron.*, 32) occidam, et ego vivificabo : » si propterea cruentus est judex et crudelis conditor, manifestissimum est et Jesum esse illius filium : eadem siquidem de eo hic scripta sunt, quod veniat in ruinam et resurrectionem multorum. AMBR. Ut scilicet justorum iniquorumque merita discernat, et pro nostrorum qualitate factorum judex verus et justus, aut supplicia decernat, aut præmia. ORIG. (*hom.* 17.) Videndum est autem ne forte Salvator non æque aliis in ruinam venerit et in resurrectionem : quia enim in peccato stabam, primo mihi utilitas fuit ut

les prophètes eux-mêmes, quand une vision auguste se révélait à leurs yeux, tombaient la face contre terre, afin de se purifier davantage de leurs péchés par cette chute volontaire. Le Sauveur vous accorde d'abord la même grâce. Vous étiez pécheur; que le pécheur qui est en vous, tombe et meure, pour que vous puissiez ressusciter et dire : « Si nous mourons avec lui, nous vivrons aussi avec lui. » (II *Tim.*, II.) — S. Chrys. Or, la résurrection, c'est une vie toute nouvelle; lorsqu'un impudique devient chaste, un avare miséricordieux, un homme violent, plein de douceur, c'est une véritable résurrection, où nous voyons le péché frappé de mort, et la justice ressuscitée.

« Et en signe que l'on contredira. » — S. Bas. La croix est appelée par l'Ecriture, dans un sens véritable, un signe de contradiction; car il est dit que Moïse fit un serpent d'airain, et l'éleva pour être un signe. (*Nomb.*, XXI.) — S. Grég. de Nysse. (*Ch. des Pèr. gr.*) L'ignominie se trouve ici mêlée à la gloire. Ce signe nous offre, à nous chrétiens, ce double caractère de contradiction, lorsque les uns n'y voient qu'un objet de dérision et d'horreur; de gloire, lorsqu'il est pour les autres un signe auguste et vénérable. Peut-être aussi est-ce Jésus-Christ lui-même qui est ce signe, lui qui est supérieur à toute la nature, et l'auteur de tous les signes miraculeux. — S. Bas. En effet, un signe est comme un indice qui nous fait connaître une chose mystérieuse et cachée; les plus simples voient le signe extérieur, mais il n'est compris que de ceux qui ont l'intelligence exercée. — Orig. (*hom.* 17.) Or, tout ce que l'histoire évangélique nous raconte de Jésus-Christ est contredit, non pas, sans doute, par nous qui croyons en lui, et qui savons que tout ce qui est écrit de lui est la vérité, mais par les incrédules, pour lesquels tout ce que l'Ecri-

---

caderem, et peccato morerer : denique et sancti et prophetæ, quando augustius aliquid contemplabantur, cadebant in faciem suam, ut peccata per ruinam plenius purgarentur : hoc ipsum et Salvator tibi primum concedit : peccator eras, cadat in te peccator, ut possis dehinc resurgere et dicere : « Si commortui sumus, et convivemus. » (II *Timoth.*, 2.) Chrys. Resurrectio quidem est conversatio nova : cum enim lascivus *castus* efficitur, avarus *misericors*, atrox *mansuescit*, resurrectio celebratur, mortuo quidem peccato, resurgente vero justitia.

Sequitur : « Et in signum cui contradicetur. » Basil. Signum contradictionem accipiens proprie crux dicitur a Scriptura : fecit enim, inquit (*Num.*, 21), Moyses serpentem æneum, et posuit pro signo. Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Miscet autem dedecus gloriæ. Hujus enim rei nobis Christicolis est hoc signum indicium, *contradictionis* vero, dum ab his quidem accipitur ut ridiculosum et horribile, ab his vero admodum venerandum. Vel forsan ipsum Christum nominat *signum*, tanquam supra naturam existentem, et signorum auctorem. Basil. Est enim *signum* alicujus rei mirabilis et occultæ indicativum ; visum quidem a simplicioribus, intellectum vero ab habentibus exercitatum intellectum. Orig. (*hom.* 17.) Omnibus autem quæ de Christo narrat historia, contradicitur ; non quod contradicant hi qui credunt in eum (nos quippe scimus omnia vera esse quæ scripta sunt), sed quia apud incredulos

ture nous rapporte du Sauveur est un signe et un objet de contradiction.

S. Grég. de Nysse. Cette prédiction concerne le Fils, mais elle s'adresse aussi à sa mère qui partage tous ses dangers comme toutes ses gloires, et le vieillard Siméon ne lui prédit pas seulement des joies, mais des afflictions et des douleurs : « Et votre âme sera percée d'un glaive. » — Bède. Nous ne voyons dans aucune histoire que Marie ait fini ses jours par le glaive, d'ailleurs ce n'est pas l'âme, mais le corps qui est accessible aux coups mortels du glaive. Il nous faut donc entendre ici ce glaive dont le Psalmiste a dit : « Ils ont un glaive sur leurs lèvres (*Ps.* LVIII), et c'est ce glaive, c'est-à-dire la douleur que Marie éprouva de la passion du Sauveur, qui transperça son âme. Car bien qu'elle sût que Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, mourait, parce qu'il le voulait, et qu'elle ne doutât nullement qu'il triompherait de la mort, cependant elle ne put voir crucifier le propre fils de ses entrailles sans un vif sentiment de douleur. — S. Ambr. Ou bien peut-être Siméon veut-il nous apprendre par ces paroles, que Marie n'ignorait point le secret des célestes mystères; car le Verbe de Dieu est vivant et efficace, et plus pénétrant que le glaive le plus aigu et le plus tranchant (*Hebr.*, IV.) — S. Aug. (*Quest. sur l'Anc. et le Nouv. Test.*, chap. LXXIII). Ou bien enfin, peut-être veut-il signifier que Marie elle-même, par laquelle s'est accompli le mystère de l'incarnation, a eu à la mort du Seigneur, et sous l'impression de la douleur comme un moment de doute et d'hésitation, en voyant le Fils de Dieu réduit à ce degré d'humiliation qui le faisait mourir sur une croix. Et de même qu'un glaive qui ne fait qu'effleurer un homme, lui donne un vif sentiment de crainte, mais sans le blesser; ainsi le doute lui inspira un vif sentiment de tristesse, mais sans donner la mort, parce

---

universa quæ de eo scripta sunt, signum sunt cui contradicitur.

Greg. Nyss. (*ubi sup.*) Hæc siquidem de Filio dicuntur, spectant tamen ad ejus genitricem, dum singula sibi assumit simul periclitata et glorificata; nec tantum prospera, sed illi denuntiat etiam dolorosa. Nam sequitur : « Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. » Bed. Nulla docet historia beatam Mariam ex hac vita gladii occisione migrasse; præsertim cum non anima, sed corpus ferro soleat interfici : unde restat intelligi gladium illum, de quo dicitur (*Ps.* 58) : « Et gladius in labiis eorum » (hoc est dolorem dominicæ passionis) animam ejus pertransisse; quæ etsi Christum (utpote Dei Filium) sponte propria mori videret, mortemque ipsam non dubitaret esse devicturum ex sua tamen carne procreatum, non sine doloris affectu potuit videre crucifigi. Ambr. Vel prudentiam Mariæ non ignaram mysterii cœlestis ostendit : vivum est enim Verbum Dei et validum, et acutius omni gladio acutissimo. (*Hebr.*, 4, vers. 12.) Aug. (*de Quæst. Novi et Veteris Testamenti*, cap. 73.) Vel per hoc significavit quod etiam Maria (per quam gestum est incarnationis mysterium) in morte Domini stupore quodam dubitavit, videns Filium Dei sic humiliatum ut usque ad mortem descenderet. Et sicut gladius pertransiens juxta hominem, timorem facit, non percutit; ita et dubitatio mœstitiam fecit : non tamen occidit, quia

qu'il ne s'arrêta pas dans son âme, mais la traversa seulement comme une ombre (1*).

S. Grég. de Nysse. La mère de Jésus n'est point la seule dont le vieillard Siméon nous prédit les sentiments au temps de la passion du Sauveur ; il ajoute : « Afin que les pensées cachées dans le cœur de plusieurs soient découvertes. » Cette manière de parler indique tout simplement le fait qui doit arriver, et nullement la cause qui le produit. En effet, à la suite de tous ces événements, le voile qui couvrait les intentions d'un grand nombre, fut découvert; les uns reconnaissaient un Dieu dans celui qui mourait sur la croix, les autres, malgré cet affreux supplice, ne cessaient de l'accabler d'injures et d'outrages. Ou bien ces paroles signifient qu'au temps de la passion, on vit à découvert les pensées d'un grand nombre de cœurs, à qui la résurrection inspira ensuite de meilleurs sentiments ; car le doute de quelques instants fit bientôt place à une certitude inébranlable. Peut-être encore le mot *révélation* a ici le sens d'*illumination*, comme dans beaucoup d'autres endroits de l'Ecriture. — Bède. Jusqu'à la fin du monde, l'âme de l'Eglise est toujours traversée par le glaive de la plus amère tribulation, lorsqu'elle voit, en gémissant, que le signe de la foi est en butte aux contradictions des méchants, lorsqu'à la prédication de la parole de Dieu, elle en voit un grand nombre ressusciter à la vie avec Jésus-Christ, mais un grand nombre aussi tomber des hauteurs de la foi dans l'abîme de l'incrédulité ; lorsque, pénétrant les pensées cachées dans le cœur d'une multitude de chrétiens, elle s'aperçoit que là où elle avait semé la bonne semence de l'Evangile, l'ivraie des vices l'emporte sur cette bonne semence, et quelque fois l'étouffe et la

(1*) Ce passage n'est point tiré des œuvres de saint Augustin, et nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le sentiment qui s'y trouve exposé et qui a été soutenu par Origène, Tite et Théophylacte, est tout à fait indigne de la foi et de la sainteté de l'auguste Marie, et contraire à la doctrine de l'Eglise catholique.

---

non sedit in animo, sed pertransiit quasi per umbram.

Greg. Nyss. (*ubi supra.*) Sed nec ipsam solam in ea passione occupari significat, cum subditur : « Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes : » quod dicit, *ut*, eventum designat, non autem causaliter ponitur : his enim omnibus evenientibus, secuta est erga multos intentionum detectio : quidam enim Deum fatebantur in cruce, alii nec sic ab infamiis et criminationibus desistebant. Vel hoc dictum est quatenus tempore passionis pateant ex plurium cordibus meditationes, et emendentur per resurrectionem : velox enim illis post ambiguitatem certitudo supervenit ; nisi forte *revelationem*, illuminationem quis æstimet, ut solitum est Scripturæ. Bed. Sed et usque ad consummationem seculi præsentis, Ecclesiæ animam gladius durissimæ tribulationis pertransire non cessat, cum signo fidei ab improbis contradici, cum audito Dei Verbo multos cum Christo resurgere, sed plures a credulitate ruere gemebunda pertractat ; cum revelatis multorum cordium cogitationibus, ubi optimum Evangelii sevit semen, ibi zizania vitiorum vel plus justo prævalere, vel sola

remplace entièrement. — Orig. (*hom.* 17.) Il y avait dans les hommes bien des pensées mauvaises qui ont été révélées, pour être détruites par celui qui a voulu mourir pour nous; car tant qu'elles demeuraient cachées, il était impossible de les détruire entièrement. Si donc nous avons péché, nous devons dire avec le Roi-prophète : « Je n'ai point caché mon iniquité » (1); car si nous découvrons nos péchés, non-seulement à Dieu, mais à ceux qui ont le pouvoir de guérir les blessures de notre âme, nos péchés seront complétement effacés.

ỳ. 36-38. — *Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, elle était fort avancée en âge, et n'avait vécu que sept ans avec son mari, depuis sa virginité. Restée veuve et âgée alors de quatre-vingt-quatre ans, elle ne quittait point le temple, servant Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. Elle aussi, survenant à cette même heure, se mit à louer le Seigneur, et à parler de l'enfant à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël.*

S. Ambr. Siméon avait prophétisé, une femme mariée avait prophétisé, une vierge avait prophétisé ; il fallait qu'une veuve aussi eût part à ce don de prophétie, pour que chaque condition, comme chaque sexe fût représenté dans cette circonstance : « Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, » etc. — Théophyl. L'Evangéliste entre dans tous les détails qui peuvent nous faire connaître cette sainte prophétesse, il nous dit quel était son père, sa tribu, et semble produire de nombreux témoins qui connaissaient son père et sa tribu. — S. Grég. de Nysse. (*serm. sur la renc. du Seig.*) Ou bien peut-être alors, d'autres personnes portaient le même nom. Il

(1) *Ps.* xxxi, 3. Peut-être aussi l'auteur fait-il allusion à ce passage du livre de Job : « Ai-je tenu mon péché secret, à la manière des hommes? ai-je caché dans mon sein mon iniquité? (xxxi, 33.) »

---

germinare conspicit. Orig. (*hom.* 17.) Cogitationes etiam malæ in hominibus erant quæ propterea revelatæ sunt, ut occideret eas ille qui pro nobis mortuus est : quamdiu enim absconditæ erant, impossibile erat eas penitus interfici : unde et nos si peccaverimus, debemus dicere : « Iniquitatem meam non abscondi. » Si enim revelaverimus peccata nostra, non solum Deo, sed his qui possunt mederi vulneribus nostris, delebuntur peccata nostra.

Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser ; hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor, quæ non discedebat de templo jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die. Et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel.

Ambr. Prophetaverat Simeon, prophetaverat copulata conjugio, prophetaverat Virgo ; debuit et vidua prophetare ne qua professio deesset aut sexus : et ideo dicitur : « Et erat Anna prophetissa, » etc. Theophyl. Immoratur Evangelista circa Annæ descriptionem ; et patrem et tribum enarrans, et testes quasi multos adducens, qui patrem et tribum viderunt. Greg. Nyss. (*Orat. de occursu Domini.*) Vel quia tunc temporis, cum hac aliæ quædam eodem nomine nuncupabantur. Ut igitur ad eam manifesta dis-

fallait donc, pour la désigner plus clairement, dire quel était son père, sa famille et sa condition.

S. Ambr. Anne, par le mérite d'une longue viduité et par ses vertus, se présente avec tous les titres qui la rendent digne d'annoncer le Rédempteur de tous les hommes : « Elle était avancée en âge, elle n'avait vécu que sept ans avec son mari, » etc. — Orig. (*hom.* 17.) Ce n'est point fortuitement et sans mérite de sa part que l'Esprit saint avait fixé en elle sa demeure. La première et la plus excellente grâce, c'est la grâce de la virginité ; mais si une femme n'a pu y atteindre, et qu'elle vienne à perdre son mari, qu'elle reste veuve, et qu'elle soit dans cette disposition, non-seulement après la mort de son mari, mais lorsqu'il vit encore ; ainsi, en supposant même qu'elle ne devienne pas veuve, Dieu couronnera sa bonne volonté et sa généreuse résolution. Voici donc le langage qu'elle doit tenir : Je fais vœu, je promets, si ce malheur m'arrive (ce que je suis loin de désirer), de ne plus songer qu'à rester veuve et chaste toute ma vie. C'est donc à juste titre que cette sainte femme mérita de recevoir l'esprit de prophétie, parce que tant d'années passées dans la pratique de la chasteté, dans les jeûnes et dans les prières, l'avaient élevé à ce haut degré de sainteté : « Elle ne quittait point le temple, servant Dieu, » etc. — S. Grég. de Nysse. (1). Nous voyons par cette énumération qu'elle possédait toutes les autres vertus. Et voyez quelle conformité de vertus avec Siméon. Ils étaient ensemble dans le temple, ils furent tous deux, au même moment, jugés dignes du don de prophétie : « Et, survenant à cette même heure, elle louait le Seigneur, » c'est-à-dire qu'elle lui rendait

(1) On ne trouve pas ce passage dans le discours indiqué par saint Thomas, bien que saint Grégoire de Nysse dans son discours *sur la rencontre du Seigneur* fasse l'éloge de cette sainte veuve.

---

cretio fieret, patrem ejus commemorat, et generis qualitatem describit.

Ambr. Anna vero, et stipendiis viduitatis, et moribus, talis inducitur, ut digna fuisse credatur quæ Redemptorem omnium nuntiaret : unde sequitur : « Hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro, » etc. Orig. (*hom.* 17.) Neque enim Spiritus sanctus fortuitu habitavit in ea : bonum enim est primum, si qua potest virginitatis gratiam possidere ; si autem hoc non potuerit, sed evenerit ei ut perdat virum, vidua perseveret, quod quidem, non solum post mortem viri, sed etiam cum ille vivit, debet habere in animo : ut etiam si non evenerit, voluntas ipsius et propositum a Domino coronetur, et dicat : Hoc voveo, hoc promitto, si mihi humanum aliquid (quod non opto) contigerit, nihil aliud faciam, quam ut incontaminata et vidua perseverem. Juste ergo sancta mulier spiritum prophetandi meruit accipere, quia longa castitate, longis etiam jejuniis, ad hoc culmen ascenderat. Unde sequitur : « Quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus, » etc. Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) In quo liquet quod cæterarum virtutum inerat ei congeries. Et aspice conformem Simeoni virtutibus : simul enim erant in templo, simul etiam digni reputati sunt prophetica gratia : unde sequitur : « Et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino. » Hoc est, regratiabatur videndo mundi salu-

grâce en voyant le salut du monde au milieu du peuple d'Israël, et elle proclamait que Jésus était à la fois Rédempteur et le Sauveur de tous les hommes : « Et elle parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. » Mais comme la prophétesse Anne parle peu du Christ, et en termes peu précis, l'Evangéliste n'a pas cru devoir rapporter ses propres expressions. Peut-être pourrait-on dire que Siméon a parlé le premier, parce qu'il représentait la loi (car son nom veut dire *obéissance*), tandis qu'Anne (suivant l'interprétation de son nom), représentait la grâce. Le Christ se trouvait entre les deux, il laisse donc mourir avec la loi le vieillard Siméon, tandis qu'il prolonge la vie de cette sainte veuve qui représente la vie de la grâce.

Bède. Dans le sens allégorique, Anne est la figure de l'Eglise qui, dans la vie présente, est comme veuve par la mort de son époux. Le nombre des années de sa viduité représente la durée du pèlerinage de l'Eglise loin du Seigneur. En effet, sept fois douze font quatre-vingt-quatre. Or, le nombre sept exprime la suite des siècles (qui sont compris dans l'espace de sept jours), et le nombre douze se rapporte à la perfection de la doctrine apostolique. On peut donc dire, soit de l'Eglise universelle, soit de toute âme fidèle qui, dans tout le cours de sa vie, demeure fidèle à la doctrine des Apôtres, qu'elle a servi le Seigneur pendant quatre-vingt-quatre ans. Les sept ans qu'elle avait passés avec son mari rentrent aussi dans cette interprétation; car c'est par suite d'un privilége particulier à la majesté du Seigneur, de sa vie mortelle, que le nombre de sept années a été choisi pour exprimer la perfection. La prophétesse Anne est également favorable à ces significations mystérieuses, qui ont l'Eglise pour objet; car Anne veut dire

---

tem in Israel, et confitebatur de Jesu quoniam ipse esset Redemptor, idemque Salvator : unde sequitur : « Et loquebatur de illo omnibus qui, » etc. Verum quia Anna prophetissa modicum aliquid et non nimis clarum de Christo disseruit, Evangelium non seriatim induxit quæ ab ea sunt dicta. Forsan autem ob hoc aliquis Simeonem prævenisse fatebitur; eo quod is quidem formam legis gerebat (nam et ipsum nomen notat obedientiam), illa vero gratiæ (quod interpretatio nominis manifestat) inter quos Christus medius erat : idcirco illum quidem dimisit cum lege morientem, hanc vero fovet ultra viventem per gratiam.

Beda. Juxta intellectum etiam mysticum Anna Ecclesiam significat, quæ in præsenti sponsi sui est morte quasi viduata. Numerus etiam annorum viduitatis ejus tempus Ecclesiæ designat, quo in corpore constituta peregrinatur a Domino : septies quippe duodeni, octoginta quatuor faciunt; et septem quidem ad hujus seculi cursum (qui diebus septem volvitur), duodecim vero ad perfectionem doctrinæ apostolicæ pertinent : ideoque sive universalis Ecclesia, sive quælibet anima fidelis quæ totum vitæ suæ tempus apostolicis curat mancipare institutis, octoginta quatuor annis Domino servire laudatur : tempus etiam septem annorum, quo cum viro suo manserat, congruit : nam propter dominicæ privilegium majestatis, quo in carne versatus docuit, in signum perfectionis simplex septem annorum est numerus expressus : arridet etiam Ecclesiæ mysteriis Anna, et *gratia ejus* interpretatur, et filia Phanuelis, *qui fa-*

sa grâce, elle est fille de Phanuel, qui signifie *face de Dieu*, elle est de la tribu d'Aser, qui veut dire *bienheureux* (1).

℣. 39-41. — *Après qu'ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth leur ville. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, plein de sagesse; et la grâce de Dieu était en lui. Or ses parents allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâques.*

Bède. Saint Luc omet ici ce qu'il savait avoir été raconté par saint Matthieu, c'est-à-dire, la fuite en Egypte, où les parents de l'enfant Jésus le transportèrent pour le dérober aux recherches homicides du roi Hérode; et après la mort de ce tyran, le retour en Galilée, dans la ville de Nazareth, où le Sauveur fixa son séjour. Les Evangélistes ont coutume en effet d'omettre certains faits qu'ils savent avoir été racontés, ou qu'ils prévoient, en vertu de l'inspiration, devoir l'être par les autres Evangélistes. Ils poursuivent donc la suite de leur récit comme s'ils n'avaient omis aucun fait intermédiaire. Toutefois, un lecteur attentif, en comparant avec soin le récit d'un autre Evangéliste, voit immédiatement où les faits qui ont été omis doivent trouver place. Saint Luc donc, passant sous silence plusieurs de ces faits intermédiaires, continue ainsi son récit : « Et après qu'ils eurent accomplis, » etc. — Théophyl. Bethléem était leur ville comme patrie, et Nazareth l'était comme lieu de leur domicile.

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 9.) On peut être surpris que saint

(1) C'est le sens que ces mots ont en hébreu, comme saint Jérôme le remarque dans son *Traité des noms hébreux*. Ces noms cependant sont diversement interprétés par Bède lui-même dans le Traité qu'il a composé sur la même matière. Il ne faut pas du reste attacher autrement d'importance à ces interprétations qui reposent sur le sens des mots, lorsqu'elles ne sont pas autorisées par la sainte Ecriture, ou par la doctrine de l'Eglise et l'interprétation unanime des saints docteurs.

---

cies Dei dicitur, et de tribu Aser (id est, *beati*) descendit.

Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth. Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Hierusalem, in die solemni Paschæ.

Beda. Prætermisit hoc loco Lucas, quæ a Matthæo satis exposita noverat; Dominum videlicet post hoc (ne ab Herode necandus inveniretur), et in Ægyptum a parentibus esse delatum, et defuncto Herode sic demum in Galilæam reversum, Nazareth civitatem suam inhabitare cœpisse. Solent enim evangelistæ singuli sic omittere quædam, quæ vel ab aliis commemorata viderunt, vel ab aliis commemoranda in spiritu præviderunt, ut continuata suæ narrationis serie, quasi nulla prætermisisse videantur; quæ tamen alterius evangelistæ considerata Scriptura quo loco transita fuerint, diligens lector inveniat. Unde multis prætermissis, Lucas dicit : « Et ut perfecerunt omnia, » etc. Theophyl. Erat quidem eorum civitas Bethlehem sicut patria, Nazareth vero tanquam habitaculum.

Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 9.) Forte autem hoc movet, quomodo

Matthieu donne pour motif du retour des parents avec l'enfant dans la Galilée, la crainte qu'ils avaient d'Archélaüs, et qui les empêchait de se fixer dans la Judée, tandis que le motif déterminant de leur retour en Galilée, c'est que Nazareth, située dans la Galilée, était leur ville, comme saint Luc le remarque en cet endroit. Voici l'explication de cette difficulté : Lorsque l'ange apparaît en Egypte à Joseph pendant son sommeil, pour lui dire : « Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez dans la terre d'Israël, » on peut très-bien entendre que Joseph crut que l'ange lui donnait l'ordre de retourner en Judée, qui put se présenter la première à son esprit sous le nom de terre d'Israël. Mais lorsqu'ensuite il eut appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnait en Judée, il ne voulut point s'exposer à un si grand danger, d'autant plus que par terre d'Israël, il pouvait aussi bien entendre la Galilée, puisque le peuple d'Israël l'habitait également. — CH. DES PÈR. GR. ou MÉTAPHR. Ou bien encore, on peut dire que saint Luc parle ici du temps qui précède la fuite en Egypte, car Joseph ne fut point parti avant le temps de la purification de Marie. Or, avant de fuir en Egypte, aucune révélation ne les avait avertis d'aller à Nazareth, et ils s'y rendaient naturellement pour habiter de préférence dans leur patrie. En effet, ils n'étaient venus à Bethléem que pour s'y faire inscrire, et après avoir satisfait à la loi du dénombrement qui avait déterminé leur voyage, ils retournent à Nazareth.

THÉOPHYL. Le Sauveur aurait pu naître et sortir du sein de sa mère dans la plénitude de l'âge, mais ce développement instantané eut paru dépourvu de réalité. Il veut donc croître par degrés et en suivant les progrès de l'âge : « L'enfant croissait et se fortifiait. » — BÈDE. Il

---

dicat Matthæus, propterea cum puero parentes ejus iisse in Galilæam, quia metu Archelai in Judæam ire noluerunt; cum propterea magis iisse in Galilæam videantur, quia civitas eorum erat Nazareth Galilææ, sicut Lucas hic non tacet. Sed intelligendum est, ubi Angelus in somnis in Ægypto dixit ad Joseph : « Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel, » sic intellectum primo esse a Joseph, ut putaret jussum se esse pergere in Judæam (ipsa enim intelligi primitus potuit terra Israel.) Porro autem postea quoniam comperit illic regnare filium Herodis Archelaum, noluit objicere se illi periculo, cum posset terra Israel etiam sic intelligi, ut etiam Galilæa illi deputaretur, quia et ipsam populus Israel incolebat. GRÆC. (*vel Metaphrastes, in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Vel aliter : enumerat hic Lucas tempus ante descensum in Ægyptum : neque enim ante purgationem eam Joseph deduxisset. Ante vero quam in Ægyptum descenderent, non receperant per oracula ut Nazareth pergerent; imo quasi libentius in patria conversantes, illuc ultro pergebant. Cum enim ad nihil aliud ascensus in Bethlehem evenisset, nisi causa descriptionis, expedito eo, cujus causa ascenderant descendunt in Nazareth.

THEOPHYLACT. Poterat autem secundum corpus ex ipso utero in mensuram maturæ ætatis prodire; sed videretur hoc secundum phantasiam ; propterea paulatim crescit : unde sequitur : « Puer autem crescebat, et confortabatur. » BED.

faut faire attention à la signification bien distincte de ces paroles; car Notre-Seigneur n'avait besoin de croître et de se fortifier, que parce qu'il s'était fait enfant, et qu'il avait revêtu notre nature fragile et mortelle. — S. ATHAN. (*de l'incarn. de J.-C.*) Mais si, comme quelques-uns le prétendent, la chair avait été changée et absorbée par la nature divine, comment pouvait-elle prendre de l'accroissement? car on ne peut sans blasphème attribuer de l'accroissement à celui qui est incréé. — S. CYR. ou plutôt THÉODOR. (*Chaîne des Pèr. gr.*) L'Evangéliste joint l'accroissement de la sagesse aux progrès de l'âge, en disant : « Et il se fortifiait, » c'est-à-dire en esprit, car la nature divine se déclarait par degrés en se proportionnant aux progrès de l'âge. — THÉOPHYL. S'il eût fait éclater toute sa sagesse dès sa plus tendre enfance, on eût vu là un prodige étonnant, il se révéla donc en suivant le progrès de l'âge, pour parcourir ainsi toutes les phases de la vie. Si du reste il est dit qu'il se fortifiait en esprit, ce n'est point dans ce sens qu'il reçut la sagesse comme par degrés, car comment celui qui, dès le commencement avait toute perfection, aurait-il pu devenir plus parfait? Aussi l'Evangéliste ajoute : « Il était plein de sagesse, et la gloire de Dieu était en lui. » — BÈDE. Plein de sagesse, parce que la plénitude de la divinité habitait en lui corporellement (1); plein de grâce, parce que Jésus-Christ fait homme a reçu dès le premier moment de son incarnation cette grâce extraordinaire d'être aussi Dieu parfait. A plus forte raison, en tant que Verbe de Dieu, et Dieu lui-

(1) *Coloss.*, II, 9. Saint Paul dit que la divinité habite corporellement en Jésus-Christ, parce que ce n'est point une présence figurative comme sous la loi, mais une présence réelle. Elle réside non-seulement dans son âme, comme dans les saints par la foi et la charité, mais dans son corps à cause des deux natures réunies en une seule et même personne. Ou bien encore, la divinité habite corporellement en Jésus-Christ, parce que Dieu est en lui dans les trois sens possibles, par sa présence générale et universelle dans tout ce qui est créé, par sa présence particulière dans les justes qu'il sanctifie par sa grâce, et enfin, ce qui est exclusivement propre à Jésus-Christ, par l'union personnelle de la divinité avec la nature humaine.

Notanda est distinctio verborum, quia Dominus Jesus Christus in eo quod puer erat (id est, habitum humanæ fragilitatis induerat), crescere et confortari habebat. ATHAN. (*lib. de Incarnat. Christi, contra Appollinarium.*) Cæterum si secundum quosdam caro in divinam naturam mutata est, quomodo capiebat augmentum? Increato enim augmentum attribuere, nefarium est. CYRIL. (*vel potius Theodoretus, in Cat. Græcorum Patrum.*) Decenter vero ætatis incremento sapientiæ conjunxit augmentum, cum dicit : « Et confortabatur, » scilicet spiritu : nam juxta mensuram ætatis corporeæ, natura divina sapientiam propriam revelabat. THEOPH. Si enim dum parvus ætate erat, sapientiam demonstrasset, videretur prodigium ; sed per profectum ætatis seipsum ostendebat, *ut totum impleret orbem.* Non autem quasi suscipiens sapientiam, spiritu confortari dicitur : quod enim ab initio perfectissimum est, quomodo potest deinde perfectius fieri? Unde sequitur : « Plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo. » BED. Sapientia quidem, quia in ipso habitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter; gratia autem quia homini Jesu Christo magna gratia donatum est ut ex quo homo fieri cœpisset, perfectus esset et Deus : multo autem magis, in eo quod

même, il n'avait besoin ni de croître, ni de se fortifier. On peut dire encore que la grâce de Dieu était en lui, tout petit enfant qu'il était, afin de donner ainsi à son enfance remplie de la sagesse de Dieu ce caractère admirable qui est empreint sur sa vie toute entière.

« Or ses parents allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâques. » — S. Chrys. (II *Disc. contr. les Juifs.*) La loi obligeait les Israélites à célébrer les grandes solennités, non-seulement dans le temps, mais dans le lieu marqué, aussi les parents du Seigneur ne voulaient point célébrer la fête de Pâques hors de Jérusalem. — S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 20.) Mais comment Marie et Joseph pouvaient-ils se rendre chaque année à Jérusalem pendant l'enfance de Jésus, alors que la crainte d'Archélaüs devait les en éloigner? Cette difficulté serait facile à résoudre, alors même qu'un des Evangélistes aurait précisé la durée du règne d'Archélaüs, car les parents de Jésus pouvaient très-bien venir à Jérusalem sans être remarqués parmi cette grande multitude qui s'y rendait pour la fête de Pâques, d'autant plus qu'ils s'en retournaient aussitôt. Au contraire ils pouvaient craindre d'y fixer leur séjour dans un autre temps de l'année. Ils satisfaisaient ainsi les devoirs de religion que la loi leur imposait, et ils ne s'exposaient point à être remarqués par un séjour prolongé. Mais comme tous les Evangélistes se taisent sur la durée du règne d'Archélaüs, nous sommes autorisés à entendre ce passage de saint Luc : « Ils allaient tous les ans à Jérusalem, » d'un temps où Archélaüs n'était plus à redouter.

℣. 41-50. — *Et lorsqu'il eut atteint sa douzième année, ils allèrent à Jérusalem, selon ce qu'ils avaient accoutumé au temps de la fête. Après que les jours que*

Verbum Dei et Deus erat, nec confortari indigebat, nec habebat augeri. Adhuc autem cum parvulus esset, habebat gratiam Dei, ut quomodo in illo omnia mirabilia fuerant, ita et pueritia mirabilis esset, « ut Dei sapientia compleretur. »

Sequitur : « Et ibant parentes ejus per omnes annos in Hierusalem, in die solemni Paschæ. » Chrys. (*Orat.* 2, *contra Judæos.*) In Hebræorum solemnitatibus, non solum tempus, sed etiam locum observare lex jusserat; et ideo nec Domini parentes extra Hierosolymam celebrare Pascha volebant. Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 20.) Quomodo autem ibant parentes ejus per omnes annos pueritiæ Christi in Hierusalem, si Archelai timore illuc prohibebantur accedere? Hoc mihi dissolvere non esset difficile, nec si aliquis evangelistarum expressisset, quandiu regnaret Archelaus : fieri enim poterat ut per diem festum inter tam ingentem turbam latenter ascenderent, mox reversuri ; ubi tamen aliis diebus habitare metuerunt, ut nec solemnitate prætermissa essent irreligiosi, ne continua mansione conspicui : cum vero etiam de regno Archelai omnes quam fuerit diuturnum tacuerint, iste quoque intellectus patet ut quod Lucas dicit : « Per omnes annos eos ascendere solitos in Hierusalem, » tunc accipiamus factum cum jam non timeretur Archelaus.

Et cum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Hierosolymam, secundum con-

dure la fête furent passés, ils s'en retournèrent, et l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, et ni son père ni sa mère ne s'en aperçurent. Et pensant qu'il serait avec quelqu'un de ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et ceux de leur connaissance. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Trois jours après ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Et tous ceux qui l'écoutaient étaient ravis en admiration de sa sagesse et de ses réponses. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà votre père et moi qui vous cherchions étant tout affligés. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé aux choses qui regardent le service de mon Père? Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

S. Cyr. (*Chaîne des Pèr. gr.*) L'Evangéliste vient de dire que l'enfant croissait et se fortifiait, il en donne maintenant la preuve en nous montrant Jésus se rendant à Jérusalem avec la sainte Vierge sa mère : « Lorsqu'il eut atteint sa douzième année. » — Ch. des Pèr. gr. ou Géom. La manifestation de la sagesse ne dépasse pas ici la portée de l'âge, c'est à l'époque de la vie où nous devenons capables de discernement et de réflexions (c'est-à dire, à l'âge de douze ans), que la sagesse de Jésus-Christ se révèle. — S. Ambr. Ou bien il commence ses divins enseignements à l'âge de douze ans, pour figurer le nombre des premiers prédicateurs de l'Evangile. — Bède. (*sur S. Luc.*) Nous pouvons encore dire que, comme le nombre sept, le nombre douze (formé des deux parties du nombre sept multipliées l'une par l'autre) figure l'universalité et la perfection des temps et des choses ; c'est donc pour nous apprendre que la lumière qu'il apporte au monde, doit

---

suetudinem diei festi, consummatisque diebus cum redirent, remansit puer Jesus in Hierusalem, et non cognoverunt parentes ejus. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos. Et non invenientes eum, regressi sunt Hierusalem requirentes eum. Et factum est post triduum, invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos. Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Quia dixerat Evangelista quod puer crescebat et confortabatur, proprium sermonem verificat, inducens Jesum una cum sacra Virgine in Hierusalem ascendentem : unde dicitur : « Et cum factus esset annorum duodecim. » Græc. (*vel Geometer, ubi sup.*) Non enim indicium sapientiæ transcendit ætatis mensuram, sed quo tempore penes nos discretionis ratio perfici consuevit (12 scilicet anno) Christi sapientia demonstratur. Ambr. Vel a duodecimo anno dominicæ sumitur disputationis exordium ; hic enim prædicandæ fidei evangelizantium numerus debebatur. Bed. (*in Lucam.*) Possumus et hoc dicere, quia sicut septenario numero, sic et duodenario (qui multiplicatis inter se invicem septenarii partibus constat), vel rerum, vel temporum universitas ac perfectio designatur ; atque ideo quo omnia loca vel tempora doceat occu-

remplir tous les temps et tous les lieux, que Jésus-Christ commence à en répandre les premiers rayons à l'âge de douze ans.

BÈDE. (*hom.*) Notre-Seigneur venait tous les ans avec ses parents célébrer la fête de Pâques dans le temple de Jérusalem, et il nous donne en cela un exemple de sa profonde humilité comme homme, car c'est un des premiers devoirs de l'homme d'être fidèle à offrir à Dieu des sacrifices, et de se le rendre favorable par ses prières. Le Seigneur fait homme a donc accompli parmi les hommes ce que Dieu avait commandé aux hommes par ses anges : « Selon la coutume de cette fête, » dit l'Evangéliste ; soyons donc fidèles nous-mêmes à suivre les pas de ce Dieu fait homme, si nous aspirons au bonheur de contempler un jour la gloire de sa divinité.

CH. DES PÈR. GR. OU MÉTAPH. Après la fête tous s'en retournèrent, mais Jésus resta secrètement : « Les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus resta dans la ville de Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent pas. » L'Evangéliste dit : « Les jours de la fête étant passés, » parce que la solennité de la fête de Pâques durait sept jours. Le Sauveur reste secrètement, afin que ses parents ne pussent s'opposer à la discussion qu'il désirait avoir avec les docteurs de la loi ; ou bien peut-être voulait-il éviter de paraître mépriser l'autorité de ses parents, en refusant de leur obéir. Il reste donc secrètement, pour agir en toute liberté, ou pour ne pas s'exposer au reproche de désobéissance. — ORIG. (*hom.* 19.) Ne soyons pas surpris de voir l'Evangéliste donner à Marie et à Joseph le nom de parents de Jésus, alors que Marie par son enfantement, et Joseph par les soins dont il entourait ce divin enfant, ont mérité d'être appelés son père et sa mère. — BÈDE. (*sur S. Luc.*) On demandera sans doute comment les parents de

---

pari, recte a duodecimo numero jubar Christi sumit exordium.

BEDA. (*in hom.*) Quod autem Dominus per omnes annos cum parentibus in Pascha Hierosolymam venit, humilitatis est humanæ indicium : hominis namque est ad offerenda Deo sacrificia concurrere, et eum orationibus conciliare. Fecit ergo Dominus inter homines homo natus quod faciendum hominibus per angelos imperavit Deus. Unde dicitur : « Secundum consuetudinem diei festi : » sequamur igitur iter humanæ conversationis ejus, si Deitatis gloriam delectamur intueri.

GRÆC. (*vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.*) Celebrato autem festo, aliis remeantibus, Jesus latenter remansit : unde sequitur : « Consummatisque diebus cum redirent, remansit puer Jesus in Hierusalem, et non cognoverunt parentes ejus. » Dicit autem : « Consummatis diebus, » quia septem diebus durabat solemnitas. Ideo autem latenter remanet, ne parentes impedimento essent disputationi peragendæ cum legisperitis : vel forsitan hoc evitans, ne videatur parentes contemnere, si mandatis non pareret. Latenter ergo remanet, ne aut retrahatur, aut sit inobediens. ORIG. (*hom.* 19.) Non autem miremur *parentes* vocatos, quorum alter ob partum, alter ob obsequium, patris et matris meruerunt vocabula. BEDA. (*in Lucam.*) Sed quæret aliquis quomodo Dei Filius tanta parentum cura nutritus potuerit obli-

Jésus, qui veillaient avec une si grande sollicitude sur ce divin enfant, ont pu le laisser par oubli dans la ville de Jérusalem. Nous répondons que les Juifs, à l'époque des grandes fêtes de l'année, soit en se rendant à Jérusalem, soit en retournant dans leur pays, avaient coutume de marcher par troupes, les hommes séparés des femmes, et les enfants pouvaient aller indifféremment avec les uns ou avec les autres. Marie et Joseph ont donc pu croire chacun de leur côté que l'enfant Jésus, qu'ils ne voyaient point avec eux, se trouvait soit avec son père, soit avec sa mère. C'est ce qu'ajoute l'Evangéliste : « Mais pensant qu'il était avec quelqu'un de leur compagnie, » etc.

Orig. L'enfant Jésus resta dans la ville de Jérusalem, en laissant ignorer à ses parents qu'il y était resté, comme plus tard il s'échappa et disparut du milieu des Juifs, qui lui dressaient des embûches : « Et ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher, et trois jours après, ils le trouvèrent dans le temple, » etc. — Orig. (*hom.* 18.) On ne trouve pas Jésus dès les premiers pas que l'on fait pour le chercher ; car Jésus ne se trouve ni parmi ses parents ou parmi ceux qui lui sont unis par les liens du sang, ni parmi ceux qui ne s'attachent à lui qu'extérieurement ; on ne peut espérer non plus trouver Jésus au milieu de la foule. Apprenez donc où ils le cherchent et où ils le trouvent, ce n'est point partout indifféremment, mais dans le temple. Vous donc aussi, cherchez Jésus dans le temple de Dieu, cherchez-le dans l'Eglise, cherchez-le auprès des docteurs qui enseignent dans le temple ; si vous le cherchez de la sorte, vous le trouverez infailliblement. (*Et hom.* 19). Ils ne le trouvèrent point parmi leurs parents, car une parenté toute naturelle ne pouvait avoir au milieu d'elle le Fils

---

viscendo relinqui : cui respondendum : Quia filiis Israel mos fuit, ut temporibus festis, vel Hierosolymam confluentes, vel ad propria redeuntes, seorsum viri, seorsum feminæ incederent, infantesque, vel pueri cum quolibet parente indifferenter ire potuerint ; ideoque Mariam vel Joseph vicissim putasse puerum Jesum, quem secum non cernebat, cum altero parente reversum. Unde sequitur : « Existimantes autem illum esse in comitatu, » etc.

Orig. (*ut sup.*) Sicut autem quando insidiabantur ei Judæi, elapsus est de medio eorum, et non apparuit ; sic et nunc puto remansisse puerum Jesum, et parentes ejus ubi remanserit, ignorasse : sequitur enim : « Et non invenientes, regressi sunt in Hierusalem requirentes eum. » Glos. Una quidem die reversi sunt a Hierusalem ; secunda quærunt inter cognatos et notos ; et non invenientes tertia die, regressi sunt in Hierusalem, et ibi invenerunt. Unde sequitur : « Et factum est post triduum, invenerunt illum, » etc. Orig. (*hom.* 18.) Non statim ut quæritur, invenitur : non enim inter cognatos et carnis propinquos invenitur Jesus ; non in his qui corporaliter ei juncti sunt : in multorum comitatu Jesus meus non potest inveniri : disce ubi eum quærentes repperiant : non ubicunque, sed in templo. Et tu ergo quære Jesum in templo Dei, quære in Ecclesia, quære apud magistros qui in templo sunt ; si enim ita quæsieris, invenies. (*Et hom.* 19.) Non invenerunt eum inter cognatos ; neque enim

de Dieu, qui est supérieur à toute connaissance et à toute science humaine. Où donc le trouvent-ils? Dans le temple. Si vous voulez aussi chercher le Fils de Dieu, cherchez-le d'abord dans le temple, hâtez-vous d'y entrer, c'est là que vous trouverez le Christ, la parole et la sagesse du Père, c'est-à-dire le Fils de Dieu.

S. Amb. Ils le trouvent dans le temple après trois jours, comme figure que trois jours après sa passion triomphante, alors qu'on le croyait victime de la mort, il se montrerait plein de vie à notre foi, assis sur son trône des cieux, au milieu d'une gloire toute divine. — La Glose. Ou bien ces trois jours de recherche signifiaient que les patriarches avant la loi, avaient cherché l'avénement de Jésus-Christ sans le trouver, que les prophètes et les justes sous la loi l'avaient également cherché sans être plus heureux, tandis que les Gentils qui l'ont cherché sous la loi de grâce l'ont trouvé.

Orig. (*hom.* 19.) Comme il était le Fils de Dieu, on le trouve au milieu des docteurs, leur inspirant la sagesse et les instruisant; mais parce qu'il était enfant on le trouve au milieu d'eux, ne leur faisant point de leçons expresses, mais se contentant de les interroger : « Ils le trouvèrent assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. » Il agit ainsi pour donner l'exemple de la soumission et de la déférence qui convient aux enfants, et leur apprendre la conduite qu'ils doivent tenir, fussent-ils doués d'une sagesse et d'une science supérieures à leur âge. Ils doivent écouter leurs maîtres plutôt que de chercher à les instruire et à se produire par un sentiment de vaine ostentation. Jésus interroge les docteurs, non pas sans doute pour s'instruire, mais bien plutôt pour les enseigner en les interrogeant, car c'est de la même source d'intelligence et de doctrine que viennent

---

poterat humana cognatio Dei Filium continere; non invenitur inter notos, quia major est notitia scientiaque mortali : ubi igitur inveniunt eum ? In templo. Si quando et tu quæsieris Filium Dei, quære primum in templo; illuc propera; ibi utique Christum sermonem atque sapientiam (id est, Filium Dei) reperies.

Ambr. Post triduum reperitur in templo, ut esset indicio quia post triduum triumphalis passionis in sede cœlesti et honore divino fidei nostræ se ostenderet resurgens, qui mortuus credebatur. Glos. Vel quia quæsitus adventus Christi a patriarchis ante legem non est inventus, quæsitus a prophetis et justis sub lege non est inventus; quæsitus a gentibus sub gratia invenitur.

Orig. (*hom.* 9.) Quia porro Dei Filius erat, invenitur in medio præceptorum, sapientificans et erudiens eos; quia vero parvulus erat, invenitur in medio, non eos docens, sed interrogans: unde dicitur : « Sedentem in medio doctorum, audientem illos, et interrogantem eos. » Et hoc pietatis officio, ut nos doceret quid pueris (quamvis sapientes et eruditi sint) conveniret, ut audiant potius magistros quam docere desiderent, et se vana ostentatione non jactent. Interrogabat autem, non ut addisceret, sed ut interrogans erudiret : ex uno quippe doctrinæ fonte manat, et interrogare,

ses questions et ses réponses pleines de sagesse : « Et tous ceux qui l'entendaient, admiraient la sagesse de ses réponses, » etc. — Bède. Pour montrer qu'il était homme, il écoutait modestement des docteurs qui n'étaient que des hommes; mais pour prouver qu'il était Dieu, il répondait à leurs questions d'une manière sublime. — Ch. des Pér. gr. ou Métaph. Il interroge avec intelligence, il écoute avec sagesse, et répond avec plus de sagesse encore, ce qui ravissait d'admiration ceux qui l'entendaient : « Et tous ceux qui l'entendaient étaient confondus de sa sagesse et de ses réponses. » — S. Chrys. (*hom. 20 sur S. Jean.*) Le Sauveur n'a fait aucun miracle dans son enfance, et saint Luc ne nous en raconte que ce seul fait, qui ravit d'admiration et d'étonnement ceux qui en furent témoins. — Bède. Ses paroles, en effet, révélaient une sagesse divine, mais son âge le couvrait des dehors de la faiblesse humaine ; aussi les Juifs, partagés entre les choses sublimes qu'ils entendaient et la faiblesse extérieure qui paraissait à leurs yeux éprouvaient un sentiment d'admiration mêlé de doute et d'incertitude. Mais pour nous rien ici de surprenant, car nous savons par le prophète Isaïe, que s'il a voulu naître petit enfant pour nous, il n'en reste pas moins le Dieu fort (1).

Ch. des Pér. gr. (*ou Métaphr. et Géom.*) Admirons ici la mère de Dieu, dont les entrailles maternelles sont si vivement émues ; elle lui dépeint, en gémissant, ses anxiétés pendant cette douloureuse recherche, et exprime tous les sentiments qui l'agitent avec la confiance, la douceur et la tendresse d'une mère : « Et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous ? » — Orig. (*Chaîne des Pères grecs.*) Cette Vierge sainte savait bien qu'il n'était point le

(1) Le texte sacré unit ces deux mots tant dans les Bibles grecques que dans les latines. Saint Jérôme veut qu'on les sépare en ce sens : « Il sera appelé Dieu, le Fort, » etc.

---

et respondere sapienter : unde sequitur : « Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia, » etc. Bed. Ad ostendendum enim quia homo erat, homines magistros humiliter audiebat ; ad probandum vero quia Deus erat, eisdem loquentibus sublimiter respondebat. Græc. (*vel Metaphrastes et Geometer, ubi supra.*) Quærit enim rationabiliter, audit prudenter, respondetque prudentius, quod stuporem faciebat : unde sequitur : « Et videntes admirati sunt. » Chrys. (*super Joan.*, hom. 20.) Nullum quippe miraculum egit Dominus in pueritia ; hoc tamen unum prodit Lucas, per quod admirabilis videbatur. Bed. Divinam siquidem lingua sapientiam prodebat, sed infirmitatem ætas prætendebat humanam ; unde Judæi inter alta quæ audiunt, et infima quæ vident, dubia admiratione turbantur : nos autem nequaquam miremur, scientes secundum Prophetam (*Isai.*, 9) quod sic parvulus natus est nobis, quod permanet Deus fortis.

Græc. (*vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.*) Miranda vero Dei genitrix maternis affecta visceribus, quasi cum lamentis inquisitionem dolorosam ostendit; et omnia sicut mater, et fiducialiter, et humiliter, et affectuose exprimit : unde sequitur : « Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti? » etc. Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Noverat Virgo sacrata

fils de Joseph, et cependant elle appelle son chaste époux le père de Jésus, pour se conformer à l'opinion des Juifs qui pensaient que son divin Fils avait été conçu comme les autres enfants. (*hom.* 17.) L'explication la plus simple est de dire que l'Esprit saint a honoré Joseph du nom de père de Jésus, parce qu'il a été chargé de l'élever. D'après une interprétation plus recherchée, on peut dire que l'Evangéliste ayant fait descendre la généalogie de Jésus-Christ de David à Joseph, cette généalogie paraîtrait donnée sans raison, si Joseph n'était pas appelé le père de Jésus. (*hom.* 19.) Mais pourquoi le cherchaient-ils? craignaient-ils qu'il n'eût péri ou qu'il se fût égaré? Loin de nous cette pensée. Comment auraient-ils pu craindre la perte de cet enfant dont ils connaissaient la divinité? Lorsque vous lisez les saintes Ecritures, vous cherchez avec une certaine peine à en découvrir le sens, ce n'est pas, sans doute, que vous pensiez que la divine Ecriture puisse renfermer des erreurs ou des choses dites au hasard; mais vous désirez trouver la vérité qui est cachée sous l'écorce de la lettre. C'est ainsi que Marie et Joseph cherchaient l'enfant Jésus, en craignant que peut-être il ne les eût quittés et ne fût remonté dans les cieux, pour en descendre de nouveau lorsqu'il le jugerait à propos. Celui donc qui cherche Jésus, ne doit point agir avec négligence et avec mollesse, comme font plusieurs qui le cherchent et ne le trouvent point, mais il doit faire de grands efforts, et se donner de la peine. — LA GLOSE. Peut-être aussi craignaient-ils que d'autres ennemis de Jésus, profitant de l'occasion, ne missent à exécution, contre ce divin enfant, les desseins homicides qu'Hérode avait formés contre lui dès son berceau.

CH. DES PÈR. GR. (*ou Métaph. et Géom.*) Cependant Notre-Seigneur répond pleinement à la question de sa mère; il redresse, pour ainsi

---

hunc non esse filium Joseph, et tamen *patrem* vocat illius sponsum suum, propter Judæorum suspicionem æstimantium ipsum vulgo esse conceptum. Et (*hom.* 17, *in Luc.*) Dicetur autem forte simplicius, quod eum honoravit Spiritus patris nomine, et quod puerum Jesum educavit; artificiosius vero, eo quod genealogiam Joseph ex David produxit, ne superflua censeretur. Et (*hom.* 19.) Cur autem eum quærebant? an ex eo quod perierit, aut erraverit? Absit: nunquid enim fieri poterat ut perditum formidarent infantem, quem Dominum esse cognoverant? Sed quomodo tu, si quando Scripturas legis, quæris in eis sensum cum dolore, non quod Scripturas errasse arbitreris, aut perperam aliquid continere, sed veritatem quam intrinsecus habent, quæris invenire; ita illi quærebant Jesum, ne forte relinquens eos reversus esset ad cœlos; cum illi placuisset iterum descensurus. Oportet ergo eum qui quærit Jesum, non negligenter et dissolute transire, sicut multi quærunt et non inveniunt, sed cum labore et dolore. GLOS. Vel metuebant ne, quod Herodes in infantia ejus patrasse quæsierat, tunc jam in pueritia positum inventa opportunitate alii interficerent.

GRÆC. (*vel Metaphrastes et Geometer, ubi supra.*) Sed ipse Dominus respondet ad omnia, et corrigens quodam-

parler, ce qu'elle vient de dire de celui qui passait pour son père, et déclare quel est son véritable père, enseignant ainsi à sa sainte mère à s'élever dans les régions supérieures à tout ce qui est terrestre : « Et il leur dit : Pourquoi me cherchez-vous ? » — Bède. Il ne les blâme pas de ce qu'ils le cherchaient comme leur fils, mais il les force de lever les yeux de leur âme vers les devoirs qu'il doit remplir à l'égard de celui dont il est le Fils éternel : « Ne saviez-vous pas, » etc. — S. Ambr. Il y a en Jésus-Christ deux générations, l'une paternelle, l'autre maternelle. La première est une génération divine ; c'est par la seconde qu'il est descendu jusqu'à notre pauvre nature pour la sauver. — S. Cyr. (*Chaîne des Pères grecs.*) En parlant de la sorte, il montre qu'il s'élève au-dessus de la nature humaine, et tout en reconnaissant que la sainte Vierge est devenue l'instrument de la rédemption en devenant sa mère selon la chair, il proclame en même temps qu'il est vraiment Dieu, et le Fils du Très-Haut. Que les partisans de Valentin, après avoir entendu dire que Jésus est le temple de Dieu, rougissent d'affirmer que le Créateur et le Dieu de la loi et du temple n'est point le Père de Jésus-Christ. — S. Epiph. (*cont. les hérés.*, ii, 31.) Qu'Ebion lui-même remarque que c'est à l'âge de douze ans, et non point après sa trentième année, que Jésus-Christ ravit en admiration par la sagesse et la grâce de ses discours ; on ne peut donc avancer qu'il n'est devenu Christ, en recevant l'onction divine, qu'au jour de son baptême, lorsque l'Esprit saint descendit sur lui ; mais dès son enfance même, il faisait profession d'honorer le temple et de reconnaître Dieu pour son Père. — Ch. des Pèr. gr. Ce fut ici la première manifestation de la sagesse et de la puissance de l'enfant Jésus ; car ce que l'on raconte des occupations et des actions de son

---

modo dictum ejus, de eo qui putabatur pater, verum patrem manifestat ; docens non per infima gradi, sed in altum extolli : unde sequitur : « Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis ? » Bed. Non quod eum quasi filium quærunt vituperat, sed quid potius debeat ei, cui est æternus Filius, mentis oculos attollere cogit : unde sequitur : « Nesciebatis quia, » etc. Ambr. Duæ sunt in Christo generationes : una est paterna, altera materna ; paterna divinior, materna vero quæ in nostrum laborem usumque descendit. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi supra.*) Hoc igitur dicit, ostendens se mensuram humanam transcendere ; et innuens quod sacra Virgo effecta sit ministra negotii, cum peperit carnem ; ipse vero naturaliter et vere Deus erat, et Filius Patris excelsi. Hinc autem Valentini sequaces audientes quod templum erat Dei, erubescant dicere quod Creator et legis Deus et templi non ipse Pater est Christi. Epiph. (*contra hær.*, l. ii, hær. 31.) Attendat et Ebion quod post annos duodecim, et non post trigesimum annum Christus reperitur stupendus in sermonibus gratiæ : quamobrem non est dicere, quod postquam venit ad eum Spiritus in baptismo, factus fuit *Christus*, id est, *unctus Divinitate*, sed ab ipsa pueritia et templum agnovit et Patrem. Græc. (*vel Geometer, ubi sup.*) Hæc est demonstratio prima sapientiæ et virtutis pueri Jesu : nam quæ *puerilia* ejus vocantur,

enfance, ne sont pas seulement des puérilités, mais des inventions diaboliques qui, dans un but évidemment mauvais, cherchent à dénaturer ce qui est rapporté dans les Evangiles et dans les saintes Ecritures. On peut seulement admettre que ce qui est généralement cru parmi les fidèles, et qui est loin d'être contraire à nos croyances, s'accorde plutôt avec les oracles prophétiques, c'est-à-dire que Jésus était le plus beau des enfants des hommes, plein d'obéissance pour sa mère, d'un caractère aimable, d'un aspect tout à la fois majestueux et simple, d'une éloquence naturelle, doux et obligeant, d'une activité et d'un courage en rapport avec la sagesse dont il était rempli ; enfin, d'une mesure et d'une modération parfaite dans toute sa vie et dans ses discours, bien qu'on y ressentait quelque chose de surhumain ; car l'humilité et la modestie forment son principal caractère. Aucune main d'ailleurs n'entreprit de le diriger dans toute sa conduite, excepté celle de sa mère. Jésus nous donne ici une imposante leçon. Le reproche qu'il fait à Marie, de le chercher parmi ses proches, nous suggère le détachement des liens du sang, et nous apprend qu'il est impossible d'arriver à une vertu éminente pour celui qui aime à s'égarer dans les satisfactions de la nature, et qu'on s'éloigne de la perfection par un trop grand amour pour ses proches.

« Et ils ne comprirent pas, » etc. — BÈDE. Ils ne comprirent pas ce qu'il venait de leur dire de sa divinité. — ORIG. (*hom.* 20.) Ou bien ils ignoraient si par ces paroles : « Aux choses qui regardent le service de mon Père, » il voulait parler du temple, où si ces paroles renfermaient un sens plus élevé, d'une utilité plus immédiate; car chacun de nous, s'il est bon et vertueux, devient la demeure et comme le

---

non puerilis tantum, sed etiam diabolicæ putamus esse mentis ac perversæ intentionis, aggredientis ea calumniari quæ in Evangelio et in sacris habentur elogiis; nisi quis ea sola suscipere velit quæ a multis creduntur, nec aliis professionibus nostris contraria sunt, sed magis propheticis dictis consona; quia speciosus forma præ filiis hominum, et matri obediens, et moribus facetus, et visu non modicum venerandus et placidus, ad loquendum facundus, dulcis et providus multum strenuitate cognitus, tanquam qui repletus sapientia fuerat; et sicut in aliis, sic conversationis humanæ atque locutionis, quamvis supra hominem, terminus et ratio : mansuetudo enim sibi præcipuum elegit locum. Super hæc autem omnia nihil ascendit super verticem ejus, nec humana manus, excepta materna. Hinc autem possumus utilitatem consequi. Dum enim Mariam increpat Dominus quærentem ipsum inter propinquos, omissionem vinculorum sanguinis aptissime suggerit, ostendens quod non contingit metam perfectionis attingere eum qui adhuc vagatur in his quæ corpori conferunt; et quod homo deficit a perfectione per affectum cognatorum.

Sequitur : « Et ipsi non intellexerunt, » etc. BEDA. Quia scilicet de sua Divinitate ad eos loquebatur. ORIG. *hom.* 20. Vel nesciebant utrum dicens : « In his quæ Patris mei sunt » significaret « in templo : » an aliquid altius et quod magis ædificat : unusquisque enim nostrum si bonus fuerit, potius sessio Dei Patris

siége de Dieu le Père ; et si nous sommes la demeure et le siége de Dieu, nous avons Jésus au milieu de nous.

℣. 51, 52. — *Il descendit ensuite avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. Or, sa mère conservait toutes ces choses en son cœur. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.*

CH. DES PÈR. GR. (*ou Géom.*) Toute la vie de Jésus-Christ qui s'est écoulée depuis ce moment jusqu'au temps de sa manifestation et de son baptême, et qui n'a été signalée ni par la publicité d'aucun miracle, ni par l'éclat de sa doctrine, se trouve résumée dans ces seules paroles de l'Evangéliste : « Et il descendit avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. » — ORIG. Nous voyons que Jésus descendait fréquemment avec ses disciples, et qu'il ne restait pas toujours sur la montagne ; car ceux qui étaient travaillés de diverses maladies ne pouvaient le suivre sur la montagne. C'est pour le même motif qu'il descend aujourd'hui vers ceux qui habitent une région inférieure à la sienne.

« Et il leur était soumis. » — CH. DES PÈR. GR. Notre-Seigneur suit tour à tour ces deux méthodes : Tantôt il commence par établir la loi, et puis il la confirme par ses œuvres, comme lorsqu'ayant dit : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, » lui-même, quelque temps après, sacrifia sa propre vie pour notre salut. Quelquefois, au contraire, il donne tout d'abord l'exemple, et trace ensuite dans ses enseignements la règle qu'il faut suivre. C'est ce qu'il fait ici en nous apprenant, par sa conduite, ces trois principaux devoirs : Aimer Dieu, honorer ses parents, et savoir leur préférer Dieu quand il le faut. En effet, au reproche que lui font ses parents, il répond en

---

est; si quis autem nostrum sessio Dei Patris est, habet in medio sui Jesum.

Et descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia, apud Deum et homines.

GRÆC. (*vel Geometer in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Totam intermediam Christi vitam quæ est inter ostensionis tempus et baptismatis, velut immunem alicujus famosi et publici miraculi sive doctrinæ, Evangelista sub uno verbo colligit, dicens : « Et descendit cum eis, » etc. ORIG. (*ut sup.*) Crebro Jesus descendit cum discipulis suis, nec semper versatur in monte ; quia non valebant, qui variis morbis laborabant, ascendere in montem : idcirco et nunc descendit ad illos qui deorsum erant.

Sequitur : « Et erat subditus illis, » etc. GRÆC. (*vel Geometer ut sup.*) Quandoque enim verbo prius leges instituens, ipse secundario opere comprobabat; sicut illud (*Joan.*, 10) : « Bonus Pastor animam suam ponit pro ovibus suis. » Ipse namque paulo post (nostram salutem exquirens), animam exposuit propriam : aliquando vero prius vivendi proponebat exemplar, et postea promebat verbo tenus vivendi sanctionem, sicut hic; hæc tria præ cæteris opere monstrans, diligere Deum, honorare parentes, Deum vero et ipsis præferre parentibus. Cum enim reprehen-

mettant au premier rang, et avant tout, le service de Dieu; puis il rend ensuite à ses parents l'obéissance qui leur est due. — Bède. Comment, en effet, celui qui venait nous enseigner toute vertu aurait-il pu ne pas remplir ce devoir de piété filiale? Que pourrait-il faire parmi nous, que ce qu'il veut que nous fassions nous-mêmes? — Orig. Apprenons donc nous aussi à être soumis à nos parents; si nous avons eu le malheur de les perdre, soyons soumis à ceux qui, par leur âge, nous tiennent leur place. Jésus, le Fils de Dieu, se soumet à Joseph et à Marie, je me soumettrai à l'évêque que Dieu m'a donné pour père. Sans doute, Joseph devait comprendre que Jésus était au-dessus de lui, et n'exercer qu'en tremblant son autorité sur ce divin enfant. Que chacun donc réfléchisse aussi que souvent il est bien inférieur à celui qui lui obéit; cette pensée le défendra contre tout sentiment d'orgueil, lorsqu'il verra que celui au-dessus duquel il est placé par sa dignité lui est de beaucoup supérieur en vertu. — S. Grég. de Nysse. Disons encore que l'esprit de discernement et la raison sont très-imparfaits dans les enfants, et qu'ils ont besoin d'être développés par ceux qui sont plus âgés, ou si l'on veut, d'être conduits par des mains sages et expérimentées à un degré plus éminent de vertu. Or, c'est pour confirmer cette vérité que Jésus, parvenu à l'âge de douze ans, nous donne l'exemple de l'obéissance à ses parents; et il nous apprend ainsi que tout ce qui ne peut s'élever à la perfection que par degrés successifs, pour arriver à cette fin désirée, doit embrasser la pratique de l'obéissance, comme une des voies les plus sûres qui puisse l'y conduire.

S. Bas. (*Cons. monast.*, chap. IV.) Par cette obéissance parfaite qu'il professe à l'égard de ses parents dès sa première enfance, Jésus

---

deretur a parentibus, minoris curæ cætera reputat quam quæ sunt Dei; denique ipsis quoque parentibus obedientiam præstat. Bed. Quid enim magister virtutis, nisi officium pietatis impleret? Quid inter nos aliud quam quod agi a nobis vellet, ageret? Orig. (*ut sup.*) Discamus ergo et nos filii parentibus nostris esse subjecti : quod si patres non fuerint, subjiciamur his qui patrum habent ætatem. Jesus, Filius Dei, subjicitur Joseph et Mariæ : ego vero subjiciar episcopo, qui mihi constitutus est pater. Puto quod intelligebat Joseph, quia major se erat Jesus, et trepidus moderabatur imperium. Videat ergo unusquisque quod sæpe qui subjectus est, major sit : quod si intellexerit, non elevabitur superbia, qui est sublimior dignitate, sciens sibi meliorem esse subjectum. Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Amplius; quoniam impuberibus adhuc est imperfecta discretio (sive mens), egetque per provectos ad statum provehi perfectiorem (seu per quosdam perfectiores ad id quod est melius manuduci), ideo cum pertigisset duodecimum annum, paret parentibus, ut ostendat quod quicquid per promotionem (sive profectum) perficitur, antequam ad finem (vel ad perfectum) perveniat, obedientiam (tanquam perducentem ad bonum) utiliter amplexatur.

Basil. (*in lib. relig.*) Ab ipsa autem primæva ætate parentibus obediens,

accepte humblement, et avec respect, tous les pénibles travaux de leur condition. Car bien qu'ils fussent vertueux, honorés, ils étaient pauvres cependant, et dans la gène (comme le prouve la crèche qui reçut l'enfant divin à sa naissance), et ils devaient pourvoir à leur existence par un travail assidu et à la sueur de leur front. Or, Jésus qui leur obéissait (comme le déclare l'Ecriture), devait partager tous ces travaux avec une entière soumission. — S. AMBR. Vous êtes surpris qu'il puisse être soumis à son Père céleste, tout en obéissant à sa mère? Rappelez-vous que cette obéissance n'est pas chez lui la suite de la faiblesse, mais un acte de piété filiale. Les hérétiques ont beau lever ici la tête, et prétendre que celui qui est envoyé par son Père a besoin d'un secours étranger. Avait-il besoin du secours des hommes, parce qu'il était soumis à l'autorité de sa mère? Il était soumis à l'humble servante de Dieu, il était soumis à celui qui n'était son père que de nom, et vous êtes étonné qu'il soit soumis à Dieu? C'est un devoir de piété filiale, que d'obéir à l'homme, serait-ce un acte de faiblesse que d'obéir à Dieu?

BÈDE. Cependant l'auguste Vierge renfermait toutes ces choses dans son cœur pour les repasser, pour les méditer avec soin, soit qu'elle les comprît dans toute leur étendue, soit que leur sens mystérieux demeurât encore voilé pour elle : « Et sa mère conservait toutes ces choses en son cœur. » — CH. DES PÈR. GR. Considérez l'admirable prudence de Marie, cette mère de la vraie sagesse, comme elle se rend le disciple, l'élève de son divin enfant. Car ses leçons n'étaient point pour elle les leçons d'un enfant, ni d'un homme ordinaire, mais les leçons d'un Dieu. Elle repassait ensuite dans son âme ses paroles et les actions dont elle était témoin, elle n'en laissait perdre aucune; et

---

quemlibet laborem corporeum humiliter et reverenter sustinuit. Cum enim homines essent honesti et justi, egeni tamen et necessariorum penuriam patientes (teste præsepi partus venerandi ministro), manifestum est quod sudores corporeos continuo frequentabant, necessaria vitæ sibi quærentes. Jesus autem obediens illis (ut Scriptura testatur) etiam in sustinendo labores, subjectionem plenariam sustinebat. AMBR. Et miraris si patri defert qui subditur matri? Non utique infirmitatis, sed pietatis est ista subjectio. Attollat licet caput hæreticus, ut alienis auxiliis asserat eum qui mittitur indigere : nunquid et humana egebat auxilio, ut materno serviret imperio? Deferebat ancillæ, deferebat simulato patri, et miraris si Deo detulit? An homini deferre pietatis est, deferre Deo, infirmitatis?

BED. Virgo autem, sive quæ intellexit, sive quæ nondum intelligere potuit, omnia suo pariter in corde quasi ruminanda et diligentius scrutanda recondebat : unde sequitur : « Et mater ejus conservabat omnia verba hæc, » etc. GRÆC. (*vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.*) Considera prudentissimam mulierem Mariam, veræ sapientiæ matrem, qualiter scholaris (vel discipula) sit pueri : non enim ei ut puero neque ut viro, sed ut Deo vacabat; ulterius et illius voces divinas et opera reputabat; idcirco nil ex dictis aut ab eo incassum illi cadebat; sed sicut ipsum verbum

de même qu'elle avait autrefois conçu le Verbe lui-même dans son chaste sein, ainsi elle concevait pour ainsi dire ses paroles et ses actions, et les fécondait dans son cœur par une pieuse méditation. Elle contemplait avec bonheur ce qu'elle pouvait en comprendre, et elle attendait la révélation plus claire que l'avenir lui en réservait. Telle fut la règle dont elle se fit comme une loi dans tout le cours de sa vie.

« Et Jésus croissait en sagesse et en âge, » etc. — Théoph. Jésus n'est pas devenu sage progressivement, mais la sagesse qui était en lui se déclarait successivement et par degrés, comme par exemple, lorsque discutant avec les scribes, la prudence et la haute portée de ses questions jetaient dans l'étonnement tous ceux qui l'entendaient. Il croissait donc en sagesse, en ce sens qu'il se révélait en présence d'un plus grand nombre et les ravissait d'admiration; la manifestation de sa sagesse en était chez lui comme le progrès. Considérez comment l'Evangéliste, expliquant ce qu'était pour Jésus ce progrès dans la sagesse, ajoute aussitôt : « Et en âge. » Il veut par là nous faire entendre que l'accroissement de l'âge était la mesure de l'accroissement extérieur de la sagesse. — S. Cyr. (*Tres.*, liv. x, chap. 7.) Mais, disent les Eunomiens, comment pouvait-il être égal et consubstantiel à son Père, lui que nous voyons soumis à un accroissement successif comme une créature imparfaite? Nous répondons que ce n'est pas en tant que Verbe, mais en tant qu'il s'était fait homme, que l'Evangéliste dit : « Il croissait en sagesse, » etc. Car si après son incarnation, il a véritablement acquis une nouvelle perfection qu'il n'avait pas auparavant, quelle reconnaissance lui devrions-nous de ce qu'il s'est incarné pour nous? D'ailleurs s'il est la véritable sagesse, de quel accroissement était-il susceptible? et comment celui qui est

---

prius in visceribus, ita nunc ejusdem modos et dicta concipiebat, et in corde suo quodammodo fovebat; et hoc quidem jam secum in præsenti contemplabatur, hoc autem exspectabat in futurum clarius revelandum : et hac quidem tanquam regula et lege per totam vitam utebatur.

Sequitur : « Et Jesus proficiebat sapientia, » etc. Theophylact. Non quod sapiens proficiendo factus fuerit, sed quod paulatim sapientiam suam detexerit : sic autem fecit quando cum scribis disseruit, eos interrogans de lege cum stupore omnium qui eum audiebant. Vides quomodo profecerit sapientia eo quod nosceretur a multis et in admiratione illis esset : emicatio enim sapientiæ ejus profectus ipsius est : vide autem quomodo Evangelista interpretatus quid sit proficere sapientia, subdit mox, *et ætate :* profectum enim vel augmentum ætatis profectum ipsum sapientiæ dicit esse. Cyrillus. (*in Thesauro*, lib. x, c. 7.) Sed inquiunt (Eunomiani hæretici) : « Quomodo potest æqualis Patri esse in substantia, qui quasi imperfectus crescere dicitur? » Non autem in eo quod est Verbum, dicitur incrementum suscipere, sed in eo quod factus est homo. Si enim vere profecit, postquam factus est caro, qui ante imperfectus extiterat, quid ergo gratias agimus ei, velut incarnato pro nobis? Qualiter autem si ipse est vera sapientia, potest augeri? vel

le principe et la source de la grâce pour tous les hommes, aurait-il pu croître lui-même en grâce? Disons plus; est-on scandalisé d'entendre dire que le Verbe s'est humilié, et en conçoit-on des idées peu favorables à la divinité; et n'admire-t-on pas bien plutôt la grandeur de sa miséricorde? Pourquoi donc serait-on scandalisé de ses progrès dans la sagesse? C'est pour nous qu'il a daigné s'humilier, c'est pour nous aussi qu'il s'est soumis à ce progrès successif, et pour nous faire avancer dans sa personne, nous, que le péché avait fait tomber si bas; car il s'est soumis, en réalité, à toutes les conditions de notre nature, pour les réformer et leur imprimer un nouveau caractère de perfection. Et remarquez encore que l'Evangéliste ne dit pas: Le Verbe croissait, mais: « Jésus croissait, » il veut nous faire comprendre que ce n'est point le Verbe considéré comme Verbe, mais le Verbe fait chair qui s'est soumis à cet accroissement. Bien que la chair seule ait été sujette à la souffrance, nous disons que le Verbe a souffert dans la chair dont il s'est revêtu, parce que c'était la chair du Verbe qui souffrait, ainsi disons-nous que le Verbe croissait, parce que l'humanité qui lui était unie était soumise à cet accroissement. Et encore, nous disons qu'il croissait en tant qu'homme, non pas que son humanité, qui était parfaite dès le premier moment de l'incarnation, pût recevoir quelque nouvel accroissement, mais parce qu'elle se développait progressivement. L'ordre naturel s'oppose à ce que l'homme fasse paraître une intelligence supérieure à son âge. Le Verbe (fait homme) avait donc toute perfection, puisqu'il est la puissance et la sagesse du Père; mais pour se conformer aux conditions de notre nature, et ne point donner un spectacle extraordinaire à ceux qui en seraient témoins, il passait par tous les degrés du développement naturel de l'homme aux divers âges de sa vie, et ceux

---

qualiter qui cæteris largitur gratiam, ipse in gratia promovetur? Amplius, si nemo scandalizatur cum audit quod Verbum seipsum humiliaverit (infirma quædam de Deo vero sentiens), sed potius miratur misericordiam ejus, quomodo non est supervacaneum scandalizari audiendo quod proficit? Nam sicut pro nobis humiliatus est, sic pro nobis profecit ut nos in eo proficiamus, qui lapsi fuimus per peccatum: nam quicquid spectat ad nos, ipse vere pro nobis Christus suscepit, ut cuncta reformet in melius. Et attende quod non dicit proficere Verbum, sed Jesum; ne simplex Verbum proficere intelligas, sed Verbum caro factum. Et sicut Verbum in carne passum fatemur, quamvis sola caro fuit passa (quia caro Verbi erat, quæ patiebatur), ita proficere dicitur ex eo quod humanitas proficiebat in ipso. Dicitur autem secundum humanitatem proficere; non quod ipsa suscipiat augmentum, quæ ab initio fuit perfecta; sed ex eo quod paulatim manifestabatur. Naturalis enim lex respuit hominem sensu majori uti quam ætas corporis patiatur: erat itaque Verbum (factum homo) perfectum, cum sit virtus et sapientia Patris: verum quia dandum erat aliquid nostræ naturæ moribus (ne aliquid extraneum a videntibus reputetur) tanquam homo paulatim crescente corpore manifestabat seipsum, et quotidie sapientior ab audientibus et

qui le voyaient, qui l'entendaient, trouvaient que sa sagesse s'accroissait de jour en jour. — CH. DES PÈR. GR. (*Amphil.*) Il croissait en âge, parce que son corps atteignait successivement la virilité ; il croissait en sagesse dans les divines leçons qu'il donnait à ceux qu'il instruisait; il croissait dans cette grâce qui nous fait nous-même croître et avancer avec joie dans l'espérance d'obtenir à la fin les biens qui nous sont promis. Il croissait devant Dieu, parce qu'il accomplissait l'œuvre de son Père dans la chair qu'il avait prise; il croissait devant les hommes en les retirant du culte des idoles pour les élever à la connaissance de la divine Trinité. — THÉOPH. L'Evangéliste dit qu'il croissait devant Dieu et devant les hommes, parce qu'il faut plaire à Dieu, avant de plaire aux hommes. — S. GRÉG. DE NYSSE. (*hom.* 3 *sur le Cant. des Cant.*) Le Verbe ne croît point de la même manière dans ceux qui le reçoivent, mais il apparaît dans les divers degrés par lesquels il a passé de l'enfance, de l'âge adulte et de la perfection.

---

videntibus censebatur. GRÆCUS. (*nempe Amphilochius in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Proficiebat *ætate* quidem, corpore in virilem statum promoto ; *sapientia* autem, per eos qui ab eo divina docebantur; *gratia* vero, qua cum gaudio promovemur, credentes in fine obtinere quæ ab eo promissa sunt; et hoc quidem *apud Deum*, ex eo quod assumpta carne paternum opus peregit; *apud homines* vero, per conversionem eorum a cultu idolorum ad summæ Trinitatis notitiam. THEOPHYLACT. Dicit autem : « Apud Deum et homines. » quia prius decet placere Deo, et postea hominibus. GREG. NYSS. (*homil.* 3. *in Cant.*) Differenter etiam proficit verbum in his qui ipsum suscipiunt : secundum enim mensuram illius apparet aut infans, aut adultus, aut perfectus.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1,2. — Pourquoi l'époque de la prédication de saint Jean-Baptiste se trouve désignee par le nom de l'empereur romain et des princes qui règnaient sur la Judée. — Pourquoi les oracles prophétiques ne sont-ils datés que du règne des rois de la nation juive? — Comment la Judée se trouvait alors divisée et gouvernée. — Pourquoi Jean-Baptiste fait-il aussi mention des grands-prêtres actuels des Juifs ? — Quels étaient ces grands-prêtres, comment ils se succédaient l'un l'autre. — Comment l'Evangéliste déclare que Jean-Baptiste est prophète.— Quelle est cette parole de Dieu qui se fit entendre à Jean-Baptiste, et pourquoi se fait-elle entendre dans le désert.

℣. 3-6. — Pourquoi la voix précède le Verbe. — Pourquoi Jean-Baptiste parcourt les bords du Jourdain. — Le baptême de Jean remettait-il les péchés? — Comment Jean-Baptiste était la figure de la loi. — Nature et caractère des différents baptêmes. — Pourquoi Jean-Baptiste est-il appelé la voix ? — Pourquoi cette voix crie dans le désert.— Comment on doit préparer la voix au Seigneur. — Quels sont les sentiers qu'il faut rendre droits. — Que faut-il entendre par les vallées qu'il faut combler, par les montagnes qu'il faut abaisser? — Comment le saint précurseur motive la nécessité de tous ces changements.

℣. 7-9. — Nécessité de sortir de sa vie ancienne, pour se rendre digne de la grâce du baptême. — Sainte liberté avec laquelle Jean-Baptiste reproche leurs crimes à ceux qui viennent le trouver. — Pourquoi les appelle-t-il race de vipères ? — Comment pouvait-il leur parler de la sorte, puisque les Juifs paraissaient vouloir se convertir ? — Quelle est cette colère à venir qu'il les exhorte à fuir. — Comment pourront-ils se dérober aux effets de la colère de Dieu ? — Nécessité de faire des fruits et de dignes fruits de pénitence. — Ces fruits ne doivent pas être les mêmes pour tous. — En quoi consiste surtout le fruit de la pénitence. — Pourquoi Jean-Baptiste réprime la fierté des Juifs qui se glorifiaient d'être les enfants d'Abraham. — Quels sont les vrais enfants d'Abraham ? — Comment il prédit la vocation des Gentils. — Quels sont ceux qu'il compare à des pierres. — A qui s'adresse la prédiction de la cognée mise à la racine de l'arbre. — Comment peut-on l'appliquer au genre humain tout entier ? — Nécessité pour tous les hommes de produire des fruits de salut.

℣. 10-14. — Trouble salutaire que les paroles de Jean-Baptiste avaient fait naître dans l'âme de ses auditeurs. — Trois sortes de personnes qui viennent demander à Jean les conseils du salut. — Fruits principaux de la pénitence.— Obligation de donner le superflu aux indigents. — Quelle est la preuve qu'on aime son prochain comme soi-même. — Prix des œuvres de miséricorde. — La miséricorde est commune à tous les hommes et comprend toutes les vertus. — A quoi elle oblige. — Sens allégorique de cette recommandation. — Puissance de la vertu de Jean-Baptiste. — Ce qu'il recommande aux publicains et aux soldats. — Quels étaient ces publicains. — Jean-Baptiste ne défend pas la guerre à ceux qui ont embrassé la carrière des armes. — Ce qui est permis et condamné dans la guerre. — Pourquoi Jean-Baptiste com-

mence par tracer des règles si simples de conduite aux publicains et aux soldats.

ỳ. 15-17. — Opinion que le peuple se formait de Jean-Baptiste. — Combien les Juifs étaient aveugles et insensés.— L'affection doit se contenir dans de justes bornes. — Sage conduite et humilité profonde de Jean-Baptiste. — Comment put-il connaître leurs pensées à son égard? — Comment déclare-t-il par ses œuvres qu'il n'est pas le Christ ? — Etablit-il une comparaison entre Jésus-Christ et lui?— Comment concilier saint Matthieu avec saint Luc relativement aux paroles de Jean. — Quel est le sens allégorique de ces paroles : *Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure.* — Comment fait-il ressortir l'excellence du baptême de Jésus-Christ? — Que veut-il exprimer sous l'image du feu? — Peut-on distinguer pour le temps le baptême de l'esprit du baptême de feu? — Peut-on conclure de ces paroles que la seule invocation de l'Esprit-Saint rend le baptême parfait. — Comment Jean-Baptiste fait voir que Dieu ne répand pas seulement des bienfaits, mais qu'il peut aussi punir les rebelles. — Que figure l'aire que Jésus-Christ doit nettoyer. — Que signifie le van qu'il tient en sa main. — Discernement des bonnes œuvres d'avec les mauvaises qui doit avoir lieu au dernier jour. — Quels sont ceux qui sont figurés par le bon grain et par la paille. — Comment la paille est utile au froment. — Comment le blé est séparé de la paille.— Grandeur des châtiments réservés aux pécheurs. — Nature et durée du feu de l'enfer.

ỳ. 18-20. — Sujet des exhortations de saint Jean-Baptiste. — Ce qui rend surtout le saint précurseur admirable. — Quel était cet Hérode que Jean reprend de son commerce incestueux. — A quelle époque eut lieu la captivité de Jean-Baptiste.

ỳ. 21,22. — Pourquoi Notre-Seigneur voulut être baptisé.— Baptême en usage chez les Juifs. — En quoi il différait du baptême de Jean. — Pourquoi Notre-Seigneur ne voulut recevoir ni le baptême des Juifs, ni le nôtre, mais celui de Jean. — Pourquoi est-il dit que Jésus priait après avoir été baptisé? — Ennemis dont il nous reste à triompher après le baptême. — Pourquoi le ciel s'ouvre au-dessus de la tête de Jésus-Christ — Dans quel sens l'Esprit saint descendit sur lui. — Pourquoi l'Esprit saint apparaît-il sous la forme d'une colombe? — Dans quel sens Jésus est proclamé le Fils de Dieu par la voix qui se fait entendre du haut des cieux. — Diverses significations du nom de Fils. — Comment et dans quel sens Dieu met ses complaisances dans son Fils. — Comment concilier saint Matthieu et saint Luc, sur la voix qui se fit entendre.

ỳ. 23-38. — Pourquoi saint Luc donne la généalogie de Jésus-Christ après son baptême. — Circonstances du baptême de Notre-Seigneur.— Leçons d'humilité qu'il nous y donne. — Pourquoi Notre-Seigneur a voulu recevoir le baptême à l'âge de trente ans. — Doit-on conclure de là qu'on ne doit pas baptiser les petits enfants. — Pourquoi donner ici la généalogie de Joseph plutôt que celle de Marie.— Commune origine de Joseph et de Marie.— Comment Joseph qui, d'après saint Matthieu, est fils de Jacob, peut-il être, comme le dit saint Luc, fils d'Eli? — Conciliation des contradictions apparentes qui existent entre les deux généalogies. — Pourquoi les deux Evangélistes suivent-ils un ordre différent? — Double paternité chez les Juifs : paternité naturelle, paternité légale. — Quelle généalogie aurait donné saint Luc? — Significations importantes que renferment les noms dont est composée cette généalogie. —

Pourquoi saint Luc a fait remonter jusqu'à Dieu l'origine de Jésus-Christ. — Quel est le but que se sont proposé les deux Evangélistes dans leur généalogie. — Pourquoi la généalogie de saint Luc comprend-elle un plus grand nombre de générations que celle de saint Matthieu?

ỳ. 1, 2. — *L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe son frère de l'Idumée et de la province de Trachonite, et Lysanias d'Abilène, sous les grands prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.*

S. Grég. (*hom.* 20 *sur les Evang.*) L'époque où le Précurseur du divin Rédempteur reçut la mission de prêcher et d'annoncer la parole de Dieu, est solennellement désignée par le nom de l'empereur romain et des princes qui régnaient sur la Judée : « L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, » etc. Jean-Baptiste venait annoncer celui qui venait racheter une partie des Juifs et un grand nombre d'entre les Gentils, et c'est pour cela que sa prédication se trouve datée du règne de l'empereur des Gentils et des rois de Judée; et comme la gentilité devait être réunie en un seul corps, il n'est parlé que d'un seul prince qui gouvernait l'empire romain : « L'an quinzième de l'empire de Tibère César, » etc. — Ch. des Pèr. gr. Après la mort de l'empereur Auguste, de qui les empereurs romains prirent le nom d'Auguste, Tibère lui succéda, et il était alors dans la quinzième année de son règne.

Orig. (*hom.* 21.) Les oracles prophétiques qui ne s'adressaient

---

CAPUT III.

Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Iturææ et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha, sub principibus sacerdotum Anna et Caipha, factum est Verbum Domini super Joannem Zachariæ filium in deserto.

Græg. (*in hom.* 20, *in Evang.*) Redemptoris præcursor, quo tempore Verbum prædicationis accepit, memorato Romanæ reipublicæ principe, et Judææ regibus designatur, cum dicitur : « Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, » etc. Quia enim illum prædicare veniebat, qui ex Judæa quosdam et multos ex gentibus redempturus erat, per regem Gentium et principes Judæorum prædicationis ejus tempora designantur : quia autem Gentilitas colligenda erat, in romana republica unus præfuisse describitur, cum dicitur : « Imperii Tiberii Cæsaris. » Græc. (*vel Metaphrastes in Cat. Græcorum, Patrum.*) Mortuo enim Augusto monarcha, a quo Romani principes nomen *Augusti* adepti sunt, Tiberius post illum ad jura monarchiæ succedens, quintum decimum annum suscepti principatus agebat.

Orig. (*hom.* 21.) Et in prophetico qui-

qu'aux Juifs ne font mention que du règne des princes de la nation juive : « Vision d'Isaïe, au temps d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda (*Isaïe*, I). Mais la prédication de l'Evangile qui devait retentir dans tout l'univers est datée de l'empire de Tibère César, qui paraissait être le maître du monde. Si les Gentils seuls avaient dû avoir part à la grâce du salut, il aurait suffi de parler de Tibère; mais comme les Juifs devaient aussi embrasser la foi, il est également fait mention des principautés et des tétrarchies de la Judée : « Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, » etc. — S. GRÉG. La Judée se trouvait alors divisée en plusieurs petites principautés, comme un signe de la division et de la ruine dont Dieu devait punir la coupable perfidie des Juifs; selon ces paroles du Sauveur : « Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé. » (*Luc*, XI.) — BÈDE. Pilate fut envoyé comme gouverneur en Judée la douzième année du règne de Tibère César, et il conserva ce gouvernement pendant dix années consécutives, presque jusqu'à la fin de la vie de Tibère. Hérode, Philippe et Lysanias sont les fils du roi Hérode, sous le règne duquel naquit le Sauveur. Il faut ajouter à ces trois frères, Hérode Archélaüs, qui régna dix ans, et qui ayant été accusé auprès d'Auguste par les Juifs, fut exilé à Vienne où il mourut. L'empereur Auguste, pour affaiblir le royaume de Judée, le partagea alors en plusieurs tétrarchies.

S. GRÉG. (*hom.* 20.) Jean-Baptiste venait annoncer celui qui était roi et prêtre à la fois, L'évangéliste saint Luc précise donc l'époque de sa prédication, non-seulement par ceux qui régnaient alors sur la Judée, mais par les grands-prêtres actuels des Juifs : « Sous les grands-

---

dem sermone solis Judæis prædicato, solum Judæorum regnum describitur : « Visio, inquit, Isaiæ in diebus Oziæ, Joatham, Acham et Ezechiæ, regum Juda. » At in Evangelio quod erat prædicandum universo mundo, dominium describitur Tiberii Cæsaris qui totius orbis dominus videbatur. Verum si solum hi qui sunt de Gentibus essent salvandi, satis erat solius Tiberii facere mentionem; sed quia oportebat et Judæos credere, ob hoc etiam Judæorum regna describuntur, seu tetrarchiæ, cum subditur : « Procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem, » etc. GREG. (*in hom.*) Quia enim Judæa erat pro culpa perfidiæ dispergenda, in Judææ regno per partem et partem plurimi principabantur, secundum illud (*Luc.*, 11) : « Omne regnum in seipsum divisum desolabitur. » BED. Pilatus quidem duodecimo anno Tiberii Cæsaris in Judæam missus procurationem gentis suscepit, atque ibi per decem continuos annos usque ad ipsum pene finem Tiberii perduravit; Herodes autem, et Philippus, et Lysanias, filii sunt Herodis illius sub quo Dominus natus est, inter quos et ipse Herodes Archelaus frater eorum, decem annis regnavit, qui a Judæis apud Augustum criminatus apud Viennam exilio periit. Regnum autem Judææ quo minus validum fieret, idem Augustus per tetrarchias dividere curavit.

GREG. (*in hom.* 20, *ut sup.*) Et quia Joannes illum prædicavit qui simul rex et sacerdos existeret, Lucas Evangelista prædicationis ejus tempora, non solum per regnum, sed etiam per sacerdotium designavit : unde subditur : « Sub prin-

prêtres Anne et Caïphe. » — Bède. Tous deux étaient grands-prêtres lorsque Jean commença sa prédication, mais Anne exerçait le souverain pontificat cette année-là même, Caïphe, l'année même où Notre-Seigneur Jésus-Christ fut crucifié. Il y eut bien dans l'intervalle trois autres grands-prêtres, mais l'Evangéliste ne fait mention que de ceux qui ont pris une part plus active à la passion du Sauveur. Les préceptes de la loi étaient obligés de céder devant la violence et l'ambition ; ce n'était ni le mérite personnel, ni la dignité de la famille qui obtenait le souverain pontificat, la puissance romaine en disposait à son gré. En effet, l'historien Josèphe nous rapporte qu'un des premiers actes de Valérius Gratus, avait été de dépouiller le pontife Anne de la souveraine sacrificature, pour en revêtir Ismaël, fils de Baphi. Quelque temps après, Ismaël en était dépouillé à son tour, et avait pour successeur Eléazar, fils du grand-prêtre Ananias. L'année suivante, Valérius ôtait à Ismaël les insignes sacrés du pontificat pour les remettre à un certain Simon, fils de Caïphe. Un an après, Simon avait pour successeur Joseph, qui s'appelait aussi Caïphe. Tout le temps de la prédication de Notre-Seigneur se trouve ainsi compris dans un espace de quatre ans.

S. Ambr. Le Fils de Dieu qui devait former et rassembler son Eglise, commence à opérer par sa grâce dans son serviteur : « La parole du Seigneur se fit entendre à Jean, » etc. Ainsi ce n'est pas un homme, mais le Verbe de Dieu qui préside à la première formation de l'Eglise. Saint Luc proclame Jean prophète par cette formule abrégée : « La parole de Dieu se fit entendre à Jean. » En effet, celui qui qui est rempli de la parole de Dieu a-t-il besoin d'une autre recom-

---

cipibus sacerdotum Anna et Caipha. » Bed. Ambo quidem, incipiente prædicationem Joanne (id est, Annas et Caiphas), principes fuere sacerdotum, sed Annas illum annum, Caiphas vero eum quo crucem Dominus ascendit, administrabat; tribus aliis in medio pontificatu perfunctis, verum hi maxime qui ad Domini passionem pertinent, ab Evangelista commemorantur. Legalibus namque tunc præceptis vi et ambitione cessantibus, nulli pontificatus honor vitæ vel generis merito reddebatur, sed Romana potestate summa sacerdotii præstabatur : Josephus enim refert quod Valerius Gratus (Anna a sacerdotio deturbato) Ismaelem pontificem designavit filium Baphi; sed etiam hunc non multo post abjiciens, Eleazarum, Ananiæ pontificis filium, subrogavit. Post annum vero et hunc arcet officio, et Simoni cuidam, Caiphæ filio, pontificatus tradidit ministerium; quo non amplius ipse quam unius anni spatio perfunctus, Josephum (cui et Caiphas nomen fuit) accepit successorem : itaque hoc omne tempus quo Dominus noster docuisse describitur, intra quadriennii spatia coarctatur.

Ambr. Congregaturus autem Ecclesiam Dei Filius ante operatur in servulo : et ideo bene dicitur : « Factum est verbum Domini super Joannem, » etc., ut Ecclesia, non ab homine cœperit, sed a Verbo. Bene autem Lucas compendio usus est, ut Joannem declararet prophetam dicens : « Factum est super eum verbum Dei ; » alia non adderet : nullus enim

mandation, et l'Evangéliste n'a-t-il pas tout dit dans ces seules paroles? Saint Matthieu et saint Luc ont voulu au contraire rehausser en Jean-Baptiste le titre de prophète par la description de son vêtement, de sa ceinture et de sa nourriture. — S. CHRYS. (*hom.* 10 *sur S. Matth.*) La parole de Dieu, c'est ici le commandement de Dieu, parce qu'en effet, le fils de Zacharie n'est point venu de son chef, mais par l'impulsion de Dieu lui-même. — THÉOPHYL. Pendant tout le temps qui s'écoula depuis son enfance jusqu'au jour où il devait paraître en Israël, il demeura caché dans le désert, et l'Evangéliste ajoute ici : « Dans le désert; » pour détourner jusqu'à l'ombre du soupçon que les liens du sang ou d'une amitié contractée dès l'enfance portaient Jean-Baptiste à rendre témoignage à Jésus. Aussi le saint Précurseur nous assure-t-il expressément qu'il ne le connaissait pas (*Jean,* I). — S. GREG. DE NYSS. (*de la Virgin.*) Celui qui était venu dans l'esprit et la vertu d'Elie, devait aussi se séparer du commerce des hommes, et s'appliquer à la contemplation des choses invisibles, de peur qu'habitué aux illusions que produisent les sens, il ne vînt à perdre ces clartés intérieures et celles qui devaient lui faire discerner et reconnaître le Sauveur. Aussi il fut rempli d'une telle abondance des grâces divines, qu'aucun prophète n'en reçut jamais de semblables, parce que durant tout le cours de sa vie, il ne cessa d'offrir aux regards de Dieu une âme pure de tout désir vicieux et de toute passion naturelle. — S. AMBR. L'Eglise elle-même est comme un désert, parce que celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui avait un mari (1). Le Verbe de Dieu s'est donc fait entendre, pour que la terre qui était auparavant déserte, nous produisît des fruits de salut.

(1) *Isaïe,* LIV, 1 ; voyez aussi *Galat.*, IV, 27.

---

eget judicio sui, qui verbo Dei abundat : unum itaque dicens, omnia declaravit. At vero Matthæus et Marcus, et vestitu, et cinctu, et cibo, prophetam declarare voluerunt. CHRYS. (*in Matth.*, hom. 10.) Verbum autem Dei hic mandatum esse dicitur, quia non a se venit Zachariæ filius, sed Deo ipsum movente. THEOPH. Per totum autem tempus præteritum usque ad sui ostensionem occultus fuit in deserto : et hoc est quod subditur, *in deserto*, ut nulla suspicio innasceatur hominibus, ut gratia affinitatis ad Christum vel conversationis a teneris annis, talia de ipso testaretur : unde ipse testificans, dicebat (*Joan.*, 1) : « Ego nesciebam illum. » GREG. NYSS. (*lib. de Virginitate.*) Simul etiam qui in spiritu et virtute Eliæ hanc vitam ingressus est, amotus a conversatione humana invisibilium speculationi vacans, ne hujusmodi fallaciis quæ per sensus ingeruntur, assuetus, quamdam confusionem ac errorem incurreret erga viri boni discretionem. Et ideo ad tantum divinarum gratiarum elevatus est apicem, ut plus quam prophetis sibi gratia infunderetur; quia mundum et expers cujuslibet naturalis passionis desiderium suum a principio usque ad finem divinis aspectibus obtulit. AMBR. Desertum etiam est ipsa Ecclesia, quia plures filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum. Factum est ergo Verbum Domini, ut quæ erat ante deserta, fructum nobis terra generaret.

ỹ. 3-6. — *Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline seront abaissées, les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux unis. Et toute chair verra le salut de Dieu.*

S. Ambr. Le Verbe s'est fait entendre, la voix suivit de près, car le Verbe agit d'abord à l'intérieur, et la voix lui sert ensuite d'instrument et d'interprète : « Et il vint dans toute la région du Jourdain. » — Orig. (*hom.* 2.) Le mot Jourdain signifie *qui descend*, parce que le fleuve des eaux salutaires descend des hauteurs de Dieu. Or quels lieux Jean-Baptiste devait-il parcourir de préférence, si ce n'est les bords du Jourdain; ainsi lorsque le repentir touchait un cœur, on pouvait aussitôt recevoir le baptême de la pénitence dans les eaux du fleuve : « Prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. » — S. Grég. (*hom.* 20.) Chacun voit par ces paroles que non-seulement Jean prêchait le baptême de la pénitence, mais qu'il le donnait à quelques-uns, et cependant ce baptême ne pouvait en réalité remettre les péchés. — S. Chrys. (*hom.* 10 *sur S. Matth.*) Et quelle rémission des péchés était possible, alors que la victime pour les péchés du monde n'était pas encore immolée, et que l'Esprit saint n'était pas encore descendu sur la terre? Pourquoi donc ces paroles de saint Luc : « Pour la rémission des péchés? » Les Juifs étaient profondément ignorants, et vivaient dans une grande indifférence à l'égard de leurs fautes, c'était là la cause de tous leurs maux. Ce fut donc pour

---

Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, sicut scriptum est in libro sermonum Isaiæ prophetæ : Vox clamantis in deserto, parate viam Domini, rectas facite semitas ejus : omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas; et videbit omnis caro salutare Dei.

Ambr. Factum verbum, vox secuta est. Verbum enim prius intus operatur, sequitur vocis officium. Unde dicitur : « Et venit in omnem regionem Jordanis. » Orig. (*hom.* 2.) Jordanis idem est quod *descendens* : descendit enim Dei fluvius aquæ salubris. Quæ autem loca decebat perambulare Baptistam, nisi Jordanis circumadjacentia? ut si quem pœnitere contingeret, protinus occurreret fluenti humilitas ad recipiendum pœnitentiæ baptismum; subditur enim : « Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. » Greg. (*in hom.* 20, *in Evang.*) Cunctis legentibus liquet, quia Joannes baptismum pœnitentiæ, non solum prædicavit, verum etiam quibusdam dedit; tamen baptismum suum in remissionem peccatorum dare non potuit. Chrys. (*sup. Matth.* hom. 10.) Cum enim nondum oblata esset hostia, nec descendisset Spiritus, qualiter erat fienda remissio? Quid est ergo quod Lucas dicit : « In remissionem peccatorum? » Erant siquidem Judæi ignari, nec culpas proprias perpendebant : quoniam igitur hæc erat

les obliger à reconnaître leurs péchés et à chercher le Rédempteur, que Jean vint les exhorter à faire pénitence, afin que contrits de leurs fautes et revenus à de meilleurs sentiments, ils fissent tous leurs efforts pour obtenir leur pardon. C'est donc avec dessein que l'Evangéliste, après avoir dit que « Jean vint prêchant le baptême de la pénitence, » ajoute : « Pour la rémission des péchés, » comme s'il disait. Il les exhortait à se repentir, pour les disposer à obtenir plus facilement leur pardon par la foi en Jésus-Christ. Si en effet ils n'avaient pas été conduits par la pénitence, ils n'auraient pas songé à demander la grâce de la rémission de leurs péchés. Or ce baptême les préparait à croire en Jésus-Christ (1*). — S. Grég. (*hom.* 20.) Ou bien l'Evangéliste dit que Jean prêchait le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, parce qu'il avait la mission de prêcher le baptême qui remet les péchés, baptême qu'il ne pouvait donner. Ainsi de même qu'il était par le Verbe ou la parole de sa prédication le Précurseur du Verbe incarné, de même son baptême impuissant pour la rémission des péchés précédait le baptême de la pénitence qui les remet véritablement. — S. Ambr. C'est pour cela qu'il en est plusieurs qui virent dans saint Jean la figure de la loi, parce que la loi pouvait bien faire connaître le péché, mais ne pouvait le remettre.

S. Grég. de Nazianze. (*Disc.* 39.) Disons quelques mots de la nature et du caractère des différents baptêmes. Moïse a baptisé dans l'eau, dans la nuée et dans la mer (mais d'une manière figurative) (2*). Jean

(1*) Nous avons dû recourir au texte grec de saint Chrysostome pour donner plus de clarté à la dernière phrase de cette citation, car la traduction dont s'est servi saint Thomas, en abrégeant considérablement le texte, laisse une assez grande obscurité.

(2*) Il faut entendre ici un baptême tout spirituel. Ce qu'il y avait de spirituel, comme le remarque d'Allioli, consistait en ce que ces objets, outre ce qu'ils étaient en eux-mêmes, avaient un rapport à Jésus-Christ, et que même avant Jésus-Christ ils représentaient d'une manière symbolique, et par conséquent préfigurative, ce que Jésus-Christ était et ce qu'il a donné en esprit et en vérité. La nuée qui, durant le jour tempérait la chaleur par son ombre, et qui durant la nuit éclai-

---

causa malorum, ut peccata agnoscerent, ad Redemptorem quærendum, venit Joannes hortans illos pœnitentiam agere, ut per pœnitentiam effecti meliores atque contriti, ad recipiendam veniam satagant. Apte ergo cum dixisset quod « venit prædicans baptismum pœnitentiæ, » addit, « in remissionem peccatorum : » quasi dicat : « Idcirco suadebat illis pœnitere, ut subsequentem veniam facilius impetrarent, credentes in Christum : » nam nisi pœnitentia ducerentur, nequaquam exposcerent gratiam, nisi quod præparatorium erat ad fidem Christi. Greg. (*in hom.* 20, *in Evang.*) Vel Joannes dicitur « prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, » quoniam baptismum quod peccata solveret, quia dare non poterat, prædicabat ; ut sicut incarnatum Verbum Patris præcurrebat verbo prædicationis, ita baptismum pœnitentiæ quo peccata solvuntur, præcurreret suo baptismate, quo peccata solvi non possunt. Ambr. Et ideo plerique sancto Joanni typum legis imponunt, eo quod lex peccatum denuntiare potuit, donare non potuit.

Greg. Nazianz. (*orat.* 39.) Et ut aliquatenus de baptismatum differentia disseramus, baptizavit Moyses, sed in aqua, nube et mari ; hoc autem figuraliter agebatur : baptizavit quoque Joan-

a baptisé, mais non pas selon le rit des Juifs, car il ne baptisait pas seulement dans l'eau, mais pour la rémission des péchés, cependant son baptême n'était pas tout à fait spirituel, car l'Evangéliste n'ajoute point : Par l'Esprit. Jésus baptise, mais par l'Esprit, et c'est le baptême parfait. Il est encore un quatrième baptême, le baptême du martyre et du sang que Jésus-Christ lui-même a voulu recevoir, baptême plus auguste et plus vénérable que les autres, parce qu'il n'est point exposé à être profané par les rechutes dans le péché. On peut encore compter un cinquième baptême, baptême des larmes, baptême laborieux, dans lequel David se purifiait en arrosant chaque nuit de ses larmes le lit où il prenait son repos.

« Comme il est écrit dans le livre du prophète Isaïe (XL). Voix de celui qui crie dans le désert. » — S. AMBR. C'est avec raison que Jean-Baptiste, le Précurseur du Verbe est appelé « la voix, » car la voix précède le Verbe dont elle dépend, tandis que le Verbe qui vient après lui est supérieur. — S. GRÉG. (*hom.* 7 *et* 20.) Jean-Baptiste crie dans le désert, parce qu'il vient annoncer les consolations de la rédemption aux Juifs abandonnés et plongés dans la détresse. Et quel était le sens de ses prédications? « Préparez le chemin du Seigneur, » etc. Tout homme qui prêche la véritable foi et la nécessité des bonnes œuvres, que fait-il autre chose que de préparer la voie du Seigneur dans les cœurs de ceux qui l'écoutent, et de rendre droits ses sentiers en faisant naître dans les âmes des pensées pures par ses saintes prédications. — ORIG. (*hom.* 21.) Ou bien encore, c'est nous-mèmes qui devons préparer la voie au Seigneur dans notre cœur. Car le cœur

rait la marche, était une figure de la grâce du baptême qui calme les ardeurs de la concupiscence, et illumine l'esprit de l'homme; la mer était une figure de l'eau baptismale, d'où le chrétien sort pur de toute corruption, de même que les Israélites traversèrent autrefois sains et saufs la mer Rouge à pied sec...

---

nes, non utique ritu Judæorum (non enim solum in aqua), sed etiam in remissionem peccatorum : non tamen omnino spiritualiter (neque enim addit, in spiritu) baptizat Jesus, sed spiritu, et hæc est perfectio : est quoque quartum baptisma, quod fit per martyrium et sanguinem, quo etiam ipse Christus est baptizatus; quod cæteris est venerabilius nimis, eatenus, quatenus iteratis contagiis non fœdatur. Est etiam quintum ex lacrymis, laboriosius tamen, juxta quod David singulis noctibus suum rigat cubile et stratum in lacrymis.

Sequitur : « Sicut scriptum est in libro Isaiæ prophetæ » (cap. 40):«Vox clamantis in deserto. » AMBR. Bene *vox* dicitur Joannes Verbi prænuntius; quia vox præcedit inferior, verbum sequitur quod præcellit. GREG. (*hom.* 7 et 20, *in Evang.*) Qui etiam in deserto clamat, quia derelictæ ac destitutæ Judææ solatium redemptionis annuntiat. Quid autem clamaret aperitur, cum dicitur : « Parate viam Domini, » etc. Omnis enim qui fidem rectam et bona opera prædicat, quid aliud quam venienti Domino ad corda audientium viam parat ? ut rectas Deo semitas faciat, dum mundas in animo cogitationes per sermonem bonæ prædicationis format. ORIG. (*hom.* 21.) Vel in corde nostro via præparanda est Domino : magnum enim est cor homi-

de l'homme est grand et spacieux, si toutefois il est pur, car sa grandeur ne consiste pas dans les dimensions extérieures, mais dans la force de son intelligence qui le rend capable de contenir la vérité. Préparez donc par une vie sainte la voie au Seigneur dans votre cœur, redressez le sentier de votre vie par l'excellence et la perfection de vos œuvres, afin que la parole de Dieu puisse pénétrer en vous sans obstacle. — S. Bas. (1) (*Ch. des Pèr. gr.*) Ce sentier, c'est la voie qu'ont parcourue leurs ancêtres, et que les premiers hommes ont faussée et corrompue; la parole de Dieu commande donc à ceux qui sont loin d'imiter le zèle de leurs pères, de redresser de nouveau ce sentier. — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) Ce n'était point à lui de crier : « Préparez la voie du Seigneur, » c'était l'office du Précurseur, et il est appelé la voix, parce qu'il était le Précurseur du Verbe.

S. Cyr. (*Liv.* III, *sur Isaïe*, ch. 40.) Jean-Baptiste prévient cette question qu'on pouvait lui faire : Comment préparerons-nous la voie du Seigneur? Comment encore redresserons-nous ses sentiers? Ceux qui veulent mener une vie vertueuse rencontrent tant d'obstacles! Il y a, en effet, des chemins et des sentiers qui ne sont nullement praticables, parce que tantôt ils s'élèvent sur les collines et sur des endroits abruptes, tantôt ils descendent brusquement dans les vallées; c'est pour éloigner cette difficulté que le saint Précurseur ajoute : « Toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline seront abaissées. » C'est ce que Notre-Seigneur a opéré spirituellement par sa puissance. Autrefois, en effet, le chemin de la vertu et de la sainteté

(1) Cette citation ne se trouve pas dans les ouvrages de saint Basile, dont nous n'avons les commentaires que sur les seize premiers chapitres d'Isaïe.

---

nis et spatiosum, si tamen fuerit mundum : neque in corporis quantitate, sed in virtute sensuum, magnitudinem ejus intellige, quæ tamen scientiam capiat veritatis. Præpara ergo in tuo corde viam Domino per conversationem bonam, et egregiis vel perfectis operibus dirige semitam vitæ, ut in te sermo Dei absque offensa perambulet. Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Et quia semita est via quam præcedentes calcaverant, et quam priores homines corruperunt, eam iterato dirigere jubet sermo illis qui a præcedentium zelo recedunt. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Clamare autem : « Parate viam Domini, » non regis erat, sed præcursoris officium : et ita eum vocaverat vocem, quia verbi erat præcursor.

Cyril. (*lib.* III, *in Isai.*, 40.) Sed quasi quis responderet et diceret : « Qualiter viam præparabimus Domino ? » vel, « qualiter ejus semitas rectas faciemus, » cum plura sint impedimenta honestam vitam volentibus ducere ? Ad hoc propheticus sermo respondet. Sunt enim viæ quædam et semitæ, nequaquam ad eundum habiles ; adeo ut alicubi ad tumulos et juga tollantur, alicubi declives sint : et ad hoc removendum dicit : « Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur. » Quædam viarum inæqualiter dispositæ sunt, et dum nunc sursum erigunt, nunc vergunt deorsum, valde sunt ad eundum difficiles : et quantum ad hoc subdit : « Et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. » Hoc autem intelligibiliter actum est per nostri Salvatoris potentiam : quondam enim evangelicæ conversatio-

évangélique était difficile à parcourir, parce que les âmes étaient comme appesanties sous le poids des plaisirs sensuels; mais aussitôt qu'un Dieu fait homme eut expié le péché dans sa chair (*Rom.*, VIII), toutes les voies furent aplanies, aucune colline, aucune vallée ne fit plus obstacle à ceux qui voulaient avancer. — ORIG. (*hom.* 22.) Lorsque Jésus fut venu et qu'il eut envoyé son Esprit, toute vallée a été remplie de bonnes œuvres et des fruits de l'Esprit saint; si vous possédez ces fruits, non-seulement vous cesserez d'être une vallée, mais vous commencerez à devenir la montagne de Dieu. — S. GRÉG. DE NYSSE. (*Ch. des Pèr. gr.*) Ou bien les vallées sont ici la figure de la pratique paisible et tranquille des vertus, selon cette parole du Roi-prophète : Les vallées seront pleines de froment. » (*Ps.* LXIX.) — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr.*) Sous le nom de montagne, Jean-Baptiste désigne les orgueilleux et les superbes que Jésus-Christ a humiliés, les collines sont ceux qui sont désespérés, non-seulement à cause de l'orgueil de leur esprit, mais par suite de l'impuissance et de la stérilité de leur désespoir, car une colline ne produit aucun fruit. — ORIG. (*hom.* 22.) Par ces collines et ces montagnes, vous pourriez encore entendre les puissances ennemies (1) qui ont été abaissées par la venue du Christ. — S. BAS. Comme les collines, si on les compare aux montagnes, en diffèrent par la grandeur, mais leur sont semblables pour le reste; ainsi les puissances ennemies sont toutes égales par la volonté qu'elles ont de nous nuire, mais diffèrent entre elles par l'énormité du mal qu'elles causent. — S. GRÉG. (*hom.* 20.) Ou bien cette vallée qui croît en se comblant, cette montagne qui décroît en s'abaissant, c'est la gentilité que la foi en Jésus-Christ a remplie de la plénitude de la

(1) Les puissances diaboliques.

---

nis et vitæ iter erat ad eundum difficile, eo quod et mentes singulorum mundanæ voluptates oppresserant : ut autem Deus factus homo peccatum damnavit in carne, explanata sunt omnia, et reddita sunt ad eundum facilia; et nec collis nec vallis proficere volentibus obviat. ORIG. (*hom.* 22.) Quando enim venit Jesus, et Spiritum suum misit, omnis vallis repleta est operibus bonis, et fructibus Spiritus Sancti; quos si habueris, non solum vallis esse desistes, sed etiam mons Dei esse incipies. GREG. NYSS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vel quietam in virtutibus conversationem significat per convalles, secundum illud (*Ps.* 64) : « Valles abundabunt frumento. » CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Elatos aut superbos nomine *montis* denuntiat, quos Christus humiliavit; *colles* autem desperatos appellat, non solum ob superbiam mentis suæ, sed propter desperationis sterilitatem : collis enim nullos fructus producit. ORIG. (*hom.* 22.) Vel intelligas quoniam montes et colles qui sunt adversariæ potestates, per adventum Christi prostrati sunt. BASIL. (*ut sup.*) Sicut autem colles respectu montium magnitudine differunt, in aliis sunt idem, sic et adversæ potestates proposito quidem conformes sunt, immanitate tamen offensionum secernuntur. GREG. (*in hom.* 20, *in Evangelia.*) Vel vallis impleta crescit, mons autem et collis humiliatus decrescit; quia in fide Christi et Gentilitas plenitudinem

grâce, et les Juifs qui, par leur coupable perfidie, ont perdu cette hauteur dont ils étaient si fiers, car les humbles reçoivent les grâces que les superbes éloignent de leur cœur par leur orgueil. — S. CHRYS. (*hom.* 10 *sur S. Matth.*) Ou bien par cette comparaison il nous apprend qu'aux difficultés de la loi va succéder la facilité de la foi, comme s'il disait : Vous n'aurez plus à craindre ni travaux pénibles, ni douleurs, mais la grâce et la rémission des péchés vous ouvriront une voie facile pour arriver au salut. — S. GRÉG. DE NYSSE. Ou bien, il ordonne de combler les vallées et d'abaisser les collines et les montagnes, pour nous apprendre que la vertu bien réglée ne doit ni présenter de vide causé par le défaut des bonnes œuvres, ni offrir d'inégalités par l'excès du bien. — S. GRÉG. (*hom.* 20.) Les chemins tortueux deviennent droits lorsque les cœurs des méchants, que l'iniquité avait rendus tortueux, rentrent dans la droiture de la justice, et les chemins raboteux deviennent unis, lorsque les âmes irascibles et violentes reviennent à la bénignité de la douceur par l'infusion de la grâce céleste.

S. CHRYS. Le saint Précurseur motive ensuite la nécessité de tous ces changements : « Et toute chair verra le salut de Dieu. » Il nous apprend ainsi que la vertu et la connaissance de l'Evangile se répandront jusqu'aux extrémités de la terre pour changer en douceur et en bonté les mœurs féroces et l'opiniâtre volonté du genre humain. Ce ne sont pas seulement les Juifs appelés prosélytes, mais toute la nature humaine qui est appelée à contempler le salut de Dieu. — S. CYR. (*sur Isaïe*, III, 40.) C'est-à-dire le salut de Dieu le Père qui a envoyé son Fils pour être notre Sauveur. La chair est prise ici pour l'homme tout entier. — S. GRÉG. (*hom.* 20.) Ou bien dans un autre

---

gratiæ accepit, et Judæa per errorem perfidiæ hoc unde tumebat, perdidit : humiles enim donum accipiunt, quod a se corda superbientium repellunt. CHRYS. (*in Matth.*, hom. 10.) Vel per hoc declarat legis difficultatem in fidei facilitatem conversam; ac si dicat : Non ulterius sudores et dolores imminent, sed gratia et remissio peccatorum facilem viam pariunt ad salutem. GREG. NYSS. (*ubi supra.*) Vel jubet valles impleri, dejici vero colles et montes; volens ostendere quod nec ob defectum boni virtutis ordo sit concavus nec discrepet ob excessum. GREG. (*in hom.* 20, *ubi supra.*) Prava autem directa fiunt, cum malorum corda per injustitiam detorta ad justitiæ regulam diriguntur; aspera autem in vias planas immutantur, cum immites atque iracundæ mentes per infusionem supernæ gratiæ ad lenitatem mansuetudinis redeunt.

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde horum subjicit causam, dicens : « Et videbit omnis caro, » etc. Ostendens quoniam usque ad fines mundi diffundetur Evangelii virtus atque cognitio, ex more ferino et obstinata voluntate, ad mansuetudinem et lenitatem humanum genus convertens. Non autem solum Judæi proselyti, imo tota humana natura salutare Dei videbit. CYRIL. (lib. III, *in Isai.*, 40.) Id est, Patris, qui Filium misit ut nostrum Salvatorem. Caro autem ad præsens accipitur pro toto homine. GREG. (*in hom.* 20, *ut sup.*) Vel aliter, *omnis caro*

sens, toute chair, c'est-à-dire tout homme, n'a pu voir en cette vie le salut de Dieu qui est Jésus-Christ; le saint prophète porte donc ses regards jusqu'au jour du jugement dernier, où tous les hommes, les réprouvés comme les élus, verront également le salut de Dieu.

℣. 7-9. — *Il disait donc à ceux qui venaient en foule pour être baptisés par lui : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère qui doit tomber sur vous? Faites donc de dignes fruits de pénitence; et ne vous mettez pas à dire : Nous avons Abraham pour père, car je vous déclare que de ces pierres mêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham. Déjà la cognée est à la racine de l'arbre, tout arbre donc qui ne produira point de bons fruits sera coupé et jeté au feu.*

ORIG. (*hom.* 22.) Celui qui persévère dans son premier état de vie, et qui ne quitte ni ses mœurs ni ses habitudes, n'est pas digne de se présenter au baptême. S'il veut mériter cette grâce, qu'il sorte tout d'abord de sa vie ancienne. Aussi l'Evangéliste dit-il en termes exprès : « Jean-Baptiste s'adressait à la foule qui sortait pour être baptisée par lui. » C'est donc à la foule qui sortait pour venir à son baptême, qu'il adresse les paroles suivantes, car si elle fût entièrement sortie, il ne l'eût pas appelée race de vipères. — S. CHRYS. (*hom.* 11 *sur S. Matth.*) Cet habitant du désert, à la vue de tous les habitants de la Palestine qui l'entourent, pleins d'admiration pour sa personne, ne se laisse pas influencer par ces témoignages de profonde vénération, mais il s'élève avec force contre eux, et ne craint pas de leur reprocher leurs crimes. (*Et hom.* 12 *sur la Gen.*) La sainte Ecriture caractérise ordinairement les hommes en leur donnant des noms d'animaux en rapport avec les passions qui les dominent, elle les appelle des chiens à cause de leur insolence, des chevaux à cause de leur

---

(id est, omnis homo) salutare Dei (videlicet Christum) in hac vita videre non potuit : Propheta ergo oculum ad extremum judicii diem tendit, quando hunc omnes, et electi, et reprobi, pariter videbunt.

Dicebat ergo ad turbas, quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira? Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham : dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ : jam enim securis ad radicem arboris posita est : omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

ORIG. (*hom.* 22.) Manens aliquis in pristino statu, et mores suos, et consuetudinem non relinquens, nequaquam rite ad baptismum venit. Si quis ergo vult baptizari, egrediatur : unde signanter dicitur : « Et dicebat ad turbas quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : » egredientibus itaque ad lavacrum turbis loquitur quæ sequuntur : si enim jam egressi essent, nequaquam ad eos diceret : « Genimina viperarum. » CHRYS. (*in Matth.*, hom. 11.) Ille itaque cultor deserti, videns omnes incolas Palestinæ circumstantes ipsum et admirantes non flectebatur pro tanta reverentia, sed insurgens in ipsos arguebat eos. (*Et in Gen.*, hom 12.) Sacra autem Scriptura secundum stimulantes passiones plerumque ferarum nomina imponit hominibus; interdum *canes* eos nominans

penchant à la luxure, des ânes à cause de leur défaut d'intelligence, des lions et des léopards à cause de leur voracité et de leur caractère violent, des aspics à cause de leur esprit rusé, des serpents et des vipères à cause de leur venin et de leurs démarches tortueuses, et c'est pour cela que Jean-Baptiste appelle ouvertement les Juifs, « race de vipères. »

S. Bas. (*cont. Eunom.*, II.) Les noms de *fils* et d'*engendré* se donnent aux êtres animés ; le mot *race* peut s'appliquer au germe avant sa formation, on donne aussi quelquefois ce nom aux productions des arbres; mais rarement on l'emploie en parlant des animaux, et toujours en mauvaise part. — S. Chrys. (*sur S. Matth.*) (1). On dit que la vipère tue le mâle qui la féconde, et que les petits, à leur tour, tuent leur mère en naissant, et viennent au monde en déchirant son sein, comme pour venger la mort de leur père. La race de la vipère est donc une race parricide. Tels étaient les Juifs qui mettaient à mort leurs pères spirituels et leurs docteurs. Mais comment expliquer ce langage, puisque les Juifs ne persévèrent plus dans leurs péchés, mais qu'ils commencent à se convertir? Au lieu de les outrager, ne devait-il pas chercher à les attirer? Nous répondons que Jean ne s'arrêtait pas à ces démonstrations extérieures, Dieu lui avait révélé le secret de leurs cœurs, et il y voyait qu'ils étaient trop fiers de leurs ancètres. C'est pour détruire dans sa racine cette vaine présomption, qu'il les appelle « race de vipères, » sans faire remonter ce reproche jusqu'aux patriarches, qu'il se garde bien de traiter de la sorte. — S. Grég. (*hom.* 20.) Il se sert de cette expression, parce que pleins d'envie à l'égard des justes qu'ils persécutaient, ils suivaient en cela

(1) Dans le texte de saint Chrysostome cette citation ne se trouve pas dans le même ordre.

---

causa procacitatis, *equos* ob luxum, *asinos* propter dementiam, et *leones* et *pardos* causa rapacitatis et petulantiæ, *aspides* causa doli, *serpentes* et *viperas* causa veneni et calliditatis : unde et nunc Joannes Judæos audacter *genimina viperarum* vocat.

Basil. (*contra Eunomium*, lib. II.) Oportet autem scire quod hæc nomina, *natus* et *filius*, de animalibus dicuntur; *genimen* vero potest dici fœtus antequam effingatur, fructus etiam palmarum *genimina* dicuntur; raro autem in animalibus accipiuntur, et semper in malo. Chrys. (*in Matth., ut sup.*) Ferunt autem viperam marem coeundo necare, cujus fœtus excrescens perimit matrem, et sic prodit in lucem scisso parentis utero in vindictam quodammodo perempti genitoris; itaque parricida est proles vipera. Tales erant Judæi, qui patres spirituales eorum atque doctores occidebant. Quid autem si non invenit eos peccantes, sed incipientes converti? Non debebat eis convitiari, sed permulcere. Dicendum quod non adhibebat mentem his quæ fiebant exterius ; mentis enim eorum arcana cognoverat Domino revelante : nimis enim se jactabant in progenitoribus. Hanc ergo radicem scindens nominat illos *genimina viperarum*, non quidem vituperans patriarchas, aut eos *viperas* nominans. Greg. (*hom.* 20, *in Evang.*) Sed quia per hoc quod bonis invident, eosque persequuntur, patrum suorum carna-

les voies de leurs ancêtres selon la chair, semblables à des enfants infectés du poison que leurs pères, remplis eux-mêmes de venin, leur ont communiqué en leur donnant le jour. Comme les paroles qui précèdent, se rapportent à la manifestation de Jésus-Christ en présence de tous les hommes au jour du jugement dernier, Jean-Baptiste leur dit : « Qui vous a enseigné à fuir la colère à venir ? » La colère à venir, ce sont les effets de la vengeance du dernier jour. — S. Amb. Nous voyons par là que la miséricorde de Dieu leur avait inspiré la prudence qui les portait à se repentir de leurs péchés, en redoutant, par une religieuse prévoyance, les terreurs du jugement dernier. Ou bien peut-être, le saint Précurseur veut-il dire que, conformément à ces paroles du Sauveur : « Soyez prudents comme des serpents, » les Juifs ont cette prudence naturelle qui fait voir et rechercher ce qui est utile, mais qui n'est pas assez puissante pour éloigner entièrement de ce qui est nuisible.

S. Grég. (*hom.* 20.) Comme le pécheur qui ne recourt pas maintenant aux larmes de la pénitence, ne pourra se dérober alors aux effets de la colère de Dieu, Jean-Baptiste ajoute : « Faites donc de dignes fruits de pénitence. » — S. Chrys. (*hom.* 10 *sur S. Matth.*) En effet, il ne suffit pas aux pécheurs repentants de renoncer à leurs péchés, il faut encore qu'ils produisent des fruits de pénitence, selon cette parole du Psalmiste : « Eloignez-vous du mal, et faites le bien » (*Ps.* XXX); de même qu'il ne suffit pas pour être guéri, d'arracher le fer de la plaie, mais il faut encore appliquer sur la blessure les médicaments qui doivent hâter sa guérison. Jean-Baptiste ne dit pas ici : Faites du fruit, mais : « Faites des fruits, » pour indiquer qu'elle en doit être l'abondance. — S. Grég. (*hom.* 20.) Ce ne sont pas seulement des fruits, mais de dignes fruits de pénitence qu'ils doivent produire.

---

lium vias sequentes, quasi venenati filii de venenatis vel de veneficis parentibus nati sunt. Quia vero supradicta sententia intendit quod in extremo Christus examine ab omni carne videbitur, recte subditur : « Quis ostendit vobis fugere a ventura ira ? » Ventura ira est animadversio ultionis extremæ. Ambr. Ostenditur autem his Dei miseratione infusa prudentia, ut gerant suorum pœnitentiam delictorum, futuri terrorem judicii provida devotione metuentes : aut fortasse juxta quod scriptum est (*Matth.*, 10) : « Estote prudentes sicut serpentes, » ostenduntur habere prudentiam naturalem, qui profutura videant et sponte deposcant, sed adhuc noxia non relinquant.

Greg. (*in hom.* 20, *ut sap.*) Quia vero tunc fugere ab ira Dei peccator non valet, qui nunc ad lamenta pœnitentiæ non recurrit, subditur : « Facite ergo fructus, » etc. Chrys. (*hom.* 10, *in Matth.*) Non enim satis est pœnitentibus peccata dimittere, sed opus est ejus fructus ferre, secundum illud (*Psal.* 33) : « Declina a malo, et fac bonum, » sicut non sufficit ad sanationem sagitam evellere, sed oportet ulceri medicamentum apponere. Non autem dicit *fructum*, sed *fructus*, copiam designans. Greg. (*in hom.* 20, *ut sup.*) Nec solum *fructus pœnitentiæ*, sed *dignos pœnitentiæ* ad-

Celui, en effet, qui n'a commis aucune action défendue, peut se permettre l'usage des choses licites. Mais celui qui est tombé dans des fautes graves, doit s'interdire d'autant plus rigoureusement les choses permises, qu'il se souvient d'en avoir commis de défendues. Les fruits des bonnes œuvres ne doivent pas être les mêmes pour celui qui s'est rendu moins coupable et pour celui qui l'est davantage, pour celui qui n'est tombé dans aucun crime, et pour celui qui en a plusieurs à se reprocher. Le saint Précurseur fait donc ici un appel à la conscience de chacun, pour l'engager à devenir d'autant plus riche en bonnes œuvres, qu'il a éprouvé par ses fautes des pertes plus considérables. — S. Max. (*Ch. des Pèr. gr.*) Le fruit de la pénitence, c'est une espèce d'impassibilité de l'âme vis-à-vis du mal, impassibilité qui ne nous est pleinement acquise que lorsque nous sommes insensibles aux instigations de nos passions; jusque là, nous n'avons pas fait de dignes fruits de pénitence. Que notre repentir soit donc sincère, afin que, délivrés de nos passions, nous obtenions le pardon de nos péchés.

S. Grég. (*hom.* 22.) Mais les Juifs, fiers de la noblesse de leurs ancêtres, ne voulaient point se reconnaître pécheurs, parce qu'ils descendaient de la race d'Abraham. Aussi Jean-Baptiste les pousse dans ce dernier retranchement : « Et ne vous mettez point à dire : Abraham est notre père. » — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1). Il ne leur conteste pas qu'ils descendent d'Abraham par une filiation naturelle, mais il veut leur faire entendre qu'il ne leur sert de rien de descendre d'Abraham, s'ils ne peuvent montrer en même temps la descendance qui vient de la vertu. En effet, dans le style de l'Ecriture, les liens de

(1) Cette citation est tirée des homélies 11 et 12 *sur saint Matthieu* et de l'homélie 12 sur l'Epître *aux Romains*.

---

monet esse faciendos. Quisquis enim illicita nulla commisit : huic conceditur ut licitis utatur. At si quis in culpam lapsus est, tanto a se licita debet abscindere, quanto meminit se illicita perpetrasse. Neque enim par fructus esse boni operis debet ejus qui minus, et ejus qui amplius deliquit; aut ejus qui in nullis, et ejus qui in quibusdam facinoribus cecidit. Per hoc ergo cujuslibet conscientia convenitur, ut tanto majora quærat bonorum operum lucra per pœnitentiam, quanto graviora sibi intulit damna per culpam. Maxim. (*in Cat. Græcorum Patrum ex asceticis.*) Pœnitentiæ fructus est impassibilitas animæ, qua plenarie non fruimur, dum interdum passionibus instigamur : nondum enim fructus pœnitentiæ dignos peregimus. Pœniteamus ergo veraciter, ut a passionibus expediti peccatorum veniam consequamur.

Greg. (*in hom.* 22, *in Evang.*) Sed Judæi de generis nobilitate gloriantes, idcirco se agnoscere peccatores nolebant, quia ab Abrahæ stirpe descenderant, quibus recte dicitur : « Et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. » Chrys. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Non hoc indicans quod ab Abraham naturali origine non descenderant, sed quia eis nihil prodest ab Abraham descendisse, nisi secundum virtutem cognationem observent. Cognationis nam-

la parenté ne sont pas ceux qui sont formés par le sang, mais ceux qui viennent de la ressemblance des vertus ou des vices, et chacun est appelé le fils ou le frère de ceux dont il reproduit en lui la ressemblance. — S. CYR. Que sert, en effet, d'être d'une descendance illustre, si on ne cherche à l'appuyer, à la maintenir par de nobles instincts. C'est donc une vanité que de se glorifier de la noblesse et des vertus de ses ancêtres, et de ne prendre aucun souci d'imiter leurs vertus. — S. BAS. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1). Ce n'est point l'agilité de son père qui rend un cheval prompt à la course. Or, de même que ce qui fait le mérite de tous les autres animaux, ce sont les qualités personnelles ; ainsi ce qui rend un homme digne d'éloges, ce sont les bonnes œuvres dont il peut donner la preuve; car il est honteux de se parer de la gloire d'autrui, quand on ne peut la soutenir par ses vertus personnelles.

S. GRÉG. DE NYSSE. Après avoir prédit l'exil des Juifs et prophétisé leur réprobation, il prédit comme une suite nécessaire la vocation des Gentils, qu'il appelle des pierres : « Je vous déclare, » etc. — S. CHRYS. (*sur S. Matth.*) Il semble leur dire : Ne croyez pas que si vous venez à périr, le patriarche Abraham cessera d'avoir des enfants; car Dieu peut susciter des hommes de ces pierres mêmes, et en faire de véritables enfants d'Abraham. Et c'est ce qu'il a fait autrefois; car en faisant naître un fils du sein stérile de Sara, n'a-t-il pas opéré un prodige semblable à celui de faire sortir des hommes des pierres elles-mêmes. — S. AMBR. Mais quoique Dieu puisse à son gré changer et transformer les natures créées, cependant le mystère que renferme ces

(1) Cette citation de saint Basile et celle qui suit de saint Grégoire de Nysse, ne se trouvent que dans la *Chaîne des Pères grecs*.

---

que leges consuevit Scriptura vocare, non eas quæ secundum naturam consistunt, sed quæ derivantur a virtute vel vitio. Quibus namque se quisque conformem statuit, horum filius vel frater vocatur. CYRIL. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Quid enim confert carnalis generositas, nisi consimilibus studiis fulciatur? Vanum est igitur extolli de bonis præcessoribus, et deficere ab eorum virtutibus. BASIL. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Neque enim equum velocem esse facit patris erga cursum strenuitas; sed veluti cæterorum animalium probitas consideratur in singulis, sic quoque laus propria viri discernitur, quam præsentium bonorum esse comprobat argumentum : turpe namque est alienis ornari decoribus, quem virtus propria non venustat.

GREG NYSS. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Sic igitur Judæorum promulgato exilio (sive rejectione prophetata) consequenter ingerit convocationem Gentilium quos *lapides* appellat : unde sequitur : « Dico enim vobis, » etc. CHRYS. (*hom. 11, in Matth.*) Quasi dicat : Ne putetis quod si vos perieritis, filiis privetur patriarcha : potest enim Deus etiam ex lapidibus homines illi præbere, et ad illum perducere sanguinem : nam ab ipso principio sic evenit : ei namque quod est « ex lapidibus homines fieri, » æquipollet exitus filii ab illo emortuo utero Saræ. AMBR. Sed licet Deus possit diversas convertere et

paroles m'est plus avantageux que le miracle ; car qu'étaient-ils autre chose que des pierres ceux qui adoraient des idoles de pierre, semblables à ceux qui les avaient faites ? Jean-Baptiste prophétise donc que la foi pénétrera les cœurs de pierre des Gentils, et prédit qu'ils deviendront, par la foi, de véritables enfants d'Abraham. Pour nous faire mieux comprendre quels hommes il a comparés à des pierres, il les compare encore à des arbres, dans les paroles suivantes : « La cognée est déjà à la racine de l'arbre. » Il change de comparaison pour vous faire comprendre par cette allégorie déjà plus relevée, qu'il s'est fait dans l'homme un certain progrès qui les approche du bien.

Orig. (*hom.* 23.) Si la consommation de toutes choses était proche, si nous touchions à la fin des temps, il n'y aurait pour moi aucune difficulté, et je dirais tout simplement que cette prophétie doit recevoir alors son accomplissement. Mais puisqu'il s'est écoulé tant de siècles depuis cette prédiction de l'Esprit saint; je pense que cette prophétie s'adresse au peuple juif, à qui Jean-Baptiste prédit sa destruction prochaine; car c'est à ceux qui venaient à lui pour être baptisés qu'il tenait ce langage. — S. Cyr. (*Ch. des Pèr. gr.*) Cette cognée qui doit les frapper dans le temps présent, c'est la vengeance exterminatrice qui vint fondre sur les Juifs du haut du ciel, pour punir l'attentat impie et sacrilége qu'ils commirent sur la personne de Jésus-Christ. Il ne dit point cependant que la cognée va trancher la racine, mais qu'elle a été mise à la racine de l'arbre, (c'est-à-dire auprès de la racine), car les branches ont été retranchées sans que l'arbre ait été détruit jusque dans sa racine, parce que les restes du peuple d'Israël doivent être sauvés.

---

mutare naturas, tamen mihi plus mysterium quam miraculum prodest: quid enim aliud quam lapides habebantur, qui lapidibus serviebant ? similes utique his qui fecerant eos. Prophetatur igitur saxosis Gentilium fides infundenda pectoribus, et futuros per fidem Abrahæ filios oraculo pollicentur. Ut autem scias qui lapidibus comparati sunt homines, arboribus quoque homines comparavit, cum subdit : « Jam enim securis posita est ad radicem arboris. » Exempli autem ideo facta est mutatio, ut illo comparationis processu quidam intelligatur hominis clementior jam profectus.

Orig. (*hom.* 23.) Et quidem si jam ingrueret consummatio, et temporum finis instaret, nulla mihi quæstio nasceretur : dicerem enim propterea hoc prophetatum esse, quia illo tempore complebitur. Cum autem tanta post secula fluxerint quo Spiritus sanctus hoc dixit, ego puto israelitico populo prophetari quod præcisio ejus vicina sit. His enim qui egrediebantur ad eum, ut baptizarentur, hæc inter cætera loquebatur. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) *Securim* ergo in præsenti nominat mortiferam iram, quæ divinitus irruit in Judæos propter exercitam impietatem in Christum ; non tamen hæsisse radici securim pronuntiat ; sed *ad radicem* (id est, juxta radicem) positam : decisi namque fuerunt rami, nec radicitus extirpata est planta ; reliquiæ enim Israel salvæ fient.

S. Grég. (*hom.* 20.) Ou bien dans un autre sens, cet arbre c'est le genre humain tout entier. La cognée, c'est notre Rédempteur, que l'on peut tenir par l'humanité dont il s'est revêtu, et qui est comme le manche de la cognée, mais qui tient de la divinité la vertu de couper et de retrancher. Cette cognée est déjà mise à la racine de l'arbre; car bien qu'elle attende avec longanimité, on voit cependant le coup qu'elle s'apprête à frapper. Et remarquez qu'il ne dit point : La cognée est déjà placée sur les branches, mais : « A la racine. » En effet, lorsque les enfants des méchants sont détruits, ce sont les branches de l'arbre stérile qui sont retranchées. Mais lorsque toute la race des méchants est exterminée avec son père, c'est l'arbre infructueux qui est coupé jusque dans sa racine. Or, tout homme vicieux et criminel doit s'attendre à être jeté dans le feu de l'enfer qui lui a été préparé pour punir sa négligence à produire le fruit des bonnes œuvres. — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1). Le saint Précurseur dit judicieusement : « Qui ne fait point de fruit, et même de bon fruit; » car Dieu a créé l'homme pour travailler et pour produire, et l'application persévérante au travail lui est naturelle, tandis que l'oisiveté est contre sa nature. En effet, l'inaction est nuisible à tous les membres de son corps, mais bien plus encore à son âme, qui, étant essentiellement active, ne peut rester un instant dans l'oisiveté. Mais de même que l'oisiveté est funeste, le mouvement et le travail ont aussi leur danger (lorsqu'ils servent au mal.) Après avoir exhorté à faire pénitence, il annonce que la cognée est à la racine, non encore pour couper et pour retrancher, mais pour menacer et inspirer une salutaire terreur.

(1) Cette citation de saint Chrysostome est empruntée tout à la fois à l'homélie 11 *sur saint Matthieu* et à l'homélie 35 *sur les Actes.*

Greg. (*in homil.* 20. *in Evang.*) Vel aliter : arbor hujus mundi est universum genus humanum. Securis vero est Redemptor noster, qui velut ex manubrio et ferro tenetur ex humanitate, sed incidit ex Divinitate. Quæ videlicet securis jam ad radicem arboris posita est : quia etsi per patientiam exspectat, videtur tamen quid factura est. Et notandum est quod, non juxta ramos securim positam, sed *ad radicem* dicit : cum enim malorum filii tolluntur, quid aliud quam rami infructuosæ arboris absciduntur? Cum vero tota simul progenies cum parente tollitur, infructuosa arbor a radice abscissa est. Unusquisque autem perversus paratam citius gehennæ concremationem invenit, quia facere fructum boni operis contemnit : unde sequitur : « Omnis ergo, » etc. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Elegantur dictum est : « Non faciens fructum, » et adjicitur, *bonum*, officiosum enim hoc animal Deus creavit, et naturalis est illi exercitiorum instantia; (sive naturale illi est operari), otium vero innaturale : obest enim inertia etiam cunctis corporis membris; nulli autem ut animæ : ea namque cum continuo sit naturaliter mobilis, otiari non patitur. Sicut autem otium malum est, ita indecens exercitium (quando scilicet mala fiunt), ex eo autem quod præmisit pœnitentiam, prædicat quod securis adjacet; non quidem incidens (vel exsecans), sed solummodo terrorem incutiens (vel comminans.)

— S. Ambr. Que celui donc qui le peut, produise des fruits de grâce; que celui pour qui c'est un devoir rigoureux, fasse des fruits de pénitence; voici le Seigneur qui vient chercher des fruits, et donner la vie à ceux qui produisent des fruits abondants, et condamner ceux qui sont stériles.

℣. 10-14. *Et le peuple lui demandait : Que ferons-nous donc? Il leur répondit : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. Des publicains vinrent aussi pour être baptisés, et lui demandèrent : Maître que ferons-nous. Il leur répondit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné. Et des soldats aussi vinrent l'interroger, disant : Et nous que devons-nous faire? Il leur répondit : N'usez de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paye.*

S. Grég. (*hom.* 20.) Ces paroles de Jean-Baptiste prouvent qu'il avait fait naître un trouble salutaire dans l'âme de ses auditeurs, puisqu'ils viennent lui demander ce qu'ils doivent faire : « Et la foule l'interrogeait, » etc. — Orig. (*hom.* 23.) Trois sortes d'hommes viennent demander à Jean ce qu'ils doivent faire pour être sauvés; les uns que l'Ecriture appelle le peuple ou la foule, les autres qui sont les publicains, et les troisièmes qu'elle comprend sous le nom de soldats. — Théophyl. Or, il recommande aux publicains et aux soldats de s'abstenir de tout mal, mais quant au peuple, qu'il regarde comme moins enclin au mal, il prescrit la pratique des bonnes œuvres : « Il leur répondit : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, » etc. — S. Grég. (*hom.* 20.) La tunique est d'un usage plus nécessaire que le manteau; aussi un des fruits principaux de la pénitence est de nous faire partager avec le prochain non-seule-

---

Ambr. Faciat ergo fructum qui potest gratiæ; qui debet, pœnitentiæ : adest Dominus qui fructum requirat, fecundos vivificet, steriles reprehendat.

Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus? Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti, et qui habet escas, similiter faciat. Venerunt autem et publicani, ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus? At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis. Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos? Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

Greg. (*in hom.* 20, *in Evang.*) In præmissis verbis Baptistæ Joannis constat, quod audientium corda turbata sunt, quæ consilium quærebant, cum subinfertur : « Et interrogabant eum, » etc. Orig. (*hom.* 23.) Tres ordines inducuntur sciscitantium Joannem super salute sua : unus quem Scriptura appellat *turbas*; alius quem *publicanos* nominat; tertius qui *militum* appellatione censetur. Theophyl. Et quidem publicanis et militibus a malo abstinere præcipit. Turbis autem quasi non malitiosis existentibus bonum aliquod præcipit operari : unde sequitur : « Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det unam, » etc. Greg. (*in homil.* 20, *ut sup.*) Propter hoc quod tunica plus est necessaria usui nostro quam pallium, ad fructum dignum pœnitentiæ pertinet ut non solum

ment les choses extérieures plus ou moins utiles, mais celles qui nous sont le plus nécessaires, comme la tunique dont nous sommes vêtus, les aliments qui soutiennent notre existence : « Et que celui qui a de quoi manger fasse de même. » — S. Bas. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1) Nous apprenons de là l'obligation où nous sommes de donner pour Dieu tout notre superflu à ceux qui sont dans l'indigence, parce que c'est Dieu qui nous a donné tout ce que nous possédons.

S. Grég. (*hom.* 20.) Il est écrit dans la loi : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Donc on n'aime pas son prochain, quand on ne partage pas même son nécessaire avec celui qui se trouve dans l'extrême besoin. Il est commandé de partager avec le prochain une des deux tuniques que l'on possède, car si on n'en avait qu'une à partager, elle ne pourrait servir de vêtement à aucun des deux. Nous pouvons juger par toutes ces recommandations, de quel prix sont les œuvres de miséricorde, puisqu'elles tiennent le premier rang parmi les dignes fruits de pénitence. — S. Ambr. Chaque condition a ses devoirs particuliers, la pratique de la miséricorde est un devoir commun à tous les hommes, et c'est pour tous les hommes une obligation rigoureuse de donner à celui qui est dans l'indigence. La miséricorde comprend pour ainsi dire toutes les vertus; cependant la pratique de la miséricorde a ses règles, et doit se mesurer sur les moyens et les ressources de chacun, elle n'oblige pas à se dépouiller entièrement de ce qu'on possède, mais à le partager avec celui qui n'a rien.

Orig. (*hom.* 23.) Ce passage renferme un sens plus profond : en effet, de même que nous ne pouvons servir deux maîtres, de même nous ne

(1) Ce passage se trouve équivalemment dans les homélies *sur l'avarice contre ceux qui veulent s'enrichir*, et dans l'homélie *pour un temps de sécheresse et de famine.*

---

exteriora quæcunque, sed ipsa nobis valde necessaria dividere cum proximis debeamus; scilicet vel tunicam, qua vestimur ; vel escam, qua carnaliter vivimus : unde sequitur : « Et qui habet escas, similiter faciat. » Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Hinc autem docemur quod ex omni eo quod affluit supra proprii victus necessitatem, tenemur erogare illi qui non habet, propter Deum, quia quæcunque possidemus, largitus est.

Greg. (*in hom.* 20, *in Evang.*) Quia enim in lege scriptum est : « Diliges proximum tum sicut te ipsum, » minus proximum amare convincitur, qui non cum eo in necessitate illius, etiam ea quæ sunt sibi necessaria, partitur : idcirco de dividendis cum proximo duabus tunicis datur præceptum ; quoniam si una dividitur, nemo vestitur. Inter hæc autem sciendum est quantum misericordiæ opera valeant, cum ad fructus dignos pœnitentiæ ipsa præ cæteris præcipiuntur. Ambr. Alia enim officiorum præcepta propria sunt singulorum, misericordia communis est usus : ideo commune præceptum est omnibus, ut conferant non habenti. Misericordia est plenitudo virtutum ; misericordiæ tamen ipsius pro possibilitate conditionis humanæ mensura servatur, ut non sibi unusquisque totum eripiat, sed quod habet, cum paupere partiatur.

Orig. (*hom.* 23.) Profundiorem autem locus iste recipit intellectum : quomodo

devons pas avoir deux tuniques, dont l'une serait le vêtement du vieil homme, et l'autre le vêtement de l'homme nouveau. Nous devons au contraire dépouiller le vieil homme et revêtir celui qui est nu, car l'un a Dieu dans son cœur, et l'autre en est privé. Il est écrit que nous devons précipiter nos péchés au fond de la mer; nous devons également repousser loin de nous nos fautes et nos vices, et les rejeter pour ainsi dire sur celui qui en a été pour nous la cause. — Théophyl. Il en est qui voient dans ces deux tuniques l'esprit et la lettre de l'Ecriture. Jean recommande à celui qui possède l'un et l'autre, d'instruire les ignorants et de leur enseigner au moins la lettre de la sainte Ecriture.

Bède. La puissance de la parole de Jean-Baptiste était si grande, qu'elle forçait les publicains et les soldats eux-mêmes à venir lui demander ce qu'ils devaient faire pour être sauvés : « Des publicains vinrent aussi, » etc. — S. Chrys. (*hom.* 24 *ou* 25.) Qu'elle est grande la puissance de la vertu, puisqu'elle amène les riches du monde à venir demander à celui qui n'a rien le chemin du vrai bonheur? — Bède. Le saint Précurseur leur recommande de n'exiger rien au delà de ce qui leur est prescrit : « Il leur dit : N'exigez rien de plus de ce qui vous a été prescrit. » On appelait publicains ceux qui levaient les impôts, qui avaient la charge de collecteurs des contributions ou des revenus publics, et on donnait ce nom par extension à ceux qui cherchaient à augmenter leurs richesses par le négoce et les affaires. Jean-Baptiste leur fait à tous un précepte de s'abstenir de toute fraude, et en réprimant ainsi tout désir de s'emparer du bien d'autrui, il les amène à partager leurs propres biens avec le prochain : « Et des soldats vinrent aussi l'interroger, » etc. Il leur donne cette

---

enim non debemus duobus servire dominis, sic nec duas habere tunicas : ne sit unum indumentum veteris hominis, et alterum novi; sed debemus nos exuere veterem hominem, et ei dare qui nudus est : alius enim habet Deum, alius vero omnino non habet : et quomodo scriptum est, ut in profundum maris præcipitemus nostra delicta, sic projici a nobis oportet vitia atque peccata, et jacere super eum qui eorum nobis causa extitit. Thophyl. Quidam autem *tunicas duas* esse dixit, spiritum Scripturæ, et litteram; habentem vero duo hæc monet Joannes, ut instruat ignorantem, et det ei ad minus litteram.

Beda. Quantam autem Baptistæ sermo virtutem habuerit, hinc probatur, cum et publicanos et milites ad consilium salutis suæ coegerit inquirendum : unde sequitur : « Venerunt autem et publicani, » etc. Chrys. (*hom.* 24 vel 25.) Magna est virtutis fortitudo, dum felicitatis viam requirunt ab indigo locupletes. Bed. Præcipit ergo eis ne ultra præscriptum exigant. Unde sequitur : « Et ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod vobis constitutum est, faciatis, » Publicani vero appellantur hi qui vectigalia publica exigunt, qui sive conductores sunt vectigalium fisci, vel rerum publicarum, nec non et hi qui seculi hujus lucra per negotia sectantur, eodem vocabulo censentur : quos omnes pariter in suo quemque gradu ab agenda fraude coercet, ut dum primo se ab aliorum temperarent appetitu, tandem ad propria cum proximis communicanda pertingerent. Sequitur : « Interrogabant autem eum et milites, » etc. Justissimo autem

règle de juste et sage modération, de ne depouiller jamais injustement ceux qu'ils doivent défendre et protéger par état : « Et il leur dit : Abstenez-vous de toute concussion (ou de toute violence), ne commettez aucune injustice (par des voies frauduleuses), et contentez-vous de votre paie. — S. Ambr. Il enseigne par là que la milice reçoit une paie légalement établie, de peur qu'en laissant aux soldats de pourvoir à leur subsistance, on n'ouvre ainsi la porte au pillage. — S. Grég. de Naz. (*Disc.* 9 *contr. Jul.*) Il donne ici le nom de paie à la solde impériale et au traitement assigné par la loi à ceux qui étaient en place. — S. Aug. (*contr. Faust.*, liv. xxii, ch. 7.) Jean-Baptiste savait que les soldats, lorsqu'ils font la guerre, ne sont pas des homicides, mais les exécuteurs de la loi, qu'ils ne sont point les vengeurs des injures particulières, mais les défenseurs du salut public. Autrement il leur eût répondu : Dépouillez-vous de vos armes, et quittez le service militaire, ne frappez, ne blessez, ne tuez personne. Qu'y a-t-il en effet de coupable dans la guerre ? Est-ce de donner la mort aux uns pour laisser les autres régner en paix après la victoire ? Condamner la guerre à ce point de vue n'est point un acte de religion, mais de lâcheté. Ce qui est justement condamné dans les guerres, c'est le désir de nuire, c'est la cruauté dans la vengeance, c'est d'avoir une âme impitoyale, implacable, c'est la férocité dans le combat, c'est la fureur de dominer et autres excès semblables. Or c'est pour punir ces excès ou les violences de ceux qui se révoltent, soit contre Dieu, soit contre le commandement d'une autorité légitime, que les bons eux-mêmes font la guerre, lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances telles que l'ordre et la justice leur font un devoir ou de commander de prendre les armes, ou d'obéir à ce commandement.

---

moderamine præmonet, ne ab eis calumniando prædam requirant, quibus militando prodesse debuerant : unde sequitur : « Et ait illis : Neminem concutiatis (scilicet per violentiam), neque calumniam faciatis (scilicet per fraudulentam malitiam), et contenti estote stipendiis vestris. » Ambr. Docens idcirco stipendia militiæ constituta, ne dum sumptus quæritur, prædo grassetur. Greg. Nazian. (*Orat.* 9, *in Julianum.*) *Stipendium* enim appellat imperialem provisionem, et deputata per legem dignitatibus munera. Aug. (*contra Foustum*, lib. xxii, cap. 7.) Sciebat enim eos cum militarent, non esse homicidas, sed ministros legis, et non ultores injuriarum, sed salutis publicæ defensores. Alioquin responderet : « Arma abjicite, militiam istam deserite, neminem percutite, vulnerate, prosternite. » Quid enim culpatur in bello ? an quia moriuntur quandoque morituri, ut dominentur in pace victuri ? hoc reprehendere timidorum est, non religiosorum : nocendi cupiditas, ulciscendi crudelitas, implacatus atque implacabilis animus, feritas rebellandi, libido dominandi (et si quæ talia), hæc sunt quæ in bellis jure culpantur : quæ plerumque ut etiam inde puniantur, adversus violentiam resistentium (sive Deo, sive aliquo legitimo imperio jubente); gerenda ipsa bella suscipiuntur a bonis, cum in eo rerum humanarum ordine inveniuntur, ubi eos vel jubere tale aliquid, vel in talibus obedire juste ipse ordo constringit.

S. Chrys. (*hom.* 25 *sur S. Matth.*) En traçant ces règles si simples de conduite aux publicains et aux soldats, Jean-Baptiste voulait les élever à une perfection plus grande, mais comme ils n'en étaient pas encore capables, il leur donne des préceptes plus faciles, car s'il leur avait proposé tout d'abord les obligations d'une vie plus parfaite, ils n'y auraient donné aucune attention, et seraient demeurés privés de la connaissance des devoirs plus ordinaires et plus faciles.

℣. 15-17. — *Or, comme le peuple était dans une grande suspension d'esprit, et que tout pensaient en eux-mêmes que Jean pourrait bien être le Christ, Jean leur dit à tous : Pour moi, je vous baptise dans l'eau, mais il en viendra un autre plus puissant que moi, et dont je ne suis pas digne de délier les courroies de la chaussure. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. Son van est en sa main, et il nettoiera son aire, puis il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.*

Orig. (*hom.* 23.) Il était juste que Jean fût environné de plus d'honneurs que les autres hommes, lui dont la vie était plus parfaite que celle de tous les autres mortels. Aussi les Juifs avaient-ils pour lui une bien légitime prédilection, mais qui cependant était par trop exagérée : « Or, comme tout le peuple flottait dans ses pensées, et que tous se demandaient dans leurs cœurs s'il ne serait pas le Christ. » — — S. Ambr. Quoi de plus insensé que de refuser de croire, lorsqu'il vint lui-même en personne, celui qu'ils voulaient reconnaître dans la personne d'un autre? Ils pensaient que le Messie devait naître d'une femme, et ils ne veulent pas croire qu'il ait pu naître d'une Vierge, et cependant le signe que Dieu avait donné de l'avénement du Sauveur, c'était l'enfantement d'une Vierge et non celui d'une femme.

Orig. (*hom.* 25.) L'affection a ses périls, si elle franchit les justes

---

Chrys. (*super Matth. ubi sup.*) Volebat autem Joannes, quando publicanis et militibus loquebatur, ad aliam majorem philosophiam ipsos traducere ; sed quoniam nondum erant ad illam idonei, minora reserat : ne si potiora proferret, nequaquam illis intenderent, et his etiam privarentur.

Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus, respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos ; venit autem fortior me post me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus ; ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni : cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum ; paleas autem comburet igni inextinguibili.

Orig. (*hom.* 25.) Dignum erat ut plus Joanni quam cæteris hominibus deferretur, qui aliter quam cuncti mortales vixerat : quam ob causam diligebant quidem eum justissime ; sed non servabant in charitate modum : unde dicitur : « Existimante autem populo ne forte esset, » etc. Ambr. Quid autem ineptius quam quod is qui in alio æstimatur, in seipso esse non creditur? Quem per mulierem venturum putabant, per virginem venisse non credunt ; et utique divini adventus signum in virginis partu, non in mulieris constitutum est.

Orig. (*hom.* 25.) Habet autem peri-

bornes. Quand on aime quelqu'un, on doit considérer attentivement la nature et les motifs de son affection, et la proportionner au mérite de celui qu'on aime, car si l'on dépasse la mesure et les limites de la charité, celui qui aime comme celui qui est aimé se rendent coupables. — Ch. des Pèr. gr. Aussi Jean ne pensa pas à se glorifier de l'opinion que tous avaient de lui, et ne parut jamais désirer d'être le premier; loin de là, il fit toujours profession de l'humilité la plus profonde : « Mais Jean répondit, » etc. — Bède. Comment put-il répondre à ceux qui pensaient dans leurs cœurs qu'il pouvait être le Christ? C'est que non-seulement telle était leur pensée, mais qu'ils lui avaient député des prêtres et des lévites pour lui demander s'il était le Christ, comme le raconte un autre Evangéliste.

S. Ambr. Ou bien, c'est que Jean lisait dans le secret des cœurs, mais considérez de qui lui venait cette prérogative, car la grâce de Dieu seule peut révéler ce qu'il y a de plus caché dans le fond des cœurs, et non la puissance de l'homme qui reçoit bien plus de lumières du secours d'en haut, que de ses facultés naturelles. Or, il répondit aussitôt et sans hésiter qu'il n'était pas le Christ, lui qui n'exerçait qu'un ministère extérieur et visible. L'homme, en effet, est un composé de deux natures, c'est-à-dire, de l'âme et du corps; la partie visible est consacrée par une action visible, la partie invisible reçoit une consécration intérieure et invisible. Ainsi l'eau lave le corps et le purifie, mais l'Esprit purifie l'âme de ses fautes, quoique l'eau elle-même soit comme pénétrée du souffle de la grâce divine. Le baptême de la pénitence est donc différent du baptême de la grâce, celui-ci opère par ces deux choses réunies, l'eau et l'Esprit; celui-là par l'eau seulement : l'œuvre de l'homme c'est de faire pénitence de ses fautes,

---

culum dilectio, si modum transeat : debet enim qui aliquem diligit, naturam et causas considerare diligendi, et non plus diligere quam meretur : nam mensuram charitatis modumque si transcenderit, et qui diligit et qui diligitur, in peccato erunt. Greg. (*Vel Metaphrastes in Cat. Græcorum Patrum.*) Unde Joannes non fuit gloriatus in habita opinione de ipso ab omnibus, nec aliquatenus visus est primatum appetere, sed infimam humilitatem amplexatus est : unde sequitur : « Respondit Joannes, » etc. Beda. Quomodo autem respondit eis, qui in secreto cordis quia Christus esset cogitabant, nisi quia, non solum cogitabant, sed etiam (sicut alius Evangelista declarat) missis ad eum sacerdotibus ac levitis, an esset Christus inquirebant? Ambr. Vel videbat Joannes cordis occulta. Sed consideremus cujus gratia; Dei enim munus est qui revelat, non virtus hominis, qui divino magis adjuvatur beneficio, quam naturali cernit officio. Cito autem respondens probavit non esse se Christum, qui visibili operatur officio. Nam cum ex duabus naturis homo, id est, ex anima subsistat et corpore, visibile per visibile, invisibile per invisibile mysterium consecratur : aqua enim corpus abluitur, spiritu animæ delicta mundantur : licet etiam in ipso fonte sanctificatio Divinitatis aspiret : et ideo aliud fuit baptisma pœnitentiæ, aliud est gratiæ : istud baptisma ex utroque, illud ex uno : opus hominis est ge-

c'est la part exclusive de Dieu de réaliser la grâce du mystère. Aussi Jean-Baptiste repoussant tout désir ambitieux de grandeur, déclare, non par ses paroles, mais par ses œuvres, qu'il n'est pas le Christ, c'est pour cela qu'il ajoute : « Un autre va venir plus puissant que moi, » etc. En disant : « Plus puissant que moi, » il n'établit point une comparaison, car aucune comparaison n'est possible entre le Fils de Dieu et un homme, mais il veut simplement dire que s'il y en a beaucoup parmi les anges et les hommes qui aient de la puissance, le Christ seul est plus puissant qu'eux tous. Enfin, il est si loin de vouloir faire une comparaison, qu'il ajoute : » Dont je ne suis pas digne de dénouer la courroie de la chaussure. » — S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 12.) Saint Matthieu dit au contraire : « Dont je ne suis pas digne de porter la chaussure. » S'il y a quelque intérêt à donner un sens différent à ces deux locutions : « Porter la chaussure, » ou : « Dénouer les cordons de la chaussure, » de manière qu'un Evangéliste ait rapporté la première de ces deux locutions, et l'autre la seconde, il faut admettre que tous deux ont dit la vérité. Si au contraire, en parlant de la chaussure du Seigneur, Jean-Baptiste ne s'est proposé que de faire ressortir la supériorité du Christ et son humble dépendance, ces deux locutions figurées, rapportées l'une par saint Matthieu et l'autre par saint Luc, expriment la même vérité, et ont pour but de faire ressortir la profonde humilité du saint Précurseur.

S. Ambr. Ces paroles : « Je ne suis pas digne de porter sa chaussure, » signifient encore que le ministère et la grâce de la prédication ont été confiés aux Apôtres qui ont aux pieds la chaussure de l'Evangile (1).

(1) « Et que votre chaussure soit préparée pour aller prêcher l'Evangile de la paix. » (*Ephes.*, VI, 15.)

---

rere pœnitentiam delictorum, Dei munus est gratiam implere mysterii. Declinans ergo majestatis invidiam, non verbo, sed opere declaravit non esse se Christum : unde sequitur : « Venit autem fortior me post me, » etc. In hoc quod dicit, « fortior me, » comparationem non fecit, neque enim inter Dei Filium et hominem ulla poterat esse comparatio, sed quia multi fortes, fortior nemo nisi Christus. Denique eo usque non fecit comparationem, ut addiderit : « Cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamenti, » etc. Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 12.) Matthæus quidem dicit : « Cujus non sum dignus calceamenta portare. » Itaque si ad rem pertinet aliquid aliud intelligere in eo quod dictum est : « Calceamenta portare, et corrigiam calceamentorum solvere, ut unus Evangelistarum hoc, alii aliud dicerent, omnes verum narraverunt ; si autem nihil intendit Joannes cum de calceamentis Domini diceret, nisi excellentiam ejus et humilitatem suam, quodlibet horum dixerit, sive de solvenda calceamentorum corrigia, sive de portandis calceamentis, eamdem tamen sententiam tenuit, quisquis etiam verbis suis per calceamentorum commemorationem eamdem significationem humilitatis expressit.

Ambr. Per hoc etiam quod dicit : « Cujus non sum dignus calceamenta portare, » evangelicæ prædicationis ostendit apostolis gratiam esse collatam, qui sunt calceati in Evangelium : videtur

Cependant on peut dire que Jean-Baptiste s'exprime de la sorte, parce qu'il représente la personne du peuple juif.

S. Grég. (*hom.* 7.) Jean-Baptiste se déclare indigne de dénouer la courroie de sa chaussure, comme s'il disait : Je ne puis découvrir les pieds du Rédempteur puisque je ne puis prendre le nom d'époux qui ne m'appartient pas. C'était la coutume, en effet, chez les anciens, que lorsqu'un homme ne voulait point prendre la femme qu'il devait épouser, celui qui devenait alors son époux ôtait la chaussure du premier qui l'avait refusée (1*); ou bien encore, comme les chaussures sont faites avec la peau des animaux qui sont morts, Notre-Seigneur, par son incarnation, est venu dans le monde portant aux pieds les dépouilles mortelles de notre nature corruptible. La courroie de la chaussure est comme le nœud du mystère. Jean-Baptiste ne peut donc dénouer la courroie de la chaussure du Sauveur, parce qu'il est incapable de pénétrer le mystère de l'incarnation que l'esprit prophétique seul lui a fait connaître.

S. Chrys. (*hom.* 11.) Il venait de déclarer que son baptême n'était qu'un baptême d'eau, il montre maintenant l'excellence du baptême institué par le Christ : « Pour lui, il vous baptisera dans l'Esprit saint et le feu, exprimant ainsi par cette métaphore l'abondance de la grâce, car il ne dit pas : Il vous donnera l'Esprit saint, mais : « Il vous baptisera dans l'Esprit saint. » Il ajoute : « Et dans le feu, » pour montrer toute la puissance de la grâce. Et de même que Jésus-Christ exprime sous la figure de l'eau (2) la grâce de l'Esprit saint, c'est-à-dire,

(1*) La loi du lévirat chez les Hébreux est différemment exposée au *Deutéronome*, chap. xxv.

(2) « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, elle sera en lui une source d'eau vive qui rejaillira jusque dans la vie éternelle ; » (*Jean*, iv, 14.) « Si quelqu'un croit en moi, des flots d'eau vive

tamen ideo hoc dicere, quod plerumque Joannes personam accipit populi Judæorum.

Greg. (*hom.* 7, *in Evang.*) Sed et Joannes se indignum esse ad solvendum corrigiam calceamenti ejus denuntiat : ac si aperte dicat : Ego Redemptoris vestigia denudare non valeo, qui sponsi nomen mihi immeritus non usurpo. Mos enim apud veteres fuit, ut si quis eum quæ sibi competeret, accipere nollet uxorem, ille ei calceamentum solveret, qui ad hanc sponsus jure propinquitatis veniret : vel quia calceamenta ex mortuis animalibus fiunt, incarnatus Dominus, quasi calceatus apparuit, qui morticina nostræ corruptionis assumpsit. Corrigia ergo calceamenti est ligatura mysterii. Joannes itaque solvere corrigiam calceamenti ejus non valet, quia incarnationis mysterium nec ipse investigare sufficit, qui hanc per prophetiæ spiritum agnovit.

Chrys. (*hom.* 11, *in Matth.*) Et quia dixerat quod suum baptisma nil plus haberet quam aquam, consequenter ostendit excellentiam exhibiti per Christum baptismatis, cum subdit : « Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni ; » per ipsam dicti metaphoram ostendens abundantiam gratiæ : non enim ait : « Dabit vobis Spiritum sanctum, sed baptizabit. » Ac rursus per id quod de igne subjicit, ostendit virtutem gratiæ : et sicut Christus aquam vocat Spiritus gratiam, ostendens per vocabulum aquæ

la pureté qu'elle produit et l'ineffable consolation dont elle inonde les âmes qui en sont dignes; ainsi Jean-Baptiste, sous l'image du feu, veut exprimer la ferveur et la pureté que la grâce produit dans l'âme avec la destruction complète du péché. — BÈDE. Sous la figure du feu, on peut encore entendre l'Esprit saint qui embrase par l'amour et tout à la fois éclaire par la sagesse les cœurs qu'il remplit de sa présence, et c'est pour exprimer cette vérité que les Apôtres ont reçu le baptême de l'Esprit sous l'image d'un feu visible. Il en est qui expliquent ce passage en disant que le baptême de l'Esprit est pour le temps présent, et le baptême du feu pour la vie à venir; en ce sens que de même que nous puisons une nouvelle naissance dans l'eau et l'Esprit saint pour la rémission de tous nos péchés, de même nous serons purifiés de nos fautes plus légères par le baptême de feu du purgatoire. — ORIG. (*hom.* 24.) De même encore que Jean-Baptiste attendait sur les bords du fleuve du Jourdain ceux qui venaient demander son baptême, qu'il repoussait les uns, en les appelant : « Race de vipères, » et recevait les autres qui faisaient l'aveu sincère de leurs péchés, ainsi le Seigneur Jésus se tiendra sur les bords du fleuve de feu près du glaive flamboyant. Tout homme qui, au sortir de cette vie voudra entrer dans le paradis et aura besoin d'être purifié, sera baptisé dans ce bain de feu avant d'être introduit dans le paradis. Quant à celui qui ne portera point le signe des premiers baptêmes, il ne pourra être baptisé dans ce baptême de feu.

S. BAS. (*traité de l'Esprit saint*, ch. 2.) De ces paroles de Jean-Baptiste : « Il vous baptisera dans l'Esprit saint. » N'allez pas conclure

sortiront de son sein, » (VII, 38.) L'Evangéliste ajoute : « Ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. »

---

nitorem qui contingit ex ea, et consolationem immensam quæ mentibus capacibus illius ingeritur; sic et Joannes per ignis vocabulum exprimit fervorem et rectitudinem gratiæ, nec non et peccatorum consumptionem. BEDA. Potest et Spiritus sanctus nomine ignis significatus intelligi, quia incendit per amorem, et per sapientiam corda quæ replet, illuminat : unde et apostoli baptisma Spiritus in ignis visione percipiunt. Sunt qui ita exponunt, quod in præsenti *in Spiritu*, et in futuro baptizaremur *in igne*, ut videlicet sicut in remissionem omnium peccatorum ex qua et Spiritu renascimur, ita et tunc de levibus quibusdam peccatis purgatorii ignis baptismate mundaremur. ORIG. (*hom.* 24.) Et quomodo Joannes juxta Jordanem fluvium venientes ad baptismum præstolabatur, et alios abigebat dicens : « Generatio viperarum; » eos vero qui confitebantur peccata, suscipiebat, sic stabit in igneo flumine Dominus Jesus juxta flammeam rhomphæam; ut quicunque post exitum vitæ hujus ad paradisum transire desiderat, et purgatione indiget, hoc eum lavamine baptizet, et ad paradisum transmittat; eum vero qui non habet signum priorum baptismatum, lavacro igneo non baptizet.

BASIL. (*lib. de Spiritu sancto*, cap. 12.) Non autem propter hoc quod dicit : « Baptizabit vos in Spiritu sancto, » in-

que la seule invocation de l'Esprit saint rend le baptême parfait, car pour les signes sacrés qui nous confèrent la grâce, nous devons suivre dans toute leur intégrité les règles de la tradition. Vouloir y ajouter ou en retrancher quelque chose, c'est se retrancher de la vie éternelle, car nous baptisons au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pour conformer notre baptème à notre croyance. — CH. DES PÈR. GR. Ces paroles : « Il vous baptisera dans l'Esprit saint, » signifient donc l'abondance de la grâce et la richesse du bienfait. Mais parce qu'on pourrait croire que c'est le propre de la puissance et de la volonté du Créateur de répandre ses bienfaits, tandis qu'il n'entre nullement dans ses attributs de punir les rebelles; Jean-Baptiste ajoute : « Il tient le van en sa main, » nous enseignant ainsi qu'il est aussi sévère pour venger les prévaricateurs qu'il est magnifique pour récompenser la vertu. Le van signifie la promptitude dans l'exécution du jugement, car en un instant, sans aucun débat, sans acun délai, il séparera les damnés de la société des élus.

S. CYR. (*Trés.*, II, 4.) En ajoutant : « Et il nettoiera son aire, » Jean-Baptiste nous apprend que Jésus-Christ est le souverain Maître de l'Eglise. — BEDE. L'aire est en effet la figure de l'Eglise de la terre, où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Cette aire se nettoie en partie dans la vie présente, lorsqu'un mauvais chrétien est retranché de l'Eglise par le jugement sacerdotal, en punition de ses fautes publiques et scandaleuses ; ou bien lorsqu'après sa mort il est condamné au tribunal de Dieu pour des crimes secrets; et elle sera nettoyée entièrement à la fin du monde, quand le Fils de l'homme enverra ses anges pour faire disparaître de son royaume tous les

---

tegrum quis esse baptisma fatebitur, in quo nomen solius Spiritus invocatum est ; oportet enim semper illibatam manere assignatam traditionem in vivificante gratia. Nam addere vel minuere quidquam excludit a vita perpetua : sicut enim credimus, sic et baptisma suscipimus in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. GRÆC. Per hoc ergo quod dicit : « Baptizabit in Spiritu sancto, » ostendit abundantiam gratiæ et beneficii copiam. Ne autem aliqui putent quod dona largiri, et potestas, et voluntas est Creatoris, punire vero inobedientes nullam sibi fore causam, ob hoc subdit : « Cujus ventilabrum in manu ejus ; » ostendens quod non solum munificus est dignus, sed etiam prævaricationum ultor. Ventilabrum autem promptitudinem judicii exprimit : non enim cum judiciis, sed in instanti et absque quolibet intervallo separat damnandos a collegio salvandorum.

(CYRIL. *in Thesauro*, lib. II, cap. 4.) Per hoc autem quod subdit : « Et permundabit aream suam, » designat Baptista Ecclesiam pertinere ad Christum quasi ad Dominum. BEDA. Per aream enim præsens Ecclesia figuratur in qua multi sunt vocati, pauci vero electi : cujus areæ purgatio et nunc viritim geritur, cum quisque perversus vel ob manifesta peccata de Ecclesia (sacerdotali castigatione) ejicitur ; vel ob occulta post mortem divina districtione damnatur ; et universaliter in fine perficietur, quando mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia

scandales.— S. Ambr. Le van, que le Seigneur tient en sa main, signifie qu'à lui seul appartient le droit de discerner les mérites des hommes, parce qu'en effet, lorsqu'on vanne le blé dans l'aire, le souffle de l'air fait comme une espèce de discernement du bon grain d'avec le mauvais : « Et il amassera le froment dans son grenier, » etc. Par cette comparaison, le Seigneur nous enseigne qu'au jour du jugement, il fera le discernement des mérites solides et des véritables fruits de vertu d'avec la légèreté stérile de toutes ces actions vaines, aussi chétives que présomptueuses, et placera dans la demeure des cieux les hommes d'une vertu parfaite. Or, les hommes qui sont des fruits parfaits sont ceux qui ont été jugés dignes de ressembler à celui qui a été semé comme un grain de blé pour produire ensuite des fruits plus abondants. (*Jean*, XII.) — S. Cyr. (1). La paille, au contraire, est l'emblème des âmes indolentes et vaines, et dont la mobilité flotte à tout vent de péché. — S. Bas. Les chrétiens de cette espèce ne laissent pas d'être utiles à ceux qui sont jugés dignes du royaume des cieux, soit en leur communiquant les dons spirituels, soit en leur donnant des secours extérieurs, bien qu'ils ne le fassent point par un motif d'amour de Dieu ou de charité du prochain.

Orig. (*hom.* 26.) Comme le blé ne peut être séparé de la paille que par le mouvement de l'air, le juste juge est représenté tenant à la main un van, qui fait connaître que les uns sont de la paille et les autres du froment. En effet, lorsque vous n'étiez qu'une paille légère (c'est-à-dire incrédule), la tentation vous a fait voir ce que vous étiez sans le savoir, mais lorsque vous avez supporté courageusement les

(1) On ne retrouve ni dans saint Cyrille, ni dans saint Basile, ni dans saint Grégoire, ces différents passages qui leur sont ici attribués.

---

scandala. Ambr. Ventilabri ergo indicio, discriminandorum Dominus declaratur jus habere meritorum; eo quod dum frumenta ventilantur in area, plena a vacuis velut quodam auræ spirantis examine separantur : unde sequitur : « Et congregabit triticum in horreum suum, » etc. Per hanc comparationem Dominus ostendit quod judicii die solida merita fructusque virtutis ab inanis jactantiæ exiliumque factorum infructuosa levitate discernat; perfectioris meriti viros locaturus in mansione cœlesti : ipse enim perfectior fructus est qui meruit ejus esse conformis, qui sicut granum tritici cecidit, ut plurimos fructus afferret. (*Joan.*, 12.) Cyril. At paleæ lentos et inanes signant, et quolibet vento peccati ventilatos et volubiles. Basil. Conferunt autem his qui digni sunt regno cœlorum velut paleæ tritico; non tamen intuitu divinæ charitatis et proximorum hoc faciunt; sive spiritualibus donis, sive corporalibus beneficiis.

Orig. (*hom.* 26.) Vel quia absque vento non possunt triticum et paleæ separari, ideo habet ventilabrum in manu sua; quod alios *paleas*, alios *triticum* esse demonstrat; cum enim esses palea levis (id est, incredulus), ostendit te esse tentatio quod latebas; cum autem fortiter tentamenta toleraveris, non te faciet fidelem tentatio atque patientem; sed

épreuves, la tentation ne vous rend pas fidèle et patient, mais elle fait éclater la vertu qui était au dedans de votre âme.

S. Grég. de Nysse. Il est utile de se rappeler que les biens qui nous sont promis et que Dieu tient en réserve pour ceux qui vivent saintement, dépassent de beaucoup toutes les explications que nous pouvons en donner ; car ni l'œil de l'homme n'a vu, ni son oreille n'a entendu, ni son cœur n'a compris l'excellence de ces biens. Il en est de même des châtiments réservés aux pécheurs, ils n'ont aucune proportion avec les peines sensibles de cette vie. Nous les exprimons sans doute par les noms dont nous faisons usage dans notre langue, mais quelle distance les sépare de nos peines ordinaires! car lorsque vous entendez parler de feu, et que l'Evangéliste ajoute : « inextinguible, » aussitôt votre attention se porte sur un feu tout différent du nôtre, auquel ne convient point cette expression. — S. Grég. (*Moral.*, XV, 17.) Expression merveilleuse et étonnante pour désigner le feu de l'enfer. En effet, notre feu matériel ne peut être entretenu que par la quantité de bois qu'on y jette, et il ne dure qu'à la condition d'être toujours alimenté ; au contraire, le feu de l'enfer, quoiqu'il soit matériel et qu'il brûle corporellement les réprouvés qui y sont précipités, n'est point alimenté par le bois, mais une fois créé, il dure toujours et ne s'éteint jamais.

ỷ. 18-20. — *C'est par ces discours et beaucoup d'autres semblables, que Jean-Baptiste évangélisait le peuple. Mais Hérode le Tétrarque ayant été repris par lui au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de tout le mal qu'il avait fait, Hérode ajouta ce crime à tous les autres, et fit mettre Jean en prison.*

Orig. Jean-Baptiste avait annoncé Jésus-Christ, il avait prêché le baptême de l'Esprit saint et les autres vérités que nous rapporte le

---

virtutem quæ in te latebat, proferet in medium.

Greg. Nyss. Expedit autem scire quod nec dona, quæ per repromissiones reposita sunt honeste viventibus, talia sunt ut verbo valeant explicari; quia nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt ; nec peccatorum pœnæ ad aliquid eorum quæ in præsenti sensum afficiunt, proportionem habent ; et quamvis aliquæ illarum pœnarum per nostra nominentur vocabula, differt tamen non modicum : cum enim audis *igne*, aliud quiddam conjicere doceris ex eo quod additur, *inextinguibili* ; quod in istum ignem non cadit. Greg. (*in* XV *Moral.*, cap. 17.) Miro modo expressus est ignis gehennæ. Ignis namque noster corporeus per congesta ligna nutritur, nec valet nisi fotus subsistere : at contra gehennæ ignis cum sit corporeus, et in se missos reprobos corporaliter exurat, lignis non nutritur, sed creatus semel inextinguibilis durat.

Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo. Herodes autem Tetrarcha cum corriperetur ad illo de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes, adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcerem.

Orig. (*hom.* 27.) Annuntiaverat Joannes Christum, baptismum Spiritus sancti prædicabat, et cætera quæ Evan-

récit évangélique. Mais il en prêchait d'autres encore, comme nous le voyons par ces paroles : « Il disait beaucoup d'autres choses au peuple dans les discours qui lui faisait. — THÉOPHYL. Ses exhortations contenaient la bonne doctrine, et l'auteur sacré les appelle avec raison l'Evangile (1). — ORIG. De même que nous lisons dans l'Evangile selon saint Jean, qu'il fit encore beaucoup d'autres discours, et beaucoup d'autres miracles ; ainsi ces paroles de saint Luc doivent nous faire comprendre que Jean-Baptiste enseignait encore des vérités d'une trop haute portée pour pouvoir être rapportées par écrit. Nous sommes remplis d'admiration pour Jean-Baptiste, parce qu'il est le plus grand de tous ceux qui sont nés de la femme, parce que son éminente vertu l'a élevé à une si haute renommée, que plusieurs ont pensé qu'il était le Christ, mais qu'il parut bien plus admirable encore de n'avoir ni craint Hérode ni redouté la mort : « Mais Hérode le Tétrarque ayant été repris, » etc.

EUSÈBE. (*hist. ecclés.*, I, 13.) Cet Hérode est appelé Tétrarque pour le distinguer de l'autre Hérode qui régnait sur la Judée lors de la naissance du Christ : ce dernier était roi, l'autre n'était que tétrarque. Or, il avait pour femme la fille d'Arétas, roi d'Arabie, avec laquelle il avait contracté une union sacrilége, puisqu'elle était la femme de son frère Philippe, et qu'elle en avait eu des enfants ; car ces sortes d'unions n'étaient permises qu'à ceux dont les frères étaient morts sans postérité. C'est de ce crime que Jean-Baptiste avait repris Hérode. D'abord ce prince se rendit attentif aux paroles du saint Précurseur, pleines à la fois de sévérité et de douceur, mais la passion qu'il avait

(1) C'est-à-dire la bonne nouvelle, d'après la signification du mot grec.

---

gelii tradidit historia. Exceptis ergo his alia annuntiasse monstratur in eo quod dicitur : « Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo. » THEOPHYL. Exhortatio enim ejus erat bona doctrina ; et ideo convenienter *Evangelium* dicitur. ORIG. Et quomodo in Evangelio secundum Joannem de Christo refertur, quia multa et alia locutus est, sic et in præsenti loco intellige quod Lucas hic dixit, quoniam majora quædam a Joanne annuntiantur quam ut deberent litteris credi. Miramur autem Joannem, quod inter natos mulierum major nemo fuerit, quod in tantam opinionem meritis virtutis ascenderit, ut a plerisque Christus putaretur : sed illud multo mirabilius quod non timuit Herodem, non formidavit interitum : unde sequitur : « Herodes autem Tetrarcha cum corriperetur ab illo », etc.

EUSEB. (*in Eccles. Hist.*, lib. I, c. 13.) Dicitur autem *Tetrarcha* ad differentiam alterius Herodis, quo regnante natus est Christus : erat enim ille rex, hic autem tetrarcha. Erat autem illi conjux Aretæ, regis Arabum, filia, quam (cum conjux esset fratris sui Philippi) more sacrilego duxit, quamvis prolem haberet a fratre : his enim solum licebat hoc agere, quorum fratres sine prole vitam compleverant. Super hoc Herodem reprehenderat Baptista. Primo quidem diligenter ejus audiebat sermones, cum sciret eos ponderosos et consolatione plenos; sed Herodiadis concupiscentia

pour Hérodiade le portait à mépriser les reproches de Jean-Baptiste, c'est pourquoi il le fit mettre en prison : « Il ajouta ce crime à tous les autres, dit l'Evangéliste, et fit mettre Jean en prison. »

Bède. Ce ne fut point à l'époque dont il est ici question que Jean-Baptiste fut fait captif, mais d'après l'Evangile selon saint Jean ce fut après que le Sauveur eut opéré quelques miracles, et après que la renommée de son baptême se fut répandue au loin. Cependant, saint Luc place ici la captivité du saint Précurseur, pour faire ressortir toute la méchanceté d'Hérode, qui, voyant la foule accourir à la prédication de Jean, les soldats croire à sa parole, les publicains se convertir, tout le peuple recevoir le baptême, à l'encontre de tous les autres, non-seulement ne fait aucun cas des paroles de Jean-Baptiste, mais le charge de chaînes et le jette en prison. — La Glose. C'est avant que saint Luc ait commencé le récit des actions de Jésus, qu'il raconte la captivité de Jean, pour nous montrer qu'il va s'appliquer uniquement à raconter les événements qui se sont passés depuis l'année où Jean-Baptiste fut jeté dans les fers ou mis à mort.

℣. 21-22. — *Or, dans le temps que tout le peuple recevait le baptême, et que Jésus ayant été aussi baptisé, faisait sa prière, le ciel s'ouvrit, et l'Esprit saint descendit sur lui sous la forme sensible d'une colombe, et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon fils bien-aimé, en vous j'ai mis mes complaisances.*

S. Ambr. Saint Luc abrège à dessein ce qui a été raconté par les autres Evangélistes, et il laisse à entendre plutôt qu'il ne raconte lui-même, le baptême du Sauveur par Jean-Baptiste : « Or, il arriva que comme tout le peuple recevait le baptême, Jésus ayant été aussi baptisé, » etc. Notre-Seigneur voulut être baptisé, non pour se puri-

---

cogebat eum aspernari verba Joannis : unde et eum detrudit in carcerem. Et hoc est quod dicitur : « Adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcerem. »

Bed. Non autem his diebus captus est Joannes, sed juxta Evangelium Joannis post aliqua signa gesta a Domino, et post ejus baptismum diffamatum ; sed a Luca propter exaggerandam malitiam Herodis præoccupatum est : qui cum videret ad prædicationem Joannis multos confluere, milites credere, publicanos pœnitere, totum vulgus baptisma suscipere, ipse e converso, non solum Joannem contemnit, sed vinculat et necat. Glos. Ante etiam quam Lucas aliquid narret de actibus Jesu, dicit Joannem ab Herode captum : ut ostendat se solummodo ea Domini facta præcipue describere, quæ ab anno gesta sunt quo Joannes captus est vel punitus.

Factum est autem cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato, et orante, apertum est cœlum, et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum ; et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus ; in te complacui mihi.

Ambr. Pulchre in his quæ a cæteris dicta sunt, Lucas compendium sumpsit, et intelligendum magis quod a Joanne Dominus baptizatus est quam expressum reliquit : unde dicitur : « Factum est autem cum baptizaretur, » etc. Baptiza-

fier, lui qui n'a pas connu le péché, mais pour communiquer aux eaux, par le contact de sa chair immaculée, la vertu de purifier les hommes dans le baptême. — S. Grég. de Nazianze. Jésus-Christ voulut encore être baptisé, peut-être pour sanctifier Jean-Baptiste lui-même, mais sans aucun doute pour submerger et détruire dans l'eau le vieil Adam tout entier. — S. Ambr. Notre-Seigneur nous apprend d'ailleurs lui-même pourquoi il voulut recevoir le baptême, quand il dit : « C'est ainsi qu'il nous faut accomplir toute justice. Or, en quoi consiste la justice? à commencer par faire ce que vous voulez qu'on vous fasse à vous-même, et à donner le premier l'exemple. Que personne donc ne se refuse à recevoir le baptême de la grâce, quand Jésus-Christ n'a pas dédaigné de recevoir le baptême de la pénitence.

S. Chrys. (1) Il y avait un baptême chez les Juifs qui purifiait le corps de ses souillures, mais sans purifier la conscience de ses crimes ; notre baptême, au contraire, efface les péchés, purifie l'âme et communique l'abondance de l'Esprit saint. Le baptême de Jean était supérieur au baptême des Juifs ; car il ne demandait pas comme disposition nécessaire l'observance des purifications extérieures et légales, mais la conversion sincère du vice à la vertu. Cependant il était beaucoup moins efficace que le nôtre, parce qu'il ne conférait pas l'Esprit saint et ne donnait pas la rémission des péchés par la grâce sanctifiante ; c'était comme un milieu entre ces deux baptêmes. Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne voulut recevoir ni le baptême des Juifs, ni le nôtre, parce qu'il n'avait aucun besoin de la rémission des péchés, et que sa

(1) Cette citation ne se trouve pas dans les écrits de saint Chrysostome, on trouve seulement quelque chose d'analogue dans l'homélie 12 *sur saint Matthieu*, et dans la *Catéchèse à ceux qui doivent être baptisés*.

---

tus est autem Dominus, non mundari volens, sed mundare aquas; ut ablutæ per carnem Christi qui peccatum non cognovit, baptismatis jus haberent. Greg. Nazianz. Accedit etiam Christus ad baptismum, forsitan sanctificaturus Baptistam; quod autem nulli dubium est, ut totum veteranum Adam immergat aquæ. Ambr. Quæ etiam sit dominici causa baptismatis, Dominus ipse declarat dicens : « Sic nos decet implere omnem justitiam. » Quæ est ergo justitia, nisi quia quod alterum tibi facere velis, prior ipse incipias, et tuo alios horteris exemplo ? Nemo igitur refugiat lavacrum gratiæ, quando Christus lavacrum pœnitentiæ non refugit.

Chrys. Fuerat autem baptisma judaicum, quod sordes carnis amovebat, non conscientiæ crimina; nostrum autem baptisma separat a peccatis, lavat animam, et Spiritus copiam elargitur : baptisma vero Joannis judaico præstantius erat : neque enim ad observantiam corporalium mundificationum inducebat, sed monebat a vitio in virtutem converti : nostro vero baptismate minus, eo quod nec Spiritum sanctum administrabat, nec remissionem quæ per gratiam fit, exhibebat; cum quasi finis quidam esset utrorumque baptismatum : sed neque judaico baptismate, nec nostro baptizatus est Christus; quia nec indulgentia peccatorum egebat, nec illa caro

chair, conçue dès le commencement par l'opération de l'Esprit saint, n'en avait jamais été séparée. Mais il voulut recevoir le baptême de Jean, pour que la nature même de ce baptême vous fît comprendre qu'il n'était baptisé ni pour obtenir la rémission des péchés, ni pour recevoir les dons de l'Esprit saint. L'Evangéliste nous dit que Jésus ayant été baptisé, priait, pour vous apprendre qu'après avoir reçu le baptême, la prière continuelle est un devoir pour tout chrétien. — BÈDE. Tous les péchés, sans doute, sont effacés dans le baptême, mais la fragilité de cette chair périssable et mortelle est loin d'être affermie; nous nous félicitons d'avoir traversé la mer Rouge où les Egyptiens ont été engloutis (1), mais nous rencontrons dans le désert de la vie du monde d'autres ennemis dont il nous faut triompher par de grands efforts, sous la conduite de la grâce de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions à notre patrie. — S. CHRYS. (2) L'Evangéliste ajoute : « Le ciel s'ouvrit, comme s'il était demeuré fermé jusque-là ; » mais désormais le bercail du ciel et celui de la terre n'en font plus qu'un, il n'y a plus qu'un seul pasteur des brebis, le ciel est ouvert, et l'homme, habitant de la terre, est associé aux anges qui habitent les cieux. — BÈDE. Le ciel ne s'ouvrit pas pour Jésus, dont les yeux pénétraient jusque dans les profondeurs des cieux, mais ce miracle eut lieu pour nous montrer la vertu du baptême ; la porte du ciel est immédiatement ouverte à celui qui vient de le recevoir, et en même temps que sa chair innocente est plongée dans les eaux, le glaive de feu qui menaçait autrefois les coupables se trouve éteint.

S. CHRYS. L'Esprit saint descendit aussi sur le Sauveur comme sur

(1) Allusion aux Hébreux qui après être sortis de l'Egypte, et après avoir traversé la mer Rouge, eurent à combattre les Amalécites. (*Exod.*, XIV, XVII.)

(2) Cette citation et les suivantes qui portent le nom de saint Chrysostome, ne se trouvent pas dans les écrits du saint Docteur.

---

expers erat Spiritus sancti, quae per Spiritum sanctum ab ipso principio concepta est; sed baptizatus est Joannis baptismate, ut ex ipsa natura baptismatis scias quia neque causa peccati, neque propter indigentiam doni Spiritus baptizatus est. Dicit autem « baptizato et orante, » ut perpendas quod suscepto baptismate opportuna sit jugis oratio. BED. Cuncta quidem peccata nobis diluuntur in baptismo lavacro, sed adhuc caducae carnis est fragilitas solidanda; nam quasi transito mari Rubro gratulamur submersis Aegyptiis, sed in deserto mundanae conversationis hostes occurrunt alii, qui duce Christi gratia nostro sudore vincantur, donec perveniamus ad patriam. CHRYS. Dicit autem : « Apertum est cœlum ; » tanquam hactenus reclusum fuisset : jam autem ovili superno et infimo in unum redacto, et uno existente ovium pastore, cœlum patuit, et homo terrenus associatus est angelis. BED. Non enim ei cœlum tunc apertum est, cujus oculi cœlorum interiora cernebant; sed virtus ibi baptismatis ostenditur, de quo quisque cum egreditur, regni cœlestis ei janua aperitur; dumque caro innoxia frigentibus tangitur aquis, opposita quondam noxiis romphaea extinguitur ignea.

CHRYS. Descendit etiam Spiritus sanc-

le principe et l'auteur de notre race, pour être premièrement en Jésus-Christ qui le reçut, non pas pour lui, mais bien plutôt pour nous-même : « Et l'Esprit saint descendit sur lui, » etc. Que personne donc ne pense qu'il reçut l'Esprit saint, comme s'il ne l'avait pas eu jusqu'alors ; car c'est lui-même qui, comme Dieu, l'envoyait du haut du ciel, et lui-même qui le recevait comme homme sur la terre. L'Esprit saint descendait de lui, c'est-à-dire de sa divinité, pour venir se reposer sur lui, c'est-à-dire sur son humanité. — S. Aug. (*de la Trin.*, xv, 26.) Ce serait une énorme absurdité de penser que Jésus reçut l'Esprit saint à l'âge de trente ans ; il vint alors pour recevoir le baptême sans avoir de péché, mais non sans avoir l'Esprit saint; car s'il est dit de Jean-Baptiste : « Il sera rempli de l'Esprit saint dès le sein de sa mère » (*Luc*, i), que doit-on penser de Jésus-Christ l'Homme-Dieu, dont la conception ne fut pas l'œuvre de la chair, mais l'opération du Saint-Esprit? Aujourd'hui donc il daigne porter la figure de son corps, c'est-à-dire de son Eglise, dans laquelle tous ceux qui sont baptisés reçoivent l'Esprit saint. — S. Chrys. Ce baptême présentait un mélange tout à la fois d'ancienneté et de nouveauté ; d'ancienneté, parce que Jésus recevait le baptême des mains d'un prophète ; de nouveauté, parce que l'Esprit saint descendit sur lui.

S. Ambr. Or, le Saint-Esprit apparut sous la forme d'une colombe, parce qu'il ne peut être vu dans la substance de sa divinité. Considérons encore les autres raisons mystérieuses pour lesquelles il apparut sous la forme d'une colombe. La grâce du baptême exige la simplicité, et veut que nous soyons simples comme des colombes; la grâce du baptême exige aussi la paix du cœur, figurée par cette branche d'olivier qu'une colombe rapporta autrefois dans l'arche, qui

---

tus ad Christum tanquam ad generis nostri principium, ut in Christo sit primo, qui non sibi, sed nobis potius illum suscepit : unde sequitur : « Et descendit Spiritus sanctus, » etc. Non existimet aliquis quod cum non habuit eum, suscepit ipsum : ipse namque illum desursum tanquam Deus mittebat : at idem ut homo recipiebat inferius. Igitur ex eo devolavit in eum : scilicet ex ipsius Deitate ad ejus humanitatem. Aug. (XV *de Trinit.*, cap. 26.) Absurdissimum autem est cum jam triginta annorum esset, accepisse Spiritum sanctum : sed venit ad baptismum sicut sine peccato, ita non sine Spiritu sancto : si enim de Joanne scriptum est (*Luc.*, 1) : « Spiritu sancto replebitur ab utero matris suæ; » quid de homine Christo credendum est, cujus carnis ipsa conceptio non carnalis, sed spiritualis fuit? Nunc ergo corpus suum, id est, Ecclesiam, præfigurare dignatus est, in qua baptizati præcipue accipiunt Spiritum sanctum. Chrys. Redolebat illud baptisma aliquid vetustatis, et partim sapiebat novitatem; quod enim baptisma susciperet a Propheta, ostendebat aliquid vetus : quod autem Spiritus descenderit, novum aliquid designabat.

Ambr. Merito autem Spiritu se in corpore demonstravit columbæ, quoniam in Divinitatis substantia non videtur. Advertamus mysterium, quare sicut columba : simplicitatem enim lavacri requirit gratia, ut simus simplices sicut columbæ; pacem lavacri requirit gratia, quam in typo olivæ columba quondam

fut seule préservée des eaux du déluge. — S. Chrys. Ou bien encore, l'Esprit saint apparaît sous la forme d'une colombe, comme signe de la douceur du divin Maître, tandis que le jour de la Pentecôte, il descend sous l'image du feu, pour figurer les châtiments réservés aux coupables. En effet, lorsqu'il fallait pardonner les péchés, la douceur était nécessaire, mais maintenant que nous avons reçu la grâce, nous n'avons plus à attendre, si nous sommes infidèles, que le jugement et la condamnation. — S. Cypr. (*de l'unité de l'Eglise.*) La colombe est un animal aimable et simple, qui n'a ni fiel ni morsures cruelles, ni griffes déchirantes ; elle aime l'habitation de l'homme, elle s'attache à une seule maison. Lorsque les colombes ont des petits, ni le père ni la mère ne les quittent ; lorsqu'elles prennent leur essor, c'est toujours ensemble et de concert ; leurs baisers réciproques sont le signe et l'expression de l'affection qui les unit et de la parfaite concorde qui ne cesse de régner entre elles.

S. Chrys. A la naissance de Jésus-Christ, bien des oracles avaient manifesté sa divinité, mais les hommes n'y prêtèrent aucune attention. Lors donc qu'il eût mené, pour un temps, une vie obscure et cachée, il se manifesta de nouveau par des signes plus éclatants. Une étoile, du haut du ciel, avait révélé sa naissance, mais dans les eaux du Jourdain, c'est l'Esprit saint qui descend sur lui, c'est le Père qui fait entendre sa voix au-dessus de sa tête pendant qu'on le baptise : « Et, du ciel, une voix se fit entendre : Vous êtes mon Fils bien-aimé, » etc. — S. Ambr. Nous avons vu l'Esprit saint, mais sous une forme visible, écoutons maintenant la voix du Père que nous ne pouvons voir. En effet, le Père est invisible, le Fils l'est également dans sa divinité, mais il s'est rendu visible dans le corps dont il s'est revêtu ; et comme

---

ad illam arcam, quæ sola fuit diluvii immunis, advexit. Chrys. Vel nunc ut mansuetudinem magistri declaret, in specie columbina apparet, in Pentecoste autem quemadmodum ignis, ut ostendat pœnam. Cum enim oportebat delictis ignoscere, mansuetudo necessaria erat ; sed ut adepti sumus gratiam, restat examinis et judicii tempus. Cypr. (*de Unit. Eccles. ante medium.*) Est autem columba simplex et lætum animal, non felle amarum, non morsibus sævum, non ungulæ laceratione violentum : hospitia humana diligere, unius domus nosse consortium ; cum generant filios, simul sedere ; cum commeant, volatu invicem cohærere ; conversatione communi vitam suam degere ; oris osculo concordiam pacis agnoscere ; legem circa omnia unanimitatis implere assuetum.

Chrys. Et quidem Christus in ortu suo per plurima se manifestaverat oracula : verum quia noluerunt advertere, cum medio latuerit tempore, rursum se ab alio clariorem patefacit principio : nam stella desuper indicabat, sed Pater in undis Jordanis, et Spiritus devolabat ; protrahens illam vocem super verticem ejus qui baptizatur : unde sequitur : « Et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus, » etc. Ambr. Vidimus Spiritum, sed in specie corporali ; et Patrem quem videre non possumus, audiamus : invisibilis enim est Pater, sed et Filius invisibilis, secundum Divinitatem : sed demonstrare se voluit in corpore ; et quia Pater corpus non gerebat,

le Père n'avait point de corps, il a voulu nous prouver qu'il était présent dans le Fils en disant : « Vous êtes mon Fils bien-aimé. » — S. ATHAN. (1) La sainte Ecriture donne au nom de Fils deux significations différentes, la première, comme dans ce passage de l'Evangile : « Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu ; » la seconde, lorsque par exemple elle dit qu'Isaac est fils d'Abraham. Or, Jésus-Christ est appelé non pas simplement Fils de Dieu, mais avec l'addition de l'article : « Vous êtes mon Fils, » pour nous faire comprendre qu'il est le seul qui soit véritablement le Fils de Dieu par nature. Aussi est-il appelé encore : « Fils unique. » S'il était Fils de Dieu dans le sens absurde d'Arius, comme ceux qui n'obtiennent ce nom que par un effet de la grâce, il ne différerait en rien de nous autres. Il ne nous reste donc qu'à dire, dans le second sens, que Jésus-Christ est vraiment le Fils de Dieu, comme Isaac est vraiment le fils d'Abraham. En effet, celui qui est engendré naturellement par un autre, et qui ne tire point son origine d'un autre principe extérieur, est regardé comme le Fils par nature. Mais dira-t-on peut-être : Est-ce que la naissance du Fils a été accompagnée de souffrance comme la naissance de l'homme ? nullement. Dieu est indivisible, il est donc le Père impassible de son Fils, qui est appelé Verbe du Père, parce que le Verbe de l'homme lui-même est produit sans aucune souffrance. De plus, comme la nature divine est simple, Dieu est Père d'un seul Fils, c'est pourquoi il ajoute : « Bien-aimé. » — S. CHRYS. Car celui qui n'a qu'un fils concentre dans ce fils toute son affection, si au contraire il est père de plusieurs enfants, son affection s'affaiblit en se répandant sur chacun d'eux.

(1) Cette citation se trouve en termes équivalents dans le livre des décrets canoniques du concile de Nicée contre Eusèbe et ses sectateurs.

---

ideo probare voluit nobis in Filio sese præsentem, dicens : « Tu es Filius meus. » ATHAN. Sacra quidem Scriptura ex nomine Filii duplicem intellectum ostendit : unum quidem ut in Evangelio dicitur : « Dedit eis potestatem, ut fiant filii Dei ; » alterum autem intellectum, juxta quem Isaac est filius Abrahæ. Christus ergo, non simpliciter dicitur Dei Filius, sed cum articuli additione, ut comprehendamus quoniam solus ipse est, qui revera et secundum naturam est filius, quamobrem et *unigenitus* dicitur : nam si secundum insaniam Arii dicitur filius, sicut qui hoc nomen per gratiam assequuntur, in nullo a nobis differre videbitur. Restat ergo secundum alium intellectum fatendum esse Christum Filium Dei, secundum quem Isaac filius Abrahæ esse cognoscitur. Quod enim ab alio naturaliter gignitur, non autem ab extrinseco sumit exordium, filium natura recenset. Sed dicitur : « Nunquid ut hominis est passibilis nativitas filii ? » Minime ; sed Deus cum sit indivisibilis, impassibiliter Pater est Filii : unde *Verbum Patris* dicitur ; quia nec ipsum verbum humanum passibiliter producitur ; et cum simplex sit natura divina, unius solius filii pater est, et propter hoc additur, *dilectus*. CHRYS. Cum enim quis unum solum possidet filium, maxime diligit ; si vero pater factus sit plurium, dispertitus affectus remittitur.

S. ATHAN. Le prophète avait été autrefois l'organe des promesses de Dieu, lorsqu'il disait par sa bouche : « J'enverrai le Christ mon Fils. » Aujourd'hui que cette promesse reçoit son accomplissement sur les bords du Jourdain, Dieu ajoute : « J'ai mis en vous mes complaisances. » — BÈDE. Comme s'il disait : J'ai mis en vous mon bon plaisir, c'est-à-dire, j'ai résolu d'exécuter par vous toutes mes volontés.— S. GRÉG. (*hom.* 8 *sur Ezéch.*) Ou bien dans un autre sens, tout homme qui répare en se repentant, le mal qu'il a commis ; par le fait même de son repentir, indique qu'il se déplaît à lui-même, puisqu'il corrige le mal qu'il a fait. Ainsi le Père tout-puissant a parlé des pécheurs à la manière des hommes, quand il a dit : « Je me repens d'avoir fait l'homme, » et pour ainsi parler, il s'est déplu dans les pécheurs qu'il a créés. Mais Jésus-Christ est le seul dans lequel il s'est complu, parce qu'il est le seul dans lequel il n'a point trouvé de faute qui pût devenir pour lui l'objet d'un blâme ou d'un repentir.

S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II. 14.) D'après saint Matthieu, Dieu aurait dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; » d'après saint Luc : « Vous êtes mon Fils bien-aimé ; » mais ces deux variantes expriment la même pensée. La voix céleste ne s'est servi que de l'une des deux (1), mais saint Matthieu a voulu montrer que ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, » avaient surtout pour objet de faire connaître à ceux qui les entendaient, que Jésus était le Fils de Dieu, car elles ne pouvaient apprendre à Jésus-Christ ce qu'il savait, c'est donc pour ceux qui étaient présents que cette voix se fit entendre.

1 Pourquoi, dit le P. Nicolaï, ne pourrait-on pas admettre que la voix céleste s'est exprimée successivement de ces deux manières, l'une adressée au Fils de Dieu lui-même : « Vous êtes mon Fils bien-aimé ; » l'autre qui se fait entendre surtout pour ceux qui étaient présents : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ? »

ATHAN. Cum autem antea Propheta protulerit Dei promissa dicentis : « Mittam Christum Filium meum : » nunc apud Jordanem quasi consummato promisso decenter subjungit : « In te complacui mihi. » BEDA. Ac si dicat : « In te placitum meum constitui, » id est, hoc per te gerere quod mihi placet. GREG. (*super Ezech.*, hom. 8.) Vel aliter : omnis qui pœnitendo corrigit aliqua quæ fecit, eo ipso quod pœnitet, se sibi displicuisse indicat, quia emendat quod fecit : et quia omnipotens Pater humano modo de peccatoribus locutus est, dicens (*Gen.*, 6) : « Pœnitet me fecisse hominem, » quasi sibimetipsi displicuit in peccatoribus quos creavit : in solo autem Christo sibi complacuit, quia in solo eo non invenit culpam, in qua se reprehendat quasi per pœnitentiam.

AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, c. 14.) Quod autem Matthæus dicit : « Hic est Filius meus, » Lucas autem : « Tu es Filius meus dilectus, » ad eamdem sententiam explicandam valet : vox enim cœlestis unum horum dixit, sed Matthæus ostendere voluit ad id valere quod dictum est : « Hic est Filius meus ; » ut illis potius qui audiebant, indicaretur quod ipse esset Filius Dei : non enim Christo indicabatur quod sciebat ; sed audiebant, qui aderant, propter quos etiam ipsa vox facta est.

℣. 23-38. — *Jésus avait environ trente ans, lorsqu'il commença à exercer son ministère, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli, qui fut fils de Mathat, qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Melchi, qui fut fils de Janna, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils d'Amos, qui fut fils de Nahum, qui fut fils d'Hesli, qui fut fils de Naggé, qui fut fils de Mathath, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils de Séméi, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joanna, qui fut fils de Résa, qui fut fils de Zorobabel, qui fut fils de Salathiel, qui fut fils de Néri, qui fut fils de Melchi, qui fut fils d'Addi, qui fut fils de Cosan, qui fut fils d'Elmadan, qui fut fils d'Her, qui fut fils de Jésus, qui fut fils d'Eliézer, qui fut fils de Jorim, qui fut fils de Mathath, qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Siméon, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Jona, qui fut fils d'Eliakim, qui fut fils de Méléa, qui fut fils de Menna, qui fut fils de Mathatha, qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David, qui fut fils de Jessé, qui fut fils d'Obed, qui fut fils de Booz, qui fut fils de Salmon, qui fut fils de Naasson, qui fut fils d'Aminadab, qui fut fils d'Aram, qui fut fils d'Esron, qui fut fils de Pharès, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham, qui fut fils de Tharé, qui fut fils de Nachor, qui fut fils de Sarug, qui fut fils de Ragaü, qui fut fils de Phaleg, qui fut fils d'Héber, qui fut fils de Salé, qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Arphaxad, qui fut fils de Sem, qui fut fils de Noé, qui fut fils de Lamech, qui fut fils de Mathusalé, qui fut fils d'Enoch, qui fut fils de Jared, qui fut fils de Malaléel, qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Enos, qui fut fils de Seth, qui fut fils d'Adam, qui fut créé de Dieu.*

Orig. (*hom.* 28.) Après avoir raconté le baptême du Seigneur, l'Evangéliste donne sa généalogie, non point en descendant des pères aux enfants, mais en remontant de Jésus-Christ jusqu'à Dieu même. Or Jésus avait, quand il commença son ministère, environ trente ans. Saint Luc dit qu'il commença, lorsqu'il eut reçu dans le baptême, comme une seconde et mystérieuse naissance, pour vous enseigner la

---

Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph. Qui fuit Eli, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph, qui fuit Mathatiæ, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Esli, qui fuit Nagge, qui fuit Mathath, qui fuit Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda, qui fuit Johanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri, qui fuit Melchi, qui fuit Abdi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadam, qui fuit Her, qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliachim, qui fuit Meleha, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Natham, qui fuit David, qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson, qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esrom, qui fuit Phares, qui fuit Judæ, qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abrahæ, qui fuit Thare, qui fuit Nachor, qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale, qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech, qui fuit Mathusalem, qui fuit Enoch, qui fuit Jared, qui fuit Malalehel, qui fuit Cainam, qui fuit Enos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

Orig. (*hom.* 28.) Cum autem baptizatum Dominum dixisset, generationem Domini exponit : non a superioribus ad inferiora deducens, sed a Christo usque ad ipsum pervenit Deum; unde dicit : « Et ipse Jesus erat incipiens. » etc. Quando enim baptizatus est, et mysterium secundæ generationis assumpsit, tunc dicitur incepisse; ut tu quoque

nécessité de détruire la première naissance, afin de renaître mystérieusement une seconde fois. — S. Greg. (*disc.* 39.) (1*) Considérons quel est celui qui est baptisé, de qui il reçoit le baptême et à quel temps. C'est celui qui est la pureté même, qui reçoit le baptême des mains de Jean, après qu'il a déjà commencé à opérer des miracles, apprenons de là l'obligation de purifier d'abord notre âme, de pratiquer l'humilité, et de ne point nous charger du ministère de la prédication avant d'avoir atteint l'âge parfait aussi bien pour l'esprit que pour le corps. La première de ces leçons s'adresse à ceux qui veulent recevoir le baptême sans aucune disposition, sans y être aucunement préparés, sans y apporter cette vertu solide qui garantit les effets de la justification par la grâce, car le baptême remet sans doute et efface les péchés passés, mais on doit toujours craindre de retourner à son vomissement. La seconde leçon est pour ceux qui se montrent dédaigneux et fiers à l'égard des dispensateurs des saints mystères qu'ils voient plus élevés en dignité. La troisième leçon s'adresse à ceux qui, pleins de confiance dans leur jeunesse, s'imaginent qu'on peut à tout âge se charger de l'enseignement ou des fonctions redoutables de l'épiscopat. Eh quoi! Jésus s'abaisse jusqu'à se purifier, et vous, vous dédaignez fièrement de le faire. Il s'humilie jusqu'à recevoir le baptême des mains de Jean-Baptiste, et vous affectez vis-à-vis de votre Maître un esprit d'indocilité et d'indépendance? Jésus a trente ans lorsqu'il commence à enseigner, et vous à peine sorti de l'adolescence, vous croyez pouvoir enseigner les vieillards, sans avoir ni l'autorité de l'âge ni celle qui vient de la vertu? M'alléguerez-vous l'exemple de Daniel et d'autres semblables, car celui qui fait mal est toujours prêt à justifier sa conduite. Je vous répondrai, moi, que ce qui arrive rarement, ne fait pas loi dans l'Eglise ; une seule hirondelle

(1*) Ce discours est intitulé Εἰς τὰ ἅγια φωτά, *sur les saintes lumières.* Nous avons dû recourir au texte original, pour donner plus de clarté à la traduction du texte latin dont saint Thomas a fait usage.

---

priorem nativitatem destruas, et in secunda generatione nascaris. Greg. Nazianz. (*Orat.* 39, *ut sup.*) Est ergo considerandum quis esset qui baptizatus est, et a quo, et quando. Mundus siquidem, et a Joanne, et jam inceptis miraculis : ut ex hinc suscipiamus doctrinam nos præmundandi, et humilitatem amplexandi, quin et in perfectione et spiritalis et carnalis ætatis prædicandi : quorum primum dictum est baptisma suscipientibus, et non præmunientibus se per habitum bonum : nam etsi relaxationem peccatorum faciat donum baptismi, verendum tamen est ne ad eumdem vomitum revertamur ; secundum dictum est adversus insurgentes contra dispensatores mysterii : siquidem ipsi dignitate præcellunt ; tertium editum est illis, qui de juventa confidunt, et quodlibet tempus arbitrantur ad prælationem vel doctrinam spectare. Purgatur Jesus, et tu purgationem contemnis. A Joanne, ac tu in tuum monitorem insurgis : tricenarius, tu autem docendo seniores lanuginem prævenis. Sed adsunt Danielis et similium exempla in ore : nam quilibet noxius ad respondendum paratus

ne fait pas le printemps (on n'est pas géomètre pour avoir tracé une seule ligne, on n'est pas bon pilote après une seule navigation). — S. Chrys. On peut dire encore que Jésus attend pour accomplir toute la loi, l'âge où l'on est capable de tous les péchés, afin qu'on ne pût dire qu'il détruisait la loi parce qu'il ne pouvait l'observer. — Ch. des Pèr. gr. (*Séver. d'Antioch.*) On peut dire aussi qu'il reçoit le baptême à trente ans, pour montrer que la régénération spirituelle rend les hommes parfaits en proportion de l'âge spirituel. — Bède. Enfin on peut dire que Notre-Seigneur a voulu être baptisé à l'âge de trente ans comme figure du mystère de notre baptême, où nous faisons profession de croire à la sainte Trinité et de pratiquer les préceptes du Décalogue. — S. Grég. de Naz. (*Disc.* 40.) (1*) Cependant on doit baptiser les petits enfants s'il y a nécessité, car il vaut mieux recevoir la justification sans en avoir la conscience, que de sortir de cette vie sans être marqué du signe sacré du baptême. Vous me direz peut-être : Quoi ! Jésus-Christ qui était Dieu, attend l'âge de trente ans pour se faire baptiser, et vous voulez qu'on se hâte de recevoir le baptême? En reconnaissant que Jésus-Christ était Dieu, vous avez répondu à cette objection. Il n'avait aucun besoin d'être purifié, il ne courait aucun danger en différant de recevoir le baptême ; pour vous, au contraire, vous vous exposez au plus grand des malheurs, si vous quittez cette vie avec cette seule naissance qui vous a engendré à une vie de corruption, et sans être revêtu du vêtement incorruptible de la grâce. Sans doute il est bon de conserver l'innocence et la pureté du baptême, mais il vaut mieux s'exposer à quelques légères souillures que d'être entièrement privé de la grâce qui sanctifie.

(1*) Cette citation n'est que l'abrégé du magnifique développement qui se trouve dans le texte de saint Grégoire.

---

est. Non est autem lex Ecclesiæ, quod raro contingit; eo quod nec unica hirundo ver statuit. Chrys. (*in cap. Græcorum Patrum.*) Vel idcirco usque ad illam ætatem quæ cuncta peccata recipit, expectat totam legem perficiens, ne quis dicat quod ideo legem solvit, quod eam non poterat consummare. Græc. (*id est, Severus Antiochenus in Cat. Græcorum Patrum.*) Ob hoc etiam tricenarius accedit ad baptisma, ut ostendat quod spiritalis regeneratio viros parit perfectos secundum spiritalem ætatem. Bed. Potest etiam tricenalis baptizati Salvatoris ætas nostri etiam baptismatis intimare mysterium, propter fidem scilicet Trinitatis, et operationem Decalogi. Greg. Nazianz. (*Orat.* 40.) Baptizandus est tamen infantulus, si necessitas urgeat : nam utilius est insensibiliter sanctificari, quam non signatos transmigrare. Sed dices : « Christus tricenarius baptizatur, cum Deus esset, tu vero jubes accelerare baptisma : » cum dixisti, *Deus*, id objectum solvisti. Ipse non indigebat purgamine, nec aliquod imminebat ei periculum dum differret baptisma : at tibi in parvum non redundat piaculum, si transmigres in corruptione natus, non autem incorruptionis veste indutus. Et quidem bonum est baptismi munditiam custodire, sed potius est interdum paulisper maculari, quam gratia carere omnino.

S. Cyr. Quoique Jésus-Christ n'eût pas de père selon la chair, on croyait assez généralement qu'il en avait un, c'est cette opinion que l'Evangéliste exprime en disant : « Etant, comme l'on croyait, fils de Joseph. » — S. Ambr. Cette expression, « comme l'on croyait, » est très-juste, car il ne l'était pas en effet, mais il passait pour l'être, parce que Marie sa mère était l'épouse de Joseph. Mais pourquoi donner la généalogie de Joseph plutôt que celle de Marie, alors que Marie a enfanté Jésus-Christ par l'opération de l'Esprit saint, et que Joseph est tout à fait étranger à cette divine naissance ? Nous aurions lieu d'en être surpris, si nous ne savions que c'est la coutume de l'Ecriture, de remonter toujours à l'origine du mari plutôt que de la femme, ce qui est ici d'autant plus naturel, que Marie et Joseph avaient une même origine. En effet, comme Joseph était un homme juste (1), il dut choisir une épouse de sa tribu et de sa famille. Aussi à l'époque du dénombrement, nous voyons Joseph, qui était de la maison et de la famille de David, se rendre à Bethléem pour s'y faire inscrire avec Marie son épouse, qui était enceinte. Puisqu'elle se fait inscrire comme étant de la même tribu et de la même famille, c'est qu'elle en était en effet ; voilà donc pourquoi l'Evangéliste nous donne la génération de Joseph et la commence ainsi : « Qui fut fils d'Héli. » Mais remarquons que d'après saint Matthieu, Jacob, qui fut père de Joseph, est fils de Nathan, tandis que d'après saint Luc, Joseph, époux de Marie, est fils d'Héli. Or, comment un seul et même homme peut-il avoir deux pères, Héli et Jacob ? — S. Grég. de Naz. (2) Quelques-uns prétendent qu'il n'y a qu'une seule généalogie de David à

(1) Parce qu'un homme juste n'aurait pu faire une chose contraire à la loi, comme l'ajoute saint Ambroise.
(2) Dans le poëme qui est intitulé : *De la généalogie de Jésus-Christ.*

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum ex Glaphyris.*) Licet tamen Christus secundum carnem careat patre, suspicabantur aliquem eum patrem habere : unde sequitur : « Ut putabatur filius Joseph. » Ambr. Bene, *ut putabatur*, qui vere non erat : sed ideo putabatur, quia eum Maria (quæ Joseph erat desponsata) genuerat. Cur autem Joseph magis quam Mariæ generatio describitur (cum Maria de Spiritu sancto genuerit Christum, et Joseph a generatione Domini videatur alienus) : dubitare possemus, nisi consuetudo nos instrueret Scripturarum, quæ semper viri originem quærit maxime cum in Joseph etiam sit origo Mariæ : nam cum vir justus fuerit, Joseph utique ex tribu sua et ex patria sua accepit uxorem. Itaque et census tempore ascendit Joseph de domo et de patria David, ut profiteretur cum Maria uxore sua. Quæ ex eadem domo et ex eadem patria professionem defert, utique ejusdem tribus et ejusdem patriæ se esse designat : unde generationem Joseph explicans, subdit : « Qui fuit Eli. » Illud autem advertamus quod sanctus Matthæus Jacob (qui fuit pater Joseph) *filium Nathan* esse commemorat : Lucas vero Joseph (cui desponsata fuit Maria) *filium Eli* esse descripsit : quomodo unius duo patres, scilicet Eli et Jacob, esse potuerunt ? Greg. Nazian. Dicunt autem quidam quod unica est successio a David usque ad Joseph, sed diversis nominibus ab utroque Evange-

Joseph, mais reproduite sous des noms différents par les deux Évangélistes. Mais cette opinion est tout simplement absurde, puisque en tête de cette généalogie, nous voyons deux frères, Nathan et Salomon, tous deux souches de deux générations tout à fait distinctes.

Eusèbe. (*Hist. eccl.*, I, 6.) Entrons plus avant dans l'intelligence de ces paroles : si tandis que saint Matthieu affirme que Joseph est fils de Jacob, saint Luc, de son côté, affirmait également que Joseph est fils d'Héli, il y aurait quelque difficulté. Mais comme en face de l'affirmation de saint Matthieu, saint Luc ne fait qu'exprimer l'opinion d'un certain nombre de personnes, et non pas la sienne, en disant : « Comme l'on croyait, » il ne peut y avoir de place pour le doute. En effet, il y avait parmi les Juifs partage d'opinions sur la personne du Christ (1); tous le faisaient descendre de David par suite des promesses que Dieu lui avait faites ; mais la plupart croyaient qu'il devait descendre de David par Salomon et par les autres rois ses successeurs, tandis que d'autres rejetaient cette opinion à cause des crimes énormes dont plusieurs de ces rois s'étaient rendus coupables, et aussi parce que Jérémie avait prédit de Jéchonias, qu'aucun rejeton de sa race ne s'asseoirait sur le trône de David (*Jér.*, XXI). Or, c'est cette dernière opinion que rapporte saint Luc, bien qu'il sût que la généalogie rapportée par saint Matthieu, fût seule la vraie. A cette première raison nous pouvons en ajouter une plus profonde; saint Matthieu commence son Evangile avant le récit de la conception et de la naissance temporelle de Jésus-Christ ; il était donc naturel qu'il fît précéder ce récit, comme dans toute histoire, de la généalogie de ses ancètres selon la chair. Voilà pourquoi il donne cette généalogie en

(1) C'est-à-dire sur le Messie qu'ils attendaient, et non sur la personne même du Sauveur qu'ils ne reconnaissaient pas comme le Christ.

---

lista narratur. Sed hoc absurde fatentur quoniam initium hujus generationis duos fratres obtinuit, Nathan scilicet et Salomonem, unde generationes diversimodæ profluxerunt.

Euseb. (*in Hist. Eccles.*, lib. I, cap. 6.) Ipsorum ergo verborum sententiæ intellectum attentius explicemus : si enim approbante Matthæo Joseph esse *filium Jacob*, Lucas similiter approbasset Joseph esse *filium Eli*, esset aliqua controversia. Cæterum cum approbante Matthæo Lucas plurium opinionem declararet, non propriam, dicens, *ut putabatur*, non arbitror aliquod relinqui dubium : cum enim essent inter Judæos diversæ opiniones de Christo, et omnes reducerent ipsum ad David propter promissiones ei factas ; plurimi autem assererent Christum a David esse futurum per Salomonem et alios reges ; quidam hanc opinionem vitabant eo quod plurima de regibus dicuntur enormia; et quia de Jechonia Hieremias dixit (*cap.* 22), quod non oriretur semen ex eo collocandum in sede David : quorum opinionem commemorat Lucas, sentiens enarrare Matthæum qualis esset veritas generationis : et hæc est prima ratio. Est et alia profundior. Matthæus enim cum inciperet scribere ante conceptionem Mariæ, et carnalem nativitatem Jesu, opportune velut in historia præmittit carnalem progeniem ;

descendant des ancêtres aux enfants, parce qu'en effet, le Verbe divin est descendu en se revêtant de notre chair. Saint Luc, au contraire, saute comme d'un bond jusqu'à la nouvelle naissance que Jésus semble prendre dans les eaux du baptême, et il dresse une autre généalogie en remontant des derniers aux premiers, des enfants à leurs pères. De plus, il passe sous silence le nom des rois coupables que saint Matthieu avait inséré dans sa généalogie, parce que tout homme qui reçoit de Dieu une nouvelle naissance, devient étranger à ses parents coupables, en qualité d'enfant de Dieu, et il ne fait mention que de ceux qui ont mené une vie vertueuse aux yeux de Dieu. Car ainsi qu'il fut dit à Abraham : « Vous irez rejoindre vos pères, » (*Gen.*, xv), non pas vos pères selon la chair, mais vos pères selon Dieu, à cause de la conformité de votre vie avec leurs vertus. Ainsi saint Luc donne à celui qui a reçu de Dieu une nouvelle naissance des ancêtres selon Dieu, à cause de la ressemblance de mœurs qui existe entre les pères et les enfants.— S. Aug. *quest. sur l'Anc. et le Nouv. Test.*, quest. 65.) Ou bien encore, saint Matthieu descend de David par Salomon jusqu'à Joseph ; saint Luc au contraire remonte d'Héli contemporain du Sauveur par la ligne de Nathan fils de David, et il réunit les tribus d'Héli et de Joseph ; montrant ainsi qu'ils sont de la même famille, et qu'ainsi le Sauveur n'est pas seulement fils de Joseph, mais d'Héli. Par la même raison, en effet, que le Sauveur est appelé fils de Joseph, il est aussi le fils d'Héli et de tous les ancêtres de la même tribu ; vérité que l'Apôtre exprime en ces termes : « Qui ont pour pères les patriarches, et de qui est sorti selon la chair Jésus-Christ. » — S. Aug. (*quest. év.*, II, 5.) On peut donner trois différentes explications de cette divergence entre les deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc, ou bien, l'un

---

unde et generationem a superioribus derivat descendens : cum enim Verbum Dei carnem acciperet, descendebat ; sed Lucas ad factam per lavacrum regenerationem prosilit, et ibi aliam generum successionem exponit, et ab imis ad prima sublevatus, pariter et peccatorum quos narravit Matthæus memoriam abdicat (eo quod quicumque in Deo renascitur, fit alienus a criminosis parentibus, Dei Filius factus), et eorum qui secundum Deum vitam duxerunt honestam, meminit. Sic enim Abrahæ dictum est (*Gen.*, 15, vers. 15) : « Tu proficisceris ad patres tuos ; » non quidem carnales, sed in Deo patres ; propter similitudinem honestatis. Igitur ei qui in Deo nascitur, ascribit parentes qui sunt secundum Deum propter æquiparantiam morum. Aug. (*de Quæst. Novi et veteris Testamenti*, quæst. 65.) Vel aliter : Matthæus a David per Salomonem descendit ad Joseph : Lucas vero ab Eli, qui tempore fuit Salvatoris, ascendit per traducem Nathan filii David, et Eli et Joseph junxit tribum, ostendens unius generis esse utrumque, ac per hoc, non solum Joseph filium esse Salvatoris, sed et Eli. Ipsa enim ratione qua Joseph filius dicitur esse Salvator, ipsa etiam est et Eli filius, et cæterorum omnium qui de eadem tribu sunt. Hinc est quod dicit Apostolus (*Rom.*, 9, vers. 5) : « Quorum patres, et ex quibus Christus secundum carnem. » Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, cap. 5.) Vel tres causæ occurrunt, quarum aliquam Evangelista secutus sit : aut enim unus evan-

donne le nom du père de Joseph, l'autre celui de son aïeul maternel ou d'un de ses ancêtres ; ou bien d'un côté nous avons le père naturel de Joseph, de l'autre son père adoptif; ou bien encore l'un des deux qui nous sont donnés comme pères de Joseph, étant mort sans enfants, son plus proche parent aura épousé sa femme, selon la coutume des Juifs, et donné ainsi un enfant à celui qui était mort. — S. AMBR. La tradition nous apprend en effet, que Nathan qui descend de Salomon, eut un fils nommé Jacob, et mourut avant sa femme que Melchi épousa, et dont il eut un fils appelé Héli. Jacob à son tour étant mort sans enfants, Héli épousa sa femme et en eut pour fils Joseph, qui, d'après la loi, est appelé fils de Jacob, parce qu'Héli, conformément aux dispositions de la loi (*Deut.*, XXV), donnait des enfants à son frère mort. — BÈDE. Ou bien encore, on peut dire que Jacob, pour obéir à la loi, a épousé la femme de son frère Héli, mort sans enfants, et qu'il en eut Joseph, qui était son fils dans l'ordre naturel, mais qui d'après les prescriptions de la loi, était le fils d'Héli. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, I. 3.) Il est plus probable que saint Luc nous a donné la généalogie des ancêtres adoptifs de Joseph, puisqu'il ne dit pas que Joseph ait été engendré par celui dont il l'appelle le fils. On conçoit mieux, en effet, qu'on puisse appeler un homme le fils de celui qui l'a adopté, que de dire qu'il a été engendré par celui qui n'est pas son père naturel. Saint Matthieu, au contraire, en s'exprimant de la sorte : « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, » et en continuant ainsi jusqu'à la fin de la généalogie, qu'il termine en disant : « Jacob engendra Joseph, » nous indique assez clairement qu'il a voulu donner la généalogie des ancêtres naturels de Joseph, plutôt que la généalogie de ses ancêtres adoptifs. Mais supposons même que saint Luc

---

gelista patrem ejus a quo genitus est, nominavit, alter vero vel avum maternum, vel aliquem de cognatis majoribus posuit : aut unus erat Joseph naturalis pater, et alter eum adoptavit : aut more Judæorum cum sine filiis unus decessisset, ejus uxorem propinquus recipiens, filium quem genuit propinquo mortuo deputavit. AMBR. Traditur enim Mathan (qui a Salomone genus duxit) Jacob generasse filium et uxore superstite decessisse : quam Melchi accepit uxorem, ex qua generatus est Eli. Rursus Eli fratre Jacob sine liberis decedente, copulatus est fratris uxori, et generavit filium Joseph, qui juxta legem *Jacob filius* dicitur; quoniam semen fratris defuncti juxta legis veteris seriem suscitabat. BED. Vel aliter : Jacob fratris Eli sine liberis defuncti uxorem de mandato legis accipiens, genuit Joseph, natura quidem germinis filium suum, secundum vero legis praeceptum efficitur filius Eli. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. I, cap. 3.) Probabilius enim intelligimus Lucam adoptantis originem tenuisse, qui noluit Joseph genitum dicere ab illo cujus filium esse narravit : commodius enim filius dictus est ejus a quo fuerat adoptatus, quam diceretur ab illo genitus ex cujus carne non erat natus. Matthaeus autem dicens : « Abraham genuit Isaac, Isaac autem genuit Jacob, » atque in hoc verbo, quod est *genuit*, perseverans, donec in ultimo diceret : « Jacob autem genuit Joseph, » satis expressit ad eum se patrem perduxisse originem generantium a quo Joseph, non adoptatus, sed

ait dit que Joseph ait été engendré par Héli, il n'y aurait pas de quoi nous troubler; ne peut-on pas dire en effet, sans absurdité, que celui qui adopte un fils l'engendre, non selon la chair, mais par l'affection qu'il lui porte? Or saint Luc nous donne la généalogie des ancètres adoptifs de saint Joseph, parce que c'est la foi au Fils de Dieu qui nous fait enfants adoptifs de Dieu, tandis que la généalogie naturelle nous apprend plutôt que c'est pour nous que le Fils de Dieu est devenu Fils de l'homme.

S. Chrys. (*hom.* 31 *sur l'Ep. aux Rom.*) Comme cette partie de l'Evangile ne se compose que d'une suite de noms, elle ne paraît offrir à quelques-uns rien de bien important. Pour ne pas tomber dans cette erreur, approfondissons cette partie de l'Evangile, car on peut trouver un riche trésor dans ces noms qui, pour la plupart, renferment de précieuses significations, puisqu'ils nous rappellent la bonté divine et la pieuse reconnaissance des saintes femmes qui donnaient aux enfants qu'ils avaient obtenus un nom commémoratif de la grâce qu'ils avaient reçue.

La Glose. (*interlin.*) Héli signifie *mon Dieu*, ou *celui qui monte*, il fut fils de Mathat, c'est-à-dire *qui pardonne les péchés*, qui fût fils de Lévi, c'est-à-dire *qui est ajouté*. Saint Luc ne pouvait faire entrer dans sa généalogie un plus grand nombre des enfants de Jacob, sous peine de s'étendre inutilement dans une série de noms étrangers au but qu'il se proposait; cependant il n'a point voulu passer entièrement sous silence les noms antiques et vénérables des patriarches, et il choisit entre tous les autres, Joseph, Juda, Siméon et Lévi, en qui semblent se personnifier quatre espèces de vertus. Juda, en effet, est la figure prophétique du mystère de la passion du Seigneur; Joseph

---

genitus erat: quanquam si etiam genitum Lucas diceret Joseph ab Eli, nec sic nos hoc verbum perturbare deberet: neque enim absurde quisque dicitur, non carne, sed charitate genuisse, quem sibi filium adoptavit. Merito autem Lucas adoptionis originem suscepit, quia per adoptionem efficimur filii Dei, credendo in Filium Dei; per carnalem vero generationem Filius Dei potius propter nos Filius hominis factus est.

Chrys. (*hom.* 31, *in Epist. ad Rom.*) Quia vero hæc pars Evangelii consistit in serie nominum, nihil pretiosum exinde acquiri existimant. Ne igitur hoc patiamur, expetamus etiam hunc passum scrutari; est enim ex nudis nominibus copiosum haurire thesaurum, quia plurium rerum indicativa sunt nomina: nam et divinam clementiam et oblatas a mulieribus gratiarum actiones sapiunt: cum enim filios impetrabant, nomen imponebant a dono.

Glos. (*interlin.*) Interpretatur igitur Eli *Deus meus*, vel *scandens*; qui fuit Mathat, id est, *donans peccata*; qui fuit Levi, id est, *additus*. Ambr. Pulchre Lucas, quando filios Jacob non poterat plures comprehendere, ne extra generationem evagari superflua serie videretur, licet in aliis id est longe posterioribus, patriarcharum tamen antiqua nomina non prætermittenda arbitratus est; Joseph, Judæ, Simeonis et Levi. Quatuor enim genera in his cognoscimus fuisse virtutum; in *Juda* passionis dominicæ

est le parfait modèle de la chasteté ; Siméon, le vengeur de la pudeur outragée, et Lévi, le représentant du ministère sacerdotal. — SUITE. Il fut fils de Melchi, c'est-à-dire *mon roi;* qui le fut de Janné, c'est-à-dire *main droite*; qui le fut de Joseph, c'est-à-dire *accroissement* (ce Joseph est différent du premier); qui le fut de Mathathias, c'est-à-dire *don de Dieu* ou *quelquefois*; qui le fut d'Amos, c'est-à-dire qui *charge* ou *qui a chargé*; qui le fut de Nahum, c'est-à-dire *secourez-moi;* qui le fut de Mathat, c'est-à-dire *désir;* qui le fut de Mathathias, même signification que ci-dessus; qui le fut de Séméi, c'est-à-dire *obéissant;* qui le fut de Joseph, c'est-à-dire *accroissement*; qui le fut de Juda, c'est-à-dire *qui loue*; qui le fut de Joanna, c'est-à-dire *grâce du Seigneur* ou *miséricorde du Seigneur*; qui le fut de Résa, c'est-à-dire *miséricordieux*; qui le fut de Zorobabel, c'est-à-dire *prince* ou *maître de Babylone*; qui le fut de Salathiel, c'est-à-dire *Dieu est l'objet de ma demande*; qui le fut de Néri, c'est-à-dire *mon flambeau*; qui le fut de Melchi, c'est-à-dire *mon royaume*; qui le fût d'Addi, c'est-à-dire *robuste* ou *violent*; qui le fut de Cosan, c'est-à-dire *prévoyant*; qui le fut d'Her, c'est-à-dire *qui est vigilant*, ou *veille* ou *séduisant*; qui le fut de Jésus, c'est-à-dire *Sauveur*; qui le fut d'Eliézer, c'est-à-dire *mon Dieu est mon secours*; qui le fut de Jorim, c'est-à-dire *secours de Dieu*; qui le fut de Mathath, même signification que ci-dessus; qui le fut de Lévi, comme ci-dessus; qui le fut de Siméon, c'est-à-dire *qui a entendu la tristesse* ou *le signe*; qui le fut de Juda, c'est-à-dire *qui loue*; qui le fut de Jona, c'est-à-dire *colombe* ou *plaintif*; qui le fut d'Eliachim, c'est-à-dire *résurrection de Dieu*; qui le fut de Melcha, c'est-à-dire *son roi*; qui le fut de Menna, c'est-à-dire

---

per figuram mysterium prophetatum; in *Joseph* præcessisse castitatis exemplum; in *Simeone* vindictam læsi pudoris; in *Levi* officium sacerdotis : unde sequitur : qui fuit Melchi, id est, *rex meus;* qui fuit Janne, id est, *dextra*; qui fuit Joseph, id est, *accrescens* (fuit autem alius iste Joseph); qui fuit Mathathiæ, id est, *donum Dei*, vel, *aliquando;* qui fuit Amos, id est *onerans*, vel *oneravit;* qui fuit Nahum, id est, *adjuva me;* qui fuit Mathath, id est, *desiderium*, qui fuit Mathathiæ, ut supra; qui fuit Semei, id est, *obediens;* qui fuit *Joseph*, id est, *augmentum;* qui fuit Juda, id est, *confitens;* qui fuit Joanna, id est, *Dominus gratia ejus*, vel *Dominus misericors;* qui fuit Resa, id est *misericors;* qui fuit Zorobabel, id est, *princeps*, vel *magister Babylonis;* qui fuit Salathiel, id est, *petitio mea Deus;* qui fuit Neri, id est, *lucerna mea;* qui fuit Melchi, id est, *regnum meum;* qui fuit Addi, id est, *robustus*, vel *violentus;* qui fuit Cosam, id est, *divinans;* qui fuit Her, quod est *vigilans*, vel *vigilia*, vel *pellicens;* qui fuit Jesus, quod est *Salvator;* qui fuit Eliezer, id est, *Deus meus adjutor*; qui fuit Jorim, id est, *Dominus exaltans*, vel *est exaltans;* qui fuit Mathat, ut supra; qui fuit Levi, ut supra; qui fuit Simeon, id est, *audivit tristitiam vel signum;* qui fuit Juda, ut supra; qui fuit Joseph, ut supra; qui fuit Jona, id est, *columba*, vel *dolens;* qui fuit Eliachim, quod est *Dei resurrectio;* qui fuit Melcha, id est, *rex ejus;* qui fuit

mes entrailles ; qui le fut de Mathathias, c'est-à-dire *don de Dieu* ; qui le fut de Nathan, c'est-à-dire *qui a donné* ou *qui donne*.

S. AMBR. Nathan personnifie le symbole de la dignité prophétique ; ainsi comme le seul Jésus-Christ réunit toutes les vertus, ces différents genres de vertus ont commencé par briller dans chacun de ses ancêtres.

« Qui fut fils de David. » — ORIG. (*hom.* 28.) Le Seigneur, en descendant du ciel sur la terre, s'est soumis en tout à la condition des pécheurs, et a voulu, comme le rapporte saint Matthieu, descendre de Salomon, dont les crimes sont inscrits dans les livres saints, et d'autres rois qui ont fait le mal devant Dieu. Mais quand il monte des eaux du baptême, où il vient de prendre comme une nouvelle naissance, ce n'est point de Salomon que saint Luc le fait descendre, mais de Nathan, qui vint reprocher à son père, David, la mort d'Urie et la naissance de Salomon (1).

S. GRÉG. DE NAZIANZE. A partir de David, la succession de la généalogie est la même dans les deux Evangélistes. — SUITE. « Qui fut fils de Jessé. » — GLOSE. (*interl.*) David veut dire *qui est puissant*, et Jessé signifie *encens*. — SUITE. Qui fut fils d'Obed, qui veut dire *servitude* ; qui le fut de Booz, c'est-à-dire *fort* ; qui le fût de Salomon, c'est-à-dire *sensible* ou *pacifique* ; qui le fut de Naasson, c'est-à-dire *augure* ou *qui tient du serpent* ; qui le fut d'Aminadab, c'est-à-dire le *peuple volontaire* ; qui le fut d'Aram, c'est-à-dire *dressé* ou *élevé* ; que le fut d'Esrom, c'est-à-dire *flèche* ; qui le fut de Pharès, c'est-à-

(1) Nathan dont il est ici question, n'est pas le prophète qui fut envoyé à David pour lui reprocher son crime.

Menna, quod est *viscera mea* ; qui fuit Mathathia, id est, *donum* ; qui fuit Nathan, id est, *dedit*, vel *dantis*.

AMBR. Per Nathan autem expressam advertimus prophetiæ dignitatem ; ut quia unus omnia Christus Jesus, in singulis quoque majoribus genera virtutum diversa præcederent.

Sequitur : « Qui fuit David. » ORIG. (*hom.* 28.) Dominus descendens in mundum assumpsit peccatorum omnium personam, et nasci voluit de stirpe Salomonis (ut Matthæus refert), cujus peccata scripta sunt, et cæterorum ex quibus multi fecerunt malum in conspectu Dei. Quando vero ascendit, et secundo per baptismum ortus esse describitur (ut refert Lucas), non per Salomonem, sed per Natham nascitur, qui arguit patrem super Uriæ morte, ortuque Salomonis. AUG. (*in Lib. Retract.*, lib. I, cap. 26.) Dicendum autem quod hujusmodi nominis Propheta arguit David, ne putetur idem fuisse homo cum alter fuerit.

GREG. NAZIAN. (*ubi sup.*) Sed a David ultra secundum utrumque evangelistam est generis processus indivisibilis : unde sequitur : « Qui fuit Jesse. » GLOSSA. (*Interlin.*) Interpretatur David *manu fortis*, Jesse *incensum*. Sequitur : qui fuit Obed, quod est *servitus* ; qui fuit Booz, quod est *fortis* ; qui fuit Salmon, quod est *sensibilis*, vel *pacificus* ; qui fuit Naasson, quod est *augurium*, vel *serpentinus* ; qui fuit Aminadab, id est, *populus voluntarius* ; qui fuit Aram, quod est *erectus*, vel *excelsus* ; qui fuit Esrom, id est, *sagitta* ; qui fuit Phares,

dire *division*; qui le fût de Juda, c'est-à-dire *qui loue*; qui le fut de Jacob, c'est-à-dire *qui supplante*; qui le fut d'Isaac, c'est-à-dire *rire* ou *joie*; qui le fut d'Abraham, qui veut dire *père de beaucoup de nations* ou qui *voit le peuple*.

S. Chrys. (*hom.* 1.) Saint Matthieu, qui écrivait pour les Juifs, s'est proposé seulement d'établir dans son récit que Jésus-Christ descendait d'Abraham et de David, ce qui devait surtout satisfaire les Juifs. Saint Luc, au contraire, dont l'Evangile s'adressait à tous, poursuit la généalogie jusqu'à Adam. — Suite. « Qui fût fils de Tharé. » — La Glose. (*interlin.*) Tharé veut dire *épreuve* ou *injustice*; qui fut fils de Nachor, c'est-à-dire *repos de la lumière*; qui le fut de Sarug, c'est-à-dire *courroie*, ou *qui tient les rènes* ou *perfection*; qui le fut de Ragaü, c'est-à-dire *malade* ou *paîssant*; qui le fut de Pharès, c'est-à-dire *qui divise* ou *qui est divisé*; qui le fut d'Héber, c'est-à-dire *passage*; qui le fut de Salé, c'est-à-dire *qui enlève*; qui le fut de Cainan, qui veut dire *lamentation* ou *leur possession*. — Bède. Ni le nom ni la génération de Cainan ne se trouvent dans le texte hébreu de la *Genèse* ou du livre des jours, où il est dit qu'Arphaxad fut le père immédiat de Sélaa ou Salé. Saint Luc a pris cette génération intermédiaire dans la version des Septante, où il est écrit qu'Arphaxad, âgé de cent-trente-cinq ans, engendra Sélaa. — Suite. « Qui fut fils d'Arphaxad. » — La Glose. (*interl.*) Arphaxad veut dire *qui répare la désolation*; qui fût fils de Sem, c'est-à-dire *nom* ou *nommé*; qui le fut de Noé, c'est-à-dire *repos*. — S. Ambr. Le nom du juste Noé ne devait pas être omis dans la généalogie du Seigneur; car puisqu'il venait au monde

---

quod est *divisio*; qui fuit Juda, id est, *confitens*; qui fuit Jacob, quod est *supplantator*; qui fuit Isaac, quod est *risus*, vel *gaudium*; qui fuit Abraham, quod est *pater multarum gentium*, vel *videns populum*.

Chrys. (*hom.* 1.) Matthæus quidem tanquam qui Judæis scribebat, nihil statuit ulterius scribere, nisi quod ab Abraham et David Christus processerat; hoc enim maxime placabat Judæos Lucas (vero sicut qui omnibus communiter loquebatur) ulterius protendit sermonem, attingens usque ad Adam; unde sequitur: qui fuit Thare. Glos. (*interlin.*) Quod interpretatur *exploratio*, sive *nequitia*; qui fuit Nachor, quod est *requievit lux*; qui fuit Sarug, quod est *corrigia*, vel *comprehendens lorum*, vel *perfectio*; qui fuit Ragau, quod est *ægrotus* vel *pascens*; qui fuit Phares, quod est *dividens*, vel *divisum*; qui fuit Heber, quod est *transitus*; qui fuit Sale, quod est *tollens*; qui fuit Cainan, quod est *lamentatio*, vel *possessio eorum*. Beda. Nomen et generatio Cainan juxta hebraicam veritatem neque in Genesi, neque in verbis dierum invenitur, sed Arphaxat *Selaa* (vel *Sale*) filium nullo interposito genuisse perhibetur. Scito ergo Lucam hanc generationem de 70 Interpretum editione sumpsisse; ubi scriptum est quod Arphaxad 135 annorum genuerit Cainan, iste autem cum centum et triginta fuerit annorum, genuerit Selaa. Sequitur: qui fuit Arphaxad. Glos. (*interlin.*) Quod est *sanans depopulationem*; qui fuit Sem, quod est *nomen*, vel *nominatus*; qui fuit Noe, quod est *requies*. Ambr. Noe quidem justi inter dominicas generationes commemoratio non debuit præter-

pour fonder son Eglise, il était juste qu'il comptât parmi ses ancêtres celui qui avait figuré l'établissement de l'Eglise dans la construction de l'arche. — SUITE. « Qui fut fils de Lamech. » — LA GLOSE. (*interl.*) Lamech veut dire *humilié* ou *qui frappe*, ou *qui est frappé* ou *qui est humble*; qui le fut de Mathusalem, c'est-à-dire *envoi de la mort* ou *qui est mort*, ou *qui interrogea*. Les années de Mathusalem sont comptées avant le déluge ; car Jésus-Christ n'ayant été soumis dans sa vie à aucunes vicissitudes de l'âge, ne devait point non plus ressentir les effets du déluge dans ses ancêtres. « Qui fut fils d'Enoch. » Enoch est un signe éclatant de la sainteté du Seigneur et de sa divinité, en ce que le Seigneur n'a pas été soumis à la mort, et qu'il est remonté au ciel, de même qu'Enoch, un de ses ancêtres avait été enlevé dans le ciel. Nous voyons par là que Jésus-Christ aurait pu ne pas mourir, mais qu'il a voulu mourir à cause des grands avantages que devait nous procurer sa mort. Enoch fut enlevé dans le ciel de peur que le mal ne vînt à changer les dispositions de son cœur (1). Mais quant au Seigneur, qui était inaccessible à la méchanceté du siècle, il est remonté par un effet de sa puissance divine dans le lieu d'où il était descendu. — BÈDE. En remontant du Fils de Dieu baptisé jusqu'à Dieu le Père, saint Luc place comme à dessein le soixante-dixième, Enoch qui fut transporté dans le paradis sans passer par la mort, pour signifier que ceux qui ont été régénérés dans l'eau et l'Esprit saint, par la grâce de l'adoption des enfants, seront reçus dans le re-

(1) Au lieu de « son cœur, » on lit dans le livre de la *Sagesse :* « son esprit, son intelligence, » σύνεσιν αὐτοῦ (*Sag.*, IV, 11). L'auteur sacré n'explique pas dans quel endroit Hénoch fut transporté ; l'apôtre saint Paul n'est pas plus explicite dans son Epître *aux Hébreux*, où il dit simplement qu'Hénoch fut enlevé pour ne pas mourir, et qu'il ne parut plus parce que Dieu l'avait transporté ailleurs. (*Hebr.*, XI, 5). L'auteur de l'*Ecclésiastique* dit qu'il fut transporté dans le paradis, mais sans exprimer si ce paradis était une demeure céleste ou terrestre. Les Pères et les commentateurs ne sont pas d'accord sur ce point ; toutefois si on veut l'entendre d'une demeure céleste, ce ne peut être le paradis des élus, mais plutôt ce que nous appelons le firmament. (Note du P. Nicolaï.)

---

mitti, ut quia ædificator Ecclesiæ nascebatur, eum sui generis auctorem præmisisse videatur, qui eam in typo arcæ ante fundaverit. Qui fuit Lamech. GLOS. (*interlin.*) Quod est *humiliatum*, vel *percutientem*, vel *percussum*, vel *humilem*; qui fuit Mathusalem, quod est *mortis emissio*, vel *mortuus est*, et *interrogavit*. AMBR. Hujus ultra diluvium numerantur anni; ut quoniam solus est Christus natus, cujus vita nullam senuit ætatem, is majoribus quoque suis non sensisse diluvia videretur. Qui fuit Enoch. Et hic pietatis dominicæ et Divinitatis manifestatum indicium est; eo quod nec mortem senserit Dominus, et ad cœlum remeaverit; cujus generis auctor raptus ad cœlum est : unde manifestum est Christum potuisse non mori, sed voluisse, ut nobis mors illa prodesset ; et ille quidem raptus ne malitia mutaret cor ejus. Dominus autem (quem malitia seculi mutare non poterat) eo unde venerat, naturæ suæ majestate remeavit. BED. Pulchre autem a baptizato Dei Filio usque ad Deum Patrem ascendens, septuagesimo gradu Enoch ponit, qui dilata morte translatus est in paradisum ; ut significet eos qui per gratiam adoptionis filiorum ex aqua et Spiritu sancto regenerantur, interim (post corporis absolutionem) æternam suscipiendos in re-

pos éternel ; car le nombre soixante-dix, à cause du jour du sabbat qui est le septième, figure le repos de ceux qui ont accompli le décalogue de la loi par le secours de la grâce de Dieu. — LA GLOSE. (*interl.*) Enoch veut dire *dédicace* ; qui fut fils de Jared, c'est-à-dire *qui descend* ou *qui contient* ; qui le fut de Malalehel, c'est-à-dire *loué de Dieu* ou *louant Dieu* ; qui le fut de Caïnan, dont la signification est la même que précédemment ; qui le fut d'Enos, c'est-à-dire *homme*, ou *désespérant* ou *violent* ; qui le fut de Seth, c'est-à-dire *position* ou *qui posa*. — S. AMBR. Le nom de Seth, le dernier fils d'Adam, n'est pas omis dans cette généalogie ; car comme il y a deux générations de peuples différents, le nom de Seth signifie que le Christ doit faire partie de la seconde génération plutôt que de la première.

« Qui fut fils d'Adam. » — LA GLOSE. (*interlin.*) Adam veut dire *homme* ou *terrestre*, ou *qui a besoin*. — S. AMBR. Quoi de plus beau et de plus convenable que de commencer cette sainte généalogie par le Fils de Dieu, et de la conduire jusqu'au Fils de Dieu. Ainsi celui qui est créé, précède comme figure celui qui naît ensuite Fils de Dieu en vérité. Nous voyons paraître d'abord celui qui a été fait à l'image de Dieu et pour le salut duquel l'image substantielle de Dieu est descendue sur la terre. Saint Luc a cru encore devoir faire remonter jusqu'à Dieu l'origine de Jésus-Christ, parce que Dieu a véritablement engendré le Christ, soit dans l'éternelle et véritable génération, soit dans le baptême, où il lui communique comme une nouvelle et mystérieuse naissance. Aussi n'a-t-il point commencé son Evangile par la généalogie du Sauveur, mais il ne la place qu'après le récit de son baptême, pour montrer ainsi qu'il était le Fils de Dieu et par nature, et par la grâce. Et encore, quelle preuve plus évidente

---

quiem : septuagenarius enim propter septimam sabbati illorum requiem significat qui, juvante Dei gratia, Decalogum legis impleverunt. GLOS. (*interlin.*) Interpretatur autem Enoch *dedicatio* ; qui fuit Jared, quod est *descendens*, sive *continens* ; qui fuit Malalehel, quod est *laudatus Dei*, vel *laudans Deum* ; qui fuit Cainan, ut supra ; qui fuit Enos, id est, *homo*, vel *desperans*, vel *violentus* ; qui fuit Seth, quod est *positio*, sive *posuit*. AMBR. Seth posterior filius Adæ non siletur ; ut cum duæ sint populi generationes, significaretur (in typo) in posteriore potius quam in priore generatione Christum numerandum.

Sequitur : qui fuit Adam. GLOS. (*interlin.*) Quod est *homo*, vel *terrenus*, vel *indigens* ; qui fuit Dei. AMBR. Quid pulchrius potuit convenire quam ut sancta generatio a Dei Filio inciperet et usque ad Dei Filium duceretur ? creatusque præcederet in figura, ut natus in veritate sequeretur ; ad imaginem factus præiret, propter quem Dei imago descenderet ? Putavit etiam Lucas ad Deum Christi originem referendam, quod verus Christi generator Deus sit ; vel secundum generationem veram pater ; vel secundum lavacrum et regenerationem mystici auctor muneris, et ideo, non a principio generationem ejus cœpit describere, sed postea quam baptisma ejus explicuit ; ut (et secundum naturam et secundum gratiam) Dei Filium demonstraret. Quod autem evidentius divinæ

de la divine génération de Jésus-Christ que de faire précéder l'exposé de sa généalogie de ces paroles solennelles du Père : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 3.) Saint Luc, en donnant Joseph comme fils d'Héli, n'a point voulu nous faire entendre qu'il était son fils naturel et véritable, mais son fils adoptif, et une preuve évidente, c'est qu'il dit dans le même sens qu'Adam est fils de Dieu, lorsque chacun sait qu'après avoir été créé de Dieu, Adam fut placé dans le paradis, et qu'il devint comme le Fils de Dieu par un effet de cette grâce, qu'il perdit bientôt par son péché. — Théophyl. L'Evangéliste poursuit la généalogie jusqu'à Dieu, qui la termine, et il nous apprend ainsi, d'abord que Jésus-Christ élévera jusqu'à Dieu les personnages qui en forment la succession intermédiaire, et qui deviendront ainsi fils de Dieu ; secondement, il veut nous convaincre que la génération du Christ était toute en dehors des voies naturelles, comme s'il disait : Si vous ne pouvez croire que la génération du second Adam n'est point due aux causes naturelles, remontez jusqu'au premier Adam, et vous trouverez que Dieu lui a donné l'existence sans avoir besoin de ces causes naturelles.

S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 4.) Saint Matthieu a voulu surtout nous représenter le Seigneur descendant jusqu'à notre nature faible et mortelle ; dans ce dessein, il commence son Evangile par la généalogie de Jésus-Christ en descendant d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ. Saint Luc, au contraire, ne donne cette généalogie qu'après le récit du baptême de Jésus-Christ, et il suit un ordre tout différent, c'est-à-dire qu'il remonte des enfants à leurs pères ; son but est surtout de faire ressortir dans la personne du Sauveur le caractère du pontife qui doit effacer les péchés, c'est pourquoi il donne sa généalogie après qu'une voix du ciel a fait connaître ce qu'il était, après que Jean-Baptiste lui a rendu ce témoignage : « Voilà celui qui efface

---

generationis indicium, quam quod de generatione dicturus Patrem præmisit loquentem : « Tu es Filius meus dilectus ? » Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 3.) Satis etiam per hoc demonstravit, non se ideo dixisse Joseph *filium Eli*, quod de illo genitus, sed quod ab illo potius fuerit adoptatus ; cum etiam ipsum Adam *filium* dixit : cum sit factus a Deo, sed per gratiam (quam postea peccando amisit) tanquam filius in paradiso constitutus sit. Theophylact. Ideo etiam generationem finit in Deum, ut addiscamus quod qui in medio sunt patres, Christus ad Deum eriget, et Filios Dei faciet ; et ut etiam crederetur Christi generatio sine semine fuisse : quasi dicat : Si non credis quod secundus Adam factus sit sine semine, devenias ad primum Adam, et invenies absque semine factum a Deo.

Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 4.) Et Matthæus quidem significare voluit Dominum descendentem ad nostram mortalitatem ; ideo generationes ad Abraham usque ad Christi nativitatem descendendo commemoravit ab initio Evangelii sui. Lucas autem, non ab initio, sed a baptismo Christi generationes narrat ; nec descendendo, sed ascendendo tanquam sacerdotem in expiandis peccatis magis assignans, ubi Joannes testimo-

les péchés du monde » (1), et en remontant ainsi des enfants à leurs pères, il arrive jusqu'à Dieu avec lequel nous sommes réconciliés par la grâce qui expie nos crimes et nous en purifie. — S. AMBR. Ceux qui ont suivi l'ordre ancien ne sont pas pour cela en contradiction avec notre Evangéliste. Ne soyez pas non plus surpris si d'Abraham à Jésus-Christ vous trouvez dans saint Luc un plus grand nombre de générations que dans saint Matthieu, puisque vous reconnaissez que ces deux Evangélistes donnent la généalogie du Sauveur par des personnages tout différents. Il a pu très-bien arriver, en effet, que les personnages d'une généalogie aient vécu plus longtemps, tandis que les personnages de l'autre sont morts dans un âge peu avancé ; puisque nous voyons des vieillards vivre assez longtemps pour voir leurs petits enfants, tandis que nous en voyons d'autres mourir presque aussitôt la naissance de leurs propres enfants. — S. AUG. (*Quest. évang.*, II, 6.) C'est par une raison pleine de convenance que saint Luc compte soixante-dix-sept personnes dans sa généalogie, et qu'il suit l'ordre ascendant ; il figure ainsi notre élévation vers Dieu, avec lequel nous sommes réconciliés par la rémission de nos péchés ; car le baptême remet tous les péchés figurés par ce nombre. En effet, onze fois sept font soixante-dix-sept. Or, le nombre dix exprime le bonheur parfait, donc le nombre supérieur au nombre dix représente le péché qui, par orgueil, veut avoir plus. Ce nombre se trouve multiplié sept fois pour indiquer que cette transgression vient de l'action volontaire de l'homme. En effet, le nombre trois représente dans l'homme la partie immatérielle (2) ; et le nombre quatre, la partie corporelle. Or, le mou-

(1) Le texte sacré porte : « Qui efface le péché du monde, » pour exprimer le péché originel qui est commun à tous les hommes et qui est la source de tous les autres péchés.

(2) A cause de ces trois facultés auxquelles Notre-Seigneur semble faire allusion dans ces paroles : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre

---

nium perhibuit, dicens (*cap.* 1) : « Ecce qui tollit peccata mundi ; » ascendendo autem pervenit ad Deum cui mundati et expiati reconciliamur. AMBR. Nec sic evangelistæ discrepare videntur, qui veterem ordinem sunt secuti. Nec mireris, si ab Abraham plures secundum Lucam successiones usque ad Christum sunt, pauciores secundum Matthæum, cum per alias personas generationem fatearis esse decursam. Potest enim fieri ut alii longævam transegerint vitam, alterius vero generationis viri immatura ætate decesserint ; cum videamus quamplures senes cum suis nepotibus vivere, alios vero viros statim filiis obire susceptis. AUG. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 6.) Convenientissime autem Lucas baptizato Domino generationes per septuaginta septem personas sursum versus numerat : nam et ascensus ad Deum, cui per peccatorum abolitionem reconciliamur, expressus est ; et per baptismum fit homini omnium remissio peccatorum quæ illo numero significantur : nam *undecies septem* septuaginta septem sunt : in denario autem perfectio beatitudinis est : unde manifestum est quod transgressio denarii designat peccatum per superbiam plus aliquid habere cupientis : hoc autem septies propterea ducitur, ut motu hominis facta significetur illa transgressio : ternario enim numero incorporea pars hominis signifi-

vement et l'action ne sont point représentés par les nombres, lorsque nous disons : un, deux, trois; mais bien lorsque nous comptons une fois, deux fois, trois fois ; donc la multiplication du nombre sept par onze, signifie que la transgression est le résultat de la volonté de l'homme.

esprit, » etc. (*Luc.*, x, 27.) Saint Augustin ajoute que la nature du corps se trouve partagée en quatre de différentes manières. Peut-être a-t-il en vue les quatre parties fluides du corps.

---

catur, quaternario vero corpus; motus autem in numeris non exprimitur, cum dicimus : *Unum, duo, tria,* sed cum dicimus : *Semel, bis, ter :* unde per *septies undecim,* significatur motu hominis facta transgressio.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

ỷ. 1-4. — Pourquoi Jésus-Christ a voulu être tenté après son baptême. — Jésus-Christ est-il plein de l'Esprit saint comme les autres apôtres? — Quel était cet esprit qui poussa le Sauveur dans le désert. — Le Sauveur a-t-il été entraîné comme malgré lui? — Dans quel but provoque-t-il le démon au combat? — Dans quel sens et dans quelles limites a-t-il été tenté? — Le Seigneur fut-il tenté pendant quarante jours? — Pourquoi a-t-il voulu jeûner? — Comment devons-nous imiter son jeûne? — Pourquoi n'a-t-il point voulu prolonger son jeûne au delà de celui de Moïse et d'Elie? — Nombre mystérieux de quarante jours. — Pourquoi Notre-Seigneur se soumet au besoin de la faim. — Que nous enseignent les trois tentations du Sauveur. — Pourquoi le démon lui dit-il : *Si vous êtes le Fils de Dieu?* — Pourquoi lui conseille-t-il d'apaiser sa faim, en changeant des pierres en pain? — Quelle est la véritable nourriture de l'homme. — De quelles armes se sert le Sauveur pour défendre l'homme contre les insinuations de l'esprit du mal.

ỷ. 5-8. — Seconde tentation. — Pourquoi le Sauveur a permis au démon de le conduire sur cette haute montagne. — Comment a-t-il pu lui faire voir tous les royaumes du monde? — Pourquoi les lui fit-il voir en un instant? — Double mensonge du démon. — A qui appartient-il d'ordonner et de régler la puissance? — Ce qu'il y a de bon et de mauvais dans l'exercice du pouvoir. — Folie du démon dans la proposition qu'il fait au Sauveur. — Autre sens de ces paroles. — Le démon offre à Jésus la possession de son royaume d'iniquité. — Réponse du Sauveur, quel en est le sens. — Impression qu'elle produisit sur le démon. — Comment concilier le précepte de ne servir que Dieu seul avec celui de la charité spirituelle qui nous assujettit à nos frères.

ỷ. 9-13. — Troisième tentation suivant saint Luc. — Comment Jésus suivait le démon qui le conduisait. — Quel est le propre de la vaine gloire. — C'est contre l'homme et non contre le Fils de Dieu que le démon engage le combat. — Faiblesse du démon. — Pourquoi se sert-il des témoignages de l'Ecriture pour tenter le Sauveur? — Ses artifices jusque dans la citation qu'il fait des Ecritures. — Réponse de Notre-Seigneur. — A qui Dieu accorde son secours dans le danger. — Exemple que nous donne Jésus-Christ dans la manière dont il répond au démon. — Défaite du démon. — Comment est-il vrai que le démon avait épuisé toutes les tentations? — Crainte et faiblesse du démon quand il a été vaincu. — Dans quel sens s'éloigne-t-il pour un temps? — Ordre différent des tentations dans saint Matthieu.

ỷ. 14-21. — Nouveau degré de manifestation de la vertu et de la puissance du Sauveur. — Quelle est cette vertu de l'Esprit de Dieu. — Par quelle puissance opérait-il ses miracles? — Doctrine et puissance réunies dans sa personne. — Qu'étaient les Synagogues chez les Juifs. — Différentes significations du mot Synagogue et du mot Eglise. — Comment nous avons part au bonheur de ceux qui recueillirent les enseignements de Jésus. — Pourquoi Notre-Seigneur se fait-il connaître de préférence aux habitants de Nazareth? — Pourquoi prend-il lui-même le livre pour lire? — Dessein providentiel dans le choix du passage

d'Isaïe sur lequel tombe le Sauveur. — Dans quel sens a-t-il reçu l'onction de l'Esprit saint? — Quels sont les pauvres, les cœurs brisés, etc. dont parle le prophète. — Différentes sortes de captivité. — Comment Jésus-Christ a rendu la vue aux aveugles et la liberté à ceux qui étaient chargés de fers. — Quelle est l'année favorable du Seigneur. — Que signifie l'action de Notre-Seigneur rendant le livre au ministre et s'asseyant après cette lecture. — Comment nous pouvons nous-mêmes avoir toujours les yeux fixés sur Jésus.

ỿ. 22-27. — Pourquoi Notre-Seigneur s'abstient de faire des miracles dans la ville de Nazareth. — Dans quel sens les habitants de cette ville lui rendaient témoignage. — Mépris qu'ils avaient en même temps pour sa personne. — Quel est ici le sens de ce proverbe : *Médecin, guéris toi toi-même.* — Pourquoi Notre-Seigneur s'excuse de n'avoir fait aucun miracle dans sa patrie. — Funestes effets de l'envie. — Sens allégorique de la demande que lui font les habitants de Nazareth de faire chez eux les miracles qu'il a opérés à Capharnaüm. — Notre-Seigneur appuie sa conduite sur le témoignage des Ecritures. — Puissance extraordinaire d'Elie. — Pourquoi Dieu le conduit dans le pays de Sidon. — Explication allégorique de ce trait historique.

ỿ. 28-30. — Cause de l'indignation des habitants de Nazareth contre le Sauveur. — Combien leur jalousie était grande, et à quelles extrémités ils veulent se porter contre lui. — Comment Notre-Seigneur fait ici paraître sa puissance. — Sa passion complétement volontaire. — Pourquoi il se dérobe ici à la fureur de ses ennemis.

ỿ. 31-37. — Dans quel sentiment Notre-Seigneur quitte la Judée, et visite la ville de Capharnaüm. — Caractère de son enseignement. — Il joint à la prédication des signes évidents de sa puissance divine. — Pourquoi commence-t-il le jour du sabbat les œuvres de la rédemption? — Pourquoi commence-t-il par des œuvres moins importantes? — Pourquoi les démons jetaient des cris effrayants en présence du Sauveur. — Pourquoi le démon lui donne-t-il le premier le nom de Jésus de Nazareth? — Dans quel sens Jésus est-il le Saint de Dieu? — Pourquoi le démon fait-il cette confession publique, et pourquoi Notre-Seigneur de son côté lui ordonne-t-il de se taire? — Pourquoi cet homme qui allait être délivré du démon est-il jeté par lui au milieu de l'assemblée? — Le récit de saint Matthieu est-il ici en contradiction avec celui de saint Luc? — Par quelle puissance différente les Saints et le Verbe de Dieu chassent le démon. — Application morale de ce fait miraculeux.

ỿ. 38, 39. — Pourquoi la guérison de la belle-mère de saint Pierre est-elle placée immédiatement après la guérison de ce possédé? — Condescendance admirable du Sauveur. — Pourquoi tantôt attend-il qu'on le prie, et tantôt guérit-il de lui-même les malades? — Que peut-on conclure du silence de saint Matthieu sur ce fait? — Comment Notre-Seigneur fait éclater sa puissance dans cette guérison. — Interprétation tropologique de cette guérison miraculeuse.

ỿ. 40, 41. — Empressement admirable de la multitude pour suivre le Sauveur. — Pourquoi lui amènent-ils les malades à la fin du jour? — Pourquoi Notre-Seigneur les guérit en les touchant. — Pourquoi les démons confessent que Jésus est le Fils de Dieu? — Pourquoi le Sauveur ne permet pas aux esprits immondes de manifester sa gloire.

ỿ. 42-44. — Pourquoi Notre-Seigneur se retire dans un lieu désert après avoir fait ces miracles. — Pourquoi se livre-t-il à l'exercice de la prière? — Quels sont ceux qui cherchent Jésus-Christ. — Comment concilier ici le récit de

saint Matthieu avec celui de saint Luc. — Pourquoi Notre-Seigneur ne reste pas toujours dans le même endroit. — Exemple qu'il nous donne. — Explication allégorique de la conduite du peuple.

℣. 1-4. — *Jésus rempli de l'Esprit saint, revint des bords du Jourdain, et il fut poussé par l'Esprit dans le désert. Il y demeura quarante jours, et il y fut tenté par le démon. Il ne mangea rien pendant tout ce temps-là, et lorsque ces jours furent passés, il eut faim. Alors le démon lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain. Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.*

Théophyl. Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu être tenté après son baptême, pour nous apprendre qu'après notre baptême nous devons nous attendre à la tentation : « Jésus, plein de l'Esprit saint, revint des bords du Jourdain, » etc. — S. Cyr. Bien longtemps auparavant Dieu avait dit : « Mon Esprit ne demeurera pas dans ces hommes, parce qu'ils ne sont que chair; mais aussitôt que nous sommes enrichis de la régénération par l'eau et par l'Esprit, nous sommes devenus par l'infusion de l'Esprit saint, participants de la nature divine. Or celui qui est le premier né d'un grand nombre de frères, a reçu le premier l'Esprit saint qu'il communique lui-même aux autres, afin que la grâce de l'Esprit saint pût arriver par lui jusqu'à nous. — Orig. (*hom.* 29.) Lorsque vous voyez que Jésus est plein de l'Esprit saint, et que vous lisez dans les Actes, que les Apôtres furent remplis de l'Esprit saint, gardez-vous de penser que les Apôtres ont reçu l'Esprit saint dans la même mesure que le Sauveur. En effet, lorsque vous dites : Ces vases sont pleins de vin ou d'huile,

---

CAPUT IV.

Jesus autem plenus Spiritu sancto, regressus est a Jordane; et agebatur spiritu in desertum diebus quadraginta, et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis, et consummatis illis, esuriit. Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est quia non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo Dei.

Theophyl. Post baptismum Christus tentatur; innuens nobis quod postquam erimus baptizati tentationes imminent nobis : unde dicitur : « Jesus autem plenus Spiritu sancto, » etc. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Dudum dixit Deus (*Gen.*, 6) : « Non permanebit Spiritus meus in hominibus istis, eo quod sunt caro. Ubi vero regeneratione per aquam et Spiritum ditati sumus, facti sumus divinæ naturæ participes per Spiritus sancti participationem. Primogenitus autem in multis fratribus, primus recepit Spiritum, qui et Spiritus dator est, ut etiam ad nos per ipsum perveniret gratia Spiritus sancti. Orig. (*hom.* 29.) Quando igitur legis Jesum *plenum Spiritu sancto*, et in Actibus scribi de apostolis quod repleti fuerint Spiritu sancto, vide ne æquales putes esse apostolos Salvatori : quomodo enim si volueris dicere : « Hæc vasa plena sunt vino vel oleo, » non statim dices quod æquali

vous ne voulez pas toujours dire qu'ils en contiennent la même quantité; de même aussi Jésus et Paul étaient pleins de l'Esprit saint, mais le vase de Paul était beaucoup plus petit que celui de Jésus, et cependant chacun de ces vases était rempli suivant sa capacité. Or, le Sauveur, après avoir été baptisé et rempli de l'Esprit saint, qui était descendu des cieux sur sa tête sous la forme d'une colombe, était conduit par l'Esprit, car tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu (*Rom.*, VIII), mais Jésus était le Fils propre de Dieu, d'une manière bien plus excellente que tous les autres. — BÈDE. Afin que personne ne pût douter quel était cet Esprit qui, au récit des Evangélistes, avait conduit Jésus dans le désert; saint Luc dit en termes exprès : « Il était poussé par l'Esprit dans le désert pendant quarante jours. » Il n'est donc pas possible de supposer que l'esprit immonde ait pu avoir quelque autorité sur celui qui, rempli de l'Esprit saint, agissait en tout d'après sa propre volonté. — CH. DES PÈR. GR. (*Sev. d'Ant.*) Mais comment le Sauveur a-t-il été comme entraîné malgré lui, alors que nous-mêmes agissons en tout dans la plénitude de notre libre arbitre? Il faut donc entendre ces paroles : « Il était poussé par l'Esprit » dans ce sens, que c'est volontairement qu'il a embrassé cette vie de solitude spirituelle pour donner lieu au démon de le tenter. — S. BAS. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1) Il ne provoque point l'ennemi en le défiant par ses paroles, mais en l'excitant par cette démarche, car le démon se plaît dans le désert et ne peut supporter les villes, où l'union des habitants est pour lui un sujet de tristesse.

S. AMBR. Jésus était donc poussé dans le désert tout à la fois, par

1 Cette citation porte tout à la fois dans la *Chaîne des Pères grecs*, le nom de Tite, de saint Grégoire de Nysse et de saint Basile ; mais on ne la trouve pas dans les ouvrages qui nous restent de ces divers interprètes.

---

mensura sunt plena : sic et Jesus et Paulus pleni erant Spiritu sancto ; sed vas Pauli multo minus erat quam Jesu et tamen erat secundum mensuram suam utrumque repletum : accepto itaque baptismo, Salvator *plenus Spiritu sancto* qui supra eum in specie columbæ de cœlis venerat, ducebatur a spiritu ; quia quotquot spiritu ducuntur, hi filii Dei sunt (*Rom.*, 8.), iste autem supra omnes proprie Filius Dei erat. BED. Ne cui autem veniret in dubium a quo spiritu ductum (sive expulsum) alii evangelistæ dicerent in desertum, consulte Lucas demum intulit : « Et agebatur in desertum a Spiritu quadraginta diebus, » ne quid contra eum valuisse spiritus putaretur immundus, qui plenus Spiritu sancto, quæcunque volebat agebat. GRÆC. (*id est, Severus Antiochenus, in Cat. Græcorum Patrum.*) Si vero nos arbitrio proprio nostram vitam disponimus, quomodo ipse trahebatur invitus ? Quod ergo dicitur : « Agebatur spiritu, » hujusmodi habet intellectum ; sponte spiritualem duxit conversationem, ut locum exhiberet tentanti. BASIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non enim verbo provocans inimicum, sed opere incitans, quærit desertum : delectatur enim diabolus in deserto, non patitur esse in urbibus , contristat ipsum concordia civium.

AMBR. Agebatur igitur consilio in de-

un conseil divin pour provoquer le démon au combat, car si le démon ne l'eût point attaqué, le Sauveur n'en eût point triomphé dans notre intérêt; pour accomplir un mystère, c'est-à-dire, pour délivrer de l'exil cet Adam qui avait été chassé du paradis dans le désert; enfin pour nous apprendre par son exemple que le démon voit avec un œil d'envie ceux qui tendent à une vie plus parfaite, et que nous devons alors nous tenir sur nos gardes, pour ne pas nous exposer à perdre par la faiblesse de notre âme la grâce du sacrement que nous avons reçu : « Et il fut tenté par le démon. » — S. Cyr. Le voilà descendu au rang des combattants, celui qui comme Dieu ordonne et règle les combats ; le voilà parmi ceux qui sont couronnés, celui qui place la couronne sur le front des saints. — S. Grég. (*Moral.*, III, 11.) (1) Cependant l'ennemi de notre salut ne put ébranler par la tentation l'âme du médiateur de Dieu et des hommes; il a daigné se soumettre extérieurement à la tentation, mais en même temps son âme demeurait intérieurement unie à la divinité sans que rien pût l'en séparer. — Orig. (*hom.* 29.) Jésus fut tenté pendant quarante jours, et nous ne savons quelles furent ces tentations, car peut-être les Evangélistes n'en disent rien, parce qu'elles étaient trop fortes pour être décrites. — S. Bas. Ou bien encore, on peut dire que le Seigneur fut quarante jours sans être tenté, car le démon voyant qu'il jeûnait sans éprouver le besoin de la faim, n'osait s'approcher de lui : « Et il ne mangea rien pendant ces jours, » etc. Notre-Seigneur a voulu jeûner pour nous apprendre que la tempérance est nécessaire à celui qui veut se préparer aux combats des tentations. — S. Ambr. Trois choses donc concourent puissamment au salut de l'homme, la grâce

(1) Dans les anciennes éditions, chap. 13 sur ces paroles du chap. 2 du livre de *Job* : « Garde-toi d'attenter à sa vie. »

---

sertum, ut diabolum provocaret ; nam nisi ille certasset, non mihi iste vicisset : mysterio, ut illum Adam de exilio liberaret, qui de paradiso in desertum ejectus est ; exemplo, ut ostenderet nobis diabolum ad meliora tendentibus invidere, et tunc magis esse cavendum, ne mysterii gratiam deserat mentis infirmitas : unde sequitur : « Et tentabatur a diabolo. » Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Ecce factus est in athletis jubens agones ut Deus ; in his qui coronantur is qui coronat sanctorum vertices. Greg. (III *Moral.*, cap. 11.) Hostis tamen noster mentem Mediatoris Dei et hominum tentatione quassare non valuit : sic enim dignatus est tentationes exterius suscipere, ut tamen ejus mens interius Divinitati inhærens inconcussa permaneret. Orig. (*hom.* 29.) Tentatur autem Jesus a diabolo quadraginta diebus, et quæ fuerint tentamenta nescimus ; quæ ideo fortasse prætermissa sunt, quia majora erant quam ut litteris traderentur. Basil. (*ut sup.*) Vel Dominus per quadragenam intentatus mansit ; noverat enim diabolus quod jejunabat et non famescebat ; et ideo non audebat accedere : unde sequitur ; « Et nihil manducavit in diebus illis, » etc. Jejunavit siquidem ostendens quod illi qui se vult ad pugnas tentationum accingere, sobrietas est necessaria. Ambr. Tria igitur sunt quæ ad usum proficiunt

du sacrement, la solitude, le jeûne. Nul n'est couronné s'il n'a combattu en se conformant aux lois du combat (II *Timoth.*, I, 5), et personne n'est admis aux combats de la vertu avant d'être purifié des souillures de ses fautes et consacré par l'effusion de la grâce céleste. — S. GREG. DE NAZ. (*Disc.* 40.) Le Sauveur a jeûné quarante jours sans prendre aucune nourriture, car il était Dieu; mais pour nous, nous devons proportionner la pratique du jeûne à nos forces, bien que le zèle persuade à quelques-uns qu'ils peuvent aller bien au delà. — S. BAS. (1) Cependant il ne faut point macérer sa chair en la privant de nourriture, jusqu'à lui faire perdre toute son énergie naturelle, ou jusqu'à réduire l'esprit à une extrême langueur par suite de l'épuisement complet du corps. Aussi Notre-Seigneur ne prolongea son jeûne de la sorte qu'une seule fois, et dans tout le reste de sa vie il se conforma pour la direction de son corps aux lois ordinaires de la nature, comme Moïse et Élie avaient fait eux-mêmes. — S. CHRYS. (*hom.* 13.) Par un dessein plein de sagesse, le Sauveur ne voulut point jeûner plus longtemps que n'avait fait Moïse et Élie, pour ne point donner lieu de croire qu'il n'avait qu'un corps imaginaire et fantastique, ou qu'il avait pris une nature supérieure à la nôtre.

S. AMBR. (2) Vous reconnaissez ce nombre mystérieux de quarante jours, vous vous rappelez que les eaux du déluge tombèrent sur la terre pendant le même nombre de jours; qu'après quarante jours sanctifiés par le jeûne, Dieu ramena la douceur d'un ciel plus serein ; que c'est après quarante jours de jeûne que Moïse fut jugé digne de

(1) Ce passage est composé de différentes parties empruntées au commentaire de saint Basile *sur Isaïe*, chap. 1; et à ses *Constitutions monastiques*, chap. 5.

(2) Voyez pour les différents faits auxquels saint Ambroise fait ici allusion (*Genes.*, VII, 4, 12; *Deuter.*, IX, 9; X, 10; *Exod.*, XVI, 35; *Nombr.*, XIV, 33; *Deuter.*, VIII, 2; *Josué*, V, 6; *Actes*, VII, 36.)

---

salutis humanæ : sacramentum, desertum, jejunium. Nemo nisi qui legitime certaverit, coronatur ; nemo autem ad certamen virtutis admittitur, nisi prius ab omnibus ablutus maculis delictorum gratiæ cœlestis munere consecretur. GREG. NAZIAN. (*Orat.* 40, *post medium.*) Quadraginta siquidem diebus jejunavit nihil manducans (erat enim Deus.) Nos autem jejunium possibilitati proportionamus : licet zelus aliquibus progredi suadeat ultra *posse*. BASIL. (*ut sup., in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed tamen non sic utendum est carne ut (per egestatem alimenti) naturalis vigor ejus solvatur, neque ut ad ultimatum torporem intellectus urgeatur per dissolutionis excessum : unde Dominus noster semel hoc peregit, sed per totum consequens tempus ordine debito gubernavit corpus, et similiter Moyses et Elias. CHRYS. (*hom.* 13, *in Matth.*) Valde autem prudenter factum est quod in jejunando eorum non excessit numerum ; ne scilicet putaretur apparenter venisse, non autem recepisse veram carnem aut præter humanam esse naturam.

AMB. Quadraginta autem dierum mysticum numerum recognoscis : tot enim diebus aquas abyssi effusas esse meministi ; et tot jejunio dierum sanctificato refusam cœli serenioris ostendit clemen-

recevoir la loi de la bouche de Dieu, et que pendant quarante années les patriarches furent nourris dans le désert du pain des anges. — S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, ii, 4.) Ce nombre quarante est le symbole de cette vie laborieuse, pendant laquelle, sous la conduite et le commandement de Jésus-Christ notre roi, nous combattons contre le démon. Ce nombre, en effet, signifie la durée de la vie présente; ainsi chaque année se divise en quatre parties égales; de plus le nombre quarante contient quatre fois dix, et ces quatre dizaines forment quarante, multipliées par le chiffre qui part de l'unité pour aller jusqu'au nombre quatre. Nous voyons donc ici que le jeûne de quarante jours (où l'humiliation de l'âme) fut consacré sous la loi et les prophètes par Moïse et par Elie, et sous la loi de l'Évangile par le jeûne du Seigneur lui-même.

S. Bas. Mais comme il est au-dessus de la nature de l'homme d'éprouver le besoin de la faim, Notre-Seigneur se soumet à ce besoin qu'il sait n'être point un péché; et il laisse, lorsque telle est sa volonté la nature humaine soumise aux lois de sa condition : « Et quand ces jours furent passés, il eut faim. » Cette faim n'est point chez lui l'effet d'une nécessité naturelle, mais il veut par là provoquer le démon au combat. En effet, le démon croyant que cette faim est l'indice nécessaire de sa faiblesse, entreprend de le tenter, et cherchant pour ainsi dire à inventer de nouveaux moyens de tentation, il conseille au Sauveur, qu'il voit souffrant de la faim, d'apaiser sa faim avec des pierres changées en pain : « Si vous êtes le Fils de Dieu, dites à cette pierre qu'elle devienne du pain. » — S. Ambr. Les trois tentations du Sauveur nous enseignent que le démon cherche surtout à blesser notre âme par les trois traits de la sensualité, de la vaine gloire et de l'am-

---

tiam; tot jejunio dierum Moyses perceptionem legis emeruit; tot annos in eremo constituti patres panem angelorum consecuti sunt. Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. ii, cap. 4.) Numerus autem iste laboriosi hujus temporis sacramentum est, quo sub disciplina regis Christi adversus diabolum dimicamus. Hic enim numerus temporalem vitam significat : tempora enim annorum quadripartitis vicibus currunt; quadraginta autem quater habent decem : porro ipsa decem ab uno usque ad quatuor progrediente numero consummantur : quod declarat quod quadraginta dierum jejunium (hoc est humiliationem animæ) consecravit lex, et prophetæ per Moysen et Eliam, et Evangelium per ipsius Domini jejunium.

Basil. (*ut sup.*) Verum quia non esurire supra hominem est, assumpsit Dominus passionem famis, judicans eam non esse peccatum, et concessit cum voluit naturæ humanæ quæ sua sunt pati et agere : unde sequitur : « Et consummatis illis, esuriit. » Non coactus ad necessitatem quæ præest naturæ, sed quasi provocans diabolum ad duellum : sentiens enim diabolus quia ubi fames, ibi imbecilitas, aggreditur ad tentandum, et quasi tentationum excogitator sive inventor, tamen Christo patienti suadebat lapidibus appetitum sedare : unde sequitur : « Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat, » etc. Ambr. Tria præcipue docemur tela esse diaboli quibus ad convulnerandam mentem hominis consuevit armari : *gulæ* unum, aliud *jactantiæ*,

bition. Il commence par la tentation qui avait autrefois triomphé d'Adam. Apprenons donc à éviter la sensualité, à fuir l'impureté, car ce sont les traits dont le démon veut nous percer. Mais que veulent dire ces paroles : « Si vous êtes le Fils de Dieu ? » C'est que le démon savait bien que le Fils de Dieu devait venir sur la terre, mais qu'il ne ne croyait pas qu'il dût venir revêtu d'une chair passible et mortelle. Le démon cherche tout à la fois à savoir ce qu'est le Sauveur et à le tenter, il fait profession de .croire à sa puissance comme Dieu, et en même temps il se joue de lui comme homme. — ORIG. (*hom.* 29.) Le père à qui son fils demande du pain ne lui donne pas une pierre, mais le démon qui est un ennemi artificieux et trompeur, donne une pierre pour du pain. — S. BAS. Il conseillait au Sauveur d'apaiser sa faim avec des pierres, c'est-à-dire, de détourner le désir des aliments naturels sur des choses qui sont en dehors de toute condition alimentaire. — ORIG. Nous pouvons dire que jusqu'à ce jour le démon, en leur montrant une pierre, excite tous les hommes à dire : « Commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain. » Quand vous voyez, en effet, les hérétiques manger au lieu de pain, le mensonge de leurs fausses doctrines, soyez certain que leurs discours sont cette pierre qui leur est montrée par le démon.

S. BAS. Notre-Seigneur Jésus-Christ, en repoussant les tentations, ne délivre pas la nature de la faim, comme si elle était une cause de mal, puisqu'elle a pour but, au contraire, la conservation de notre vie ; mais en maintenant la nature dans ses propres limites, il nous apprend quelle est sa nourriture : « Jésus lui répondit : L'homme ne vit pas seulement de pain, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, le pain n'est pas le seul aliment qui entretienne l'existence de l'homme, le

---

tertium *ambitionis*. Inde ergo cœpit, unde jam vicit (scilicet Adam.) Discamus igitur cavere gulam, cavere luxuriam, quia telum est diaboli. Sed quid sibi vult talis sermo ; « si Filius Dei es, » nisi quia cognoverat Dei Filium esse venturum, sed venisse per hanc infirmitatem corporis non putabat ? Aliud est explorantis, et aliud, tentantis : Deo profitetur se credere, et hominem conatur illudere. ORIG. (*hom.* 29.) Rogato autem patre a filio panem, nec dante lapidem pro pane, iste (quasi adversarius versipellis et fallax) pro pane dabat lapidem. BASIL. (*ut sup.*) Suadebat quidem lapidibus appetitum sedare ; hoc est permutare desiderium ab alimento naturali ad existentia præter naturam (sive ad ea quæ sunt extra naturam. ORIG. (*ut sup.*) Puto etiam quod et usque hodie lapidem diabolus ostendit, ut hortetur singulos ad loquendum : « Dic ut lapis iste panis fiat. Si videris hæreticos dogmatum suorum mendacium pro pane comedere, scito lapidem eorum esse sermonem, quem monstrat eis diabolus.

BASIL (*ut sup.*) Dissipator autem tentationum Christus non repellit a natura famem (quasi malorum causam, cum sit potius conservativa vitæ nostræ ; sed naturam intra proprios fines continens, quale sit ejus nutrimentum ostendit) : unde sequitur : « Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, » etc. THEOPH. Quasi dicat : Non solis panibus humana natura sus-

Verbe de Dieu peut lui seul alimenter et nourrir tout le genre humain. C'est ainsi que le peuple d'Israël fut nourri pendant quarante ans de la manne qu'il recueillait (*Exod.*, XVI, 15), et des oiseaux qui lui furent envoyés (*Nomb.*, XI, 32); ainsi par l'ordre de Dieu, des corbeaux pourvurent miraculeusement à la nourriture d'Elie (III *Rois*, XVII, 6); ainsi encore Elisée nourrit ses compagnons avec des herbes sauvages (IV *Rois*, IV, 7). — S. CYR. Ou bien dans un autre sens, notre corps qui est d'origine terrestre, se nourrit d'aliments terrestres, mais l'âme raisonnable puise dans le Verbe divin la force nécessaire à la santé spirituelle. — S. GRÉG. DE NAZ. (1) En effet, un aliment matériel ne peut devenir la nourriture d'une nature incorporelle. — S. GRÉG. DE NYSSE. (*hom.* 5 *sur l'Ecclés.*) La vertu ne se nourrit donc point de pain, et ce n'est pas la chair des animaux qui donne à l'âme la santé et l'embonpoint spirituel; la vie surnaturelle se développe et s'accroît par d'autres aliments, sa nourriture c'est la tempérance, son pain c'est la sagesse, la justice est son mets le plus exquis, la fermeté sa boisson, son plaisir le goût de la vertu. — S. AMBR. Vous voyez de quelles armes se sert le Sauveur pour défendre l'homme contre les insinuations de l'esprit du mal qui lui suggère la tentation de la sensualité. Il n'use pas ici de sa puissance comme Dieu (quel avantage m'en reviendrait-il?) mais il recherche comme homme le secours qui est à la portée de tous les hommes, et tout occupé de la nourriture des divins enseignements, il oublie la faim du corps, pour obtenir plus sûrement la nourriture de la parole divine. En effet, celui qui fait profession de suivre le Verbe ou la parole de Dieu, ne peut plus faire d'un pain matériel l'objet de ses désirs, car les choses divines sont infiniment au-dessus des choses de la terre. Ajoutons que par ces pa-

(1) *Iambiques* 18, *sur la vertu*, vers le milieu.

---

tentatur, imo sufficit Verbum Dei ad nutriendam universam naturam humanam. Taliter pastus est israeliticus populus colligens annis quadraginta manna (*Exod.*, 16, vers. 15.), et gaudens volatilium præda. (*Num.*, 11, vers. 32.) Divino consilio Elias convivas habuit corvos (III *Reg.*, 17, vers. 6.) ; Elisæus herbis agrestibus socios nutrivit. (IV *Reg.*, cap. 4, vers. 9., CYRIL. *ubi sup.*) Vel aliter : terrenis cibis terrenum nostrum alitur corpus, anima vero rationalis divino Verbo vigoratur, ad bonam habitudinem spiritus. Et GREG. NAZ. (*ubi sup. ex Iambicis.*) Non enim naturam incorpoream corpus alit. GREG. NYSS. (*in Ecclesiasten,* hom. 5.) Unde non alitur virtus pane, nec per carnes bene se habet anima et pinguescit ; aliis epulis vita sublimis educatur et crescit ; nutrimentum boni, castitas ; panis, sapientia ; pulmentum, justitia ; potus, impassibilis status ; delectatio, bene sapere. AMBR. Vides igitur quo genere utatur armorum, quo hominem a spiritualis nequitiæ incussione defendat adversum incitamenta gulæ. Non enim quasi Deus utitur potestate (quid enim mihi proderat) sed quasi homo commune sibi accersit auxilium, ut divinæ pabulo lectionis intentus famem corporis negligat, alimentum verbi acquirat : non enim potest qui verbum sequitur, panem desiderare terrenum ; humanis enim

roles : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Notre-Seigneur fait voir que son humanité seule a été soumise à la tentation, c'est-à-dire, ce qu'il avait pris de notre nature et non pas sa divinité.

ỳ. 5-8. — *Alors le démon le conduisit sur une haute montagne, et il lui montra en un instant tous les royaumes de la terre, puis il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance et toute la gloire de ces royaumes, car ils m'ont été livrés, et je les donne à qui je veux. Si donc vous m'adorez, ils seront tous à vous. Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul.*

THÉOPHYL. L'ennemi de notre salut avait d'abord tenté Jésus-Christ par la sensualité, comme il avait autrefois tenté Adam, il le tente en second lieu par la cupidité ou par l'avarice, en lui montrant tous les royaumes du monde : « Et le démon le conduisit sur une haute montagne, » etc. — S. GRÉG. (*hom.* 6 *sur les Evang.*) Qu'y a-t-il d'étonnant que le Sauveur ait permis au démon de le conduire sur cette montagne, lui qui a bien voulu être crucifié par les suppôts et les ministres du démon ? — THÉOPHYL. Mais comment le démon a-t-il pu lui faire voir tous les royaumes du monde ? Il en est qui prétendent que cette vision fut toute intérieure, mais mon avis est qu'elle fut extérieure et fantastique. — TITE DE BOSTR. Ou bien le démon fit de vive voix cette description du monde, et il le représenta à la pensée du Sauveur, sous la forme d'une maison comme il le pensait. — S. AMB. L'Evangéliste fait remarquer avec justesse que ce fut en un instant qu'il montra tous les royaumes du monde, et il veut exprimer ainsi la fragilité de cette puissance passagère, bien plus que le tableau rapide que le démon fit passer sous les yeux du Sauveur, car toutes ces

---

divina præstare non dubium est. Simul cum dixit : « non in solo pane vivit homo, » ostendit hominem esse tentatum, hoc est, susceptionem nostram, non suam Divinitatem.

Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis, et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa. Tu ergo procidens si adoraveris coram me, erunt tua omnia. Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est, Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

THEOPH. Primo inimicus Christum de gula tentaverat, sicut et Adam, deinde de cupiditate, sive avaritia, in hoc quod ostendit ei omnia regna mundi : unde sequitur : « Et duxit illum diabolus, » etc. GREG. (*in hom.* 6, *in Evang.*) Quid mirum si se permisit ab illo in montem duci, qui se pertulit etiam a membris ipsius crucifigi ? THEOPH. Sed qualiter ostendit ei omnia regna orbis terræ ? Quidem dicunt quod mente hæc ei ostendit : ego autem dico quod sensibiliter et in phantasia apparere facit. TITUS BOSTRENSIS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vel descripsit orbem verbo, et velut quamdam domum intentioni ejus manifestavit, ut existimabat. AMBR. Bene autem in momento temporis regna secularia et terrena monstrantur : non enim tam conspectus celeritas indicatur quam caducæ fragilitas potestatis expri-

choses passent en un moment, et souvent la gloire du siècle disparaît avant qu'elle soit venue.

« Et il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance, » etc. — TITE DE BOSTR. Il faisait un double mensonge, car il ne possédait pas cette puissance, et il ne pouvait donner ce qu'il n'avait pas. En effet, la puissance du démon est nulle, et Dieu n'a laissé à cet ennemi que le triste pouvoir de nous faire la guerre. — S. AMBR. Il est dit ailleurs : « Toute puissance vient de Dieu, » c'est donc à Dieu qu'il appartient de donner, de régler la puissance, mais c'est du démon que vient l'ambition du pouvoir ; ce n'est pas le pouvoir qui est mauvais, c'est l'usage condamnable qu'on en fait. Quoi donc ! Est-ce un bien que d'exercer le pouvoir ? que de rechercher les honneurs ? C'est un bien d'exercer le pouvoir lorsqu'on vous le défère, mais non lorsque vous l'usurpez. Et encore faut-il distinguer soigneusement ce bien, car il y a un bien relatif dans ce monde, et il y a un bien absolu qui consiste dans la perfection de la vertu. C'est ainsi qu'il est bien de chercher Dieu et de ne se laisser détourner par aucune préoccupation du soin assidu de connaître la Divinité. Or, si celui qui cherche Dieu est bien souvent tenté par suite de la fragilité de sa chair et de la faiblesse de son esprit, combien plus celui qui est tout entier dans la recherche des honneurs du monde. Le Sauveur nous apprend donc ici à mépriser l'ambition, comme étant soumise à la puissance du démon (1). D'ailleurs la faveur publique a ses périls qui lui sont propres ; pour dominer les autres, il faut d'abord se faire leur esclave, il faut se courber servilement sous la volonté des autres pour en obtenir les honneurs qu'on désire, et tandis qu'on veut s'élever au-dessus de tous, on s'abaisse et on s'avilit sous les dehors d'une humilité

(1) La fin de ce passage vient de saint Ambroise, comme une grande partie de ce qui précède.

---

mitur : in momento enim cuncta illa prætereunt ; et sæpe honor seculi hujus abiit antequam venerit.

Sequitur : « Et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam. » TITUS *nempe Bostrensis ubi sup.* In utroque mentiebatur : neque enim habebat, nec conferre poterat quo carebat : nullius enim obtinet potestatem, sed ad pugnam est adversarius derelictus. AMBR. Alibi enim legitur (*ad Rom.*, 13) quia « omnis potestas a Deo est : » itaque a Deo est potestatum ordinatio ; a malo ambitio potestatis ; nec est potestas mala, sed is qui male utitur potestate. Quid ergo ? bonum est uti potestate, studere honori ? bonum, si deferatur, non si eripiatur. Distingue tamen hoc ipsum bonum : alius enim bonus in seculo, alius perfectæ virtutis usus. Bonum est enim Deum quærere, bonum est cognoscendæ Divinitatis studium nullis occupationibus impediri. Quod si is qui Deum quærit, propter fragilitatem carnis et mentis angustias sæpe tentatur, quanto magis qui seculum quærit obnoxius est ; docemur ergo ambitionem despicere, eo quod diabolicæ subjacet potestati. Habet autem forensis gratia domesticum periculum ; et ut dominetur aliis prius servit ; curvatur ad obsequium, ut honore donetur ; et dum vult esse sublimior, simulata humi-

mensongère. Aussi écoutez le démon : « Si donc vous voulez m'adorer, » etc. — S. Cyril. Comment toi, dont le sort est de brûler dans un feu qui ne s'éteint pas, oses-tu promettre au Seigneur de toutes choses ce qui lui appartient? Quoi ! tu as espéré avoir pour adorateur celui dont la crainte fait trembler tout ce qui existe! — Orig. (*hom.* 30.) On peut encore expliquer ces paroles dans un sens tout différent. Deux rois veulent régner ici-bas à l'envi l'un de l'autre, le roi du péché, le démon veut régner sur les pécheurs; le roi de la justice, Jésus-Christ sur les justes. Or le démon, sachant bien que le Christ venait détruire son royaume, lui fait voir tous les royaumes du monde, non pas le royaume des Perses et des Mèdes, mais son royaume à lui, comment il règne sur le monde, c'est-à-dire, comment il règne sur les uns par la fornication, sur les autres par l'avarice, et il lui fait voir en un instant, c'est-à-dire, dans la durée du temps présent, ce qu'il obtient en un instant en face de l'éternité. Le Sauveur n'avait pas besoin qu'il lui mît devant les yeux un plus long tableau des choses du monde ; aussitôt qu'il eut ouvert les yeux pour regarder, il vit d'un seul coup d'œil le règne du péché et l'esclavage de ceux qui étaient soumis à la domination des vices. Le démon lui tient donc ce langage : « Vous êtes venu pour me disputer l'empire, adorez-moi, et je vous donne le royaume qui est en ma possession. Mais le Seigneur veut régner, il est vrai, mais comme étant la justice, c'est-à-dire qu'il veut régner sans péché; il veut que les nations lui soient soumises, pour qu'il les place sous l'empire de la vérité, et il ne veut pas de ce règne qui le soumettrait lui-même à l'empire du démon. « Et Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, » etc. — Bède. Le démon fait au Sauveur cette proposition : « Si vous

---

litate fit vilior. Unde subdit : « Tu si adoraveris coram me. » etc. Cyril. (*in Cat. Græcorum.*) Quomodo tu cujus sors est inextinguibilis flamma, qualiter omnium Domino quæ sua sunt spondes? putasti te cultorem habere (vel adoratorem) cujus metu tremunt universa? Orig. (*hom.* 30.) Vel aliter totum : duo reges certatim regnare festinant, peccati rex peccatoribus, diabolus, et justitiæ rex justis, Christus. Sciensque diabolus, ad hoc venisse Christum ut regnum ejus tolleret, ostendit ei omnia regna mundi ; non quidem regnum Persarum et Medorum, sed regnum suum, quomodo regnaret in mundo ; quomodo scilicet alii regnantur a fornicatione, alii ab avaritia : et ostendit ei in puncto temporis, hoc est in præsenti temporum cursu, quid ad comparationem æternitatis puncti obtinet instar : neque enim necessarium habebat Salvator ut ei diutius hujus seculi negotia monstrarentur; sed statim ut aciem luminum suorum ad contemplandum vertit, et peccata regnantia, et eos qui regnarentur a vitiis conspexit. Dicit ergo ad eum : « Venisti ut adversus me de imperio dimices? Adora me, et accipe regnum quod teneo. » Verum Dominus vult quidem regnare, sed quasi justitia, ut absque peccato regnet, et vult gentes sibi esse subjectas, ut serviant veritati ; nec sic vult regnare cæteris, ut ipse regnetur a diabolo : unde sequitur : « Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, » etc. Bed. Dicens diabolus Salvatori : « Si procidens adoraveris me, »

consentez à vous prosterner et à m'adorer, » et il apprend de sa bouche, au contraire, que lui-même doit plutôt l'adorer comme son Seigneur et son Dieu. — S. Cyr. (*Trés.*) Mais pourquoi, si, comme le veulent les hérétiques, il est fils de la créature, doit-il être adoré? Où est le crime de ceux qui adorent la créature au lieu du Créateur, si nous-mêmes nous adorons comme Dieu le Fils qui n'est d'après eux qu'une simple créature? — Orig. Ou bien dans un autre sens: Je veux que tous les hommes me soient soumis, afin qu'ils adorent le Seigneur leur Dieu, et ne servent que lui seul; et tu veux que je commence par donner l'exemple de la prévarication, moi qui suis venu pour détruire le péché? — S. Cyr. (*Ch. des Pèr. gr.*) Cette parole pénétra le démon jusqu'au fond de son âme. Avant la venue du Sauveur, il avait partout des autels, et voilà que la loi divine le chasse du trône qu'il avait usurpé, et déclare que l'adoration n'est due qu'à celui qui est Dieu par nature. — Bède. Si l'on demande comment ce précepte, de ne servir que Dieu seul, peut se concilier avec ces paroles de l'Apôtre: « Assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle (*Galat.*, v), nous répondrons que le mot *dulie* qui vient du grec, exprime cette espèce de culte ordinaire et commun, que nous rendons soit à Dieu, soit aux hommes, c'est dans ce sens qu'il nous est commandé de nous rendre les serviteurs les uns des autres; au contraire, le mot *latrie* signifie le culte d'adoration que nous devons à Dieu, et qui nous ordonne de ne servir que lui seul.

ỳ. 9-13. — *Le démon le conduisit encore à Jérusalem, et l'ayant placé sur le haut du temple, il lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas; car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges de vous garder, et qu'ils vous porteront en leurs mains de peur que votre pied ne heurte contre la pierre.*

---

e contrario audit, quod ipse magis adorare eum debeat quasi Dominum et Deum suum. Cyril. (*In Thesauro.*) Qualiter autem si secundum hæreticos filius est creaturæ, adoratur? Quod crimen inferretur adversus eos qui servierunt creaturæ, et non Creatori, si Filium (secundum eos creaturam existentem) colimus tanquam Deum? Orig. (*ut sup.*) Vel aliter: hos (inquit) omnes propterea mihi volo esse subjectos, ut Dominum Deum adorent, et ipsi soli serviant; tu autem a me vis incipere peccatum, quod ego dissoluturus huc veni. Cyril. (*in Cat. Græcorum.*) Hoc autem mandatum ejus tetigit intima: ante adventum enim ejus ipse ubique colebatur; lex autem divina ejiciens ipsum a dominio usurpato, adorare statuit solum eum qui naturaliter Deus est. Bed. Quærat autem aliquis quomodo conveniat quod hic præcipitur (soli Domino serviendum) Apostoli verbo qui dicit (*ad Gal.* 5): « Per charitatem servite invicem; » sed in græco *dulia* intelligitur servitus communis (hoc est sive Deo sive homini exhibita), secundum quam jubemur servire invicem; *latria* autem vocatur servitus Divinitatis cultui debita, qua jubemur soli Deo servire.

Et duxit illum in Hierusalem: et statuit eum super pinnaculum templi, et dixit illi: Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum: scriptum est enim quod angelis suis Deus mandavit de te, ut conservent te, et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Et

Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. Après avoir épuisé toutes ces tentations, le démon se retira de lui pour un temps.

S. Ambr. A la tentation de sensualité succède celle de la vaine gloire, qui fait tomber dans les honteux abaissements du péché ; car aussitôt que les hommes cherchent à préconiser la gloire de leur vertu, ils tombent du haut rang où leurs mérites les avait élevés : « Et le démon le conduisit à Jérusalem, » etc. — Orig. (*hom.* 31.) Jésus suivait le démon comme un athlète qui marche volontairement au combat, et il semblait lui dire : Conduis-moi où tu voudras, tu me trouveras supérieur à toutes tes ruses et à toutes tes intrigues.— S. Ambr. C'est le propre de la vaine gloire, en inspirant à celui qu'elle domine de s'élever présomptueusement à un degré supérieur par la pratique d'œuvres plus parfaites, de le faire tomber dans les actions les plus humiliantes : « Et il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jettez-vous au bas, » etc. — S. Athan. (*Ch. des Pèr. gr.*) Ce n'est pas contre la divinité que le démon engage le combat (il n'eût osé le faire), aussi c'est pourquoi il dit à Jésus : « Si vous êtes le Fils de Dieu, » mais c'est contre l'homme qu'il avait autrefois réussi à séduire.— S. Ambr. C'est bien ici la voix du démon qui cherche à précipiter l'homme du haut rang où ses vertus l'ont élevé, mais il dévoile en même temps toute sa faiblesse et toute sa méchanceté, puisqu'il ne peut nuire à personne avant qu'on ne se soit pour ainsi dire précipité dans l'abîme. En effet, celui qui, aux choses du ciel, préfère les biens trompeurs de la terre, se jette comme volontairement dans un précipice où il trouve la mort. Cependant lorsque le démon vit son arme émoussée, lui qui avait soumis tous les hommes à son empire, il jugea que Jésus était

---

respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus.

Ambr. Sequitur jactantiæ telum, quo in proclive delinquitur; quia dum homines gloriam virtutis suæ jactare desiderant, de loco meritorum et statione decedunt : unde dicitur : « Et duxit illum in Hierusalem, » etc. Orig. (*hom.* 31.) Sequebatur plane quasi athleta, ad tentationem sponte proficiscens; et quodammodo loquebatur : « Duc quo vis, et invenies me in omnibus fortiorem. » Ambr. Ista est autem jactantia, ut dum se putat unusquisque ad altiora conscendere, sublimium usurpatione factorum ad inferiora trudatur : unde sequitur : « Et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te deorsum, » etc. Athan. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non autem contra Divinitatem certamen diabolus iniit (neque enim audebat, et ideo dicebat : « Si Filius Dei es), » sed cum homine certamen iniit, quem quondam seducere potuit. Ambr. Vere autem diabolica vox est, quæ mentem hominis de gradu altiore meritorum præcipitare contendit, simul infirmitatem suam diabolus malitiamque designat; quia nemini potest nocere, nisi ipse deorsum se miserit : nam qui relictis cœlestibus terrena eligit, voluntarium quoddam præcipitium vitæ labentis incurrit; simul quoniam telum suum diabolus vidit obtusum, qui omnes homines propriæ subje-

plus qu'un homme. Or, il est à remarquer que Satan se transforme souvent en ange de lumière (II *Corinth.*, XI), et dresse des piéges aux fidèles à l'aide des saintes Ecritures : « Car il est écrit, » etc. — ORIG. (*hom.* 31.) Comment peux-tu savoir, ô démon ! que ces paroles se trouvent dans l'Ecriture, as-tu jamais lu les Prophètes ou les saintes Lettres? Oui, tu les a lus, non pour devenir meilleur par cette lecture, mais pour tuer avec la lettre seule ceux qui s'attachent exclusivement à la lettre. (II *Corinth.*, III.) Tu sais que si tu empruntais tes témoignages à d'autres livres, tu ne pourrais réussir à tromper. — S. AMBR. Ne vous laissez donc pas séduire par les hérétiques qui pourront vous citer des témoignages de l'Ecriture, le démon lui-même a recours à l'Ecriture, non pour enseigner, mais pour tromper. — ORIG. Vous voyez, du reste, l'artifice du démon jusque dans la citation de ces témoignages ; il veut amoindrir la gloire du Sauveur, comme s'il avait besoin du secours des anges, et que son pied dût heurter, s'il n'était soutenu par leurs mains. Or, ces paroles du Psalmiste ne s'appliquent nullement au Christ, mais en général à tous les saints ; car celui qui est au-dessus de tous les anges n'a nullement besoin de leur secours. Apprends donc plutôt, ô esprit superbe, que les anges eux-mêmes heurteraient leur pied, si la main de Dieu ne les soutenait, c'est ainsi que toi-même tu es venu heurter contre l'écueil, parce que tu as refusé de croire en Jésus-Christ, Fils de Dieu. Mais pourquoi donc passes-tu sous silence les paroles qui suivent : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, sinon parce que tu es toi-même ce basilic, ce dragon, ce lion ? »

S. AMBR. Cependant Notre-Seigneur, voulant nous apprendre que tout ce qui avait été prédit de lui, ne devait pas s'accomplir selon le

---

cerat potestati, plus cœpit quam hominem judicare. Transfigurat autem se Satanas velut angelum lucis, et de Scripturis sæpe divinis laqueum fidelibus parat : unde sequitur : « Scriptum est enim, » etc. ORIG. (*ut supra, hom.* 31.) Unde tibi, diabole, scire quod ista scripta sunt ? nunquid legisti prophetas, vel divina eloquia ? Legisti quidem, non ut ipse ex lectione eorum melior fieres, sed ut de simplici littera eos qui amici sunt litteræ, interficias. Scis quia si de aliis ejus voluminibus loqui volueris, non decipies. AMBR. Ergo non te capiat hæreticus, qui potest de Scripturis aliqua exempla proferre : utitur et diabolus testimoniis Scripturarum, non ut doceat, sed ut fallat. ORIG. (*ut sup.*) Vides autem quomodo et in ipsis testimoniis versipellis est : vult enim minuere gloriam Salvatoris, quasi angelorum indigeat auxilio, offensurus pedem, nisi eorum manibus sublevetur. Hoc enim testimonium, non de Christo, sed de sanctis generaliter scriptum est : neque enim indiget angelorum auxilio qui major est angelis. Quin potius disce, diabole, quod nisi Deus adjuvaret angelos, offenderent pedem suum, et tu propterea offendisti quia credere in Jesum Christum, Dei Filium, noluisti. Quare autem siles quod sequitur : « Super aspidem et basiliscum ambulabis, » nisi quia tu es basilicus, tu draco, tu leo.

AMBR. Sed Dominus rursus ne ea quæ de se fuerant prophetata, ad arbitrium diaboli putaret esse facienda, sed

bon plaisir du démon, mais par la volonté souveraine de sa divinité, déjoue les artifices de ce malin esprit, et comme il a emprunté ses armes à l'Ecriture, le Sauveur lui oppose l'autorité triomphante des Ecritures : « Et Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » — S. Chrys. (*des hom. sur l'ép. aux Hébr.*) C'est en effet une inspiration diabolique que de se jeter dans le danger, pour tenter si Dieu nous en délivrera. — S. Cyr. Dieu accorde son secours, non à ceux qui le tentent, mais à ceux qui croient et espèrent en lui ; aussi Jésus-Christ ne voulut point faire de miracles en présence de ceux qui étaient venus pour le tenter : « Cette génération perverse, disait-il, demande un prodige, et il ne lui sera point donné. » — S. Chrys. (*comme précéd.*) Voyez comme le Seigneur, sans être troublé, discute humblement avec le démon, vous donnant ainsi un exemple que vous devez imiter autant qu'il est possible. Le démon connaît les armes dont Jésus-Christ s'est servi pour le terrasser, il l'a combattu par la douceur, et en a triomphé par l'humilité. Vous donc aussi, si vous rencontrez un homme devenu l'instrument du démon pour lutter contre vous, cherchez à en triompher par les mêmes armes. Que votre âme apprenne à conformer vos paroles aux paroles du Christ ; car de même que le juge romain, assis sur son tribunal, n'écoute point la demande de celui qui ne sait point parler son langage ; ainsi Jésus-Christ ne vous exaucera point et ne prêtera aucune attention à vos paroles, si vous ne parlez son langage.

S. Grég. de Nysse. Celui qui lutte suivant les règles, arrive au terme du combat, soit que son adversaire cède de lui-même au vainqueur, soit qu'à la troisième défaite il dépose les armes suivant les lois du combat : « Et ayant épuisé toutes ses tentations, il se re-

---

Divinitatis propriæ auctoritate servata, versutiæ ejus occurrit, ut quia Scripturarum exemplum prætenderat, Scripturarum vinceretur exemplis : unde sequitur : « Et respondens Jesus ait illi : Dictum est quia non tentabis Dominum, » etc. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homiliis ad Hebræos.*) Diabolicum enim est seipsum injicere ad pericula, et tentare an eripiat Deus. Cyril. (*in Cat. Græcorum ut sup.*) Non tentantibus largitur Deus auxilia, sed credentibus in eum : unde Christus tentantibus eum non ostendebat miracula ; quibus dicebat (*Matth.*) : « Generatio prava signum quærit, et non dabitur ei. » Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homiliis in Matth.*) Aspice autem quomodo non turbatus est Dominus, imo de Scripturis humillime cum iniquo disceptat ; ut conformeris Christo pro *posse*. Novit diabolus arma Christi quibus succubuit ; ex mansuetudine eum cœpit, ex humilitate devicit. Tu quoque cum videris hominem effectum diabolum et tibi obviantem, eo modo devincas ; doceas animam tuam formare os condecens ori Christi : sicut enim cum romanus forsan residet judex, non exaudiet responsum ignorantis eo modo loqui quo ipse, sic et Christus nisi suo modo loquaris, non exaudiet te, nec vacabit tibi.

Greg. Nyss. (*ubi sup. in Cat. Græcorum Patrum.*) Legitime autem pugnanti agonum reperitur terminus, vel quod adversarius sua sponte cedat vincenti, vel trino casu deponitur secundum pugnatoriæ artis decretum. Unde sequitur :

tira, » etc. — S. Ambr. La sainte Ecriture n'eût pas dit que le démon avait épuisé toutes les tentations, si les trois qui précédent n'étaient l'occasion de tous les crimes. En effet, toutes les tentations viennent des concupiscences qui sont le plaisir de la chair, le désir de la gloire et l'ambition du pouvoir. — S. Athan. L'ennemi de notre salut s'était approché de Jésus comme d'un homme, mais n'ayant trouvé en lui aucun des caractères de ses premiers ancêtres, il se retira.—S. Ambr. Vous voyez donc que le démon n'est point opiniâtre dans ses poursuites, il cède le terrain à la véritable vertu, et s'il ne cesse point de porter envie et de haïr, il craint de revenir à la charge, parce qu'il redoute la honte de fréquentes défaites. Aussitôt donc qu'il entend le nom de Dieu, il se retire pour un temps, dit l'Evangéliste; car il revint plus tard, non plus pour tenter le Sauveur, mais pour le combattre à force ouverte. — Théophyl. Ou bien, comme il l'avait tenté dans le désert par l'attrait de la sensualité, il se retira de lui jusqu'au temps de sa passion, où il devait le tenter par la crainte de la douleur. — S. Maxim. Ou bien encore, le démon avait suggéré à Jésus-Christ, dans le désert, de préférer les biens matériels à l'amour divin, le Sauveur lui ordonne de se retirer, ce qui était un signe de l'amour qu'il avait pour Dieu. Dans la suite, le démon s'efforça donc de lui faire transgresser le précepte de l'amour du prochain, ainsi il excitait les scribes et les pharisiens à lui dresser des embûches, alors qu'il leur enseignait les sentiers de la véritable vie pour le forcer de les haïr. Mais le Seigneur, ne perdant jamais de vue l'amour qu'il avait pour eux, ne cessait de les avertir, de les reprendre et de leur faire du bien.

S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 6.) Saint Matthieu rapporte

---

« Et consummata omni tentatione, recessit, » etc. Ambr. Non dixisset Scriptura « omnem tentationem consummatam, » nisi in tribus præmissis esset omnium materia delictorum, quia causæ tentationum causæ cupiditatum sunt, scilicet carnis oblectatio, spes gloriæ, aviditas potentiæ. Athan. (*in Cat. Græcorum.*) Accesserat quidem ad eum hostis ut ad hominem, non inveniens autem in ipso antiqui sui seminis signa, discessit. Ambr. Vides ergo ipsum diabolum in studio non esse pertinacem, cedere veræ solere virtuti, et si invidere non desinat, tamen instare formidat, quia frequentius refugit triumphari. Audito itaque Dei nomine, recessit (inquit) usque ad tempus, postea enim non tentaturus, sed aperte pugnaturus venit. Theophyl. Vel quia de voluptate tentaverat in deserto, recessit ab eo usque ad tempus crucis, in quo eum erat de tristitia tentaturus. Maxi. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vel diabolus in deserto Christo suggesserat præferre mundi materiam divino amori, quem Dominus retrocedere jussit (quod erat indicium divini amoris.) Unde postea satagebat prævaricatorem eum facere dilectionis ad proximos; et ideo docente eo semitas vitæ, provocabat ad illius insidias pharisæos et scribas, ut ad eorum odium perverteretur; sed Dominus dilectionis intuitu quam habebat in eos, monebat, arguebat, beneficia conferre non cessabat.

Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 6.) Totum autem hoc similiter Matthæus

également l'ensemble de ces tentations, mais dans un ordre différent. Nous ne savons donc ce qui eut lieu d'abord, de la deuxième ou de la troisième tentation, c'est-à-dire si le démon fit voir au Sauveur tous les royaumes du monde avant de le transporter sur le pinacle du temple; mais peu importe, dès lors qu'il est certain que ces deux faits sont véritables. — S. Maxim. L'un des Evangélistes a placé la seconde tentation avant la troisième ; l'autre, la troisième avant la seconde, parce que la vaine gloire et l'avarice s'engendrent mutuellement. — Orig. (*hom.* 29.) L'évangéliste saint Jean, qui commence son Evangile par la génération divine, et donne ce magnifique exode : « Au commencement était le Verbe, » n'a pas raconté les tentations du Sauveur, parce que la divinité dont il voulait surtout parler est inaccessible à la tentation. Au contraire, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, qui avaient surtout pour objet de décrire la génération temporelle, et la vie humaine de Notre-Seigneur, nous ont raconté sa tentation.

℣. 14-21. — *Alors Jésus retourna en Galilée dans la vertu de l'Esprit de Dieu, et sa renommée se répandit dans tout le pays d'alentour. Il enseignait dans leurs synagogues et tous publiaient ses louanges. Etant venu à Nazareth où il avait été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et se leva pour lire. On lui présenta le livre du prophète Isaïe ; et l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où il était écrit : L'Esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ; pour annoncer aux captifs leur délivrance, aux aveugles le bienfait de la vue, rendre à la liberté ceux qu'écrasent leurs fers ; pour publier l'année favorable du Seigneur, et le jour de la rétribution. Ayant replié le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Et tous, dans la synagogue, avaient les yeux attachés sur lui. Et il*

---

narrat, sed non eodem ordine : unde incertum est quid prius factum sit ; utrum regna terræ prius demonstrata sint ei, et postea in pinnam templi levatus sit, an hoc prius, et illud postea : nihil tamen ad rem, dum omnia facta esse manifestum sit. Maxi. (*ut sup.*) Ob hoc autem evangelistarum hanc iste, illam vero ille præmittit : quia inanis gloria et avaritia ad invicem sese gignunt. Orig. (*hom.* 29.) Joannes autem qui a Deo exordium fecerat, dicens : « In principio erat Verbum, » tentationem Domini non descripsit ; quia Deus tentari non potest, de quo ei erat sermo : quia vero in Matthæi Evangelio et in Luca generatio hominis describitur, et in Marco homo est qui tentatur ; ideo Matthæus, Lucas et Marcus, tentationem Domini descripserunt.

Et regressus est Jesus in virtute spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo. Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus. Et venit Nazareth ubi erat nutritus ; et intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere ; et traditus est illi liber Isaiæ prophetæ ; et ut revolvit librum[1], invenit locum ubi scriptum erat : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me ; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem, ; et cæcis visum ; dimittere confractos in remissionem ; prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis. Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum. Cœpit autem

commença à leur dire : C'est aujourd'hui que cette Ecriture que vous venez d'entendre, est accomplie.

Orig. (*hom.* 32.) La victoire que Notre-Seigneur venait de remporter sur le tentateur, donna un nouvel accroissement, ou plutôt un nouveau degré de manifestation à sa vertu : « Et Jésus retourna en Galilée dans la vertu de l'Esprit, » etc. — Bède. Cette vertu de l'Esprit, c'est la puissance de faire des miracles. — S. Cyr. Le Sauveur ne faisait pas des miracles par une puissance qui lui fut extrinsèque, et comme les autres saints qui agissaient en vertu de la grâce de l'Esprit saint qu'ils avaient reçue ; mais comme il était le Fils de Dieu par nature, et qu'il entrait en participation de tous les attributs du Père, il se sert pour agir de la vertu de l'Esprit saint comme lui appartenant en propre. Il était du reste convenable qu'il se manifestât désormais et qu'il fît éclater aux yeux des enfants d'Israël le mystère de l'incarnation : « Et sa renommée se répandit, » etc. — Bède. La sagesse se rapporte à la doctrine, et la puissance aux œuvres, aussi l'Evangéliste réunit ici ces deux attributs : « Et il enseignait dans les synagogues, » etc. Le mot synagogue, qui vient du grec, veut dire réunion (1), les Juifs appelaient ainsi non-seulement l'assemblée du peuple, mais encore le lieu où il se réunissait pour entendre la parole de Dieu. C'est ainsi que nous donnons le nom d'églises aux lieux où se réunissent les fidèles pour chanter les louanges de Dieu. Il y a cependant une différence entre le mot synagogue qui veut dire réunion, et le mot église qui signifie assemblée ; des animaux, ou n'importe quelles autres choses, peuvent former une réunion, tandis qu'une as-

(1) Le vénérable Bède donne ici l'étymologie de ces deux mots, d'après leur racine grecque, en effet, le mot συναγωγή, *synagogue*, vient de συνάγω, qui veut dire *réunir*, et ἐκκλησία, *église*, vient de ἐκκάλεω, qui signifie *convoquer*.

---

dicere ad illos, quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris.

Orig. (*hom.* 32.) Quia Dominus tentatorem vicerat, virtus ei addita est ; quantum scilicet ad manifestationem : unde dicitur : « Et regressus est Jesus in virtute spiritus, » etc. Bed. *Virtutem spiritus* signa miraculorum dicit. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Agebat autem miracula, non ab extrinseco, et quasi acquisitam habens Spiritus sancti gratiam (sicut alii sancti), sed potius cum esset naturaliter Dei Filius et consors omnium quæ sunt Patris, tanquam propria virtute et operatione utitur ea quæ est Spiritus sancti. Decebat autem ex tunc eum notum fieri, et humanationis fulgere mysterium apud eos qui erant de sanguine Israel : ideo sequitur : « Et fama exiit, » etc. Bed. Et quia sapientia pertinet ad doctrinam, virtus vero refertur ad opera, utraque hic conjunguntur. Unde sequitur : « Et ipse docebat in synagogis, » etc. Synagoga græce latine dicitur *congregatio* : quo nomine, non solum turbarum conventum, sed et domum in qua ad audiendum verbum Dei conveniebant, Judæi appellare solebant, sicut nos *ecclesias*, et loca, et choros fidelium vocamus : verum differt inter synagogam, quæ *congregatio*, et ecclesiam, quæ *convocatio* interpretatur, quia scilicet, et pecora, et quæque res congregari in unum

semblée ne peut se composer que d'êtres doués de raison. C'est pour cela que les docteurs apostoliques ont jugé plus convenable de donner le nom d'Eglise, plutôt que celui de synagogue aux réunions du peuple, élevé par la grâce à une plus haute dignité. C'est avec raison que tous publiaient ses louanges, lui à qui tous les faits et tous les oracles précédents avaient rendu un si éclatant témoignage : « Et il était exalté par tous. » — ORIG. Gardez-vous de penser que ceux-là seuls furent heureux qui eurent le bonheur d'entendre les enseignements du Sauveur, et de croire que vous êtes privé de la même faveur ; car aujourd'hui encore, il enseigne dans tout l'univers par ses organes, et sa gloire est célébrée par un plus grand nombre de voix qu'au temps de sa vie mortelle, où les hommes d'une seule contrée s'assemblaient autour de lui pour recevoir ses divines leçons.

S. CYR. Notre-Seigneur se fait connaître à ceux parmi lesquels il a passé les premières années de sa vie mortelle : « Et il vint à Nazareth, » etc. — THÉOPHYL. Il nous apprend ainsi à instruire d'abord de préférence nos proches, et à leur faire du bien avant de répandre sur les autres les effets de notre charité. — BÈDE. Ils se réunissaient en foule le jour du sabbat dans les synagogues, où, libres des préoccupations des affaires du monde, ils pouvaient méditer dans un cœur calme et tranquille les divins enseignements de la loi : « Et il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue. — S. AMBR. Notre-Seigneur s'est tellement familiarisé avec tous les abaissements, qu'il n'a pas dédaigné l'humble fonction de lecteur : « Et il se leva pour lire, et on lui donna le livre des prophéties d'Isaïe, » etc. Il prit le livre pour déclarer que c'était lui qui avait parlé par la bouche des prophètes, et pour écarter cette doctrine sacrilége, qui prétend que le

---

possunt, convocari non possunt, nisi ratione utentia ; ideo novae gratiae populum quasi majori dignitate praeditum, rectius *ecclesiam* quam *synagogam* nominare apostolicis doctoribus visum est. Merito autem et magnificatus a praesentibus, asseveratur praecedentibus factorum dictorumve indiciis, cum sequitur : « Et magnificabatur ab omnibus. » ORIG. (*ut sup.*) Cave autem ne beatos tantum illos judices, et te arbitreris privatum esse Christi doctrina ; quia nunc etiam in toto orbe docet per organa sua ; et nunc magis glorificatur ab omnibus, quam illo tempore, quo tantum in una provincia congregabantur.

CYRIL. (*ubi sup.*) Largitur autem sui notitiam illis inter quos educatus est secundum carnem : unde sequitur : « Et venit Nazareth, » etc. THEOPHYL. Ut et nos doceat prius proprios beneficiare et docere, deinde et ad reliquos amicitiam spargere. BEDA. Confluebant autem die sabbati in synagogis, ut feriatis mundi negotiis ad meditanda legis monita quieto corde residerent : unde sequitur : « Et intravit secundum consuetudinem suam, die sabbati in synagogam. » AMBR. Ita autem Dominus ad omnia se curvavit obsequia, ut ne lectoris quidem aspernaretur officium : unde sequitur : « Et surrexit legere : et traditus est illi liber, » etc. Accepit quidem librum, ut ostenderet seipsum esse qui locutus est in prophetis, et removeret sacrilegia perfidorum, qui alium

Dieu de l'Ancien Testament n'est pas le même que le Dieu du Nouveau, ou qui ne fait remonter l'origine de Jésus-Christ qu'à sa conception dans le sein de la Vierge ; comment soutenir, en effet, que son existence date seulement de sa conception, lui qui faisait entendre sa voix avant même que la Vierge existât ?

Orig. Or, ce ne fut point par hasard, mais par un effet de la Providence divine, qu'en déroulant le livre, il tomba sur la prophétie qui prédisait sa venue : « Et l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où il était écrit, » etc. — S. Athan. (2e *discours contre les Ar.*) Il parle de la sorte pour nous expliquer les causes de son incarnation et de sa manifestation en ce monde ; car de même que lui, qui, comme Fils de Dieu, envoie et donne l'Esprit saint, ne fait pas difficulté d'avouer, comme homme, que c'est par l'Esprit de Dieu qu'il chasse les démons ; de même, en tant qu'il s'est fait homme, il ne craint pas de dire « L'Esprit du Seigneur est sur moi. » — S. Cyr. C'est ainsi que nous confessons qu'il a reçu l'onction comme homme revêtu de notre nature : « C'est pourquoi il m'a consacré par son onction ; » car ce n'est pas la nature divine qui reçoit cette onction, mais la nature qui lui est commune avec la nôtre. Ainsi encore lorsqu'il dit qu'il a été envoyé, il faut l'entendre de son humanité : « Il m'a envoyé évangéliser les pauvres. » — S. Ambr. Vous voyez la Trinité coéternelle et parfaite. L'Ecriture proclame que Jésus est Dieu parfait et homme parfait (1), elle proclame également la divinité du Père et de l'Esprit saint le coopérateur du Père qui est descendu sur Jésus Christ sous la forme extérieure d'une colombe. — Orig. Les pauvres ici sont toutes les nations pauvres en effet, parce qu'elles étaient dénuées de tout bien,

(1) Dieu parfait, homme parfait. (*Symbole de saint Athanase.*)

Deum dicunt Veteris Testamenti, alium Novi; vel qui initium Christi dicunt esse de Virgine : quomodo enim cœpit ex Virgine, qui ante Virginem loquebatur ?

Orig. (*ut sup.*) Non autem fortuitu revolvit librum, et caput de se vaticinans reperit lectionis; sed hoc providentiæ Dei fuit : unde sequitur : « Et ut revolvit, invenit locum, » etc. Atha. (*Orat.* 2, *contra Arianos.*) Explicans enim nobis causam factæ in mundo revelationis, et suæ humanationis, hoc dicit : sicut enim Filius (cum sit Spiritus dator) non recusat fateri tanquam homo, quod in Spiritu Dei ejicit dæmonia; ita non recusat dicere : « Spiritus Domini super me, » pro eo quod factus est homo. Cyril. (*ubi sup.*) Similiter autem fatemur eum unctum fuisse in quantum carnem suscepit : unde sequitur : « Propter quod unxit me : » non enim ungitur divina natura, sed quod nobis cognatum existit : sic et etiam et quod dicit se missum, imputandum est humanitati : nam sequitur : « Evangelizare pauperibus misit me. » Ambr. Vides Trinitatem coæternam atque perfectam : ipsum loquitur Scriptura Jesum Deum hominemque in utroque perfectum; loquitur et Patrem et Spiritum sanctum ; qui cooperator ostenditur, quando corporali specie, sicut columba, descendit in Christum. Orig. (*ut sup.*) *Pauperes* autem nationes dicit ; isti autem erant pauperes nihil omnino possidentes, non Deum,

sans Dieu, sans loi, sans prophètes, sans justice, sans aucunes vertus. — S. AMBR. Ou encore, il reçoit dans sa plénitude l'onction de l'huile spirituelle et de la vertu céleste pour enrichir la pauvreté de la nature humaine du trésor de sa résurrection. — BÈDE. Dieu l'envoie prêcher l'Evangile aux pauvres, et leur dire : « Bienheureux vous qui êtes pauvres, parce que le royaume des cieux est à vous. » — S. CYR. Peut-être veut-il dire par là que de tous les biens dont Jésus-Christ est la source, la meilleure part est donnée aux pauvres en esprit. — SUITE. « Guérir les cœurs brisés. » Ces cœurs brisés ce sont les faibles, dont l'âme est fragile, qui ne peuvent résister aux assauts des passions, et à qui il promet le retour à la santé. — S. BAS. Il vient guérir les cœurs brisés, c'est-à-dire ceux dont Satan a comme brisé le cœur par le péché ; car il n'y a rien qui brise et écrase le cœur humain comme le péché. — BÈDE. Ou bien encore, comme il est écrit que Dieu ne rejette pas un cœur contrit et humilié (*Ps.* L), le Sauveur dit qu'il est envoyé pour guérir ceux dont le cœur est contrit, selon cette parole : « Il guérit ceux dont le cœur est brisé. »

« Et annonce la délivrance aux captifs. » — S. CHRYS. (*sur le Ps.* CXXV.) Le mot captivité a plusieurs significations : il y a une captivité bonne et louable, dont saint Paul a dit : « Réduisant en captivité toute intelligence sous l'obéissance de Jésus-Christ. » (II *Cor.*, X.) Mais il y a une captivité mauvaise dont le même Apôtre a dit : « Ils traînent captives de jeunes femmes chargées de péchés. » (II *Timoth.*, III.) La captivité peut être corporelle et venir d'ennemis extérieurs ; mais la plus affreuse est celle de l'âme, dont il est ici question, car le péché exerce sur l'âme la plus dure tyrannie, il lui fait comme une

---

non legem, non prophetas, non justitiam, reliquasque virtutes. AMBR. Vel universaliter ungitur oleo spirituali et virtute cœlesti, ut paupertatem conditionis humanæ thesauro resurrectionis rigaret æterno. BEDA. Mittitur etiam evangelizare pauperibus dicens : « Beati pauperes, quia vestrum est regnum cœlorum. » CYRIL. (*ubi sup.*) Forsitan enim pauperibus spiritu in his ostendit exhibitum liberale donum inter omnia dona, quæ per Christum obtinentur : sequitur : « Sanare contritos corde. » Vocat « contritos corde, » debiles, fragilem mentem habentes, et resistere nequeuntes insultibus passionum, quibus remedium sanitatis promittit. BASIL. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Vel *contritos corde* venit sanare, id est, remedium dare habentibus cor contritum a Satana per peccatum, eo quod præ cæteris peccatum cor humanum prosternit. BEDA. Vel quia scriptum est (*Psal.* 50) : « Cor contritum et humiliatum Deus non spernit, » ideo missum se dicit ad sanandum contritos corde ; secundum illud (*Psal.* 140) : « Qui sanat contritos corde. »

Sequitur : « Et prædicare captivis remissionem. » CHRYS. (*in Psal.* 125.) Captivationis vocabulum multiplex est : est enim captivatio bona, sicut Paulus dicit (II *Cor.*, 10) : « Captivantes omnem intellectum ad obedientiam Christi ; » est et prava de qua dicitur (II *ad Timoth.*, 3) : « Captivas abducentes mulierculas oneratas peccatis : » est sensibilis, quæ est a corporalibus hostibus ; sed deterior est intelligibilis, de qua hic dicit : fungitur enim peccatum pessima

loi du mal, et la couvre de confusion lorsqu'elle lui obéit ; c'est de cette captivité spirituelle que Jésus-Christ nous a délivrés. — THÉOPHYL. On peut encore entendre ces paroles des morts qui étaient aussi captifs, et qui furent délivrés du joug du tyran de l'enfer par la résurrection de Jésus-Christ.

« Et le bienfait de la vue aux aveugles. » — S. CYRIL. Jésus-Christ, le vrai soleil de justice, a dissipé ces ténèbres épaisses que le démon avait amassées dans le cœur des hommes ; ils étaient enfants de la nuit et des ténèbres, il les a faits enfants du jour et de la lumière, au témoignage de l'Apôtre (I *Thessal.*, v) ; car il a fait entrer dans le sentier de la justice ceux qui étaient égarés loin de la véritable voie.

« Rendre à la liberté ceux qu'écrasent leurs fers. » — ORIG. Qu'y avait-il, en effet, de plus brisé, de plus broyé que l'homme, à qui Jésus-Christ est venu rendre la liberté et la guérison? — BÈDE. Ou bien encore, il est venu rendre la liberté aux opprimés, c'est-à-dire, à ceux qui étaient comme écrasés sous le fardeau insupportable de la loi.

ORIG. Toutes ces choses qui ont été prédites, la vue rendue aux aveugles, la liberté aux captifs, la guérison à ceux qui étaient blessés, nous amènent naturellement à l'année favorable du Seigneur : « Et publier l'année salutaire du Seigneur. » Quelques-uns, prenant ces paroles dans leur sens le plus simple et le plus littéral, disent que le prophète, en faisant cette prédiction, avait en vue l'année pendant laquelle le Sauveur a prêché l'Evangile dans la Judée. Ou bien encore, cette année favorable du Seigneur, c'est toute la durée de l'existence de l'Eglise qui voyage loin du Seigneur, tant qu'elle reste dans ce corps mortel (II *Cor.*, v). — BÈDE. Ce ne fut pas seulement l'année de

---

tyrannide, præcipiens mala et obedientes confundens : ab hoc intelligibili carcere nos Christus eripuit. THEOPHYLACT. Possunt autem et hæc de mortuis intelligi, qui capti existentes, soluti sunt ab inferni dominio per Christi resurrectionem.

Sequitur : « Et visum cæcis. » CYRIL. Profluentes enim a diabolo tenebras in corda humana Christus (quasi sol justitiæ) removit ; faciens homines filios, non noctis et tenebrarum, sed lucis et diei (ut Apostolus ait I *Thessal.*, 5) : qui enim aliquando errabant, perceperunt justorum semitas.

Sequitur : « Dimittere confractos in remissionem. » ORIG. (*ut sup.*) Quid enim ita fractum atque collisum fuerat ut homo, qui a Jesu dimissus est et sanatus? BED. Vel « dimittere confractos in remissionem, » id est, eos qui legis pondere importabili fuerant depressi, relevare.

ORIG. (*ut sup.*) Ista autem omnia prædicta sunt, ut post visionem ex cæcitate, post libertatem ex vinculis, post sanitatem a diversis vulneribus veniamus ad annum Domini acceptum : unde sequitur : « Prædicare annum Domini acceptum. » Aiunt autem quidam juxta simplicem intelligentiam, anno uno Evangelium Salvatorem in Judæa prædicasse ; et hoc est quod dicitur : « Prædicare annum Domini acceptum. » Vel annus Domini acceptus est totum tempus Ecclesiæ ; quo dum versatur in corpore, peregrinatur a Domino. BEDA. Neque enim solus ille annus quo Dominus

la prédication du Seigneur, qui fut l'année favorable, mais encore celle où l'Apôtre disait dans ses prédications : « Voici maintenant le temps favorable. » (II *Cor.*, VI.) Après l'année favorable du Seigneur, il ajoute : « Et le jour de la rétribution, » c'est-à-dire, de la rétribution dernière, où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. — S. AMBR. Ou bien encore, cette année favorable du Seigneur, c'est l'année de l'éternité, qui ne ramènera plus le cercle des travaux de ce monde, et qui donnera aux hommes la jouissance des fruits éternels d'un repos qui ne finira jamais.

« Ayant replié le livre, il le rendit, » etc. Il lut ce livre en présence de ceux qui étaient là pour l'écouter, mais après cette lecture il le rendit au ministre. En effet, tandis qu'il était dans le monde, il parlait publiquement, enseignant dans les synagogues et dans le temple, mais lorsqu'il fut sur le point de remonter vers le ciel, il confia le ministère de la prédication à ceux qui avaient été dès le commencement les témoins de ses actions et les ministres de sa parole. Il se tient debout pour faire cette lecture, parce qu'en nous expliquant les Ecritures qui se rapportaient à lui, il daignait agir dans la nature humaine dont il s'était revêtu ; mais il s'asseoit après avoir rendu le livre, parce qu'il rentre alors en possession du trône de son éternel repos. En effet, celui qui agit se tient ordinairement debout, et c'est le propre de celui qui se repose ou qui rend la justice d'être assis. Tel doit être le prédicateur de la parole de Dieu, il doit se tenir debout pour lire, c'est-à-dire, pour agir et pour prêcher ; il doit s'asseoir, c'est-à-dire, attendre le repos pour récompense. Il lut ce livre après l'avoir déroulé, parce qu'il a enseigné à l'Eglise toute vérité par l'Esprit de vérité qu'il lui a envoyé ; il le rendit au ministre après l'avoir plié, parce que toute doctrine ne peut être enseignée à tous indistinctement, mais les doc-

---

prædicabat fuit acceptabilis, sed etiam iste quo prædicat Apostolus, dicens (II *ad Cor.*, 6) : « Ecce nunc tempus acceptabile. » Post annum sane Domini acceptabilem subdit : « Et diem retributionis, » scilicet extremæ, quando reddet unicuique secundum opus suum. AMBR. Vel diem hunc « annum Domini acceptum » dicit, perpetuis diffusum temporibus, qui redire in orbem laboris nesciat continuationem fructus hominibus et quietis indulgeat.

Sequitur : « Et cum plicuisset librum, reddidit, » etc. BED. Librum audientibus illis qui aderant, legit, sed lectum ministro reddit ; quia dum esset in mundo, palam locutus est, docens in synagogis et in templo ; sed ad cœlestia reversurus, his qui ab initio viderant, et ministri sermonis fuerant, evangelizandi officium tradidit. Stans legit, quia dum nobis Scripturas quæ de ipso erant, aperuit, in carne dignatus est operari ; sed reddito libro, residet, quia se supernæ quietis solio restituit : stare enim operantis est, sedere autem quiescentis vel judicantis : sic et prædicator verbi surgat et legat, id est, operetur, et prædicet, et resideat, id est, præmia quietis expectet. Revolutum autem librum legit, quia Ecclesiam misso Spiritu veritatis omnem veritatem docuit ; plicatum ministro reddidit, quia non omnia omnibus dicenda, sed pro captu audientium

teurs sont obligés de proportionner leur enseignement à l'intelligence de ceux qui les écoutent.

« Et tous dans la synagogue avaient les yeux attachés sur lui. — Orig. Et maintenant encore, si nous le voulons, nous pouvons fixer nos regards sur le Sauveur, car si vous dirigez l'intention de votre cœur vers la sagesse, la vérité et la contemplation du Fils unique de Dieu, vos yeux alors s'arrêtent sur Jésus. — S. Cyr. Il attirait sur lui les regards de tous ces hommes étonnés de voir qu'il savait les Ecritures sans les avoir apprises. Et comme les Juifs avaient coutume de dire que les prophéties qui concernaient le Christ, avaient reçu leur accomplissement dans quelques uns de leurs chefs, de leurs rois ou des saints prophètes, Notre-Seigneur leur fait voir en lui l'accomplissement de cette prophétie : « Et il commença à leur dire : C'est aujourd'hui que cette prophétie que vous venez d'entendre est accomplie. »

ỳ. 22-27. — *Et tous lui rendaient témoignage, et admirant les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, ils se disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph? Alors il leur dit : Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même, et me direz : Ces grandes choses que vous avez faites à Capharnaüm, et dont nous avons ouï parler, faites-les ici dans votre patrie. Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, aucun prophète n'est accueilli dans sa patrie. Je vous le dis en vérité, il y avait aux jours d'Elie, beaucoup de veuves en Israël, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine sur la terre, et cependant Elie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une veuve de Sarepta, dans le pays des Sidoniens. Il y avait de même en Israël beaucoup de lépreux aux jours du prophète Elisée ; et cependant aucun d'eux ne fut guéri, si ce n'est Naaman le Syrien.*

S. Chrys. (*hom. 49 sur S. Matth.*) Notre-Seigneur s'abstient de

---

committit doctori dispensandum verbum. Sequitur : « Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum, » etc. Orig. Et nunc etiam, si volumus, oculi nostri possunt intendere Salvatorem : cum enim principale cordis tui direxeris ad sapientiam, veritatem, Deique unigenitum contemplandum, oculi tui intuentur Jesum. Cyril. (*ubi sup.*) Tunc autem omnium oculos convertebat ad se, quodammodo stupentium qualiter litteras novit quas non didicit. Sed quoniam mos erat Judæis, promulgatas de Christo prophetias dicere consummari, vel in quibusdam eorum præpositis, id est, regibus, vel in aliquibus sanctis prophetis, Dominus hoc precavit. Unde sequitur : « Cœpit autem dicere ad illos quia impleta hæc est scriptura, » etc. Bed. Quia scilicet sicut illa scriptura prædixerat et magna faciebat, et majora Dominus evangelizebat.

Et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph? Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum ! Quanta audivimus facta in Capharnaum, fac et hic in patria tua. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel, quando clausum est cœlum annis tribus, et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra, et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam. Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta, et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

Chrys. (*hom. 49, in Matth.*) Cum

faire des miracles dans la ville de Nazareth, pour ne point exciter contre lui une plus grande envie dans le cœur de ses habitants. Mais il leur annonce une doctrine non moins admirable que ses miracles, car les paroles du Sauveur étaient accompagnées d'une grâce ineffable et divine qui charmait tous ceux qui l'entendaient : « Et tous lui rendaient témoignage, » etc. — Bède. Ils lui rendaient témoignage, en attestant qu'il était vraiment, comme il le disait, celui que le prophète avait annoncé. — S. Chrys. (*hom.* 49 *sur S. Matth.*) Mais les insensés, tout en admirant la puissance de sa parole, n'ont que du mépris pour sa personne, à cause de celui qu'ils regardent comme son père : « Et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ? » — S. Cyr. Mais fût-il, comme vous le pensez, le fils de Joseph en serait-il moins digne de votre admiration et de vos hommages ? Ne voyez-vous pas les miracles divins qu'il opère, Satan terrassé, et les nombreux malades qu'il a délivrés de leurs infirmités ? — S. Chrys. (*hom.* 49.) Longtemps après, et lorsqu'il avait rempli la Judée de l'éclat de ses miracles, il revint à Nazareth ; et ils ne purent le supporter davantage, et ils manifestèrent contre lui l'envie la plus noire et la plus ardente : « Et il leur dit : Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même, » etc. — S. Cyr. C'était chez les Hébreux un proverbe de mépris ; ainsi on criait aux médecins qui étaient malades : « Médecin, guéris-toi toi-même. » — La Glose. Ils veulent lui dire : Nous avons appris que vous aviez guéri un grand nombre de malades à Capharnaüm, guérissez-vous vous-même, c'est-à-dire, faites les mêmes prodiges dans votre ville, lieu de votre conception et de votre première éducation.

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 12.) Puisque saint Luc rappelle

---

venisset Nazareth Dominus, a miraculis abstinet, ne provocaret eos ad majorem livorem. Prætendit autem eis doctrinam non minus admirandam miraculis : erat enim quædam divina gratia ineffabilis in dictis Salvatoris concurrens, animas permulcens auditorum : unde dicitur : « Et omnes testimonium illi dabant, » etc. Bed. Testimonium illi dabant, attestando illum vere esse, ut dixerat, de quo Propheta cecinerat. Chrys. (*hom.* 49, *in Matth.*) Sed stulti admirantes sermonis virtutem, parvipendunt ipsum ab eo qui putabatur pater : unde sequitur : « Et dicebant : Nonne hic est filius Joseph ? » Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Sed quid impedit ut venerabilis et admirabilis sit, si filius esset (ut putabatur) Joseph ? Nonne vides divina miracula ? Satanam jam prostratum, nonnullos ab his ægritudinibus liberatos ? Chrys. (*hom.* 49, *in Matth.*) Post multum enim tempus, signorum ostensionem, profectus est ad eos ; nec eum sustinuerunt, sed iterum se succendebant invidia : unde sequitur : « Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice cura te ipsum, » etc. Cyril. (*ubi sup.*) Commune quidem proverbium erat apud Hebræos ad improperium excogitatum : clamabant enim aliqui contra medicos infirmos : « Medice, cura teipsum. » Glossa. Quasi dicerent : Qui in Capharnaum plures te curasse audivimus, cura etiam teipsum, id est, fac similiter in tua civitate, ubi conceptus et nutritus es.

August. (*de Con. Evang.*, lib. II.

ici les grands prodiges que Notre-Seigneur a déjà opérés, et qu'il sait bien n'avoir pas racontés lui-même, il est donc évident que c'est en connaissance de cause qu'il place en premier lieu cet événement. En effet, la distance qui le sépare du baptême du Sauveur, est trop peu grande pour qu'on puisse supposer qu'il a oublié qu'il n'a encore rien dit de ce qui s'est passé dans la ville de Capharnaüm.

S. AMBR. Ce n'est pas sans raison que le Sauveur s'excuse de n'avoir fait aucun miracle dans sa patrie, il ne voulait pas qu'on pût croire que nous devions faire peu de cas de l'amour de la patrie : « Et il dit : Je vous dis en vérité, qu'aucun prophète n'est accueilli dans sa patrie, » etc. — S. CYR. Comme s'il leur disait : Vous voulez me voir opérer de nombreux prodiges au milieu de vous, parmi lesquels se sont passées mes premières années; mais je n'ignore pas un sentiment trop commun à la plupart des hommes ; ils n'ont que du mépris pour les choses les plus excellentes, lorsqu'elles se répètent fréquemment et comme à volonté. Il en est de même des hommes, celui avec lequel on vit dans une espèce de familiarité cesse d'être respecté par ses proches qui ont l'habitude de le voir toujours au milieu d'eux. — BÈDE. Que le Christ soit appelé prophète dans les Ecritures, Moïse en fait foi quand il dit : « Dieu vous suscitera un prophète d'entre vos frères. » *Deuteron.*, XVIII.) — S. AMBR. Cet exemple nous apprend qu'en vain nous espérons le secours de la miséricorde céleste, si nous portons envie au mérite de la vertu de nos frères. Dieu, en effet, méprise souverainement les envieux, et prive des miracles de sa puissance ceux qui persécutent dans les autres les bienfaits de sa main divine. Les œuvres que Notre-Seigneur faisait pendant sa vie mortelle,

---

cap. 42.) Cum autem jam magna ab illo facta fuisse commemorat, quæ se nondum narrasse scit, quid evidentius quam hoc eum scienter præoccupasse narrandum ? Neque enim tantum ab ejus baptismo progressus est, ut oblitus putetur nondum se aliquid commemorasse de his quæ in Capharnaum gesta fuerant.

AMBR. Nòn otiose autem Salvator se excusat, quod nulla in patria sua miracula virtutis operatus sit ; ne fortassis aliquis viliorem patriæ nobis esse debere putaret affectum : nam sequitur : « Ait autem : Amen dico vobis quia nemo propheta in patria, » etc. CYRIL. (*ubi sup.*) Quasi dicat : Vultis multa prodigia inter vos a me fieri, penes quos sum nutritus ; sed non latet me quædam communis, quæ multis accidit, passio : contemnuntur enim quodammodo semper etiam optima quæque, quando non raro contingunt alicui, sed suppetunt ad *velle ;* et sic etiam contingit in hominibus : familiaris enim, quia semper præsto est, debita reverentia privatur a notis ejus. BED. *Prophetam* autem dici in Scripturis Christum et Moyses testis est qui dicit (*Deuteron.*, 18) : « Prophetam vobis suscitabit Deus de fratribus vestris. » AMBR. Hoc autem exemplo declaratur, quod frustra opem misericordiæ cœlestis expectes, si alienæ fructibus virtutis invideas : aspernator enim Dominus invidorum est, et ab his qui divina beneficia in aliis persequuntur, miracula suæ potestatis avertit. Dominicæ quippe carnis actus Divinitatis

étaient des preuves de sa divinité, et ses perfections invisibles nous étaient manifestées par ce qui paraissait aux yeux. Voyez quel mal produit l'envie, la patrie de Jésus est jugée indigne, à cause de son envie, d'être témoin des œuvres du Sauveur, elle qui avait été jugée digne d'être le lieu de sa conception divine.

Orig. (*hom.* 33.) A s'en tenir au récit de saint Luc, on n'y voit point que Jésus ait fait jusque-là aucun miracle à Capharnaüm, car cet Evangéliste raconte simplement qu'avant de venir à Capharnaüm, Jésus avait passé plusieurs années de sa vie à Nazareth. Je pense donc que ces paroles des habitants de Nazareth : « Les grandes choses qu'on nous a racontées que vous faisiez à Capharnaüm, » renferment quelque mystère, et que Nazareth représente ici les Juifs, et Capharnaüm les Gentils. En effet, il viendra un temps où le peuple d'Israël dira : Montrez-nous aussi ce que vous avez fait voir à tout l'univers, prêchez votre doctrine au peuple d'Israël, afin que lorsque toutes les nations seront entrées, le peuple d'Israël puisse aussi avoir part au salut. En leur disant donc : Aucun prophète n'est accueilli dans sa patrie, Notre-Seigneur leur répondit dans un sens plus figuré que littéral. » Il est vrai que Jérémie ne fut pas bien reçu dans son pays, et qu'il en fut de même des autres prophètes. Cependant, voici le sens le plus probable de ces paroles : Le peuple de la circoncision (1) fut la patrie de tous les prophètes, et les nations reçurent avec plus d'empressement le témoignage de Moïse et des prophètes qui annonçaient Jésus-Christ, que ceux d'entre les Juifs qui refusèrent de reconnaître Jésus pour le Sauveur du monde.

S. Ambr. Notre-Seigneur apporte ici un exemple bien propre à ré-

(1) C'est-à-dire le peuple juif dont un des signes distinctifs était la circoncision.

---

exemplum est, et invisibilia ejus nobis per ea quæ sunt visibilia, demonstrantur. Videte igitur quid mali invidia afferat : indigna propter invidiam patria judicatur in qua civis operetur, quæ digna fuit in qua Dei Filius conciperetur.

Orig. (*hom.* 33. Quantum ad Lucæ historiam pertinet, nondum in Capharnaum fecisse aliquod signum describitur : nam antequam veniret in Capharnaum, in Nazareth vixisse legitur, unde puto in præsenti sermone « Quæcumque audivimus facta in Capharnaum, » aliquid latitare mysterii, et *Nazareth* esse typum Judæorum, *Capharnaum* typum gentium : erit enim tempus quando dicturus est populus Israel : Quæ ostendisti universo orbi, ostende et nobis; prædica sermonem tuum populo Israel, ut saltem cum subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat. Quamobrem videtur mihi convenienter respondisse Salvator : « Nemo propheta acceptus est in patria sua, » plus juxta sacramentum quam juxta litteram; licet et Hieremias in Anathoth patria sua non fuerit acceptus, et reliqui prophetæ : sed magis videtur mihi intelligi, ut dicamus patriam omnium prophetarum fuisse populum circumcisionis : et nationes quidem susceperunt vaticinium Jesu Christi, magis habentes Moysen et prophetas de Christo prædicantes, quam illi qui ex his non susceperunt Jesum.

Ambr. Bene autem apto comparationis

primer l'arrogance de ses concitoyens envieux et jaloux, et il leur montre que sa conduite est conforme aux anciennes Ecritures : « Je vous le dis en vérité, il y avait beaucoup de veuves en Israël aux jours d'Elie, » non que ces jours appartinssent à Elie, mais parce qu'il opéra ses prodiges dans ces jours (1). — S. CHRYS. (*hom. sur les Ep. de S. Paul.*) Cet ange terrestre, cet homme tout céleste, qui n'avait ni demeure, ni table, ni vêtements, ce que le plus grand nombre des hommes possède, portait dans une de ses paroles, pour ainsi dire, la clef des cieux; ce que Notre-Seigneur indique par ce qui suit : « Lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans. » Or, lorsqu'il eut ainsi fermé le ciel, et frappé la terre de stérilité, elle fut en proie à la famine, et tous les corps dépérirent : « Et qu'il y eut une grande famine sur la terre. » — S. BAS. (*Ch. des Pèr. gr.*) (2) Lorsque, en effet, Elie eut considéré que l'abondance était la source des plus grands scandales, il imposa aux hommes par la famine, un jeûne nécessaire, pour mettre ainsi un frein à leurs excès qui ne connaissaient plus de bornes. C'est alors que l'on vit des corbeaux qui, d'ordinaire, dérobent aux autres leur nourriture, devenir les messagers du ciel pour nourrir cet homme juste. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) Mais comme le fleuve où il se désaltérait était desséché, Dieu lui dit : « Allez à Sarepta, ville des Sidoniens, là je commanderai à une femme veuve de vous nourrir. » Et Notre-Seigneur ajoute : « Et Elie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une veuve de Sarepta, dans le pays des Sidoniens. » Elie agit en cela par une disposition toute particulière de Dieu, qui le conduisit par un long chemin jusque dans le pays de Sidon, afin

(1) On dit également : « Dans les jours d'Ozias, » etc. (*Isai.*, I; *Osée*, I; *Amos*, I; *Zachar.*, XIV, etc.)

(2) Cette citation est tirée en partie des deux premiers discours *sur le jeûne*, en partie d'un discours prononcé dans un temps de sécheresse et de famine.

---

exemplo arrogantia civium invidorum retunditur, dominicumque factum Scripturis docetur veteribus convenire : nam sequitur : « In veritate dico vobis : Multæ viduæ erant in Israel in diebus Eliæ :» non quia Eliæ dies fuerunt, sed in quibus Elias operatus est. CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homiliis in epistolas Pauli.*) Ipse quidem terrestris angelus; cœlestis homo, qui nec tectum, nec mensam, nec amictum habebat, ut multi, clavem cœlorum gerit in lingua : et hoc est quod sequitur : « Quando clausum est cœlum, » etc. Postquam autem cœlum seravit (vel occlusit) terramque reddidit sterilem, regnabat fames, et consumpta sunt corpora : unde sequitur : « Cum facta esset fames in terra. » BASIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Ut enim aspexit ex saturitate non modicum generari opprobrium, per famem illis jejunium attulit; quo culpam eorum quæ in immensum crescebat, cohibuit. Corvi autem facti sunt justo cibi ministri qui consueverunt aliorum pabula usurpare. CHRYS. (*ut sup.*) Sed quoniam exsiccatus est fluvius, ex quo pocula justo dabantur, « vade (inquit Deus) in Sareptam Sidoniæ : illic mandabo mulieri viduæ ut pascat te. » Unde et sequitur : « Et ad nullam earum missus est Elias, nisi in Sareptam Sidoniæ ad mulierem viduam. » Quod ex quadam Dei dispensatione factum est : fecit enim Deus

qu'étant témoins de la famine qui désolait ces contrées, il priât Dieu de répandre la pluie sur la terre. Or il y avait alors bien des riches dans ce pays, et aucun d'eux n'imita l'exemple de cette veuve, la vénération qu'elle eut pour le prophète lui fit trouver des richesses, non dans les biens qu'elle n'avait pas, mais dans sa bonne volonté.

S. Ambr. Dans le sens mystique, ces paroles : « Dans les jours d'Elie » (1), signifient qu'Elie était pour eux comme la lumière du jour, parce qu'ils voyaient dans ses œuvres l'éclat de la grâce spirituelle qui était en lui. Ainsi le ciel s'ouvrait pour ceux qui étaient témoins des divins mystères, et il se fermait durant la famine, alors qu'il n'y avait aucun moyen facile d'arriver à la connaissance de Dieu. Cette veuve, à laquelle Elie fut envoyé, est une figure de l'Eglise. — Orig. Pendant que la famine désolait le peuple d'Israël, affamé d'entendre la parole de Dieu, le prophète est venu trouver cette veuve, dont il est dit dans le prophète Isaïe (liv) : « L'épouse abandonnée est devenue plus féconde que celle qui a un époux, » et en demeurant chez elle il multiplia son pain et ses autres aliments. — Bède. Sidonie veut dire *chasse inutile ;* Sarepta signifie *incendie* ou *disette du pain ;* toutes significations qui conviennent parfaitement au peuple des Gentils. En effet, livré tout entier à une chasse stérile, c'est-à-dire, à la recherche des richesses et des gains du commerce de la terre, il était en proie à l'incendie des concupiscences charnelles et à la disette du pain spirituel, jusqu'à ce que l'intelligence des Ecritures ayant disparu complétement par suite de la perfidie des Juifs, Elie, c'est-à-dire, la parole prophétique, vint trouver l'Eglise pour nourrir et fortifier les cœurs des vrais croyants qui le recevraient. — S. Bas. On peut encore voir

(1) C'est-à-dire, Elie était cause que les jours existaient pour les Israélites. Saint Ambroise fait ici allusion au soleil, ἥλιος en grec, et établit une espèce de rapprochement avec le nom d'Elie.

---

eum per longum iter pergere usque in Sidonem, ut visa mundi fame, poscat a Domino pluvias. Multi autem tunc temporis opulenti erant, sed nullus tale aliquid fecit ut vidua. Reverentia enim mulieris ad prophetam, non prædiorum, sed voluntatis fiebant divitiæ.

Ambr. Mystice autem dicit : « In diebus Eliæ, » quia dies faciebat illis qui in ejus operibus lucem videbant gratiæ spiritualis; et ideo aperiebatur cœlum videntibus divina mysteria ; claudebatur, quando fames erat ; quia nulla erat cognoscendæ Divinitatis ubertas. In vidua autem illa ad quam Elias directus est, typus Ecclesiæ præmissus est. Orig. Occupante enim fame populum Israel, scilicet audiendi sermonem Dei, venit Propheta ad viduam, de qua dicitur (*Isai.*, 54) : « Multi filii desertæ magis, quam ejus quæ habet virum ; » et cum venisset, panem illius et alimenta multiplicat. Bed. Sidonia autem *venatio inutilis ;* Sarepta *incendium* vel *angustia panis* interpretatur; quibus omnibus gentilitas exprimitur; quæ inutili venationi dedita (id est, lucris et negotiis seculi serviens) incendium carnalium cupiditatum, panisque spiritualis angustias patiebatur; donec Elias (id est, propheticus sermo) cessante, Scripturarum intelligentia pro perfidia Judæorum, venit ad Ecclesiam ut receptus pasceret et reficeret corda credentium. Basil. Quælibet

ici la figure de toute âme veuve, pour ainsi dire, dénuée de force et privée de la connaissance de Dieu, lorsque cette âme reçoit la parole divine, en reconnaissant ses fautes, Dieu lui apprend à nourrir cette parole avec le pain des vertus, et à arroser la science de la vertu avec la source de la vie.

Orig. (*hom.* 33.) Notre-Seigneur cite encore un autre fait à l'appui de la même vérité, en ajoutant : « Il y avait aussi beaucoup de lépreux en Israël, au temps du prophète Elisée, et aucun d'entre eux ne fut guéri, si ce n'est Naaman le Syrien, » qui ne faisait point partie du peuple d'Israël. — S. Ambr. Nous avons dit précédemment (1*) que cette veuve vers laquelle Elie fut envoyé, était la figure de l'Eglise. Or, dans un sens allégorique, le peuple s'approche de l'Eglise pour marcher à sa suite. C'est ce peuple composé des nations étrangères, ce peuple couvert de lèpre avant qu'il fût plongé dans le baptême du fleuve mystique, mais qui après avoir reçu le sacrement de baptême qui l'a purifié de toutes les souillures du corps et de l'âme, a commencé à devenir une Vierge immaculée sans rides comme sans taches. — Bède. En effet, Naaman qui veut dire *beau*, représente le peuple des Gentils; il lui est ordonné de se laver sept fois, parce que le baptême qui nous sauve est celui qui nous régénère par les sept dons de l'Esprit saint. Sa chair, après avoir été lavée, devient comme celle d'un enfant, parce que la grâce, qui est notre mère, nous fait tous renaître à une seule et même enfance, ou bien parce que nous sommes rendus semblables à Jésus-Christ dont il est dit : « Un enfant nous est né. » (*Isaïe,* IX.)

℣. 28-30. — *En entendant ces paroles, ils furent tous remplis de colère dans la*

(1*) Nous avons dû compléter ce passage à l'aide du texte original pour en rendre le sens plus intelligible.

---

etiam anima viduata et privata virtute et divina notitia, postquam divinum verbum recipit, propria delicta cognoscens, docetur nutrire verbum virtutum panibus, et irrigare fonte vitæ doctrinam virtutis.

Orig. (*hom.* 33.) Sed et aliud ad eumdem sensum pertinens loquitur, cum subdit : « Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus,» qui utique non erat ex Israel. Ambr. Mystice autem populus Ecclesiam contingit, ut sequatur populus ille ex alienigenis congregatus; ante leprosus priusquam mystico baptizaretur in flumine; sed, post sacramenta baptismatis maculis corporis et mentis ablutus, immaculata virgo cœpit esse sine ruga. Bed. Naaman enim (qui *decorus* interpretatur) populum significat nationum, qui septies lavari jubetur, quia illud baptisma salvat quod septiformis Spiritus regenerat. Caro ejus post lavacrum sicut pueri apparet, quia mater gratia omnes in unam parit infantiam ; vel quia Christo conformatur, de quo dicitur. (*Isai.*, 9) : « Puer natus est nobis. »

Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc au-

synagogue. Et se levant, ils le chassèrent hors de la ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle elle était bâtie, pour l'en précipiter. Mais Jésus, passant au milieu d'eux s'en alla.

CH. DES PÈR. GR. (*Cyr.*) Ils s'indignent contre lui, parce qu'il les a repris de leur coupable intention : « En entendant ces paroles, ils furent tous remplis de colère dans la synagogue. » Comme il leur avait dit : Aujourd'hui cette prophétie s'est accomplie, » ils crurent qu'il se comparait lui-même aux prophètes, et ils le chassèrent hors de leur ville : « Et se levant, ils le chassèrent hors de la ville, » etc. — S. AMBR. Il n'est pas étonnant qu'ils aient perdu le salut, eux qui chassent le Sauveur de leur pays. Cependant le Seigneur qui avait enseigné à ses Apôtres, par son exemple, à se faire tout à tous, ne repousse pas les hommes de bonne volonté, mais il ne contraint pas non plus ceux qui résistent; il ne lutte pas contre ceux qui le rejettent, il ne fait pas défaut à ceux qui le prient de rester avec eux. Il fallait cependant que leur jalousie fût bien grande pour leur faire oublier les sentiments qui unissent d'ordinaire les concitoyens, et pour changer en haine mortelle les motifs de la plus légitime affection. En effet, c'est alors que le Sauveur répandait ses bienfaits sur tout le peuple, qu'ils lui prodiguent leurs outrages : « Et ils le conduisirent sur le sommet de la montagne pour l'en précipiter. » — BÈDE. Les Juifs, disciples du démon, sont mille fois pires que leur maître lui-même; le démon s'est contenté de dire à Jésus : « Jettez-vous en bas, » tandis que les Juifs cherchent à le précipiter eux-mêmes. Mais Jésus change tout à coup leurs dispositions, ou les frappe de stupeur et d'aveuglement, et descend de la montagne, parce qu'il veut leur laisser encore l'occasion de se repentir : « Or Jésus passant au milieu d'eux, s'en alla. » —

---

dientes. Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem, et duxerunt illum usque ad supercilium montis super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum : ipse autem transiens per medium illorum ibat.

GRÆCUS. (*id est, Cyrillus in Cat. Græcorum Patrum.*) Quia pravam eorum intentionem redargueral, ideo indignantur : et hoc est quod dicitur : « Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes : » pro eo etiam quod dixerat : « Hodie completa est hæc prophetia, » arbitrati sunt quod seipsum compararet prophetis, et ideo indignantur, et fugant eum extra civitatem : unde sequitur : « Et surrexerunt, et ejecerunt illum,» etc. AMBROS. Nec mirum si perdiderunt salutem, qui ejecerunt de suis finibus Salvatorem : Dominus autem (qui docuerat apostolos exemplo sui omnibus omnia fieri) nec volentes repudiat, nec invitos alligat; nec ejicientibus reluctatur, nec rogantibus deest. Non mediocris autem invidia proditur quæ civicæ charitatis oblita, in acerba odia causas amoris inflectit : cum enim ipse Dominus per populos beneficia diffunderet, illi injurias irrogabant. Unde sequitur : « Et duxerunt illum usque ad supercilium montis ut præcipitarent eum. » BED. Pejores sunt Judæi discipuli diabolo magistro. Ille enim ait : « Mitte te deorsum : » isti vero facto mittere conantur : sed ille, mutata subito mente vel obstupefacta, descendit, quia adhuc illis pœnitentiæ locum reservat : unde sequi-

S. Chrys. (*hom. 47 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur fait paraître ici tout à la fois les attributs de la divinité et les signes de son humanité. En effet, en passant au milieu de ceux qui le poursuivaient, sans qu'ils puissent se saisir de lui, il montre la supériorité de sa nature divine; et en s'éloignant d'eux, il prouve le mystère de son humanité ou de son incarnation. — S. Ambr. Comprenez encore ici que sa passion a été non un acte forcé, mais complétement volontaire. Ainsi, on se saisit de sa personne quand il le veut, il échappe à ses ennemis quand il le veut; car comment un petit nombre de personnes aurait-il pu le retenir captif, puisqu'il ne pouvait être arrêté par un peuple tout entier? Mais il ne voulut pas qu'un si grand sacrilége fût commis par la multitude (1*); et il devait être crucifié par un petit nombre, lui qui mourait pour le monde entier. D'ailleurs, son désir était de guérir les Juifs plutôt que de les perdre, et il voulait que le résultat de leur impuissante fureur leur fît renoncer à des desseins qu'ils ne pouvaient accomplir. — Bède. Ajoutons encore que l'heure de sa passion n'était pas encore venue, puisqu'elle ne devait arriver que le jour de la préparation de la fête de Pâques. Il n'était pas non plus dans le lieu marqué pour sa passion, qui était figurée par les victimes qu'on immolait, non pas à Nazareth, mais à Jérusalem. Enfin ce n'était pas de ce genre de mort qu'il devait mourir, puisqu'il était prédit depuis des siècles qu'il serait crucifié.

℣. 31-37. — *Et il descendit à Capharnaüm, ville de Galilée, et où il enseignait les jours de sabbat. Et sa doctrine les frappait d'étonnement, parce qu'il leur*

(1*) Presque toutes les éditions de la *Chaîne d'or*, se sont légué ici un énorme contre-sens qui rendait d'ailleurs la pensée de saint Ambroise complétement inintelligible. On lit dans ces éditions : « Sed voluit sacrilegium esse multorum, ut a paucis quidem affligeretur, sed pro toto orbe moreretur, » tandis que le texte original de saint Ambroise porte : « Sed noluit sacrilegium esse multorum ut in auctores culpæ crucis invidiam retorqueret; atque a paucis quidem affigeretur, sed pro toto orbe moreretur. » (*sur saint Luc*, IV, 5, 6.)

---

tur : « Ipse transiens per medium illorum ibat. » Chrys. (*hom.* 47, *in Joan.*) In quo et quæ sunt humanitatis, et quæ sunt Divinitatis ostendit : stare eum in medio insidiantium, et non apprehendi, Divinitatis eminentiam ostendebat; discedere vero, dispensationis (id est, incarnationis) approbabat mysterium. Ambr. Simul intellige, non ex necessitate fuisse, sed voluntariam corporis passionem : etenim quando vult, capitur; quando vult, elabitur : nam quemadmodum a paucis teneri potuit, qui a populo non tenetur? Sed noluit sacrilegium esse multorum, ut a paucis quidem affigeretur, sed pro toto orbe moreretur. Quin etiam malebat Judæos adhuc sanare quam perdere, ut inefficaci furoris exitu desinerent velle quod implere non possent. Beda. Nondum etiam venerat hora passionis, quæ in parasceve Paschæ futura extiterat; necdum locum passionis adierat, qui, non in Nazareth, sed Hierosolymis hostiarum sanguine figurabatur; nec hoc genus mortis elegerat, qui crucifigendus a seculo præconabatur.

Et descendit in Capharnaum, civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis. Et stupebant

parlait avec autorité. Or, il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, lequel jeta un grand cri en disant : Laissez-nous, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes, le saint de Dieu. Mais Jésus lui parlant avec menace, lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le démon l'ayant jeté à terre au milieu de l'assemblée, sortit de lui sans lui faire aucun mal. Et l'épouvante les saisit tous, et ils se disaient entre eux : Qu'est-ce que ceci? Il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs, et ils sortent. Et sa renommée se répandit de tous côtés dans le pays.

S. Ambr. En quittant la Judée, Notre-Seigneur ne cède ni à un sentiment d'indignation, ni au juste ressentiment du crime des Juifs; au contraire, il oublie cet outrage pour ne se souvenir que de sa clémence, et tantôt par ses enseignements, tantôt par les guérisons qu'il opère, il cherche à toucher les cœurs de ce peuple infidèle : « Et il descendit à Capharnaüm qui est une ville de Galilée, » etc. — S. Cyr. Il connaissait bien leur penchant à l'indocilité et la dureté de leur cœur, cependant il les visite comme un bon médecin qui s'efforce de guérir des malades qu'il voit réduits à l'extrémité. Il enseignait sans crainte dans les synagogues, selon ces paroles d'Isaïe : « Je n'ai point parlé en secret, ni dans quelque coin obscur de la terre. » (*Isaïe*, xlv, 19.) Il choisissait le jour de sabbat pour discuter avec eux, parce que c'était pour eux le jour du repos; ils furent donc étonnés de la grandeur de sa doctrine, de sa vertu, de sa puissance : « Et sa doctrine les frappait d'étonnement, parce qu'il leur parlait avec autorité. » C'est-à-dire, que ses paroles n'étaient point molles et flatteuses, mais entraînantes, et qu'elles pressaient ceux qui les entendaient, de travailler à leur salut. Mais les Juifs ne voyaient dans Jésus-Christ qu'un saint ou un prophète; aussi pour leur donner de lui une plus haute et une plus

---

in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna, dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? Scio te, quia sis Sanctus Dei. Et increpavit illum Jesus dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illi nocuit. Et factus est timor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt? Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

Ambros. Non indignatione commotus Dominus nec scelere offensus Judæam deseruit, quinimo immemor injuriæ, memor clementiæ (nunc docendo, nunc sanando) infidæ plebis corda demulcet : unde dicitur : « Et descendit in Capharnaum civitatem, » etc. Cyril. (*in Cat. Græcorum, ubi supra.*) Quamvis enim sciret quod inobedientes essent et duri cordis, tamen visitat illos, sicut bonus medicus illos qui ultima laborant ægritudine, tentat sanare. Docebat autem in synagogis confidenter, secundum illud Isaiæ (45, *vers.* 19) : « Nequaquam occulte locutus sum, nec in obscuro loco terræ. » In sabbato quoque disputabat cum eis, quia vacabant. Mirati sunt ergo de doctrinæ, virtutis et potestatis magnitudine : unde sequitur : « Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ejus. » Id est, non blandus, sed impulsivus, vel incitatorius ad salutem. Judæi autem putabant esse Christum, sicut aliquem Sanctorum aut prophetarum. Ut autem majorem de eo opinionem accipiant, transcendit mensu-

juste idée, il s'élève au-dessus du langage prophétique. Son exorde, en effet, n'était pas comme celui des prophètes : « Voici ce que dit le Seigneur ; » mais comme maître de la loi, il enseigne une doctrine supérieure à la loi, et passe de la lettre à la vérité, des figures à leur accomplissement spirituel. — BÈDE. On peut dire encore que la parole d'un docteur a de l'autorité, lorsqu'il pratique ce qu'il enseigne, car on n'a que du mépris pour celui dont la conduite est en opposition avec ses discours.

S. CYR. A la prédication de la doctrine, Notre-Seigneur joint avec à propos des œuvres étonnantes, et persuade ainsi ceux que la raison ne parvenait pas à convaincre de ce qu'il était : « Or, il y avait dans la synagogue un homme possédé du démon, » etc. — S. AMBR. Notre-Seigneur, en commençant le jour du sabbat les œuvres de la rédemption divine, veut nous apprendre que la nouvelle création commence le jour même où l'ancienne création avait fini, et nous montrer tout d'abord que le Fils de Dieu n'est pas soumis à la loi, mais qu'il était supérieur à la loi. Il commence encore le jour du sabbat, pour montrer qu'il est le Créateur qui fait succéder aux œuvres anciennes des œuvres nouvelles, et poursuit le dessein qu'il avait commencé à réaliser si longtemps auparavant. Semblable à un ouvrier qui veut rebâtir une maison et qui en fait disparaître tout ce qu'elle a de ruineux, en commençant, non par les fondations, mais par le faîte et en démolissant d'abord ce qui avait été construit en dernier lieu. Ajoutons que le Sauveur commence par des œuvres moins importantes pour arriver à celles qui ont plus d'éclat. Les saints eux-mêmes peuvent délivrer du démon au nom et par le Verbe de Dieu, mais il n'appartient qu'à la puissance divine de commander aux morts de ressusciter (1).

(1) Comme lorsque Jésus-Christ dit au fils de la veuve de Naïm : « Jeune homme, c'est moi qui vous le dis ; levez-vous, » (*Luc*, VII, 14) ; et à Lazare : « Lazare, sortez dehors. » (*Jean*, XI, 43.)

---

ram propheticam : non enim dicebat : « Hæc dicit Dominus » (ut prophetæ consueverant dicere), sed sicut dominus legis quæ sunt supra legem proferebat, transferens litteram ad veritatem, et figuras ad spiritualem. BEDA. Sermo etiam doctoris in potestate fit, cum ea quæ docet operatur : qui enim facto destruit quod prædicat, contemnitur.

CYRILLUS. (*ut sup.*) Opportune autem dogmatibus plerumque ardua miscet opera : quos enim non disponit ratio ad cognoscendum, hos instigat signorum ostensio : unde sequitur : « Et in synagoga erat homo habens dæmonium, » etc. AMBR. Sabbato medicinæ divinæ opera cœpta significat, ut inde nova cœperit, unde vetus creatura ante desivit ; nec sub lege esse Dei Filium, sed supra legem in ipso principio designaret. Bene etiam sabbato cœpit, ut ipsum se ostenderet Creatorem, qui opera operibus intexit, et prosequitur opus quod ipse ante jam cœperat ; ut si domum faber renovare disponat, non a fundamentis, sed a culminibus incipit solvere vetustatem, ita ut ibi prius manum admoveat, ubi ante desierat. Deinde a minoribus incipit, ut ad majora perveniat. Liberare a dæmone, etiam hominis sancti (sed in Verbo Dei) possunt : resurrectionem mortuis imperare, divinæ solius est potestatis.

S. CYR. Les Juifs calomniaient la gloire de Jésus-Christ en disant : « Il chasse les démons par Beelzebub, prince des démons. » C'est pour confondre cette accusation sacrilége, que les démons se trouvant en présence de son invincible puissance, et ne pouvant supporter l'approche de la divinité, jetaient des cris effrayants : « Et il jeta un grand cri en disant : Laissez-nous, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous? » etc. — BÈDE. Comme s'il disait : Cessez un peu de nous tourmenter, vous qui êtes complétement étranger à nos mauvais desseins. — S. AMBR. On ne doit point s'étonner de lire dans l'Evangile, que le démon soit le premier à donner au Sauveur le nom de Jésus de Nazareth; car ce n'est pas du démon que le Christ a reçu ce nom, qui a été apporté du ciel par un ange à la très-sainte Vierge. Mais telle est l'impudence du démon, qu'il cherche à introduire le premier parmi les hommes, un usage, une coutume, et la présente comme nouvelle pour imprimer une plus grande crainte de sa puissance. Il dit donc : « Je sais qui vous êtes, le saint de Dieu. » — S. ATHAN. Il l'appelle le saint de Dieu, non pas comme s'il était semblable aux autres saints, mais comme étant saint d'une sainteté toute particulière, saint par excellence et avec addition de l'article (1). En effet, Jésus-Christ est le seul saint par nature, et les autres ne méritent le nom de saints que par leur participation à sa sainteté. Toutefois en parlant de la sorte, le démon ne le connaissait pas en réalité, mais il feignait de le connaître. — S. CYR. Les démons s'imaginèrent que ces louanges inspireraient au Sauveur l'amour de la vaine gloire, et le détourneraient de s'opposer à leurs desseins, ou de les chasser, et qu'il leur rendrait ainsi service pour service. — S. CHRYS. (*hom.*

(1) C'est-à-dire en grec ὁ ἅγιος, *ille sanctus, le saint*, ou *ce saint*.

CYRILLUS. (*ubi sup.*) Calumniabantur autem Judæi gloriam Christi, dicentes : « Hic non ejicit dæmones, nisi in Beelzebub, principe dæmoniorum. » Ad quod removendum cum repræsentarentur dæmones invictæ potestati ejus, nec tolerarent congressum Deitatis, sævam vocem emittebant : unde et hic sequitur : « Et exclamavit voce magna dicens : Sine, quid nobis et tibi, » etc. BED. Quasi dicat : Paululum a me vexando quiesce, cui nulla est societas cum nostra fraude. AMBROS. Nec quemquam movere debet, quod *Jesu Nazareni* nomen in hoc libro diabolus dixisse primus inducitur. Nec enim ab eo Christus nomen accepit, quod de cœlo angelus ad Virginem detulit. Est hujus impudentiæ diabolus, ut inter homines aliquid primus usurpet, et ad homines quasi novum deferat; quo terrorem suæ potestatis incutiat. Unde sequitur : « Scio enim te quia sis Sanctus Dei. » ATHAN. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non dicebat eum *Sanctum Dei*, quasi aliis sanctis similis esset, sed quasi eo singulariter sancto existente, cum articuli adjectione : ipse est enim naturaliter sanctus, cujus participatione omnes alii *sancti* vocantur : neque tamen hoc dicebat, quasi eum veraciter nosset, sed se cognoscere fingebat. CYRIL. (*ubi sup.*) Putaverunt enim dæmones quod per hujusmodi laudem facerent ipsum inanis gloriæ amatorem; ut abstineret eorum contrarietate (sive ab iis infestandis) utpote pro gratia gratiam recom-

sur la 1re Ep. aux Corinth.) Le démon voulut aussi bouleverser l'ordre établi de Dieu, usurper la dignité des Apôtres et ranger un grand nombre d'hommes sous son obéissance. — S. ATHAN. Bien qu'il confessât la vérité, Jésus ne laisse pas de lui imposer silence ; il ne veut pas qu'avec la vérité il puisse propager le mensonge, et il voulait aussi nous accoutumer à ne faire aucun cas de semblables révélations, bien qu'elles paraissent conformes à la vérité, car c'est un crime de choisir le démon pour maître, quand nous avons pour nous instruire les saintes Ecritures : « Mais Jésus lui dit avec menace : Tais-toi et sors de cet homme. »

BÈDE. C'est par une permission divine que cet homme qui allait être délivré du démon est jeté au milieu de l'assemblée, Dieu voulait ainsi rendre plus éclatante la puissance du Sauveur, et en faire entrer un plus grand nombre dans les voies du salut : « Et lorsqu'il l'eût jeté à terre, » etc. Le récit de saint Matthieu paraît ici en contradiction avec celui de saint Marc, où nous lisons : « Et l'esprit impur l'agitant violemment, sortit de lui en jetant un grand cri. » (*Marc.*, I, 21.) Mais on peut dire que ces paroles de saint Marc : « L'agitant violemment, » ont la même signification que ces autres de saint Luc : « Et l'ayant jeté au milieu de l'assemblée. » Quant aux paroles suivantes : « Et il ne lui fit aucun mal, » il faut les entendre dans ce sens, que cette agitation des membres et cette violente secousse ne fit éprouver à cet homme aucune faiblesse, comme il arrive d'ordinaire, lorsque les démons ne sortent des corps qu'ils possèdent qu'en coupant ou en brisant quelques membres. Aussi ceux qui sont présents, sont-ils à bon droit surpris d'une guérison aussi complète : « Et l'épouvante les saisit tous, » etc. — THÉOPHYL. Ils semblent dire : Quel est cet ordre qu'il vient de don-

---

pensans. CHRYS. (*hom. 9, in I, ad Cor.*) Voluit etiam dæmon perturbare ordinem rerum, et apostolorum rapere dignitatem, et suggerere multis ut ei obediant. ATHAN. (*ubi supra.*) Quamvis igitur vera fateretur, compescebat tamen ejus sermonem ; ne simul cum veritate etiam suam iniquitatem promulget ; ut nos etiam assuefaciat, ne curemus de talibus, etsi vera loqui videantur : nefas enim est ut cum adsit nobis Scriptura divina, instruamur a diabolo : unde sequitur : « Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, » etc.

BED. Divina autem permissione liberandus a dæmone homo projicitur in medium, ut virtus patefacta Salvatoris, plures ad viam salutis invitet : unde sequitur : « Et cum projecisset illum, » etc. Videtur autem repugnare quod hic dicitur, Marco qui ait : « Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exivit ab eo : » nisi intelligamus hoc dixisse Marcum, « discerpens eum, » quod hic Lucas dicit : « Et cum projecisset illum in medium ; » ut quod secutus, ait : « Nihilque illi nocuit, » intelligatur, quia jactatio illa membrorum atque vexatio non eum debilitavit ; sicut solent exire dæmonia, etiam quibusdam membris amputatis et evulsis : unde merito pro tam integra restitutione sanitatis mirantur. Nam sequitur : « Et factus est pavor in omnibus, » etc. THEOPHYL. Quasi dicant : Quale est præceptum hoc quod præcepit : « exi ab eo, » et exiit ?

ner au démon : « Sors de cet homme, » et il est sorti? — BÈDE. Les saints peuvent également chasser les démons par la puissance du Verbe de Dieu ; mais seul le Verbe de Dieu opère de semblables miracles par sa propre puissance.

S. AMBR. Dans le sens allégorique, cet homme de la synagogue qui était possédé de l'esprit immonde, c'est le peuple des Juifs qui, enlacé dans les filets du démon, profanait la pureté apparente de son corps par les souillures trop réelles de son âme, il était possédé de l'esprit immonde, parce qu'il avait perdu l'Esprit saint, car le démon prenait possession de la demeure que le Christ venait de quitter. — THÉOPHYLACTE. Il en est encore beaucoup aujourd'hui qui sont possédés du démon, c'est-à-dire, ceux qui accomplissent les désirs que les démons leur inspirent; c'est ainsi que les furieux sont possédés du démon de la colère, et ainsi des autres. Or le Seigneur entre dans la synagogue, lorsque l'âme de l'homme se trouve toute réunie, et il dit au démon qui l'habite : Tais-toi, et aussitôt le démon jette cet homme dans le milieu et sort de lui. Il ne convient pas, en effet, que l'homme soit constamment dominé par la colère (c'est le propre des bêtes féroces), ni qu'il soit inaccessible au sentiment de la colère (ce qui serait insensibilité), mais il doit tenir un juste milieu, et manifester une certaine colère contre le mal, et c'est pourquoi cet homme est jeté au milieu de l'assemblée, lorsque l'esprit immonde sort de son corps.

℣. 38, 39. — *Jésus étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon dont la belle-mère avait une grosse fièvre, et ils le prièrent pour elle : Alors, se tenant debout auprès d'elle, il commanda à la fièvre, et la fièvre la quitta ; et s'étant levée aussitôt, elle se mit à les servir.*

S. AMB. Après la délivrance de cet homme possédé de l'esprit im-

---

BED. Expellere quidem dæmonia et homines sancti sed in Verbo Dei possunt ; ipsum autem Dei Verbum propria potestate virtutes operatur.

AMBR. Mystice autem qui in synagoga spiritum habebat immundum, populus est Judæorum, qui innodatus diaboli laqueis, simulatam corporis munditiam interioris mentis sordibus inquinabat : et bene spiritum immundum habebat, quia Spiritum sanctum amiserat; introierat enim diabolus unde Christus exierat. THEOPHYLACT. Sciendum est etiam, quod multi nunc dæmonia habent; scilicet qui dæmoniorum desideria implent; ut furiosi habent dæmonium iræ, et sic de cæteris; sed Dominus in synagogam venit, cum mens hominis fuerit congregata ; et tunc dicit dæmoni inhabitanti : *Obmutesce* ; et statim ejiciens eum in medium egreditur ab eo : non enim decet hominem semper iracundum esse (bestiale namque hoc est), nec semper absque ira (insensibile namque hoc est), sed medium iter ambulare oportet, et iram contra mala habere, et sic projicitur homo, cum immundus spiritus ab eo egreditur.

Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt eum pro ea. Et stans super illam imperavit febri,et dimisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.

AMBR. Postquam Lucas virum a spi-

pur, saint Luc raconte immédiatement la guérison d'une femme, car le Seigneur était venu guérir l'un et l'autre sexe, et il devait commencer par celui qui fut créé le premier : « Et étant sorti de la synagogue, il entra dans la maison de Simon. » — S. CHRYS. (*hom.* 28 *sur S. Matth.*) Il demeurait ainsi volontiers chez ses disciples, pour leur témoigner de l'honneur et leur inspirer un plus grand courage et un zèle plus ardent. — S. CYR. Considérez la condescendance du Sauveur, qui demeure chez un homme pauvre, lui qui, de sa pleine volonté, s'est soumis à toutes les privations de la pauvreté, pour nous apprendre à aimer le commerce des pauvres, et à ne jamais mépriser les indigents et les malheureux.

« La belle-mère de Simon avait une forte fièvre, et ils le prièrent pour elle. » — S. JÉR. Tantôt le Sauveur attend qu'on le prie, tantôt il guérit de lui-même les malades qui se présentent. Il nous apprend par cette conduite, qu'il accorde aux prières des fidèles ces grâces puissantes qui aident les pécheurs à triompher de leurs passions, et que quant aux maladies intérieures qu'ils ne connaissent pas, ou bien il leur en donne l'intelligence, ou il leur pardonne ce qu'ils ne comprennent pas, selon ces paroles du Psalmiste : « Qui peut connaître ses péchés? Purifiez-moi de celles qui sont cachées en moi. » (*Ps.* XVIII.) — S. CHRYS. Que saint Matthieu ait passé ce fait sous silence, cela ne fait aucune contradiction, et n'a d'ailleurs aucune importance, l'un s'est appliqué à être court, l'autre a voulu donner une explication plus complète. — SUITE. « Alors se tenant debout auprès d'elle, » etc. — S. BAS. (*et Orig., Ch. des Pèr. gr.*) D'après le récit de saint Luc, Notre-Seigneur tient ici un langage figuré, il parle à la fièvre comme à un être animé et intelligent, il lui commande de

---

ritu nequitiæ liberatum ante præmisit, substituit feminæ sanitatem; utrumque enim sexum Dominus curaturus advenerat, et propior sanari debuit, qui prior creatus est : unde dicitur : « Surgens autem de synagoga, introivit in domum Simonis. » CHRYS. (*hom.* 28, *in Matth.*) Manebat enim apud discipulos honorans ipsos; et ob hoc animosiores reddens. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Aspice autem quomodo manet penes virum inopem Christus, qui spontanea voluntate paupertatem pro nobis passus est; ut discamus cum pauperibus conversari, nec spernere depressos et pauperes.

Sequitur : « Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea. » HIER. (*super Matthæum.*) Modo Salvator rogatus, modo ultro curat ægrotos ; ostendens se contra peccatorum quoque passiones et precibus semper annuere fidelium, et ea quæ ipsi minime in se intelligunt, vel intelligenda dare, vel non intellecta dimittere ; secundum illud (*Psal.* 18) : « Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, Domine. » CHRYS. (*ut sup.*) Quod autem Matthæus hic reticuit, non differt, vel nihil refert : illud enim est brevitatis, hoc autem exquisitæ interpretationis : sequitur : « Et stans super illam, » etc. BASIL. (*et Origen in Cat. Græcorum Patrum.*) In quo Lucas figuravit sermonem tanquam de præcepto animali sensibili facto, sic dicens febri imperatum, et quod febris non omisit imperan-

sortir, et la fièvre obéit à ce commandement : « Et la fièvre la quitta, et s'étant levée aussitôt, elle se mit à les servir. » — S. Chrys. Comme cette maladie n'est pas incurable, Notre-Seigneur fait éclater sa puissance par la manière dont il la guérit, et en faisant ce que toute la science médicale n'aurait jamais pu faire. Car après que la fièvre a disparu, les malades sont encore bien longtemps à revenir à leur premier état de santé, tandis qu'ici la cessation de la fièvre est suivie d'une guérison complète.

S. Ambr. Si nous voulons examiner ce fait miraculeux à un point de vue plus élevé, nous devrons y reconnaître la guérison de l'âme aussi bien que celle du corps, et c'est l'esprit qui a souffert le premier des atteintes mortelles du serpent qui est aussi guéri le premier. D'ailleurs, Eve ne désire manger du fruit défendu qu'après avoir été séduite par la ruse perfide du serpent ; c'est pourquoi le remède du salut devait agir d'abord contre l'auteur même du péché. Peut-être aussi cette femme est-elle la figure de notre chair languissante et malade de la fièvre des passions criminelles ; en effet, la fièvre de l'amour est-elle moins ardente que la fièvre qui vient de la chaleur ou de l'inflammation? — Bède. Si dans cet homme délivré du démon, nous reconnaissons une figure de l'âme purifiée de ses pensées immondes, dans cette femme en proie à une fièvre ardente et guérie par le commandement du Sauveur, nous pourrons voir la chair préservée des ardeurs de la concupiscence par les préceptes de la continence. — S. Cyr. Nous donc aussi, recevons Jésus avec empressement, car s'il daigne nous visiter et que nous le portions dans notre âme et dans notre cœur, il éteindra le feu des voluptés coupables, et nous rendra la force et la santé nécessaires pour le servir, c'est-à-dire, pour accomplir ses volontés.

---

tis operationem : unde sequitur : « Surgens ministrabat illis. » etc. Chrys. (*ut sup.*) Quia enim morbus curabilis erat, per modum medendi potestatem suam declaravit : faciens quod minime ars medicinæ facere potuisset. Post febris enim sedationem, multo tempore patientes egent ut pristinæ restituantur sanitati, tunc autem simul omnia facta sunt.

Ambr. Si autem altiori consilio ista perpendamus, animi debemus intelligere et corporis sanitatem, ut prius animus, qui serpentinis laborabat insidiis, absolutus sit. Denique non prius Eva esuriit, quam serpentis eam versutia tentavit ; et ideo adversus ipsum auctorem peccati prius debuit medicina salutis operari. Fortassis etiam in typo mulieris illius variis criminum febribus caro nostra languescebat, nec minorem febrem amoris esse dixerim quam caloris. Beda. Si enim virum a dæmonio liberatum moraliter animum ab immunda cogitatione purgatum significare dixerimus, consequenter femina febribus tenta, sed ad imperium Domini curata, carnem ostendit a concupiscentiæ suæ fervore per continentiæ præcepta frænatam. Cyril. (*ubi supra.*) Et nos ergo suscipiamus Jesum : cum enim visitaverit nos, et portamus eum in mente et corde, tunc enormium voluptatum æstum extinguet ; et incolumes faciet, ut ministremus ei ; hoc est, ei beneplacita peragamus.

ỳ. 40, 41. — *Lorsque le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des infirmes atteints de diverses maladies les lui amenaient. Or, Jésus imposant les mains sur chacun d'eux, les guérissait. Les démons sortaient du corps de plusieurs, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.*

Théophyl. Considérez l'empressement de cette multitude, bien que le soleil fût couché, ils amènent à ses pieds les infirmes, sans être arrêtés par l'heure avancée : « Lorsque le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des infirmes, » etc. — Orig. Ils les amenaient après le coucher du soleil, c'est-à-dire, à la fin du jour, parce que, dans le courant de la journée, ils étaient retenus par d'autres occupations, ou bien encore, parce qu'ils croyaient qu'il n'était pas permis de guérir le jour du sabbat (1); Jésus les guérissait : « Or, Jésus imposant les mains sur chacun d'eux, » etc. — S. Cyr. Il eut pu, sans doute, comme Dieu, guérir ces malades d'un seul mot, cependant il les touche et montre ainsi la puissance de sa chair pour opérer des guérisons, car c'était la chair d'un Dieu; or, de même que le feu approché d'un vase d'airain, lui communique sa propre chaleur, de même le Verbe tout-puissant de Dieu, en s'unissant véritablement ce temple animé et intelligent qu'il reçut de la vierge Marie, le rendit participant de sa puissance divine. Que Jésus daigne aussi nous toucher, ou plutôt touchons-le nous-mêmes pour être délivrés des attaques et de l'orgueil du démon : « Les démons sortaient du corps de plusieurs, » etc. — Bède. Les démons confessent le Fils de Dieu, et, comme l'Evangéliste le dit

(1) Le jour commençant chez les hébreux le soir, le sabbat durait d'un soir à l'autre, et c'est pour cela qu'on pouvait faire le soir du jour du sabbat, ce qui était défendu dans le courant du jour lui-même.

Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos. Exibant autem dæmonia a multis clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei. Et increpans, non sinebat ea loqui; quia sciebant ipsum esse Christum.

Theophyl. Considerandum est turbæ desiderium : nam cum sol occidisset, adducunt ad eum infirmos, non a tempore impediti : unde dicitur : « Cum autem sol occidisset, adducebant infirmos, » etc. Orig. (*ut sup.*) Ideo quidem circa solis occasum, id est, elapsa die, illos educebant ; vel quia de die intenti erant circa alia, vel quia putabant non licere sanare in sabbato : ipse autem sanabat eos : unde sequitur : « At ille singulis manus imponens, » etc. Cyril. (*ubi supra.*) Quamvis autem ut Deus potuisset omnes verbo pellere morbos, tamen tangit eos ; ostendens propriam carnem efficacem ad præstanda remedia; nam caro Dei erat : sicut enim ignis appositus vasi æneo, imprimit ei propriæ caliditatis effectum, sic omnipotens Dei Verbum, cum univit sibi veraciter assumptum templum ex Virgine animatum, et intellectivum, particeps suæ potestatis effectum, ei inseruit. Tangat et nos, imo potius nos illum tangamus, quatenus et nos ab animarum infirmitatibus liberet, nec non a dæmonum impugnatione et superbia : sequitur enim : « Exibant autem dæmonia, » etc. Beda. Dæmonia Filium Dei confitentur ; et si-

plus loin : « Ils savaient qu'il était le Christ. » En effet, lorsque le démon le vit épuisé par le jeûne, il en conclut qu'il était homme, mais le voyant inaccessible à la tentation, il doutait s'il n'était pas le Fils de Dieu ; maintenant l'éclat et la puissance des miracles lui fait comprendre ou plutôt soupçonner qu'il est le Fils de Dieu. Si donc il a porté les Juifs à crucifier Jésus-Christ, ce n'est pas qu'il doutât qu'il fût le Christ ou le Fils de Dieu, mais parce qu'il ne prévoyait pas que sa mort serait sa propre condamnation. Car saint Paul dit de ce mystère caché depuis les siècles : « Que nul des princes de ce monde ne l'a connu, car s'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire. — S. Chrys. (1) « Mais il les menaçait, et ne leur permettait pas de dire, » etc. Admirez ici l'humilité de Jésus-Christ, il ne veut pas que les esprits immondes manifestent sa gloire. Il ne fallait pas, en effet, laisser usurper au démon la gloire du ministère apostolique, et il ne convenait pas que le mystère de Jésus-Christ fût annoncé par des langues impures. — Théophyl. Ou bien, c'est parce que la louange qui sort de la bouche du pécheur n'a aucune beauté, ou parce qu'il ne voulait pas exciter davantage la jalousie des Juifs, en s'attirant les louanges de la multitude. — Bède. Les Apôtres eux-mêmes avaient ordre de ne point parler de lui, de peur que la connaissance de sa divinité venant à se répandre, le mystère de sa passion ne fût différé.

℣. 42-44. — *Dès que le jour parut, il sortit de la ville et s'en alla en un lieu désert, et la foule le cherchait, et ils vinrent à lui, et ils s'efforçaient de le retenir, afin qu'il ne les quittât point. Il leur dit : Il faut aussi que j'annonce*

(1) Cette citation ne se trouve qu'en partie dans les œuvres de saint Chrysostome, dans l'homélie 5 *sur saint Marc,* vers le milieu.

---

cut postea dicitur : « Sciebant ipsum esse Christum ; » quia cum eum jejunio fatigatum diabolus videret, *verum hominem* intellexit ; sed quia tentando non prævaluit, utrum Filius Dei esset, dubitabat ; nunc autem per signorum potentiam vel intellexit vel potius suspicatus est esse *Filium Dei.* Non igitur ideo Judæis eum crucifigere persuasit, quia *Christum* sive *Filium Dei* non esse putavit ; sed quia se morte illius non prævidit esse damnandum : de hoc enim mysterio a seculis abscondito dicit Apostolus (I *Cor.*, 2) quod « nemo principum hujus seculi cognovit : si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. » Chrys. *in Cat. Græcorum Patrum.*) In hoc autem quod sequitur : « Et increpans, non sinebat ea loqui, » etc., perspice Christi humilitatem, qui non sinebat ut dæmones immundi eum manifestarent : non enim oportebat eos subripere officii apostolici gloriam, nec decebat Christi mysterium lingua fœda publicari. Theophylact. Quia non est speciosa laus in ore peccatoris, vel quia nolebat invidiam accendere Judæorum ex hoc quod ab omnibus laudaretur. Bed. Ipsi autem apostoli præcipiuntur reticere de illo, ne divina majestate prædicata passionis dispensatio differretur.

Facta autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirebant eum, et venerunt ad ipsum, et detinebant illum ne discederet ab eis: quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei, quia ideo

aux autres villes le royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé. Et il prêchait dans les synagogues de Galilée.

S. Chrys. Après avoir fait un nombre suffisant de miracles en faveur du peuple, le Seigneur devait se retirer, car les miracles paraissent plus grands après le départ de celui qui les a faits, ils proclament plus haut la puissance divine, et font l'office de prédicateurs : « Donc, dit l'Evangéliste, lorsqu'il fut jour il sortit dehors, et s'en alla en un lieu désert, » etc. — Ch. des Pèr. gr. Il s'en alla dans le désert (d'après saint Marc), et il priait, non pas qu'il eût besoin de prière, mais pour nous donner le modèle d'une prière parfaite. — S. Chrys. (*tiré des hom. sur S. Matth.*) Malgré tant de miracles éclatants, les pharisiens sont scandalisés de la puissance de Jésus-Christ, tandis que le peuple docile à ses divins enseignements, marchait à sa suite : « Et la foule le cherchait, » etc. Ce ne sont ni les premiers du peuple, ni les scribes qui le cherchent, mais ceux que la noirceur de la méchanceté n'avait pas atteint, et dont la conscience était restée pure. — Ch. des Pèr. gr. Saint Marc dit que les Apôtres rejoignirent le Sauveur, pour lui dire que le peuple le cherchait; d'après saint Luc, c'est le peuple lui-même qui vient trouver le Sauveur, mais il n'y a en cela aucune contradiction, car le peuple était venu le trouver à la suite des Apôtres. Le Seigneur éprouvait de la joie de se voir ainsi entouré par la foule, mais il commandait cependant qu'on le laissât aller, car il fallait que d'autres aussi fussent initiés à sa doctrine, parce que le temps de sa présence sur la terre ne devait pas être bien long : « Et il leur dit : Il faut aussi que j'annonce aux autres villes, » etc. Saint Marc dit : « C'est pour cela que je suis

---

missus sum. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

Chrys. (*ut sup.*) Postquam satis utilitatis populis per miracula est collatum, oportebat eum abesse; majora namque putantur miracula post absentiam operantis, dum ipsa magis exclamant, et vice vocis fruuntur : unde dicitur : « Facta autem die, egressus ibat, » etc. Græc. (*id est, Victor Antioch. in Cat. Græcorum Patrum.*) Abiit etiam in desertum (ut Marcus dicit), et orabat, non quod ipse oratione indigeret, sed ut nobis bonæ operationis fieret forma. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homiliis in Matthæum.*) Pharisæi quidem ipsis prodigiis prædicantibus potentia Christi scandalizabantur : populi vero eloquia audientes acquiescebant et sequebantur : unde sequitur : « Et turbæ requirebant eum, » etc. Non quidem aliqui primatum aut scribarum, sed quoscunque malitiæ fucus non denigraverat, et illæsam habebant conscientiam. Græc. (*id est, Victor, ut supra.*) Quod autem Marcus dicit apostolos pervenisse ad eum, dicentes, quod omnes quærunt te; Lucas vero dicit populos pervenisse, non discrepant ab invicem : applicuerant enim ad ipsum populi, apostolorum sequentes vestigia : Dominus autem gaudebat detentus, sed mandabat ut eum dimitterent; ut etiam alii participes forent ejus doctrinæ; quasi tempore suæ præsentiæ non multum duraturo : unde sequitur : « Quibus ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare, » etc. Marcus dicit : « Ad hoc

venu, » montrant ainsi l'excellence de sa divinité et son anéantissement volontaire. D'après saint Luc, au contraire, le Sauveur aurait dit : « C'est pour cela que je suis envoyé ; » et il exprime ainsi le mystère de son incarnation, et donne le nom de *mission* à la volonté du Père. L'un dit simplement : « Afin que j'annonce ; » l'autre ajoute : « Le royaume de Dieu, » qui est Jésus-Christ lui-même. — S. Chrys. (*comme précéd.*) Considérez ici que le Sauveur pouvait attirer à lui tous les hommes, en demeurant dans le même endroit; cependant il ne le fit point, pour nous donner l'exemple d'aller à la recherche de ceux qui périssent, comme le pasteur court après la brebis perdue, comme le médecin va lui-même visiter ses malades; car sauver une seule âme, c'est mériter le pardon de bien des fautes : « Et il prêchait dans les synagogues de Galilée. » Il fréquentait les synagogues, pour leur prouver qu'il n'était pas un séducteur, car s'il eût recherché constamment les lieux inhabités, ils l'eussent accusé de vouloir se dérober à la connaissance des hommes.

Bède. Si le coucher du soleil est une figure allégorique de la mort du Seigneur, le retour du jour est un symbole de sa résurrection; le peuple des croyants le recherche à la clarté de cette lumière, et après l'avoir trouvé dans le désert des nations, il l'entoure et cherche à le retenir, dans la crainte qu'il ne lui échappe, explication d'autant plus probable que ce fait se passa le premier jour après le sabbat, qui fut le jour de la résurrection du Sauveur.

---

veni; » ostendens Divinitatis ejus celsitudinem et voluntariam exinanitionem : Lucas vero dicit : « Ad hoc missus sum, » incarnationem ostendens, nec non bene placitum Patris *missionem* appellans. Et ille simpliciter dicit : « Ut prædicem : » iste vero regnum Dei adjunxit, quod est ipse Christus. Chrys. (*ut sup. in Cat. Græcorum Patrum*.) Simul etiam considera quod poterat in eodem loco manendo omnes attrahere ad se, non tamen hoc fecit, præbens nobis exemplum ut perambulemus et requiramus pereuntes, sicut pastor ovem perditam ; et sicut medicus accedit ad infirmum : una enim anima recuperata poterit aliquis mille delicta abolere : unde et hic sequitur : « Et erat prædicans in synagogis Galilææ. » Frequentabat quidem synagogas, docens illos quod non esset seductor : nam si jugiter inhabitata coleret, diffamarent eum velut latitantem.

Bed. Si autem occasu solis mystice mors Domini exprimitur, die redeunte resurrectio illius indicatur ; cujus manifestata luce a credentium turbis requiritur ; et in gentium deserto inventus, ne abeat, detinetur ; maxime cum hoc contigerit prima sabbati, quo resurrectio celebrata est.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1-3. — Pourquoi cet empressement du peuple pour suivre Jésus. — Qu'est-ce que le lac de Génésareth. — Notre-Seigneur se dérobe à la gloire qui le poursuit. — Pourquoi monte-t-il dans une barque? — Son humilité vis-à-vis de Pierre. — Pourquoi Jésus enseigne-t-il le peuple de cette barque? — Que figurent ces deux barques dans le sens allégorique. — Pourquoi Notre-Seigneur ne monte-t-il que dans celle de Pierre?

℣. 4-7. — But que se propose le Sauveur dans la pêche miraculeuse. — Docilité de Pierre, comment Jésus la récompense. — Ce miracle diffère de celui que saint Jean raconte. — Que figure la barque de Pierre remplie de poissons. — Pourquoi Notre-Seigneur ne dit-il qu'à Pierre : *Avancez-en pleine mer?* — Quels sont les filets qu'il commande aux apôtres de jeter. — Pourquoi ont-ils travaillé toute la nuit sans rien prendre? — Que figurent les apôtres prenant cette grande quantité de poissons. — Que représentent ces deux barques remplies de cette énorme quantité de poissons. — Explication allégorique des différentes circonstances de cette pêche miraculeuse.

℣. 8-11. — Sentiments d'admiration et d'humilité de Pierre à la vue de ce miracle. — Nous devons imiter l'exemple de Pierre. — Comment le Seigneur lui prédit qu'il sera pêcheur d'hommes. — Foi et obéissance des apôtres dès que Jésus les appelle. — Conciliation du récit de saint Matthieu et de saint Marc avec celui de saint Luc sur la vocation des apôtres. — Comment Pierre reconnaît que ceux qu'il prend dans ses filets ne sont pas sa conquête. — Comment Pierre représente ici l'Eglise remplie d'hommes charnels qui semblent éloigner le règne des hommes spirituels. — Pourquoi Notre-Seigneur ne se rend pas à leurs désirs.

℣. 12-16. — Pourquoi l'Evangéliste ne désigne pas d'une manière précise le lieu où le lépreux fut guéri. — Foi vive, humilité de ce lépreux. — Doute-t-il de la bonté et de la volonté du Seigneur? — Comment fut-il amené à croire que Jésus pourrait le guérir? — Leçon de soumission à la volonté de Dieu. — Moyen que Jésus emploie pour le guérir, pourquoi touche-t-il le lépreux? — Comment Notre-Seigneur révèle ici ses deux natures, et confond les diverses hérésies dont le mystère de l'Incarnation a été l'objet. — Comment Notre-Seigneur nous enseigne à éviter toute vaine gloire. — Pourquoi commande-t-il au lépreux d'aller se présenter au prêtre? — Quel sacrifice lui ordonne-t-il d'offrir? — Notre-Seigneur a-t-il ici dessein de jeter un blâme sur la loi? — Que signifient ces paroles : *Pour leur être un témoignage.* — Comment malgré la défense que Jésus avait faite au lépreux, sa renommée se répandait partout. — Leçon que Notre-Seigneur donne aux prédicateurs en se retirant dans la solitude pour prier. — Explication allégorique de la guérison du lépreux.

℣. 17-26. — Quelle est cette vertu qui était en Jésus-Christ pour guérir les malades. — Foi admirable de ceux qui apportent le paralytique devant Jésus. — Pourquoi Notre-Seigneur commence-t-il par remettre les péchés à cet homme? — Bonté du Seigneur qui pardonne aux uns en considération du mérite des autres. — Que signifient ces paroles : *Vos péchés vous sont remis.* — Ce que nous devons faire lorsque nous sommes atteints de quelque infirmité

corporelle. — Témérité présomptueuse des pharisiens. — Comment ils rendent malgré eux témoignage à la toute-puissance du Fils de Dieu. — Comment le Sauveur leur prouve sa divinité par la connaissance qu'il a des choses cachées. — Troisième miracle qui prouve la même vérité. — C'est sur la terre que Notre-Seigneur remet les péchés. — Comment il prouve la rémission des péchés par la guérison du paralytique. — C'est en tant que Dieu fait homme et comme maître de la loi qu'il remet les péchés. — Sentiments des Juifs à la vue de ce miracle. — Ils louent Dieu sans reconnaître que Jésus-Christ lui-même était Dieu. — Le paralytique image de l'âme privée de ses facultés et de ses opérations. — Explication tropologique des différentes circonstances de sa guérison.

ỷ. 27-32. Pourquoi saint Luc et saint Marc ne font point connaître le nom que portait saint Matthieu en racontant sa conversion. — Saint Matthieu enseigne à tous les pécheurs à ne point désespérer de leur salut. — Puissance de la voix de Jésus-Christ, docilité de Matthieu. — Comment Notre-Seigneur l'honore après sa conversion. — Pourquoi ne décline-t-il pas la société des publicains? — Jalousie des pharisiens. — Conciliation du récit de saint Luc avec celui des autres Evangélistes au sujet du reproche que font les pharisiens. — Comment Notre-Seigneur tire une conclusion toute contraire du reproche qui lui est fait. — Objet et fin de la mission du Sauveur — Quels sont les justes et les pécheurs dont il parle ici. — Que représente l'élection de saint Matthieu. — Que figure-t-il lui-même comme publicain? Que représentent les murmures des pharisiens.

ỷ. 33-39. — Dessein des pharisiens en interrogeant de nouveau le Sauveur. — Pourquoi Notre-Seigneur s'est-il soumis au jeûne? — Différentes sortes de jeûnes sur lesquels il s'explique successivement. — Quels sont les fils de l'Epoux dont parle ici le Sauveur. — Notre-Seigneur a-t-il intention de détruire la pratique du jeûne? — Dans quel sens peut-on entendre le jeûne dont il ajourne ici la pratique? — Quels sont les jours dans lesquels l'Epoux nous sera enlevé. — Comment ce jeûne doit s'entendre surtout du jeûne de l'âme. — Comment faut-il entendre la comparaison du vêtement vieux et du morceau de drap neuf, et celle des vieilles outres et du vin nouveau ?

℣. 1-3. — *Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Génézareth, et que la foule se précipitait sur lui pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, et les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets. Montant dans une des barques qui était à Simon, il le pria de s'éloigner un peu de la terre ; et s'étant assis il enseignait le peuple de dessus la barque.*

S. Ambr. Après que Notre-Seigneur eut opéré un grand nombre de guérisons, l'empressement du peuple pour recourir à sa puissance salutaire ne put être arrêté ni par le temps, ni par les lieux ; le soir est venu, ils ne cessent de marcher à sa suite, un lac se présente, ils se pressent autour de lui : « Un jour que la foule se précipitait sur lui, » etc. — S. Chrys. Ils étaient comme enchaînés (1) à sa divine personne, pleins d'amour et d'admiration pour lui, et ils voulaient le retenir au milieu d'eux. Et, en effet, qui aurait voulu se séparer de lui pendant qu'il opérait de si grands miracles ? Qui aurait refusé de contempler cette face adorable et cette bouche d'où sortaient tant de merveilles. Car le Sauveur n'était pas seulement admirable dans les miracles qu'il opérait, mais son aspect seul était rempli de grâce ; aussi quand il parlait, on l'écoutait dans un profond silence, sans jamais oser l'interrompre : « La foule, se précipitant sur lui pour entendre la parole de Dieu, » etc.

« Il était sur le bord du lac de Génésareth. » — Bède. Le lac de Génésareth est le même qui porte le nom de mer de Galilée ou de Tibériade. On l'appelle mer de Galilée, de la province qui est baignée par ses eaux, et mer de Tibériade, de la ville qui en est voisine. Le nom

(1) Le texte grec προσηλώμενοι, est plus énergique encore, il veut dire qu'ils étaient comme cloués à sa personne divine.

CAPUT V.

Factum est autem cum turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genezareth. Et vidit duas naves stantes secus stagnum ; piscatores autem descenderant, et lavabant retia. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens, docebat de navicula turbas.

Ambr. Ubi Dominus impertivit multis varia genera sanitatum, nec tempore nec loco cœpit a studio sanandi turba cohiberi ; vesper incubuit, sequebantur ; stagnum occurrit, urgebant : unde dicitur : « Factum est autem cum turbæ irruerent in eum, » etc. Chrys. (*ut sup.*) Erant enim ei connexi, diligentes eum, et mirantes, et tenere cupientes : quis enim discessisset, dum hujusmodi miracula faciebat ? Quis noluisset solam prospicere faciem et os talia loquens ? Neque enim in agendo miracula solum admirabilis erat, sed visus ejus abundabat plurima gratia : unde et loquentem eum audiunt in silentio, seriem locutionis non interrumpentes : dicitur enim : « Ut audirent verbum Dei, » etc.

Sequitur : « Et ipse stabat secus stagnum Genezareth. » Beda. Stagnum Genezareth idem dicunt esse quod mare Galilææ, vel mare Tiberiadis, sed *mare Galilææ* ab adjacente provincia dicitur ; *mare* autem *Tiberiadis* a proxima civi-

de Génésareth vient de la nature même du lac, dont les ondes, en se ridant, produisent d'elles-mêmes les vents qui agitent ses flots. En effet, le mot Génésareth signifie *qui produit de lui-même le vent* (1). Les eaux, au lieu d'être calmes et tranquilles comme celles des autres lacs, sont souvent agitées par le souffle des vents, elles sont douces et agréables à boire. Mais dans la langue hébraïque, toute grande étendue d'eau douce ou salée, reçoit le nom de mer.

Théophyl. Plus la gloire s'attache au Sauveur, plus il cherche à s'y dérober, c'est pourquoi nous le voyons s'éloigner de la foule et monter dans une barque : « Et il vit deux barques arrêtées au bord du lac, et dont les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets. » — S. Chrys. C'était un signe que les pêcheurs se reposaient. Selon saint Matthieu, Jésus les trouva raccommodant leurs filets ; car ils étaient si pauvres qu'ils étaient obligés de réparer leurs filets déchirés, dans l'impossibilité d'en avoir de nouveaux. Il monte dans une barque pour rassembler convenablement toute la multitude, de manière que personne ne fût derrière lui, mais que tous puissent le voir en face : « Montant dans une des barques qui appartenaient à Simon, il le pria, » etc. — Théophyl. Voyez l'humilité de Jésus-Christ, qui s'abaisse jusqu'à prier Pierre, et la soumission de Pierre, qui obéit en toutes choses à son divin Maître.

S. Chrys. Après avoir opéré un grand nombre de miracles, il enseigne de nouveau sa doctrine, et tout en étant sur la mer, il prêche

(1) Cette interprétation est par trop forcée quand bien même le mot Génésareth viendrait du grec, c'est-à-dire de γεννάω, *j'engendre*; et de ἀήρ, *air*; mais c'est un mot hébreu, comme Bède lui-même le reconnaît dans son *Traité des noms hébreux*, où il remarque lui-même que ce mot signifie *naissance*, ou *principe*, ou *commencement de la naissance*.

---

tate : porro *Genezareth* a laci ipsius natura (quæ crispantibus aquis de seipso sibi excitare auram perhibetur) Græco vocabulo quasi *generans sibi auram* dicitur : neque enim in stagni morem sternitur aqua, sed frequentibus auris aspirantibus agitatur ; haustu dulcis et ad potandum habilis. Sed hebrææ linguæ consuetudine omnis aquarum congregatio sive dulcis sive salsa, *mare* nuncupatur.

Theophylact. Fugit autem Dominus gloriam, quanto magis ipsa eum sequebatur ; et ideo a turbis se separans ascendit in navem. Unde dicitur : « Et vidit duas naves stantes secus stagnum : piscatores autem descenderant et lavabant retia. » Chrys. (*ut sup. in Cat. Græcorum.*) Quod erat signum vacationis. Secundum vero Matthæum, invenit eos reficientes retia : tantus enim erat paupertatis excessus, ut laniata repararent, nova nequeuntes habere. Volens autem diligenter congregare spectaculum, ut nemo remaneret post tergum, sed omnes facie ad faciem cernerent, ascendit in navim : unde dicitur : « Ascendens autem in unam navim quæ erat Simonis, rogavit eum, » etc. Theophyl. Vide autem Christi mansuetudinem, quomodo rogat Petrum, et Petri obedientiam, quomodo in omnibus fuit obediens.

Chrys. (*ut sup.*) Postquam vero multa peregerat miracula, iterum doctrinam proponit ; et existens in mari, piscatur

ceux qui sont sur la terre : « Et étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque. » — S. Grég. de Nazianze. (*disc.* 31.) Il se montre plein de condescendance pour tous, afin de tirer le poisson de l'abîme, c'est-à-dire l'homme qui nage pour ainsi dire au milieu des choses inconstantes et mobiles, et parmi les violentes tempêtes de cette vie.

Bède. Dans le sens allégorique, ces deux barques figurent les Juifs et les Gentils. Le Seigneur les voit toutes deux, parce qu'il connaît dans chaque peuple ceux qui sont à lui, et en les voyant près du rivage, c'est-à-dire en les visitant dans sa miséricorde, il les conduit au port tranquille de la vie éternelle. Les pècheurs sont les docteurs de l'Eglise qui nous prennent dans les filets de la foi, et nous amènent au rivage de la terre des vivants. Ces filets, tantôt les pècheurs les jettent pour pècher, tantòt ils les plient après les avoir lavés, parce qu'en effet, tous les temps ne sont pas également propres à la prédication, et que le docteur doit tantôt se livrer à l'enseignement, tantôt s'occuper de lui-mème, et prendre soin de son âme. La barque de Simon, c'est l'Eglise primitive dont saint Paul a dit : « Celui qui a opéré en Pierre pour l'apostolat de la circoncision. » (*Galat.*, II.) Notre-Seigneur monte dans une seule de ces barques, parce que la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme. (*Act.*, IV.) — S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 2.) De cette barque, il enseignait la foule, car c'est par l'autorité de l'Eglise que Pierre instruit les nations. Le Seigneur, en montant dans cette barque, prie son disciple de s'éloigner un peu de la terre, pour nous apprendre qu'il faut parler au peuple un langage plein de modération et de réserve, il ne faut pas lui prècher une doctrine terrestre, mais il faut se garder également de trop l'éloigner de la terre pour le jeter dans les pro-

---

existentes in terra: unde sequitur : « Et sedens docebat turbas de navicula. » Greg. Nazianz. (*Orat.* 31.) Cunctis condescendens, ut a profundis extrahat piscem: hominem scilicet natantem in mobilibus rebus et amaris hujus vitæ procellis.

Bed. Mystice autem duæ naves circumcisionem et præputium figurant ; quas videt Dominus, quia in utroque populo novit qui sunt ejus; et ad futuræ vitæ tranquillitatem quasi ad littus videndo (hoc est, misericorditer visitando) provehit. Piscatores sunt Ecclesiæ doctores, qui nos per rete fidei comprehendunt, et (quasi littori) sic terræ viventium advehunt. Sed hæc retia modo laxantur in capturam, modo lota plicantur, quia non omne tempus est habile doctrinæ ; sed nunc exercenda est lingua doctoris, et nunc suimet cura gerenda. Navis Simonis est Ecclesia primitiva, de qua Paulus dicit (*ad Gal.*, 2) : « Qui operatus est Petro in apostolatum circumcisionis; » bene *una* dicta, quia « multitudinis credentium erat cor unum et anima una. » (*Act.*, 4.) August. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, cap. 2.) De qua docebat turbas ; quia de auctoritate Ecclesiæ docet gentes : quod autem Dominus ascendens in navim rogat eum a terra reducere pusillum, significat temperate utendum verbo ad turbas ; ut nec terrena eis præcipiantur, nec a

fondeurs insondables des mystères. Cette circonstance peut encore signifier qu'il faut d'abord prècher l'Evangile aux peuples des pays voisins, de mème que bientôt il dira : « Avancez en pleine mer, » c'est-à-dire prêchez aux nations plus éloignées.

ỳ. 4-7. — *Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine mer, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais, sur votre parole, je jetterai le filet. L'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans une autre barque de venir les aider ; ils vinrent donc, et ils remplirent les deux barques, au point qu'elles étaient près de couler à fond.*

S. Cyr. (*Ch. des Pèr. gr.*) Après avoir donné au peuple les enseignements qu'il jugeait convenables, le Sauveur reprend le cours de ses opérations merveilleuses et divines, et en favorisant à ses disciples l'exercice de la pèche, il les prend lui-mème dans ses filets : « Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avancez en pleine mer, et jetez vos filets pour pècher. » — S. Chrys. (*hom. 6 sur S. Matth.*) Il s'accommode aux dispositions comme aux diverses occupations des hommes, c'est par une étoile qu'il avait appelé les mages, c'est par le métier de la pèche qu'il appelle à lui les pécheurs.— Théophyl. Pierre ne fait aucune difficulté d'obéir : « Et Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. » Il n'ajoute pas : Je ne me rendrai pas à votre parole, je ne veux pas m'exposer à de nouvelles fatigues. Loin de là, il s'empresse de répondre : « Mais sur votre parole, je jetterai le filet. » C'était de la barque de Pierre que

---

terrenis in profunda sacramentorum recedatur: vel prius in proximis regionibus gentibus prædicandum, ut quod postea dicit : « Duc in altum, » ad remotiores gentes postea prædicandum præcipiat.

Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus, in verbo autem tuo laxabo rete. Et cum hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam. Rumpebatur autem rete eorum. Et annuerunt sociis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi supra.*) Postquam sufficienter populum docuerat, regreditur iterum ad magnificentias proprias ; et per piscatoria ministeria piscatur discipulos : unde sequitur : « Ut autem cessavit loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. » Chrys. (*ut sup., ex hom.* 6, *in Matth.*) Condescendens enim hominibus, sicut magos per sidus vocavit, sic piscatores per eorum piscatoriam artem. Theophyl. Petrus autem obsequi non distulit : unde sequitur : « Et respondens Simon dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus : » non autem addidit : « Non te audiam, nec secundis laboribus me exponam. » Sed magis subdit : « In verbo autem tuo laxabo rete. » Quia vero turbam de navicula Dominus instruxerat, non sine mercede

Notre-Seigneur avait enseigné le peuple, il ne veut pas laisser sans récompense le maître de la barque ; et il le récompense doublement, d'abord il lui fait prendre une multitude innombrable de poissons, et en second lieu, il en fait lui-même son disciple : « Et l'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompait. » Pierre prit une telle quantité de poissons, qu'il ne pouvait les tirer hors de l'eau, et qu'il demanda du secours à ses compagnons : « Et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir, » etc. Il les appelle en leur faisant signe; car l'étonnement que lui causait cette pêche abondante, lui ôtait pour ainsi dire l'usage de la parole. Les autres disciples répondent à son appel : « Et ils vinrent, et ils remplirent les deux barques, » etc. L'évangéliste saint Jean paraît raconter un miracle semblable, mais qui est cependant tout autre, et qui eut lieu après la résurrection du Sauveur sur la mer de Tibériade. Ces deux miracles diffèrent et quant au temps, et quant à la nature même du fait. Dans saint Jean, les filets, jetés à la droite de la barque, prennent cent-cinquante-trois grands poissons, et l'Evangéliste a soin de dire que, malgré la grandeur des poissons, les filets ne se rompirent pas. Et il avait alors en vue le fait miraculeux raconté par saint Luc, où le filet se rompait sous le poids énorme des poissons qu'il contenait.

S. Ambr. Dans le sens allégorique, la barque de Pierre qui, selon saint Matthieu, est agitée par les flots, et qui, selon saint Luc, est remplie de poissons, figure l'Eglise jouet des flots à son origine, et dans la suite, se réjouissant de la multitude innombrable de ses enfants. La barque qui porte Pierre n'est point agitée, mais celle qui

---

naviculæ dominum dereliquit; dupliciter beneficians ipsum; quia primo dedit ei multitudinem piscium, et deinde discipulum ipsum fecit : unde sequitur : « Et cum hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam, » etc. Tot autem pisces cepit ut non posset eos foras educere, sed a sociis auxilium peteret : unde sequitur : « Rumpebatur autem rete eorum : et annuerunt sociis qui erant in alia navi ut venirent, » etc. Per nutum ipsos vocat, quia ex stupore propter capturam piscium loqui non poterat : et sequitur de eorum auxilio, cum dicitur : « Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, » etc. (*lib. 4, cap.* 6) Joannes quidem videtur simile miraculum dicere, sed illud longe aliud est quod factum est post resurrectionem Domini ad mare Tiberiadis : ibi enim, non solum ipsum tempus valde diversum est, sed etiam res ipsa plurimum distat : nam retia illic in dexteram partem missa, centum quinquaginta tres pisces ceperunt; magnos quidem, sed pertinuit ad Evangelistam dicere quod cum tam magni essent, retia non sunt disrupta; respicientem scilicet ad hoc factum quod Lucas commemorat, ubi præ multitudine piscium retia rumpebantur.

Ambr. Mystice autem navis Petri secundum Matthæum fluctuat (cap. 8), secundum Lucam repletur piscibus; ut et principia Ecclesiæ fluctuantis, et posteriora exuberantis agnoscas. Non turbatur ista quæ Petrum habet, turbatur illa quæ Judam habet : in utraque Petrus,

portait Judas est ballottée par les flots (1). Pierre, il est vrai, se trouvait dans ces deux barques, mais bien qu'il demeurât ferme dans la conscience de son innocence personnelle, il était cependant agité par suite des crimes d'un autre. Gardons-nous donc de toute société avec les traîtres, il n'en faut qu'un seul pour nous jeter dans l'agitation et le trouble. Là où la foi est faible, il y a nécessairement trouble, là, au contraire, où la charité est parfaite, il y a pleine et entière sécurité. Remarquez enfin que si Notre-Seigneur commande à tous les disciples de jeter leurs filets, c'est à Pierre seul qu'il dit : « Avance en pleine mer, » c'est-à-dire dans la profondeur des controverses. Qu'y a-t-il de plus profond que la connaissance du Fils de Dieu? Mais quels sont ces filets qu'il commande aux Apôtres de jeter, sinon les réseaux des paroles, les détours des discussions et les profondes sinuosités des discours, qui ne laissent point échapper ceux qu'ils ont pris? Les instruments dont se servent les Apôtres pour cette pêche spirituelle sont justement comparés à des filets qui ne tuent point ceux qu'ils prennent, mais les tiennent en réserve, et qui les retirent des flots agités, pour les transporter jusque dans les cieux. Pierre dit à Jésus : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, » parce que ce n'est point ici l'œuvre de l'éloquence humaine, mais un don de la vocation céleste. Aussi ceux dont les efforts avaient été jusque là infructueux, prennent, sur la parole du Seigneur, une grande quantité de poissons. — S. Cyr. C'était la figure de ce qui devait arriver dans la suite aux prédicateurs de l'Evangile; car ceux qui jetteront le filet de la doctrine évangélique ne travailleront pas inutilement, mais parviendront à réunir la multitude des nations. — S. Aug. (*Question*

(1) Saint Ambroise s'appuie ici sur ce que dit saint Matthieu que « Jésus étant monté dans une barque, ses disciples le suivirent. » Parmi eux devait donc se trouver Judas. Dans saint Luc au contraire il n'y eut dans la barque de Pierre que ceux qui étaient pêcheurs. Or, Judas n'étant point pêcheur de profession ne se trouvait pas avec eux. C'est dans ce sens seulement que l'observation de saint Ambroise a son application.

sed qui suis meritis firmus est turbatur alienis. Caveamus igitur proditorem, ne per unum plurimi fluctuemus. Illic turbatio, ubi modica fides; hic securitas, ubi perfecta dilectio. Denique etsi aliis imperatur ut laxent retia sua, soli tamen Petro dicitur : « Duc in altum, » hoc est, in profundum disputationum. Quid est tam altum quam scire Dei Filium? quæ sunt autem apostolorum quæ laxari jubentur, retia, nisi verborum complexiones, et quasi quidam orationis sinus et disputationum recessus, qui eos quos ceperint non amittant? Et bene apostolica instrumenta piscandi retia sunt; quæ non captos perimunt, sed reservant; fluctuantes de infimis ad superna transducunt. Dicit autem : « Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; » quia non hoc humanæ facundiæ opus, sed supernæ vocationis est munus. Qui autem ante nihil ceperant, magnam in verbo Domini concludunt piscium multitudinem. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Hoc autem fuit figura; futuri non enim incassum laborabunt evangelicæ doctrinæ rete tendentes, sed greges gentium aggregabunt. AUG. (*de*

évang., II, 2.) Leurs filets se rompaient, et les barques étaient remplies de cette quantité de poissons, au point qu'elles étaient près de couler à fond, figure de cette multitude d'hommes charnels, qui devaient abonder un jour dans l'Eglise, au point de rompre la paix et de déchirer l'Eglise par les hérésies et par les schismes. — BÈDE. Le filet se rompt, mais le poisson ne s'échappe pas, parce que le Seigneur conserve les siens au milieu des scandales de ceux qui les persécutent. — S. AMBR. L'autre barque représente la Judée (1), dans laquelle Jean et Jacques sont choisis ; ils viennent de la synagogue à la barque de Pierre (c'est-à-dire à l'Eglise), et ils viennent pour remplir les deux barques, car tous juifs, ou grecs, doivent fléchir le genou au nom de Jésus. — BÈDE. Ou bien encore, la seconde barque c'est l'Eglise des Gentils qui, pour suppléer à l'insuffisance de la première est aussi remplie de poissons, qui représentent les élus ; car le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, il a déterminé le nombre précis de ses élus ; et comme il n'a pas trouvé dans la Judée autant de fidèles qu'il en avait prédestinés à la vie éternelle, il cherche pour ainsi dire une autre barque pour recevoir les poissons qui sont à lui, et il répand la grâce de la foi dans le cœur des Gentils. Le filet venant à se rompre, on a recours à la barque voisine ; ainsi lorsque Judas le traître, Simon le Magicien, Ananie et Saphire, et un grand nombre de disciples se séparent de l'unité, Paul et Barnabé sont choisis pour exercer l'apostolat parmi les Gentils. — S. AMBR. Nous pouvons encore voir dans cette seconde barque la figure d'une autre Eglise ; car l'Eglise de Jésus-Christ qui est une, se divise en plusieurs Eglises particulières. — S. CYR. Pierre fait signe à ses compagnons de venir à son secours,

(1) C'est-à-dire la barque qui était avec celle de Pierre. Les Grecs que saint Ambroise oppose ici aux Juifs doivent être pris pour les Gentils en général.

Quæst. Evang., lib. II, cap. 2.) Quod autem retia rumpebantur, et piscium copia naviculæ impletæ sunt ita ut pene mergerentur, significat hominum carnalium multitudinem tantam futuram in Ecclesia, ut etiam disruptione pacis per hæreses et schismata scinderetur. BED. Rumpitur autem rete, sed non labitur piscis ; quia suos Dominus inter persequentium scandala servat. AMBR. *Alia* autem *navis* est Judæa, ex qua Joannes et Jacobus eliguntur : hi igitur de synagoga ad navim Petri (hoc est, ad Ecclesiam) convenerunt ut implerent ambas naviculas : omnes enim in nomine Jesu genuflectunt ; sive Judæus, sive Græcus. BED. Vel *alia navis* est Ecclesia gentium ; quæ et ipsa (una navicula non sufficiente) piscibus impletur electis ; quia novit Dominus qui sunt ejus, et apud ipsum certus est suorum numerus electorum ; dumque tot in Judæa credituros non invenit, quot ad fidem vitamque prædestinatos novit æternam, quasi alterius navis receptacula piscibus quærens suis, corda quoque gentium fidei gratia replet. Et bene, rupto reti socia navis advocatur ; quando Judas proditor, Simon Magus, Ananias et Saphira, et multi discipulorum abierunt retro ; ac deinde Barnabas et Paulus ad gentium sunt apostolatum segregati. AMBR. Possumus tamen et aliam Ecclesiam intelligere navim alterius : ab una enim plures Ecclesiæ derivantur. CYRIL. (*ubi sup.*) Innuit autem sociis ut auxiliaren-

un grand nombre, en effet, se sont associés aux travaux des Apôtres d'abord ceux qui ont écrit les Evangiles (1), ensuite les autres évêques ou pasteurs des peuples, et les docteurs versés dans la science de la vérité. — BÈDE. Ces barques ne cessent de se remplir jusqu'à la fin du monde ; lorsqu'elles sont pleines, elles s'enfoncent, ou plutôt elles sont exposées au danger d'être submergées ; car elles ne le sont jamais en réalité. C'est ce qu'enseigne l'Apôtre, lorsqu'il dit : « Dans les derniers temps, il y aura des temps périlleux, les hommes s'aimeront eux-mêmes, » etc. En effet, les barques sont submergées lorsque les hommes que Dieu avait retirés du siècle par la vocation à la foi y sont de nouveau entraînés par la corruption des mœurs.

ỳ. 8-11. — *Ce que voyant Simon Pierre, il tomba aux pieds de Jésus, en disant : Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur, car il était plongé dans la stupeur, lui et tous ceux qui étaient avec lui, à la vue des poissons qu'ils avaient pris. Il en était de même de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon. Et Jésus dit à Simon : Ne crains point, car désormais ce sont des hommes que tu prendras. Aussitôt, ramenant leurs barques à terre, ils quittèrent tout et le suivirent.*

BÈDE. Pierre était dans l'admiration des dons de Dieu, et plus il avait éprouvé de crainte, moins il était porté à la présomption : « Ce que voyant Simon Pierre, il tomba aux pieds de Jésus, en disant : Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. » — S. CYR. Rappelant en son souvenir les fautes qu'il avait commises, il est saisi de crainte et d'effroi, il n'ose croire, impur qu'il est, qu'il

(1) Ou textuellement : Ceux qui ont approfondi les saintes Ecritures, οι τας ἱεράς τῶν ἁγιών αἰεροννῶντες Γραφας.

---

tur eis : multi enim sequuntur apostolorum labores, et prius illi qui evangeliorum ediderunt scripturas ; post quos alii præsidentes et populorum pastores, et in veritatis doctrina periti. BED. Harum autem impletio navium in finem usque seculi crescit ; sed quod impletæ merguntur, hoc est in submersione premuntur (non enim sunt submersæ, sed periclitatæ) Apostolus exponit, dicens (II *ad Tim.*) : « In novissimis diebus erunt tempora periculosa ; et erunt homines seipsos amantes, » etc. Nam mergi naves, est homines in seculum ex quo electi per fidem fuerant, morum pravitate relabi.

Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant in captura piscium, quam ceperant : similiter autem Jacobum et Joannem filios Zebedæi qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere, ex hoc jam eris homines capiens. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

BEDA. Admirabatur Petrus dona divina ; et quo plus metuerat, præsumebat minus : unde dicitur : « Quod cum vidisset Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum. » CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Reducens enim ad conscientiam patrata delicta, tremit et trepidat ; et velut immundus mundum non credit se posse suscipere : acceperat

puisse recevoir celui qui est la pureté même ; car il avait appris de la loi, que ce qui est souillé doit être séparé de ce qui est saint (1). — S. Grég. de Nysse. Dès que Jésus eut ordonné de jeter les filets, on prit le nombre de poissons que lui, le Seigneur de la mer et de la terre, avait déterminé ; car la voix du Verbe est toujours une voix de puissance, et c'est par son commandement, que l'origine du monde, la lumière et les autres créatures sortirent du néant. A la vue de ce miracle, Pierre est dans l'admiration : « Il était plongé dans la stupeur, lui et tous ceux qui étaient avec lui. » — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 17.) Saint Luc ne fait point mention d'André, bien qu'il fût dans cette barque, d'après le récit de saint Matthieu et de saint Marc.

« Jésus dit à Simon : Ne craignez point. » — S. Ambr. Et vous aussi, dites à Jésus : Eloignez-vous de moi, parce que je suis un pécheur, et Dieu vous répondra : « Ne craignez point, » confessez votre péché au Seigneur qui est disposé à vous pardonner. Vous voyez combien il est bon, lui qui daigne accorder à des hommes le pouvoir de communiquer la vie : « Désormais, dit-il à Simon, vous serez pêcheurs d'hommes. » — Bède. C'est à Pierre que cette prérogative est spécialement accordée ; le Seigneur lui explique le sens mystérieux de cette pêche miraculeuse, c'est-à-dire qu'il prendra un jour des hommes par ses discours, comme il vient de prendre des poissons dans ses filets ; et toute la suite de ce fait miraculeux montre ce qui se fait tous les jours dans l'Eglise, dont Pierre est ici la figure. — S. Chrys. (*hom.* 14 *sur S. Matth.*) Considérez la foi et l'obéissance

(1) *Levit.*, x, 10 ; où Dieu dit à Aaron et à ses enfants : « Afin que vous sachiez discerner ce qui est saint ou profane, ce qui est pur ou impur. » (Voyez aussi *Ezech.*, XXII, 26 ; XLIV, 23.)

---

enim a lege (vel didicerat secundum legem) distinguendum esse inter maculatum et sanctum. Greg. Nyss. (*in eadem Cat., ubi sup.*) Cum enim mandasset demergere retia, tanta copia piscium capta est, quantum ipse maris Dominus et terræ voluerat : vox enim Verbi semper est vox virtutis ; cujus præcepto in origine mundi lux et cæteræ creaturæ prodibant. In his admiratur Petrus : « Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant, » etc. Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 17.) Andream non nominat, qui tamen intelligitur in ea navi fuisse secundum Matthæi et Marci narrationem.

Sequitur : « Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere. » Ambr. Dic et tu : « Exi a me, Domine, quia homo peccator sum : » ut respondeat Deus : « Noli timere : » indulgenti Domino peccatum fatere. Vides quam bonus Dominus qui tantum tribuit hominibus, ut vivificandi habeant potestatem. Unde sequitur : « Ex hoc eris jam homines capiens. » Bed. Hoc ad ipsum Petrum specialiter pertinet : exponit enim ei Dominus quid hæc captura piscium significet ; quod scilicet ipse sicut nunc per retia pisces, sic aliquando per verba sit capturus homines ; totusque facti hujus ordo quid in Ecclesia (cujus ipse typum tenet) quotidie geratur, ostendit. Chrys. (*hom.* 14, *in Matth.*) Considera autem eorum fidem

des Apôtres. Au milieu même des occupations de la pêche (et vous savez combien les pêcheurs sont avides du succès de leur pêche) (1*), dès qu'ils entendent l'ordre du Sauveur, sans aucun délai, ils quittent tout, et le suivent. Telle est l'obéissance que Jésus-Christ demande de nous, elle doit être notre premier soin, au milieu même des diverses nécessités de la vie : « Et, aussitôt, ramenant leurs barques à terre. » etc. — S. Aug. *de l'acc. des Evang.* Le récit de saint Matthieu et de saint Marc est ici beaucoup plus court que celui de saint Luc, qui raconte le fait dans tous ses détails. Il y a d'ailleurs entre les deux récits cette différence que, d'après saint Luc, c'est à Pierre seul que le Sauveur aurait dit : « Désormais vous serez pêcheur d'hommes, » tandis que suivant les deux autres Evangélistes, c'est aux deux frères que Jésus aurait adressé ces paroles. Mais Notre-Seigneur a pu très-bien les dire d'abord à Pierre seul, surpris et étonné de la grande quantité de poissons qu'on avait pris, comme saint Luc paraît l'insinuer, et les avoir redites ensuite aux deux frères, ainsi que le racontent les deux premiers Evangélistes. Ou bien encore, on peut entendre que la pêche miraculeuse, racontée par saint Luc, arriva en premier lieu, mais sans que les deux disciples fussent dès lors appelés par le Seigneur Jésus. Il se contenta de prédire à Pierre qu'il serait un jour pêcheur d'hommes. On peut donc légitimement supposer qu'ils retournèrent au métier de la pêche, et qu'alors eut lieu le fait raconté par saint Matthieu et saint Marc ; alors, en effet, ils ne ramenèrent pas leurs barques à terre, avec la pensée de retourner à leurs anciennes occupations, mais ils suivirent Jésus en obéissant pleinement à l'ordre qu'il leur avait donné. Une autre difficulté se

(1*) Le texte original de saint Chrysostome est ici beaucoup plus clair que la traduction dont saint Thomas a fait usage et nous avons du y recourir pour rendre le sens de la phrase plus intelligible.

---

et obedientiam : habentes enim opus præ manibus appetibilis piscationis, cum audissent mandatum, non distulerunt, sed relictis omnibus, sequebantur : talem enim obedientiam requirit a nobis Christus, ut nec ad momentum negligamus, etiamsi aliquid valde necessarium urgeat : unde et sequitur : « Et subductis ad terram navibus, » etc. Aug. (de Cons. Evang.) Matthæus et Marcus breviter hoc perstringunt quemadmodum gestum sit ; quod Lucas hic apertius explicavit : hoc tamen videtur distare, quod tantum Petro a Domino dictum commemorat : « Ex hoc jam homines eris capiens, » quod illi ambobus fratribus dictum esse narraverunt. Sed potuit utique prius hoc Petro dici, cum de capta ingenti multitudine piscium miraretur, quod Lucas insinuat ; et ambobus postea quod illi duo commemoraverunt : vel intelligendum est, hoc primo fuisse factum quod Lucas commemorat, nec tunc eos a Domino vocatos, sed tantum fuisse prædictum Petro, quod homines esset capturus ; non autem quod nunquam pisces esset capturus : unde datur locus intelligendi, eos ad capturam piscium remeasse, ut postea fieret quod Matthæus et Marcus narrant : tunc enim non subductis ad terram navibus, tanquam cum cura redeundi, sed ita eum secuti sunt,

présente ; si, d'après saint Jean, ce fut sur les bords du Jourdain que Pierre et André se mirent à la suite de Jésus, comment les autres Evangélistes peuvent dire que c'est dans la Galilée qu'il les trouva se livrant à la pèche, et qu'il les appela à l'apostolat? Nous répondons que lorsqu'ils virent le Seigneur sur les bords du Jourdain, ils ne s'attachèrent pas inséparablement à lui, ils connurent seulement qu'il était le Messie, et pleins d'admiration pour lui, ils retournèrent à leurs occupations.

S. AMBR. Dans le sens allégorique, Pierre, en disant : « Seigneur, éloignez-vous de moi, » refuse de reconnaître que ceux qu'il prend dans les filets de ses enseignements soient sa conquète et son butin. Vous aussi, n'hésitez pas à renvoyer à Dieu le bien qui est en vous, puisque c'est Dieu qui vous communique ses propres dons. — S. AUG. (*Quest. évang.*) Ou bien dans un autre sens, Pierre représente l'Eglise remplie d'hommes charnels, quand il dit au Seigneur : « Eloignez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. » L'Eglise, remplie de cette foule d'hommes charnels et presque submergée par leurs mœurs dépravées, semble éloigner d'elle le règne des hommes spirituels (dont la personne de Jésus-Christ est la plus haute représentation.) Ce n'est point de bouche que les hommes tiennent ce langage aux vertueux ministres de Dieu pour les éloigner d'eux, c'est par la voix de leurs mœurs et de leurs actions, qu'ils les pressent de se retirer pour se soustraire à la direction des bons. Et leurs instances sont d'autant plus vives, qu'ils leur témoignent en même temps de l'honneur et du respect, Pierre figurait ce respect, en se jetant aux pieds du Seigneur, et leurs mœurs, en disant : « Eloignez-vous de moi. » — BÈDE. Or, le Seigneur dissipe la crainte des hommes charnels qui, tremblant pour quelques-uns à

---

tanquam vocantem aut jubentem. Sed si secundum Joannem juxta Jordanem secuti sunt eum Petrus et Andreas, quomodo ab aliis evangelistis dicitur quod eos in Galilæa piscantes invenit, et ad discipulatum vocavit? Nisi quia intelligendum est non sic eos vidisse Dominum juxta Jordanem, ut ei inseparabiliter cohærerent, sed tantum cognovisse quis esset, eumque miratos ad propria remeasse.

AMBR. Mystice autem quos Petrus in verbo capit, negat suam prædam, negat suum munus : « Exi (inquit) a me, Domine : » noli timere et tu quæ tua sunt Domino deferre; quia quæ sua, nobis ille concessit. AUG. (*de Quæst. Evang., ut sup.*) Vel aliter : ex persona Ecclesiæ carnalibus hominibus plenæ Petrus dicit : « Exi a me, quia homo peccator sum ; » tanquam Ecclesia turbis carnalium impleta, et eorum moribus pene submersa, regnum spiritualium (in quibus maxime persona Christi eminet) a se quodammodo repellat : non enim hoc voce linguæ dicunt homines bonis ministris Dei, ut eos a se repellant; sed voce morum et actuum suadent a se recedi, ne per bonos regantur, et eo vehementius, quod deferunt eis honorem, ut honorificentiam eorum significaverit Petrus, cadens ad pedes Domini ; mores autem, in eo quod dixit : « Exi a me. » BEDA. Confortat autem Dominus timorem carnalium, ne quis vel de suæ conscientia culpæ tremens, vel de alio-

la vue de leur conscience coupable, ou découragés par le spectacle de l'innocence des autres, redouteraient d'entrer dans la voie de la sainteté. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Le Seigneur, en ne se rendant pas à leurs désirs, apprend aux hommes vertueux et spirituels à ne pas se laisser aller au désir d'abandonner le ministère ecclésiastique pour mener une vie plus calme et plus tranquille, parce qu'ils ne peuvent supporter les désordres de la foule. Ils ramènent leurs barques à terre, et quittent tout pour suivre Jésus ; et en cela ils figurent la fin des temps, où ceux qui se seront attachés à Jésus-Christ quitteront pour toujours la mer agitée du monde.

ỳ. 12-16. — *Or il arriva, comme il était dans une des villes, qu'un homme couvert de lèpre, apercevant Jésus, se prosterna la face contre terre et le pria en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui commanda de n'en parler à personne, mais : Allez, lui dit-il, montrez-vous au prêtre, et offrez pour votre guérison le don prescrit par Moïse, en témoignage pour eux, Or, sa renommée se répandait de plus en plus, des troupes nombreuses venaient pour l'écouter, et pour être guéries de leurs maladies. Mais il se retirait dans la solitude et priait.*

S. Ambr. La guérison de ce lépreux est le quatrième miracle que fit Jésus depuis son entrée à Capharnaüm. Si, lors de la création, Dieu a éclairé le quatrième jour des splendeurs du soleil, et l'a ainsi rendu plus brillant que les autres jours, nous devons regarder aussi ce miracle comme plus éclatant que les autres miracles. « Or, il arriva, comme il était dans une ville, qu'un homme couvert de lèpre, » etc. L'Evangéliste ne désigne pas d'une manière précise le lieu où ce lépreux fut guéri, pour nous apprendre que ce ne fut pas le peuple par-

---

rum innocentia stupens, sanctitatis iter formidet aggredi. Aug. (*de Quæst. Evang., ut sup.*) Dominus autem dum non recessit ab eis, significat in bonis et spiritualibus viris non esse oportere hanc voluntatem, ut peccatis turbarum commoti (quo quasi securius tranquilliusque vivant) munus ecclesiasticum deserant. Quod autem subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum, potest significare finem temporis, quo ab hujus mundi salo, qui Christo inhæserint, penitus recessuri sunt.

Et factum est cum esset in una civitatum, et ecce vir plenus lepra ; et videns Jesum, et procidens in faciem suam rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare. Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim lepra discessit ab illo. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret; sed : Vade, ostende te sacerdoti ; et offer pro emundatione tua sicut præcepit Moyses in testimonium illis. Perambulabat autem magis sermo de illo, et conveniebant turbæ multæ ut audirent et curarentur ab infirmitatibus suis. Ispe autem secedebat in desertum et orabat.

Ambr. Quarto signo, ex quo in Capharnaum Dominus venit, leprosus sanatur. Si autem quartum diem sole illuminavit et clariorem cæteris fecit, hoc clarius opus æstimare debemus; de quo dicitur : « Et factum est cum esset in una civitatum, ecce vir plenus lepra, » etc. Bene ubi leprosus mundatur, certus non exprimitur locus, ut ostendatur,

ticulier d'une seule ville, mais tous les peuples de la terre qui eurent part à la guérison spirituelle de l'âme.— S. Athan. (*lettre à Adelph. contre les Ar.*) Ce lépreux adora le Seigneur son Dieu sous une forme humaine, la chair mortelle qu'il avait sous les yeux ne lui fit point croire que le Verbe de Dieu fût une simple créature ; quoique reconnaissant dans Jésus le Verbe de Dieu, il ne méprisa point la chair dont il était revêtu ; au contraire, il se prosterne le visage contre terre, pour adorer, comme dans un temple créé, le Créateur de toutes choses : « Apercevant Jésus, il se prosterna la face contre terre, et le pria. » — S. Ambr. Il se prosterne la face contre terre par un sentiment d'humilité et de confusion, et nous apprend ainsi à tous à rougir des souillures de notre vie. Cependant cette confusion n'étouffe point l'aveu qu'il veut faire de son infirmité ; il montre les plaies de son corps, et en demande la guérison : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. » Ce n'est point qu'il soit incrédule et qu'il doute de la bonté et de la volonté du Seigneur ; mais la conscience qu'il avait de sa honteuse maladie (1), réprime chez lui tout sentiment de présomption. D'ailleurs quelle profession de foi, de religion plus parfaite que celle qui fait découler toute puissance de la volonté du Seigneur. — S. Cyr. Il savait que la lèpre dont il était couvert ne pouvait être guérie par toutes les ressources de la science médicale, mais il vit la divine majesté chasser les démons, guérir toutes les maladies, et il en conclut que la droite de Dieu pouvait seule opérer ces merveilles. — Tite de Bostr. Apprenons, par ces paroles du lépreux, à ne pas rechercher avec trop d'empressement la guérison de nos infirmités corporelles, mais à tout remettre entre les mains de Dieu, qui fait chaque chose en son temps et dispose tout avec sagesse.

(1) Le texte de saint Ambroise porte : « quasi colluvionis suis conscius, » au lieu de : « quasi iniquitatis suæ conscius. »

---

non unum populum specialis alicujus civitatis, sed omnes fuisse populos sanatos. Athan. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Adoravit autem leprosus Dominum Deum existentem in corpore ; et neque propter carnem putavit esse creaturam Verbum Dei ; nec pro eo quod verbum erat, vilipendit carnem quam vestiebat ; imo ut in templo creato adorabat omnium Creatorem, in faciem procidens : sequitur enim : « Et videns Jesum et procidens in faciem suam, rogavit eum. » Ambr. Quod in faciem procidit, humilitatis est et pudoris ; ut unusquisque de vitæ suæ maculis erubescat ; sed confessionem verecundia non repressit ; ostendit vulnus, remedium postulavit, dicens : « Domine, si vis, potes me mundare. » De voluntate Domini, non quasi pietatis incredulus, dubitavit, sed quasi iniquitatis suæ conscius non præsumpsit : religionis autem et fidei plena confessio est, quæ in voluntate Domini posuit potestatem. Cyril. (*ubi sup.*) Noverat enim lepram experimentis medicorum non cedere, sed vidit divina majestate pelli dæmones, et cæteros ab aliis valetudinibus curari ; quæ conjecit divina dextera fieri. Titus Bostrensis. Addiscamus etiam ex verbis leprosi corporalium infirmitatum medelam non quærere, sed divino beneplacito totum committere, qui novit opportuna et omnia judicio disposuit.

S. Ambr. Notre-Seigneur emploie dans la guérison du lépreux le moyen qu'il lui a comme indiqué dans sa prière : «Et Jésus, étendant la main, le toucha en disant : Je le veux, soyez guéri. » La loi défend de toucher les lépreux, mais le Maître de la loi n'est pas soumis à la loi, c'est lui qui en est l'auteur. Si donc il touche ce lépreux, ce n'est pas qu'il n'eût pu le guérir autrement, mais c'était pour prouver qu'il n'était pas assujetti à la loi, et que loin de craindre d'être atteint par cette maladie contagieuse, il était inaccessible à toute souillure, lui qui venait en délivrer les autres. Il voulait, au contraire, que la lèpre qui souille ordinairement la main qui la touche, disparût au simple contact de sa main divine. — Théophyl. En effet, sa chair sacrée purifie et donne la vie, parce qu'elle est la chair du Verbe de Dieu. — S. Ambr. Dans ces paroles : « Je le veux, soyez guéri, vous voyez à la fois l'expression de sa volonté bienfaisante et de sa tendre compassion. — S. Cyr. *Tres.*, xii, 14.) Ce commandement suprême ne peut venir que de la divine majesté, comment donc pourrait-on assimiler le Fils unique aux serviteurs, lui qui peut tout par sa seule volonté? Il est dit de Dieu le Père, « qu'il a fait tout ce qu'il a voulu» (*Ps.* cxiii, cxxxiv); comment donc celui qui exerce la puissance de son Père, serait-il d'une nature différente? Tout ce qui a la même puissance, a ordinairement la même nature. Cependant admirez comment Jésus-Christ joint ici l'opération divine à l'action humaine; car c'est le propre de la nature divine que la volonté soit aussitôt suivie de son effet, comme étendre la main est un acte de la nature humaine. Or, la personne unique de Jésus se compose de ces deux natures, parce qu'il est le Verbe fait chair. — S. Grég. de Nysse. (*disc. sur la résurr. de J.-C.*) En Jésus-Christ, la divinité était unie aux

---

Amb. Eo autem sanat genere quo fuerat obsecratus : unde sequitur : « Et extendens Jesus manum tetigit eum. » etc. Lex tangi leprosos prohibet; sed qui Dominus legis est, non obsequitur legi, sed legem facit. Non ergo tetigit, quia sine tactu mundare non poterat, sed ut probaret quia subjectus non erat legi, nec contagium timebat ut homines; sed quia contaminari non poterat qui alios liberabat : simul e contrario ut lepra tactu Domini fugaretur, quæ solebat contaminare tangentem. Theophyl. Ipsius enim sacra caro est purgativa et vitam tribuens, sicut existens Verbi Dei caro. Ambr. In hoc autem quod subdit : « Volo, mundare, » habes voluntatem, habes et pietatis effectum. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex Thesauri.* lib. xii, cap. 14.) A majestate autem processit imperiosum mandatum : qualiter igitur in servis computatur unigenitus Filius, qui volendo tantummodo cuncta potest ? Legitur de Deo Patre (*Psal.* 113 et 134) quod « omnia quæcunque voluit fecit. » Qui vero sui Patris potestate fungitur, quomodo diversificabitur in natura ab eo ? Solent etiam quæcunque sunt ejusdem virtutis, ejusdem esse substantiæ. Item alibi : mirare tamen in his Christum divine et corporaliter operantem : divinum enim est ita velle ut præsto fiant omnia; humanum autem extendere dexteram : unus itaque Christus ex utrisque perficitur, eo quod « Verbum caro factum est. » Greg. Nyss. (*Orat.* 1 *in resurrectionem Christi.*) Et quia cum utraque hominis

deux substances constitutives de l'homme, à l'âme et au corps, et les attributs de la nature divine se manifestaient par l'une et l'autre de ces deux substances. Le corps révélait la divinité qu'il recouvrait en donnant la guérison par un simple attouchement, et l'âme faisait éclater la toute-puissance de Dieu par l'efficacité de sa volonté; car la volonté est l'action propre de l'âme, comme le toucher est le sens propre du corps, l'âme veut, le corps touche.

S. Ambr. Notre-Seigneur dit : « Je veux, » pour combattre l'hérétique Photius; il commande, pour condamner Arius, il touche le lépreux, pour confondre Manès. Aucun intervalle entre l'action de Dieu et son commandement, pour vous faire comprendre et l'affection du médecin, et la puissance de son opération : « Et aussitôt sa lèpre disparut. » Mais que chacun de nous évite toute vaine gloire en imitant l'exemple de l'humilité du Sauveur, s'il ne veut que la lèpre n'atteigne le médecin lui-même : « Et il lui ordonna de n'en parler à personne. » Il nous enseigne ainsi à ne point publier nos bienfaits, mais à les cacher et à ne rechercher ni rémunération pécuniaire, ni la récompense plus délicate de la reconnaissance. Peut-être aussi Notre-Seigneur commande le silence à ce lépreux, parce qu'il préférait de beaucoup ceux qui croient par une foi spontanée, à ceux dont la foi a pour motifs les bienfaits qu'ils espèrent. — S. Cyr. Mais quand même le lépreux eût gardé le silence, la voix seule de ce miracle suffisait pour faire connaître la puissance de celui qui avait opéré cette guérison à tous ceux qui en seraient témoins.

S. Chrys. (*hom.* 26 *sur S. Matth.*) Le plus souvent, la maladie réveille dans les hommes la pensée de Dieu, mais ils l'oublient bien vite, aussitôt qu'ils sont guéris; Jésus recommande donc au lépreux

---

particula (anima scilicet et corpore) unita est Deitas, per utramque patebant supernæ naturæ indicia : corpus enim reconditum in se numen declarabat, cum palpando præstabat remedia; sed anima præpotenti voluntate divinam ostendebat virtutem : velut enim sensus tactus proprius corporis est, sic et animæ voluntarius motus : vult anima, tangit corpus.

Ambr. Dicit ergo, *volo*, propter Photinum; *imperat*, propter Arium; *tangit*, propter Manichæum. Nihil antem medium est inter opus Dei atque præceptum, ut intelligas medentis affectum, virtutem operis : unde sequitur : « Et confestim lepra discessit ab illo : » sed ne lepra transire possit in medicum, unusquisque dominicæ humilitatis exemplo jactantiam vitet : nam sequitur : « Et præcepit illi ut nemini diceret; » ut scilicet doceret non vulganda nostra beneficia, sed premenda, ut non solum a mercede abstineamus pecuniæ, sed etiam gratiæ. Aut fortasse illa silentii causa est imperati, quod meliores putabat qui fide magis spontanea, quam speratis beneficiis credidissent. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Leproso etiam silente sufficiebat ipsa negotii vox ad narrandum omnibus agnoscentibus per eum potestatem curantis.

Chrys. (*hom.* 26, *in Matth.*) Et quia ut plurimum homines dum ægrotant, Dei sunt memores; ut autem convalescunt, hebetantur, mandat ut Deum præ

d'avoir toujours Dieu devant les yeux, et de lui rendre gloire : « Allez, montrez-vous au prêtre. » Le Sauveur voulait qu'il se soumît à l'examen et au jugement du prêtre, et que ce fût sur sa déclaration qu'il fût réintégré dans la société de ceux qui étaient purs. — S. AMBR. Il voulait aussi apprendre au prêtre que ce n'était point par l'observation des prescriptions de la loi, mais par la puissance bien supérieure à la loi de la grâce de Dieu, que ce lépreux avait été guéri. En ordonnant au lépreux d'offrir le sacrifice prescrit par Moïse, le Seigneur fait voir qu'il ne venait pas détruire la loi, mais l'accomplir : « Et offrez pour votre guérison, le don prescrit par Moïse. » — S. AUG. (*Quest. évang.*, II, 3.) Le Sauveur paraît approuver ici le sacrifice prescrit par Moïse, et que cependant l'Eglise n'a point conservé. Si donc Notre-Seigneur en fait ici un précepte au lépreux, c'est que le sacrifice du Saint des Saints, c'est-à-dire de son corps, n'était pas encore institué ; car les sacrifices figuratifs ne devaient être abolis que lorsque le témoignage de la prédication des Apôtres et la foi des peuples fidèles auraient établi le véritable sacrifice qu'ils figuraient.— S. AMBR. Ou bien encore, comme la loi est spirituelle, il commande au lépreux d'offrir un sacrifice spirituel, c'est pourquoi il ajoute : « C'est que Moïse a ordonné, » et ensuite : « En témoignage pour eux. » — TITE DE BOST. Les hérétiques donnent une fausse signification à ces paroles, et prétendent qu'elles sont dans la pensée du Sauveur un blâme jeté sur la loi. Mais comment supposer qu'il commande à ce lépreux d'offrir un sacrifice pour sa guérison, comme Moïse l'a prescrit, s'il avait l'intention de blâmer ici la loi ? — S. CYR. Il ajoute : « En témoignage pour eux, » parce que cette guérison prouve l'excellence incomparable de Jésus-Christ sur Moïse. Moïse, en effet, n'ayant

---

oculis habeat, dans gloriam Deo : unde sequitur : « Sed vade, ostende te sacerdoti : » ut scilicet mundatus leprosus committeret se sacerdotis aspectui, ac sic per illius censuram numeraretur inter sanos. AMBR. Et ut etiam intelligeret sacerdos, non legis ordine, sed gratia Dei supra legem esse curatum ; et dum mandatur sacrificium secundum præceptum Moysi, ostendit Dominus quia legem non solveret, sed adimpleret : unde sequitur : « Et offer pro emundatione tua, sicut præcepit Moyses. » AUG. *de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 3. Videtur hic approbare sacrificium quod per Moysen præceptum est, cum id non recipiat Ecclesia : quod ideo jussisse intelligi potest, quia nondum cœperat esse sacrificium sanctum sanctorum, quod corpus ejus est. Non enim oportebat auferri significativa sacrificia, priusquam illud quod significabatur confirmatum esset contestatione apostolorum prædicantium, et fide credentium populorum. AMBR. Vel quia lex spiritualis est, videtur sacrificium mandasse spirituale. Unde dicit : « Sicut præcepit Moyses : » denique addidit : « In testimonium illis. » TITUS BOSTRENSIS. (*in Cat. Græcorum Patrum*.) Hæretici perperam hoc accipiunt, dicentes in opprobrium legis esse dictum. Qualiter autem juberet offerre pro emundatione, secundum præceptum Moysi, si hoc diceret contra legem ? CYRIL. (*ut sup.*) Dicit ergo : « In testimonium illis, » quia ex hoc facto ostenditur Christum incomparabili excellentia Moysi præferri ; nam quia Moyses

pu guérir sa sœur de la lèpre, priait le Seigneur de l'en délivrer (*Nomb.*, XII); au contraire, c'est avec une souveraine autorité que le Sauveur prononce ces paroles : « Je le veux, soyez guéri. »

S. CHRYS. (*hom.* 26 *sur S. Matth.*) Ou bien encore, pour leur être en témoignage, c'est-à-dire pour leur condamnation et pour leur prouver que je respecte la loi ; car après vous avoir guéri, je vous renvoie à l'examen (1) des prêtres, pour être une preuve que je ne suis point un violateur de la loi. Le Seigneur, en guérissant ce lépreux, lui avait recommandé de n'en parler à personne, pour nous apprendre à fuir l'orgueil et la vaine gloire; mais malgré cette recommandation, sa renommée se répandait partout et publiait le miracle qu'il venait d'opérer : « Cependant sa renommée se répandait de plus en plus, » etc. — BÈDE. La guérison parfaite d'un seul en amène une multitude autour de lui : « Et on venait par troupes nombreuses pour l'entendre, et pour être guéri de ses maladies, » etc. Car le lépreux, pour montrer qu'il était guéri extérieurement et intérieurement, publiait partout (au témoignage de saint Marc) et malgré la défense qui lui avait été faite, le bienfait de sa guérison.

S. GRÉG. (*Moral.*, VI, 17) (2). Notre divin Rédempteur consacre le jour à opérer des miracles dans les villes, et il passe les nuits dans le saint exercice de la prière : « Et il se retirait dans la solitude, et priait. » Il enseignait ainsi aux prédicateurs qui tendent à la perfection, à ne pas renoncer entièrement à la vie active par un trop grand amour de la vie contemplative ; comme aussi à ne pas sacrifier les joies de la contemplation aux occupations absorbantes de la vie

(1) Δοκιμασίαν, preuve, examen, expérience.
(2) Dans les anciens manuscrits, chap. 25 sur ces paroles du chap. V de *Job :* « Vous entrerez dans le sépulcre, comme un monceau de blé qui est serré en son temps. »

---

insufficiens erat a sorore lepræ pellere morbum, orabat Dominum ut eam liberaret (*Num.*, 12), sed Salvator in potestate divina protulit : « Volo mundare. »

CHRYS. (*hom.* 26, *in Matth.*) « Vel in testimonium illis ; » hoc est, ad reprehensionem eorum, et ad probationem quod legem revereor. Cum enim te curaverim, mitto te ad sacerdotum experientiam, ut attesteris mihi quod non sum prævaricatus in legem. Et quamvis Dominus impendens remedia moneret nemini dicere, instruens nos evitare superbiam; fama tamen ejus volabat undique instillans auditui cunctorum miraculum : unde sequitur : « Perambulabat autem magis sermo de illo, » etc. BED. Unius autem perfecta salvatio multas ad Dominum cogit turbas : unde sequitur : « Et conveniebant turbæ multæ ut curarentur, » etc. Ut enim leprosus exterius et interius se sanatum doceret, perceptum beneficium (ut Marcus ait) etiam jussus non tacet.

GREG. (VI *Moral.*, cap. 17.) Redemptor autem noster per diem miracula in urbibus exhibet, et ad orationis studium in nocte pernoctat : unde sequitur : « Ipse autem secedebat in desertum, et orabat ; » ut perfectis videlicet prædicatoribus innuat, quatenus nec activam vitam amore speculationis funditus deserant, nec contemplationis gaudia opera-

active, mais à puiser dans le calme de la contemplation les vérités qu'ils verseront ensuite dans les âmes lorsqu'ils travailleront au salut du prochain. — Bède. Lorsque vous voyez le Sauveur se retirer dans la solitude, n'attribuez pas cette action à la nature qui dit : « Je le veux, soyez guéri ; » mais à celle qui étend la main pour toucher le lépreux. Ce n'est pas, sans doute, qu'il y ait deux personnes en Jésus-Christ, comme le prétend Nestorius; mais il y a deux opérations dans une seule et même personne, comme il y a deux natures. — S. Grég. de Nazianze. (*disc.* 28.) Notre-Seigneur opère ordinairement ses œuvres au milieu du peuple, et se livre à la prière dans la solitude, et il autorise ainsi un repos momentané, qui nous permet de nous entretenir avec Dieu dans la sincérité de notre âme. En effet, il n'avait besoin pour lui-même ni de retraite ni de solitude, puisque étant Dieu, il n'était sujet ni au relâchement ni à la dissipation de l'âme, il voulait donc nous apprendre qu'il est une heure pour la vie active, une autre pour des occupations plus élevées ; et nous enseigner le temps qui convient à l'action, et celui qui est favorable à l'exercice plus sublime de la contemplation.

Bède. Dans le sens allégorique, ce lépreux représente le genre humain languissant et affaibli par suite de ses péchés ; et tout couvert de lèpre; « car tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu (1) » (*Rom.*, III), c'est-à-dire qu'ils ont besoin que Dieu, étendant la main (c'est-à-dire que le Verbe de Dieu contractant une union étroite avec la nature humaine), il les purifie de leurs anciennes erreurs, et leur permette d'offrir, pour leur guérison, leurs corps comme une hostie vivante. — S. Ambr. Si le Verbe est le remède tout puissant de la

(1) Le texte des Bibles corrigées porte : « Egent gloria Dei, » *et ont besoin de la gloire de Dieu*, comme dans le texte grec ὑστεροῦνται τῆς δόξης, car l'action par laquelle Dieu nous donne la grâce dont nous avons besoin, tend directement à sa gloire.

---

tionis nimietate contemnant ; sed quieti contemplantes sorbeant, quod occupati erga proximos loquentes refundant. Bed. Quod autem secedit orare, non ei naturæ tribuas quæ dicit : « Volo, mundare ; « sed ei quæ extendens manum tetigit leprosum ; non quod juxta Nestorium gemina sit filii persona ; sed ejusdem personæ (sicut naturæ), sic et operationes sunt duæ. Greg. Nazianz. (*Orat.*, 28.) Et opera quidem in populo, orationes autem in deserto peragebat ut plurimum, sanciens quod liceat parumper quiescere, ut mente sincera cum Deo colloquamur : neque enim ipse indigebat remotione vel secessu, quia non erat in eo quod remitteretur, vel in quod colligeret seipsum, cum Deus esset ; sed ut pateat nobis et operationis hora et altioris solertiæ ; sive ut actionis et sublimioris cujusdam occupationis tempus opportunum discamus.

Beda. Typice autem leprosus humanum genus languidum peccatis designat ; plenum lepra. « quia omnes peccaverunt, et egent gratia Dei » (*Rom.*, 3), ut scilicet extenta manu (id est, Verbo Dei, humanam contingente naturam) a prisci erroris varietate mundentur, et offerant pro emudatione corpora sua hostiam vivam. Ambr. Si autem lepræ medicina verbum est, contemptus verbi lepra

lèpre, le mépris du Verbe est donc la lèpre de l'âme. — THÉOPHYL. Remarquez encore que celui qui est purifié devient digne de présenter à Dieu son offrande, c'est-à-dire le corps et le sang du Seigneur, qui sont unis à la nature divine.

℣. 17-26. — *Un jour qu'il enseignait, étant assis, des pharisiens et des docteurs de la loi venus de tous les villages de Galilée et de Judée, et de la ville de Jérusalem, étaient aussi assis près de lui, et la vertu du Seigneur opérait pour guérir les malades. Et voilà que des gens portaient sur un lit un homme paralytique, et cherchaient à le faire entrer et à le mettre devant lui. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule, ils montèrent sur le toit, et par les tuiles, ils le descendirent avec le lit où il était, au milieu de tous devant Jésus. Voyant leur foi, il dit : Homme, vos péchés vous sont remis. Alors les scribes et les pharisiens commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes? Qui peut remettre les péchés que Dieu seul? Mais, dès que Jésus connut leurs pensées, il prit la parole et leur dit : Que pensez-vous en vos cœurs? Lequel est le plus facile de dire : Vos péchés vous sont remis; ou de dire : Levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, il dit au paralytique : Levez-vous, je vous le commande, prenez votre lit, et vous en allez en votre maison. Et aussitôt, se levant devant eux, il prit le lit où il était couché, et s'en alla dans sa maison en glorifiant Dieu. Et ils furent tous frappés de stupeur; et ils glorifiaient Dieu, et remplis de crainte ils disaient : Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses.*

S. CYR. (*Ch. des Per. gr.*) Les scribes et les pharisiens qui avaient été témoins des miracles de Jésus-Christ, venaient aussi entendre ses divines leçons : « Un jour qu'il enseignait étant assis, des pharisiens et des docteurs de la loi étaient également assis près de lui, et la vertu du

---

mentis est. THEOPHYLACT. Vide autem quod postquam mundatus est aliquis, tunc dignus est offerre hoc munus; scilicet corpus et sanguinem Domini, quod est divinæ unitum naturæ.

Et factum est in una dierum, et ipse sedebat docens, et erant pharisæi sedentes et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Hierusalem; et virtus Domini erat ad sanandum eos. Et ecce viri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus; et quærebant eum inferre, et ponere ante eum : et non invenientes qua parte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra tectum, et per tegulas submiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum. Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua. Et cœperunt cogitare scribæ et pharisæi, dicentes : Quis est hic qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris? Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata? an dicere : Surge et ambula? Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : Tibi dico, surge : tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. Et confestim surgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam magnificans Deum. Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum, et repleti sunt timore, dicentes quia vidimus mirabilia hodie.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Scribæ et pharisæi qui facti fuerant prodigiorum Christi spectatores, audiebant ipsum quoque docentem : unde dicitur : « Et factum est in una dierum et ipse sedebat docens : et erant pharisæi sedentes, » etc. « Et virtus Domini erat

Seigneur opérait pour guérir les malades. » Cette vertu n'était pas une puissance d'emprunt, c'était comme Dieu et comme Seigneur qu'il faisait ces miracles, par sa propre puissance. Souvent les hommes se rendent dignes de recevoir les dons spirituels, mais souvent aussi ils s'écartent du but que s'est proposé l'auteur de ces dons. Il n'en fut pas ainsi de Jésus-Christ, car une vertu toute divine affluait en lui pour guérir les malades. Or, il était nécessaire de donner à cette foule réunie de scribes et de pharisiens un témoignage éclatant de sa puissance, pour confondre ceux qui n'avaient pour lui que du mépris ; il guérit donc miraculeusement ce paralytique. Toutes les ressources de la médecine avaient été impuissantes pour le guérir, ceux qui s'intéressent à lui l'apportent donc au céleste et tout-puissant médecin : « Et voilà que des gens portaient sur un lit un homme paralytique, » etc. — S. Chrys. Les hommes qui portent ce paralytique sont vraiment admirables, ils ne peuvent le faire entrer par la porte, ils ont recours à un moyen nouveau et singulier : « Et ne trouvant point par où le faire entrer, ils montèrent sur le toit, » etc. Ils découvrirent le toit pour descendre le lit, et ils déposèrent le paralytique au milieu de la maison : « Et ils le descendirent par les tuiles. » L'endroit par où ils descendirent le lit du paralytique par les tuiles était sans doute peu élevé.

Bède. Avant de guérir cet homme de sa paralysie, le Seigneur l'affranchit d'abord des liens du péché; il lui apprend ainsi que l'affaiblissement, la défaillance de ses membres est la punition des fautes dont son âme est comme enchaînée, et qu'il faut rompre ces chaînes spirituelles pour qu'il puisse recouvrer la santé. — S. Ambr. Qu'il est

---

ad sanandum eos : » non quasi mutuo acciperet potestatem alterius ; sed quasi Deus et Dominus propria operabatur virtute. Fiunt autem homines sæpe donorum spiritualium digni, sed plerumque deficiunt a ratione quam novit donorum largitor. Quod in Christo non accidit : affluebat enim in præstandis remediis virtus divina. Quia vero necessarium erat, ubi tanta scribarum et pharisæorum turba convenerat, aliquid fieri ex his quæ virtuti attestarentur ipsius, coram eis qui eum parvipendebant, factum est quoddam miraculum in paralytico : in quo quia defecisse videbatur medicinalis ars, portabatur a proximis ad supernum et cœlestem medicum : unde sequitur : « Et ecce viri portantes, » etc. Chrys. (*in Cat. ut sup.*) Mirandi vero sunt qui paralyticum adduxerunt, qualiter cum nequissent intrare per ostium, novum aliquid et alienum attentaverunt : unde sequitur : « Et non invenientes qua parte illum inferrent, ascenderunt supra tectum, » etc. Detegentes autem tectum deponunt grabatum, et ponunt in medio paralyticum : unde sequitur : « Et per tegulas dimiserunt. » Dicet aliquis demissum fuisse locum, a quo per tegulas deposuerunt paralytici lectum.

Beda. Hominem autem Dominus a paralysi curaturus, primo peccatorum vincula dissolvit, ut ostenderet eum ob nexus culparum artuum dissolutione damnari ; nec nisi his relaxatis membrorum posse recuperatione sanari : unde sequitur : « Quorum fidem ut vi-

grand le Seigneur qui pardonne aux uns, en considération du mérite des autres, qui accueille favorablement les uns, et pardonne aux autres leurs égarements! O homme! comment pourriez-vous refuser d'écouter les prières de vos semblables, lorsqu'auprès de Dieu, un serviteur a le droit d'intervenir par ses mérites et d'obtenir ce qu'il demande? Si donc vous désespérez d'obtenir le pardon de fautes énormes, ayez recours aux prières des autres, ayez recours à la médiation de l'Eglise, qui priera pour vous, et en sa considération, Dieu vous accordera le pardon qu'il aurait pu vous refuser à vous-même. — S. Chrys. (*hom.* 30 *sur S. Matth.*) Disons cependant que la foi de ce paralytique concourait aussi pour demander sa guérison, car s'il n'avait eu la foi, il n'aurait pas consenti à ce qu'on le descendît ainsi aux pieds de Jésus.

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 25.) Notre-Seigneur lui dit : « O homme ! vos péchés vous sont remis. » Et en parlant ainsi, il insinue que les péchés étaient remis à un homme qui, par là même qu'il était homme, ne pouvait dire : « Je suis sans péché. » Il voulait encore faire entendre que celui qui remettait les péchés était Dieu. — S. Chrys. (*tiré des hom.* 14, 30 *sur S. Matth.*) Lorsque nous sommes atteints de souffrances corporelles, nous nous empressons bien vite de les faire cesser; si, au contraire, notre âme vient à être malade, nous différons de recourir aux remèdes, et c'est pour cela que nous n'obtenons pas la guérison de nos infirmités corporelles. Retranchons donc courageusement la source du mal, et le cours de ces infirmités s'arrêtera. Or, les pharisiens, dans la crainte de la multitude, n'osaient manifester leurs pensées, ils se contentaient de s'en occuper dans leurs cœurs : « Et ils commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui qui profère des blasphèmes? » — S. Cyr. En formulant cette accu-

---

dit, » etc. Ambr. Magnus Dominus qui aliorum merito ignoscit aliis : et dum alios probat, aliis relaxat errata. Cur apud te, homo, collega non valeat, cum apud Deum servus et interveniendi meritum et jus habeat impetrandi? Si gravium peccatorum diffidis veniam, adhibe precatores, adhibe Ecclesiam quæ pro te precetur cujus contemplatione quod tibi Dominus negare posset ignoscat. Chrys. (*hom.* 30, *in Matth.*) Occurrebat autem et in hoc ipsius patientis fides : non enim sustinuisset se inferius submitti, nisi credidisset.

Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 25.) Quod autem dicit : « Homo, dimittuntur tibi peccata, » ad hoc insinuandum valet, quia homini dimittebantur peccata, qui eo ipso quod homo erat, non posset dicere : « Non peccavi. » Simul etiam ut ille, qui homini dimittebat, intelligeretur Deus. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homiliis in Matth.*) Nos autem si corporaliter patimur, satagimus nocivum abjicere : cum vero male sit animæ, differimus ; atque ideo nec a corporis nocivis curamur. Abscindamus igitur fontem malorum, et cessabunt ægritudinum fluxus. Metu autem multitudinis suam intentionem aperire pharisæi non audebant, sed solum in cordibus suis meditabantur : unde sequitur : « Et cœperunt cogitare dicentes : Qui est hic qui loquitur blasphe-

sation, ils se hâtent bien légèrement de prononcer la sentence de mort. Car la loi ordonnait de punir de mort tout homme coupable de blasphème contre Dieu. — S. AMBR. (1*) C'est ainsi qu'ils viennent eux-mêmes témoigner en faveur de l'œuvre de la toute puissance du Fils de Dieu, car rien n'établit plus fortement la foi qu'un aveu involontaire et forcé, comme aussi rien n'augmente la culpabilité comme la négation de ceux qui se condamnent par leurs propres assertions (2*) : « Qui peut remettre les péchés que Dieu seul? » Quelle folie de la part de ce peuple infidèle, de reconnaître d'un côté que Dieu seul peut remettre les péchés, et de ne point croire de l'autre au Dieu qui remet les péchés. — BÈDE. Ils disent vrai, Dieu seul peut remettre les péchés, et il les remet aussi par ceux auxquels il a donné ce pouvoir. Nous avons donc ici une preuve que Jésus-Christ est vraiment Dieu, puisqu'il peut remettre les péchés comme Dieu.

S. AMBR. Mais comme la volonté du Seigneur est de sauver les pécheurs, il leur prouve sa divinité par la connaissance qu'il a des choses cachées : « Mais, afin que vous sachiez, » etc. — S. CYR. Il semble leur dire : Vous dites, ô pharisiens : « Qui peut remettre les péchés que Dieu seul, » et moi je vous réponds : « Qui peut scruter les secrets des cœurs, si ce n'est Dieu seul? » Lui qui dit par la bouche des prophètes : « Je suis le Seigneur qui scrute les cœurs et pénètre les reins (3). » — S. CHRYS. (*hom.* 30 *sur S. Matth.*) Si vous refusez de croire le premier miracle (la rémission des péchés), j'en ajoute un

(1*) Nous avons suivi comme plus clair le texte original de saint Ambroise : « Itaque ab ipsis et operis sui Dei Filius accipit testimonium, » au lieu de « ab ipsis ex operibus suis. »

(2*) Le texte original porte : « Qui suis assertionibus revincuntur, » au lieu de « relinquuntur, » qu'on lit dans toutes les éditions de la *Chaine d'or*.

(3) *Jerem.*, X; *Ps.* VII, 10; I *Paralip.*, XXVIII, 9; *Sag.*, VI, 4; *Sophon.*, I, 12; *Apocal.*, II, 23.

---

mias? » CYRIL. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) In quo mortis præcipitant sententiam. Erat enim mandatum in lege (*Levi*, 24.) quod quicumque blasphemaret in Deum, morte puniretur. AMBR. Itaque ab ipsis et operis sui Dei Filius accipit testimonium. Nam et validius est ad fidem, quod confitentur inviti, et perniciosius ad culpam, quod negant qui suis assertionibus revincuntur : unde sequitur : « Quis potest peccata dimittere nisi solus Deus? » Magna infidæ plebis amentia, ut cum confessa fuerit solius Dei esse donare peccata, non credat Deo peccata donanti. BEDA. Verum enim dicunt quia nemo peccata dimittere nisi Deus potest ; qui per eos quoque dimittit, quibus dimittendi tribuit potestatem. Et ideo Christus vere Deus esse probatur, quia dimittere peccata quasi Deus potest.

AMBR. Dominus autem salvos volens facere peccatores, ex occultorum cognitione Deum se esse demonstrat : unde sequitur : « Ut autem cognoscatis, » etc. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Quasi dicat : O pharisæi, quia dicitis : « Quis potest peccata dimittere, nisi solus Deus? » respondeo vobis : « Quis potest secreta cordis scrutari, nisi solus Deus? » Qui per prophetas dicit. « Ego Dominus scrutans corda et probans renes. » CHRYS. (*hom.* 30, *in Matth.*) Si ergo increduli estis erga primum (scilicet remissionem peccati), ecce aliud adjicio, dum intima vestra patefacio :

second, en dévoilant vos pensées les plus secrètes, et un troisième en rendant la santé et la force au corps de ce paralytique : « Lequel est le plus facile, » etc. Il est évident qu'il est beaucoup plus facile de rendre la force à un corps affaibli, car l'âme est beaucoup plus noble que le corps, et la rémission de ses fautes est d'autant plus excellente. Mais comme vous refusez de croire au premier miracle, parce qu'il reste caché, j'en ajouterai un autre qui lui est inférieur, mais qui est visible et qui vous démontrera la vérité de celui qui est invisible. Remarquez encore qu'en adressant la parole au paralytique, Notre-Seigneur ne lui dit pas : « Je vous remets vos péchés, » pour établir sa propre puissance ; mais lorsqu'il y est forcé par la malice de ses ennemis, il la déclare ouvertement, en disant : « Or, afin que vous sachiez, » etc. — THÉOPHYL. Vous le voyez, c'est sur la terre qu'il remet les péchés : en effet, tant que nous sommes sur la terre, nous pouvons effacer nos péchés, mais lorsque nous l'aurons quittée, nous ne pourrons plus les confesser, car la porte sera fermée.

S. CHRYS. (*hom.* 30 *sur S. Matth.*) Le Sauveur prouve la rémission des péchés par la guérison du corps : « Il dit au paralytique : Je vous le commande, levez-vous, » et il prouve la guérison du corps de ce paralytique, en lui commandant d'emporter son lit, ce qui confirmait invinciblement la réalité de cette guérison : « Prenez votre lit, » etc., comme s'il lui disait : Je voulais me servir de votre infirmité pour guérir ceux qui paraissent pleins de santé, mais dont l'âme est bien malade ; puisqu'ils refusent la guérison, allez convertir votre famille. — S. AMBR. La guérison s'opère immédiatement, et sans retard, le Sauveur guérit cet homme au même moment qu'il parle : « Et se levant aussitôt, » etc. — S. CYR. Ce miracle prouve que le Fils de l'homme a sur la terre le

---

quin etiam aliud, dum paralytici corpus consolido : unde subdit : « Quid est facilius, » etc. Palam quidem est, quia consolidare corpus facilius est : quanto namque nobilior est anima corpore, tanto est excellentior absolutio criminum : verum quia illud non creditis eo quod lateat, adjiciam quod minus est, apertius tamen ; quatenus quod est occultum per hoc demonstretur. Et quidem cum allocutus est infirmantem, non dixit : « Dimitto tibi peccata, » propriam exprimens potestatem, sed, « remittuntur tibi peccata. » Cogentibus autem illis, evidentius propriam declarat potestatem, dicens : « Ut autem sciatis, » etc. THEOPHYLACT. Vide quod in terra dimittit peccata. Dum enim sumus in terra, peccata nostra delere possumus ; postquam vero a terra tollimur, non valebimus confiteri, clauditur enim janua.

CHRYS. (*in hom.* 30, *in Matth.*) Demonstrat autem peccatorum veniam per corporis sanationem : unde sequitur : « Ait paralytico : Tibi dico, surge : » ipsam vero corporis sanitatem demonstrat per lecti portationem, ut sic non reputetur phantasia quod factum est : unde sequitur : « Tolle grabatum tuum, » etc. Quasi diceret : Ego volebam per tuam passionem curare illos qui sani videntur, infirmantur autem in anima ; sed quia nolunt, vade tuam correcturus familiam. AMBR. Nec mora ulla, sanitas intervenit ; unum dictorum remediorumque momentum est : unde sequitur. « Et confestim surgens, » etc. CYRIL. (*ubi sup.*)

pouvoir de remettre les péchés; ce qu'il déclare ici pour rétablir sa divinité et pour notre instruction. En effet, c'est en tant que Dieu fait homme, et comme maître de la loi, qu'il remet lui-même les péchés; mais nous avons reçu nous-mêmes ce pouvoir admirable, car il a dit à ses disciples : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » Et comment n'aurait-il pas à un plus haut degré le pouvoir de remettre les péchés, lui qui a communiqué ce pouvoir aux autres? Les rois et les princes de la terre, quand ils font grâce aux homicides, les délivrent du supplice qu'ils devaient subir en ce monde, mais ils ne peuvent les absoudre de leurs crimes.

S. Ambr. Les Juifs incrédules voient le paralytique se lever et s'étonnent qu'il marche : « Et ils furent tous frappés de stupeur, » etc. — S. Chrys. (*hom.* 30 *sur S. Matth.*) Les Juifs rampent encore dans des pensées terrestres (1*), tout en louant Dieu, mais sans reconnaître que Jésus-Christ lui-même était Dieu, car la chair était pour eux un obstacle (2*), et toutefois, c'était beaucoup déjà de le reconnaître comme le premier des mortels et comme l'envoyé de Dieu. — S. Ambr. Ils sont témoins des miracles de sa toute-puissance, et ils aiment mieux se laisser dominer par la crainte que diriger par la foi : « Et ils furent remplis de crainte, » etc. S'ils avaient cru, ils eussent cessé de craindre pour aimer, car l'amour parfait chasse la crainte (I *Jean*, IV). Or, la guérison de ce paralytique nous donne un enseignement important; Notre-Seigneur commença par prier, non par nécessité, mais pour nous donner l'exemple. — S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 4.) On peut

(1*) Le texte grec de saint Chrysostome que nous avons suivi porte : ἔτι χαμαι σύρονται, *adhuc humi repunt,* au lieu de *paulatim serpunt.*

(2*) Est-ce la chair dont Jésus-Christ était revêtu, ou les dispositions charnelles des Juifs? le texte peut admettre ces deux interprétations.

Quo facto patuit quod Filius hominis potest in terra relaxare peccata; quod pro se et pro nobis dixerat. Ipse namque ut Deus factus homo, tanquam Dominus legis peccata dimittit : sortiti sumus etiam nos ab eo tam mirabilem gratiam; dictum est enim discipulis (*Joan.*, 20) : « Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis. » Quomodo autem non magis ipse peccata dimittit, qui cæteris potestatem faciendi hoc tradidit? Reges autem terreni et principes homicidas absolventes a pœna præsenti liberant, a criminibus autem expiare non possunt.

Ambr. Spectant autem surgentem increduli, mirantur abeuntem : unde sequitur : « Et stupor apprehendit omnes, » etc. Chrys. (*hom.* 30, *in Matth.*) Paulatim serpunt Judæi magnificantes Deum, non tamen putantes eum Deum esse; obstabat enim eis caro, nec tamen erat modicum æstimare eum præcipuum esse mortalium, et a Deo processisse. Ambr. Divini autem operis miracula malunt timere quam credere : unde sequitur : « Et repleti sunt timore, » etc. Si autem credidissent, non timuissent utique, sed dilexissent; perfecta enim dilectio foras timorem excludit. Non otiosa autem hujus paralytici, nec angusta medicina est, quoniam Dominus orasse præmittitur, non propter suffragium, sed propter exemplum. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 4.) De

voir dans ce paralytique une image de l'âme privée de ses membres, c'est-à-dire, de ses opérations, cherchant Jésus-Christ (c'est-à-dire, la volonté du Verbe de Dieu). Elle ne peut arriver jusqu'à lui, empêchée qu'elle en est par la foule tumultueuse de ses pensées ; il faut qu'elle découvre le toit, c'est-à-dire, le voile des Ecritures, pour arriver ainsi à la connaissance de Jésus-Christ, c'est-à-dire, pour descendre pieusement jusqu'à l'humilité de la foi. — Bède. Ce n'est pas sans dessein que la maison où se trouve Jésus nous est représenté comme couverte de tuiles, parce que, sous le voile grossier de la lettre, nous trouvons la vertu de la grâce spirituelle.

S. Ambr. Chacun de nous, s'il est malade, doit recourir aux prières de ses frères pour obtenir sa guérison, pour que l'assemblage tout brisé de notre vie et les pas chancelants de nos œuvres soient raffermis par le remède de la parole céleste. Il faut donc pour les âmes de sages directeurs, qui élèvent vers le ciel l'esprit de l'homme appesanti par l'infirmité du corps. Il faut aussi que l'homme se prête facilement à tous les mouvements qu'on lui imprime, qu'il se laisse élever, abaisser, pour être placé devant Jésus, et être rendu digne de ses regards, car le Seigneur abaisse ses regards sur les humbles (1). — S. Aug. (*Quest. évang.*) Ceux donc qui déposent le paralytique peuvent représenter les vrais docteurs de l'Eglise, et le lit sur lequel il est déposé signifie que c'est pendant que l'homme est revêtu d'un corps mortel qu'il doit chercher à connaître Jésus-Christ. — S. Ambr. Le Seigneur voulant établir l'espérance pleine et entière de la résurrection, pardonne les péchés de l'âme et guérit l'infirmité de la chair, c'est la guérison de l'homme tout entier. Il est grand sans doute de remettre aux hommes leurs

(1) Allusion à ces paroles de saint Luc : « Il a regardé l'humilité de sa servante. » (*Luc.*, I, 48,) paroles que quelques saints Pères entendent de la vertu d'humilité.

---

paralytico enim potest intelligi animam dissolutam membris, hoc est, operationibus, Christum quærere (id est, voluntatem Verbi Dei.) Impediri autem a turbis, scilicet cogitationum, nisi tecta, id est, operta Scripturarum aperiat, et per hoc ad notitiam Christi perveniat, hoc est ad ejus humilitatem fidei pietate descendat. Bed. Et bene domus Jesu tegulis contecta describitur, quia sub contemptibili litterarum velamine spiritalis gratiæ virtus invenitur.

Ambr. Unusquisque autem æger petendæ precatores salutis debet adhibere, per quos nostræ vitæ compago resoluta, actuumque nostrorum clauda vestigia, verbi cœlestis remedio reformentur. Sint igitur aliqui monitores mentis, qui animum hominis, quamvis exterioris corporis debilitate torpentem, ad superiora erigant, quorum rursus adminiculis et attollere et humiliare se facilis ante Jesum locetur, dominico videri dignus aspectu : humilitatem enim respicit Dominus. Aug. (*de Quæst. Evang., ut sup.*) Hi ergo a quibus deponitur bonos doctores Ecclesiæ possunt significare : quod autem cum lecto deponitur, significat ab homine in ista carne adhuc constituto Christum debere cognosci. Ambr. Dominus autem plenam spem resurrectionis ostendens, peccata donat animarum, debilitatem carnis excludit. Hoc enim est totum hominem esse curatum. Quam-

péchés, mais il est plus divin de rendre la vie aux corps par la résurrection, puisque Dieu lui-même est la résurrection ; or, le lit qu'on ordonne au paralytique d'emporter c'est le corps humain. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Il ne faut pas que l'infirmité de l'âme se repose davantage dans les joies charnelles, comme sur un lit, mais au contraire, qu'elle réprime les affections de la chair, et se dirige vers sa maison, c'est-à-dire, vers le repos mystérieux de son cœur. — S. Amb. Ou bien encore, regagner sa maison c'est retourner au paradis. C'est en effet la véritable maison, qui fut la première habitation de l'homme et qu'il a perdue contre toute justice par la fraude du démon. Il faut donc que cette habitation lui soit rendue à l'avénement de celui qui est venu pour détruire la fraude du démon, et rendre à la justice tous ses droits.

ỳ. 27-32. — *Après cela il sortit, et vit un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suivez-moi. Et lui, ayant tout quitté, se leva et le suivit : Lévi lui fit ensuite un grand banquet dans sa maison, et il y avait une foule nombreuse de publicains et d'autres qui étaient à table avec eux. Et les pharisiens et les scribes murmuraient et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des publicains et des pécheurs ? Jésus, prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence.*

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, I, 26.) Après la guérison du paralytique, l'Evangéliste raconte la conversion du publicain : « Après cela, Jésus étant sorti, vit un publicain, nommé Lévi, assis au bureau des impôts. » Matthieu et Lévi sont une seule et même personne. — Bède. Saint Luc et saint Marc, par honneur pour cet Evangéliste, ne

---

vis igitur magnum sit hominibus peccata dimittere, tamen multo divinius est resurrectionem donare corporibus, quandoquidem Deus resurrectio est : lectus autem qui tolli jubetur, nihil aliud est quam corpus humanum. Aug. (*de Quæst. Evang., ut sup.*) Ut non jam in carnalibus gaudiis tanquam in lecto requiescat infirmitas animæ ; sed magis ipsa contineat affectiones carnales, et tendat ad domum suam, id est, requiem secretorum cordis sui. Ambr. Vel domum repetere suam, hoc est ad paradisum redire. Ea enim est vera domus, quæ hominem prima suscepit, non jure amissa, sed fraude. Merito ergo restituitur, postquam venerat qui nexum fraudis aboleret, jus reformaret.

Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi sedentem ad telonium ; et ait illi : Sequere me. Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua, et erat turba multa publicanorum, et aliorum qui cum illis erant discumbentes. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis ? Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent : non enim veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.

Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. I, cap. 26.) Post paralyticum sanatum de conversione publicani subjungit, dicens : « Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi sedentem ad telonium : » ipse est Matthæus qui et Levi. Bed. Sed

font point connaître le nom qu'il portait ordinairement, au contraire, saint Matthieu, devenant lui-même son accusateur (1) au commencement de son récit, se fait connaître sous le nom de Matthieu et de publicain ; que personne donc ne désespère de son salut à cause de l'énormité de ses péchés, puisque Matthieu, de publicain, est devenu apôtre. — S. Cyr. Lévi avait été publicain, dominé par l'avarice, avide du superflu, convoitant le bien d'autrui (ce qui était le caractère propre des publicains), mais il est arraché à toutes ces pratiques injustes par la voix de Jésus-Christ qui l'appelle : « Et il lui dit : Suivez-moi. » — S. Ambr. Il lui ordonne de le suivre, non par le mouvement du corps, mais par les affections de l'âme. Docile à cette parole qui l'appelle, Matthieu abandonne ses propres biens, lui, le ravisseur du bien d'autrui : « Et ayant tout quitté, il se leva et le suivit. » — S. Chrys. (*hom.* 31 *sur S. Matth.*) Considérez tout à la fois la puissance de celui qui appelle, et l'obéissance de celui qui est appelé, il obéit aussitôt sans résister, sans hésiter ; il ne veut pas même retourner chez lui, pour faire connaître aux siens sa généreuse résolution ; ainsi avaient fait les pêcheurs eux-mêmes. — S. Bas. (*Ascet.*) (2). Non-seulement il sacrifie volontiers tous les profits de l'impôt, mais encore il compte pour rien les dangers que lui et les siens pouvaient courir, en laissant les comptes de l'impôt sans être réglés. — Théophyl. C'est ainsi que Jésus-Christ leva l'impôt sur celui qui le percevait sur tous les passants, non pas, sans doute, en recevant de lui une somme d'argent, mais en le faisant entrer dans la pleine et entière participation de tous ses biens.

(1) *Proverb.*, xviii, 17. La Vulgate porte : « Le juste s'accuse lui-même le premier, » ou selon les Septante ἐν πρωτολογίᾳ, « au commencement de son discours. »

(2) Ce passage se trouve à quelques expressions près, dans l'explication des *Règles*, 8e quest.

Lucas et Marcus propter honorem Evangelistæ, nomen tacent vulgatum : Matthæus autem in sermonis principio accusator sui factus *Matthæum* se et *publicanum* nominat : ne quis a salute desperet pro immanitate peccatorum ; cum ipse de publicano in apostolum sit mutatus. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Publicanus enim fuerat Levi, vir avarus, effrenis erga superflua, alieni amator (hoc est enim publicanorum officium), sed ab ipsis officinis malitiæ retrahitur, Christo eum vocante : unde sequitur : « Et ait illi : Sequere me. » Ambr. Sequi jubet, non corporis gressu, sed mentis affectu. Itaque ille verbo vocatus, propria dereliquit qui rapiebat aliena : unde sequitur : « Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. » Chrys. (*hom.* 31, *in Matth.*) Ubi et vocantis virtutem et vocati obedientiam considera : neque enim obstitit neque vacillavit, sed protinus paruit ; nec in propriam domum ire voluit, ut suis hoc intimaret ; sicut nec piscatores. Basil. (*in Cat. Græc. Patrum, ex Asceticis.*) Nec solum fœnora telonii postposuit, sed etiam contempsit pericula quæ sibi ac suis accidere poterant ; dum calculos telonii dimitteret imperfectos. Theophyl. Et sic ab accipiente censum a transeuntibus, Christus censum accepit ; non quidem accipiens pecuniam, sed totaliter eum transferens ad suum consortium.

S. Chrys. Après avoir appelé Lévi, le Seigneur s'empressa de l'honorer, en acceptant le repas qu'il lui offre, pour lui inspirer plus de confiance : « Et Lévi lui fit un grand banquet dans sa maison. » Non-seulement il se met à table avec lui, mais avec beaucoup d'autres : « Et il y avait une foule nombreuse de publicains, et d'autres qui étaient à table avec eux. » Les publicains s'étaient réunis chez lui comme chez un collégue et un homme de la même profession ; mais lui, heureux et fier de la présence de Jésus-Christ, les invita tous à ce banquet. Jésus-Christ profitait de toutes les occasions comme moyen de faire le bien ; ce n'était pas seulement en discutant, en guérissant les malades, ou en confondant ses ennemis, mais même en prenant ses repas, qu'il redressait les erreurs et ramenait les âmes égarées ; c'est ainsi qu'il nous apprenait à rendre utiles toutes les circonstances comme toutes nos actions. Il ne déclinait pas même la société des publicains en vue du bien qui devait en résulter, agissant comme un médecin qui ne peut guérir une maladie, s'il ne touche la plaie. — S. Ambr. En mangeant avec les pécheurs, il nous autorise à nous asseoir à la table des Gentils. — S. Chrys. Et cependant les pharisiens jaloux, et qui voulaient séparer de lui ses disciples, lui en font un reproche : « Et les pharisiens et les scribes murmuraient et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des publicains et des pécheurs ? — S. Ambr. Cette parole vient du serpent, n'est-ce pas lui, en effet, qui prononça le premier cette parole en disant à Eve (*Gen.*, III) : « Pourquoi Dieu vous a-t-il dit : Ne mangez point ? » etc. C'est ainsi qu'ils cherchent à répandre le venin de leur père.

Chrys. (*ut sup.*) Vocatum autem Levi Dominus honoravit, dum cum eo confestim epulatus est; hoc enim ei majorem præstabat fiduciam : unde sequitur : « Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua. » Nec solum cum eo discumbit, imo cum pluribus : unde sequitur : « Et erat turba multa publicanorum et aliorum qui cum illis erant discumbentes. » Convenerant enim publicani ad eum sicut ad collegam et hominem ejusdem officii, sed et ipse glorians de præsentia Christi, convocavit omnes. Christus etiam quodlibet genus remedii exhibebat, et non solum disputando et præstando sanitatis remedia, vel etiam redarguendo æmulos, sed etiam comedendo, nonnullos errantium corrigebat ; inde nos instruens, quod quodlibet opus et tempus potest nobis utilitatem afferre. Sed nec publicanorum participationem vitavit propter utilitatem sequentem ; more medici, qui nisi tangeret saniem, non liberaret a morbo. Ambr. Cum peccatoribus enim manducando etiam cum gentibus nos non prohibet inire convivium. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed tamen Dominus inculpatus est inde a pharisæis, invidentibus et volentibus a Christo discipulos separare : unde sequitur : « Et murmurabant pharisæi dicentes : Quare cum publicanis manducatis, » etc. Ambr. Serpentina vox est : hanc primam vocem serpens emisit, dicens Evæ (*Gen.*, 3) : « Quid dixit Deus : Nolite manducare, » etc. Ergo patris sui venena diffundunt.

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, ii, 27.) Le récit de saint Luc paraît ici tant soit peu différent de celui des autres Evangélistes. D'après saint Luc, ce n'est pas personnellement à Notre-Seigneur qu'ils font un reproche de manger avec les publicains et les pharisiens, mais à ses disciples, reproche cependant qui s'adresse aussi bien à Jésus-Christ qu'à ses disciples. Aussi d'après le récit de saint Matthieu et de saint Marc, le reproche est fait et au Sauveur et à ses disciples, mais c'est surtout au Maître que ce reproche s'adresse, puisqu'en mangeant avec les publicains et les pécheurs ses disciples ne faisaient que l'imiter. Nous avons donc ici la même pensée, le même sens, d'autant plus clairement expliqués, que les expressions sont différentes, sans que la vérité soit altérée.

S. Chrys. (*hom.* 31 *sur S. Matth.*) Notre-Seigneur tire une conclusion toute contraire du reproche qui lui est fait; il déclare que non seulement ce n'est pas une faute que de vivre avec les pécheurs, mais que c'est une œuvre de miséricorde. « Jésus leur répondant, leur dit : Ce ne sont point ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais ceux qui sont malades. » Il leur rappelle ainsi qu'ils sont atteints de l'infirmité commune, et qu'ils sont du nombre des malades, et qu'il est lui-même le médecin. — Suite. « Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, » c'est-à-dire : Je suis si loin de fuir la société des pécheurs, que c'est pour eux seuls que je suis venu, non pour qu'ils demeurent pécheurs, mais pour qu'ils se convertissent et deviennent vertueux. — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*) Aussi, ajoute-t-il : « A la pénitence, » ce qui explique parfaitement sa pensée, et prévient cette erreur que les pécheurs seraient aimés de Jésus-Christ en tant que pécheurs. En effet, la comparaison empruntée aux ma-

---

Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. ii, cap. 27.) Videtur autem Lucas hoc aliquanto differentius ab aliis evangelistis commemorasse : non enim dicit tantum Domino objectum esse, quod cum publicanis et pharisæis manducaret et biberet, sed discipulis; quod de ipso ac de ipsis acciperetur : propterea enim Matthæus et Marcus de Christo et discipulis objectum narrant, quia quod discipuli cum publicanis et peccatoribus manducabant, magistro magis objiciebatur, quem sectando imitabantur : una ergo sententia est tanto melius insinuata, quanto quibusdam verbis (manente veritate) variata.

Chrys. (*hom.* 31, *in Matth.*) Ipse autem Dominus in contrarium eorum sermonem convertit; ostendens non esse culpam cum peccatoribus conversari, sed etiam consonum misericordiæ propriæ : unde sequitur : « Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent medico qui sani sunt, sed qui male habent. » In quo commonet eos communis infirmitatis, et de numero languentium eos esse ostendit; se vero medicum esse subjungit. Sequitur : « Non enim veni vocare justos, sed peccatores. » Quasi dicat : Adeo peccatores non abominor, quod eorum tantum gratia veni; non ut maneant peccatores, sed ut convertantur et boni fiant. Aug. (*de Cons. Evang.*, *ut sup.*) Unde addidit : « In pœnitentiam : » quod ad explanandam sententiam valet; ne quisquam peccatores ob hoc ipsum quod peccatores sunt, diligi arbitretur a Christo ; cum et illa simili-

lades, exprime très-bien quelle est la volonté de Dieu qui appelle les pécheurs de même qu'un médecin appelle les malades, pour les guérir de leurs iniquités comme d'une maladie. — S. AMBR. Mais comment est-il écrit que Dieu aime la justice (*Ps.* X)? Comment David n'a-t-il jamais vu le juste délaissé (*Ps.* XXVI)? si cependant le pécheur est appelé, tandis que le juste est abandonné. Les justes dont le Sauveur parle ici sont donc peut-être ceux qui placent dans la loi une confiance présomptueuse, et ne recherchent pas la grâce de l'Evangile. Or, nul n'est justifié par la loi, et tous sont rachetés par la grâce. Le Sauveur n'appelle donc pas ceux qui se proclament justes ; car ceux qui s'attribuent eux-mêmes la justice, ne peuvent être appelés à la grâce, et si la grâce vient de la pénitence, celui qui dédaigne la pénitence, renonce à la grâce. — BÈDE. Les pécheurs dont il est ici question sont ceux qui, pénétrés de la grandeur de leurs fautes, et n'attendant point leur justification de la loi, se disposent à recevoir la grâce de Jésus-Christ par la pénitence. — S. CHRYS. (*hom.* 31.) C'est par ironie qu'il donne aux derniers le nom de justes, comme autrefois, lorsque Dieu dit à l'homme : « Voici Adam devenu comme l'un de nous. » En effet, saint Paul, affirme que personne absolument n'était juste sur la terre, lorsqu'il dit : « Tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu. » (*Rom.*, III.) — S. GRÉG. DE NYSSE. Ou bien encore, il dit que ceux qui se portent bien et les justes, c'est-à-dire les anges n'ont pas besoin de médecin, mais bien les malades et les pécheurs, c'est-à-dire nous, qui sommes tombés dans la maladie du péché, qui ne peut exister dans le ciel.

BÈDE. L'élection de saint Matthieu représente la vocation et la foi des Gentils, qui ne soupiraient qu'après les choses de la terre, et qui

---

tudo de ægrotis bene intimet quid velit Deus vocando peccatores tanquam medicus ægrotos, ut ab iniquitate tanquam ab ægritudine salvi fiant. AMBR. Sed quomodo Deus justitias dilexit (*Psal.* 10), neque David justum derelictum vidit (*Psal.* 36); si justus relinquitur, peccator asciscitur ? Nisi intelligas quod eos *justos* dixit, qui ex lege præsumant et Evangelii gratiam non requirant : nemo autem justificatur ex lege, sed redimitur ex gratia : non vocat ergo eos qui se justos dicunt ; usurpatores enim justitiæ non vocantur ad gratiam ; nam si gratia est ex pœnitentia, utique qui fastidit pœnitentiam, abdicat gratiam. BED. Peccatores autem vocat eos, qui sua mala attendentes, nec per legem justificari se posse putantes, Christi gratiæ se pœnitendo subjiciunt. CHRYS. (*hom.*, 31, *in Matth.*) Ironice autem dicit illos *justos* ; sicut quando dicitur (*Genes.*, 3) : « Ecce Adam factus est quasi unus nostrum : » quod autem nullus erat justus super terram, ostendit Paulus, dicens (*Rom.*, 3) :« Omnes peccaverunt et egent gratia Dei. » GREG. NYSS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vel dicit non egere sanos et justos medico, scilicet angelos, sed male habentes et peccatores, id est, nos, quia morbum peccati incurrimus qui in cœlis non est.

BEDA. Per Matthæi autem electionem fides gentium exprimitur, qui prius mundanis inhiabant, sed nunc Christi

maintenant nourrissent le corps de Jésus-Christ avec une tendre dévotion (1). — THÉOPHYL. Ou bien encore, ce publicain est tout homme qui est l'esclave du prince du monde, et qui accorde à sa chair tout ce qu'elle demande, les mets exquis, s'il est sensuel; la volupté, s'il est adultère, et ainsi des autres passions. Mais lorsque le Seigneur le voit assis au bureau des impôts, c'est-à-dire, ne se donnant plus de mouvement pour commettre de plus grandes injustices, il le retire du mal, et alors cet homme marche à la suite de Jésus, et reçoit le Seigneur dans la demeure de son âme. — S. AMBR. Or, celui qui reçoit Jésus-Christ dans cette demeure intérieure, se nourrit au sein des plus pures délices et des plus ineffables voluptés ; aussi est-ce avec joie que le Seigneur entre dans son âme, et se repose dans son affection. Mais alors l'envie des méchants se rallume, et nous représente les tourments de la vie future ; car pendant que les fidèles prennent part au banquet du royaume des cieux, les infidèles seront tourmentés par un jeûne éternel. — BÈDE. Ou bien encore, c'est la figure de l'envie des Juifs qui s'affligent du salut des Gentils. — S. AMBR. Nous y voyons aussi combien est différent le sort des disciples de la loi et des disciples de la grâce ; car les sectateurs de la loi souffriront la faim éternelle de l'âme, tandis que ceux qui auront reçu le Verbe dans l'intérieur de leur âme, fortifiés par cet aliment céleste et par les eaux de cette source abondante, ne peuvent éprouver ni la faim ni la soif; et c'est ce qui excite les murmures de ceux dont l'âme est privée de toute nourriture.

ỷ. 33-39. — *Alors ils lui demandèrent : Pourquoi les disciples de Jean, et ceux des pharisiens jeûnent-ils et prient-ils souvent, tandis que les vôtres mangent*

(1) C'est-à-dire qui nourrissent les pauvres, dont Jésus-Christ parle comme de ses propres membres. (*Matth.*, XXV.)

---

corpus sedula devotione reficiunt. THEOPHYLACT. Vel publicanus est qui principi mundi servit, et debitum carni reddit; cui gulosus reddit escas, adulter voluptatem, et alius aliud. Cum autem viderit eum Dominus sedentem in telonio, id est, non moventem se ad majorem nequitiam, tunc a malo erigetur et sequetur Jesum, et suscipiet in domo animæ Dominum. AMBR. Qui autem domicilio Christum recipit interno, maximis delectationibus exuberantium pascitur voluptatum : itaque libenter Dominus ingreditur, et in ejus recumbit affectu ; sed rursus accenditur invidia perfidorum, et futuræ pœnæ species præfiguratur : epulantibus enim fidelibus in regno cœlorum perfidia jejuna torquebitur. BEDA. Vel per hoc designatur Judæorum invidia, quæ de gentium salute torquetur. AMBR. Simul etiam ostenditur, et quantum sit inter æmulos legis et gratiæ quod illi qui legem sequuntur, mentis famem patientur æternam ; qui vero verbum in interioribus animæ receperunt, alimenti cœlestis et fontis ubertate recreati, esurire et sitire non possunt : et ideo qui animo jejunabant, murmurabant.

At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter et obsecrationes fa-

et boivent? Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les fils de l'époux tandis que l'époux est avec eux? Viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, ils jeûneront en ces jours-là. Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met à un vieux vêtement une pièce d'un vêtement neuf; autrement ce qui est neuf déchire le vieux, et la pièce du vêtement neuf ne convient pas au vieux. De même personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres, autrement le vin nouveau rompra les outres, et se répandra, et les outres seront perdues. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves, et l'un et l'autre sont conservés. Et personne, venant de boire du vin vieux n'en veut aussitôt du nouveau, car il dit : Le vieux est meilleur.

S. Cyr. (*Ch. des Pèr. gr.*) Jésus-Christ ayant répondu à leur première question, ils passent à un autre point, et veulent lui montrer que les disciples et Jésus lui-même ne prennent aucun soin d'observer la loi : « Alors ils lui demandèrent : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils, etc., tandis que les vôtres mangent? » etc., c'est-à-dire : Vous mangez avec les publicains et avec les pécheurs, bien que la loi défende toute communication avec ceux qui sont impurs (*Lev.*, xv), et vous excusez cette transgression par un motif de miséricorde ; mais pourquoi donc ne jeûnez-vous pas comme tous ceux qui conforment leur conduite aux prescriptions de la loi? Les saints jeûnent, il est vrai, pour réprimer leurs passions par la mortification du corps; mais Jésus-Christ n'avait pas besoin du jeûne pour s'élever à la perfection de la vertu, puisque, comme Dieu, il était inaccessible à tout entraînement des passions (1). Le jeûne n'était pas plus nécessaire à son humanité, puisqu'elle participait à la grâce qui était en lui, et y puisait une force qui la maintenait au même degré de vertu. Si donc le

(1) C'est-à-dire qu'en vertu de l'union hypostatique avec la divinité, il était exempt de toute inclination vicieuse.

---

ciunt, similiter et pharisæorum; tui autem edunt et bibunt? Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare? Venient autem dies, et cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus. Dicebat autem et similitudinem ad illos : quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus; alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres; alioquin rumpit vinum novum utres; et vinum effundetur, et utres peribunt : sed vinum novum in utres novos mittendum est; et utraque conservantur. Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Postquam primum verbum acceperunt a Christo, ab aliis ad alia se transferunt, volentes ostendere sacros discipulos et ipsum cum eis Jesum minime curasse de lege : unde sequitur : « At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant, » etc., « tui autem edunt, » etc. Quasi dicant : Comeditis cum publicanis et peccatoribus, cum jubeat lex immundo non communicare (*Levit.*, 15), sed in excusationem prævaricationis vobis accedit misericordia : cur ergo non jejunatis, ut mos est secundum legem volentibus vivere? Sed sancti quidem idcirco jejunant ut corpus affligentes quietent passiones ipsius : sed Christus non egebat jejunio ad perfectionem virtutis; cum tanquam Deus absolutus esset a quolibet vinculo passionis : sed nec ejus comitativa jejunio egebat, sed particeps gratiæ ejus sine jejunio roborata virtuose conversabatur.

Sauveur se soumit à un jeûne de quarante jours, ce ne fut point pour réprimer en lui les passions, mais pour donner aux hommes charnels une leçon et une règle de mortification. — S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 27.) Evidemment saint Luc paraît faire entendre que cette question fut adressée au Sauveur de différents côtés, et qu'elle embrassait plusieurs personnes; comment donc saint Matthieu s'exprime-t-il de la sorte : « Alors les disciples de Jean s'approchèrent et dirent : Pourquoi, tandis que les pharisiens et nous nous jeûnons souvent, vos disciples ne jeûnent-ils pas? » si ce n'est parce que les disciples de Jean étaient présents, et que tous à l'envi s'empressèrent de faire cette objection.

S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 18.) Il y a deux sortes de jeûnes, le jeûne de l'affliction pour obtenir de Dieu le pardon des péchés ; et le jeûne de la joie, où l'âme est d'autant moins sensible aux plaisirs de la chair, qu'elle jouit en plus grande abondance des délices spirituelles. Or, le Sauveur, interrogé pourquoi ses disciples ne jeûnaient pas, s'explique successivement sur ces deux sortes de jeûne, et d'abord sur le jeûne de la tribulation : « Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les fils de l'Epoux, tandis que l'Epoux est avec eux? » — S. Chrys. (*hom.* 31 *sur S. Matth.*) Comme s'il leur disait : Le temps actuel est un temps de joie et d'allégresse, pourquoi donc vouloir y mêler la tristesse? — S. Cyr. La manifestation de notre Sauveur dans ce monde fut comme une véritable fête, il venait célébrer des noces toute spirituelles avec notre nature, pour la rendre féconde, de stérile qu'elle était; les fils de l'Epoux sont donc tous ceux qui sont appelés par la loi nouvelle de l'Evangile, et non les scribes et les pharisiens qui ne considèrent que l'ombre de la loi. — S. Aug. (*de l'harm. des*

Quod enim Christus tempus quadraginta dierum jejunaverat, non hoc fuit ut in se passionem mortificaret, sed ut normam abstinentiæ ostenderet carnalibus. Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 27.) Evidenter autem Lucas alios de aliis hoc dixisse narravit : unde ergo Matthæus dicit : « Tunc accesserunt ad eum disciputi Joannis dicentes : Quare nos et pharisæi jejunamus, » nisi quia et ipsi aderant, et omnes certatim ut quisque poterat hoc objecerunt?

Aug. (*de Quæst. evang.*, lib. II, quæst. 18.) Est autem duplex jejunium : unum in tribulatione, ad propitiandum Deum in peccatis; aliud in gaudio, cum tanto minus delectant carnalia, quanto spiritualium major sagina est. Interrogatus ergo Dominus cur discipuli ejus non jejunarent, de utroque jejunio respondit : et primo de jejunio tribulationis : sequitur enim : « Quibus ipse ait : Nunquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare? » Chrys. (*hom.* 31, *in Matth.*) Quasi dicat : Præsens tempus lætitiæ est et alacritatis : non igitur immiscenda sunt tristia. Cyril. (*ubi sup.*) Salvatoris enim nostri in hoc seculo demonstratio nihil aliud fuit quam quædam festivitas, intelligibiliter quasi quamdam sponsam copulans illi nostram naturam ; ut quondam sterilis fecunda fieret : igitur *filii sponsi* esse noscuntur quicunque vocati sunt ab eo per novam et evangelicam disciplinam ; non autem scribæ cum pharisæis, qui solam legis umbram considerant. Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 27.)

Evang., II, 27.) La réponse du Sauveur d'après saint Luc : « Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'Epoux, » donne à entendre que ceux qui lui faisaient cette question, feraient pleurer et jeûner les fils de l'Epoux, parce qu'ils devaient être un jour les auteurs de la mort de l'Epoux.

S. CYR. En établissant qu'il ne convient pas aux fils de l'Epoux de s'affliger, alors qu'ils célèbrent une fête toute spirituelle, Notre-Seigneur ne veut point détruire le jeûne, aussi fait-il cette réserve : « Mais viendront des jours où l'Epoux leur sera enlevé ; ils jeûneront en ces jours-là. » — S. AUG. (*Quest. évang.*, II, 18.) C'est-à-dire : Ils seront dans la désolation, dans la tristesse et les larmes, jusqu'à ce que la joie et la consolation leur aient été rendues par l'Esprit saint. — S. AMBR. Ou bien encore, le jeûne, dont Notre-Seigneur ajourne ici la pratique, n'est pas celui qui mortifie la chair et réprime les penchants de la concupiscence (car ce jeûne, au contraire, nous rend agréables à Dieu), mais il veut dire que nous ne pouvons jeûner, nous qui possédons le Christ, et qui sommes nourris de sa chair et de son sang. — S. BAS. (*Ch. des Pèr. gr.*) Ou encore, les fils de l'Epoux ne peuvent jeûner, c'est-à-dire se priver de la nourriture de l'âme ; mais ils doivent vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. — S. AMBR. Mais quels sont donc ces jours dans lesquels le Christ nous sera enlevé, alors que lui-même nous dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ? » Non, personne ne peut vous enlever le Christ, si vous-même ne commencez par vous détacher de lui. — BÈDE. Tant que l'Epoux est avec nous, nous sommes dans la joie, et nous ne pouvons ni jeûner, ni pleurer ; mais quand nos péchés nous séparent de lui,

---

Hoc autem quod solus Lucas dicit : « Non potestis filios sponsi facere jejunare, » intelligitur eos ipsos qui loquebantur, fuisse facturos ut lugentes jejunarent filii sponsi, quoniam ipsi essent sponsum occisuri.

CYRIL. (*ut jam sup.*) Ubi vero concesserat filiis sponsi quod non decebat eos laborare (tanquam qui spiritualem solemnitatem habebant), ne inter nos annullaretur jejunium, dispensative subjungit dicens : « Venient autem dies, et cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabant in illa die. » AUGUST. (*de Quæst. evang.*, lib. II, quæst. 18.) Quasi diceret : Tunc desolabuntur, et in mœrore et luctu erunt donec eis per Spiritum sanctum gaudia consolatoria retribuantur. AMBR. Vel aliter : non hoc jejunium relegatur quo conficitur caro, et corporis luxuria castigatur (hoc enim jejunium nos commendat Deo) : sed non possumus jejunare qui Christum habemus, et Christi carnem epulamur et sanguinem. BASIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Filii etiam sponsi jejunare nequeunt, hoc est animæ nutrimentum non sumere ; sed vivere in omni verbo quod de ore Dei procedit. AMBR. Sed qui sunt illi dies quibus nobis Christus auferetur, cum ipse dixerit : « Vobiscum ero usque ad consummationem mundi ? » Sed nemo tibi Christum potest auferre, nisi te illi ipse auferas. BED. Quandiu enim sponsus nobiscum est, et in lætitia sumus, nec jejunare possumus, nec lugere : cum autem per peccata ille recesserit, tunc indicendum

c'est alors qu'il faut recourir au jeûne et nous condamner aux larmes.

S. Ambr. Disons enfin que Notre-Seigneur veut parler ici du jeûne de l'âme, comme le prouvent les paroles suivantes : « Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met à un vieux vêtement un morceau pris à un vêtement neuf. » Il appelle le jeûne un vêtement vieux, dont l'Apôtre nous exhorte à nous dépouiller, lorsqu'il dit : « Dépouillez-vous du vieil homme et de ses actes. » (*Coloss.*, III.) Toute la suite des préceptes de Notre-Seigneur concourt donc à établir cette vérité que nous ne devons pas mêler les actes du vieil homme avec ceux du nouveau. — S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 18.) On peut encore donner cette autre explication : Après avoir reçu le don de l'Esprit saint, quoi de plus convenable que les fils de l'Epoux déjà renouvelés dans la vie spirituelle, pratiquent le jeûne qui s'accomplit sans la joie ? Avant qu'ils aient reçu l'Esprit saint, le Sauveur les compare à des vêtements vieux auxquels il ne faut pas coudre un morceau de drap neuf, c'est-à-dire un fragment de la doctrine qui a pour objet la tempérance de la loi nouvelle ; car alors la doctrine est comme divisée et rompue par ce fragment, puisque le jeûne qu'elle prêche est un jeûne général, qui interdit non-seulement le désir des aliments, mais toute joie qui vient des plaisirs de la terre. Notre-Seigneur ne veut pas que l'on donne ce fragment de doctrine, qui a pour objet les aliments, à ceux qui sont encore esclaves des anciennes coutumes, autrement il se fera une déchirure, et ce fragment de doctrine nouvelle ne pourra s'unir avec ce qui est vieux. Le Sauveur les compare encore à des outres : « De même personne ne met du vin nouveau dans de viellles outres. » — S. Ambr. Il nous fait voir la fragilité de la condition humaine, en

---

est jejunium, præcipiendus est luctus.

Ambr. Denique de animi dictum est jejunio, ut sequentia declarant : sequitur enim : « Dicebat autem, » etc. « Quia nemo commissuram (id est, particulam) ablatam a vestimento novo immittit in vestimentum vetus. » Appellavit jejunium *vestimentum vetus*, quod exuendum Apostolus æstimavit, dicens (*Colos.*, 3) : « Spoliate vos veterem hominem cum actibus suis. » In eamdem igitur formam series convenit præceptorum, ne actus veteris et novi hominis misceamus. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 18.) Vel aliter : dono Spiritus sancti percepto genus etiam jejunii quod fit per lætitiam jam renovati in vitam spiritualem convenientissime celebrant. Quod antequam accipiant, dicit eos esse tanquam vetera vestimenta, quibus inconvenienter pannus novus assuitur ; id est, aliqua particula doctrinæ quæ ad novæ vitæ temperantiam pertinet ; quia si hoc fiat, et ipsa doctrina quodammodo scinditur ; quæ docet generale jejunium, non a concupiscentia ciborum tantum, sed ab omni lætitia temporalium delectationum ; cujus particulam quæ ad cibos pertinet dicit non oportere hominibus adhuc veteri consuetudini deditis impertiri, quia et illic quasi concisio videtur fieri, et ipsi vetustati non convenit. Dicit etiam eos esse similes utribus veteribus : unde sequitur : « Et nemo mittit vinum novum in veteres utres. » Ambr. Fragilitas humanæ conditionis

comparant nos corps aux dépouilles des animaux morts. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Il compare les Apôtres à des outres déjà vieilles, parce qu'ils se rompent sous l'effort du vin nouveau des préceptes spirituels qu'ils ne peuvent contenir : « Autrement le vin nouveau rompra les outres et se répandra, et les outres seront perdues. » Ils étaient déjà devenus des outres neuves, lorsqu'après l'ascension du Seigneur, l'Esprit saint vint les renouveler, en leur inspirant le désir de ses divines consolations, l'esprit de prière et d'espérance : « Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves, et l'un et l'autre sont conservées. » — Bède. Le vin nous donne des forces à l'intérieur ; le vêtement couvre extérieurement notre corps ; les bonnes œuvres que nous faisons en dehors et qui font luire notre lumière devant les hommes, sont donc le vêtement ; et la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité, est comme le vin. On peut dire encore que les vieilles outres sont les scribes et les pharisiens, tandis que le fragment de drap neuf et le vin nouveau sont les préceptes de l'Evangile. — S. Grég. de Nysse. (*disc. sur Abrah.*) Le vin nouveau, par la fermentation qui lui est naturelle, chasse au dehors, par un mouvement qui tient également à sa nature, l'écume et la lie impure qu'il contient. Ce vin, c'est le Nouveau Testament, que les outres anciennes, vieillies par leur incrédulité, ne peuvent contenir ; bien plus, elles se rompent par la force de l'excellence de la doctrine, et laissent ainsi s'écouler la grâce de l'Esprit saint ; car la sagesse n'entre pas dans une âme qui veut le mal. (*Sag.*, I.) — Bède. On ne doit donc point donner les sacrements des mystères nouveaux à une âme qui n'est pas renouvelée et qui persévère encore dans son ancienne malice. Ceux encore qui veulent

---

aperitur, cum corpora nostra exuviis defunctorum animalium comparantur. Aug. (*de Quæst. Evang., ut sup.*) Veteribus autem utribus comparantur apostoli, qui vino novo quasi spiritualibus præceptis facilius disrumpuntur, quam contineant illud. Unde sequitur : « Alioquin rumpit vinum novum utres, et vinum effundetur, » etc. Erant autem jam novi utres cum post ascensionem Domini accepto Spiritu, desiderio consolationis ejus, orando et sperando innovabantur : unde sequitur : « Sed novum vinum in utres novos mittendum est, ut utraque conserventur. » Bed. Vino siquidem intus reficimus, veste autem foris tegimur : *vestis* ergo sunt bona opera quæ foris agimus, quibus coram hominibus lucemus ; *vinum*, fervor fidei, spei et charitatis. Aliter, veteres utres sunt scribæ et pharisæi, novus pannus et novum vinum præcepta Evangelii. Greg. Nyss. (*Orat. de Abraham*, vel *in Abraham.*) Vinum enim de novo elicitum propter fervorem naturalis humidi fumosum est, despumans naturali agitatione a se materialem sorditiem. Tale vinum novum Testamentum est; quod antiqui utres qui propter incredulitatem inveterati sunt non capiunt ; imo scinduntur excellentia doctrinæ, necnon et gratiam spiritus incassum fluere faciunt, quia « in malevolam animam non introibit sapientia. » (*Sap.*, 1.) Bed. Sed cuicunque animæ nondum in novitate, sed in vetustate malitiæ perseveranti, novorum mysteriorum sacramenta non debent immitti. Qui etiam præcepta legis miscere

mêler la pratique du christianisme aux préceptes de la loi (1), mettent le vin nouveau dans de vieilles outres. « Et personne, venant de boire du vin vieux, n'en veut aussitôt du nouveau, car il dit : Le vieux est meilleur. » Notre-Seigneur veut parler ici des Juifs qui, pénétrés de la saveur de la vie ancienne, n'avaient que du dégoût pour les préceptes de la loi de grâce ; et qui, souillés par les traditions de leurs ancêtres, étaient incapables de goûter la douceur des enseignements spirituels.

(1) Ils prétendaient que l'observance de la loi mosaïque était absolument nécessaire au salut ; et après avoir embrassé la foi chrétienne, ils se faisaient circoncire et observaient encore les prescriptions légales comme l'Apôtre le leur reproche. (*Gal.*, III.)

---

volunt ut Galatæ, vinum novum in utres veteres mittunt. Sequitur : « Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est : » quia Judæis vitæ veteris saliva imbutis novæ gratiæ præcepta sordebant ; qui majorum traditionibus commaculati dulcedinem spiritualium verborum percipere non valebant.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1-5. — Comment Notre-Seigneur enseigne à l'homme à se dépouiller des observances de la loi.—Vie simple et austère des apôtres —Quel était ce sabbat second premier. — Ignorance des pharisiens qui accusent les disciples de Jésus-Christ. — Comment Notre-Seigneur leur reproche de ne pas connaître ce que la loi renferme. — Pourquoi apporte-t-il l'exemple de David et des prêtres? — Deuxième moyen de justification tiré de ce qu'il est le maître du sabbat. — Troisième moyen tiré d'une considération propre à tous les hommes. — Mystère que renferme cette action des disciples. — Explication mystique de ce sabbat second premier, et de la conduite de David mangeant des pains que les prêtres seuls pouvaient manger.

℣. 6-11. — Comment Notre-Seigneur qui venait sauver l'homme tout entier, commence par le guérir partiellement. — Pourquoi choisit-il de préférence le jour du sabbat? — Quel appui il donnait aux vérités qu'il enseignait. — Conduite inexplicable des ennemis de Jésus-Christ, tout prêts à l'accuser, qu'il guérît ou ne guérît point cet homme. — Pourquoi Notre-Seigneur commande-t-il à cet homme de se tenir debout? — Comment il prévient l'accusation qu'ils préparaient contre lui. — Question pleine d'opportunité qu'il leur adresse. — Dans quel but le sabbat a-t-il été institué? — Pourquoi leur fait-il cette question : « Est-il permis de sauver l'âme ou de la laisser périr? » — Comment concilier ici le récit de saint Matthieu d'après lequel ce sont les pharisiens qui font cette question, avec celui de saint Luc qui le met dans la bouche de Notre-Seigneur. — Pourquoi promène-t-il ses regards sur tous ceux qui étaient présents, avant de guérir cet homme? — Effet que produit ce miracle sur les ennemis de Jésus-Christ. — Que représente cet homme dont la main était desséchée.—Remède général que le Sauveur propose à tous les hommes : « Etendez votre main. »

℣. 12-16. — Dans quelles circonstances Jésus choisit les apôtres. — Pourquoi se livre-t-il à la prière avant de les appeler à sa suite?—Pourquoi prie-t-il seul et sans témoins?—Quels sont ceux qui montent avec lui sur la montagne.—Comment nous devons imiter l'exemple du Sauveur passant les nuits dans la prière.—Précieux effets de la prière. — Ce que nous devons faire avant d'entreprendre quelqu'œuvre importante. — Quels sont ceux que Jésus choisit pour les associer à sa mission. — Pourquoi l'Evangéliste fait-il une énumération exacte de tous les apôtres? — Est-ce alors que Simon reçut pour la première fois le nom de Pierre. — Pourquoi Jésus choisit-il Judas pour apôtre? — Explication mystique de la vocation des apôtres.

℣. 17-19. — Le Sauveur établit ses apôtres docteurs de tout l'univers. — Quelle est cette région maritime d'où venait cette multitude. — Dans quel dessein Jésus-Christ opère-t-il de nombreux miracles devant cette multitude? — Pourquoi Jésus monte avec les apôtres, et descend avec la foule.

℣. 20-23. — Comment Notre-Seigneur forme ses disciples à la nouveauté de la vie évangélique. — Comment les quatre béatitudes de saint Luc renferment les huit de saint Matthieu. — Pourquoi les deux évangélistes mettent la pauvreté en tête des autres béatitudes. — Tous ceux que la pauvreté accable ont-

ils part à cette béatitude? — Bonheur des privations que la pauvreté impose. — Dans quel sens peut-on entendre encore cette faim et cette soif? — Comment Notre-Seigneur nous enseigne que nous ne devons jamais nous estimer assez justes. — Quelle est la tristesse selon Dieu à laquelle le Sauveur promet la joie. — Bonheur de l'adversité et des persécutions. — Quel est celui qui nous promet ici une grande récompense. — Dans quel sens cette récompense sera grande. — Comment Notre-Seigneur prépare ensuite les apôtres au combat qu'ils devaient soutenir. — Les quatre béatitudes ramenées aux quatre vertus cardinales. — Union étroite des vertus entre elles.

℣. 24-26 — Vices opposés aux vertus auxquelles Jésus-Christ vient de promettre le bonheur des Cieux. — A qui s'adresse dans l'Ecriture cette expression : *Malheur*. — Quels sont les riches qui sont atteints par la sentence divine. — De qui les mauvais riches sont la figure. — Malheur du mauvais riche. — Nécessité, avantages de la tempérance. — Comment doit-on la pratiquer? — Malheur de ceux qui n'éprouvent aucune faim du bien véritable. — Pourquoi le vrai fidèle ne doit point se livrer à une joie immodérée. — Danger de la flatterie. — Nécessité de fuir la vaine gloire dans la pratique de la vertu. — Pourquoi Notre-Seigneur n'a-t-il proclamé sur la montagne que les béatitudes des bons, tandis que descendu dans la plaine, il prédit aussi les supplices des réprouvés?

℣. 27-31. — Quelle conduite les disciples de Jésus devront tenir à l'égard de leurs ennemis. — Quels sont ces ennemis. — Combien il était nécessaire que les prédicateurs de l'Evangile fussent éloignés de tout esprit de vengeance. — Etendue du précepte que Jésus-Christ leur donne. — Combien sont dignes de larmes ceux qui maudissent leurs frères — Combien il en est qui, au lieu de prier Dieu pour leurs ennemis, l'implorent pour en tirer vengeance. — Comment doit-on entendre les imprécations contre les ennemis que nous trouvons dans les prophètes? — Combien la loi évangélique est ici supérieure à la loi ancienne. — Mépris que nous devons avoir pour les biens que nous possédons. — Motifs pour un chrétien de souffrir patiemment le mal qu'on veut lui faire. — Dans quelle mesure doit-il accorder tout ce qu'on lui demande? — Comment nous nous rendons grandement coupables en ne donnant pas à ceux qui nous demandent. — Jusqu'à quel point nous sommes obligés de ne pas redemander notre bien à celui qui nous le ravit. — Comment Notre-Seigneur ne nous commande rien qui soit au dessus de la nature.

℣. 32-36. — Cause véritable de l'affection spirituelle. — Excellence, exemples de cette affection spirituelle pour les ennemis. — Comment Notre-Seigneur s'élève ici au dessus des prescriptions de la loi. — Comment nous devenons semblables à Dieu en faisant du bien à ceux qui nous ont fait tort — Crime et funeste fécondité de l'usure. — Il faut éviter les emprunts usuraires. — Comment en donnant au pauvre pour l'amour de Dieu, nous faisons à la fois un don et un prêt. — Combien grande la récompense de la miséricorde qui nous donne droit à l'adoption divine, et nous rend semblables à Dieu.

℣. 37, 38. — Notre-Seigneur défend le jugement téméraire. — Combien ce défaut est général. — Motif de cette défense. — Résumé de tous les commandements précédents. — Magnifique récompense qu'il promet à ceux qui les observent. — Comment si la récompense est si abondante, recevrons-nous la même mesure dont nous nous sommes servis.

℣. 39-42. — Comment les disciples doivent se contenter de la mesure de leurs

maîtres, et marcher sur leurs traces. — Nécessité pour ceux qui enseignent de ne point tomber dans les fautes qu'ils reprennent dans les autres. — Celui dont la conscience est chargée de crimes énormes, ne peut condamner celui qui n'en a que de légers à se reprocher. — Cette leçon s'adresse surtout aux Docteurs. — Nécessité de la connaissance de soi-même.

℣. 43-45. — Nécessité de montrer dans les œuvres ce qu'on est en paroles. — La comparaison de l'arbre qui ne peut produire de bons fruits ne peut excuser la négligence. — Ce n'est point le repentir, mais la persévérance dans le mal que le Sauveur exclut par ces paroles. — Comment la vie de tout homme est l'expression véritable de ses mœurs. — Que signifient les épines et les ronces sur lesquelles on ne peut cueillir ni figues ni raisains. — Autre figure sous laquelle Notre-Seigneur nous enseigne que le bon et le méchant peuvent se reconnaître à leurs œuvres. — Comment la nature des paroles est un indice certain de l'état du cœur.

℣. 46-49. — Notre-Seigneur exige des vrais chrétiens non seulement les paroles, mais aussi les œuvres. — Avantages attachées à l'observation des commandements, malheur qui menace ceux qui les transgressent. — Quelle est cette pierre sur laquelle est bâtie la maison de celui qui écoute et met en pratique les paroles du Sauveur. — De combien de manières arrive le débordement qui vient fondre contre cette maison. — La foi inutile si la vie est souillée par des vices qui la déshonorent. — Quelle est cette maison bâtie sur le sable. — Quel est ce fleuve qui se précipite avec violence. — Les deux discours de Notre-Seigneur rapportés par saint Matthieu et par saint Luc, et qui tout deux commencent et se terminent de la même manière, ont-ils eu lieu et sont-ils absolument les mêmes, ou ont-ils eu lieu à des époques différentes?

℣. 1-5. — *Un jour de sabbat, appelé le second premier, comme Jésus passait le long des champs de blé, ses disciples cueillaient des épis, et les froissant dans leurs mains, les mangeaient. Quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat. Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim, comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains de proposition, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il ne soit permis d'en manger qu'aux prêtres seuls? Et il ajouta : Le Fils de l'homme est maître même du sabbat.*

S. Ambr. Ce n'est pas seulement par ses enseignements, mais par sa conduite et par ses actes, que Notre-Seigneur commence à dépouiller

---

CAPUT IV.

Factum est autem sabbato secundo primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes eas manibus suis. Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis? Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis quod fecit David, cum esurisset ipse et qui cum illo erant; quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis sumpsit et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant; quos non licet manducare, nisi tantum sacerdotibus. Et dicebat illis quia Dominus est Filius hominis etiam sabbati.

Ambr. Non solum comprehensione verborum, sed etiam ipso usu specieque

l'homme des observances de l'ancienne loi. « Or, un jour de sabbat, appelé le second-premier, comme Jésus passait le long des blés, ses disciples cueillaient des épis, » etc.— BÈDE. L'importunité de la foule ne laissait pas aux disciples le temps de manger, et comme ils éprouvaient le besoin de la faim, ils l'apaisent en mangeant les épis qu'ils froissent entre leurs mains, preuve d'une vie simple et austère, qui, loin de chercher des mets apprêtés, se contente des aliments les plus simples. — THÉOPHYL. C'était, dit l'Evangéliste, le sabbat second-premier, parce que les Juifs donnaient le nom de sabbat à toutes les fêtes. En effet, le mot sabbat signifie *repos*. Or, il arrivait souvent qu'une fête tombait la veille du sabbat, et on appelait ce jour sabbat à cause de la fête; puis alors le véritable jour du sabbat était appelé second-premier, comme étant le second après la fête qui avait précédé. — S. CHRYS. (*hom.* 40 *sur S. Matth.*) Il y avait alors une double fête, celle du jour même du sabbat et celle de la solennité qui lui succédait, et à laquelle on donnait aussi le nom de sabbat. — S. ISID. (1). Il appelle ce sabbat second-premier, parce que c'était le second jour de Pâque, et le premier des Azymes. En effet, on immolait la pâque le soir, et le jour suivant on célébrait la fête des Azymes. Ce qui rend cette explication plus vraisemblable, c'est que nous voyons les Apôtres arracher des épis et les manger; car dans cette époque de l'année, les épis s'inclinent sous le poids des grains qu'ils contiennent (2*). —

(1) Isidore de Peluse, liv. III, lettre 110, que le saint docteur écrivait au diacre Isidore qui lui avait demandé l'explication de ce sabbat second premier.

(2*) A ces explications tant soit peu contradictoires nous en ajoutons une autre qui est donnée par Scaliger, Kuinoel, et par le docteur Sepp (*Vie de N.-S. J.-C.*, tom. I, pag. 386.) « Au premier sabbat après le second jour de la fête de Pâques. » C'est ainsi que comptaient les Juifs lorsque le second jour de Pâques tombait un jour de sabbat, parce que dans ce cas la fête de la Pentecôte arrivait sept sabbats après. La pâque ayant donc été mangée cette année-là le jeudi soir 14 du mois de Nisan, le vendredi se trouvait le premier jour de la fête, et c'est le jour suivant, c'est-à-dire le samedi 16 du mois de Nisan, que Jésus avait guéri miraculeusement le paralytique à la fontaine de Bethsaïde. Huit jours après, ou, comme s'exprime l'Ecriture, le second sabbat après le

---

gestorum incipit hominem Dominus veteris observatione legis exuere: unde dicitur: « Factum est autem cum transiret per sata, disciputi ejus vellebant spicas, » etc. BED. Non habentes enim discipuli spatium manducandi propter importunitatem turbarum, esuriebant ut homines; sed vellentes spicas inediam consolabantur; quod est indicium austerioris vitæ non præparatas escas, sed simplices quærere cibos. THEOPH. Dicit autem: « In sabbato secundo primo, » quia Judæi omnem festivitatem *sabbatum* nuncupabant: requies enim dicitur *sabbatum*. Multoties ergo contingebat in parasceve festivitas, et vocabant parascevem *sabbatum* propter festum; deinde principale sabbatum *secundum primum* dicebant; quasi secundum existens a præcedentis diei festivitate. CHRYS. (*hom.* 40, *in Matth.*) Duplex enim erat festum; et principalis sabbati, et alterius solemnitatis succedentis quæ sabbati etiam dicebatur. ISIDORUS. Dicit *secundo primo*, quia secundum erat paschæ, primum autem asymorum: cum immolarent enim pascha, in sero, sequenti die festum azymorum celebrabant. Quod autem ita sit, patet ex hoc quod apostoli vellebant spicas, et manducabant; in illo namque tempore spicæ flectuntur a fructu. EPIPH. (*Contra Hæ-*

S. Epiph. (*contre les hérés.*, liv. I, ch. xxx.) Ils passaient donc le long des champs de blé un jour de sabbat, et ils mangeaient des épis pour montrer que la loi du sabbat a cessé d'exister depuis la venue du grand sabbat, c'est-à-dire de Jésus-Christ, qui nous a donné le repos après les fatigues que nos crimes nous avaient causées.

S. Cyr. Les pharisiens et les scribes, dans leur ignorance des saintes Ecritures, conspiraient entre eux pour accuser les disciples de Jésus-Christ : « Alors quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire ? » etc. Mais dites-moi, vous-mêmes, lorsque la table est servie devant vous le jour du sabbat, hésitez-vous à rompre le pain ? Pourquoi donc reprenez-vous les autres ? — Bède. Il en est qui prétendent que ce reproche fut fait à Notre-Seigneur en personne, mais il a pu très-bien être fait par différentes personnes et au Sauveur lui-même, et à ses disciples ; et quoiqu'il en soit, c'était surtout à lui que le reproche s'adressait.

S. Ambr. Or, le Seigneur accuse à son tour les défenseurs de la loi, de ne pas connaître ce que la loi renferme, et il leur cite à l'appui l'exemple de David : « Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu, » etc. — S. Cyr. Comme s'il disait : La loi de Moïse fait cette recommandation expressément : « Jugez selon la justice, ne faites point acception de personnes dans vos jugements ; » pourquoi donc accusez-vous mes disciples, vous qui ne cessez d'exalter David comme un saint et comme un prophète, bien qu'il n'ait pas observé le commandement de Moïse ?

premier jour de la Pâque, Jésus passait par un champ de blé. C'est ce passage dont saint Jérôme demandait l'explication à saint Grégoire de Nazianze, lorsque ce dernier lui répondit avec une gracieuse malice : « Je vous donnerai cette explication dans ma prochaine homélie, en pleine église. Au milieu de tout le peuple qui m'acclamera, vous serez forcé d'apprendre ce que vous ignorez. Et si vous n'applaudissez pas comme tout le monde, nul doute que la foule entière ne se déchaîne contre votre obstination. » (S. Jer., *lett. à Nepot.*)

---

res., lib. I, hær. 30.) Die igitur sabbati, visi sunt transeuntes per segetes, et spicas edebant : ostendentes quoniam dissolutum est vinculum sabbati, ubi magnum advenit sabbatum : hoc est Christus, qui fecit nos quiescere ab opere delictorum nostrorum.

Cyril. Pharisæi autem et scribæ ignari sacrarum Scripturarum, in unum conspiraverant ad reprehendendum Christi discipulos ; unde sequitur : « Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis, » etc. Dic mihi tu cum in sabbato tibi mensa proponitur, nonne frangis panem ? Quid igitur alios reprehendis ? Beda. Alii vero dicunt ipsi Domino hæc fuisse objecta ; sed a diversis, et ipsi Domino, et discipulis potuerunt objici ; et cuicunque sit objectum, ad ipsum maxime respicit.

Amb. Dominus autem defensores legis arguit nescire quæ legis sunt, exemplum inducens David : unde sequitur : « Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis, » etc. Cyril. Quasi dicat : Cum expresse dicat lex Moysis (*Deuteron.*, 1, vers. 16) : « Judicate justum judicium ; nec considerabitis personam in judicio ; » qualiter increpatis discipulos, qui usque in hodiernum diem extollitis David ut sanctum et prophetam, cum Moysi præceptum non servaverit. Chrys.

— S. Chrys. (*hom.* 40 *sur S. Matth.*) Remarquez que, lorsque Notre-Seigneur prend la défense de ses serviteurs (c'est-à-dire de ses disciples), il cite à l'appui l'exemple de simples serviteurs, celui de David et des prêtres, mais quand il répond à ses propres accusateurs, il en appelle à l'exemple de son Père, comme lorsqu'il dit : « Mon Père agit sans cesse, et moi j'agis aussi (1). »

Théophyl. Il leur répond encore d'une autre manière : « Et il ajouta : Le Fils de l'homme est maître même du sabbat ; » comme s'il disait : Je suis maître du sabbat, et j'en dispose à mon gré, et comme législateur, j'ai le pouvoir de supprimer le sabbat. Jésus-Christ était appelé Fils de l'homme, parce que tout Fils de Dieu qu'il était, il a daigné devenir miraculeusement Fils de l'homme et en porter le nom par amour pour les hommes. — S. Chrys. D'après saint Marc, Notre-Seigneur justifie ses disciples par une considération propre à tous les hommes : « Le sabbat, leur dit-il, a été fait pour les hommes, et non l'homme pour le sabbat. » Donc il faut mettre le sabbat au-dessous de l'homme, plutôt que de placer l'homme sous le joug du sabbat.

S. Ambr. Cette action des disciples renferme un grand mystère. Le champ de blé, c'est le monde entier ; la moisson, dont ce champ est couvert, c'est la prodigieuse fécondité des saints répandus dans le champ du genre humain ; les épis sont les fruits de l'Eglise ; les Apôtres en font tomber les grains et les mangent, c'est-à-dire qu'ils se nourrissent de nos progrès dans la vertu, en séparant de leur enveloppe extérieure les œuvres et les fruits de l'âme pour les faire paraître à la lumière de la foi par les miracles éclatants de leurs œuvres.

(1) *Jean*, v, 17. Notre-Seigneur répond aux Juifs qui l'accusaient de faire des miracles le jour du sabbat. Il venait de guérir le paralytique près de la piscine.

(*hom.* 40, *in Matth.*) Et attendes quod quandocunque Domino sit sermo pro servis (id est, discipulis) servos ducit in medium, scilicet David et sacerdotes : quando vero pro se, introducit patrem, sicut ibi : « Pater meus usque modo operatur, et ego operor. »

Theophylact. Aliter autem eos reprimit, cum subditur : « Et dicebat illis, quia Dominus est Filius hominis etiam sabbati : » quasi diceret : Ego sum Dominus sabbati tanquam dispositor, et sicut legislator potestatem habeo solvere sabbatum : *Filius* enim *hominis* vocatus est Christus, qui Dei existens Filius, miraculose dignatus est Filius hominis propter homines fieri et vocari. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Marcus autem de communi natura hoc ipsum protulisse fatetur, dicebat enim : « Propter homines sabbatum factum est, non homo propter sabbatum : » expedit igitur potius sabbatum homini subjici, quam hunc colla subjicere sabbato.

Amb. Non mediocre autem mysterium hic est. Ager enim est omnis hic mundus ; agri seges, in satione humani generis fecunditas numerosa sanctorum ; spicæ agri, fructus Ecclesiæ, quos operibus decutientes suis, apostoli pascebantur, nostro se alentes profectu, et tanquam folliculis corporum, mentium fructus ad fidei lucem præclaris operum suorum miraculis eruebant. Bed. Spicas

— Bède. Ils broient les épis dans leurs mains, c'est-à-dire qu'ils font mourir le vieil homme dans ceux qu'ils veulent unir au corps de Jésus-Christ, en les séparant de toute intention terrestre. — S. Ambr. Les Juifs croyaient que c'était là une action défendue le jour du sabbat ; mais Jésus-Christ, en venant apporter le bienfait inestimable de la grâce nouvelle, voulait désigner à la fois le repos de la loi et le travail de la grâce. C'est dans un dessein tout particulier que saint Luc appelle ce jour le sabbat *second premier*, et non *premier-second*, parce qu'en effet, le sabbat établi par la loi, qui était le premier, est supprimé, et celui qui était le second par ordre de temps est devenu le premier. Il est donc appelé second par ordre de temps, et premier, à cause de l'excellence de l'opération de la grâce ; car le sabbat qui délivre du châtiment est supérieur à celui qui prescrit la punition. Ou encore, ce sabbat est le premier dans les desseins éternels de Dieu, et le second par ordre d'institution (1*). David, qui fuit avec ses compagnons, est dans la loi la figure de Jésus-Christ qui se dérobe avec ses disciples à la connaissance et aux poursuites du prince du monde. Mais pourquoi ce fidèle observateur et ce zélé défenseur de la loi mange-t-il lui-même de ces pains, et en donne-t-il à ceux qui étaient avec lui (alors que les prêtres seuls pouvaient en manger) ? C'était pour nous montrer par cette action, que la nourriture réservée jusqu'alors aux prêtres, deviendrait la nourriture des peuples, ou bien que tous nous devions imiter les vertus de la vie sacerdotale, ou enfin que tous les enfants de l'Eglise sont de véritables prêtres. En effet, nous recevons l'onction sainte qui nous consacre prêtres pour nous offrir nous-mêmes à Dieu comme des hosties spirituelles. (I *Pier.*, II.)

(1*) Saint Thomas ne donne ici qu'un abrégé du texte de saint Ambroise, ce qui joint au caractère allégorique de l'interprétation, laisse planer une certaine obscurité sur toute cette explication mystique.

---

enim confricant, quia illis quos in corpus Christi volunt trajicere, mortificant veterem hominem cum actibus suis a terrena intentione extrahendo. Ambr. Sed hoc putabant Judæis sabbato non licere : Christus autem novæ gratiæ munere designabat otium legis, opus gratiæ : mire tamen *secundo primum*, non *primo secundum* sabbatum dixit, quia sabbatum illud ex lege solutum est, quod erat primum ; et hoc primum factum est, quod secundo constitutum est. Sabbatum igitur dicitur *secundum* juxta numerum ; *primum*, juxta operationis gratiam : melius est enim sabbatum quo impunitas datur, quam quo pœna præscribitur. Aut hoc forte primum est in prædestinatione consilii, et secundum in sanctione decreti. Deinde quod David cum sociis fugit, hic præfiguratus in lege Christus est ; qui cum apostolis principem mundi lateret. Quomodo autem ille observator legis atque defensor panes et ipse manducavit et dedit his qui secum erant (quos non licebat manducare nisi sacerdotibus), nisi ut per illam demonstraret figuram, sacerdotalem cibum ad usum transire populorum, sive quod omnes vitam sacerdotalem debemus imitari ; sive quod omnes filii Ecclesiæ sacerdotes sunt ? Ungimur enim in sacerdotium sanctum offerentes nos-

Mais puisque le sabbat a été fait pour les hommes, et que leur utilité demandait que l'homme ne fût plus soumis au jeûne prolongé d'une faim mortelle (lui qui avait été si longtemps privé des fruits de la terre), la loi, loin d'être détruite, reçoit ici son accomplissement.

℣. 6-11. — *Un autre jour de sabbat, Jésus entra dans la synagogue pour y enseigner. Et il y avait là un homme dont la main droite était desséchée. Or, les scribes et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat afin d'avoir sujet de l'accuser. Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, et tenez-vous là debout au milieu. Et se levant, il se tint debout. Alors Jésus leur dit : Je vous le demande : Est-il permis le jour du sabbat de faire du bien ou du mal, de sauver la vie ou de l'ôter? Et ayant promené son regard sur tous ceux qui l'entouraient, il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et sa main redevint saine. Mais eux, remplis de fureur, se consultaient sur ce qu'ils pourraient faire contre Jésus.*

S. Ambr. Notre-Seigneur passe à des œuvres différentes; il venait pour sauver l'homme tout entier, il commence par le guérir partiellement, un membre après l'autre : « Un autre jour de sabbat, Jésus entra dans la synagogue pour y enseigner. » — Bède. Il choisit de préférence le jour du sabbat, pour enseigner et pour guérir, non-seulement afin d'annoncer ainsi le sabbat spirituel, mais aussi parce que le peuple se trouvait réuni en plus grand nombre. — S. Cyr. Il enseignait des vérités qui surpassaient l'intelligence, et il ouvrait à ceux qui l'entendaient la voix du salut, qu'il venait apporter au monde; et ensuite il donnait pour appui à sa doctrine les œuvres de sa toute-puissance : « Et il y avait là un homme dont la main droite était desséchée. »

---

metipsos Deo hostias spirituales. (I *Petr.*, 2.) Si autem sabbatum propter homines factum est, utilitas autem hominum postulabat esurientem hominem (qui diu fuerit terræ fructibus abdicatus) veteris famis vitare jejunia, non utique lex solvitur, sed impletur.

Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam et doceret. Et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida. Observabant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum. Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta in medium. Et surgens stetit. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbatis bene facere, an male; animam salvam facere, an perdere; et circumspectis omnibus dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus ejus : ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem, quidnam facerent de Jesu.

Ambr. Hic ad alia progreditur Dominus : nam qui totum hominem salvum facere disposuerat, per singula membra curabat : unde dicitur : « Factum est autem in alio sabbato ut intraret in synagogam et doceret. » Beda. Sabbatis maxime curat et docet, non solum propter insinuandum spirituale sabbatum, sed etiam propter celebriorem populi conventum. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Docebat autem revera transcendentia intellectum, et quæ salutis futuræ per eum reserabant audientibus semitam ; deinde præcedente doctrina subito divinam ostendebat virtutem : unde sequitur : « Et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida. »

Bède. Le Maître vient de justifier par un exemple des plus louables la conduite de ses disciples, accusés de violer le jour du sabbat; ses ennemis l'observent maintenant lui-même pour le calomnier : « Or, les scribes et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, » tout disposés à l'accuser de cruauté et d'impuissance, s'il ne le guérissait point, ou de violer le sabbat s'il le guérissait : « Afin dit l'Evangéliste, d'avoir sujet de l'accuser. » — S. Cyr. Tel est bien le caractère de l'homme envieux (1), il nourrit en lui-même sa douleur avec les louanges qu'il entend donner aux autres; mais le Seigneur connait toutes choses et pénètre le secret des cœurs : « Or comme il connaissait leurs pensées, il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, et tenez-vous là debout au milieu, et se levant, il se tint debout. » Peut-être le Sauveur voulait-il exciter la commisération de ces pharisiens cruels, et amortir le feu de la passion qui les dévorait.

Bède. Cependant Notre-Seigneur, voulant prévenir l'accusation qu'ils préparaient contre lui, leur reproche de mal interprèter les prescriptions de la loi, eux qui croyaient qu'on devait s'interdire même les bonnes œuvres le jour du sabbat, tandis que la loi ne défend que les œuvres serviles, c'est-à-dire les œuvres mauvaises : « Alors Jésus leur dit : Je vous le demande, est-il permis de faire du bien le jour du sabbat ? » — S. Cyr. Cette question était pleine d'opportunité. En effet, s'il est permis de faire le bien le jour du sabbat, et que rien ne s'oppose à ce que la miséricorde de Dieu vienne au secours de ceux qui souffrent, cessez donc de réunir vos accusations calomnieuses contre Jésus-Christ. Si au contraire, il n'est pas permis

(1) Dans le texte grec de saint Cyrille on lit : « Tel est l'homme envieux, » au lieu de « tel est l'habitude de l'adversaire : » *Hic enim est mos adversarii.*

Bed. Quia vero destructionem sabbati (quam in discipulis arguebant) probabili magister excusaverat exemplo, nunc ipsum observando magistrum calumniari volunt : unde sequitur : « Observabant autem scribæ et pharisæi si in sabbato curaret : » ut scilicet, si non curet, crudelitatis vel imbecillitatis; si curet in sabbato, transgressionis eum arguant : unde sequitur : « Ut invenirent unde accusarent eum. » Cyril. (*ubi sup.*) Hic enim est mos adversarii, pascit in se doloris morbum aliorum præconiis; sed Dominus novit omnia et corda rimatur. Unde sequitur : « Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta : et surgens stetit : » ut forsan incitaret ad pietatem crudelem pharisæum; et ipsa passio flammas mitigaret.

Bed. Præveniens autem Dominus calumniam quam sibi præparabant, arguit eos qui præcepta legis male interpretando, etiam a bonis operibus sabbato æstimabant feriandum : cum lex a servili opere (id est, malis) abstinere præcipiat in sabbato : unde sequitur : « Ait autem ad illos Jesus : interrogo vos si licet sabbato bene facere, » etc. Cyril. (*ubi sup.*) Nimis est idonea quæstio : nam si licet in sabbato bene facere, nec aliquid obstat ut laborantes a Deo misericordiam consequantur, desinas colligere adversus Christum calumniam ; si

de faire du bien le jour du sabbat, et si la loi défend de sauver les âmes, vous devenez l'accusateur de la loi. De plus, si nous voulons examiner les motifs de l'institution du sabbat, nous trouverons qu'il a été établi dans un but de miséricorde. En effet, Dieu commande le repos le jour du sabbat, « afin, dit-il, que votre serviteur, votre servante et vos animaux puissent se reposer. » (*Exode*, XX, XXII.) Or, celui qui a compassion du bœuf et des autres animaux, pourrait-il être sans pitié pour un homme qui souffre d'une maladie cruelle? — S. AMBR. La loi était dans le temps présent la figure de la vie future, où nous nous reposerons en nous abstenant de toute œuvre corporelle, mais non des bonnes œuvres, telle que la louange de Dieu. — S. AUG. (*Quest. évang.*, II, 7.) Lorsque Notre-Seigneur eut guéri cet homme, il fait cette question aux pharisiens : « Est-il permis de sauver l'âme ou de la laisser périr? » Il parle de la sorte, parce qu'il opérait ses miracles pour établir la foi qui est le salut de l'âme ; ou encore, parce que la guérison de la main droite était le symbole du salut de l'âme qui, en cessant de faire des bonnes œuvres, avait pour ainsi dire la main droite desséchée ; ou bien enfin, l'âme ici est prise pour l'homme tout entier, comme lorsqu'on dit : « Il y avait là tant d'âmes (1). »

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 35.) On peut se demander comment, d'après saint Matthieu, ce sont les pharisiens qui demandent à Notre-Seigneur s'il est permis de guérir le jour du sabbat, tandis que, d'après saint Luc, c'est le Sauveur lui-même qui leur fit cette question. Nous répondons que les pharisiens ont pu très-bien demander les premiers à Notre-Seigneur, s'il était permis de guérir le jour du

(1) *Genes.*, XLVI, 27.

---

autem non licet in sabbato benefacere, et lex prohibet animarum salutem, factus es legis accusator. Ipsam quoque sabbati sanctionem si velimus discutere, ad opus pietatis introductum fuisse reperiemus; jussit enim in sabbato feriari, ut quiescat, inquit (*Exod.*, 20 et 23), puer tuus et ancilla tua, et quodlibet pecus tuum : qui vero bovis miseretur, et cæterorum pecorum, quomodo non miserebitur hominis gravi morbo perplexi ? AMBR. Lex autem in præsentibus formam præfiguravit futurorum in quibus utique malorum feriæ futuræ sunt non bonorum : nam licet secularia opera conquiescant, non otiosus tamen boni operis actus est in Dei laude requiescere. AUGUST. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 7.) Cum autem Dominus corpus curaverit, quare sic interrogavit : « Animam salvam facere, an perdere licet? » Vel quia ille miracula propter fidem faciebat, ubi salus est animæ ; vel quia ipsa sanatio manus dexteræ salutem animæ significabat ; quæ a bonis operibus cessans, aridam quodammodo dexteram habere videbatur ; vel animam pro homine posuit, sicut dici solet : « Tot animæ ibi fuerunt. »

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 35.) Sed potest moveri quæstio quomodo Matthæus dixerit, quod ipsi interrogaverunt Dominum si licet curare sabbato ; cum Lucas hic illos potius a Domino interrogatos esse perhibeat ; itaque intelligendum est quod illi prius interrogaverunt Dominum si licet sabbato curare ;

sabbat ; et que lui-même ensuite connaissant leurs pensées, et sachant qu'ils cherchaient une occasion de l'accuser, plaça au milieu d'eux cet homme qu'il voulait guérir, et leur adressa la question que saint Marc et saint Luc mettent dans sa bouche.

« Et les ayant tous regardés, » etc.— TITE DE BOST. Il attire par là les regards de tous ceux qui sont présents, il concentre en même temps toute leur attention sur l'œuvre qu'il va faire, et il dit à cet homme : « Etendez votre main, » je vous le commande, moi qui ai créé l'homme, cet homme qui avait la main paralysée, obéit, et il est guéri sur le champ : « Il l'étendit, et elle fut guérie, » etc. Ce miracle qui aurait dû les remplir d'admiration, ne fait qu'augmenter leurs mauvaises dispositions : « Mais eux, remplis de fureur, se consultaient sur ce qu'ils feraient de Jésus. » — S. CHRYS. (*hom.* 41.) Et comme le rapporte saint Matthieu, ils s'en vont et tiennent conseil pour le faire mourir. — S. CYR. Vous êtes témoin, pharisien, des œuvres divines de sa toute-puissance, vous le voyez guérir les malades par une vertu toute céleste, et, par un noir sentiment d'envie, vous conspirez pour le faire mourir.

BÈDE. Cet homme représente le genre humain frappé de stérilité pour le bien, et dont la main a été comme desséchée pour s'être étendue vers le fruit que mangea notre premier père. Nous voyons cette main paralysée jusqu'au milieu de la synagogue ; car plus le don de la science est grand, plus aussi la transgression de la loi est coupable. — S. AMBR. Vous avez entendu les paroles du Sauveur : « Etendez votre main. » C'est le remède général qu'il propose à tous les hommes. Vous donc qui croyez avoir la main saine, craignez que l'avarice ou

---

deinde intelligens cogitationes eorum, aditum accusandi quærentium, constituit in medio eum quem fuerat sanaturus ; et interrogavit quæ Marcus et Lucas eum interrogasse commemorant.

Sequitur : « Et circumspectis omnibus. » TITUS BOSTRENSIS. Quasi collectis omnium oculis quin etiam incitata mente eorum ad considerationem negotii dixit homini : « Extende manum tuam ; » ego tibi mando, qui creavi hominem ; audit autem qui læsam habebat manum, et sanus fit, unde sequitur : « Et extendit, et restituta est, » etc. Quos autem oportebat in miraculo stupere, augent malitiam. Unde sequitur : « Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur quid facerent de Jesu. » CHRYS. (*hom.* 41. *in Matth.*) Et ut narrat Matthæus, « exeunt et consiliantur ut occidant eum. » CYRIL. (*ubi sup.*) Cernis, o pharisæe, operantem divine, ac superna majestate liberantem languentes, et mortem ex livore parturis.

BED. Homo autem iste humanum genus significat infecunditate boni operis arefactum pro manu in primo parente ad pomum extensa, quam sanavit innocens manus in cruce extensa : et bene manus in synagoga erat arida ; quia ubi majus donum scientiæ, ibi transgressor majori subjacet culpæ. AMBR. Audisti igitur verba dicentis : « Extende manum tuam : » communis ista generalisque medicina est ; et tu qui putas manum habere te sanam, cave ne avaritia vel sacrilegio contrahatur ; extende sæpius

le sacrilége ne vienne à la fermer ; étendez-la continuellement pour secourir le prochain, pour protéger la veuve, pour délivrer de l'injustice celui que vous voyez sous le poids d'une accusation inique ; étendez-la vers le pauvre qui vous supplie, étendez-la vers Dieu pour vos péchés : c'est ainsi qu'il faut étendre la main, et c'est ainsi qu'elle est guérie.

℣. 12-16. — *En ces jours-là, il se retira sur la montagne pour prier, et y passa toute la nuit à prier Dieu. Et, quand le jour fut venu, il appela ses disciples, et il en choisit douze d'entre eux (qu'il nomma aussi apôtres) : Simon, auquel il donna le surnom de Pierre, et André son frère ; Jacques et Jean ; Philippe et Barthélemi ; Matthieu et Thomas ; Jacques fils d'Alphée, et Simon appelé le Zélé ; Judas, frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut le traître.*

La Glose (1). Pendant que les ennemis de Jésus-Christ se déclarent contre ses miracles et sa doctrine, il choisit ses Apôtres pour être les défenseurs et les témoins de la vérité, et avant de les choisir il se livre à la prière : « En ces jours là, il se retira sur la montagne pour prier. » — S. Ambr. Prenez garde d'entendre ces paroles avec un esprit prévenu, et de penser que si le Fils de Dieu prie, c'est dans le sentiment de sa faiblesse et pour obtenir ce qu'il ne peut faire de lui-même, car l'auteur de toute-puissance a voulu se rendre maître de l'obéissance, et nous enseigner par son exemple les préceptes de la vertu (2).

S. Cyr. Méditons attentivement dans la conduite de Jésus-Christ, l'exemple qu'il nous donne de persévérer dans la prière, en nous

(1) On ne trouve rien de semblable dans la Glose actuelle.

(2) Saint Ambroise ajoute encore que le Sauveur agit ainsi comme notre avocat, bien que comme juge, sa puissance n'ait d'autres limites que sa volonté.

---

eam, ut proximum juves, ut viduæ præsidium feras ; eripias injuriæ, quem vides injustæ contumeliæ subjacere ; extende ad pauperem qui te obsecrat ; extende ad Dominum pro peccatis tuis ; sic manus extenditur, sic manus sanatur.

Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit : Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream fratrem, ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum, et Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes, et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.

Glossa. Insurgentibus adversariis contra Christi miracula et doctrinam, apostolos elegit quasi defensores veritatis et testes, quorum electioni orationem præmittit : unde dicitur : « Factum est autem, » etc. Ambr. Noli insidiatrices aperire aures, ut putes Filium Dei quasi infirmum orare, ut impetret quod implere non possit : potestatis enim auctor, obedientiæ magister ad præcepta virtutis suo nos informat exemplo.

Cyril. (in Cat. Græcorum, ubi sup.) Scrutemur igitur in his quæ Christus egit, qualiter nos doceat orationibus

tenant à l'écart, dans le secret, loin des regards des hommes, séparé de toutes les préoccupations du monde, afin que notre esprit puisse s'élever librement sur les sommets de la contemplation divine; c'est ce que nous apprend Notre-Seigneur en se retirant sur la montagne pour prier. — S. AMBR. En toute circonstance, Jésus prie seul et sans témoins; en effet, les vœux des hommes ne peuvent s'élever jusqu'aux conseils de Dieu, et personne ne peut entrer en participation des pensées intimes du Christ. Tous ceux qui prient ne montent point sur la montagne, mais celui-là seul qui, dans sa prière, s'élève des préoccupations de la terre aux pensées du ciel, et jamais celui qui poursuit avec sollicitude les richesses et les honneurs du siècle. Les âmes détachées de la terre montent sur la montagne; aussi dans l'Evangile, vous voyez les disciples seuls monter sur la montagne avec leur divin Maître. L'Evangéliste vous donne, chrétiens, la règle et l'exemple que vous devez imiter dans les paroles suivantes : « Et il passait la nuit à prier. » Que ne devez-vous pas faire pour votre salut, quand vous voyez Jésus-Christ passer pour vous toute la nuit en prières. — S. CHRYS. (1) Levez-vous donc aussi vous-même pendant la nuit, car alors l'âme est plus pure, et le silence et l'obscurité de la nuit sont on ne peut plus favorable à la componction du cœur. D'ailleurs, si vous considérez le ciel parsemé d'étoiles, et cette multitude innombrables d'astres lumineux; si d'un autre côté vous réfléchissez que tous ceux qui, pendant le jour, se livrent aux plaisirs et aux œuvres d'iniquité, sont alors absolument semblables à des morts, comment pourrez-vous ne pas détester tous les crimes des hommes. Que ces pensées sont puissantes pour élever l'âme, elle n'est alors ni tour-

(1) Cette citation est empruntée en partie à l'homélie 42 parmi celles qui ont pour titre : homélie *au peuple d'Antioche*, et en partie à l'homélie 26 *sur les Actes*.

---

divinis insistere, semotim scilicet et secreto nemine vidente; amota quoque mundana sollicitudine, ut sursum ad divinæ speculationis intuitum erigatur intentio; quod designatur in hoc quod semotim orabat Jesus exiens in montem. AMBR. Ubique etiam solus obsecrat. Dei enim consilium humana vota non capiunt; nec quispiam interiorum potest esse particeps Christi. Non autem omnis qui orat ascendit in montem, sed qui orat a terrenis ad superiora progrediens; non autem ille qui de seculi divitiis aut de honore sollicitus est. Omnes sublimes in montem ascendunt : quare in Evangelio invenies solos in montem cum Domino ascendisse discipulos. Species autem tibi, Christiane, datur, forma præscribitur, quam debeas æmulari, cum sequitur : « Et erat pernoctans in oratione Dei, » etc. Quid enim te pro salute tua facere oportet, quando pro te Christus in oratione pernoctat? CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Exsurge igitur et tu tempore noctis : purior est enim tunc temporis anima; ipsæ tenebræ ac silentium nimium possunt sufficienter ad compunctionem perducere. Cæterum si ipsum quoque cœlum inspicias punctatum stellis, quasi infinitis luminibus, si consideres quod qui per diem saltant injurianturque, hi tunc nihil a mortuis discrepant; detestaberis quemlibet ausum humanum. Hæc omnia sufficiunt ad animam erigendam : tunc non vexat inanis gloria, non acedia,

mentée par la vaine gloire, ni dominée par la mollesse ou par une passion violente; non, l'action du feu n'est pas si puissante pour faire disparaître la rouille du fer, que la prière pendant la nuit pour effacer la rouille des péchés. Elle rafraîchit pendant la nuit celui que l'ardeur du soleil a brûlé durant le jour, il n'est point de rosée comparable aux larmes versées pendant la nuit, elles triomphent de la concupiscence et de tout sentiment de crainte; mais si l'homme n'est point humecté de cette rosée féconde, il a tout à craindre des feux du jour. Si donc vous ne pouvez prier beaucoup pendant la nuit, priez au moins une fois lorsque vous vous éveillez, cela suffit, et montrez ainsi que le repos de la nuit n'est pas seulement utile au corps mais à l'âme.

S. Ambr. Vous voyez encore ce que vous devez faire avant d'entreprendre quelque œuvre de piété, puisque Jésus-Christ a prié avant de choisir ses Apôtres : « Et dès l'aurore, il appela près de lui ses disciples, » etc., c'est-à-dire, ceux qu'il destinait à propager parmi les hommes tous les moyens de salut, et à répandre par toute la terre la semence de la foi. Et remarquez ici l'ordre des conseils de Dieu; ce ne sont point des sages, des riches, des nobles, mais des pêcheurs et des publicains qu'il choisit pour cette mission; il ne veut point qu'on puisse attribuer à l'influence puissante des richesses, de l'autorité, de la noblesse, la conversion des hommes à la grâce de l'Evangile, il veut triompher par la puissance naturelle de la vérité, et non par la supériorité du raisonnement et de l'éloquence.

S. Cyr. Remarquez encore avec quel soin l'Evangéliste, non-seulement raconte l'élection des saints Apôtres, mais en fait une énumération exacte pour que personne n'osât en inscrire d'autres que ceux qu'il énumère. « Simon, auquel il donna le nom de Pierre, et André

---

non concitatio occupat : non sic ignis ferri sequestrat rubiginem, velut nocturna oratio æruginem peccatorum. Quem de die solis æstus perussit, nocte refrigeratur : quemlibet rorem superant nocturnæ lacrymæ, et contra concupiscentiam valent et quemlibet timorem : si vero prædicto rore non foveatur homo, arescit sub die. Quapropter licet non multum ores noctu, semel ora vigilando, et sufficit : ostende quod, non solum ad corpus nox pertinet, sed etiam ad animam.

Ambr. Quid autem te facere convenit cum vis aliquod officium pietatis adoriri, quando Christus missurus apostolos prius oravit? Sequitur enim : « Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, » etc. Quos scilicet ad propagandum auxilium salutis humanæ per terrarum orbem satores fidei destinaret. Simul adverte cœleste consilium : non sapientes aliquos, non divites, non nobiles, sed piscatores et publicanos, quos dirigeret, elegit; ne divitiis aut potentiæ nobilitatisque auctoritate traxisse aliquos ad suam gratiam videretur; ut veritatis ratio, non disputationis gratia prævaleret.

Cyril. (*ubi sup.*) Attende autem maximam Evangelistæ sedulitatem : non solum dicit electos fuisse sacros apostolos, imo nominatim eos enumerat, ne quisquam audeat alios inscribere

son frère. » — BÈDE. Ce ne fut point alors que Pierre reçut pour la première fois ce surnom, mais longtemps auparavant, lorsqu'ayant été amené à Jésus par André, Jésus lui dit : « Tu t'appelleras Céphas, qui veut dire Pierre. » (*Jean,* I, 42,) Saint Luc avait l'intention de donner l'énumération des noms des Apôtres, il devait nécessairement y faire entrer le nom de Pierre, il indique donc brièvement que ce nom n'était pas primitivement le sien, mais qu'il lui a été donné par le Sauveur. — EUSÈBE. (*Ch. des Pèr. gr.*) Le second couple est composé de Jacques et de Jean; ils étaient tous deux fils de Zébédée et pécheurs de profession. Viennent ensuite Philippe et Barthélemi ; Philippe, d'après saint Jean, était de Bethsaïde, concitoyen d'André et de Pierre, ainsi que Barthélemi, homme simple, étranger à la science du monde, sans fiel et sans aigreur. Matthieu fut appelé alors qu'il était receveur des impôts : « Matthieu et Thomas. » — BÈDE. Matthieu, par humilité, met son nom après celui de Thomas, son collègue, tandis que les autres Evangélistes le mettent avant. — SUITE. « Jacques, fils d'Alphée, et Simon, qui est appelé le zélé. » — LA GLOSE. Il est ainsi appelé, parce qu'il était de Cana, en Galilée ; or, Cana veut dire *zèle*, et on l'appelle ainsi pour le distinguer de Simon Pierre : « Judas, fils de Jacques, et Judas Iscariote, qui le trahit. » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 30.) Saint Luc paraît différer ici de saint Matthieu, qui donne à Judas le nom de Thaddée ; mais qui empêche qu'un même homme ait porté deux ou trois noms? Le Sauveur choisit pour Apôtre Judas le traître, non par imprévoyance de l'avenir, mais par un dessein providentiel, Il avait pris volontairement

---

apostolorum catalogo. «Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream, fratrem ejus. » BEDA. Non modo primum eum cognominavit, sed longe prius cum ab Andrea adducto dicitur (*Joan.*, I, vers. 42) : « Tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus. » Sed volens Lucas nomina apostolorum enumerare, cum necesse haberet Petrum dicere, breviter voluit innuere, quod non hoc antea cognominaretur, sed ita Dominus cognominaverit. EUSEB. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Secunda autem combinatio est Jacobi et Joannis : unde sequitur : « Jacobum et Joannem ; » ambos scilicet filios Zebedæi, qui etiam piscatores fuerunt. Post hos autem dicit « Philippum et Bartholomæum : » Philippum dicit Joannes fuisse de Bethsaida concivem Andreæ et Petri : ipse quoque Bartholomæus, vir simplex et expers scientiæ mundanæ et amaritudinis : Mathæus vero ex his qui prius census exigebant, vocatus est ; de quo subdit : « Matthæum et Thomam. » BED. Mathæus compari suo Thomæ in ordine, humilitatis causa se supponit, cum a cæteris evangelistis prælatus sit. Sequitur : « Jacobum Alphæi et Simonem, » qui vocatur Zelotes. GLOS. Quia scilicet fuit de Chana Galilææ, qui interpretatur *zelus ;* quod additur ad differentiam Simonis Petri. Sequitur : «Judam Jacobi et Judam Scarioth, qui fuit proditor.» AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 30.) In nomine *Judæ Jacobi* Lucas videtur discrepare a Matthæo, qui eum *Thadæum* appellat : sed quis unquam prohibuit duobus vel tribus nominibus unum hominem vocari ? Eligitur autem Judas proditor, non per imprudentiam, sed per providentiam : susceperat qui-

la fragilité de la nature humaine, il ne refuse pas même cette triste et douloureuse épreuve ; il a voulu être trahi par un de ses Apôtres, afin que si vous êtes vous-même victime de la trahison d'un ami, vous supportiez patiemment les suites de l'opinion erronée que vous aviez de lui, et l'inutilité de vos bienfaits.

BÈDE. Dans le sens mystique, la montagne sur laquelle Jésus-Christ choisit les Apôtres, représente la hauteur de la justice, à laquelle ils devaient parvenir et qu'ils devaient prêcher, et c'est pour ce motif que la loi fut donnée sur une montagne. — S. CYR. Si vous êtes désireux de connaître la signification des noms des Apôtres, Pierre veut dire qui *délie*, ou qui *reconnaît* (1), André, *puissance brillante*, ou *qui répond;* Jacques, qui *supplante la douleur*; Jean, *la grâce du Seigneur;* Matthieu, *qui est donné;* Philippe, *bouche grande* ou *orifice de la lampe*; Barthélemi, *fils de celui qui suspend les eaux;* Thomas, *abîme* ou *jumeau;* Jacques, fils d'Alphée, *qui supplante les pas de la vie*; Jude, *confession*, Simon, *obéissance.*

℣. 17-19. — *Il descendit ensuite avec eux, et s'arrêta dans une plaine avec la troupe de ses disciples, et une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, et de la contrée maritime de Tyr et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies; il y en avait aussi que tourmentaient des esprits impurs, et ils étaient délivrés. Et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.*

S. CYR. Après avoir choisi ses Apôtres, alors qu'il voyait rassem-

(1) Saint Jérôme, dans son *Traité des noms hébreux*, donne la même signification et en ajoute deux autres : *qui connait*, ou *qui déchausse*, et encore : *qui est connu*, ou *qui délie*. Cependant le nom de Pierre vient du grec, et signifie la fermeté de la pierre à laquelle Jésus-Christ fait allusion (*Matth.*, XVI, 18.) Les noms de Philippe et d'André sont aussi des noms grecs, dont l'un signifie *virilité*, et l'autre *qui aime les chevaux ;* bien que saint Jérôme donne les mêmes significations que Bède, mais en avouant qu'elles ne sont pas très-naturelles.

---

dem hominis fragilitatem, et ideo nec has partes recusavit infirmitatis humanæ : voluit ab apostolo suo tradi, ut tu a socio proditus moderate feras tuum errasse judicium, periisse beneficium.

BED. Mystice autem mons in quo apostolos elegit Christus altitudinem designat justitiæ, qua instituendi erant, et eam prædicaturi : sic et lex in monte data fuit. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Quod si libet interpretationem apostolicorum nominum scire, scito quod Petrus dicitur *dissolvens* vel *agnoscens;* Andreas, *decora potentia*, vel *respondens;* Jacobus autem, *supplantator doloris;* Joannes, *Domini gratia;* Matthæus, *donatus:* Philippus, *os magnum,* vel *orificium lampadis;* Bartholomæus, *filius aquas suspendentis;* Thomas, *abyssus*, vel *geminus;* Jacobus Alphæi, *supplantator gressus vitæ;* Judas, *confessio;* Simon, *obedientia.*

Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis; qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur; et omnis turba quærebat eum tangere; quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum,*

blée autour de lui une grande multitude de peuples de la Judée et aussi de la région maritime de Tyr et de Sidon (contrées dont les habitants étaient idolâtres), il les établit docteurs de tout l'univers; pour affranchir les Juifs de la servitude de la loi, et rappeler des erreurs des Gentils à la connaissance de la vérité, ceux qui rendaient au démon un culte idolâtre : « Il descendit ensuite avec eux, et s'arrêta avec la troupe de ses disciples, et une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem et de la contrée maritime de Tyr et de Sidon. » — BÈDE. Cette région maritime, d'où venait cette multitude qui suivait le Sauveur, n'est point celle qui avoisinait la mer de Galilée, il n'y aurait eu en cela rien d'extraordinaire, mais c'était la région qui touche à la grande mer (et où pouvaient se trouver Tyr et Sidon), comme l'indique l'Evangéliste : « Et de Tyr et de Sidon. » Ces deux villes qui étaient habitées par des Gentils, sont expressément désignées pour faire ressortir la grandeur de la renommée et de la puissance du Sauveur, qui presse des villes idolâtres de venir lui demander la guérison de leurs maux et les enseignements de la vérité : « Qui étaient venus pour l'entendre. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, pour la guérison de leurs âmes, et pour être délivrés de leurs infirmités, c'est-à-dire, pour la guérison de leurs corps. — S. CYR. Après avoir choisi et désigné les saints Apôtres, Jésus voulant convaincre les Juifs et les Gentils rassemblés en grand nombre, que par ce choix il les avait élevés à la dignité de l'apostolat, et que lui-même était plus qu'un homme, qu'il était Dieu et le Verbe incarné, opéra devant eux plusieurs miracles éclatants : « Et tout le peuple cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui, » etc. En effet, Jésus-Christ n'avait pas recours à une puissance étrangère, mais comme il était Dieu par

---

ubi sup.) Celebrata ordinatione apostolorum, pluribus congregatis et de regione Judæorum, nec non a maritima Tyri et Sidonis (qui erant idololatræ), constituit eos totius orbis doctores; utpote quia revocarent Judæos a legis servitute, cultores autem dæmonum ab errore gentili ad veritatis cognitionem : unde dicitur : « Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et maritima, » etc. BED. Non a proximo mari Galilææ *maritimam* dicit, quia hoc non miraculi loco poneretur, sed a mari magno cognominatur (in quo etiam Tyrus et Sydon comprehendi poterant; de quibus sequitur : « Et Tyri et Sidonis : » quæ quia civitates gentium sunt, consulte nominatim ponuntur, ut quanta sit fama virtusque Salvatoris, intimetur; quæ externas quoque ad sanitatem doctrinamque capessendam civitates accersierat : unde sequitur : « Qui venerant ut audirent eum. » THEOPHYLACT. Hoc est, ad animarum medelam; « et sanarentur a languoribus suis; » hoc est, ad medelam eorum corporum. CYRIL. (*ubi sup.*) Postquam autem sacros publicavit apostolos, plurima et ardua fecit miracula, ut qui convenerant Judæi et Gentiles, scirent eos decoratos esse a Christo dignitate apostolatus; et quod ipse non erat sicut unus aliorum hominum; magis autem Deus, ut Verbum incarnatum : unde sequitur : « Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, » etc. Neque enim alienam virtutem accipiebat Christus; sed cum naturaliter

nature, il guérissait tous les malades en répandant sur eux sa propre puissance.

S. Ambr. Considérez attentivement toutes ces circonstances, comment Jésus monte avec les Apôtres et descend ensuite vers la foule, car la foule ne pouvait voir le Christ que dans un lieu peu élevé, elle ne peut le suivre sur les hauteurs, sur le sommet des montagnes, mais dès qu'il descend, il trouve des infirmes, car les infirmes ne peuvent se trouver sur les hauteurs. — Bède. Rarement vous verrez la foule suivre le Seigneur sur les hauteurs, ou un malade guéri sur une montagne ; mais quand la fièvre des plaisirs sensuels est éteinte, et le flambeau de la science divine allumé, chacun tend à s'élever successivement jusqu'au sommet élevé des vertus. La foule qui a eu le bonheur de toucher le Seigneur, est guérie par la vertu de cet attouchement, comme nous avons vu plus haut le lépreux guéri par l'attouchement du Seigneur. L'attouchement du Sauveur est donc un moyen certain de salut, le toucher, c'est croire fermement en lui, être touché par lui, c'est être guéri par sa grâce.

℣. 20-23. — *Alors, Jésus levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Bienheureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous. Bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez. Bienheureux serez-vous, lorsque les hommes vous haïront, lorsqu'ils vous repousseront de leur société, vous chargeront d'opprobres, et rejetteront votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, et tressaillez d'allégresse, car voici que votre récompense est grande dans le ciel, car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes.*

S. Cyr. Après avoir choisi ses Apôtres, le Sauveur forme ses dis-

---

esset Deus, propriam virtutem super infirmos emittens sanabat omnes.

Ambr. Adverte autem omnia diligenter, quomodo et cum apostolis ascendat ac descendat ad turbas : quomodo enim turba nisi in humili loco Christum videret ? Non sequitur ad excelsa; non ascendit ad sublimia : denique ubi descendit, invenit infirmos : in excelsis enim infirmi esse non possunt. Bed. Raro hoc quoque uspiam invenies vel turbas Dominum ad altiora sequi, vel quempiam debilem in monte curari; sed extincta febre libidinum, accensaque scientiæ luce, pedetentim quemque ad culmen subire virtutum. Turba autem quæ Dominum tangere potuit, tactus illius virtute sanatur; ut supra leprosus Domino tangente mundatur. Tactus ergo Salvatoris, opus est salutis; quem tangere, est fideliter in eum credere; a quo tangi, est ejus munere sanari.

Et ipse elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei. Beati qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis. Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter Filium hominis. Gaudete in illa die et exultate; ecce enim merces vestra multa est in cœlo : secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

Cyril. (*ubi sup.*) Post apostolorum

ciples à la nouveauté de la vie évangélique. — S. AMBR. Sur le point d'annoncer les divers oracles, il prend une attitude sublime. Le lieu où il se trouve est peu élevé, mais il lève bien haut les yeux (1) : « Alors levant les yeux vers ses disciples. » Qu'est-ce que lever les yeux, si ce n'est découvrir la lumière dont son âme était pleine? — BÈDE. Il s'adressait à tous en général, cependant il lève plus particulièrement les yeux sur ses disciples, c'est-à-dire, qu'il verse en plus grande abondance la lumière de sa grâce intérieure sur ceux qui écoutent sa parole avec un cœur attentif et docile. — S. AMBR. Saint Luc ne rapporte que quatre béatitudes, tandis que saint Matthieu en compte huit, mais on peut dire que les huit renferment les quatre, comme aussi les quatre comprennent les huit. Saint Luc a voulu tout ramener aux quatre vertus cardinales, saint Matthieu, dans les huit béatitudes, nous donne la signification mystérieuse du nombre huit, car ce nombre huit est la perfection de notre espérance, et comprend aussi toutes les vertus. Les deux Evangélistes mettent la pauvreté en tête des autres béatitudes; en effet, elle est la première et comme la mère des vertus, parce que celui qui méprisera les choses du temps, méritera celles de l'éternité, et s'il veut obtenir la gloire du royaume des cieux, il faut nécessairement qu'il se dégage de l'amour du monde qui le presse de toutes parts : « Et il dit : Bienheureux les pauvres. » — S. CYR. Dans l'Evangile selon saint Matthieu, nous lisons : « Bienheureux les pauvres d'esprit, » pour nous faire comprendre qu'il y a des pauvres d'esprit qui ont la modestie et l'humilité de l'intelligence, c'est dans ce sens que le Sauveur dit : « Apprenez de moi que je suis

(1) L'antithèse est plus prononcée dans le texte original de saint Ambroise et nous l'avons suivi pour donner plus de clarté à la phrase.

---

ordinationem ad evangelicæ vitæ novitatem, Salvator suos discipulos rectificavit. AMBR. Divinitatis autem prompturus oracula incipit esse sublimior : etsi in humili stabat, tamen oculos elevavit : unde dicitur : « Et ipse elevatis oculis ; » quid est levare oculos, nisi interius lumen aperire? BED. Et quamvis generaliter omnibus loquatur, specialius tamen oculos in discipulos levat : sequitur enim : « In discipulos suos : » ut his qui verbum intenta cordis aure percipiunt, latius saporis intimi lumen aperiat. AMBR. Quatuor autem tantum beatitudines Lucas posuit, octo vero Matthæus ; sed in istis octo, illæ sunt quatuor; et in istis quatuor, illæ octo. Hic enim quatuor velut virtutes amplexus est cardinales; ille in illis octo mysticum ordinem (sive numerum) reseravit : sicut enim spei nostræ octava perfectio est, ita octava summa virtutum est. Primam autem beatitudinem paupertatis uterque evangelista posuit; ordine enim prima est, et parens quædam virtutum; quia qui contempserit secularia, ipse merebitur sempiterna; nec potest quisquam meritum regni cœlestis adipisci, qui mundi cupiditate pressus emergendi non habet facultatem : unde sequitur : « Dicebat : Beati pauperes. » CYRIL. (*ut supra.*) In evangelio quidem quod est secundum Matthæum, beatos fieri dixit pauperes spiritu, ut intelligamus esse *pauperem spiritu*, habentem intellectum modestum et quodammodo remissum. Unde dicit Salvator (*Matth.*, 11) : « Discite a me

doux et humble de cœur. » Ici, Notre-Seigneur dit simplement : « Bienheureux les pauvres, » sans ajouter « d'esprit, » c'est-à-dire, bienheureux les pauvres qui méprisent les richesses. Il convenait, en effet, que ceux qui devaient annoncer les vérités de l'Evangile du salut, n'eussent point un esprit cupide, et que leurs affections fussent placées en lieu plus élevé.

S. Bas. (*Ps.* xxxiii.) Cependant gardons-nous de croire que tous ceux que la pauvreté accable, aient part à cette béatitude, elle est réservée à ceux-là seuls qui sacrifient les richesses de la terre aux préceptes de Jésus-Christ. Combien, en effet, sont pauvres des biens de la terre, mais on ne peut plus cupides par leurs désirs; la pauvreté ne les sauve point, mais leurs désirs sont la cause de leur damnation, car rien de ce qui est involontaire ne peut mériter le bonheur éternel, parce qu'on ne peut comprendre la vertu sans le libre arbitre. Bienheureux donc celui qui est pauvre, comme l'est un disciple de Jésus-Christ, qui a souffert pour nous la pauvreté, car le Seigneur a voulu accomplir le premier toutes les œuvres qui conduisent à la béatitude, en se rendant le modèle de ses disciples. — Eusèbe. On parvient au royaume des cieux par plusieurs degrés de vertus; or, le premier degré est franchi par ceux qui pratiquent la pauvreté pour plaire à Dieu, et Jésus fit cette grâce à ceux qui, les premiers, devinrent ses disciples. Aussi est-ce en s'adressant personnellement à ceux qui étaient devant lui et vers lesquels il avait levé les yeux, qu'il dit : « Parce que le royaume des cieux est à vous. »

S. Cyr. Après avoir recommandé la pratique de la pauvreté, il promet l'honneur et la gloire aux privations qu'elle impose. Or, comme ceux qui ont en partage la pauvreté manquent souvent des choses

---

quia mitis sum et humilis corde : » hic autem beatos asserit *pauperes*, non addito, *spiritu;* pauperes appellans divitias contemnentes : decebat enim ut cum pronuntiaturi essent salutiferi Evangelii dogma, mentem non gererent cupidam, sed promotum affectum haberent erga majora.

Basil. (*in Psal.* 33.) Non autem omnis quem paupertas premit beatus est, sed qui Christi præceptum mundanis prætulerit opibus : plures enim pauperes sunt in substantiis, avarissimi tamen secundum affectum; quos non salvat paupertas, sed affectus damnat : nihil enim involuntariorum beatificabile est; eo quod omnis virtus libero designatur arbitrio. Beatus ergo pauper quasi Christi discipulus, qui pro nobis paupertatem sustinuit : nam ipse Dominus quodlibet opus implevit quod ad beatitudinem ducit se præbens exemplar discentibus. Euseb. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed cum cœleste regnum in multis gradibus bonorum consideretur, primus gradus scandentium est eorum qui divino intuitu colunt paupertatem; tales autem fecit eos qui primo facti sunt ejus discipuli : ob hoc in eorum persona dicit : « Quia vestrum est regnum Dei, » quasi demonstrative hoc proferens ad præsentes, ad quos etiam oculos elevavit.

Cyril. (*ubi supra.*) Postquam igitur mandavit paupertatem colere, ea quæ consequuntur inopiam coronat honoribus. Contingit autem paupertatem co-

nécessaires, et peuvent à peine se procurer de quoi vivre, il affermit ses disciples contre la perspective d'une condition aussi pénible en leur disant : « Bienheureux vous qui maintenant avez faim. » — Bède. C'est-à-dire, bienheureux vous qui châtiez votre corps et le réduisez en servitude, qui vous livrez au ministère de la prédication en souffrant la faim et la soif, parce que vous jouirez un jour de l'abondance des joies célestes. — S. Grég. de Nysse. (*Des béatit.*, *disc.* 4.) Dans un sens plus élevé, de même que, pour la nourriture matérielle, les goûts divers des hommes leur font préférer diverses espèces d'aliments; de même pour ce qui est de la nourriture de l'âme, les uns recherchent un bien purement imaginaire, et les autres ce qui est naturellement bon. Aussi saint Matthieu proclame-t-il bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice comme d'une nourriture et comme d'un breuvage, justice qui n'est point la justice considérée comme vertu particulière, mais la justice universelle, et il proclame bienheureux celui qui a faim de cette justice. — Bède. Notre-Seigneur nous enseigne on ne peut plus clairement que nous ne devons jamais nous estimer assez justes, mais chercher à nous avancer de jour en jour dans la justice ; et ce n'est pas dans ce monde, mais dans la vie future que nous en serons pleinement rassasiés, suivant cette parole du Psalmiste : « Je serai rassasié lorsqu'apparaîtra votre gloire (*Ps.* xvi). » Aussi le Sauveur ajoute : « Parce que vous serez rassasiés. » — S. Grég. de Nysse. Il promet à ceux qui sont avides de la justice, l'abondance de tous les biens désirables, car aucune des voluptés qu'on recherche dans la vie ne peut rassasier ceux qui les poursuivent; seul, le désir de la vertu est suivi d'une récompense qui répand dans l'âme une gloire sans limite comme sans durée.

---

lentes necessariorum incurrere defectum, et vix acquirere victum : idcirco non sinit discipulos pusillanimes super hoc fieri, dicens : « Beati qui nunc esuritis. » Bed. Id est, beati qui castigatis corpus vestrum et servituti subjicitis ; qui in fame et siti verbo operam datis ; quia cœlestium tunc gaudiorum habebitis ubertate perfrui. Greg. Nyss. (*de beatitudinibus, Orat.* 4.) Altius autem, sicut secundum sensibilem escam diversificatur participantium appetitus ad comestibilium species : sic et in cibo animæ, ab his quidem opinabile, ab his autem appetitur quod naturaliter est bonum : unde hic secundum Matthæum beatificantur, qui justitiam loco cibi et potus reputant : non, inquam, particularem, sed universalem virtutem ; quam qui esurit, beatificandum dicit. Beda. Apertissime nos instruens nunquam nos satis justos æstimare debere, sed quotidianum justitiæ semper amore profectum : ad cujus perfectam saturitatem, non in hoc seculo, sed in futuro nos posse pervenire, Psalmista ostendit, dicens (*Psal.* 16) : « Satiabor cum manifestabitur gloria tua : » unde sequitur : « Quia saturabimini. » Greg. Nysse. (*ubi sup.*) Avidis enim justitiæ desideratorum copiam spondet : nihil enim eorum quæ secundum voluptatem in vita quæruntur, satiat inquirentes : solum autem virtutis studium subsequitur præmium quod indeficiens gaudium inserit animæ.

S. CYR. Une des suites de la pauvreté, c'est non-seulement la privation de toutes les choses qui procurent quelque plaisir, mais encore la tristesse qu'elle répand sur le visage, c'est pourquoi il ajoute : « Bienheureux vous qui pleurez. » Il appelle bienheureux ceux qui pleurent, non pas ceux dont les yeux versent extérieurement des larmes (ce qui est commun aux fidèles et aux infidèles, quand le malheur les atteint), mais il proclame surtout bienheureux ceux qui fuient une vie légère toute plongée dans les vices et dans les voluptés de la chair, ceux qui ont horreur de ce qui fait les délices des hommes, et qui sont comme dans les pleurs par le dégoût et l'ennui que leur causent les vanités du monde. — S. CHRYS. (1) (*Ch. des Pèr. gr.*) La tristesse qui est selon Dieu, est d'un grand prix à ses yeux, et elle obtient la pénitence qui conduit au salut. Aussi saint Paul, qui n'avait point de fautes personnelles à pleurer, versait des larmes pour les péchés d'autrui; heureuses larmes qui deviennent une source de joie : « Parce que vous rirez. » Si, en effet, nos larmes sont inutiles à ceux pour qui nous les répandons, elles sont loin d'être perdues pour nous, car celui qui pleure ainsi les péchés des autres, à plus forte raison pleurera ses propres fautes, et se garantira plus facilement contre de nouvelles chutes. Gardons-nous donc de la dissolution pendant cette vie si courte, pour ne point nous exposer à des gémissements sans fin; ne recherchons pas les plaisirs qui sont une source de larmes amères et de douleur profonde, mais affligeons-nous de cette tristesse qui engendre le pardon. Souvenons-nous, d'ailleurs, qu'on vit bien souvent le Seigneur pleurer, mais qu'on ne le vit point rire une seule fois. — S. BAS. (*hom. sur l'act. de grâces.*) Il promet la joie, le rire à ceux

(1) Cette citation est empruntée à l'homélie 15 sur l'Epître *aux Philippiens*, à l'homélie 13 sur l'Epître *aux Hébreux*, aux homélies 6 et 15 *sur saint Matthieu.*

CYRIL. (*ubi supra.*) Consequitur autem inopiam, non solum defectus rerum ad delectationes facientium, sed etiam depressus vultus propter mœstitiam : unde sequitur : « Beati qui nunc fletis. » Beatificat flentes non eos qui simpliciter ab oculis lacrymas emittunt (commune enim hoc est tam fidelibus quam infidelibus, si quid tristium accidat), magis autem illos beatos asserit, qui levem vitam et implicitam vitiis et carnalibus voluptatibus deditam vitant, refutantes delicias, et pene lacrymantes propter odium rerum mundanarum. CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Magnum quid vero secundum Deum tristitia est, et impetrat pœnitentiam in salutem. Unde Paulus, cum non haberet suos defectus flere, pro alienis lugebat : talis luctus est alacritatis materia : unde sequitur : « Quia ridebitis : » etenim si nihil prosumus his pro quibus flemus, tamen proficimus nobismetipsis : nam qui sic aliena deflet, multo magis non prætéribit inflebiliter sua delicta : magis autem nec facile labetur in scelus. Non dissolvamur in hac brevi vita, ne suspiremus in infinita : non quæramus delicias, ex quibus manat luctus et dolor nimius; sed tristemur tristitia, quæ germinat veniam. Est etiam Dominum sæpius reperire lugentem; ridentem, nunquam. BASIL. (*in hom. de gratiarum actione.*) Promittit autem flentibus risum ; non

qui pleurent, non point sans doute ce rire extérieur qui sort des lèvres, mais une joie pure et sans mélange d'aucune tristesse.

Bède. Heureux donc celui qui, en vue du riche héritage de Jésus-Christ, du pain de la vie éternelle, de l'espérance, des joies célestes, désire les larmes, la faim, la pauvreté ; mais plus heureux celui qui pratique courageusement ces vertus au milieu de l'adversité : « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront. » Les hommes peuvent vous haïr, mais la méchanceté de leur cœur ne peut atteindre un cœur aimé de Jésus-Christ. — Suite. « Lorsqu'ils vous sépareront. » Qu'ils vous séparent, qu'ils vous chassent de la synagogue, Jésus-Christ saura bien vous trouver et vous fortifier : « Ils vous traiteront injurieusement. » Ils vous feront un outrage du nom du crucifié, mais lui-même ressuscite ceux qui meurent avec lui, et il les fait asseoir avec lui dans les cieux (*Ephés.*, II, 6 ; II *Timoth.*, II, 11). — Suite. « Et ils rejetteront votre nom comme mauvais. » Il veut parler du nom des chrétiens que les Gentils et les Juifs se sont efforcés de détruire complétement, et que les hommes ont rejeté, sans aucun autre motif de haine que le Fils de l'homme, et parce que les fidèles ont choisi pour leur nom le nom même du Christ (*Actes*, XI, 26). Il leur prédit donc qu'ils seront persécutés par les hommes, mais que le bonheur qui les attend est au-dessus de toute pensée humaine : « Réjouissez-vous en ce jour-là, et soyez transportés de joie, car voici que votre récompense est grande dans les cieux, » etc. — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) La signification de ces mots *beaucoup* et *peu*, doit se mesurer par la grandeur et la dignité de celui qui les emploie. Or, quel est celui qui promet une grande récompense? Un prophète ou un Apôtre, qui ne sont que des hommes, eussent estimé peut-être comme consi-

---

quidem emissum per mandibulas sonum, sed meram et impermixtam cuilibet tristitiæ alacritatem.

Bed. Qui ergo propter divitias hæreditatis Christi, propter panem vitæ æternæ, propter spem cœlestium gaudiorum, fletus, esuriem, paupertatemque pati desiderat, beatus est ; multo autem beatior qui has virtutes inter adversa servare non trepidat : unde sequitur : « Beati eritis cum vos oderint homines. » Licet enim homines odiant, corde nefando dilectum cor Christo lædere nequeunt. Sequitur : « Et cum separaverint vos. » Separent, et a synagoga expellant ; Christus invenit et confirmat. Sequitur : « Et exprobaverint : » exprobrent nomen crucifixi ; ipse commortuos sibi conresuscitat, et consedere facit in cœlestibus. Sequitur : « Et ejecerint nomen vestrum tanquam malum : » ubi nomen Christianorum significat, quod a Gentilibus Judæisque sæpissime quantum ad ipsos memoriæ abrasum, et ab hominibus est ejectum, nulla existente causa odii, nisi propter Filium hominis : quia scilicet credentes nomen Christi suum cognomen facere voluerunt. Docet ergo eos ab hominibus insectandos, sed ultra homines esse beandos : unde sequitur : « Gaudete in illa die et exultate : ecce enim merces vestra multa est in cœlo, » etc. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Multum et paucum mensuratur dignitate proferentis. Quæramus igitur quis multam promisit mercedem : siquidem propheta vel apostolus, velut homo *paucum* esse *multum*

dérable ce qui ne l'était pas, mais ici celui qui promet cette grande récompense, c'est le Seigneur qui possède des trésors éternels et des richesses au-dessus de toute conception humaine. — S. Bas. Quelquefois encore le mot grand a une signification absolue comme dans ces propositions : Le ciel est grand, la terre est grande ; quelquefois une signification purement relative, comme lorsque nous disons qu'un cheval est grand, qu'un bœuf est grand, par comparaison avec d'autres animaux. Or, la récompense réservée à ceux qui sont en butte aux outrages pour Jésus-Christ sera grande, non par comparaison avec les choses de la terre, mais grande en elle-même et digne de la magnificence du Dieu qui la donne. — S. Jean Damasc. (*De la log.*, chap. 40.) Tout ce qui peut être mesuré ou compté s'exprime d'une manière déterminée, mais on appelle grandes, considérables en général, les choses qui, par leur excellence, sont au-dessus de tout nombre et de toute mesure, et c'est ainsi que nous disons que la miséricorde de Dieu est grande.

Eusèbe. Notre-Seigneur arme ensuite les Apôtres pour le combat qu'ils devaient soutenir en prêchant l'Evangile par tout l'univers, et il ajoute : « C'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes. » — S. Ambr. En effet, les Juifs persécutèrent les prophètes, jusqu'à leur ôter la vie. — Bède. Ceux qui disent la vérité sont ordinairement persécutés, mais jamais les anciens prophètes ne cessèrent d'annoncer la vérité par crainte de la persécution.

S. Ambr. « Bienheureux les pauvres. » Voilà la tempérance qui s'abstient du mal, foule aux pieds les choses du monde et ne recherche point les plaisirs séducteurs : « Bienheureux vous qui avez faim. »

---

existimavit ; nunc autem Dominus qui possidet perennes thesauros et opes quæ quemlibet intellectum transcendunt, multam pollicitus est mercedem. Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Rursus *magnum* aliquando absolutam habet intentionem ; sicut « magnum est cœlum, et magna est terra ; » aliquando vero ad aliquid habet relationem ; ut « magnus equus et bos » in comparatione similium : sic arbitror multam fore mercedem repositam patientibus opprobria propter Christum, non tanquam comparatam ad ea quæ penes nos sunt ; sed in se multam existentem, et tanquam a Deo donatam. Damas. (*in lib. de Logica*, cap. 49.) Illa etiam quæ mensurari vel numerari possunt, determinate ingeruntur ; quod autem ex quadam excellentia omnem transcendit mensuram et numerum, indeterminate dicitur *magnum* et *multum ;* puta quando dicimus multam esse Dei misericordiam.

Euse. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Deinde muniens discipulos ad pugnam adversariorum, quam passuri erant per totum orbem prædicantes, subdit : « Secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum. » Ambr. Quia prophetas Judæi usque ad mortem corporis persecuti sunt. Beda. Quia vera dicentes solent persecutionem pati : nec tamen ideo prophetæ antiqui timore persecutionis a veritatis prædicatione defecerunt.

Ambr. In hoc ergo quod dicit, « beati pauperes, » habes temperantiam : quæ a peccato abstinet, seculum calcat, illecebrosa non quærit ; « beati qui esuritis, » habes justitiam : qui enim esurit,

Voilà la justice, car celui qui a faim, a compassion de celui qui éprouve le même besoin, la compassion le rend charitable, la charité le rend juste, et sa justice demeure éternellement (*Ps*. CXI, 8). « Bienheureux vous qui pleurez. » Voilà la prudence qui pleure sur les choses périssables et mortelles, et s'attache aux biens de l'éternité. « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront. » Voilà la force, non celle qui s'attire la haine par ses violences criminelles, mais celle qui souffre la persécution pour la foi. C'est ainsi que vous mériterez la couronne réservée à la souffrance, si vous méprisez la faveur des hommes pour ne rechercher que celle de Dieu. La tempérance produit donc la pureté du cœur, la justice produit la miséricorde, la prudence produit la paix, la force produit la douceur. Ces vertus sont unies et étroitement liées entre elles, de sorte que celui qui en possède une, paraît avoir toutes les autres. Les saints ont tous une vertu qui leur est propre, mais celle qui est plus féconde en fruits de salut, est aussi celle qui obtient la plus grande récompense. Quel amour de l'hospitalité, quelle humilité profonde dans Abraham ! mais comme il a brillé surtout par sa foi ! c'est à cette vertu qu'il doit son plus beau titre de gloire. Chacun donc peut obtenir plusieurs récompenses, parce qu'il a un grand nombre d'occasions de pratiquer les vertus ; mais la vertu dont la fécondité aura été plus grande, recevra aussi la récompense la plus magnifique.

ỳ. 24-26. — *Cependant, malheur à vous riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous gémirez et vous pleurerez. Malheur à vous, quand les hommes vous loueront, car c'est ainsi que leurs pères faisaient aux faux prophètes.*

S. CYR. Notre-Seigneur vient d'enseigner que la pauvreté suppor-

---

esurienti compatitur, compatiendo largitur, largiendo fit justus, quia justitia ejus manet in æternum; « beati qui nunc fletis ; » habes prudentiam : cujus est flere quotidiana, et ea quæ æterna sunt quærere ; « beati eritis cum vos oderint homines. » habes fortitudinem ; sed eam quæ non odium mereatur ex crimine ; sed persecutionem patiatur ex fide. Sic enim ad passionis pervenitur coronam, si gratiam hominum negligas, divinam sequaris. Ergo *temperantia* cordis habet munditiam ; *justitia* misericordiam ; pacem *prudentia* ; mansuetudinem *fortitudo*. Connexæ sibi sunt et concatenatæ virtutes ; ut qui unam habet, plures habere videatur. Et sanctis una competit virtus ; sed ejus quæ fuerit uberior, uberius est præmium. Quanta hospitalitas in Abraham ? quanta humilitas ? sed quia fide præstitit, fidei præ cæteris meruit principatum. Ergo unicuique plura præmia, quia plurima incentiva virtutum ; sed quod in aliquo merito copiosius, hoc etiam in præmio redundantius.

Verumtamen væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram ! Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis ! Væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis ! Væ cum benedixerint vobis omnes homines ! Secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Prædicto quod paupertas propter Deum

tée en vue de Dieu, est la cause de tout bien, et que la faim et les larmes auront droit à la récompense des saints ; il passe maintenant aux vices opposés à ces vertus, et les présente comme une cause de damnation et de supplice : « Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation. » — S. Chrys. (*hom.* 17 *sur la Gen.*) Cette locution *malheur* s'adresse toujours dans l'Ecriture à ceux qui ne peuvent échapper au supplice de la vie future. — S. Ambr. L'abondance des richesses est la source de bien des séductions coupables, mais aussi de bien des inspirations vertueuses. Quoique la vertu ne recherche pas l'opulence, et que l'aumône du pauvre soit plus agréable à Dieu que la libéralité du riche ; cependant ce ne sont point ceux qui ont des richesses, mais ceux qui ne savent point en faire usage qui sont atteints par la sentence divine. En effet, le pauvre a d'autant plus de mérite, qu'il donne par un mouvement spontané du cœur ; et le riche est d'autant plus coupable, qu'il devait rendre grâce à Dieu de ce qu'il a reçu, et ne point réserver inutilement une fortune qui ne lui a été donnée que pour l'utilité commune. Ce ne sont donc point les richesses qui sont mauvaises, c'est l'attachement aux richesses qui est coupable. Et quoiqu'il n'y ait pas de plus grand tourment pour l'avare que d'entasser avec crainte et inquiétude des trésors dans l'intérêt de ses héritiers, cependant, parce que ses désirs d'amasser ont pour lui quelque attrait, il est juste que ceux qui ont la consolation de la vie présente, perdent les joies de la vie éternelle. Ces riches peuvent être aussi la figure du peuple juif ou des hérétiques, ou plutôt des pharisiens qui, se complaisant dans l'abondance des paroles et dans l'éloquence prétentieuse de leurs discours, ont dépassé la simplicité de la vraie foi et amassé des trésors inutiles.

---

causa sit cujuslibet boni ; et quod esurire et flere non vacabit mercede sanctorum ; transfert sermonem ad opposita et innuit ipsa damnationis et supplicii materiam : unde dicitur : « Verumtamen væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram. » Chrys. (*hom.* 17, *in Gen.*) Hæc enim dictio, *væ*, semper in Scripturis dicitur his qui non possunt evadere a futuro supplicio. Ambr. Licet autem in pecuniariis copiis multa sint lenocinia delictorum, pleraque tamen sunt incentiva virtutum. Quanquam virtus subsidia non requirat et commendatior sit collatio pauperis, quam divitis liberalitas ; tamen non eos qui habent divitias, sed eos qui uti his nesciunt, sententiæ cœlestis auctoritas condemnat. Nam ut ille pauper laudabilior est qui prompto largitur affectu, ita criminosior dives est qui de eo referre gratiam Deo debuit quod accepit ; nec sensum ad communem usum datum sine usu abscondere. Non sensus igitur, sed affectus in crimine est. Et quanquam nulla pœna gravior sit quam successorum profutura compendiis anxio timore servare, tamen quoniam avaritiæ desideria congerendi quadam voluptate pascuntur, qui consolationem vitæ præsentis habuerunt, remunerationem perpetuam perdiderunt. Possumus tamen hic *divitem* intelligere populum Judæorum, vel hæreticos ; vel certe pharisæos, qui ubertate verborum et quodam ambitiosæ facundiæ patrimonio delectati, simplicitatem veræ fidei supergressi, thesauros inutiles condiderunt.

« Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. » — Bède. Ce riche, vêtu de pourpre, se rassasiait en s'asseyant tous les jours à des tables splendidement servies, mais il souffrit ensuite ce cruel malheur, lorsque dévoré par la soif, il demandait que Lazare trempât le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir sa langue. — S. Bas. (1) L'Apôtre prouve la nécessité de la tempérance, en la plaçant parmi les fruits de l'Esprit (*Galat.*, v). En effet, voulez-vous dompter votre corps? point de moyen plus puissant que la tempérance, elle est comme un frein à l'aide duquel nous devons modérer l'ardeur de la jeunesse. La tempérance est donc la mort des crimes, l'apaisement des passions, le principe de la vie spirituelle, elle émousse l'aiguillon des plaisirs séducteurs. Néanmoins, pour éviter d'être confondus avec les ennemis de Dieu, nous devons, lorsque les circonstances l'exigent, accepter ce qui nous est présenté, pour montrer que tout est pur pour ceux qui sont purs, et user des choses nécessaires à la vie, en nous interdisant tout ce qui peut favoriser la volupté. D'ailleurs, tous ne peuvent pas s'imposer la même heure, ni la même manière, ni la même mesure dans la pratique de la tempérance, mais tous doivent avoir la même intention, de ne point aller jusqu'à la satiété, car la réplétion de l'estomac rend le corps lui-même impuissant à remplir ses fonctions, l'appesantit et le dispose au mal. — Bède. Ou encore, si ceux qui ont faim des œuvres de justice, sont heureux, combien sont malheureux, au contraire, ceux qui cherchent à satisfaire tous leurs désirs, et n'éprouvent aucune faim du bien véritable.

« Malheur à vous qui riez, » etc. — S. Bas. (2) Puisque le Seigneur

(1) *Règles*, réponse aux questions 6, 17, 18.
(2) Cette citation est également tirée du même ouvrage que précédemment, réponse à la question 17; et aussi de l'abrégé des *Règles*, réponse à la question 31.

Sequitur : « Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis! » Bed. Dives ille purpuratus saturabatur epulans quotidie splendide ; sed dirum *væ* sustinebat esuriens, quando de Lazari quem despexerat digito guttam aquæ quærebat. Basil. (*ut supra in Cat.*) Quod autem necessaria sit abstinentiæ ratio, palam est ex eo quod Apostolus eam inter fructus spiritus enumeravit (*Galat.*, 5) ; subjectio enim corporis per nihil aliud sic obtinetur, sicut per abstinentiam; qua (quodam fræno) decet compescere juventutis fervorem. Est igitur abstinentia interemptio criminis, amotio passionum, vitæ spiritualis initium, obtundens in se illecebrarum aculeum. Ne autem coincidentia fiat cum inimicis Dei, debet accipi quodlibet cum exigit tempus, ad ostendendum quod mundis omnia munda (sicut dicitur *ad Tit.*, I, vers 15) ; procedendo quidem ad necessaria vitæ, abstinendo autem omnino ab his quæ faciunt ad voluptatem. Attamen nec eamdem horam sibi cunctos sancire possibile, nec modum, nec mensuram : sit autem communis intentio, non expectare repletionem : replere namque ventrem, ipsum quoque corpus inutile facit erga proprias operationes, et somnolentum et ad nocumenta dispositum. Bed. Aliter : si beati sunt illi qui justitiæ semper esuriunt opera, infelices e contra æstimandi, qui sibi in desideriis placentes nullam veri boni famem patiuntur.

Sequitur : « Væ vobis qui ridetis, » etc.

menace ici ceux qui rient, il est donc évident que dans aucun temps, le vrai fidèle ne doit s'abandonner au rire, à la vue surtout de la multitude si grande de ceux qui meurent dans le péché et sur lesquels il faut bien plutôt verser des larmes. D'ailleurs, le rire immodéré est le signe d'un esprit déréglé et d'une âme désordonnée ; toutefois il n'est pas défendu de manifester la joie intérieure, en donnant au visage une certaine expression de gaité. — S. Chrys. Mais dites-moi pourquoi cette dissipation, ces rires immodérés dans un chrétien qui doit paraître au terrible jugement de Dieu, et rendre compte de tout ce qu'il a fait ici-bas ?

Bède. La flatterie nourrit le péché, et, semblable à l'huile qui excite le feu, elle fournit un aliment à l'ardeur du mal ; aussi Notre-Seigneur ajoute : « Malheur à vous, quand les hommes vous loueront, » etc. — S. Chrys. (1) (*Ch. des Pèr. gr.*) Cette recommandation n'est point opposée à ces autres paroles du Sauveur : « Que votre lumière luise devant les hommes (*Matth.*, v). » En effet, nous devons avoir un saint empressement à faire le bien pour la gloire de Dieu, et non pour notre propre gloire, car rien de plus funeste que la vaine gloire, elle engendre l'injustice, le désespoir et l'avarice, mère de tous les maux. Si donc vous voulez éviter ces funestes effets, tenez vos regards constamment tournés vers Dieu, et contentez-vous de la gloire qui vient de lui. Car, si, en toute espèce de chose, on doit choisir les plus savants pour experts et pour arbitres, comment pourriez-vous confier l'appréciation de votre vertu aux hommes plutôt qu'à Dieu, qui la connaît mieux qu'eux tous, qui en est à la fois l'auteur et la

(1) Cette citation est empruntée au moins quant au sens, aux homélies 15, 19 sur l'Epitre *aux Romains*, à l'homélie 30 sur la seconde Epitre *aux Corinthiens* et à l'homélie 2 sur l'Epitre *à Tite*.

Basil. (*ut sup.*) Cum Dominus ridentes nunc arguat, palam est quod nunquam erit fideli tempus risus, et præcipue in tanta multitudine eorum qui in peccato moriuntur, pro quibus oportet lugere : superfluus autem risus est immoderantiæ signum, et effrenis animæ motus ; sed usque ad vultus jucunditatem exprimere passionem animæ non dedecet. Chrys (*hom.* 6, *in Matth.*) Dic autem mihi cur concuteris (vel dissolveris) et defluis ; qui debes assistere terribili judicio, et ponere rationem de omnibus hic operatis ?

Beda. Quia vero ipsa peccati nutrix adulatio, sicut oleum flammis, sic in culpa ardentibus solita est ministrare fomentum, subdit : « Væ cum benedixerint vobis omnes homines, » etc. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non autem contrarium est quod hic dicitur ei quod alibi Dominus dicit (*in Matth.*, 5) : « Luceat lux vestra coram hominibus, » ut scilicet festinemus bene agere ad gloriam Dei, non ad propriam : perniciosum enim quid est inanis gloria ; et inde sumit ortum iniquitas atque desperatio, et mater malorum avaritia : quod si viam quæris divertendi ab hoc, dirigas aspectum semper ad Deum, et esto contentus ea quæ apud eum est gloria : nam si in qualibet facultate doctiores eligere oportet in arbitros, quomodo virtutis experimentum pluribus credis ? non autem illi qui præ omnibus eam novit, et dare, et coronare potest ? a quo si glo-

récompense? Si vous désirez la gloire qui vient de Dieu, fuyez donc les louanges des hommes, car nul n'a plus de droit à notre admiration que celui qui dédaigne la gloire, et si tels sont nos sentiments, à plus forte raison, ceux du souverain Maître de toutes choses. Considérez, d'ailleurs, que la gloire des hommes passe bien vite, parce que le cours rapide du temps la fait tomber dans l'oubli.

« Car c'est ainsi que leurs pères faisaient aux faux prophètes. » — Bède. Les faux prophètes sont ainsi appelés, parce qu'ils s'efforçaient de prédire l'avenir pour gagner la faveur du peuple. Or, Notre-Seigneur n'a proclamé sur la montagne que les béatitudes des bons, tandis que, descendu dans la plaine, il prédit aussi les supplices des réprouvés, parce que les auditeurs encore ignorants et grossiers, ont besoin d'être poussés dans la voie du bien, par la crainte des châtiments, tandis qu'il suffit pour les parfaits, de les inviter par l'attrait des récompenses. — S. Ambr. Remarquez encore que saint Matthieu attire les peuples à la foi et à la vertu par la perspective des récompenses, tandis que saint Luc cherche à les éloigner des crimes par la menace des châtiments.

ṽ. 27-31. — *Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent. Bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous calomnient. A celui qui vous frappe sur une joue, présentez encore l'autre. Et si quelqu'un vous prend votre manteau, laissez-le prendre aussi votre tunique. Donnez à quiconque vous demande, et ne redemandez pas votre bien à celui qui vous le ravit. Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux.*

Bède. Après avoir prédit à ses disciples ce qu'ils pourraient avoir à souffrir de la part de leurs ennemis, il leur apprend maintenant la

---

riam cupis, vita laudem humanam : de nullo enim alio magis consuevimus admirari, quam de respuente gloriam : quod si nos, magis Dominus omnium. Deinde illud consideres, quod hominum gloria celeriter deficit, quia per cursum temporis oblivioni traditur.

Sequitur : « Secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum. » Beda. Pseudoprophetæ significantur, eo quod ad captandum vulgi favorem futura præloqui conentur : itaque Dominus in monte beatitudines solummodo proborum, in campo vero etiam væ describit reproborum, quia rudes adhuc auditores necesse est terroribus ad bona compelli, perfectos autem satis est præmiis invitari. Ambr. Et attende quod Matthæus præmiis ad virtutem et fidem populos provocavit ; hic autem etiam a criminibus atque peccatis futurorum suppliciorum denuntiatione deterruit.

Sed vobis dico qui auditis : diligite inimicos vestros ; benefacite his qui oderunt vos ; benedicite maledicentibus vobis ; et orate pro calumniantibus vos. Et qui te percutit in maxillam unam, præbe illi et alteram : et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere : omni autem petenti te, tribue, et qui aufert quæ tua sunt ne repetas : et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

Bed. Quia dixerat supra quid ab inimicis pati possent, nunc qualiter eum

conduite qu'ils devront tenir à l'égard de ces mêmes ennemis : « Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez. » — S. AMBR. Ce n'est point sans raison qu'il a fait précéder d'actions toute célestes d'aussi sublimes enseignements. Il voulait enseigner aux peuples, fortifiés par ces miracles de la puissance divine, à s'avancer comme sur les pas de ces prodiges, au delà des limites étroites de la loi. D'ailleurs, de ces trois grandes vertus, la foi, l'espérance et la charité, c'est la charité qui est la première (1), et c'est elle que le Sauveur nous recommande, lorsqu'il dit : « Aimez vos ennemis. » — S. BAS. (*règles abrég., rép. à la quest.,* 176.) C'est le propre des ennemis de nuire et de tendre des embûches ; tous ceux donc qui, de quelque manière que ce soit, cherchent à nuire quelqu'un, sont ses ennemis. — S. CYR. Il fallait pénétrer de ces divins enseignements les saints docteurs qui devaient prêcher la parole du salut par tout l'univers ; car s'ils s'étaient laissé aller à tirer vengeance de leurs persécuteurs, jamais ils ne les auraient appelés à la connaissance de la vérité. — S. CHRYS. (*hom.* 18 *sur S. Matth.*) Il ne dit pas : Ne haïssez point, mais : « Aimez, » et non-seulement : « Aimez, » mais : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. » — S. BAS. Or, l'homme étant composé d'une âme et d'un corps, nous faisons du bien à l'âme de nos ennemis en les reprenant, en les avertissant, en les amenant, comme par la main, à se convertir à une vie meilleure, et nous faisons du bien à leur corps, en leur procurant les choses nécessaires à la vie.

« Faites du bien à ceux qui vous maudissent. » — S. CHRYS. (2). Ceux qui blessent ainsi leur âme sont bien plus dignes de larmes

(1) I *Corinth.*, XIII, 13; *Cant.*, I, 4.
(2) Cette citation est tirée de différentes homélies.

---

eisdem inimicis agere debeant, ostendit, dicens : « Sed vobis dico qui oditis. » AMBR. Non otiose plurimorum factorum cœlestium enumeratione progressus ad hunc locum serius venit, ut populos divinis miraculis roboratos ultra legis tramitem virtutum vestigiis progredi edoceret. Denique inter tria maxima (spem, fidem et charitatem) major est charitas quæ ordinatur cum dicitur : « Diligite inimicos vestros. » BASIL. (*in Regulis brevioribus ad interrogat.* 176.) Inimici quidem proprium est obesse et insidiari : omnis igitur qui qualitercunque nocet alicui, dicitur inimicus. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Conveniens autem erat hujusmodi conversatio doctoribus sanctis, qui prædicaturi erant ubique terrarum salutarem sermonem ; quos si contingeret velle recipere de persequentibus vindictam, omisissent eos ad cognitionem veritatis vocare. CHRYS. (*hom.* 18, *in Matth.*) Non autem dicit : « Ne odio habeas, » sed, « diligas ; » neque simpliciter mandavit diligere, sed etiam benefacere : unde sequitur : « Benefacite his qui oderunt vos. » BASIL. (*ut sup.*) Verum quia homo ex corpore consistit et anima ; secundum animam quidem benefaciemus hujusmodi, sive talibus hominibus, arguentes et commonentes eos, et omnino ad conversionem manuducentes : secundum corpus autem benefacientes eis in necessariis victui.

Sequitur : « Benedicite maledicentibus vobis. » CHRYS. (*in Cat. Græcorum.*) Qui enim percutiunt proprias animas, digni sunt lacrymis et fletibus non

amères que de malédictions; quoi de plus détestable, en effet, qu'une âme d'où sortent les malédictions, quoi de plus immonde que la langue qui les profère? O homme, ne distillez pas ainsi le venin de l'aspic, ne vous changez pas en bête féroce; Dieu vous a donné la bouche, non pour déchirer, mais pour guérir les plaies de vos frères; et quant à vos ennemis, il vous ordonne de les mettre au rang de vos amis, et de vos amis les plus chers, de ceux pour lesquels vous avez coutume de prier: « Priez pour ceux qui vous persécutent, » etc. Mais, au contraire, la plupart de ceux qui se prosternent la face contre terre, les mains étendues, au lieu de supplier Dieu de leur pardonner leurs crimes, l'implorent contre leurs ennemis, c'est-à-dire qu'ils se percent de leurs propres mains. Quoi, vous priez celui qui a défendu les imprécations contre les ennemis, d'écouter les malédictions que vous proférez contre eux, et vous espérez d'être exaucés, vous qui provoquez sa juste colère, en frappant votre ennemi devant son roi? car vous le frappez réellement, sinon avec la main, au moins par vos paroles. Que faites-vous donc, ô homme? Vous venez implorer le pardon de vos péchés, et votre bouche est remplie d'amertume, ah! croyez-moi, c'est le temps de la pacification, de la prière, des gémissements, et non celui de la fureur.— Bède. Mais on se demande alors, pourquoi nous trouvons dans les prophètes tant d'imprécations contre les ennemis? Nous répondons que, par ces imprécations, les prophètes ont simplement prédit ce qui devait arriver; ainsi ce n'étaient point des vœux qui exprimaient leurs désirs, mais des prédictions qui leur étaient révélées par l'Esprit saint.

S. Cyr. L'ancienne loi défendait toute offense envers le prochain, ou si on en avait été offensé le premier, elle défendait de dépasser

---

maledictionibus; nihil enim detestabilius est anima maledica, nec immundius lingua quæ maledictiones offert. Homo, aspidum venena non evomas, nec vertaris in belluam: est tibi datum os, non ut mordeas, sed ut aliorum vulnera sanes; inimicos autem mandavit nobis annumerare gradui amicorum; non quorumcumque, sed præcipuorum, pro quibus orare solemus: unde sequitur: « Orate pro persequentibus vos, » etc. Plerique autem econtra procumbentes et fronte super terram percutientes, et manus expandentes, non pro suis criminibus orant Deum, sed adversus inimicos, quod nihil aliud est quam se ipsum transfodere. Cum eum qui prohibuit contra inimicos orare, precaris ut te maledicentem inimicis exaudiat, quomodo possibile est audiri, quando provocas exauditurum, verberando inimicum coram rege, etsi non manibus, verbis tamen? Quid facis, homo? Stat ut veniam impetres peccatorum, et imples os amaritudine: mitigationum est tempus, orationis et gemitus, non furoris. Bed. Sed merito movetur quæstio, quomodo in prophetis inveniuntur multæ imprecationes adversus inimicos? ubi videndum est quia prophetæ per imprecationem quid esset futurum cecinerunt; non optantis voto, sed spiritu prævidentis.

Cyril. (*ubi supra.*) Vetus autem lex mandabat non offendere alios; vel, si prius fuerimus læsi, non ultra propor-

dans la vengeance la mesure de l'offense qu'on avait reçue ; mais la perfection ne se trouve ici que dans Jésus-Christ et dans ses commandements : « A celui qui vous frappe sur une joue, présentez encore l'autre. » En effet, lorsque les médecins reçoivent des coups de pieds des furieux qu'ils cherchent à guérir, leur compassion pour ces malheureux redouble, et ils s'appliquent avec plus de zèle à leur guérison ; telle est la conduite que vous devez tenir à l'égard de ceux qui vous persécutent ; car ce sont eux surtout qui sont malades, ne cessez donc point de leur prodiguer des soins, jusqu'à ce qu'ils aient vomi toute l'amertume de leur âme ; alors ils vous rendront grâces, et Dieu lui-même vous couronnera, pour avoir délivré votre frère d'une maladie des plus funestes. — S. Bas. (*sur Isaïe*, chap. I, vers. 23.) Presque tous les hommes transgressent ce commandement, surtout les puissants et les princes, non-seulement quand on les outrage, mais encore quand on leur manque de respect ; ils regardent comme des ennemis tous ceux qui ne leur rendent pas les honneurs dont ils se croient dignes. Or, c'est une grande honte pour un prince que de céder si facilement à la vengeance ; comment, en effet, pourra-t-il enseigner aux autres à ne point rendre le mal pour le mal (*Rom.*, XII), lui qui est si prompt à se venger de ceux qui l'offensent ?

S. Cyr. Le Seigneur veut encore que nous professions un grand mépris pour les biens que nous possédons : « Celui qui vous prend votre manteau, laissez-le prendre aussi votre tunique. » Voilà la vertu d'une âme entièrement exempte de la passion et du désir des richesses ; en effet, celui qui est miséricordieux, doit oublier le mal qu'on lui fait, et abandonner à ses ennemis ce qu'il donnerait à ses meilleurs amis. — S. Chrys. (*hom.* 18 *sur S. Matth.*) Le Sauveur ne dit pas :

---

tiones lædentium iras protendere ; sed perfectio legis in Christo est, et in ejus mandatis : unde sequitur : « Et qui te percusserit in maxillam unam, præbe illi et alteram : » nam et medici cum calce feriuntur ab insanis, tunc maxime miserentur eis, et accingunt se ad eorum remedia : tu quoque similem habeas conjecturam erga persequentes. Ipsi namque sunt qui præcipue infirmantur : nec prius desistamus, quam totam amaritudinem evomuerint, tunc uberes gratias agent tibi, et ipse Deus te coronabit) eo quod fratrem tuum a pessima ægritudine liberasti. Basil. (*in Isaiam.*) Fere autem cuncti contra hoc mandatum procedimus ; et præsertim potentes vel principes, non solum si passi fuerint contumelias ; sed et si præstita eis non sit reverentia ; adversarios reputantes quicunque eos minus reveriti sunt quam se reputaverint dignos. Est autem magna infamia principis esse promptum ad vindictam : nam et qualiter alium docebit nulli malum pro malo rependere (*ad Rom.*, 12, vers. 17.), qui nocenti retribuere satagit ?

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Vult autem Dominus insuper esse contemptorem rerum : unde sequitur : « Et ab eo qui aufert vestimentum tunicam noli prohibere : » hæc est enim virtus animæ, quæ omnino aversa est a passione cupiditatis divitiarum : decet enim eum qui prius est, etiam oblivisci malorum ; ut et ea quibus charos amicos juvamus, persequentibus conferamus. Chrys. (*hom.* 18, *in Matth.*)

Supportez humblement la violence de celui qui vous outrage ; mais procédez avec sagesse, et préparez-vous à souffrir tout le mal qu'il veut vous faire ; dominez son insolence par une prudence à toute épreuve, et faites qu'il se retire couvert de honte à la vue de votre patience inaltérable. Vous me direz, comment pouvoir mettre en pratique ce précepte? Quoi! en voyant celui qui s'est fait homme et qui a tant souffert pour vous, vous hésitez encore, et vous demandez comment on peut pardonner à ses frères les outrages dont ils se sont rendus coupables ? Mais qui donc d'entre vous a jamais souffert d'aussi grands outrages que votre Seigneur, chargé de chaînes, flagellé de coups, couvert de crachats, et enfin mis à mort? Il ajoute : « Donnez à quiconque vous demande. » — S. Aug. (*serm. du Seig.*, I, 40.) Il ne dit pas : Donnez-leur tout ce qu'ils demandent, mais : « Tout ce que vous pouvez leur donner d'après les règles de la justice et de la bienséance, » c'est-à-dire ce qui n'est nuisible ni pour lui ni pour vous, autant qu'il est possible à l'homme de le prévoir; et lorsque vous lui refusez justement ce qu'il demande, il faut lui faire apprécier la justice de ce refus, et souvent vous lui ferez un présent bien supérieur à ce qu'il désire, en lui faisant comprendre l'injustice de sa demande. — S. Chrys. (1). Nous nous rendons souvent grandement coupables, non-seulement en ne donnant pas à ceux qui nous demandent, mais en les accablant de reproches. Pourquoi, dites-vous, ne travaille-t-il point? pourquoi vit-il dans l'oisiveté? Dites-moi, et vous-même, est-ce par votre travail que vous avez acquis les biens que vous possédez? et si vous travaillez, est-ce pour acquérir le droit de blâmer les autres ? Quoi! parce qu'un homme vous demande du pain et de quoi se vêtir, vous l'accusez de cupidité ? Ne lui donnez rien, soit, mais au moins

(1) Homél. 21 sur l'Epître *aux Romains;* homél. 14 sur l'Epître *aux Hébreux* et homél. 2 *sur Lazare,* vers la fin.

Non autem dixit : « Fer humiliter injuriantis impetum ; » sed, « procedas per sapientiam, et ulterius te disponas ad patiendum quæ ille cupiat facere, superans insolentiam ejus ubertate prudentiæ, ut habito pudore in excellenti patientia tua discedat. » Sed dicet aliquis : « Quomodo potest hoc fieri ? » Cum videris factum hominem, tot passum pro te, adhuc quæris et dubitas quomodo possibile sit nequitiis ignoscere conservorum : quis tale passus est quale Dominus tuus, dum ligaretur, flagellaretur, sputa perferens, mortem patiens ? Unde sequitur : « Omni autem petenti tribue. » Aug. (*de Serm. Dom.*, lib. I, cap. 40.) Non dicit, *omnia petenti*, sed ut id des quod juste et honeste potest, id est, quod nec tibi nec alteri noceat, quantum sciri aut credi ab homine potest ; et cui juste negaveris quod petit, judicanda est justitia, et aliquando melius aliquid tribues, cum petentem injusta correxeris. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) In hoc tamen peccamus non modicum ; non solum non dando petentibus, sed et eos increpando, « cur, inquis, non laborat ? cur otiosus alitur ? » Dic mihi, et tu, laborando possides ? sed et si laboras, ad hoc laboras ut vituperes alium ? propter unicum panem et tunicam, appellas cupidum ? Nihil tri-

ne l'outragez pas; vous êtes sans pitié pour lui, pourquoi vouloir éteindre la compassion dans le cœur de ceux qui voudraient le secourir. Si nous donnons à tous indifféremment, nous pratiquons toujours la miséricorde. C'est parce qu'Abraham exerçait l'hospitalité à l'égard de tous, qu'il mérita de recevoir des anges. Celui qui vous demande est un homicide, un brigand, n'est-il pas au moins digne que vous lui donniez du pain? Ne nous érigeons donc jamais en censeurs sévères des autres, si nous ne voulons être jugés aussi avec la même sévérité.

« Si l'on vous ravit votre bien, ne le réclamez pas. » — S. Chrys. (*hom.* 10 *sur la* 1re *Epître aux Corinth.*) C'est de Dieu que nous recevons tout ce que nous avons; nous disons le *mien*, le *tien*, mais ce sont de vains mots. Vous dites que votre maison vous appartient, c'est une parole dépourvue de sens; car l'air, la terre, les pierres appartiennent au Créateur, aussi bien que vous qui avez construit la maison. J'admets que vous en ayez la jouissance, avec quelle incertitude, tant à cause de la mort, que par suite de la vicissitude des choses humaines? Votre vie même ne vous appartient pas, à quel titre vos biens seraient-ils à vous? Cependant Dieu veut que les biens qu'il vous a confiés, deviennent votre propriété, mais à la condition que vous les partagerez avec vos frères; si au contraire, vous ne les prodiguez que pour votre utilité personnelle, ils cessent d'être à vous. Or, comme le désir déréglé des richesses est une source de discussions et de procès, Notre-Seigneur fait cette recommandation : « Ne redemandez pas votre bien à celui qui vous le ravit. » — S. Aug. (*disc. du Seig.*, I, 26.) Il veut parler ici des vêtements, des habitations, des terres, des animaux, et en général de tous les biens. Un chrétien qui possède un esclave, ne doit pas l'assimiler à la possession d'un cheval

---

buas, nec convitieris : cur nec tu misereris, et volentibus dissuades? Si cunctis indifferenter erogaverimus, semper miserebimur : quia enim Abraham cunctos recipiebat, recepit et angelos : nam si homicida sit et prædo, nonne tibi dignus videtur panis habendi? Non igitur simus severi aliorum censores, ne nos quoque exquisite judicemur.

Sequitur : « Et qui aufert quæ tua sunt ne repetas. » Chrys. (*hom.* 10, *in ad Cor.*) A Deo percipimus omnia : quod autem dicimus *meum* et *tuum*, nuda tantum sunt verba : si namque domum tuam asseris, emisisti verbum carens subsistentia rei; nam et aer, et solum, et cementum Creatoris sunt; tu etiam ipse qui domum construxisti : sed etsi tuus sit usus, dubius est, non solum propter mortem, sed etiam propter rerum eventus : anima tua non possidetur a te, et quo pacto tuæ reputabuntur opes : vult autem Deus tua fore, quæ tibi pro fratribus credita sunt; fient autem tua, si pro aliis dispensaveris : sin vero tibi affluenter expenderis quæ sunt tua, jam facta sunt aliena. Sed propter nefandam opum cupidinem homines in curiis conrixantur, contra quod Christus ait : « Et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas. » Aug. (*de Serm. Dom.*, lib. I, cap. 26.) Quod de veste, domo, fundo, jumento, et generaliter omni pecunia dicit. Non autem Christianum oportet sic possidere

ou de l'argent ; cependant si vous traitez votre esclave avec plus d'égards que celui qui veut vous l'enlever, je ne sais si quelqu'un oserait dire qu'il ne vous est point permis de le revendiquer.

S. Chrys. [1] Nous avons tous en nous une loi naturelle qui nous fait discerner le vice et la vertu, le bien d'avec le mal ; aussi Notre-Seigneur ajoute : « Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux. » Il ne dit pas : Ne faites point vous-mêmes ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Il y a bien, en effet, deux voies qui conduisent à la vertu, s'abstenir du mal et faire le bien ; le Sauveur se contente de parler de la seconde voie qui, dans son esprit, renferme la première. Or, s'il s'était exprimé de la sorte : Voulez-vous être des hommes ? aimez les animaux, ce commandement serait assez difficile, mais il nous commande d'aimer nos semblables, pour lesquels il nous a donné une inclination naturelle, où est donc la difficulté de cette loi que nous voyons observée par les lions et les loups eux-mêmes, qu'un instinct naturel porte à s'aimer entre eux. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne nous commande donc rien qui soit au-dessus de notre nature, il ne fait que renouveler ce qu'il a gravé lui-même dans notre conscience, et il veut que votre propre volonté devienne votre loi ; vous voulez qu'on vous fasse du bien, faites-en aux autres ; vous voulez qu'on ait compassion de vous, commencez par avoir compassion du prochain.

ỷ. 32-37. — *Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel est votre mérite ? car les pécheurs aiment aussi ceux qui les aiment. Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel est votre mérite ? puisque les pécheurs mêmes le font.*

1 Homél. sur le *Ps.* CXLVII ; homél. 13 *au peuple d'Antioche*, pour la première partie de la citation ; homél. sur le *Ps.* V, pour la seconde partie.

---

servum quomodo equum aut argentum : servus si honestius a te regitur quam ab illo qui eum tibi cupit auferre, nescio utrum quisquam dicere audeat eum debere contemni.

Chrys. (*ut sup. in Cat. Græcorum.*) Est autem insita nobis lex naturalis per quam dignoscimus quid sit virtus et vitium : unde sequitur : « Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. » non ait : « Quæcumque non vultis ut faciant nec vos faciatis. » Cum enim duæ sint viæ quæ ducunt ad virtutem : scilicet abstinentia mali et operatio boni : hanc posuit, per istam et illam significans. Et si quidem dixisset : « Ut sitis homines diligite bestias, » esset mandatum difficile : si vero homines diligere jussit, ad quod naturalis monitio est, quam difficultatem res continet, quam leones et lupi servant, in quibus naturalis cognatio ad amicitiam cogit ? Ostenditur igitur quod Christus nihil statuit nostram transcendens naturam, sed quod dudum inseruit conscientiæ nostræ, docet ut propria voluntas pro lege sit tibi, ut si vis bene fieri tibi, benefacias aliis ; si vis ut alius tui misereatur, proximi miserearis.

Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia ? Nam et peccatores diligentes se diligunt ; et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia ? Siquidem et peccatores hoc faciunt. Et si mutuum dederi-

Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel est votre mérite? car les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, pour recevoir le même avantage. Pour vous, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans en rien espérer; et votre récompense sera grande, et vous serez les enfants du Très-Haut, qui est bon aux ingrats et aux méchants. Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.

S. Chrys. (1) Le Seigneur venait de commander l'amour des ennemis, mais n'allez pas croire qu'il parle ici hyperboliquement et pour inspirer un sentiment de crainte ; car écoutez la raison de ce commandement : « Et si vous aimez ceux qui vous aiment, quel est votre mérite ? » Plusieurs causes concourent à former les affections, mais l'affection spirituelle est supérieure à toutes les autres, elle ne reconnaît pour principe et pour cause, rien de terrestre, ni les bienfaits, ni la nature, ni le temps, mais elle descend directement du ciel. Quoi d'étonnant qu'elle se forme indépendamment de tout bienfait, puisqu'elle ne peut être ébranlée par les mauvais traitements? Un père outragé, rompt les liens d'amour qui l'attachaient à son épouse; une femme se sépare de son mari à la suite de querelles domestiques; un enfant regarde comme un fardeau un père dont les jours se prolongent dans un âge avancé; mais, au contraire, saint Paul allait vers ceux qui voulaient le lapider pour leur faire du bien (*Actes*, XIV); Moïse tourmenté, et comme lapidé par les Juifs, se venge en priant pour eux. (*Exode*, XVII.) Ayons donc une profonde vénération pour les amitiés spirituelles, parce qu'elles sont indissolubles. Notre-Seigneur ajoute, pour stimuler les indifférents : « Les pécheurs aiment aussi ceux qui les aiment, » comme s'il disait : Je veux que vous vous éleviez à une vertu plus éminente, voilà pourquoi je vous commande d'aimer non-

(1) Une partie de cette citation se trouve dans les homélies sur l'Epître *aux Colossiens*.

---

tis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? Nam et peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant æqualia. Verumtamen diligite inimicos vestros, benefacite, et mutuum date, nihil inde sperantes, et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi; quia ipse benignus est super ingratos et malos. Estote ergo misericordes, sicut et pater vester misericors est.

Chrys. (*ut sup.*) Dixerat Dominus diligendos esse inimicos : ne autem putares hyperbolice esse dictum, æstimans solum ad terrorem eis dici, adjicit rationem, dicens : « Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia ? » etc. Plures quidem causæ sunt quæ dilectiones constituunt : dilectio vero spiritualis universas præcellit : nihil enim terrenum eam parit ; non utilitas, non beneficium, non natura, non tempus, sed de cœlo descendit. Quid autem miraris si non indiget beneficio ut consistat, quando nec ex casu malorum pervertitur ? Pater quidem passus injurias rumpit fœdus amoris ; conjux post jurgia virum relinquit ; filius si longævum videat patrem, gravatur : at Paulus ibat ad lapidantes, bene acturus eis; (*Act.*, 14.) Moyses lapidatur a Judæis, et orat pro eis. (*Exod.*, 17.) Veneremur itaque spirituales amicitias, quia sunt insolubiles. Unde arguens volentes pigrescere, subdit : « Nam et peccatores diligentes se diligunt, » quasi diceret : Quia volo vos his amplius aliquid possidere, non moneo solum amicos diligere, sed

seulement vos amis; mais même vos ennemis ; car il est naturel à tous les hommes de faire du bien à ceux qui leur en font. Il leur apprend donc qu'il exige d'eux plus qu'il n'est ordinaire aux pécheurs de faire, quand ils se montrent bienfaisants pour leurs amis : « Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel est votre mérite?

BÈDE. Ce n'est pas seulement l'affection et les bienfaits des pécheurs qu'il déclare sans mérite et sans fruit, mais aussi le prêt fait dans les mêmes conditions. « Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel est votre mérite? Car les pécheurs eux-mêmes prêtent à leurs semblables, pour en recevoir l'équivalent. »

S. AMBR. La philosophie divise la justice en trois parties, l'une qui a Dieu pour objet et qu'on appelle religion ; la seconde, qui comprend les devoirs envers les parents et le reste du genre humain ; la troisième, qui s'étend aux morts, et nous oblige de leur rendre convenablement les derniers devoirs. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'élevant au-dessus des prescriptions de la loi et des oracles des prophètes, étend l'obligation de faire du bien jusqu'à ceux qui nous ont fait tort : « Pour vous, aimez vos ennemis, » etc. — S. CHRYS. (1) En agissant ainsi, vous ferez beaucoup plus pour vous que pour eux-mêmes ; quant à eux, ils ont l'affection de leur semblable, mais pour vous, vous devenez semblable à Dieu. Or, c'est un acte de grande puissance, que de combler de nos bienfaits ceux qui cherchent à nous faire du mal, comme Notre-Seigneur nous le recommande ; car, comme l'eau jetée sur une fournaise ardente, suffit pour l'éteindre, tel est l'effet de la raison jointe à la douceur ; en effet l'humilité et la douceur sont à la

(1) Sermon *sur la charité*, vers la fin pour la première partie : homél. 58 *sur la Genèse* pour la seconde.

---

etiam inimicos : benefacientibus etiam benefacere commune est omnibus. Ostendit autem se parum plus petere, quam sit moris peccatorum qui benefaciunt amicis : unde sequitur : « Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia ? »

BED. Non solum autem dilectionem vel beneficium peccatorum quasi infructuosam redarguit, sed etiam mutuum : unde sequitur : « Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis ? » Nam et peccatores peccatoribus fenerantur (id est, mutuantur), ut recipiant æqualia.

AMBR. In tres autem partes philosophia sic videtur divisisse justitiam : unam in Deum, quæ *pietas* vocatur; alteram in parentes, vel reliquum genus humanum ; tertiam in mortuos, ut his exequiarum jura solvantur. At Dominus Jesus legis oraculum ac prophetiæ fastigium supergressus, in eos quoque qui læserunt, pietatis porrexit officium cum subdit : « Verumtamen diligite inimicos vestros, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) In quo plus tibi quam illi conferes : ille enim diligitur a conservo, tu vero efficieris similis Deo. Est autem maximæ virtutis, quando nocere volentes beneficiis complectimur : unde sequitur : « Et benefacite : » sicut enim fornacem succensam aqua projecta extinguit, sic etiam ratio cum lenitate. Quod enim est aqua igni,

colère, ce que l'eau est au feu, et de même que le feu ne peut éteindre le feu, ainsi la colère ne peut apaiser la colère.

S. Grég. de Nysse. (*disc. contre les usur.*) L'homme doit éviter cette damnable cupidité qui lui fait demander à l'indigent un produit de l'or ou de l'argent qu'il lui prête, et exiger les fruits d'un métal stérile, c'est le sens de cette recommandation : « Prêtez sans en espérer rien, » etc. Celui qui traitera de vol et d'homicide la funeste invention de l'usure, ne se trompera pas ; car quelle différence entre celui qui perce les murs pour s'emparer du bien qui ne lui appartient pas, et celui qui s'approprie le gain illicite, produit par l'argent qu'il a prêté ? — S. Bas. (1). Dans la langue grecque, ce genre d'avarice est justement appelé τόκος, enfantement, à cause de sa malheureuse et coupable fécondité. En effet, ce n'est qu'avec le temps que les animaux grandissent et se reproduisent, mais à peine l'usure a pris naissance, qu'elle devient féconde. Les animaux les plus précoces à se reproduire, cessent aussi plutôt d'engendrer ; mais l'argent des avares ne fait que se multiplier d'années en années. Les animaux, en transmettant à leurs petits la faculté d'engendrer, cessent eux-mêmes d'engendrer, mais l'argent des avares produit continuellement de nouveaux fruits, et renouvelle les premiers. Ne vous exposez donc point aux mortelles atteintes de ce monstre cruel. Que vous servirait-il, en effet, d'éviter l'indigence actuelle, si elle doit revenir bientôt fondre sur vous, plus grande et plus écrasante ? Demandez-vous comment vous pourrez rendre ce que vous empruntez ; comment l'argent pourra se multiplier assez dans vos mains, pour qu'une partie vous soulage de votre indigence, qu'une autre représente et conserve le capital, et

(1) Cette citation se trouve au moins en termes équivalents dans l'homélie sur le *Psaume* XIV, sur ces paroles : « Qui n'a point placé son argent à usure. »

---

hoc est iræ humilitas et mansuetudo ; et sicut non extinguitur ignis per ignem, sic nec ira per iram mitigatur.

Greg. Nyss. (*Orat.* 1 *contra usurarios.*) Debet autem homo vitare damnosam sollicitudinem, ne quærat ab inope divitiarum augmenta æris et auri ; metallorum sterilium exigens fructum : unde subdit : « Et mutuum date nihil inde sperantes, » etc. Malignam fœnorum excogitationem si quis appellet *furtum* et *homicidium*, non peccabit. Nam quid refert suffosso pariete quamquam erepta possidere, ac fœnorum necessitate possidere illicita ? Basil. (*in Cat. Græcorum.*) Talis autem avaritiæ modus *tocos* merito nuncupatur in Græco, τόκος, a pariendo, propter mali fecunditatem. Animalia siquidem tractu temporis adolescunt et pariunt ; sed fœnus statim cum oritur, incipit procreare. Animalia quæ citius pariunt, citius a generatione desistunt ; sed nummus avarorum cum tempore propagatur. Animalia transferentia partum ad proprios alumnos, ipsa parere cessant ; æs autem avarorum et supervenientia procreat, et præcedentia renovat. Non attentes igitur mortiferam belluam. Quæ namque utilitas, si cavetur hodierna pauperies, quæ iterato irruet augmentata ? Jam meditare unde restituas. Unde in tantum multiplicabitur tibi census, ut tuam partim relevet egestatem, par-

qu'une troisième produise l'intérêt. Mais me direz-vous, comment faire pour vivre ? Travaillez, mettez-vous en service, mendiez enfin s'il le faut, tout est préférable à un emprunt usuraire. Vous me direz encore : Qu'est-ce que le prêt sans espérance d'intérêt ? Méditez la vertu de la parole divine, et vous admirerez la miséricorde de son auteur. Lorsque vous donnez au pauvre pour l'amour de Dieu, vous faites à la fois un prêt et un don ; un don, car vous n'espérez point d'intérêt ; un prêt, parce que la bonté de Dieu se charge de vous rendre ce que vous donnez au pauvre, comme le Sauveur vous en assure : « Car votre récompense sera grande. » Est-ce que vous refuseriez d'avoir le Tout-Puissant pour caution et pour débiteur ? Quoi ! vous acceptez la caution d'un homme riche, et vous refuseriez la caution que Dieu vous donne pour le pauvre ? — S. CHRYS. (*hom.* 3 *sur la Genèse.*) Considérez l'admirable nature du prêt : L'un reçoit, et c'est un autre qui s'oblige à payer ce qu'il doit, c'est-à-dire le centuple dans le temps présent, et après cette vie, la vie éternelle.

S. AMBR. Quelle est grande la récompense de la miséricorde, puisqu'elle nous donne droit à l'adoption divine : « Et vous serez les enfants du Très-Haut. » Pratiquez donc la miséricorde, pour mériter la grâce qui lui est promise. La bonté de Dieu s'étend sur tous les hommes, il fait tomber la pluie sur les ingrats, la terre féconde ne refuse pas ses fruits aux méchants : « Car il est bon aux ingrats et aux méchants. » — BÈDE. Soit qu'il leur donne les biens temporels, soit qu'il inspire, par sa grâce, le goût des biens célestes.

S. CYR. (1). Quelles sont donc grandes les prérogatives de la misé-

(1) On trouve quelque chose de semblable dans les homélies 11, 19 et 27 ; parmi celles qui ont pour titre : *Des fêtes pascales,* et aussi dans le *Traité de l'adoration en esprit et en vérité.*

---

tim integret capitale, et insuper pariat fœnus ? sed ais : « Qualiter ergo victum acquiram ? » Labora, servi, tandem mendica ? unumquodque tolerabilius est fœnoris mutuo. Dicis autem « Quodnam est illud mutuum cui spes retributionis non hæret ? » Considera virtutem sermonis, et miraberis pietatem auctoris. Cum daturus es pauperi divinæ charitatis intuitu, idipsum et mutuum est et donum : *donum* quidem ob insperatam retributionem ; *mutuum* ob beneficentiam Domini, qui vice illius restituit : unde sequitur : « Et erit merces vestra multa. » Non vis omnipotentem tibi obligari ad restitutionem ? An quemquam opulentorum civium si fidejubeat, acceptas ; Deum autem pro pauperibus fidejubentem repudias ? CHRYS. (*hom.* 3, *in Genesim sub finem.*) Attende mutui naturam mirabilem ! Alius recipit, et alius obligat se pro debitis ; centuplum in præsenti reddens, in futuro vero vitam æternam.

AMBR. Quanta misericordiæ merces, quæ in jus divinæ adoptionis asciscitur : sequitur enim : « Et eritis filii Altissimi. » Sequere igitur misericordiam, ut merearis gratiam. Late patet benignitas Dei ; super ingratos pluit ; malis fecunda non negat terra proventus : unde sequitur : « Quia ipse benignus est super ingratos et malos. » BED. Vel temporalia bona largiendo, vel cœlestia dona singulari gratia inspirando.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*)

ricorde! elle nous rend semblables à Dieu, elle imprime dans notre âme comme le sceau de la nature divine : « Soyez donc miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux, » etc.— S. Athan. (*disc. 4 contre les Ariens.*) C'est-à-dire que la considération des bienfaits qu'il répand sur les hommes, doit nous porter à leur faire du bien, non point en vue des hommes, mais en vue de Dieu, afin d'obtenir de lui seul, et non pas des hommes, la récompense de nos œuvres de charité.

℣. 37, 38. — *Ne jugez point, et vous ne serez point jugés; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés, remettez, et il vous sera remis. Donnez, et il vous sera donné. On versera dans votre sein une bonne mesure pressée et remuée, et se répandant par dessus les bords; car on usera pour vous de la même mesure dont vous aurez usé pour les autres.*

S. Ambr. Notre-Seigneur condamne ensuite le jugement téméraire, et vous défend de vous rendre les juges des autres, alors que votre conscience vous accuse vous-même : « Ne jugez point. » — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) Ne jugez pas ceux qui sont placés au-dessus de vous; disciples, ne jugez pas vos maîtres; pécheurs, ne jugez pas ceux qui sont innocents; contentez-vous, sans leur faire de reproches, de les avertir et de les corriger avec charité. Gardez-vous aussi de juger dans les choses incertaines et douteuses qui n'ont pas le caractère du mal, où qui ne sont ni graves ni défendues.— S. Cyr. Notre-Seigneur veut réprimer ici cette détestable passion qui domine nos âmes, et qui est le principe et l'origine de nos superbes mépris. On en voit, en effet, un grand nombre qui, au lieu de s'observer eux-mêmes, et de vivre selon les prescriptions de la loi de Dieu, ne s'occupent qu'à exa-

---

Magnum est ergo præconium pietatis; reddit enim hæc virtus nos Deo conformes, et quasi quædam signa sublimis naturæ nostris imprimit animabus : unde sequitur : « Estote ergo misericordes sicut et Pater vester cœlestis, » etc. Atha. (*Orat. 4, contra Arian.*) Ut scilicet aspicientes beneficia ejus, bona quæ facimus, non hominum, sed ejus intuitu faciamus; quatenus a Deo non ab hominibus præmia consequamur.

Nolite judicare, et non judicabimini; nolite condemnare, et non condemnabimini; dimittite, et dimittemini. Date, et dabitur vobis. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum : eadem quippe mensura quæ mensi fueritis, remetietur vobis.

Ambr. Addidit Dominus non temere judicandum; ne tui cum sis conscius ipse delicti in alterum cogaris ferre sententiam : unde dicit : « Nolite judicare. » Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non judices præcedentes te, id est, discipulus magistrum; peccator innocentem; quos non oportet increpare, sed monere, et charitative corrigere; nec etiam judicandum est in incertis et qualibuscunque, quæ nec similitudinem habent peccati; aut quæ non sunt gravia, sive prohibita. Cyril. (*in Cat. Græcorum.*) Sedat ergo hic pessimam passionem nostrarum conscientiarum vel mentium, quæ superbi contemptus principium est et origo; quamvis enim deceat aliquos se circumspicere et secundum Deum conversari, hoc non faciunt, sed examinant aliena : et ut videant

miner la conduite des autres ; et dès qu'ils y surprennent quelques faiblesses, oubliant leurs propres passions, ils en font le sujet de leurs conversations malignes. — S. Chrys. (*lettre à Démét.*) A peine trouverez-vous un seul homme (père de famille ou vivant dans le cloître), qui soit exempt de ce défaut ; cependant, ce sont là autant de tentations dangereuses du démon ; car celui qui juge sévèrement les fautes d'autrui, n'obtiendra jamais le pardon de ses propres fautes : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés. » En effet, celui qui est doux et miséricordieux pour les autres, a beaucoup moins à craindre pour ses péchés ; mais celui qui est dur et sévère pour ses frères, ajoute à ses propres crimes. — S. Grég. de Nysse. Ne vous hâtez donc pas de juger rigoureusement vos serviteurs, si vous ne voulez être traités de même ; car par ce jugement sévère vous vous attirez une condamnation plus rigoureuse : « Ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. » Notre-Seigneur ne défend donc pas le jugement accompagné de clémence et suivi du pardon. — Bède. Le Sauveur résume ensuite, dans une courte sentence, tous les commandements qu'il avait faits sur les rapports que nous devons avoir avec nos ennemis : « Pardonnez, et il vous sera pardonné, » etc. C'est-à-dire qu'il nous ordonne de pardonner les injures, et de répandre des bienfaits sur nos ennemis, si nous voulons obtenir le pardon de nos péchés, et la vie éternelle pour récompense.

S. Cyr. Il nous montre ensuite avec quelle munificence, avec quelle libéralité nous serons récompensés par le Dieu qui donne avec largesse à ceux qui l'aiment : « Ils verseront dans votre sein une bonne mesure, pressée et remuée, et se répandant par dessus les bords. » — Théophyl. C'est-à-dire : De même que pour mesurer largement une

---

aliquos infirmari, tanquam propriarum passionum obliti faciunt hoc detractionis materiam. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex Epist. ejus ad Demetrium.*) Nec facile reperies quemquam (neque patremfamilias neque claustralem, expertem hujus erroris ; sunt autem et hæ diabolicæ tentationis insidiæ : nam qui severe discutit aliena, nunquam propriorum reatuum merebitur veniam : unde sequitur : « Et non judicabimini : » sicut enim pius et mitis reprimit peccatorum timorem, sic severus et dirus adjicit criminibus propriis. Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum.*) Non igitur cum acrimonia præcipitetis in servos sententiam, ne similia patiamini : vocat enim *judicium* asperiorem damnationem : unde sequitur : « Nolite condemnare, et non condemnabimini. » Non enim judicium cum venia prohibet. Bed. Brevi autem sententia cuncta quæ de conversando cum inimicis mandaverat, comprehendendo concludit, dicens : « Dimittite, et dimittemini, » etc. Ubi dimittere nos injurias, et dare beneficia jubet, ut et nobis peccata dimittantur, et vita detur æterna.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Quod aut in ampliori manu recompensationem accipiemus a Deo qui largiter donat diligentibus eum, ostendit subdens : « Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. » Theophyl. Quasi dicat : Sicut si farinam sine par-

mesure de farine, vous la pressez, vous l'agitez, et vous en versez jusqu'à la faire déborder; de même le Seigneur versera dans votre sein une mesure abondante, et qui, pour ainsi dire, se répandra par dessus les bords. — S. AUG. (*Quest. évang.*, II, 8.) Il dit : « Ils verseront, » car ils recevront la récompense céleste par les mérites de ceux auxquels ils auront donné, ne fût-ce qu'un verre d'eau froide, parce qu'ils étaient disciples de Jésus-Christ. (*Matth.*, X, 42.)

« On usera pour vous de la même mesure dont vous aurez usé pour les autres, » etc. — S. BAS. La mesure dont chacun de vous se sert dans le bien qu'il opère, comme dans le mal qu'il commet, sera aussi la mesure des récompenses ou des châtiments qu'il recevra. — THÉOPHYL. Mais peut-être nous fera-t-on cette question tant soit peu subtile : Si la récompense est si abondante, comment peut-on dire qu'elle est égale à la mesure dont nous nous sommes servi ? Nous répondons que Notre-Seigneur ne dit point : Il vous sera donné dans une mesure égale en quantité, mais : « Dans la même mesure. » Vous avez bien agi, on agira bien à votre égard, ce qui est rendre la même mesure ; mais Notre-Seigneur dit que cette mesure sera surabondante, parce qu'il rendra mille fois plus de bien qu'on en a fait. Il en est de même pour le jugement; celui qui juge, et qui est ensuite jugé, reçoit dans la même mesure, mais il sera jugé plus sévèrement qu'il n'a jugé lui-même son semblable; en cela la mesure est surabondante. — S. CYR. L'Apôtre résoud cette difficulté, lorsqu'il dit : « Celui qui sème peu (c'est-à-dire en petite quantité et d'une main avare), moissonnera peu (c'est-à-dire une moisson peu abondante); et celui qui sème dans les bénédictions, moissonnera aussi dans les bénédictions (c'est-à-dire avec abondance.) » (II *Corinth.*, IX, 6.) Si on ne possède rien, on n'est

---

citate mensurare velles, confercires eam, coagitares et supereffunderes abunde; sic Dominus mensuram magnam et supereffluentem dabit in sinum vestrum. AUG. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, q. 8.) Dicit autem, *dabunt;* quia per illorum merita quibus vel calicem aquæ frigidæ in nomine discipuli dederunt, mercedem cœlestem recipere merebuntur.

Sequitur : « Eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis, » etc. BASIL. (*in Cat. Græcorum.*) Qua enim mensura unusquisque vestrum mensurat in bene operando, aut peccando, eadem vel præmia vel pœnas feret. THEOPHYL. Interrogabit autem fortassis aliquis subtilius : « Si enim supereffluenter redditur, quomodo eadem est mensura ? » Ad quod dicimus, quod non dixit : « In tanta mensura remetietur vobis, » sed, « in eadem. » Qui enim bene fecit, benefiet ei; quod est remetiri eadem mensura : sed « supereffluentem mensuram » dicit, quia millies benefiet ei : sic et in judicando : qui enim judicat, et deinde judicatur, accipit eamdem mensuram : secundum vero quod ad plus dijudicabatur, quia sibi similem judicavit, secundum hoc supereffluens est mensura. CYRIL. (*ubi supra.*) Hoc autem solvit Apostolus, dicens (II *Cor.*, 9) : « Qui parce seminat (hoc est, modice et manu tenaci), parce et metet (hoc est, non copiose), et qui seminat in benedictionibus, in benedictionibus et metet, » hoc est, copiose. Si quis autem non habet, si non faciat,

pas coupable en ne donnant point ; car Dieu nous tient compte des biens que nous avons, et non de ceux qui ne sont pas en notre possession.

℣. 39-42. — *Il leur faisait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans le précipice ? Le disciple n'est point au dessus du maître, mais tout disciple sera parfait s'il est comme son maître. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas une poutre dans le vôtre ? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère laisssez-moi ôter cette paille de votre œil, vous qui ne voyez pas une poutre dans le vôtre ? Hypocrites, ôtez d'abord la poutre de votre œil, et vous verrez alors à ôter la paille de l'œil de votre frère.*

S. Cyr. Notre-Seigneur ajoute aux enseignements qui précèdent une parabole bien nécessaire : « Il leur faisait aussi cette comparaison. » En effet, ses disciples étaient appelés à devenir les docteurs du monde ; ils devaient donc connaître toutes les règles d'une vie sainte, et répandre les clartés d'une lumière toute divine, pour éviter d'être des aveugles servant de guide à d'autres aveugles. Il leur dit donc : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? » S'il arrive à quelques-uns d'atteindre au même degré de vertu que ceux qui les enseignent, qu'ils se contentent de cette mesure, et marchent toujours sur les traces de leurs maîtres ; car, dit Notre-Seigneur : « Le disciple n'est pas au-dessus du maître. » Aussi saint Paul dit aux Philippiens : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ. » (*Philip.*, III.) Pourquoi donc voulez-vous juger les autres, alors que Jésus-Christ ne juge pas ? Car il n'est pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver. (*Jean*, III.) — Théophyl. Ou encore, si vous jugez les autres, et que vous soyez coupable des mêmes fautes, ne ressemblez-vous pas

---

non delinquit : in eo enim quod habet acceptatur, non in eo quo caret.

Dicebat autem illis et similitudinem : nunquid potest cæcus cæcum ducere ? Nonne ambo in foveam cadunt ? Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis erit si sit sicut magister ejus. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est, non consideras ? Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo ; et ipse in oculo tuo trabem non vides ? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Addidit Dominus prædictis parabolam valde necessariam : unde dicitur : « Dicebat autem illis et similitudinem : » erant enim ejus discipuli futuri mundi doctores ; unde decebat eos scire viam conversationis honestæ, quasi illustratam mentem habentes divino fulgore, ne cæci cæcos ducerent : et ideo subdit : « Nunquid potest cæcus cæcum ducere ? » At si contingat aliquos hoc attingere, ut æqualem virtutem docentium virtuti possideant, sistant in mensura docentium, et illorum sequantur vestigia : unde sequitur : « Non est discipulus super magistrum : » unde et Paulus dicit (*ad Philip.*, 3) : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. » Christo ergo non judicante cur tu judicas ? Neque enim venit judicare mundum, sed misereri. Theophylact. Vel aliter : si tu alium judicas, et ipse in

à l'aveugle qui conduit un autre aveugle? Comment le conduirez-vous au bien, alors que vous suivez la voie du mal? Le disciple n'est point au-dessus du maître. Si donc vous ne savez éviter le péché, vous qui vous décernez le titre de maître et de conducteur, que deviendra celui qui devient votre disciple et se place sous votre conduite? Car tout disciple sera parfait, s'il est comme son maître. — Bède. Ou bien le sens de ces paroles dépend des enseignements qui précèdent, où Notre-Seigneur recommande de donner l'aumône et de pardonner les injures. Si vous vous laissez aveugler par la colère contre celui qui vous fait violence, et par l'avarice à l'égard de celui qui vous demande du secours, comment, dans cette disposition coupable de votre âme, pourrez-vous les guérir de leurs propres vices? Voyez Jésus-Christ, notre Maître; il était Dieu, il pouvait venger les injures qui lui étaient faites, et cependant il a préféré adoucir la fureur de ses ennemis en les supportant avec patience; n'est-il donc pas nécessaire que ses disciples, qui ne sont que des hommes, suivent la même règle de perfection. — S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 9.) Ou bien encore, Notre-Seigneur, par ces paroles : « Est-ce qu'un aveugle peut conduire un autre aveugle? » veut leur ôter l'espoir de recevoir des lévites cette mesure dont il a dit : « Ils verseront dans votre sein, » etc. En effet, ils payaient les décimes à ceux que le Sauveur appelle des aveugles, parce qu'ils ne recevaient pas l'Evangile. Il veut donc que le peuple commence à attendre cette récompense des disciples du Seigneur, qu'il déclare être ses imitateurs en disant : « Le disciple n'est point au-dessus du maître. »

Théophyl. Le Seigneur ajoute une autre parabole qui a le même objet : « Pourquoi voyez-vous une paille (c'est-à-dire une faute légère

---

eisdem peccas, nonne assimilaris cæco cæcum ducenti? Quomodo enim ille a te ducetur ad bonum, cum et tu pecces? Non est enim discipulus super magistrum. Si igitur tu peccas qui te magistrum et ductorem putas, ubi erit qui a te disciplinatur et ducitur? Perfectus enim erit discipulus, si sit sicut magister ejus. Bed. Vel sensus hujus sententiæ pendet ex superioribus, ubi danda eleemosyna et injuria dimittenda præcipitur. Si te, inquit, ira contra violentum, et contra petentem avaritia cæcaverit, nunquid tua mente vitiata, vitium ejus curare poteris? Si etiam magister Christus qui quasi Deus potuit suas ulcisci injurias, maluit persecutores patiendo reddere mitiores, eamdem necesse est de discipulis qui puri homines sunt, regulam perfectionis sequantur. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, q. 9.) Vel quod dicit, « nunquid potest cæcus cæcum ducere? » ideo subjunxit, ut non sperarent a levitis se accepturos mensuram illam, de qua dicit : « Dabunt in sinum vestrum; » quoniam decimas dabant eis quos *cæcos* dicit, quia Evangelium non tenerent; ut illam remunerationem per discipulos Domini potius plebs inciperet jam sperare, quos imitatores suos volens ostendere addidit : « Non est discipulus super magistrum. »

Theophylact. Inducit autem Dominus et aliam parabolam de eodem subdens : « Quid autem vides festucam (id est, modicum criminis) in oculo fratris tui?

dans l'œil de votre frère), tandis que vous n'apercevez pas la poutre, (c'est-à-dire les fautes énormes) qui sont dans votre œil? » — BÈDE. Cette comparaison fait suite à la précédente, où le Sauveur nous déclare qu'un aveugle ne peut servir de guide à un autre aveugle, (c'est-à-dire qu'un pécheur ne peut être repris par un autre pécheur); Notre-Seigneur ajoute donc : « Comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille de votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre ? » — S. CYR. C'est-à-dire : Comment celui dont la conscience est chargée de crimes énormes (figurés par la poutre) peut-il condamner celui qui n'en a que de légers, ou même qui n'en a aucun à se reprocher? car c'est ce que la paille signifie. — THÉOPHYL. Cette leçon s'adresse à tous, mais surtout aux docteurs qui punissent sévèrement, dans leurs disciples, les moindres fautes, tout en s'accordant le bénéfice de l'impunité pour les plus grandes; c'est ce qui leur attire de la part du Seigneur le reproche d'hypocrisie, parce qu'ils jugent sévèrement les péchés d'autrui pour faire ressortir leur propre justice : « Hypocrites, ôtez d'abord la poutre de votre œil, » etc. — S. CYR. C'est-à-dire purifiez-vous d'abord de ces crimes énormes qui souillent votre conscience, et alors vous pourrez vous montrer zélé pour corriger votre frère de ses fautes légères. — S. BAS. (*hom. 9 sur l'Hexam.*) La connaissance de soi-même est en effet de la dernière importance; l'œil qui considère les choses extérieures, ne peut voir ce qui se passe en lui-même; ainsi en est-il de notre esprit, lorsqu'il est prompt à juger les péchés d'autrui, il devient lent à découvrir ses propres défauts.

ỳ. 43-45. — *L'arbre qui produit de mauvais fruits, n'est pas bon, et l'arbre qui*

Trabem autem quæ in oculo tuo est (id est, peccatum tuum maximum) non consideras? » BED. Hoc autem ad superiorem sensum respicit, ubi cæcum a cæco duci (id est, peccantem a peccatore castigari) non posse præmonuit : unde dicitur : « Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo, et ipse in oculo tuo trabem non vides? » CYRIL. (*ubi sup.*) Quasi diceret : Qui gravibus obnoxius est peccatis (quæ *trabem* vocat) qualiter damnat eum qui pauca vel quandoque nil mali commisit? Hoc enim festuca significat. THEOPHYL. Convenit autem hoc omnibus et maxime doctoribus, qui subditorum cum minima peccata puniant, propria impunita relinquunt; propter hoc eos Dominus *hypocritas* vocat; quod ex hoc aliorum peccata judicant, ut justi videantur : unde sequitur : « Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, » etc. CYRIL. (*ubi supra.*) Videlicet teipsum primum mundum ostendas a magnis peccatis; consequenter consules proximo modica committenti. BASIL. (*hom. 9, in Hexameron.*) Videtur enim revera cognitio sui ipsius gravissimum omnium : neque enim solus oculus exteriora videns, super se visu non utitur; sed et ipse noster intellectus cum alienum velociter conjectat peccatum, lentus est erga propriorum perceptionem defectuum.

Non est enim arbor bona quæ facit fructus ma-

produit de mauvais fruits n'est pas mauvais ; car chaque arbre se connaît par son fruit. On ne cueille point de figues sur des épines ; on ne vendange point de raisins sur des ronces. L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur ; et, de son mauvais trésor, l'homme mauvais tire le mal ; car la bouche parle de l'abondance du cœur.

BÈDE. Notre-Seigneur continue à parler ici contre les hypocrites : « L'arbre qui produit de mauvais fruits, n'est pas bon, » etc.; paroles dont voici le sens : Si vous voulez avoir une vertu véritable et sincère, montrez-vous dans les œuvres ce que vous êtes en paroles ; car l'hypocrite qui se couvre du masque de la vertu, n'est cependant pas vertueux, s'il fait le mal ; et s'il ose reprendre un innocent, ses reproches ne le rendent pas pour cela mauvais, puisqu'il fait le bien. — TITE DE BOST. Que ces paroles ne favorisent point votre négligence, un arbre est soumis aux lois qui régissent la nature végétale ; pour vous, au contraire, vous avez l'usage de votre libre arbitre ; tout arbre stérile a été créé pour une fin particulière ; pour vous, vous avez été créé pour pratiquer la vertu. — S. ISID. (*Liv.* IV, *lettre* 81.) Ce n'est point le repentir, mais la persévérance dans le mal, que le Sauveur condamne par ces paroles ; tant que la disposition de l'âme reste mauvaise, elle ne peut produire de bons fruits ; mais si elle se tourne du côté du bien, alors elle produit des fruits de vertu. La nature de l'arbre s'appelle en nous l'affection, aussi elle peut ce qui est impossible à un arbre mauvais, c'est-à-dire produire de bons fruits.

S. CHRYS. (*hom.* 43 *sur S. Matth.*) Quoique le fruit naisse de l'arbre, il le fait néanmoins connaître, en ce sens, que la nature, l'espèce d'un arbre se distinguent par ses fruits. — S. CYR. Ainsi la vie de tout

---

los, neque arbor mala faciens fructum bonum : unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur : neque enim de spinis colligunt ficus ; neque de rubo vindemiant uvam. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum ; et malus homo de malo thesauro profert malum : ex abundantia enim cordis os loquitur.

BED. Contra hypocritam quæ cœperat Dominus, exequitur, dicens : « Non enim arbor bona, quæ facit fructus malos, » etc. Quasi dicat : Si veram et non fictam vis habere justitiam, quæ verbis ostentas, etiam facto compensa ; quia si se bonum fingat hypocrita, non est bonus qui facit opera mala ; et si reprehendat insontem, non ideo malus est qui facit opera bona. TITUS BOSTRENSIS. Hoc autem audiens, non sumas inde tibi favorem inertiæ : naturaliter enim arbor movetur, tu vero libero arbitrio fungeris ; et omnis arbor sterilis ad aliquid ordinata est, tu vero factus est ad opera virtutum. ISIDORUS ABBAS. (*in Catena Græcorum.*) Non ergo pœnitentiam, sed pertinaciam mali excludit : cum enim mala sit, non potest fructus bonos producere ; in virtutem vero conversa, fructificabit. Quod autem est arboris natura, hoc est nobis affectio : et si ergo arbor mala non potest fructum bonum producere, poterit tamen.

CHRYS. (*hom.* 43, *in Matth.*) Quamvis autem fructus causetur ex arbore, facit tamen notitiam arboris ; eo quod arboris distinctio per fructum apparet : unde sequitur : « Unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur. » CYRIL.

homme est l'expression véritable de ses mœurs, car ce n'est point aux ornements extérieurs, aux dehors d'une feinte humilité qu'on reconnaît l'éclat du vrai bonheur, mais par les œuvres que chacun opère; vérité que le Sauveur confirme par ces paroles : « On ne cueille point de figues sur des épines. » — S. AMBR. Ce n'est point parmi les épines de ce monde qu'on peut trouver ce figuier qui est l'image de la résurrection, parce que les seconds fruits en sont meilleurs que les premiers, ou encore, parce que, selon ces paroles du livre des Cantiques (II) : « Les figuiers ont donné leurs premières figues, » les fruits qu'ils ont donnés au temps de la synagogue, n'étaient ni mûrs, ni durables, ni utiles; ou bien encore, parce que notre vie ne parvient pas à sa maturité dans ce corps mortel, mais seulement dans sa résurrection. Nous devons donc rejeter loin de nous les sollicitudes de la terre qui déchirent l'âme et consument l'esprit, afin d'obtenir par nos soins assidus des fruits d'une maturité parfaite. Ainsi ces paroles se rapportent à la vie présente et à la résurrection, et les suivantes à l'âme et au corps. « On ne vendange point de raisin sur des ronces, » c'est-à-dire, que le péché ne peut faire produire aucun fruit à l'âme qui, semblable au raisin, se corrompt si elle est trop près de la terre, et ne peut mûrir que dans les hauteurs; ou bien que personne ne peut échapper à la damnation de la chair, s'il n'est racheté par Jésus-Christ, qui, comme le raisin, a été suspendu sur le bois. — BÈDE. Ou bien encore, les épines et les ronces signifient les soucis du siècle et les atteintes perçantes des vices, tandis que les figues et le raisin représentent les douceurs de la vie nouvelle et l'ardeur de la charité. Or, on ne cueille point de figues sur les épines, ni de raisin sur les ronces, parce que l'âme qui est encore courbée sous

---

(*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed et vita morum uniuscujusque erit significativa : neque enim extrinsecis ornamentis et fictis humilitatibus, veræ felicitatis apprehenditur decor, sed ex his quæ aliquis operatur : cujus rei exemplum ponens, subdit : « Neque enim de spinis colligunt ficus. » AMBR. In spinis istius mundi ficus illa reperiri non potest, quæ quia secundis fructibus melior est, bene species ei resurrectionis aptatur : vel quia, ut legisti (*Cant.*, 2) : « Ficus dederunt grossos suos. » quod immaturus, et caducus, et inutilis in synagoga fructus ante præcessit : vel quia immatura nostra vita est in corpore, matura in resurrectione; et ideo procul a nobis debemus seculares sollicitudines abdicare, quæ mordent animum, mentemque adurunt ; ut maturos fructus cultura diligenti possimus adipisci. Hoc ergo ad mundum et resurrectionem, alterum ad animam et corpus refertur, cum subditur : « Neque de rubo vindemiant uvam: » vel quia nemo peccatis fructum acquirit animæ suæ, quæ sicut uva proxima terris corrumpitur, in superioribus maturatur : vel quia nemo potest damnationem carnis evadere; nisi quem Christus redemerit, qui sicut uva pependit in ligno. BEDA. Vel *spinas* et *rubum* seculi curas et punctiones puto esse vitiorum; *ficus* vero et *uvam* dulcedinem novæ conversationis et fervorem dilectionis : non autem de spinis ficus, neque uva de rubo colligitur; quia mens adhuc veteris hominis consuetudine depressa simulare potest, sed

le poids des habitudes du vieil homme, peut bien avoir l'apparence trompeuse de la fécondité, mais ne peut produire les fruits de l'homme nouveau. Remarquons encore que, de même que la branche féconde de la vigne, s'appuie et s'enlace aux buissons, de sorte que les épines supportent et conservent pour l'usage de l'homme, un fruit qui n'est pas le leur; ainsi les paroles ou les actions des méchants peuvent quelquefois être utiles aux bons, ce qui doit être attribué, non à la volonté des méchants, mais aux desseins providentiels de Dieu qui sait tirer le bien du mal.

S. Cyr. Après avoir montré que le bon et le méchant peuvent se reconnaître à leurs œuvres, comme on reconnaît un arbre à ses fruits, Notre-Seigneur enseigne la même vérité sous une autre figure : « L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur, et l'homme mauvais tire le mal du mauvais trésor de son cœur. » — Bède. Le trésor du cœur est comme la racine de l'arbre; celui donc qui possède dans son cœur un trésor de patience et d'amour parfait, produit des fruits excellents en aimant ses ennemis et en pratiquant tous les divins enseignements qui précèdent; mais celui qui n'a dans son cœur qu'un trésor de méchanceté, agit d'une manière tout opposée. — S. Bas. De plus, la nature des paroles est un indice certain de l'état du cœur d'où elles sortent, et en révèle clairement les dispositions les plus intimes : « Car la bouche parle de l'abondance du cœur. » — S. Chrys. (*hom.* 43 *sur S. Matth.*) Lorsque la source intérieure du mal est abondante, par une conséquence naturelle, les paroles mauvaises s'exhalent des lèvres; aussi quand vous entendez un homme proférer des paroles coupables, ne croyez pas que la méchanceté de son cœur est simplement égale à la malignité de ses discours, mais concluez sans crainte de vous tromper, que la source est beaucoup plus abondante

---

fructus novi hominis ferre non potest. Sed sciendum quod sicut ferax palmes sepi involutus recumbit, portansque fructum spina non suum usibus servat humanis, sic dicta vel acta malorum si quando prosunt bonis, non hoc ipsi faciunt mali, sed fit de illis Dei consilio.

Cyril. (*ubi sup.*) Postquam autem ostendit quod ex operibus potest discerni homo bonus et malus, sicut ex fructibus arbor; nunc idem ostendit per aliud signum, dicens : « Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum. » Beda. Idem est thesaurus cordis, quod radix est arboris : qui ergo in corde thesaurum patientiæ perfectique habet amoris, optimos fructus effundens diligit inimicum, et cætera facit quæ supra edocuit : at qui thesaurum nequam corde servat, contraria facit. Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Verbi etiam conditio cor a quo processit, manifestat ; evidenter ostendens dispositionem præcordiorum nostrorum : unde sequitur : « Ex abundantia enim cordis os loquitur. » Chrys. (*hom.* 43, *in Matth.*) Naturalis enim consequentia est ut cum intus abundet nequitia, afflent ore tenus verba nequam : unde cum audieris hominem inhonesta proferentem; non tantam in eo putes latere malitiam, quanta verbis exprimitur ;

que le ruisseau. — Bède. Par les paroles qui sortent de la bouche, Notre-Seigneur a voulu désigner tout ce qui prend sa source dans notre cœur, c'est-à-dire, les paroles, les actions ou les pensées, car c'est la coutume des Ecritures, d'employer les paroles pour les actes.

℣. 46-49. — *Mais pourquoi m'appelez-vous : Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous point ce que je dis? Quiconque vient à moi et écoute mes paroles, et les met en pratique, je vous raconterai à qui il est semblable. Il est semblable à un homme qui, bâtissant une maison a creusé très-avant, et en a posé le fondement sur la pierre ; l'inondation survenant, le torrent s'est brisé contre cette maison, et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans fondement ; le torrent est venu fondre sur elle, et elle est tombée aussitôt, et la ruine de cette maison a été grande.*

Bède. Notre-Seigneur ne veut pas qu'on se fasse illusion sur le sens de ces paroles : « La bouche parle de l'abondance du cœur, » comme s'il n'exigeait des vrais chrétiens que les paroles et non pas les œuvres; il ajoute donc : « Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous point ce que je dis, » c'est-à-dire : Pourquoi vous glorifiez-vous de produire les feuilles des louanges de Dieu, vous qui ne produisez aucun fruit de bonnes œuvres. — S. Cyr. Celui qui a le souverain domaine sur toute la nature, a droit au nom et à la chose exprimée par le nom. — S. Athan. (*Disc. cont. les sectat. de Sabell.*) Ce langage n'est pas celui d'un homme, mais celui d'un Dieu qui fait voir qu'il est engendré par le Père, car celui-là seul est Seigneur, qui tire son origine de l'unique et seul Seigneur ; cependant ne craignez pas de dualité, car tous deux ont une seule et même nature.

---

sed conjecta fontem rivo esse uberiorem. Bed. Per oris etiam locutionem Dominus universa quæ dicto, vel facto, vel cogitatu de corde proferimus, insinuat : moris enim est Scripturarum verba pro rebus ponere.

Quid autem vocatis me : Domine, Domine, et non facitis quæ dico? Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos, ostendam vobis cui similis sit : similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram : inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere; fundata enim erat super petram. Qui autem audit et non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento, in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.

Bed. Ne aliquis sibi frustra blandiretur ex eo quod dictum est : « Ex abundantia cordis os loquitur, » quasi verba solum, et non magis opera veri christiani quærantur, consequenter Dominus adjungit : « Quid autem vocatis me : Domine, Domine, et non facitis quæ dico ? » Quasi diceret : Quid folia rectæ confessionis vos germinare jactatis, qui nullos operis boni fructus ostenditis ? Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Convenit autem soli supernæ omnium naturæ dominationis et nomen et res. Athan. (*in eadem Catana græca et in Orat contra Sabellii gregales.*) Non est ergo hoc verbum hominis, sed Dei ostendentis proprium ortum a patre : Dominus enim est qui natus est a solo Domino : non timeas autem dualitatem. Non enim secundum naturam separantur.

S. CYR. Le Sauveur nous fait ensuite connaître quels sont les avantages attachés à l'observation des commandements, et quel malheur menace ceux qui les transgressent : « Celui qui vient à moi et qui écoute mes paroles, est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la pierre. » — BÈDE. Cette pierre, c'est Jésus-Christ; creuser bien avant, c'est à l'aide des préceptes de l'humilité, enlever du cœur des fidèles tout ce qui est terrestre, afin qu'ils servent Dieu pour des motifs tout spirituels. — S. BAS. (*commenc. des Prov.*) Poser le fondement sur la pierre, c'est s'appuyer sur la foi de Jésus-Christ, pour demeurer ferme dans l'adversité, soit qu'elle vienne des hommes, soit qu'elle vienne de Dieu. — BÈDE. Ou bien encore, le fondement de la maison, c'est l'intention de mener une vie vertueuse, que le parfait disciple conçoit et place dans son âme pour accomplir fidèlement les préceptes de Jésus-Christ. — S. AMBR. Ou enfin, il veut nous enseigner que le fondement de toutes les vertus est l'obéissance aux commandements de Dieu, obéissance qui fait que la maison que nous bâtissons, ne peut être ébranlée ni par le torrent impétueux des passions, ni par la violence des esprits de malice, ni par les eaux entraînantes du monde, ni par les disputes ténébreuses des hérétiques, c'est pourquoi il ajoute : « Les eaux s'étant débordées, » etc. — BÈDE. Ce débordement arrive de trois manières : sous l'influence des esprits immondes, par l'agitation des méchants, par le trouble de l'âme ou de la chair; plus les hommes mettent leur confiance dans leurs propres forces, plus aussi leur chute est grande, et plus ils s'appuient sur la pierre invincible, plus ils sont inébranlables.

S. CHRYS. (*hom.* 25 *sur S. Matth.*) Notre-Seigneur nous enseigne encore que la foi ne sert de rien si la vie est souillée par des vices qui

---

CYRIL. (*ubi sup.*) Quæ autem sit utilitas in mandatorum observatione, quodve damnum accidere possit ex inobedientia ostendit, subdens : « Omnis qui venit ad me et audit sermones meos, similis est ædificanti domum suam supra petram. » BEDA. Petra Christus : fodit in altum qui præceptis humilitatis terrena omnia de cordibus fidelium eruit, ne propter commodum temporale serviant Deo. BASIL. (*in principium Proverbiorum.*) Ponere autem fundamentum super petram, hoc est inniti fidei Christi; ut immobilis perseveret in adversis, sive humanitus, sive divinitus accidant. BEDA. Vel fundamentum domus ipsa intentio bonæ conversationis, quod perfectus auditor in adimplendis Christi mandatis firmiter inserit. AMBR. Vel omnium fundamentum docet esse virtutum obedientiam cœlestium præceptorum ; per quam domus hæc nostra non profluvio voluptatum; non nequitiæ spiritualis incursu, non imbre mundano, non hæreticorum possit nebulosis disputationis commoveri. Unde sequitur : « Inundatione autem facta, » etc. BEDA. Inundatio tribus modis fit : vel immundorum spirituum; vel improborum hominum; vel ipsa mentis aut carnis inquietudine; et quantum propriis viribus homines fidunt, inclinantur; quantum vero invictissimæ illi petræ adhærent, etiam labefactari nequeunt.

CHRYS. (*hom.* 25, *in Matth.*) Ostendit etiam nobis Dominus quod nullam parit fides utilitatem, si fœda sit conversatio. Unde sequitur : « Qui autem au-

la déshonorent : « Celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la terre sans fondement, » etc. — BÈDE. Le monde qui est tout entier fondé sur le malin esprit (I *Jean*, v), est la maison du démon; il la bâtit sur la terre, parce qu'il détourne du ciel pour les ramener vers la terre ceux qui se rendent ses esclaves. Il bâtit sans fondement, parce que le péché n'a pas de fondement, il ne subsiste pas en lui-même et par sa propre nature; le mal, en effet, n'a point d'existence propre, c'est une négation, et de quelque manière qu'il arrive, il s'unit à la nature du bien ; comme le mot *fondement* a pour étymologie le mot *fond*, on peut lui donner cette dernière signification; ainsi, de même que celui qui tombe dans un puits s'arrête nécessairement au fond, de même l'âme qui tombe dans le mal, s'arrête comme dans une espèce de fond, si elle ne dépasse pas une certaine mesure dans le mal qu'elle commet, mais lorsque, non contente du péché où elle est tombée, elle fait tous les jours de nouvelles et plus lourdes des chutes, elle ne trouve plus, pour ainsi dire, de fond qui l'arrête dans le puits où elle est tombée. Ainsi les méchants et ceux qui n'ont que l'apparence du bien, deviennent plus mauvais à chaque tentation qui vient fondre sur eux, jusqu'à ce qu'enfin ils tombent dans les châtiments éternels : « Le torrent est venu fondre sur cette maison et elle est tombée aussitôt, » etc. Par ce fleuve qui se précipite avec violence, on peut entendre les suites du jugement dernier, alors que l'une et l'autre de ces deux maisons étant détruites, les impies iront à l'éternel supplice, et les justes dans la vie éternelle. — S. CYR. Ou bien encore, ceux-là bâtissent sur la terre sans aucun fondement, qui posent sur le sable mouvant du doute et des opinions humaines, le fondement de l'édi-

---

dierit, et non facit, similis est ædificanti domum suam super terram sine fundamento, » etc. BEDA. Domus diaboli, mundus qui in maligno positus est (I *Joan.*, 5); quam super terram ædificat, quia obsequentes sibi de cœlis ad terrena trahit; sine fundamento ædificat, quia omne peccatum fundamentum non habet, quia non ex propria natura subsistit ; malum quippe sine substantia est ; quod tamen quodcunque fit, in boni natura coalescit. Quia vero a fundo dicitur *fundamentum*, possumus etiam fundamentum pro fundo positum non inconvenienter accipere : sicut ergo qui in puteum mergitur, putei fundo retinetur, sic anima corruens quasi in quodam fundi loco consistit, si se in aliqua peccati mensura continet ; sed cum peccato in quod labitur, non potest esse contenta (dum quotidie ad deteriora dejicitur), quasi in puteo in quem cecidit, fundum non invenit quo figatur. Ingruente autem qualibet tentatione, et vere mali et ficte boni pejores fiunt, donec ad extremum perpetuam labantur in pœnam. Unde sequitur : « in quam illisus est fluvius, » etc. Potest etiam per impetum fluminis extremi judicii discrimen intelligi, quando utraque domo consummata, ibunt impii in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. (*Matth.*, 25.) CYRIL. (*ubi supra.*) Vel super terram sine fundamento ædificant, qui super arenam dubietatis, quæ secundum opinionem est, ponunt fun-

fice spirituel que quelques gouttes de tentations suffisent pour renverser.

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 14.) L'exorde de ce long discours du Sauveur est le même dans saint Matthieu et dans saint Luc : « Bienheureux les pauvres. » La plupart des enseignements qui suivent, sont également les mêmes dans les deux Evangélistes, et le discours se termine absolument de la même manière, par la comparaison de l'homme qui bâtit sur la pierre ou sur le sable. On serait donc autorisé à croire que saint Luc a rapporté ici le même discours que saint Matthieu, en omettant certaines maximes que saint Matthieu avait développées, pour en rapporter lui-même d'autres que saint Matthieu avait omises ; mais on est arrêté par cette difficulté que, suivant saint Matthieu, lorsque le Seigneur fit ce discours, il était assis sur une montagne, tandis que d'après saint Luc, le Sauveur était alors debout dans la plaine. Cependant il est probable que ces deux discours eurent lieu à des époques peu éloignées, par la raison que les deux Evangélistes placent immédiatement avant et après ce discours des faits semblables ou même identiques. On peut aussi supposer que Notre-Seigneur s'est tenu d'abord seul avec ses disciples sur la partie la plus élevée de la montagne, lorsqu'il fit choix parmi eux des douze Apôtres, et qu'il est ensuite descendu du sommet de la montagne dans la plaine, c'est-à-dire, sur un plateau qui se trouvait à mi-côte et qui pouvait contenir une grande multitude. C'est là qu'il s'est tenu debout jusqu'à ce que la foule fût assemblée autour de lui, puis lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui, et c'est devant eux et en présence de tout le peuple réuni, qu'il fit ce seul et même discours qui est rapporté par les deux Evangélistes.

---

damentum spiritualis fabricæ, quod paucæ stillæ tentationum dissiparunt.

Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 14.) Hunc autem sermonem Domini prolixum sic exorsus est Lucas, sicut et Matthæus : uterque enim dixit : « Beati pauperes : » deinde multa quæ sequuntur in utriusque narratione, similia sunt ; et ad extremum sermonis ipsa conclusio prorsus eadem reperitur ; scilicet de homine qui ædificat super petram, et super arenam. Posset ergo facillime credi eumdem Lucas Domini interposuisse sermonem ; aliquas tamen prætermisisse sententias, quas Matthæus posuit ; item alias posuisse, quas Matthæus non dixit, nisi moveret quod Matthæus in monte dicit habitum sermonem a Domino sedente, Lucas autem in loco campestri a Domino stante : non tamen istos duos sermones longa temporis distantia separari hinc probabiliter creditur, quod et ante et postea quædam similia vel eadem ambo narrarunt : quanquam illud possit occurrere, in aliqua excelsiori parte montis primo cum solis discipulis fuisse Dominum, quando ex eis illos duodecim elegit ; deinde cum eis descendisse de monte (scilicet de ipsa montis celsitudine) in campestrem locum, id est, in aliquam æqualitatem, quæ in latere montis erat, et multas turbas capere poterat ; atque ibi stetisse donec ad eum turbæ congregarentur ; ac postea cum sedisset, accessisse propinquius discipulos suos, atque illis cæterisque turbis præsentibus, unum habuisse sermonem.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

ỳ. 1-10. — Comment Notre-Seigneur, après avoir fait connaître les obligations de la vie chrétienne, enseigne la manière de les accomplir. — Comment concilier ici le récit de saint Luc avec celui de saint Matthieu. — Par quels motifs le Sauveur accorde aux anciens des Juifs l'objet de leur demande. — Pourquoi consent-il à aller avec eux dans la maison du Centurion? — Humilité du Centurion. — Sa foi vive à la divinité du Sauveur. — Témoignage que Jésus-Christ lui rend. — Notre-Seigneur met-il la foi du Centurion au-dessus de celle des patriarches et des prophètes? — Comment le mérite du maître peut profiter aux serviteurs. — Que représentent au sens mystique le Centurion, son serviteur, et les circonstances de sa guérison.

ỳ. 11-17. — Pourquoi Notre-Seigneur veut-il être suivi par une grande multitude en entrant dans la ville de Naïm? — Comment Notre-Seigneur prépare les esprits à la foi de la résurrection. — Pourquoi marche-t-il à la rencontre de ce jeune homme qui était mort? — Douleur de sa mère et compassion du Sauveur. — Comment il nous apprend à nous consoler de la perte de ceux qui nous sont chers. — Pourquoi opère-t-il ce miracle en touchant le cercueil? — Différence de cette résurrection d'avec celles qui ont été opérées par les prophètes Elie, Elisée, etc. — Signes de la véritable résurrection de ce jeune homme. — Insensibilité et ingratitude du peuple qui en fut témoin. — Différentes résurrections que la sainte Ecriture rapporte avant la résurrection du Sauveur. — Explication spirituelle des différentes circonstances de cette résurrection. — Que représente ce jeune homme, sa mère entourée d'une nombreuse multitude, etc.

ỳ. 18-23. — Dans quelle intention les disciples de Jean apprennent-ils à leur maître les miracles opérés par Jésus? — Dans quel dessein Jean députe-t-il vers le Sauveur deux de ses disciples? — Dans quel sens faut-il prendre la question qu'il fait adresser au Sauveur? — Peut-on admettre qu'après avoir proclamé Jésus celui qui efface les péchés du monde, Jean-Baptiste ne reconnaît pas en lui le Fils de Dieu? — Pourquoi Jésus opère-t-il sous les yeux des disciples de Jean un grand nombre de miracles? — Réponse dont il les charge pour Jean-Baptiste. — Divers témoignages de sa divinité prédits par les prophètes. — Explication spirituelle de cette députation des disciples de Jésus-Christ vers Jean.

ỳ. 24-28. — Pourquoi Notre-Seigneur fait-il l'éloge de Jean-Baptiste après le départ de ses disciples? — Témoignage rendu à la constance de ses convictions et de ses sentiments, à l'austérité de sa vie. — Dans quel sens peut-on encore entendre les vêtements dont il est ici question? — Pourquoi Jean-Baptiste est-il plus qu'un prophète? — Témoignage rendu au saint Précurseur par les prophètes eux-mêmes. — Rapports étroits de Jean-Baptiste avec Jésus-Christ. — Comment il a préparé la voie au Seigneur. — Si Jésus-Christ est prophète, comment Jean-Baptiste est-il plus grand que tous les prophètes? — Genre de vie de Jean-Baptiste. — Pourquoi encore est-il le plus grand de ceux qui sont nés de la femme? — Aucune comparaison n'est possible entre Jean-Baptiste et le Fils de Dieu. — Que faut-il entendre par ces paroles : *Celui qui est le*

plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui?—Que signifient ces mêmes paroles dans le sens accommodatif.

℣. 29-35. — Crime énorme des pharisiens qui n'ont pas voulu recevoir le baptême de Jean. — Comment Dieu est justifié dans le baptême. — Comment ceux qui ont cru ont justifié Dieu.—Quels sont ceux qui ont méprisé le conseil de Dieu, et dont le Sauveur condamne ici la conduite.—Se garder de mépriser le conseil de Dieu. — Explication de la comparaison des enfants auxquels Notre-Seigneur assimile la génération présente des Juifs. — Pourquoi Notre-Seigneur n'a pas voulu s'interdire l'usage des aliments. — Pouvait-on l'accuser d'être un homme de bonne chère? — Comment la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

℣. 36-50. — Comment Notre-Seigneur établit par des faits la vérité précédente. — Leçon qu'il donne à ceux qui se croient justes et se séparent des pécheurs — Dans quel sentiment cette femme de mauvaise vie vient trouver Notre-Seigneur. — Sa douleur et sa confusion. — Comment elle manifeste ces sentiments. — Comment elle offre à Dieu autant d'holocaustes qu'elle a trouvé de jouissances en elle-même. — Elle devient plus vertueuse que les vierges. — Orgueilleuse dureté et fausse justice du pharisien. — Considérations que doit faire naître en nous l'état malheureux des pécheurs. — Notre-Seigneur se trouve entre deux malades. — Explication de la comparaison des deux débiteurs. — Comment le pharisien est ici condamné par son propre aveu. — Comment il arrive souvent que ceux qui sont se jetés à corps perdu dans le mal, se livrent avec autant d'énergie à la pratique du bien. — Combien cette pensée doit encourager les pécheurs. — La guérison de cette femme devient pour ceux qui en sont témoins une cause de maladie. — Nouvelle grâce que Notre-Seigneur ajoute pour cette femme à la rémission des péchés. — Conciliations des prétendues contradictions des évangélistes sur la femme qui a répandu des parfums sur Jésus-Christ. — Explication mystique de ce fait évangélique. — Que représentent le pharisien, la femme pécheresse, le parfum qu'elle répand, etc. — Comment nous pouvons imiter sa conduite pénitente et avoir part à la même abondance de grâces.

℣. 1-10. — *Après qu'il eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capharnaüm. Or, un centurion avait un serviteur malade, qui allait mourir, et qu'il aimait beaucoup. Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya des anciens d'entre les Juifs pour le prier de venir guérir son serviteur. Ceux-ci étant venus trouver Jésus, le priaient avec grande instance en disant : Il mérite que vous lui fassiez cette grâce, car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue. Jésus s'en alla donc avec eux. Il n'était plus loin de la maison, lorsque le centurion envoya quelques-uns de ses amis lui dire : Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez sous mon toit. C'est pourquoi je ne me suis pas jugé digne de venir vous trouver ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre ; j'ai des soldats sous moi, et je dis à l'un : Va, et il va ; à un autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. Ce qu'ayant entendu, Jésus fut dans l'admiration, et, se tournant vers la foule qui le suivait, il dit : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé en Israël même une si grande foi. De retour à la maison, ceux que le centurion avait envoyés trouvèrent le serviteur qui avait été malade parfaitement guéri.*

TITE DE BOSTR. Après avoir nourri ses disciples des leçons de la perfection chrétienne, Notre-Seigneur vient à Capharnaüm pour y opérer des prodiges : « Après qu'il eut achevé tout ce discours, il vint à Capharnaüm. » — S. AUG. (*de l'acc. des Ev.*, II, 20.) Nous voyons ici que le Sauveur n'entra dans Capharnaüm qu'après avoir terminé son discours, mais l'Evangéliste ne dit pas quel temps s'est écoulé entre la fin du discours et l'entrée de Jésus dans la ville, car c'est dans cet intervalle que fut guéri le lépreux, dont saint Matthieu place ici la guérison. — S. AMBR. Par un admirable rapprochement, Notre-

---

CAPUT VII.

Cum autem implesset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaum. Centurionis autem cujusdam servus, male habens, erat moriturus, qui illi erat pretiosus. Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum ut veniret, et salvaret servum ejus. At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicite, dicentes ei quia dignus est ut hoc illi præstes : diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis. Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari : non enim sum dignus ut sub tectum meum intres ; propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te ; sed dic verbo, et sanabitur puer meus : nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites ; et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit. Quo audito, Jesus miratus est, et conversus, sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni. Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum qui languerat, sanum.

TITUS BOSTRENSIS. Cum perfectioribus documentis suos refecisset discipulos, vadit Capharnaum, ibi prodigiosa operaturus : unde dicitur : « Cum autem implesset omnia verba hæc, intravit in Capharnaum. » AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 20.) Hic intelligendum est quia non antequam hæc verba terminasset, intravit ; sed non esse expressum post quantum temporis intervallum, cum istos sermones terminasset, intraverit Capharnaum : ipso quippe intervallo leprosus ille mundatus est, quem suo loco Matthæus interponit. AMBR. Pulchre autem ubi præcepta complevit.

Seigneur, après avoir fait connaître les obligations de la vie chrétienne, enseigne la manière de les accomplir ; en effet, on vient aussitôt lui demander la guérison du serviteur d'un centurion : « Or, un centurion avait un serviteur malade, » etc. L'Evangéliste ne s'est pas trompé, en disant qu'il allait mourir; il serait mort en effet, si Jésus ne l'avait guéri. — EUSÈBE. Le Centurion était renommé par sa bravoure dans les combats, et commandait une compagnie de soldats romains. Un de ses serviteurs, attaché spécialement à sa personne, était tombé malade; ce centurion, considérant la puissance que Jésus déployait pour guérir d'autres maladies, et jugeant bien que ces miracles étaient supérieurs aux forces de la nature humaine, envoie vers lui quelques-uns des anciens des Juifs comme à un Dieu, sans être arrêté par les dehors de l'humanité dont le Sauveur s'était revêtu pour entrer en communication avec les hommes : « Ayant entendu parler de Jésus, il envoya vers lui quelques-uns des anciens, » etc. — S. AUG. (*de l'acc. des Ev.*, II, 20.) Mais comment concilier ces paroles avec le récit de saint Matthieu, où nous lisons : « Un centurion s'approcha de lui, » puisqu'en réalité il ne vint point le trouver? En examinant sérieusement cette difficulté, nous sommes amenés à conclure que saint Matthieu s'est conformé ici au langage ordinaire ; si, en effet, on peut dire qu'on parvient jusqu'à quelqu'un par le moyen d'autres personnes, à plus forte raison, on peut dire qu'on s'en approche par l'intermédiaire de ces mêmes personnes. Ainsi, quoique le centurion ait député vers Jésus quelques-uns des anciens des Juifs, saint Matthieu a pu dire, pour abréger, que le centurion s'était plus approché lui-même de Jésus-Christ, que ceux qu'il avait chargés de sa requête, car plus sa foi fut vive, plus aussi il s'approcha de Jésus. — S. CHRYS.

---

formam docet suorum præceptorum exequi. Nam statim gentilis centurionis servus Domino curandus offertur : unde sequitur : « Centurionis autem cujusdam servus, » etc. Quod moriturum dixerit Evangelista non fefellit : moriturus enim erat nisi fuisset sanatus a Christo. EUSEB. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Strenuus siquidem in bellis erat iste centurio, et militibus Romanis præfectus. Quia vero specialis serviens ejus domi languens jacebat, considerans quales Salvator erga cæteros virtutes agebat sanando languidos, et judicans quod non secundum vires humanas hæc agebantur miracula, mittit ad eum ut ad Deum, non habito respectu ad apparens organum quo cum hominibus conversabatur : unde sequitur : « Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores, » etc. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 20.) Quomodo ergo verum erit quod Matthæus narrat : « Accessit ad eum quidam centurio, » cum ipse non accesserit ? Nisi diligenter advertentes intelligamus Matthæum non deseruisse usitatum modum loquendi ; si enim ipsa perventio usitate dicitur per alios fieri quanto magis accessus per alios fieri potest ? Non ergo absurde Matthæus per alios facto accessu centurionis ad Dominum, compendio dicere voluit ipsum potius accessisse ad Christum, quam illos per quos verba sua misit; quia quo magis credidit, eo magis accessit. CHRYS. (*hom.* 27, *in Matth.*) Qualiter etiam

(*hom.* 27 *sur S. Matth.*) Comment concilier encore le récit de saint Matthieu, où le centurion dit lui-même à Jésus : « Je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, » avec le récit de saint Luc, où il prie Jésus de venir chez lui? Je réponds que saint Luc, à mon avis, a voulu nous représenter les flatteries des Juifs. Il est probable, en effet, que le centurion voulait aller lui-même trouver Jésus, et qu'il en fut détourné par le langage flatteur des Juifs qui lui dirent : « Nous irons et nous vous l'amènerons chez vous. » Voyez, en effet, comme ils mêlent à la prière qu'ils font à Jésus, l'éloge du centurion : « Et étant venus trouver Jésus, ils le prièrent avec grande instance en disant : Il mérite que vous lui fassiez cette grâce. » Ils auraient dû bien plutôt dire : Il voulait venir vous trouver et vous prier lui-même, mais nous l'en avons détourné en voyant son affliction et ce pauvre malade étendu chez lui sur son lit de douleur; ils auraient ainsi fait ressortir la grandeur de sa foi. Mais ils se gardent bien de tenir un pareil langage, ils ne voulaient pas faire connaître la foi de cet homme, retenus par l'envie qui les dévorait, dans la crainte de faire éclater la grandeur de celui à qui une semblable prière était adressée. Il n'y a du reste aucune contradiction entre ce que rapporte saint Matthieu, que ce Centurion n'était point Israélite, et ce que disent ici les anciens des Juifs d'après saint Luc : « Il nous a bâti une synagogue, » car il pouvait bâtir une synagogue sans être du peuple juif. — Bède. Nous voyons ici que les Juifs appelaient synagogue, comme nous appelons Eglise, non-seulement l'assemblée des fidèles, mais encore le lieu où ils se réunissaient.

Eusèbe. Les anciens des Juifs demandent cette grâce pour le centurion, en reconnaissance des sommes modiques qu'il avait pu donner pour la construction de la synagogue; mais le Seigneur se rend à

Matthæus dicit quod ipse dixit : « Non sum dignus ut intres sub tectum meum ; » Lucas autem hic dicit, quoniam rogat ut venit ? Sed mihi videtur quod Lucas significat nobis judaicas blanditias : credibile enim est ut cum vellet abire centurio, retraheretur a Judæis blandientibus, et dicentibus quia nos euntes adducemus eum : unde et eorum preces adulationibus plenæ sunt : sequitur enim : « At illi cum venissent ad Jesum, rogabant sollicite dicentes quia dignus est : » decebat siquidem ipsos dicere quoniam ipse volebat venire, et supplicare, nos autem detinuimus eum, calamitatem videntes, et cadaver quod in domo jacebat ; aut promere fidei ejus immensitatem ; sed nolebant propter invidiam fidem viri detegere, ne magnus aliquis esse videretur cui preces porriguntur. Quod autem Matthæus significat ipsum Israelitam non esse, Lucas vero dicit : « Quoniam ædificavit synagogam, » non est contrarium : potuit enim et Judæus non esse, et synagogam construxisse. Beda. In hoc autem ostendunt quia sicut nos *ecclesiam*, sic etiam illi *synagogam* non conventum solummodo fidelium, sed etiam locum quo conveniebant, sint soliti appellare.

Euseb. Et seniores quidem Judæorum pro modicis sumptibus ad opus synagogæ datis gratiam poscunt, sed Dominus, non propter hoc, sed pro majori

des motifs d'un ordre plus élevé, il veut engendrer la foi dans le cœur des hommes par la manifestation de sa puissance : « Jésus s'en alla donc avec eux. » — S. Ambr. S'il agit de la sorte, ce n'est point qu'il ne pût guérir cet homme sans aller le trouver, mais parce qu'il voulait nous donner un exemple d'humilité. Il ne voulut point aller dans la maison de l'officier du roi qui l'en priait pour son fils, afin de ne point paraître céder à l'influence de sa position et de ses richesses ; il consent ici à se rendre dans la maison du centurion, pour qu'on ne pût supposer qu'il méprisait l'humble condition de son serviteur. Le centurion, de son côté, dépose toute fierté militaire, plein de respect et de foi, il s'empresse de rendre au Sauveur l'honneur qui lui est dû : « Il n'était plus loin de la maison, lorsque le centurion envoya lui dire : Ne prenez pas tant de peine, car je ne suis pas digne, » etc. Il savait, en effet, que ce n'était point par une puissance naturelle, mais par la toute-puissance de Dieu que Jésus-Christ guérissait les hommes. Les Juifs, en pressant Jésus de venir, avaient donné pour motif qu'il était digne de cette grâce ; le centurion se reconnaît indigne, non-seulement du bienfait qu'il sollicite, mais encore de recevoir le Seigneur : « Je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. » — S. Chrys. (*hom.* 27.) Aussitôt qu'il fut délivré de l'ennuyeuse importunité des Juifs, il envoie dire à Jésus : Ce n'est point par négligence que je ne suis pas venu vous trouver moi-même, mais parce que je me suis cru indigne de vous recevoir dans ma maison.

S. Ambr. Saint Luc rapporte que le centurion envoya ses amis à la rencontre de Jésus, pour ne point paraître blesser par sa présence la modestie du Sauveur, et provoquer sa bonté par cette démarche : « C'est pourquoi, dit-il, je ne me suis pas cru digne d'aller moi-même

---

causa, volens scilicet generare credulitatem in cunctis mortalibus per suam virtutem, seipsum exhibuit : unde sequitur : « Jesus autem ibat cum illis » Ambr. Quod utique non ideo faciebat, quia absens curare non poterat, sed ut formam tibi daret humilitatis imitandæ. Ad reguli filium noluit pergere, ne videretur in reguli filio magis divitiis detulisse : hic ipse perrexit, ne videretur in centurionis famulo conditionem despexisse servilem. Centurio vero militari tumore deposito reverentiam sumit, et ad fidem facilis, et ad honorificentiam promptus : unde sequitur : « Et cum jam non longe esset, misit ad eum dicens : Noli vexari : non sum dignus, » etc. Non enim hominis, sed Dei potestate conjecit dari a Christo hominibus sanitatem. Judæi quidem dignitatem ejus prætenderunt ; iste vero indignum se asseruit, non solum beneficii, sed etiam susceptionis Domini : « Non enim dignus sum, ut sub tectum meum intres. » Chrys. (*hom.* 27 *ut sup.*) Postquam enim liberatus est a Judæorum tædio (vel molestia), tunc mittit dicens : « Ne putes præ tædio (vel præ negligentia) me non venisse, sed indignum me reputavi te domi recipere. »

Ambr. Bene autem Lucas in occursum amicos dicit esse a centurione transmissos, ne præsentia sua et gravare Domini verecundiam videretur, et officium officio provocasse : unde sequitur : « Propter quod et meipsum non sum di-

vous trouver, mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. » — S. Chrys. (*hom. 27 sur S. Matth.*) Considérez quelle idée juste et convenable le Centurion a du Seigneur, il ne lui dit pas : Priez, mais : « Ordonnez, » et dans la crainte qu'il ne refusât par un sentiment d'humilité, il ajoute : « Car moi qui suis soumis à la puissance d'un autre, » etc. — Bède. Il déclare qu'il n'est qu'un homme soumis à l'autorité du tribun ou du gouverneur, et que cependant il commande à d'autres qui sont au-dessous de lui; donc, à plus forte raison, celui qui est Dieu, peut faire ce qu'il veut, non-seulement par sa présence corporelle, mais encore par le ministère des anges; car c'est par la parole du Seigneur et par le ministère des anges, que les maladies du corps devaient être guéries, et les puissances ennemies mises en fuite.

S. Chrys. (*de la nat. incompréhens. de Dieu, disc. 6.*) Remarquons encore que cette parole · « Faites, » exprime un ordre donné à un serviteur; aussi, lorsque Dieu voulut créer l'homme, il ne dit point à son Fils unique : Faites l'homme, mais : « Faisons l'homme, » indiquant ainsi l'égalité de rang et d'honneur par cette parole de conseil et d'accord mutuel. C'est donc parce qu'il reconnaissait dans Jésus-Christ la souveraine puissance, qu'il s'exprime de la sorte : « Dites seulement une parole, car moi, je dis à mon serviteur, » etc. Aussi Jésus, loin de le reprendre, le confirme dans cette pensée . « Ce qu'ayant entendu, Jésus fut dans l'admiràtion. » — Bède. Qui donc avait produit dans le centurion cette foi vive, si ce n'est celui-là même qui l'admirait; et quand un autre en eût été l'auteur, pourquoi cette admiration dans celui qui connaissait par avance la foi de cet homme? Si donc le Seigneur se laisse aller à l'admiration, c'est pour nous

---

gnus arbitratus ut venirem ad te, sed dic tantum verbo, et sanabitur puer meus.» Chrys. (*hom. 27, in Matth., ut supra.*) Ubi attende centurionem debitam opinionem habentem de Domino : non enim dixit, *ora*, sed tantummodo, *jube*, dubitans ne se humiliando renueret: subdit : « Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, » etc. Bed. Hominem se ut potestati, vel tribuni, vel præsidis subditum dicit, imperare tamen minoribus : ut subaudiatur eum multo magis qui Deus sit, non per adventum tantum corporis, sed per angelorum ministeria posse implere quod vellet : repellendæ enim erant vel infirmitates corporum, vel fortitudines contrariæ, et verbo Domini, et ministeriis angelorum.

Chrys. (*de incomprehensibili Dei natura, Orat. 6.*) Est autem hic notandum quod hoc verbum, *fac*, imperium designat dictum servo : ob hoc Deus cum hominem vellet creare, non ait unigenito : « Fac hominem, » sed, « faciamus hominem, » ut per formam consensus verborum, declaret honoris æquiparantiam. Quia ergo in Christo considerabat excellentiam dominii, ob hoc ait : « Dic verbo : Nam et ego dico servo meo, » etc. Christus autem non eum reprehendit, sed ejus intentionem roboravit : unde sequitur : « Quo audito, Jesus miratus est. » Beda. Sed quis in illo fecerat ipsam fidem, nisi ille qui admirabatur? Sed etsi alius eam fecisset, quid miraretur, qui præscius erat? Quod ergo miratur Dominus, nobis mirandum esse

faire partager le même sentiment, car toutes ces émotions de l'âme, lorsqu'on les attribue à Dieu, ne sont point un signe de trouble intérieur, mais une leçon salutaire qu'il nous donne.

S. CHRYS. (*hom.* 27 *sur S. Matth.*) Pour vous rendre plus certain que Notre-Seigneur, en parlant de la sorte, voulait instruire ceux qui étaient présents, l'Evangéliste exprime clairement ce but en ajoutant : « Je vous le dis en vérité, je n'ai pas trouvé une si grande foi, même en Israël. » — S. AMBR. Si vous lisez : « Je n'ai trouvé chez personne autant de foi dans Israël, » le sens est simple et facile, mais si vous lisez selon le texte grec : « Je n'ai pas trouvé une si grande foi, même dans Israël (1), » la foi de cet homme est mise au-dessus même des élus et de ceux qui voient Dieu. — BÈDE. Notre-Seigneur ne veut point parler ici de tous les patriarches et des prophètes des siècles passés, mais des hommes du temps présent, dont la foi est mise bien au-dessous de celle du centurion, parce qu'ils avaient reçu les enseignements de la loi et des prophètes, tandis que cet homme avait cru spontanément, et sans avoir aucun maître. — S. AMB. En même temps que le Sauveur donne des éloges à la foi du maître, il rend la santé au serviteur : « De retour à la maison, ceux que le centurion avait envoyés, trouvèrent le serviteur qui avait été malade, guéri. » Le mérite du maître peut donc profiter aux serviteurs, non-seulement le mérite de la foi, mais encore le zèle pour la vertu. — BÈDE. Saint Matthieu s'étend davantage sur les circonstances de la guérison de ce serviteur, au moment même où Jésus dit à son maître : « Allez, qu'il vous soit fait selon ce que vous avez cru; » mais saint Luc a pour habitude d'abréger ou même d'omettre entièrement ce qu'il trouve suffi-

(1) Cette seconde variante se trouve aujourd'hui dans tous les exemplaires latins, la première ne se lit que dans saint Ambroise.

---

significat : omnes enim tales motus cum de Deo dicuntur, non perturbati animi signa sunt, sed docentis magistri.

CHRYS. (*hom.* 27, *in Matth. ut sup.*) Ut autem liqueat tibi, quod Dominus hoc ideo dixit ut alios instruat, prudenter Evangelista hoc aperiens, subdit : « Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni. » AMBR. Et quidem si sic legas : « In nullo tantam fidem inveni in Israel, » simplex intellectus et facilis est; si vero juxta Græcos : « Nec in Israel tantam fidem inveni, » fides hujusmodi etiam electioribus et Deum videntibus antefertur. BEDA. Non autem de omnibus retro patriarchis et prophetis, sed de præsentis ævi loquitur hominibus; quibus ideo centurionis fides antefertur, quia illi legis prophetarumque monitis edocti, hic autem nemine docente sponte credidit. AMBR. Probatur autem fides domini, et servi sanitas roboratur : unde sequitur : « Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum qui langueraf, sanum. » Potest ergo meritum domini et famulis suffragari, non solum fidei merito, sed et studio disciplinæ. BED. Plenius autem hæc explicat Matthæus, quod dicente Domino centurioni : « Vade, sicut credidisti, fiat tibi, » sanatus sit puer ex illa hora : sed beato Lucæ moris est quæ plane viderit ab aliis evan-

samment exposé par les autres Evangélistes, et de développer lui-même avec plus de soin ce qu'ils ont omis ou ce qu'ils n'ont fait qu'indiquer.

S. Ambr. Dans le sens mystique, le serviteur du centurion représente le peuple des nations qui, enchaîné dans les liens de la servitude du monde, en proie à la maladie mortelle de ses passions, attend sa guérison de la miséricorde du Seigneur. — Bède. Le centurion, dont la foi est mise au-dessus de la foi d'Israël, représente les élus d'entre les Gentils, qui, entourés des vertus spirituelles comme d'une cohorte de cent soldats, s'élèvent à une perfection sublime, car le nombre cent, qui s'écrit de gauche à droite, figure ordinairement la vie céleste. Il faut de semblables intercesseurs à ceux que l'esprit de servitude tient courbés sous le joug de la crainte (*Rom.*, VIII); pour nous qui avons embrassé la foi parmi les Gentils, nous ne pouvons aller nous-mêmes au Seigneur, que nous ne pouvons voir dans sa chair, mais nous devons nous approcher de lui par la foi. Députer vers Jésus les anciens des Juifs, c'est conjurer les saints personnages de l'Eglise qui nous ont précédés de vouloir bien être nos patrons, et d'intercéder pour nos péchés, en nous rendant le témoignage que nous prenons soin d'édifier l'Eglise. L'Evangéliste fait remarquer que Jésus n'était pas loin de la maison, parce que son salut est près de ceux qui le craignent, et le fidèle observateur de la loi naturelle s'approche d'autant plus de celui qui est bon par essence, qu'il pratique plus exactement le bien qu'il connaît. — S. Ambr. Le centurion ne veut pas qu'on tourmente Jésus par des instances, parce que le peuple des nations désire préserver de tout mal celui que le peuple juif a crucifié. Enfin (dans un sens mystérieux), il vit que le Christ ne pouvait encore pé-

---

gelistis exposita, abbreviare: vel etiam de industria præterire : quæ vero ab eis omissa, vel breviter cognoverit tacta, dilucidare solertius.

Ambr. Mystice autem servo centurionis populus nationum, qui mundanæ servitutis vinculis tenebatur, æger lethalibus passionibus, beneficio Domini sanandus exprimitur. Beda. Centurio autem cujus fides Israeli præfertur, electos ex gentibus ostendit ; qui quasi centenario milite stipati virtutum spiritualium sunt perfectione sublimes. Numerus enim centenarius qui de læva transfertur ad dexteram, in cœlestis vitæ significatione poni consuevit. Tales ergo pro his necesse est Domino supplicent, qui adhuc spiritu servitutis in timore premuntur ; nos autem qui de gentibus credimus, non ipsi ad Dominum venire possumus, quem in carne videre non valemus ; sed ad eum accedere debemus per fidem. Seniores autem Judæorum mittere, hoc est summos Ecclesiæ viros qui nos ad Dominum præcesserunt, suppliciter obsecrando patronos acquirere ; qui nobis testimonium reddentes, quod Ecclesiam ædificare curemus, pro nostris peccatis intercedant. Pulchre autem dicitur quod Jesus non longe erat a domo ; quia prope timentes eum salutare ipsius ; et qui naturali lege recte utitur, quo bona quæ novit operatur, eo illi qui bonus est appropiat. Ambr. Non vult autem Jesum vexari centurio, quia quem Judæorum populus crucifixit, inviolatum ab injuria manere desiderat populus nationum ; et (quod ad mysterium spe-

nétrer dans le cœur des Gentils. — Bède. Les soldats et les serviteurs qui obéissent au centurion, sont les vertus naturelles dont un grand nombre de ceux qui viennent trouver le Seigneur, portent avec eux la riche abondance.

Théophyl. Ou bien encore, ce centurion représente l'intelligence, qui est comme le chef d'une foule d'actions mauvaises, chargée qu'elle est en cette vie d'une multitude de choses et d'affaires qui l'absorbent tout entier. Elle a pour serviteur la partie de l'âme qui est dépourvue de raison (c'est-à-dire, la partie irascible et concupiscible) (1*). Elle envoie vers Jésus des Juifs comme médiateur, c'est-à-dire, des pensées et des paroles de confession et de louange (2), et elle obtient aussitôt la guérison de son serviteur.

℣. 11-17. — *Il s'en alla ensuite dans une ville appelée Naïm, et ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule du peuple. Or, comme il approchait de la porte de la ville, il se trouva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère; et celle-ci était veuve, et beaucoup de personnes de la ville l'accompagnaient. Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de compassion pour elle, et lui dit : Ne pleurez point. Alors il s'approcha et toucha le cercueil, (ceux qui le portaient s'arrêtèrent), et il dit : Jeune homme, je te le commande, lève-toi. Aussitôt le mort se leva sur son séant, et commença à parler; et Jésus le rendit à sa mère. Et tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple. Et le bruit de ce prodige se répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour.*

S. Cyr. Notre-Seigneur opère prodiges sur prodiges; dans le miracle

(1*) Cette division de l'âme se trouve exposée dans le livre des *Principes* d'Origène, qui la rejette parce qu'elle n'est pas fondée sur l'Ecriture.
(2) Allusion au mot *Juda*, qui veut dire en hébreu, *confession*.

---

ctat) vidit in pectora adhuc Gentilium non esse penetrabilem Christum. Beda. Milites autem et servi qui centurioni obediunt, virtutes sunt naturales; quarum copiam multi ad dominum venientes deferent secum.

Theophylact. Vel aliter : centurio est intellectus qui multorum in malitia princeps existit, dum multas in hac vita res habet (seu multis rebus vel negotiis occupatur.) Habet autem servum, irrationabilem animæ partem (irascibilem et concupiscibilem dico.) Et mittit ad Jesum mediatores Judæos, id est, confessionis cogitationes et verba, et confestim suscipit servum sanum.

Et factum est : deinceps ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naim, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ; et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa : quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum : hi autem qui portabant, steterunt. Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui, et dedit illum matri suæ. Accepit autem omnes timor, et magnificabant Deum dicentes, quia propheta magnus surrexit in nobis, et quia Deus visitavit plebem suam. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Mira Dominus miris annectit, et supra quidem accersitus occurrit, hic vero non

précédent, il avait attendu qu'on vînt le prier, ici il vient sans être appelé : « Il s'en alla ensuite dans une ville appelée Naïm. » — BÈDE. Naïm est une ville de Galilée, située à deux milles du mont Thabor ; or, c'est par une permission divine que le Sauveur est suivi de cette grande multitude, Dieu veut ainsi multiplier les témoins d'un si grand miracle : « Et ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule de peuple. » — S. GRÉG. DE NYSSE. (*Traité de l'âme et de la résurrection.*) Le Sauveur prouve la vérité de la résurrection moins par ses paroles que par ses œuvres. Il commence par des miracles moins importants pour préparer notre foi à des prodiges plus éclatants, il essaie pour ainsi dire le pouvoir qu'il a de ressusciter, sur la maladie désespérée du serviteur du centurion ; puis, par un acte d'une plus grande puissance, il conduit les hommes à la foi de la résurrection, en rendant à la vie le fils d'une veuve qu'on portait au tombeau : « Comme il approchait de la porte de la ville, il se trouva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère. » — TITE DE BOSTR. On avait pu dire du serviteur du centurion, que sa maladie n'était pas mortelle ; aussi, pour réprimer ce langage téméraire, Jésus marche à la rencontre d'un jeune homme qui était mort, fils unique d'une veuve : « Et celle-ci était veuve, et beaucoup de gens de la ville l'accompagnaient. » — S. GRÉG. DE NYSSE. (*de la créat. de l'homme.*) (1) Par ce peu de mots, l'Evangéliste nous fait connaître le poids de la douleur qui accablait cette pauvre mère. Elle était veuve, et ne pouvait plus espérer d'autres enfants, elle n'en avait aucun sur lequel elle pût reporter les regards de sa tendresse, à la place de celui qu'elle venait de perdre ; il était le seul qu'elle eût nourri de son lait, lui seul

(1) Ou chap. 25 *de la création.*

---

vocatus accedit : unde dicitur : « Et factum est deinceps ibat Jesus in civitatem Naim. » BED. Naim est civitas Galilææ in secundo milliario montis Thabor : divino autem nutu multa turba Dominum comitatur, ut multi essent tanti miraculi testes : unde sequitur : « Et ibant cum illo discipuli ejus et turba copiosa. » GREG. NYSS. (*Tract. de anima et resurrectione post medium.*) Resurrectionis autem experimentum non ita verbis, sicut operibus a Salvatore didicimus, qui ab inferioribus inchoans opus miraculi, fidem nostram assuefacit ad majora : primo quidem in ægritudine desperata servi centurionis, resurrectionis incepit potestatem : post hæc altiori potestate ducit homines ad fidem resurrectionis, dum suscitavit filium viduæ, qui ferebatur ad monumentum : unde dicitur : « Cum autem appropinquaret, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ. » TITUS BOST. Dicit enim aliquis de puero centurionis, quod moriturus non erat : ut igitur temeriam linguam compesceret, jam defuncto juveni Christum obviam ire fatetur, unico filio viduæ : nam sequitur : « Et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. » GREG. NYSS. (*de hominis opificio*). Ærumnæ molem brevibus verbis explicuit : mater vidua erat, et non sperabat ulterius filios procreare ; non habebat in quem aspectum dirigeret vice defuncti : hunc solum lactaverat, solus aderat alacritatis causa

était la joie de sa maison, lui seul était toute sa douceur, tout son trésor. — S. CYR. Une si juste douleur était bien digne de compassion et bien capable d'attrister et de faire couler les larmes : « Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de compassion pour elle, et lui dit : Ne pleurez point. » — BÈDE. C'est-à-dire, cessez de pleurer comme mort celui que vous allez voir ressusciter plein de vie. — S. CHRYS. (*ou Tite dans la Ch. des Pèr. gr.*) En disant à cette femme : « Ne pleurez pas, » celui qui console les affligés nous apprend à nous consoler de la perte de ceux qui nous sont chers, par l'espérance de la résurrection; cependant il touche le cercueil comme la vie qui va à la rencontre de la mort : « Et il s'approcha et toucha le cercueil, » etc. — S. CYR. Il n'opère point ce miracle par sa seule parole, mais il touche le cercueil et vous fait ainsi comprendre l'efficacité toute-puissante du corps sacré de Jésus-Christ pour le salut des hommes; c'est en effet un corps plein de vie et la chair du Verbe tout-puissant dont il a toute la vertu. De même, en effet, que le fer pénétré par le feu, produit les effets du feu; ainsi la chair étant unie au Verbe qui vivifie toutes choses, se pénètre elle-même d'une puissance vivifiante qui chasse la mort. — TITE DE BOSTR. Le Sauveur ne ressemble point ici au prophète Elie, qui pleure le fils de la femme de Sarepta (III *Rois*, XVII), ni au prophète Elisée, qui étendit son corps sur le cadavre du fils de la Sunamite (IV *Rois*, IV), ni à l'apôtre saint Pierre, qui prie Dieu de rendre la vie à la pieuse Thabitha (*Actes*, IX); mais il est celui qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est (*Rom.*, IV), et qui peut faire entendre sa parole aux morts aussi bien qu'aux vivants : « Et il dit : Jeune homme, je te le commande, lève-toi. » — S. GRÉG. DE NYSSE. En l'appelant « jeune homme, » Notre-Seigneur nous apprend qu'il était à

---

in domo; quicquid matri dulce ac pretiosum, hic solus extiterat. CYRIL. (*ubi sup.*) Miseranda passio et ad fletum et ad lacrymas potens provocare : unde sequitur : « Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere. » BED. Quasi dicat : « Desiste quasi mortuum flere, quem mox vivum resurgere videbis. » CHRYS. (*vel Titus in Cat. Græcorum Patrum.*) Jubens autem cessare a lacrymis qui consolatur mœstos, monet nos præsentibus defunctis consolationem recipere, resurrectionem sperantes : tenet autem feretrum vita obvians morti unde sequitur : « Et accessit, » etc. CYRIL. (*ubi supra.*) Ideo autem, non solum verbo peragit miraculum, sed et feretrum tangit, ut cognoscas efficax esse sacrum Christi corpus ad humanam salutem; est enim corpus vitæ et caro Verbi omnipotentis cujus habet virtutem : sicut enim ferrum adjunctum igni perficit opus ignis, sic postquam caro unita est Verbo quod vivificat omnia, ipsa quoque facta est vivificativa et mortis expulsiva. TIT. BOST. Non autem Salvator similis est Eliæ deflenti filium Sareptanæ (III *Reg.*, 17) nec qualis Eliseus, qui proprium corpus applicavit corpori defuncti (IV *Reg.*, 4), nec qualis Petrus, qui pro Thabita oravit (*Act.*, 9), sed ipse est qui non entia velut entia vocat (*Rom.*, 4), qui mortuos ut vivos alloqui potest : unde sequitur : « Et ait : Adolescens, » etc. GREG. NYSS. (*ut sup.*) Qui dixit *adolescentem*, florentis significavit temporis horam primam produ-

la fleur de l'âge, dans la première jeunesse. Il y a quelques heures encore, il était la joie et le bonheur des regards de sa mère, peut-être déjà il soupirait après le temps, où uni à une tendre épouse, il deviendrait le chef de sa famille, la souche de sa postérité, et le bâton de vieillesse de sa mère.

Tite de Bostr. Ce jeune homme obéit aussitôt à l'ordre qui lui est donné, et se lève sur son séant, car rien ne peut résister à la puissance divine, elle ne souffre aucun retard, elle n'a besoin d'aucune instance : « Aussitôt le mort se leva sur son séant et commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère. » Ce sont là les signes d'une véritable résurrection, car un corps privé de la vie n'a point l'usage de la parole, et d'ailleurs cette femme n'eût point ramené dans sa maison le corps de son fils mort et inanimé. — Bède. L'Evangéliste suit un ordre admirable en nous représentant d'abord le Sauveur, touché de compassion pour cette pauvre mère, et puis rendant son fils à la vie ; il nous donne ainsi d'un côté l'exemple de la compassion que nous devons imiter, et de l'autre, un motif de croire à sa puissance toute divine; aussi ajoute-t-il : « Tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu, » etc. — S. Cyr. Ce prodige surprenant se fit au milieu d'un peuple insensible et ingrat, quelques jours à peine s'étaient passés, et ils ne croyaient plus que Jésus fût un prophète, ni qu'il eût été envoyé pour le salut du peuple juif. Cependant ce miracle fut connu de tous les habitants de la Judée : « Et le bruit de ce prodige se répandit dans toute la Judée, et dans tout le pays d'alentour. »

S. Max. (1) Il est bon de remarquer que la sainte Ecriture rapporte sept résurrections avant celle du Seigneur. La première est

(1) Ce n'est point ici saint Maxime, évêque de Turin, mais saint Maxime, abbé et martyr.

---

centem lanuginem ; qui paulo ante suavis et pretiosus erat maternorum oculorum aspectui, jam spirans ad tempus sponsalium, virga generis, successionis ramus, baculus senectutis.

Titus Bostr. Incunctanter autem erectus est, cui sunt mandata directa : divina enim potestas est irrefragabilis; nulla mora, nulla orationum instantia : unde sequitur : « Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui; et dedit illum matri suæ : » indicia sunt hæc veræ resurrectionis : corpus enim exanime loqui non potest; nec reportasset mulier ad domum defunctum filium et inanimatum. Bed. Pulchre autem Evangelista Dominum prius misericordia motum esse super matre, ac sic filium resuscitare testatur; ut in uno nobis exemplum imitandæ pietatis ostenderet, in altero fidem mirandæ potestatis astrueret : unde sequitur : « Accepit autem omnes timor, et magnificabant Deum, » etc. Cyril. (*ut sup.*) Hoc magnum fuit in populo insensibili et ingrato : post modicum enim nec prophetam esse, nec ad utilitatem populi procedere ipsum existimavit. Neminem autem habitantium Judæam hoc miraculum latuit : unde sequitur : « Et exiit hic sermo in universam Judæam, » etc.

Maxim. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Idoneum autem est dicere quod septem resurrectiones ante dominicam narran-

celle du fils de la veuve de Sarepta (III *Rois*, XVII); la seconde, celle du fils de la Sumanite (IV *Rois*, IV); la troisième, celle qu'opéra le corps d'Elisée (IV *Rois*, III); la quatrième, celle du fils de la veuve de Naïm (*Luc*, VII); la cinquième, celle de la fille du chef de la synagogue (*Marc*, V); la sixième, celle de Lazare (*Jean*, XI); la septième, celle qui eut lieu au temps de la passion du Sauveur, alors que les corps d'un grand nombre de saints ressuscitèrent. La huitième est celle de Jésus-Christ, qui, vainqueur à jamais de la mort, vit pour ne plus mourir, et pour signifier que la résurrection générale qui aura lieu au huitième âge du monde, ne sera plus sujette à la mort, mais sera suivie d'une vie éternelle.

BÈDE. Ce mort qui ressuscite, hors des portes de la ville, sous les yeux d'une grande multitude, représente l'homme plongé dans le sommeil de ses fautes mortelles, et la mort de l'âme, qui ne reste plus cachée dans l'intérieur du cœur, mais qui se produit au dehors, et qui, par ses paroles et par ses œuvres, s'expose aux regards de tous, comme aux portes d'une ville, car chacun des sens de notre corps peut être considéré comme la porte d'une ville. C'est avec raison que l'Evangéliste fait remarquer que ce jeune homme était fils unique, parce que l'Eglise, bien que composée d'un grand nombre de personnes, ne fait cependant qu'une seule mère; et toute âme qui se souvient d'avoir été rachetée par la mort du Seigneur, sait que l'Eglise est veuve. — S. AMBR. Cette veuve qui est entourée d'une multitude de peuple, est à mes yeux plus qu'une femme, elle qui a mérité d'obtenir par ses larmes la résurrection de son fils unique. Ainsi l'Eglise rappelle à la vie le peuple le plus jeune du milieu des tristes solennités de la mort, et on lui défend de pleurer celui qui doit bientôt res-

---

tur : quarum prima est filii Sareptanæ (III *Reg.*, 17); secunda filii Sunamitis (IV *Reg.*, 4); tertia quæ facta est in reliquiis Elisei (IV *Reg.*, 3); quarta quæ facta est in Naim, ut hic dicitur; quinta filiæ archisynagogi, (*Marc*, 5); sexta Lazari (*Joan.*, 11); septima in Christi passione, multa namque corpora sanctorum surrexerunt (*Matth.*, 27); octava est Christi, qui expers mortis remansit ulterius in signum quod communis resurrectio quæ futura est in octava ætate, non tolletur morte, sed indissolubilis permanebit.

BEDA. Defunctus autem, qui extra portam civitatis multis est intuentibus elatus, significat hominem lethalium funere criminum soporatum, et animæ mortem, non cordis adhuc cubili tegentem, sed ad multorum notitiam per locutionis operisve indicium (quasi per civitatis ostia) propalantem. Portam enim civitatis puto aliquem de sensibus esse corporalibus; qui bene filius *unicus matris suæ* dicitur, quia una est ex multis personis collecta mater, Ecclesia : viduam autem esse Ecclesiam omnis anima quæ se Domini morte redemptam meminit, agnoscit. AMBROS. Hanc enim viduam populorum turba circumseptam plus video esse quam feminam, quæ resurrectionem unici adolescentis filii suis lacrymis meruerit impetrare; eo quod Ecclesia populum juniorem a pompa funeris revocat ad vitam, suarum contemplatione lacrymarum : quæ

susciter. — Bède. Ainsi se trouve confondue l'erreur des novatiens, qui, en voulant détruire la purification des pécheurs repentants, nient par là même que l'Eglise, notre mère, qui pleure la mort spirituelle de ses enfants, doive être consolée par l'espérance de leur rendre la vie.

S. Ambr. Ce mort était porté dans son cercueil par les quatre éléments terrestres; mais il avait l'espérance de ressusciter parce qu'il était porté dans le bois. Ce bois jusque-là ne nous était d'aucune utilité, mais dès que Jésus-Christ l'eut touché, il devint un instrument de vie, et le signe du salut que le bois de la croix devait apporter à tous les peuples. Nous sommes étendus sans mouvement et sans vie dans le cercueil, lorsque le feu d'une passion violente nous consume, ou lorsque les eaux de l'indifférence nous submergent, et que la vigueur de notre âme se trouve comme émoussée et appesantie par le poids de ce corps terrestre. — Bède. Ou bien encore, le cercueil dans lequel ce jeune homme est porté, c'est la conscience toujours alarmée du pécheur désespéré; ceux qui le portent au tombeau sont les désirs impurs ou les flatteries des amis qui s'arrêtent aussitôt que le Seigneur touche le cercueil; souvent, en effet, la conscience que touche la crainte des jugements de Dieu, rejette les voluptés charnelles et les louanges injustes, rentre en elle-même, et répond au Sauveur qui la rappelle à la vie. — S. Ambr. Si donc vous êtes coupable d'une grande faute que vous ne puissiez laver dans les larmes de la pénitence, recourez aux larmes de l'Eglise votre mère, que l'assemblée des fidèles vous aide aussi dans ce pieux travail, et vous sortirez du tombeau, et votre bouche s'ouvrira de nouveau à des paroles de vie, et tous seront saisis de crainte (car l'exemple d'un seul

---

flere prohibetur eum cui resurrectio debebatur. Beda. Vel Novati dogma confunditur, qui dum pœnitentium mundationem evacuare conatur, matrem Ecclesiam de natorum suorum spirituali extinctione plorantem, spe vitæ reddendæ negat *consolari debere*.

Ambr. Hic autem mortuus in loculo materialibus quatuor ad sepulcrum ferebatur elementis; sed spem resurgendi habebat, quia ferebatur in ligno; quod etsi nobis ante non proderat, tamen posteaquam Christus id tetigit, proficere cœpit ad vitam; ut esset indicio salutem populo per crucis patibulum refundendam. In feretro enim jacemus exanimes, cum vel ignis immodicæ cupiditatis exæstuat, vel frigidus humor exundat, et pigra quadam terreni corporis habitudine vigor hebetatur animorum. Beda. Vel loculus in quo mortuus effertur, male secura desperati peccatoris conscientia est; qui vero sepeliendum portant, vel immunda desideria, vel blandimenta sunt sociorum, qui Domino loculum tangente steterunt; quia superni formidine judicii tacta conscientia, carnales sæpe voluptates et injuste laudantes coercens ad se revertitur, vocantique ad vitam respondet Salvatori. Ambr. Si ergo grave peccatum est, quod pœnitentiæ tuæ lacrymis ipse lavare non possis, fleat pro te mater Ecclesia; assistat et turba; jam resurges a funere, et incipies vitalia loqui: timebunt omnes (unius enim exemplo

est profitable à tous ceux qui en sont témoins), et ils loueront Dieu qui nous a donné de si grands moyens d'éviter la mort. — Bède. ainsi Dieu a visité son peuple, non-seulement lorsqu'il l'a incarné une fois dans un corps mortel, mais lorsqu'il ne cesse de l'envoyer dans les cœurs.

Théophyl. Par cette veuve, vous pouvez aussi entendre l'âme qui a perdu son époux, c'est-à-dire la parole divine; son fils qui est emporté hors de la ville des vivants, c'est l'intelligence; le cercueil, c'est son corps que plusieurs ont appelé un sépulcre. Or, aussitôt que le Seigneur le touche, il le relève, il rend la vie et la jeunesse à celui qui sort du péché et commence à parler et à instruire les autres; car avant sa résurrection on n'eût point ajouté foi à ses paroles.

ỳ. 18-23. — *Les disciples de Jean lui ayant annoncé toutes ces choses, il en appela deux, et les envoya vers Jésus pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Etant donc venus trouver Jésus. ces hommes lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés vers vous pour vous demander. Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? (A cette heure même, Jésus guérit un grand nombre de personnes affligées de maladies et de plaies, et les délivra des malins esprits qui les possédaient, et il rendit la vue à plusieurs aveugles. Alors, il répondit aux envoyés) : Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés; et bienheureux quiconque ne se scandalisera pas de moi!*

S. Cyr. (*Ch. des Pèr. gr.*) Quelques-uns des disciples de Jean rapportèrent au saint Précurseur le miracle qu'avaient appris tous les habitants de la Judée et de la Galilée : « Cependant les disciples de

---

omnes corriguntur.) Laudabunt etiam Deum qui tanta nobis remedia vitandæ mortis indulsit. Beda. Visitavit autem Deus plebem suam, non solum semel Verbum suum incorporando, sed semper in corda mittendo.

Theophylact. Viduam etiam potes intelligere animam virum amittentem, id est, divinum sermonem : filius ejus est intellectus, qui extra civitatem effertur viventium. Loculus ejus est corpus ejus, quod quidam dixerunt esse sepulcrum : tangens autem eum Dominus elevat ipsum, juvenescere faciens eum qui surgens a peccato incipit loqui et alios edocere : non enim prius ei crederetur.

Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his. Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus? Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus? In ipsa autem hora multos curavit a languoribus suis, et plagis, et spiritibus malis; et cæcis multis donavit visum : et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis : quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur, et beatus est quicunque non fuerit scandalizatus in me.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Miraculum quod omnes inhabitantes Judæam et Galilæam sciverant, referunt sancto Baptistæ quidam ex ejus discipulis : unde sequitur : « Et nuntiaverunt

Jean lui ayant annoncé, » etc. — BÈDE. Ce ne fut pas, je pense, dans une intention bien droite, mais par un sentiment de jalousie; car nous les voyons ailleurs se plaindre de Jésus en ces termes : « Maître, celui qui était avec vous au delà du Jourdain, et auquel vous avez rendu témoignage, voilà qu'il baptise, et que tous vont à lui. » (*Jean*, III.) — S. CHRYS. C'est surtout lorsque la nécessité nous presse, que nous devons nous élever jusqu'à Jésus, c'est pour cette raison que Jean, retenu dans les fers, envoie ses disciples à Jésus, alors qu'ils en avaient un plus grand besoin : « Jean-Baptiste appela deux de ses disciples, et les envoya vers Jésus pour lui dire : « Etes-vous celui qui doit venir, » etc. — BÈDE. Il ne dit pas : Etes-vous celui qui êtes venu ? mais : « Etes-vous celui qui doit venir? » c'est-à-dire : Je suis sur le point d'être mis à mort par Hérode, et de descendre aux enfers (1*), faites-moi donc savoir si je dois annoncer votre arrivée dans les enfers, comme je l'ai annoncée sur la terre, ou bien si cette mission ne convenant pas au Fils de Dieu, vous devez en envoyer un autre pour l'accomplissement de ce mystère. — S. CYR. Mais cette explication doit être entièrement rejetée; nulle part, en effet, nous ne lisons dans les saintes Ecritures que Jean-Baptiste ait annoncé la venue du Sauveur aux habitants des limbes. Il est vrai aussi de dire que le saint Précurseur connaissait toute l'étendue du mystère de l'incarnation du Fils de Dieu; il savait donc, entre autres choses, qu'il devait porter la lumière à ceux qui habitaient les enfers (2), puisqu'il est mort pour

(1*) Le mot *enfer* est pris ici dans le même sens que dans le symbole pour les limbes dans lesquelles les âmes des justes morts avant la venue du Christ, attendaient leur rédemption par le Sauveur du monde.

(2) Il ne s'agit pas ici des réprouvés que Jésus-Christ aurait délivrés par sa mort de leur damnation actuelle, mais des justes qui se trouvaient dans les limbes et que Notre-Seigneur devait conduire au ciel : quoiqu'on puisse dire aussi dans un autre sens, que le Sauveur est mort pour les réprouvés en ce sens qu'il leur a mérité les grâces nécessaires pour éviter la damnation.

Joanni, » etc. BEDA. Non simplici corde, ut opinor, sed invidia stimulante : nam et alibi conqueruntur dicentes (*Joan.*, 3) : « Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum. » CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Tunc autem magis ad eum erigimur, cum incumbit necessitas : et ideo Joannes detrusus in carcerem, quando magis discipuli ejus indigebant Jesu, tunc mittit eos ad Christum. Sequitur enim : « Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit eos ad Jesum dicens : Tu es qui venturus, » etc. BED. Non ait : « Tu es qui venisti, » sed, « tu es qui venturus es : » et est sensus : Manda mihi, qui interficiendus ab Herode et ad inferna descensurus sum, utrum te et inferis debeam nuntiare qui superis nuntiavi, an hoc non conveniat Filio Dei et alium ad hæc sacramenta missurus es ? CYRIL. (*ubi supra.*) Sed omnino reprobanda est talis opinio : nusquam enim reperimus sacram Scripturam disserere, quod infernalibus prænuntiaverit Baptista Joannes Salvatoris adventum. Illud etiam verum est dicere quod non ignoravit Baptista virtutem mysterii incarnationis unigeniti : unde et hoc cum aliis noverat, quod illuminaturus erat in inferno manentes, cum pro omnibus

tous les hommes, aussi bien pour les morts que pour les vivants. Mais comme les oracles de la sainte Ecriture avaient prédit qu'il viendrait comme chef et comme Seigneur, et que les autres avaient été envoyés comme de simples serviteurs avant la venue du Christ, le Sauveur et le Seigneur de tous les hommes est appelé par les prophètes : « Celui qui vient, » ou « celui qui doit venir, » comme dans ce passage des Psaumes : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » (*Ps.* CXVII), et dans cet autre du prophète Habacuc : « Encore un peu de temps, et celui qui doit venir, viendra sans tarder. » (*Habac.*, II.) Jean-Baptiste emprunte donc cette manière de parler à la sainte Ecriture, et envoie quelques-uns de ses disciples pour demander à Jésus s'il est celui qui vient, ou qui doit venir.

S. AMBR. Mais comment peut-il se faire qu'après avoir proclamé Jésus celui qui efface les péchés du monde, Jean-Baptiste ne reconnut pas encore en lui le Fils de Dieu? car, ou c'est une témérité impardonnable que d'attribuer sans raison les attributs de la divinité à celui qu'il ne connaît pas, ou c'est une coupable infidélité que de douter qu'il soit le Fils de Dieu. Quelques-uns ont vu dans Jean-Baptiste un grand prophète éclairé d'en haut, pour reconnaître le Christ; mais sans admettre que le doute soit entré dans son esprit, ils ont supposé que par un sentiment de pieuse affection, il avait cru que celui qu'il avait annoncé, ne serait pas sujet à la mort. Ce n'est donc point l'incrédulité, mais son amour pour le Sauveur qui est la cause de ce doute; c'est ainsi que nous voyons saint Pierre dire à Jésus-Christ : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point. » (*Matth.*, XVI.) — S. CYR. (*Trés.*, liv. II, chap. 4.) Ou bien, c'est avec un dessein particulier que Jean-Baptiste fait cette question. Il connaissait, en effet, comme précurseur, le mystère de la passion du Christ; mais il vou-

---

gustaverit mortem tam vivis quam mortuis : sed quoniam sermo sacræ Scripturæ hunc quidem prædixit venturum tanquam ducem et Dominum, alii vero missi sunt sicut famuli ante Christum, ideo omnium Salvator et Dominus a prophetis nominabatur, « qui venit, » vel, « qui venturus est, » secundum illud (*Psal.* 117) « Benedictus qui venit in nomine Domini; » et in Abacuc 2 : « Post modicum qui venturus est, veniet et non tardabit. » Igitur divinus Baptista quasi nomen accipiens a sacra Scriptura, misit quosdam discipulorum suorum quæsituros an ipse sit « qui venit, » vel « qui venturus est. »

AMBROS. Sed quomodo fieri posset, ut de quo dixerat : « Ecce qui tollit peccata mundi, » adhuc eum Dei Filium esse non crederet? aut enim insolentiæ est ei tribuere divina quem nescit; aut de Dei Filio dubitasse perfidiæ est. Nonnulli autem de ipso Joanne intelligunt, magnum quidem ita prophetam ut Christum agnosceret; sed tamen non tanquam dubium, sed tanquam pium vatem, quem venturum crediderat, non credidisse moriturum. Non igitur fide, sed pietate dubitavit; sicut et Petrus dicens (*Matth.*, 16) : « Propitius tibi esto, Domine, non fiet hoc. » CYRIL. (*in Thesauro*, lib. II, cap. 4.) Vel ex dispensatione interrogat : noverat enim (ut præcursor) passionis Christi mysterium;

lait que ses disciples apprissent par eux-mêmes l'excellence du Sauveur ; il envoie donc vers lui les plus sages d'entre eux, en leur recommandant de s'informer et d'apprendre de la bouche même du Sauveur, s'il était celui qu'on attendait : « Ces hommes étant donc venus, lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés vous demander : Etes-vous celui qui doit venir, » etc. Or, Jésus, sachant comme Dieu dans quelle intention Jean les avait envoyés et le motif de leur venue, opéra sous leurs yeux un grand nombre de miracles éclatants : « A cette heure même, Jésus guérit un grand nombre de personnes affligées, » etc. Il ne leur dit pas en termes exprès : « Je suis celui qui doit venir, » mais il leur en donne une plus grande certitude, et veut qu'ils puisent la foi en sa divinité dans des preuves sans réplique, avant de retourner vers celui qui les a envoyés. Il ne répond donc pas à la question, mais à l'intention de celui qui les a envoyés : « Alors il répondit aux envoyés : Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu, » c'est-à-dire : Racontez à Jean-Baptiste ce que vous avez entendu des prophètes, et ce que vous avez vu s'accomplir en moi-même. Il accomplissait, en effet, les merveilles que les prophètes avaient prédit de lui, et qu'il rappelle en leur disant : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, » etc.

S. Ambr. Ce témoignage était sans doute plus que suffisant pour que le saint Précurseur fût convaincu que Jésus était son Seigneur ; car c'est de lui que les prophètes avaient prédit : « Le Seigneur donne la nourriture à ceux qui ont faim, le Seigneur délie les captifs, il éclaire les aveugles, il redresse ceux qui sont courbés, et celui qui opère ces prodiges, règnera dans l'éternité. » (*Ps.* cxlv.) Ce ne sont point les œuvres de l'homme, mais les actes d'une puissance toute

---

sed ut discipulis suis constet quanta sit excellentia Salvatoris, ex propriis discipulis prudentiores misit, quos præcepit sciscitari, et viva Salvatoris voce conjicere, si ipse est qui expectabatur. Unde subditur : « Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es, » etc. Sciens autem ut Deus quo animo misisset eos Joannes et causam adventus eorum, tunc temporis egit uberiora miracula : unde sequitur : « In ipsa autem hora, curavit multos a languoribus, » etc. Non dicit eis expresse *Ego sum*, sed ducit eos magis ad rei certitudinem : ut congrua ratione sumentes fidem ipsius revertantur ad eum qui misit eos : unde non ad verba, sed ad propositum mittentis responsum exhibuit. Unde sequitur : « Et respondens dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ vidistis et audistis : » quasi diceret : Narrate Joanni quæ quidem audistis per prophetas, consummari vero vidistis a me. Ea enim tunc agebat quæ prædixerant prophetæ eum facturum, de quibus subditur : « Quia cæci vident, claudi ambulant, » etc.

Ambr. Plenum sane testimonium quo Dominum Propheta cognosceret. De ipso enim fuerat prophetatum (*Psal.* 145), quia Dominus dat escam esurientibus, erigit elisos, solvit compeditos, illuminat cæcos ; et quod qui ista facit, regnabit in æternum : ergo non humanæ ista, sed divinæ virtutis insignia sunt.

divine. De tels prodiges étaient rares, ou presque nuls avant l'Evangile ; Tobie est le seul que nous voyons recouvrer la vue, et ce fut un ange et non pas un homme qui le guérit. (*Tob.*, XI.) Elie a ressuscité des morts, mais à force de prières et de larmes (III *Rois*, XVII), ici Jésus n'a besoin que de commander ; Elisée a guéri un lépreux, néanmoins ce ne fut point par l'autorité de son commandement, mais en figure d'un grand mystère (1). — THÉOPHYL. C'était à la vue de ces prodiges, qu'Isaïe disait : « Dieu viendra lui-même et vous sauvera. Alors les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds seront ouvertes ; alors le boiteux bondira comme le cerf. » — BÈDE. Et ce qui n'est pas un miracle moins éclatant : « Les pauvres sont évangélisés, » c'est-à-dire que les pauvres d'esprit ou des biens de la terre sont éclairés intérieurement, de sorte que les pauvres et les riches ont également part à la grâce de la prédication. C'est là une preuve de la vérité du Maître, que tous ceux qu'il peut sauver soient égaux devant lui. — S. AMBR. Et cependant ce sont là encore de faibles témoignages de la divinité du Sauveur ; ce qui donne à la foi toute sa plénitude, c'est la croix du Seigneur, sa mort, sa sépulture. Voilà pourquoi il ajoute : « Et bienheureux celui qui ne se sera pas scandalisé de moi. » La croix, en effet, pourrait être un sujet de scandale, même pour les élus, et cependant c'est la plus grande preuve de la divinité du Christ ; car il n'y a rien qui soit plus au-dessus de l'humanité que de s'être offert seul pour le salut du monde entier. — S. CYR. Peut-être aussi voulait-il les convaincre par là, qu'aucune des pensées de leur cœur ne pouvait échapper à ses regards ;

(1) C'était la figure du baptême qui devait nous laver de nos péchés, et qui était figuré par les eaux du Jourdain, dans lequel Elisée commanda à Naaman d'aller se laver pour être purifié de sa lèpre ; et dans les eaux duquel aussi le baptême fut institué, lorsque Jésus-Christ voulut lui-même y être baptisé.

Hæc ante Evangelium vel rara vel nulla inveniuntur : unus Tobias oculos recepit, et hæc fuit angeli, non hominis medicina (*Tobiæ*, 11) ; Elias mortuos suscitavit (III *Reg.*, 17), ipse tamen rogavit et flevit, hic jussit ; Eliseus leprosum mundari fecit (IV *Reg.*, 5), non tamen ibi valuit præcepti auctoritas, sed mysterii figura. THEOPHYLACT. Sunt etiam hæc verba Isaiæ dicentis (cap. 35) : « Deus ipse veniet et salvabit nos : tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt : tunc saliet sicut cervus, claudus. » BEDA. Et quod his non minus est, subditur : « Pauperes evangelizantur ; » pauperes scilicet spiritu vel opibus intus illuminantur, ut inter divites et egenos in prædicatione nulla distantia sit. Hæc magistri comprobant veritatem, quando omnis qui apud eum salvari potest, æqualis est. AMBR. Sed tamen parva adhuc ista dominicæ testificationis exempla sunt ; plenitudo fidei crux Domini, obitus, sepultura est : unde addit : « Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me. » Crux enim etiam electis scandalum posset afferre, sed nullum hoc majus divinæ personæ est testimonium : nihil enim est quod magis esse ultra humana videatur, quam toto se unum obtulisse pro mundo. CYRIL. (*in Cat. Græcorum ubi sup.*) Vel per hoc volebat ostendere quod quæcunque versabantur in cordibus eorum, ab oculis ipsius effu-

car c'étaient eux-mêmes qui se scandalisaient de sa personne divine.

S. Ambr. Nous avons dit plus haut que Jean était la figure de la loi qui a été comme le précurseur du Christ. Jean-Baptiste envoie donc ses disciples vers Jésus-Christ pour donner à leur science toute sa perfection; car le Christ est la plénitude de la loi. Ces deux disciples peuvent aussi figurer les deux peuples, les Juifs qui embrassèrent la foi, et les Gentils qui crurent après avoir entendu. Ils voulaient voir de leurs yeux, parce que bienheureux sont les yeux qui voient. Mais lorsqu'ils sont parvenus jusqu'à l'Evangile, et qu'ils ont reconnu que les aveugles ont recouvré la vue, que les boiteux marchent, etc.; alors ils diront : « Nous avons vu de nos yeux. » (I *Jean*, I.) Car nous nous figurons que nous voyons ce que nous lisons ; ou bien encore, il nous semble que nous avons parcouru toute la suite de la passion du Sauveur dans quelque partie de notre corps ; car c'est par quelques-uns seulement que la foi s'est étendue à la multitude des fidèles. Ainsi la loi annonçait le Christ qui devait venir, et l'Evangile confirme sa venue.

℣. 24-28. — *Lorsque les envoyés de Jean furent partis, Jésus s'adressa au peuple, et leur parla de Jean en cette sorte : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Un roseau agité par le vent ? Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un homme vêtu avec mollesse ? Mais ceux qui portent des vêtements précieux et vivent dans les délices, sont dans les maisons des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon ange, qui vous précédera et vous préparera la voie. Car, je vous le dis ; entre tous ceux qui sont nés des femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste ; mais le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.*

S. Cyr. (*Tres.*, II, 24.) Le Seigneur qui pénétrait le secret des cœurs,

---

gere nequiverunt : ipsi enim erant qui scandalizabantur de ipso.

Ambr. Mystice autem in Joanne supra diximus typum esse legis, quæ prænuntia fuit Christi. Mittit ergo Joannes discipulos suos ad Christum, ut supplementum scientiæ consequantur : quia plenitudo legis est Christus. Et fortasse isti discipuli sunt duo populi, quorum unus ex Judæis credidit, alter ex gentibus, qui ideo credidit, quia audivit. Voluerunt ergo et isti videre, quia beati oculi qui vident. Cum autem venerint ad Evangelium, et cognoverint illuminari cæcos, ambulare claudos, etc., tunc dicent : « Oculis nostris perspeximus : » videmur enim nobis vidisse quæ legimus; aut fortasse in parte quadam corporis nostri, omnes videmur investigasse dominicæ seriem passionis : fides enim per paucos ad plures pervenit. Lex ergo Christum venturum annuntiat, Evangelii Scriptura venisse confirmat.

Et cum discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam? Sed quid existis videre? Hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regum sunt. Sed quid existis videre? prophetam? utique dico vobis, et plusquam prophetam. Hic est de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. Dico enim vobis : major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est; qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

Cyril. (*in Thesauro, ut sup.*) Conje-

comprit qu'il s'en trouverait pour dire : Si Jean-Baptiste a été jusqu'à ce jour sans connaître Jésus, comment a-t-il pu le montrer au peuple en disant : « Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde ? » C'est donc pour guérir cette impression défavorable, qu'il éloigne de leur esprit ce qui pouvait être pour eux un sujet de scandale : « Lorsque les envoyés de Jean furent partis, il commença à dire au peuple, en parlant de Jean : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? un roseau agité par le vent? » comme s'il disait : Vous avez été pleins d'admiration pour Jean-Baptiste, bien des fois vous avez été le trouver malgré les difficultés d'un voyage long et pénible dans le désert. Or, pourquoi cette admiration, cet empressement, si vous le croyez léger comme le roseau qui plie à tous les vents? car voilà ce qu'il serait, si par légèreté d'esprit, il déclarait ignorer ce qu'il a connu. — TITE. Mais vous n'auriez point quitté les villes pour vous enfoncer dans le désert qui ne peut vous offrir aucun agrément, si vous n'aviez de cet homme une plus haute idée. — SIMÉON. (*Ch. des Pèr. gr.*) Notre-Seigneur attendit le départ des disciples pour parler ainsi de Jean-Baptiste, il n'avait pas voulu faire en leur présence l'éloge du saint Précurseur, voulant éviter tout ce qui aurait l'apparence de la flatterie. — S. AMBR. Ce n'est point sans raison que le Sauveur fait ici l'éloge de Jean-Baptiste qui, sacrifiant généreusement l'amour de la vie aux intérêts de la vérité et de la justice, demeura inébranlable en face même de la mort. Ce monde, en effet, peut être comparé à un désert stérile et inculte, où le Seigneur nous défend de marcher sur les traces, et en suivant les exemples de ces hommes remplis des pensées de la chair, vides de toute vertu intérieure, et qui s'enorgueillissent de l'éclat fragile de la gloire mondaine. Constamment agités par les tempêtes de ce

---

cit Dominus (tanquam hominum secreta cognoscens) aliquos dicturos, si usque hodie ignorat Joannes Jesum, qualiter eum ostendebat nobis dicens : « Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi. » Ut igitur sanaret hanc passionem quæ eis acciderat, damnum quod ex scandalo procedebat, exclusit : unde dicitur : « Et cum discessissent nuntii Joannis, cœpit dicere de Joanne ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam ? » quasi diceret : Mirati estis de Joanne Baptista, et pluries perrexistis ad eum, percurrentes tam longa deserti itinera : frustra siquidem, si sic levem ipsum existimatis, ut similis sit arundini declinanti quocunque agitat ventus : talis enim esse videtur, si quæ cognovit, ex levitate se ignorare fatetur. TITUS BOSTRENSIS. Non autem existis in desertum (ubi nulla jucunditas) civitatibus omissis, nisi de hoc viro curam gerentes. GRÆCUS. (*nempe Simeon in Cat. Græcorum.*) Hæc autem post recessum discipulorum Joannis Dominus dixit : non enim præsentibus eis proferre volebat Baptistæ præconia, ne blandientis verba esse putarentur. AMBR. Non otiose autem Joannis hic persona laudatur, qui vitæ amore post habito justitiæ formam nec mortis terrore mutavit : deserto enim mundus hic comparari videtur, adhuc sterilis, adhuc incultus, in quem negat nobis Dominus ita prodeundum, ut mente carnis inflatos vacuosque virtutis internæ viros, et fragili se gloriæ secularis sublimitate jactantes, exemplari quodam et imagine

monde, ils sont toujours en proie à la mobilité de leurs désirs, et méritent par là d'être comparés à des roseaux. — SIMÉON. Le vêtement de Jean-Baptiste est un témoignage de la sainteté de sa vie, aussi bien que la prison, où il est détenu; car jamais il n'aurait été jeté dans les fers, s'il eût flatté les passions des princes : « Qu'êtes-vous allés voir ? un homme vêtu avec mollesse? Mais ceux qui portent des vêtements précieux et vivent dans les délices, habitent les maisons des rois. » Ces hommes vêtus mollement, représentent ceux qui passent leur vie dans les délices. — S. CHRYS. (*hom.* 29 *sur l'Ep. aux Héb.*) La mollesse des vêtements affaiblit la vigueur de l'âme, et le corps fût-il ami de l'austérité et de la mortification, est bientôt énervé par cette molle délicatesse. Or, quand le corps est amolli, l'âme ne tarde pas à l'être ; car les inclinations de l'âme sont presque toujours conformes aux dispositions du corps. — S. CYR. (*Trés.*, II, 4.) Comment donc Jean-Baptiste, avec ce soin religieux de soumettre les passions de la chair, aurait-il pu tomber dans une si grande ignorance, sinon par la légèreté d'un esprit qui a horreur des austérités, et se laisse séduire par les délices du monde? Si donc Jean vous paraît digne d'imitation, parce qu'il fuit cette vie délicate et mondaine, accordez-lui la fermeté qui convient à cette vie mortifiée ; si au contraire, vous ne devez rien à cette vie pénitente et austère, pourquoi donc refuser votre admiration aux délices du monde, pour l'accorder à cet habitant du désert, à l'antre misérable qui lui sert de demeure, et à la peau de chameau dont il est couvert.

S. CHRYS. (*hom.* 38 *sur S. Matth.*) Par ces deux comparaisons, le Sauveur veut faire comprendre que Jean-Baptiste n'était point d'un caractère mobile et inconstant, et qu'aucune volonté n'était capable de

---

nobis putemus imitandos; quos procellis hujus mundi obnoxios vita mobilis inquietat, jure arundini comparandos. GRÆCUS. (*vel Simeon, ut sup.*) Est etiam infallibile testimonium vitæ Joannis vestitus cum carcere; in quem detrusus non fuisset, si scivisset favere principibus : unde sequitur : « Sed quid existis videre ? hominem mollibus vestimentis indutum ? Ecce qui in veste pretiosa sunt, et deliciis, in domibus regum sunt. » Mollibus vestimentis indutos, viventes in deliciis significat. CHRYS. (*hom.* 29. *in epist. ad Hebræos.*) Mollis autem vestis dissolvit rigidam animam; et si rigidum corpus assumat et asperum, facile per hujusmodi mollitiem delicatum reddit et fragile : facto vero corpore molliori, necesse est et animam participare læsionem : nam ut plurimum operationes ipsius consonant dispositionibus corporis. CYRIL. (*in Thesauro, ut sup.*) Qualiter ergo tanta sedulitas religionis ut carnales passiones subjiceret, ad tantam ignorantiam deveniret, nisi ex mentis levitate, quam non asperitates, sed illecebræ mundanæ delectant ? Igitur si velut non colentem deliciosa Joannem imitamini, date ei robur continentiæ competens; si vero nihil amplius debetur honestæ conversationi, quid omissa reverentia delicatorum, incolam deserti vileque tegumen et camelorum vellus miramini?

CHRYS. (*hom.* 38, *in Matth.*) Per utrumque autem dictorum designat, quod Joannes nec naturaliter, nec facile mobilis erat, nec ulla voluntate flecte-

le faire fléchir. — S. AMBR. Bien qu'il soit vrai de dire que la recherche de la mollesse dans les vêtements, énerve la vigueur de l'âme dans le plus grand nombre; Notre-Seigneur paraît vouloir indiquer ici un autre genre de vêtement, c'est-à-dire le corps dont notre âme est comme revêtue. Ces vêtements délicats sont les œuvres de la volupté et du plaisir. Or, ceux qui laissent énerver leurs membres au contact de ces fausses délices sont bannis du royaume des cieux; les princes de ce monde et les puissances des ténèbres s'en emparent; car ils sont les rois qui exercent leur empire absolu sur les imitateurs de leurs œuvres.

S. CYR. (*Trés.*, II, 4.) Mais vous jugez sans doute qu'il est superflu d'excuser Jean-Baptiste de légèreté et de mollesse, puisque vous avouez qu'il est digne d'imitation; alors : « Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète. Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète, car les prophètes prédisaient seulement qu'il allait venir; mais pour Jean-Baptiste, non-seulement il a prédit sa venue, mais il a démontré sa présence au milieu des hommes, lorsqu'il a dit : Voici l'agneau de Dieu. » — S. AMBR. Oui certes, il est plus grand ou plus qu'un prophète, lui qui atteint la fin que se proposaient les prophètes, car beaucoup ont désiré contempler celui qu'il a mérité de voir et de baptiser (*Matth.*, XIII; *Luc*, X). — S. CYR. (*Trés.*, II, 4.) Après avoir fait l'éloge de la vie de Jean-Baptiste et par le lieu qu'il habitait, et par ses vêtements, et par le concours qui se faisait autour de lui, Notre-Seigneur cite en sa faveur le témoignage du prophète Malachie : « C'est de lui qu'il est écrit : Voilà que j'envoie mon ange. » — TITE DE BOSTR. Il lui donne le nom d'ange, non pas qu'il le fût en réalité, puisqu'il était homme par nature, mais parce qu'il remplissait les fonctions d'un

---

tur. AMBR. Et quamvis plerosque mollioris cura vestis effeminet, tamen alia videtur hic indumenta significare : humana scilicet corpora, quibus anima nostra vestitur. Sunt autem mollia indumenta deliciosi actus et mores : hi vero quibus fluida deliciis membra solvuntur, regni cœlestis extorres sunt; quos rectores mundi hujus atque tenebrarum ceperunt : hi sunt enim reges qui dominantur et suorum operum æmulos receperunt.

CYRIL. (*in Thesauro, ut sup.*) Sed forte inconveniens est circa hoc excusare Joannem : fatemini enim eum imitabilem esse : unde subdit : « Sed quid existis videre? Prophetam? Utique dico vobis, plusquam prophetam : » prophetæ namque prædicabant venturum; hic autem, non solum venturum prædicavit, sed et præsentem indicavit dicens : *Ecce Agnus Dei.* AMBR. Major sane propheta (sive plus quam propheta), in quo finis est prophetarum; quia multi cupierunt videre quem iste conspexit, quem iste baptizavit. CYRIL. (*in Thesauro, ut sup.*) Cum igitur, et a loco, et a vestibus, et ex concursu hominum morem ejus descripsit, introducit Prophetæ testimonium dicens : « Hic est de quo scriptum est (scilicet in Malachia) : Ecce mitto angelum meum. » TIT. BOSTRENSIS. *Angelum* appellat hominem; non quia natura esset angelus, homo enim naturaliter erat, sed quia opus angeli exercebat, nuntiando Christi

ange en annonçant la venue du Christ. — Siméon. Ces paroles : « Devant votre face, » nous montrent les rapports étroits de Jean-Baptiste avec Jésus-Christ; il parut, en effet, au moment de la venue de Jésus-Christ, et c'est pour cela que nous devons l'estimer plus qu'un prophète, car ceux qui, dans les armées, se tiennent aux côtés du roi, sont les premiers dignitaires du royaume et ses familiers les plus intimes.

S. Ambr. Jean-Baptiste a préparé la voie au Seigneur, non-seulement par le caractère miraculeux de sa naissance, et par la prédication de la foi, mais en précédant Jésus dans sa glorieuse passion : « Qui préparera la voie devant vous. » — S. Ambr. Mais si Jésus-Christ est prophète, comment Jean-Baptiste est-il plus grand que tous les prophètes? Il est le plus grand de ceux qui sont nés de la femme et non d'une vierge, c'est-à-dire, qu'il a été le plus grand de tous ceux qui lui étaient semblables par leur naissance : « Je vous le dis, parmi ceux qui sont nés des femmes, il n'est point de prophète plus grand que Jean-Baptiste. » — S. Chrys. (*hom.* 38 *sur S. Matth.*) Il suffisait sans doute de ce témoignage rendu par le Sauveur, que Jean était le plus grand des enfants des hommes; cependant, si vous voulez voir cette vérité confirmée par les faits, considérez quelle était la nourriture du saint Précurseur, sa vie, sa grandeur d'âme; en effet, il vivait sur la terre comme un homme descendu du ciel, ne prenant aucun soin de son corps, l'esprit toujours occupé des pensées du ciel, uni à Dieu seul, n'ayant aucun souci des choses de la terre; sa parole était à la fois pleine de sévérité et de douceur; il parlait au peuple juif avec vigueur et fermeté, au roi Hérode avec courage, et il instruisait ses disciples avec douceur ; rien de vain et de léger dans sa conduite toujours

---

adventum. Græc. (*vel Simeon ut sup.*) Quod autem subdit : « Ante faciem tuam, » propinquitatem designat : apparuit enim hominibus prope Christi adventum : quapropter et *plusquam prophetam* ipsum esse existimandum est : nam et hi qui in militus collaterales sunt regibus, digniores et familiariores sunt.

Ambr. Viam autem Domino, non solum nascendi secundum carnem ordine fideique nuntio, sed etiam præcursu quodam gloriosæ paravit passionis : unde sequitur : « Qui præparabit viam tuam ante te. » Ambr. Si autem et Christus *propheta*, quomodo major hic omnibus? Sed inter mulieris non virginis natos : major enim iis fuit, quibus æqualis poterat esse sorte nascendi : « Dico enim vobis, major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista non est. » Chrys. (*hom.* 38, *in Matth., ut sup.*) Sufficit quidem Domini vox præbens testimonium præeminentiæ Joannis inter homines; reperiet autem qui vult et rei veritatem consonam, si mensam ejus consideraverit, si vitam, si mentis excellentiam : velut enim qui cœlitus descendisset, degebat in terra; fere nullam gerens curam de corpore, intellectualiter erectus in cœlum, et soli Deo conjunctus, de nullo mundanorum sollicitus; sermo severus et lenis : nam cum populo Judæorum viriliter et ferventer, cum rege audacter, cum propriis discipulis leniter conferebat : nil frustra

pleine de dignité. — S. Isid. Jean est encore le plus grand de ceux qui sont nés de la femme, parce qu'il prophétisa dans le sein même de sa mère, et qu'au milieu des ténèbres qui l'environnaient, il reconnut la lumière qui allait éclairer l'univers.

S. Ambr. Il est si vrai qu'il ne pouvait exister aucune comparaison entre Jean-Baptiste et le Fils de Dieu, que le Sauveur le place même au-dessous des anges : « Celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » — Bède. Ce passage peut être interprété de deux manières, ou bien par ce royaume de Dieu, le Sauveur veut entendre ce royaume dont nous ne sommes pas encore en possession et qu'habitent les anges; or, le plus petit dans ce royaume est plus grand que tout juste revêtu de ce corps qui appesantit l'âme. (*Sag.*, IX, 15.) Ou bien, le royaume de Dieu, dans l'intention du Sauveur, c'est l'Eglise du temps présent, et alors c'est de lui-même que Notre-Seigneur veut parler, lui qui est inférieur à Jean par la date de sa naissance, mais qui est plus grand par son autorité divine et par sa souveraine puissance. Dans le premier sens, il faut donc ainsi séparer les membres de cette proposition : « Celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu, » ajoutez : « Est plus grand que lui; » dans le second sens : « Celui qui est plus petit que lui, » ajoutez : « Dans le royaume de Dieu est plus grand que lui. » — S. Chrys. (*hom.* 38 *sur S. Matth.*) Notre-Seigneur fait cette réserve, de peur que la grandeur des louanges qu'il vient de donner à Jean-Baptiste, ne fût pour les Juifs une occasion de le mettre au-dessus du Christ. Ne croyez pas cependant qu'il ait voulu établir une comparaison en déclarant que Jean est plus grand que lui. — S. Ambr. En effet, sa nature est toute différente et ne peut être comparée en aucune façon à la nature hu-

---

vel leviter, sed omnia convenienter agebat. Isid. Abbas. Major etiam inter natos mulierum Joannes, eo quod ab ipso matris utero prophetavit, et positus in tenebris lumen quod jam venerat non ignoravit.

Ambr. Denique eo usque cum Dei Filio non poterat Joannis esse ulla collatio, ut et infra angelos æstimetur : unde sequitur : « Qui autem minor est in regno Dei, major est illo. » Bed. Hæc sententia duobus modis potest intelligi : aut enim *regnum Dei* appellavit quod nondum accepimus (in quo sunt angeli), et quilibet in eis minor, major est quolibet justo portante corpus, quod aggravat animam : aut si *regnum Dei* intelligi voluit hujus temporis Ecclesiam, seipsum Dominus significavit, qui nascendi tempore minor erat Joanne, major autem Divinitatis auctoritate et potestate dominica : proinde secundum primam expositionem ita distinguitur : « Qui autem minor est in regno Dei, » ac deinde subinfertur : « Major est illo; » secundum posteriorem vero ita : « Qui autem minor est; » ac deinde subinfertur : « In regno Dei major est illo. » Chrys. (*homil.* 38, *Matth., ut sup.*) Ut enim copia laudum Joannis occasionem Judæis non daret præferendi Joannem Christo, hoc subdit. Ne autem putes quod comparative se dixerit majorem Joanne. Ambr. Alia enim est ista natura, nec humanis generationibus comparanda : non potest

maine, car nulle comparaison n'est possible entre Dieu et l'homme.

S. Cyr. Dans le sens mystique, en même temps que le Sauveur proclame la supériorité de Jean-Baptiste sur tous les enfants des femmes, il lui oppose quelque chose de plus grand, celui qui devient Fils de Dieu par la naissance qu'il reçoit de l'Esprit saint, car le royaume du Seigneur, c'est l'Esprit de Dieu. Aussi, bien que sous le rapport des œuvres et de la sainteté de la vie, nous soyons inférieurs à ceux qui ont pénétré le mystère de la loi, et dont Jean-Baptiste est la figure; cependant nous nous élevons plus haut par Jésus-Christ qui nous rend participants de la nature divine (II *Pier.*, I, 4).

℣. 29-35. — *Et tout le peuple qui l'entendait, et les publicains eux-mêmes reconnurent la justice de Dieu, ayant reçu le baptême de Jean. Mais les pharisiens méprisèrent le dessein de Dieu sur eux, ayant refusé d'être baptisés par lui. A qui donc, ajouta le Seigneur comparerai-je les hommes de cette génération? A qui sont-ils semblables? Ils sont semblables à des enfants assis dans la place, et qui se disent les uns aux autres : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé, nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez point pleuré. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin, et vous dites de lui : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, qui aime le vin, ami des publicains et des pécheurs. Et la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.*

S. Chrys. (*hom.* 38 *sur S. Matth.*) Après avoir fait l'éloge de Jean-Baptiste, le Sauveur fait ressortir le crime énorme des pharisiens et des docteurs de la loi qui, même après l'exemple donné par les publicains, n'ont pas voulu recevoir le baptême de Jean. — S. Ambr. Dieu est justifié dans le baptême, lorsque les hommes se justifient eux-

---

enim homini cum Deo ulla esse collatio.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi sup.*) Mystice autem cum Joannis prærogativam ostendit inter natos mulierum, ponit ex opposito aliquid majus, eum scilicet qui per Spiritum sanctum natus est Filius Dei : regnum enim Domini Dei Spiritus est. Quamvis ergo secundum operationem et sanctitatem minores sumus his qui legis mysterium sunt asseculi (quos Joannes significat), tamen majora per Christum attingimus, participes facti divinæ naturæ.

Et omnis populus audiens et publicani justificaverunt Deum, baptizari baptismo Joannis. Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsis, non baptizati ab eo. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similiter sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis, lamentavimus, et non plorastis. Venit autem Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publicanorum et peccatorum. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

Chrys. (*hom.* 38, *in Matth. ut sup.*) Præmissa commendatione Joannis, magnum pharisæorum et legisperitorum prodidit crimen; qui nec post publicanos baptisma Joannis acceperint. Unde dicitur : « Et omnis populus audiens et publicani justificaverunt Deum, » etc. Ambr. Justificatur Deus per baptismum,

mêmes en confessant leurs péchés. En effet, celui qui, après avoir péché, confesse à Dieu ses fautes, justifie Dieu, en se soumettant au pouvoir de ce vainqueur, et en espérant de lui la grâce du salut. — EUSÈBE. Ceux qui ont cru ont aussi justifié Dieu, car ils l'ont trouvé juste dans toutes ses œuvres. Les pharisiens, au contraire, qui refusaient d'écouter Jean-Baptiste, par un sentiment de désobéissance, se mettaient en opposition avec ces paroles du prophète : « Afin que vous soyez reconnu juste dans vos paroles. » (*Ps.* L.) « Or, les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le conseil de Dieu, » etc. — BÈDE. Cette réflexion est de l'Evangéliste, ou de Notre-Seigneur lui-même (comme plusieurs le pensent); cette expression : « Sur eux, » ou : « Contre eux, » signifie que celui qui méprise la grâce de Dieu, agit contre ses intérêts, ou bien encore, le Sauveur condamne ici la conduite de ces insensés et de ces ingrats, qui n'ont pas voulu recevoir le conseil que Dieu leur manifestait. Or, le conseil de Dieu, c'est le décret de sauver le monde par la passion et la mort de Jésus-Christ, conseil que les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé. — S. AMBR. Gardons-nous de mépriser, à l'exemple des pharisiens, le conseil de Dieu. Ce conseil de Dieu s'est manifesté dans le baptême de Jean-Baptiste, qui donc peut douter qu'il se manifeste également dans le baptême de Jésus-Christ? C'est le conseil dont l'ange du grand conseil (1) est l'auteur, et que personne ne connaît : « Car qui connaît les desseins de Dieu (*Rom.*, XI)? » Personne ne méprise le conseil d'un homme, qui oserait rejeter le conseil de Dieu (2*).

(1) C'est-à-dire Jésus-Christ, qui est ainsi appelé par le prophète Isaïe, d'après la version des Septante μεγάλης βουλᾶς ἄγγελος, que l'on peut rendre par : *le messager du grand conseil, magni consilii nuntius.*

(2*) Nous substituons ici le texte original de saint Ambroise, à ce texte tronqué et presque inin-

---

dum se homines (peccata propria confitendo) justificant ; qui enim peccat et confitetur Deo peccatum, justificat Deum cedens ei vincenti, ab eoque gratiam sperans. In baptismate igitur justificatur Deus, in quo est confessio et venia peccatorum. EUSEB. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*) Qui etiam crediderunt, justificaverunt Deum : apparuit enim eis justus in omnibus quæ fecit. Pharisæi autem repellendo Joannem tanquam inobedientes, non consonabant Prophetæ dicenti (*Ps.* 50) : « Ut justificeris in sermonibus tuis : » unde sequitur : « Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt, » etc. BEDA. Hæc verba sive ex persona Evangelistæ, sive ex persona Salvatoris (ut quibusdam placet) dicta sunt; quod autem dicit : « In semetipsis (vel contra semetispsos) » significat quod qui gratiam Dei respuit, contra semetipsum facit ; vel ad semetipsos missum Dei consilium stulti et ingrati vituperantur noluisse recipere. Consilium ergo est Dei, quod per passionem et mortem Christi salvare decrevit ; quod pharisæi et legisperiti spreverunt. AMBR. Non contemnamus igitur sicut pharisæi consilium Dei. Consilium Dei est in baptismate Joannis; quis igitur dubitet Dei esse consilium in Christi lavacro ? hoc est consilium quod magni consilii Angelus reperit, quod nemo cognovit : « Quis enim cognovit sensum Domini ? Hominis consilium nemo contemnit, Dei consilium quis refutet? »

S. Cyr. Voici l'espèce de jeu auquel se livraient les enfants des Juifs : une troupe d'enfants se partageaient en deux pour se jouer des vicissitudes si rapides de la vie présente ; les uns chantaient, et les autres se lamentaient ; mais ni ceux qui pleuraient ne participaient à la joie de ceux qui chantaient, ni ceux qui se réjouissaient ne prenaient part à la tristesse de ceux qui pleuraient, et alors ils se reprochaient mutuellement leur absence de sympathie. C'est l'image de la conduite du peuple juif et des princes des prêtres, au témoignage de Jésus-Christ : « A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération et à qui sont-ils semblables? Ils sont semblables à des enfants, » etc. — Bède. La génération présente des Juifs est comparée à des enfants, parce qu'ils avaient autrefois pour docteurs les prophètes dont il est écrit : « Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle (*Ps.* viii). » — S. Ambr. Or, les prophètes ont chanté, proclamant dans leurs mélodies spirituelles les oracles du salut du monde ; ils ont pleuré pour attendrir par leurs plaintives lamentations les cœurs endurcis des Juifs. Ce n'était ni dans le Forum, ni sur les places publiques que ces chants se faisaient entendre, mais dans la ville de Jérusalem, car cette ville est comme le Forum du Seigneur, où se publient les droits immuables des commandements célestes. Les chants et les lamentations ne sont que l'effet d'une émotion vive de joie et de tristesse. Les instruments de musique laissent échapper une mélodie sympathique qui porte l'homme à manifester les sentiments intérieurs qu'elle fait naître par le mouvement cadencé de son pied ou de tout son corps ; voilà pour-

telligible. « Non condemnamus ergo (sicut pharisæi) consilium Dei quod est in Joannis baptismate : hoc est consilium quod magni consilii Angelus reperit. Joannis consilium nemo contemnit, Dei consilium quis refutet ? »

Cyril. (*ubi supra.*) Erat autem quidam modus ludendi talis consuetus apud filios Judæorum : bipartiebatur puerorum caterva, qui rerum præsentis vitæ deridentes repentinam transmutationem, hi quidem canebant, hi vero mœrebant : sed nec gaudentibus congaudebant mœrentes, nec qui gaudebant conformabant se flentibus : deinde arguebant se invicem improperantes incompassionis malitiam. Tale quid passam fuisse Judæorum plebem una cum principibus Christus innuebat : unde ex persona Christi subditur : « Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt ? Similes sunt pueris sedentibus in foro, » etc. Bed. Generatio Judæorum comparatur pueris, quia doctores olim prophetas habebant, de quibus dicitur (*Psal.* 8) « Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. » Ambr. Cantaverunt autem prophetæ, spiritualibus modulis publicæ salutis oracula resultantes ; fleverunt, threnis flebilibus Judæorum dura corda mulcentes. Hoc canticum, non in foro, non in plateis canebatur, sed in Hierusalem : ipsa est enim dominicum forum, in quo præceptorum cœlestium jura conduntur. Greg. Nysse. (*in Cat. Græcorum, ubi sup.*). Canticum autem et lamentatio nil aliud est quam excessus ; hoc quidem gaudii, illud vero mœroris. Resonat autem quædam consona melodia ex organo musico, secundum quam dum homo pede et motu consono corporis

quoi ces enfants disent : « Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé; » « nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré. » — S. AUG. (*Quest. évang.*, II, 11.) Notre-Seigneur fait ici allusion à la conduite des Juifs à l'égard de Jean-Baptiste et de Jésus-Christ : « Ces paroles : Nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré, » se rapportent à la prédication de Jean-Baptiste, qui, par l'austérité de sa manière de vivre, figurait la tristesse de la pénitence; aussi Notre-Seigneur ajoute : « Car Jean-Baptiste est venu ne mangeant point de pain et ne buvant point de vin, » et vous dites : « Il est possédé du démon. » — S. CYR. Ils osent incriminer un homme digne de toute leur admiration, et ils traitent de possédé celui qui mortifiait la loi du péché cachée dans nos membres. — S. AUG. (*Quest. év.*, II, 11.) Les paroles qui précèdent : « Nous avons joué de la flûte et vous n'avez pas dansé, » sont une allusion à Notre-Seigneur lui-même, qui, en adoptant la manière de vivre ordinaire des hommes avec lesquels il mangeait et buvait, était la figure de la joie du royaume : « Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, » etc. — TITE DE BOSTR. Jésus-Christ, en effet, n'a point voulu s'interdire l'usage de ces aliments pour ôter tout prétexte aux hérétiques (1), qui disent que les créatures sont mauvaises et qui condamnent l'usage des viandes et du vin. — S. CYR. Mais où ont-ils donc trouvé que le Seigneur était un homme de bonne chère? Ne voyons-nous pas au contraire qu'en toute circonstance il se garde de tout excès et conseille la tempérance et la modération? Il ne dédaignait pas, il est vrai, d'entrer en relations avec les publicains et les pécheurs, aussi l'accusaient-ils d'être « l'ami des publicains et des pécheurs, » bien que cette fréquentation ne pût lui

(1) C'est-à-dire les Encratites et les Manichéens et autres du même genre, « imposteurs pleins d'hypocrisie, » comme les appelle saint Paul (I *Timoth.*, IV.)

---

commovetur, intrinsecam dispositionem manifestat: et ideo dicit : « Cantavimus, et non saltastis; lamentavimus, et non plorastis. » AUG. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 11.) Hæc autem pertinent ad Joannem et Christum : quod enim ait : « Lamentavimus, et non plorastis, » ad Joannem pertinet; cujus abstinentia a cibis et potu luctum pœnitentiæ significabat : unde exponendo subdit : « Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum ; et dicitis : Dæmonium habet. » CYRIL. (*ubi sup.*) Præsumunt criminari virum qualibet admiratione dignum ; dæmonium habere dicunt mortificantem legem peccati, quæ latet in membris. AUG. (*de Quæst. Evang., ubi sup.*) Quod autem dixerat : « Cantavimus tibiis, et non saltastis, » ad ipsum Dominum pertinet qui utendo cum cæteris cibo et potu lætitiam regni figurabat : unde sequitur : « Venit Filius hominis manducans, » etc. TIT. BOSTRENSIS. Noluit enim Christus abstinere ab hujusmodi cibis, ne occasionem daret hæreticis, qui dicunt creaturas esse malas, et vituperant carnes et vinum. CYRIL. (*ubi sup.*) Ubi autem potuerunt ostendere Dominum *voratorem*? Invenitur enim Christus ubique reprimere immoderantiam, et ad modestiam ducere. Conversabatur autem cum publicanis et peccatoribus : unde contra eum dicebant : « Amicus publicanorum et peccatorum; » cum tamen nullatenus ipse posset in peccatum incidere,

être aucunement nuisible, mais qu'elle devint, au contraire, pour les pécheurs la cause de leur conversion et de leur salut. En effet, est-ce que le soleil qui inonde toute la terre de ses rayons, contracte la moindre souillure, parce que sa lumière pénètre les corps immondes? Comment donc le soleil de justice pourrait-il éprouver la moindre altération dans ses rapports avec les méchants. Cependant gardons-nous tous, qui que nous soyons, de prétendre aux mêmes priviléges que Jésus-Christ, mais à la vue de notre propre fragilité, évitons le commerce des méchants, car les mauvaises conversations corrompent les bonnes mœurs (I *Cor.*, xv).

« Et la sagesse a été justifiée par tous ses enfants. » — S. Ambr. Le Fils de Dieu est la sagesse de Dieu par nature et non par le progrès de l'âge ou de l'étude; cette sagesse est justifiée dans le baptême, lorsqu'elle n'est pas rejetée par opiniâtreté, mais qu'elle est reçue par la justice comme une grâce de Dieu. La justification de Dieu consiste donc à ce que ses dons soient communiqués, non à ceux qui s'en rendent indignes par leurs crimes, mais à ceux qui sont devenus justes et saints par le baptême. — S. Chrys. (*hom. sur les Psaumes.*) Il appelle les sages les fils de la sagesse, car c'est la coutume de l'Ecriture, de désigner les méchants par le mal qu'ils commettent, et d'appeler les bons, fils de la vertu qui les caractérise. — S. Ambr. Il dit avec raison : « Par tous ses enfants, » car la justice doit s'exercer sur tous les hommes, sur les justes, pour leur salut, sur les infidèles pour leur condamnation. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Ou bien encore, ces paroles : « La sagesse a été justifiée par tous ses enfants, » nous font entendre que les fils de la sagesse comprennent que la justice ne consiste ni à se permettre, ni à s'interdire la nourriture, mais à supporter la pauvreté avec patience, car ce n'est point l'usage modéré,

---

sed contra fiebat eis causa salutis. Non enim coinquinatur sol radians super totam terram, et frequenter superveniens immundis corporibus : nec sol justitiæ læditur conversando cum pravis. Nemo autem conetur comparare propriam mensuram dignitatibus Christi : sed quilibet propriam fragilitatem considerans, vitet consortia talium : prava namque colloquia, mores corrumpunt bonos.

Sequitur : « Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis. » Ambr. Sapientia Dei Filius est per naturam, non per profectum : quæ justificatur per baptisma, in eo quod, non per contumaciam refutatur, sed per justitiam Dei munus agnoscitur. In eo ergo justificatio Dei est, si non ad indignos et noxios, sed ad innocentes, per ablutionem sanctos et justos, videatur sua munere transtulisse. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum ex illius homiliis in psalmos.*) *Filios* autem *sapientiæ* dicit sapientes : consuevit enim Scriptura malos magis ex peccato quam ex nomine indicare, bonos autem *filios* appellare informantis eos virtutis. Ambr. Bene autem dicit : « Ab omnibus ; » quia circa omnes justia reservatur ; ut susceptio fiat fidelium, et ejectio perfidorum. Aug. (*de Quæst. Evang.*, *ubi sup.*) Vel quod dicit : « Justificata est sapientia ab omnibus filiis suis, » ostendit « filios sapientiæ » intelligere, nec in abstinendo, nec in manducando esse justitiam, sed in æquanimitate tolerandi inopiam : non enim usus,

mais la sensualité qui est ici coupable, et rien de plus légitime que de se conformer pour le choix des aliments aux habitudes de ceux avec lesquels vous êtes appelé à vivre.

ỳ. 36-50. — *Or, un des pharisiens ayant prié Jésus de manger avec lui; il entra dans sa maison, et se mit à table. Et voilà qu'une femme connue dans la ville pour une pécheresse, ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfums. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes; et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait et les oignait de parfums. Ce que voyant le pharisien qui l'avait invité, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une pécheresse. Alors Jésus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites. Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi payer leur dette, il la leur remit à tous deux. Lequel donc l'aime davantage? Simon répondit : Celui, je pense, auquel il a le plus remis. Jésus lui dit : Vous avez bien jugé. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans votre maison, et vous ne m'avez pas donné d'eau pour me laver les pieds; elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Vous n'avez point versé de parfum sur ma tête, elle, au contraire a répandu ses parfums sur mes pieds. C'est pourquoi je vous déclare : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins. Alors, il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes. Qui est celui-ci, qui remet même les péchés? Et Jésus dit encore à cette femme : Votre foi (1) vous a sauvée, allez en paix.*

BÈDE. L'Evangéliste venait de dire : « Et tout le peuple qui l'écou-

(1) Il s'agit ici de la foi qui opère par la charité, comme le dit saint Paul (*Gal.*, v, 6), et non pas

---

sed concupiscentia reprehendenda est; dummodo congruas in generibus alimentorum his cum quibus tibi vivendum est.

Rogabat autem illum quidam de pharisæis, ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisæi discubuit. Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti; et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus; et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. Videns autem pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum; quia peccatrix est. Et respondens Jesus dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic. Duo debitores erant cuidam fœneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta; non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque : quis ergo eum plus diligit? Respondens Simon dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem? Intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti; hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti : hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti : hæc autem unguento unxit pedes meos : propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum; cui autem minus dimittitur, minus diligit. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata. Et cœperunt qui simul accumbebant dicere intra se. Quis est hic qui etiam peccata dimittit? Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : vade in pace.

BEDA. Quia superius dictum fuerat :

tait, reconnut la justice de Dieu, s'étant fait baptiser du baptême de Jean ; » il établit maintenant par des faits la même vérité, c'est-à-dire que la sagesse a été justifiée par les justes et par les pécheurs repentants. « Or, un des pharisiens le pria de manger avec lui, » etc. — S. Grég. de Nysse. (*sur la femme pécher.*) Ce récit renferme une leçon des plus utiles. En effet, la plupart de ceux qui se croient justes, enflés par la présomption et la vanité de leurs pensées, se séparent eux-mêmes comme des agneaux qui se séparent des boucs, avant que le jugement véritable vienne faire ce discernement ; ils refusent de manger avec la foule, et ils ont en abomination tous ceux qui fuient les extrêmes, et gardent le juste milieu dans la conduite de la vie. Or, saint Luc, médecin des âmes bien plus que des corps, nous montre Dieu lui-même et notre Sauveur visitant avec bonté tous les hommes : « Il entra dans la maison du pharisien et se mit à table, » non pour prendre quelque chose de sa vie coupable, mais pour le rendre participant de sa propre justice.

S. Cyr. Cependant une femme de mauvaise vie, mais conduite par un sentiment d'amour divin, vient trouver Jésus-Christ, comme celui qui peut la délivrer de toutes ses fautes, et lui accorder le pardon de ses crimes : « Et voilà qu'une femme, connue dans la ville pour pécheresse, apporta un vase de parfums, » etc. — Bède. L'albâtre est une espèce de marbre nuancé de diverses couleurs, on en fait des vases destinés à contenir des parfums, qu'ils conservent, dit-on, sans altération. — S. Grég. (*hom. 32 sur les Evang.*) Cette femme a con-

de la foi seule considérée en elle même, comme le veulent les hérétiques ; car comment concilier cette explication avec ces paroles du Sauveur : « Beaucoup de péchés lui sont remis ; parce qu'elle a beaucoup aimé ? »

« Et omnis populus audiens, justificaverunt Deum baptizati baptismate Joannis : » idem evangelista quæ verbis proposuerat, etiam factis astruit justificatam, scilicet sapientiam a justis et pœnitentibus, dicens : « Rogabat autem illum quidam de pharisæis, » etc. Greg. Nyss. (*in hom. de muliere peccatrice.*) Hæc conscriptio quemdam utilem intellectum sapit : sunt enim plerique eorum qui se justificant inflati suspicione vani sensus ; priusquam veniat verum judicium, separantes seipsos velut agnos ab hædis : nec escis cum plerisque communicare volentes ; abominantes omnes quicumque non extremum, sed medium tenent callem in vita. Lucas ergo plus medicus animarum quam corporum, ostendit ipsum Deum et Salvatorem nostrum piissime alios visitantem : unde sequitur : « Et ingressus domum pharisæi discubuit : » non ut aliquid de vitiis ejus sortiatur, sed ut impertiatur de justitia propria.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Mulier autem inhonestæ vitæ, promens autem fidelem affectum, venit ad Christum, quasi potentem liberare ab omni culpa et veniam criminum commissorum largiri, sequitur enim : « Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix alabastrum unguenti, » etc. Bed. Alabastrum est genus marmoris candidi variis coloribus intertincti quod ad vasa unguentaria cavari solet ; eo quod optime servare ea incorrupta dicatur. Greg. (*in hom.* 32, *in Evang.*) Quia enim hæc mulier turpitudinis suæ maculas aspexit.

sidéré les souillures dont l'a couverte sa vie infâme, elle accourt donc pour se purifier à la source même de la miséricorde, elle ne rougit point de paraître au milieu des convives; car elle éprouve intérieurement une si grande honte d'elle-même, qu'elle compte pour rien celle qui lui vient du dehors. Voyez quelle douleur consume cette femme qui ne rougit point de verser des larmes au milieu des joies d'un festin. — S. Grég. de Nysse. Profondément convaincue de son indignité, elle se tient derrière Jésus, les yeux baissés et les cheveux épars, elle embrasse ses pieds et les inonde de larmes, elle manifeste ainsi par ses actes la tristesse de son âme, et implore son pardon : « Et se tenant derrière lui, elle commença à arroser ses pieds de ses larmes, » etc. — S. Grég. Ses yeux avaient convoité toutes les jouissances de la terre, mais maintenant par la pénitence, elle en éteint le feu dans un déluge de larmes; elle avait fait servir ses cheveux à rehausser la beauté de son visage, elle s'en sert pour essuyer ses larmes : « Et elle essuyait les pieds du Sauveur avec ses cheveux. » Sa bouche s'était ouverte à des paroles inspirées par l'orgueil; elle baise les pieds du Sauveur, et imprime ses lèvres sur les pieds du Rédempteur : « Et elle baisait ses pieds. » Elle avait employé les parfums pour donner à son corps une agréable odeur, et ce qu'elle avait honteusement prodigué pour elle-même, elle en fait à Dieu un admirable sacrifice : « Et elle les oignait de parfum. » Ainsi, autant elle a trouvé de jouissances en elle-même, autant elle offre maintenant d'holocaustes; elle égale le nombre de ses vertus au nombre même de ses crimes; elle veut que tout ce qui en elle a été un instrument pour outrager Dieu, devienne un instrument de pénitence pour lui plaire. — S. Chrys. (*hom.* 6 *sur S. Matth.*) Ainsi cette femme de mauvaise vie devient plus vertueuse que les vierges; car à cette pénitence si pleine de ferveur, succède un

---

lavanda ad fontem misericordiæ cucurrit, convivantes non erubuit : nam quia semetipsam graviter erubescebat intus, nihil esse credidit quod vereeundaretur foris. Discite quo dolore ardet, quæ flere et inter epulas non erubescit. Greg. Nyss. (*ut sup.*) Indignitatem autem suam ostendens stabat post tergum dejectis luminibus, et effusa coma pedes amplectens, lacrymisque eos perfundens, rebus tristem animum ostendebat, veniam implorans : sequitur enim : « Et stans retro, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, » etc. Greg. (*in hom.* 33, *in Evang.*) Oculis enim terrena concupierat, sed hos jam per pœnitentiam conterens flebat; capillos ad compositionem vultus exhibuerat, sed jam capillis lacrymas tergebat : unde sequitur : « Et capillis capitis sui tergebat : » ore superba dixerat, sed pedes Domini osculans, hoc in Redemptoris sui vestigia figebat : unde sequitur : « Et osculabatur pedes ejus. » Unguentum sibi pro odore suæ carnis exhibuit : quod ergo sibi turpiter exhibuerat, hoc jam Deo laudabiliter offerebat : unde sequitur ; « Et unguento ungebat. » Quot ergo in se habuit oblectamenta, tot de se invenit holocausta : convertit ad virtutum numerum. numerum criminum, ut totum Deo serviret in pœnitentia quidquid ex se Deum contempserat in culpa. Chrys. (*hom.* 6, *in Matth.*) Sic igitur meretrix effecta est honestior virginibus : postquam enim accensa est pœnitentia, exarsit in Christi

amour plus ardent pour Jésus-Christ. Et nous ne parlons ici que de ce qui se passait à l'extérieur; car quelle ferveur bien plus grande dans les sentiments qui agitaient son âme, et dont Dieu seul était témoin!

S. Grég. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) En voyant ce spectacle, le pharisien n'a que du mépris pour cette femme, et il fait tomber ses reproches non-seulement sur elle, qui ose venir trouver Jésus, mais sur le Seigneur qui l'accueille avec bonté : « Ce que voyant le pharisien qui l'avait invité, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une pécheresse. » Voilà ce pharisien avec son orgueil trop véritable et sa fausse justice, qui fait un crime au malade de son infirmité, et au médecin, des soins qu'il lui prodigue. Sans doute, si cette femme se fût jetée à ses pieds, il l'aurait repoussée violemment avec dédain; il se fût imaginé que ce contact allait souiller son âme, parce qu'il n'était pas rempli de la véritable justice. C'est ainsi que quelques-uns de ceux qui exercent le ministère pastoral, dès qu'ils pratiquent quelques œuvres médiocres de justice, regardent avec mépris ceux qui leur sont soumis, et affectent du dédain pour tous les pécheurs qu'ils rencontrent. Nous devons, au contraire, lorsque nous considérons l'état malheureux des pécheurs, déplorer dans leur calamité notre propre malheur, à la pensée que nous sommes déjà tombés, ou que nous pouvons tomber dans les mêmes fautes. Il faut d'ailleurs faire usage d'un grand discernement, nous devons être sévères pour les vices, pleins de compassion pour les personnes; si le pécheur doit être puni, le prochain a droit à notre charité. Je vais plus loin, et je dis que dès que le pécheur châtie lui-même par la pénitence le mal qu'il a fait, il cesse d'être pécheur,

---

amorem : et hæc quidem quæ dicta sunt, agebantur exterius; quæ vero revolvebat ejus intentio, multo ferventiora his erant quæ solus Deus inspiciebat.

Greg. (*in homil.* 33, *in Evang.*) Hæc autem Pharisæus intuens despicit, et non solum venientem peccatricem mulierem, sed etiam suscipientem Dominum reprehendit : unde sequitur : « Videns autem Pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis mulier est quæ tangit eum : » ecce Pharisæus veraciter apud se superbus et fallaciter justus ægram reprehendit de ægritudine, medicum de subventione : quæ profecto mulier si ad Pharisæi pedes venisset, calcibus repulsa discederet : inquinari enim se alieno peccato crederet, quia hunc vera sua justitia non replebat. Sic et quidam sacerdotali officio præditi, si quid fortasse juste exterius vel tenuiter egerint, protinus subjectos despiciunt; et peccatores quosque in plebe positos dedignantur. Necesse est autem ut cum peccatores quosque conspicimus, nosmetipsos prius in eorum calamitate defleamus; quia fortasse in similibus aut lapsi sumus, aut labi possumus. Oportet autem ut sollicite discernamus, quia districtionem debemus vitiis, compassionem vero naturæ. Si enim feriendus est peccator, nutriendus est proximus : cum vero jam per pœnitentiam percutit ipse quod fecit, jam noster proximus peccator non est; quia

puisqu'il punit en lui-même ce que la justice divine condamne. Notre-Seigneur se trouvait donc entre deux malades, mais l'un, jusque dans sa fièvre, conservait l'usage de la raison, tandis que l'autre avait perdu l'esprit ; la femme pécheresse pleurait les fautes qu'elle avait commises ; le pharisien, au contraire, fier de sa fausse justice, exagérait la force de sa santé.

TITE DE BOST. Cependant Notre-Seigneur qui, sans entendre les paroles du pharisien, voyait les pensées de son âme, lui prouve qu'il est le Seigneur des prophètes : « Et Jésus lui répondant, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. » — LA GLOSE (1). Il répond ici à la pensée du pharisien, que cette parole rend plus attentif : « Il répondit : Maître, dites. » — S. GRÉG. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Le Sauveur établit une comparaison entre deux débiteurs, dont l'un doit plus, et l'autre moins : « Un créancier avait deux débiteurs, » etc. — TITE. Comme s'il disait : Vous-même vous n'êtes pas sans quelque dette. Or, si vous êtes tenu par une dette quelconque, pourquoi vous enorgueillir, puisque vous avez vous-même besoin de pardon? C'est à ce pardon que Jésus fait allusion en ajoutant : « Comme ils n'avaient pas de quoi payer leur dette, il la leur remit à tous deux. » LA GLOSE. Car nul ne peut par lui-même être délivré de la dette du péché, si la grâce de Dieu ne lui octroie son pardon. — S. GRÉG. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Chacun des deux débiteurs ayant obtenu la remise de sa dette, Notre-Seigneur demande au pharisien lequel des deux devra plus aimer son bienfaiteur : « Lequel l'aimera davantage? Le pharisien répond aussitôt : Celui, je pense, auquel il a le plus remis. »

(1) Cette citation ne se trouve plus dans la Glose actuelle.

---

hic in se punit quod justitia divina reprehendit. Inter duos ergo ægros medicus aderat; sed unus in febre sensum tenebat, alter sensum perdiderat mentis : illa quippe flebat quod fecerat; Pharisæus autem de falsa justitia elatus, vim suæ valetudinis exaggerabat.

TIT. BOSTRENSIS. Dominus autem, non verba ejus audiens, sed cogitationes inspiciens, Dominum se prophetarum ostendit : unde sequitur : « Et respondens Jesus dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. » GLOS. Quod quidem dixit, ejus cogitationi respondens : pharisæus autem ex verbis Domini attentior est factus : unde dicitur : « At ille ait : Magister, dic. » GREG. (*hom.* 33, *in Evang.*) De duobus autem ei debitoribus paradigma opponitur; quorum unus minus, alius amplius debet : unde sequitur : « Duo debitores erant cuidam fœneratori, » etc. TITUS. Quasi diceret : Neque tu absque debito es : quid igitur? Si in paucioribus teneris, non superbias; quia tu quoque venia eges. Unde de venia subdit dicens : « Non habentibus autem illis unde redderent, donavit utrisque. » GLOS. Nullus enim potest per seipsum a debito peccati liberari, nisi divina gratia veniam consequatur. GREG. (*in hom.* 33, *in Evang.*) Utrorumque autem debito dimisso, quis amplius largitorem debiti diligat, pharisæus interrogatur : sequitur enim : « Quis ergo plus eum diligit? » Quibus verbis protinus ille respondit : « Æstimo quia is cui plus donavit. » Qua in re notandum est quod dum sua sententia

Remarquez que le pharisien est ici condamné par son propre aveu, et que, comme un insensé atteint de frénésie, il porte la corde qui doit servir à l'enchaîner : « Jésus lui dit : Vous avez bien jugé. » Il énumère alors tous les actes de vertu de cette pécheresse, et toutes les actions répréhensibles de ce faux juste : « Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds ; elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes. » — TITE DE BOST. C'est-à-dire : Rien de plus facile que de présenter de l'eau, mais il n'est pas aussi facile de verser des larmes ; vous ne m'avez pas donné ce qui vous était si facile, elle, au contraire, a versé sur mes pieds des larmes plus difficiles à répandre. Or, en lavant mes pieds avec ses larmes, elle a lavé ses propres souillures ; elle les a essuyés avec ses cheveux, pour s'appliquer mes divines sueurs, et tout ce qui lui a servi à séduire, à entraîner la jeunesse dans le péché, elle l'a employé à poursuivre et à rechercher la sainteté.

S. CHRYS. (*hom.* 6 *sur S. Matth.*) Lorsque la pluie est tombée avec abondance, le ciel reprend sa sérénité ; ainsi après une abondante effusion de larmes, le calme renaît, le nuage de nos crimes se dissipe, et nous sommes purifiés de nouveau par les larmes et la confession, comme nous avons été autrefois régénérés par l'eau et par l'esprit : « C'est pourquoi, je vous le dis : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. » En effet, ceux qui se sont jetés à corps perdu dans le mal, se livrent avec autant d'énergie à la pratique du bien, au souvenir des dettes qu'ils ont contractées. — S. GRÉG. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Plus donc le cœur du pécheur brûle du feu de la charité, plus aussi ce feu consume la rouille et les souillures du péché. — TITE DE BOST. Il arrive souvent, en effet, qu'un grand pé-

---

phariseus convincitur, quasi phreneticus funem portat ex quo ligetur : unde sequitur : « At ille dixit : Recte judicasti. » Enumerantur autem et bona peccatricis, et enumerantur et mala falsi justi : unde sequitur : « Et conversus ad mulierem dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi in domum tuam : aquam pedibus meis non dedisti, haec autem lacrymis rigavit pedes meos. » TIT. BOSTRENS. Quasi diceret : Facilis est usus aquarum, non est facilis lacrymarum effusio : tu promptis non es usus, haec effudit non prompta : lavans lacrymis pedes meos, lavit maculas proprias ; tersit comis, ut per eas sibi assumat sacros sudores ; et quibus venata est ad peccatum juventutem, venata est sanctitatem.

CHRYS. (*hom.* 6, *in Matth.*) Sicut autem ubi vehemens imber prorupit, fit serenitas, sic lacrymis effusis, apparet tranquillitas, et perit caligo reatuum ; et sicut per aquam et spiritum, sic per lacrymas et confessionem denuo mundamur : unde sequitur : « Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum. » Nam qui vehementer se ingesserunt malis, rursus et bonis vehementer insistunt ; conscii ad quot debita se obligaverunt. GREG. (*hom.* 33, *in Evang.*) Tanto ergo amplius peccati rubigo consumitur, quanto peccatoris cor magno charitatis igne concrematur. TIT. BOSTRENS. Con-

cheur obtient par la confession le pardon de ses fautes, tandis que celui qui n'est coupable que de fautes légères, refuse, par orgueil, de recourir au remède de la confession, comme l'indiquent les paroles suivantes : « Celui à qui on remet moins, aime moins. » — S. CHRYS. (*hom.* 68 *sur S. Matth.*) (1). Ayons donc une âme pleine de ferveur; car rien ne s'oppose à ce que nous parvenions à la perfection la plus éminente; que personne parmi les pécheurs ne désespère de son salut; que personne parmi les justes ne se laisse aller au relâchement; que le juste se garde d'une confiance présomptueuse (car souvent une femme de mauvaise vie le précédera dans le royaume des cieux); que le pécheur ne se décourage point; car il peut s'élever au-dessus même des plus parfaits : « Puis il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. »

S. GRÉG. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Cette femme donc qui était venue malade trouver le médecin, obtient sa guérison, mais cette guérison même devient pour ceux qui en sont témoins une cause de maladie : « Et ceux qui étaient à table avec lui, dirent en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui remet même les péchés ? » Mais le céleste médecin n'a point d'égard pour ces malades dont l'état ne fait qu'empirer par l'effet même des remèdes qui devaient les sauver, tandis qu'il fortifie par une parole de miséricorde celle qu'il venait de guérir : « Mais Jésus dit encore à cette femme : Votre foi vous a sauvée, » parce qu'en effet elle n'a point hésité de croire qu'elle obtiendrait ce qu'elle demandait. — THÉOPHYL. Notre-Seigneur ne se contente pas de lui accorder la rémission de ses péchés, il ajoute la grâce de faire le

(1) Saint Chrysostome parle ainsi à l'occasion d'une fameuse courtisane, qui vivait dans le temps qu'il était encore enfant. Cette femme changea si subitement de sentiments et de conduite, qu'elle surpassa par la chasteté de sa vie les vierges elles-mêmes, parmi lesquelles elle vécut et mourut saintement.

---

tingit autem sæpius eum qui multum peccavit, per confessionem purgari; pauca vero peccantem ex arrogantia non venire ad confessionis remedium : unde sequitur : « Cui autem minus dimittitur, minus diligit. » CHRYS. (*hom.* 68, *in Matth.*) Opus est ergo nobis ferventi anima; quia nihil impedit hominem fieri magnum. Nullus ergo constitutorum in peccatis desperet, nemo virtuosus dormitet : nec hic confidat (sæpe enim meretrix præcedet); nec ille diffidat (possibile namque est eum etiam primos superare); unde et hic subditur : « Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata tua. »

GREG. (*hom.* 33, *in Evang.*) Ecce quæ ad medicum venerat ægra, sanata est, sed de salute ejus adhuc alii ægrotant : sequitur enim : « Et cœperunt qui simul accumbebant dicere intra se : Quis est hic qui etiam peccata dimittit? » Sed cœlestis medicus ægros non respicit, quos etiam de medicamento fieri deteriores videt : eam autem quam sanaverat, per pietatis suæ sententiam confirmat : unde sequitur : « Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : » quia scilicet hoc quod petit, posse se accipere non dubitavit. THEOPH. Postquam autem ei peccata dimisit, non sistit in remissione peccati, sed adjicit

bien : « Allez en paix » (c'est-à-dire dans la justice) ; car la justice est la paix de l'homme avec Dieu, comme le péché est la guerre entre Dieu et l'homme; ce qui revient à dire : Faites tout ce qui peut vous conduire à la paix de Dieu.

S. AMBR. Il en est beaucoup pour qui ce fait évangélique est une source d'embarras, et qui se demandent si les Evangélistes ne sont point ici en contradiction. — SÉVÈRE. (*Ch. des Pèr. gr.*) Comme les quatre Evangélistes racontent qu'une femme a répandu des parfums sur Jésus-Christ, je crois, eu égard à la condition des personnes, à leur manière d'agir, à la différence des temps, que ce sont trois personnes différentes. Ainsi saint Jean raconte de Marie, sœur de Lazare, que six jours avant la fête de Pâques, elle oignit les pieds de Jésus dans sa propre maison. Saint Matthieu, après ces paroles du Seigneur : « Vous savez que la pâque se fera dans deux jours, » ajoute, qu'à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme répandit des parfums sur la tête du Seigneur, et non sur ses pieds, comme Marie. Le récit de saint Marc est conforme à celui de saint Matthieu. Saint Luc enfin place ce fait, non aux approches de la fête de Pâques, mais au milieu de son Evangile. Saint Chrysostome (1) prétend qu'il y a ici deux femmes différentes : l'une dont parle saint Jean, la seconde dont il est question dans les trois autres Evangélistes. — S. AMBR. Saint Matthieu nous rapporte que cette femme répandait ses parfums sur la tête de Jésus-Christ, aussi ne lui donne-t-il pas le nom de pécheresse; car d'après saint Luc, cette femme pécheresse répandit ces parfums sur les pieds de Jésus-Christ. On peut donc admettre que ce sont deux personnes différentes, pour justifier les Evan-

(1) Homél. 81 *sur saint Matth.*, et homél. 61 *sur saint Jean*, au commencement.

---

operationem boni : unde sequitur : « Vade in pace (id est, in justitia), » quia justitia est pax hominis ad Deum, sicut peccatum est inimicitia inter Deum et hominem : quasi diceret : Operare omnia quæ ad pacem Dei te ducunt.

AMBR. Hoc autem loco plerique pati videntur scrupulum quæstionis, utrum videantur evangelistæ discordasse de fide. GRÆC. (*nempe Severus Antiochenus in Cat. Græcorum Patrum.*) Quia enim quatuor evangelistæ dicunt Christum unctum fuisse unguento a muliere, tres puto fuisse mulieres ex personarum qualitate, ex modo agendi, ex differentia temporum. Joannes quidem narrat de Maria sorore Lazari quoniam sex diebus ante Pascha unxit pedes Jesu in propria domo; at Matthæus, postquam Dominus dixerat : « Scitis quia post biduum fiet Pascha, » subdit, quod in Bethania in domo Simonis leprosi mulier fudit unguentum super Domini caput, non autem unxit pedes ut Maria : Marcus etiam Matthæo similiter : Lucas autem, non circa tempus Paschæ, sed in medio Evangelii hoc refert. Chrysostomus autem binas asserit has mulieres fuisse : unam quidem quæ continetur in Joanne ; alteram vero cujus mentio fit a tribus. AMBR. Hanc ergo mulierem inducit Matthæus supra caput Christi effundentem unguentum ; et ideo noluit dicere *peccatricem :* nam peccatrix secundum Lucam supra pedes Christi effudit unguentum. Potest ergo non eadem

gélistes du reproche de contradiction. On peut aussi résoudre différemment cette question, en tenant compte de la différence de mérite et de temps, c'est-à-dire que la même personne, d'abord pécheresse, était depuis entrée dans les voies de la perfection. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 39.) On peut aussi admettre que la même personne, appelée Marie, a répété la même action, une première fois, lorsque, comme le raconte saint Luc, elle s'approcha dans l'humiliation et dans les larmes, et obtint la rémission de ses péchés. Voilà pourquoi saint Jean avant de raconter la résurrection de Lazare, et lorsque Jésus n'était pas encore venu en Béthanie, s'exprime de la sorte : « Or, Marie était celle qui avait répandu des parfums sur le Seigneur, et lui avait essuyé les pieds avec ses cheveux, et Lazare, qui était malade, était son frère : » donc Marie avait déjà fait cette même action ; elle la répète à Béthanie, sans que saint Luc en parle, parce qu'elle n'entrait point dans l'ordre de son récit, mais elle est racontée par les trois autres Evangélistes.

S. GRÉG. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Dans le sens mystique, le pharisien qui présume de sa fausse justice, c'est le peuple juif; cette femme pécheresse qui se jette aux pieds du Seigneur, et les arrose de ses larmes, c'est la Gentilité convertie au vrai Dieu. — S. AMBR. Ou bien encore, le lépreux, c'est le prince du monde, et la maison de Simon le lépreux, c'est toute la terre. Or, le Seigneur est descendu des hauteurs des cieux sur la terre, parce que cette femme qui est la figure de l'âme et de l'Eglise, ne pouvait obtenir sa guérison, si le Christ n'était venu sur la terre. Elle nous apparaît sous la forme d'une pécheresse, parce que Jésus-Christ lui-même a pris la forme d'un pécheur. Supposez donc une âme qui s'approche sincèrement de Dieu,

---

esse, ne sibi contrarium evangelistæ dixisse videantur. Potest etiam quæstio, meriti et temporis diversitate dissolvi ; ut adhuc illa peccatrix sit, jam ista perfectior. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 39.) Eamdem enim Mariam bis hoc fecisse arbitror intelligendum : semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens cum humilitate et lacrymis meruit remissionem peccatorum : unde Joannes, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicit (*cap.* 11) : « Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et tersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur : » jam itaque hoc Maria fecerat : quod autem in Bethania rursum fecit, aliud est quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur ab aliis tribus.

GREG. (*in hom.* 33, *in Evang.*) Mystico autem intellectu pharisæus de falsa justitia præsumens, judaicum populum ; peccatrix mulier, sed ad vestigia Domini veniens et plorans, conversam gentilitatem designat. AMBR. Vel princeps hujus seculi quidam leprosus est, domus autem Simonis leprosi terra est : ergo Dominus ex illis superioribus locis descendit in terram : neque enim sanari potuisset hæc mulier quæ speciem habet animæ vel Ecclesiæ, nisi Christus venisset in terram. Merito autem speciem accipit peccatricis, quia Christus quoque formam peccatoris accepit. Itaque

qui loin d'être esclave de ces crimes honteux, et qui blessent ouvertement la pudeur, obéit à la parole de Dieu avec amour et dans la confiance d'une chasteté inviolable; elle s'élève jusqu'à la tête de Jésus-Christ, et la tête de Jésus-Christ, c'est Dieu. (I *Corinth.*, XI.) Mais que celui qui ne peut arriver jusqu'à la tête de Jésus-Christ, se tienne humblement à ses pieds, le pécheur à ses pieds, le juste près de sa tête; mais cependant l'âme qui a péché, à aussi son parfum.

S. Grég. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Que figure ce parfum, si ce n'est l'odeur d'une bonne renommée? Si donc nous faisons des bonnes œuvres, dont la réputation se répande comme un parfum par toute l'Eglise, nous répandons dans un sens véritable des parfums sur le corps du Seigneur. Cette femme se tenait à côté des pieds du Seigneur; car nous nous tenions directement contre ses pieds, lorsque vivant au milieu de nos péchés, nous résistions en quelque sorte à ses voies; mais lorsqu'après nos péchés, nous revenons à lui dans les sentiments d'une véritable pénitence, alors nous nous tenons derrière lui, à ses pieds; parce que nous suivons alors ses traces auxquelles nous faisions alors profession de résister. — S. Ambr. Vous donc aussi qui avez péché, rentrez dans les voies de la pénitence, accourez partout où vous entendrez le nom de Jésus-Christ, hâtez-vous de vous rendre dans toute maison où vous apprenez que Jésus est entré; lorsque vous aurez trouvé la sagesse assise dans quelque demeure secrète, accourez vous jeter à ses pieds, c'est-à-dire cherchez d'abord le dernier degré de la sagesse, et confessez vos péchés dans les larmes. Peut-être Jésus-Christ ne lava point ses pieds dans cette circonstance, afin que nous les lavions nous-mêmes dans les larmes; heureuses larmes qui peuvent non-seulement laver nos fautes, mais arroser les pieds du Verbe divin.

---

si constituas animam fideliter appropinquantem Deo, non peccatis turpibus et obscœnis, sed pie servientem Dei verbo, habentem immaculatæ fiduciam castitatis, ad ipsum Christi caput ascendit; caput autem Christi Deus est. (I *Cor.*, 11.) Sed qui caput non tenet Christi, ille pedes teneat; peccator ad pedes, justus ad caput: habet tamen etiam ea quæ peccavit, unguentum.

Greg. (*hom.* 33, *in Evang.*) Quid aliud unguento, nisi bonæ odor opinionis exprimitur? Si igitur recta opera agimus; quibus opinione boni odoris Ecclesiam respergamus, quid nisi in corpore Domini unguentum fundimus? sed secus pedes mulier stetit: contra pedes enim Domini stetimus, cum in peccatis positi ejus itineribus renitebamur; sed si ad veram pœnitentiam post peccata convertimur, jam retro secus pedes stamus; quia ejus vestigia sequimur quæ impugnabamus. Ambr. Defer et tu post peccata pœnitentiam: ubicunque audieris Christi nomen, accurre; in cujuscunque interiorem domum Jesum intrasse cognoveris, et ipse festina; cum repereris sapientiam, cum repereris justitiam in aliquibus penetralibus recumbentem, accurre ad pedes, id est, vel extremam partem quære sapientiæ, lacrymis confitere peccata. Et fortasse ideo non lavit Christus suos pedes, ut eos lacrymis nos lavemus. Bonæ lacrymæ, quæ non so-

pour que ses pas deviennent pour nous une source abondante de grâces! Larmes précieuses qui sont non-seulement la rédemption des pécheurs, mais la nourriture des justes; car c'est la voix d'un juste qui fait entendre ces paroles : « Mes larmes m'ont servi de pain le jour et la nuit (1*). — S. Grég. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Nous lavons les pieds du Seigneur de nos larmes, lorsque par un sentiment d'affectueuse compassion, nous nous abaissons jusqu'aux membres les plus humbles du Seigneur; nous essuyons ses pieds avec nos cheveux, lorsque la charité nous porte à secourir de notre superflu les saints serviteurs de Dieu. — S. Ambr. Déroulez aussi vos cheveux, jetez à ses pieds tout ce qui sert d'ornement à votre corps; les cheveux ne sont vraiment point méprisables, puisqu'ils sont jugés dignes d'essuyer les pieds de Jésus-Christ. — S. Grég. Cette femme baise les pieds du Sauveur après les avoir essuyés, c'est ce que nous faisons nous-même, lorsque nous aimons tendrement ceux dont nous avons secouru la pauvreté par nos largesses. Par les pieds du Seigneur, on peut encore entendre le mystère de l'incarnation; nous baisons donc les pieds du Rédempteur, lorsque nous nous attachons de tout notre cœur au mystère de son incarnation. Nous répandons des parfums sur ses pieds, lorsque nous annonçons la puissance de son humanité par la bonne renommée de la parole sainte. Ce spectacle remplit le pharisien de jalousie; en effet, lorsque le peuple juif voit les Gentils devenir les prédicateurs du vrai Dieu, il sèche d'envie dans sa noire méchanceté. Les reproches qui lui sont faits, retombent sur ce peuple perfide et infidèle, qui ne consentit jamais à sacrifier pour le Seigneur, même ses biens extérieurs, tandis que les Gentils, après leur conversion,

(1*) Nous avons complété le sens trop incertain de cette dernière phrase, à l'aide du texte original de saint Ambroise.

---

lum nostrum possunt lavare delictum, sed etiam verbi cœlestis rigare vestigium, ut gressus ejus in nobis exuberent! Bonæ lacrymæ, in quibus, non solum redemptio peccatorum, sed etiam justorum refectio est! Greg. (*hom.* 33, *in Evang.*) Lacrymis enim Domini pedes rigamus, si quibuslibet ultimis membris Domini compassionis affectu inclinemur; capillis pedes Domini tergimus, quando sanctis ejus (quibus ex charitate compatimur) ex his quæ nobis superfluunt miseremur. Ambr. Expande etiam capillos, sterne ante eum omnes corporis tui dignitates : non mediocres capilli sunt, qui possunt pedes tergere Christi. Greg. (*ut sup.*) Osculatur mulier pedes quos tersit; quod nos quoque plane agimus, si studiose diligimus quos ex largitate continemus. Potest quoque per pedes ipsum mysterium incarnationis ejus intelligi; osculamur igitur Redemptoris pedes, cum mysterium incarnationis ejus ex toto corde diligimus. Unguento pedes ungimus, cum ipsam humanitatis ejus potentiam sacri eloquii bona opinione prædicamus : sed hoc etiam pharisæus videt et invidet; quia cum Judaicus populus Gentilitatem Deum prædicare conspicit, sua apud se malitia tabescit : sic autem pharisæus retunditur, ut per eum perfidus ille populus ostendatur; quia videlicet infidelis ille populus nec ea quæ extra se erant, unquam pro Domino tribuit; conversa autem Gentilitas pro eo, non solum rerum substan-

non-seulement sacrifièrent leurs biens, mais répandirent leur sang. Voilà pourquoi Jésus dit au pharisien « Vous ne m'avez pas donné d'eau pour me laver les pieds, cette femme, au contraire, m'a arrosé les pieds de ses larmes ; » l'eau, en effet, se trouve hors de nous, tandis que la source des larmes est en nous-même. Ce peuple infidèle ne donna pas non plus le baiser à Dieu, parce qu'au lieu de l'aimer par un sentiment de charité, il aima mieux le servir sous l'impression de la crainte (car le baiser est le signe de l'amour.) Au contraire, à peine la gentilité fut-elle appelée, qu'elle ne cessa de baiser les pieds du Rédempteur en soupirant continuellement après lui par un sentiment d'amour. — S. Ambr. Le Sauveur fait ressortir la vertu héroïque de cette femme, lorsqu'il dit : « Depuis qu'elle est entrée, elle n'a cessé de couvrir mes pieds de baisers, » c'est-à-dire qu'elle ne veut plus savoir que le langage de la sagesse, que l'amour de la justice, que les embrassements de la chasteté, que les baisers de la pudeur.— S. Grég. (*hom.* 33 *sur les Evang.*) Jésus reproche au pharisien de n'avoir pas répandu de parfum sur sa tête, c'est-à-dire que le peuple juif a refusé à la puissance divine à laquelle il se vantait de croire, le juste tribut de louanges qui lui était dû ; cette femme, au contraire, a répandu des parfums sur les pieds du Sauveur, figure en cela de la gentilité qui, non contente de croire au mystère de l'incarnation, a relevé par les plus grands éloges les profondes humiliations de ce mystère.

S. Ambr. Heureux celui qui peut verser de l'huile sur les pieds de Jésus-Christ, mais plus heureux celui qui peut y répandre des parfums ; car la réunion d'un grand nombre de fleurs forme un composé d'odeurs les plus suaves et les plus variées. Or, l'Eglise seule a le privilége de la composition de ce parfum, elle qui possède d'innom-

---

tiam, sed etiam sanguinem fudit : unde pharisæo dicit : « Aquam pedibus meis non dedisti, hæc autem lacrymis rigavit pedes meos : » aqua quippe extra nos est, lacrymarum humor intra nos est. Infidelis etiam ille populus Deo osculum non dedit, quia ex charitate eum amare noluit, cui ex timore servivit (osculum quippe dilectionis est signum.) Vocata autem Gentilitas Redemptoris sui vestigia osculari non cessat, quia in ejus continuo amore suspirat. Ambr. Non mediocris autem hæc meriti est, de qua dicitur : « Ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos ; » ut aliud nisi sapientius loqui nesciat, nisi justitiam diligere, nisi castitatiam libare, nisi pudicitiam osculari. Greg. (*hom.* 33, *in Evang.*) Pharisæo autem dicitur : « Oleo caput meum non unxisti ; » quia ipsam quoque Divinitatis potentiam, in quam se judaicus populus credere spopondit, digna laude prædicare neglexit : « hæc autem unguento unxit pedes meos ; » quia dum incarnationis ejus mysterium Gentilitas credidit, summa laude ejus etiam ima prædicavit.

Amb. Beatus qui potest et oleo ungere pedes Christi, sed beatior qui ungit unguento : multorum enim florum in unum collecta gratia spargit varias odorum suavitates : et fortasse istud unguentum non posset alius nisi Ecclesia sola deferre, quæ diversi spiraminis innumera-

brables fleurs exhalant des odeurs si variées ; aussi personne ne peut prétendre à un si grand amour que l'Eglise, qui aime par le cœur de tous ses enfants. Dans la maison du pharisien, c'est-à-dire dans la maison de la loi et des prophètes, ce n'est pas le pharisien, mais l'Eglise qui est justifiée; car le pharisien refuse de croire, tandis que l'Eglise embrassait la foi ; la loi, d'ailleurs, n'a point ce mystère divin qui purifie les secrètes profondeurs de l'âme ; mais ce que la loi ne peut donner, se trouve abondamment dans l'Evangile. Les deux débiteurs sont les deux peuples, tous deux obligés à l'égard du créancier du trésor céleste ; ce n'est point une somme d'argent matériel que nous devons à ce divin créancier, mais l'or pur de nos mérites, l'argent de nos vertus, dont la valeur consiste dans le poids du caractère et la gravité des mœurs, dans l'empreinte de la justice, dans le son que fait entendre la confession. De quel prix est cette pièce de monnaie, où se trouve empreinte l'image de notre roi! Malheur à moi, si je ne l'ai pas conservée telle que je l'ai reçue! Ou bien, puisqu'il n'est personne qui puisse payer toute sa dette à ce céleste créancier, malheur à moi, si je ne le supplie de me remettre toute ma dette! Mais quel est ce peuple qui doit plus? c'est nous-mêmes à qui Dieu a donné davantage. Aux Juifs, Dieu a confié ses oracles, à nous, il a donné le fruit de l'enfantement virginal, l'Emmanuel (c'est-à-dire Dieu avec nous), la croix du Sauveur, sa mort, sa résurrection. Il est donc hors de doute que celui qui a reçu davantage, doit aussi davantage. Selon notre manière d'agir, c'est quelquefois celui qui doit davantage, qui manque le plus d'égards. Mais la miséricorde de Dieu a changé cet ordre, c'est celui qui doit plus, qui aime aussi davantage, s'il est assez heureux pour obtenir la grâce. Puisque donc nous n'avons rien qui

---

biles habet flores; et ideo nemo potest tantum diligere, quantum illa quæ in pluribus diligit. In domo autem pharisæi, id est, in domo legis et prophetæ, non pharisæus, sed Ecclesia justificatur: pharisæus enim non credidit, ista credebat; lex mysterium non habet quo occulta mundantur; et ideo quod in lege minus est, consummatur in Evangelio. Duo autem debitores, duo populi sunt; fœneratori illi thesauri cœlestis obnoxii. Non materialem autem fœneratori huic debemus pecuniam, sed meritorum examina, æra virtutum, quarum merita gravitatis pondere, justitiæ specie, sono confessionis expenduntur. Non mediocris autem est iste denarius, in quo regis imago formatur: væ mihi si non habuero quod accepi! aut quia difficile quisquam est, qui fœneratori huic debitum integrum possit exsolvere, væ mihi si non petiero concedi mihi debitum! Sed quis est populus iste qui amplius debet, nisi nos quibus amplius creditum est? Illis credita sunt eloquia Dei, nobis creditur Virginis partus Emmanuel (id est, *nobiscum Deus*), Domini crux, mors, resurrectio. Itaque non est dubium quod plus debet qui plus accipit: secundum homines plus fortasse offendit, qui plus debuerit. Sed per misericordiam Domini causa mutatur, ut amplius diligat qui amplius debuit, si tamen gratiam consequatur. Et ideo quo-

soit digne d'être offert à Dieu, malheur à moi, si je ne lui donne tout mon amour ! Payons donc nos dettes, en aimant Dieu de tout notre cœur; car celui qui a reçu plus de grâces, doit aussi donner plus d'amour.

---

niam nihil est quod digne Deo referre possimus, væ mihi et si non dilexero! Reddamus ergo amorem pro debito : amplius enim diligit, cui donatur amplius.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1-3. — Comment Notre-Seigneur nous apprend à ne jamais négliger le devoir de l'instruction. — Pourquoi va-t-il de pays en pays? — A qui appartenait-il surtout d'annoncer le royaume de Dieu? — Quel est ce royaume de Dieu. — Comment le Sauveur élève successivement ses disciples vers les choses les plus sublimes. — Pourquoi les prend-il avec lui? — Pourquoi l'Evangéliste désigne ici Marie-Madeleine sous son nom propre. — Que signifient les sept démons dont elle était possédée. — Pourquoi Notre-Seigneur consent que ces pieuses femmes pourvoient à son entretien. — Interprétation allégorique du nom de ces saintes femmes.

℣. 4-15. — Pourquoi Notre-Seigneur parle au peuple en paraboles. — Convenance de cette première parabole. — Quel est ce semeur qui est sorti pour semer. — Comment celui qui remplit tout de son immensité a-t-il pu sortir? — Dans quel dessein est-il sorti? — Comment le Fils de Dieu est le seul qui ne cesse de répandre dans les âmes la semence des mystères du royaume des cieux. — Comment il sème sa propre semence. — En combien de classes se partagent ceux qui reçoivent la divine semence. — Trois degrés dans chaque classe. — Est-ce le semeur qui sème la semence le long du chemin? — Quel est ce chemin. — Que figure la pierre sur laquelle tombe une autre partie de la semence. — Que figurent les épines. — Que représente la terre fertile, et le fruit au centuple. — Que signifient ces paroles de Jésus-Christ : *Que celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende.* — Qu'est-ce qu'une parabole. — Peut-on conclure des paroles de Jésus-Christ qu'il est des hommes dont la nature est de se perdre, d'autres dont la nature est de se sauver? — Pourquoi Notre-Seigneur cache ces vérités à ceux qui en sont indignes. — Quels sont ceux qui entendent en paraboles. — Pourquoi le Sauveur consent à expliquer à ses disciples cette parabole. — Trois causes de destruction pour la semence qui est jetée dans nos âmes. — Quels sont ceux qui sont figurés par le chemin, la pierre, les épines. — Comment Notre-Seigneur a-t-il pu comparer les richesses aux épines? — Résumé de la doctrine de Notre-Seigneur. — Pourquoi la bonne terre produit du fruit par sa patience.

℣. 16-18. — Nécessité pour les apôtres de révéler aux autres les vérités que le Sauveur vient de leur expliquer. — Sainte confiance avec laquelle ils doivent prêcher la parole de Dieu. — Que figurent le vase, le lit, la lampe dont parle Notre-Seigneur. — Sainte exactitude que doivent avoir les disciples pour tous les devoirs de la vie. — Notre-Seigneur et l'Eglise figurés par la lampe et le chandelier. — Nécessité pour nous d'écouter la divine parole avec toute l'attention possible.

℣. 19-21. — Quels sont les frères du Seigneur dont il est ici question. — Prétention indiscrète des frères de Jésus. — Leçon de détachement que le Fils de Dieu donne à ses disciples. — Peut-on dire le que Sauveur renie ici ses parents et sa mère? — Comment ceux qui écoutent et pratiquent la parole de Dieu méritent le nom glorieux de mère de Dieu. — Notre-Seigneur a-t-il l'intention de faire ici un reproche à sa mère? — Peut-on attribuer à l'envie des ennemis de Jésus qui veulent l'humilier la nouvelle qu'ils viennent lui

apprendre? — Que figurent ici dans le sens mystique les parents de Jésus qui se tiennent dehors, et ceux qui écoutent sa parole dans l'intérieur de la maison.

ỳ. 22-25. — Pourquoi Notre-Seigneur permet que ses disciples soient exposés à une tempête sur la mer. — Pourquoi permet-il que cette tempête arrive pendant son sommeil? — Pourquoi les disciples ne crièrent-ils pas au secours au premier moment que la barque fut assaillie? — Quelle formule précise de prière les disciples ont-ils employée. — Comment Notre-Seigneur dans ce seul et même miracle prouve à la fois sa nature divine et sa nature humaine. — Comment il apaise en même temps la tempête intérieure des âmes. — Locutions diverses dont Notre-Seigneur a pu se servir pour reprocher aux apôtres leur peu de foi. — Sentiments de crainte et d'admiration dont ils sont saisis à la vue de ce prodige. — Que représentent dans le sens allégorique la mer agitée, la barque, la tempête, la crainte excessive des disciples, etc.

ỳ. 26-49. — Quel est le pays des Géraséniens auquel Notre-Seigneur aborde avec ses disciples. — Pourquoi selon le récit de saint Matthieu y avait-il deux possédés; tandis que saint Luc ne parle que d'un seul? — Pourquoi la providence de Dieu permet-elle que quelques-uns soient possédés? — Les démons publient la divinité de Jésus que les hommes refusent de reconnaître. — Mélange de crainte, d'audace et de désespoir dans les paroles du démon au Sauveur. — Pourquoi Jésus lui demande son nom. — Pourquoi répond-il qu'il s'appelle légion? — Pourquoi les démons prient-ils le Sauveur de ne pas les envoyer dans l'abîme? — Preuve que l'enfer est la demeure des démons. — Les peines y sont proportionnées aux crimes. — Pourquoi cette légion de démons demande à être envoyée dans un troupeau de pourceaux. — Les démons n'ont même pas de pouvoir par eux-mêmes sur les pourceaux. — Pourquoi le Sauveur leur accorda ce qu'ils demandaient. — Preuve de la méchanceté des démons. — Comment Dieu en châtiant les hommes dans leurs biens temporels, se rend le bienfaiteur de leurs âmes. — Prière que lui font les habitants de cette contrée de s'éloigner de leur pays. — Pourquoi le Sauveur ne permet pas au possédé qu'il vient de délivrer, de le suivre. — Comment il nous apprend à renvoyer à Dieu tout le mérite de nos bonnes œuvres. — Pourquoi contre sa coutume commande-t-il à cet homme de publier le miracle qu'il vient de faire? — Explication mystique et spirituelle de cet événement. — Que représentent Gérasa, ce possédé, les entraves et les chaînes de fer qui liaient ses membres, le troupeau de pourceaux, la mer dans laquelle ils sont précipités, les gardiens des pourceaux, etc.

ỳ. 43-48. — La résurrection de la fille de Jaïre eut-elle lieu aussitôt après le fait que saint Luc vient de raconter? — Pourquoi l'Évangéliste donne-t-il le nom de ce chef de la Synagogue? — Sous quelle impression agit cet homme. — Pourquoi le Sauveur guérit l'hémorrhoïsse avant de ressusciter cette jeune fille. — Foi vive de cette femme. — Pourquoi touche-t-elle la frange du vêtement de Notre-Seigneur? — Effet immédiat de cette foi vive. — Pourquoi Jésus guérit cette femme sans qu'elle lui ait fait aucune prière. — Pourquoi demande-t-il qui l'a touché, comme s'il n'en savait rien? — Réponse des apôtres. — Comment Notre-Seigneur manifeste sa divinité tant par le miracle qu'il vient d'opérer que par ses paroles. — Pourquoi voulut-il que ce miracle fût connu de tous? — Comment il rassure cette femme, et fait l'éloge de sa foi. — Pourquoi ne la fait-il pas connaître immédiatement? — Comment il confirme la

guérison qu'elle a obtenue. — Monument que cette femme fit élever en souvenir de cette guérison miraculeuse. — Explication mystique des différentes circonstances de ce miracle.

ỳ. 49-56. — Pourquoi Notre-Seigneur attendit-il que cette jeune fille fût morte? — Conciliation de saint Matthieu avec saint Luc, sur ce que le chef de la Synagogue annonce à Notre-Seigneur. — Pourquoi Jésus exige-t-il la foi de ceux qui l'invoquent? — Pourquoi fait-il sortir tout le monde avant de ressusciter cette jeune fille, et ne prend-il avec lui que trois de ses disciples? — Pourquoi fait-il retirer tous ceux qui pleuraient? — Preuves de la résurrection de cette jeune fille. — Pourquoi défend-il aux parents de rien divulguer de ce qui vient d'arriver? — Explication spirituelle et tropologique de cette résurrection.

ỳ. 1-3. — *Et il arriva ensuite que Jésus parcourait les villes et les villages, prêchant l'Evangile et annonçant le royaume de Dieu; et les douze étaient avec lui, ainsi que quelques femmes qu'il avait délivrées des esprits malins et guéries de leurs maladies; Marie, appelée Madeleine, de laquelle étaient sorties sept démons; Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Susanne, et plusieurs autres que l'assistaient de leurs biens.*

Théophyl. Celui qui est descendu des cieux pour nous tracer la voie et nous donner l'exemple, nous enseigne à ne jamais négliger le devoir de l'instruction : « Et il arriva ensuite que Jésus parcourait les villes, » etc. — S. Grég. de Naz. (1) Il va de pays en pays, non-seulement pour gagner à Dieu un plus grand nombre d'âmes, mais encore pour consacrer par sa présence un plus grand nombre d'endroits. Il dort et se fatigue pour sanctifier notre sommeil et nos travaux; il pleure pour donner du prix à nos larmes, il annonce les mystères du ciel pour élever et agrandir l'esprit de ceux qui l'écoutent. — Tite de Bostr. Celui qui est descendu du ciel sur la terre, annonce le royaume des cieux aux habitants de la terre, pour changer la terre et en faire

(1) Discours 31 sur ces paroles de saint Matth., chap. xvi : « Lorsque Jésus eut terminé tous ces discours, » etc.

CAPUT VIII.

Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella prædicans et evangelizans regnum Dei; et duodecim cum illo, et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malignis et infirmitatibus : Maria quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant; et Joanna, uxor Chusæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

Theophylact. Qui cœlitus descendit, ut exemplum fieret nobis et forma, instruit nos non pigritare in docendo : unde dicitur : « Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat, » etc. Greg. Nazianz. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vadit quippe de loco in locum, non solum ut plures lucretur, sed etiam ut multa dedicet loca. Dormit et laborat, ut somnum et laborem sanctificet; plorat, ut det pretium lacrymis; prædicat cœlestia, ut audientes exaltet. Tit. Bostrens. Qui enim de cœlo ad terram descendit,

un ciel anticipé. Mais qui peut annoncer dignement ce royaume, que le Fils de Dieu qui en est le souverain Maître? Bien des prophètes ont paru sur la terre, mais sans annoncer le royaume des cieux, car comment auraient-ils pu parler des choses qu'ils n'avaient pas vues? — S. Isid. (*Liv.* XXIII, *lettre* 206.) Il en est qui pensent que ce royaume de Dieu est plus élevé et plus parfait que le royaume céleste; d'autres prétendent au contraire que c'est le même dans sa nature, mais auquel on donne des noms différents. On l'appelle royaume de Dieu, parce qu'il a Dieu pour souverain; et quelquefois le royaume des cieux, quand on considère ce royaume dans ses sujets, c'est-à-dire, dans les anges et les saints auxquels la sainte Ecriture donne le nom de cieux.

Bède. Comme l'aigle qui excite ses petits à voler (*Deut.*, XXXII), le Seigneur élève successivement ses disciples vers les choses sublimes. Ainsi, il commence par enseigner dans les synagogues, et par faire des miracles, puis il choisit les douze auxquels il donne le nom d'Apôtres; ensuite il les prend seuls avec lui, lorsqu'il va prêcher dans les villes et dans les bourgades, comme le rapporte l'Évangéliste : « Et les douze étaient avec lui. » — Théophyl. Ce n'est ni pour enseigner ni pour prêcher qu'il les prend avec lui, mais pour continuer de les instruire. Afin de montrer que les femmes n'étaient point exclues de la suite de Jésus-Christ, l'Evangéliste ajoute : « Il y avait aussi quelques femmes qu'il avait délivrées des esprits malins, et guéries de leurs infirmités : Marie-Magdeleine, de laquelle étaient sortis sept démons. » — Bède. Marie-Magdeleine est celle dont saint Luc a raconté la pénitence dans le chapitre précédent. Admirons comment l'Evangéliste désigne cette femme sous son nom propre, lorsqu'il nous la montre à la suite du

---

annuntiat habitantibus terram regnum cœleste, ut terram in cœlum convertat. Quis autem prædicare debeat regnum, nisi Filius Dei cujus est regnum? Venerunt plures prophetæ : non tamen prædicaverunt regnum cœlorum : nam qualiter eorum quæ non viderunt sermonem prætenderent? Isid. Abbas. (*In eamdem Cat. Græca.*) Hoc autem regnum Dei aliquibus videtur altius et melius regno cœlesti : quibusdam vero unum et idem secundum essentiam, sed diversimode nominari : aliquando quidem *regnum Dei* a regnante : aliquando autem *regnum cœlorum* a subditis angelis et sanctis, qui *cœli* dicuntur.

Bed. More autem aquilæ provocantis ad volandum pullos suos (*Deuter.*, 32), Dominus pedetentium discipulos suos ad sublimia erigit. Si quidem primo docet in synagogis et miracula facit : ex hinc duodecim quos apostolos nominat, eligit : postmodum eos solos per civitates et castella prædicans secum ducit : unde sequitur : « Et duodecim cum illo. » Theophyl. Non docentes aut prædicantes, sed instruendi ab eo. Ne autem femineus sexus prohiberi videretur sequi Christum, subditur : « Et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malis et infirmitatibus : Mariæ quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant. » Bed. Mariæ Magdalene ipsa est cujus tacito nomine proxima lectio pœnitentiam narrat. Nam pulchre Evangelista, ubi eam cum Domino iter facere

Sauveur, tandis qu'en racontant ses désordres et sa pénitence, il lui donne simplement le nom de femme, de peur que le scandale de ses premiers égarements ne flétrît un nom aussi connu que le sien. Sept démons étaient sortis d'elle, c'est-à-dire qu'elle avait été remplie de tous les vices. — S. GRÉG. Que signifient, en effet, ces sept démons, sinon tous les vices réunis. Comme la division des sept jours comprend l'universalité du temps, le nombre sept est le symbole de l'universalité. Marie-Magdeleine était donc possédée de sept démons, parce qu'elle avait en elle tous les vices.

« Et Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Suzanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens. » — S. JÉR. (*sur S. Matth.*, 27.) Suivant une coutume des Juifs, et qui n'avait rien de répréhensible dans les mœurs anciennes de cette nation, les femmes se chargeaient de fournir à ceux qui les enseignaient la nourriture et le vêtement. Saint Paul nous apprend qu'il ne voulut point user de ce droit, pour ne pas scandaliser les Gentils (I *Cor.*, IX.) Ces femmes assistaient le Seigneur de leurs biens; il était juste, en effet, qu'il moissonnât leurs biens temporels, alors qu'elles recueillaient de lui les richesses spirituelles. Ce n'est pas sans doute que le souverain Maître des créatures eût besoin d'être nourri par elles, mais il voulait être le modèle de tous ceux qui enseignent, et leur apprendre à se contenter de la nourriture et du vêtement que leur donneraient leurs disciples. — BÈDE. Marie veut dire *mère pleine d'amertumes*, à cause des gémissements de sa pénitence; Magdeleine signifie *tour*, ou *qui a la forme d'une tour*, par allusion à cette tour dont parle le Roi-prophète : « Vous êtes devenu mon espérance, une forte tour contre l'ennemi (*Ps.* LX). » Jeanne signifie *grâce du Seigneur*, ou le

---

commemorat, noto hanc vocabulo manifestat ; ubi vero peccatricem (sed pœnitentem) describit, *mulierem* generaliter dicit ; ne nomen tantæ famæ prisci erroris nota fuscaret, de qua dæmonia septem exiisse referuntur, ut universis vitiis plena fuisse monstretur. GREG. (*in hom.* 32 *ut sup.* Quid enim per septem dæmonia, nisi universa vitia intelliguntur ? Quia enim septem diebus omne tempus comprehenditur, recte septenario numero universitas figuratur. Septem ergo demonia Maria habuit, quæ universis vitiis plena fuit.

Sequitur : « Et Joanna, uxor Chusæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ quæ ministrabant ei de facultatibus suis. » HIER. (*in Matth.*, 27.) Consuetudinis judaicæ fuit, nec ducebatur in culpam more gentis antiquo, ut mulieres de substantia sua victum atque vestitum præceptoribus darent : hoc quia scandalum facere poterat in nationibus, Paulus se abjecisse commemorat. (I *Cor.*, 9.) Ministrabant autem Domino de substantia sua ut meteret earum carnalia, cujus ipse metebant spiritualia : non quod indigeret cibis Dominus creaturarum, sed ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu de discipulis deberent esse contenti. BED. Interpretatur autem Maria *amarum mare* propter pœnitentiæ rugitum ; Magdalena *turris*, vel melius *turrensis*, a turre de qua dicitur (*Psal.* 60) : « Factus es spes mea, turris fortitudinis a facie inimici : » Joanna *Dominus gratia ejus*, vel, *Dominus misericors* interpretatur ; vi-

Seigneur miséricordieux, c'est-à-dire, que tout ce qui soutient notre vie, lui appartient. Or, si Marie purifiée de la souillure de ses vices, représente l'Eglise des nations, pourquoi Jeanne ne serait-elle pas aussi la figure de cette même Eglise, autrefois livrée au culte des idoles? Ajoutons que tout malin esprit qui travaille à l'extension du royaume du démon, est comme l'intendant de la maison d'Hérode. Suzanne signifie *loi* ou *grâce*, à cause de la blancheur odoriférante d'une vie céleste, et de la flamme d'or de la charité intérieure.

℣. 4-15. — *Or, comme le peuple s'assemblait en foule, et accourait à lui des villes, il leur dit en parabole : Celui qui sème sortit pour semer son grain, et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et fut foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangèrent. Une autre partie tomba sur la pierre, et aussitôt levée, elle se dessécha, parce qu'elle n'avait point d'humidité. Une autre tomba parmi les épines, et les épines croissant avec la semence, l'étouffèrent. Une autre tomba dans la bonne terre, et ayant levé, elle porta du fruit au centuple. En disant cela, il criait : Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. Or, ses disciples lui demandaient quel était le sens de cette parabole. Il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, tandis qu'aux autres il n'est proposé qu'en paraboles, en sorte qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en entendant, ils ne comprennent point. Or, voici le sens de cette parabole : la semence c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe le long du chemin, ce sont ceux qui écoutent ; le diable vient ensuite, et enlève la parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés. Ce qui tombe sur la pierre, ce sont ceux qui, ayant écouté la parole, la reçoivent avec joie, mais ils n'ont pas de racine, ils croient pour un temps, et au temps de la tentation, ils se retirent. Ce qui tombe parmi les épines, ce sont ceux qui écoutent la parole, mais les sollicitudes des richesses et des plaisirs de la vie l'étouffent peu après, et ils ne portent point de fruits.*

---

delicet quia ejus est omne quod vivimus. Si autem Maria mundata a sorde vitiorum Ecclesiam de gentibus insinuat, cur non Joanna eamdem designat Ecclesiam, quodam idolorum cultui subditam? nam quilibet malignus spiritus dum pro regno diaboli facit, quasi Herodis procurator existit. Interpretatur Susanna *lilium*, aut *gratia ejus*, propter odoriferum cælestis vitæ candorem, aureumque internæ dilectionis ardorem.

Cum autem turba plurima conveniret, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem : Exiit qui seminat seminare semen suum. Et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud. Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud. Et aliud cecidit in terram bonam; et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat. Interrogabant autem eum discipuli ejus quæ esset hæc parabola. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; cæteris autem in parabolis; ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Est autem hæc parabola, semen est verbum Dei. Quod autem secus viam, hi sunt qui audiunt; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant. Nam quod supra petram, hi sunt qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum : et hi radices non habent, qui ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt. Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ euntes suffocantur, et non referunt fructum. Quod autem in bonam terram, hi

Mais ce qui tombe dans la bonne terre, ce sont ceux qui, ayant entendu la parole avec un cœur bon et excellent, la conservent, et portent des fruits par la patience.

THÉOPHYL. Notre-Seigneur accomplit ici ce qu'avait prédit David, qui était la figure du Christ (1) : « J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles : » (*Ps.* LXXVII.) « Or, comme le peuple s'assemblait en foule et se pressait de sortir des villes pour venir à lui, il leur dit en paraboles. » Le Sauveur parle en paraboles, pour rendre ceux qui l'écoutent plus attentifs, car les hommes aiment à exercer leur intelligence sur les choses obscures, et dédaignent au contraire celles qui sont trop claires et trop faciles ; secondement, afin que son langage demeurât inintelligible pour ceux qui étaient indignes de le comprendre. — ORIG. (*Ch. des Pèr. gr.*) Aussi est-ce avec une intention marquée que l'Évangéliste dit : « Comme le peuple s'assemblait en foule et se pressait de sortir des villes, » etc. Car ce n'est point la multitude, mais le petit nombre qui marchent dans la voie étroite, et qui trouvent le chemin qui conduit à la vie, c'est pour cette raison que saint Matthieu fait remarquer qu'il enseignait au dehors en paraboles, et que, rentré dans la maison, il expliquait la parabole à ses disciples (2).

EUSÈBE. Remarquez la convenance de cette première parabole que Jésus propose à la multitude, non-seulement de ceux qui étaient présents, mais encore de tous ceux qui devaient venir après eux, et comme il excite vivement leur attention par ces premières paroles : « Celui qui sème sortit pour semer. »

(1) Saint Matthieu dit en termes plus exprès : « Il ne parlait qu'en paraboles, afin que s'accomplit cette parole du prophète : J'ouvrirai ma bouche en paraboles. » (*Matth.*, XIII, 35.)

(2) Saint Matthieu ne fait cette observation qu'à l'occasion de la parabole de l'ivraie ; quant aux précédentes, le Sauveur les avait expliquées avant son entrée dans la maison.

---

sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

THEOPHYL. Quod David in persona Christi prædixerat (*Psal.* 77) : « Aperiam in parabolis os meum. » hic Dominus implet : unde dicitur : « Cum autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem. » Loquitur autem Dominus per similitudinem : primo quidem, ut attentiores faceret auditores : consueverunt enim homines in obscuris se exercitare, et spernere manifesta : deinde ut non caperent indigni, quæ mystice dicebantur. ORIG. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Et ideo signanter dicitur : « Cum turba plurima convenirent, et de civitatibus, » etc. Non enim sunt multi, sed pauci qui per arctam viam incedunt, et qui inveniunt viam quæ ducit ad vitam : unde Matthæus dicit (*cap.* 13.) quod extra domum docebat per parabolas, sed intra domum parabolam discipulis exposuit.

EUSEB. (*in eadem Cat. Græca.*) Satis autem congrue Christus primam proponit parabolam multitudini, non solum tunc astantium, sed etiam futurorum post illos ; inducens ad audientiam verborum suorum, cum dicit : « Exiit qui seminat seminare semen suum. »

Bède. A nul autre ne convient mieux cette qualité de semeur qu'au Fils de Dieu, qui est sorti du sein de son Père (inaccessible à toute créature), pour venir en ce monde rendre témoignage à la vérité (*Jean*, XIX). — S. Chrys. (*hom.* 45 *sur S. Matth.*) Celui qui remplit tout de son immensité est sorti, non point en allant d'un lieu dans un autre, mais en se revêtant de notre chair pour s'approcher de nous. Jésus-Christ donne avec raison à son avénement le nom de sortie, car nous étions exclus de la présence de Dieu ; or lorsque des rebelles condamnés par leur roi sont bannis, celui qui veut les réconcilier sort pour venir les trouver, et converse en dehors avec eux jusqu'à ce qu'il les ait rendus dignes de paraître devant le roi, et qu'il les introduise en sa présence, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ. — Théophyl. Il sort maintenant, non pour perdre les laboureurs ou pour réduire la terre en cendres, mais il sort pour semer, car souvent le laboureur qui sème, sort pour autre chose que pour semer. — Eusèbe. Un grand nombre de fidèles serviteurs de Dieu sont sortis de la céleste patrie et sont descendus au milieu des hommes; mais ce n'était point pour semer, car ils n'étaient point semeurs, mais des esprits que Dieu envoyait pour remplir un ministère. (*Hebr.*, I, 14.) Moïse lui-même et les prophètes après lui n'ont point semé dans le cœur des hommes les mystères du royaume des cieux, mais en les arrachant à de coupables erreurs et au culte des idoles, ils cultivaient les âmes des hommes, et les défrichaient pour en faire une terre bien préparée. Seul le Verbe de Dieu, créateur et auteur de toutes les semences, est sorti pour répandre par la prédication de nouvelles semences, c'est-à-dire, les mystères du royaume des cieux. — Théophyl. Or, le Fils de Dieu ne cesse pas de semer dans nos âmes, car ce n'est pas seulement comme maître et

---

Beda. Satorem istum nullum melius quam Filium Dei intelligere possumus, qui de sinu Patris (quo creaturæ non erat accessus) egrediens, ad hoc venit in mundum, ut testimonium perhiberet veritati. (*Joan.*, 19.) Chrys. (*hom.* 45.) Exiit autem qui ubique est, non localiter, sed per amictum carnis nobis appropinquavit. Decenter autem adventum proprium Christus *exitum* nominat : eramus enim exclusi a Deo; et sicuti condemnati et rebelles regis ejecti sunt ; qui vero reconciliare vult eos, exeundo ad ipsos extra eum eis loquitur, donec dignos jam factos aspectu regio, eos introducat : sic etiam Christus fecit. Theophylact. Exiit autem nunc, non ut agricolas perderet aut combureret terram, sed exiit seminare : sæpe enim agricola qui seminat, ob aliam causam exit, non solum ut seminet. Euseb. (*ut supra.*) Exiverunt autem nonnulli a patria cœlesti, et ad homines descenderunt, non tamen ut sererent; neque enim satores erant, sed administratorii Spiritus in ministerium missi. (*ad Hebr.*, I, vers. 14.) Moyses etiam et prophetæ post eum non inseruerunt hominibus mysteria regni cœlorum, sed retrahendo insipientes ab errore nequitiæ et et idolorum cultu, quasi colebant animas hominum, et in novalia redigebant. Solus autem omnium sator Verbum Dei exivit evangelizaturus nova semina, scilicet mysteria regni cœlorum. Theophylact. Non cessat autem Dei Filius semper in nostris animabus seminare : nam non solum cum docet, sed

docteur, mais comme créateur qu'il répand dans nos âmes la bonne semence. — TITE DE BOSTR. « Il sortit pour semer sa semence, » sa parole n'est point une parole d'emprunt, puisqu'il est par nature le Verbe du Dieu vivant. Ce n'était point leur propre semence que répandaient Paul ou Jean, mais celle qu'ils avaient reçue; Jésus-Christ, au contraire, sème sa propre semence, parce qu'il tire ses divins enseignements de sa propre nature; aussi les Juifs étonnés disaient-ils : « Comment connaît-il les Ecritures, puisqu'il ne les a point apprises? » (*Jean*, VII.)

EUSÈBE. Ceux qui reçoivent la divine semence se partagent donc en deux classes, la première se compose de ceux qui sont jugés dignes de la vocation céleste, mais qui perdent cette grâce par suite de leur négligence et de leur tiédeur; la seconde comprend ceux qui multiplient la semence en produisant de bons fruits. D'après saint Matthieu, le Sauveur établit trois degrés différents dans chaque classe; ceux, en effet, qui reçoivent inutilement la semence, ne la perdent pas de la même manière, et ceux qui la rendent féconde, ne produisent pas du fruit au même degré. Le Sauveur expose donc les différentes circonstances où on laisse perdre la semence. Les uns, sans même qu'ils aient péché, ont perdu la semence salutaire qui avait été jetée dans leurs âmes; les esprits mauvais, les démons qui volent dans l'air, ou les hommes fourbes et astucieux qu'il désigne sous le nom d'oiseaux, viennent enlever la semence de leur esprit et leur en font perdre le souvenir : « Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin. » — THÉOPHYL. Il ne dit pas que celui qui sème a jeté sa semence le long du chemin, mais que la semence y est tombée, car celui qui sème enseigne une doctrine pure et irréprochable, mais

---

etiam cum creat, in nostris animabus seminat semina bona TIT. BOSTRENS. Exiit autem ut seminaret semen suum; non autem accepit verbum quasi mutuatum, cum ipse naturaliter sit Verbum Dei vivi. Non est igitur suum proprium semen Pauli, vel Joannis, sed habet cum acceperint : Christus autem habet proprium semen, proferens doctrinam ex sua natura : unde et Judæi dicebant (*Joan.*, 7, vers. 15) : « Qualiter hic litteras novit quas non didicit? »

EUSEB. (*ut sup.*) Docet igitur duos esse gradus eorum qui recipiunt semina : primum quidem eorum qui digni facti sunt vocatione cœlesti, sed labuntur a gratia propter negligentiam et teporem; secundum vero multiplicantium semen in bonis fructibus. Ponit autem secundum Matthæum tres differentias in quolibet gradu. Nam qui corrumpunt semen, non similem habent perditionis modum; et qui ab eo fructificant, non æquam recipiunt copiam. Sane occasiones perdentium semen ostendit. Quidam enim cum non peccaverint, suis animabus insita sibi semina salubria perdiderunt; subtracta ab intentione et memoria eorum per spiritus malignos et dæmones, qui volant per aerem; vel viros fallaces et callidos, quæ *volatilia* nuncupavit : unde subdit : « Et dum seminat, aliud cecidit secus viam. » THEOPH. Non dixit quod seminans projecit aliud secus viam, sed quod semen cecidit; qui enim seminat, docet rectum sermo-

cette doctrine tombe diversement dans l'esprit de ceux qui l'entendent, et quelques-uns d'entre eux sont représentés par ce chemin où elle fut foulée aux pieds et mangée par les oiseaux du ciel. — S. Cyr. Tout chemin est inculte et stérile, parce qu'il est sans cesse foulé aux pieds, et aucune semence ne peut y être enfouie. Ainsi les cœurs indociles sont impénétrables aux divins enseignements, et aucune vertu ne peut y germer, c'est un chemin qui n'est fréquenté que par les esprits impurs. D'autres portent légèrement la foi en eux-mêmes, en ne s'attachant qu'aux simples paroles; leur foi manque de racines, et c'est d'eux que le Sauveur ajoute : « Une autre partie tomba sur la pierre, et ayant levée elle sécha, parce qu'elle n'avait pas d'humidité. — Bède. La pierre est la figure des cœurs durs et indomptables, l'humidité est à la semence ce qu'est dans une autre parabole l'huile qui doit alimenter les lampes des vierges (*Matth.*, xxv), et représente l'amour de la vertu et la persévérance dans le bien. — Eusèbe. Il en est d'autres qui laissent étouffer la semence qu'ils reçoivent par l'avarice, par le désir des voluptés, par les sollicitudes du monde, que Notre-Seigneur compare à des épines : « Et une autre partie tomba parmi les épines, » etc. — S. Chrys. (*homél.* 45 *sur S. Matth.*) Semblables, en effet, aux épines qui ne permettent pas à la semence de lever et de croître, mais l'étouffent par leur épaisseur, les sollicitudes de la vie présente ne permettent pas à la semence spirituelle de croître et de fructifier. Le laboureur qui sèmerait sur les épines matérielles, sur la pierre, sur le chemin, serait digne de blâme, car il est impossible que la pierre se change jamais en terre, que le chemin cesse d'être un chemin, que les épines ne soient plus des

---

nem : sed sermo diversimode cadit in audientes, ut quidam eorum *via* dicantur : « Et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud. » Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Arida enim est et inculta quodammodo omnis via ; eo quod a cunctis conculcatur, ac nihil ex seminibus humatur in ea. Sic igitur habentes cor indocile non penetrat divina monitio, ut possit laudem germinare virtutum ; sed tales sunt via frequentata immundis spiritibus. Sunt iterum aliqui leviter gerentes fidem in se, quasi in verborum simplicitate : horum fides caret radice de quibus subditur : « Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem. » Bed. *Petram* dicit durum et indomitum cor : hoc est autem humor ad radicem seminis, quod juxta aliam parabolam oleum ad lampades virginum nutriendas (*Matth.*, 25), id est, amor et perseverantia virtutis. Euseb. (*ut sup.*) Sunt etiam aliqui qui per avaritiam et appetitum voluptatum et mundanas sollicitudines, quas quidem *spinas* nuncupat immissum sibi semen suffocari fecerunt : de quibus subditur : « Et aliud cecidit inter spinas, » etc. Chrys. (*hom.* 45, *in Matth.*) Sicut enim spinæ non permittunt oriri semen, sed ex condensatione suffocant immissum : sic sollicitudines vitæ præsentis, semen spirituale fructificare non sinunt. Increpandus autem esset agricola, qui super sensibiles spinas, et petram, et viam seminaret : non enim possibile est *petram* terram fieri ; nec *viam* non esse viam, nec *spinas* non

épines. Mais il n'en est pas de même dans les choses spirituelles, car la pierre peut devenir une terre fertile, le chemin peut n'être plus foulé aux pieds, et il est possible d'arracher les épines.

S. Cyr. La terre riche et fertile, ce sont les âmes bonnes et vertueuses qui reçoivent dans leur profondeur la semence de la parole, qui la retiennent et la fécondent, et c'est d'elles qu'il est dit : « Une autre partie tomba dans une bonne terre, et ayant levé, elle produisit du fruit au centuple. » En effet, lorsque la parole divine tombe dans une âme libre de toute agitation, elle pousse de profondes racines, elle produit des épis et les fait arriver à une maturité parfaite. — Bède. Le fruit au centuple, c'est le fruit dans sa perfection, car le nombre dix exprime toujours la perfection, parce que l'accomplissement de la loi consiste dans l'observation des dix commandements; mais le nombre dix multiplié par lui-même, produit le nombre cent, qui est ainsi le symbole de la plus grande perfection possible.

S. Cyr. Ecoutons l'explication de cette parabole de la bouche même de celui qui en est l'auteur : « En disant cela, il criait : Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. » — S. Bas. (*Ch. des Pèr. gr.*) (1) Entendre, est un acte de l'intelligence, et par ces paroles, Notre-Seigneur invite ceux qui l'écoutent à prêter une grande attention à l'explication qu'il va donner. — Bède. Toutes les fois, en effet, que nous rencontrons cet avertissement, soit dans l'Evangile, soit dans l'Apocalypse de saint Jean, il s'agit d'une vérité mystérieuse dont on nous engage à pénétrer le sens avec une attention plus scrupuleuse. Aussi

(1) On trouve quelque chose de semblable, vers le milieu de l'homélie 12 qui porte pour titre : Sur le commencement des Proverbes.

---

esse spinas. In rationalibus autem secus est : possibile est enim petram converti in terram pinguem, et viam non conculcari, et spinas dissipari.

Cyril. (*ubi sup.*) Sunt autem terra pinguis et ferax animæ honestæ et bonæ, quæ in profundo suscipiunt verbi semina, et retinent, et fovent : et quantum ad hoc subditur : « Et aliud cecidit in terram bonam; et ortum fecit fructum centuplum; » cum enim in mentem mundam ab omnibus perturbationibus verbum divinum infunditur, tunc immittit radices in profundum, et germinat tanquam spicas, et convenienter perficitur. Beda. *Fructum* enim *centuplum* fructum perfectum dicit : nam denarius numerus pro perfectione semper accipitur, quia in decem præceptis custodia legis (id est, ejus observatio) continetur : denarius autem numerus per semetipsum multiplicatus, in centenarium surgit; unde per centenarium magna perfectio significatur.

Cyril. (*ubi supra.*) Quæ autem sit sententia parabolæ accipiamus per eum qui eam composuit : unde sequitur : « Hæc dicens clamavit : Qui habet aures audiendi, audiat. » Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum, ubi supra.*) Audire pertinet ad intellectum : unde per hoc Dominus excitat ad exaudiendum attente intentionem eorum quæ dicuntur. Beda. Quoties enim hæc admonitio vel in Evangelio vel in Apocalypsi Joannis interponitur, mysticum esse quod dicitur quærendumque a nobis intentius ostenditur. Unde discipuli ignorantes, Sal-

les disciples reconnaissant leur ignorance, interrogent le Sauveur : « Or, ses disciples lui demandaient quel était le sens de cette parabole. » Cependant ce ne fut pas immédiatement après que Jésus eut achevé d'exposer cette parabole, que les disciples lui adressèrent cette question, mais comme le dit saint Marc : « Ils l'interrogèrent lorsqu'il se trouva seul (*Marc*, IV). » — ORIG. (1) La parabole est comme le récit d'un fait imaginaire mais possible et vraisemblable, c'est un récit symbolique et figuré de quelque vérité dont on obtient le sens par l'application de toutes les circonstances de la parabole. L'énigme est le récit d'un événement qui n'est ni réel ni possible, elle est l'enveloppe d'une vérité cachée, comme dans ce trait du livre des Juges (IX), où nous lisons que les arbres s'assemblèrent pour se choisir un roi. Ce récit que l'Evangéliste raconte comme un fait historique : « Celui qui sème sortit pour semer, » n'est point arrivé à la lettre, quoiqu'il soit dans les choses possibles.

EUSÈBE. Or, le Seigneur fait connaître à ses disciples la raison pour laquelle il parlait au peuple en paraboles : « Il leur dit : A vous il a été donné de connaître le royaume de Dieu. » — S. GRÉG. de NAZ. (2) En entendant ces paroles, n'allez pas croire qu'il existe des natures différentes, avec certains hérétiques, qui prétendent qu'il est des hommes dont la nature est de se perdre, d'autres dont la nature est de se sauver, d'autres, au contraire, qui doivent à leur propre volonté de devenir bons ou mauvais; mais à ces paroles du Sauveur : « Il vous a été donné, » ajoutez : A vous qui le voulez, à vous qui en êtes

(1) Cette citation est tirée du commentaire d'Origène *sur les Proverbes*, commentaire qui n'existe plus.

(2) Discours 31 qui porte pour titre : Sur ces paroles de l'Evangile : Lorsque Jésus eut achevé tous ces discours.

---

vatorem interrogant : sequitur enim : « Interrogabant autem eum discipuli, » etc. Nemo tamen putet finita mox parabola discipulos hoc interrogasse, sed ut Marcus ait (*cap.* 4, *vers.* 10) : « Cum esset singularis, interrogaverunt eum. » ORIG. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Est autem *parabola* sermo quasi facti, non autem facti juxta quod dicitur, possibilis autem fieri, rerum significativus per transumptionem eorum quæ in parabola traduntur. *Ænigma* vero est processus sermonis in his quæ dicuntur quasi facta ; quæ tamen non sunt facta, nec possibilia fieri ; significat vero aliquid in occulto, sicut quod in libro dicitur Judicum (*cap.* 9) quod « ligna iverunt ut ungerent sibi regem. » Non autem ad litteram factum quod dicitur : « Exiit qui seminat, » sicut ea quæ narrat historia ; possibile tamen fuit fieri.

EUSEB. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Dominus vero docuit eos causam quare turbis per parabolas loquebatur : unde subditur : « Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei. » GREG. NAZIAN. (*in eadem Cat. Græca.*) Cum hoc audis, non introducas diversas naturas secundum quosdam hæreticos, qui putant hos quidem esse pereuntis naturæ, hos vero salubris ; quosdam vero sic se habere ut eorum voluntas eos ducat ad pejus vel melius : sed addas ei quod dicitur, « vobis datum est, » id est,

dignes. — THÉOPHYL. Mais pour ceux qui sont indignes de si grands mystères, un voile recouvre ces vérités : « Tandis qu'aux autres il est annoncé en paraboles, en sorte que voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent pas. » Ils croient voir, mais ils ne voient point, ils entendent, mais ils ne comprennent pas. Or, Jésus-Christ leur cache ces vérités, pour leur faire éviter un plus grand crime, celui de mépriser les mystères du Christ, après les avoir connus, car celui qui n'a que du mépris pour les vérités dont l'intelligence lui a été révélée, sera puni plus sévèrement. — BÈDE. Ceux-là donc entendent en paraboles, qui ferment les sens et leur cœur pour ne point connaître la vérité et qui oublient cette recommandation du Seigneur : « Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. »

S. GREG. (*hom.* 15 *sur les Evang.*) Cependant le Seigneur consent à expliquer à ses disciples cette parabole, pour nous apprendre à chercher le sens caché des choses qu'il n'a point voulu nous expliquer : « Voici donc le sens de cette parabole, la semence c'est la parole de Dieu. » — EUSÈBE. Or, il y a pour la semence qui est jetée dans nos âmes, trois causes de destruction. Les uns détruisent cette semence en prêtant une oreille trop légère aux discours des hommes qui ne veulent que les tromper : « Ce qui tombe le long du chemin, ce sont ceux qui écoutent, le diable vient ensuite, et enlève la parole de leur cœur. » — BÈDE. Ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu sans aucune foi, sans aucune intelligence, sans aucun désir de la mettre en pratique. — EUSÈBE. D'autres ne reçoivent cette parole qu'à la surface de leur âme, et la laissent se dessécher et périr aux premières atteintes de l'adversité. C'est d'eux que Notre-Seigneur ajoute :

---

volentibus, et simpliciter dignis. THEOPHYLACT. His autem qui sunt indigni tantis mysteriis, obscure dicuntur : unde sequitur : « Cæteris autem in parabolis ; ut videntes non videant, et audientes non intelligant. » Videre enim se putant, non vident autem ; et audiunt quidem, sed non intelligunt. Hujus ergo gratia hoc eis Christus abscondit ne majus eis præjudicium generetur, si postquam noverint Christi mysteria, contempserint : qui enim intelligit et postea spernit, gravius punietur. BEDA. Recte igitur in parabolis audiunt, quando clausis sensibus cordis, non curant cognoscere veritatem ; obliti ejus quod Dominus dixerat : « Qui habet aures audiendi, audiat. »

GREG. (*in hom.* 15, *in Evang.*) Dominus autem dignatus est exponere quod dicebat, ut sciamus rerum significationes quærere etiam in his quæ per semetipsum noluit explanare : sequitur enim : « Est autem hæc parabola : semen est verbum Dei. » EUSEB. (*ut sup.*) Destruentium autem immissa semina suis animabus tres dicit esse causas. Quidam enim destruunt in se semen reconditum, dantes leviter auditum volentibus fallere : de quibus subdit : « Quod autem secus viam, hi sunt qui audiunt ; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum. » BED. Qui scilicet verbum quod audiunt, nulla fide, nullo intellectu, nulla saltem tentandæ utilitatis actione percipere dignantur. EUSEB. (*ut sup.*) Quidam vero cum in mentis profundo non susceperint verbum Dei, facile extinguuntur adveniente adversitate ; sed quibus subditur : « Nam qui supra

« Ce qui tombe sur la pierre, ce sont ceux qui, ayant écouté la parole, la reçoivent avec joie, mais ceux-ci n'ont pas de racine, ils croient pour un temps, et au temps de la tentation ils se retirent. » — S. Cyr. Lorsqu'ils entrent dans l'Eglise, ils écoutent avec joie la prédication des divins mystères, mais avec une volonté bien faible ; et à peine sortis de l'Eglise, ils oublient les enseignements sacrés. Si la foi chrétienne n'est l'objet d'aucune attaque, ils demeurent fidèles, mais si la persécution vient à se déclarer, ils se dérobent par la fuite au danger, parce que leur foi n'a point de racine. — S. Grég. (*hom.* 15 *sur les Evang.*) Il en est beaucoup qui se proposent de commencer à faire le bien, mais bientôt fatigués par l'adversité ou par les tentations, ils abandonnent leur entreprise. Cette terre pierreuse n'avait donc point l'humidité nécessaire, puisqu'elle n'a pu conduire à la maturité parfaite la semence qu'elle avait fait germer. — Eusèbe. D'autres enfin étouffent la semence qu'ils ont reçue dans les préoccupations des richesses et des plaisirs, qui sont comme autant d'épines qui étouffent la semence : « Ce qui tombe parmi les épines, ce sont ceux qui écoutent la parole, mais les sollicitudes des richesses et des plaisirs l'étouffent peu à peu, et ils ne portent point de fruit. — S. Grég. (*hom.* 15 *sur les Evang.*) Comment donc Notre-Seigneur a-t-il pu comparer les richesses aux épines, alors que les épines piquent et déchirent, tandis que les richesses sont pleines de charmes. Et cependant ce sont des épines, parce qu'elles déchirent l'âme par les pointes acérées de leurs préoccupations, et lorsqu'elles entraînent jusqu'au péché, elles font des blessures sanglantes. Le Sauveur joint deux choses aux richesses : les sollicitudes et les plaisirs parce qu'elles accablent de soucis et énervent l'âme par leur abondance même. Toutes ces

---

petram, hi sunt qui cum audierint cum gaudio suscipiunt verbum ; et hi radices non habent qui ad tempus credunt et in tempore tentationis recedunt. » Cyril. (*ubi supra.*) Cum enim intrant Ecclesiam, lætanter attendunt divina mysteria, sed ex levi voluntate : ut autem egressi sunt Ecclesiam, obliviscuntur sacrarum disciplinarum : et si fides christiana non fluctuet, permanent ; turbante vero persecutione, profugam habent mentem, quia fides eorum caret radice. Greg. (*in hom.* 15 *ut sup.*) Multi boni operis initia proponunt, sed mox ut fatigari adversitatibus vel tentationibus cœperint, inchoata derelinquunt. Petrosa ergo terra humorem non habuit, quæ hoc quod germinaverat, ad fructus perseverantiam non perduxit. Euseb. (*ut supra.*) Quidam vero suffocant reconditum in eis semen divitiis et illecebris, quasi quibusdam suffocantibus spinis, de quibus subditur : « Quod autem in spinis cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ suffocantur, » etc. Greg. (*in hom.* 15 *ut sup.*) Mirum quomodo Dominus divitias *spinas* interpretatus sit ; cum illæ pungant, iste delectent : et tamen spinæ sunt quia cogitationum suarum punctionibus mentem lacerant ; et cum usque ad peccatum pertrahunt, quasi inflicto vulnere cruentant. Duo autem sunt quæ divitiis jungit : sollicitudines et voluptates ; quia per curam mentem opprimunt, et per affluentiam resolvunt. Suffocant autem semen, quia importunis cogitationibus

choses étouffent la semence, parce qu'elles étranglent pour ainsi dire l'âme par leurs pensées importunes, et en fermant ainsi l'accès du cœur à tout bon désir, elles étouffent la respiration et tuent la vie.

Eusèbe. C'est en vertu de sa prescience divine que Notre-Seigneur prédit ces choses, et les faits se chargent de vérifier ces prédictions, car on ne s'éloigne des prescriptions de la divine parole que d'une de ces trois manières. — S. Chrys. (*hom. 45 sur S. Matth.*) Pour résumer en peu de mots cette doctrine, on quitte la voie du bien, les uns par leur négligence à écouter la parole de Dieu, les autres par immortification ou par faiblesse, d'autres enfin, parce qu'ils se rendent esclaves de la volupté et des biens de ce monde. Remarquez encore dans quel ordre naturel se présentent d'abord le chemin, puis le terrain pierreux et les épines; il faut donc d'abord de la mémoire et de la vigilance, puis du courage, et enfin le mépris pour les choses présentes. Notre-Seigneur oppose ensuite les qualités de la bonne terre aux qualités défectueuses du chemin, du terrain pierreux et des épines : « Mais ce qui tombe dans la bonne terre, ce sont ceux qui, écoutant la parole, la conservent dans un cœur bon et excellent, et portent du fruit par la patience. » Ceux qui sont représentés par le chemin, ne retiennent point la parole et laissent enlever la semence par le démon; ceux qui ressemblent au terrain pierreux ne soutiennent pas les assauts de la tentation trop forte pour leur faiblesse; enfin, ceux qui sont figurés par les épines ne portent aucun fruit, mais étouffent la parole dans son germe. — S. Greg. (*hom. 15 sur les Ev.*) Or, la bonne terre produit du fruit par la patience, parce que le bien que nous faisons est nul, si nous ne supportons en même temps avec patience le mal qui nous est fait. Ainsi ceux qui sont représentés par

---

guttur mentis strangulant, et dum bonum desiderium intrare ad cor non sinunt, quasi aditum vitalis flatus necant.

Euseb. (*ut sup.*) Hæc autem ex provisione a Salvatore prædicta sunt : sic autem se habere patefacit effectus : non enim aliter aliqui a verbo divini cultus deficiunt, nisi secundum aliquem modorum prædictorum ab eo. Chrys. (*hom. 45, in Matth.*) Et ut plura brevibus comprehendam, hi quidem tanquam negligentes audire; hi tanquam delicati et debiles; hi vero tanquam servi facti voluptatis et rerum mundi, a bono desistunt. Bonus etiam ordo viæ, petræ et spinarum : opus enim est primo memoria et cautela; deinde fortitudine; consequenter contemptu præsentium. Consequenter ponit bonam terram contrario modo se habentem ad viam, et petram, et spinas; cum subdit : « Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo verbum retinent, » etc. Nam qui secus viam positi sunt, non retinent verbum, sed rapit eis semen diabolus; qui vero sunt in petra, non sustinent in patientia tentationis insultum propter imbecillitatem; qui vero sunt in spinis, non fructificant, sed suffocantur. Greg. (*in hom. 15 ut sup.*) Terra ergo bona fructum per patientiam reddit; quia nulla sunt bona quæ agimus, si non æquanimiter etiam proximorum mala toleramus. Fructum ergo per patientiam reddunt, quia

cette bonne terre, produisent du fruit par la patience, car après avoir supporté en toute humilité et en toute patience les épreuves qui leur sont envoyées, ils entrent dans le repos et dans la joie de l'éternité.

℣. 16-18. — *Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un vase, ou ne la met sous un lit; mais on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière. Car il n'y a rien de caché qui ne soit découvert, rien de secret qui ne soit connu, et ne vienne au grand jour. Prenez donc garde comment vous écoutez; car on donnera à celui qui a; et à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il croit avoir.*

Bède. Notre-Seigneur venait de dire aux Apôtres : « Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, il leur est proposé en paraboles, » il leur apprend maintenant qu'ils doivent un jour révéler ce même mystère aux autres : « Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un vase ou ne la met sous un lit, » etc.

Eusèbe. C'est-à-dire, de même qu'on n'allume une lampe que pour éclairer, et non pour la mettre sous un boisseau ou sous un lit, ainsi les secrets du royaume des cieux proposés en paraboles, restent cachés pour ceux qui n'ont pas la foi, mais cependant ils ne seront pas toujours incompréhensibles pour tous (1). Car il n'y a rien de caché qui ne soit découvert, rien de secret qui ne soit connu et ne vienne au grand jour. Comme s'il disait : Bien qu'un grand nombre de vérités leur aient été proposées sous forme de paraboles, de sorte qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point, par suite de leur incrédulité, cependant toute vérité sera un

(1) La seconde partie de ce passage vient plutôt du vénérable Bède que de saint Augustin.

---

cum humiliter flagella suscipiunt, post flagella ad requiem sublimiter cum gaudio suscipiuntur.

Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit, sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen. Non est enim occultum quod non manifestetur, nec absconditum quod non cognoscatur, et in palam veniat. Videte ergo quid audiatis : qui enim habet, dabitur illi; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

Beda. Quia supra dixerat apostolis : « Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis : » nunc ostendit per eos aliquando etiam cæteris idem mysterium esse revelandum, dicens : « Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase aut subtus lectum ponit, » etc.

Euseb. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Quasi diceret : Sicut lucerna accenditur ut luceat, non ut operiatur sub modio vel lecto; sic etiam secreta regni cœlorum in parabolis edita, quamvis lateant alienos a fide, non tamen penes omnes immanifestum habebunt sensum : unde subdit : « Non enim est occultum quod non manifestetur; nec absconditum quod non cognoscatur, et in palam veniat : » quasi diceret : Quamvis plurima in parabolis dicta sint, ut videntes non videant, et audientes non intelligant propter sui incredulitatem; totus tamen

jour éclaircie. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Ou bien autrement, Notre-Seigneur enseigne ici dans un sens figuré, avec quelle sainte confiance on doit prêcher la parole de Dieu, sans que jamais la crainte d'un préjudice ou d'un dommage temporel porte à cacher la lumière de la science. En effet, le vase et le lit signifient la chair, de même que la lampe est le symbole de la parole. Celui qui cache la parole par crainte de quelque dommage temporel, préfère la chair à la manifestation de la vérité, et celui qui tremble d'annoncer cette parole la couvre pour ainsi dire avec la chair. Au contraire, celui qui consacre son corps au ministère de cette divine parole, place la lumière sur le chandelier, de manière que la prédication de la vérité domine toutes les exigences de la servitude du corps.

Orig. Ceux qui, dans cette lampe veulent voir la figure des disciples plus parfaits de Jésus-Christ, rendent leur interprétation plausible, parce que l'Evangile dit de Jean-Baptiste, qu'il était une lumière ardente et luisante (*Jean*, v). Que celui donc qui allume dans son âme cette lampe spirituelle, ne la cache ni sous un lit destiné au repos, ni sous un vase quelconque; agir de la sorte, c'est ne prendre aucun soin de ceux qui entrent dans la maison, et pour lesquels cette lampe est préparée; il faut donc placer cette lumière sur le chandelier, c'est-à-dire, sur toute l'Eglise.

S. Chrys. (*hom.* 15 *sur S. Matth.*) En leur parlant de la sorte, le Sauveur exhorte ses disciples à une sainte exactitude pour tous les devoirs de la vie, il veut qu'ils soient pleins de courage comme des hommes exposés aux regards de tous, et qui combattent au milieu du monde comme sur un théâtre; ne considérez pas, semble-t-il leur dire, que nous n'habitons qu'une faible partie de l'espace, vous serez

---

sermo patebit. Aug. (*de Quæst. Evang. ut sup.*) Vel aliter : his verbis typice docet fiduciam prædicandi, ne quis timore carnalium incommodorum lucem scientiæ abscondat : *vasis* enim et *lecti* nomine carnem, *lucernæ* autem vocabulo verbum designat, quod qui ob metum carnalium incommodorum occultat, ipsam carnem præponit manifestationi veritatis; et ea quasi operit verbum, qui prædicare trepidat : supra candelabrum autem ponit lucernam, qui corpus suum ministerio Dei subjicit, ut superior sit prædicatio veritatis, et inferior servitus corporis.

Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed et qui vult adaptare lucernam perfectioribus Christi discipulis, persuadebit nobis per ea quæ dicta sunt de Joanne, quoniam ipse erat lucerna ardens et lucens (*Joan.*, 5) : non decet ergo eum qui lucernam rationalem accendit in animo, abscondere eam sub lecto, ubi quis requiescit, nec sub aliquo alio vase; quia qui facit hoc, non providet intrantibus domum, quibus lucerna paratur; sed oportet superponere candelabro, id est, omni Ecclesiæ.

Chrys. (*hom.* 15, *in Matth.*) Hoc autem dicens inducit eos ad vitæ diligentiam ; docens eos strenuos esse, quasi expositos aspectibus omnium, ac pugnantes in mundo quasi in theatro : quasi dicat : Ne consideretis quod manemus in modica parte mundi : eritis enim omnibus noti, quia tantam virtu-

connus de tous les hommes, parce qu'il est impossible qu'une si grande vertu demeure cachée. — S. MAX. Ou bien encore, c'est lui-même que le Seigneur veut désigner par cette lampe qui brille aux yeux des habitants de la maison, c'est-à-dire, du monde, puisqu'il est Dieu par nature, et qu'il s'est fait chair par une économie toute divine, et c'est ainsi que, semblable à la lumière d'une lampe, il est retenu par l'intermédiaire de son âme dans la terre de sa chair, comme la lumière est retenue par la mèche dans le vase de terre d'une lampe. Le chandelier, c'est l'Eglise, sur laquelle la parole divine brille de tout son éclat, et la remplit comme une maison des rayons de la vérité. Or il compare le culte matériel de la loi à un vase ou à un lit sous lequel il ne veut point rester caché.

BÈDE. Le Seigneur nous presse avec instance d'écouter la divine parole, afin que nous puissions la ruminer continuellement dans notre cœur, et la donner en nourriture aux autres : « Prenez donc garde comme vous écoutez, car on donnera à celui qui a, » etc. Comme s'il disait : Appliquez-vous à écouter cette divine parole avec toute l'attention possible, car celui qui aime cette parole, recevra l'intelligence pour comprendre ce qu'il aime, mais pour celui qui n'a point l'amour de cette divine parole, eût-il d'ailleurs du génie, et fût-il versé dans la connaissance des lettres, jamais il ne goûtera la douceur et la joie de la sagesse. Souvent, en effet, celui qui est atteint de paresse spirituelle, reçoit le don de l'Esprit, pour rendre ainsi sa négligence plus coupable, parce qu'il dédaigne de savoir ce qu'il aurait pu apprendre sans aucun travail. Quelquefois au contraire, celui qui est zélé pour s'instruire, souffre de la lenteur de son intelligence, afin de recevoir une récompense d'autant plus grande, qu'il a travaillé avec plus d'efforts pour apprendre.

---

tem impossibile est latere. MAXI. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vel forsan seipsum appellat Dominus lucernam radiantem cunctis habitantibus domum, id est, mundum ; cum sit naturaliter Deus, et factus dispensative caro ; et sic quasi lux ad instar lucernæ retinetur in testa carnis per mediam animam, sicut per lychnum ignis in testa lucernæ. Vocat autem *candelabrum* Ecclesiam, supra quam verbum divinum effulgens, quasi quamdam domum illuminat radiis veritatis. Dixit autem similitudinarie *vas* aut *lectum* corporalem cultum legis, sub quo contineri non vult.

BEDA. Instanter autem nos Dominus docet verbo auscultare ; ut etiam et nostro illud pectore continue ruminare, et alieno eructare sufficiamus auditui : unde sequitur : « Videte ergo quid audiatis ; qui enim habet, dabitur illi, » etc. Quasi dicat : Tota intentione verbo quod auditis, operam date ; quia qui amorem habet verbi, dabitur illi et sensus intelligendi quod amat : at qui verbi audiendi amorem non habet, etsi vel naturali ingenio vel litterario se callere putaverit exercitio, nulla sapientiæ dulcedine gaudebit : sæpe enim desidiosus ingenium accipit, ut de negligentia justius puniatur ; quia quod sine labore assequi potuit, scire contemnit ; et nonnunquam studiosus tarditate intelligentiæ premitur, ut eo majora præmia retributionis inveniat, quo magis studio inventionis elaborat.

℣. 19-21. — *Cependant sa mère et ses frères vinrent vers lui, et ils ne pouvaient pénétrer jusqu'à lui à cause de la foule. On vint donc lui dire : Votre mère et vos frères sont là dehors, qui désirent vous voir. Il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu ; et qui la pratiquent.*

TITE DE BOSTR. Notre-Seigneur avait quitté ses parents selon la chair pour se livrer à la prédication de la doctrine de son père; et comme ils désiraient le voir, ils vinrent le trouver : « Cependant, sa mère et ses frères vinrent vers lui, » etc. Lorsque vous entendez parler des frères du Seigneur, que ce nom vous rappelle sa miséricorde et vous fasse comprendre l'étendue de sa grâce. En effet, personne ne peut être frère du Sauveur en tant qu'il est Dieu, puisqu'il est le Fils unique du Père, mais par un effet de son amour, il a daigné s'unir notre chair, notre sang, et il est devenu notre frère, lui qui était Dieu par nature (1). — BÈDE. Ces frères du Seigneur, selon la chair, ne sont ni les fils de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, comme le veut Helvidius, ni les fils de Joseph et d'une autre épouse, comme d'autres le prétendent, mais tout simplement ses cousins.

TITE DE BOSTR. Les frères de Jésus espéraient qu'en apprenant leur arrivée, par respect pour le nom de sa mère et pour l'amour qu'elle lui témoignait, il s'empresserait de laisser la multitude qui l'écoutait : « On vint donc lui dire : Votre mère et vos frères sont là dehors, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 45 sur S. Matth.*) Considérez quelle indiscrétion c'était que d'enlever le Sauveur à tout ce peuple qui l'entourait et qui, suspendu à ses lèvres, écoutait ses divins en-

(1) Allusion à la doctrine de saint Paul (*Hebr.*, II, 11, 13), etc.

Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba. Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre. Qui respondens, dixit ad illos : Mater mea et fratres mei, hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt.

TITUS BOSTRENS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Derelictis cognatis carnalibus, Dominus insistebat doctrinæ paternæ : quia vero desiderabatur propter absentiam, accedunt ad eum : unde dicitur : « Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, » etc. Si audiveris de fratribus Domini, adjice pietatem, et intellige gratiam : nullus enim secundum Divinitatem Salvatoris frater est (unigenitus enim est), sed pietatis gratia communicavit nobis in carne et sanguine, et factus est frater noster, cum esset naturaliter Deus. BED. Fratres autem Domini qui secundum carnem dicuntur, non filii beatæ Mariæ genitricis Dei, secundum Helvidium, nec filii Joseph de alia uxore, secundum quosdam putandi sunt, sed eorum potius intelligendi sunt esse cognati.

TITUS BOSTRENS. (*ubi supra.*) Putabant autem fratres ejus quod cum eorum audiret præsentiam, dimitteret populum reveritus maternum nomen, et flexus amore materno : unde sequitur : « Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, » etc. CHRYS. (*hom. 45, in Matth.*) Considera quale erat astante ei toto populo, et ab ore ejus pendente jam inchoata doctrina, eum foras extrahere :

seignements. Aussi, Notre-Seigneur leur en fait-il un reproche : « Il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, » etc. — S. Ambr. Comme un sage maître, Jésus commence par donner l'exemple à ses disciples avant de leur enseigner, que celui qui ne quitte point son père où sa mère n'est pas digne du Fils de Dieu. Il veut donc pratiquer le premier ce commandement, non qu'il refuse d'accomplir à l'égard de sa mère les devoirs de la piété filiale (puisqu'il est l'auteur de ce commandement : « Quiconque n'honorera point son père ou sa mère sera puni de mort »), mais parce qu'il sait qu'il doit plus à la mission divine qu'il a reçue de son Père, qu'à l'affection filiale qu'il a pour sa mère (1). Toutefois, sa réponse ne contient rien de blessant pour ses parents, mais elle nous apprend que l'union des âmes est plus auguste que les liens de la chair et du sang. Le Sauveur ne renie donc point sa mère (comme l'affirment certains hérétiques qui tendent des piéges à la simplicité), puisqu'il l'a reconnue du haut même de la croix, mais il nous enseigne à sacrifier les exigences du sang à l'accomplissement des devoirs célestes. — Bède. Ceux donc qui écoutent et qui pratiquent la parole de Dieu, méritent le nom glorieux de mère de Dieu, parce que chaque jour, par leurs exemples ou par leurs paroles, ils l'engendrent dans le cœur du prochain, et ils méritent également d'être appelés ses frères, puisqu'ils font aussi la volonté de son Père qui est dans les cieux.

S. Chrys. (*hom.* 43 *sur S. Matth.*) Notre-Seigneur ne veut pas non plus faire ici un reproche à sa mère, mais lui accorder une grâce signalée. En effet, s'il avait tant à cœur de donner une juste idée de sa personne au reste des hommes, combien plus devait-il le désirer pour

(1) C'est ainsi que l'apôtre saint Paul dit en parlant de lui-même : « Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vos cœurs. » (*Galat.*, IV, 19.)

---

ob hoc Dominus quasi increpando respondit. Sequitur enim : « Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt, » etc. Ambr. Moralis magister, qui de se cæteris præbet exemplum, præscripturus cæteris quoniam qui non reliquerit patrem aut matrem suam, non est Filio Dei dignus. Sententiæ huic ipse primus se subjicit, non quod maternæ refutet pietatis obsequia (ipsius enim præceptum est, « qui non honorificaverit patrem et matrem, morte moriatur), sed quia paternis se mysteriis amplius quam maternis affectibus debere cognoscit : neque tamen injuriose refutantur parentes, sed religiosiores copulæ mentium docentur esse quam corporum : ergo hic non (ut quidam hæretici tendiculas aucupantur) mater negatur, quæ etiam de cruce agnoscitur; sed necessitudini corporali præscriptorum cœlestium forma præfertur. Bed. Hi igitur qui verbum Dei audiunt et faciunt, *mater Domini* vocantur, eo quod illum quotidie suo exemplo vel dicto, quasi parturiunt in cordibus proximorum : fratres quoque sunt ejus, cum et ipsi faciant voluntatem Patris ejus qui in cœlis est.

Chrys. (*hom.* 43. *in Matth.*) Non autem hoc dicit increpando matrem, sed eam plurimum adjuvando : nam si erga cæteros sollicitus erat, ut generaret eis de se debitam opinionem, multo magis

sa mère, car jamais il ne l'eût élevé à un si haut degré de grandeur, si elle eût pu croire qu'il lui obéirait toujours comme un fils, et si au contraire elle ne l'eût reconnu comme son Dieu. — Théophyl. Quelques-uns entendent ce passage dans un autre sens : Pendant que Jésus enseignait, disent-ils, des envieux qui voulaient jeter du discrédit sur sa doctrine, vinrent lui dire : « Votre mère et vos frères veulent vous voir, » comme pour rappeler l'obscurité de sa naissance. Or Jésus, qui connaît leurs pensées, leur déclare qu'on n'est nullement rabaissé par une humble et pauvre famille, mais que si un homme d'une constitution obscure, écoute la parole de Dieu, il le regarde comme son frère. Cependant, comme il ne suffit pas d'écouter pour être sauvé, et que la parole de Dieu serait plutôt alors une cause de condamnation, il ajoute : « Et qui la pratiquent, » car il faut tout à la fois écouter et mettre en pratique. La parole de Dieu, c'est sa doctrine, puisque tout ce qu'il enseignait venait de son Père.

S. Ambr. Dans le sens mystique, celui qui cherche Jésus-Christ, ne doit pas se tenir dehors, c'est pour cela que le Roi-prophète a dit : « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés. » (*Ps.* xxxiii.) Ceux qui restent dehors, ne sont pas reconnus de Jésus, fussent-ils ses parents; peut-être est-ce pour notre instruction qu'il ne veut pas les reconnaître, or comment espérer qu'il nous reconnaîtra, si nous persistons à rester dehors? On peut encore dire que les parents de Jésus sont la figure des Juifs, dont le Sauveur était issu par sa naissance temporelle, et qu'il veut nous apprendre ici la préférence donnée à l'Eglise sur la synagogue. — Bède. Tandis que Jésus enseigne dans l'intérieur de la maison, ceux qui négligent de s'appliquer au sens spirituel de ses paroles, ne peuvent entrer. Cependant la foule se

---

erga matrem : non autem elevasset eam ad illa fastigia, si semper expectaret honorari ab eo tanquam a filio, non autem eum Dominum reputaret. Theophylact. Quidam vero hoc sic intelligunt, quod Christo docente quidam invidentes, et subsannantes eum super doctrina ejus, dixerunt : « Mater tua et fratres tui stant foris volentes te videre ; » tanquam propter hoc ignobilem eum demonstrarent. Et ideo qui mentem eorum cognovit, sic eis respondit quoniam non nocet vilis consanguinitas, sed si ignobilis quis existat, audiat autem verbum Dei, ipsum consanguineum reputat : quia tamen *audire* solum neminem salvat, sed magis condemnat, subjungit : « Et faciunt : » decet enim audire et facere. *Verbum* autem *Dei* dicit suam doctrinam : quæcunque enim ipse dicebat, Patris erant.

Ambr. Mystice autem non debuit foris stare, qui Christum quærebat : unde et ille ait : « Accedite ad eum, et illuminamini. » Si enim foris stant, nec ipsi agnoscuntur parentes; et propter nostrum fortasse non agnoscuntur exemplum; quemadmodum nos ab illo agnoscimur si foris stemus? Illud quoque intelligere non abhorret, quia per figuram parentum demonstrat Judæos ex quibus est Christus secundum carnem (*ad Rom.*), Ecclesiamque synagogæ credidit præferendam. Bed. Intus enim eo docente venientes intrare nequeunt, cujus spiritualiter intelligere dicta negligunt. Præoccupans autem turba intravit

presse pour entrer dans la maison, parce qu'en effet, tandis que les Juifs usaient de lenteurs et de retards, les Gentils accoururent en foule à Jésus-Christ. Ceux qui se tiennent au dehors, veulent voir Jésus-Christ, parce que sans s'occuper du sens spirituel de la loi, ils s'attachent au dehors à l'observation de la lettre, et ils veulent pour ainsi dire contraindre Jésus-Christ à sortir pour leur enseigner une doctrine tout humaine, plutôt que de consentir à entrer eux-mêmes pour recevoir des enseignements tout spirituels.

℣. 22-25. — *Or, un de ces jours, il monta sur une barque avec ses disciples, et leur dit : Passons à l'autre bord du lac. Et ils se mirent en mer. Pendant qu'ils naviguaient, il s'endormit, et un vent impétueux étant venu fondre sur le lac, la barque s'emplissait d'eau, et ils étaient en péril. S'approchant donc, ils le réveillèrent en disant : Maître, nous périssons. Jésus s'étant levé, commanda aux vents et aux flots agités, et ils s'apaisèrent, et il se fit un grand calme. Alors il leur dit : Où est votre foi? Et eux effrayés, se regardèrent avec surprise les uns les autres, et ils se disaient : Qui pensez-vous que soit celui-ci, qui commande au vent et à la mer, et ils lui obéissent.*

S. Cyr. Les disciples étaient tous les jours témoins des bienfaits que Jésus-Christ répandait à profusion, il était juste qu'il en fît découler sur eux une partie; nous ne voyons pas en effet du même œil le bien que l'on fait aux autres, et celui qui nous est fait à nous-mêmes; le Sauveur permet donc qu'ils soient exposés à une tempête sur la mer : « Un jour, étant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit : Passons à l'autre bord du lac, et ils partirent. » — S. Chrys. (*hom.* 29 *sur S. Matth.*) Saint Luc évite la question que pourrait soulever le temps précis où eut lieu ce miracle, en disant simplement que Jésus

---

in domum, quia differente Judæa Gentilitas confluxit ad Christum : foris autem stantes volunt Christum videre, qui spiritualem in lege sensum non quærentes, sese ad custodiam litteræ foris fixerunt, et quasi Christum potius ad docendum carnalia cogunt exire, quam se ad discenda spiritualia consentiunt intrare.

Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum; et ascenderunt. Et navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et compellebantur, et periclitabantur. Accedentes autem suscitaverunt eum dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ; et cessavit, et facta est tranquillitas. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? Qui timentes mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei?

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Quia discipuli omnes beneficiatos a Christo videbant, decebat etiam ipsos sensim in beneficiis Christi delectare : non enim similiter quis considerat quæ fiunt in alienis corporibus et in suo : et ideo Dominus discipulos et mari et ventis exposuit : unde sequitur : « Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus; et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum; et ascenderunt. » Chrys. (*hom.* 29, *in Matth.*) Vitans quidem Lucas quæstionem quæ sibi fieri posset de temporum ordine, dicit eum in una

monta un jour sur une barque. Si cette tempête fût arrivée pendant que le Sauveur veillait, les disciples n'auraient eu aucune crainte, ou bien ils n'auraient pas cru que leur divin Maître pût opérer un si grand prodige ; il se laisse donc aller au sommeil pour donner à la crainte tout le temps de se développer : « Comme ils naviguaient, il s'endormit, et un vent impétueux s'éleva sur le lac. » — S. Ambr. L'Evangéliste nous a rapporté plus haut, qu'il passait les nuits en prière ; pourquoi donc le voyons-nous dormir ici pendant la tempête? C'est pour exprimer la sécurité de la toute-puissance, qu'il repose seul sans crainte, alors que tous sont saisis d'effroi, mais ce sommeil n'atteignait que le corps ; et, comme Dieu, il avait l'œil ouvert sur ses disciples pour les protéger ; car rien absolument ne se fait sans le Verbe. (*Jean*, I.)

S. Cyr. C'est par un dessein particulier de la providence divine que les disciples ne crièrent pas au secours au premier moment que la barque fut assaillie par la tempête, mais lorsque le danger devint imminent, pour faire éclater davantage la toute-puissance du Sauveur : « Et ils étaient en péril, » dit l'Evangéliste. Le Sauveur le permit pour exercer leur vertu ; car en confessant la grandeur du danger, ils étaient forcés de reconnaître la grandeur du miracle qui les en délivrait. Lors donc que l'imminence du péril les eut jetés dans une crainte inexprimable, ils reconnaissent qu'ils n'ont plus d'autre espoir de salut que dans le Seigneur des vertus, et ils se déterminent à l'éveiller.

« S'approchant donc, ils le réveillèrent en disant : Maître, nous périssons. » — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 24.) D'après saint Matthieu, ils lui auraient dit : « Seigneur, sauvez-nous, nous péris-

---

dierum intrasse naviculam. Si autem vigilante Domino accidisset tempestas, vel non timuissent discipuli, vel non credidissent eum posse tale aliquid facere : quapropter dormit, præstans tempus timori : sequitur enim : « Navigantibus autem illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum. » Ambr. Supra habes quia pernoctabat in oratione : quomodo hic in tempestate dormit? Sed exprimitur securitas potestatis, quod quomodo omnibus timentibus solus intrepidus quiescebat ; sed quiescebat corporis somno, cum intenderet Divinitatis mysterio : nihil enim sine verbo fit.

Cyril. (*ut supra.*) Cum magna autem dispensatione videtur esse peractum, ne mox postquam tempestas invadere cœpit naviculam, quærerent ab eo suffragium; sed postquam malum invaluit, ut manifestior fiat divinæ majestatis potestas. Unde dicitur : « Et compellebantur, et periclitabantur. » Quod quidem Dominus permisit exercitationis gratia, ut cum confessi fuerint periculum, cognoscant miraculi magnitudinem. Unde postquam magnitudo periculi in intolerabilem metum eos urgebat, tanquam aliam spem non habentes salutis, nisi solum ipsum Dominum virtutum, eum excitaverunt.

Sequitur : « Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. » Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 24.) Matthæus quidem dicit : « Domine, salva nos, perimus ; » Marcus

sons; » d'après saint Marc : « Maître, n'avez-vous pas de souci que nous périssions ? » De part et d'autre, ils expriment le même désir, de réveiller le Sauveur et d'être sauvés du danger. Il est tout à fait inutile de chercher quelle formule précise de prière les Apôtres ont employée ? Se sont-ils servi d'une de celles qui sont rapportées par ces trois Evangélistes, ou d'une autre dont aucun n'aurait parlé, mais dont les termes seraient équivalents ? peu importe. D'ailleurs, on peut fort bien admettre que tous les disciples s'empressèrent d'éveiller leur divin Maître, mais que chacun lui parla d'une de ces trois différentes manières.

S. Cyr. Il était du reste impossible que les Apôtres, ayant avec eux le Tout-Puissant, pussent jamais périr. Aussi Jésus-Christ, qui exerce une puissance souveraine sur tout ce qui existe, apaise subitement la tempête et la fureur des vents : « Et la tempête cessa, et il se fit un grand calme. » Il prouve ainsi qu'il est le Dieu dont le Psalmiste a chanté : « Vous dominez la puissance de la mer, vous apaisez ses flots soulevés. » (*Ps.* LXXXVIII.) — Bède. Dans cet événement de sa vie, le Seigneur fait voir clairement en lui deux natures dans une seule et même personne, puisque nous le voyons livré au sommeil, comme homme, et apaisant d'un seul mot, comme Dieu, la fureur de la mer.

S. Cyr. Or, Jésus apaise en même temps la tempête extérieure de la mer, et la tempête intérieure des âmes : « Alors il leur dit : Où est donc votre foi ? » En leur parlant de la sorte, il nous apprend que ce n'est point la tentation, mais la faiblesse de l'âme qui produit la crainte ; car les tentations éprouvent la foi, comme le feu éprouve l'or. — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*) Les autres Evangélistes rap-

---

autem : « Magister, non ad te attinet, quia perimus ? » Eadem autem est sententia excitantium Dominum, volentiumque salvari. Nec opus est quaerere quid horum potius Christo dictum sit : sive enim aliquid horum trium dixerint, sive alia verba quae nullus evangelistarum commemoravit, tantumdem autem valentia, quid ad rem interest ? Quamquam etiam hoc fieri potuerit, ut pluribus eum excitantibus omnia haec, aliud autem ab alio diceretur.

Cyril. (*ubi sup.*) Non autem erat possibile eos perire, existente cum eis Omnipotente ; unde illico surgit Christus, qui habet omnium potestatem, et sedat confestim procellam et ventorum impetum ; et cessavit tempestas ; et facta est tranquillitas : in quo ostendit se Deum esse, cui in Psalmo dicitur (88, *vers.* 10) : « Tu dominaris potestati maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas. » Bed. Sic igitur in navigatione Dominus utramque unius ejusdemque personæ naturam ostendit, dum is qui ut homo dormit in navi, furorem maris ut Deus verbo coercet.

Cyril. (*ubi supra.*) Simul autem cum tempestate aquarum solvit tempestatem animarum : unde sequitur : « Dixit autem illis : Ubi est fides vestra ? » In quo verbo ostendit quod timorem non facit tentationum inductio, sed imbecillitas mentis. Sicut enim aurum probatur in igne, sic in tentationibus fides. Aug. (*de Con. Evang. ubi sup.*) Hoc

portent diversement les paroles du Sauveur. D'après saint Matthieu, il aurait dit à ses disciples : « Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? » suivant le récit de saint Marc : « Pourquoi craignez-vous ? est-ce que vous n'avez pas encore la foi ? c'est-à-dire la foi parfaite, comme le grain de senevé. » D'après saint Marc, il leur reproche donc aussi leur peu de foi, tandis que d'après saint Luc, il leur demande : « Ou est votre foi ? » Or, Notre-Seigneur a pu fort bien employer toutes ces locutions diverses : « Pourquoi craignez-vous ? où est votre foi ? hommes de peu de foi, » et les Evangélistes nous rapportent chacun une d'entre elles.

S. Cyr. A la vue de la tempête subitement apaisée à la parole de Jésus-Christ, les disciples, comme stupéfaits d'un tel miracle, s'interrogeaient les uns les autres : « Remplis de crainte et d'admiration, ils se disaient les uns aux autres, » etc. Ce n'est point par ignorance de ce qu'était Jésus, que les disciples parlent ainsi entre eux, car ils savaient très-bien qu'il était Dieu et Fils de Dieu ; mais ils sont remplis d'admiration à la vue de l'étendue de cette puissance qu'il possède de toute éternité, et de la gloire de sa divinité qu'il fait éclater dans ce corps visible et semblable au nôtre dont il s'est revêtu. « Et ils s'écrient : Quel est celui-ci ? » c'est-à-dire quelle grandeur, quelle puissance, quelle majesté ! car c'est une action faite avec empire, c'est le commandement d'un maître, ce n'est point l'humble demande d'un serviteur. — Bède. On peut dire aussi que ce ne sont pas les disciples, mais les matelots et ceux qui étaient avec eux dans la barque, qui sont remplis de crainte et d'admiration.

Dans le sens allégorique, cette mer, ce lac agités représentent l'agitation de la mer ténébreuse du monde. La barque est le symbole de l'arbre de la croix, à l'aide duquel les fidèles traversent les flots de

---

autem ab aliis evangelistis aliis verbis dictum est. Matthæus enim dicit (*cap.* 8) eum dixisse : « Quid timidi estis modicæ fidei ? » Marcus autem ita dicit (*cap.* 4) : « Quid timidi estis ? necdum habetis fidem ? » id est, illam perfectam velut granum sinapis. Hoc ergo et ille ait : « Modicæ fidei ; » Lucas autem : « Ubi est fides vestra ? » Et totum quidem dici potuit : « Quid timidi estis ? ubi est fides vestra ? Modicæ fidei : » unde aliud hic, aliud ille commemorat.

Cyril. (*ubi supra.*) Pacata igitur tempestate ad imperium Christi, discipuli stupefacti miraculo susurrabant ad invicem. Unde sequitur : « Qui timentes, mirati sunt, » etc. Non autem discipuli ut ignorantes eum, hoc dixerunt ad invicem : noverant enim eum Deum esse et Filium Dei Jesum. Admirantur autem innatæ potestatis abundantiam, et Divinitatis gloriam, quamvis similis nobis esset, et visibilis secundum carnem : unde dicunt : « Quis est hic ? » id est, qualis et quantus et in quanta virtute et majestate ? imperiosum enim est opus, dominativum præceptum, non servilis petitio. Beda. Vel non discipuli, sed nautæ, et alii mirantur qui in navi erant.

Allegorice autem *mare*, vel *stagnum*, tenebrosus est et amarus mundi æstus. *Navicula* arbor crucis, cujus beneficio

cette mer du monde, et parviennent au rivage de la céleste patrie. — S. AMBR. Notre-Seigneur quitte ses parents pour monter dans cette barque, parce qu'il sait qu'il est venu dans le monde pour l'accomplissement de mystères tout divins. — BÈDE. Les disciples, sur l'invitation du Sauveur, montent avec lui dans la barque. Il leur dit en effet : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. » Pendant que les disciples font cette traversée, c'est-à-dire pendant que les fidèles foulent aux pieds le monde et méditent dans leur cœur les douceurs du repos éternel ; pendant que, poussés par le souffle de l'Esprit saint, et aussi par leurs propres efforts, ils rejettent à l'envi derrière eux les vanités inconstantes et perfides du monde, le Seigneur s'endort tout à coup, c'est-à-dire que le temps de la passion du Seigneur est arrivé, et que la tempête vient fondre sur la terre, parce que pendant le sommeil de la mort, qu'il consent à subir sur la croix, les flots de la persécution se soulèvent sous l'impulsion du souffle des démons (1). La patience du Seigneur n'en est point troublée, mais la faiblesse des disciples en est ébranlée et saisie d'effroi. Ils s'empressent donc de réveiller le Seigneur dans la crainte de périr pendant son sommeil, parce qu'en effet, après avoir été témoins de sa mort, ils désirent vivement sa résurrection, dont le retard prolongé les exposerait à une perte certaine. Le Sauveur se lève et commande avec menace à la tempête, c'est-à-dire, que par sa prompte résurrection d'entre les morts, il a détruit l'orgueil du démon qui avait l'empire de la mort. (*Hébr.*, II.) Il calme l'agitation des flots, c'est-à-dire qu'en ressuscitant, il fait tomber la rage des Juifs qui insultaient à sa mort. — S. AMBR. Il veut

(1) Allusion à ces paroles du *Psaume* III, vers. 5 : « Je me suis endormi, et j'ai été assoupi, » etc.

---

fideles adjuti emensis mundi fluctibus obtinent littus patriæ cœlestis. AMBR. Itaque Dominus, qui se intelligit propter divinum in terras mysterium venisse, relictis navem ascendit parentibus. BED. Ascendunt autem et discipuli admoniti cum eo. Unde ipse ait (*Matth.*, 16) : « Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. » Discipulis navigantibus, id est, fidelibus seculum calcantibus, et futuri seculi quietem animo meditantibus, et per sancti Spiritus flatum, vel etiam proprii remigii conatum infidos mundi fastus certatim post terga jactantibus, subito obdormivit Dominus : id est, advenit tempus dominicæ passionis, et descendit procella ; quia Domino somnum mortis in cruce subeunte, fluctus persecutionum dæmoniacis flatibus excitati exsurgunt : fluctibus autem non Domini patientia turbatur, sed discipulorum imbecillitas concutitur et trepidat : qui suscitaverunt Dominum, ne eo dormiente pereant, quia cujus mortem viderant, resurrectionem optant ; quæ si differretur, ipsi in perpetuum perirent. Unde surgens increpat ventum, quia celeri resurrectione per mortem destruit superbiam diaboli, qui habebat imperium mortis. (*ad Hebr.*, 2.) Tempestatem autem aquæ facit cessare, quia rabiem Judæorum morti ejus insultantium resurgens labefacit. AMBR.

nous apprendre qu'il est impossible de traverser sans tentations le cours de cette vie, parce que la tentation est l'épreuve naturelle de la foi. Nous sommes donc exposés aux tempêtes soulevées par les esprits mauvais; mais ayons soin, comme de vigilants matelots, d'éveiller le pilote de la barque qui ne cède pas aux vents, mais qui leur commande ; et lors même qu'il est éveillé, prenons garde qu'il ne dorme encore pour nous, en punition du sommeil de notre corps. Ceux qui se laissent aller à la crainte dans la compagnie de Jésus-Christ, méritent le juste reproche qu'il leur fait, car celui qui s'attache à lui ne peut périr. — BÈDE. Nous voyons quelque chose de semblable à ce qui se passe ici, lorsque Jésus apparut après sa mort à ses disciples, et leur reprocha leur incrédulité (*Marc*, XVI), et qu'ayant apaisé la mer agitée jusque dans ses profondeurs, il fit éclater aux yeux de tous la puissance de sa divinité.

℣. 26-39. — *Ils abordèrent ensuite au pays des Géraséniens qui est vis-à-vis de la Galilée. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui depuis longtemps était possédé du démon ; il ne portait aucun vêtement, et n'avait d'autre habitation que les sépulcres. Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il vint se prosterner à ses pieds, et s'écria à haute voix : Qu'y a t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut? Je vous en conjure, ne me tourmentez pas. Car Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. Depuis longtemps, en effet, il s'en était emparé, et quoiqu'il fût lié de chaînes, et gardé, les fers aux pieds, il rompait ses liens, et le démon l'entraînait dans les lieux déserts. Jésus lui demanda : Quel est ton nom? Il lui dit : Je m'appelle Légion, parce que beaucoup de démons étaient entrés en lui. Et les démons le priaient de ne pas leur commander d'aller dans l'abîme. Or, il y avait là un nombreux troupeau de porcs qui paissaient sur la montagne ; ils le prièrent de leur permettre d'entrer dans ces pourceaux, et il le*

Ut advertas sine tentatione neminem posse hoc vitæ curriculo demigrare; quia exercitium fidei tentatio est. Subjecti igitur sumus nequitiæ spiritualis procellis ; sed quasi pervigiles nautæ gubernatorem excitemus, qui non serviat, sed imperet ventis ; qui etsi jam non dormit sui corporis somno, caveamus tamen ne nostri corporis somno nobis dormiat et quiescat. Bene autem arguuntur qui præsente Christo timebant, cum utique qui ei adhæret, perire non possit. BED. Cui simile est, quod post mortem discipulis apparens, exprobravit incredulitatem eorum (*Marci*, 16) ; et sic tumidis gurgitibus sedatis, patefacit cunctis potentiam suæ Divinitatis.

Et navigaverunt ad regionem Gerazenorum, quæ est contra Galilæam. Et cum de navi egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. Is ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi? Obsecro te ne me torqueas : præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine : multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis, et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserta. Interrogavit autem illum Jesus dicens : Quod tibi nomen est? At ille dixit: Legio : quia intraverant dæmonia multa in eum. Et rogaverunt illum ne imperaret illis, ut in abyssum irent. Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte : et rogabant eum ut permitteret eis in illos ingredi.

leur permit. Les démons sortirent donc de cet homme, et entrèrent dans les pourceaux; et le troupeau courut impétueusement se précipiter dans le lac par un endroit escarpé; et s'y noya. Ce qu'ayant vu, les gardiens s'enfuirent, et en portèrent la nouvelle dans la ville et dans les villages. Plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé, ils vinrent à Jésus, et trouvèrent assis à ses pieds, vêtu et sain d'esprit, l'homme de qui les démons étaient sortis; et ils furent remplis de crainte. Et ceux qui l'avaient vu, leur racontèrent comment il avait été délivré de la légion. Alors tous les habitants du pays des Géraséniens le prièrent de s'éloigner d'eux parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. Jésus donc montant dans la barque, s'en retourna. Et l'homme dont les démons étaient sortis lui demandait instamment de rester avec lui. Mais Jésus le renvoya en disant : Retournez en votre maison, et racontez les grandes choses que Dieu a faites pour vous. Et il s'en alla par toute la ville, publiant tout ce que Jésus avait fait pour lui.

S. Cyr. Le Sauveur ayant traversé le lac, parvint au rivage opposé : « Ils abordèrent ensuite au pays des Géraséniens, qui est vis-à-vis de la Galilée. » — Tite de Bost. Les manuscrits les plus authentiques ne portent ni Géraséniens, ni Gadariens, mais Gergéséniens. En effet, Gadara est une ville de Judée, près de laquelle on ne trouve ni lac, ni mer; Gérasa est une ville d'Arabie, qui n'est elle-même voisine d'aucun lac, ni d'aucune mer. Mais Gergésa, d'où vient le nom de Gergéséniens, est une ville fort ancienne, située sur les bords du lac de Tibériade, dans les environs de laquelle se trouve un rocher qui domine le lac dans lequel les démons précipitèrent les pourceaux. Cependant comme les villes de Gérasa et de Gadara touchent aux confins du pays des Gergéséniens, il est vraisemblable que c'est de ces deux villes, que les pourceaux avaient été amenés dans le pays des Gergéséniens. — Bède. Gérasa est une ville célèbre d'Arabie, qui

---

Et permisit illis. Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos, et impetu abiit grex per præceps in stagnum; et suffocatus est. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum; et invenerunt hominem sedentem a quo dæmonia exierant, vestitum, ac sana mente ad pedes ejus, et timuerunt. Nuntiaverunt autem illis et qui viderant quomodo sanus factus esset a legione. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerazenorum, ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est. Et rogavit illum vir a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi fecisset Deus.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Salvator navigando una cum discipulis ad portum pervenit : unde dicitur : « Et navigaverunt ad regionem Gerazenorum quæ est contra Galilæam. » Titus Bostrens. (*in Matth.*) Veraciora exemplaria, nec *Gerazenorum* habent, nec *Gadarorum*, sed, *Gergezenorum :* est enim *Gadara* civitas in Judæa; stagnum autem vel more nullatenus invenitur in ea; sed *Geraza* civitas Arabiæ est, nec stagnum nec mare juxta habens. Est autem *Gergeza,* a qua *Gergezeni,* urbs antiqua juxta Tiberiacum stagnum, circa quam est rupes stagno vicina, in quod ostenditur dejectos fuisse porcos a dæmonibus : quia tamen *Geraza* et *Gadara* confinium habent cum terra *Gergezenorum,* verisimile est inde ad horum terram porcos fuisse addu-

échut autrefois à la tribu de Manassé (1), située au delà du Jourdain, près de la montagne de Galaad, non loin du lac de Tibériade, dans lequel les pourceaux se précipitèrent.

S. Chrys. (*hom.* 29 *sur S. Matth.*) Lorsque le Sauveur fut descendu à terre, il fut témoin d'un phénomène bien plus surprenant que la tempête ; un possédé du démon, comme un esclave en présence de son maître, vient confesser sa dépendance et sa servitude : « Lorsqu'il fut descendu à terre, il vint au devant de lui un homme, » etc. — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*) Saint Matthieu rapporte qu'ils étaient deux possédés ; saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul, il faut donc entendre que l'un d'eux était un homme plus considérable et plus connu, dont tout le pays plaignait le triste sort, et désirait vivement la guérison. C'est ce que veulent faire entendre saint Marc et saint Luc en ne parlant que de celui des deux, dont l'état et la guérison avait eu une immense notoriété dans toute la contrée. — S. Chrys. (*hom.* 29 *sur S. Matth.*) Ou bien, peut-être saint Luc s'est-il attaché à celui des deux qui était le plus furieux, et dont il fait un si triste tableau : « Il ne portait aucun vêtement, et n'avait d'autre habitation que les sépulcres, » etc. Or, les démons fréquentent les tombeaux des morts pour insinuer plus facilement aux hommes cette pernicieuse doctrine, que les âmes des morts deviennent des démons. — S. Cyr. Il errait sans vêtements dans les sépulcres des morts, preuve de la fureur des démons qui le possédaient. Or, la providence de Dieu permet que quelques-uns soient ainsi soumis au pouvoir des démons, pour

(1) Cette ville ne se trouve pas nommément désignée dans la part qui échut à la tribu de Manassé. (*Nombr.*, XXXIV, 14 ; *Deutér.*, III, 13 ; XXIX, 8 ; *Josué*, XII, 6 ; XIII, 29 ; XVII, 6, 8, 11 ; XXII, 9.) Ce n'est que dans l'Evangile que nous trouvons ce nom de Géraséniens.

---

ctos. Bed. *Geraza* enim urbs est insignis Arabiæ trans Jordanem, juncta monti Galaad, quam tenuit tribus Manasse ; non longe a stagno Tiberiadis, in quo porci præcipitati sunt.

Chrys. (*hom.* 29, *in Matth.*) Cum autem Dominus descendisset a mari, occurrit ei aliud terribilius miraculum ; nam dæmoniacus tanquam servus videns dominum, servitutem confitetur. Unde sequitur : « Et cum de navi egressus esset ad terram, occurrit ei vir quidam, » etc. Aug. (*de Cons. Evang. ut sup.*) Quod Matthæus duos dicit fuisse dæmoniacos, Marcus et Lucas unum commemorant, intelligas unum eorum fuisse personæ alicujus clarioris et famosioris ; quem regio illa maxime dolebat, et pro cujus salute plurimum satagebat. Hoc volentes significare duo evangelistæ solum commemorandum judicaverunt, de quo facti hujus fama latius præclariusque fragraverat. Chrys. (*hom.* 29 *ut sup.*) Vel Lucas elegit ex illis duobus eum qui sævior erat : unde flebilius narrat ejus infortunium, cum subdit : « Et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. » Visitant autem dæmones mortuorum sepulcra, volentes imbuere homines periculosa doctrina, quod scilicet mortuorum animæ dæmones fiunt. Cyril. (*ubi supra.*) Quod autem nudus petebat defunctorum sepulcra, dæmoniacæ ferocitatis erat indicium. Permittit autem quosdam dispensative Deus subesse dæ-

nous faire considérer ce qu'ils sont à notre égard, nous faire renoncer à leur empire tyrannique, et par le triste spectacle d'un seul homme, victime de leur méchanceté, donner à tous une leçon salutaire.

S. Chrys. (*hom.* 29.) Comme la multitude ne voyait dans Jésus qu'un homme, les démons viennent publier hautement sa divinité que la mer elle-même avait proclamée en calmant la fureur de ses flots soulevés : « Aussitôt qu'il vit Jésus, il se prosterna devant lui et il s'écria, » etc. — S. Cyr. Considérez quel mélange à la fois de crainte, d'audace et de désespoir extrêmes ; c'est le désespoir, en effet, qui lui dicte ces paroles pleines d'audace : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu très-haut? et c'est sous l'impression de la crainte qu'il lui fait cette prière : « Je vous en conjure, ne me tourmentez pas. » Mais si tu reconnais qu'il est le Fils du Dieu très-haut ! tu avoues donc qu'il est le Dieu du ciel et de la terre, et de tout ce qu'ils renferment. Pourquoi donc oses-tu usurper ce qui n'est pas à toi, mais n'appartient qu'à Dieu seul, en lui tenant ce langage : « Qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Quel est le prince de la terre qui laisserait impunément les barbares attaquer les sujets de son empire : « Car Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme, » et l'Evangéliste justifie l'urgence de ce commandement, en ajoutant : « Depuis longtemps, en effet, il était sous sa puissance, » etc. — S. Chrys. (*hom.* 29.) Personne n'osait ni s'approcher de ce possédé, ni s'en rendre maître, tandis que Jésus vient lui-même le trouver et lui adresse la parole.

« Jésus lui demanda : Quel est ton nom? » — Bède. Si Jésus lui demande son nom, ce n'est pas qu'il l'ignore, mais pour que l'aveu pu-

---

monibus, ut nos perpendamus per eos quales sunt dæmones erga nos, ut renuamus eis subjici velle, et sic uno patiente ædificentur complures.

Chrys. (*hom.* 29 *ut sup.*) Quia vero *hominem* eum populi fatebantur, accesserunt dæmones Divinitatem prædicantes ipsius, quam etiam mare sua tranquillitate clamaverat. Unde sequitur : « Is ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamavit voce magna, » etc. Cyril. (*ubi supra.*) Attendas hic timorem annexum audaciæ, et desperationi multæ : signum enim diabolicæ desperationis est in audendo dicere : « Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi ? » Timoris vero, cum precatur : « Obsecro te ne me torqueas. » Sed si nosti eum esse Filium Dei altissimi, fateris eum Deum cœli et terræ et eorum quæ continentur in eis. Qualiter igitur non tua imo sua usurpas, et dicis : « Quid mihi et tibi ? » Quis autem principum terrenorum omnino sustinebit a barbaris lacessiri suo subjectos imperio ? Unde sequitur : « Præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine : » et necessitatem præcepti ostendit subdens : « Multis enim temporibus arripiebat illum, » etc. Chrys. (*hom.* 29 *ut sup.*) Unde quia nemo audebat dæmoniacum tenere, ipse Christus ad eum vadit alloquens ipsum.

Sequitur : « Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est ? » Bed. Non veluti inscius nomen inquirit,

blic du mal terrible auquel il est en proie, fasse ressortir avec plus d'éclat la toute-puissance qui doit le guérir. C'est ainsi que les prêtres de notre temps qui chassent les démons par la grâce des exorcismes, nous disent qu'il n'y a pour les possédés d'autre moyen de guérison que l'aveu sincère et public de tout ce que les esprits immondes leur font souffrir durant le jour ou pendant leur sommeil, surtout lorsqu'ils paraissent désirer ou qu'ils semblent accomplir avec eux l'œuvre de la chair, c'est pour cela que Jésus exige ici une espèce de confession : « Le démon lui répondit : Je m'appelle Légion, » parce qu'en effet, plusieurs démons étaient entrés dans cet homme.

S. Grég. de Nysse. (*hom. sur les Cant.*) C'est à l'exemple des milices célestes et des légions des anges, que les démons s'appellent légion, de même que le premier d'entre eux se vantait d'établir son trône au-dessus des astres, pour devenir semblable au Très-Haut (*Isaïe*, xxv).

S. Chrys. (*hom.* 29 *sur S. Matth.*) Le Seigneur était descendu sur la terre pour détruire l'empire du démon, qui jetait le trouble et le désordre parmi les créatures de Dieu; les démons craignaient donc que le Sauveur n'attendît pas le temps marqué pour punir l'excès de leur malice, et comme ils ne pouvaient dissimuler leurs crimes, ils le supplient de retarder au moins leur châtiment : « Et ils le priaient de ne pas leur commander d'aller dans l'abîme. » — Théophyl. Les démons font cette demande, parce qu'ils veulent encore rester parmi les hommes. — S. Cyr. Nous avons ici une preuve évidente, que les phalanges ennemies de la majesté divine étaient précipitées dans les enfers par la puissance ineffable du Sauveur. — S. Max. Or, le Seigneur a établi pour chaque espèce de péché un châtiment correspondant;

---

sed ut confessa peste quam tolerabat, virtus curantis gratior emicaret. Sed et nostri temporis sacerdotes, qui per exorcismi gratiam dæmones ejicere norunt, solent dicere patientes non aliter valere curari, nisi omne quod ab immundis spiritibus vigilantes dormientesve pertulerint, confitendo patenter exponant : et maxime quando corporis humani concubitum petere se ac patrare confingunt. Unde et hic confessio subditur : « At ille dixit : Legio, quia introierant dæmonia multa in eum. »

Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Imitantes quidam dæmones supernas militias et legiones angelicas dicunt se *legionem ;* sicut et eorum princeps dicit se positurum thronum super astra, ut fiat Altissimo similis. (*Isa.*, 14.)

Chrys. (*hom.* 29 *ut sup.*) Postquam autem Dominus supervenerat, dæmonibus creaturam Dei perturbantibus, putabant eum propter excessum eorum quæ fiebant non expectare tempus supplicii; et quia culpam diffiteri non poterant, instant ne cito sustineant pœnam. Unde sequitur : « Et rogaverunt illum ne imperaret ut in abyssum irent. » Theophyl. Quod quidem postulant dæmones volentes adhuc cum hominibus conversari. Cyril. (*ubi sup.*) Hinc autem palam est, quod æmulæ catervæ majestatis divinæ, ineffabili potentia Salvatoris detrudebantur ad inferna. Maxi. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Statuit autem Deus unicuique materiei peccatorum

le feu de l'enfer pour punir les ardeurs coupables de la chair, le grincement de dents pour les rires lascifs, une soif intolérable pour la volupté et l'intempérance, le ver qui ne meurt pas pour le cœur dissimulé et méchant, les ténèbres éternelles pour l'ignorance et la fourberie, les profondeurs de l'abîme pour l'orgueil, et c'est pour cela que l'abîme est destiné aux démons qui sont des esprits d'orgueil.

« Or, il y avait là un nombreux troupeau de porcs, » etc. — S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 24.) Saint Marc dit que ce troupeau était autour de la montagne, et saint Luc, qu'il paissait sur la montagne ; il n'y a ici aucune contradiction. Ce troupeau était si nombreux, qu'une partie pouvait être autour de la montagne, et l'autre partie se trouver sur la montagne, puisqu'il y avait jusqu'à deux mille pourceaux, comme saint Marc le raconte (v). — S. Ambr. Les démons ne peuvent supporter l'éclat de la lumière céleste, de même que ceux qui ont les yeux malades ne peuvent supporter les rayons du soleil. — S. Cyr. C'est pour ce motif que cette légion d'esprits immondes demande à être envoyée dans un troupeau de pourceaux immondes, à cause de la conformité de leurs instincts : « Et ils le prièrent de leur permettre d'y entrer, et il le leur permit. » — S. Athan. (*vie de saint Ant.*) Si les démons n'ont point de pouvoir sur les pourceaux, à plus forte raison n'en ont-ils aucun sur les hommes qui sont faits à l'image de Dieu ; c'est donc Dieu seul qu'il faut craindre et n'avoir que du mépris pour eux. — S. Cyr. Notre-Seigneur leur accorda cette permission, afin que cet événement devînt pour nous une cause de salut et un motif d'espérance ou de confiance. — Suite. « Et il le leur permit. » Considérez combien la méchanceté des démons est grande, et

---

consonam pœnam, *gehennam ignis*, propter carnis incendium ; *stridorem dentium*, propter risum lascivum ; *intolerabilem sitim*, propter voluptatem et crapulam ; pervigilem vermem, propter obliquum et malignum cor ; *caliginem perpetuam*, propter ignorantiam et fallaciam ; *lymbum abyssi*, propter superbiam : unde dæmonibus tanquam superbis abyssus delegatur.

Sequitur : « Erat autem ibi grex porcorum, » etc. Aug. (*de Con. Evang.*, lib. II. cap. 24.) Quod Marcus dixit *circa montem* fuisse gregem porcorum, Lucas autem *in monte*, non repugnat. Grex enim porcorum tam magnus fuit ut aliquid ejus esset in monte, aliquid circa montem : erant enim duo millia porcorum, sicut Marcus expressit. (*cap.* 5.) Ambr. Dæmones autem cœlestis luminis claritatem sustinere non poterant : ut qui oculos dolent radios solis ferre non possunt. Cyril. (*ubi supra.*) Et ideo turba immundorum spirituum petit mitti in conformem sibi gregem immundorum porcorum. Sequitur enim : « Et rogaverunt eum ut permitteret eos in illos ingredi. » Atha. (*in Vita Ant.*) Quod si super porcos potestatem non habent, multo magis nullam habent dæmones contra homines factos ad imaginem Dei : oportet ergo Deum solum timere, contemnere autem illos. Cyril. (*ubi supra.*) Dominus autem concessit eis potestatem ut hoc inter cætera fiat nobis causa salutis et roboris spes (vel fiducia securitatis, ἀσφαλείας.) Sequitur : « Et permisit illis. » Considerare ergo

le mal qu'ils font à ceux qui sont soumis à leur empire en les voyant précipiter et noyer dans la mer ce troupeau de pourceaux : « Sortant donc de cet homme, les démons entrèrent dans les pourceaux ; et le troupeau prenant sa course, se précipita dans le lac par un endroit escarpé et s'y noya. » Jésus-Christ accéda à leur demande, pour faire ressortir toute leur cruauté. Il fallut aussi montrer que le Fils de Dieu avait le gouvernement de toutes choses, aussi bien que le Père, et qu'il possédait une même gloire et une puissance égale.

Tite de Bostr. Cependant les gardiens prennent la fuite dans la crainte de périr avec leurs pourceaux : « Ce qu'ayant vu, les gardiens s'enfuirent, et en portèrent la nouvelle dans la ville et dans les villages, » semant dans l'âme de leurs habitants la crainte et l'effroi, par le récit de cet événement. La perte qu'ils viennent d'essuyer les fait venir trouver le Sauveur : « Plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé, et ils vinrent à Jésus. » Voyez comme en châtiant les hommes dans leurs biens temporels, Dieu se rend le bienfaiteur de leurs âmes. Lorsqu'ils furent arrivés, ils trouvèrent parfaitement guéri celui que le démon ne laissait pas un seul moment en repos : « Et ils trouvèrent assis à ses pieds l'homme de qui les démons étaient sortis, vêtu et sain d'esprit, lui qui, jusque-là, était toujours sans vêtement, car cet homme ne quittait pas les pieds de celui à qui il devait sa guérison. A la vue de cette guérison miraculeuse, ils furent saisis d'admiration et d'étonnement : « Et ils furent remplis de crainte, » ajoute l'Evangéliste, tant parce qu'ils virent de leurs yeux que parce qui leur était raconté : « Et ceux qui avaient vu, leur racontèrent comment il avait été délivré de la légion. » Leur premier

---

oportet quod dæmones pravi sunt, et hostiles his qui eis sunt subditi ; et potest patere ex eo quod præcipitaverunt et suffocaverunt porcos in aquis. Unde sequitur : « Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos, et impetu abiit grex per præceps in stagnum, » etc. Et hoc concessit eis Christus petentibus, ut eventu appareat quam sint crudeles. Erat etiam necessarium ostendere Filium Dei providentiam rerum habere, non minus quam Pater, ut æqualitatis decor in utroque appareat.

Tit. Bostrens. (*in Matth.*) Fugam autem pastores arripiunt, ne cum porcis perirent. Unde sequitur : « Quod ut viderunt factum, qui pascebant fugerunt, et nuntiaverunt in civitates et in villas, » et hujusmodi terrorem civibus intulerunt. Duxit autem eos ad Salvatorem damni necessitas. Sequitur enim : « Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum. » Ubi considera quod dum Deus homines punit in rebus, confert beneficium animabus. Cum autem profecti essent, viderunt sanum eum qui jugiter vexabatur. Sequitur : « Et invenerunt hominem sedentem a quo dæmonia exierant, vestitum (qui antea continuo nudus erat) ac sana mente ad pedes ejus : » non enim discedit a pedibus a quibus est nactus salutem, et sic agnoscentes signum, mirati sunt passionis remedium, et obstupuerunt in facto. Sequitur enim : « Et timuerunt. » Hoc autem partim visu comperiunt, partim verbis audiverant. Sequitur : « Nuntiaverunt autem illis qui viderant quomodo sanus factus est a legione. » Oportebat autem eos supplicare Domino

sentiment devait être de supplier le Seigneur de ne point s'éloigner, mais de garder leur pays contre les nouvelles attaques du démon, mais non, la crainte leur fait sacrifier leur propre salut, et ils prient le Sauveur de s'éloigner d'eux.

« Alors tous les habitants du pays de Gérasa le prièrent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. » — THÉOPHYL. Ils craignaient d'être encore exposés à de nouveaux dommages, comme celui qu'ils venaient de souffrir par la perte des pourceaux. — S. CHRYS. (*hom.* 29 *sur* S. *Matth.*) Admirez la mansuétude de Jésus-Christ, après de si grands bienfaits, on le renvoie, il ne résiste point, il se retire et abandonne ceux qui se déclarent ainsi indignes de recevoir sa doctrine.

« Il monta donc dans la barque pour s'en retourner. » — TITE DE BOSTR. (*sur S. Matth.*) Le Sauveur s'éloigne, mais celui qu'il venait de délivrer ne veut pas le quitter : « Et l'homme de qui les démons étaient sortis, le priait de l'admettre à sa suite. » — THÉOPHYL. Une triste expérience lui faisait craindre de retomber au pouvoir des démons, s'il s'éloignait de Jésus. Mais Notre-Seigneur lui fait comprendre que, sans demeurer avec lui, il pouvait le protéger par sa puissance : « Jésus le renvoya, en disant : Retournez en votre maison, et racontez les grandes choses que Dieu a faites pour vous. » Il ne dit point : Que j'ai faites pour vous, et il nous donne en cela cet exemple d'humilité, de rapporter à Dieu tout le mérite de nos bonnes actions. — TITE DE BOSTR. (*sur S. Matth.*) Il ne se met pas toutefois en contradiction avec la vérité en parlant de la sorte, car tout ce que fait le Fils, le Père le fait avec lui. Mais pourquoi Jésus qui, toujours défendait à

---

ne inde recederet, sed custos esset regionis, ne dæmones haberent accessum ad eos ; sed præ timore propriam salutem amiserunt rogantes Salvatorem recedere.

Sequitur : « Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerazenorum, ut discederet ab ipsis, quia timore magno tenebantur. » THEOPHYL. Timebant enim ne iterum damnum aliquod paterentur, sicut passi fuerant in submersione porcorum. CHRYS. (*hom.* 29, *in Matth.*) Attendas autem Christi humilitatem : postquam enim collatis a se talibus beneficiis emittebant eum, non obstat, sed discedit : eos qui seipsos indignos sua doctrina promulgaverant (sive ostenderant) relinquens.

Sequitur : « Ipse autem ascendens navim, reversus est. » TITUS BOSTRENS. (*in Matth.*) Sed eo discedente, ille qui passus fuerat, a Salvatore non discedit. Sequitur enim : « Et rogabat illum a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. » THEOPHYLACT. Nam sicut expertus timebat ne forte elongatus a Jesu rursus dæmonibus esset paratus. Dominus autem ostendit ei quod quamvis non sit cum eo præsentialiter, tamen potest eum gratia sua protegere. Sequitur enim : « Dimisit autem eum Jesus, dicens : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. » Non autem dixit : « Quanta tibi feci ego ; » formam præbens humilitatis, ut rectitudines nostras referamus in Deum. TITUS BOSTRENS. (*in Matth.*) Nec tamen prævaricatur in legem veritatis : quicquid enim Filius operatur, Pater operatur. Cur autem qui ubique omnes liberatos monebat nulli

ceux qu'il guérissait de leurs infirmités, d'en parler à personne, dit à cet homme qu'il venait de délivrer d'une légion de démons : « Racontez les grandes choses que Dieu a faites pour vous? » Parce que ce peuple était plongé dans l'ignorance de Dieu et livré tout entier au culte des démons; ou bien, si l'on veut une explication plus vraie, lorsqu'il rapporte un miracle à son Père, il commande de le publier; lorsqu'il s'agit personnellement de lui-même, il défend d'en parler à qui que ce soit. Mais cet homme qu'il venait d'arracher à la tyrannie des démons, savait que Jésus était Dieu, c'est pourquoi il s'empresse de publier la grâce extraordinaire qui venait de lui être faite : « Et il s'en alla, publiant par toute la ville les grandes choses que Jésus lui avait faites. » — S. Chrys. (*hom.* 29 *sur S. Matth.*) C'est ainsi que Notre-Seigneur abandonne ceux qui se sont déclarés indignes de ses divins enseignements, en leur laissant pour maître celui qu'il venait de délivrer de la servitude des démons.

Bède. Dans le sens mystique, Gérasa représente les Gentils, que le Seigneur a visités par ses prédicateurs, après sa mort et sa résurrection. En effet, Gérasa, ou Gergésa (comme lisent plusieurs), signifie, *qui chasse l'habitant*, c'est-à-dire, le démon qui l'habitait auparavant, ou encore, *arrivée de l'étranger*, qui s'en trouvait éloigné.

S. Ambr. Le nombre de ceux qui furent guéris dans cette circonstance par Jésus-Christ, est différent dans saint Luc et dans saint Matthieu, mais le sens mystérieux de ce miracle est le même, car cet homme qui était possédé est, dans saint Luc, la figure du peuple des Gentils, comme les deux possédés dont parle saint Matthieu, le sont également. En effet, Noé ayant eu trois fils, Sem, Cham et Japhet, la postérité de Sem eut seul le privilége d'être le peuple de Dieu, et les

---

dicere, huic liberato a legione dicit : « Narra quanta tibi fecit Deus? » Quia scilicet tota regio illa Deum ignorabat irretita cultibus dæmonum. Vel verius, quando quidem ad Patrem retorquet miraculum, dicit, *narra ;* cum vero loquitur de seipso, monet nulli dicere. Ille autem qui liberatus est a dæmonibus, noverat *Deum* esse Jesum ; et ideo prædicavit quanta fecit illi Jesus. Sequitur enim : « Et abiit per universam civitatem, » etc. Chrys. (*hom.* 29, *in Matth.*) Et sic illos qui se indignos sua doctrina promulgaverant, derelinquens, statuit eis eum in magistrum qui fuerat a dæmonibus liberatus.

Bed. Mystice autem Gerasa significat nationes gentium, quas post passionem et resurrectionem suam Dominus per prædicatores visitavit. Unde Gerasa, vel Gergesa (ut quidam legunt) interpretatur *colonum ejiciens*, id est, diabolum, a quo prius incolebatur; vel *advena propinquans*, qui prius longe erat.

Ambr. Licet autem discordet numerus curatorum a Christo secundum Lucam et Matthæum, tamen concordat mysterium. Ut enim iste qui habebat dæmonium, populi gentilis est figura, duo quoque illi similiter figuram populi gentilis accipiunt; quoniam cum tres filios Noe generaverit, Sem, Cham et Japhet, Sem tantummodo familia in possessionem accita est Dei, et ex duo-

deux autres furent la souche de tous les autres peuples. Cet homme était depuis longtemps possédé du démon, parce que depuis le déluge, ces peuples étaient sous la domination de l'esprit mauvais. Il était nu, c'est-à-dire, qu'il avait perdu les vertus qui servaient de vêtement et à la fois d'ornement à sa nature. — S. Aug. (*Quest. évang.*, I, 14.) Il n'habitait point de maison, c'est-à-dire, qu'il ne se reposait pas dans sa conscience; il demeurait dans les tombeaux, parce qu'il se plaisait dans les œuvres mortes, c'est-à-dire, dans les péchés. — S. Ambr. Ou bien encore, que sont les corps des infidèles, sinon des espèces de tombeaux dans lesquels la parole de Dieu ne peut habiter?

S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 13.) Les entraves et les chaînes de fer qui liaient ses membres, représentent les lois sévères et accablantes qui réprimaient les crimes dans les gouvernements des infidèles. Cet homme ayant brisé ses chaînes, était entraîné par le démon dans le désert, c'est-à-dire que, lorsqu'on a transgressé ces lois, la passion conduit à des forfaits qui dépassent la mesure des crimes ordinaires. Il était possédé d'une légion de démons, et figurait les nations esclaves elles-mêmes d'une multitude de démons. Le Sauveur permet à ces esprits mauvais d'entrer dans des pourceaux qui paissaient sur les montagnes, et qui sont la figure de ces hommes à la fois immondes et superbes que le culte impur des idoles place sous la tyrannie des démons. — S. Ambr. Les pourceaux sont ces hommes qui, semblables à ces animaux immondes, et privés de la parole et de la raison, souillent l'éclat et la beauté des vertus naturelles par l'infamie de leurs mœurs. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Ils sont précipités dans la mer, c'est-à-dire,

---

bus illis diversarum nationum populi pullularunt; qui multis, inquit, temporibus habebat dæmonium, utpote, qui a diluvio usque ad adventum Domini vexabatur. Nudus autem erat, quia tegumentum naturæ suæ et virtutis amisit. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. I, quæst. 14.) In domo non habitabat: hoc est, in conscientia sua non requiescebat; in monumentis manebat, quia in mortuis operibus (hoc est, peccatis) delectabatur. Ambr. Vel quid sunt corpora perfidorum, nisi quædam sepulcra in quibus Dei verba non habitant?

Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 13.) Quod autem compedibus ferreis et catenis ligabatur, significat graves et duras leges gentium, quibus etiam in eorum republica peccata cohibentur; quod autem vinculis talibus diruptis agebatur a dæmonibus in desertum, significat quod etiam ipsis transgressis legibus ad ea scelera cupiditate ducebatur, quæ jam vulgarem consuetudinem excederent. Quod vero in eo legio dæmonum erat, significatæ sunt gentes, quæ multis dæmonibus serviebant; quod in porcos pascentes in montibus dæmonia ire concessa sunt, significat etiam immundos et superbos homines, quibus dæmonia dominantur propter idolorum cultus. Ambr. Porci enim hi sunt qui immundorum usu animalium vocis et rationis expertes, lutulentis vitæ suæ actibus naturalium coinquinaverunt ornamenta virtutum. Aug. (*de Quæst. Evang.*, *ubi supra.* Quid autem in stagnum præcipitati sunt,

que lorsque l'Eglise est enfin glorifiée et le peuple des Gentils délivré de la domination des démons, ceux qui n'ont pas voulu croire à Jésus-Christ, précipités dans les abîmes par leur curiosité aveugle et démesurée, sont condamnés à célébrer dans des retraites cachées leurs rites sacriléges.

S. Ambr. Les pourceaux sont précipités avec impétuosité dans la mer, parce que ces hommes ne sont retenus par la considération d'aucune vertu, mais sont entraînés dans la profondeur des abîmes sur le penchant rapide de la corruption, et vont perdre la respiration et la vie au milieu des flots de ce monde. Il est impossible, en effet, à ceux qui sont le jouet des flots agités de la volupté, de pouvoir conserver la respiration et la vie de l'âme. Nous voyons par là que l'homme est lui-même l'auteur de son malheur, car s'il ne vivait pas de la vie des animaux immondes, jamais le démon n'eût reçu de pouvoir sur lui, ou bien ce n'eût été que pour l'éprouver et non pour le perdre. On peut dire aussi que le démon, dans l'impuissance où il est de s'attaquer aux bons depuis la venue du Sauveur, ne cherche plus à perdre tous les hommes, mais seulement les âmes légères et inconstantes, de même qu'un voleur n'attaque pas ceux qui sont armés, mais ceux qu'il voit sans défense. Les gardiens des troupeaux, témoins de cet événement, s'enfuirent. En effet, ce ne sont ni les maîtres de la philosophie, ni les chefs de la synagogue, qui peuvent donner des remèdes efficaces aux peuples atteints de maladies mortelles, Jésus-Christ est le seul qui peut les délivrer de leurs péchés. — S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 14.) Ou bien encore, ces gardiens de pourceaux qui s'enfuirent, représentent les chefs des impies qui ne veulent point observer la loi chrétienne, mais qui, néanmoins, sont remplis d'ad-

---

significat quod jam clarificata est Ecclesia, et liberato populo gentium a dominatione dæmoniorum, in abditis agunt sacrilegos ritus suos qui Christo credere noluerunt, cæca et profunda curiositate submersi.

Ambr. Impetu autem feruntur in præceps quoniam nullius meriti contemplatione revocantur; sed tanquam de superioribus ad inferiora per improbitatis proclive detrusi, inter fluenta mundi hujus intercluso pereunt spiritus commeatu. Neque enim in his qui fluido æstu voluptatis huc atque illuc feruntur, ullius spiritus potest esse vitale commercium. Videmus igitur quia homo ipse suæ est auctor ærumnæ: nam nisi quis porci more vixisset, nunquam accepisset in eum diabolus potestatem; aut accepisset, non ut perderet, sed ut probaret: et fortasse diabolus, quia post Domini adventum bonos jam deprædari non poterat, non omnium hominum, sed levium quærit interitum; ut latro non armatis insidiatur, sed inermibus. Viderunt hoc magistri gregum et fugerunt. Neque enim, vel philosophiæ professores, vel principes synagogæ, pereuntibus populis possunt afferre medicinam: solus est Christus qui aufert peccata populorum. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, qu. 14.) Vel quod porcorum pastores fugientes ista nuntiaverunt, significat quosdam primates impiorum, quanquam christianam legem fugientes, potentiam tamen ejus per gentes stupendo et mi-

miration pour elle, et ne peuvent s'empêcher de publier parmi les infidèles son étonnante puissance. Les Géraséniens qui, en apprenant ce qui s'est passé, prient Jésus de s'éloigner, figurent cette multitude d'hommes qui, séduits et retenus par les plaisirs dans lesquels s'est écoulée toute leur vie, honorent la religion chrétienne, mais ne veulent point embrasser ses prescriptions, sous le prétexte qu'ils ne pourraient les accomplir ; ils ne laissent pas toutefois d'admirer le peuple fidèle qu'ils voient guéri de l'état désespéré où ses crimes l'avaient réduit. — S. Ambr. Ou bien encore, la ville des Géraséniens est la figure de la synagogue, ses habitants supplient le Seigneur de s'éloigner, parce qu'ils sont saisis d'épouvante, car l'âme qui est encore faible n'est point capable d'entendre la parole de Dieu, et ne peut supporter le poids de la sagesse. Aussi le Sauveur ne veut point leur être plus longtemps importun, il quitte ces lieux peu élevés pour gagner les hauteurs, c'est-à-dire, qu'il se rend de la synagogue à l'Eglise. Il traverse de nouveau le lac, car personne ne peut passer de l'Eglise à la synagogue, sans danger pour son salut. Pour celui qui veut accomplir ce passage, qu'il porte sa croix s'il veut éviter tout danger. — S. Aug. (*Quest. évang.*) Cet homme que Jésus vient de guérir, veut rester avec lui, et le Sauveur s'y oppose : « Retournez en votre maison, lui dit-il, et racontez les grandes choses que Dieu a faites pour vous. Apprenons de là, qu'après avoir obtenu la rémission de nos péchés, nous devons rentrer dans notre bonne conscience comme dans une demeure assurée, et chercher à étendre l'Evangile pour le salut des autres, si nous voulons un jour nous reposer avec Jésus-Christ; car en désirant être réuni à Jésus-Christ avant le temps marqué, on s'expose à négliger le ministère de la prédication, qui a pour objet le salut de nos frères.

---

rando prædicare ; quod autem Geraseni cognoscentes quod factum est, rogant Jesum, ut ab eis discederet, magno timore perculsi, significat multitudinem vetusta suavitate delectatam, honorare quidem, sed nolle pati christianam legem, dum dicunt quod eam implere non possint; admirantes tamen fidelem populum a pristina perdita conversatione sanatum. Ambr. Vel in Gerazenorum civitate species synagogæ videtur existere, qui rogabant ut discederet, quia timore magno tenebantur : infirma enim mens non capit Dei verbum : nec potest pondus sustinere sapientiæ. Et ideo diutius molestus non fuit, sed ascendit ab inferioribus ad superiora, a synagoga scilicet ad Ecclesiam; et regressus est per stagnum : nemo enim de Ecclesia ad synagogam sine periculo transit salutis : sed ille qui de synagoga ad Ecclesiam transire desiderat, crucem suam tollat, ut discrimen evadat. Aug. (*de Quæst. Evang., ut sup.*) Quod autem ille sanatus cupit jam esse cum Christo, et dicitur ei : « Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus, » sic intelligitur, ut sic quisque intelligat post remissionem peccatorum redeundum sibi in conscientiam bonam sicut in domum, et serviendum Evangelio, propter aliorum salutem; ut deinde cum Christo requiescat, ne cum præpropere vult esse cum Christo, negligat ministerium prædicationis, fraternæ redemptioni accommodatum.

ỳ. 43-48. — *Lorsque Jésus fut de retour, le peuple l'accueillit avec joie, car tous l'attendaient. Et voilà qu'un homme nommé Jaïre, qui était chef de la synagogue, vint se jeter aux pieds de Jésus, le priant d'entrer dans sa maison; parce qu'il avait une fille unique d'environ douze ans, qui se mourait. Comme Jésus s'en allait avec lui, et qu'il était pressé par la foule, une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux eût pu la guérir, s'approcha de lui par derrière et toucha la frange de son vêtement. Aussitôt sa perte de sang s'arrêta. Et Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché? Tous s'en défendant, Pierre et ceux qui étaient avec lui dirent : Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous demandez : Qui m'a touché? Mais Jésus répartit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu était sortie de moi. Cette femme, se voyant découverte, vint toute tremblante, et, se jetant à ses pieds, elle déclara devant tout le peuple pourquoi elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie en un instant. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie : allez en paix.*

S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 28.) Après avoir raconté le miracle opéré chez les Géraséniens, l'Evangéliste passe à la résurrection de la fille du chef de la synagogue : « Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous. » — Théophyl. Ils l'attendaient pour entendre sa doctrine et pour être témoins de ses miracles. — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*) Le fait que saint Luc rapporte en cet endroit : « Un homme, appelé Jaïre, » etc., n'arriva point aussitôt après celui qu'il vient de raconter. Il faut placer auparavant le repas des publicains dont parle saint Matthieu, et auquel il fait succéder si étroitement (1*) ce miracle de la résurrec-

(1*) « Comme il leur parlait ainsi (à ceux qui se scandalisaient de le voir manger avec des publicains), un chef de la synagogue s'approcha, » etc. (*Matth.*, IX, 18.)

Factum est autem cum rediisset Jesus, excepit illum turba. Erant autem omnes expectantes eum. Et ecce venit vir cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat, et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus, quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit dum iret, a turbis comprimebatur. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari. Accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit? Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis : nam et ego novi virtutem de me exisse. Videns autem mulier quia non latuit, tremens venit et procidit ante pedes ejus; et ob quam causam tetigerit eum, indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit. At ipse dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit : vade in pace.

Aug. *de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 28.) Post narratum apud Gerasenos miraculum, transit ad narrandum de archisynagogi filia dicens : « Factum est autem cum rediisset, excepit illum turba : nam omnes eum expectabant. » Theophylact. Simul quidem propter doctrinam et propter miracula. Aug. (*de Cons. Evang., ubi sup.*) Quod vero adjungit : « Et ecce vir cui nomen Jairus, » non continuo factum accipiendum est, sed prius illud de convivio publicanorum, sicut narrat Matthæus; cui rei sic conjungit hoc, ut non possit

tion de la fille de Jaïre, qu'aucun autre ne peut être placé entre les deux. — TITE DE BOST. L'Evangéliste donne le nom de ce chef de la synagogue, à cause des Juifs qui connurent alors cet événement, et pour rendre plus évidente la preuve du miracle. Ce n'est point un des derniers du peuple, mais un chef de synagogue qui vient trouver Jésus pour mieux confondre les Juifs et leur ôter toute excuse : « Il était chef de la synagogue. » Il vint trouver Jésus, parce qu'il y était comme forcé par la nécessité ; car quelquefois c'est la douleur qui nous porte au bien, selon cette parole du Psalmiste : « Resserrez avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne veulent point s'approcher de vous. » — THÉOPHYL. Il vient donc, sous l'impulsion de la douleur qu'il éprouve, se jeter aux pieds de Jésus. Il aurait dû, sans y être contraint par la nécessité, se prosterner à ses pieds, et reconnaître sa divinité. — S. CHRYS. (*hom.* 32 *sur S. Matth.*, et TITE DE BOST.) Voyez quelle est encore son ignorance, il demande à Jésus-Christ de venir chez lui : « Il le suppliait de venir dans sa maison, » c'est-à-dire qu'il ignorait que Jésus pût guérir sa fille sans être extérieurement présent ; car s'il l'avait su, il eût dit à Jésus comme le centurion : « Dites seulement une parole, et ma fille sera guérie. » (*Matth.*, VIII.) — ASTÉRIUS. (*Ch. des Pèr. gr.*) L'Evangéliste nous fait connaître la cause de sa démarche : « Il avait une fille unique, l'espérance de sa maison et de la perpétuité de sa race ; elle avait environ douze ans, c'est-à-dire à la fleur de l'âge ; elle se mourait, et au lieu du lit nuptial, elle allait être portée au tombeau. » — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr.*) Or, le Seigneur n'était pas venu sur la terre pour juger le monde, mais pour le sauver, il n'a donc point égard à la di-

---

aliud factum consequenter intelligi. TITUS BOSTRENS. (*in Matth.*) Est autem positum nomen, Judæorum causa, qui tunc noverunt quod accidit, ut nomen demonstratio miraculi fiat. Accessit autem non aliquis infirmorum, sed princeps synagogæ, ut magis obturarentur Judæorum ora : unde sequitur : « Et ipse princeps synagogæ erat, » accessit autem ad Christum causa necessitatis. Urget enim aliquando dolor ad agendum ea quæ decent ; secundum illud psalm. 31 : « In camo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te. » THEOPHYLACT. Unde necessitate instante, cecidit ad pedes ejus. Sequitur enim : « Et cecidit ad pedes Jesu : » decebat autem ut absque necessitate cogente caderet ad pedes ejus, et cognosceret ipsum Deum esse. CHRYS. (*hom.* 32, *in Matth.*, et *Titus in Cat. Græcor.*) Sed considera ejus inertiam : quærit enim a Christo ut in domum veniat : sequitur enim : « Rogans eum ut intraret in domum ejus : » ignorans scilicet quod absens poterat liberare : nam si scivisset, dixisset sicut centurio (*Matth.* 8) : Dic verbo, et curabitur filia mea. GRÆC. (vel *Asterius in Cat. Græcorum.*) Causa autem adventus ejus ponitur, cum subditur : « Quia unica filia erat illi ; » domus fundamentum, successio generis ; « fere annorum 12, » in ipso scilicet flore ætatis ; « et hæc moriebatur, » pro thalamis efferenda ad tumulum. CHRYS. (*cum Tito in Cat. Græcorum, Patrum.*) Advenerat autem Dominus, non ut judicaret mundum, sed ut salvaret, quapropter non examinat dignitatem petentis, sed æquanimiter arripit opus,

gnité de celui qui l'implore, mais il poursuit tranquillement son œuvre, sachant bien qu'il allait opérer un miracle plus grand que celui qu'on lui demandait. En effet, on l'appelait pour guérir une jeune fille malade, mais il savait qu'il allait la ressusciter après sa mort, et inspirer ainsi aux hommes l'espérance certaine de la résurrection.

S. AMBR. Avant de ressusciter cette jeune fille, il guérit l'hémorrhoïsse pour exciter la foi du chef de la synagogue; c'est ainsi que nous célébrons la résurrection temporelle dans la passion du Sauveur, pour affermir notre foi à la résurrection éternelle : « Comme Jésus s'en allait avec lui, et qu'il était pressé par la foule. » — S. CYR. Preuve évidente qu'il avait pris une chair véritable, et qu'il foulait aux pieds tout sentiment d'orgueil; car la foule ne le suivait pas à distance, mais l'entourait et le pressait.

ASTÉRIUS. Or, une femme atteinte d'une grave maladie, dont l'infirmité avait épuisé les forces corporelles, et les médecins la fortune, n'a plus d'autre espérance dans une si grande extrémité, que de venir se jeter aux pieds du Seigneur : « Et une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, » etc. — TITE DE BOST. (*sur S. Matth.*) Quels éloges ne méritent pas cette femme qui, dans l'épuisement de ses forces, causé par cette perte continuelle de sang, au milieu de tout ce peuple qui s'empresse autour du Seigneur, soutenue par sa foi et par le désir d'être guérie, traverse la foule, et, se dérobant aux regards du Sauveur, se tient derrière lui, et touche la frange de son vêtement (1*).

« Et elle toucha la frange de son vêtement. » — S. CYR. Car il était

(1*) La bordure, en hébreu *zizith*, était une espèce de houppe que les hébreux portaient au bord de leur vêtement, suivant les prescriptions de la loi. (*Nombr.*, xv, 38.)

---

sciens quod majus erat futurum eo quod quærebatur : vocabatur enim ad remedium ægrotantis : novit autem se suscitaturum jam mortuam, et inserturum terrenis firmam spem resurrectionis.

AMBR. Suscitaturus autem mortuam, ad faciendam fidem archisynagogo, hæmorrhoissam ante curavit : sic et resurrectio temporalis in passione Domini celebratur, ut perpetua illa credatur. « Et contigit dum iret, a turba comprimebatur. » CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Quod maximum erat indicium, quod veram carnem induerat, et omnem conculcaret superbiam : neque enim a longe sequebantur, sed eum circumdabant.

GRÆC. (vel *Asterius ut jam supra.*) Quædam autem mulier gravi morbo detenta, cujus infirmitas corpus, medici vero omnes divitias consumpserant, solam spem in tanta diffidentia reperit, ut procideret Domino : de qua sequitur : « Et mulier quæ erat in fluxu sanguinis ab annis 12, » etc. TITUS BOSTR. (*in Matth.*) Qualiter autem non est digna præconio hæc mulier, quæ viribus extinctis corporeis ob continuum sanguinis fluxum, et tanto populo concurrente circa ipsum, affectu roborato et fide petierat populum, et retro latens tetigerat fimbriam vestimenti ?

Sequitur : « Tetigit fimbriam vestimenti ejus. » CYRIL. (*ubi supra.*) Neque

défendu à ceux qui étaient souillés de quelque impureté, de toucher ceux qui étaient purs, ou de s'approcher de ceux que la loi réputait pour saints. — S. CHRYS. (*hom.* 32 *sur S. Matth.*) D'après la loi, cette maladie était regardée comme une des plus grandes souillures. (*Lév.* xv.) D'ailleurs cette femme n'avait pas encore une bien juste idée du Sauveur, puisqu'elle espérait pouvoir lui cacher cette démarche; cependant elle s'approche de lui dans la ferme espérance d'être guérie.

THÉOPHYL. Celui qui approche l'œil d'une vive lumière, en ressent aussitôt les effets; les épines s'embrasent au premier contact du feu; ainsi, quiconque s'approche avec foi de celui qui peut le guérir, obtient aussitôt sa guérison : « Et aussitôt sa perte de sang s'arrêta. » Ce ne furent pas les seuls vêtements du Sauveur qui produisirent ce merveilleux effet (car les soldats les tirèrent au sort entre eux, sans éprouver rien de semblable) (1), mais elle fut guérie par la vivacité de sa foi. — THÉOPHYL. Elle crut, et aussitôt elle fut guérie, et elle suivit ici un ordre vraiment admirable en ne touchant extérieurement le Sauveur qu'après l'avoir touché spirituellement par la foi.

ASTÉRIUS. Or, Notre-Seigneur entendit les pensées de cette femme, toute muettes qu'elles étaient, et il guérit sans proférer une seule parole celle qui le priait en silence, en lui laissant pour ainsi dire dérober sa guérison, mais il publie ensuite ce miracle : « Et Jésus dit : Qui m'a touché? » — S. CYR. Le Seigneur ne pouvait ignorer le miracle qu'il venait d'opérer, mais bien qu'il connaisse toutes choses, il interroge comme s'il ne savait rien. — S. GRÉG. (*ou Victor d'An-*

(1) *Matth.*, XXVII, 35; *Marc*, XV, 34; *Jean*, XIX, 23 et 24. Saint Chrysostome fait cette observation, afin de montrer qu'il est inutile de toucher les vêtements du Sauveur pour le salut, si on ne les touche avec un vrai sentiment de foi.

---

enim licebat immundis vel tangere quemquam sanctorum, vel appropinquare viro sancto. CHRYS. (*hom.* 32, *in Matth.*) Ritu enim legis hujusmodi passio reputabatur immunditia magna : aliter etiam : nondum enim nec ipsa habebat dignam opinionem de eo; non enim putavisset latere, sed tamen confisa de sanitate, accedit.

THEOPHYLACT. Sicut autem cum aliquis oculum lucernæ lucenti adhibet, aut igni spinas, statim operantur; sic quidem qui fidem affert potenti curare, statim curationem consequitur : unde dicitur : « Et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. » CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non autem sola vestimenta ipsius mulierem salvaverunt (nam et milites sortiti sunt ea inter se), sed fidei ejus intentio. THEOPHYLACT. Credidit enim, et salvata est, et ut congruum fuit, primo tetigit Christum intellectualiter, deinde corporaliter.

GRÆC. (vel *Asterius ubi supra.*) Audivit autem Dominus tacitas mulieris considerationes, et tacens liberavit tacentem, passus sua sponte sanitatis rapinam; sed postea miraculum publicat : unde sequitur : « Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit ? » CYRIL. (*ubi supra.*) Non enim latuit Dominum perpetratum miraculum, sed qui cuncta cognoscit, quasi nesciret, interrogat. GREG. (*id est, Victor Antiochenus in Cat. Græcorum*

tioche.) Or, les disciples ne comprenant pas la vraie signification de cette question, et pensant que Jésus voulait parler d'un simple attouchement ordinaire, lui répondent dans ce dernier sens : « Tous s'en défendant, Pierre dit : La foule vous presse de toutes parts, et vous dites : Qui m'a touché? » etc. Aussi Notre-Seigneur, dans sa réponse, précise la nature de cet attouchement : « Jésus dit : Quelqu'un m'a touché. » C'est dans ce même sens qu'il disait : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende, » quoique tous aient les oreilles du corps, parce que ce n'est pas entendre véritablement, que d'entendre sans attention ; de même qu'on ne touche véritablement, que lorsqu'on est inspiré par la foi.— S. Cyr. Le Sauveur fait connaître ce qui vient d'arriver : « Car j'ai senti qu'une vertu était sortie de moi. » En parlant de la sorte, il se conforme aux idées de ceux qui l'écoutent, mais il leur découvre en même temps sa divinité, tant par le miracle qu'il vient d'opérer, que par ses paroles ; car ni la nature humaine, ni peut-être la nature angélique ne peuvent produire d'elles-mêmes une vertu, une puissance semblable, c'est un privilége qui n'appartient qu'à la nature divine ; nulle créature, en effet, ne possède en propre la puissance de guérir les maladies ou d'opérer tout autre miracle de ce genre, elle ne peut la recevoir que de Dieu. Or, ce n'est point par un vain désir de gloire qu'il voulut que cet acte de la puissance divine fût connu de tous, lui qui si souvent avait défendu de publier ses miracles, mais dans l'intérêt de ceux qui sont appelés à la grâce de la justification par la foi. — S. Chrys. (*hom.* 36 *sur S. Matth.*) Il commence par calmer la crainte de cette femme, dont la conscience alarmée aurait pu lui reprocher d'avoir comme dérobé la grâce de sa

---

Patrum.) Nescientibus autem discipulis quod quærebatur, sed putantibus eum de simplici quodam tactu dicere, Domini quæstioni respondent. Sequitur enim : « Negantibus autem omnibus, dixit Petrus : Turbæ te comprimunt, et dicis : Quis me tetigit ? » etc. Et ideo Dominus tactum sua responsione distinguit. Sequitur enim : « Et dixit illis Jesus : Tetigit me aliquis : » sicut etiam dicebat : « Qui habet aures audiendi, audiat ; » quamvis omnes habeant hujusmodi corporalem auditum ; sed non est vere audire, si audiatur incaute ; nec vere tangere, si infideliter tangatur. Cyril. (*ubi sup.*) Propalat autem consequenter quod factum est, cum subditur : « Nam et ego novi virtutem de me exisse. » Materialius respondet secundum opinionem audientium : hic tamen nobis manifestatur quod ipse verus est Deus, et ex eo quod prodigialiter factum est, et etiam ex sermonibus : transcendit enim naturam nostram (et forsan angelicam) posse quemquam virtutem emittere quasi a propria natura : convenit autem hoc soli supremæ naturæ : nulla namque creaturarum aliquam gerit sanandi potestatem, vel etiam aliqua alia similia miracula faciendi, sed divinitus præstitam : non autem ambitione gloriæ non permisit latere divinæ virtutis ostensionem, qui multoties præceperat taceri sua miracula ; sed quia spectabat ad utilitatem eorum qui vocantur per fidem ad gratiam. Chrys. (*hom.* 32, *in Matth.*) Primo enim solvit femineum metum, ne remorsum conscientiæ pateretur quasi surripiens gratiam ; secundo corrigit eam, quia latere

guérison ; troisièmement, il fait l'éloge de sa foi devant tous ceux qui sont présents, et la propose à leur imitation ; et en faisant voir que toutes choses lui sont connues, il ne fait pas un moindre miracle que celui de la guérison de cette femme. — S. Cyr. Par là enfin, il amenait le chef de la synagogue à croire, sans hésiter, qu'il délivrerait sa fille des liens de la mort.

S. Chrys. Notre-Seigneur ne fit pas connaître immédiatement cette femme, il voulait, en montrant que rien ne lui est caché, la déterminer à publier ce qui venait d'arriver et qu'il ne pût exister aucun doute sur la vérité du miracle : « Cette femme, se voyant découverte, vint toute tremblante, » etc. — Orig. Le Sauveur confirme alors, par ses paroles, la guérison qu'elle a obtenue en touchant ses vêtements : « Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie, allez en paix, » c'est-à-dire soyez délivrée de l'épreuve qui vous affligeait. Il ne guérit donc le corps qu'après avoir guéri l'âme par la foi. — Tite de Bost. Il l'appelle sa fille, parce que sa foi a été la cause de sa guérison, et que la foi nous obtient aussi la grâce de l'adoption.

Eusèbe. (*hist. ecclés.*, vii, 14.) On rapporte que cette femme fit ériger dans la ville de Panéade (Césarée de Philippe), d'où elle était originaire, un monument remarquable, en souvenir du bienfait qu'elle avait reçu du Sauveur. On voyait à l'entrée de la porte de sa demeure, sur un piédestal élevé, une statue d'airain, représentant une femme à genoux, les mains jointes, dans l'attitude de la prière ; de l'autre côté se dressait une autre statue de même matière, représentant un homme vêtu d'un manteau, la main étendue vers cette femme ; à ses pieds, sur la base, on voyait une plante exotique, qui montait

---

putaverat ; tertio fidem ejus exprimit cunctis, ut alii imitentur ; proditque non minus miraculum restrictione sanguinis, dum ostendit sibi cuncta patere. Cyril. (*ubi supra.*) Insuper principem synagogæ persuadebat indubitabiliter credere, quod a laqueis mortis eripiet filiam ejus.

Chrys. (*ut sup.*) Ob hoc autem Dominus non statim eam manifestaverat, ut ostenso quod omnia sibi liquent, faciat mulierem prædicare quod factum est, ut suspicione miraculum careat. Unde sequitur : « Videns autem mulier quia non lateret eum, tremens venit, » etc. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Eamdem autem sanitatem quam nacta est mulier ex contactu, verbo confirmavit Salvator. Unde sequitur : « At ipse dixit illi : Fides tua te salvam fecit. Vade in pace, id est, esto sana a tuo flagello. » Et sanat quidem primo per fidem animam, deinde vero corpus. Tit. Bostrens. (*in Matth.*) Vocat autem *filiam* jam fidei causa sanatam : fides enim gratiam adoptionis impetrat.

Euseb. (*in Eccl. hist.*, lib. vii, cap. 14.) Dicunt autem hanc mulierem in Paneade (quæ est Cæsarea Philippi, unde fuit oriunda) statuisse triumphos insignes collati sibi beneficii a Salvatore : stabat namque super altam basim ad limina domus ejus æneum simulacrum mulieris flexis genibus, manibusque junctis, quasi precaretur ; ex cujus opposito aliud erectum simulacrum ad instar viri, ejusdemque materiæ, amictum diploide et manum versus mulierem extendens, ante cujus pedes super ipsam basim aliena species plantæ orta, quæ

jusqu'au bord du manteau d'airain, et à laquelle on attribuait la propriété de guérir toutes les douleurs (1*). Cette statue, disait-on, représentait Jésus-Christ, et l'empereur Maximin la fit détruire.

S. AMBR. Dans un sens mystique, Jésus-Christ avait quitté la synagogue en s'éloignant des Géraséniens, et nous qui sommes étrangers, nous recevons celui que les siens n'ont pas voulu recevoir. — BÈDE. Ou encore, le Seigneur reviendra trouver les Juifs à la fin des temps, et ils le recevront en s'empressant d'embrasser la foi. — S. AMBR. Mais que représente ce chef de la synagogue, sinon la loi, en considération de laquelle le Seigneur n'a pas entièrement abandonné la synagogue? — BÈDE. Ou bien ce prince de la synagogue, c'est Moïse. Il porte avec raison le nom de Jaïre (c'est-à-dire qui éclaire ou qui est éclairé), parce que celui qui reçoit les paroles de vie pour nous les communiquer, éclaire les autres, et est éclairé lui-même par l'Esprit saint. Le chef de la synagogue se prosterne aux pieds de Jésus, parce que le législateur des Juifs, et toute la succession des patriarches reconnurent que le Christ fait homme leur était de beaucoup supérieur. Car si Dieu est la tête du Christ (I *Corinth.*, XI), il est juste de voir dans ses pieds son incarnation par laquelle il a touché la terre de notre mortalité. Il prie Jésus d'entrer dans sa maison, parce qu'il désirait voir son avénement. Sa fille unique, c'est la synagogue, qui seule est établie en vertu d'une institution légale ; elle allait mourir, âgée seulement de douze ans (c'est-à-dire aux approches de sa puberté), parce qu'en effet, après avoir reçu des prophètes une éducation distinguée,

(1*) Ξενὸντίδοτάνης εἶδος, c'est-à-dire une certaine espèce de plante étrangère. Dans Eusèbe au lieu de : « L'empereur Maximin la fit détruire ; » on lit : « qui subsiste encore actuellement, » et Eusèbe affirme l'avoir vue lui-même. (Voyez Tillemont. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique.*)

---

usque ad æneæ diploidis oras pertingens medicina omnium passionum esse ferebatur. Hanc autem statuam dicebant repræsentare Christum, quam Maximinus destruxit.

AMBR. Mystice autem reliquerat in Gerasenis synagogam Christus, et quem sui non receperant, nos recipimus alieni. BED. Vel in fine seculi Dominus est ad Judæos rediturus, atque ab eis per fidei confessionem libenter excipiendus. AMB. Quem autem putamus synagogæ principem esse nisi legem ? cujus contemplatione Dominus synagogam non penitus dereliquerit. BED. Vel princeps synagogæ Moyses intelligitur. Unde bene *Jairus*, (id est, *illuminans*, vel, *illuminatus*) vocatur ; quia qui accipit verba vitæ dare nobis, et per hoc cæteros illuminat, et ipse a Spiritu sancto illuminatur. Cecidit autem archisynagogus ad pedes Jesu, quia legislator cum tota Patrum progenie Christum in carne apparentem longe sibi præferendum esse cognovit. Si enim caput Christi Deus (I *ad Cor.*, 11), convenienter pedes accipiendi sunt incarnatio, qua terram nostræ mortalitatis tetigit. Rogavit autem intrare in domum ejus, quia ejus videre desiderabat adventum. Filia autem unica ejus est synagoga, quæ sola legali est institutione composita ; quæ duodecimo ætatis anno (hoc est, tempore pubertatis appropinquante) moriebatur, quia nobi-

elle devait, une fois parvenue à l'âge du discernement, produire pour Dieu des fruits spirituels; mais la multiplicité de ses erreurs l'ayant fait tomber en langueur, elle ne put entrer dans les voies de la vie spirituelle, et si Jésus-Christ ne fût venu à son secours, elle eût succombé à une mort certaine. Tandis que le Seigneur se dirige vers la maison de la jeune fille qu'il va guérir, il est pressé par la foule, parce qu'en effet, il est comme accablé par les mœurs de ceux qui mènent une vie charnelle, alors qu'il annonce aux Juifs les enseignements du salut. — S. AMBR. Mais tandis que le Verbe de Dieu se rend chez cette fille du chef de la synagogue pour sauver les enfants d'Israël, la sainte Eglise, composée des Gentils, et qui allait périr victime de ses désordres et de ses crimes, dérobe par la foi la grâce de la guérison qui était réservée à d'autres. — BÈDE. Cette perte de sang peut s'entendre de deux manières, et de la prostitution de l'idolâtrie, et des honteuses jouissances de la chair et du sang. — S. AMBR. Mais que signifient cette fille du chef de la synagogue, qui meurt à l'âge de douze ans, et cette femme qui souffrait depuis douze ans d'une perte de sang, sinon que l'Eglise a été dans le travail et la souffrance, tant que la synagogue a existé? — BÈDE. Car ce fut presque dans le même siècle que la synagogue prit naissance dans la personne des patriarches, et que les Gentils se souillèrent par les pratiques d'un culte idolâtrique.

S. AMBR. Cette femme avait épuisé toute sa fortune pour se faire traiter par les médecins; ainsi le peuple des Gentils avait perdu tous les dons de la nature. — BÈDE. Ces médecins représentent ou les faux théologiens, ou les philosophes, et les docteurs des lois humaines, qui font de longues dissertations sur les vertus et sur les vices, et promettent aux hommes de leur donner des règles utiles pour les diriger

---

liter a prophetis educata, postquam ad intelligibiles annos pervenerat, in quibus spirituales Deo fructus gignere debebat, subito errorum languore consternata, spiritualis vitæ viam ingredi omisit : et, si Christus non succurreret, corruisset in mortem. Ad puellam autem sanandam pergens Dominus a turba comprimitur, quia genti Judææ salutaria monita præbens carnalium populorum est consuetudine gravatus. AMBR. Ad hanc autem principis filiam dum properat Dei Verbum, ut salvos faceret filios Israel, sancta Ecclesia ex gentibus congregata, quæ inferiorum lapsu criminum deperibat, paratam aliis fide præripuit sanitatem. BED. Dupliciter autem sanguinis fluxus potest intelligi, hoc est, et super idololatriæ prostitutione, et super his quæ carnis et sanguinis oblectatione patrantur. AMBR. Quid autem sibi vult quod hæc principis filia annorum duodecim moriebatur, et mulier ista fluxu sanguinis ab annis duodecim laboravit, nisi ut intelligatur, quia quandiu synagoga viguit, laboravit Ecclesia? BED. Una enim pene seculi ætate synagoga in patriarchis nasci cœpit, et Gentilium nationem idololatria fœdavit.

AMBR. Sicut autem illa in medicos erogaverat omnem substantiam suam, ita congregatio gentium amiserat omnia dona naturæ. BEDA. *Medicos* autem intellige sive falsos theologos, sive philosophos, legumque doctores secularium, qui multa de virtutibus vitiisque disserentes, utilia se vivendi instituta mortalibus dare promittebant, seu ipsos im-

dans la conduite de la vie. Ou bien encore, ces médecins sont les esprits immondes qui, sous le voile d'un intérêt hypocrite, se faisaient adorer par les hommes à la place de Dieu. Or, plus la gentilité avait dépensé de facultés naturelles pour écouter tous ces docteurs, et plus il était difficile de la purifier des souillures de ses crimes. — S. AMBR. Mais dès que la gentilité apprit que le peuple juif était lui-même malade, elle conçut l'espoir de sa guérison, elle reconnut que le temps était arrivé où un divin médecin devait descendre du ciel, elle se leva pour aller à sa rencontre, puisant un saint empressement dans sa foi, mais retenue par sa timidité naturelle; car c'est le propre de la pudeur et de la foi de reconnaître son infirmité, sans désespérer du pardon. Elle touche le bord du vêtement du Sauveur honteuse et craintive, elle s'approche avec confiance, elle croit d'une foi religieuse et sincère, et reconnaît sagement qu'elle a obtenu sa guérison. Ainsi le peuple des Gentils qui a cru au vrai Dieu, a rougi des crimes auxquels il voulait renoncer, a embrassé la foi qu'il devait professer, fait preuve de piété dans ses prières, de sagesse, en reconnaissant sa guérison, de confiance, en avouant qu'il avait comme soustrait la grâce qui était destinée à d'autres. Cette femme s'approche de Jésus par derrière, pour toucher son vêtement, parce qu'il est écrit : « Vous marcherez après le Seigneur votre Dieu. » (*Deut.*, XIII.) — BÈDE. Et Jésus-Christ lui-même a dit : « Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive. » (*Jean*, XIII.) Ou bien encore, parce que celui qui ne voit point le Seigneur dans sa chair mortelle, après l'accomplissement et la consommation des mystères de sa vie temporelle, marche cependant sur ses traces par la foi.

S. GRÉG. (*Mor.*, III, 11.) (1). Tandis que la foule presse de tous

(1) Dans les anciennes éditions, chap. 15 sur ces paroles du chap. 2 du livre de Job : « Bénissez Dieu, et mourez. »

---

mundos spiritus, qui velut hominibus consulendo, se pro Deo colendos ingerebant ; quibus audiendis, Gentilitas, quanto magis naturalis industriæ vires expenderat, tanto minus potuit ab iniquitatis suæ sorde curari. AMBR. Audiens autem ægrotare populum Judæorum, sperare cœpit salutis suæ remedium ; tempus venisse cognovit, quo medicus adesset de cœlo ; surrexit ut occurreret, fide promptior, pudore cunctantior. Hoc enim est pudoris et fidei, agnoscere infirmitatem, non desperare veniam. Verecunda ergo fimbriam tetigit, fidelis accessit, religiosa credidit, sapiens sanatam se esse cognovit ; sic sancta plebs gentium quæ Deo credidit, peccatum erubuit ut desereret, fidem detulit ut crederet, devotionem exhibuit ut rogaret, sapientiam induit ut sanitatem suam ipsa sentiret, fiduciam sumpsit ut fateretur quod præripuisset alienum. Retro autem tangitur Christus, quia scriptum est (*Deuter.*, 13) : « Post Dominum Deum tuum ambulabis. » BED. Et ipse ait (*Joan.*, 13, vers. 26) : « Si quis mihi ministrat, me sequatur : » sive quia præsentem in carne Dominum non videns, peractis dispensationis temporariæ sacramentis per fidem cœpit ejus vestigia subsequi.

GREG. (III *Moral.*, cap. 11.) Premente

côtés le Rédempteur, une seule femme le touche véritablement, parce que dans l'Eglise, tous ceux qui suivent les penchants de la chair pressent le Sauveur, dont ils sont cependant bien éloignés, et ceux-là seuls le touchent, qui lui sont véritablement unis par l'humilité. Ainsi la foule le presse sans le toucher, parce qu'elle est importune par sa présence, et absente par sa vie. — Bède. Ou bien encore, il n'y a qu'une seule femme pour toucher le Seigneur avec foi, parce qu'on ne peut chercher avec foi que par le cœur de l'Eglise catholique celui qui est affligé par le désordre des diverses hérésies. — S. Ambr. Ceux qui le pressent, ne croient point en lui, ceux-là seuls ont la foi, qui le touchent; c'est par la foi que l'on touche Jésus-Christ, c'est par la foi qu'on le voit. Enfin, pour manifester la foi de cette femme qui le touche, il dit: « J'ai senti qu'une vertu était sortie de moi, » preuve évidente que la divinité n'est pas renfermée dans les bornes étroites de la nature humaine, et dans la prison du corps, mais que sa puissance éternelle déborde au delà des limites de notre faible nature. Ce n'est pas, en effet, par un acte de la puissance humaine, que le peuple des Gentils est délivré, c'est la grâce de Dieu qui réunit toutes les nations qui, par une foi encore imparfaite, inclinent vers elle la miséricorde éternelle. En effet, si nous considérons d'un côté l'étendue de notre foi; de l'autre la grandeur du Fils de Dieu, nous verrons qu'en comparaison de cette grandeur divine, nous touchons seulement le bord de son vêtement, sans que nous puissions en atteindre le haut. Si donc nous voulons obtenir notre guérison, touchons par la foi le bord du vêtement de Jésus-Christ, personne ne peut le toucher sans qu'il le sache. Heureux celui qui touchera la moindre partie du Verbe, car qui peut le comprendre tout entier?

---

autem turba una Redemptorem nostrum mulier tetigit; quia carnales quique in Ecclesia eum comprimunt a quo longe sunt, et soli tangunt qui huic veraciter humiles adjunguntur. Turba igitur premit, et non tangit; quia et importuna est per præsentiam, et absens per vitam. Bed. Vel una credula mulier Dominum tangit; quia qui de diversis hæresibus inordinate affligitur, solo catholicæ Ecclesiæ corde fideliter quæritur. Ambr. Non enim credunt qui comprimunt; credunt qui tangunt: fide tangitur Christus, fide videtur. Denique ut fidem tangentis exprimeret, dicit: « Ego cognovi virtutem de me exisse, » quod est evidentius indicium, quia non intra possibilitatem conditionis humanæ, atque intra corporis claustrum Divinitas coarctata est, sed ultra fines nostræ mediocritatis virtus exundat æterna. Non enim humana ope plebs gentium liberatur, sed Dei munus est congregatio nationum, quæ etiam brevi fide misericordiam inclinat æternam. Nam si consideremus quanta sit fides nostra, et intelligamus quantus sit Dei Filius, videmus quia comparatione ejus fimbriam tantummodo tangimus, superiora vero vestimenti ejus nequimus attingere. Si igitur et nos curari volumus, fide tangamus fimbriam Christi. Non autem latet eum quicunque tetigerit. Beatus qui extremam partem verbi tetigerit; nam totum quis potest comprehendere?

ỳ. 49-56. — *Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Votre fille est morte, ne donnez point davantage de peine au Maître. Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : Ne craignez point, croyez seulement, et elle sera sauvée. Etant arrivé à la maison, il ne laissa entrer personne avec lui, si ce n'est Pierre, Jacques et Jean, et le père et la mère de la jeune fille. Or, tous pleuraient et se lamentaient sur elle. Mais Jésus dit : Ne pleurez pas, la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se riaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. Mais Jésus prenant sa main, dit à haute voix : Jeune fille, levez-vous. Et son âme revint dans son corps, et elle se leva à l'instant et Jésus ordonna de lui donner à manger. Son père et sa mère étaient hors d'eux-mêmes d'étonnement. Et il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.*

S. Chrys. (*hom.* 32 *sur S. Matth.*) C'est par un dessein providentiel que Notre-Seigneur attendait que cette jeune fille fût morte, afin de rendre plus éclatant le miracle de sa résurrection ; c'est dans cette intention qu'il marche lentement, qu'il prolonge son entretien avec cette femme, jusqu'à ce que la fille du chef de la synagogue expirât, et que la nouvelle lui en fût apportée : « Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Votre fille est morte, » etc. — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 28.) Que saint Matthieu raconte que le chef de la synagogue annonce au Seigneur, non que sa fille allait mourir, mais qu'elle était morte, tandis que saint Luc et saint Marc rapportent qu'elle n'était pas encore morte, tellement qu'ils ajoutent qu'on vint ensuite annoncer sa mort, il n'y a ici aucune contradiction. Saint Matthieu, pour abréger, a voulu dire tout d'abord, que le Seigneur fut prié de faire ce qu'il fit en réalité, c'est-à-dire, de ressusciter cette jeune fille qui était morte ; il a

---

Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei, quia mortua est filia tua, noli vexare illum : Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Noli timere, crede tantum, et salva erit. Et cum venisset domum, non permisit secum intrare quemquam, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, et patrem, et matrem puellæ. Flebant autem omnes et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere, non est mortua puella, sed dormit ; et deridebant eum, scientes quod mortua esset. Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo : et jussit illi dare manducare. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcipit ne alicui dicerent quod factum erat.

Chrys. (*hom.* 32, *in Matth.*) Opportune Dominus expectabat puellæ mortem, ut propalaretur resurrectionis miraculum : propter quod et tardius incedit, et loquitur cum muliere diutius, ut archisynagogi filia expiraret, et hujus nuntii advenirent. Unde dicitur : « Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ dicens ei, quia mortua est filia tua, » etc. August. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 28.) Sed cum Matthæus archisynagogum non morituram filiam suam narrat Domino nuntiasse, sed omnino defunctam, Lucas autem et Marcus nondum mortuam, usque adeo ut dicant venisse post ea qui mortuam nuntiarent, considerandum est ne repugnare videatur. Et intelligendum est brevitatis hoc causa Matthæum potius dicere voluisse rogatum esse Dominum ut faceret quod eum fecisse manifestum est, ut scilicet mortuam suscitaret. Attendit enim, non

donc moins égard aux paroles du père, qu'à son désir et à sa volonté, ce qui est beaucoup plus important, sans doute. Si les deux autres Evangélistes, ou l'un d'eux seulement avait mis dans la bouche du père le langage de ceux qui vinrent de chez lui, c'est-à-dire, qu'il ne fallait pas davantage tourmenter Jésus, parce que la jeune fille était morte; les paroles que lui prête saint Matthieu, seraient en opposition avec sa pensée, mais on ne lit nullement que le père se soit joint aux envoyés pour empêcher le divin Maître de venir. Aussi Notre-Seigneur, sans lui reprocher son manque de confiance, affermit au contraire sa foi et la rend inébranlable : « Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : Croyez seulement et elle sera sauvée. » — S. Athan. (*disc. sur la pass. et la croix du Seigneur.*) Le Seigneur exige la foi de ceux qui l'invoquent, non qu'il ait besoin du secours d'autrui (puisqu'il est le maître et le distributeur de la foi), mais pour ne point paraître faire acception de personne dans la distribution de ses dons. Il montre ainsi qu'il n'accorde ses grâces qu'à ceux qui croient, parce qu'il ne veut pas que ses bienfaits tombent dans une âme dépourvue de foi, qui les laissera bientôt perdre par son infidélité. Il veut au contraire que la grâce de ses bienfaits persévère, et que la guérison qu'il accorde soit constante et durable.

Théophyl. Avant de ressusciter cette jeune fille qui était morte, il fit sortir tout le monde, pour nous apprendre à fuir toute vaine gloire et à ne rien faire par ostentation Ainsi, lorsque Dieu donne à quelqu'un la grâce de faire des miracles, il ne doit point rester dans la foule, mais rechercher la solitude et se séparer du monde : « Etant arrivé à la maison, il ne permit à personne d'entrer avec lui, si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean. » Il ne laisse entrer que les premiers de

---

verba patris de filia sua, sed (quod est potissimum, voluntatem. Sane si alii duo vel quisquam eorum patrem commemorasset dixisse, quod venientes de domo dixerunt, ut jam non vexaretur Jesus, quia puella mortua fuisset, repugnarent ejus cogitationi verba quæ posuit Matthæus : nunc vero illud nuntiantibus et prohibentibus ne magister veniret, non legitur quod ipse consenserit. Unde Dominus non diffidentem reprehendit, sed credentem robustius confirmavit. Unde sequitur : « Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Crede tantum, » etc. Athan. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Fidem Dominus exigit ab invocantibus eum, non quia indiget adminiculo aliorum (ipse namque et Dominus et largitor est fidei), sed ne videretur ex acceptione personarum sua dona conferre, ostendit quod credentibus favet, ne sine fide accipiant beneficia, et ea per infidelitatem aboleant. Vult enim beneficiens durare gratiam, et sanans, inconcussum permanere remedium.

Theophylact. Mortuam autem suscitaturus ejecit omnes quasi nos docens absque inani gloria esse, et nihil ad demonstrationem facere; quod cum quis debet miracula perpetrare, non decet ipsum esse in medio plurimorum, sed solitarium, et ab aliis separatum. Unde sequitur : « Et cum venisset domum, non permisit intrare quemquam, nisi Petrum, Jacobum et Joannem. » Solos

ses disciples, comme plus capables de tenir secret ce miracle, car il ne voulait pas qu'il fût divulgué avant le temps marqué, peut-être à cause de l'envie que lui portaient les Juifs. Ainsi, lorsque nous sommes pour un de nos frères un objet d'envie, gardons-nous de lui faire connaître nos bonnes œuvres, pour ne pas donner à sa jalousie une nouvelle pâture. — S. Chrys. (*hom.* 32 *sur S. Matth.*) Il ne prit point avec lui les autres disciples, pour stimuler leurs désirs, et aussi parce que leurs dispositions n'étaient pas assez parfaites. Il choisit Pierre et les fils de Zébédée, pour exciter les autres à les imiter. Il prend aussi comme témoins les parents de la jeune fille, afin que personne ne pût s'inscrire en faux contre les preuves de cette résurrection. Remarquez encore qu'il fit retirer tous ceux qui pleuraient, et qu'il juge indignes de voir ce miracle : « Or, tous pleuraient et se lamentaient sur elle. » Si le Sauveur bannit alors les pleurs et les larmes, à plus forte raison, devons-nous maintenant imiter cet exemple? Car on ne comprenait pas aussi clairement alors que la mort ne fût qu'un sommeil pour le chrétien. Que personne donc ne s'abandonne à une douleur exagérée (1*), et ne fasse ainsi injure à la victoire que Jésus-Christ a remportée sur la mort, qui n'est plus maintenant qu'un simple sommeil, comme Notre-Seigneur l'établit, en ajoutant : « Ne pleurez pas, elle n'est pas morte, mais elle dort. » Il montre ainsi que toutes choses lui sont faciles, et qu'il peut aussi facilement la rappeler à la vie que la réveiller de son sommeil : « Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. » Le Sauveur ne leur fait aucun reproche, il n'arrête pas

(1*) Toute cette citation de saint Chrysostome est composée en grande partie de phrases détachées, empruntées à l'homélie 32 (ou 31) *sur saint Matthieu*, et disposée dans un ordre tout différent de celui que présente le texte original. Nous avons suivi ici ce texte pour la traduction de cette phrase : « Que personne donc ne s'abandonne, » etc., au lieu du texte de *la Chaine d'or* : « Nullus ergo de cætero se contemnat. »

---

autem hos intromisit tanquam discipulorum vertices, et potentes miraculum occultare; non enim volebat ipsum ante tempus pluribus revelari, forte propter invidiam Judæorum. Sic et cum quis nobis invidet, non debemus justitias nostras ei revelare, ne ei majoris invidiæ occasio tribuatur. Chrys. (*hom.* 32, *in Matth.*) Cæteros autem discipulos non assumpsit, provocans eos ad appetitum majorem; ob id quoque, quod nondum erant plene dispositi. Assumpsit autem Petrum et cum illo filios Zebedæi, ut et alii istos imitentur. Assumpsit etiam parentes in testes, ne quis dicere posset fallax esse resurrectionis indicium. Ad hoc etiam illud nota quod flentes exclusit a domo, et indignos ostendit hujusmodi visione. Sequitur enim : « Flebant autem omnes, et plangebant illam. » Quod si tunc exclusit, multo magis nunc : tunc enim nondum patuerat mortem in somnum fuisse conversam. Nullus ergo de cætero se contemnat, injuriam inferens Christi victoriæ, qua superavit mortem, et eam in somnum convertit. Ad cujus ostensionem subditur : « At ille dixit : Nolite flere : non est mortua, sed dormit, » etc. Ostendens singula sibi fore in promptu, et quod eam vivificaret, quasi suscitaret a somno : nihilominus tamen deridebant eum. Sequitur enim : « Et deridebant eum, » etc. Quos non objurgavit, nec

leurs dérisions qui seront une preuve évidente de la mort de cette jeune fille. Comme la plupart du temps, les hommes, malgré les miracles dont ils sont témoins, persévèrent dans leur incrédulité, il veut les convaincre d'avance par leurs propres paroles, et pour les disposer à croire à la résurrection par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux, il prend la main de la jeune fille : « Alors prenant sa main, il dit à haute voix : Jeune fille, levez-vous. » Et dès qu'il eut pris sa main, elle fut ressuscitée : « Et son âme revint dans son corps, et elle se leva à l'instant. » En effet, le Sauveur ne lui donne pas une âme différente de la sienne, mais il lui rend la même qu'elle avait perdue avec le dernier soupir. Non-seulement il ressuscite cette jeune fille, mais il veut qu'on lui donne à manger : « Et Jésus commanda de lui donner à manger, » preuve évidente que cette résurrection n'était pas imaginaire (1). Et il ne veut pas lui donner à manger lui-même, il la fait servir par d'autres; il agit de même dans la résurrection de Lazare, il dit à ses disciples : « Déliez-le, » et l'admet ensuite à sa table.

Sévère d'Antioche. Les parents de cette jeune fille sont plongés dans la stupeur et prêts à pousser des exclamations d'étonnement et de joie; Jésus les contient : « Son père et sa mère étaient hors d'eux-mêmes d'étonnement, et il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé. » Il montre ainsi qu'il est l'auteur et la source de tous les biens, qu'il les répand sans aucune recherche personnelle, et qu'il donne tout sans rien recevoir. Celui, au contraire, qui poursuit avec empressement la vaine gloire dans ses bonnes œuvres, donne, il est vrai d'un côté, mais pour recevoir de l'autre.

(1) C'est ainsi qu'après sa résurrection, Jésus craignant que ses disciples ne le prennent pour un fantôme, leur demande à manger; c'est pour le même motif qu'il veut que Lazare après sa résurrection, se mette à table avec lui, selon la remarque de saint Augustin : *Traité* I *sur saint Jean*.

---

derisionem repressit, ut etiam derisio fiat mortis indicium : nam quia ut plurimum post acta miracula homines perseverant increduli, verbis propriis eos prævenit : ut autem quasi per visum disponeret ad resurrectionis fidem, tenet manum puellæ. Unde sequitur : « Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. » Cumque tenuisset, suscitat eam. Unde sequitur : « Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. » Non enim infudit aliam animam, sed illam eamdem, quæ expiraverat, restituit. Nec solummodo suscitat puellam, imo jubet illam cibari : sequitur : « Et jussit illi dare manducare : » ne scilicet phantasticum esse videatur quod factum est : nec ipse propinat, sed aliis mandat; sicut et in Lazaro dixit (*Joannis* 11) : « Solvite eum; » ac deinde participem mensæ fecit.

Græc. (vel *Severus Antiochenus in Cat. Græcorum Patrum.*) Deinde stupefactos miraculo, et pene clamantes parentes cohibet ne factum prædicent. Sequitur enim : « Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat. » Ostendens quod largitor bonorum est; non autem cupidus gloriæ; datque totum, nihil recipiens. Qui vero venatur operum gloriam, aliquid quidem exhibuit, aliquid vero recepit.

BÈDE. Dans le sens mystique, à peine cette femme malade d'une perte de sang, est-elle guérie, qu'on vient annoncer à Jésus la mort de la fille du chef de la synagogue. C'est qu'en effet, lorsque l'Eglise fut purifiée des souillures de ses vices, la synagogue expira aussitôt victime de son infidélité et de sa noire envie ; de son infidélité parce qu'elle refuse de croire en Jésus-Christ, de jalousie, parce qu'elle s'attrista de voir l'Eglise embrasser la foi.

S. AMBR. Les serviteurs du prince de la synagogue eux-mêmes ne pouvaient croire encore à la résurrection que Jésus-Christ avait prédite dans la loi (*Ps.* XV), et qu'il accomplit plus tard sous le règne de l'Evangile, et ils disent au père de la jeune fille : « Ne le tourmentez pas davantage, » comme s'il lui était impossible de rappeler cette jeune fille à la vie. — BÈDE. C'est le même langage que tiennent encore aujourd'hui ceux qui regardent l'état de la synagogue comme tellement désespéré, qu'ils ne croient pas qu'elle puisse être jamais rétablie, mais ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu (*Luc*, XVIII). Aussi le Sauveur dit au chef de la synagogue : « Ne craignez pas, croyez seulement, et elle sera sauvée. » Le père de la jeune fille représente la réunion des docteurs de la loi, s'ils consentent à embrasser la foi, la synagogue qui leur est soumise sera également sauvée. — S. AMBR. Lorsque Jésus fut venu dans la maison, il ne prit avec lui que quelques témoins de la résurrection qu'il allait opérer ; c'est qu'en effet, la résurrection n'a été crue d'abord que par un petit nombre. Mais pourquoi cette manière d'agir si différente ? Précédemment, il a ressuscité publiquement le fils d'une veuve ; ici il éloigne la foule des témoins ; dans cette première circonstance, Notre-Seigneur voulait manifester sa bonté, parce que la douleur de cette veuve qui pleurait son fils unique, ne souffrait aucun retard. Il voulait aussi

---

BED. Mystice autem salvata a fluxu sanguinis muliere, mox filia principis mortua nuntiatur ; quia dum Ecclesia a vitiorum labe mundata est, continuo synagoga perfidia atque invidia soluta est : perfidia quidem, quia in Christum credere noluit ; invidia vero, quia Ecclesiam credidisse doluit.

AMBR. Adhuc autem et servuli principis increduli erant ad resurrectionem, quam Jesus in lege prædixit (*Psalm.* 15), in Evangelio complevit : unde dicunt : « Noli vexare illum, » quasi sit ei impossibile suscitare mortuam. BED. Vel per eos etiam hoc hodie dicitur qui adeo destitutum synagogæ statum vident ut restaurari posse non credant, ideoque pro suscitatione illius supplicandum esse non æstiment : sed quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum. (*Luc.*, 18, vers. 27.) Unde Dominus ei dixit : « Noli timere, crede tantum, et salva erit. » Pater puellæ cœtus doctorum legis accipitur : qui si credere voluerit, etiam subjecta ei synagoga salva erit. AMBR. Itaque cum venisset in domum, paucos futuræ resurrectionis arbitros ascivit : non enim a multis continuo est credita resurrectio. Quæ tamen tantæ diversitatis est causa ? Supra publice filius viduæ suscitatur ; hic removentur plures arbitri : sed puto quod pietas ibi Domini declaratur ; quia vidua mater unici filii non patiebatur

dans sa sagesse, nous donner une figure, dans le fils de la veuve de Naïm, de l'Eglise, qui devait embrasser promptement la foi, et dans la fille du chef de la synagogue, les Juifs qui devaient croire, mais en très-petit nombre. Enfin, lorsque Notre-Seigneur leur dit : « Cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Ils se riaient de lui, car quand on ne croit pas, on devient nécessairement moqueur. Laissons donc pleurer leurs morts à ceux qui les regardent comme morts sans retour ; avec la foi en la résurrection, il n'y a plus de mort, il n'y a plus qu'un sommeil passager. Quant à la synagogue qui a perdu la joie de l'époux qui faisait sa vie, elle reste étendue comme morte au milieu de ceux qui la pleurent, sans même comprendre le sujet de leurs larmes. — S. Ambr. Le Seigneur prend la main de la jeune fille pour la rappeler à la vie; heureux celui que la sagesse prend ainsi par la main pour l'introduire dans sa maison, et commander qu'on lui donne à manger! Car le Verbe de Dieu est vraiment le pain descendu du ciel, aussi entendez la Sagesse qui a multiplié sur les autels le corps et le sang d'un Dieu pour être notre nourriture, vous dire : « Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé. » (*Prov.*, IX.) — Bède. La jeune fille se leva à l'instant, car dès que Jésus-Christ prend et soutient la main de l'homme, son âme revient aussitôt à la vie. Or, il en est quelques-uns qui trouvent la mort de l'âme dans une simple pensée coupable qui ne se manifeste par aucun acte ; le Seigneur leur rend la vie dans la fille du chef de la synagogue. D'autres en viennent aux actes extérieurs du mal dans lequel ils se complaisent, et portent pour ainsi dire leur mort publiquement hors des portes, ils sont figurés par le fils de la veuve, que Jésus ressuscita hors des portes de la ville, et il montre ainsi qu'il peut les ressusciter. D'autres enfin sont ensevelis dans les habitudes

---

moras : est etiam forma sapientiæ, in filio viduæ cito Ecclesiam credituram : in archisynagogi filia credituros quidem Judæos, sed ex pluribus pauciores : denique dicente Domino : « Non est mortua puella, sed dormit, » irridebant eum : quicumque enim non credit, irridet. Fleant igitur mortuos suos, qui putant mortuos : ubi resurrectionis fides est, non mortis species, sed quietis est. Synagoga etiam quia sponsi lætitiam qua vivere possit, amisit, quasi inter plangentes mortua jacens, nec hoc ipsum quare plangatur intelligit. Ambr. Tenens autem Dominus manum puellæ, sanavit eam : beatus enim cujus manus sapientia tenet, ut inducat in penetralia sua, jubeat dari manducare : panis enim cœlestis est Dei verbum : inde et illa sapientia quæ Dei corporis et sanguinis altaria replevit alimentis : « Venite, inquit (*Prov.*, 9), edite panes meos, et bibite vinum quod miscui vobis. » Bed. Surrexit autem puella continuo; quia Christo manum confortante, homo a morte animæ resipiscit. Sunt enim nonnulli qui latente tantum cogitatione peccati sibi mortem conciscunt; sed tales se vivificare significans Dominus, suscitavit filiam archisynagogi. Alii vero ipsum malum quo delectantur agendo, mortuum suum quasi extra portas efferunt; et hos se suscitare demonstrans, suscitavit filium viduæ extra portas civitatis : quidam vero etiam peccati consuetudine se quasi sepeliendo corrumpunt; et ad

du péché comme dans la corruption du tombeau, et la grâce du Sauveur est également puissante pour leur rendre la vie, c'est pour le prouver qu'il ressuscite Lazare, qui était déjà depuis quatre jours dans le tombeau. Or, plus les crimes qui ont donné la mort à l'âme sont graves, plus doit être vive la ferveur de la pénitence. Aussi, Notre-Seigneur parle à voix modérée pour ressusciter la jeune fille étendue morte dans la maison de ses parents ; il prend un ton plus élevé, et en dit davantage pour rappeler à la vie le jeune homme qu'on portait au tombeau; mais pour ressusciter Lazare mort depuis quatre jours, il frémit en son esprit, il verse des larmes, et jette un grand cri. Remarquons encore que les fautes publiques exigent un remède public, tandis que les péchés moins graves peuvent être effacés par les œuvres secrètes de la pénitence. Cette jeune fille étendue morte dans la maison de ses parents, revient à la vie devant un petit nombre de témoins; le fils de la veuve de Naïm est ressuscité hors de la maison et devant tout le peuple, et Lazare, rappelé du tombeau, eut pour témoins de sa résurrection un nombre considérable de Juifs.

---

hos etiam erigendos adest gratia Salvatoris, ad quod intimandum resuscitavit Lazarum quatuor dies habentem in monumento. Quanto autem gravior est mors animæ, tanto acrior pœnitentis fervor insistat. Unde jacentem in conclavi mortuam levi voce resuscitat; delatum foras juvenem pluribus dictis corroborat; ad quatriduanum vero suscitandum infremuit spiritu, lacrymas fudit, et voce magna clamavit. Sed et hic notandum quod publica noxa publico eget remedio; levia peccata secreta quærunt pœnitentia deleri. Puella in domo jacens paucis arbitris resurgit, juvenis extra domum turba multa comitante suscitatur; Lazarus de monumento vocatus multis populis innotuit.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1-6. — Pourquoi Notre-Seigneur donne à ses apôtres le pouvoir de faire des miracles. — Combien le pouvoir de faire des miracles diffère dans Notre-Seigneur et dans les apôtres. — A quel temps leur donne-t-il ce pouvoir? — Objet précis de leur mission. — Maxime générale qui résume toutes les recommandations que Notre-Seigneur fait à ses apôtres. — Avantages précieux de la pauvreté, et désintéressement dont il leur recommande la pratique. — Confiance dans la Providence nécessaire aux ouvriers évangéliques. — Droit qu'ils ont aux choses nécessaires à la vie. — Autres interprétations de ces paroles. — Notre-Seigneur ne se propose ici que de diriger les affections intérieures, il défend à ses disciples de thésauriser. — Pourquoi leur recommande-t-il de rester dans la même maison? — Pourquoi doivent-ils secouer la poussière de leurs pieds contre ceux qui refuseront de les recevoir, et que signifie cette action? — Comment Notre-Seigneur envoie ses disciples comme docteurs et comme médecins.

℣. 7-10. — Comment Hérode n'apprit-il que très-tard la renommée des miracles du Sauveur? — Quel était cet Hérode. — Craintes et agitations continuelles des pécheurs. — Pourquoi Hérode rappelle-t-il qu'il a fait couper la tête à Jean?

℣. 11-17. — Ce que les disciples de Jésus lui rapportent au retour de leurs prédications. — Divers motifs pour lesquels Jésus se retire dans un lieu désert. — Avec quelle bonté il accueille ceux qui viennent à lui. — Pourquoi commande-t-il à ses disciples de donner à manger à tout ce peuple? — Comment on peut concilier saint Luc avec les autres évangélistes. — La grande multitude ajoutait aux difficultés du miracle. — Prétendue contradiction de saint Luc et de saint Marc sur le nombre de ceux qui composaient les différents groupes. — Pourquoi Jésus lève les yeux vers le ciel avant de faire ce miracle. — Pourquoi distribue-t-il le pain aux peuples par les mains de ses disciples? — Pourquoi ne tire-t-il pas du néant ce pain et ces poissons qu'il distribue? — Nouvelle preuve du miracle dans les morceaux qui restent. — Pourquoi ce ne sont pas des pains entiers, mais de simples morceaux. — Explication mystique et spirituelle de ce miracle. — Dans quelles circonstances ce miracle a lieu. — Pourquoi est-il opéré dans le désert au déclin du jour? — Pourquoi ne donne-t-il pas immédiatement à cette multitude la nourriture la plus substantielle? — Il faut abandonner toutes choses pour recevoir la nourriture céleste. — Que figuraient les cinq pains et les deux poissons. — Que représente le pain qui est rompu, et qui n'est pas créé pour cette circonstance. — Que signifient les restes recueillis par les disciples. — Pourquoi Jésus veut qu'on en remplisse douze corbeilles. — Que figurent ces douze corbeilles.

℣. 18-22. — Leçon que le Sauveur donne aux pasteurs des âmes de se retirer dans la solitude pour prier. — Pourquoi prie-t-il seul? — Pourquoi demande-t-il à ses disciples ce que les hommes pensaient de lui? — Opinion que le peuple se formait de Jésus. — Pourquoi leur demande-t-il ensuite quel est leur sentiment personnel? — Que comprend la réponse de saint Pierre. — Pourquoi

Notre-Seigneur ne veut pas encore que sa Divinité soit proclamée parmi le peuple. — Après quels événements les apôtres devaient-ils prêcher hautement ce dogme de notre foi ?

ỳ. 23-28. — Comment Notre-Seigneur encourage ses disciples à souffrir. — Il ne veut pas qu'on le serve forcément et à regret, mais volontairement. — Comment il se propose lui-même comme modèle de la vie parfaite. — Nécessité de se détacher de soi-même. — En quoi consiste le renoncement à soi-même. — De combien de manières porte-t-on sa croix ? — Pourquoi Notre-Seigneur réunit ces deux choses : *Qu'il se renonce lui-même, et qu'il porte sa croix.* — En quoi consiste la perfection et par où doit-elle commencer ? — Raison du commandement que le Sauveur vient de donner.—Quels sont ceux qui veulent sauver leur âme en ce monde. — Combien la participation aux souffrances de Jésus-Christ surpasse de beaucoup les jouissances que donnent les plaisirs et les biens de ce monde. — Deux sortes de temps que l'Eglise traverse ici-bas, préceptes pour ces deux circonstances.—Différentes manières dont on rougit de Jésus-Christ. — Comment il pénètre ses disciples d'une crainte salutaire par la perspective du dernier jugement. — Comment à l'espérance des récompenses éternelles il joint l'attrait d'une récompense présente. — Quel est ce royaume de Dieu que quelques-uns de ses disciples doivent voir avant de mourir.

ỳ. 29-31. — Pourquoi Notre-Seigneur découvre aux yeux des apôtres une image de son royaume. — Comment concilier saint Matthieu et saint Marc avec saint Luc sur le nombre de jours qui s'écoulèrent depuis la promesse de la transfiguration jusqu'à la transfiguration elle-même. — Pourquoi Jésus n'admet-il pas tous ses disciples à jouir de cette vision ? — Pourquoi en prend-il trois avec lui ? — En quoi la prière du Seigneur est différente de la prière des serviteurs. — De quelle manière l'aspect de sa face devint tout autre. — Ce qu'était la transfiguration du Sauveur. — Motifs de l'apparition de Moïse et d'Elie. — Explication mystique et spirituelle des circonstances de la transfiguration, du temps auquel elle eut lieu, des trois disciples que Jésus prit avec lui, etc.

ỳ. 32-36. — Comment faut-il entendre le sommeil auquel se laissent gagner Pierre et ceux qui étaient avec lui ? — Pourquoi n'était-il pas avantageux que Jésus restât sur la montagne, comme Pierre le désirait ? — Sens mystérieux des paroles de Pierre : *Faisons ici trois tentes.* — Dieu ne voulait pas restreindre le fruit de l'Incarnation à ceux qui étaient sur la montagne. — Pourquoi encore n'était-il pas besoin de trois tentes ? — Ce qui porte Pierre à parler de la sorte. — Pourquoi le Sauveur permet-il qu'une nuée lumineuse enveloppe la montagne, ce qu'elle figure ? — De quoi est-elle composée ? — Etendue et profondeur des paroles que Dieu le Père fait entendre du haut des cieux. — Pourquoi Moïse et Elie disparaissent aussitôt que Dieu le Père proclame la Divinité du Sauveur. — Le mystère de la Trinité toute entière révélé dans la transfiguration. — Pourquoi Jésus ne veut pas qu'on fasse connaître avant sa passion ces glorieuses manifestations.

ỳ. 37-43. — Parfait rapport qui existe entre les lieux et les choses. — Sagesse de cet homme dans la prière qu'il adresse au Sauveur en faveur de son fils. — Raison du reproche d'incrédulité que Jésus lui fait. — Notre-Seigneur s'adresse en même temps à tous les Juifs. — Pourquoi les appelle-t-il : *Génération perverse,* et sous qu'elle impression leur fait-il ce reproche ? — Pour-

quoi ne délivre-t-il pas ce possédé d'un seul mot comme il le pouvait? — Explication mystique et spirituelle de ce miracle.

℣. 44-45. — Pourquoi Jésus veut que ses disciples gardent comme un dépôt dans leur âme le mystère de sa passion. — Pourquoi leur prédit-il ses souffrances au milieu même de l'admiration qu'excite la vue de ses miracles? — Quel est celui qui doit le livrer. — Pourquoi ne permet-il pas que ses disciples comprennent cette prédiction? — Cause de leur ignorance. — Pourquoi craignaient-ils d'interroger leur divin Maître?

℣. 46-48. — Piéges de toute sorte que le démon tend à ceux qui veulent vivre saintement. — Cette pensée de vaine gloire vint-elle à tous les disciples, et quelle en fut la cause. — Comment le Sauveur extirpe cette pensée d'orgueil avant qu'elle se soit développée. — Preuve qu'il donne de sa Divinité. — Caractère de l'enfance. — Nécessité de devenir enfant. — Comment Notre-Seigneur apprend à ceux qui veulent être les premiers à recevoir les pauvres en son nom et par honneur pour lui. — Par quel sentiment Jean et les autres disciples avaient-ils fait une défense formelle à un homme qui chassait les démons? — Ce qu'ils auraient dû penser. — Comment Notre-Seigneur leur apprend à connaître la différence qui sépare les chrétiens faibles de ceux qui sont forts. — Y a-t-il contradiction entre ces paroles du Sauveur : *Celui qui n'est pas contre moi est avec moi*, et ces autres : *Celui qui n'est pas avec moi est contre moi?* — Puissance de Jésus-Christ qui opère par des hommes indignes qui ne sont pas ses disciples. — Le Seigneur ne demande pas seulement à ses disciples les œuvres de leur ministère, mais des œuvres de vertu. — Ce que nous devons détester dans les hérétiques et dans les mauvais catholiques.

℣. 51-56. — Pourquoi fallait-il que le Sauveur fût immolé à Jérusalem? — Il prévoit et prédit d'avance sa passion. — Raison pour laquelle les habitants du bourg de Samarie refusèrent de le recevoir. — Pourquoi cependant il commande à ses disciples d'aller leur annoncer sa venue. — Ce qui inspira aux disciples de demander à Jésus que le feu du ciel tombât sur cette ville. — Le désir de la vengeance incompatible avec la perfection de la vertu chrétienne. — Reproche que Notre-Seigneur fait à ses disciples. — Comment la clémence est souvent bien plus utile que la vengeance.

℣. 57-62. — Notre-Seigneur ne donne pas indistinctement et au hasard les choses célestes. — Dans quels sentiments s'approche de lui cet homme qui lui dit : *Je vous suivrai partout où vous irez.* — Leçon de désintéressement et de pauvreté que lui donne le Sauveur. — Que sont les renards et les oiseaux du ciel dans le sens figuré. — Pourquoi Jésus défend à un autre qu'il appelle à sa suite d'aller ensevelir son père, alors que la religion elle-même en fait un devoir. — Il nous enseigne par là à toujours placer les intérêts spirituels au-dessus des choses les plus nécessaires. — Que signifie cette expression : *Leurs morts.* — Dans quel sens peut-on encore entendre l'expression *ensevelir?* — Dispositions dans lesquelles un troisième s'approche de Jésus. — Qu'est-ce que mettre la main à la charrue et puis regarder en arrière.

℣. 1-6. — *Jésus ayant appelé les douze apôtres, leur donna puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades. Et il leur dit : Ne portez rien en route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux tuniques. En quelque maison que vous entriez, demeurez-y et n'en sortez point. Lorsqu'on refusera de vous recevoir, en sortant de cette ville, secouez même la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. Etant donc partis, ils allaient de village en village, annonçant l'Evangile, et guérissant en tout lieu.*

S. Cyr. Il convenait que les ministres établis de Dieu pour enseigner la sainte doctrine, eussent le pouvoir de faire des miracles et de faire reconnaître par leurs œuvres, qu'ils étaient les envoyés de Dieu : « Jésus ayant assemblé les douze Apôtres, leur donna puissance et autorité sur tous les démons, » etc. Il abaisse ainsi la fierté superbe du démon, qui avait osé dire autrefois : Nul ne peut me contredire. (*Isaïe*, x.) (1) — Eusèbe. Comme il veut conquérir par eux tout le genre humain, il leur donne non-seulement le pouvoir de chasser les esprits mauvais, mais encore de guérir en son nom toute espèce d'infirmité : « Et pour guérir les maladies. » — S. Cyr. (*Trés.*, xiv, 14.) Considérez ici la divine puissance du Fils de Dieu, qui ne peut convenir à aucune nature créée, car si les saints faisaient des miracles, ce n'était point en vertu d'un pouvoir naturel, mais par la participation de l'Esprit saint. Ils ne pouvaient d'ailleurs en aucune façon communi-

(1) Saint Cyrille traduit ici d'après les Septante, on lit dans la Vulgate : « Il ne s'est trouvé personne qui osa seulement remuer l'aile, ou ouvrir la bouche, ou faire entendre le moindre cri. » (*Isai.*, x, 14.) Ces paroles sont mises dans la bouche du roi Assur qui est la figure du démon, auquel convient parfaitement le nom d'Assur qui veut dire, *dressant des embûches.*

CAPUT IX.

Convocatis autem Jesus duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent. Et misit illos prædicare regnum Dei et sanare infirmos. Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam; neque duas tunicas habeatis : et in quamcunque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis. Et quicunque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos. Egressi autem circuibant per castella evangelizantes et curantes ubique.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Decebat institutos ministros sacrarum doctrinarum posse mira peragere, et per ipsos effectus credi quod essent Dei ministri : unde dicitur : « Convocatis autem Jesus duodecim apostolis, dedit illis virtutem super omnia dæmonia, » etc. In quo elatum supercilium diaboli flectit, qui dicebat aliquando (*Isaiæ*, 10) : « Non est qui contradicere valeat. » Euseb. (*in eadem Cat. Græca.*) Et ut per eos venetur genus humanum, non solum dat eis ut pravos spiritus pellant, sed etiam quamlibet infirmitatem sanent ex ejus imperio : unde sequitur : « Et ut languores curarent. » Cyril. (*ubi sup. et in Thesauro*, lib. xiv, cap. 14.) Attendas hic divinam Filii potestatem naturæ corporali non convenientem : agere namque miracula aderat sanctis, non natura, sed participatione Spiritus sancti. Super hoc autem aliis concedere potestatem prorsus alienum erat ab

quer cette puissance aux autres, car comment une nature créée pourrait-elle disposer en maître des dons de l'Esprit saint? Au contraire, Notre-Seigneur Jésus-Christ étant Dieu par nature, distribue cette grâce à qui il veut, il n'appelle pas sur ceux qui la reçoivent une vertu étrangère, il la leur communique de ses propres trésors. — S. Chrys. (*hom.* 33 *sur S. Matth.*) Mais ce n'est qu'après qu'il les a fortifiés par un long commerce avec lui, et qu'ils ont acquis une conviction raisonnée de sa puissance qu'il leur donne cette mission : « Et il les envoya prêcher le royaume de Dieu. » Remarquez l'objet précis de leur mission, ce n'est point d'annoncer des choses temporelles, comme Moïse et les prophètes, qui promettaient la terre et les biens de la terre, les Apôtres annoncent et promettent le royaume de Dieu et tout ce qu'il renferme.

S. Grég. de Nazianze (1). En envoyant ses disciples prêcher l'Evangile, Notre-Seigneur leur fait un grand nombre de recommandations qui peuvent se résumer dans cette maxime générale, c'est que leur vertu, leur courage, leur humilité, leur vie toute céleste, doivent briller d'un si vif éclat, qu'ils servent à la propagation de l'Evangile, non moins puissamment que leurs prédications; c'est pour cela qu'il les envoie sans argent, sans bâton, et avec un seul vêtement : « Ne portez rien en route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, » etc. — S. Chrys. Ce précepte renfermait pour les disciples de nombreux avantages; premièrement, il les mettait à l'abri de tout soupçon; secondement, il les affranchissait de toute sollicitude, et leur laissait toute liberté pour la prédication; troisièmement, il les convainquait de sa

(1) Discours 1, *sur le caractère et les devoirs du prêtre.*

---

eorum virtute : qualiter enim posset natura creata super spiritus dona possidere dominium ? At Dominus noster Jesus Christus tanquam naturaliter Deus existens, impartitur hujusmodi gratiam quibus vult, non invehens in eos alienam virtutem, sed infundens ex promptuariis propriis. Chrys. (*hom.* 33, *in Matth.*) Postquam autem satis confortati fuerant ex ejus comitiva, et competens nacti sunt argumentum virtutis ejus, mittit eos. Unde sequitur : « Et misit illos prædicare regnum Dei : » ubi considera quod non committitur eis aliquod sensibile dicere, sicut Moyses et prophetæ : nam illi quidem terram et bona terrena promittebant; hi vero regnum, et quæcunque continentur in eo.

Greg. Nazian. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Mittens autem discipulos ad prædicandum, Dominus multa eis injunxit, quorum summa est, sic eos virtuosos esse, sic constantes atque modestos, et (ut breviter loquar) cœlestes, ut non minus propter eorum modum vivendi, quam propter verbum evangelica doctrina propagaretur. Et ideo cum æris et baculi carentia et amictus singularitate mittebantur. Et ideo subdit : « Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque, » etc. Chrys. (*ubi sup.*) Plurima quidem per hoc constituebat : primo quidem insuspectos reddens discipulos; secundo sequestrans eos a qualibet cura, ut totum studium adhiberent verbo; tertio

propre puissance. On objectera, peut-être, que tous les autres commandements ont leur raison d'être, mais pourquoi leur commander de n'avoir en chemin ni sac, ni deux tuniques, ni bâton? C'est qu'il veut les former à la plus haute perfection, et faire pour ainsi dire de ses disciples, des anges, en les affranchissant de tous les soucis de la vie, pour ne leur laisser d'autre sollicitude que la prédication de sa doctrine. — EUSÈBE. Cette recommandation a donc pour objet de les éloigner de tout attachement aux biens de la terre, et de toutes les préoccupations de la vie. Il mettait ainsi à l'épreuve leur foi et leur courage en leur faisant un devoir devant lequel ils ne reculeraient pas, de vivre au milieu des privations de la vie la plus pauvre. Il était juste qu'il y eût entre eux et leur divin Maître une espèce d'échange, et qu'ils reconnussent le pouvoir qu'il leur avait donné de guérir les malades par une obéissance parfaite à ses commandements. Il veut en faire les soldats du royaume de Dieu, il les prépare donc au combat contre les ennemis, en leur recommandant la pratique de la pauvreté : « Car celui qui est enrôlé au service de Dieu, ne doit pas s'embarrasser dans les affaires du siècle. »

S. AMBR. Ces préceptes divins nous apprennent donc quelle doit être la vie de celui qui annonce le royaume de Dieu, il doit ne point se préoccuper des moyens de pourvoir à l'entretien de la vie présente, et puiser dans une foi vive la confiance que les choses nécessaires lui seront données avec abondance, en raison directe de son peu d'empressement à les rechercher. — THÉOPHYL. Il les envoie donc comme des mendiants, avec défense de porter avec eux ni pain, ni aucune de ces choses dont tant d'autres ne peuvent se passer. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 30.) Ou bien encore, si le Sauveur défend à ses dis-

---

docens eos propriam virtutem. Sed forsan dicet aliquis, cætera quidem habere rationem; sed non habere peram in via, nec duas tunicas, nec baculum, cujus rei causa præcipit? Volens scilicet excitare eos in qualibet diligentia : et (ut ita loquar) ex hominibus angelos faciebat; eos dirimens a qualibet cura vitæ ut una sola cura detineantur doctrinæ. EUSEB. (*ubi supra.*) Volens igitur eos carere cupidine rerum in sollicitudinibus vitæ protestatus est hæc : sumebat enim experimentum fidei et animositatis eorum, qui habito in mandatis extremæ vitam ducere paupertatis, non effugiunt quæ jubentur : decebat enim eos quoddam commercium facere, et recipientes salubres virtutes recompensare obedientia mandatorum? Et cum milites eos faceret regni Dei, accingit eos ad pugnam in hostes, monens colere paupertatem. Nullus enim militans Deo, implicat se vitæ secularis negotiis. (II *ad Tim.*, 8.).

AMBR. Qualis ergo esse debeat, qui evangelizat regnum Dei, præceptis evangelicis designatur; hoc est, ut subsidii secularis adminicula non requirat; fideique totus inhærens, putet quo minus ista requirat magis posse suppetere. THEOPHYLACT. Sic enim ipsos *mendicos* mittit, quod neque panes ipsos portare vult, nec aliquid aliud quibus indigent multi. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 30.) Vel Dominus hæc possidere discipulos ac ferre noluit; non

ciples de posséder et de porter avec eux aucune de ces choses, ce n'est pas qu'il ne les juge nécessaires au soutien de cette vie, mais il veut leur apprendre, en leur donnant leur mission, qu'ils ont droit à recevoir le nécessaire de ceux à qui ils prêcheraient l'Evangile ; ils doivent donc être parfaitement tranquilles à cet égard, et ne se préoccuper en aucune façon, de mettre en réserve et de porter avec eux les choses nécessaires à la vie. Aussi, d'après saint Marc, il leur commande de ne rien porter avec eux, si ce n'est un bâton, pour montrer que les fidèles doivent tout aux ministres de la parole qui, de leur côté, ne demanderont rien de superflu. Le bâton est donc l'emblème de ce droit et de cette puissance dans ces paroles : « Il leur commanda de ne rien prendre avec eux, si ce n'est un bâton. »

S. Ambr. On peut encore entendre, si l'on veut, et avec plusieurs interprètes, ces paroles dans ce sens, que le Sauveur ne se propose ici que de diriger leurs affections intérieures, qui doivent les porter à se dépouiller du corps comme d'un vêtement, non-seulement en méprisant les honneurs et les richesses, mais en renonçant à toutes les séductions de la chair. — Théophyl. D'autres encore, croient que par cette recommandation faite aux Apôtres, de ne porter ni sac, ni bâton, ni deux tuniques, Notre-Seigneur veut leur faire entendre qu'ils ne doivent point thésauriser (ce que signifie le sac où l'on peut entasser des sommes considérables), qu'ils doivent maîtriser la colère et la violence (ce qui est figuré par le bâton), et fuir la dissimulation et la duplicité (que représentent les deux tuniques). — S. Cyr. Mais, dira-t-on, où trouveront-ils les choses nécessaires? Ecoutez la suite : « En quelque maison que vous entriez, n'en sortez point, » ce qui veut dire : Contentez-vous des choses que vos disciples vous donneront pour votre entretien en échange des biens spirituels qu'ils rece-

---

quod necessaria non sint sustentationi hujus vitae; sed quia sic eos mittebat, ut eis haec deberi monstraret ab illis quibus Evangelium credentibus annuntiarent; ut sic securi non possiderent neque portarent huic vitae necessaria, nec magna, nec minima. Ideo posuit secundum Marcum *nisi virgam* ; ostendens a fidelibus suis omnia deberi ministris suis, nulla superflua requirentibus. Hanc autem potestatem virgae nomine significavit, cum diceret : « Ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum. »

Ambr. Possunt etiam qui volunt hoc ad eum deducere tractatum, ut spiritualem tantummodo locus iste formare videatur affectum ; qui velut indumentum quoddam videatur corporis exuisse, non solum potestate rejecta contemptisque divitiis, sed etiam carnis ipsius illecebris abdicatis. Theophyl. Quidam etiam apostolos « non portare peram, neque baculum, aut duas tunicas » sic intelligunt, quod non thesaurizent (hoc enim pera innuit congregans multa), neque sint iracundi et turbulenti spiritus (quod significat baculus), neque sint ficti et duplici corde (quod significat tunica duplex). Cyrill. (*ubi sup.* Sed diceret aliquis : Unde eis necessaria in promptu erunt ? Et ideo subdit : « Et in quamcumque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis : » quasi diceret : Sufficiat vobis discipulorum fructus, qui

vront de vous. Il leur commande de rester dans la même maison pour ne point contrister, en changeant de demeure, celui qui les a reçus chez lui, et ne point s'exposer au soupçon de légèreté d'esprit ou de sensualité. — S. Ambr. Au jugement du Sauveur, il est donc indigne d'un prédicateur du royaume des cieux, de courir de maison en maison, et de violer ainsi les droits sacrés de l'hospitalité. Mais de même qu'il sauvegarde les droits de l'hospitalité, de même aussi il ordonne à ses disciples, quand on refusera de les recevoir, de secouer la poussière de leurs pieds, en sortant de cette ville : « Lorsqu'on refusera de vous recevoir, en sortant de cette ville, secouez même la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. » — Bède. Les Apôtres secouent la poussière de leurs pieds, en témoignage de leurs travaux apostoliques, et comme preuve qu'ils sont entrés dans cette ville pour y faire entendre la prédication de l'Evangile ; ou bien encore, ils secouent la poussière de leurs pieds, comme un signe qu'ils n'ont rien reçu, pas même le nécessaire, de ceux qui méprisent l'Evangile. — S. Cyr. Il est très-peu probable que ceux qui méprisent la parole du salut et le père de famille se montrent bienveillants pour ses serviteurs, ou réclament leurs bénédictions. — S. Ambr. Ou bien encore, dans un autre sens, le Sauveur nous enseigne à reconnaître grandement le bienfait de l'hospitalité, non-seulement en donnant la paix à ceux qui nous reçoivent, mais en les délivrant de ces fautes de légèreté qui tiennent à notre nature terrestre et qui sont effacées par les pas des prédicateurs apostoliques auxquels on accorde l'hospitalité. — Bède. Mais quant à ceux qui, par une négligence coupable ou de dessein prémédité, font mépris de la parole de Dieu, il faut éviter leur société, et en les quittant, secouer la poussière de ses pieds, dans la crainte que les pas de l'âme chaste ne viennent

---

recipientes a vobis spiritualia vos procurabunt. Jussit autem eos in una domo manere, ut nec hospitem gravent (eum scilicet dimittendo), nec ipsi gulositatis et levitatis suspicionem incurrant. Ambr. Alienum namque a prædicatore regni cœlestis asserit cursitare per domos et inviolabilis hospitii jura mutare. Sed ut hospitii gratia deferenda censeatur, ita etiam si non recipiantur, excutiendum pulverem, egrediendumque de civitate mandatur ; cum sequitur : « Et quicunque non receperit vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverum excutite, » etc. Beda. Pulvis excutitur de pedibus apostolorum in testimonium laboris sui, quod ingressi sint in civitatem, et prædicatio apostolica ad illos usque pervenerit : sive excutitur pulvis, cum nihil ab eis accipiunt (nec ad victum quidem necessarium) qui Evangelium spreverunt. Cyril. (*ubi sup.*) Nam improbabile valde est, contemnentes sermonem salutarem et patrem familias, se famulis benignos ostendere, vel benedictiones eorum exigere. Ambr. Vel non mediocris etiam boni remuneratio docetur hospitii, ut non solum pacem tribuamus hospitibus, verumetiam si qua eos terrenæ obumbrant delicta levitatis, receptis apostolicæ prædicationis vestigiis auferantur. Bed. Qui vero perfida negligentia, vel etiam studio, verbum Dei contemnunt, horum vitanda communio est ;

à être souillés par leurs actions pleines de vanité figurées par la poussière.

℣. 7-10. — *Cependant Hérode le tétrarque* (1) *entendit parler de tout ce que faisait Jésus, et il ne savait que penser, parce que les uns disaient : Jean est ressuscité d'entre les morts; d'autres : Elie a paru; d'autres : Un des anciens prophètes est ressuscité. Et Hérode dit : J'ai fait couper la tête à Jean. Qui est donc celui-ci dont j'entends dire de si grandes choses? Et il cherchait à le voir.*

EUSÈBE. Après avoir ceint et revêtu ses disciples, comme les soldats de Dieu, d'une puissance divine et des enseignements de la sagesse le Sauveur les envoie vers les Juifs, comme des docteurs et des médecins, et ils partent pour accomplir cette double mission : « Etant donc partis, ils parcouraient les villages, prêchant l'Evangile et guérissant partout; » ils annoncent l'Evangile en qualité de docteurs, et comme médecins, ils guérissent les malades, et prouvent par leurs miracles la vérité de leurs paroles.

S. CHRYS. (*hom.* 49 *sur S. Matth.*) Hérode n'apprit les miracles de Jésus que longtemps après que la renommée s'en était répandue, preuve de l'orgueil de ce tyran, qui s'était peu soucié de les connaître dès l'origine : « Cependant Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que faisait Jésus. » — THÉOPHYL. Cet Hérode était fils d'Hérode le Grand, qui fit périr les enfants de Bethléem, le premier était roi, le second était simplement tétrarque. Or, il voulait savoir ce qu'était le Christ : « Et il ne savait que penser. » — S. CHRYS. Les pécheurs, en

(1) Il est ainsi appelé du mot grec τετράρχης, parce que ses Etats étaient censés faire la quatrième partie du royaume de Judée. Cependant on donne quelquefois au tétrarque le nom de roi. (*Marc*, VI, 14.)

---

excutiendus pulvis pedum : ne gestis inanibus pulveri comparandis mentis castæ vestigium polluatur.

Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat; eo quod diceretur a quibusdam quia Joannes surrexit a mortuis; a quibusdam vero quia Elias apparuit; ab aliis autem quia propheta unus de antiquis surrexit. Et ait Herodes : Joannem ego decollavi : quis est autem iste de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

EUSEB. (*ubi sup.*) Cum autem præcinxisset Dominus discipulos suos tanquam milites Dei divinis virtutibus et sapientiæ monitis, mittens eos Judæis, ut doctores et medicos, ipsi secundum hoc procedebant. Unde sequitur : « Egressi autem circuibant per castella prædicantes et curantes ubique : » quasi *doctores* quidem evangelizantes; sed quasi *medici* præstantes remedia, et verba miraculis comprobantes.

CHRYS. *hom.* 49, *in Matth.*) Multo transacto tempore, non a principio, percepit Herodes facta Jesu, ut pateat tibi tyranni superbia (qui non a principio ea scivit.) Unde dicitur : « Audivit autem Herodes, » etc. THEOPHYLACT. Herodes erat filius magni Herodis, qui pueros interemit; sed ille quidem rex erat, iste autem tetrarcha. Inquirebat autem de Christo quis esset. Unde sequitur : « Et hæsitabat. » CHRYS. (*in Cat. Græ-*

effet, redoutent ce qu'ils connaissent comme ce qu'ils ignorent, ils ont peur de leur ombre, ils soupçonnent partout des embûches, et tremblent au moindre bruit. Telles sont les tristes suites du péché, il dévoile le coupable sans que personne le blâme ou le reprenne, il le condamne sans que personne l'accuse, et il le livre en proie à la crainte et à l'hésitation. L'Evangéliste nous indique les causes de cette crainte : « Et il ne savait que penser, parce que quelques-uns disaient, » etc. — THÉOPHYL. Les Juifs espéraient une résurrection des morts, qui leur rendrait une vie toute charnelle de repas et de festins, tandis qu'après la résurrection, les hommes seront affranchis de toutes les actions propres à la chair. — S. CHRYS. Hérode ayant donc appris les prodiges que Jésus opérait, dit : « J'ai fait couper la tête à Jean. » Ce n'était point par ostentation qu'il évoquait ce souvenir, mais pour calmer ses alarmes, et rassurer son esprit troublé en se rappelant qu'il était l'auteur de la mort de Jean-Baptiste. Et comme il lui avait fait couper la tête, il ajoute : « Qui est donc celui-ci, » etc. — THÉOPHYL. Si c'est Jean-Baptiste qui est ressuscité des morts, en le voyant, il me sera facile de le reconnaître : « Et il cherchait à le voir. »

S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 43.) Saint Luc, en suivant ici dans son récit le même ordre que saint Marc, ne nous oblige pas de croire que tel fut l'ordre rigoureux des faits. De même que saint Marc, il attribue aussi à d'autres, et non pas à Hérode lui-même, ces paroles : « Jean est ressuscité d'entre les morts ; » mais comme il rapporte qu'Hérode ne savait que penser, on peut admettre, ou bien qu'après ces incertitudes, il finit par ajouter foi au bruit qui se répandait, lorsqu'il dit lui-même à ses serviteurs, selon le récit de saint

---

corum.) Peccatores enim metuunt scientes et nescientes, umbras pavent, omnia suspicantur, et quemlibet strepitum pertimescunt. Tale siquidem peccatum est : nemine reprehendente vel arguente hominem prodit, nemine accusante condemnat, et timidum et pigrum reddit delinquentem. Causa autem timoris ponitur consequenter, cum dicitur : « Eo quod diceretur a quibusdam. » THEOPH. Judæi enim resurrectionem mortuorum expectabant in vita carnali, et in commessationibus et potibus ; sed resurgentes non erunt in carnalibus actibus. CHRYS. Cum ergo audisset Herodes quibus Jesus uteretur miraculis, ait : « Joannem ego decollavi ; » quod non erat ostentationis verbum, sed consolantis suum timorem, et persuadentis animæ perturbatæ recolere quod ipse eum occidit. Et quia Joannem decollaverat, subdit : « Quis autem est iste, » etc. THEOPHYLACT. Si Joannes est, et a mortuis resurrexit, videns eum cognoscam. Unde sequitur : « Et quærebat videre eum. »

AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 45.) Lucas autem hic eumdem narrandi ordinem quem Marcus tenens, non cogit credi rerum gestarum eumdem ordinem fuisse. In his etiam verbis Marco attestatur ad hoc duntaxat quod alii dixerint (non Herodes) Joannem a mortuis surrexisse ; sed quia hæsitantem commemoravit Herodem, intelligendum est, aut post istam hæsitationem confirmasse in animo suo quod ab aliis dicebatur, cum ait pueris suis (sicut Matthæus nar-

Matthieu : « C'est Jean-Baptiste, qui est ressuscité des morts, » ou bien, il faut entendre ces paroles de saint Matthieu dans un sens dubitatif.

℣. 10-17 — *Les Apôtres, étant de retour, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait ; et les prenant avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu désert, près de la ville de Bethsaïde. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, et Jésus les accueillit, et il leur parlait du royaume de Dieu, et il rendait la santé à ceux qui en avaient besoin. Cependant le jour commençait à baisser, et les douze vinrent lui dire : Renvoyez le peuple, afin qu'il aille dans les bourgs et dans les villages d'alentour, pour y trouver un abri et de la nourriture, car ici nous sommes dans un lieu désert. Il leur répondit : Donnez leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions nous-mêmes acheter des vivres pour toute cette multitude. Or ils étaient environ cinq mille hommes. Jésus dit alors à ses disciples : Faites les asseoir par groupes de cinquante. Ils lui obéirent, et les firent tous asseoir. Alors Jésus, prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer au peuple. Tous mangèrent et furent rassasiés, et des morceaux qui restèrent, on emporta douze corbeilles pleines.*

S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II. 45.) Saint Matthieu et saint Marc, à l'occasion de ce qui précède, rapportent comment Jean-Baptiste fut mis à mort par Hérode. Saint Luc, au contraire, qui avait déjà raconté la mort du saint Précurseur, après avoir parlé des incertitudes d'Hérode au sujet de la personne du Sauveur, ajoute aussitôt. « Et les Apôtres étant de retour, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait. » — Bède. Ils lui rapportent non-seulement les miracles qu'ils ont faits, et quel a été le sujet de leurs enseignements, mais ils

---

rabi : « Hic est Joannes Baptista, ipse resurrexit a mortuis ; » aut ita pronuntianda sunt hæc verba Matthæi, ut eum hæsitare adhuc indicent.

Et reversi apostoli, narraverunt illi quæcunque fecerunt : et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ. Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum ; et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei ; et eos qui cura indigebant, sanabat. Dies autem cœperat declinare. Et accedentes duodecim, dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt divertant, et inveniant escas, quia hic in loco deserto sumus : ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, nisi forte nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos. Et ita fecerunt. Et discubuerunt omnes. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus respexit in cœlum ; et benedixit illis et fregit et distribuit discipulis suis ut ponerent ante turbas. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum cophini duodecim.

Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 45.) Matthæus et Marcus, ex præcedentium occasione, narrant quemadmodum sit Joannes ab Herode occisus : Lucas autem, qui jam longe supra de passione Joannis narraverat, postquam commemoravit illam Herodis hæsitationem de Domino quisnam esset, continuo subjungit : « Et reversi apostoli narraverunt illi quæcunque fecerunt. » Beda. Non solum autem narrant quæ ipsi fecerunt

lui apprennent aussi tout ce que Jean-Baptiste a eu à souffrir pendant qu'ils prêchaient l'Evangile, et ce sont ses propres disciples, ou ceux de Jean-Baptiste, qui lui apprennent cette nouvelle, comme semble l'indiquer saint Matthieu.

S. Isid. (*livre* i, *lettre* 133.) Le Seigneur a en abomination les hommes de sang, et ceux qui entretiennent des relations avec eux, quand ils persévèrent dans leurs crimes ; aussi dès qu'il eut appris la mort de Jean-Baptiste, il s'éloigne des meurtriers, et se retire dans un lieu désert : « Et les prenant avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu désert, non loin de la ville de Bethsaïde. » — Bède. Bethsaïde est une ville de Galilée, située sur les bords du lac de Génésareth, et d'où les apôtres André, Pierre et Philippe étaient originaires. Si le Sauveur s'éloigne ainsi, ce n'est point par crainte de la mort, comme le pensent quelques-uns, mais pour épargner à ses ennemis, dans un sentiment de miséricorde, un nouvel homicide, et aussi pour attendre le temps marqué pour sa passion.— S. Chrys. (*hom.* 50 *sur S. Matth.*) Jésus ne s'éloigne que lorsqu'il eut appris ce qui venait d'arriver, profitant ainsi de toutes les circonstances pour manifester la vérité de sa chair. — Théophyl. Notre-Seigneur se retire dans un lieu désert pour y opérer le miracle de la multiplication des pains, afin que personne ne pût dire que ces pains avaient été apportés d'une ville voisine. — S. Chrys. (*hom.* 50 *sur S. Matth.*) Ou bien, il se retire dans un lieu désert, pour que personne ne pût le suivre; mais le peuple ne consent point pour cela à se séparer de lui, et s'attache à ses pas : « Le peuple l'ayant appris, il le suivit, » etc. — S. Cyr. Ils le suivaient, pour lui demander les uns d'être délivrés des démons qui les possédaient, les autres d'être guéris de leurs maladies, d'autres enfin ne

---

et docuerunt; sed etiam quæ Joannes eis in docendo occupatis sit passus, vel sui vel ejusdem Joannis discipuli ei renuntiant, sicut Matthæus insinuat.

Isid. Quia vero Dominus viros sanguinum abominatur, et commorantes cum eis, si a propriis criminibus non discedant, post occisionem Baptistæ deserens occisores, discessit. Unde sequitur : « Et assumptis illis secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ. » Bed. Est autem Bethsaida in Galilæa civitas Andreæ, et Petri, et Philippi apostolorum, prope stagnum Genezareth. Non autem timore mortis hoc egit (ut quidam arbitrantur), sed parcens inimicis suis, ne homicidio homicidium jungerent: simul et opportunum suæ passionis tempus expectans. Chrys. (*hom.* 50, *in Matth.*) Non autem prius, sed relato sibi quod acciderat discessit; manifestans per singula carnis veritatem. Theoph. In desertum autem locum abiit Dominus, quia operaturus erat miraculum panum ; ne quis diceret quod de civitate prope existente allati sunt panes. Chrysost. (*homil.* 50, *in Matth.*) Vel vadit in desertum locum, ut nemo sequeretur : sed nec sic plebs recessit, sed comitatur ipsum : unde sequitur : « Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum, » etc. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Hi quidem postulantes a dæmonibus liberari; hi vero languorum remotionem exoptantes ab illo secuti sunt; necnon

se lassaient point de rester avec lui, retenus par le charme de sa doctrine.

Bède. De son côté Jésus, Sauveur aussi puissant que bon, accueille ceux qui sont fatigués, instruit les ignorants, guérit les malades, nourrit ceux qui ont faim, et montre ainsi combien ce pieux empressement des fidèles lui est agréable : « Et il les accueillit avec bonté, et il leur parlait du royaume de Dieu, » etc. — Théophyl. Il veut nous apprendre que la sagesse dont nous devons faire profession, consiste dans les paroles et dans les œuvres, et nous fait un devoir d'enseigner le bien que nous faisons, et de mettre en pratique ce que nous enseignons. Comme le jour était sur son déclin, les disciples commencent à s'inquiéter pour cette nombreuse multitude, dont ils ont compassion. « Or, le jour commençant à baisser, les douze vinrent lui dire, » etc. — S. Cyr. Cette multitude, comme nous l'avons dit, venait implorer la guérison de ses diverses souffrances, et les disciples qui savaient qu'il suffisait au Sauveur de le vouloir, pour que tous ces malades fussent guéris, lui disent : « Renvoyez-les, et qu'ils soient délivrés de leurs souffrances. » Considérez ici l'immense bonté de celui à qui s'adresse cette prière ; non-seulement il accorde ce que lui demandent ses disciples, mais il répand avec profusion, sur ce peuple qui le suit, les dons de sa main libérale, en leur commandant de lui donner à manger : « Et il leur répondit : Donnez-leur vous mêmes à manger. » — Théophyl. En parlant de la sorte, il n'ignorait pas ce qu'ils allaient lui répondre, mais il voulait les amener à dire combien ils avaient de pains, pour faire ressortir par cette déclaration la grandeur du miracle qu'il allait opérer.

S. Cyr. Mais il était impossible aux disciples d'exécuter cet ordre,

---

quos ejus oblectabat doctrina, illum attentissime visitabant.

Bed. Ipse autem ut potens piusque Salvator excipiendo fatigatos, docendo inscios, sanando ægrotos, reficiendo jejunos, quantum devotione credentium delectetur, insinuat. Unde sequitur : « Et excepit illos, et loquebatur eis de regno Dei. » etc. Theophylact. Ut addiscas quod quæ secundum nos est sapientia, dividitur verbo et opere; et quod decet dicere operata, et operari dicta. Declinante autem die, disciputi jam incipientes aliorum curam habere, turbæ miserentur : unde sequitur : « Dies autem cœperat declinare, » etc. Cyril. (*ubi sup.*) Sicut enim dictum est, diversarum passionum postulabant remedia; et quia videbant discipuli solo nutu posse perfici quod infirmi petebant, dicunt : « Dimitte eos, » ne amplius anxientur. Aspice autem exuberantem mansuetudinem ejus qui rogatur : non enim illa tantum largitur quæ postulant discipuli, sed sequentibus ipsum adjicit bona munificæ dextræ, mandans eis escas exhiberi. Unde sequitur : « Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. » Theophylact. Non autem hoc dixit eorum responsionem ignorans; sed volens ipsos inducere ut dicerent quot panes haberent, et sic magnum ostenderetur ex eorum confessione miraculum, panum quantitate audita.

Cyril. (*ubi supra.*) Sed quod mandabatur intolerabile discipulis erat, qui

puisqu'ils n'avaient avec eux que cinq pains et deux poissons : « Ils lui répartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions acheter de quoi nourrir tout ce peuple. » — S. Aug. (*de l'acc. des Evang.*, II, 46.) Saint Luc réunit ici, sous une même phrase, la réponse de Philippe : « Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un morceau, » et celle d'André : « Il y a ici un jeune homme qui a cinq pains d'orge et deux poissons, » comme le rapporte saint Jean. (*Jean*, VI.) En effet, ce que dit saint Luc : « Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, » se rapporte à la réponse d'André, et ce qu'il ajoute : « A moins que nous n'allions acheter de quoi nourrir tout ce peuple, » renferme la réponse de Philippe, si ce n'est qu'il ne parle pas des deux cents derniers, quoiqu'on puisse dire qu'il y est fait allusion dans la réponse d'André ; car, après avoir dit : « Il y a ici un jeune homme qui a cinq pains et deux poissons, » il ajoute : « Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? » ce qui revient à dire : « A moins que nous n'allions acheter de quoi nourrir tout ce peuple. » De cette diversité dans le récit, et de cette concordance dans les faits comme dans les maximes, ressort pour nous cette importante leçon, que nous ne devons chercher dans les paroles, que la volonté de ceux qui parlent, et que les narrateurs, amis de la vérité, doivent s'attacher surtout à la mettre en évidence dans leurs récits, qu'il y soit question de l'homme, des anges ou de Dieu. — S. Cyr. La grande multitude de peuple, dont l'Evangéliste fait connaître le nombre, ajoute encore aux difficultés du miracle : « Or, ils étaient environ

---

non habebant penes se nisi quinque panes et duos pisces. Unde sequitur : « At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, nisi forte nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. » Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 46.) In quibus quidem verbis Lucas in unam sententiam constrinxit responsionem Philippi dicentis : « Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat; » et responsionem Andreæ dicentis : « Est puer unus hic qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces, » ut narrat Joannes. (cap. 6.) Quod enim ait Lucas : « Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, » ad Andreæ retulit responsionem : quod vero adjunxit : « Nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas, » videtur ad responsionem Philippi pertinere; nisi quod de ducentis denariis tacuit; quamquam et in ipsius Andreæ sententia hoc posset intelligi. Cum enim dixisset : « Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces, » adjunxit : « Sed hæc quid inter tantos ? » Hoc est dicere : « Nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas. » Ex qua varietate verborum, rerum autem sententiarumque concordia satis apparet salubriter nos doceri, nihil quærendum in verbis, nisi loquentium voluntatem; cui demonstrandæ invigilare debent omnes veridici narratores, cum de homine, vel de angelo, vel de Deo aliquid narrant. Cyril. (*ubi supra.*) Ut autem adhuc ad magis ardua feratur miraculum, ostenditur non parva fuisse multitudo virorum, cum sequitur : « Erant autem viri fere quinque millia; »

cinq mille hommes, » sans compter les femmes et les enfants, comme le remarque un autre Evangéliste. (*Matth.*, XIV.)

THÉOPHYL. Notre-Seigneur nous enseigne ici, lorsque nous donnons à quelqu'un l'hospitalité, à le faire asseoir, et à lui prodiguer tous les soins qui dépendent de nous : « Jésus dit à ses disciples : Faites les asseoir par groupes de cinquante. » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 46.) Saint Luc dit qu'on les fit asseoir par troupes de cinquante; saint Marc par groupes de cinquante et de cent, mais cette différence ne peut faire difficulté ; car l'un des Evangélistes n'exprime qu'une des parties dont les groupes étaient composés, et l'autre la totalité. Si l'un des deux Evangélistes ne parlait que de groupes de cinquante, et l'autre de groupes de cent personnes, la contradiction paraîtrait évidente, et il serait difficile d'admettre que les deux choses soient vraies, mais racontées chacune par un seul des deux Evangélistes ; et cependant en y réfléchissant plus attentivement, qui ne reconnaîtra la vraisemblance de cette explication? J'ai fait cette observation, parce qu'il se présente souvent des faits de ce genre qui, pour les esprits superficiels ou prévenus, paraissent contradictoires et ne le sont point. — S. CHRYS. (*hom.* 50 *sur S. Matth.*) Ce devait être un article de la foi chrétienne, que Jésus-Christ était sorti du Père, il lève donc les yeux vers le ciel avant de faire ce miracle : « Alors Jésus, prenant les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux vers le ciel, » etc. — S. CYR. Il le fait encore pour notre instruction, et pour nous apprendre qu'en commençant le repas, et avant de rompre le pain, nous devons l'offrir à Dieu, et attirer sur lui la bénédiction céleste : « Et levant les yeux au ciel, il les bénit et les rompit. » — S. CHRYS. (*hom.* 50.) Il distribue ce pain au peuple par les mains de ses disciples, par honneur pour eux, et pour qu'ils n'oublient point le

---

exceptis scilicet mulieribus et pueris, ut alius evangelista refert. (*Matth.*, 14.)

THEOPHYLACT. Docet autem Dominus quod decet, cum hospitamur aliquem, reclinare ipsum et omnis consolationis participem facere. Unde sequitur : « Ait autem ad discipulos, » etc. AUG. (*de Cons. Evang.*, *ubi sup.*) Quod Lucas hic dicit *quinquagenos* jussos esse discumbere, Marcus vero *quinquagenos et centenos*, ideo non movet, quia unus partem dixit, alter totum. Verum si alius de quinquagenis tantum commemoraret, alius de centenis tantum, valde videretur esse contrarium; nec satis dignosceretur utrumque dictum esse : unum autem ab altero, alterum ab altero esse commemoratum, et tamen attentius consideratum inveniri debuisse, quis non fateatur? Hoc ideo dixi, quia existunt sæpe aliqua ejusmodi, quæ parum intendentibus, temere judicantibus, contraria videantur, et non sint. CHRYS. (*hom.* 50, *in Matth.*) Et quia credendum erat Christum venisse a Patre, facturus miraculum aspexit in cœlum. Unde sequitur : « Acceptis autem quinque panibus, » etc. CYRIL. (*ubi supra.*) Hoc etiam dispensative pro nobis fecit, ut discamus quod in principio mensæ cum frangere debemus panem, debemus Deo offerre, et elicere super ipsum benedictionem supernam. Unde sequitur : « Et benedixit, et fregit. » CHRYS. (*ubi supra.*) Dat quidem eis per manus discipulorum honorando eos, et ne dent oblivioni jam

souvenir de ce miracle. Or, ce n'est point du néant qu'il tire les pains et les poissons dont il nourrit ce peuple, afin de fermer la bouche aux manichéens, qui affirment que tout ce qui est créé lui est étranger (1), et de montrer que c'est lui qui donne la nourriture à tous les êtres créés, et qui a dit : « Que la terre produise les plantes, » etc. (*Gen.*, I.) Il multiplie aussi les poissons, pour signifier qu'il est le Seigneur de la mer, comme de la terre. Il a opéré, en faveur des malades qu'il a guéris, un miracle particulier, il étend maintenant les effets de sa bonté à toute la multitude, en nourrissant ceux mêmes qui n'ont aucune infirmité : « Tous mangèrent et furent rassasiés. » — S. Grég. de Nysse. (*grand disc. catéch.*, chap. XXIII.) Ce n'était point le ciel qut distillait la manne, ni la terre qui produisait le blé selon sa nature, pour subvenir aux besoins de ce peuple ; cette abondante largesse sortait des trésors ineffables de la puissance divine. Le pain se multiplie dans les mains de ceux qui le distribuent et il augmente en proportion de la faim de ceux qui mangent. Ce n'est pas non plus de la mer que sortent les poissons dont ils se nourrissent, mais de la main de celui qui, en créant les diverses espèces de poissons, leur a donné la mer pour séjour.

S. Ambr. Ce fut donc grâce à une abondante multiplication des pains que ce peuple fut rassasié. On eût pu voir les morceaux sortir comme d'une source mystérieuse, et se multiplier, sans être divisés entre les mains de ceux qui les distribuaient, et les fragments intacts venir se glisser d'eux-mêmes sous les doigts de ceux qui les rompaient.

S. Cyr. Là ne s'arrête point le miracle, l'Evangéliste ajoute : « Et

(1) Saint Chrysostome veut parler ici des Manichéens et des Marcionites, qui prétendaient que les choses créées n'avaient aucun rapport avec le Christ.

---

peracto miraculo. Non autem ex non entibus facit escas ad pascendum turbas, ut obturet os Manichæi asserentis alienam esse ab eo creaturam; ostendens se esse victualium largitorem, et qui dixit (*Genes.*, 1) : « Germinet terra. » Multiplicat quoque pisces, ad significandum quod tam mari quam aridæ dominabatur. Bene autem in languentibus speciale peregit miraculum : agit et beneficium generale, alens omnes, etiam non languentes. Unde sequitur : « Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. » Greg. Nyss. (*Orat. Catechetica magna*, cap. 23.) Quibus nec cœlum fluebat manna, nec tellus juxta sui naturam producens frumentum, eorum satisfaciebat egestati : sed ex ineffabilibus horreis divinæ potentiæ beneficium affluebat. Panis paratur factus in manibus ministrantium, necnon per saturitatem edentium augmentatur. Esum etiam piscium eorum necessitati non administrabat mare, sed ille qui in mare piscium genus inseruit.

Ambr. Non exiguo, sed multiplicato cibo populum liquet esse satiatum. Videres incomprehensibili quodam rigatu inter dividentium manus, quas non fregerant, fructificare particulas, et intacta frangentium digitis sponte sua fragmenta subrepere.

Cyril. (*ubi sup.*) Nec ubique ad hoc tantum pervenit miraculum, sed sequi-

des morceaux qui restèrent, on emporta douze corbeilles pleines. » C'était une preuve manifeste que les œuvres de charité envers le prochain obtiennent de Dieu une récompense surabondante. — Théophyl. C'était encore pour nous apprendre la merveilleuse puissance de l'hospitalité, et combien nous augmentons nos propres richesses, en les distribuant largement aux indigents. — S. Chrys. (1) Ce ne sont pas des pains entiers qui restent, mais des morceaux, pour prouver que c'étaient bien les restes des pains qui avaient été distribués, et il en reste douze corbeilles, c'est-à-dire, autant qu'il y avait de disciples.

S. Ambr. Dans le sens mystique, c'est après que cette femme, qui était la figure de l'Eglise, a été guérie d'une perte de sang; après que les Apôtres ont reçu la mission d'annoncer le royaume de Dieu, que le Sauveur distribue l'aliment de la grâce céleste. Mais remarquez ceux qui sont jugés dignes de le recevoir, ce ne sont point des gens oisifs, ni ceux qui restent dans les villes, qui siégent dans la synagogue, ou se reposent avec complaisance dans les dignités séculières, mais ceux qui cherchent Jésus-Christ dans le désert. — Bède. Le Sauveur quitte la Judée, qui, en refusant de croire en lui, s'était ôté l'honneur d'être le siége des prophéties, et il distribue dans le désert l'aliment de la parole divine à l'Eglise qui n'avait point d'époux. Et lorsqu'il se retire dans le désert des nations, une multitude innombrable de fidèles sortent des murs de leur vie ancienne et de leurs diverses croyances pour s'attacher à ses pas.

S. Ambr. Or, Jésus-Christ accueille avec bonté ceux qui ne se lassent point de le suivre, le Verbe de Dieu s'entretient avec eux, non des

(1) Cette citation est empruntée pour une partie à l'homélie 50 *sur saint Matthieu*, et pour l'autre à l'homélie 41 *sur saint Jean*.

---

tur : « Et sublatum est quod superavit fragmentorum cophini duodecim. » Ut hinc esset manifesta certificatio quod opus charitatis in proximos uberem vendicat retributionem a Deo. Theoph. Et ut addisceremus quantum hospitalitas potest, et quantum augentur nostra, cum indigentibus subvenimus. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Fecit autem superabundare, non panes, sed fragmenta, ut ostendat illorum panum esse reliquias : quæ tot factæ sunt, ut totidem essent cophini quot et discipuli.

Ambr. Mystice autem postquam illa quæ Ecclesiæ typum accepit, a fluxu curata est sanguinis, postea quam apostoli ad evangelizandum regnum Dei sunt destinati, gratiæ cœlestis impertitur alimentum. Sed quibus impertiatur adverte : non otiosis, non in civitate quasi in synagoga vel seculari dignitate residentibus, sed inter deserta quærentibus Christum. Bed. Qui derelicta Judæa, quæ prophetiæ sibi non credendo caput abstulerat, in deserto Ecclesiæ quæ virum non habebat, verbi pabula largitur. Petentem vero deserta gentium Christum multæ fidelium catervæ relictis mœnibus priscæ conversationis et variorum dogmatum sequuntur.

Ambr. Qui autem non fastidiunt, ipsi excipiuntur a Christo, et cum ipsis lo-

choses du temps, mais du royaume de Dieu, et si quelques-uns souffrent quelque douleur corporelle, il applique sur leurs blessures un remède salutaire. En toute circonstance d'ailleurs, il garde un ordre mystérieux, c'est-à-dire, qu'il guérit d'abord les blessures intérieures par la rémission des péchés, et prodigue ensuite avec abondance la nourriture de la table céleste. — BÈDE. C'est au déclin du jour qu'il nourrit la multitude, c'est-à-dire, lorsque la fin des temps approche, ou bien, lorsque le soleil de justice s'est incliné et a disparu pour nous (1). — S. AMBR. Cependant le Sauveur ne donne pas immédiatement à cette multitude les aliments les plus nourrissants. Les cinq pains sont le premier aliment qu'il leur donne comme le lait aux enfants; le second, les sept pains, et le troisième, le corps de Jésus-Christ, qui est la nourriture la plus substantielle. Or, s'il en est qui appréhendent de demander leur nourriture, qu'ils abandonnent toutes choses et se hâtent de venir entendre la parole de Dieu. Celui qui commence à entendre cette divine parole, éprouve bientôt le sentiment de la faim; les Apôtres s'en aperçoivent, et si ceux qui ressentent ce besoin, ne comprennent pas encore ce qu'ils désirent, Jésus-Christ le comprend, il sait qu'ils ne soupirent point après les aliments grossiers, mais après la nourriture céleste qui est Jésus-Christ. Les Apôtres n'avaient pas encore compris que la nourriture du peuple fidèle ne s'achète pas comme un aliment ordinaire, mais Jésus-Christ savait que c'est nous-mêmes qui avions besoin d'être rachetés, tandis que la nourriture qu'il nous destinait devait nous être donnée gratuitement.

BÈDE. Les Apôtres n'avaient encore que les cinq pains de la loi mosaïque, et les deux poissons des deux Testaments, qui étaient cachés

(1) C'est Jésus-Christ qui est ainsi appelé par le prophète Malachie (chap. IV, vers. 2); comme saint Jérôme l'indique dans ses commentaires sur ce prophète, et Eusèbe plus expressément encore dans sa *Démonstration évangélique*, livre V, chapitre 29.

---

quitur Dei Verbum, non de secularibus, sed de regno Dei; et si qui corporalis gerunt ulcera passionis, his medicinam suam libenter indulget. Ubique autem mysterii ordo servatur, ut prius per remissionem peccatorum vulneribus medicina tribuatur, postea vero alimonia mensæ cœlestis exuberet. BED. Die autem declinante, turbam reficit; id est, in fine seculorum appropinquante; vel cum Sol justitiæ pro nobis occubuit. AMBR. Quamquam nondum validioribus hæc turba reficiatur alimentis. Primum enim in modum lactis quinque sunt panes; secundum, septem; tertium corpus Christi est esca solidior. Si quis autem petere cibum veretur, ipse relictis suis omnibus festinet ad Dei verbum. Dum autem aliquis audire incipit Dei verbum, incipit esurire. Incipiunt apostoli esurientem videre: et, si illi qui esuriunt, adhuc non intelligant quid esuriant, intelligit Christus: scit quod non secularem cibum esuriant, sed cibum Christi: nondum enim intellexerant apostoli cibum populi credentis non esse venalem. Noverat Christus nos potius esse redimendos, suas vero epulas esse gratuitas.

BEDA. Nondum erant apostolis nisi quinque panes Mosaicæ legis, et duo pisces utriusque Testamenti, quæ in

dans les profondeurs obscures des mystères comme dans les eaux de l'abîme. L'homme a reçu cinq sens extérieurs; les cinq mille hommes qui marchent à la suite du Seigneur, figurent donc ceux qui, vivant au milieu du monde, font un bon usage des biens extérieurs qu'ils possèdent. Ils se nourrissent des cinq pains, parce qu'ils ont encore besoin d'être dirigés par les préceptes de la loi. Car pour ceux qui renoncent pleinement au monde, la nourriture de l'Evangile les fait parvenir à une perfection sublime. Les divers groupes qui se nourrissent de ces pains, figurent les assemblées particulières de l'Eglise par toute la terre, et qui toutes ne font qu'une Eglise catholique.

S. Ambr. Dans le sens spirituel, ce pain qui est rompu par Jésus, est la parole de Dieu, et tout discours qui a Jésus-Christ pour objet, et ils se multiplient quand on les distribue, car c'est au moyen d'un petit nombre de discours qu'il a donné à tous les peuples une abondante nourriture. Il nous a donné ses divins enseignements, comme autant de pains qui se multiplient en devenant notre nourriture. — Bède. Or, le Sauveur ne crée pas de nouveaux aliments pour rassasier la faim de cette multitude, mais il prend ceux qu'avaient les Apôtres, et il les bénit, parce qu'en effet, dans le cours de sa vie mortelle, il n'annonce point d'autres vérités que celles qui ont été prédites par les prophètes, et il nous fait voir les oracles prophétiques pleins des mystères de la grâce. Il lève les yeux au ciel, pour nous apprendre à diriger vers le ciel toute la force de notre esprit, et à y chercher la lumière de la science. Il rompt les pains et les donne à ses disciples pour les distribuer au peuple, parce que c'est aux Apôtres qu'il a dévoilé les mystères de la loi et des prophètes, en les chargeant de les annoncer par toute la terre.

---

abdito mysteriorum latentium quasi aquis abyssi tegebantur. Quia vero quinque sunt exteriores hominis sensus, quinque millia viri Dominum secuti designant eos qui in seculari adhuc habitu positi, exterioribus quæ possident, bene uti noverunt : qui quinque panibus aluntur, quia tales necesse est legalibus adhuc præceptis instrui. Nam qui mundo ad integrum renuntiant, evangelica refectione sublimes sunt. Diversi autem convivantium discubitus, designant diversos per orbem terrarum ecclesiarum conventus, qui unam catholicam faciunt.

Ambr. Hic vero panis, quem frangit Jesus, mystice quidem Dei verbum est et sermo de Christo : qui cum dividitur, augetur : de paucis enim sermonibus omnibus populis redundantem alimoniam ministravit. Dedit sermones nobis velut panes, qui dum nostro libantur ore, geminantur. Beda. Turbis autem esurientibus Salvator non nova creat cibaria, sed acceptis his quæ habuerunt discipuli, benedixit; quia veniens in carne non alia quam prædicta sunt, prædicat, sed prophetiæ dicta mysteriis gratiæ gravida demonstrat. Respicit in cœlum, ut illuc dirigendam mentis aciem, ibi lucem scientiæ doceat esse quærendam. Frangit, et ante turbas ponenda distribuit discipulis, quia legis et prophetiæ sacramenta eis ut per mundum prædicent patefecit.

S. Ambr. Ce n'est pas sans dessein que les restes de ces pains sont recueillis par les disciples, parce que les choses divines se trouvent plus facilement auprès des élus que parmi le peuple. Heureux celui qui peut recueillir le superflu des âmes versées dans la science divine. Mais pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu qu'on remplît douze corbeilles des morceaux qui restèrent, si ce n'est pour délivrer le peuple juif de cette servitude que le Roi-prophète rappelait en ces termes : « Leurs mains servaient à porter sans cesse des corbeilles ? » (*Ps.* LXXX.) C'est-à-dire que ce peuple qui était condamné à porter de la terre dans des corbeilles (*Exode*, I *et* VI), travaille maintenant par les mérites de la croix de Jésus-Christ, à gagner le pain de la vie céleste. Et cette grâce n'est pas le privilége d'un petit nombre, elle est accordée à tous les hommes; ces douze corbeilles, en effet, figurent la multiplication et l'affermissement de la foi dans chaque tribu. — Bède. Ou bien encore, les douze paniers figurent les douze Apôtres et tous les docteurs qui sont venus à leur suite; au dehors, les hommes n'avaient pour eux que du mépris, mais au dedans, ils étaient remplis des précieux restes de la nourriture du salut.

℣. 18-22. — *Un jour qu'il priait seul dans un lieu solitaire, ayant ses disciples avec lui, il leur demanda : Qui dit-on que je suis? Ils lui répondirent : Les uns disent Jean-Baptiste, d'autres Elie, d'autres un des anciens prophètes qui est ressuscité. Et vous, leur demanda-t-il, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit : Le Christ de Dieu. Mais il leur défendit avec menace de le dire à personne. Il faut, ajouta-t-il, que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les Anciens, les Princes des Prêtres et les Scribes, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le dernier jour.*

S. Cyr. Le Seigneur se sépare de la foule, et cherche la solitude

---

Ambr. Non otiose autem quæ turbæ supersunt a discipulis colliguntur, quia ea quæ divina sunt, apud electos facilius possis quam apud populos reperire. Beatus ille qui potest colligere quæ etiam doctis supersint. Qua ratione autem cophinos Christus duodecim implevit, nisi ut illud populi judaici solveret; quia « manus ejus in cophino servierunt ? » etc. (*Psal.* 80.) Hoc est, populus qui ante lutum cophinis colligebat, hic jam per crucem Christi vitæ cœlestis operatur alimoniam. Nec paucorum hoc munus, sed omnium est. Nam per duodecim cophinos tanquam tribuum singularum fidei firmamentum redundat Bed. Vel per cophinos duodecim apostoli figurantur, et omnes sequentes doctores; foris quidem hominibus despecti, sed intus salutaris cibi reliquiis cumulati.

Et factum est cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli; et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ ? At illi responderunt et dixerunt : Alii Joannem Baptistam; alii autem Eliam; alii vero quia unus propheta de prioribus surrexit. Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis ? Respondens Simon Petrus, dixit : Christum Dei. At ille increpans illos præcepit ne cui dicerent hoc, dicens quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, et a principibus sacerdotum et scribis, et occidi, et tertia die resurgere.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sequestratus a populis Dominus, et seorsum positus vacabat orationibus :

pour se livrer à la prière : « Un jour qu'il priait seul dans un lieu solitaire, » etc. Il se donnait ainsi comme exemple à ses disciples, et leur apprenait à se rendre facile la pratique de sa doctrine. C'est ainsi que les pasteurs des peuples doivent leur être supérieurs par l'éminence de leurs vertus, et leur donner l'exemple d'une application constante aux devoirs de leur ministère et aux œuvres qui sont agréables à Dieu. — Bède. Les disciples se trouvaient avec le Sauveur, mais nous le voyons seul prier son Père, parce que les saints peuvent bien être unis au Seigneur par les liens de la foi et de la charité, mais le Fils seul peut pénétrer les incompréhensibles secrets des conseils de Dieu. Il prie donc seul en toutes circonstances, parce que les prières de l'homme ne peuvent comprendre les desseins de Dieu, et que nul ne peut entrer en participation des sentiments les plus intimes de Jésus-Christ.

S. Cyr. Cependant cette application à la prière pouvait étonner les disciples, qui voyaient prier, comme un faible mortel, celui qu'ils avaient vu faire des miracles avec une autorité toute divine. C'est donc pour dissiper leurs incertitudes qu'il les interroge, il n'ignorait pas sans doute les témoignages éclatants que le peuple lui rendait, mais il voulait dégager ses disciples des fausses idées qu'un grand nombre s'était faites à son sujet, et leur inspirer les sentiments d'une foi éclairée et véritable : « Il les interrogea, disant : Qui dit-on que je suis? » etc. — Bède. C'est dans un dessein plein de sagesse que le Sauveur avant d'éprouver la foi de ses disciples, leur demande ce que la foule pense de lui, car il veut que leur profession de foi ait pour fondement, non l'opinion de la multitude, mais la connaissance de la vérité, et qu'ils croient après avoir examiné, au lieu d'être comme Hérode, dans l'incertitude sur ce qu'ils auraient entendu dire. — S. Aug.

---

unde dicitur : « Et factum est, cum solus esset orans, » etc. Formam enim in hoc seipsum constituebat, docens discipulos artem facilem doctrinalium dogmatum. Reor enim oportere populorum antistites etiam meritis præesse subditis suis, in rebus necessariis jugiter conversantes, et illa tractantes quibus Deus placatur. Bed. Aderant autem discipuli Domino, sed ipse Patrem solus oravit; quia possunt sancti Domino fidei amorisque societate conjungi, sed incomprehensibilia paternæ dispositionis arcana solus novit Filius penetrare : ubique ergo solus obsecrat, quia Dei consilium humana vota non capiunt, neque quisquam potest interiorum particeps esse cum Christo.

Cyril. (*ubi supra.*) Poterat autem orationis negotium turbare discipulos : videbant enim humanitus orare, quem olim viderant auctoritate divina peragentem miracula. Ut igitur hujusmodi propelleret turbationem, eos interrogat; non quia nesciret ab exterioribus sibi collata præconia, sed ut eos a plurium opinione auferret, et rectam fidem eis insereret. Unde sequitur : « Et interrogavit illos dicens : Quem me dicunt esse turbæ ? » Bed. Pulchre Dominus fidem discipulorum exploratus, prius turbarum sententiam interrogat; ne illorum confessio, non veritatis agnitione probata, sed vulgi videatur opinione formata; nec comperta credere, sed instar Herodis de auditis hæsitare putentur. Aug. (*de*

(*de l'acc. des Evang.*, II, 53.) On peut se demander comment saint Luc a pu dire que le Seigneur interrogea ses disciples sur ce que les hommes pensaient de lui, lorsqu'il était seul à prier, et qu'ils le suivaient, tandis que, d'après saint Marc, il les interrogea en chemin; mais cela ne peut faire difficulté que pour celui qui pense que le Sauveur n'a jamais prié chemin faisant.

S. AMBR. L'opinion de la foule que les disciples rapportent n'est pas indifférente · « Ils lui répondirent : Les uns disent Jean-Baptiste (qu'ils savaient avoir été décapité), les autres Elie (qu'ils croyaient devoir venir), d'autres, un des anciens prophètes qui serait ressuscité. » Mais je laisse à de plus habiles d'approfondir ces paroles, car si l'apôtre saint Paul se glorifiait de ne savoir que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié (I *Cor.*, II), que puis-je moi-même désirer que cette divine science de Jésus? — S. CYR. Mais voyez quelle sagesse dans cette question; le Sauveur reporta d'abord leurs pensées sur les témoignages extérieurs que le peuple lui rendait, pour en détruire l'impression dans leur esprit, et leur donner une juste idée de sa personne divine. Voilà pourquoi il demande à ses disciples qui lui rapportent l'opinion du peuple, quel est leur propre sentiment : « Et vous, leur demanda-t-il, que dites-vous que je suis? » Quelle glorieuse distinction dans ce mot : « Et vous! » Il les sépare de la foule pour leur en faire éviter les préjugés, comme s'il leur disait : Vous, que j'ai appelés à l'apostolat par un choix tout particulier, vous, les témoins de mes miracles, que dites-vous que je suis? Pierre prévient tous les autres, il devient l'organe de tout le collége apostolique, il révèle les sentiments d'amour dont son cœur déborde, et proclame sa confession de foi : « Simon Pierre répondit : Le Christ de Dieu. » Il ne dit pas sim-

---

Cons. Evang., lib. II, cap. 53.) Potest autem illud movere quod Lucas Dominum interrogasse discipulos suos, quem illum dicerent homines, tunc dixit, cum esset solus orans, et adessent etiam ipsi; porro autem Marcus in via dicit illos hoc ab eodem interrogatos; sed hoc eum movet qui putat quia nunquam oravit in via.

AMBROS. Non est autem otiosa turbæ opinio, quam discipuli respondent, cum subditur : « At ille responderunt et dixerunt : Alii Joannem Baptistam (quem decollatum sciebant), alii autem Eliam, » quem venturum putabant; « alii autem quia propheta unus de prioribus surrexit. » Sed hoc quærere alterius prudentiæ est : nam si Paulo Apostolo satis est nihil scire, nisi Christum Jesum, et hunc crucifixum (I *Cor.*, 2), quid amplius mihi desiderandum est scire quam Christum? CYRIL. (*ubi sup.*) Vide autem interrogationis elegantiam. Dirigit enim prius eos ad extrinsecas laudes, ut eis evulsis veram opinionem generet : unde cum dixissent discipuli plebis opinionem, eorum sententiam interrogat, cum subditur : « Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis ? » O! quam præcipuum illud *vos!* Excipit eos ab aliis, ut eorum vitent opiniones : quasi diceret : Vos qui censura mea vocati estis ad apostolatum, testes miraculorum meorum, quem me esse dicitis? Prævenit autem Petrus cæteros, fitque os totius collegii, eructatque divini amoris eloquia; profertque fidei confessionem, cum dicitur : « Respondens autem Petrus

plement : « Christ de Dieu, » mais avec l'article, « le Christ de Dieu, » par excellence, c'est pourquoi nous lisons dans le grec, τὸν Χριστόν; il en est un grand nombre, en effet, qui, ayant reçu l'onction de Dieu, ont été appelés Christs sous divers rapports, les uns ayant reçu l'onction royale, les autres l'onction prophétique (1). Nous-mêmes, en vertu de l'onction du Saint-Esprit qui nous a été donnée par Jésus-Christ, nous avons reçu le nom de Christs, mais il n'y en a vraiment qu'un seul qui soit le Christ de Dieu et du Père, parce qu'il est le seul qui, dans un sens véritable ait pour Père celui qui est dans les cieux. Ainsi expliquées, les paroles que saint Luc met dans la bouche du prince des Apôtres, s'accordent avec celles que lui prête saint Matthieu : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. » Saint Luc n'a fait qu'abréger ces paroles, en lui faisant dire : « Le Christ de Dieu. » — S. Ambr. Dans ce seul nom, en effet, se trouvent exprimées la divinité du Sauveur, son humanité et la foi en sa passion. Pierre a donc tout embrassé dans cette seule expression, la nature aussi bien que le nom qui est comme l'abrégé de ses perfections.

S. Cyr. Remarquez l'extrême prudence de Pierre, qui confesse un seul Christ, condamnant ainsi ceux qui ont la témérité de diviser l'Emmanuel en deux Christs différents; car il ne leur demande pas : Qu'est le Verbe divin au jugement des hommes, mais : « Qui dit-on qui est le Fils de l'homme? » Et c'est lui que Pierre confesse être le Fils de Dieu. C'est en cela qu'il est vraiment admirable, et qu'il a été jugé digne des plus grands honneurs, que d'avoir cru et proclamé le Christ du Père, celui qu'il contemplait dans une forme hu-

(1) On pourrait ajouter : « D'autres l'onction sacerdotale, ce qui leur a fait aussi donner le nom de Christs. » (II *Machab.*, I, 10.) Pour les rois et les prophètes. Voyez I *Paralip.*, XVI, 22, etc.)

---

dixit : Christum Dei : » non simpliciter eum esse « Christum Dei, » sed magis cum articulo : unde in Græco habetur, τὸν Χριστὸν, nam plures divinitus uncti diversimode vocati sunt *christi* : quidam enim uncti fuerunt in reges, quidam in prophetas. Nos autem per Christum Sancto peruncti Spiritu nomen obtinuimus *Christi*, sed unus solus est, qui est Christus Dei et Patris, quasi ipso solo proprium habente Patrem qui in cœlis est : et sic Lucas concordat quidem in sententiis cum Matthæo, qui narravit Petrum dixisse : « Tu es Christus Filius Dei vivi ; » sed utens breviloquio, ait eum dixisse : « Christum Dei. » Ambr. In uno enim hoc nomine, et Divinitatis, et incarnationis expressio, et fides est passionis. Complexus est itaque omnia, qui et naturam et nomen expressit, in quo summa virtutum est.

Cyril. (*ubi supra.*) Sed notandum quod unum confessus est esse Christum prudentissimus Petrus; contra præsumentes Emmanuelem in duos christos dividere : neque enim sciscitatus est eos dicens : « Quem dicunt homines esse divinum Verbum? » sed, « Filium hominis? » Quem Petrus confessus est esse Filium Dei. In hoc ergo admirandus est, et dignus factus tam præcipuis honoribus; quia quem admiratus est in forma nostra, hunc credidit esse « Christum Patris, » scilicet hominem factum Ver-

maine, c'est-à-dire que le Verbe, engendré de la substance du Père, avait daigné se faire homme.

S. Ambr. Cependant Notre-Seigneur ne veut pas encore que sa divinité soit proclamée parmi le peuple, pour éviter toute agitation : « Mais leur parlant avec empire, il leur enjoignit de ne le dire à personne. » Il commande le silence à ses disciples pour plusieurs raisons, pour tromper le prince du monde, pour fuir toute vanité, pour nous enseigner l'humilité. Jésus-Christ n'a donc point voulu de la gloire humaine, et vous qui êtes né dans l'obscurité, vous la recherchez avec empressement? Il voulait aussi que ses disciples, encore grossiers et imparfaits, ne fussent point opprimés sous le poids d'une prédication trop relevée. Il leur défend donc d'annoncer qu'il est le Fils de Dieu, afin que plus tard ils puissent prêcher publiquement ses souffrances. — S. Chrys. (*hom.* 55 *in Matth.*) Le Sauveur a défendu à ses disciples de dire à personne qu'il était le Christ, pour une autre raison non moins pleine de sagesse. Il voulait qu'après avoir fait disparaître tout sujet de scandale et consommé le supplice de la croix, tous ceux qui entendraient la prédication évangélique, eussent de lui une idée juste, car les préjugés qu'on déracine et qu'on arrache tout d'abord, peuvent difficilement rentrer et obtenir créance dans le même esprit; mais ceux qu'on laisse se développer en toute liberté sans les arracher, croissent et s'enracinent avec une merveilleuse facilité; car si une simple allusion aux souffrances de Jésus-Christ suffit pour scandaliser Pierre, que serait-il arrivé au plus grand nombre, lorsque ayant appris qu'il était le Fils de Dieu, il l'aurait vu crucifié et couvert d'opprobres? — S. Cyr. Il fallait donc que les disciples portassent son nom jusqu'aux extrémités de la terre, et cette œuvre était réservée à ceux qu'il avait appelés à l'apostolat; mais, comme

---

bum quod processit de Patris substantia.

Ambr. Dominus autem Jesus Christus prædicari se primo noluit, ne ullus strepitus nasceretur : unde sequitur : « At ille increpans eos præcepit ne cui dicerent hoc : » multis ex causis jubet tacere discipulos; ut fallat principem mundi, declinet jactantiam, et doceat humilitatem : ergo Christus noluit gloriari, et tu qui ignobilis natus es, gloriaris? Simul ne rudes et imperfecti adhuc discipuli maximæ prædicationis molibus opprimantur. Prohibentur ergo evangelizare eum *Dei Filium*, ut evangelizarent postea *crucifixum*. Chrys. (*homil.* 55, *in Matth.*) Opportune etiam Dominus tunc vetuit nulli dicere quod ipse esset Christus, quatenus sublatis de medio scandalis, et crucis consummato patibulo, habitualiter imprimeretur audientium menti conveniens de eo opinio : nam radicatum semel et postmodum evulsum, vix unquam denuo insitum retinebitur : quod autem semel insitum perseverat immobile, de facili concrescit : nam si Petrus ex solo auditu scandalizatus est, quid quamplures paterentur, cum audissent Filium Dei esse, viderent autem crucifixum et consputum? Cyril. (*ubi supra.*) Oportebat ergo discipulos eum ubique terrarum prædicare : hoc enim erat opus electorum ab eo ad apostolatus officium : sed ut sacra

l'atteste l'Esprit saint, « il y a temps pour toute chose » (*Eccl.*, III), et il fallait que la passion et la résurrection fussent accomplies, avant que les Apôtres prêchassent l'Evangile : « Il faut, disait-il, que le Fils de l'homme souffre beaucoup, » etc. — S. AMBR. Peut-être aussi, Notre-Seigneur, qui savait toute la peine que ses disciples auraient à croire le mystère de sa passion et sa résurrection, voulut en être le premier prédicateur.

ỹ. 23-28. — *Puis, s'adressant à la foule, il disait : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour, et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la sauvera. Et que sert à l'homme de gagner le monde entier à son détriment et en se perdant lui-même? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa majesté, et dans celle du Père et des saints anges. Et je vous le dis en vérité, quelques-uns de ceux qui sont ici présents, ne goûteront point la mort qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu.*

S. CYR. Les valeureux capitaines, qui veulent inspirer plus de courage et de hardiesse à ceux qui parcourent avec eux la carrière des armes, ne se contentent pas de leur promettre les honneurs de la victoire, mais cherchent à leur persuader qu'il y a de la gloire même à supporter les souffrances. Notre-Seigneur Jésus-Christ agit de même à l'égard de ses Apôtres. Il leur avait prédit qu'il aurait à souffrir les accusations calomnieuses des Juifs, qu'il serait mis à mort, et qu'il ressusciterait le troisième jour. Mais ils pouvaient croire que ces souffrances devaient être le partage exclusif de Jésus-Christ, sauveur du monde, tandis qu'il leur serait permis de mener une vie molle et sensuelle ; il leur apprend donc qu'ils ont à livrer les mêmes combats,

---

Scriptura testatur (*Eccl.*, 3) : « Tempus est unicuique rei : » decebat enim ut crux et resurrectio impleretur, et sic sequeretur apostolorum prædicatio. Unde sequitur : « Dicens quia oportet Filium hominis multa pati, » etc. AMBR. Fortasse quia sciebat Dominus difficile passionis et resurrectionis mysterium etiam discipulos credituros, ipse voluit esse suæ passionis et resurrectionis assertor.

Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me : qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam : nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat ? Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua et Patris, et sanctorum angelorum. Dico autem vobis vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei,

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Ducum magnanimi strenuos in armis ad audaciam provocant; non solum eis honores pollicendo victoriæ, sed etiam ipsum *pati* gloriosum esse dicentes. Tale quid videmus docere Dominum Jesum Christum : prædixerat enim apostolis quod oporteret eum perpeti Judæorum calumnias, occidi, et tertia die resurgere. Ne igitur putarent Christum quidem passurum persecutiones pro vita mundi, eis vero liceret mollem vitam ducere, ostendit quod per æqua certamina necessario gradi decet cupientes ejus gloriam obti-

s'ils désirent partager sa gloire : « Il disait donc à tout le monde. » — Bède. Remarquez ces paroles : « Il disait à tous, » parce qu'en effet c'était avec les disciples seuls qu'il avait traité de tout ce qui concernait la foi à sa naissance ou à sa passion.

S. Chrys. (*hom. 56 sur S. Matth.*) Notre-Seigneur, plein de douceur et de bonté, ne veut point qu'on le serve forcément et à regret, mais volontairement, et en lui rendant grâces d'être à son service; aussi il ne force, il ne violente personne, mais c'est par la persuasion et par les bienfaits, qu'il attire à lui tous ceux qui désirent le suivre : « Si quelqu'un veut. » — S. Bas. (*Const. mon.*, IV.) En disant : « Si quelqu'un veut venir après moi (1), » il se propose lui-même comme modèle de la vie parfaite à ceux qui veulent suivre ses divins enseignements, et il les invite, non pas à le suivre corporellement (ce qui serait impossible, puisque Notre-Seigneur est maintenant dans les cieux), mais à suivre fidèlement les exemples de sa vie, selon la mesure de leurs forces. — Bède. Il faut nécessairement se détacher de soi-même, si l'on veut s'approcher de celui qui est au-dessus de nous, suivant ces paroles du Sauveur : « Qu'il se renonce lui-même. » — S. Bas. (*règle expliq.*, *quest.* 6.) L'abnégation de soi-même, c'est l'oubli de toutes les choses de notre vie passée, et l'abandon de nos propres volontés. — Orig. (*traité 2 sur S. Matth.*) On se renonce encore soi-même quand on change les habitudes vicieuses d'une vie mauvaise par la réforme entière de ses mœurs, et par une conversion sincère et véritable; par exemple, celui qui a longtemps vécu dans les plaisirs, se renonce soi-même, quand il devient chaste, et ainsi

(1) Ce n'est point en expliquant ce passage que saint Basile fait cette réflexion, mais à l'occasion de ces paroles du Sauveur rapportées par saint Jean : « Si quelqu'un veut être mon serviteur qu'il me suive. » (*Jean*, XII, 21.)

---

nere. Unde dicitur : « Dicebat autem ad omnes. » Bed. Pulchre posuit, *ad omnes* ; qui superiora, quæ ad fidem dominicæ nativitatis vel passionis pertinent, cum solis discipulis seorsum egit.

Chrys. (*homil.* 56, *in Matth.*) Cum autem Salvator sit pius et benignus, nullum invitum aut coactum habere vult famulum, sed spontaneos et gratias agentes ei pro famulatu : et ideo neminem cogendo aut necessitatem imponendo, sed persuadendo et benefaciendo, universos volentes attrahit, dicens : « Si quis vult. » Basil. (*in Constit. monast.*, cap. 4.) Vitam autem propriam in formam optimæ conversationis tradidit volentibus ei obedire, cum dicit : « Post me venire; » non obsecutionem corporalem insinuans (esset enim in omnibus impossibilis Domino jam in cœlis existente), sed debitam conversationis pro *posse* imitationem. Bed. Nisi autem quis a semetipso deficiat, ad eum qui supra ipsum est non appropinquat. Unde dicitur : « Abneget semetipsum. » Basil. (*in Regulis fusius disputatis ad interrog.* 6.) Abnegatio quidem sui ipsius est totalis præteritorum oblivio, et recessus a propriis voluntatibus. Orig. (*Tract. 2, in Matth.*) Abnegat etiam aliquis seipsum, dum vitam prius in malitia consuetam alteratione debita sive bona conversione commutat; qui dudum in lascivia vixerat, abnegat semetipsum lascivum, cum fit castus; et similiter abstinentia cujuslibet criminis *sui ipsius*

toutes les fois qu'on s'abstient d'un vice quelconque, on se renonce soi-même. — S. Bas. (*règle.*) Or, désirer mourir pour Jésus-Christ, mortifier les membres de l'homme terrestre (*Coloss.*, III), être disposé à supporter courageusement toutes les épreuves pour Jésus-Christ, n'avoir aucune affection pour la vie présente, c'est véritablement porter sa croix : « Et qu'il porte sa croix tous les jours de sa vie. » — Théophyl. La croix, dans la pensée du Sauveur, c'est une mort ignominieuse, et il nous fait entendre ici que celui qui veut suivre le Christ, ne doit point reculer devant la perspective d'une mort semblable. — S. Grég. (*hom.* 32 *sur l'Evang.*) On peut encore porter sa croix de deux manières, ou lorsqu'on mortifie son corps par la pénitence, ou lorsque l'âme s'attriste et s'afflige en compatissant aux souffrances des autres.

S. Grég. (*ou le moine Isaac*, *Ch. des Pèr. gr.*) Notre-Seigneur réunit à dessein ces deux choses : « Qu'il se renonce lui-même, et qu'il porte sa croix ; » car de même que celui qui est prêt à monter sur la croix, est tout disposé intérieurement à souffrir ce genre de mort, et n'a plus que de l'indifférence pour la vie présente ; ainsi celui qui veut suivre le Seigneur, doit d'abord se renoncer lui-même, et ensuite porter sa croix, de sorte que dans son âme, il soit prêt à supporter toute espèce de souffrance. — S. Bas. (*explic. des règles*, *quest.* 8.) La perfection consiste donc à tenir son âme dans une complète indifférence pour la vie présente et à être toujours prêt à mourir, en évitant toutefois la confiance en soi-même. Or, cette perfection doit commencer par le renoncement aux choses extérieures, par exemple, aux richesses, à la vaine gloire, et par le détachement intérieur de toutes les choses inutiles.

---

abnegatio est. Basil. (*in Regulis.*, *ut sup.*) Appetitus autem mortis tolerandæ pro Christo, et mortificatio membrorum quæ sunt super terram (*ad Coloss.*, 3), et viriliter disponi ad omne periculum sustinendum pro Christo, et non affici quemquam ad vitam præsentem, hoc est tollere crucem suam : unde subditur : « Et tollat crucem suam quotidie. » Theophylact. *Crucem* hic dicit mortem exprobrabilem ; innuens quod si quis vult Christum sequi, non debet effugere propter ipsum etiam exprobrabilem mortem. Greg. (*in homil.* 32, *in Evang.*) Duobus etiam modis crux tollitur, dum aut per abstinentiam affligitur corpus, aut per compassionem afficitur animus.

Greg. (vel *Isaac Monachus in Cat. Græcorum Patrum.*) Recte autem conjungit hæc duo : « Abneget semetipsum, et tollat crucem suam : » sicut enim qui paratus est ascendere crucem, sumit in mente sua mortis intentionem, sicque vadit non æstimans amplius hanc vitam participare, ita qui sequi vult Dominum, primo debet abnegare seipsum, et sic tollere crucem ; ut ejus voluntas sit prompta ad omnem miseriam sustinendam. Basil. (*in Regulis fusius disputatis ad interrog.* 8.) In hoc igitur consistit perfectio, ut impassibiliter se habeat secundum affectum etiam ad ipsum *vivere;* et habeat in promptu mortis responsum, nequaquam in seipso confidat. Sumit autem exordium perfectio ab exteriorum alienatione ; puta possessionum vel inanis gloriæ, vel præcisæ affectionis inutilium rerum.

Bède. C'est donc pour nous une obligation de porter chaque jour cette croix, et de marcher à la suite du Seigneur, qui a voulu porter lui-même sa croix : « Et qu'il me suive. » — Orig. Il donne la raison de ce commandement, en ajoutant : « Car celui qui voudra sauver son âme, la perdra, » c'est-à-dire celui qui veut jouir de la vie présente et de toutes les satisfactions qu'offrent à son âme les choses sensibles, perdra son âme qu'il néglige de conduire au terme de la béatitude véritable. Il ajoute, au contraire : « Et celui qui perdra son âme à cause de moi, la sauvera, » c'est-à-dire, celui qui méprise les biens sensibles, et ne craint point par amour pour la vérité de s'exposer à la mort, sauvera bien plutôt son âme et sa vie, dont il semble faire le sacrifice à Jésus-Christ. Si donc c'est un véritable bonheur de procurer à son âme le salut qui vient de Dieu, on peut dire que c'est une perte heureuse, que de perdre son âme pour l'amour de Jésus-Christ. On peut encore dire, par analogie avec ce renoncement tel que nous venons de l'expliquer, que chacun doit perdre son âme livrée au péché, pour prendre celle qui doit son salut à la pratique de la vertu.

S. Cyr. Le Sauveur veut faire comprendre combien cette participation aux souffrances du Christ surpasse de beaucoup les jouissances que donnent les plaisirs et les biens de ce monde, et il ajoute : « Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à se perdre lui-même à son détriment ? » comme s'il disait : Qu'un homme, par attachement aux douceurs et aux avantages de la vie présente, refuse de souffrir, et aime mieux vivre, s'il est riche, au milieu du luxe et de l'opulence, que lui en reviendra-t-il, lorsqu'il aura perdu son âme ?

Bed. Prædictam igitur crucem quotidie tollere, et ea sumpta Dominum sequi jubemur, qui crucem propriam bajulavit. Unde sequitur : « Et sequatur me. » Orig. (*ut sup.*) Hujus autem causam assignat, subdens : « Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam : » id est, qui vult secundum vitam præsentem vivere, et propriam animam in sensibilibus conservare, hic eam perdet, non deducens eam ad terminos beatitudinis. E contrario autem subdit : « Nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam : » id est, qui negligit sensibilia intuitu veritatis exponens se morti, hic tanquam animam perdens pro Christo, eam potius salvabit. Itaque si animam salvari beatum est (relatum ad eam quæ est in Deo salutem) debet esse et quædam bona perditio animæ, quæ fit intuitu Christi. Videtur etiam mihi persimile ei, quod est abnegare seipsum secundum prædicta, decere perdere quemlibet propriam animam peccatricem, ut sumat eam quæ per virtutem salvatur.

Cyril. (*ubi sup.*) Quod autem incomparabiliter exercitium passionis Christi superet delicias et pretiosa mundi, insinuat subdens : « Quid proficit homini si lucretur universum mundum, seipsum autem perdat, et detrimentum sui faciat ? » Quasi dicat : Cum aliquis aspiciens præsentem dulcedinem aut utilitatem, renuit quidem pati, eligit autem splendide vivere si sit opulentus, quod inde sibi commodum erit cum perdiderit animam ? Transit enim hujus mundi

En effet,» la figure du monde passe (I *Cor.*, VII); les plaisirs disparaissent comme l'ombre (*Sag.*, V); les trésors de l'iniquité ne serviront de rien, mais la justice délivrera de la mort. » (*Prov.*, X.)

S. Grég. (*hom.* 32.) La sainte Eglise traverse deux sortes de temps dans la vie présente, les temps de persécution et les temps de paix, et Notre-Seigneur donne ici des préceptes pour ces deux circonstances si différentes. Dans les temps de persécution, il faut être prêt à sacrifier son âme, c'est-à-dire sa vie, selon ces paroles : « Celui qui perdra sa vie ; » dans les temps de paix, au contraire, il faut s'appliquer à réprimer les désirs terrestres, qui exercent sur nous une influence tyrannique, et c'est à quoi Notre-Seigneur nous engage par ces paroles : « Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme? » Souvent nous méprisons les choses fragiles et passagères, mais nous sommes encore retenus par l'habitude du respect humain, qui nous empêche de professer publiquement les sentiments de droiture et de justice, que nous conservons au dedans de nous-mêmes. Notre-Seigneur nous donne un remède convenable pour cette blessure : « Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui. » — Théophyl. On rougit de Jésus-Christ, quand on dit : Est-ce que je croirai à un crucifié ? On rougit de ses discours, en méprisant la simplicité de l'Evangile. Or, le Seigneur rougira de celui qui rougit de lui, comme un père de famille rougirait de nommer un de ses mauvais serviteurs.

S. Cyr. Il pénètre ses disciples d'une crainte salutaire en leur annonçant qu'il descendra des cieux, non plus dans son premier état d'humiliation, et sous une forme semblable à la nôtre, mais dans la gloire du Père et au milieu des anges : « Lorsqu'il viendra dans sa majesté

---

figura (I *ad Cor.*, 7), et amœna velut umbra discedunt (*Sap.*, 5); non enim proderunt thesauri impietatis : eripit autem a morte justitia. (*Prov.*, 10).

Greg. (*in homil.* 32 *ut sup.*) Quia ergo sancta Ecclesia habet aliud tempus persecutionis, atque aliud pacis, Dominus utraque tempora designavit in præceptis. Nam persecutionis tempore ponenda est anima, id est, vita, quod significavit dicens : « Qui perdiderit animam ; » pacis autem tempore ea quæ amplius dominari possunt, frangenda sunt desideria terrena; quod significavit dicens : « Quid proficit homini? » Plerumque autem labentia cuncta despicimus, sed tamen adhuc humanæ verecundiæ usu præpedimur, ut rectitudinem quam servamus in mente, nondum exprimere valeamus in voce. Sed huic quidem vulneri congruum Dominus subjungit medicamentum, dicens : « Nam qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet. » Theophylact. Erubescit Christum qui dicit : « Nunquid credam crucifixo? » Sed et sermones ejus erubescit, qui Evangelii ruditatem contemnit : quod autem hunc Dominus erubescet in regno suo, tale est sicut si aliquis paterfamilias habens servum pravum erubescat eum nominare.

Cyril. (*ubi supra.*) Incutit autem eis timorem, dicens se cœlitus descensurum, non in pristina humilitate et mensura proportionabili nobis, sed in gloria Patris ministrantibus angelis. Sequitur

et dans celle du Père, et des saints anges. » Ce sera donc un malheur affreux de paraître avec le signe de l'inimitié, et les mains vides de bonnes œuvres, lorsque ce grand juge descendra au milieu des célestes cohortes des anges. Apprenez encore de là que pour avoir pris une chair semblable à la nôtre, le Fils n'en est pas moins Dieu, puisqu'il annonce qu'il viendra dans la majesté de Dieu son Père, environné des anges qui exécuteront les ordres qu'il leur donnera comme juge de tous les hommes, lui qui s'est fait homme semblable à nous.

S. Ambr. Toutes les fois que Notre-Seigneur excite ses disciples à la pratique de la vertu par la perspective des récompenses éternelles, et qu'il leur enseigne combien il est utile de mépriser les choses de la terre, il soutient en même temps la faiblesse de l'esprit humain par l'attrait d'une récompense présente. Il est dur et pénible, en effet, de porter sa croix, d'exposer son âme aux dangers, et son corps à la mort, de renoncer à ce que vous êtes, lorsque vous voulez être ce que vous n'êtes pas; et il est rare que la vertu la plus éminente consente à sacrifier les choses présentes à l'espérance des biens futurs. Aussi, notre bon Maître, pour prévenir toute tentation de découragement ou de désespoir, promet qu'il se révélera immédiatement à ses fidèles serviteurs : « Je vous le dis, en vérité, quelques-uns de ceux qui sont ici présents, ne goûteront point la mort, qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu. »

Théophyl. C'est-à-dire la gloire dont jouissaient les justes; le Sauveur veut parler de la transfiguration qui était le symbole de la gloire future, comme s'il disait : Quelques-uns de ceux qui sont ici (c'est-à-dire Pierre, Jacques et Jean) ne mourront point avant d'avoir vu dans ma transfiguration la gloire réservée à ceux qui auront confessé mon

---

enim : « Cum venerit in majestate sua, et Patris, et sanctorum angelorum : » pessimum igitur et damnosum notari inimicitia, et operis inertia, quando tantus Judex descenderit agminibus circumstantibus angelorum. Hinc autem percipias, quod carne sumpta et sanguine Filius non minus est Deus, quod se pollicetur in majestate Dei Patris venturum; et quod ei tanquam judici omnium ministrabunt angeli; qui factus est homo similis nobis.

Ambr. Semper autem Dominus sicut erigit ad præmia futura virtutum, atque utilem secularium rerum docet esse contemptum; ita etiam infirmitatem mentis humanæ, præsentium remuneratione sustentat. Arduum quippe est crucem tollere, et animam periculis, morti corpus offerre; negare quod sis, cum velis esse quod non sis; raroque quamvis excelsa virtus futuris commutat præsentia. Ergo bonus magister ne quis desperatione frangatur aut tædio, continuo se videndum fidelibus pollicetur, dicens : « Dico autem vobis vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei. »

Theophylact. Id est, gloriam in qua justi erunt : hoc autem dixit de transfiguratione, quæ forma erat futuræ gloriæ : ac si diceret : Sunt aliqui hic stantes (scilicet Petrus, Jacobus et Joannes) qui non attingent mortem donec in tempore transfigurationis videant in qua gloria erunt qui me confitentur. Greg.

nom. — S. GRÉG. (*hom.* 32.) Ou bien, ce royaume de Dieu, c'est l'Eglise actuelle, et quelques-uns des disciples devaient vivre assez longtemps sur la terre pour voir l'Eglise de Dieu établie, et dominant la gloire du monde. — S. AMBR. Si donc nous voulons n'avoir pas à craindre la mort, tenons-nous toujours auprès de Jésus-Christ; car ceux-là seuls ne goûteront point la mort, qui peuvent se tenir étroitement unis à Jésus-Christ. Or, on peut conclure du sens propre de ces paroles, que ceux qui ont mérité d'être admis dans la société de Jésus-Christ, ne ressentiront pas les atteintes mêmes les plus légères de la mort. Sans doute, ils goûteront, comme en passant, la mort du corps, mais ils posséderont pour toujours la vie de l'âme; car ce n'est point au corps, mais à l'âme, qu'est accordé le privilége de l'immortalité.

ỷ. 29-31. — *Environ huit jours après qu'il eut dit ces paroles, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et monta sur une montagne pour prier. Et pendant qu'il priait, l'aspect de son visage changea, et son vêtement devint d'une éclatante blancheur. Et voilà que deux hommes s'entretenaient avec lui; c'étaient Moïse et Elie environnés de gloire; et ils s'entretenaient de sa mort qui devait s'accomplir à Jérusalem.*

EUSÈBE. Notre-Seigneur ne se contente pas de prédire le grand mystère de sa seconde apparition, il ne veut pas que la foi de ses disciples repose uniquement sur des paroles, et il lui donne encore pour fondement le témoignage des faits, en découvrant aux yeux de leur foi une image de son royaume : « Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et s'en alla sur une montagne pour prier. » — S. JEAN DAMASC. (*disc. sur la*

---

in hom. 32. *ut sup.*) Vel *regnum Dei* hoc loco præsens Ecclesia vocatur; et quidam ex discipulis usque adeo in corpore victuri erant, ut Ecclesiam Dei constructam conspicerent, et contra mundi hujus gloriam erectam. AMBR. Itaque si et nos volumus mortem non timere, stemus ubi Christus est. Soli enim non queunt gustare mortem, qui stare possunt cum Christo : in quo licet ex verbis ipsius qualitate perpendere, nec tenuem quidem sensum mortis habituros, qui Christi videntur meruisse consortia. Certe mors corporis libando gustetur, vita animæ possidendo teneatur : non enim hic mors corporis, sed animæ denegatur.

Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, Jacobum et Joannem, et ascendit in montem ut oraret. Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera : et vestitus ejus albus et refulgens. Et ecce duo viri loquebantur cum illo : erant autem Moyses et Elias visi in majestate; et dicebant excessum, quem completurus erat in Hierusalem.

EUSEB. *in Cat. Græcorum Patrum.*) Cum Dominus discipulis suis secundæ apparitionis suæ promulgaverit ingens mysterium, ne solis verbis credere viderentur, procedit ad opera; ostendens eis oculata fide imaginem regni sui : unde sequitur : « Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, Jacobum et Joannem, et ascendit in montem, ut oraret. » DAMAS. *Orat. de Transfigur.*) Matthæus quidem

transf.) Saint Matthieu et saint Marc placent la transfiguration six jours après la promesse faite aux disciples, tandis que saint Luc rapporte que ce fut huit jours après. Il n'y a toutefois aucune contradiction dans leur récit; les deux Evangélistes qui ne parlent que de six jours, n'ont pris que les jours intermédiaires, sans compter les extrêmes, le premier et le dernier, c'est-à-dire celui où la promesse fut faite, et celui de son accomplissement, tandis que saint Luc, qui compte huit jours, comprend les deux dont nous venons de parler. Or, pourquoi le Sauveur n'admet-il pas tous ses disciples, mais quelques-uns seulement à jouir de cette vision? Il n'y en avait qu'un parmi eux (c'était Judas), qui fût indigne de voir cette révélation de la divinité, selon ces paroles : « Faites disparaître l'impie, pour qu'il ne voie point la gloire de Dieu (1). » Or, si Notre-Seigneur l'avait seul excepté, sa jalousie eût donné un nouvel aliment à sa méchanceté; le Sauveur enlève donc à ce traître un prétexte à sa trahison, en laissant avec lui tous les autres disciples au bas de la montagne. Il en prend trois avec lui, pour que toute parole soit confirmée par deux ou trois témoins. Il choisit Pierre, pour qu'il entendît le Père confirmer par son témoignage celui qu'il avait rendu lui-même à la divinité du Christ, et aussi parce qu'il devait être le chef de toute l'Eglise. Il prend Jacques, parce que le premier de tous les Apôtres, il devait donner sa vie pour Jésus-Christ; enfin il choisit Jean comme l'interprète le plus pur des secrets divins qui, après avoir été témoin de la gloire éternelle du Fils, devait faire entendre ces paroles sublimes : « Au commencement était le Verbe. » — S. AMBR. Ou bien encore, Pierre monte avec Jésus sur la montagne, parce qu'il devait recevoir les clefs du royaume des

(1) Selon la version des Septante, car la Vulgate porte : « Il a fait des actions injustes dans la terre des saints, il ne verra point la majesté du Seigneur. » (*Isa.*, XXVI.)

---

et Marcus sexto die post factam promissionem discipulis, Lucas autem post octavum dicit celebratam fuisse transfigurationem : nec est dissonantia in dictis, sed qui sex numeraverunt demptis extremis, (primo dico et ultimo, quo pollicitus est, et quo fecit) medios computaverunt; at qui octo connumeravit, utrumque prædictorum computavit. Sed cur non omnes, sed aliqui vocati sunt ad hanc visionem? Unus quidem erat qui solus indignus erat Divinitatis visione (scilicet Judas), secundum illud (*Isai.*, 26) : « Tollatur impius, ne videat gloriam Dei : » si solus ergo esset dimissus, tanquam invidus ad majorem esset malitiam provocatus : proinde proditori tollit proditionis occasionem, cum dimimisit inferius reliquam apostolorum congeriem. Assumpsit autem tres, ut in duobus vel tribus testibus stet omne verbum. Petrum quidem assumpsit, volens testimonium quod testatus fuerat, ei ostendere per Patris testimonium confirmari, et quasi præsidem futurum totius Ecclesiæ : sed Jacobum assumpsit tanquam moriturum pro Christo ante omnes discipulos : Joannem vero tanquam theologiæ purissimum organum; ut visa gloria Filii, quæ non subjacet tempori, resonet illud (*Joan.*, 1) : « In principio erat Verbum. » AMBR. Vel Petrus ascendit, qui claves regni cœlorum accepit : Joannes, cui committitur

cieux ; Jean, parce que le Sauveur devait lui confier sa mère ; Jacques, parce qu'il devait souffrir le martyre le premier. (*Actes*, XII.) — THÉOPHYL. Ou bien encore, il choisit ces trois disciples, comme plus capables de tenir caché ce miracle et de ne le révéler à personne. Or, il monta sur une montagne pour prier ; il nous enseigne ainsi à chercher la solitude et à nous élever au-dessus des choses terrestres pour assurer le succès de nos prières.

S. JEAN DAMASC. Toutefois, la prière du Seigneur est différente de la prière des serviteurs ; la prière du serviteur est une élévation de l'esprit vers Dieu, mais la sainte intelligence du Christ (unie hypostatiquement à Dieu), qui nous conduit comme par la main et par degrés, au moyen de la prière, jusqu'à Dieu, nous enseigne par là, que loin d'être l'adversaire de Dieu, il honore son Père comme le principe de toutes choses. Par cette conduite, il tend aussi un piége au démon qui cherchait à savoir s'il était Dieu, ce que l'éclat de ses miracles attestait suffisamment. Il cachait ainsi le hameçon sous l'appât de la nourriture, pour prendre, comme avec un hameçon, par l'humanité dont il était revêtu, celui qui avait séduit le premier homme par l'appât trompeur de la divinité. La prière est une révélation de la gloire divine ; aussi l'Evangéliste ajoute : « Et pendant qu'il priait, l'aspect de sa face devint tout autre. » — S. CYR. Ce n'est pas que son corps ait changé de forme, mais il fut environné d'une gloire éclatante. — S. JEAN DAMASC. A la vue de cet éclat qui environnait le Sauveur au milieu de sa prière, le démon se ressouvint de Moïse, dont le visage fut aussi rayonnant de gloire ; mais cette gloire venait à Moïse d'un principe extérieur, tandis que pour le Seigneur, c'était la splendeur innée de la gloire divine. En effet, comme en vertu de l'union hypos-

---

Domini Mater : Jacobus, qui primus martyrium sustinuit. (*Act.*, 12.) THEOPH. Vel assumit hos tanquam hanc rem celare potentes, et nulli alii revelare. Ascendit autem in montem ut oraret ; docens nos solitarios et ascendentes orare, ad nihil terrenorum declinantes.

DAMAS. (*Orat. jam notata.*) Aliter tamen orant servi, aliter orabat Dominus. Nam servi orantis oratio est per intellectus ascensum ad Deum, sed sacer intellectus Christi (qui secundum hypostasim Deo unitus erat, manuducens nos ad ascensum quo per orationem ad Deum ascenditur, et docens quod adversarius Dei non est, sed tanquam principium veneratur genitorem ; quin etiam alliciens tyrannum explorantem si Deus esset quod miraculorum virtus prædica bat) quasi sub quadam esca hamum contegeret, ut qui spe deificationis hamarat (sive inescaverat) hominem, corporis amictu decenter hamaretur (sive ut hamo caperetur.) Oratio est divinæ revelatio gloriæ : unde sequitur : « Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera. » CYRIL. (*ubi supra.*) Non tanquam corpore humanam formam mutante, sed quadam splendida gloria superveniente. DAMAS. (*ut supra.*) Videns autem diabolus orationibus refulgentem, recordatus est Moysi, cujus glorificata est facies (*Exod.*, 34) ; sed Moyses quidem glorificatur extrinsecus adveniente gloria ; Dominus ex innato gloriæ divinæ fulgore ; cum enim secun-

tatique, le Verbe et la nature humaine ont une seule et même gloire, la transfiguration du Sauveur n'est point l'usurpation de ce qu'il n'était pas, mais la manifestation, aux yeux de ses disciples, de ce qu'il était véritablement. C'est pour cela que saint Matthieu rapporte qu'il fut transfiguré devant eux, et que sa face resplendit comme le soleil; car Dieu est dans l'ordre des choses spirituelles, ce que le soleil est dans l'ordre des choses sensibles. Or de même que le soleil, qui est la source de la lumière, ne peut être regardé facilement, tandis que nous pouvons contempler sa lumière, parce qu'elle se répand sur la terre; ainsi le visage de Jésus-Christ resplendit du plus vif éclat, comme le soleil; et ses vêtements deviennent blancs comme la neige : « Et ses vêtements devinrent d'une éclatante blancheur, » éclairés comme par un reflet de la gloire divine.

En même temps, Moïse et Elie se tiennent comme des serviteurs près du Seigneur dans sa gloire, afin de montrer que le Seigneur du Nouveau Testament est le même que celui de l'Ancien, pour fermer la bouche aux hérétiques, établir la foi à la résurrection, et prouver que celui qui était transfiguré, devait être regardé comme le Seigneur des vivants et des morts : « Et voici que deux hommes s'entretenaient avec lui, » etc. Le Sauveur voulait que le spectacle de la gloire et du bonheur de ces pieux serviteurs, fît admirer à ses disciples sa miséricordieuse bonté, et qu'étant témoins de la douceur des biens à venir, ils fussent excités à marcher sur les traces de ceux qui les avaient précédés, et à soutenir avec plus de force les combats de la foi, car celui qui connaît la récompense promise à ses travaux, les supporte bien plus facilement. — S. CHRYS. (*hom.* 57 *sur S. Matth.*) Un autre motif de cette apparition, c'est que le peuple

---

dum hypostasis unionem una et eadem sit gloria verbi et carnis, transfiguratur, non quasi accipiens quod non erat, sed quod erat manifestans discipulis. Unde secundum Matthæum (cap. 17) dicitur quod « transfiguratus est coram eis. » et quod « facies ejus refulsit ut sol : » quod enim est in sensibilibus sol, hoc in intelligibilibus Deus; et sicut sol (qui est lucis fons) de facili videri non potest, lux autem ejus ex eo quod ad terram pervenit, aspicitur, sic facies Christi intensius refulget ut sol, vestimenta autem ejus dealbantur ut nix. Unde sequitur : « Et vestitus ejus albus refulgens : » illustratus scilicet per divinæ lucis participationem.

Et inferius : His autem ita se habentibus, ut unus ostenderetur Dominus Novi et Veteris Testamenti, et hæreticorum ora obturentur, et fides fiat resurrectionis (necnon qui transfigurabatur, vivorum et mortuorum Dominus crederetur), Moyses et Elias tanquam famuli assistunt Domino in gloria. Unde sequitur : « Ecce duo viri loquebantur cum illo, » etc. Oportebat enim ut videntes conservorum gloriam et fiduciam, mirarentur quidem pium Domini condescensum; zelarent vero eos qui prius laboraverant, visuri amœnitatem futurorum bonorum; et magis fortificarentur in agonibus : nam qui laborum noverit emolumenta, labores facilius tolerabit. CHRYS. (*hom.* 57, *in Matth.*) Aliter quoque quoniam vulgus asserebat eum

affirmait du Sauveur, qu'il était Elie ou Jérémie, il fallait donc distinguer le Maître du serviteur, faire voir d'ailleurs que le Sauveur n'était ni l'ennemi de Dieu, ni violateur de la loi, car autrement, ni Moïse, qui avait donné la loi, ni Elie, qui avait soutenu avec tant de zèle les intérêts de la gloire de Dieu, n'eussent paru à ses côtés. C'était encore pour manifester les vertus de ces deux grands hommes, car tous deux s'étaient plusieurs fois exposés à la mort pour la défense des commandements de Dieu. Le Sauveur voulait aussi les proposer comme modèles à ses disciples dans le gouvernement du peuple, en leur inspirant la douceur de Moïse et le zèle d'Elie. Enfin il les fait paraître pour montrer la gloire de la croix, et consoler ainsi Pierre, et tous ceux qui craignaient les souffrances : « Ils s'entretenaient de sa fin qu'il devait accomplir en Jérusalem. » — S. CYR. C'est-à-dire, du mystère de son incarnation et aussi de sa passion qui devait être le salut du monde et qu'il devait accomplir sur sa croix adorable.

S. AMBR. Dans un sens mystique, c'est après avoir enseigné à ses disciples la doctrine du renoncement et de la croix, que le Sauveur les rend témoins de sa transfiguration, parce que celui qui entend et croit les paroles du Christ, verra la gloire de la résurrection, car c'est le huitième jour qu'eut lieu la résurrection, et la plupart des psaumes sont intitulés, pour le huitième jour (1). Peut-être aussi, comme Notre-Seigneur avait dit précédemment, que celui qui perdra sa vie pour le Verbe de Dieu, veut-il nous montrer qu'il accomplira ses promesses au temps de la résurrection. — BÈDE. Il est ressuscité des morts après le septième jour de la semaine où il avait été mis dans le sépulcre; et nous aussi, après les six âges du monde

(1) Dans les éditions modernes de la Bible, il n'y a que le sixième et le onzième psaume qui portent ce titre.

---

esse Eliam vel Hieremiam, ut discerneretur inter dominum et famulos : et ut pateat eum non esse adversarium Dei et legis transgressorem, eos sibi assistentes monstravit (non enim legislator Moyses, et qui pro gloria divina zelatus est Elias, astitissent ei), sed et propter virtutes virorum demonstrandas. Nam uterque pro mandatis divinis quam pluries se morti exposuerat. Volebat etiam ut discipuli eos imitarentur in regimine populi : ut scilicet fierent mites sicut Moyses, et zelantes sicut Elias. Inducit etiam eos ut ostenderet crucis gloriam ad consolandum Petrum, et alios passionem timentes. Unde sequitur : « Et dicebant excessum ejus quem completurus erat in Hierusalem. » CYRIL. (*ubi supra*.) Videlicet mysterium dispensationis in carne, necnon salutiferam passionem completam in venerabili cruce.

AMBR. Mystice autem post verba prædicta transfiguratio Christi ostenditur; quoniam is qui verba Christi audit et credit, resurrectionis gloriam videbit. Octava enim die, facta est resurrectio : unde et plerique psalmi *pro octava* scribuntur : aut forte ut ostenderet nobis quod dixerat, quod is qui propter Dei verbum perdiderit animam suam, salvam faciet eam ; quoniam promissa sua in resurrectione restituet. BED. Nam sicut ipse post septimam sabbati, qua in sepulcro quieverat, a mortuis resurrexit,

écoulés, et le septième, qui est celui du repos des âmes dans l'autre vie, nous ressusciterons pour ainsi dire au huitième âge du monde. — S. AMBR. Saint Matthieu et saint Marc rapportent que le Sauveur prit avec lui ses disciples six jours après, ce qui nous autoriserait à dire que nous ressusciterons après six mille ans, car mille ans sont comme un jour devant Dieu (1); mais on compte plus de six mille ans jusqu'à la résurrection, et nous préférons voir dans ces six jours la figure des six jours de la création du monde, en ce sens que par le temps, il faut entendre les œuvres, et par les œuvres, le monde. Aussi la résurrection ne doit s'accomplir qu'après que les temps marqués pour l'existence du monde seront écoulés. Peut-être encore, est-ce pour figurer que celui qui se sera élevé au-dessus du monde, et aura traversé la courte durée de la vie de ce siècle, sera placé comme en un lieu sublime pour attendre le fruit de la résurrection qui dure éternellement. — BÈDE. Aussi, voyez le Sauveur monter sur une montagne pour y prier et y être transfiguré, et en même temps nous apprendre que ceux qui attendent le fruit de la résurrection et désirent voir le roi dans sa gloire (*Isaïe*, XIII, 17), doivent habiter les cieux en esprit, et faire de leur vie une prière continuelle.

S. AMBR. Dans ces trois disciples que le Sauveur conduit sur la montagne, je serais porté à voir la figure du genre humain tout entier, qui est descendu des trois enfants de Noé, si ces disciples n'avaient été expressément choisis. Ceux qui sont jugés dignes de monter sur la montagne, sont au nombre de trois, parce que personne ne peut voir la gloire de la résurrection, s'il n'a conservé dans toute son intégrité, la foi au mystère de la Trinité.

(1) « Mille ans sont devant vous comme le jour d'hier est passé. » (*Ps.* LXXXIX.)

---

et nos post sex seculi hujus ætates, et septimam quietis animarum, quæ interim in alia vita geritur, quasi octava ætate resurgemus. AMBR. Sed Matthæus et Marcus post dies sex, assumptos hos esse commemorarunt, de quo possemus dicere quod post sex millia annorum, mille enim anni in conspectu Dei tanquam dies una; sed plures quam sex millia computantur anni; et maluimus sex dies per symbolum intelligere, quod sex diebus mundi opera sunt creata, ut per tempus opera, et per opera mundum intelligamus. Et ideo mundi temporibus impletis, resurrectio futura monstratur; aut quia is qui supra mundum ascenderit, et hujus seculi momenta transcenderit, velut in sublimi locatus futuræ resurrectionis fructum expectabit æternum. BED. Unde in montem oraturus et transfigurandus ascendit, ut ostendat eos qui fructum resurrectionis expectant, et regem in decore suo videre desiderant, mente in excelsis habitare et continuis precibus debere incumbere.

AMBR. Putarem in tribus qui ducuntur ad montem, mystice genus humanum comprehensum, quia ex tribus filiis Noe genus omne defluxit humanum, nisi electos cernerem. Tres igitur eliguntur qui ascendunt in montem; quia nemo potest resurrectionis videre gloriam, nisi qui mysterium Trinitatis incorrupta fidei sinceritate servaverit.

BÈDE. Dans sa transfiguration, le Sauveur nous donne une idée de sa gloire, ou de sa résurrection future, ou de la nôtre, car après le jugement, il apparaîtra à tous les élus tel qu'il est apparu aux Apôtres. Le vêtement du Seigneur, c'est le chœur des saints qui l'environnent; tandis qu'il était sur la terre, ce vêtement paraissait méprisable, mais aussitôt qu'il monte sur la montagne, il brille d'un éclat nouveau; c'est ainsi que, « bien que nous soyons les enfants de Dieu, ce que nous serons un jour ne paraît pas encore, mais nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui. » (I *Jean*, III.)

S. AMBR. Ou bien dans un autre sens : Le Verbe de Dieu se rapetisse ou s'agrandit selon la mesure de vos dispositions, et si vous ne montez au sommet le plus élevé de la sagesse, vous ne pouvez voir toute la grandeur de Dieu qui est dans le Verbe. Les vêtements du Verbe sont les paroles de l'Ecriture et comme l'enveloppe de l'intelligence divine, et le sens des divins enseignements se dévoile aux yeux de votre âme dans toute sa clarté, de même que les vêtements du Sauveur devinrent d'une blancheur éclatante.

ỳ. 32-36. — *Cependant Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient appesantis par le sommeil, et, se réveillant, ils le virent dans sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. Et comme ceux-ci se retiraient, Pierre dit à Jésus : Maître, il nous est bon d'être ici : faisons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie, ne sachant ce qu'il disait. Il parlait encore, lorsqu'une nuée se forma et les enveloppa de son ombre, et ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans la nuée. Et il sortit de la nuée une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. Et pendant que la voix parlait, Jésus*

BEDA. Transfiguratus autem Salvator gloriam futuræ, vel suæ, vel nostræ resurrectionis ostendit; qui qualis tunc apostolis apparuit, talis post judicium cunctis apparebit electis. Vestitus autem Domini sanctorum illius chorus accipitur; qui videlicet Domino in terris consistente despectus videbatur, sed illo montem petente, novo candore refulget; quia nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. Scimus autem quoniam cum apparuerit, similes ei erimus. (I *Joan.*, 3.)

AMBR. Vel aliter : pro tua possibilitate tibi verbum aut minuitur aut crescit; ac nisi altioris prudentiæ cacumen ascendas, non tibi apparet quanta sit gloria in Dei verbo. Vestimenta autem verbi sunt sermones Scripturarum : et quædam intellectus indumenta divini. Et sicut vestitus ejus albus refulsit, ita in oculis tuæ mentis divinarum lectionum sensus albescit. Inde apparet Moyses et Elias, hoc est lex et propheta in verbo. Neque enim lex potest esse sine verbo, nec propheta, nisi qui de Dei Filio prophetavit.

Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes, viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. Et factum est, cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse : et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliæ, nesciens quid diceret. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos, et timuerunt intrantibus illis in nubem. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite. Et dum fieret vox, inventus est Jesus

se trouva seul ; et ils se turent, et en ces jours-là, ils ne dirent rien à personne de ce qu'ils avaient vu.

Théophyl. Pendant que Jésus priait, Pierre se laisse gagner par le sommeil, car il était faible, et il cède ici à la faiblesse propre à la nature humaine : « Cependant Pierre, et ceux qui étaient avec lui, étaient appesantis par le sommeil, » mais aussitôt qu'ils sont réveillés, ils voient la gloire qui l'environne, et les deux hommes qui étaient avec lui : « Et se réveillant, ils le virent dans sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. » — S. Chrys. (*hom.* 57 *sur S. Matth.*) On peut encore entendre par ce sommeil, la grande stupeur dont cette vision frappa les Apôtres, car il n'était pas nuit, mais l'éclat de la lumière blessait la faiblesse de leurs yeux. — S. Ambr. En effet, la splendeur ineffable de la divinité est un poids accablant pour la faiblesse de nos sens, car si les yeux qui nous servent à voir les corps ne peuvent regarder en face l'éclat des rayons du soleil, comment les sens corruptibles de l'homme pourraient-ils contempler la gloire de Dieu? Peut-être aussi, Jésus permit qu'ils fussent appesantis par le sommeil, afin de voir l'image de la résurrection qui suivit le sommeil. Ils virent donc le Seigneur dans sa gloire, lorsqu'ils se furent réveillés, car ce n'est qu'à cette condition qu'on peut voir la gloire du Christ. Pierre en fut ravi de joie, et la gloire de la résurrection captiva celui que les délices du siècle ne devaient pas séduire : « Et comme ils le quittaient, » etc. — S. Cyr. Peut-être Pierre pensait-il que le temps du royaume de Dieu approchait, et c'est pourquoi il demande à rester sur la montagne. — S. Jean Damasc. (*Disc. sur la transfig.*) Il ne vous est pas avantageux, ô Pierre, que Jésus reste sur la montagne, car s'il y fût resté, la promesse qu'il vous a faite n'aurait pas eu son

---

solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

Theophylact. Christo vacante orationi, Petrus somno deprimitur : infirmus enim erat, et quod humanum erat implevit : unde dicitur : « Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno : » excitati autem gloriam ejus cernunt, et duos viros cum eo : unde sequitur : « Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. » Chrys. (*homil.* 57, *in Matth.*) Vel *somnum* vocat ingestum eis nimium stuporem ex illa visione : neque enim nocturnum tempus erat, sed lucis excellentia gravabat oculorum debilitatem. Ambr. Premit enim incomprehensibilis splendor Divinitatis nostri corporis sensus : nam si solis radium e regione oculorum contuentium corpora nequit acies continere, quomodo Dei gloriam humanorum ferret corruptela membrorum? Et fortasse ideo gravati somno erant, ut resurrectionis viderent speciem post quietem. Itaque vigilantes viderunt majestatem ejus : nemo enim nisi vigilans gloriam videt Christi. Delectatus est Petrus, et quem seculi hujus illecebrosa non caperent, gloria resurrectionis illexit : unde sequitur : « Et factum est cum discederent, » etc. Cyril. (*ubi supra.*) Æstimabat enim forsan divinus Petrus imminere tempus regni Dei, et ideo approbat montis incolatum. Damas. (*Orat. de Transfig., ut sup.*) Non est autem bonum, Petre, tibi quod Christus ibi moretur; quoniam si ibi mansisset, nequaquam tibi facta promissio conse-

accomplissement, vous n'auriez pas reçu les clefs du royaume, et l'empire de la mort n'eût pas été détruit. Ne cherchez pas le bonheur avant le temps marqué, comme Adam, qui cherchait à devenir semblable à Dieu. Viendra un jour où vous contemplerez éternellement cette sublime vision, et où vous habiterez avec celui qui est la lumière et la vie.

S. AMBR. Cependant Pierre, toujours prompt, non-seulement à manifester son amour, mais à donner des preuves de son dévouement, offre dans sa pieuse activité, au nom de ses compagnons, de construire trois tentes : « Faisons trois tentes, une pour vous, » etc. — S. JEAN DAM. Le Seigneur vous a donné la mission de construire, non point des tentes, mais l'Eglise universelle; vos disciples, vos brebis ont accompli votre désir en construisant une tente pour le Christ et aussi pour ses serviteurs. Du reste, saint Pierre ne parlait pas ainsi de lui-même, mais par une inspiration de l'Esprit saint, qui lui révélait les choses futures, c'est pour cela que l'Evangéliste ajoute : « Ne sachant ce qu'il disait. » — S. CYR. Il ne savait ce qu'il disait, car on n'était pas encore à la fin des siècles, et le temps n'était pas encore venu pour les saints, de participer au bonheur qui leur était promis. Et alors que l'œuvre de la rédemption ne faisait que commencer, comment Jésus-Christ aurait-il cessé d'aimer le monde et de vouloir mourir pour lui? — S. JEAN DAMASC. Il était d'ailleurs de la bonté comme de la justice de Dieu, de ne point restreindre le fruit de l'incarnation à ceux qui étaient sur la montagne avec Jésus, mais de l'étendre à tous ceux qui embrasseraient la foi, ce qui ne devait s'accomplir que par les souffrances de sa passion et par sa croix. — TITE DE BOSTR. Pierre ne savait pas ce qu'il disait, pour une autre raison, c'est qu'il n'était

---

quereris effectum; neque enim claves obtinuisses regni, nec mortis tyrannis abolita esset. Non quæras ante tempus felicia, ut Adam deificationem. Erit quando hunc aspectum indesinenter percipies, et cohabitabis illi qui lux est et vita.

AMBR. Petrus autem, non solum affectu, sed etiam factorum devotione præstantior, ædificanda tabernacula tria impiger operarius communis obsequii ministerium pollicetur : sequitur enim : « Et faciamus tria tabernacula, unum tibi. » etc. DAMAS. (*ut sup.*) Non autem te Dominus tabernaculorum, sed universalis Ecclesiæ constructorem constituit : verba tua, tui discipuli, oves tuæ, mandaverunt effectui, Christo tabernaculum construentes, necnon et servis ejus. Hoc autem, non ex intentione Petrus proferebat, sed inspiratione Spiritus revelantis futura. Unde sequitur : « Nesciens quid diceret. » CYRIL. (*ubi supra.*) Nesciebat etiam quid diceret : neque enim aderat tempus finis seculi, nec participandæ a sanctis promissæ spei. Et cum jam sumeret exordium dispensatio, quo pacto Christum oportebat desistere a mundi dilectione, volentem pati pro eo? DAMAS. (*ut supra.*) Decebat etiam, non solum restringere fructum incarnationis ad opus existentium in monte, sed diffundi ad omnes credentes; quod per crucem et passionem erat consummandum. TITUS BOSTRENS. Ignorabat etiam Petrus quid di-

pas besoin de trois tentes pour les trois dont il parle, car on ne peut mettre les serviteurs sur le même rang que leur maître, ni comparer la créature au Créateur. — S. AMBR. D'ailleurs la condition naturelle à l'homme dans ce corps corruptible, ne lui permet d'élever un tabernacle à Dieu, ni dans son âme, ni dans son corps, ni dans tout autre lieu. Cependant, quoiqu'il ne sût pas ce qu'il disait, Pierre offre ses services au Sauveur, et son zèle ne vient pas ici d'une vivacité irréfléchie, mais d'un dévouement prématuré qui était comme le fruit de son amour pour Jésus; son ignorance venait de sa condition, sa proposition de son dévouement. — S. CHRYS. (*hom.* 57 *sur S. Matth.*) Ou bien encore, il entendait le Sauveur déclarer qu'il lui fallait mourir, et ressusciter le troisième jour, et comme il contemplait l'étendue de l'espace et de la solitude où il se trouvait, il jugea que ce lieu offrait plus de sûreté, ce qui lui fait dire : « Il est bon pour nous d'être ici. » Ajoutez qu'il voyait Moïse, qui entra autrefois dans la nuée (*Exod.*, XXIV), et Elie, qui fit descendre le feu du ciel (IV *Rois*, I), et vous comprendrez le trouble de son esprit, que l'Evangéliste veut exprimer par ces paroles : « Il ne savait ce qu'il disait. » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 56.) Saint Luc, dit de Moïse et d'Elie : « Comme ils se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, il nous est bon d'être ici, » ce qui n'est nullement en contradiction avec le récit de saint Matthieu et de saint Marc, d'après lequel Pierre tint ce langage, alors que Moïse et Elie s'entretenaient encore avec le Seigneur, car ces deux Evangélistes ne se sont pas expliqués, mais ont gardé le silence sur ce que dit saint Luc, que Pierre parla ainsi, alors que Moïse et Elie se retiraient.

THÉOPHYL. Pendant que Pierre disait : « Faisons trois tentes, » le

---

ceret; quia non oportebat tribus tria tabernacula facere : non enim connumerantur Domino famuli, nec comparantur creaturæ Creatori. AMBR. Neque capit humana conditio in hoc corruptibili corpore facere tabernaculum Deo, sive in anima, sive in corpore, sive in quolibet alio loco : et quamvis nesciret quid diceret, tamen pollicebatur officium, cui non inconsulta petulantia, sed præmatura devotio fructus pietatis accumulat. Nam quod ignorabat, conditionis fuit; quod promittebat, devotionis. CHRYS. (*hom.* 57, *in Matth.*) Vel aliter : audiebat quod oportebat ipsum mori, et tertia die resurgere : videbat autem multam distantiam et solitudinem : unde consideravit quod plurimam haberet locus tutelam : ob hoc dixit : « Bonum est nos hic esse. » Aderat quoque Moyses qui in nubem intravit. (*Exod.*, 24.) Et Elias qui in monte ignem e cœlo deduxit. (IV *Reg.*, 1.) Evangelista ergo confusionem mentis ejus, ex qua hoc proferebat, ostendens, dixit : « Nesciens quid diceret. » AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 56.) Quod autem hic Lucas dicit de Moyse et Elia : « Et factum est dum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse; » non debet putari contrarium ei quod Matthæus et Marcus ita conjunxerunt Petrum hæc suggessisse, quasi adhuc Moyses et Elias cum Domino loquerentur : non enim expresserunt quod tunc, sed tacuerunt potius quod iste addidit, illis discedentibus hoc Petrum Domino suggessisse.

THEOPHYLACT. Petro autem dicente :

Seigneur se construit une tente qui n'est pas faite de main d'homme, et il y entre avec les prophètes : « Il parlait encore, lorsqu'une nuée se forma et les enveloppa de son ombre. » Le Sauveur montre ainsi qu'il n'est pas inférieur à son Père, car de même que dans l'Ancien Testament, nous lisons que Dieu habitait dans une nuée, ainsi le Seigneur est enveloppé d'une nuée non plus ténébreuse mais éclatante. — S. Bas. (1) C'est, qu'en effet, les obscurités de la loi étaient dissipées, car de même que la fumée est produite par le feu, la nuée est produite par la lumière; et comme la nuée est un symbole de tranquillité, cette nuée qui enveloppe Jésus et les prophètes, figure le repos de la demeure éternelle. — S. Ambr. Cette nuée qui voile le Sauveur, a pour auteur l'Esprit saint, et loin de répandre les ténèbres sur les affections du cœur de l'homme, elle lui révèle les choses cachées. — Orig. (*Trait.* 3 *sur S. Matth.*) Les disciples, ne pouvant supporter l'éclat de cette gloire, sont saisis de crainte, et se prosternent en s'humiliant sous la main puissante de Dieu, car ils se rappelaient ces paroles dites à Moïse : « L'homme qui verra ma face, ne vivra point. » Et ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans la nuée.

S. Ambr. Remarquez que cette nuée n'est point formée par les noires vapeurs d'un air condensé, et ne couvre point le ciel d'épaisses ténèbres, c'est une nuée lumineuse qui, au lieu de nous inonder de torrents de pluie, répand la rosée de la foi et arrose les âmes des hommes à la voix du Dieu tout-puissant : « Et une voix sortit de la

1 Cette citation est tirée du Commentaire de saint Basile, sur ces paroles du chapitre IV du prophète Isaïe : « Et le Seigneur fera naître sur toute la montagne de Sion, et au lieu où il aura été invoqué, une nuée obscure pendant le jour, et l'éclat d'une flamme ardente pendant la nuit; car il protégera de toutes parts le lieu de sa gloire. »

« Faciamus tria tabernacula, » Dominus tabernaculum non manufactum fabricat, et in illud ingreditur cum prophetis. Unde subditur : « Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos, » ut ostenderetur quod non minor est Patre : sicut enim in Veteri Testamento in nube habitare Dominus dicebatur, sic et nunc nubes suscepit Dominum, non caliginosa, sed lucida. Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Nam obscuritas legis transierat : sicut enim fumus ab igne, sic nubes a luce causata est : verum quia nebula signum tranquillitatis est, quies futuræ mansionis ostenditur per nubis operimentum. Ambr. Divini enim Spiritus est obumbratio ista, quæ non caligat affectibus hominum, sed revelat occulta. Orig. (*Tract.* 3, *in Matth.*) Hanc autem gloriam discipuli sufferre nequeuntes, procubuerunt humiliati sub potenti dextera Dei nimium timentes; cum scirent quod dictum fuit Moysi (*Exod.*, 33) : « Non videbit homo faciem meam, et vivet; » unde sequitur : « Et timuerunt intrantibus illis in nubem. »

Ambr. Cognosce autem nubem istam non coacti aeris caligine piceam, et quæ cœlum tenebrarum horrore subtexat, sed lucidam nubem quæ nos non pluvialibus aquis immadidet, sed de qua mentes hominum in voce Dei omnipotentis emissa fidei ros rigavit : sequitur enim :

nuée, qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, » ce n'est point Moïse, qui est ce fils, ce n'est point Elie, mais celui-là seul est mon Fils, que vous voyez seul sur la montagne. — S. CYR. Comment donc pourrait-on croire que celui qui est le vrai Fils de Dieu, ait été fait ou créé, alors que Dieu le Père fait retentir cette voix du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils, » c'est-à-dire, ce n'est pas un de mes fils, mais celui qui est mon Fils en vérité et par nature, et c'est par ressemblance avec lui que les autres sont mes fils adoptifs. Or, Dieu le Père nous commande d'obéir à ce Fils par ces paroles : « Ecoutez-le, » et écoutez-le plus que Moïse et Elie, car le Christ est la fin de la loi et des prophètes (1), aussi est-ce avec un dessein marqué, que l'Evangéliste ajoute : « Pendant que la voix parlait, Jésus se trouva seul. » — THÉOPHYL. C'était afin que personne ne pût penser que ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, » s'appliquaient à Moïse ou à Elie. Ces deux personnages disparaissent aussitôt que Dieu le Père proclame la divinité du Sauveur, ils étaient trois au commencement de la transfiguration, il n'en reste plus qu'un seul à la fin; la perfection de la foi produit cette unité. Ils sont donc comme reçus dans le corps de Jésus-Christ, pour nous apprendre que nous aussi nous ne ferons qu'un avec Jésus, ou peut-être encore, parce que la loi et les prophètes ont le Verbe pour auteur. — THÉOPHYL. Ce qui doit son existence au Verbe prend également fin dans le Verbe, et Dieu nous apprend par cette conduite que la loi et les prophètes ne devaient apparaître que pour un temps, comme Moïse et Elie, dans la transfiguration, et qu'ils devaient ensuite disparaître pour laisser la place à Jésus seul; en effet, la loi a cessé d'exister pour faire place à l'Evan-

(1) Que le Christ soit la fin de la loi, l'Apôtre le dit expressément dans son Epître *aux Romains*, chapitre x, verset 4 : Qu'il soit la fin des prophètes, le Sauveur lui-même paraît l'indiquer, quand il dit : « La loi et les prophètes ont prophétisé, jusqu'à Jean-Baptiste, » etc. (*Matth.*, xi, 13.)

« Et vox facta est de nube dicens : Hic est Filius meus dilectus : » non Elias *filius*, non Moyses *filius*, sed hic est *filius* quem solum videtis. CYRIL (*ubi supra, et in Thesauro*, lib. XII, cap. 14.) Qualiter ergo oporteret eum qui revera filius est, factum vel creatum existimare, Deo Patre desuper intonante : « Hic est Filius meus? » quasi diceret : Non unus ex filiis, sed qui vere et naturaliter est Filius; ad cujus exemplar alii sunt adoptivi. Illi ergo jussit obedire cum subdit : « Ipsum audite : » et magis quam ad Moysen et Eliam; quia Christus est finis legis et prophetarum : unde signanter Evangelista subdit : « Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. » THEOPHYLACT. Ne scilicet putaret aliquis hoc quod dictum est : « Hic est Filius meus dilectus, » de Moyse vel Elia fuisse prolatum. AMBR. Recesserunt ergo illi ubi cœperat Dominus designari : tres etiam in principio videntur, unus in fine : perfecta enim fide unum sunt. Ergo et illi quasi recipiuntur in Christi corpus; quia et nos unum erimus in Christo Jesu; aut fortasse, quia lex et prophetæ ex verbo. THEOPHYLACT. Quæ autem ex verbo cœperunt, in verbo desinunt : per hoc enim innuit quod usque ad tempus aliquod lex et prophetæ apparerent, sicut hic Moyses et Elias; postmodum autem solus Jesus illis recedentibus : nam nunc Evangelium manet transactis legalibus.

gile, qui demeure éternellement. — BÈDE. Remarquez que le mystère de la Trinité tout entière est révélé dans la transfiguration de Jésus sur la montagne, comme il l'avait été lors de son baptême dans le Jourdain, et parce qu'en effet, nous verrons dans la résurrection la gloire de celui que nous avons confessé dans le baptême. Et ce n'est pas sans raison que l'Esprit saint apparaît ici sous la forme d'une nuée lumineuse, tandis qu'au baptême du Sauveur, il apparaît sous la forme d'une colombe, pour nous apprendre que celui qui conserve dans la simplicité de son cœur la foi qu'il a reçue, contemplera un jour dans la lumière d'une vision manifeste les vérités qui ont été l'objet de sa foi.

ORIG. (*Traité* III *sur S. Matth.*) Jésus ne veut point qu'on fasse connaître avant sa passion ces glorieuses manifestations : » Et ils se turent, et en ces jours-là ils ne dirent rien à personne de ce qu'ils avaient vu, » car on eût été scandalisé (le peuple surtout), de voir crucifié celui que Dieu avait ainsi glorifié. — S. JEAN DAMAS. (*disc. sur la Transfig.*) Le Sauveur leur fit aussi cette recommandation, parce qu'il connaissait l'imperfection de ses disciples, qui n'avaient pas encore reçu la plénitude de l'Esprit saint, il ne voulait ni exposer aux sentiments d'une profonde tristesse ceux qui n'avaient pas été témoins de sa gloire, ni exciter contre lui la jalouse fureur de son traître disciple.

ѷ. 37-44. — *Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une foule nombreuse vint au-devant d'eux. Et voilà que de la foule un homme s'écria : Maître, je vous en supplie, jetez un regard sur mon fils, car je n'ai que ce seul enfant. Un esprit se saisit de lui, et aussitôt il pousse des cris, puis l'esprit le renverse contre terre, il l'agite par de violentes convulsions en le faisant écumer, et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout déchiré. J'ai prié vos disciples de le*

BED. Et nota, sicut Domino in Jordane baptizato, sic etiam in monte glorificato, totius Trinitatis mysterium declarari; quia gloriam illius quam in baptismate confitemur, in resurrectione videbimus. Nec frustra Spiritus sanctus hic in lucida nube, illic apparet in columba; quia qui nunc simplici corde fidem quam percipit, servat, tunc luce apertæ visionis ea quæ crediderat, contemplabitur.

ORIG. (*in Cat. Græcorum Patrum*, et *Tract.* 3 *ut jam sup.*) Non vult autem Jesus dici quæ ipsius spectant ad gloriam ante suam passionem : unde sequitur : « Et ipsi tacuerunt, » etc. Offensi enim fuissent (et præcipue vulgus) si vidissent crucifigi eum, qui sic fuerat glorificatus. DAMAS. (*Orat. de Transfigur. ut sup.*) Hoc etiam præcipit Dominus, sciens discipulos imperfectos, qui nondum sortiti erant plenam Spiritus participationem; ne corda aliorum qui non viderant, subverterentur tristitia, et ne proditor incitaretur ad invidiæ rabiem.

Factum est autem in sequenti die descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa. Et ecce vir de turba exclamavit dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum; quia unicus est mihi : et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum. Et

chasser, et ils ne l'ont pu. Alors Jésus, prenant la parole, dit : O race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous supporterai-je? Amenez ici votre fils. Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta contre terre et l'agita violemment. Mais Jésus ayant parlé avec menaces à l'esprit impur guérit l'enfant, et le rendit à son père. Et tous étaient stupéfaits de la grandeur de Dieu.

Bède. Nous voyons ici un parfait rapport entre les lieux et les choses; sur la montagne, Notre-Seigneur prie, se transfigure, et dévoile à ses disciples les secrets de sa Majesté. Lorsqu'il descend dans la plaine, la foule s'empresse autour de lui : « Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une foule nombreuse vint au-devant d'eux. » Sur la montagne, il fait entendre la voix du Père, dans la plaine, il chasse les mauvais esprits : « Et voilà que de la foule, un homme s'écria : Maître, je vous en supplie, jetez un regard sur mon fils. » — Tite de Bostr. J'admire la sagesse de cet homme, il ne dit pas au Sauveur : Faites ceci ou cela, mais : « Jetez un regard, » car cela suffit pour sa guérison; c'est dans le même sens que le Roi-prophète disait : « Jetez les yeux sur moi, et ayez pitié de moi. » (1) Cet homme dit à Jésus : « Jetez un regard sur mon fils, » pour motiver la hardiesse qui le portait à crier seul au milieu de cette multitude. Il ajoute : « Car c'est le seul que j'aie, » c'est-à-dire, je ne puis espérer d'autre consolation de ma vieillesse. Il expose ensuite la nature de sa maladie, pour émouvoir la compassion du Sauveur : « Un esprit se saisit de lui, » etc. Enfin, il semble accuser les disciples, mais il paraît bien plus vouloir excuser sa hardiesse. Ne pensez pas, semble-t-il dire au

(1) *Ps.* xxiv, 16; lxxxv, 15; cxviii, 132.

---

rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum; et non potuerunt. Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos? Adduc huc filium tuum. Et cum accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit. Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei.

Bed. Loca rebus congruunt : in monte orat Dominus, transformatur, discipulis arcana suæ majestatis aperit. In inferiora descendens, turbæ occursu excipitur : unde dicitur : « Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte occurrit illis turba, » etc. Sursum patris vocem pandit, deorsum spiritus malos expellit. Unde sequitur : « Et ecce vir de turba exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, » etc. Titus Bostrens. Videtur mihi sapiens quidem hic esse : non enim dixit Salvatori : « Fac hoc, vel illud, » sed, « respice : » hoc enim sufficit ad salutem; sicut Propheta dicebat : « Respice in me, et miserere mei : » et dixit, « in filium meum, » ut rationabilem demonstret inverecundiam quod solus in multitudine clamat. Addit : « Quia unicus est mihi : » quasi dicat : Nullus alius expectatur futurus remedium senectutis. Consequenter explicat passionem, ut audientem moveat ad pietatem, dicens : « Et ecce spiritus apprehendit eum, » etc. Deinde videtur criminari discipulos; sed magis respondet quod juste verecundiam deposuerit dicens : « Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illud, et non po-

Sauveur, que je viens à vous avec légèreté, votre dignité impose, et je me suis bien gardé de vous importuner tout d'abord ; j'ai commencé par m'adresser à vos disciples, mais comme ils n'ont pu guérir mon fils, je suis forcé de recourir à vous. Aussi les reproches du Seigneur ne s'adressent pas à cet homme, mais à cette génération incrédule : « Et Jésus prenant la parole, leur dit : O race infidèle, » etc.

S. Chrys. (*hom.* 58 *sur S. Matth.*) Cependant nous voyons par plusieurs expressions rapportées dans le saint Evangile, que cet homme était encore bien faible dans la foi ; ainsi il dit au Sauveur : « Aidez mon incrédulité. » (*Marc*, IX. 23.) Et encore : « Si vous pouvez. » (vers. 21.) Et Notre-Seigneur même lui dit : « Tout est possible à celui qui croit. » (vers. 22.) — S. Cyr. Le motif le plus probable du reproche d'incrédulité que le Sauveur fait à cet homme, est donc l'accusation portée contre les saints Apôtres, qu'ils ne pouvaient commander aux démons ; il aurait dû bien plutôt honorer Dieu en implorant son secours, car Dieu exauce ceux qui lui rendent l'honneur qui lui est dû. Mais accuser ceux qui ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de chasser les démons d'impuissance sur ces esprits mauvais, c'est attaquer la grâce de Dieu elle-même, plutôt encore que ceux qui l'ont reçue et par lesquels Jésus-Christ manifeste ses divines opérations. C'est donc offenser Jésus-Christ que d'accuser les saints auxquels il a confié la prédication de la parole sainte, aussi voyez comment le Seigneur réprimande cet homme et tous ceux qui partagent ses sentiments : « O génération infidèle et perverse, » comme s'il lui disait : C'est à cause de votre infidélité que la grâce n'a pas produit son effet.

S. Chrys. (*hom.* 58 *sur S. Matth.*) Jésus ne s'adresse pas seulement

---

fuerunt : » quasi diceret : Non putes quod leviter ad te pervenerim : stupenda est dignitas tua, nec statim te molestavi ; ad discipulos tuos accessi primo : nunc quia non curaverunt, cogor proficisci ad te. Unde et Dominus, non ipsum, sed genus incredulum increpat. Sequitur enim : « Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis, » etc.

Chrys. (*hom.* 58, *in Matth.*) Sed hunc hominem multum infirmari in fide evangeliorum Scriptura ostendit ex pluribus : ex eo scilicet quod dixit (*Marc.*, 9, vers. 23) : « Adjuva incredulitatem meam ; » et (vers. 21) : « Si quid potes ; » et ex eo quod Christus dixit (vers. 22) : « Credenti omnia possibilia sunt. » Cyril. (*ubi supra.*) Unde melius puto incredulum reputatum dæmoniaci patrem, quod sanctos apostolos objurgavit, dicens eos non posse imperare dæmonibus ; potius autem erat honorando Deum ab eo petere gratiam ; annuit enim venerantibus. Qui autem dicit debilitari erga virtutem quæ est in spiritus malignos, eos qui a Christo adepti sunt potestatem ejiciendi eos, gratiam magis calumniatur quam fulgentes ea (gratia) in quibus Christus operatur. Unde offenditur Christus accusatis sanctis, quibus est commissum verbum prædicationum sacrarum : propter quod Dominus increpat eum et concordes ei, dicens : « O generatio infidelis et perversa ! » Quasi diceret : Causa tuæ infidelitatis, gratia effectum sortita non est.

Chrys. (*hom.* 58, *in Matth.*) Non autem dirigit sermonem ad eum tantum,

à cet homme, pour ne point le jeter dans le trouble, mais à tous les Juifs, car il est vraisemblable qu'un grand nombre d'entre eux s'étaient scandalisés, et avaient conçu des soupçons injustes contre les disciples (1*). — THÉOPHYL. Le Sauveur, en les appelant génération perverse, démontre qu'ils n'étaient pas mauvais par principe et par nature, car en qualité de fils d'Abraham, ils étaient droits par nature (2), et c'est par leur malice qu'ils s'étaient volontairement pervertis. — S. CYR. Ils étaient comme des hommes qui ne savent point suivre la voie droite. Or, Jésus-Christ dédaigne de demeurer avec ceux qui sont ainsi disposés : « Jusques à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je? » Leur commerce lui devient comme insupportable, à cause de la dépravation de leur cœur. — S. CHRYS. Il nous fait voir en même temps combien il désirait la mort, et qu'il redoutait moins le supplice de la croix que de rester plus longtemps avec eux. — BÈDE. Ce n'est point que le Sauveur, si plein de mansuétude et de douceur, se soit laissé dominer par un sentiment d'aigreur et d'ennui, mais il parle ici comme un médecin qui, voyant un malade agir contre ses prescriptions, lui dirait : « A quoi bon venir plus longtemps vous visiter, puisque vous faites tout le contraire de ce que j'ordonne. » Il est si vrai que ce n'est pas contre cet homme, mais contre la mauvaise disposition de son âme qu'il est irrité, qu'il ajoute aussitôt : « Amenez ici votre fils. » —

TIT. DE BOSTR. Le Sauveur pouvait le délivrer d'un seul mot, mais il veut faire constater sa maladie, en l'exposant aux regards de tous ceux qui l'entouraient. Aussitôt que le démon sentit la pré-

(1*) Nous avons adopté ici le texte même de saint Chrysostome beaucoup plus clair et plus explicite que la traduction suivie par saint Thomas.

(2) C'est-à-dire eu égard à l'état particulier du peuple de Dieu dont ils faisaient partie et qui connaissait le vrai Dieu. Car en les considérant dans la condition commune à tous les hommes, ils étaient comme eux coupables du péché originel et fils de colère comme les autres. (*Ephes.*, II, 3.)

---

sed ad omnes Judæos. ne faciat eum hæsitare : oportebat enim scandalizari quam plures. THEOPHYLACT. Quod autem dixit *perversa*, demonstrat quod, non a principio neque naturaliter inerat eis malitia ; quia natura quidem erant recti, semen Abrahæ existentes, sed per malitiam erant perversi. CYRIL. (*ubi supra.*) Quasi nescientes procedere rectis incessibus. Cum eis autem qui sic sunt dipositi Christus commorari dedignatur. Unde dicit : « Usquequo ero apud vos et patiar vos? » Ferens quasi moleste eorum conversationem propter pravitatem ipsorum. CHRYS. (*ut sup.*) Per hoc etiam ostendit desideratum sibi esse suum recessum ; et quod non erat grave crucis patibulum, sed magis ipsorum conversatio. BED. Non quod tædio superatus sit mansuetus et mitis; sed in similitudinem medici si ægrotum videat contra sua præcepta se gerere dicat : « Usquequo accedam ad domum tuam, » me aliud jubente, te aliud faciente? In tantum autem non est iratus homini, sed vitio, ut statim intulerit : « Adduc huc filium tuum. »

TITUS BOSTRENS. Poterat quidem solo jussu eum liberare, sed propalat ipsius passionem, subjiciens infirmum præsentium visioni. Deinde dæmonium postquam Dominum sensit, concutit pue-

sence du Seigneur, il agita convulsivement l'enfant : « Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta contre terre et l'agita violemment. » Le Sauveur voulait que sa maladie fût bien établie avant d'y apporter remède. — S. Chrys. Gardons-nous de croire cependant que le Seigneur obéisse ici à un motif d'ostentation, il agit ainsi dans l'intérêt du père, qu'il veut amener à croire le miracle qu'il va opérer, en lui faisant voir le démon rempli de trouble à sa seule parole : « Et Jésus commanda avec menace à l'esprit impur, et il guérit l'enfant, et il le rendit à son père. » — S. Cyr. Jusque-là, en effet, il n'appartenait pas à son père, mais au démon qui le possédait. L'Evangéliste ajoute, que tous étaient stupéfaits à la vue de ces grandes choses que Dieu opérait : « Et tous étaient stupéfaits de la puissance de Dieu. » L'auteur sacré veut ici relever l'excellence du don que Jésus-Christ avait fait aux saints Apôtres, en leur accordant le pouvoir divin de faire des miracles et de commander aux démons.

Bède. Dans le sens mystique, nous voyons ici que le Seigneur agit tous les jours avec les hommes, selon le degré de leurs mérites, il monte avec les uns, en élevant sur les hauteurs les plus sublimes les âmes parfaites, dont la vie est tout entière dans le ciel (*Philip.*, III, 20), les instruisant des secrets de l'éternité, et en leur enseignant des vérités qui ne peuvent être entendues de la foule ; il descend avec les autres, c'est-à-dire, avec les âmes qui ont encore les goûts de la terre et sont privés de la véritable sagesse, en les fortifiant, en les enseignant et en les châtiant. Saint Matthieu fait remarquer que ce possédé était lunatique (chap. XVIII) ; saint Marc, qu'il était sourd et muet (chap. IX). Il est ainsi la figure de ceux qui sont inconstants comme la lune (*Ecclés.*, XXVII, 12), et que l'on voit successivement croître et décroître dans les vices auxquels ils sont livrés ; de ceux encore qui sont muets,

---

rum. Unde sequitur : « Et cum accederet, elisit illum dæmonium et dissipavit ; » ut sic prius exprimatur passio, deinde adhibeatur remedium. Chrys. (*ut sup.*) Non tamen hoc Dominus ad ostentationem facit, sed causa patris, ut cum viderit dæmonium conturbari propter solam vocationem, sic saltem inducatur ad fidem futuri miraculi de quo sequitur : « Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. » Cyril. (*ubi supra.*) Antea autem non erat patris, sed dæmonis occupantis. Subdit autem Evangelista stupere plebem in magnaliis Dei, dicens : « Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : » quod dicit propter donum Christi, qui sacris quoque apostolis contulit potestatem agendi divina miracula et imperandi dæmonibus.

Beda. Mystice autem pro qualitate meritorum quotidie aliis ascendit Dominus, dum perfectos, quorum conversatio in cœlis est sublimius extollendo glorificat, et de æternis instruit, et docet quæ a turbis audiri non valent : aliis autem descendit, dum terrenos et insipientes confortat, docet et castigat. Hunc autem dæmoniacum Matthæus *lunaticum* (cap. 17), Marcus *surdum et mutum* (cap. 9) describit. Significat enim illos qui ut luna mutantur (*Eccl.*, 27, vers. 12) per diversa vitia crescentes et decrescentes ; qui muti sunt non confitendo fidem ; et

parce qu'ils ne confessent pas la foi, et de ceux qui sont sourds, parce qu'ils n'entendent pas la parole de la foi. A peine l'enfant s'est-il approché du Seigneur, qu'il est violemment agité; c'est qu'en effet, le démon soumet à de plus rudes tentations ceux qui se convertissent à Dieu, pour leur inspirer l'éloignement de la vertu, ou pour venger l'affront qu'on lui fait en le chassant. C'est ainsi que dans les commencements de l'Eglise, il lui livra autant de combats acharnés qu'il eut à souffrir de coups portés à son empire. Ce n'est point l'enfant qui souffrait cette violence que le Sauveur reprend avec menace, mais le démon qui en était l'auteur, parce qu'en effet, celui qui désire ramener au bien un pécheur doit poursuivre le vice de ses reproches et de sa haine, mais donner à l'homme pécheur les témoignages d'un amour sincère, jusqu'à ce qu'il l'ait remis guéri de ses infirmités entre les mains des pères spirituels de l'Eglise.

ỳ. 44-48. — *Et comme ils admiraient tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples : Pour vous, mettez bien ceci dans votre cœur : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. Mais ils n'entendaient point ce langage, il était voilé pour eux de sorte qu'ils ne le comprenaient pas, et ils craignaient de l'interroger sur ce sujet.*

S. Cyr. Tout ce que faisait Jésus excitait l'admiration générale, car chacune de ses œuvres brillait d'un éclat surnaturel et divin, selon cette parole du Roi-prophète : « Vous l'avez environné de gloire et de beauté. » (*Ps.* XX.) Cependant, quoique cette admiration fût commune à tous ceux qui étaient témoins de ses œuvres, ce n'est qu'à ses disciples qu'il adresse les enseignements qui suivent : « Et comme ils admiraient tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples, » etc. Il avait découvert à ses disciples sur la montagne une partie de sa gloire,

---

surdi nec ipsum fidei audiendo sermonem. Dum puer autem ad Dominum accedit, eliditur; quia conversi ad Dominum plerumque a dæmonio gravius pulsantur ut vel odium virtutis incutiat vel expulsionis suæ vindicet injuriam, sicut Ecclesiæ primordiis tot gravissima intulit certamina, quot suo regno doluit subito illata dispendia. Non puerum autem qui vim patiebatur, sed dæmonium qui inferebat, increpat; quia qui peccantem emendare desiderat, vitium arguendo et odiendo depellere; sed hominem debet amando refovere, donec sanatum spiritualibus Ecclesiæ possit reddere Patribus.

Omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum. At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud ; et timebant eum interogare de hoc verbo.

Cyril. (*ubi supra.*) Omnia quæcunque operabatur Jesus, admiratione digna penes omnes erant : irradiabat enim quiddam præcipuum et divinum in qualibet operatione ipsius; secundum illud (*Psal.* 20) : « Gloriam et decorem superpones ei. » Etsi omnes quidem mirarentur in his quæ faciebat, ipse tamen hæc quæ sequuntur, non omnibus, sed discipulis retulit. Unde dicitur : « Omnibusque mirantibus, » etc. Ostenderat in monte discipulis gloriam suam, et

puis il avait délivré un possédé du malin esprit, mais il fallait qu'il se dévouât pour notre salut aux souffrances de sa passion. Or, les disciples pouvaient lui dire dans le trouble où les jetait cette triste prédiction : Est-ce que nous avons été trompés en croyant que vous étiez Dieu? C'est donc afin de leur faire connaître ce qui devait lui arriver, qu'il leur commande de garder comme un dépôt dans leur âme le mystère de sa passion : « Pour vous, mettez bien ceci dans votre cœur. » Il dit : « Pour vous, » afin de les distinguer des autres, car pour le peuple il ne devait pas encore connaître qu'il devait souffrir, mais pour éviter tout scandale, il devait plutôt recevoir l'assurance que le Sauveur ressusciterait vainqueur de la mort. — TITE DE BOSTR. C'est lorsque tous sont dans l'admiration à la vue des prodiges qu'il opère, qu'il leur prédit lui-même sa passion, car ce ne sont point les miracles qui sauvent les hommes, c'est la croix qui est pour eux la source de toutes les grâces : « Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. » — ORIG. (*traité* IX *sur S. Matth.*) Il n'exprime pas ouvertement quel est celui qui le livrera, les uns disent que ce doit être Judas, les autres, le démon ; saint Paul affirme au contraire, que c'est Dieu le Père qui l'a livré à la mort pour nous tous. (*Rom.*, VIII) ; c'est-à-dire que Judas l'a livré pour une somme d'argent dans un dessein perfide, tandis que Dieu le Père l'a livré pour la rédemption des hommes.

THÉOPHYL. Cependant le Sauveur ne permit point que ses disciples comprissent cette prédiction de sa croix, par condescendance pour leur faiblesse, et parce qu'il les conduisait d'après un plan arrêté et en suivant une marche progressive : Aussi l'Evangéliste ajoute : « Mais ils n'entendaient pas cette parole, » etc. — BÈDE. Cette ignorance des disciples avait moins pour cause la pesanteur de leur esprit,

---

post hoc liberaverat quemdam a spiritu nequam : sed oportebat eum sustinere passionem pro nobis salutarem. Poterant autem discipuli conturbari dicentes : « Nunquid decepti sumus dum Deum esse eum arbitraremur? » Ut ergo scirent quid circa ipsum futurum erat, velut quoddam depositum jubet eos in mente habere passionis mysterium dicens : « Ponite vos in cordibus vestris. » Quod dicit, *vos*, distinguit eos ab aliis : neque enim oportebat vulgares scire quoniam passurus esset, sed erant potius certificandi quoniam mortuus resurgeret destruens mortem, ne scandalizarentur. TITUS BOSTRENS. Cunctis igitur admirantibus signa ipse prænuntiat passionem : non enim signa salvant, sed crux beneficia præstat. Unde subdit : « Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum. » ORIG. (*Tract.* 4, *in Matth.*) Non autem exprimit manifeste a quo tradendus sit : aliquis enim dicit eum tradendum a Juda, aliquis a diabolo ; Paulus autem dicit (*ad Rom.*, 8) quod Deus Pater pro nobis omnibus tradidit eum : sed Judas tanquam pro pecunia tradens eum hostiliter prodidit ; sed Pater beneficii causa.

THEOPHYLACT. Eorum autem infirmitati Dominus condescendens, et eos disciplina quadam gubernans, quod de cruce dictum est, intelligere non permisit. Unde sequitur : « At illi ignorabant, » etc. BED. Hæc ignorantia discipulorum, non tam de tarditate quam de

que leur amour pour Jésus-Christ. Ils étaient encore charnels, ils ne connaissaient pas encore le mystère de la croix, et ils ne pouvaient s'imaginer que celui qu'ils regardaient comme vrai Dieu, devait être soumis à la mort. Et comme le Sauveur leur parlait souvent par figures, ils pensaient qu'en annonçant qu'il serait livré, il voulait exprimer figurativement quelqu'autre vérité.— S. CYR. On demandera peut-être comment les disciples de Jésus-Christ pouvaient ignorer le mystère de la croix, puisque la loi, qui était pleine de figures, y faisait allusion en plusieurs endroits. Nous répondons avec saint Paul, que jusqu'à ce jour, lorsque les Juifs lisent Moïse, ils ont un voile sur le cœur. Ceux qui veulent s'approcher de Jésus-Christ, doivent donc lui dire : « Otez le voile qui est sur mes yeux, et je contemplerai les merveilles de votre loi. » — THÉOPHYL. Remarquez encore la réserve respectueuse des disciples : « Et ils craignaient même de l'interroger sur ce sujet, » car la crainte est un degré du respect.

ỳ. 46-48. — *Or, une pensée leur vint à l'esprit, lequel d'entre eux était le plus grand. Mais Jésus, voyant les pensées de leur cœur, prit un enfant, le plaça près de lui, et leur dit : Quiconque recevra cet enfant en mon nom, me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui qui est le plus petit entre vous tous, celui-là est le plus grand. Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous. Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est point contre vous, est pour vous.*

S. CYR. Le démon tend des piéges de toute sorte à ceux qui s'attachent à vivre saintement; lorsqu'il peut séduire une âme par l'attrait

---

amore nascitur; qui carnales adhuc et mysterii crucis ignari, quem Deum verum crediderunt, moriturum credere nequiverunt. Et quia per figuras eum sæpe loquentem audire solebant, etiam quæ de sua traditione loquebatur, figurative eum aliud significare putabant. CYRIL. (*ut supra.*) Dicet autem aliquis forsan : « Qualiter ignoraverunt discipuli crucis Christi mysterium, cum per umbram legis in pluribus locis tangeretur? » Sed ut Paulus commemorat (II *Corinth.*, 3), usque ad hodiernum diem, quando legitur Moyses, velamen adjacet cordi eorum. Expedit ergo accedentes ad Christum dicere : « Detege oculos meos, et contemplabor mirabilia de lege tua. » THEOPHYLACT. Vide etiam discipulorum reverentiam in hoc quod sequitur : « Et timebant interrogare eum de hoc verbo : » nam timor gradus est reverentiæ.

Introivit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se, et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit; et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est. Respondens autem Joannes, dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum. Et ait ad illos Jesus : Nolite prohibere : qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Insidiatur diabolus multimode diligentibus optimam vitam; et siquidem per

des plaisirs charnels, il excite en elle l'amour des voluptés; si elle échappe à cette tentation, il cherche à la rendre esclave d'une autre passion, de l'amour de la gloire, et c'est ce désir de la vaine gloire qui s'empare de quelques-uns des Apôtres : « Il leur vint en pensée lequel d'entre eux était le plus grand. » Or, avoir cette pensée, c'est désirer être plus grand que les autres. Il n'est pas vraisemblable que tous les disciples aient succombé à ce sentiment de vaine gloire, et c'est pour ne point faire tomber sur quelqu'un d'entre eux cette accusation, que l'Evangéliste s'exprime d'une manière générale : « Il leur vint en pensée. » — Théophyl. Il paraît que cette pensée leur vint de ce qu'ils n'avaient pu guérir cet homme qui était possédé; dans la discussion qu'ils eurent à ce sujet, l'un disait : Ce n'est point par suite de mon impuissance que je n'ai pu le guérir, c'est le fait d'un autre, et telle fut la cause de cette dispute sur celui d'entre eux qui étaient le plus grand. — Bède. On peut dire encore que les Apôtres ayant vu le Sauveur faire choix de Pierre, Jacques et Jean, pour les conduire séparément sur la montagne, et promettre à Pierre les clefs du royaume des cieux, se persuadèrent que ces trois disciples avaient le pas sur eux, ou que Pierre était mis à la tête de tous les Apôtres. Ou bien enfin, ils crurent que Pierre était placé au-dessus d'eux, parce que le Sauveur l'avait comme égalé à lui-même dans le paiement du tribut. Cependant le lecteur attentif trouvera qu'ils avaient agité entre eux cette question avant qu'il fût question de ce tribut. D'ailleurs saint Matthieu rapporte cette discussion comme ayant eu lieu à Capharnaüm (xviii); saint Marc fait de même : « Et ils vinrent à Capharnaüm, et lorsqu'ils furent dans la maison, il leur demanda : Que discutiez-vous en chemin? Et ils se taisaient, parce que dans le chemin, ils avaient disputé

---

carnales illecebras obsidere valeat alicujus mentem, affectus voluptatum exacuit; si quis autem hos effugerit laqueos, cupidinis gloriæ suscitat passionem, quæ quidem passio vanæ gloriæ invasit quemdam apostolorum ejus : unde dicitur : « Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum esset major : » hoc enim cogitare est cupientis cæteris superiorem esse. Improbabile autem puto omnes discipulos hanc ægritudinem incurrisse; et ideo ne crimen aliquod contra aliquem discipulorum Evangelista machinari videretur, exprimit indeterminate dicens quod « intravit in eos cogitatio. » Theophylact. Videtur autem hanc passionem ex hoc ortam fuisse, quod dæmoniacum curare non valuerunt : eis de hoc altercantibus, uno dicente quod non propter meam impotentiam, sed alterius curari non valuit; ut ex hoc accensa contentio fuerit, quis eorum major esset. Beda. Vel quia viderunt Petrum, Jacobum et Joannem, seorsum ductos in montem, et Petro claves regni cœlorum promissas fuisse : rati sunt vel ipsos tres cæteris, vel Petrum omnibus esse prælatum; vel quia in tributi solutione Petrum ipsi Domino parificatum viderant, ipsum cæteris arbitrabantur præferendum. Sed diligens lector hanc inter eos quæstionem etiam ante didrachma redditum inveniet fuisse versatam, Denique Matthæus hoc in Capharnaum memorat esse gestum. cap. 18.) Dicit autem Marcus (cap. 9) : « Et venerunt Capharnaum, qui cum in domo essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis? At illi tacebant : siqui-

ensemble qui d'entre eux était le plus grand. » — S. CYR. Le Seigneur, qui sait prendre les moyens les plus convenables pour nous sauver, voit naître dans l'esprit des disciples cette pensée d'orgueil comme une racine d'amertume (1), il l'extirpe donc entièrement avant qu'elle se soit développée; car rien de plus facile que de triompher de nos passions lorsqu'elles ne font que de naître, mais lorsqu'elles ont pris de l'accroissement, il est on ne peut plus difficile de les détruire : « Mais Jésus, voyant les pensées de leur cœur, » etc. — Que celui qui ne veut voir en Jésus-Christ qu'un homme, reconnaisse ici son erreur : le Verbe s'est fait chair, il est vrai, mais il n'a pas cessé d'être Dieu; car à Dieu seul, il appartient de sonder les cœurs et les reins. Il prend un enfant et le place près de lui, pour l'instruction des Apôtres et pour la nôtre; car la maladie de la vaine gloire s'attaque principalement à ceux qui ont quelque supériorité sur les autres hommes. Un enfant, au contraire, a l'âme candide, le cœur pur, une grande simplicité dans ses pensées; il n'ambitionne pas les honneurs, il ne recherche aucune distinction, il ne craint point de paraître inférieur aux autres, son esprit, comme son cœur sont exempts de toute rigoureuse exigence. Tels sont ceux que le Seigneur affectionne et chérit tendrement, qu'il daigne placer près de lui, parce qu'ils ont les inclinations et les goûts de son propre cœur. C'est lui qui nous dit en effet : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Et ici : « Quiconque recevra cet enfant en mon nom, me reçoit. » Voici le sens de ces paroles : Puisqu'il n'y a qu'une seule et même récompense pour ceux qui honorent les saints, qu'ils soient petits aux yeux

(1) Allusion à la recommandation que l'Apôtre fait aux Hébreux (chap. XII, vers. 5) : « Prenez garde que quelqu'un ne manque à la grâce de Dieu, que quelque racine d'amertume poussant en haut ses rejetons, ne nuise à la semence, et ne souille l'âme de plusieurs. »

---

dem inter se in via disputaverant quis illorum esset major. » CYRIL. (*ubi sup.*) Dominus autem qui novit salvos facere, videns in mente discipulorum super hoc cogitationem exortam, velut quamdam amaritudinis radicem, priusquam augmentum susciperet, radicitus eam evellit : cum enim inchoant passiones in nobis, facile devincuntur, sed auctæ, difficile sunt mobiles. Unde sequitur : « At Jesus videns cogitationes illorum, » etc. Discat qui nudum hominem putat esse Jesum, se errasse : quamvis enim Verbum caro factum sit, mansit tamen Deus : nam solius Dei est posse rimari corda et renes. Quod autem puerum assumpsit, et ponebat penes se, agebatur causa utilitatis apostolorum et nostræ. Depascitur enim inanis gloriæ morbus ut plurimum eos qui præeminent in hominibus aliis. Puer autem sinceram gerit mentem, immaculatum cor, et manet in simplicitate cogitationum; non ambit honores, nec novit cujusvis prærogativæ modum, nec refugit videri in minus se habere, non multam gerit severitatem in mente et corde. Tales autem Dominus amplexatur et diligit, et prope se dignatur habere, quasi qui elegerunt quæ sua sunt sapere. Ait enim (*Matth.*, 11) : « Discite a me quia mitis sum et humilis corde. » Unde sequitur : « Et ait illis : Quicunque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit. » Quasi diceret : Quando una et eadem est merces honorantibus sanctos, sive

des hommes, ou qu'ils soient environnés d'honneur et de gloire, parce que c'est Jésus-Christ qu'on reçoit dans leur personne, quelle vanité de se disputer la prééminence! — BÈDE. Le Sauveur veut ici apprendre à ceux qui veulent être les premiers à recevoir en son nom et par honneur pour lui les pauvres de Jésus-Christ, ou à imiter l'innocence des petits enfants (1). Aussi, après avoir dit : « Quiconque recevra cet enfant, » il ajoute : « En mon nom, » pour engager ses disciples à suivre, par raison et au nom de Jésus-Christ, ces exemples de vertu qu'un enfant pratique et donne naturellement. Mais comme c'est lui qu'on doit recevoir en recevant un enfant, et que lui-même a daigné se faire enfant pour nous, on aurait pu croire qu'il n'était que ce qu'il paraissait extérieurement, aussi ajoute-t-il : « Et quiconque me recevra, reçoit celui qui m'a envoyé. » Ainsi il veut qu'on le croie tout à fait semblable et aussi grand qu'est son Père. — S. AMBR. En effet, celui qui reçoit un imitateur du Christ, reçoit le Christ lui-même; et celui qui reçoit l'image de la substance de Dieu, reçoit aussi Dieu lui-même. Mais comme nous ne pouvions voir l'image de Dieu, Dieu nous l'a rendue sensible et présente par l'incarnation du Verbe, pour nous réconcilier avec la divinité qui est au-dessus de nous.

S. CYR. Le Sauveur explique encore plus à fond le sens des paroles qui précèdent : « Car celui qui est le plus petit parmi vous tous, est le plus grand, » paroles qui conviennent à l'âme qui est humble, qui, par un profond sentiment de modestie, n'ose avoir aucune grande pensée d'elle-même. — THÉOPHYL. Notre-Seigneur venait de dire : « Celui qui est le plus petit parmi vous, est le plus grand. » Jean craignit donc qu'ils ne se fusssent rendus coupables en faisant en leur

(1) C'est ainsi que l'Apôtre s'adressant aux Corinthiens, leur dit : « Ne soyez point sans prudence et sans discernement, comme les enfants, mais soyez comme eux sans malice. » (I *Cor.*, XIV, 20.)

---

forsan minimus sit, sive præclarus honore et gloria, quia in eo Christus suscipitur, quomodo non vanum est petere invicem fungi prærogativa? BED. In hoc autem vel simpliciter pauperes Christi ab his qui velint esse majores pro ejus docet honore suscipiendos, vel malitia parvulos istos esse suadet. Unde cum diceret : « Quicunque susceperit puerum istum, » addit, « in nomine meo, » ut scilicet formam virtutis quam natura duce puer observat, ipsi pro nomine Christi rationis industria sequantur. Sed quia et se in puero suscipi docet, et ipse puer natus est nobis, ne putaretur hoc esse solum quod videbatur, subjunxit : « Et quicunque me receperit, recipit illum qui me misit : » talem se utique ac tantum credi volens, qualis et quantus est Pater. AMBR. Qui enim imitatorem Christi recipit, Christum recipit; et qui imaginem Dei recipit, Deum recipit. Sed quia imaginem Dei non poteramus videre, facta est nobis per incarnationem Verbi præsens, ut reconciliaretur nobis quæ supra nos est Divinitas.

CYRIL. (*ubi sup.*) Adhuc autem magis insinuat præmissi verbi intentionem, dicens : « Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est : » quod de modesto dicit, qui nihil de se sublime putat propter honestatem. THEOPHYLACT. Quia ergo Dominus dixerat : « Qui minor est inter vos omnes, hic major est, » timuit Joannes ne forte malum aliquod fecerint, propria potestate quemdam homi-

nom une défense formelle à un homme qui chassait les démons; car faire défense n'est pas un acte d'infériorité, mais le signe d'une autorité supérieure : « Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en notre nom, et nous l'en avons empêché. » Ce n'était point par un sentiment d'envie, mais parce qu'ils voulaient s'assurer de la nature et de l'authenticité de ces miracles. En effet, cet homme n'avait pas été revêtu, comme eux, du pouvoir d'opérer des prodiges; il n'avait pas reçu, comme eux, la mission divine, il ne marchait pas continuellement à la suite de Jésus-Christ, comme Jean l'affirme : « Il ne vous suit pas avec nous. » — S. Ambr. Jean, le plus aimant des disciples, et pour cela le plus aimé, croit qu'on doit refuser ce pouvoir tout divin à celui qui n'est point le disciple fidèle de Jésus. — S. Cyr. Il eût été plus raisonnable de penser que cet homme n'était pas l'auteur des miracles qu'on lui voyait opérer, mais la grâce divine qui agit dans celui qui fait des miracles au nom et par la puissance du Christ. Qu'importe que ceux qui ont reçu cette grâce de Jésus-Christ, ne sont point comptés parmi les Apôtres? Les dons du Christ sont très-différents, mais comme le Sauveur avait spécialement donné aux Apôtres le pouvoir de chasser les esprits immondes (*Matth.*, x), ils s'imaginèrent que c'était un privilége qui leur était exclusivement personnel, et c'est pour cela qu'ils s'approchent de Notre-Seigneur pour lui demander si d'autres partageaient ce pouvoir avec eux.

S. Ambr. Le Sauveur ne fait aucun reproche à Jean, parce qu'il agissait sous l'inspiration de son amour, mais il lui apprend à connaître la différence qui sépare les chrétiens faibles de ceux qui sont morts. Le Seigneur récompense ceux qui sont forts, mais il n'exclut

---

nem prohibentes : nam prohibitio non minorem ostendit prohibentem, sed majus aliquid sapientem. Unde subditur : « Respondens autem Joannes dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum; » non quidem invidentes, sed operationem miraculorum dijudicantes; non enim cum eis miraculorum potestatem acceperat; neque eum Dominus miserat sicut illos; neque Jesum in omnibus sequebatur : unde subdit : « Quia non sequitur nobiscum. » Ambr. Joannes enim plurimum diligens, et ideo redamatus plurimum, excludendum putat beneficio eum qui non utatur obsequio. Cyril. (*ubi supra.*) Sed oportebat magis pensare non hunc ipsum esse miraculorum auctorem, sed gratiam quæ est in eo qui in virtute Christi miracula perficit. Quid autem si non connumerentur apostolis, qui Christi gratia coronantur? Multæ sunt differentiæ Christi donorum; sed quia tradiderat Salvator potestatem apostolis ut spiritus immundos ejicerent (*Matth.*, 10), putaverunt nulli aliorum quam sibi solis licere concessam gerere dignitatem; et ideo accedunt sciscitantes si liceat et aliis hoc agere.

Ambros. Non reprehenditur autem Joannes, quia amore faciebat; sed docetur ut noverit infirmorum esse firmorumque distantiam. Et ideo Dominus etsi fortiores remunerat, tamen non excludit infirmos. Unde sequitur : « Et ait

pas pour cela ceux qui sont plus faibles : « Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est point contre vous, est pour vous. » Oui, Seigneur, vous dites vrai, car Joseph et Nicodème étaient vos disciples cachés par crainte, et cependant ils ne vous refusèrent pas en son temps le témoignage de leur fidélité et de leur amour. Et toutefois, comme vous avez dit vous-même ailleurs : « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi ; et celui qui ne recueille pas avec moi, dissipe » (*Luc,* XI, 23) ; daignez faire disparaître cette apparente contradiction. Quant à moi, je pense que celui qui considérera attentivement le divin scrutateur des cœurs, sera convaincu qu'il discerne les actions des hommes par l'intention qui les produit. — S. Chrys. (*hom.* 42 *sur S. Matth.*) En effet, lorsqu'il dit : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » il veut faire connaître à ses disciples que le démon et les Juifs sont contre lui ; mais ici, il veut leur apprendre que cet homme, qui chassait les démons au nom de Jésus-Christ, était en partie de leur côté. — S. Cyr. Comme s'il disait : A cause de vous qui aimez le Christ, il en est qui cherchent tout ce qui a rapport à sa gloire, et qui ont reçu le même grâce.

Théophyl. Qu'elle est admirable la puissance de Jésus-Christ, et comme sa grâce opère par des hommes indignes qui ne sont pas ses disciples ! C'est ainsi que les prêtres produisent la sanctification dans les âmes, bien qu'ils n'aient pas eux-mêmes la grâce de la sainteté.

S. Ambr. Mais pourquoi ne veut-il pas qu'on empêche ceux qui, par l'imposition des mains, ont le pouvoir de commander aux esprits immondes au nom de Jésus, tandis que dans l'Evangile de saint Matthieu, il leur dit : « Je ne vous connais point? » Il n'y a ici aucune contradiction, nous devons seulement conclure de ces dernières paroles, que

---

ad illum Jesus : Noli prohibere : qui enim non est adversus vos, pro vobis est. » Bene, Domine : nam et Joseph et Nicodemus occulti discipuli propter metum, in tempore tamen suum tibi officium non negaverunt : sed tamen quia alibi dixisti (*Luc.*, 11, vers. 23) : « Qui non est mecum, adversum me est : et qui mecum non colligit, dispergit, » aperi nobis, ne videatur esse contrarium : et puto quia si quis mentium consideret scrutatorem, non debeat dubitare uniuscujusque factum mente discerni. Chrys. (*hom.* 42, *in Matth.*) Illic enim cum dixit : « Qui non est mecum adversum me est, » ostendit diabolum et Judæos sibi esse contrarios : hic autem ostendit eum qui in nomine Christi dæmones ejiciebat, in parte cum eis existere. Cyril. (*ubi supra.*) Quasi diceret : Pro vobis qui Christum diligitis, sunt qui prosequi volunt quæ ad ipsius gloriam spectant, ejusdem gratia coronati.

Theophylact. Mirare autem Christi virtutem, qualiter per indignos, et non discipulos, ejus gratia operatur : sicut et per sacerdotes sanctificantur homines, quamvis sacerdotes sancti non fuerint.

Ambr. Cur autem hic eos qui possunt per manus impositionem immundis imperare spiritibus in nomine Jesu, negat esse prohibendos, cum secundum Matthæum dicat his : « Non novi vos? » Sed advertere debemus non esse senten-

le Sauveur ne demande pas seulement aux clercs les œuvres de leur ministère, mais des œuvres de vertu ; et que le nom de Jésus-Christ renferme une si grande puissance, qu'il la communique à ceux mêmes qui sont loin d'être saints, pour le bien de leurs frères, mais non pour leur propre sanctification. Que personne donc ne s'attribue le mérite de la guérison spirituelle d'un homme, que la puissance du nom éternel de Dieu a délivré de ses crimes ; ce n'est point votre mérite, mais la haine que Dieu porte au démon, qui est la cause de sa défaite. — Bède. Lorsque donc nous rencontrons des hérétiques et des mauvais catholiques, ce que nous devons détester et combattre en eux, ce ne sont pas les pratiques qui nous sont communes avec eux, et qui sont comme un lien d'unité qui les rattache encore à nous, mais la division contraire à la paix et à la vérité, qui les rend nos ennemis.

ỹ. 51-56. — *Les jours où il devait être enlevé de ce monde étant près de s'accomplir, il se résolut d'aller à Jérusalem. Et il envoya devant lui quelques-uns de ses disciples pour annoncer sa venue. Ils partirent, et entrèrent dans une ville des Samaritains pour lui préparer un logement ; mais les habitants refusèrent de le recevoir, parce qu'il se dirigeait vers Jérusalem. Ce que voyant ses disciples Jacques et Jean, ils dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et les consume ? Jésus se tournant vers eux les reprit, en disant : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. Et ils s'en allèrent dans une autre bourgade.*

S. Cyr. Comme le temps approchait où le Seigneur devait, après les souffrances de sa passion, remonter au ciel, il résolut de se rendre à Jérusalem : « Les jours où il devait être enlevé de ce monde étant près de s'accomplir, » etc. — Tite de Bostr. Il fallait, en effet, que le

---

tiarum discordiam, sed illud censeri, quod non solum officii in clerico, sed etiam virtutis opera requirantur, tantumque esse Christi nomen, ut etiam parum sanctis opituletur ad præsidium, etsi non ad gratiam : unde nemo purgati hominis sibi gratiam vendicet in quo æterni nominis virtus operata sit : non enim merito tuo diabolus, sed odio suo vincitur. Beda. Itaque in hæreticis et malis catholicis non sacramenta communia in quibus nobiscum sunt, et adversus nos non sunt, sed divisionem paci veritatique contrariam, qua adversum nos sunt, et Dominum non sequuntur, nobis convenit detestari et prohibere.

Factum est autem dum complerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit ut iret in Hierusalem. Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi. Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Hierusalem. Cum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicamus ut ignis descendat de cœlo et consumat illos ? Et conversus increpavit illos dicens : Nescitis cujus spiritus estis ; Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Cum immineret tempus quo decebat Dominum peracta passione salubri cœlum ascendere, decrevit ascendere Hierosolymam : unde dicitur : « Factum est autem, » etc. Titus Bostrens. Quia ibi oportebat verum Agnum offerri, ubi fi-

véritable agneau fût offert là où l'agneau figuratif était immolé. L'Evangéliste dit qu'il « affermit son visage, » c'est-à-dire qu'il n'allait point de côté et d'autre, qu'il ne parcourait point les bourgs et les villages, mais qu'il se rendait directement à Jérusalem. — Bède. Que les païens cessent donc d'insulter, comme un homme, ce crucifié qui a prévu, certainement comme Dieu, le temps de son crucifiement, et qui, consentant à cette mort ignominieuse, a marché avec une contenance ferme, c'est-à-dire avec une âme résolue et intrépide.

S. Cyr. Il envoie devant lui des messagers, pour lui préparer un logement et à ceux de sa suite, mais, lorsqu'ils arrivèrent dans le pays de Samarie, ils ne furent point reçus : « Et il envoya devant lui quelques-uns de ses disciples, et ils partirent et entrèrent dans un bourg de Samarie pour lui préparer un logement; mais les habitants refusèrent de le recevoir. » — S. Ambr. Remarquez que le Sauveur ne voulut point être reçu par ceux qu'il savait n'être point sincèrement convertis; s'il l'eût voulu, il eût changé leurs mauvaises dispositions, et leur eût inspiré un véritable dévouement pour sa personne; mais Dieu appelle qui il veut, et donne aussi suivant sa volonté la grâce de la foi et de la piété. Or, l'Evangéliste nous fait connaître la raison pour laquelle ils refusèrent de le recevoir : « Parce qu'il se dirigeait vers Jérusalem. » — Théophyl. Mais s'ils refusèrent de le recevoir, parce que son intention était de se rendre à Jérusalem, ne sont-ils pas excusables ? Nous répondons qu'il faut entendre ces paroles de l'Evangéliste : « Et ils ne le reçurent pas, » dans ce sens qu'il ne vint même pas dans le pays de Samarie, » et qu'à cette question : Pourquoi ne l'ont-ils pas reçu ? l'auteur sacré répond, que ce n'est point par impuissance de sa part, mais parce qu'au lieu de se rendre dans le

---

guralis agnus immolabatur. Dicit autem : « Firmavit faciem suam, » id est, non huc et illuc ibat, nec perambulabat vicos et municipia, sed iter tenebat versus Hierusalem. Bed. Cessent ergo pagani quasi hominem ridere crucifixum, quem et tempus suæ crucifixionis constat (quasi Deum) prævidisse, et (quasi sponte crucifigendum, locum quo crucifigendus erat firmata facie (id est, obstinata atque imperterrita mente) petisse.

Cyril. (*ubi supra.*) Misit autem nuntios paraturos ei et comitibus ejus hospitium; qui cum ivissent ad terram Samaritanorum, non fuerunt admissi : unde sequitur : « Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi, et non receperunt illum. » Ambr. Disce, quia recipi noluit ab his quos sciebat non simplici mente conversos : nam si voluisset, ex indevotis devotos fecisset; sed Deus quos dignatur vocat, et quem vult religiosum facit. Cur autem non receperunt, Evangelista memorat dicens : « Quia facies ejus erat euntis in Hierusalem. » Theophyl. Sed si intelligamus quod propter hoc illum non receperunt, quia ire in Hierusalem determinaverat, inveniuntur hi excusati qui non receperunt eum. Sed dicendum est quod in hoc quod dicit Evangelista : « Et non receperunt illum, » intelligitur illud quod neque in Samariam venit; deinde quasi aliquo interrogante, quare non receperunt ipsum, neque eos adivit, solvens hoc, dicit non quia impotens esset, sed quod illuc ire nolebat, sed magis Hiero-

pays de Samarie, il aima mieux aller à Jérusalem. — BÈDE. On peut dire aussi que les Samaritains ne voulurent point le recevoir, par ce qu'ils le voyaient se diriger vers Jérusalem, car selon la remarque de saint Jean, les Juifs ne communiquent pas avec les Samaritains. (chap. IV.)

S. CYR. Le Sauveur, qui connaissait toutes choses avant leur accomplissement, savait bien que ceux qu'il envoyait, ne seraient pas reçus par les Samaritains; il leur commande cependant d'aller annoncer sa venue, parce qu'il agissait toujours dans l'intérêt de ses disciples. Il se rendait à Jérusalem aux approches de sa passion, c'est donc pour leur épargner le scandale de ses souffrances, et leur apprendre à supporter patiemment les outrages, qu'il permit ce refus des Samaritains, comme une espèce de prélude de ce qu'il devait souffrir. Il leur donnait encore une autre leçon, ils étaient destinés à être un jour les docteurs de tout l'univers, et devaient parcourir les villes et les bourgades pour y prêcher l'Evangile, et ils devaient nécessairement rencontrer des hommes qui refuseraient de recevoir cette sainte doctrine, et ne permettraient pas à Jésus de demeurer au milieu d'eux. Il leur apprend donc, qu'en annonçant cette divine doctrine, ils doivent se montrer pleins de patience et de douceur, fuir tout sentiment de haine et de colère, et ne jamais chercher à sévir contre ceux qui les outrageraient. Mais telles n'étaient point leurs dispositions; cédant aux mouvements d'un zèle trop ardent, ils voulaient faire tomber sur les Samaritains le feu du ciel : « Ce qu'ayant vu ses disciples, ils lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu du ciel descende, » etc. — S. AMBR. Ils se rappelaient que le zèle de Phinées, qui avait mis à mort des sacriléges (*Nomb.*, XXV), lui avait

---

solymam. BEDA. Vel in Hierusalem ire conspiciunt, et Samaritani Dominum non recipiunt : non enim coutuntur Judæi Samaritanis, ut Joannes ostendit. (cap. 4.)

CYRIL. (*ubi sup.*) Sed cum Dominus qui antequam fierent omnia noverat, sciret quod ejus nuntii non essent a Samaritanis recipiendi, ideo tamen præcepit eis quod præcederent; quia mos erat ei omnia satagere erga profectum discipulorum. Ascendebat quidem Hierosolymam propinquante tempore passionis : ut igitur quando pati eum viderent non scandalizarentur, considerantes quod et eos oportet patientes esse cum contumelias inferunt aliqui, præmisit quasi quoddam præludium Samaritanorum repulsam. Profuit autem eis et aliter : futuri enim erant doctores orbis terrarum, civitates et villas percurrentes ad prædicandum evangelicam doctrinam; quibus aliquando occurrerent aliqui minime recipientes sacram prædicationem; quasi non concedentes secum commorari Jesum. Docuit igitur eos quod divinam annuntiantes doctrinam pleni esse debebant patientia et mansuetudine, non autem hostiles et iracundi, et in peccantes in eos atrociter insurgentes : sed adhuc non erant tales; imo zelo fervido concitati, volebant ignem de cœlo super eos deducere : sequitur : « Cum vidissent autem discipuli ejus, dixerunt : Vis dicamus ut ignis descendat, » etc. AMBR. Sciebant enim et Phinees reputatam ad justitiam (*Psal.* 105. vers. 31), quia sacrilegos intereme-

été imputé à justice; et encore, qu'à la prière d'Elie, le feu était descendu du ciel pour venger les outrages faits à ce prophète (IV *Rois*, I.) — Bède. Ces saints personnages, en sachant parfaitement que la mort qui sépare l'âme du corps, n'est pas à redouter, ont semblé partager les idées de ceux qui la craignaient, et ont puni quelquefois de mort certains crimes. Ils inspiraient ainsi à ceux qui en étaient témoins une salutaire frayeur, et pour ceux qui étaient punis de mort, ce n'est pas la mort qui leur était funeste, c'eût été bien plutôt le péché qui n'aurait fait que s'accroître, s'ils eussent vécu plus longtemps.

S. Ambr. Laissons la vengeance à celui qui est dominé par la crainte; celui qui est sans crainte, ne cherche pas à se venger. Nous voyons encore ici que les Apôtres étaient égaux en mérites aux prophètes, puisqu'ils espèrent obtenir le même pouvoir que le prophète; et l'espérance qu'ils ont de faire descendre le feu du ciel est fondée, puisqu'ils sont les fils du tonnerre. (*Marc*, III, 17.)

Tite de Bostr. Les disciples estiment que la punition des Samaritains, frappés de mort pour avoir refusé de recevoir le Sauveur, serait beaucoup plus juste que celle des cinquante soldats envoyés pour se saisir d'Elie, son serviteur. — S. Ambr. Le Sauveur, au contraire, ne s'irrite point contre eux, il veut nous apprendre que le désir de la vengeance est incompatible avec la perfection de la vertu, que la plénitude de la charité exclut toute colère, qu'il ne faut point repousser la faiblesse, mais bien plutôt l'aider, et que les âmes vraiment pieuses doivent rejeter bien loin tout mouvement d'indignation, et les âmes magnanimes tout désir de vengeance : « Jésus, se tournant vers eux, les reprit, en disant : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. » — Bède. Le Seigneur ne leur reproche point de vouloir suivre l'exemple du

---

rat (*Num.*, 25), et ad preces Eliæ ignem descendisse de cœlo, ut Prophetæ vindicaretur injuria. (IV *Reg.*, 1.) Bed. Sancti enim viri qui optime scirent mortem istam quæ animam dissolvit a corpore, non esse formidandam, secundum eorum tamen animum qui illam timerent, nonnulla peccata morte punierunt; quo et viventibus utilis metus incuteretur, et illis qui morte puniebantur, non ipsa mors noceret, sed peccatum quod augeri posset, si viverent.

Ambr. Sed vindicetur qui timet, vindictam non quærit qui non timet : similiter ostenditur nobis, in apostolis fuisse merita prophetarum, quando eamdem sibi potestatem quam Propheta meruit, impetrandi jure præsumunt; et bene præsumunt, quod ad sermonem suum ignis de cœlo descenderent, quoniam filii sunt tonitrui.

Titus Bostrens. Censetur autem ab eis multo justius esse Samaritanos perire, Dominum non admittentes, quam quinquaginta servum excludere tentantes Eliam. Ambr. Dominus autem in eos non commovetur; ut ostenderet quia non habet ultionis studium perfecta virtus; nec ulla sit iracundia, ubi plenitudo est charitatis : nam nec excludenda est infirmitas, sed juvanda : procul sit a religiosis indignatio; procul a magnanimis cupiditas ultionis. Unde sequitur « Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. » Bed. Reprehendit in eis Dominus non exemplum

saint prophète, mais l'erreur grossière où ils étaient par rapport à la vengeance, et il les reprend de ce qu'ils désiraient se venger de leurs ennemis, par sentiment de haine plutôt que de les ramener au bien par un sentiment d'affection. Aussi, après qu'il leur eut enseigné comment ils devaient aimer leur prochain comme eux-mêmes, et lors même qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit, on vit encore de ces vengeances, quoique plus rarement que dans l'Ancien Testament; car comme Notre-Seigneur ajoute : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. » Vous donc qui êtes marqués de son esprit, soyez les imitateurs de ses œuvres, exercez ici bas la miséricorde, vous jugerez avec justice dans le siècle futur. — S. Ambr. En effet, il ne faut pas toujours punir ceux qui sont coupables; souvent la clémence est bien plus utile; elle vous fait pratiquer la patience, et elle inspire au pécheur le désir de devenir meilleur. C'est ainsi que les Samaritains, sur lesquels le Sauveur refusa de faire tomber le feu du ciel, embrassèrent la foi avec plus d'empressement.

ỳ. 57-62. — *Pendant qu'ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je vous suivrai partout où vous irez. Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Il dit à un autre : Suivez-moi. Celui-ci répondit : Maître, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon Père. Et Jésus lui dit : Laissez les morts ensevelir les morts; vous, allez et annoncez le royaume de Dieu. Un autre lui dit : Je vous suivrai, Seigneur; mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison. Jésus lui répondit : Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.*

S. Cyr. Le Seigneur est plein de libéralité pour tous les hommes,

---

prophetæ sancti, sed ignorantiam vindicandi, quæ adhuc erat in rudibus; animadvertens eos, non amore correctionem, sed odio desiderare vindictam. Itaque posteaquam eos docuit quid esset diligere proximum tanquam seipsum, infuso etiam Spiritu Sancto non defuerunt tales vindictæ, quamvis multo rarius quam in Veteri Testamento; quia sicut sequitur : « Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare : » quasi diceret : Et vos ergo, qui ejus spiritu signati estis, etiam acta ejus imitamini; nunc pie consulentes, sed in futuro juste judicantes. Ambr. Non enim semper in eos qui peccaverunt, est vindicandum; quia nonnunquam amplius prodest clementia : tibi ad patientiam, lapso ad correctionem. Denique Samaritani citius crediderunt, a quibus hoc loco ignis arcetur.

Factum est autem, ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocunque ieris. Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput suum reclinet. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permitte mihi primum ire et sepelire patrem meum. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos tuos; tu autem vade et annuntia regnum Dei. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permitte mihi primum renuntiare his quæ domi sunt. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum et aspiciens retro, aptus est regno Dei.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*)

cependant il ne donne point indistinctement, et au hasard, les choses célestes et divines ; il les réserve pour ceux qui en sont dignes, c'est-à-dire pour ceux qui savent préserver leur âme des souillures du péché, c'est ce que nous enseigne la parole puissante du saint Evangile : « Pendant qu'ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je vous suivrai partout où vous irez. » — Remarquons d'abord que cet homme s'approche de Jésus avec beaucoup de tiédeur, et que, par conséquent, ses prétentions sont excessives ; en effet, il ne demande pas à marcher simplement à la suite de Jésus-Christ, à l'exemple d'un grand nombre, mais il aspire ouvertement à la dignité d'apôtre, contrairement à cette parole de saint Paul : « Personne ne peut s'attribuer cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu. » (*Hebr.*, v.) — S. ATHAN. (1*). Il ose encore s'égaler à la puissance incompréhensible du Sauveur en lui disant : « Je vous suivrai, partout où vous irez. » Car si la nature humaine, dans la condition que Dieu lui a faite, peut suivre le Sauveur pour entendre sa doctrine, il lui est impossible de le suivre partout où il est ; car il est incompréhensible, et n'est circonscrit par aucun lieu. — S. CYR. Le Sauveur avait encore un autre motif légitime pour ne point accepter l'offre que lui faisait cet homme ; il enseignait qu'il devait auparavant porter sa croix et renoncer aux affections de la vie présente ; et son intention, en lui donnant cette leçon, n'était pas de lui faire un reproche, mais de lui inspirer des dispositions plus parfaites.

« Jésus lui dit : Les renards ont des tanières, » etc. — THÉOPHYL. Cet homme avait vu le Sauveur entraîner une grande multitude à sa

1* Cette citation ne se trouve pas toute entière dans les œuvres de saint Athanase, mais seulement en partie dans la discussion qu'il soutint contre les Ariens à Laodicée.

Etsi munificus sit omnium Dominus, non simpliciter et improvide singulis dat superna et divina, sed illis qui digni sunt recipere, qui scilicet animam suam alienant a maculis pravitatum : et hoc nos docet et angelicorum verborum virtus, cum dicitur : « Factum est autem ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te, » etc. Primo quidem plurima continetur in accessu inertia ; consequenter ostenditur, quod plenus sit impudentia nimia : neque enim simpliciter Christum sequi petebat, sicut alii plures de populo, sed magis insiliebat ad apostolicas dignitates, cum Paulus dicat (*ad Hebr.*, 5) : « Non assumat quisquam sibi honorem, sed a Deo vocatus. » ATHA. (*in eadem Cat. Græca.*) Ausus etiam fuit æquiparare se incomprehensibili Salvatoris potestati, dicens : « Sequar te quocunque ieris, » eo quod sequi Salvatorem simpliciter ad ejus audiendam doctrinam possibile est humanæ naturæ proprietate, qua fungitur erga homines ; non est autem possibile secum concurrere ubilibet existenti : ipse namque incomprehensibilis est, et non circumscribitur loco. CYRIL. (*ubi supra.*) Alio quoque modo non immerito recusabilem facit eum : docebat enim ipsum crucem suam accipere ad sequendum Dominum, et abrenuntiare præsentis vitæ affectibus : et hoc Dominus in eo reprehendit, non vituperans, sed corrigens.

Sequitur : « Et ait illi Jesus. Vulpes foveas habent, » etc. THEOPHYLACT. Quia enim viderat Dominum multum populum

suite, il s'imagina qu'elle lui payait un tribut, et qu'en s'attachant lui-même au Seigneur, il trouverait le moyen de s'enrichir. — BÈDE. Aussi Jésus lui répond : « Pourquoi n'avez-vous d'autre motif, en désirant me suivre, que d'obtenir les richesses et les avantages de ce monde, lorsque je suis si pauvre, que je ne possède pas même la plus petite demeure, et que le toit qui m'abrite, ne m'appartient pas ? » — S. CHRYS. (*Ch. des Pèr. gr.*) Voyez avec quelle sévérité le Sauveur pratique la pauvreté qu'il avait enseignée ; il n'avait à lui ni table, ni chandelier, ni maison, ni aucune des choses nécessaires à la vie.

S. CYR. Dans le sens figuré, les renards et les oiseaux du ciel sont le symbole des puissances malignes et astucieuses des démons, et Jésus semble dire à cet homme : Les renards et les oiseaux du ciel trouvent en vous leur demeure, comment le Christ pourrait-il s'y reposer ? Qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres ? (II *Cor.*, VI, 14.)

S. ATHAN. Ou bien encore, le Seigneur veut montrer ici la grandeur de sa nature, comme s'il disait : Toutes les créatures peuvent être circonscrites par un espace, mais la puissance du Verbe de Dieu ne peut être ni comprise ni limitée par un lieu quelconque. Ne dites donc point : « Je vous suivrai partout où vous irez. » Si cependant vous désirez devenir son disciple, renoncez à tout ce qui est contraire à la raison ; car il est impossible que celui qui se plaît au milieu des choses déraisonnables, devienne le disciple du Verbe. — S. AMBR. Ou bien encore, dans la pensée du Sauveur, les renards sont la figure des hérétiques ; le renard, en effet, est un animal trompeur, toujours occupé à tendre des piéges, et qui ne vit que de fraudes et de rapines, il ne laisse rien en repos, rien en paix, rien en sûreté, et cherche sa proie jusque dans la demeure des hommes. De plus, le renard, animal astu-

---

adducentem, putavit quod ab eis haberet pretium ; et quod si ipse Dominum sequeretur, posset pecuniam congregare. BEDA. Unde dicitur ei : « Quid me propter divitias et lucra hujus seculi cupis sequi, cum tantæ sim paupertatis, ut nec hospitiolum quidem habeam, et non meo utar tecto ? » CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Aspice qualiter paupertatem, quam Dominus docuerat, per opera demonstrat : non erat ei mensa, non candelabrum, non domus, nec quicquam aliud talium.

CYRIL. (*ubi supra.*) Mystica autem significatione « vulpes et volatilia cœli, » malignas et astutas potestates dæmonum vocat : quasi diceret : Quando vulpes et volatilia in te mansionem habent, qualiter Christus in te requiescet ? Quid commune est luci et tenebris ?

ATHA. Vel in hoc Dominus magnitudinem sui muneris docet : quasi diceret : Omnia generabilia loco circumscribi possunt ; Verbum vero Dei incomprehensibilis potestatis est : ideo ne dicas : « Sequar te quocunque ieris. » Cæterum si velis discipulus fieri, abdices irrationabilia ; eo quod impossibile est eum qui moratur in irrationabilitate, Verbi discipulum fieri. AMBR. Vel *vulpes* hæreticis comparat, fallax quippe animal, et insidiis *semper* intentum, rapinam fraudis exercet : nihil tutum, nihil otiosum, nihil patitur esse securum ; eo quod intra ipsa hospitia hominum prædam requirit. Vulpes etiam (plenum

cieux, se creuse une tanière, et aime à s'y tenir caché; tels sont aussi les hérétiques qui ne savent se construire une demeure, mais qui s'efforcent d'enlacer et de resserrer les âmes dans leurs sophismes trompeurs. Enfin, cet animal ni ne s'apprivoise, ni ne peut servir aux usages domestiques. Aussi l'Apôtre fait-il cette recommandation : « Fuyez celui qui est hérétique, après le premier ou le second avertissement. » (*Tite*, III.) Les oiseaux du ciel, qui sont souvent dans les Ecritures la figure de la malice spirituelle, construisent leurs nids dans le cœur des méchants ; et tant que la malice et la perfidie dominent leurs affections, Dieu ne peut prendre possession de leur âme; mais dès qu'il rencontre une âme innocente, il abaisse sur elle, pour ainsi dire, la plénitude de sa majesté, car il entre dans le cœur des bons, en y versant sa grâce avec profusion. Nous ne pouvons donc raisonnablement regarder comme simple et fidèle cet homme que le Sauveur ne juge pas digne de marcher à sa suite, bien qu'il promît de le servir avec un dévouement que rien ne pourrait affaiblir. C'est que le Seigneur ne se contente pas de l'apparence du dévouement, il exige la pureté d'intention, et il ne peut agréer l'obéissance de celui dont il n'approuve point les services. Nous ne devons exercer qu'avec réserve et prudence les devoirs de l'hospitalité spirituelle ; car en ouvrant sans précaution, aux infidèles, la demeure intérieure de notre âme, nous nous exposons à tomber dans leur infidélité par une confiance imprévoyante. Cependant, Dieu, après avoir éloigné cet hypocrite, admet à sa suite un homme sincère, pour nous apprendre qu'il ne rejette point la piété véritable, mais la fidélité mensongère.

« Il dit à un autre : Suivez-moi. » Il savait que cet homme, auquel il s'adressait, avait perdu son père : « Celui-ci lui répondit : Maître,

---

fraudis animal) foveam sibi parat, et in fovea semper latere desiderat : ita sunt hæretici, qui domum sibi parare non norunt, sed circumscriptionibus suis alios decipere conantur. Hoc animal nec mansuescit unquam, nec est usui. Unde Apostolus (*ad Tit.* 3) : « Hæreticum post unam et secundam correctionem devita : » volucres vero cœli quæ frequenter ad nequitiæ spiritualis similitudinem derivantur, veluti nidos quosdam struunt in pectoribus improborum ; et ideo dominante versutia in affectibus singulorum, nulla potest Divinitatis esse possessio. Ubi autem mentem probaverit innoxiam, supra ipsum quodammodo vim suæ majestatis reclinat ; quia profusiore quadam gratia bonorum pectoribus inseratur. Sic igitur non videtur convenire rationi, ut simplicem fidelemque ipsum arbitremur, qui Domini dignatione respuitur, cum indefessi famulatus obsequium spopondisset. Sed Dominus non obsequiorum speciem, sed puritatem quærit affectus, nec obsequium ejus admittitur, cujus non probatur officium : circumspectum etenim fidei debet esse hospitium, ne dum infidelibus nostræ domus interna reseramus, in alienam perfidiam improvida crudelitate labamur. Itaque ut advertas Deum, non cultus aspernantem esse, sed fraudis qui repudiavit fraudulentum, elegit innocentem.

Sequitur enim : « Ait autem ad alterum : Sequere me. » Sed hoc dicit ei cujus patrem jam sciebat mortuum : unde sequitur : « Ille autem dixit : Do-

permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père. » — BÈDE. Il ne refuse point de devenir le disciple de Jésus-Christ, mais il veut remplir auparavant les devoirs de la piété filiale, pour le suivre ensuite plus librement.

S. AMBR. Mais le Seigneur appelle sans délai ceux que sa miséricorde a choisis : « Et Jésus lui dit : Laissez les morts ensevelir leurs morts. » Puisque la religion elle-même nous commande de rendre à nos semblables les devoirs de la sépulture, pourquoi le Sauveur défend-il à cet homme d'ensevelir son père, si ce n'est pour nous faire comprendre que ce devoir purement humain, doit le céder aux obligations qui ont Dieu pour objet ? Le désir de cet homme était bon, mais les difficultés que l'accomplissement de ce désir lui créait, étaient plus à craindre ; celui dont le zèle est partagé, partage aussi son amour, et en appliquant ses soins à deux objets différents, il retarde nécessairement les progrès de son âme. Il faut donc remplir d'abord les devoirs les plus importants, à l'exemple des Apôtres qui, pour n'être point absorbés par le soin des pauvres, établirent des ministres pour distribuer les aumônes. — S. CHRYS. (*hom.* 28 *sur S. Matth.*) Quelle obligation plus pressante que de rendre à un père les derniers devoirs ? Mais encore, quelle obligation plus facile, puisqu'il suffit de quelques instants pour l'accomplir. Le Sauveur veut donc nous apprendre ici à ne point employer inutilement la plus légère partie du temps, lors même que mille circonstances sembleraient nous forcer, et à toujours placer les intérêts spirituels au-dessus des choses les plus nécessaires ; car le démon est sans cesse aux aguets, pour trouver quelque entrée dans notre âme, et s'il surprend la moindre négligence, il nous jette dans un relâchement extrême. — S. AMBR. Le Sauveur ne défend donc pas de rendre à un père les derniers devoirs, mais il place les devoirs de religion au-dessus des devoirs de la piété filiale.

---

mine, permitte mihi primum ire et sepelire patrem meum. » BED. Non discipulatum respuit, sed expleta primum paterni funeris pietate, liberior assequi desiderat.

AMBR. Sed Dominus quos miseratur advocat. Unde sequitur : « Dixitque Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos. » Cum religiosum humani corporis sepeliendi acceperimus officium, quomodo paterni quoque funeris sepultura prohibetur, nisi ut intelligas humana posthabenda divinis ? Bonum studium, sed majus impedimentum : nam qui partitur studium, derivat affectum ; qui dividit curam, differt profectum : ergo prius sunt obeunda quæ maxima : nam et apostoli, ne occuparentur studio dispensandi, ministros pauperibus ordinarunt. CHRYS. (*hom.* 28, *in Matth.*) Quid autem magis necessarium paternis exequiis ? Quid facilius, Cum non esset multum temporis dandum ? per hoc ergo docemur, quod minimum temporis frustra ducere non decet (etsi mille cogentia sint) ; imo præferre spiritualia cunctis admodum necessariis. Diabolus enim insistit attentus, volens aliquem aditum invenire, et si modicam sumat negligentiam, magnam operatur pusillanimitatem. AMBR. Non ergo paterni funeris sepultura prohibetur, sed necessitudini generis divinæ religionis pietas

Il veut qu'on laisse à ses parents l'accomplissement des uns, mais il fait à ses élus une obligation d'accomplir les autres. Or comment les morts peuvent-ils ensevelir les morts, à moins que vous ne compreniez qu'il y a deux morts différentes, la mort naturelle, et la mort du péché? Il y a encore une troisième mort, c'est celle qui nous fait mourir au péché, et vivre pour Dieu. (*Rom.*, IX.)

S. CHRYS. (*hom.* 28, *sur S. Matth.*) Cette expression du Sauveur : « Leurs morts, » montrent que ce mort ne lui appartenait pas, sans doute parce qu'il était mort dans l'infidélité. — S. AMBR. Ou bien encore, comme la bouche des impies est un sépulcre ouvert (*Ps.* V), le Seigneur commande de détruire la mémoire de ceux dont tout le mérite meurt avec le corps ; il ne détourne donc pas ce fils des devoirs que lui impose la piété filiale, mais il le sépare de tout commerce avec les infidèles. Ce n'est pas l'accomplissement d'un devoir qu'il interdit, c'est un acte de religion qu'il commande, c'est-à-dire qu'il ne faut avoir aucun rapport avec les nations qui sont dans la mort.— S. CYR. On peut encore dire que le père de ce jeune homme était accablé de vieillesse, et il croyait faire un acte louable en se proposant de pratiquer à son égard les devoirs de la piété filiale, comme Dieu lui-même le commande : « Honorez votre père et votre mère. » (*Exode*, XX.) Aussi Notre-Seigneur l'ayant appelé au ministère évangélique en lui disant : « Suivez-moi, » il demandait un délai pour subvenir aux besoins de son vieux père : « Permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père. » Il ne demandait pas d'aller rendre à son père les devoirs de la sépulture, car Jésus-Christ ne l'en eût pas empêché, mais cette expression *ensevelir* signifiait qu'il désirait soutenir sa vieillesse jusqu'à sa mort. Mais le Seigneur lui répondit : « Laissez les morts ensevelir

---

antefertur. Illud consortibus relinquitur, hoc mandatur electis : quomodo autem mortui sepelire mortuos possunt? nisi geminam hic intelligas mortem : unam *naturæ*, alteram *culpæ*. Est etiam mors tertia, in qua peccato morimur, Deo vivimus.

CHRYS. (*hom.* 28, *in Matth.*) Cum ergo dixisset : « Mortuos suos, » ostendit hunc non esse mortuum ejus : puto enim du numero infidelium fuisse defunctum. AMBR. Aut quia sepulcrum patens est guttur impiorum (*Psal.* 5), memoria eorum abolenda præscribitur, quorum simul cum corpore meritum occidit : nec revocatur ab officio patris filius, sed fidelis a perfidi communione secernitur. Non interdictum est muneris, sed religionis mysterium ; hoc est communionem nobis cum gentibus mortuis non futuram. CYRIL. (*ubi supra.*) Vel aliter : erat enim pater senectute gravatus ; putabat autem honestum aliquid agere, dum proponeret observare ei debitam pietatem, secundum illud (*Exod.*, 20) : « Honora patrem tuum et matrem tuam : » unde ubi vocatus est ad evangelicum ministerium, dicente Domino : « Sequere me, » quærebat inducias, quæ sufficere possent ad decrepiti patris sustentationem, dicens : « Permitte mihi primum ire, et sepelire patrem meum, » non quod defunctum patrem sepelire rogaret ; neque enim Christus hoc agere volentem impedisset, sed dixit, *sepelires*, id est, sustentare in senectute usque ad mortem. Sed Dominus ad eum dixit : « Sine mortuos sepe-

leurs morts ; » car son père avait d'autres parents aussi proches qui pouvaient prendre soin de lui, mais qui étaient morts, en ce sens qu'ils n'avaient pas encore embrassé la foi. Apprenez de là que la piété, que nous devons à Dieu, doit l'emporter sur l'amour et le respect que nous devons à nos parents, parce qu'ils nous ont engendrés. En effet, le Dieu de toutes les créatures nous a donné l'être, lorsque nous étions dans le néant, tandis que nos parents n'ont été que les instruments dont il s'est servi pour notre entrée dans la vie.

S. Aug. (*de l'accord des Evang.*, II, 23.) Telle est la réponse que Jésus fit à celui qu'il avait appelé lui-même à sa suite. Un autre disciple s'approcha encore de lui sans avoir été appelé, et lui dit : « Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison. » — S. Cyr. La résolution de cet homme est admirable et digne d'éloges; mais en demandant à renoncer aux biens qu'il possède, pour s'affranchir des soins qu'ils réclament, il montre que son cœur est encore partagé, puisque sa résolution n'est pas encore parfaitement arrêtée. Car vouloir consulter des proches, qui ne consentiront point à ce dessein, c'est montrer une résolution tant soit peu chancelante. Aussi Notre-Seigneur n'approuve pas ce dessein : « Jésus lui répondit : Quiconque met la main à la charrue, et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu, » etc. — Mettre la main à la charrue, c'est être disposé à suivre Jésus-Christ par amour; mais c'est regarder en arrière, que de demander un délai pour avoir occasion de revenir dans sa maison, et de s'entendre avec ses proches. — S. Aug. (*serm. 7 sur les par. du Seig.*) Jésus semble lui dire : L'Orient vous appelle, et vous regardez au couchant. — Bède. Mettre la main à la charrue, c'est aussi briser la dureté de son

---

lire mortuos suos : » erant enim et alii curatores linea parentelæ astricti; sed ut æstimo mortui, eo quod nondum Christo crediderant. Hinc percipe, quod præferenda sit pietas qua Deo tenemur, amori parentum, quibus reverentiam exhibemus, quia per eos geniti sumus. Sed omnium Deus, cum non essemus, ad *esse* nos conduxit : parentes autem facti sunt ministri introitus ad *esse*.

Aug. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 23.) Hæc ergo dicebat Dominus illi, cui dixerat : « Sequere me. » Alius vero discipulus misit se in medio, cui nemo aliquid dixerat : unde sequitur : « Et alter ait : Sequar te, Domine; sed permitte mihi renuntiare primum eis qui domi sunt. » Cyril. (*ubi supra.*) Miranda autem hujusmodi promissio et omni laude plena, sed quærere renuntiare his qui domi sunt, licentiando se ab eis, ostendit quod utcunque divisus sit a Domino, qui nondum hoc perfecte adire proposuerit mente. Nam velle consulere proximos non consensuros huic proposito, indicat se utcunque labantem. Propter quod Dominus hoc improbat. Sequitur : « Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei, » etc. Apponit manum aratro, qui affectuosus est ad sequendum : tamen respicit retro, qui dilationem petit occasione redeundi ad domum, et cum propinquis conferendi. Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 7). Quasi diceret ei : « Vocat te oriens, et tu attendis occidentem. » Beda. Manum etiam cuilibet in aratrum mittere, est (quasi quodam

cœur avec le bois et le fer de la passion du Seigneur, comme avec un instrument de pénitence, et ouvrir son âme pour lui faire produire les fruits des bonnes œuvres. Celui qui se livre à cette culture, et qui, semblable à la femme de Loth (*Genèse,* XIX, 26), jette un regard de regret et d'affection sur les choses qu'il a laissées, demeure privé de la récompense du royaume éternel. — CHAINE DES PÈR. GR. En jetant de fréquents regards sur les choses auxquelles nous avons renoncé, nous sommes entraînés par la force de l'habitude vers les actes de notre vie ancienne. L'usage, en effet, a une force véritable pour nous enchaîner. Est-ce que l'habitude ne naît pas de l'usage? est-ce que l'habitude, à son tour, ne devient pas une seconde nature? Or, il est bien difficile de vaincre ou de changer la nature, et si elle cède tant soit peu quand elle y est forcée, elle reprend bien vite son premier empire. — BÈDE. Si Notre-Seigneur blâme sévèrement ce disciple qui désirait le suivre, parce qu'il voulait d'abord disposer de ce qu'il avait dans sa maison; que dira-t-il à ceux qui, sans aucun motif d'utilité, visitent fréquemment les maisons de ceux qu'ils ont laissés dans le monde?

---

compunctionis instrumento) ligno et ferro dominicæ passionis duritiem sui cordis atterere, atque ad proferendos bonorum operum fructus aperire, quam si quis excolere incipiens, cum uxore Loth, ad ea quæ reliquerat respicere delectatur, futuri jam regni munere privatur. GRÆC. (*id est, Nilus Monachus in Cat. Græcorum Patrum.*) Crebri namque intuitus eorum quæ deseruimus, propter consuetudinem trahunt ad retroacta. Violentum enim quid usus est ad retinendum sibi. Nonne habitus ex usu, ex habitu vero natura innascitur? Naturam vero amovere vel alterare difficile: nam etsi paulisper declinet coacta, redit ad seipsam velociter. BED. Si autem secuturus Dominum discipulus, quia vel domi renuntiare velit, arguitur; quid fiet illis, qui nulla utilitatis gratia sæpe visitant domos illorum quos in mundo reliquerunt?

CHAPITRE X.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

℣. 1-2. — Pourquoi Notre-Seigneur choisit encore outre les douze apôtres, soixante-douze autres disciples. — Que représentent les douze apôtres et les soixante-douze disciples. — Pourquoi Notre-Seigneur envoie les soixante-douze prêcher deux à deux. — Pourquoi les envoie-t-il dans toutes les villes et dans tous les lieux où il devait lui-même arriver? — Comment appelle-t-il moisson ce qui ne fait encore que commencer? — Combien peu nombreux les ouvriers pour travailler à cette moisson. — Quel est le maître de la moisson qu'il faut prier. — Comment il a multiplié dans la suite les ouvriers. — Les fidèles obligés de prier pour leurs pasteurs.

℣. 3, 4.— Vertus apostoliques que Notre-Seigneur enseigne à ses disciples. — Quelle devait être leur grande consolation au milieu de tous les dangers. — Simplicité, innocence qu'il leur recommande. — Quels sont les loups au milieu desquels il les envoie. — Comment il faut se garder de leurs attaques. — Orgueil et sévérité de certains pasteurs qui se posent en maîtres plutôt qu'en pères. — Résumé de ces divines instructions. — Confiance que le prédicateur doit avoir dans la providence de Dieu. — Notre-Seigneur défend à ses disciples toute préoccupation à l'égard des choses extérieures. — Pourquoi leur défend-il d'échanger des salutations? — Sens allégorique de ces recommandations.

℣. 5-12. — Pourquoi les disciples doivent souhaiter tout d'abord la paix en entrant dans une maison. — Quelle est cette paix que les saints demandent pour nous. — Que devient cette paix, quand elle n'est pas reçue. — Ce que doivent donner en échange ceux qui reçoivent cette paix. — Comment le prédicateur reçoit deux récompenses pour une seule et même œuvre. — Il ne doit pas facilement changer de maison. — Conduite que les apôtres doivent tenir dans les villes où ils entreront. — Bienfaits qui devront précéder leurs prédications. — Quel est le royaume de Dieu dont ils doivent annoncer l'approche. — Comment ils devront se conduire à l'égard des villes qui auront refusé de les recevoir. — Que signifie l'action de secouer la poussière de leurs pieds. — Le royaume de Dieu approche pour la perte de ceux qui le repoussent, comme pour le bonheur de ceux qui le reçoivent. — Comment le sort de ceux qui refuseront de recevoir les apôtres sera pire que celui de Sodome.

℣. 13-16. — Comment ceux qui ont refusé de suivre les préceptes de l'Evangile seront plus sévèrement punis que ceux qui ont violé la loi naturelle. — Pourquoi le Sauveur déplore le sort de Corozaïn, de Bethsaïde et de Capharnaüm. — Crainte salutaire qu'il leur inspire en même temps. — Dans quel sens Capharnaüm a été élevé jusqu'au ciel. — Ces menaces ne s'adressent-elles qu'à ces villes incrédules et impénitentes? — Crime de celui qui n'écoute pas les apôtres. — Comment le Sauveur console et encourage les apôtres.

℣. 17-20. — Les disciples se réjouissent bien plus des miracles qu'ils ont opérés, que d'être devenus les ministres de la prédication. — Comment le Sauveur se hâte de réprimer ce mouvement d'orgueil. — Pourquoi dit-il : *Je voyais*, et non : *Je vois Satan tomber du ciel*? etc. — Pourquoi le compare-t-il à un éclair? — Les esprits célestes ne sont pas saints par nature, comment le sont-ils? — Pouvoir que Notre-Seigneur donne aux apôtres sur toute puis-

sance de l'ennemi. — Différence entre les serpents et les scorpions, ce que les uns et les autres représentent. — Pourquoi la volupté est comparée dans l'Ecriture au serpent. — Puissance que la grâce de Jésus-Christ donne aux vieillards, aux vierges, à de simples enfants pour triompher de la volupté. — Comment le Sauveur cherche à guérir ses disciples de la vaine gloire. — Pourquoi ne doivent-ils pas se réjouir de ce qu'ils ont reçu le pouvoir de chasser les démons. — De quoi doivent-ils surtout se réjouir? Comment les noms des saints sont écrits dans le livre de vie.

℣. 21-23. — Pourquoi Notre-Seigneur tressaille de joie. — Le Fils rend-il ici grâces au Père comme lui étant inférieur? — Comment le Fils peut- il seul glorifier le Père? — Pourquoi le Sauveur paraît-il quelquefois s'exprimer d'une manière toute humaine? — Condamnation de ceux qui veulent se former un Dieu différent du vrai Père du Christ. — Dessein mystérieux en vertu duquel il a plu à Dieu de révéler les trésors de sa grâce aux petits plutôt qu'aux sages et aux prudents. — Que représentent ces sages et ces prudents. — Notre-Seigneur ne condamne pas ici la vraie sagesse et la vraie prudence. — Le sentiment de ce qui nous manque, disposition pour arriver à la perfection. — Sujet véritable des actions de grâces que le Sauveur rend à son Père. — Ne pas discuter témérairement les conseils de Dieu dans la vocation des uns et la réprobation des autres. — Comment Notre-Seigneur prouve qu'il avait lui-même le pouvoir de faire cette révélation. — Dans quel sens toutes choses lui ont été données. — Comment il montre à ses disciples qu'il ne le cède en rien à son Père. — Condamnation des Ariens. — Ce qu'est la révélation. — Comment le Fils de Dieu fait cette révélation.

℣. 23, 24.— Pourquoi le Sauveur se retourne-t-il vers ses disciples? — En quoi leurs yeux sont-ils bienheureux? — Peut-on conclure de ces paroles que les apôtres n'ont eu aucune connaissance du Christ?

℣. 25-28. — Dans quel dessein ce docteur de la loi vient-il interroger Notre-Seigneur? — Quel était ce docteur. — Le commandement de l'amour de Dieu ne souffre aucun partage. — Comment on peut apprendre l'amour de Dieu et du prochain. — Ces deux commandements fondés sur la nature. — Précieux effets qui résulteraient de l'accomplissement du commandement de l'amour du prochain. — Comment Notre-Seigneur évite le piège dans lequel ce docteur voulait le faire tomber. — Quelle est la vie qui nous est annoncée et promise par le Dieu créateur du monde et par les anciennes Ecritures.

℣. 29-37. — Orgueil du docteur de la loi qui prétend n'avoir point de prochain. — Pourquoi pense-t-il n'avoir point de prochain? — Comment Notre-Seigneur détermine l'idée juste qu'on doit se faire du prochain. — Pourquoi se sert-il du terme générique : *Un homme descendait*, etc. — Que figurent Jérusalem et Jéricho. — Malheureux sort de cet homme qui tombe entre les mains des voleurs. — Que figurent ces voleurs. — Blessures que le démon a faites à l'homme. — Comment il a laissé l'homme à demi-mort. — Pourquoi les péchés sont appelés des blessures. — Que représentent le prêtre et le lévite qui passèrent outre. — Que représente le Samaritain. — Pourquoi est-il dit que ce Samaritain descendait, et qu'il était en voyage? — Que signifient ces paroles : *Il vint près de lui*. — Comment le Sauveur en venant sur la terre s'est fait notre prochain. — Comment il est venu au secours de notre misère et de nos infirmités. — Que signifient l'action du Samaritain bandant les plaies de cet homme après y avoir versé du vin et de l'huile, le plaçant sur sa monture,

le conduisant à l'hôtellerie, etc. — Comment Notre-Seigneur enseigne au docteur de la loi après ce récit qu'il est son prochain.

ŷ. 38- 42. — Comment Jésus nous enseigne l'amour de Dieu non plus par ses paroles, mais par des actions. — Comment nous pouvons avoir part au bonheur de Marthe qui reçut le Fils de Dieu dans sa maison. — Zèle, attention, empressement de Marie pour écouter les paroles du Sauveur. — Comment à l'exemple de leur divin Maître, les disciples doivent se conduire lorsqu'ils sont reçus dans quelque maison. — Les soins et l'empressement de Marthe étaient légitimes. — Reproche qu'elle fait à sa sœur. — Comment Jésus justifie Marie. — Comment nous devons nous préserver d'une trop grande préoccupation dans la pratique de l'hospitalité. — Notre-Seigneur blâme-t-il l'empressement de Marthe? — Ce qu'il défend ici. — Distinction qu'il établit entre les œuvres extérieures de la charité, et les œuvres de la contemplation. — Que représentent Marthe et Marie dans le sens allégorique.

ŷ. 1, 2. — *Après cela le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, et les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et tous les lieux où il devait venir lui-même. Et il leur disait : La moisson est grande, mais les ouvriers en petit nombre. Priez donc le maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers à sa moisson.*

S. Cyr. Dieu avait annoncé clairement par les prophètes, que la prédication de l'Evangile s'étendrait non-seulement au peuple d'Israël, mais à toutes les autres nations; et c'est pourquoi Jésus-Christ, après avoir choisi les douze apôtres, institua soixante-douze disciples : « Après cela, le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, » etc. — Bède. Ce choix des soixante-douze disciples est providentiel, parce que l'Evangile devait être prêché dans le monde à autant de nations ; les douze apôtres avaient été choisis pour les douze tribus d'Israël, et ceux-ci sont destinés à enseigner les nations étrangères (1). — S. Aug.

(1) Ce n'est pas que les soixante-douze disciples aient été envoyés exclusivement vers les nations étrangères, ou que les apôtres n'aient pas reçu cette mission alors que Jésus-Christ leur a dit : « Allez dans tout l'univers, » etc., mais il faut entendre cette interprétation dans ce sens que le

---

CAPUT X.

Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci : rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) ertificaverat Deus per prophetas quod angelii prædicatio salutaris comprehensura erat, non solum Israel, sed etiam gentium greges. Et ideo a Christo post duodecim apostolos, et alii septuaginta duo sunt instituti. Unde dicitur : « Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, » etc. Bed. Bene septuaginta duo mittuntur, quia totidem mundi gentibus evangelium prædicandum erat; ut quomodo duodecim primo propter duodecim tribus Israel, ita et hi propter exteras gentes destinarentur imbuendas. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. ii,

(*Quest. évang.*, II, 14.) De même que la lumière parcourt et éclaire tout l'univers dans l'espace de vingt-quatre heures, ainsi la fonction mystérieuse d'éclairer tous les hommes par la prédication du mystère de la Trinité, est confiée à soixante-douze disciples; car trois fois vingt-quatre font soixante-douze. — BÈDE. C'est un fait hors de doute que les douze apôtres représentent l'ordre des évêques, de même que les soixante-douze disciples représentent ceux à qui l'Ecriture donne le nom d'*anciens* (c'est-à-dire les prêtres du second ordre.) Cependant, dans les premiers temps de l'Eglise, on donnait indifféremment aux uns comme aux autres, le nom d'*anciens* et d'*évêques*, dont l'un signifie la maturité de la sagesse, et l'autre la sollicitude de la charge pastorale. — S. CYR. L'élection des soixante-douze disciples avait été figurée par Moïse, qui, par l'ordre de Dieu, avait choisi soixante-dix hommes d'entre le peuple, sur lesquels Dieu répandait son esprit. (*Nomb.*, XI.) Nous lisons dans le même livre des Nombres (chap. XXXIII), que les enfants d'Israël vinrent à Elim (qui signifie action de monter), où ils trouvèrent douze sources d'eau vive, et soixante-dix palmiers. Or, si nous nous élevons jusqu'à l'interprétation spirituelle, nous trouverons aussi les douze fontaines, c'est-à-dire les saints Apôtres, où nous puisons la science du salut comme aux sources du Sauveur (*Isaïe*, XII, 5), et les soixante-dix palmiers, c'est-à-dire ceux qui sont ici choisis par Jésus-Christ. En effet, le palmier est un arbre qui a une sève abondante, de profondes racines, une fécondité merveilleuse, qui naît au milieu des eaux, et dont le tronc et le feuillage s'élèvent à une très-grande hauteur.

« Et il les envoya deux à deux devant lui. » — S. GRÉG. (*hom.* 17

mystère des douze tribus est comme figuré dans les douze apôtres, et le mystère des soixante-douze nations dans les soixante-douze disciples.

quæst. 14.) Sicut etiam viginti quatuor horis totus orbis peragitur atque illustratur, ita mysterium illustrandi orbis per evangelium Trinitatis in septuaginta duobus discipulis intimatur : ter enim repetita viginti quatuor *septuaginta duo* faciunt. BED. Sicut autem duodecim apostolos formam episcoporum præmonstrare, nemo est qui dubitet; sic et hos septuaginta duos figuram presbyterorum (id est, secundi ordinis sacerdotum) gessisse sciendum est; tametsi primis Ecclesiæ temporibus (ut apostolica Scriptura testis est) utrique *presbyteri*, utrique vocabantur et *episcopi*; quorum unum sapientiæ maturitatem, aliud industriam curæ pastoralis significat. CYRIL. (*ubi sup.*) Hujus etiam forma in verbis Moysi figurabatur, qui jubente Deo septuaginta elegit (*Num.*, 11) quibus Deus Spiritum infundebat. In Numeris etiam (cap. 33) scriptum est de filiis Israel, quod venerunt in Elim (quod interpretatur *ascensus*), et erant ibi duodecim fontes aquarum, et septuaginta palmæ. Convolantes enim ad augmentum spirituale, reperiemus duodecim fontes (scilicet sacros apostolos, a quibus haurimus salutis scientiam, sicut a fontibus Salvatoris), et septuaginta palmas, hos scilicet qui nunc destinati sunt a Christo. Est enim palma arbor bonæ medullæ, bene radicata, et fertilis, et semper nascens in aquis; alta simul, et frondes porrigens sursum.

Sequitur : « Et misit illos binos. »

sur les Evang.) Le Sauveur envoie ses disciples prêcher deux à deux, parce qu'il y a deux préceptes de charité, le précepte de l'amour de Dieu, et le précepte de l'amour du prochain, et que d'ailleurs il faut être au moins deux pour exercer la charité. Notre-Seigneur nous fait entendre implicitement par là, que celui qui n'a pas de charité pour son prochain, ne doit nullement se charger du ministère de la prédication. — ORIG. Saint Matthieu, dans l'énumération qu'il nous fait des Apôtres, les compte deux par deux, et l'Ecriture nous représente comme un usage très-ancien cette association de deux personnes pour l'exécution des œuvres de Dieu. C'est ainsi que Dieu délivra Israël de l'Egypte par les mains de Moïse et d'Aaron (*Exode*, XII); et que Josué et Caleb se réunirent pour apaiser le peuple soulevé par les douze hommes envoyés pour explorer la terre de Chanaan (*Nomb.*, XIII et XXV). Aussi lisons-nous dans le livre des Proverbes (chap. XVIII, 19) : « Le frère qui est aidé par son frère, est comme une ville fortifiée. » — S. BAS. Notre-Seigneur nous enseigne encore par là, que ceux qui ont reçu les mêmes dons spirituels, ne peuvent point faire prévaloir opiniâtrement leur sentiment personnel. — S. GRÉG. (*hom.* 17.) Remarquez la mystérieuse signification des paroles qui suivent : « Dans toutes les villes et dans tous les lieux où il devait lui-même arriver. » En effet, le Seigneur vient à la suite de ses prédicateurs ; la prédication lui ouvre les voies, et c'est alors qu'il fait son entrée dans notre âme ; la parole marche devant lui, et introduit ainsi la vérité dans notre cœur, voilà pourquoi le prophète Isaïe dit (chap. XL) : « Préparez les voies du Seigneur, rendez droits les sentiers de notre Dieu (1). »

(1) Ces paroles d'Isaïe dans le sens littéral ne s'adressent pas seulement aux prédicateurs, mais à tous les hommes que le prophète exhorte à préparer la voie au Seigneur, par la droiture de leur esprit et de leur cœur. (*Matth.*, III, 3; *Marc.*, I, 5; *Jean*, I, 23.)

GREG. (*in hom.* 17, *in Evang.*) Binos in prædicationem discipulos mittit, quia duo sunt præcepta charitatis : Dei scilicet amor et proximi; et minus quam inter duos charitas haberi non potest; quatenus hoc nobis tacitus innuat quia qui charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet. ORIG. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sicut etiam ex duodecim bini et bini numerati fuerunt, ut in eorum catalogo Matthæus ostendit, quod enim bini famularentur, Dei verbo antiquum esse videtur : eduxit enim Deus Israel de Ægypto per manus Moysi et Aaron (*Exod.*, 12); Josue quoque et Caleb concordantes, pacaverunt provocatum a duodecim exploratoribus populum. (*Num.*, 13 et 14.) Unde dicitur (*Prov.*, 18) : « Frater a fratre adjutus, ut civitas vallata. » BASIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Simul etiam per hoc indicavit quod si aliqui pares sunt in spiritualibus donis, hoc non sinet in eis prævalere propriæ opinionis passionem. GREG. (*in hom.* 17, *ut sup.*) Bene autem subditur : « Ante faciem suam in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus. » Prædicatores enim suos Dominus sequitur; quia prædicatio prævenit, et tunc ad mentis nostræ habitaculum Dominus venit; quando verba exhortationis præcurrunt, atque per hoc veritas in mente suscipitur. Hinc prædicatoribus Isaias dicit (cap. 40) : « Parate viam Domini, rectas facite semitas Dei nostri. »

Théophyl. Le Seigneur avait choisi les soixante-douze disciples pour répondre aux besoins de la multitude qui manquait de prédicateurs ; car de même que nos champs, couverts de nombreux épis, semblent appeler la faux des moissonneurs ; ainsi la multitude innombrable de ceux qui devaient embrasser la foi, avait besoin de docteurs et de maîtres : « La moisson est grande, » disait Jésus à ses disciples. — S. Chrys. Mais comment peut-il appeler moisson, ce qui ne fait encore que commencer ? Il n'a pas encore mis la charrue dans les champs, ni tracé de sillons, et il parle de moissons. Cette parole pouvait jeter ses disciples dans l'incertitude, et les porter à se dire : Comment, si peu nombreux que nous sommes, pourrons-nous convertir tout l'univers ? comment, nous, ignorants, nous présenter devant des savants, pauvres devant des riches, sujets devant les puissants du siècle. C'est donc pour leur épargner ce trouble intérieur, que le Sauveur appelle l'Evangile une moisson ; comme s'il disait : Tout est prêt, je vous envoie recueillir des fruits parvenus à leur maturité ; car le même jour, vous pourrez semer et moissonner. Voyez le laboureur entrer plein de joie dans les champs, couverts d'une abondante moisson. Or, votre joie doit être beaucoup plus grande en entrant dans le monde, car l'œuvre à laquelle Dieu vous appelle, est une moisson abondante qui vous présente ses champs, n'attendant que la faux du moissonneur.

S. Grég. (*hom.* 17.) Mais nous ne pouvons répéter les paroles qui suivent, sans un profond sentiment de douleur : « Les ouvriers sont en petit nombre. » Il en est beaucoup, sans doute, pour écouter les paroles de vie, mais très-peu pour les leur adresser. Voici que le monde est rempli de prêtres, mais qu'il est rare de rencontrer dans la moisson du Seigneur un seul véritable ouvrier. Et la raison, c'est que nous recevons le caractère et la charge du sacerdoce, mais que nous

---

Theophylact. Designaverat autem Dominus discipulos propter multitudinem doctoribus indigentem : sicut enim nostri agri spicati multos messores desiderant, sic qui credituri erant, innumerabiles existentes, multis doctoribus indigebant. Unde sequitur : « Messis quidem multa. » Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed qualiter *messem* vocat, cum res ad præsens exordium sumatur ? Nondum jacto aratro, aut sulcis productis, de messibus tractat : poterant enim discipuli vacillare, et secum meditari, et dicere : « Qualiter nos numero brevi emendare poterimus totum mundum ? idiotæ sophistas ; munitos nudi ; dominantes subditi. » Ne igitur consideratione talium turbarentur, vocat Evangelium *messem* : quasi dicat : « Parata sunt omnia : mitto vos ad paratam collectionem fructuum : eodem die, et serere potestis, et metere. Sicut ergo colonus exiens ad messes, lætatur, sic etiam vos multo amplius et alacrius necessarium est exire in mundum : nam hoc negotium messis est, agros vobis exhibens præparatos. »

Greg. (*in hom.* 17, *ut sup.*) Sed non sine gravi mœrore loqui possumus, quod subditur : « Operarii autem pauci, » etc. Quia etsi sunt qui bona audiant, desunt qui dicant. Ecce mundus est sacerdotibus plenus ; sed tamen in messe Dei rarus valde reperitur operator ; quia offi-

nous mettons peu en peine d'en remplir les devoirs.— BÈDE. De même que cette moisson abondante représente le grand nombre de ceux qui embrassent la foi, ainsi les ouvriers peu nombreux sont les Apôtres, et ceux qui, à leur exemple, sont envoyés pour recueillir la moisson.

S. CYR. De vastes champs exigent un grand nombre de moissonneurs, ainsi en est-il de la multitude de ceux qui doivent croire en Jésus-Christ. Le Sauveur ajoute : « Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson. » Remarquez qu'après avoir dit ces paroles : « Priez le maître de la moisson, » il envoie lui-même les ouvriers dans la moisson. Il est donc le maître de la moisson, et c'est par lui et avec lui que le Père exerce son empire sur tous les hommes. — S. CHRYS. (*hom.* 33 *sur S. Matth.*) Il a multiplié dans la suite les ouvriers, non pas en augmentant leur nombre, mais en leur communiquant une vertu toute céleste. Il nous fait entendre encore l'excellence de la grâce qui appelle les ouvriers à recueillir cette mission divine, en les exhortant à demander cette grâce au maître de la moisson. — S. GRÉG. (*hom.* 17.) Il faut aussi profiter de ces paroles pour exhorter les fidèles à prier pour leurs pasteurs, à demander à Dieu qu'ils travaillent dignement au salut de leurs âmes, et que leur langue ne cesse jamais de les instruire. Car souvent, ce sont les iniquités des prédicateurs qui retiennent leur langue; mais souvent aussi il arrive que c'est en punition des fautes des simples fidèles, que Dieu retire à ceux qui les dirigent la parole de la prédication.

℣. 3, 4. — *Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne en chemin.*

S. CYR. Saint Luc rapporte ensuite comment Notre-Seigneur Jésus-

---

cium quidem sacerdotale suscipimus, sed opus officii non implemus. BED. Sicut autem *messis multa* est omnis turba credentium, ita *operarii pauci* sunt apostoli, et imitatores eorum qui mittuntur ad messem.

CYRIL. (*ubi supra.*) Sicut autem agri spatiosi messores multos exigunt, sic et multitudo crediturorum in Christum. Unde subdit : « Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. » Illud autem attende, quod cum dixisset : « Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam, » ipse postmodum hoc peregit. Ipse igitur est Dominus messis; ac per eum et cum eo Deus Pater omnibus dominatur. CHRYS. (*hom.* 33, *in Matth.*) Multiplicavit autem postmodum eos; non addens ad numerum, sed concedens virtutem. Insinuat autem quod magnum donum est operarios mitti in messem divinam, per hoc quod dicit dominum messis super hoc esse rogandum. GREG. (*hom.* 17, *ut sup.*) Per hoc etiam inducendi sunt subditi ut pro suis pastoribus rogent, ut digna eis operari valeant, nec ab exhortatione torpeat lingua. Sæpe enim pro sua nequitia prædicantium restringitur lingua : sæpe vero ex subjectorum culpa agitur, ut eis qui præsunt prædicationis sermo subtrahatur.

Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos : nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*)

Christ enseigne aux soixante-douze disciples la science apostolique, la modestie, la sainteté, la justice, comme aussi à ne jamais sacrifier aux intérêts du siècle la prédication de l'Evangile, mais à pousser la force et le courage de l'âme jusqu'à braver toutes les terreurs du monde, même celle de la mort. Il leur dit donc : « Allez. » — S. CHRYS. (*hom.* 34 *sur S. Matth.*) Leur grande consolation, au milieu de tous les dangers, c'était la puissance de celui qui les envoyait ; c'est pourquoi il leur dit : « Voilà que je vous envoie, » c'est-à-dire : Cela doit suffire pour votre consolation, pour vous donner toute espérance, et vous affranchir de la crainte des maux qui vous attendent. Il ajoute : « Comme des agneaux, au milieu des loups. » — S. ISID. DE SÉVILLE. (liv. v, *lettre* 438 *à Timoth.*) Comparaison qui exprime la simplicité et l'innocence des disciples ; car ceux qui s'emportent et outragent la nature par leurs excès, il les appelle non point des agneaux, mais des boucs.

S. AMBR. Ces animaux sont de mœurs tout opposées, puisque les uns sont dévorés par les autres, c'est-à-dire les agneaux par les loups, mais le bon pasteur ne craint pas pour son troupeau les approches des loups. Aussi envoie-t-il ses disciples, non pour ravager, mais pour répandre la grâce, et la sollicitude du bon pasteur fait que les loups n'osent rien entreprendre contre les agneaux. Il envoie donc les agneaux au milieu des loups, pour accomplir cette prophétie d'Isaïe : « On verra paître ensemble le loup et l'agneau. » (*Isaïe*, LXV.) — S. CHRYS. (*hom.* 14.) Un des signes éclatants du plus glorieux triomphe, ce fut de voir les disciples environnés de tant d'ennemis, comme des agneaux au milieu des loups, les convertir à la foi. — BÈDE. Ou bien

---

Narrat Lucas consequenter septuaginta discipulos vindicasse sibi a Christo apostolicam eruditionem, modestiam, innocentiam, æquitatem ; nihilque mundanorum sacris prædicationibus præferre ; aspirare autem adeo ad fortitudinem mentis, ut nullum terribilium formident, neque ipsam mortem. Unde dicit : *Ite.* CHRYS. (*hom.* 34. *in Matth.*) Erat enim inter omnia pericula eorum solatium virtus mittentis eos : et ideo dicit : « Ecce ego mitto vos. » Quasi diceret : Hoc sufficit ad consolationem vestram, hoc sufficit ad sperandum, et non timendum supervenientia mala ; quæ significat subdens : « Sicut agnos inter lupos. » ISID. ABBAS. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Denotans in discipulis simplicitatem et innocentiam : nam debacchantes, et sua enormitate injuriantes naturæ, non *agnos* appellat, sed *hædos*.

AMBR. Contraria autem sunt sibi ista animalia ut alia ab aliis devorentur, id est, agni a lupis, sed bonus pastor lupos gregi suo timere non novit. Ideoque isti discipuli, non in prædam, sed ad gratiam diriguntur : sollicitudo enim pastoris boni efficit ut lupi in agnos audere nihil possint. Mittit ergo agnos inter lupos, ut compleretur illud (*Isai.*, 65) : « Tunc lupi et agni simul pascentur. » CHRYS. (*hom.* 14, *ut sup.*) Hoc enim fuit manifestum indicium præclari triumphi, ut cum circumdati essent discipuli Christi ab hostibus, quasi agni inter lupos, eos tamen converterent. BED. Vel specialiter *lupos* vocat scribas et

ces loups, ce sont plus particulièrement les scribes et les pharisiens qui sont les ministres des Juifs. — S. Ambr. Ou bien encore, ces loups sont la figure des hérétiques. Les loups, en effet, sont des animaux féroces qui guettent les bergeries, et rôdent autour des cabanes des pasteurs. Ils n'osent entrer dans l'intérieur des demeures, ils épient le sommeil des chiens, l'absence ou la négligence des bergers; ils se jettent à la gorge des brebis pour les étrangler plus vite; ils sont féroces, ravisseurs, leur corps est naturellement raide et peu flexible, et ne leur permet pas de se plier facilement, aussi ils sont comme emportés par leur impétuosité, et manquent souvent leur coup. S'ils aperçoivent les premiers un homme, ils étouffent sa voix, dit-on, par une certaine force naturelle; si, au contraire, l'homme les prévient le premier, ils sont comme surpris et déconcertés. Tels sont les hérétiques; ils tendent des piéges autour des bergeries du Christ, on les entend hurler pendant la nuit autour des cabanes des bergers; car il est toujours nuit pour ces ennemis perfides qui répandent sur la lumière de Jésus-Christ les nuages de leurs fausses interprétations. Cependant ils n'osent entrer dans ses bergeries, aussi n'obtiennent-ils jamais leur guérison, comme cet homme qui, après être tombé entre les mains des voleurs, fut guéri dans un étable (1*). Ils épient l'absence des pasteurs, parce qu'ils n'oseraient, en leur présence se jeter sur les brebis du Christ. Ils ont aussi dans l'esprit une certaine raideur, et une dureté qui ne leur permettent pas de revenir de leurs erreurs. Mais Jésus-Christ, le véritable interprète de la sainte Ecriture, déjoue leurs efforts, rend nulles toutes leurs attaques, et leur ôte toute puissance de nuire. Cependant s'ils trouvent le moyen d'enlacer quelqu'un les premiers dans les filets de leurs interprétations fallacieuses, ils le ré-

(1*) Allusion à l'histoire du bon Samaritain. Le mot *stabulum*, auquel saint Ambroise donne ici le sens d'étable, doit être pris pour *hôtellerie* dans cette histoire; (*voyez plus bas.*)

---

pharisæos, qui sunt clerici Judæorum. Ambr. Vel lupis sunt hæretici comparandi: lupi enim bestiæ sunt quæ insidiantur ovilibus, et circa pastorales versantur casas. Habitacula domorum intrare non audent; somnum canum, absentiam aut desidiam pastorum explorant; in ovium guttur invadunt, ut cito strangulent; feri, rapaces, natura corporis rigidiores, ut se facile non possint inflectere; impetu quodam suo feruntur, et ideo sæpe deluduntur. Si quem priores hominem viderint, vocem ejus quadam naturæ vi feruntur eripere: si autem homo prius eos viderit, exagitari memorantur. Sic hæretici insidiantur ovilibus Christi, fremunt circa casas nocturno tempore: semper enim perfidis nox est, qui lucem Christi nebulis pravæ interpretationis obducunt: stabula tamen Christi intrare non audent, et ideo non sanantur sicut curatus est ille in stabulo, qui incidit in latrones: explorant pastoris absentiam, quia præsentibus pastoribus oves Christi incursare non possunt: quadam etiam mentis intentione duri et rigidi, nequaquam solent a suo errore deflectere, quos Scripturæ verus interpres Christus illudit, ut in vanum suos effundant impetus, et nocere non possint; qui si quem versuta disputationis suæ circumscriptione præveniunt, fa-

duisent au silence ; car on est muet quand on ne confesse pas Dieu, en proclamant la gloire qui lui appartient par essence. Prenez donc garde que quelque hérétique ne vous ravisse la voix avant que vous ne l'ayez surpris le premier ; car l'œuvre de sa perfidie avance toujours, tant qu'elle reste cachée ; mais si vous mettez à découvert ses projets impies, vous n'aurez plus à craindre la perte d'une voix consacrée à Dieu. Ils prennent à la gorge, ils font des blessures mortelles aux organes essentiels de la vie, pour atteindre l'âme elle-même. Si donc vous entendez parler d'un prêtre même, et que vous appreniez ses vols et ses rapines, c'est une brebis dehors, mais au dedans, c'est un loup qui, par un instinct de cruauté insatiable, veut assouvir sa rage dans le sang des hommes qu'il égorge. — S. Grég. (*hom.* 17 *sur les Evang.*) Il en est beaucoup qui, en prenant la charge pastorale, semblent n'avoir de zèle que pour dépouiller ceux qui leur sont soumis, et cherchent à inspirer la crainte de leur autorité. Comme ils n'ont pas les entrailles de la charité, ils veulent qu'on les regarde comme des maîtres, ils ignorent tout à fait qu'ils sont pères, et ils font d'une place toute d'humilité, un instrument d'orgueil et de domination. Afin de nous préserver de ces excès, rappelons-nous que nous sommes envoyés comme des agneaux au milieu des loups, pour nous apprendre à conserver la douceur de l'innocence, et à ne point déchirer nos frères par méchanceté ; car celui qui exerce le ministère de la prédication, loin de faire du mal aux autres, doit supporter celui qu'on veut lui faire ; et si le zèle de la justice exige qu'il déploie quelquefois de la sévérité, il faut qu'il ressente dans son cœur un amour tout paternel pour ceux qu'il est obligé de poursuivre et de châtier extérieurement. Or, l'accomplissement de ce devoir sera facile au pasteur qui ne place pas son âme sous le joug écrasant des con-

---

ciunt obmutescere ; mutus est enim qui verbum Dei non eadem qua est gloria confitetur. Cave igitur ne tibi vocem tollat hæreticus ne priorem non ipse deprehenderis : serpit enim dum latet ejus perfidia; si autem commenta impietatis ejus agnoveris, jacturam piæ vocis timere non poteris. Guttur invadunt, vitalibus vulnus affigunt, dum animam petunt. Si etiam audies aliquem *sacerdotem* dici, et rapinas ejus cognoscis, foris *ovis*, intus *lupus est*, qui humanæ necis inexplebili crudelitate rabiem suam desiderat explere. Greg. (*in hom.* 17, *in Evang.*) Multi enim cum regiminis jura suscipiunt, ad lacerandos subditos inardescunt, terrorem potestatis exhibent ; et quia charitatis viscera non habent, domini videri appetunt, patres se esse minime recognoscunt, humilitatis locum in elationem dominationis immutant : contra quæ omnia considerandum nobis est, quia sicut agni inter lupos mittimur, ut sensum servantes innocentiæ, morsum malitiæ non habeamus : qui enim locum prædicationis suscipit, mala inferre non debet, sed tolerare : quem etsi quandoque zelus rectitudinis exigit, ut erga subjectos sæviat, intus paterna pietate diligat quos foris quasi insequendo castigat. Quod tunc rector bene exhibet, cum terrenæ cupiditatis oneribus nequaquam mentis colla supponit. Unde subditur :

voitises de la terre; voilà pourquoi Notre-Seigneur ajoute : « Ne portez ni bourse, ni sac. » — S. Grég. de Nazianze. (*disc.*, i.) Le résumé de ces divines instructions, c'est que leur vertu doit être tellement éminente, que les exemples de leur vie servent aussi puissamment au progrès de l'Evangile, que leurs prédications. — S. Grég. (*hom.* 17.) Le prédicateur doit avoir en Dieu une telle confiance, que tout en ne se préoccupant aucunement des choses nécessaires à la vie, il soit cependant assuré qu'elles ne lui manqueront jamais; autrement une trop grande sollicitude pour les choses de la terre, le détournerait de procurer aux autres les biens de l'éternité.

S. Cyr. Le Sauveur avait défendu à ses disciples toute sollicitude à l'égard de leur corps, en leur disant : « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. » Il ne veut pas qu'ils se préoccupent davantage des choses qui sont en dehors du corps : « Ne portez ni bourse, ni sac. » Il ne leur permet pas même de porter les vêtements qui ne sont pas encore à l'usage du corps : « Ni chaussures. » Non-seulement, il leur défend de porter un sac ou une bourse, mais il ne veut pas qu'ils se laissent distraire du ministère qui leur est confié, même pour saluer ceux qu'ils rencontrent : « Et ne saluez personne dans le chemin. » Elie avait déjà fait la même recommandation à son serviteur (1), et Notre-Seigneur semble leur dire : Marchez droit à votre œuvre sans échanger de salutations. Car le temps destiné à la prédication ne doit pas être employé inutilement, et on ne peut en distraire que ce que réclame la nécessité. — S. Ambr. Si donc le Sauveur fait cette défense, ce n'est pas qu'il désapprouve les témoignages

(1) Lorsque Elie envoie son serviteur Giezi pour ressusciter le fils de la Sunamite avec son bâton. (IV *Rois*, iv, 29.)

« Nolite portare sacculum, neque peram. » Greg. Naz. (*Orat.* 1.) Quorum summa est, ut adeo virtuosi existant, quod non minus propter vitæ modum quam propter eorum verbum Evangelium proficiat. Greg. (*in hom.* 17, *ut sup.*) Tanta enim prædicatori debet esse in Deo fiducia, ut præsentis vitæ sumptibus quamvis non provideat, tamen sibi hos non deesse certissime sciat; ne dum mens ejus occupatur ad temporalia, minus aliis provideat æterna.

Cyril. (*ut sup.*) Sic igitur præceperat nec de ipso subjecto curam habere, cum dixerat : « Mitto vos sicut agnos inter lupos. » Nec etiam concessit sollicitos esse erga extrinseca corpori, cum dixit : « Nolite portare sacculum, neque peram. » Nec etiam concessit portare aliquid eorum quæ nondum unita sint corpori. Unde subdit : « Neque calceamenta : » non solum autem sacculum et peram portare prohibuit, sed nec aliquam studii distractionem permisit assumere, qui nec ob obviantum salutationem distrahi voluit : unde subdit : « Et neminem per viam salutaveritis. » Quod et dudum ab Elisæo dictum fuit; quasi diceret : « Recto tramite ad opus procedite, non alternantes benedictionibus benedictiones : » damnum enim est expendere frustra tempus prædicationibus competens præterquam in rebus necessariis. Ambr. Non ergo hæc Dominus prohibuit, quod benevolentiæ displiceret officium, sed quod perse-

de bienveillance mutuelle, mais parce qu'il met au-dessus le désir que nous devons avoir d'accomplir les devoirs de religion. — S. Greg. de Nazianze. Il fait encore ce commandement pour l'honneur de sa parole, pour soustraire ses disciples à la funeste influence de la flatterie, et les rendre indifférents aux paroles d'autrui.

S. Grég. (*homél.* 17 *sur les Evang.*) Si l'on veut entendre ces paroles dans un sens allégorique, l'argent renfermé dans la bourse est la sagesse qui demeure cachée. Celui donc qui possède en lui-même la parole de la sagesse, et qui néglige de la communiquer au prochain, tient son argent comme lié dans sa bourse. Le sac représente le fardeau des affaires du siècle, et les chaussures, les œuvres mortes. Celui donc qui prend la charge du ministère de la prédication, doit regarder comme indigne de lui de porter le poids des sollicitudes de la terre, qui courbe sa tète sous un joug honteux et ne lui permet pas de se relever pour prècher les choses du ciel. Il ne doit pas non plus arrèter ses regards sur les œuvres des insensés, dans l'espérance de défendre et de protéger ses œuvres comme avec des peaux mortes, et de pouvoir faire impunément ce qu'il voit faire aux autres. — S. Amb. Le Seigneur ne veut rien voir en nous de mortel, voilà pourquoi il ordonne à Moïse de délier sa chaussure terrestre et mortelle, lorsqu'il l'envoie pour délivrer son peuple. (*Exode,* iii.) Etes-vous surpris de ce que Dieu commande aux Israélites, en Egypte, d'avoir leurs chaussures pour manger l'agneau (*Exode,* xii), tandis que les Apôtres doivent les quitter pour prècher l'Evangile? considérez que tant qu'on est dans l'Egypte, on doit craindre les morsures du serpent; car l'Egypte est fertile en poisons de tout genre, et celui qui célèbre la

---

quendæ devotionis intentio plus placeret. Greg. Nazianz. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Mandavit etiam hoc eis Dominus ad verbi gloriam ; ne videretur in eis magis vigere posse blanditias : voluit etiam eos non esse sollicitos in verbis alienis.

Greg. (*in hom.* 17, *in Evang.*) Hæc autem verba si quis etiam per allegoriam velit intelligi; *pecunia clausa in sacculo* est sapientia occulta. Qui igitur sapientiæ verbum habet, et hoc erogare proximo negligit, quasi pecuniam in sacculo ligatam tenet. Per *peram* vero onera seculi, per *calceamenta mortuorum* operum exempla significantur. Qui ergo officium prædicationis suscipit, dignum non est ut opus secularium negotiorum portet; ne dum hoc ejus colla deprimit, ad prædicanda cœlestia non assurgat; nec debet stultorum operum exempla conspicere, ne sua opera quasi ex mortuis pellibus credat munire, ne scilicet quia alios talia fecisse considerat, se etiam facere licenter putet. Ambr. Nihil etiam Dominus in nobis mortale vult esse : mortale enim atque terrenum calceamentum Moyses jubetur solvere, cum mitteretur ad populum liberandum. (*Exod.*, 3.) Quod si quem movet, qua ratione in Ægypto calceati jubentur edere agnum (*Exod.*, 12), apostoli autem sine calceamento ad prædicandum Evangelium diriguntur : is considerare debet quia in Ægypto positus debet adhuc morsus cavere serpentis; multa enim venena in Ægypto; et qui typo Pascha celebrat, patere potest vulneri; qui

pâque figurative est encore exposé aux blessures, tandis que le ministre de la vérité ne craint aucunement les poisons.

S. Grég. (*hom.* 17.) Tout homme qui en salue un autre en chemin, le salue plutôt, parce qu'il le rencontre, que pour lui souhaiter toutes sortes de biens. Celui donc qui prêche la parole du salut, moins par l'amour de la vie éternelle, que par désir de la récompense, salue aussi pour ainsi dire en chemin, parce qu'il souhaite le salut à ceux qui l'écoutent par occasion, plutôt que dans l'intention directe de leur être utile.

℣. 5-12. — *En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison. Et s'il s'y trouve un fils de la paix, votre paix reposera sur lui; sinon, elle reviendra à vous. Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant de ce qui sera chez eux; car l'ouvrier mérite son salaire. Ne passez point de maison en maison. En quelque ville que vous entriez et où vous serez reçus, mangez ce qu'on vous présentera; guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu s'est approché de vous. Mais, en quelque ville que vous soyez entrés, s'ils ne vous reçoivent point, sortez sur la place publique, et dites : Nous secouons contre vous la poussière même de notre ville, qui s'est attachée à nos pieds; cependant sachez que le royaume de Dieu est proche. Je vous le dis, il y aura, en ce jour, moins de rigueur pour Sodome que pour cette ville.*

S. Chrys. (*sur l'Ep. aux Coloss.*, iii.) La paix est la mère de tous les biens, et sans elle, toutes les autres jouissances ne sont rien; aussi le Sauveur commande à ses disciples, lorsqu'ils entrent dans une maison, de souhaiter aussitôt la paix, comme le gage de tous les biens : « En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison. » — S. Ambr. Il veut que nous soyons les messagers de la

---

autem minister est veritatis, venena non trepidat.

Greg. (*in hom.* 17, *ut sup.*) Omnis autem qui salutat in via, ex occasione salutat itineris, non ex studio optandæ salutis. Qui igitur non amore æternæ patriæ, sed præmiorum ambitu salutem audientibus prædicat, quasi in itinere salutat; quia ex occasione non ex intentione salutem audientibus exoptat.

In quamcunque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui! et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra; sin autem, ad vos revertetur. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt : dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum. Et in quamcunque civitatem intraveritis et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis, et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. In quamcunque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus dicite : Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestra, extergimus in vos : tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei : dico vobis quod Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati.

Chrys. (*in epist. ad Coloss.*, 3, et *in Cat. Græca.*) Bonorum omnium mater pax est, sine qua cætera inania sunt; propter quod Dominus discipulis intrantibus domos illico pacem jussit proferre, tanquam bonorum indicium, dicens : « In quamcunque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui ! » Ambr. Ut scilicet pacis perferamus

paix, et que notre première entrée dans une maison soit consacrée par les bénédictions de la paix. — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*, et sur le *Ps.* CXXIV.) Voilà pourquoi le pontife la donne à toute l'Eglise par ces paroles : « La paix soit avec vous ! » (1) Or, cette paix, que les saints demandent pour nous, n'est pas seulement la paix des hommes entre eux, mais la paix avec nous-mêmes. Car bien souvent, nous portons la guerre au dedans de nous-mêmes, nous sommes en proie à une agitation qui ne vient point des autres hommes, et nous sentons les mauvais désirs s'insurger contre nous. — Tite de Bost. « Paix à cette maison ! » c'est-à-dire à ceux qui habitent cette maison. Comme s'il leur disait : Adressez-vous à tous, aux grands comme aux petits, et cependant votre bénédiction ne tombera pas sur ceux qui en sont indignes. Il ajoute : « Et s'il s'y trouve un fils de la paix, votre paix reposera sur lui, » c'est-à-dire : Vous prononcerez les paroles de paix, mais pour la paix elle-même, c'est moi qui la donnerai à celui que j'en jugerai digne. Et si personne ne s'en trouve digne, vous ne serez pas trompés, et la grâce attachée à vos paroles ne sera point sans effet, au contraire, elle retournera sur vous, c'est ce qu'il ajoute : « Sinon, elle retournera sur vous. » — S. Grég. En effet, la paix, que souhaite la bouche du prédicateur, se repose sur la maison, s'il s'y trouve quelque personne prédestinée à la vie, et qui suive avec docilité les célestes enseignements qui lui sont donnés. Mais si personne ne veut les entendre, le prédicateur ne restera pas sans fruit, et la paix qu'il a souhaitée, lui reviendra avec la récompense que le Seigneur lui donnera pour son travail. Or, lorsque la paix que nous souhaitons est reçue, il est de toute justice que ceux à qui nous apportons les ré-

(1) Le Pontife ne disait pas seulement : « La paix soit avec vous, » mais « la paix soit avec vous tous, » εἰρήνη πᾶσι, comme l'ajoute saint Chrysostome.

---

nuntium, ut et ipse primus ingressus pacis benedictione celebretur. Chrys. (*ut sup. in Cat. Græcorum*, et *in Ps.* 124.) Unde pontifex Ecclesiæ tradit eam, dicens : « Pax vobis ! » Implorant autem pacem sancti, non solum eam quæ versatur inter homines ad invicem, sed eam quæ pertinet ad nos ipsos. Nam sæpius in pectore bellum gerimus, et nullo molestante turbamur, necnon prava desideria contra nos crebro insurgunt. Titus Bostrens. Dicitur autem : « Pax huic domui ! » scilicet habitantibus domum. Quasi dicat : Omnes alloquimini, majores pariter et minores; neque tamen indignis vestra salutatio dirigetur. Unde subditur : « Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra. » Quasi dicat : « Vos quidem proferetis verbum, res autem pacis applicabitur meo judicio ubicunque dignum esse videbitur : si quis autem non sit dignus, non estis delusi, nec verborum vestrorum gratia periit; imo reciprocatur ad vos : » et hoc est quod subditur : « Sin autem, ad vos revertetur. » Greg. Pax enim quæ ab ore prædicatoris offertur, aut requiescet in domo, si in ea fuerit quisquam prædestinatus ad vitam, et cœleste verbum sequitur, quod audit; aut si nullus quidem audire voluerit, ipse prædicator sine fructu non erit, quia ad eum pax revertitur dum ei a Domino pro labore sui operis merces recompensatur. Si autem pax nostra recipitur, dignum est ut ab eis terrena

compenses de la patrie céleste, nous donnent en échange ce qui est nécessaire à notre subsistance : « Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant de ce qui sera chez eux. » Ainsi celui qui défend à ses disciples de porter ni bourse, ni sac, leur permet de tirer de la prédication elle-même, tout ce qui est nécessaire à leur nourriture et à leur entretien. — S. Chrys. Le Sauveur prévient cette objection : Mais je dépense tout ce que je possède, pour nourrir ces étrangers, et il veut que celui qu'il vous envoie, vous offre en entrant le don incomparable de la paix, pour vous faire comprendre que vous recevez beaucoup plus que vous ne donnez. — Tite. Ou bien, on peut encore regarder ces paroles comme la suite de ce qui précède, c'est-à-dire : Vous n'êtes pas établis pour juger ceux qui sont dignes ou indignes, mangez et buvez ce qu'on vous présente ; mais laissez-moi le discernement de ceux qui vous reçoivent, à moins, cependant, que vous ne sachiez parfaitement vous-mêmes qu'il ne se trouve dans cette maison aucun enfant de la paix ; car vous devriez alors la quitter.

Théophyl. Vous voyez comment il a voulu que ses Apôtres mendient leur pain, et reçoivent la nourriture pour salaire, car il ajoute : « L'ouvrier mérite son salaire. » — S. Grég. (*hom.* 17.) En effet, les aliments qui soutiennent l'existence de l'ouvrier, sont une partie de son salaire, elle est pour le travail de la prédication un commencement de la récompense qui recevra toute sa perfection dans les cieux de la contemplation de la vérité. Remarquons que pour une seule et même œuvre, nous recevons deux récompenses, l'une dans cette vie, qui est la voie ; et l'autre dans la patrie, après la résurrection. Or, l'effet de la récompense que nous recevons ici-bas, doit être de nous faire tendre avec plus de force et de courage vers la récompense éternelle. Le vrai

---

stipendia consequamur, quibus patriæ cœlestis præmia offerimus. Unde sequitur : « In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt. » Ecce qui peram et sacculum portari prohibuit, sumptus et alimenta ex eadem prædicatione concedit. Chrys. (*ut sup.*) Sed ne aliquis diceret : « Consumo res proprias parando advenis mensam ; » illum primo intrantem facit tibi pacis donum offerre, cui nihil est æquale ; ut scias te majora, quam des, suscipere. Titus Bostrens. Vel aliter continua : « Quia non estis constituti judices eorum qui sunt digni vel indigni, edatis et bibatis quæ vobis offeruntur ab eis : dimittite autem mihi eorum, qui vos recipiunt, examen ; nisi vobis quoque sit notum, non esse ibi filium pacis : tunc enim fortassis retrocedere debetis. »

Theophylact. Vide igitur qualiter discipulos mendicare instituit, et pro pretio eos nutrimentum habere voluit : nam subditur : « Dignus enim est operarius mercede sua. » Greg. (*hom.* 17, *ut sup.*) Sunt enim jam de mercede operarii ipsa alimenta sustentationis ; ut hic merces de labore prædicationis inchoetur, quæ illic de veritatis visione perficitur. Qua in re considerandum est quod uni nostro operi duæ mercedes debentur : una in via, quæ nos in labore sustentat ; alia in patria, quæ nos in resurrectione remunerat. Merces itaque quæ in præsenti recipitur, hoc in nobis debet agere, ut ad sequentem mercedem robustius tendatur. Verus ergo quisque

prédicateur ne doit donc pas prêcher dans l'intention d'obtenir ici-bas sa récompense, mais recevoir cette récompense comme soutien de sa prédication. Car celui qui annonce la parole sainte pour obtenir des louanges ou quelque avantage temporel, se prive par là même de la récompense éternelle.

S. Ambr. Le Sauveur recommande encore à ses disciples une autre vertu, c'est de ne point aller de maison en maison avec une inconstante facilité : « Ne passez point de maison en maison, » c'est-à-dire que par affection pour ceux qui nous reçoivent, nous devons rester chez eux, et ne pas rompre trop facilement les liens d'amitié qui nous unissent à eux.

Bède. Après les avoir prévenus des différentes manières dont l'hospitalité leur serait offerte, il leur trace la ligne de conduite qu'ils devront tenir dans les villes où ils entreront, c'est-à-dire partager en tout la manière de vivre des âmes vraiment religieuses, et fuir tout rapport avec les impies: « En quelque ville que vous entriez, et où vous serez reçus, mangez ce qu'on vous présentera. » — Théophyl. Quelque modeste et commune que soit la table qui vous est offerte, n'en demandez pas davantage; et il les avertit en même temps d'opérer des miracles pour attirer les hommes à leurs prédications : « Et guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous. » Si, en effet, vous commencez par les guérir avant de les enseigner, vos discours en recevront plus d'efficacité, et les hommes croiront que le royaume de Dieu approche en vérité, puisque ces guérisons ne peuvent être que l'effet d'une vertu divine. Mais lors même que leur guérison est toute spirituelle, il est vrai de dire que le royaume de Dieu s'approche d'eux; car ce royaume est

---

prædicator non ideo prædicare debet, ut in hoc tempore mercedem accipiat; sed ideo mercedem recipere ut prædicare sufficiat. Quisquis namque ideo prædicat, ut hic laudis vel muneris mercedem recipiat, æterna mercede se privat.

Ambr. Subditur virtus alia; ne de domo in domum quis vaga facilitate demigret. Sequitur enim : « Nolite transire de domo in domum, » ut scilicet amore hospitali servemus constantiam, neque aliquam amicitiæ necessitudinem facile resolvamus.

Bed. Descripto autem diversæ domus hospitio quid jam in civitatibus agere debeant, docet : piis scilicet in omnibus communicare; ab impiorum vero per omnia societate secerni : unde sequitur : « Et in quamcunque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis. » Theophylact. Quamvis modica existant et vilia, nihil amplius inquirentes : denuntiat etiam eis, ut operantes miracula, homines ad suas prædicationes attraherent. Unde subdit : « Et curate infirmos qui in illa sunt. Et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. » Si enim prius curaveritis, deinde docueritis, prosperabitur sermo, et homines credent regnum Dei appropinquare : non enim curarentur, nisi hoc aliqua virtus divina perficeret. Sed etiam cum secundum animam curantur, appropinquat in eos regnum Dei, quod longe est ab eo cui dominatur pecca-

loin de ceux en qui domine le péché. — S. Chrys. (*hom.* 33 *sur S. Matth.*) Voyez quelle est la dignité des Apôtres, ce ne sont point des grâces sensibles (c'est-à-dire des biens terrestres) qu'ils doivent répandre, comme Moïse et les prophètes, mais des grâces toute nouvelles et vraiment admirables, c'est-à-dire le royaume de Dieu. — S. Max. Le Sauveur dit : « Le royaume de Dieu approche, » non pour signifier qu'il s'écoulera peu de temps jusqu'à ce qu'il arrive ; car le royaume de Dieu ne vient pas de manière à être remarqué (*Luc*, xvii, 20), mais pour nous faire connaître la disposition des hommes au royaume de Dieu qui est en puissance dans ceux qui ont embrassé la foi, et en réalité dans ceux qui méprisent la vie du corps pour ne vivre que de la vie de l'âme, et qui peuvent dire : « Je vis, ce n'est pas moi, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » (*Gal.*, ii, 20.)

S. Ambr. Il leur commande ensuite de secouer la poussière de leurs pieds contre les villes qui n'auront pas cru devoir leur accorder l'hospitalité : « En quelque ville que vous entriez, et où l'on ne vous recevra point, secouez la poussière, » etc. — Bède. Cette action, de la part des Apôtres, est une attestation solennelle des travaux et des fatigues qu'ils ont supportés inutilement pour les habitants de ces villes ; ou bien, un signe qu'ils désirent si peu leurs biens temporels, qu'ils ne veulent même pas que la poussière de leur terre s'attache à leurs pieds. Ou bien encore, les pieds signifient les travaux et les progrès de la prédication, et la poussière dont ils sont couverts, la légèreté des pensées de la terre, dont les plus grands docteurs ne peuvent entièrement se garantir. Ceux donc qui méprisent la doctrine, les travaux et les périls de ceux qui leur annoncent l'Evangile, se préparent un témoignage sévère de condamnation. — Orig. (*Ch. des*

---

tum. Chrys. (*hom.* 33, *in Matth.*) Vide autem dignitatem apostolorum : nihil sensibile monentur proferre ; qualia qui circa Moysen et prophetas (scilicet bona terrena), sed quædam nova et mirabilia ; scilicet regnum Dei. Maxim. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Dicitur autem, *appropinquavit*, non ut ostendat temporis brevitatem, neque enim regnum Dei venit cum observatione, sed ostendit dispositionem hominum ad regnum Dei, quod quidem potentia est in omnibus credentibus; actu vero in his qui respuunt corporalem vitam, et solam eligunt spiritualem ; qui dicere possunt : « Vivo autem non ego, sed vivit in me Christus. »

Ambr. Deinde docet excutiendum de pedibus pulverem ; si quis recipiendos civitatis hospitio non putaverit, dicens : « In quamcunque civitatem intraveritis, et non susceperint vos, excutite pulverem, » etc. Bed. Vel ad contestationem terreni laboris, quem pro illis inaniter susceperunt; vel ut ostendatur, usque adeo se ab ipsis nihil terrenum quærere, ut etiam pulverem de terra eorum non sibi patiantur adhærere ; vel per pedes ipsum opus et incessus prædicationis significatur : pulvis vero, quo asperguntur, terrenæ levitas est cogitationis; a qua et summi doctores immunes esse nequeunt. Qui ergo spreverint doctrinam, labores et pericula docentium ad testimonium suæ damnationis inflectunt. Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Ex-

Pèr. gr.) En secouant la poussière de leurs pieds, ils semblent leur dire : La poussière de vos péchés retombera justement sur vous. Remarquez encore que les villes qui refusent de recevoir les Apôtres, ont de larges places, selon ces paroles du Sauveur : « La voie qui mène à la perdition est large. »

THÉOPHYL. Le royaume de Dieu approche pour le bonheur de ceux qui reçoivent les Apôtres, mais il approche aussi pour la perte de ceux qui les repoussent : « Sachez cependant que le royaume de Dieu est proche ; » c'est comme l'avénement d'un roi qui vient pour punir les uns et récompenser les autres, c'est pourquoi il ajoute : « Je vous le dis, il y aura en ce jour moins de rigueur pour Sodome que pour cette ville. » — EUSÈBE. En effet, même dans la ville de Sodome, les anges trouvèrent l'hospitalité, et Loth fut jugé digne de les recevoir. (*Genèse*, XIX.) Si donc en entrant dans une ville, les Apôtres ne trouvent pas un seul habitant qui veuille les recevoir, comment le sort de cette ville ne serait-il pas plus triste que celui de Sodome? Le Sauveur leur enseignait encore par ces paroles à embrasser avec courage la vie de pauvreté ; car une ville, une maison, un bourg ne peuvent exister, qu'à la condition de renfermer quelque serviteur fidèle connu de Dieu. La ville de Sodome elle-même n'eût pu exister, si Loth ne l'eût habitée, et à peine en fut-il sorti, qu'elle fut soudainement réduite en cendres. — BÈDE. Et cependant les habitants de Sodome, bien qu'hospitaliers au milieu des désordres de la chair et de l'esprit, n'ont jamais reçu des hôtes comme étaient les Apôtres ; car si Loth a conservé ses yeux et ses oreilles pures (II *Pierre*, II, 7), nous ne voyons pas cependant qu'il ait rien enseigné, ou qu'il ait fait quelque prodige.

---

tergendo ergo pulverem pedum in eos, quodammodo dicunt : « Pulvis peccatorum vestrorum merito veniet super vos. » Et attende quod quæcunque civitates non suscipiunt apostolos, sanamque doctrinam, habent plateas : juxta illud (*Matth.*, 7) : « Lata est via quæ ducit ad perditionem. »

THEOPHYLACT. Et sicut recipientibus apostolos appropinquare regnum Dei dicitur in beneficium, sic non recipientibus in præjudicium. Unde subdit : « Tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei ; » sicut adventus regis est quibusdam ad pœnam, quibusdam vero ad honorem. Unde de eorum pœna subditur : « Dico autem vobis quod Sodomis remissius erit, » etc. EUSEB. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Nam in civitate Sodomorum non caruerunt angeli hospitio, sed Loth inventus est dignus eos hospitari. (*Gen.*, 19.) Si ergo ad accessum discipulorum nec unus invenietur in civitate, qui eos recipiat, quomodo non pejor erit civitate Sodomorum? Hic sermo docebat eos audacter aggredi regulam paupertatis : non enim posset consistere civitas et villa, nec vicus sine aliquo incola noto Deo. Nam nec Sodoma subsisteret non reperto Loth, quo recedente tota repente periit. BED. Sodomitæ quoque ipsi etsi hospitales fuerint inter cætera carnis animæque flagitia, nulli tamen apud eos tales hospites quales apostoli, reperti sunt ; et Loth quidem aspectu et auditu justus erat (II *Petri* II vers. 7), non tamen aliquid docuisse aut signa fecisse perhibetur.

ỳ. 13-16. — *Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethsaïde! Car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, l'avaient été dans Tyr et Sidon, elles eussent depuis longtemps fait pénitence sous le cilice et assises dans la cendre. C'est pourquoi il y aura, au jour du jugement, moins de rigueur pour Tyr et Sidon que pour vous. Et toi Capharnaüm, qui t'es élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers. Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise; or, celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.*

S. Ambr. D'après ces paroles du Seigneur, ceux qui ont refusé de suivre les préceptes de l'Evangile seront punis bien plus sévèrement que ceux qui ont violé la loi naturelle : « Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi Bethsaïde ! » — Bède. Corozaïn, Bethsaïde et Capharnaüm, et Tibériade, dont parle saint Jean, sont des villes de Galilée, situées sur les bords du lac de Génésareth, que les Evangélistes appellent aussi la mer de Galilée ou de Tibériade (1). Le Sauveur déplore donc le sort de ces villes, que tant de prodiges et de miracles opérés sous leurs yeux n'ont pu amener à faire pénitence, et qui sont plus coupables que les nations qui transgressent seulement la loi naturelle, puisqu'au mépris de la loi écrite, ils joignent encore le mépris du Fils de Dieu et de sa gloire : « Car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, l'avaient été dans Tyr et dans Sidon, elles eussent depuis longtemps fait pénitence dans le cilice et dans la cendre. » Le cilice qui est tissé de poils de chèvre, figure le souvenir déchirant du péché, qui perce l'âme comme d'une pointe aiguë; la cendre représente la pensée de la mort, qui nous réduit en cendres; l'action d'être

(1) Ce lac est appelé mer de Galilée dans *saint Matthieu*, IV, 18; XV, 29; dans *saint Marc*, I, 16; VII, 31; et mer de Tibériade dans *saint Jean*, XXI, 1; et tout à la fois mer de Galilée et mer de Tibériade, VI, 1.

Væ tibi, Corozaim! væ Bethsaida! quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio quam vobis, Et tu, Capharnaum, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris .Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit: qui autem me spernit, spernit eum qui me misit.

Ambr. Docet Dominus graviori pœnæ obnoxios fore, qui Evangelium non sequendum, quam qui legem judicavent esse solvendam, dicens : « Væ tibi, ru [illegible]zaim! væ tibi, Bethsaida! » Bed. Cor[illegible]im, Bethsaida et Capharnaum, Coroza[illegible] quoque quam Joannes nominat, Tiberias [illegible]nt Galilææ sitæ in littore laci civitates su[illegible] Genezareth, qui ab evangelistis *mare Galilææ* vel *Tiberiadis* appellatur. Plangit ergo Dominus has civitates, quæ post tanta miracula atque virtutes non pœnituerunt, pejoresque sunt gentibus naturale tantum jus dissipantibus; quia post descriptæ legis contemptum, Filium quoque Dei et gloriam ejus spernere non timuerunt. Unde sequitur : « Quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et in cinere pœniterent, » etc. « In cilicio, » quod de pilis caprarum contexitur, asperam peccati pungentis memoriam significat; in *cinere* autem, mortis considerationem (per quam in pulverem redigimur) demonstrat : porro

assis signifie l'humilité de la conscience. Or, nous voyons aujourd'hui l'accomplissement de cette prédiction du Sauveur, parce que Corozaïn et Bethsaïde ont refusé de croire au Seigneur qui les enseignait en personne, tandis que Tyr et Sidon ont été autrefois en relations d'amitié avec David et Salomon, et ont ensuite embrassé la foi qui leur était annoncée par les disciples de Jésus-Christ.

S. Chrys. (*de l'hom. intitul., que les femmes consacrées à Dieu ne doivent point habiter avec les hommes.*) Le Seigneur déplore le sort de ces villes, pour nous apprendre que les gémissements et les larmes répandues sur ceux qui sont insensibles à leur malheur, sont un des moyens les plus efficaces pour les tirer de leur insensibilité, comme aussi un remède souverain, et une consolation puissante pour ceux qui s'attristent de leur indifférence. (*Et hom.* 38 *sur S. Matth.*) Ce n'est pas seulement en déplorant leur sort, qu'il les amène à faire le bien, mais en leur inspirant une crainte salutaire : « C'est pourquoi il y aura, au jour du jugement, moins de rigueur pour Tyr et Sidon, que pour vous. » Soyons nous-mêmes attentifs à cette menace; car ce n'est pas seulement à ces villes, mais à nous-mêmes, qu'un jugement sévère est réservé, si nous refusons de recevoir ceux qui nous demandent l'hospitalité; puisqu'il commande à ses disciples de secouer la poussière de leurs pieds contre ceux qui refuseront de les recevoir. (*D'un autre endroit.*) Les miracles nombreux que le Seigneur avait opérés dans Capharnaüm, le séjour qu'il avait fait, lui avait donné une certaine prééminence sur les autres villes, mais son incrédulité fut cause de sa ruine, comme le Sauveur le lui prédit : « Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers, » c'est-à-dire que le châtiment sera proportionné à l'honneur que tu as

---

in *sessione* humilitatem propriæ conscientiæ significat. Impletum autem vidimus hodie dictum Salvatoris, quia Corozaim et Bethsaida præsente Domino credere noluerunt. Tyrus autem et Sidon, et quondam David ac Salomoni amicæ fuere (III *Reg.*, 5), et post evangelizantibus Christi credidere discipulis.

Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homilia quod regulares feminæ viris cohabitare non debeant.*) Deplorat autem Dominus has civitates ad nostrum exemplum; eo quod effusio lacrymarum, et gemitus amarus super patientes insensibilitatem doloris, non modicum antidotum est, et ad correctionem patientium, et ad remedium vel consolationem ingemiscentium super eos. (*Et hom.* 38, *in Matth.*) Non solum autem per deplorationem inducit eos ad bonum, sed etiam per terrorem. Unde sequitur : « Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit, » etc. Hoc et nos audire debemus : non enim solis illis sed etiam nobis pejus judicium statuit, nisi receperimus intrantes ad nos hospites, quando etiam pulverem præcepit excutere. Ac ex alio loco : cum autem plurima signa fecisset Dominus in Capharnaum, et cum ipsa incolam habuisset, videbatur super alias civitates exaltata; sed propter incredulitatem cecidit in ruina : unde sequitur : « Et tu, Capharnaum, usque in cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris, » ut scilicet judicium sit proportionabile honori. Bed. Duplex au-

reçu. — BÈDE. Ces paroles peuvent recevoir deux significations différentes. Ou bien, tu seras plongée jusqu'au fond de l'enfer, parce que tu as résisté avec un orgueil indicible à mes prédications, et dans ce sens, c'est par orgueil qu'elle s'est élevée jusqu'au ciel; ou bien, tu as été élevée jusqu'au ciel, par le séjour que j'ai fait dans tes murs, par les miracles que j'y ai multipliés sous tes yeux, et tu seras puni d'autant plus sévèrement, que tant de grâces n'ont pu vaincre ton incrédulité. Et que personne ne pense que ces menaces ne sont faites qu'aux villes ou aux personnes qui ont méprisé le Seigneur dans sa chair visible; elles s'adressent à tous ceux qui, aujourd'hui encore, méprisent les enseignements de l'Evangile; aussi ajoute-t-il : « Celui qui vous écoute, m'écoute. » — S. CYR. Il faut recevoir avec respect les enseignements des saints Apôtres; car celui qui les écoute, écoute Jésus-Christ lui-même. Un châtiment inévitable attend donc les hérétiques qui rejettent les paroles des Apôtres, car il ajoute : « Et celui qui vous méprise, me méprise. » — BÈDE. Il établit clairement cette vérité, qu'en écoutant ou en méprisant la prédication évangélique, ce ne sont pas des hommes de peu d'importance qu'on écoute ou qu'on méprise, mais le Sauveur, et son Père lui-même : « Celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé; » parce qu'en effet, dans le disciple, c'est le maître qu'on écoute, et dans le Fils, c'est le Père qu'on honore.

S. AUG. (*des par. du Seig.*, *serm.* 24.) Si donc la parole de Dieu est parvenue jusqu'à vous, et vous a placé dans le lieu élevé que vous occupez, gardez-vous de nous mépriser; car ce mépris que vous nous témoigneriez, remonterait jusqu'à lui. On peut encore entendre ces paroles dans un autre sens : « Celui qui vous méprise, me méprise, »

---

tem in hac sententia sensus est. Vel ideo, « ad infernum demergeris, » quia contra prædicationem meam superbissime restitisti; ut scilicet intelligatur in cœlum exaltata per superbiam : vel ideo quia es exaltata usque ad cœlum meo hospitio et meis signis, majoribus plecteris suppliciis quia his quoque credere noluisti. Et ne quis putaret hanc increpationem, vel tantummodo civitatibus, vel personis convenire, quæ Dominum in carne videntes spernebant, et non omnibus qui hodie quoque Evangelii verba despiciunt, consequenter adjunxit dicens : « Qui vos audit, me audit. » CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Per quod docet quicquid per sanctos apostolos dicitur, acceptandum esse, quia qui illos audit, Christum audit. Inevitabilis ergo pœna hæreticis imminet, qui apostolorum negligunt verba : sequitur enim : « Et qui vos spernit, me spernit. » BED. Ut scilicet in audiendo quisque vel spernendo Evangelii prædicationem, non viles quasque personas, sed Dominum Salvatorem, imo ipsum Patrem, spernere se vel audire disceret : nam sequitur : « Qui autem me spernit, spernit eum qui me misit, » etc. Quia in discipulo magister auditur, et in filio pater honoratur.

AUG. (*de Verb. Dom.*, serm. 24.) Si autem sermo Dei ad vos quoque pervenit, et in eo loco vos constituit, videte ne spernatis nos, ne ad illum perveniat, quod nobis feceritis. BED. Potest et ita intelligi : « Qui vos spernit, me spernit, » id est, qui non facit misericordiam

c'est-à-dire celui qui refuse de faire miséricorde à l'un des plus petits d'entre mes frères, c'est à moi qu'il le refuse (*Matth.*, XXV); et celui qui me méprise, en refusant de croire que je suis le Fils de Dieu, méprise celui qui m'a envoyé, parce que mon Père et moi nous sommes un. (*Jean*, X.) — TITE DE BOST. Il console en même temps ses disciples, car tel est le sens de ces paroles : « Ne dites point : Pourquoi aller nous exposer aux outrages ? » Prêtez-moi le concours de vos paroles, moi, je vous donnerai celui de ma grâce, et les outrages qu'on vous fera, retomberont sur moi.

ỷ. 17-20. — *Or, les soixante-douze disciples revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. Il leur répondit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair. Voilà que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous nuire. Cependant, ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.*

S. CYR. Nous avons vu plus haut que le Seigneur envoya ses disciples revêtus de la grâce du Saint-Esprit, et que, devenus ministres de la prédication, ils reçurent en même temps tout pouvoir sur les esprits immondes; nous les voyons revenir maintenant en proclamant la puissance de celui qui les a ainsi honorés : « Or, les soixante-douze disciples revinrent avec joie, en disant : Seigneur, les démons eux-mêmes nous sont soumis, » etc. Ils semblent se réjouir bien plus de ce qu'ils ont opéré des miracles, que d'avoir été les ministres de la prédication. Et cependant ils devaient bien plutôt mettre leur joie dans ceux qu'ils avaient gagnés à l'Evangile, à l'exemple de saint

---

uni de fratribus meis minimis, nec mihi facit (*Matth.*, 25); « qui autem me spernit (nolens credere Filium Dei), spernit eum qui me misit; quia ego et Pater unum sumus. » (*Joan.*, 10.) TITUS BOSTRENSIS. Simul autem in hoc discipulos consolatur : quasi dicat : « Non dicatis : Cur imus passuri contumelias? Accommodate linguam, ego præbeo gratiam; in me vestra redundat contumelia. »

Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo. Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem. Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici, et nihil vobis nocebit; verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Supra dictum est quod Dominus misit discipulos gratia Spiritus sancti insignitos; et facti prædicationis ministri, potestatem super immundos spiritus acceperunt : nunc autem reversi confitentur honorantis eos potentiam : unde dicitur : « Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis, » etc. Videbantur quidem gaudere magis quod facti sunt miraculorum auctores, quam quod facti erant prædicationis ministri. Erat autem melius eos gaudere in illis quos ceperant, sicut vocatis per ipsum

Paul, qui disait à ceux qui avaient été appelés à la foi par ses prédications : « Vous êtes ma joie et ma couronne. » (*Philip.*, IV.)

S. Grég. (*Moral.*, XXIII, 4.) (1) Le Sauveur se hâte de réprimer ce mouvement d'orgueil dans le cœur de ses disciples, et il leur rappelle la chute trop justement méritée du maître de l'orgueil, pour leur apprendre, par le prince de l'orgueil, combien ce vice était redoutable : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair, » etc. — S. Bas. (*hom., Dieu n'est pas l'auteur du mal.*) Le démon est appelé Satan, parce qu'il est opposé au bien (c'est le sens du mot hébreu); il est aussi appelé diable, parce qu'il nous aide à commettre le mal, et qu'il devient notre accusateur. Sa nature est immatérielle, et il fait son séjour dans les airs.

Bède. Il ne dit pas : Je le vois maintenant; mais : « Je le voyais précédemment, » au moment même de sa chute. Il le compare à l'éclair, pour signifier la rapidité avec laquelle il a été précipité du haut du ciel au fond des abîmes, ou pour exprimer que depuis sa chute, il se transforme encore en ange de lumière (II *Cor.*, XI, 4.) — Tite de Bostr. C'est comme juge qu'il a vu la chute de Satan, lui qui connaît les passions des êtres immatériels. Il le compare dans sa chute à un éclair, parce que Satan, de brillant qu'il était par nature, est devenu ténébreux par ses inclinations vicieuses; et qu'il a corrompu en lui la bonté que Dieu lui avait communiquée en le créant. — S. Bas. (*contre Eunom.*, III.) Car les esprits célestes ne sont pas saints par nature, mais la mesure de leur sainteté est proportionnée à la mesure de leur amour pour Dieu. De même que le fer

(1) Dans les anciennes éditions chap. 7, sur ces paroles du chapitre 32 du livre de *Job* : « L'inspiration du Tout-Puissant donne l'intelligence. »

---

dicit Paulus (*ad Philip.*, 4) : « Gaudium meum et corona mea. »

Greg. (23 *Moral.*, cap. 4.) Mire autem Dominus ut in discipulorum cordibus elationem premeret, judicium ruinæ retulit, quod ipse magister elationis accepit; ut in auctore superbiæ discerent, quid de elationis vitio formidarent. Unde sequitur : « Videbam Satanam sicut fulgur, de cœlo cadentem, » etc. Basil. (*in hom. quod Deus non sit auctor mali.*) Dicitur *Satanas,* eo quod adversatur bono (hoc enim significat nomen hebraicum); sed *diabolus* dicitur, eo quod cooperatur nobis in malo, et accusator sit. Natura ejus est incorporea, locus aereus.

Bed. Non autem dicit : *Modo video,* sed prius, *videbam*, quando corruit : quod autem ait : *Sicut fulgur,* vel præcipitem de supernis ad ima lapsum significat; vel quia dejectus adhuc transfigurat se in angelum lucis. (II *ad Cor.*, 11, vers. 14.) Titus Bostrens. Se autem dicit vidisse tanquam judicem, qui novit incorporeorum passiones. Vel dicit : *Sicut fulgur,* quia natura fulgidus erat ut fulgur, sed factus est tenebrosus propter affectum ; quia quod Deus fecit bonum, hoc ipse in se alteravit in malum. Basil. (*adversus Eunomium, lib.* 3.) Supernæ enim virtutes non sunt naturaliter sanctæ, sed secundum analogiam divini amoris mensuram sanctificationis

qu'on met dans le feu, ne perd pas sa nature, et cependant, par son étroite union avec la flamme ardente, prend l'aspect et la vertu du feu ; ainsi les esprits des cieux, par leur union avec celui qui est saint par nature, entrent en communication de sa sainteté ; car en effet, Satan ne fût jamais tombé, s'il avait été impeccable par nature. — S. Cyr. Ou bien encore, dans un autre sens : « Je voyais Satan tomber comme l'éclair, » c'est-à-dire de la plus haute puissance à la plus extrême faiblesse. En effet, avant la venue du Sauveur, le démon régnait sur tout l'univers, et recevait les adorations de tous les hommes ; mais lorsque le Fils unique de Dieu fut descendu du ciel, il tomba avec la rapidité de l'éclair, parce qu'il est foulé aux pieds par tous ceux qui adorent Jésus-Christ, c'est ce qu'indiquent les paroles suivantes : « Voici que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents, » etc.

Tite de Bost. Autrefois les serpents, dans le désert, firent des blessures mortelles aux Israélites à cause de leur infidélité. (*Nomb.*, xxi.) Mais le serpent d'airain est venu sur la terre, il a été attaché à la croix, et il a détruit ainsi la vertu de ces serpents, de manière que tous ceux qui le regardent avec foi sont guéris de leurs blessures, et obtiennent le salut. — S. Chrys. (*Ch. des Pèr. gr.*) Et dans la crainte qu'on entendît ces paroles de véritables serpents, le Sauveur ajoute : « Et sur toute la puissance de l'ennemi. » — Bède. C'est-à-dire qu'il leur donne le pouvoir de chasser toute espèce d'esprits impurs des corps des possédés. Et pour ce qui les concerne, il ajoute : « Et rien ne pourra vous nuire. » On peut cependant entendre aussi ces paroles dans le sens littéral, car une vipère s'étant élancée sur la main de saint Paul, il n'en souffrit aucun mal (*Actes*, xxviii), et saint Jean prit du poison,

---

sortiuntur. Et sicut ferrum positum in igne non desinit esse ferrum, vehementi tamen flammæ unione tam effectu quam aspectu in ignem pertransit; sic et almæ virtutes ex participatione ejus quod est naturaliter sanctum, insitam habent sanctificationem : neque enim cecidisset Satanas, si natura fuisset insusceptibilis mali. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum, ut sup.*) Vel aliter : « Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem, » id est, ab ultima virtute in extremam fragilitatem. Nam ante Salvatoris adventum, subegerat sibi orbem, et ab omnibus colebatur; sed cum unigenitum Verbum Dei de cœlo descendit, corruit tanquam fulgur, quia conculcatur ab adorantibus Christum. Unde sequitur : « Et ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes, » etc.

Titus Bostrens. Serpentes quidem aliquando figuraliter in deserto mordebant Judæos, et necabant eos, eo quod infideles erant. (*Numer.*, 21.) Venit autem qui serpentes illos perimeret æneus serpens crucifixus; ut si quis credens in eum prospexerit, liberetur a mortibus et salvetur. Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Deinde ne putaremus hoc dici de bestiis, subjunxit : « Et supra omnem virtutem inimici. » Bed. Hoc est, omne genus immundorum spirituum de obsessis corporibus ejiciendi. Et quantum ad ipsos subdit : « Et nihil vobis nocebit. » Quamvis et ad litteram possit accipi : Paulus enim a vipera invasus, nihil mali patitur (*Act.*, 28), et Joannes hausto veneno non læditur. (*In*

sans en ressentir aucune atteinte (1). Or, il y a cette différence entre les serpents qui blessent avec leurs dents, et les scorpions dont le venin est dans la queue, que les serpents représentent ceux qui exercent ouvertement leur fureur; et les scorpions, ceux qui dressent en secret leurs embûches, que ce soient des hommes ou des démons. Ou bien, les serpents sont ceux qui attaquent extérieurement, comme le démon de la fornication et de l'homicide, mais ceux dont le pouvoir de nuire s'exerce intérieurement, sont comme des scorpions, telles sont les passions intérieures de l'âme. — S. Grég. de Nysse. (*hom. sur les Cant.*) La volupté est comparée au serpent, dans la sainte Ecriture. Or, telle est la nature du serpent, que si sa tête atteint une fente dans un mur, elle attire tout son corps à sa suite; ainsi la nature accorde à l'homme de se construire une habitation comme chose nécessaire, mais à l'aide de cette nécessité, la volupté dresse ses attaques, elle porte l'homme à un luxe exagéré; puis comme conséquence, elle fait entrer dans l'âme la passion de l'avarice, que suit immédiatement le vice de l'impureté, c'est-à-dire le dernier membre et comme la queue de la bestialité. Or, de même que pour faire lâcher prise à un serpent, on ne le saisit point par la queue; ainsi, c'est inutilement qu'on voudrait déraciner la volupté en commençant par les dernières ramifications, si on ne ferme tout d'abord l'entrée par où le mal a pénétré dans l'âme. — S. Athan. (*disc. sur la passion et la croix du Seig.*) Nous voyons aujourd'hui des enfants triompher, par la vertu du Christ, de la volupté qui, autrefois, séduisait les vieillards; et des vierges per-

(1) Comme le rapporte sommairement saint Isidore dans son livre *de la vie et de la mort des Saints*, § 73, bien que Métaphraste qui raconte la vie de saint Jean, attribue ce fait à un homme qui, perdu de dettes, prit deux fois du poison, mais sans en ressentir aucun mal, parce qu'il avait fait le signe de la croix, et fut délivré de ses dettes par une somme d'or que saint Jean lui fournit miraculeusement.

---

ejus vita.) Hoc autem inter serpentes qui dente, et scorpiones qui cauda nocent, distare arbitror, quod *serpentes* aperte sævientes, *scorpiones* clanculo insidiantes, vel homines vel dæmones, significent. Vel *serpentes*, qui inchoandis virtutibus venena pravæ persuasionis objiciunt; *scorpiones*, qui consummatas virtutes ad finem vitiare intendunt. Theophyl. Vel *serpentes* sunt qui visibiliter nocent, veluti fornicationis et homicidii dæmon; qui vero invisibiliter nocent, *scorpiones* vocantur, sicut in vitiis spiritualibus. Greg. Nyss. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex homiliis in Cant.*) Voluptas enim *serpens* dicitur in Scriptura, cujus natura est, quod si caput ejus muri stricturam attigerit, totum sequens corpus ad se trahit; sic natura necessarium concessit homini domicilium; sed per hanc necessitatem aggrediens voluptas animum, ad immoderatum quemdam ornatum pervertit; ad hoc subsequentem avaritiam trahit, quam impudicitia sequitur, id est, ultimum membrum et cauda bestialitatis. Sed quemadmodum non est per caudam serpentem retrahi, sic non est incipiendum ab ultimis ad evellendum voluptates, nisi quis priorem aditum obturet malitiæ. Ath. (*Orat. in passionem et crucem Domini.*) Deludunt autem nunc per Christi virtutem pueri voluptatem, quæ quondam seducebat grandævos; et

sévérer dans l'innocence, en foulant aux pieds les artifices du serpent de la volupté. Quelques-uns mêmes ont écrasé l'aiguillon du scorpion, c'est-à-dire du démon, en affrontant la mort, et en devenant les martyrs de Jésus-Christ; et la plupart ont sacrifié les jouissances de la terre pour marcher plus librement vers les biens du ciel, sans crainte, aucune, des puissances de l'air.

Tite de Bostr. Notre-Seigneur vit bien que la joie de ses disciples était mélangée de vaine gloire; car ils se réjouissaient surtout d'avoir reçu une puissance qui les élevait au-dessus des autres hommes, et les rendait terribles aux hommes et aux démons. Aussi ajoute-t-il : « Cependant ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, » etc. — Bède. Il leur défend, simples mortels qu'ils sont, de se réjouir de ce que les esprits leur sont soumis; car le pouvoir de chasser les esprits ou de faire d'autres miracles, ne vient pas du mérite de celui qui les opère, mais de l'invocation du nom de Jésus-Christ, qui produit ces effets miraculeux pour la condamnation de ceux qui l'invoquent, ou pour l'utilité de ceux qui sont témoins de ces prodiges. — S. Cyr. Mais pourquoi, Seigneur, ne permettez-vous pas à vos disciples de se réjouir de la puissance que vous-même leur avez donnée, alors qu'il est écrit : « Ils se réjouiront dans votre nom durant tout le jour? » C'est que le Sauveur les invite à une joie beaucoup plus grande et plus pure : « Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. » — Bède. Comme s'il leur disait : Ce n'est pas de l'humiliation des démons, mais de votre élévation, qu'il faut vous réjouir. Et nous pouvons entendre ces paroles, dans ce sens plein d'édification, que les œuvres de l'homme, qu'elles aient le ciel ou la terre pour objet, sont écrites pour ainsi dire, et éternellement gravées

---

virgines perseverant, conculcantes serpentinæ voluptatis fallacias. Sed et quidam ipsum aculeum scorpionis, id est, diaboli, conculcantes, scilicet mortem, non timuerunt interitum, Verbi martyres facti : plerique vero postpositis terrenis libero gressu conversantur in cœlis, principem aeris non timentes.

Titus Bostrens. Sed quia lætitia, qua eos lætos videbat, inanem gloriam sapiebat, gaudebant enim quod quasi sublimes effecti, terribiles hominibus et dæmonibus erant. Ideo Dominus subjungit : « Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur, » etc. Bed. De subjectione spirituum cum caro sint, gaudere prohibentur; quia spiritus ejicere, sicut et virtutes alias facere, interdum non est ejus meriti qui operatur, sed invocatio nominis Christi, hoc agit ad condemnationem eorum qui invocant, vel ad utilitatem eorum qui vident et audiunt. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed cur, Domine, non sinis lætari in honoribus a te collatis, cum scriptum sit (*Psal.* 88) : « In nomine tuo exultabunt tota die? » Sed Dominus eos ad majus gaudium erigit : unde subdit : « Gaudete autem quia nomina vestra scripta sunt in cœlis. » Bed. Quasi dicat : « Non oportet vos de dæmonum humiliatione sed de vestra sublimatione gaudere. » Salubriter autem intelligendum est, quod sive cœlestia, sive terrestria quis opera gesserit, per hoc quasi litteris annota-

dans le souvenir de Dieu. — THÉOPHYL. Les noms des saints sont écrits dans le livre de vie, non pas avec de l'encre, mais par la grâce et le souvenir de Dieu, et tandis que le démon tombe des hauteurs où Dieu l'avait élevé, les hommes placés au-dessus de lui, sont inscrits dans le livre des cieux. — S. BAS. (*sur le chap.* IV *d'Isaïe*). Il en est dont les noms sont écrits, non sur le livre de vie, mais sur la terre, comme le dit Jérémie (XVII, 13), d'où nous devons entendre qu'il y a deux inscriptions, les uns sont écrits pour la vie; et les autres pour leur perte. Quant à ces paroles du Roi-prophète : « Qu'ils soient effacés du livre des vivants, » elles doivent s'entendre de ceux qu'on avait cru dignes d'être inscrits sur le livre de Dieu; et dans le style de l'Ecriture, nos noms sont effacés ou inscrits lorsque nous tombons de la vertu dans le péché, ou lorsque nous sortons du péché pour revenir à la vertu.

ỳ. 21-23. — *En cette heure même, Jésus tressaillit de joie par un mouvement de l'Esprit saint, et il dit : Je vous rends gloire, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits. Oui, mon Père, cela est juste, parce que vous l'avez ainsi voulu. Toutes choses m'ont été données par mon Père, et personne ne sait quel est le Fils, sinon le Père; et quel est le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler.*

THÉOPHYL. Comme un bon père qui se réjouit de voir ses enfants dans la voie du bien, Jésus tressaille de joie de ce que les Apôtres ont été jugés dignes de si hautes faveurs : « En cette heure même, Jésus tressaillit de joie, » etc. — S. CYR. Il vit que les Apôtres, par la vertu de l'Esprit saint qu'il leur avait donnée, en gagneraient un grand nombre (c'est-à-dire les amèneraient à la foi), c'est pour cela que l'Evan-

---

tus, apud Dei memoriam sit æternaliter affixus. THEOPHYLACT. Scripta sunt enim nomina sanctorum in libro vitæ; non encausto, sed memoria Dei et gratia : et diabolus quidem desuper cadit : homines vero inferius existentes, superius ascribuntur in cœlis. BASIL. (*in Isai.* 4 caput.) Quidam autem sunt qui scribuntur quidem, non *in vita,* sed secundum Hieremiam *in terra* (cap. 17, vers. 13), ut secundum hoc intelligatur duplex quædam descriptio, horum quidem *ad vitam*, illorum *ad perditionem.* Quod autem dicitur (*Psal.* 68, vers. 29) : « Deleantur de libro viventium, » intelligitur de his qui digni putabantur in libro Dei conscribi : et secundum hoc fieri dicitur Scriptura, vel deleri, quando a virtute delabimur in peccatum, vel e contra.

In ipsa hora, exultavit in Spiritu sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis : etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

THEOPHYLACT. Sicut benignus pater videns filios suos dirigi, gaudet, sic et Christus exultat, quod apostoli tantis bonis facti sunt digni. Unde sequitur : « In ipsa autem hora, » etc. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Inspexit quidem per spiritus operationem quam sanctis apostolis tradidit, plurium acqui-

géliste dit qu'il se réjouit dans l'Esprit saint, c'est-à-dire dans les effets produits par l'Esprit saint. En effet, le Sauveur aime tant les hommes, qu'il regarde comme un sujet de joie la conversion de ceux qui se sont égarés, et il rend grâces à Dieu : « Je vous rends gloire, ô Père, » etc. — Bède. Le mot *confession* ne signifie pas toujours pénitence, mais, actions de grâces, comme nous le voyons fréquemment dans les Psaumes (1).

S. Cyr. Des hommes à l'esprit ou au cœur perverti nous objectent que le Fils rend ici grâce au Père, comme lui étant inférieur. Mais qui donc empêche le Fils, tout en étant consubstantiel à son Père, de rendre gloire à celui qui l'a engendré, et qui s'est servi de lui pour sauver le monde? Si vous pensez que par-là même qu'il rend gloire à son Père, il lui est inférieur, veuillez remarquer qu'il l'appelle son Père et le Seigneur du ciel et de la terre. — Tite de Bost. Toutes les autres créatures ont été tirées du néant par le Christ, mais lui seul a été engendré par le Père d'une manière incompréhensible, car Dieu n'est Père dans un sens véritable que de son Fils unique; aussi le Fils est-il le seul pour dire à son Père : « Je vous rends grâces, Seigneur Père, » c'est-à-dire, je vous glorifie. Ne soyez pas surpris si le Fils glorifie le Père, car toute la gloire du Père est dans la personne de son Fils unique. Toutes les créatures, les anges eux-mêmes sont la gloire du Créateur, mais comme ces créatures sont placées beaucoup trop au-dessous de sa Majesté, le Fils seul peut dignement glorifier le Père, parce qu'il a une même substance, une même divinité avec Dieu son Père. — S. Athan. (2) Nous savons que souvent le Sauveur s'exprime

(1) *Ps.* IX, 2; XVII, 50; XXIX, 13; XLVIII, 19; LI, 11; CXVII, 21, 28.

(2) La première partie de cette citation se trouve dans son discours *contre les partisans de*

---

sitionem (sive plures ad fidem adducendos), unde in Spiritu sancto lætatus dicitur; id est, in effectibus qui per Spiritum Sanctum proveniunt : quasi enim amator hominum, gaudii reputabat materiam conversionem errantium : de quo gratias agit. Unde sequitur : « Confiteor tibi, Pater.» Bed. Confessio, non semper pœnitentiam, sed et gratiarum actionem significat, ut in Psalmis sæpissime legimus.

Cyril. (*ubi supra.*) Ecce autem, inquiunt illi quorum corda perversa sunt (vel qui mentem perversam habent) gratias refert filius Patri tanquam minor. Sed quid impedit consubstantialem Filium laudare proprium genitorem, mundum salvantem per eum? Quod si censes confessionis causa hunc esse minorem, aspice quod vocat eum « Patrem suum, » et « Dominum cœli et terræ. » Titus Bostrens. (*in Matth.*) Alia enim per Christum ex non entibus producta sunt, sed solus ipse incomprehensibiliter a Patre est genitus : solius enim unigeniti tanquam veri filii naturaliter pater est : unde solus Patri dicit : « Confiteor tibi, Domine Pater ; » hoc est, « glorifico te. » Nec mireris si Patrem Filius glorificat : tota enim hypostasis unigeniti, genitoris est gloria ; nam et quæ facta sunt, et angeli, gloria sunt Creatoris : verum quia hæc nimis infime sita sunt respectu dignitatis ipsius, solus Filius (cum Deus perfecte sit similis Genitori) perfecte glorificat Patrem. Athan. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Novimus etiam sæpius Salvatorem humana proferre :

d'une manière toute humaine, car sa divinité est intimement unie à son humanité; gardez-vous cependant de méconnaître la divinité à cause du voile du corps qui la recouvre. Mais que répondront à cela ceux qui veulent que le mal ait une existence distincte, et qui se forment un Dieu différent du vrai Père du Christ. Ils disent que ce Dieu n'a pas été engendré, qu'il est l'auteur du mal, le prince de l'iniquité, et la créature de ce monde matériel. Mais le Sauveur, confirmant les paroles de Moïse, dit hautement : « Je vous rends gloire, Père, Dieu du ciel et de la terre. » — S. Epiph. (1) L'Evangile de Marcion porte : « Je vous rends grâces, Dieu du ciel, » et supprime ces paroles : « Et de la terre, » et ces autres : « Mon Père, » pour ne point donner à entendre que Jésus-Christ appelle son Père le Créateur du ciel et de la terre.

S. Ambr. Le Sauveur découvre ensuite à ses disciples le dessein mystérieux, en vertu duquel il a plu à Dieu de révéler les trésors de la grâce aux petits, plutôt qu'aux sages et aux prudents de ce monde : « Je vous rends grâces de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, » etc. — Théophyl. On peut voir ici deux sortes de personnes ; les sages sont les pharisiens et les scribes interprètes de la loi ; et les prudents, ceux qui étaient enseignés par les scribes. Les petits, au contraire, dont parle le Seigneur, sont ses disciples qu'il a choisis, non parmi les docteurs de la loi, mais parmi le peuple et les pêcheurs des bords de la mer ; et il les appelle petits, parce que leur volonté est sans malice. — S. Ambr. Ou bien, ces petits sont ceux qui

Sabellius, et la seconde dans son discours *contre les Gentils,* et aussi dans celui qui a pour titre : *contre les idoles.*

(1) Livre I *contre les hérésies,* num. 22, où le saint docteur discute les passages altérés par Marcion.

---

habet enim adjunctam humanitatem Divinitas, nec tamen propter corporis tegimen Deum ignores. Sed quid respondent ad hoc qui volunt subsistentiam esse mali, formant vero sibi Deum alium a vero Patre Christi ? Et hunc dicunt esse ingenitum, mali creatorem, et nequitiæ principem, necnon mundialis machinæ conditorem. Ait autem Dominus approbans verba Moysi : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. » Epiph. (*in eadem Cat. græca.*) Editum autem a Marcione Evangelium habet : « Regratior tibi, Domine cœli ; » tacens quod dicitur, *et terræ ;* et quod dicitur, *Pater,* ne intelligatur quod vocat Christus Patrem « Creatorem cœli et terræ. »

Ambr. Postremo aperit cœleste mysterium, quo placuit Deo, ut parvulis magis quam prudentibus hujus mundi suam gratiam revelaret. Unde sequitur : « Quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus. » Theophyl. Potest sic distingui, ut dicatur *a sapientibus,* id id est, a pharisæis et scribis legem interpretantibus ; *et prudentibus,* id est, ab his qui a scribis fuerant docti : sapiens enim est qui docet, prudens vero qui docetur ; *parvulos* vero vocat Dominus suos discipulos, quos non legis doctores, sed de turba et piscatores elegit ; qui sunt vocati *parvuli* quasi *non malevoli.* Ambr. Vel *parvulum* hic accipiamus qui se exaltare non noverit,

ne cherchent point à s'élever, et à faire ressortir leur prudence dans des discours étudiés, ce que font la plupart des pharisiens. — Bède. Il rend donc grâces à Dieu de ce qu'il a révélé aux Apôtres, qui sont petits à leurs yeux, les mystères de son avénement qu'ont ignorés les scribes et les pharisiens qui se croient les seuls sages, et se complaisent dans leur prudence.

Théophyl. Ces mystères restent donc cachés pour ceux qui prétendent être sages, et ne le sont pas; car s'ils l'étaient réellement, ces mystères leur auraient été révélés. — Bède. Remarquez qu'il oppose aux sages et aux prudents, non pas les insensés et les esprits stupides, mais les petits, c'est-à-dire les humbles, pour faire comprendre que ce qu'il condamne, ce n'est point la pénétration, mais l'orgueil de l'esprit. — Orig. En effet, le sentiment de ce qui nous manque est une disposition pour arriver à la perfection. Celui qui, séduit par l'apparence du bien qu'il croit avoir, ne sent point qu'il ne possède pas le bien véritable, en demeure privé pour toujours.

S. Chrys. (*hom.* 39 *sur S. Matth.*) Si le Sauveur tressaille de joie et rend grâces à son Père, ce n'est point de ce que les mystères de Dieu restent cachés aux scribes et aux pharisiens, car c'était un sujet de gémissement et de larmes, plutôt que de joie, mais il rend grâces de ce que ses disciples ont connu ce que ces prétendus sages ont ignoré. Il rend grâces à Dieu de cette révélation dont il est aussi l'auteur conjointement avec son Père, et nous fait ainsi connaître la grandeur de son amour pour nous. Il nous apprend encore que la cause première de cette révélation, c'est sa volonté et celle de son Père, qui agissait en cela par un dessein formel de sa volonté divine. — S. Grég.

---

et phaleratis sermonibus artem suæ jactare prudentiæ, quod pharisæi plerique faciunt. Bed. Gratias igitur agit quod apostolis quasi parvulis adventus sui aperuit sacramenta, quæ ignoraverunt, scribæ et pharisæi, qui sibi sapientes videntur, et in conspectu suo prudentes.

Theophylact. Abscondita igitur sunt mysteria ab his qui putant se esse sapientes, et non sunt : nam si essent, eis revelata fuissent. Bed. Unde sapientibus et prudentibus non insipientes et hebetes, sed *parvulos* (id est, humiles) opposuit ; ut probaret se tumorem damnasse, non acumen. Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sensus enim defectus, præparatio fit supervenientis perfectionis. Quisquis enim non sentit quod careat vero bono propter apparens bonum, vero bono privatur.

Chrys. (*hom.* 39, *in Matth.*) Non autem lætatur et gratias agit, quod Dei mysteria latebant scribas et pharisæos (hæc enim non erat materia alacritatis, sed gemitus) ; sed de hoc gratias agit quia quod sapientes non noverant, hi noverunt. Gratias autem super hoc agit Patri, cum quo ipse simul hoc facit, ostendens nimiam dilectionem qua diligit nos. Ostendit autem consequenter quod hujus rei causa primum voluntas sua sit et Patris, qui propria voluntate hoc agebat. Unde sequitur : « Etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te. » Greg. (XXV *Moral.*, cap. 13.) His ver-

(*Moral.*, XXV, 13.) Notre-Seigneur nous donne ici une leçon d'humilité, en nous enseignant à ne pas discuter témérairement les conseils de Dieu dans la vocation des uns, et la réprobation des autres; car ce que la souveraine justice juge à propos de faire, ne peut jamais être injuste (1). Ainsi donc dans tous les événements qui arrivent, la cause évidente de la conduite de Dieu, c'est la justice secrète de sa volonté mystérieuse.

S. CHRYS. (*hom.* 39 *sur S. Matth.*) Ces paroles : « Je vous rends grâces, ô mon Père, de ce que vous avez révélé ces choses aux petits, » pouvaient donner à penser que le Christ n'avait pas le pouvoir de faire la même révélation, il ajoute donc : « Toutes choses m'ont été données par mon Père. » — S. ATHAN. (2). Les partisans d'Arius ne comprennent pas le véritable sens de ces paroles, et en donnent cette interprétation absurde et injurieuse au Seigneur : Si toutes choses, disent-ils (c'est-à-dire le domaine sur toute créature), lui ont été données, il fut un temps où il ne les avait pas, il n'est donc pas consubstantiel au Père ; car s'il l'était, il n'aurait pas eu besoin de recevoir le domaine sur toutes choses. Mais cette explication fait ressortir davantage leur folie ; car si avant de recevoir le domaine sur toute créature, le Verbe était étranger aux créatures, comment admettre ces paroles de l'Apôtre : « Toutes choses subsistent en lui ? » (*Colos.*, I, 17.) D'ailleurs, si toutes les créatures lui ont été données, aussitôt qu'elles furent créées, il n'était pas besoin de les lui donner de nouveau ; car c'est par lui que toutes choses ont été faites. » (*Jean*, I.) Il n'est donc pas question ici, comme le prétendent les ariens, du domaine sur les créatures, mais ces paroles ont un rapport évident aux suites de l'in-

(1) Dans les anciennes éditions chap. XVIII, sur les paroles du chapitre IV de *Job* : « S'il donne la paix, qui osera condamner? »
(2) Dans le Traité que saint Athanase a composé sur ces paroles.

---

bis exempla humilitatis accipimus, ne temere discutere superna consilia de aliorum vocatione, aliorumve repulsione, præsumamus : injustum enim esse non potest, quod placuit justo. In cunctis ergo quæ exterius disponuntur, aperta causa rationis est occultæ justitia voluntatis.

CHRYS. (*hom.* 39, *in Matth.*) Cum vero dixisset : « Confiteor tibi, quia revelasti ea parvulis, » ne putares quod ipse Christus hac virtute privatus non posset hoc facere, subjungit : « Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. » ATHAN. Hoc non recte intelligentes Arii sequaces, delirant in Dominum dicentes : Si data sunt ei omnia (id est, dominium creaturæ), fuit tempus quo ea non habuit, et sic non de substantia Patris; nam si esset, non esset ei opus recipere : sed ex hoc magis dementia eorum carpitur. Si enim priusquam recepisset, vacabat creatura a Verbo, qualiter salvabitur illud (*ad Coloss.*, 1, vers. 17) : « Omnia in eo consistant? » Cæterum si simul postquam facta est creatura, tota fuit tradita ei, non erat opus tradere : per ipsum namque facta sunt omnia. (*Joan.*, 1.) Non ergo, ut ipsi putant, significatur hic creaturæ dominium ; imo significativum est hoc verbum factæ dispensationis in carne : postquam enim

carnation du Verbe. En effet, le péché de l'homme fut cause d'un bouleversement général, et le Verbe s'est fait chair pour rétablir tout dans le premier état. Si donc toutes choses lui ont été données, ce n'est pas chez lui défaut de puissance, mais elles lui ont été données pour qu'il les réformât en qualité de Sauveur. Ainsi de même qu'au commencement toutes les créatures ont été tirées du néant par le Verbe, de même, c'est le Verbe fait chair qui les a rétablies et renouvelées. — BÈDE. Ou bien, en disant que toutes choses lui ont été données, le Sauveur veut parler, non des éléments de ce monde, mais de ces petits auxquels le Père a révélé les mystères du Fils, et dont le salut éternel lui cause ici un véritable tressaillement de joie. — S. AMBR. Ou bien encore, dans ces paroles : « Toutes choses, » vous reconnaissez dans le Fils le Tout-Puissant égal en tout à son Père ; dans ces autres : « M'ont été données, » vous confessez qu'il est véritablement le Fils, à qui toutes choses appartiennent essentiellement en vertu de sa consubstantialité, et sans qu'elles lui aient été données par grâce. — S. CYR. (*Tres.*, liv. IV.) Après avoir déclaré que toutes choses lui ont été données par son Père, il élève les esprits jusqu'à la gloire et la grandeur qui lui sont propres, en montrant qu'il ne le cède en rien à son Père : « Personne ne sait qui est le Fils, si ce n'est le Père, et qui est le Père, que le Fils, » etc. En effet, la pensée de la créature ne peut atteindre la profondeur de la substance divine qui surpasse toute intelligence, et dont la beauté est au-dessus de toute conception. Le Père connaît donc le Fils en vertu de sa nature divine, et le Fils connaît le Père de la même manière, sans qu'il y ait la moindre différence de nature. Quant à nous, nous croyons que Dieu existe, mais nous ne pouvons comprendre quelle est sa nature. Mais si le Fils avait été

---

homo peccavit, perturbata sunt omnia ; unde « Verbum caro factum est, » ut omnia restauraret. Data sunt ergo ei omnia, non quia potestate careret, sed ut Salvator emendet universa ; ut sicut per Verbum omnia in principio introducta sunt in *esse*, ita cum « Verbum caro factum est, » in ipso omnia restauraret. BED. Vel dicit « omnia sibi tradita, » non mundi elementa, sed hos quibus parvulis Spiritu sacramenta Filii Pater revelavit, et de quorum salute cum hic loqueretur exultavit. AMBR. Vel cum *omnia* legis, *omnipotentem* agnoscis, non *degenerem Patris* : cum *tradita* legis, *Filium* confiteris, cui per naturam omnia unius substantiæ jure sunt propria, non dono collata per gratiam. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum, ex Thesauro.*) Cum autem dixisset omnia sibi fore a Patre tradita, ascendit ad propriam gloriam et excellentiam, ostendens in nullo se superari a Patre : unde subdit : « Et nemo novit quis sit Filius nisi Pater, » etc. Non valet enim creaturæ intentio comprehendere modum divinæ substantiæ, quæ omnem superat intellectum ; et decor ejus quamlibet considerationem transcendit; sed a seipsa quid sit natura divina cognoscitur. Itaque Pater per id quod est, novit Filium et Filius per id quod est, novit Patrem; non interveniente aliqua differentia quantum ad Divinitatis naturam et alibi : quod enim sit Deus credimus ; quid autem naturaliter sit, incomprehensibile

créé, comment serait-il le seul pour connaître le Père, ou comment le Père seul pourrait-il le connaître? Car aucune créature ne peut connaître la nature divine, tandis que la connaissance des choses créées ne surpasse pas toute intelligence, bien qu'elle puisse surpasser la portée de notre esprit.

S. ATHAN. (1) Il est évident que les ariens se mettent en contradiction avec ces paroles du Sauveur, quand ils osent avancer que le Père ne peut être vu par le Fils. Mais n'est-ce pas une absurdité manifeste, que le Verbe ne se connaisse pas lui-même, alors qu'il donne à tous la connaissance de lui-même et de son Père · « Et celui à qui le Fils voudra le révéler? » — TITE DE BOSTR. La révélation, c'est la transmission d'une connaissance faite d'une manière proportionnée à la nature et aux facultés de chacun; là où la nature est consubstantielle, la connaissance existe sans enseignement; pour nous, au contraire, la connaissance ne peut exister sans révélation. — ORIG. Le Fils de Dieu veut faire cette révélation, comme Verbe, d'une manière conforme à la raison (2), et comme la souveraine justice qui sait choisir les temps les plus opportuns, et la mesure la plus convenable. Or, il révèle en écartant le voile qui est placé sur le cœur (II *Cor.*, III), et les ténèbres où lui-même habite comme dans une retraite. (*Ps.* XVII.) Mais puisque ceux qui sont d'une opinion contraire s'efforcent d'appuyer sur ces paroles leur dogme impie, que le Père de Jésus n'a pas été connu des saints des temps anciens, nous leur répondrons que ces paroles : « Et celui à qui le Fils voudra le révéler, » se rapportent

(1) Cette citation se trouve en partie dans le 1er discours de saint Athanase *contre les Ariens*, tome I; et en partie dans un discours abrégé contre les mêmes hérétiques, tome II.

(2) Allusion au mot grec λόγος, qui signifie à la fois *verbe* et *raison*.

---

est. Si vero creatus est Filius, quomodo solus sciret Patrem? aut quomodo solum a Patre sciretur? Scire namque naturam divinam, impossibile est cuilibet creaturæ; scire autem quodcunque eorum quæ creata sunt, quid sit, non transcendit quemlibet intellectum : quamvis superet nostrum sensum.

ATHAN. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Hoc autem Domino dicente, constat Arianos ei obsistere, dum dicunt non videri Patrem a Filio. Sed eorum ostenditur insania, si seipsum non novit Verbum, quod omnibus Patris et sui præstat notitiam. Sequitur enim : « Et cui voluerit Filius revelare. » TITUS BOSTRENS. Est autem *revelatio* traditio notionis juxta proportionem naturæ et virtutum uniuscujusque; et ubi quidem est natura consimilis, ibi est cognitio sine doctrina; hic autem est per revelationem disciplina. ORIG. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Vult autem revelare ut *Verbum*, non irrationabiliter; et tanquam *justitia*, qui novit digne et tempora revelandi et mensuras revelationis. Revelat autem removens oppositum cordi velamen (II *ad Cor.*, 3), necnon tenebras quas posuit sui latibulum. (*Psal.* 17.) Sed quoniam ex hoc putant qui alterius sunt opinionis, construere nefarium suum dogma, quod scilicet ignotus erat Pater Jesu sanctis antiquis, dicendum est eis quoniam quod dicitur : « Cuicunque vult Filius revelare, » non solum retorquetur ad tempus futurum,

non-seulement aux temps qui ont suivi celui où le Sauveur les a dites, mais encore au temps qui ont précédé. Et s'il leur répugne d'étendre le mot révéler aux temps passés, nous leur dirons que connaître et croire sont deux choses différentes : « L'un reçoit de l'Esprit saint le don de parler avec science ; un autre reçoit le don de la foi par le même Esprit. (I *Cor.*, XII.) Ainsi les hommes eurent d'abord la foi, mais sans avoir la connaissance. — S. AMBR. De plus, afin que vous sachiez, que de même que le Fils révèle le Père à qui il veut, le Père révèle aussi le Fils à qui il veut, écoutez ces paroles du Seigneur : « Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui vous sont révélés, mais mon Père qui est dans les cieux. »

℣. 23, 24. — *Et se tournant vers ses disciples, il dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car, je vous le dis ; beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu, d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.*

THÉOPHYL. Le Sauveur venait de dire : « Nul ne sait quel est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler, » il proclame maintenant bienheureux ses disciples auxquels il a lui-même révélé quel est le Père : « Et se tournant vers ses disciples, il leur dit : Bienheureux les yeux, » etc. — S. CYR. Il se retourne vers ses disciples, parce qu'il repousse les Juifs aveugles et sourds d'esprit, pour se donner tout entier à ceux qui l'aiment, et il déclare bienheureux les yeux qui voient ce qu'ils voyaient eux-mêmes de préférence aux autres. Il faut cependant remarquer, que voir ne signifie pas ici une action et un mouvement des yeux, mais une jouissance de l'âme

---

ex quo Salvator hoc protulit, sed etiam ad tempus præteritum : quod si nolunt hoc verbum *revelare*, pro præterito sumere, dicendum est eis quod non est idem cognoscere et credere : alii datur per Spiritum sermo scientiæ ; alii fides in eodem Spiritu. (I *Cor.*, 12.) Erant ergo primo quidem credentes, non autem cognoscentes. AMB. Ut scias autem quia sicut Filius Patrem quibus vult revelat, etiam Pater revelat quibus vult Filium, audi Dominum dicentem : « Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. »

Et conversus ad discipulos suos, dicit : Beati oculi qui vident quæ vos videtis ! Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ vos auditis, et non audierunt.

THEOPHYL. Quia superius dixerat : « Non novit quid sit Pater nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare, » beatificat discipulos, quibus Pater per eum revelabatur. Unde dicitur : « Et conversus ad discipulos suos dixit : Beati oculi. » etc. CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Convertitur quidem ad eos, quia repellens Judæos, surdos, cæcam mentem gerentes, nec videre volentes totum se præbebat diligentibus eum ; et *beatos* asserit oculos videntes quæ prius aliis ipsi videbant. Illud tamen scire convenit quia *videre* non significat actum oculorum, sed mentis recreationem

dans la possession des bienfaits dont elle est l'objet; comme quand on dit : « Il a vu des jours heureux, » c'est-à-dire il s'est réjoui des jours heureux; c'est dans ce sens que le Roi-prophète dit : « Vous verrez les biens de Jérusalem. » (*Ps.* CXXVII.) Combien de Juifs, en effet, qui ont vu des yeux du corps Jésus-Christ opérant des miracles divins, et à qui ne peuvent convenir ces paroles du Sauveur ; car ils n'ont pas cru, et ils n'ont point vu sa gloire des yeux de l'esprit. Si donc nos yeux sont heureux, c'est que nous voyons par la foi le Verbe fait homme pour nous (1), et gravant dans notre âme l'impression de sa divinité pour nous rendre semblables à lui par la sainteté et la justice.

THÉOPHYL. Il proclame bienheureux ses disciples et tous ceux qui voient des yeux de la foi, en comparaison des anciens prophètes et des rois qui ont désiré voir et entendre le Dieu incarné : « Car, je vous le déclare, beaucoup de prophètes et de rois, » etc. — BÈDE. Saint Matthieu appelle plus clairement les prophètes des rois et des justes (chap. XIII) (2*) ; ils sont en effet de grands rois, parce que loin de consentir et de succomber aux mouvements des tentations, ils ont su toujours les gouverner et les réprimer. —S. CHRYS. (*tiré des hom. sur S. Jean.*) Il en est plusieurs qui concluent de ces paroles, que les prophètes n'ont eu aucune connaissance du Christ ; mais s'ils ont désiré voir ce que les Apôtres ont vu, ils ont donc su qu'il devait descendre parmi les hommes, et accomplir les mystères qui étaient la suite de son incarnation ; car personne ne peut avoir le désir de ce qu'il ne connaît pas ; ils ont donc connu le Fils de Dieu. Aussi le Sauveur ne

(1) Bien cependant que nous ne voyions point Dieu corporellement d'après ces paroles du Sauveur : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. »

(2*) Nous lisons dans *saint Matthieu* : « Je vous le dis en vérité, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont point vu.

---

in præstitis beneficiis : puta, si quis dicat : « Iste vidit bona tempora, » id est, « gavisus est in bonis temporibus; » secundum illud (*Psal.* 127) : « Videas bona Hierusalem. » Multi enim Judæorum viderunt Christum divina operantem (corporali scilicet intuitu), nec tamen omnibus beatificatio convenit, non enim crediderunt, sed neque viderunt gloriam ejus oculis mentis. Beatificati sunt ergo oculi nostri in hoc quod fide videmus Verbum pro nobis hominem factum, imprimens nobis decorem sui numinis, ut nos sibi conformes faciat per sanctificationem atque justitiam.

THEOPHYL. Beatificat autem eos et omnes simpliciter qui cum fide respiciunt, ex hoc quod antiqui prophetæ et reges Deum in carne videre et audire optaverunt : unde sequitur : « Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt, » etc. BED. Matthæus apertius prophetas *reges* et *justos* appellat (cap. 13) : ipsi enim sunt reges magni, quia tentationum suarum motibus, non consentiendo succumbere, sed regendo præesse noverunt. CHRYS. (*in Cat. Græcorum Patrum ex homiliis in Joannem.*) Ex hoc autem dicto plures existimant prophetas caruisse Christi notitia; sed si optaverunt videre quæ viderunt apostoli, noverunt illum venturum ad homines, et dispensaturum quæ dispensavit : nullus enim habet horum appetitum quæ mente non concepit : noverunt ergo Filium Dei. Unde non simpliciter dicit :

dit pas simplement : Ils ont voulu me voir et m'entendre, mais : « Ils ont voulu voir ce que vous voyez, et entendre ce que vous entendez. » Ils l'avaient vu, en effet, mais avant qu'il fût incarné, qu'il conversât avec les hommes, et qu'il leur parlât un langage si plein de majesté. — Bède. Les prophètes qui ne l'apercevaient que dans le lointain des temps, l'ont vu comme dans un miroir et sous des images obscures (1); les Apôtres, au contraire, qui jouissaient de la présence visible du Sauveur, et apprenaient de lui tout ce qu'ils voulaient connaître, n'avaient nul besoin d'être enseignés par les anges ou par d'autres visions semblables.

Orig. (*Ch. des Pèr. gr.*) Mais pourquoi le Sauveur dit-il que beaucoup de prophètes ont désiré, et non pas tous ? Parce qu'il est dit d'Abraham qu'il a vu le jour du Christ et qu'il s'en est réjoui. Or, cette vision fut le partage d'un très-petit nombre ; les autres prophètes comme les autres justes ne furent pas assez grands en mérite pour obtenir de voir ce qu'a vu Abraham, et de connaître ce qu'ont connu les Apôtres; et c'est d'eux que Jésus dit : « Ils ont désiré voir et ils n'ont pas vu. »

℣. 25-28. — *Et voilà qu'un docteur de la loi, se levant, lui dit pour le tenter : Maître, que ferais-je pour posséder la vie éternelle? Jésus lui dit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous? Il répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu, faites cela et vous vivrez.*

Bède. Notre-Seigneur avait dit précédemment à ses disciples que leurs

(1) Allusion à ces paroles de l'Apôtre : Tous ces saints sont morts dans la foi, sans avoir reçu

---

« Voluerunt videre me, » sed, « quæ vos videtis; » nec, « audire me, » sed, « quæ vos auditis. » Viderant enim ipsum, non tamen jam incarnatum, nec sic cum hominibus conversantem, nec tanta majestate eis loquentem. Bed. Illi enim a longe aspicientes, per speculum et in ænigmate viderunt : apostoli autem in præsentiarum habentes Dominum, quæcunque voluissent interrogando discentes, nequaquam per angelos aut alias visionum species opus habebant doceri.

Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Sed quare dicit plerosque prophetas optasse, non autem omnes? Quia de Abraham dicitur (*Joan.*, 8); quod vidit diem Christi, et lætatus est : quam visionem non plures, imo pauci contigerunt : fuerunt autem alii prophetæ et justi non tanti, ut visionem Abrahæ et peritiam apostolorum attingerent : et hos dicit non vidisse, sed optasse.

Et ecce quidam legisperitus surrexit, tentans illum et dicens : Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo? At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo legis? Ille respondens dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua, et proximum tuum sicut teipsum. Dixitque illi : Recte respondisti : hoc fac, et vives.

Bed. Dixerat supra Dominus quod nomina eorum scripta sunt in cœlis : unde,

noms étaient écrits dans les cieux, et c'est de là, je pense, qu'un docteur de la loi prit occasion pour le tenter : « Alors un docteur de la loi se leva pour le tenter, » etc. — S. Cyr. Il y avait parmi les Juifs de ces grands parleurs, qui parcouraient toute la Judée, accusant Jésus-Christ, et lui reprochant d'enseigner que la loi de Moïse était inutile, et de répandre lui-même de nouvelles doctrines. Ce docteur de la loi, voulant surprendre le Sauveur, et l'amener à parler contre Moïse, vient pour le tenter, et il l'appelle « Maître, » lui qui repoussait tout enseignement. Et comme le Seigneur avait coutume de parler de la vie éternelle à ceux qui venaient le trouver, ce docteur de la loi tient le même langage. Mais comme il le tentait dans un dessein perfide, le Sauveur ne lui répond que ce qui est écrit dans la loi de Moïse : « Jésus lui dit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? Qu'y lisez-vous? (1) » —S. Ambr. Cet homme était un de ceux qui s'imaginent être docteurs de la loi, parce qu'ils possèdent les paroles de la loi, mais qui n'en connaissent ni la force ni le sens, et Jésus leur apprend par ce texte même de la loi qu'ils sont dans une complète ignorance de la loi, en leur prouvant que dès le commencement, la loi enseignait l'existence du Père et du Fils, et annonçait le mystère de l'incarnation du Seigneur : « Il répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit. » — S. Bas. (*Ch. des Pèr. gr.*) Ces paroles : « De tout ton esprit, » ne souffrent aucun partage ; car quelle que soit la partie de notre amour que vous détachiez pour la répandre sur les choses de la terre, elle l'em-

l'effet des promesses, mais les voyant et les saluant de loin, » etc. (*Hebr.*, XI, 13,) et à ces autres : « Maintenant nous voyons comme dans un miroir et sous des images obscures. » (I *Cor.*, XIII, 12.)

(1) C'est-à-dire dans les livres de la loi écrits par Moïse comme le *Deutéronome* (VI, 5,) quant à la première partie, et le *Lévitique* pour la seconde (XIX, 18.)

---

ut puto, occasionem tentandi Dominum legisperitus assumpsit. Unde dicitur : « Ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, » etc. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Erant enim quidam verbosi circumeuntes totam regionem Judæorum, incusantes Christum, et dicentes quod præceptum Moysi inutile diceret, ipse autem quasdam novas doctrinas promeret. Volens ergo legisperitus seducere Christum, ut aliquid contra Moysen loqueretur, adest tentans ipsum, magistrum vocans, doceri non patiens. Et quia Dominus solitus erat his qui veniebant ad eum loqui de vita æterna, utitur legisperitus ejus eloquiis. Et quia tentabat astute, nihil aliud audit, nisi quæ per Moysen edita sunt. Sequitur enim : « At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo legis? » Ambr. Erat enim ex his qui sibi legisperiti videntur, qui verba legis tenent, vim legis ignorant ; et ex ipso legis capitulo docet esse legis ignaros ; probans quod in principio statim lex Patrem et Filium prædicaverit, et incarnationis dominicæ annuntiaverit sacramentum. Sequitur enim : « Ille respondens, dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex tota mente tua. » Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum ex asceticis.*) Quod dicitur : « Tota mente tua, » in cætera non recipit sectionem. Nam quamcunque dilectionem in infimis expenderis, hoc tibi necessario a toto de-

pêche nécessairement d'être entier. De même que ce qui s'écoule d'un vase plein de liqueur en diminue nécessairement la quantité, de même tout ce qui se détache de votre amour, pour se répandre sur les choses défendues, diminue d'autant l'amour que vous devez avoir pour Dieu.

S. Greg. de Nyss. (*De la créat. de l'homme*, chap. 8.) On distingue dans l'âme trois degrés ou trois parties différentes, l'une est simplement végétative, comme dans les plantes, l'autre est sujette aux sensations, comme dans les animaux dépourvus de raison; la troisième enfin qui est la plus parfaite est l'âme raisonnable qui fait le caractère propre de la nature humaine. Ces paroles : « De tout votre cœur, » font allusion à la substance corporelle ou végétative; ces autres : « De toute votre âme, » à celle qui tient le milieu et qui est purement sensible; ces autres enfin : « De tout votre esprit, » expriment la nature la plus élevée, c'est-à-dire la partie intellectuelle qui pense et réfléchit. — Théophyl. Notre-Seigneur nous enseigne donc par ces paroles qu'il faut appliquer toutes les forces de notre esprit à l'amour de Dieu, et le faire avec ardeur et empressement; et c'est pour cela qu'il ajoute : « Et de toutes vos forces. » — S. Max. (*Chaîne des Pèr. gr.*) La loi, en insistant sur cette triple direction de tout notre être vers Dieu, veut nous détacher de la triple inclination du monde vers la cupidité, vers la gloire et la volupté, trois tentations auxquelles Jésus-Christ a été lui-même soumis.

S. Basil. (1) Si on nous demande comment on peut obtenir l'amour de Dieu, nous répondrons que l'amour de Dieu ne peut s'apprendre. Nous n'avons appris ni à nous réjouir de la présence de la lumière,

(1) Cette citation se trouve dans les *Règles développées*, Réponse à la question 2.

---

ficiet : sicut enim in vase aliquo pleno liquore quantum emanat foras, tantum necesse est plenitudini derogari; sic et in anima quantum emanaverit ab ipsius dilectione ad illicita, tantum minui necessarium est amorem ad Deum.

Greg. Nyssen. *Lib. de hominis creat.*, cap. 8.) In tria autem quædam animæ vis discernitur : hæc enim est augmentativa solum et nutritiva, quæ etiam in plantis reperitur; alia est quæ sensualiter disponitur, quæ salvatur in natura irrationalium animalium : perfecta autem vis animæ est rationalis, quæ in natura humana conspicitur. Dicendo ergo *cor*, substantiam corporalem significavit, scilicet nutritivam, dicendo vero *animam*, mediocrem, id est, sensitivam. Dicendo vero *mentem*, altiorem naturam, id est, intellectivam et considerativam potentiam. Theophyl. Hoc igitur intelligendum est, quod oportet nos omnem virtutem animæ amori divino subjicere; et hoc viriliter et non remisse : unde additur : « Et ex omnibus viribus tuis. » Maxim. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Cum hac igitur intentione trinam ad Deum directionem lex pertractat, ut avellat nos a trina mundi habitudine, qua respicitur ad passiones, ad gloriam et ad voluptates; in quibus etiam tentatus est Christus.

Basil. (*in eadem Cat. Græca.*) Si quis autem quærat quo pacto divina dilectio poterit obtineri, dicemus quoniam indocibilis est divina dilectio : nam nec lucis gaudere præsentia, nec vitam amplecti ab alio didicimus, vel amare pa-

ni à aimer la vie, nos parents, ou ceux qui nous ont nourris; à plus forte raison l'amour de Dieu ne peut être l'objet d'un enseignement extérieur. Mais il y a en nous un sentiment intime déposé comme une semence au dedans de nous, et qui, par des motifs qui lui sont propres, nous porte à nous attacher à Dieu. Les enseignements des divins préceptes s'emparent ensuite de ce sentiment, pour le cultiver, le développer et le conduire à la perfection. En effet, nous aimons naturellement tout ce qui est bon; nous aimons aussi nos parents, nos proches, et nous accordons spontanément toute notre affection à ceux qui nous font du bien. Si donc Dieu est bon, et si tous aiment naturellement ce qui est bon, nous pouvons donc dire que tous aiment Dieu (1*). Le bien que nous faisons volontairement se trouve naturellement en nous, à moins que nos pensées n'aient été corrompues par le vice. Quand même nous ne connaîtrions pas Dieu par les effets de sa bonté, nous devrions l'aimer sans mesure par le sentiment qu'il nous a tirés du néant et qu'il est notre Créateur. D'ailleurs, qui nous a comblés de plus de bienfaits, parmi ceux qui ont un droit naturel à notre amour? (2) Le premier et le plus grand commandement, c'est celui de l'amour de Dieu. Le second, qui complète le premier, lequel est aussi son complément, c'est le commandement de l'amour du prochain : « Et votre prochain comme vous-mêmes. » C'est Dieu qui nous rend facile l'accomplissement de ce précepte. Qui ne sait que l'homme est un être doux et sociable, et qui n'est point né pour vivre dans la solitude au milieu des bois? En effet, la première inclination de notre nature, c'est d'entrer en relations avec nos semblables, d'avoir recours

(1*) Nous ajoutons d'après le texte original cette conclusion Θεοῦ ἄρα πάντα ἐφίεται, « Deum igitur omnia appetunt, » qui ne se trouve pas dans la *Chaîne d'or*, et sans laquelle le sens laisse trop à désirer.

(2) Réponse à la 3e question.

---

rentes aut alumnos, et multo magis divinæ dilectionis doctrinam; sed seminalis quædam ratio nobis insita est, intrinsecus habens causas, ut homo Deo adhæreat; quam rationem accipiens doctrina divinorum præceptorum colere diligenter, cauteque fovere, et ad perfectionem divinæ gratiæ perducere consuevit. Naturaliter enim bonum amamus; amamus etiam proprium et cognatum; necnon et benefactoribus sponte affectionem totam profundimus. Si igitur bonus est Deus, omnia vero bonum desiderant, Deum igitur omnia appetunt. Quare quidquid voluntarie perficitur, naturaliter nobis inest : quem etsi per bonitatem minime novimus, ex hoc ipso tamen quod ab ipso processimus tenemur ipsum ultra modum amare, tanquam scilicet nobis cognatum. Major etiam est et benefactor omnibus qui naturaliter diliguntur. Et inferius : est igitur primum et præcipuum mandatum divinæ dilectionis : secundum autem primi completivum, et ab eo completum, quo monemur diligere proximum. Unde sequitur : « Et proximum tuum sicut teipsum. » Sortimur autem a Deo potentiam ad hujus executionem mandati. Quis autem non novit quoniam mansuetum et communicativum animal est homo, non autem solitarium et silvestre? Nihil enim tam proprium est nostræ naturæ, sicut ad invicem communicare, et mutuo in-

les uns aux autres, et d'aimer ceux qui ont avec nous une même nature. Le Seigneur ne fait donc ici que nous demander les fruits des semences qu'il a déposées lui-même au dedans de nous.

S. Chrys. (*hom.* 32, *sur l'Epître* Ire *aux Cor.*) Remarquez cependant que Dieu veut que ces deux préceptes soient accomplis dans la même étendue : « Vous aimerez Dieu de tout votre cœur,... et votre prochain comme vous-mêmes. » Si ce commandement était fidèlement observé, il n'y aurait plus ni esclave, ni homme libre, ni vainqueur ni vaincu, ni prince ni sujet, ni riche, ni pauvre, et le démon resterait à jamais inconnu; car la paille résisterait plus facilement à la violence du feu, que le démon aux saintes ardeurs de la charité, tant la force de l'amour est supérieure à toutes choses. — S. Grég. (*Moral.*, XIX, 14). (1) Dieu nous dit : « Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes, » mais comment celui qui est dur pour lui-même en persévérant dans l'injustice pourra-t-il être tendre et compatissant pour les autres ?

S. Cyr. Le docteur de la loi ayant répondu ce qui était contenu dans la loi, Jésus-Christ, pour qui rien n'est caché, déchire les filets artificieux dans lesquels il voulait l'envelopper : « Jésus lui dit : Vous avez bien répondu, faites cela et vous vivrez. » — Orig. Une conclusion rigoureuse à tirer de ces paroles, c'est que la vie qui nous est annoncée et promise par Dieu, le Créateur du monde, et par les anciennes Ecritures dont il est l'auteur, est la vie éternelle. Notre-Seigneur lui-même l'atteste, en citant ce texte du Deutéronome : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu » (chap. VI), et cet autre du

(1) Dans les anciennes éditions, chapitre 20 sur ces paroles du chapitre 31 du livre de Job : « J'ai été l'œil de l'aveugle, et le pied du boiteux. »

---

digere, et cognatum diligere. Quorum ergo præveniens Dominus nobis tradidit semina, horum consequenter fructus requirit.

Chrys. (*homil.* 32, *in* I *ad Corinth.*) Tu tamen attende qualiter fere cum eodem excessu postulat utrumque præceptum : de Deo enim ait : « Toto corde tuo; » de proximo : « Sicut te ipsum. » Quod si diligenter observaretur, nec servus esset, nec liber, nec victor, nec victus (vel potius non princeps, non subditus), nec dives, nec pauper; nec notus unquam esset diabolus. Potius enim paleæ sustinerent immissionem ignis, quam fervorem charitatis diabolus; adeo cuncta superat dilectionis constantia. Greg. (XIX *Moral.*, cap. 14.) Cum autem dicatur : « Diliges proximum tuum sicut teipsum, » quomodo alteri miserendo pius est, qui adhuc injuste vivendo fit impius sibimetipsi ?

Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Cum autem legisperitus respondisset quæ continebantur in lege, Christus cui nota sunt omnia, scindit fallaciæ ejus retia. Sequitur enim : « Dixitque illi : Recte respondisti : hoc fac, et vives. » Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Ex his indubitanter colligitur quod vita quæ prædicatur secundum mundi Creatorem Deum, et antiquas scripturas ab eo traditas, vita perpetua est : attestatur enim Dominus sumens ex Deuteronomio quidem illud : « Diliges Dominum Deum tuum » (cap. 6), ex Levitico vero illud :

Lévitique : « Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes. » (chap. XIX.) Or, par ces paroles, le Sauveur réfute l'hérésie des partisans de Valentin, de Basilide, de Marcion (1). En effet, que veut-il que nous fassions pour obtenir la vie éternelle, sinon ce que contiennent la loi et les prophètes?

℣. 29-37. — *Mais cet homme, voulant faire paraître qu'il était juste, dit à Jésus : Et qui est mon prochain? Jésus reprit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho; il tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et le laissèrent à demi-mort. Or, il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin ; il vit cet homme, et passa outre : Un lévite se trouvant aussi près de là, le vit et passa outre. Mais un samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, et, le voyant, fut touché de compassion. Il s'approcha, banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin, et l'ayant mis sur sa monture, il le conduisit à une hôtellerie et prit soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers, et les donnant à l'hôte, il lui dit : Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur lui répondit : Celui qui a pratiqué la miséricorde envers lui. Et Jésus lui dit : Allez, et faites de même.*

S. CYR. L'éloge que le Sauveur vient de faire de la réponse du docteur de la loi lui inspire de l'orgueil, il ne croit point qu'il y ait pour lui de prochain, c'est-à-dire qu'il s'imagine que personne ne peut lui être comparé sous le rapport de la justice : « Mais cet homme, voulant faire paraître qu'il était juste, dit à Jésus : Et qui est mon pro-

(1) Ces hérétiques niaient que le Dieu de l'Ancien Testament fût le vrai Dieu, et que la loi ancienne eût une origine divine, comme saint Augustin le remarque dans son livre : *Des hérésies de Marcion et de Valentin*, et plus explicitement encore dans son livre 2e *Contre l'adversaire de la loi et des prophètes*.

« Diliges proximum tuum sicut teipsum » (cap. 19); hæc autem dicta sunt contra sequaces Valentini, Basilidis et Marcionis : quid enim aliud voluit nos facere ad quærendum vitam æternam, nisi quæ continent lex et prophetæ?

Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus? Suspiciens autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat ab Hierusalem in Hiericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis, abierunt, semivivo relicto. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo, præterivit. Similiter et levita cum esset secus locum et videret eum, pertransiit. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum ; et videns eum, misericordia motus est; et appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum ; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit. Et altera die, protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam ejus habe; et quodcunque supererogaveris, ego, cum rediero, reddam tibi. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Laudatus legisperitus a Salvatore quod recte responderit, in superbiam prorupit, nullum sibi proximum putans esse; quasi nullus ei esset in justitia comparandus. Unde dicitur : « Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus? » Circum-

chain ? » Il devient tour à tour la proie, pour ainsi dire, de tous les vices qui le font tomber de la ruse artificieuse avec laquelle il cherchait à tenter Jésus, dans une orgueilleuse arrogance. Cette question qu'il adresse à Jésus : « Et qui est mon prochain ? » prouve qu'il n'avait aucun amour pour le prochain, puisqu'il ne croyait pas qu'il pût avoir un prochain (1*). Il n'avait par conséquent aucun amour pour Dieu, car puisqu'il n'aimait pas son frère qu'il voyait, comment pouvait-il aimer Dieu qu'il ne voyait pas ? (I *Joan.*, IV, 20.)— S. AMBR. Il répond encore qu'il ne sait qui est son prochain, parce qu'il ne croyait pas en Jésus-Christ, et que celui qui ne connaît pas Jésus-Christ, ne peut connaître la loi, car si vous n'avez aucune connaissance de la vérité, comment pouvez-vous connaître la loi qui annonce et enseigne la vérité ?

THÉOPHYL. Ce n'est ni par les actions, ni par les dignités que le Sauveur détermine l'idée juste qu'on doit se faire du prochain. Ne croyez pas, semble-t-il dire, que personne ne soit votre prochain, parce que vous êtes juste, car tous ceux qui ont avec vous une même nature sont votre prochain ; devenez donc aussi leur prochain, non en habitant le même pays, mais en leur témoignant de l'affection et en leur donnant les soins que leur état réclame. C'est pour confirmer cette vérité qu'il cite l'exemple du Samaritain : « Jésus reprit : Un homme descendait, » etc. — CHAINE DES PÈR. GR. (*ou Sévère d'Antioche.*) Le Sauveur se sert avec dessein du terme générique, il ne dit pas : Quelqu'un descendait, mais : « Un homme descendait, » car son discours embrasse l'humanité toute entière. — S. AUG. (*Quest. évang.*,

(1*) Pour bien comprendre la prétention orgueilleuse de ce docteur de la loi, il faut se rappeler que les Scribes et les Pharisiens avaient sur le prochain des idées très-exclusives, et qu'ils enseignaient que par le prochain il ne fallait entendre que les Juifs, non les païens et encore moins les Samaritains, ennemis des Juifs.

---

veniunt enim cum quodammodo alternatim vitia ; a fallacia qua tentando quæsiverat, ad arrogantiam lapsum. In hoc autem quod quærit : « Quis est meus proximus ? » Vacuus a dilectione proximi ostenditur ; cum non æstimet aliquem sibi proximum esse ; et per consequens a dilectione divina, qui cum fratrem non diligat quem videt, non potest Deum diligere quem non videt. (I *Joan.*, 4, vers. 20.) AMBR. Respondit etiam quod non sciret proximum suum, quia non credebat in Christum ; et qui Christum nescit, nescit legem : cum enim veritatem ignoret, quomodo potest scire legem quæ annuntiat veritatem ?

THEOPHYLACT. Salvator autem, non actibus aut dignitatibus, sed natura determinat proximum. Quasi dicat : « Non putes quod quamvis justus sis, nullus tibi sit proximus : omnes namque qui eamdem naturam communicant, proximi tui sunt, fias igitur et tu eorum proximus (non loco, sed affectu), et circa eos cura : » et ad hoc Samaritanum in exemplum adducit. Unde sequitur : « Suspiciens autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat, » etc. GRÆG. (vel *Severus Antiochenus in Cat. Græcorum Patrum.*) Bene est generis appellatione usus : non enim ait : « Descendit quidam, » sed, « homo quidam : » nam sermo fuit de tota humanitate. AUG. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, q. 19.) Homo

II, 19.) Cet homme représente Adam et tout le genre humain; Jérusalem, la cité de paix, représente la Jérusalem céleste, dont l'homme a perdu la félicité par son péché; Jéricho qui signifie *lune* est la figure de notre mortalité, qu'on voit successivement naître, croître, vieillir et disparaître.

S. Aug. (*Cont. les Pélag.*) (1) Ou bien encore, Jérusalem, qui veut dire *vision de la paix*, représente le paradis, car avant son péché, l'homme jouissait de la vision de la paix, c'est-à-dire des délices du paradis, où tout ce qu'il voyait était pour lui une source de paix et de joie. Lorsque le péché l'eut plongé dans l'humiliation et la misère, il descendit de Jérusalem à Jéricho, c'est-à-dire, dans le monde, où tout ce qui naît disparaît bientôt comme la lune. — Théophyl. Le Sauveur ne dit pas : Il descendit, mais : « Il descendait, » car la nature humaine tend toujours à descendre, non-seulement par une partie d'elle même, mais par toutes ses facultés sensibles. — S. Bas. (*Chaîne des Pèr. gr.*) On comprendra parfaitement cette expression du Sauveur, si l'on veut faire attention à la situation des lieux dont il parle; Jéricho en effet est située dans les vallées de la Palestine; Jérusalem au contraire est située sur une hauteur, au sommet d'une montagne. Cet homme descendit donc des hauteurs dans les vallées, où il fut saisi par les voleurs qui habitaient le désert : « Et il tomba entre les mains des voleurs. »

S. Chrys. (2) Déplorons d'abord le malheur de cet homme qui tombe entre les mains des voleurs, sans armes et sans défense, et qui, dans son imprévoyante témérité, choisit ce chemin où il ne pouvait

(1) Ou bien un autre auteur cité sous le nom de saint Augustin, dans le traité qui a pour titre : *Hypognotiscon*, liv. III, vers le milieu.
(2) Homélie qui a pour titre : *De celui qui tomba entre les mains des voleurs.*

---

enim iste, ipse Adam intelligitur in genere humano : Hierusalem civitas pacis, illa cœlestis, a cujus beatitudine lapsus est; Hiericho interpretatur *luna*, et significat mortalitatem nostram, propter hoc quod nascitur, crescit, senescit et occidit.

Aug. (*Contra Pelag.*) Vel Hierusalem, quæ interpretatur *visio pacis*, Paradisum dicimus : ante enim quam peccaret homo in visione pacis erat, hoc est, in paradiso : quicquid videbat, pax erat et lætitia; inde descendit (quasi humiliatus et miser factus per peccatum) in Hiericho, id est, in mundum, in quo omnia orta occidunt, sicut luna. Theophylact. Non autem dicit : *Descendit*, sed, *descendebat* : semper enim humana natura ad inferiora tendebat; et non in parte, sed toto vitæ attendebat passibili. Basil. (*in Cat. Græcorum Patrum ex illius Ethicis.*) Convenit enim hoc si quis loca perspexerit : Hiericho enim tenet loca convallia Palæstinæ; Hierusalem vero in cacumine sita est, occupans apicem montis. Venit igitur homo ab altis ad infima, ut a latronibus caperetur, qui incolebant desertum. Unde sequitur : « Et incidit in latrones. »

Chrys. (*in eadem Cat. Græca.*) Primum istius hominis miserandus est casus, qui inermis ac destitutus in latrones inciderit, quique improvidus incautusque eam viam elegerit, qua eva-

échapper aux brigands qui l'infestaient ; car comment, sans armes, sans prévoyance, sans précaution, aurait-il pu se défendre contre ces voleurs qui fondent sur lui à main armée, et avec les intentions les plus meurtrières? En effet, la méchanceté marche toujours, ayant pour armes les ruses, pour remparts la cruauté et les artifices, et prète à se livrer aux plus violents excès. — S. Ambr. Or, quels sont ces voleurs, si ce n'est les anges de la nuit et des ténèbres? Il ne serait certainement pas tombé entre leurs mains, s'il ne se fût exposé à les rencontrer, en quittant la voie des commandements de Dieu. — S. Chrys. (*hom. précéd. cit.*) C'est donc à l'origine du monde, que le démon a déployé toute son artificieuse méchanceté contre l'homme, en versant sur lui son venin mortel, et en inaugurant dans sa personne sa malice meurtrière. — S. Aug. (*contre les Pélag.*) (1) Cet homme est donc tombé entre les mains des voleurs, c'est-à-dire au pouvoir du démon et de ses anges qui, par la désobéissance du premier homme, l'ont dépouillé des vètements de l'innocence, et l'ont couvert de blessures, en affaiblissant en lui la force du libre arbitre : « Ils le dépouillèrent, et le laissèrent couvert de blessures. » Le démon a fait une blessure au premier homme lors de son péché, mais il nous couvre de blessures, lorsqu'à ce premier péché, dont nous avons contracté la souillure, nous en ajoutons volontairement un grand nombre d'autres. — S. Aug. (*Quest. évang.*, II, 19.) Ou bien encore, ils ont dépouillé l'homme de l'immortalité, et l'ayant couvert de plaies (en le portant au mal), ils le laissèrent à demi-mort. En effet, l'homme est vivant en tant qu'il peut concevoir et connaître Dieu, mais il est mort dans la partie de lui-même qui succombe aux atteintes mortelles du péché, c'est ce que le Sauveur indique par ces paroles : « Et ils le

(1) Du même Traité que la citation précédente.

---

dere prædonum manus nequiverit : non enim posset inermis armatos, improvidus pessimos, incautus nocivos effugere. Quippe cum malitia semper armata sit dolis, crudelitate septa, munita fallacia, et ad nocendi sævitiam præparata. Amb. Qui sunt autem isti latrones, nisi angeli noctis atque tenebrarum? In quos non incidisset, nisi eis mandati cœlestis devius se fecisset obnoxium? Chrys. (*ut sup.*) In exordio igitur mundi nocendi fallaciam diabolus est operatus in hominem, in quem fallendi virus exercuit, et malitiæ nocentiam dedicavit. Aug. (*Contra Pelag.*) Incidit ergo in latrones, id est, in diabolum et angelos ejus, qui per inobedientiam primi hominis humanum genus despoliaverunt, morum scilicet ornamentis; et vulneraverunt, bono scilicet possibilitatis liberi arbitrii perdito. Unde sequitur : « Qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis, abierunt. » In illo enim peccante plagam fecit; in nos vero plagas, cum super unum peccatum quod contrahimus, superaddimus multa peccata. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. II, quæst. 19.) Vel spoliaverunt hominem immortalitate; et plagis impositis (peccata suadendo) reliquerunt semivivum, quia ex parte qua potest intelligere et cognoscere Deum, *vivus* est homo; ex parte autem qua peccatis contabescit et premitur, *mortuus* est; et hoc est quod subditur :

laissèrent à demi-mort. » — S. Aug. (*contre Pélage.*) Dans cet homme demi-mort, l'action vitale (c'est-à-dire le libre arbitre) est blessé, et n'est plus capable de le conduire à la vie éternelle qu'il avait perdue : il est donc là étendu, incapable de se relever par ses propres forces, aussi appelait-il le médecin, c'est-à-dire Dieu, pour le guérir. — Théophyl. Ou bien encore, l'homme est à demi-mort après son péché, parce que son âme est immortelle, et son corps mortel, de manière que la moitié de lui-même est assujettie à la mort. Ou bien encore, l'homme est à demi-mort, parce que la nature humaine espérait arriver au salut par Jésus-Christ, et ne pas devenir entièrement la proie de la mort ; mais par suite du péché d'Adam, la mort est entrée dans le monde, et elle ne pouvait être détruite que par la rédemption de Jésus-Christ. (*Rom.*, v, 12.) — S. Ambr. Ou bien encore, les démons commencent par nous dépouiller des vêtements de la grâce spirituelle, avant de nous couvrir de blessures ; car si nous savions conserver ces vêtements dans toute leur beauté, nous serions inaccessibles aux coups des voleurs. — S. Bas. On peut encore entendre qu'ils ne le dépouillèrent qu'après l'avoir couvert de blessures, pour nous faire comprendre que c'est après le péché commis, que la grâce nous est enlevée. — Bède. Les péchés sont appelés des blessures, parce qu'ils détruisent l'état d'intégrité de la nature humaine. Il est dit qu'ils s'en allèrent, non pour cesser leurs embûches criminelles, mais pour dissimuler leurs ruses artificieuses.

S. Chrys. (*comme précéd.*) Cet homme, c'est-à-dire Adam, était donc là étendu, privé de tout secours, profondément atteint par les blessures que ses péchés lui avaient faites, et le prêtre Aaron passe sans pouvoir le secourir par ses sacrifices : « Or, il arriva qu'un prêtre

---

« Semivivo relicto. » Aug. (*Contra Pelag.*) Semivivus enim habet vitalem motum (id est, liberum arbitrium) vulneratum ; quod ad æternam vitam quam perdiderat, redire non sufficiebat : et ideo jacebat, quia vires ei propriæ ad surgendum non sufficiebant, unde ad se sanandum medicum (id est, Deum) requireret. Theophylact. Aut *semivivus* dicitur homo post peccatum ; quia ejus anima *immortalis* est, corpus vero *mortale* ; ita ut medietas hominis morti succumbat : aut quia humana natura in Christo sperabat consequi salutem, ita ut non omnino morti succumberet ; sed in quantum Adam peccaverat, mors in mundum intravit : in Christi vero justificatione mors erat destruenda. Ambros. Vel spoliant quæ accepimus indumenta gratiæ spiritualis, et sic vulnera inferre consueverunt. Nam si intemerata quæ sumpsimus indumenta servemus, plagas latronum sentire non possumus. Basil. (*ut sup.*) Vel potest intelligi quod expoliaverunt eum, plagis prius impositis : præcedunt enim vulnera nuditatem, ut intelligas quod peccatum præcedit gratiæ carentiam. Bed. Dicuntur autem *plagæ* peccata, quia his naturæ humanæ integritas violatur. Abierunt autem, non ab insidiis cessando, sed insidiarum fraudes occultando.

Chrys. (*ut sup.*) Hic itaque homo, id est, Adam jacebat destitutus salutis auxilio, confossus vulneribus delictorum ; cui nec sacerdos Aaron transiens sacrificio potuit profuisse. Sequitur enim : « Accidit autem ut sacerdos quidam descen-

descendait par le même chemin, il vit cet homme, et passa outre, » etc. Son frère Moïse, de la tribu de Lévi, voit la loi qu'il a donnée, frappée de la même impuissance : « De même, un lévite, se trouvant près de là, le vit et passa outre. » — S. Aug. (*contre Pélage.*) On peut aussi considérer ce prêtre et ce lévite comme représentant les deux temps de la loi et des prophètes : le prêtre est la figure de la loi qui a institué le sacerdoce et les sacrifices ; le lévite représente les oracles des prophètes. Or, le genre humain ne put être guéri à aucune de ces deux époques, parce que la loi donne bien la connaissance du péché, mais ne le détruit pas. (*Rom.*, III, 20 ; VIII, 3.) — Théophyl. Remarquez ces paroles : « Il passa, » parce qu'en effet, la loi vint et dura jusqu'au temps que Dieu avait marqué ; et comme elle ne pouvait guérir, elle passa. Remarquez encore que la loi n'a pas été donnée dans ce dessein, que l'homme y trouvât sa guérison ; car il ne pouvait alors recevoir le mystère de Jésus-Christ. Aussi voyez comme l'Evangéliste s'exprime : « Or, il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, » ce que nous disons généralement des choses qui arrivent sans avoir été prévues. — S. Aug. (*serm.* 37 *sur les par. du Seig.*) Le Sauveur donne à entendre que cet homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, était israélite, par là même que le prêtre qui passa, n'en eut aucune compassion, bien qu'il fût du même peuple, et que le lévite qui était aussi de la même race, passât également sans daigner le secourir. — Théophyl. Peut-être leur première pensée fut-elle une pensée de compassion, mais la dureté naturelle reprit bientôt le dessus, ce qui nous est exprimé par cette parole : « Il passa. »

S. Aug. (*comme précéd.*) Le samaritain vint aussi à passer, il était étranger pour cet homme par sa race, mais il était son prochain par

---

deret eadem via, et viso illo, præteriit, » etc. Nec etiam ejus frater Moyses levita per legem potuit subvenire : unde sequitur : « Similiter et levita cum esset secus locum et videret eum, pertransiit, » etc. Aug. (*Cont. Pelag.*) Vel in sacerdote et levita duo tempora intelliguntur : legis scilicet et prophetarum : in sacerdote lex, per quam sacerdotium et sacrificia instituta sunt; in levita vaticinium prophetarum, quorum temporibus humanum genus sanari non potuit quia per legem cognitio peccati, non abolitio. Theophylact. Dicit autem : *Præteriit ;* quia lex venit et stetit usque ad tempus præfixum ; deinde non valens curare, abiit. Vide etiam quod lex non ad hoc data est præcogitative, ut hominem curaret : non enim poterat homo a principio suscipere Christi mysterium : et ideo dicitur : « Accidit ut sacerdos quidam ; » quod consuevimus dicere in his quæ non præmeditative fiunt. August. (*de Verb. Dom.*, serm. 37). Vel quia homo descendens a Hierusalem in Hiericho, Israelita fuisse intelligitur ; quod intelligi potest, quia transiens sacerdos utique genere proximus præteriit jacentem ; transiit levita, et hic genere proximus, jacentem et ipse contempsit. Theophyl. Miserti (inquam) illius fuere cum cogitaverunt ; postmodum vero tenacitate devicti, abierunt retrorsum : hoc enim designat quod dicit : *Præteriit.*

Aug. (*de Verb. Dom., ubi sup.*) Transiit Samaritanus, genere longinquus, misericordia proximus ; fecit quod sequi-

la compassion, et il fit ce qui suit : « Mais un samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, » etc. Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu être représenté dans ce samaritain. En effet, le mot Samaritain signifie gardien (1). Or, c'est de lui qu'il est dit : « Celui qui garde Israël, ne sommeillera ni ne dormira point » (*Ps.* CXX), parce qu'une fois ressuscité des morts, il ne meurt plus. (*Rom.*, VI.) D'ailleurs, lorsque les Juifs lui dirent : « Vous êtes un samaritain, et vous êtes possédé du démon, » il nia qu'il fût possédé du démon, lui qui savait qu'il était venu pour chasser le démon, mais il ne nia point qu'il fût le gardien des infirmes. — SÉVÈRE D'ANTIOCHE. Notre-Seigneur s'appelle ici samaritain on ne peut plus à propos, en répondant à ce docteur, fier de la connaissance de la loi; il veut lui faire comprendre que ni le prêtre, ni le lévite, ni ceux qui vivaient sous la loi, ne pratiquaient les commandements de la loi, mais qu'il était venu lui-même pour en accomplir les prescriptions. — S. AMBR. Ce samaritain descendait; car quel est celui qui est descendu du ciel, si ce n'est celui qui est monté au ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel? (*Jean*, III.) — THÉOPHYL. Il était en voyage, ajoute le Sauveur, c'est-à-dire qu'il venait avec le dessein formel de nous guérir. — S. AUG. (*contre Pélage.*) Il est venu revêtu de la ressemblance de la chair de péché (*Rom.*, VIII), et c'est pour cela qu'il est dit « qu'il vint près de lui, » en se rendant comme semblable à lui. — SÉVÈRE D'ANTIOCHE. Ou bien encore, il vint près du même chemin, car il a véritablement suivi la voie droite, sans s'en écarter jamais en descendant sur la terre pour notre salut.

S. AMBR. Or, en venant sur la terre, il s'est fait notre prochain par

(1) C'est l'interprétation que l'on donne généralement de ce nom, saint Jérôme en particulier, dans son traité *des noms hébreux*. Bède ajoute une autre explication et prétend que Samarie signifie *lune* ou *conjonction*, et Samaritain *qui est en conjonction*, ou *qui est uni*.

---

tur : « Samaritanus autem quidam iter faciens venit secus eum, » etc. In quo Samaritano se voluit intelligi Dominus noster Jesus Christus : Samaritanus enim *custos* interpretatur, et de ipso dicitur (*Psal.* I, 20) : « Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel, » quia resurgens a mortuis, jam non moritur. (*Rom.*, 6.) Denique cum dictum esset illi (*Joan.*, 8) : « Quia Samaritanus es, et dæmonium habes, » negavit se habere dæmonium, quia se noverat dæmonum expulsorem; non se negavit infirmi custodem. GRÆC. (vel *Severus Antiochenus, in Cat. Græcorum Patrum.*) Vocat autem hic Christus se Samaritanum opportune; cum enim alloqueretur legisperitum superbientem in lege, voluit exprimere quoniam nec sacerdos, nec levita, et qui conversabantur in lege, legis propositum implebant; sed ipse venit consummaturus legis propositum. AMBR. Hic autem Samaritanus etiam erat descendens : quis enim est qui descendit de cœlo, nisi qui ascendit in cœlum, Filius hominis qui est in cœlo ? (*Joan.*, 3.) THEOPHYLACT. Dicit autem, *iter faciens*, quasi ex proposito hoc statuens, ut nos curaret. AUG. (*Cont. Pelag.*, *ut sup.*) Venit autem in similitudine carnis peccati (*ad Rom.*, 8), ideo *secus eum*, quasi in similitudine. GRÆCUS. (*id est, Severus Antiochenus, ut jam sup.*) Vel secus viam venit; fuit enim vere viator, non deviator, gratia nostri descendens ad terram.

AMBR. Veniens autem factus est com-

la sincère compassion qu'il nous porte, et notre voisin par la miséricorde dont il nous comble : « Et le voyant, il fut touché de compassion, » etc. — S. Aug. (*comme précéd.*) Il le voit étendu sans force, sans mouvement, et il est touché de compassion, parce qu'il ne trouve en lui aucun mérite qui le rende digne de guérison ; mais « à cause du péché, il a condamné le péché dans la chair (*Rom.*, viii) : « Et s'approchant, il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin, » etc. — S. Aug. (*serm.* 37 *sur les par. du Seig.*) Quelle distance plus grande peut-on imaginer, que celle qui sépare Dieu de l'homme, l'immortel de ceux qui sont soumis à la mort, le juste des pécheurs? distance produite non par l'éloignement extérieur, mais par la différence de nature. Il possédait deux biens, la justice et l'immortalité, et nous avions, au contraire, deux maux, l'injustice et la mortalité. Or, s'il eût pris les deux maux qui étaient notre partage, il fût devenu semblable à nous, et il aurait eu besoin comme nous d'un libérateur. Et comme il ne voulait pas se rendre entièrement notre égal, mais s'approcher seulement de nous, il ne s'est point fait pécheur à votre exemple, mais il s'est fait mortel comme vous ; il a pris sur lui le châtiment sans prendre la faute, et il a ainsi détruit la faute et le châtiment.

S. Aug. (*Quest. évang.*, ii, 19.) Le samaritain, en bandant les plaies de cet homme, figure la répression des péchés ; l'huile représente la douce consolation de l'espérance donnée par la miséricorde divine, qui nous obtient le bienfait de la réconciliation ; le vin, l'exhortation à une vie fervente dans l'Esprit saint. — S. Ambr. Ou bien encore, il bande nos plaies, en nous imposant une loi plus sévère ; par l'huile, il fomente nos plaies, en nous remettant nos péchés ; et par le vin, il

---

passionis nostræ susceptione finitimus, misericordiæ collatione vicinus : unde sequitur : « Et videns eum, misericordia motus est, » etc. Aug. (*Cont. Pelag., ut sup.*) Videns quidem eum jacentem, non valentem, non currentem : et ideo misericordia motus est ; quia in eo nullum meritum invenit, quo curari dignus esset, sed ipse de peccato damnavit peccatum in carne (*ad Rom.*, 8) : unde sequitur : « Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum, » etc. Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 37, *ut sup.*) Quid enim tam longinquum, quid tam remotum, quam Deus ab hominibus, immortalis a mortalibus, justus a peccatoribus, non loco longe, sed dissimilitudine? Cum ergo haberet in se duo bona (scilicet justitiam et immortalitatem), et nos duo mala (scilicet iniquitatem et mortalitatem), si utrumque malum nostrum suscepisset, par noster fuisset, et liberatore nobiscum opus haberet : ut ergo esset non hoc quod nos, sed prope nos, non est factus ille peccator ut tu, sed factus est mortalis quod tu : suscipiendo pœnam, et non suscipiendo culpam, et culpam delevit et pœnam.

Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. ii, qu. 19.) *Alligatio vulnerum* est cohibitio peccatorum ; *oleum* consolatio spei bonæ per indulgentiam datam ad reconciliationem pacis ; *vinum* exhortatio ad operandum ferventissime in Spiritu. Ambr. Vel constringit vulnera nostra austeriore præcepto : sicut *oleo* fovet remissione

nous pénètre de la crainte de ses jugements.— S. Grég. (*Moral.*, xx, 8.) Ou encore, le vin figure les atteintes secrètes de la justice, et l'huile, la douceur de la miséricorde ; le vin baigne les plaies corrompues, et l'huile adoucit celles qui peuvent être guéries. Il faut donc faire un mélange de la douceur avec la sévérité, et tempérer l'une par l'autre, pour ne pas donner lieu à l'irritation par une trop grande dureté, ou au relâchement par une trop grande condescendance. '— Théophyl. Ou bien dans un autre sens, l'huile figure la vie humaine du Sauveur, et le vin, qui est l'emblème de la divinité, figure sa vie divine, dont personne ne pourrait soutenir l'éclat, si elle n'était unie à l'huile, c'est-à-dire à la vie humaine ; aussi le voyons-nous agir tantôt d'une manière humaine, tantôt d'une manière toute divine. Il verse donc de l'huile et du vin, parce que c'est tout à la fois par son humanité et par sa divinité qu'il nous a sauvés. — S. Chrys. (*comme précéd.*) Ou bien encore, il a versé le vin, c'est-à-dire le sang de sa passion, et l'huile, c'est-à-dire l'onction sainte, dans le dessein que le pardon de nos fautes nous fut donné par son sang, et la sanctification de notre âme par l'onction de l'huile sainte. Ce céleste médecin bande nos plaies ouvertes, afin qu'elles puissent retenir le remède qu'il leur applique, et dont l'heureuse efficacité doit les guérir entièrement. Après avoir versé sur ses plaies de l'huile et du vin, il mit cet homme sur son cheval : « Et le mettant sur sa monture, » etc.

S. Aug. (*Quest. évang.*, ii, 19.) Cette monture représente la chair dont le Fils de Dieu s'est revêtu pour venir jusqu'à nous. On est placé sur cette monture quand on croit en son incarnation. — S. Ambr. Ou bien, il nous place sur sa monture, en portant lui-

---

peccati ; sicut *vino* compungit denuntiatione judicii. Greg. (XX *Moral.*, cap. 8.) Vel in vino morsum districtionis adhibet ; in oleo mollitiem pietatis : per vinum ungantur putrida ; per oleum sananda foveantur. Miscenda est ergo lenitas cum severitate, et faciendum est quoddam ex utroque temperamentum, ut neque multa asperitate exulcerentur subditi, neque nimia benignitate solvantur. Theophyl. Vel aliter : quæ secundum hominem est conversatio, *oleum est ;* quæ vero secundum Deum est, vinum est, quod Divinitatem significat ; quam nemo meram potuisset sustinere nisi oleum adderetur, id est, conversatio humana : unde quædam operatus est humane, quædam divinitus. Infudit ergo *oleum et vinum,* quia nos humanitate et Divinitate salvabit. Chrys. (*ut sup*) Vel *vinum* infudit (id est, sanguinem passionis), et *oleum* (id est, unctionem chrismatis), ut indulgentia daretur per sanguinem, sanctificatio conferretur per chrismatis unctionem. A cœlesti medico conscissa loca ligantur, et intra semetipsa retinentia medicinam, operante medicamine, pristinæ sanitati redduntur. Infuso ergo vino et oleo, imposuit eum super jumentum. Unde sequitur : « Et imponens illum in jumentum suum, » etc.

Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. ii, qu. 19.) Jumentum ejus est caro, in qua ad nos venire dignatus est. Imponi jumento est in ipsam incarnationem Christi credere. Ambr. Vel jumento imponit, dum peccata nostra portat, et pro nobis dolet

même nos péchés et en souffrant pour nous (*Isaïe*, LIII) (1). L'homme, en effet, est devenu semblable aux animaux (*Ps.* XLVIII), il nous a donc placés sur sa monture, afin que nous ne soyons pas semblables au cheval et au mulet (*Ps.* XXXI), et pour détruire l'infirmité de notre chair en se revêtant lui-même de notre corps. — THÉOPHYL. Ou bien encore, il nous a placés sur sa monture, c'est-à-dire sur son propre corps ; car son incarnation nous a rendus ses membres, et nous fait entrer en participation de son corps. La loi n'admettait pas tous les hommes à faire partie du peuple de Dieu : « Les Moabites et les Ammonites, est-il écrit, n'entreront point dans l'Eglise de Dieu » (*Deut.*, XXIII) ; mais maintenant, dans toute nation, tout homme qui craint Dieu, qui veut embrasser la foi et faire partie de l'Eglise, est admis dans son sein. C'est pourquoi le Sauveur ajoute que le samaritain conduisit cet homme dans une hôtellerie.— S. CHRYS. (*comme précéd.*) Cette hôtellerie, c'est l'Eglise qui reçoit tous ceux qui viennent fatigués des voies du monde, et accablés sous le poids de leurs péchés ; c'est là qu'après avoir déposé ce fardeau, le voyageur harassé se repose et reprend de nouvelles forces au festin salutaire qui lui est préparé. C'est ce qu'expriment ces paroles : « Et il prit soin de lui ; » car tout ce qui pouvait lui être contraire, nuisible ou mauvais, se trouve en dehors, tandis que cette hôtellerie offre un repos assuré et une sécurité complète. — BÈDE. Remarquez que le Samaritain met cet homme sur sa monture avant de le conduire à l'hôtellerie, parce que personne ne peut entrer dans l'Eglise, s'il n'est uni tout d'abord au corps de Jésus-Christ par le baptême (2).

(1) Saint Ambroise cite ici le prophète Isaïe d'après la version des Septante, tandis que la Vulgate traduit ainsi : « Il a vraiment lui-même porté nos langueurs, il s'est chargé de nos souffrances. » L'Eglise fait usage de ces deux versions dans l'office de la Passion.

(2) Cette doctrine est celle de saint Paul (I *Cor.*, XII, 12, 13) : « Et comme notre corps qui n'est qu'un, est composé de plusieurs membres, et que ces membres du corps bien que nombreux, ne sont tous néanmoins qu'un seul corps, il en est de même de Jésus-Christ. Car nous avons tous été baptisés dans le même Esprit pour être un seul corps. »

(*Isai.*, 53) ; homo enim jumento similis factus est (*Psal.* 48) : ideo supra jumentum suum nos imposuit, ne nos essemus sicut equus et mulus (*Psal.* 31), ut per nostri corporis assumptionem, infirmitatem nostræ carnis aboleret. THEOPHYL. Vel imposuit in suum jumentum, id est, in corpus suum : membra namque sua nos fecit, et participes corporis ejus. Et lex quidem non omnes suscipiebat : Moabitæ, inquit (*Deut.*, 23), et Ammonitæ non intrabunt in Ecclesiam Dei : nunc vero in omni gente qui timet Dominum, ab eo suscipitur, volens credere et pars Ecclesiæ fieri. Propter hoc dicit quod *duxit eum in stabulum*. CHRYS. (*ut sup.*) Est enim *stabulum* Ecclesia, quæ in itinere mundi lassatos et sarcinis delictorum defessos suscipit venientes, ubi deposito onere peccatorum, viator lassus reficitur, et refectus salubri pascuo reparatur. Et hoc est quod dicitur : « Et curam illius egit : » totum enim quicquid contrarium nocens et malum est, foris est ; quia intra stabulum requies omnis salubritasque inclusa est. BEDA. Et bene jumento impositum duxit in stabulum ; quia nemo nisi per baptismum corpori Christi adunatus Ecclesiam intrabit.

S. Ambr. Mais le bon Samaritain ne pouvait rester longtemps sur la terre, et il lui fallait retourner au ciel d'où il était descendu : « Le jour suivant, il tira deux deniers, et les donna à l'hôte, » etc. Quel est cet autre jour, si ce n'est le jour de la résurrection du Seigneur, dont il est dit : « Voici le jour que le Seigneur a fait? » (*Ps.* cxvii.) Les deux derniers sont les deux Testaments qui portent tous deux gravée l'image du roi éternel, et par le mérite desquels nos blessures sont guéries. — S. Aug. (*Quest. évang.*, ii, 19.) Ou bien, ces deux deniers sont les deux préceptes de la charité que les Apôtres ont reçus de l'Esprit saint pour annoncer l'Evangile ; ou encore, la promesse de la vie présente et celle de la vie future. — Orig. (*hom.* 34 *sur S. Luc.*) Ou bien encore, ces deux deniers représentent la connaissance de ce mystère par lequel le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père, connaissance qui est donnée comme récompense à l'ange de l'Eglise, pour qu'il prodigue tous ses soins à l'homme qui lui est confié, et dont le Sauveur a pris soin lui-même pendant la courte durée de sa vie mortelle. Il promet à l'hôtelier de lui rendre aussitôt tout ce qu'il aurait dépensé de plus pour la guérison de ce pauvre blessé : « Et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. »

S. Aug. (*Quest. évang.*, ii, 19.) Cet hôtelier représente l'Apôtre qui a donné en plus en ajoutant ce conseil : « Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur, mais voici le conseil que je donne » (i *Cor.*, vii, 25) ; ou bien encore en travaillant de ses mains, pour n'être à charge à personne, au commencement de la prédication de l'Evangile (I *Thessal.*, ii, 9), quoique cependant il lui fût permis de vivre de l'Evangile (I *Cor.*, ix.) Les Apôtres eux-mêmes ont

---

Ambr. Sed quia non vacabat Samaritano huic diu in terris degere, redeundum erat unde descenderat. Unde sequitur : « Et altera die, protulit duos denarios, » etc. Quis est iste alter dies, nisi forte ille dominicæ resurrectionis, de quo dictum est (*Ps.* 117) : « Hæc dies quam fecit Dominus ? » Duo autem denarii sunt duo Testamenta, quæ imaginem in se habent æterni Regis expressam; quorum pretio vulnera nostra curantur. Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. ii, qu. 19.) Vel *duo denarii* sunt duo præcepta charitatis, quam per Spiritum Sanctum acceperunt apostoli ad evangelizandum cæteris; vel promissio vitæ præsentis et futuræ. Orig. (*in Lucam*, hom. 34.) Vel *duo denarii* videntur mihi esse scientia sacramenti, quomodo Pater in Filio, et Filius in Patre, sit, qua velut mercede donatur Ecclesiæ angelus, ut diligentius curet hominem sibi commendatum, quem pro angustia temporis etiam ipse curaverat. Et promittitur ei quicquid de suo in medelam seminecis expenderet, illico esse reddendum. Unde sequitur : « Et quodcunque supererogaveris, ego cum rediero, reddam tibi. »

Aug. (*de Quæs. Evang.*, *ubi sup.*) *Stabularius* fuit apostolus, qui supererogavit, aut illud consilium quod ait (I *Cor.*, vii, 25) : « De virginibus autem præceptum Domini non habeo, consilium autem do ; » aut quod etiam manibus suis operatus est, ne infirmiorem aliquem in novitate Evangelii gravaret (I *ad Thessal.*, 2), cum ei liceret ex Evangelio pasci. (I *ad Cor.*, 9.) Multum etiam

aussi donné en plus, ainsi que les docteurs venus dans la suite des temps, et qui recevront la récompense qui leur est due pour avoir expliqué l'Ancien et le Nouveau Testament. — S. AMBR. Heureux donc cet hôtelier qui peut panser et guérir les blessures de son frère ; heureux celui qui entend ces paroles sortir de la bouche de Jésus : « Et tout ce que vous dépenserez en plus, je vous le rendrai à mon retour. » Mais quand reviendrez-vous, Seigneur, si ce n'est au jour du jugement ? Car, bien que vous soyez partout et que vous habitiez au milieu de nous, sans que nos yeux puissent vous apercevoir, il viendra cependant un temps où toute chair vous verra revenir sur la terre. Vous rendrez alors ce que vous devez aux bienheureux, puisque vous avez voulu être leur débiteur. Puissions-nous être nous-mêmes de bons débiteurs, et rendre fidèlement ce que nous avons reçu.

S. CYR. Après ce récit, Notre-Seigneur peut maintenant faire au docteur de la loi cette question : « Lequel de ces trois vous semble avoir été le prochain de l'homme qui tomba entre les mains des voleurs ? » Le docteur répondit : « Celui qui a pratiqué la miséricorde envers lui. » Ce n'est, en effet, ni le prêtre ni le lévite qui sont le prochain de ce pauvre blessé, mais celui qui a eu compassion de lui. Ainsi la dignité sacerdotale, la science de la loi sont complétement inutiles, si elles ne sont comme relevées et consacrées par la pratique des bonnes œuvres. Aussi le Sauveur ajoute-t-il : « Allez et faites de même. » — S. CHRYS. (*hom.* 10 *sur l'Ep. aux Hébr.*) C'est-à-dire : Si vous voyez quelqu'un dans le malheur, ne dites pas c'est un scélérat, mais qu'il soit gentil ou juif, dès lors qu'il a besoin de secours, n'en faites pas un objet de railleries ; quel que soit son malheur, il a

---

supererogaverunt apostoli : sed et pro tempore doctores, qui Vetus et Novum Testamentum exposuere, supererogaverunt ; pro quibus retributionem accipient. AMBR. Beatus ergo ille stabularius, qui alterius vulnera curare potest. Beatus ille cui dicit Jesus : « Quodcunque supererogaveris, revertens reddam tibi. » Sed quando reverteris, Domine, nisi judicii die ? Nam licet ubique sis semper, et stans in medio nostrum non cernaris a nobis, erit tamen tempus quo universa caro te respiciet revertentem. Reddes ergo quod debes beatis, quibus es debitor. Utinam nos simus idonei debitores ; ut quod accepimus, possimus exsolvere.

CYRIL. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) His ergo præmissis, opportune jam Dominus legisperitum interrogat, subdens : « Quis horum trium tibi videtur proximus fuisse illi qui incidit in latrones ? » At ille dixit : « Qui fecit misericordiam in illum. » Neque enim sacerdos neque levita factus fuit proximus patientis, sed ille qui est ejus misertus. Inutilis est enim sacerdotii dignitas, et legis scientia, nisi per bona opera confirmetur. Unde sequitur : « Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter, » etc. CHRYS. (*in eadem Cat. Græca ex homiliis ad Hebræos,* hom. 10.) Quasi dicat : Si quem vides oppressum, non dicas : « Utique, nequam est, » sed sive gentilis sit, sive Judæus, et ope indigeat, non cavilleris ; jus habet ad auxilium, quæcunque mala

droit à être secouru. — S. Aug. (*de la doct. chrét.*) Nous devons apprendre de là que notre prochain est celui envers lequel nous devons exercer la miséricorde, si son état la réclame ; ou celui à l'égard duquel nous en serions redevable, s'il en avait besoin. Il suit de là, que celui qui doit à son tour nous prêter assistance au besoin, est aussi notre prochain ; car le nom de prochain suppose une relation, et nous ne pouvons être le prochain d'un homme, sans que lui-même ne devienne notre prochain. Or, nul n'est excepté de ce grand devoir de la miséricorde ; au témoignage de Notre-Seigneur, qui nous recommande de faire du bien à ceux-là mêmes qui nous haïssent (*Matth.*, v) : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. » Il est donc évident que ce commandement qui nous est fait d'aimer le prochain, embrasse les saints anges eux-mêmes, qui exercent à notre égard tant d'œuvres de miséricorde. Que dis-je ? Notre-Seigneur a voulu lui-même être appelé notre prochain, en nous faisant entendre que c'est lui-même qui est venu au secours de cet homme, laissé à demi-mort dans le chemin.— S. Ambr. Ce ne sont donc point les liens du sang, mais la miséricorde qui rend un homme notre prochain, parce que la miséricorde est un sentiment que la nature inspire ; en effet, quoi de plus conforme à la nature, que de secourir ceux qui ont avec nous une même nature ?

ẏ. 38-42. — *Or, il arriva que pendant qu'ils étaient en chemin ; Jésus entra dans un village, et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison. Et celle-ci avait une sœur nommée Marie, laquelle, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Cependant Marthe s'occupait avec empressement des soins nombreux du service ; et s'arrêtant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir toute seule ? dites-lui donc qu'elle m'aide. Le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez, et*

---

fuerit passus. Aug. (*de Doct. christ.*, lib. i, cap. 30.) Ex hoc intelligimus eum esse proximum, cui vel exhibendum est officium misericordiæ si indiget, vel exhibendum esset si indigeret. Ex quo jam consequens est, ut etiam ille a quo nobis vicissim exhibendum est, proximus noster sit : proximi enim nomen ad aliquid est, nec quisquam esse proximus nisi proximo potest. Nullum autem exceptum esse cui misericordiæ denegetur officium, quis non videat? Dicente Domino (*Matth.*, 5) : « Benefacite his qui vos oderunt : » unde manifestum est hoc præcepto quo jubemur diligere proximum, etiam sanctos angelos contineri, a quibus tanta nobis misericordiæ impenduntur officia : ex quo et ipse Dominus proximum nostrum se dici voluit, significans se opitulatum esse semivivo jacenti in via. Ambr. Non enim cognatio facit proximum, sed misericordia; quia misericordia est secundum naturam : nihil enim tam secundum naturam quam juvare consortem naturæ.

Factum est autem dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum, et mulier quædam Martha nomine, excepit illum in domum suam : et huic erat soror nomine Maria : quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius. Martha autem satagebat circa frequens ministerium. Quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare ? Dic ergo illi ut me adjuvet. Et respondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima.

vous vous troublez de beaucoup de choses. Or, une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée.

Bède. Le Sauveur nous a enseigné précédemment l'amour de Dieu et du prochain en discours et en paraboles, il nous l'enseigne maintenant par des actions et en vérité : « Or, il arriva que pendant qu'ils étaient en chemin, Jésus entra dans un village. » — Orig. Saint Luc ne dit point le nom de ce village, mais saint Jean nous le fait connaître en l'appelant Béthanie. (chap. xi.) (1) — S. Aug. (*Serm.* xx, *sur les parol. du Seig.*) Or, le Seigneur qui est venu chez lui, sans que les siens aient voulu le recevoir (*Jean*, i), a été reçu ici comme étranger : « Et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison. » Elle le reçut comme on reçoit les voyageurs, et cependant la servante reçut son Seigneur, celle qui était malade reçut son Sauveur, la créature reçut son Créateur. Ne dites pas : Heureux ceux qui ont mérité de recevoir Jésus-Christ dans leur maison, n'enviez pas leur bonheur, car Notre-Seigneur à dit : « Tout ce que vous faites pour l'un de ces petits, c'est à moi que vous le faites, » (*Matth.*, xxv.) En prenant la forme de serviteur, il a voulu être nourri par des serviteurs par condescendance et non par une nécessité de sa condition. Il était revêtu d'une chair soumise à la faim et à la soif, mais lorsqu'il eut faim dans le désert, les anges vinrent le servir. (*Matth.*, iv.) Si donc il consent à être nourri, c'est une grâce qu'il accorde à la personne qui le reçoit. Marthe faisait donc toute sorte de préparatifs pour recevoir dignement Notre-Seigneur, et s'occupait activement du service ; au contraire Marie, sa sœur, préférait être nourrie intérieurement par

(1) Ce fut dans une circonstance différente de celle-ci, lorsque l'Evangéliste raconte la maladie de Lazare, sa mort et sa résurrection.

Porro unum est necessarium : Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

Bed. Dilectio Dei et proximi, quæ superius verbis et parabolis continebatur, hic ipsis rebus et veritate designatur : dicitur enim : « Factum est autem dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum. » Orig. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Cujus quidem nomen Lucas hic tacet, sed Joannes exprimit (cap. 11), vocans ipsum *Bethaniam.* Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 20.) Sed Dominus, qui in sua propria venit, et sui eum non susceperunt (*Joan.*, 1), susceptus est tanquam hospes : sequitur enim : « Et mulier quædam, Martha nomine, suscepit illum in domum suam, » etc. Sicut solent suscipi peregrini; sed tamen suscepit famula Dominum, ægra Salvatorem, creatura Creatorem. Ne quis autem dicat : « O beati qui Christum suscipere in domum propriam meruerunt, » noli dolere, cum inquit (*Matth.*, 25) : « Quod enim uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » Accepta autem forma servi, in illa pasci a servis voluit; dignatione, non conditione. Habebat carnem, in qua quidem esuriret et sitiret; sed in eremo esurienti angeli ministrabant. (*Matth.*, 4.) Ergo quod pasci voluit, pascenti præstitit. Martha igitur Dominum pascere disponens et præparans, circa ministerium occupabatur : Maria vero, soror ejus, pasci magis elegit a Domino. Se-

le Sauveur : « Elle avait une sœur, nommée Marie, laquelle, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. »

S. Chrys. L'Evangéliste ne dit pas seulement de Marie qu'elle était assise près de Jésus, mais « qu'elle était assise à ses pieds, » afin de mieux exprimer son zèle, son empressement, son attention, pour recueillir les paroles de Jésus, et le profond respect qu'elle avait pour le Seigneur. — S. Aug. (*Serm.* XXVII, *sur les parol. du Seig.*) Mais plus elle s'humiliait aux pieds du Sauveur, plus elle recueillait abondamment ses divines paroles, car l'eau descend en abondance dans les profondeurs des vallées, tandis qu'elle découle du sommet des collines qui ne peuvent la retenir.

S. Bas. (*Const. monast.*, chap. 1.) Toutes les actions, toutes les paroles du Sauveur sont pour nous autant de règles de piété et de vertu, car il s'est revêtu de notre corps pour que nous puissions imiter les exemples de sa vie selon la mesure de nos forces. — S. Cyr. Il apprend donc à ses disciples par son exemple la conduite qu'ils doivent tenir lorsqu'ils sont reçus dans quelque maison ; ils doivent en y entrant, ne pas goûter exclusivement les douceurs du repos, mais remplir de la sainte et divine doctrine l'âme de ceux qui les reçoivent. Quant à ceux qui leur donnent l'hospitalité, ils doivent l'exercer avec joie et empressement pour deux motifs, ils trouveront d'abord un sujet d'édification dans la doctrine de ceux qu'ils reçoivent, et recevront à leur tour la récompense de leur charité : « Or, Marthe s'occupait avec empressement, » etc. — S. Aug. (*serm.* XXVII, *sur les parol. du Seig.*) Marthe s'occupait avec raison de pourvoir aux nécessités corporelles, et aux désirs de la nature humaine du Seigneur ; mais celui qu'elle voyait revêtu d'une chair mortelle, « dès le commencement était le

---

quitur enim : « Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius. »

Chrys. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Non simpliciter dicitur de Maria quod sederet prope Jesum, sed, *secus pedes illius*, ut ostendat diligentiam, assiduitatem, et solertiam erga auditionem ; et multam reverentiam quam habebat ad Dominum. Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 27.) Quantò autem humilius ad pedes sedebat, tanto amplius capiebat : confluit enim aqua ad humilitatem convallis, denatat de tumoribus collis.

Basil. (*Constit. monast.*, cap. 1.) Omnis autem operatio et verbum Salvatoris regula est pietatis et virtutis. Ob hoc enim induit corpus nostrum, ut nos conversationem illius imitemur pro *posse*. Cyril. (*in Cat. Græcorum Patrum.*) Exemplo igitur suo docet discipulos qualiter se gerere debeant in domibus eorum qui eos suscipiunt; ut scilicet applicantes ad domum, non resupini quiescant, sed potius repleant suscipientes sacris et divinis doctrinis : hi vero qui domum parant, exeant obviam hilariter et ferventer duabus de causis : primo quidem ædificabuntur in doctrinis eorum, quos suscipiunt; deinde et recipient charitatis mercedem : unde et hic sequitur : « Martha autem satagebat, » etc. Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 27). Bene Martha circa corporalem Domini necessitatem vel voluntatem ministrabat quasi mortali : sed qui erat in carne mortali,

Verbe. » C'est ce Verbe que Marie écoutait. Ce Verbe s'est fait chair, c'est celui que Marthe servait. L'une travaillait, l'autre contemplait. Cependant Marthe, accablée de ce travail et de tout le soin du service, s'adresse au Seigneur, et se plaint de sa sœur : « Seigneur, souffrirez-vous que ma sœur me laisse servir seule ? » etc. Marie, en effet, était tout absorbée de la douceur de la parole du Seigneur, Marthe préparait un festin au Sauveur, qui lui-même servait alors à Marie un festin bien plus délicieux. Or, comment n'aurait-elle pas craint que le Seigneur pressé par sa sœur, vînt à lui dire : « Levez-vous, et venez en aide à votre sœur, » alors qu'elle goûtait avec suavité les douces paroles du Sauveur, et que son cœur était plongé tout entier dans cette divine nourriture ? Elle était absorbée dans d'ineffables délices, bien supérieures à toutes les délices corporelles. Elle accepte donc ce reproche d'oisiveté, et confie sa cause à son juge, sans se mettre en peine de répondre, dans la crainte que le soin même de répondre ne vînt à la distraire de l'attention qu'elle donne aux paroles du Seigneur. Le Seigneur répondit donc pour elle, lui pour qui la parole n'est pas un travail, parce qu'il est le Verbe : « Le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez, » etc. Cette répétition du nom de Marthe, est un signe de l'affection du Sauveur pour elle, ou un moyen de la rendre plus attentive à la leçon qu'il va lui donner. Après l'avoir ainsi appelée deux fois, il lui dit : « Vous vous inquiétez de beaucoup de choses, » c'est-à-dire vous êtes occupée de beaucoup de choses. En effet, quand l'homme se charge de servir, il veut suffire à tout, et il ne peut y réussir; il cherche ce qui lui manque, il prépare ce qu'il a sous la main, et son esprit est dans le trouble et l'agitation. Ainsi Marthe n'eût point demandé que sa sœur vînt l'aider, si elle avait pu seule

---

« in principio erat Verbum. » Ecce quod Maria audiebat : « Verbum caro factum est; » ecce cui Martha ministrabat : laborabat ista, vacabat illa : verumtamen Martha laborans multum in illa occupatione et negotio ministrandi interpellavit Dominum, et de sorore conquesta est : sequitur enim : « Et ait Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare ? » etc. Erat enim Maria intenta dulcedini verbi Domini : a Martha convivium Domino parabatur, cujus in convivio Maria jam jucundabatur. Cum ergo suaviter audiret verbum dulcissimum, et corde intentissimo pasceretur, interpellato Domino a sorore sua, quomodo putamus eam timuisse, ne diceret ei Dominus : « Surge, et adjuva sororem tuam ? » Mira enim suavitate tenebatur, quæ profecto major est mentis quam ventris : sed causam suam tanquam otiosa judici maluit committere, nec in respondendo voluit laborare ; si enim pararet respondendi sermonem, remitteret audiendi intentionem. Respondit ergo Dominus, qui in verbo non laborat, quia Verbum erat : sequitur enim : « Et respondens, dixit illi Dominus : Martha, Martha, » etc. Repetitio nominis indicium est dilectionis; aut forte movendæ intentionis, ut audiat attentius. Bis vocata audit : « Turbaris erga plurima, id est, circa multa es occupata ; » vult enim homo occurrere quando ministrat, et aliquando non potest; quæritur quod deest, paratur quod adest, distenditur animus. Nam si Martha sufficeret, adjutorium sororis

suffire au travail. Elle s'inquiète de beaucoup de choses, ses inquiétudes, ses préoccupations sont nombreuses, elles sont de diverses sortes, parce qu'elles ont pour objet les choses de la terre et du temps. Or, à toutes ces choses, Notre-Seigneur en préfère une seule; car ce ne sont pas toutes ces choses qui en ont produit une seule, mais elles sont elles-mêmes sorties d'un seul principe (1). Aussi écoutez la parole du Sauveur : « Or, une seule chose est nécessaire. » Marie a voulu n'être occupée que d'une seule chose, selon cette parole du Psalmiste : « Il est bon pour moi de m'attacher à Dieu. » (*Ps.* LXXII.) Le Père, le Fils, le Saint-Esprit, ne font qu'une seule et même chose; et nous ne pouvons parvenir à cette seule chose, qu'autant que nous avons tous un même cœur. (*Actes.*, IV.) — S. CYR. On peut encore donner cette explication : Lorsque quelques-uns de nos frères reçoivent Dieu dans leur demeure, qu'ils ne poussent pas la préoccupation à l'excès, qu'ils n'exigent pas tout ce qui est à leur disposition, mais n'est pas nécessaire; car en toutes choses, la trop grande abondance est un embarras, c'est une cause d'ennui pour ceux qui la recherchent, et elle donne à penser aux convives qu'ils sont pour les autres une occasion de préoccupation et de fatigue.

S. BAS. (*Régl. développ.*, *quest.* 19.) N'est-il pas absurde de prendre des aliments pour soutenir notre corps, et de faire de ces aliments une cause d'appesantissement pour le corps, et un obstacle à l'accomplissement des commandements de Dieu ? (*Quest.* 20.) Si donc il survient un pauvre, donnons-lui la règle et l'exemple de la modération dans l'usage des aliments; ne donnons jamais de festin pour flatter le goût de ceux qui aiment le luxe, et les désirs de la table.

(1) « Que de choses ont été créées, poursuit saint Augustin, et c'est un seul qui les a tirées du néant. Voyez le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, que d'êtres nombreux et variés? qui pourrait les énumérer? qui pourrait même les embrasser par la pensée ? Or, qui les a faits? Dieu seul. »

---

non posceret : multa sunt, diversa sunt, quia carnalia sunt, quia temporalia sunt. Præponitur autem unum multis : non enim a multis unum, sed multa ab uno. Unde sequitur : « Porro unum est necessarium. » Circa unum se voluit occupari, secundum illud (*Psal.* 72, vers. 28) : « Mihi adhærere Deo bonum est. » Unum sunt Pater, et Filius, et Spiritus sanctus : ad hoc unum non nos perducit, nisi multi habeamus cor unum. (*Act.*, 4.) CYRIL. (*ubi supra.*) Vel aliter : cum susceperint aliqui fratres Deum, non sollicitentur erga multum officium, nec poscant quæ præ manibus sunt, et opus exuperant; gravat enim passim in qualibet re quod superfluit : generat enim tædium volentibus conferre; convivis autem videtur, quod sunt aliis causa laboris.

BASIL. (*in Regulis fusius disputatis ad interrogat.*, 19.) Absurdum etiam est cibos ad sustentationem corporis sumere, ac per eos iterum officere corpori, et impedire ipsum erga mandatorum divinorum officium. (*Et ad interrogat.*, 20.) Si ergo adveniat aliquis pauperum, sumat formam et exemplar modestiæ ciborum; nec causa vivere volentium in deliciis mensam propriam

La vie d'un chrétien doit être uniforme, puisqu'elle tend à un même but, la gloire de Dieu. Au contraire la vie des mondains prend mille formes diverses, et ils la varient sans cesse au gré de leurs caprices. Mais pourquoi donc vous, qui chargez votre table de mets abondants et recherchés pour le plaisir de votre frère, l'accusez-vous de sensualité, et lui faites-vous le reproche honteux de gourmandise, en le condamnant de savourer avec délices les mets que vous lui préparez? Nous ne voyons pas que le Seigneur ait loué Marthe de s'être livrée tout entière aux soins multipliés du service.

S. Aug. (*Serm.* xxvii, *sur les parol. du Seig.*) Quoi donc, devrons-nous penser que Notre-Seigneur blâme ici l'empressement de Marthe, tout occupée des devoirs de l'hospitalité, et heureuse de recevoir un hôte comme le Sauveur? S'il en est ainsi, cessons de servir les pauvres, livrons-nous au ministère de la parole, que la science du salut soit notre unique objet, ne nous inquiétons nullement s'il y a quelqu'étranger parmi nous, si quelqu'un manque de pain; laissons toutes les œuvres de miséricorde, pour ne nous occuper que de la science. — Théophyl. Notre-Seigneur ne nous défend donc point de remplir les devoirs de l'hospitalité, mais la préoccupation excessive, la dissipation et le trouble. Remarquez d'ailleurs la prudence du Sauveur, il n'avait d'abord rien dit à Marthe, ce n'est que lorsqu'elle veut détourner sa sœur d'écouter la parole du divin Maître, qu'il prend occasion de là, pour lui faire un reproche. L'hospitalité est donc honorable, tant qu'elle ne nous entraîne qu'aux choses nécessaires, mais dès lors qu'elle nous détourne de devoirs plus importants, il est évident que l'attention aux enseignements divins est bien préférable.

S. Aug. (*Serm.*, xxvi et xxvii.) Notre-Seigneur ne blâme donc pas

---

præparemus : uniformis enim est Christiani vita ad unam tendens intentionem, scilicet ad gloriam Dei : multiformis vero et varia vita eorum qui deforis sunt, pro libitu variata. Tu vero cur dum copia ciborum et causa delectationis fratri præparas mensam, criminaris eum voluptatis, et diffundis in eum gulositatis opprobria, arguens delicias ejus in eo quod præparas? Non commendavit Dominus Martham occupatam circa frequens ministerium.

Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 27.) Quid ergo? Putamus reprehensum esse ministerium Marthæ, quam cura hospitalitatis occupaverat, quæ tanto hospite lætabatur? Hoc si verum est, dimittant homines quod ministrant egentibus; vacent verbo, occupentur circa scientiam salutarem; nihil sit eis curæ, quis peregrinus in vico sit, quis egeat pane; vacent opera misericordiæ, uni instetur scientiæ. Theophyl. Non ergo Dominus hospitalitatem prohibet, sed plurimorum turbationem, scilicet abstractionem et tumultum : et vide consilium Domini, quod prius Dominus nihil dixerat Marthæ; sed postquam illa sororem ab auditu studebat avellere, tunc Dominus occasione habita increpavit eam : usque enim adeo honoratur hospitalitas donec ad necessaria nos attrahit : cum vero incipit ab utilioribus impedire, manifestum est quod honorabilior est divinorum auditus.

Aug. (*de Verb. Dom.*, serm. 26 et 27.)

ici la pratique de l'hospitalité, mais il établit une distinction entre les œuvres : « Marie a choisi la meilleure part, » etc. Votre part n'est pas mauvaise, mais celle que Marie a choisie est meilleure. Pourquoi est-elle meilleure ? parce qu'elle ne lui sera point ôtée. Un jour viendra où vous serez déchargée des soins nécessaires de cette vie, (car une fois entrée dans la patrie, vous n'aurez plus à exercer l'hospitalité envers les étrangers), mais cette part vous sera ôtée dans votre intérêt, et afin que vous en receviez une meilleure. On vous déchargera du travail pour vous donner le repos : Vous naviguez encore, et Marie est déjà arrivée au port, car la douceur de la vérité est éternelle ; elle s'accroît successivement dans cette vie, mais elle reçoit sa consommation dans l'autre vie, où on la possède sans crainte de la perdre.

S. Ambr. Laissez-vous donc conduire comme Marie, par l'amour de la sagesse, car c'est l'œuvre la plus parfaite, l'œuvre par excellence. Que les soins extérieurs ne vous détournent jamais de la connaissance de la parole céleste, et gardez-vous de condamner et d'accuser d'oisiveté ceux qui s'appliquent à l'étude de cette divine sagesse.

S. Aug. (*Quest. Evang.*, ii, 30.) Dans le sens allégorique, Marthe recevant Jésus dans sa maison est la figure de l'Eglise, recevant le Seigneur dans son cœur ; Marie, sa sœur, assise aux pieds du Sauveur, et écoutant sa parole, représente aussi l'Eglise, mais dans le siècle à venir, où affranchie du soin et du service des pauvres, elle n'aura plus qu'à jouir de la sagesse. Elle se plaint que sa sœur ne vient pas l'aider, et elle donne occasion à Notre-Seigneur de nous montrer l'Eglise de la terre, inquiète et troublée de beaucoup de choses, tandis qu'il n'y a de nécessaire qu'une seule chose, à laquelle on arrive par les mérites de cette vie d'action. Il déclare que Marie a choisi la

---

Non ergo Dominus opus reprehendit, sed munus distinxit. Sequitur enim : « Maria optimam partem elegit, » etc. Non tua malam, sed illa meliorem. Unde meliorem ? Quia ab ea non auferetur : a te auferetur aliquando onus necessitatis (non enim cum veneris ad illam patriam, invenies peregrinum quem suscipias hospitio), sed bono tuo auferetur, ut quod melius est detur : auferetur a te labor, ut requies detur. Tu navigas, illa in portu est : æterna enim est dulcedo veritatis : in hac tamen vita augetur, in illa perficietur, nunquam auferetur.

Ambr. Agat ergo te sicut Mariam desiderium sapientiæ : hoc enim majus, hoc perfectius opus ? Nec ministerii cura te a cognitione verbi cœlestis avertat, nec arguas eos et otiosos judices, quos videas sapientiæ studere.

Aug. (*de Quæst. Evang.*, lib. ii, q. 30.) Mystice autem quod Martha excepit illum in domum suam, significat Ecclesiam, quæ nunc excepit Dominum in cor suum. Maria, soror ejus, quæ sedebat ad pedes Domini, et audiebat verbum ejus, significat eamdem Ecclesiam, sed in futuro seculo, ubi cessans ab opere ministerioque indigentiæ, sola sapientia perfruitur. Quod autem conqueritur, quod soror ejus eam non adjuvet, occasio datur sententiæ Domini, qua ostendit istam Ecclesiam sollicitam esse, et turbari erga plurima, cum sit unum necessarium ad quod per ministerii hujus merita pervenitur Mariam vero dicit

meilleure part, parce que c'est par la première qu'on parvient à la seconde qui ne sera jamais ôtée. — S. Grég. (*Moral.*, vi, 18.) Ou bien encore Marie, qui écoute assise les paroles du Seigneur, est la figure de la vie contemplative. Marthe au contraire occupée des œuvres extérieures représente la vie active. Notre-Seigneur ne blâme pas le genre de vie de Marthe, mais il donne des éloges à celui de Marie, parce que si les mérites de la vie active ont du prix, les mérites de la vie contemplative en ont beaucoup plus. Aussi le Sauveur déclare-t-il que la part de Marie ne lui sera jamais ôtée ; en effet, les œuvres de la vie active n'ont d'autre durée que celle du corps, tandis que les joies de la vie contemplative ne font que se multiplier à la mort

optimam partem elegisse, quia per hanc ad illam tenditur, et non aufertur. Greg. (VI *Moral.*, cap. 18.) Vel per Mariam, quæ verba Domini residens audiebat, *contemplativa vita* exprimitur; per Martham exterioribus obsequiis occupatam, *activa vita* significatur, sed Marthæ cura non reprehenditur, Mariæ vero laudatur; quia magna sunt activæ vitæ merita, sed contemplativæ potiora. Unde nec auferri unquam Mariæ pars dicitur; quia activæ vitæ opera cum corpore transeunt, contemplativæ autem gaudia melius ex fine convalescunt.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

BESANÇON. — IMPRIMERIE D'OUTHENIN CHALANDRE FILS.

